

LES PEUPLES DE L'ORIENT MÉDITERRANÉEN

II

L'ÉGYPTE

par

ÉTIENNE DRIOTON et JACQUES VANDIER

QUATRIÈME ÉDITION AUGMENTÉE



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

LES PEUPLES
DE
L'ORIENT MÉDITERRANÉEN

« CLIO »

INTRODUCTION AUX ÉTUDES HISTORIQUES

LES PEUPLES DE L'ORIENT MÉDITERRANÉEN

II L'ÉGYPTE

par

Étienne DRIOTON †

et

Jacques VANDIER

Conservateur en chef du Département des Antiquités égyptiennes du Musée du Louvre

QUATRIÈME ÉDITION AUGMENTÉE



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

1962

DÉPOT LÉGAL
1re édition .. .. .. 4e trimestre 1938
4e — (augmentée) 2e — 1962

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

I. — Revues

Ægyptus. Paraît à Milan depuis 1920.
American Journal of Semitic Languages and Literatures, Chicago, 1895 à 1941. Est continué par le *Journal of Near Eastern Studies*.
Ancient Egypt, Londres, 1914-1934. La revue a cessé de paraître en 1918 et 1919.
Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, Le Caire. Paraît chaque année depuis 1900.
Archiv für ägyptische Archäologie, Vienne, 1938 (un seul volume).
Bibliotheca orientalis. Paraît à Leyde depuis 1944 (4 fasc. par an).
Bulletin de l'Institut égyptien, Le Caire, 1886-1919.
Bulletin de l'Institut d'Égypte. Fait suite au précédent, et paraît régulièrement depuis 1920.
Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale, Le Caire, 1901-1961 (60 vol.).
Bulletin of the Metropolitan Museum of Art, New York, 1906-1961.
Id., part II, supplément : *The Egyptian Expedition*. A paru entre 1918 et 1937.
Chronique d'Égypte, Bruxelles, 1926-1961.
Egyptian Religion, Toronto, 1933-1936 (4 vol.).
Journal asiatique.
Journal of Egyptian Archaeology, Londres, 1914-1960 (46 vol.). La revue n'a pas paru en 1919.
Journal of Near Eastern Studies. Paraît chaque année, en 4 fascicules, à Chicago, depuis 1942. Fait suite à l'*American Journal of Semitic Languages and Literatures*.
Kêmi, Paris, 1928-1959 (15 vol.).
Mitteilungen des deutschen Instituts für ägyptische Altertumskunde in Kairo, Berlin, 1930-1961 (17 vol.).
Mitteilungen der deutschen Orient-Gesellschaft. Paraît depuis 1899.
Mitteilungen der Vorderasiatisch-ägyptischen Gesellschaft. Paraît depuis 1896.
Orientalische Literaturzeitung. Paraît depuis 1898.
Proceedings of the Society of Biblical Archaeology, Londres, 1879-1918 (40 vol.).
Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes, Paris, 1870-1923 (40 vol.).
Revue de l'Égypte ancienne, Paris, 1925-1929 (2 vol.).
Revue d'Égyptologie, Paris, 1933-1961 (12 vol.).
Revue Égyptologique, Paris, 1880-1921 (14 vol.).
Sphinx, Upsala, 1897-1931 (22 vol.).
Die Welt des Orients, Wippertal, depuis 1946 (5 vol.).
Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde, Leipzig, 1863-1961. A cessé de paraître en 1915, en 1919, et depuis 1943.

On doit ajouter à cette liste les comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ainsi que les comptes rendus et mémoires *(Sitzungsberichte* et *Abhandlungen)* des diverses Académies des Sciences d'Allemagne (Berlin, Saxe, Bavière, Göttingen).

II. Périodiques et collections

1. — *Allemagne*

Agyptologische Forschungen herausgegeben von Alexander Scharff :

Heft 1. Käthe Bosse, *Die menschliche Figur in der Rundplastik der ägyptischen Spätzeit von der XXII. bis zur XXX. Dynastie*, Glückstadt, 1936.
Heft 2. Otto Koenigsberger, *Die Konstruktion der ägyptischen Tür.* Glückstadt, 1936.
Heft 3. Hellmut Brunner, *Die Anlagen der ägyptischen Felsgräber bis zum mittleren Reich*, Glückstadt, 1936.
Heft 4. Wilhelm Hölscher, *Libyer und Ägypter. Beiträge zur Ethnologie und Geschichte libyscher Völkerschaften nach den altägyptischen Quellen*, Glückstadt, 1937.
Heft 5. Hellmut Brunner, *Die Texte aus den Gräbern der Herakleopolitenzeit von Siut mit Übersetzung und Erläuterungen*, Glückstadt, 1937.
Heft 6. Emma Brunner-Traut, *Der Tanz im Alten Ägypten, nach bildlichen und inschriftlichen Zeugnissen*, Glückstadt, 1938.
Heft 7. Hugo Müller, *Die formale Entwicklung der Titulatur der ägyptischen Könige*, Glückstadt, 1938.
Heft 8. Helmuth Jacobsohn, *Die dogmatische Stellung des Königs in der Theologie der alten Ägypter*, Glückstadt, 1939.
Heft 9. Hans Wolfgang Müller, *Die Felsengräber der Fürsten von Elephantine aus der Zeit des Mittleren Reiches*, Glückstadt, 1940.
Heft 10. Alexander Scharff et Erwin Seidl, *Einführung in die ägyptische Rechtsgeschichte bis zum Ende des Neuen Reiches. I. Juristischer Teil*, Glückstadt, 1939.
Heft 11. Alfred Hermann, *Die Stelen der thebanischen Felsgräber der 18. Dynastie*, Glückstadt, 1940.
Heft 12. Hanns Stock, *Studien zur Geschichte und Archäologie der 13. bis 17. Dynastie Ägyptens. Unter besonderer Berücksichtigung der Skarabäer dieser Zwischenzeit*, Glückstadt, 1942.
Heft 13. Hellmut Brunner, *Die Lehre des Cheti, Sohnes des Duauf*, Glückstadt, 1944.
Heft 14. Helene von Zeissl, *Äthiopen und Assyrer in Ägypten. Beiträge zur Geschichte der ägyptischen Spätzeit*, Glückstadt, 1944.
Heft 15. Ursula Schweitzer, *Löwe und Sphinx im Alten Ägypten*, Glückstadt, 1949.

Leipziger ägyptologische Studien herausgegeben von Walter Wolf :

Heft 1. Walther Wolf, *Individuum und Gemeinschaft in der ägyptischen Kultur*, Glückstadt, 1935.
Heft 2. Joachim Spiegel, *Die Idee vom Totengericht in der ägyptischen Religion*, Glückstadt, 1935.
Heft 3. Kurt Sethe, *Das hieroglyphische Schriftsystem*, Glückstadt, 1935.
Heft 4. Georg Steindorff und Walther Wolf, *Die thebanische Gräberwelt*, Glückstadt, 1936.
Heft 5. Heinrich Schäfer, *Das altägyptische Bildnis*, Glückstadt, 1936.
Heft 6. Herbert D. Schaedel, *Die Listen des grossen Papyrus Harris. Ihre wirtschaftliche und politische Ausdeutung*, Glückstadt, 1936.
Heft 7. Hermann Grapow, *Sprachliche und schriftliche Formung ägyptischer Texte*, Glückstadt, 1936.
Heft 8. Walther Wolf, *Wesen und Wert der Ägyptologie*, Glückstadt, 1937.
Heft 9. Joachim Spiegel, *Die Erzählung vom Streite des Horus und Seth in Pap. Beatty I als Literaturwerk*, Glückstadt, 1937.

Heft 10. Alfred Hermann, *Die ägyptische Königsnovelle*, Glückstadt, 1938.
Heft 11. Ragna Enking, *Der Apis-Altar Johann Melchior Dinglingers. Ein Beitrag zur Auseinandersetzung des Abendlandes mit dem Alten Ägypten*, Glückstadt, 1939.

Der Alte Orient. Herausgeben von der Vorderasiatischen Gesellschaft. On ne citera, ici, que les principaux fascicules relatifs à l'Égypte. Édité à Leipzig :

3. (1903), Heft 4. A. Wiedemann, *Die Unterhaltungslitteratur der alten Ägypter.*
6. (1904), Heft 2. W. M. Müller, *Äthiopen.*
6. (1905), Heft 4. A. Wiedemann, *Magie und Zauberei im alten Ägypten.*
8. (1907), Heft 2. W. Spiegelberg, *Die Schrift und Sprache der alten Ägypter.*
2. (1910), Heft 2. A. Wiedemann, *Die Toten und ihre Reiche im Glauben der alten Ägypter.* Première édition : 1900.
12. (1910), Heft 1. A. Wiedemann, *Die Amulette der alten Ægypter.*
14. (1912), Heft 1. A. Wiedemann, *Der Tierkult der alten Ägypter.*
1. (1913), Heft 2. C. Niebuhr, *Die Amarna = Zeit. Ägypten und Vorderasien um 1400 v. Chr. nach dem Tontafelfunde von El Amarna.* Première édition : 1899.
20. (1919), G. Roeder, *Ägypter und Hethiter.*
21. (1920), Heft 1/2. H. Grapow, *Vergleiche und andere bildliche Ausdrücke im Ägyptischen.*
21. (1920), Heft 3/4. C. Sachs, *Altägyptische Musikinstrumente.*
22. (1920/21), H. Schäfer, *Sinn und Aufgaben des Berliner Ägyptischen Museums.*
23. (1921), Heft 1. K. Sethe, *Die Ägyptologie. Zweck, Inhalt und Bedeutung dieser Wissenschaft und Deutschlands Anteil an ihrer Entwicklung.*
23. (1923), Heft 3. H. Gressmann, *Tod und Auferstehung des Osiris nach Festbräuchen und Umzügen.*
23. (1923), Heft 4. H. Schäfer, *Grundlagen der ägyptischen Rundbildnerei und ihre Verwandtschaft mit denen der Flachbildnerei.*
24. (1924), Heft 1. A. Rusch, *Die Stellung des Osiris im theologischen System von Heliopolis.*
27. (1928), Heft 1. P. E. Newberry, *Ägypten als Feld fur anthropologische Forschung.*
28. (1929), Heft 1/2. H. Schäfer, *Die Leistung der ägyptischen Kunst.*
32. (1933), Heft 2. R. Anthes, *Lebensregeln und Lebensweisheit der alten Ägypter.*
34. (1936), Heft 1/2. F. v. Bissing, *Ägyptische Kultbilder der Ptolemaier- und Römerzeit.*
35. (1937), Heft 4. W. Schubart, *Verfassung und Verwaltung des Ptolemäerreichs.*
41. (1941), A. Scharff, *Die Frühkulturen Ägyptens und Mesopotamiens.*
42. (1943), A. Scharff, *Wesenunterschiede ägyptischer und vorderasiatischer Kunst.*

Morgenland. Darstellungen aus Geschichte und Kultur des Ostens :

Heft 7. Victor Ehrenberg, *Alexander und Ägypten*, Leipzig, 1926.
Heft 10. Wilhelm Schubart, *Die Griechen in Ägypten*, Leipzig, 1927.
Heft 12. Alexander Scharff, *Grundzüge der ägyptischen Vorgeschichte*, Leipzig, 1927.
Heft 16. Paul Viereck, *Philadelpheia. Die Gründung einer hellenistischen Militärkolonie in Ägypten*, Leipzig, 1928.
Heft 23. Walther Wreszinski, *Löwenjagd im alten Ägypten*, Leipzig, 1932.
Heft 24. Uvo Hölscher, *Medinet Habu. Ausgrabungen des Oriental Institutes der Universität Chicago. Ein Vorbericht*, Leipzig, 1933.
Heft 26. Hermann Grapow, *Über die anatomischen Kenntnisse der altägyptischen Ärzte*, Leipzig, 1935.
Heft 27. Max Pieper, *Das ägyptische Märchen*, Leipzig, 1935.

Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens :

I. — 1. Sethe, *Die Thronwirren unter den Nachfolgern Königs Thutmosis' I, ihr Verlauf und ihre Bedeutung*, Leipzig, 1896.
2. Sethe, *Die Prinzenliste von Medinet Habu und die Reihenfolge der ersten Könige der Zwanzigsten Dynastie*, Leipzig, 1896.

II. — 1. Sethe, *Sesostris*, Leipzig, 1900.
2. Breasted, *A new Chapter in the Life of Thutmose III*, Leipzig, 1900.
3. Sethe, *Dodekaschoinos, das Zwölfmeilenland an der Grenze von Aegypten und Nubien*, Leipzig, 1901.
4. Sethe, *Imhotep, der Asklepios der Aegypter, ein vergötterter Mensch aus der Zeit des Königs Doser*, Leipzig, 1902.

III. — Sethe, *Beiträge zur ältesten Geschichte Ägyptens*, Leipzig, 1905.

IV. — 1. Schäfer, *Die altägyptischen Prunkgefässe mit aufgesetzten Randverzierungen. Ein Beitrag zur Geschichte der Goldschmiedekunst*, Leipzig, 1903.
2. Schäfer, *Die Mysterien des Osiris in Abydos unter König Sesostris III nach dem Denkstein des Oberschatzmeisters I-cher-nofret im Berliner Museum*, Leipzig, 1904.
3. Gardiner, *The Inscription of Mes. A Contribution to the Study of Egyptian judicial Procedure*, Leipzig, 1905.

V. — 1. Borchardt, *Zur Baugeschichte des Amonstempels von Karnak*, Leipzig, 1905.
2. Sethe, *Die Einsetzung der Veziers unter der 18. Dynastie. Inschrift im Grabe des Rechmi-re' zu Schech Abd el Gurna*, Leipzig, 1909.
3. Sethe, *Zur altägyptischen Sage vom Sonnenauge das in der Fremde war*, Leipzig, 1912.

VI. — Vogelsang, *Kommentar zu den Klagen des Bauern*, Leipzig, 1913.

VII. — 1. Hoffmann, *Die theophoren Personennamen des älteren Ägyptens*, Leipzig, 1915.
2. Bonnet, *Die ägyptische Tracht bis zum Ende des neuen Reiches*, Leipzig, 1917.

VIII. — Johl, *Altägyptischer Webestühle und Brettchenweberei in Altägypten*, Leipzig, 1924.

IX. — Anthes, *Die Felseninschriften von Hatnub nach den Aufnahmen Georg Möller*, Leipzig, 1928.

X. — Sethe, *Dramatische Texte zur altägyptischen Mysterienspielen*, Leipzig, 1928.

XI. — Polotsky, *Zu den Inschriften der 11. Dynastie*, Leipzig, 1929.

XII. — K. Sethe, *Vom Bilde zum Buchstaben. Die Entstehungsgeschichte der Schrift*. Beitrag von Siegfried Schott, Leipzig, 1939.

XIII. — E. Otto, *Beiträge zur Geschichte der Stierkulte in Ägypten*, Leipzig, 1938.

XIV. — H. W. Helck, *Der Einfluss der Militärführer in der 18. ägyptischen Dynastie*, Leipzig, 1939.

XV. — S. Schott, *Mythe und Mythenbildung im alten Aegypten*, Leipzig, 1945.

Urkunden des ägyptischen Altertums in Verbindung mit Kurt Sethe und Heinrich Schäfer herausgegeben von Georg Steindorff :

I. — Sethe, *Urkunden des alten Reichs*, 2e éd., 4 fasc., Leipzig 1932-1933.

II. — Sethe, *Hieroglyphische Urkunden der griechisch-römischen Zeit*, 3 fasc., Leipzig, 1904-1916.

III. — Schäfer, *Urkunden der älteren Äthiopenkönige*, 2 fasc., Leipzig, 1905-1908.

IV. — Sethe, *Urkunden der 18. Dynastie*, 16 fasc., Leipzig, 1906-1909. Les quatre premiers fascicules sont traduits par Sethe, Leipzig, 1914. Une deuxième édition est en cours de publication (depuis 1930).

V. — Grapow, *Religiöse Urkunden*, 3 fasc., Leipzig, 1915-1917.

VI. — Schott, *Urkunden mythologischen Inhalts*, 2 fasc., Leipzig, 1929-1939. Les 2 fasc. ont pour sous-titre : *Bücher und Sprüche gegen den Gott Seth.*

VII. — K. Sethe, *Urkunden des Mittleren Reiches*, 1er fasc., avec la collaboration de W. Erichsen, Leipzig, 1935.

Veroffentlichungen der Ernst von Sieglin Expedition in Ägypten, hrsg. im Auftrage von Ernst von Sieglin von Georg Steindorff.

I. — U. Hoelscher, *Das Grabdenkmal des Königs Chephren*, Leipzig, 1912.

II. — G. Steindorff, *Das Grab des Ti*, Leipzig, 1913.

III. — L. Borchardt, *Altägyptische Festungen an der zweiten Nilschnelle*, Leipzig, 1923.

IV. — H. Bonnet, *Ein frühgeschichtliches Gräberfeld bei Abusir*, Leipzig, 1928.

V. — W. Wolf, *Das schöne Fest von Opet ; die Festzugsdarstellung im grossen Säulengange des Tempels von Luksor*, Leipzig, 1931.

VI. — H. Steckeweh, *Die Fürstengräber von Qâw*, Leipzig, 1936.

2. — *Angleterre*

EGYPTIAN EXPLORATION FUND
ARCHAEOLOGICAL SURVEY

I. — *Beni Hasan*. Part I. By P. E. Newberry, Londres, 1893.

II. — Part II. By P. E. Newberry, with Appendix... by G. W. Fraser, Londres, 1893.

V. — Part III. By F. Ll. Griffith. *Hieroglyphs and Manufacture, etc., of flint knives*, Londres, 1896.

VII. — Part IV. By H. Carter, M. W. Blackden, P. Brown and P. Buckman. *Zoological and other Details from Facsimiles*, Londres, 1900.

III. — *El Bersheh*. Part I. By P. E. Newberry. *The Tomb of Tehuti-Hetep*, Londres, 1894.

IV. — Part II. By F. Ll. Griffith and P. E. Newberry with Appendix by G. W. Fraser, Londres, 1895.

VI. — *Hieroglyphs. A Collection of Hieroglyphs. A Contribution to the History of Egyptian Wrighting*. By F. Ll. Griffith, Londres, 1898.

VIII. — *The mastaba of Ptahhetep and Akhethetep at Saqqareh*. Part I. By N. de G. Davies and F. Ll. Griffith, Londres, 1900.

IX. — Part II. By N. de G. Davies and F. Ll. Griffith. *The Sculptures of Akhethetep*, Londres, 1901.

X. — *Rock Tombs of Sheikh Saïd*. By N. de G. Davies, Londres, 1901.

XI. — *Rock Tombs of Deir el Gebrâwi*. Part I. By N. de G. Davies. *The Tomb of Aba and smallers Tombs of the southern Group*, Londres, 1902.

XII. — Part II. By the same, Londres, 1902.

XIII à XVIII. — *Rock Tombs of El Amarna*. Part I, *The Tomb of Meryra*, Londres, 1903 ;
Part II, *The Tombs of Panehesy and Meryra II*, Londres, 1905 ;
Part III, *The Tomb of Huya and Ahmes*, with an Appendix by S. de Ricci, Londres, 1905 ;
Part IV, *The Tombs of Penthu, Mahu and others*, Londres, 1906 ;
Part V, *Smaller Tombs and boundary Stelae*, Londres, 1908 ;
Part VI, *Tombs of Parennefer, Tutu and Aij*, Londres, 1908. Les six volumes sont l'œuvre de N. de G. Davies.

XIX. — *Meroë. The Island of Meroë*. By J. W. Crowfoot and *Meroitic Inscriptions*. Part I. By F. Ll. Griffith. *Sôba to Dangêl*, Londres, 1911.

XX. — Part II. By F. Ll. Griffith, *Napata to Philae and Miscellaneous*, Londres, 1912.

XXI. — *Five Theban Tombs (being those of Mentuherkhepeshef, User, Daga, Nehemawäy and Tati)*. By N. DE G. DAVIES, Londres, 1913.

XXII à XXV. — *Rock Tombs of Meir*. Part I. *The Tomb-Chapel of Ukh-Hotp's Son Senbi*, Londres, 1914.

Part II, *The Tomb-Chapel of Senbi's Son Ukh-Hotp* (B. nº 2), with two Appendixes on Hieroglyphs and other Details in B. nºs 1, 2, 4, Londres, 1915.

Part III, *The Tomb-Chapel of Ukh-Hotp, son of Ukh-Hotp and Mersi* (B. nº 4), Londres, 1915.

Part IV, Londres, 1924. Les 4 volumes sont l'œuvre de A. M. BLACKMAN, qui prépare, actuellement, les deux derniers volumes consacrés à Meir (V et VI).

EXCAVATION MEMOIRS

I. — *Pithom. The Store City of Pithom and the Route of the Exodus*, Londres, 1885. By E. NAVILLE ; 4e éd. révisée. Londres, 1903. By the same.

II. — *Tanis*. Part I. By Sir W. M. Flinders PETRIE, Londres, 1885.

IV. — Part II. *Including Tell Defenneh (The Biblical « Tahpannes ») and Tell Nebesheh*. By Sir W. M. Flinders PETRIE, F. LL. GRIFFITH and A. S. MURRAY, Londres, 1888.

III. — *Naukratis*. Part I. By Sir Flinders PETRIE. With Chapters by C. SMITH, E. A. GARDNER and B. V. HEAD, Londres, 1886 ; second ed., Londres, 1888.

VI. — Part II. By E. A. GARDNER and F. LL. GRIFFITH, Londres, 1888.

V. — *Shrine of Saft-el-Henneh and the Land of Goshen*. By E. NAVILLE, Londres, 1887 ; 2e éd., 1888.

VII. — *The City of Onias and the Mound of the Jew. The antiquities of Tell-el-Yahûdiyeh*. By E. NAVILLE and F. LL. GRIFFITH, Londres, 1890.

VIII. — *Bubastis*. By E. NAVILLE, Londres, 1891.

IX. — *Two hieroglyphic Papyri from Tanis*. I. *The Sign Papyrus* (A Syllabary), by F. LL. GRIFFITH. II. *The geographical Papyrus* (An Almanack), by Sir W. M. Flinders PETRIE, with remarks by H. BRUGSCH, Londres, 1889.

X. — *The festival Hall of Osorkon II in the great Temple of Bubastis*. By E. NAVILLE, Londres, 1892.

XI. — *Ahnas el Medineh*. By E. NAVILLE ; and *The Tomb of Paheri at El Kab*, by J. J. TYLOR and F. LL. GRIFFITH, Londres, 1894.

XII. — *Deir el Bahari*. By E. NAVILLE. *Introductory*. Londres, 1894.

XIII. — Part I. Plates I-XXIV *The Nord-Western End of the Upper Platform*, Londres, 1895.

XIV. — Part II. Plates XXV-LV. *The ebony Shrine, Northern Half of the Middle Platform*, Londres, 1896.

XVI. — Part III. Plates LVI-LXXXVI. *End of Northern Half and Southern Half of the Middle Platform*, Londres, 1898.

XIX. — Part IV. Plates LXXXVII-CXVIII. *The Shrine of Hathor and the Southern Hall of Offerings*, Londres, 1901.

XXVII. — Part V. Plates CXIX-CL. *The Upper Court and Sanctuary*, Londres, 1906.

XXIX. — Part VI. Plates CLI-CLXXIV. *The Lower Terrace. Additions and Plans*, Londres. 1908.

XV. — *Deshasheh*. By Sir W. M. Flinders PETRIE, Londres, 1898.

XVII. — *Dendereh*. By Sir W. M. Flinders PETRIE, Londres, 1900. The same with 40 extra plates, Londres, 1900.

XVIII. — *Royal Tombs of the First Dynasty*. Part I. By Sir W. M. Flinders PETRIE Londres, 1900.

XXI. — *Royal Tombs, of the Earliest Dynasties*. Part II. By Sir W. M. Flinders PETRIE, Londres, 1901. Avec 1 vol. d'extra plates.

XX. — *Diospolis Parva : the Cemeteries of Abadiyeh and Hu*. By Sir W. M. Flinders PETRIE. With Chapters by A. C. MACE, Londres, 1901.

XXII. — *Abydos*. Part I. By Sir W. M. Flinders PETRIE. With a Chapter by A. E. WEIGALL, Londres, 1902.

XXIV. — Part II. By the same. With a Chapter by F. LL. GRIFFITH, Londres, 1903.

XXV. — Part III. By the same, Londres, 1904.

XXIII. — *El Amrah and Abydos*. By D. RANDALL-MACIVER. With a Chapter by F. LL. GRIFFITH, Londres, 1902.

XXVI. — *Ehnasya*. By Sir W. M. Flinders PETRIE. With a Chapter by C. T. CURELLY, Londres, 1905.

XXVIII. — *The XIth Dynasty Temple at Deir el Bahari*. Part I. By E. NAVILLE and H. R. HALL, Londres, 1907.

XXX. — Part II. By E. NAVILLE, Londres, 1910.

XXXII. — Part III. By E. NAVILLE, H. R. HALL and C. T. CURELLY, Londres, 1913.

XXXI. — *Predynastic Cemetery at El Mahasna*. By E. R. AYRTON and W. L. S. LOAT, Londres, 1911.

XXXIII. — *The Cemeteries of Abydos*. Part I. By E. NAVILLE and T. E. PEET, Londres, 1914.

XXXIV. — Part II. By T. E. PEET, Londres, 1914.

XXXV. — Part III. By T. E. PEET and W. L. S. LOAT, Londres, 1913.

XXXVI. — *Inscriptions of Sinai*. Part I. By A. H. GARDINER and T. E. PEET, Londres, 1917.

XXXVII. — *Balabish*. By G. A. WAINWRIGHT, Londres, 1920.

XXXVIII. — *The City of Akhenaten*. Part I. By T. E. PEET, C. L. WOOLLEY, B. GUNN, P. L. O. GUY and F. G. NEWTON, Londres, 1923.

XL. — Part II. By H. FRANKFORT and J. D. S. PENDLEBURY. With a Chapter by H. W. FAIRMAN, Londres, 1933.

XLIV. — Part III. *The central city and the official quarters. The excavations at Tell El-Amarna during the seasons 1926-1927 and 1931-1936*. By J. D. S. PENDLEBURY, with Chapters and contributions by ČERNÝ, FAIRMAN, FRANKFORT, MURRAY, THRIEPLAND and SAMSON, 2 vol., Londres, 1951.

XXXIX. — *The Cenotaph of Seti I at Abydos*. By H. FRANKFORT. With Chapters by A. DE BUCK and B. GUNN, Londres, 1933 (2 vol.).

XLI. — *The Bucheum*. By Sir Robert MOND and Oliver H. MYERS. With Chapters by T. J. C. BALLY, D. B. HARDEN, J. W. JACKSON, G. MATTHA and A. W. SHORTER and the hieroglyphic Inscriptions by H. W. FAIRMAN, Londres, 1934 (3 vol.).

EGYPTIAN RESEARCH ACCOUNT AND BRITISH SCHOOL OF ARCHAEOLOGY IN EGYPT

I. — *Ballas*. By J. E. QUIBELL. With Chapters by Sir W. M. Flinders PETRIE, Londres, 1896.

II. — *The Ramesseum*. By J. E. QUIBELL, and *The Tomb of Ptah-Hetep*, copied by R. F. E. PAGET and A. A. PIRIE, Londres, 1898.

III. — *El Kab*. By J. E. QUIBELL, in Association with the Work of S. CLARKE and J. TYLOR, Londres, 1898.

Extra Vol. — *Hieratic Ostraka and Papyri*, found by J. E. QUIBELL in *The Ramesseum*, 1895-96. Edited by W. SPIEGELBERG, Londres, 1898.

IV. — *Hierakonpolis*. Part I. *Plates of Discoveries in 1898*, by J. E. QUIBELL. With notes by Sir W. M. F. PETRIE, Londres, 1900.

V. — Part II. By J. E. QUIBELL and F. W. GREEN, Londres, 1902.

VI. — *El Arabah*. By J. Garstang. With notes by P. E. Newberry and J. G. Milne, Londres, 1900.
VII. — *Mahâsna and Bêt Khallâf*. By J. Garstang. With a Chapter by K. Sethe, Londres, 1902.
VIII. — *Temple of the Kings of Abydos (Sety I)*. By A. St. G. Caulfeild. With a Chapter by Sir W. M. F. Petrie, Londres, 1902.
IX. — *The Osireion*. By M. A. Murray, J. G. Milne and W. E. Crum, Londres, 1904.
X. — *Saqqara Mastabas*. Part I. By M. A. Murray, with drawings by F. Hansard and J. Mothersole and *Gurob*, by L. Loat, Londres, 1905.
XI. — Part II. By M. A. Murray. With Chapters by K. Sethe, Londres, 1937.
XII. — *Hyksos and the Israelite Cities*. By W. M. F. Petrie and J. G. Duncan. With 48 extra plates, Londres, 1906.
XIII. — *Gizeh and Rifeh*. By Sir W. M. F. Petrie. With 60 extra plates, Londres, 1907.
XIV. — *Athribis*. By Sir W. M. F. Petrie. With Chapters by J. H. Walker and E. B. Knobel, Londres, 1908.
Extra Vol. — *Index of Names and Titles of the Old Kingdom*. By M. A. Murray, 76 lithographic pages (Studies Vol. 1), Londres, 1908.
XV. — *Memphis I*. By Sir W. M. F. Petrie. With a Chapter by J. H. Walker, Londres, 1909.
XVI. — *Qurneh*. By Sir W. M. F. Petrie. With a Chapter by J. H. Walker, Londres, 1909.
XVII. — *The Palace of Apries (Memphis II)*. By Sir W. M. F. Petrie, Londres, 1909.
XVIII. — *Meydum and Memphis III*. By Sir W. M. F. Petrie, E. Mackay and G. Wainwright, Londres, 1910.
XIX. — *Historical Studies*. By E. B. Knobel, W. W. Midgley, J. G. Milne, M. A. Murray, Sir W. M. F. Petrie (Studies Vol. II), Londres, 1911.
XX. — *Roman Portraits (Memphis IV)*. By Sir W. M. F. Petrie, Londres, 1912.
XXI. — *The Labyrinth, Gerzeh and Mazghuneh*. By Sir W. M. F. Petrie, G. A. Wainwrigh and E. Mackay, Londres, 1912.
Extra Vol. — *Formation of the Alphabet*. By Sir W. M. F. Petrie (Studies Vol. III), Londres, 1912.
XXII. — *The Hawara Portfolio. Paintings of the Roman Age*. Found by Sir W. M. F. Petrie, Londres, 1913.
XXIII. — *Tarkhan I and Memphis V*. By Sir W. M. F. Petrie, G. A. Wainwright and A. H. Gardiner, Londres, 1913.
XXIV. — *Heliopolis, Kafr Ammar and Shurafa*. By Sir W. M. F. Petrie and E. Mac Kay, Londres, 1915.
XXV. — *Riqqeh and Memphis VI*. By R. Engelbach, Londres, 1915.
XXVI. — *Tarkhan II*. By Sir W. M. F. Petrie, Londres, 1914.
XXVII. — *Lahun I. The Treasure*. By G. Brunton, Londres, 1920.
XXXIII. — *Lahun II*. By Sir W. M. F. Petrie G. Brunton and M. A. Murray, Londres, 1923.
XXVIII. — *Harageh*. By R. Engelbach and B. Gunn, Londres, 1924.
XXIX. — *Scarabs and Cylinders with Names*. By Sir W. M. F. Petrie, Londres, 1917.
XXX. — *Tools and Weapons*. By Sir W. M. F. Petrie, Londres, 1917.
XXXI. — *Prehistoric Egypt*. By Sir W. M. F. Petrie, Londres, 1920.
XXXII. — *Corpus of Prehistoric Pottery and Palettes*. By Sir W. M. F. Petrie, Londres, 1921.
XXXIV. — *Sedment I*. By Sir W. M. F. Petrie and G. Brunton, Londres, 1924.
XXXV. — *Sedment II*. Memes auteurs et même date.
XXXVII. — *Tombs of the Courtiers and Oxyrhynkhos*. By Sir W. M. F. Petrie. Wiht Chapters by A. H. Gardiner, Hilda Petrie and M. A. Murray, Londres, 1925.

XXXVIII. — *Buttons and Design Scarabs*. By Sir W. M. F. Petrie, Londres, 1925.
XXXIX. — *Ancient Weights and Measures*. By Sir W. M. F. Petrie, Londres, 1926.
XL. — *Glass Stamps and Weights*. By Sir W. M. F. Petrie, Londres, 1926.
XLI. — *Gurob*. By G. Brunton and R. Engelbach, Londres, 1927.
XLII. — *Objects of daily Use*. By Sir W. M. F. Petrie, Londres, 1927.
XLIII. — *Gerar*. By Sir W. M. F. Petrie, Londres, 1928.
XLIV. — *Qau and Badari*. I. By G. Brunton, A. H. Gardiner and Sir W. M. F. Petrie, Londres, 1928.
XLV. — II. By G. Brunton, Londres, 1928.
L. — III. By G. Brunton, Londres, 1930.
XLVI. — *The Badarian Civilisation*. By G. Brunton and G. Caton-Thompson, Londres, 1928.
XLVII. — *Bahrein and Hemamieh*. By E. Mackay, L. Harding and Sir W. M. F. Petrie, Londres, 1929.
LI. — *Antaeopolis. The Tomb of Qau*. By Sir W. M. F. Petrie, Londres, 1930.
LVII. — *Shabtis*. By Sir W. M. F. Petrie, Londres, 1935.
LIX. — *Funeral Furniture and Stone and Metal Vases*. By W. M. F. Petrie, Londres, 1937.
LX. — *Seven Memphite Tomb Chapels*. By Hilda Petrie and M. A. Murray, Londres, 1952.
LXIII. — *Wisdom of the Egyptians*. By Sir W. M. F. Petrie, Londres, 1940.

Les numéros non cités sont consacrés à des sites non égyptiens (Beth-Pelet (vol. XLVIII et LII), Gaza (vol. LIII à LVI), Sinaï (vol. LVIII), Pétra (vol. LXII).

BRITISH MUSEUM EXPEDITIONS TO MIDDLE EGYPT

G. Brunton, *Mostagedda and the Tasian culture* (with a chapter by G. M. Morant), Londres, 1937.
G. Brunton, *Matmar*, Londres. 1948.

RAPPORTS DE FOUILLES

G. Caton-Thompson and E. W. Gardner, *The Desert Fayum*, 2 vol. (Royal anthropological Institute), Londres, 1934.
R. Mond and O. H. Myers, *Cemeteries of Armant I*, 2 vol., Londres, 1937.
R. Mond and O. H. Myers, *Temples of Armant. A preliminary survey*, 2 vol., Londres, 1940.

MOND EXCAVATIONS AT THEBES

I. — *The tomb of the vizier Ra'mosē*. By N. de Garis Davies, Londres, 1941.
II. — *Seven private tombs at Kurnah*. By N. de Garis Davies, Londres, 1948.

PUBLICATIONS SPÉCIALES DE « EGYPT EXPLORATION FUND »

The Theban Tombs Series. Edited by N. de G. Davies and A. H. Gardiner. With plates by Nina de G. Davies.
I. — *The Tomb of Amenemhēt* (nº 82), Londres, 1915.
II. — *The Tomb of Antefoker, Vizier of Sesostris I, and of his Wife Senet* (nº 60), Londres, 1920.
III. — *The Tombs of two Officials of Thutmosis the Fourth* (nºs 75 and 90), Londres, 1923.
IV. — *The Tomb of Huy, Viceroy of Nubia in the Reign of Tut'ankhamūn* (nº 40), Londres, 1926.
V. — *The Tombs of Menkheperrasonb, Amenmose and another* (nºs 86, 112, 42 and 226), Londres, 1932.

The Mayer Papyri A and B. By T. E. PEET, Londres, 1920.
Egyptian Letters to the Dead. By A. H GARDINER and K. SETHE, Londres, 1928.
Mural Paintings of Tell El Armana (F. G. NEWTON, Memorial Volume), Londres, 1929.
Studies presented to F. Ll. Griffith on his Seventieth Birthday. Edited by S. R. K. GLANVILLE, Londres, 1932.
The Temple of King Sethos I at Abydos. Vol. I. By A. M. CALVERLY and M. F. BROOME. Edited by A. H. GARDINER, Londres, 1933; Vol. II. Londres, 1935; Vol. III *(The Osiris complex).* By A. M. CALVEREY and M. F. BROOME, Londres, 1938.

3. — *Belgique*

BIBLIOTHECA AEGYPTIACA. BRUXELLES
FONDATION ÉGYPTOLOGIQUE REINE ÉLISABETH

I. — GARDINER, *Late-Egyptian Stories*, 1932.
II. — BLACKMAN, *Middle-Egyptian Stories*, 1932 (1er fasc.).
III. — FAULKNER, *The Papyrus Bremmer-Rhind (British Museum N° 10188)*, 1933.
IV. — SANDER-HANSEN, *Historische Inschriften der 19. Dynastie*, 1933 (1er fasc.).
V. — ERICHSEN, *Papyrus Harris I. Hieroglyphische Transkription*, 1933.
VI. — KOEFOED-PETERSEN, *Recueil des Inscriptions hiéroglyphiques de la Glyptothèque Ny Carlsberg*, 1936.
VII. — GARDINER, *Late-Egyptian Miscellanies*, 1937.
VIII. — M. SANDMAN, *Texts from the time of Akhenaten*, 1938.
IX. — J. ČERNÝ, *Late Ramesside Letters*, 1939.
X. — J. J. CLÈRE et J. VANDIER, *Textes de la Première Période Intermédiaire et de la XIe Dynastie*, 1948 (1er fasc.).

Sur le même modèle, mais en dehors de la collection, dans laquelle il aurait figuré, sans la guerre :

A. H. GARDINER, *Ramesside Administrative Documents*, Londres, 1948.

4. — *Égypte*

CATALOGUE GÉNÉRAL DU MUSÉE DU CAIRE

Amulets. Par H. A. REISNER, 1907.
Archaic Objects. Par J. E. QUIBELL, 2 vol., 1904-05.
Bijoux et Orfèvreries. Par É. VERNIER, 4 fasc., 1907-27.
Cercueils anthropoïdes des Prêtres de Montou. Par H. GAUTHIER, 1912-13.
Cercueils anthropoïdes des Cachettes Royales. Par G. DARESSY, 1909.
Deir-el-Bahairi. La Seconde Trouvaille de Deir-el-Bahairi. Par É. CHASSINAT, 1909.
Demotischen Denkmäler. Par W. SPIEGELBERG, 4 vol., 1904-32.
Faune momifiée (La). Par G. DARESSY et C. GAILLARD, 1905.
Fayencegefässe. Par F. VON BISSING, 1902.
Fouilles de la Vallée-des-Rois. 1re partie. *Tombes de Maherpra, d'Aménophis II et de Thotmès III.* Par G. DARESSY, 1902. 2e partie. *Tombes d'Aménophis I et de Thoutmosis II*, 1902. Par le même.
Funerary Statuettes and Model Sarcophagi. Par P. E. NEWBERRY, 2 fasc., 1930-8.
Grab- und Denksteine des Mittleren Reiches. Par H. O. LANGE et H. SCHÄFER, 4 vol., 1902-25.
Instruments de musique. Par H. HICKMANN, Le Caire, 1949.
Metallgefässe. Par F. VON BISSING, 1901.

Miroirs. Par G. BÉNÉDITE, 1907.
Models of Ships and Boats. Par G. A. REISNER, 1913.
Naos. Par G. RŒDER, 1914.
Obélisques. Par C. KUENTZ, 1932.
Objets de Toilette. Par G. BÉNÉDITE, 1re partie, 1911.
Ostraca. Par G. DARESSY, 1901.
Ostraca hiératiques. Par J. ČERNÝ, 4 fasc., 1930-35.
Papyrus hiératiques. Par W. GOLÉNISCHEFF, 1er fasc., 1927.
Royal Mummies. Par G. E. SMITH, 1912.
Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire. Par P. LACAU, 2 vol., 1903-06.
Sarcophages de l'Époque Bubastite à l'Époque Saïte. Par A. MORET, 1912-13.
Sarcophages des Époques Persane et Ptolémaïque. Par G. MASPERO, 2 fasc., 1908-14.
Scarab-shaped Seals. Par P. NEWBERRY, 1907.
Sculptors' Studies and unfinished Works. Par C. C. EDGAR, 1906.
Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten. Par L. BORCHARDT, 5 vol., 1911-36.
Statues de Divinités. Par G. DARESSY, 2 vol., 1905-06.
Statues et Statuettes de Rois et de Particuliers. Par G. LEGRAIN, 3 vol. et 1 index, 1906-25.
Steingefässe. Par F. VON BISSING, 1904-07.
Stèles du Nouvel Empire. Par P. LACAU, 2. fasc., 1909-26.
Stèles ptolémaïques et romaines. Par AHMED BEY KAMAL, 2 vol., 1905.
Stone Implements. Par C. T. CURELLY, 1913.
Tables d'Offrandes. Par AHMED BEY KAMAL, 2 vol., 1906-09.
Textes et Dessins magiques. Par G. DARESSY, 1902.
Tomb of Thutmôsis IV. Par H. CARTER et P. NEWBERRY, 1904.
Tomb of Yuua and Thuiu. Par J. E. QUIBELL, 1908.
Tongefässe. Par F. VON BISSING, 1 vol., 1913.
Weights and Balances. Par A. E. P. WEIGALL, 1908.

FOUILLES DE SAQQARA

Excavations at Saqqara (1905-06), 1907; *(1906-07)*, 1908; *(1907-08)*, 1909; *(1908-10) : The Monastery of Apa Jeremias*, 1912; *(1911-12) : The Tomb of Hesy*, 1913; *(1912-14) : Archaïc Mastabas*, 1923.

Ces 6 volumes sont l'œuvre de J. E. QUIBELL.

Teti Pyramid Cemeteries. Par C. M. FIRTH et B. GUNN, 2 vol., 1926.
Teti Pyramid, North Side. Par J. E. QUIBELL et A. G. K. HAYTER, 1927.
The Step Pyramid. Par C. M. FIRTH et J. E. QUIBELL. Plans de J. P. LAUER, 2 vol., 1936.
La Pyramide à degrés. Par J. P. LAUER. I. *L'architecture.* II. *Planches*, 1936. III. Compléments, 1939.
Le Mastaba Faraoun. Par G. JÉQUIER, 1928.
La Pyramide d'Oudjebten. Par G. JÉQUIER, 1928.
Tombeaux de particuliers contemporains de Pépi II. Par G. JÉQUIER, 1929.
Deux Pyramides du Moyen Empire. Par G. JÉQUIER, 1933.
Les Pyramides des Reines Neit et Apouit. Par G. JÉQUIER, 1933.
La Pyramide d'Aba. Par G. JÉQUIER, 1935.
Le Monument funéraire de Pèpi II. Par G. JÉQUIER. I. *Le Tombeau royal*, 1937; II. *Le temple*, 1938.
Le Mastaba d'Idout. Par D. MACRAMALLAH, 1935.
The tomb of Hemaka. Par W. B. EMERY, avec la collaboration de Zaki Y. SAAD, Le Caire, 1938.
Hor-Aha. Par W. B. EMERY, avec la collaboration de Zaki Y. SAAD, Le Caire, 1939.
Great tombs of the First Dynasty, Le Caire, 1949.

OUVRAGES DIVERS

Catalogue des Monuments et Inscriptions de l'Égypte antique. Par J. DE MORGAN, U. BOURIANT, G. LEGRAIN, G. JÉQUIER, A. BARSANTI : *Haute-Égypte.* Première série : T. I. *De la Frontière de l'Égypte à Kom-Ombo*, 1894.

II et III. *Kom-Ombo*, 2 vol., 1895-1909.

Fouilles à Dahchour. Par J. DE MORGAN, 2 vol., 1895-1903.

Le Musée égyptien. Recueil de Monuments et des Notices sur les Fouilles d'Égypte, 3 vol., 1890-1924.

Le Tombeau de Pétosiris. Par G. LEFEBVRE, 3 parties, 1923-24.

CAHIERS DES ANNALES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

1. — H. HICKMANN, *La trompette dans l'Égypte ancienne.* Le Caire, 1946.
2. — A. ROWE, *Discovery of the famous temple and enclosure of Serapis at Alexandria* ; DRIOTON, *Plaques bilingues de Ptolémée IV*, Le Caire, 1946.
3. — Z. Y. SAAD, *Royal Excavations at Saqqara and Helwan (1941-1945)*, Le Caire, 1947.
4. — J. DRESCHER, *Three coptic legends*, Le Caire, 1947.
5. — L. KEIMER, *Interprétation de quelques passages d'Horapollon*, Le Caire, 1947.
6. — H. ZALOSCER, *Quelques considérations sur les rapports entre l'art copte et les Indes*, Le Caire, 1947.
7. — M. JUNGFLEISH, *La trouvaille de Kôm Denchal*, Le Caire, 1948.
8. — O. R. ROSTEM, *Rock Inscriptions in the Hijâz*, Le Caire, 1948.
9. — J. P. LAUER, *Études complémentaires sur les monuments du roi Zoser à Saqqarah* (1[er] fascicule), Le Caire, 1948.
10. — A. M. EL KHASHÂB, *Ptolemaïc and Roman Baths of Kôm-el-Ahmar*, Le Caire, 1949.
11. — É. DRIOTON, *Le texte dramatique d'Edfou*, Le Caire, 1948.
12. — A. ROWE, *New light on Ægypto-Cyrenaen relations. Two Ptolemaic statues found in Tolmeita*, Le Caire, 1948.
13. — P. LACAU, *Une stèle juridique de Karnak*, Le Caire, 1949.
14. — Z. Y. SAAD, *Royal excavations at Helwan* (1945-1947), Le Caire, 1951.

LES TEMPLES IMMERGÉS DE LA NUBIE

Rapports, 4 livraisons, 1909-11.

Debob bis Bab Kalabche. Par G. ROEDER et (3[e] vol.) F. ZUCKER, 3 vol., 1911-12.

Der Tempel von Dakke. Par G. ROEDER, 3 vol., 1930.

Le Temple d'Amada. Par H. GAUTHIER, 2 fasc., 1913-26.

Le Temple de Kalabchah. Par H. GAUTHIER, 4 fasc., 1911-27.

Le Temple de Ouadi es-Siboud. Par H. GAUTHIER 2 vol., 1912.

The Temple of Bigeh. Par A. M. BLACKMAN, 1915.

The Temple of Dendur. Par A. M. BLACKMAN, 1911.

The Temple of Derr. Par A. M. BLACKMAN, 1913.

Der Felsentempel von Bet el-Wali. Par G. ROEDER, 1938.

5. — *États-Unis d'Amérique*

METROPOLITAN MUSEUM OF ART, NEW YORK EGYPTIAN EXPEDITION

I. — *The tomb of Senebtisi at Lisht.* By A. C. MACE et H. E. WINLOCK, 1916.

V. — *Tomb of Ken-Amûn at Thebes.* By Norman DE GARIS DAVIES, 2 vol., 1930.

VI. — *Tomb of Queen Meryet-Amūn at Thebes.* By H. E. WINLOCK, 1932.

IX. — *Tomb of Nefer-Hotep at Thebes.* By Norman DE GARIS DAVIES, with Plates in colour by Nina DE GARIS DAVIES, 2 vol., 1933.

X. — *Paintings from the Tomb of Rekh-Mi-Rē' at Thebes.* By N. DE GARIS DAVIES, 1935.

XI. — *Tomb of Rekh-Mi-Rē' at Thebes.* By N. DE GARIS DAVIES, 2 vol., 1943.

XII. — *The texts in the mastabeh of Se'n-Wosret-'ankh at Lisht.* By W. C. Hayes, 1937.

XIII. — *The temple of Hibis in el Khārgeh oasis.* By H. E. WINLOCK (Part I : *The excavations*).

XIV. — And by H. G. E. WHITE and J. H. OLIVER (Part II : *Greek Inscriptions*), 2 vol., 1938-1941.

XV. — *Ostraka and name stones from the tomb of Sen-Mūt* (n° 71) *at Thebes.* By W. C. HAYES, 1942.

XVI. — *The slain Soldiers of Nēb-Ḥepet-Rē' Mentuḥotpe.* By H. E. WINLOCK, 1945.

ROBB DE TYTUS MEMORIAL SERIES

I. — *The Tomb of Nakht at Thebes.* By N. DE GARIS DAVIES, 1917.

II-III. — *The Tomb of Puyemrê at Thebes.* By N. DE GARIS DAVIES, 2 vol., 1922-23.

IV. — *The Tomb of two Sculptors at Thebes.* By N. DE GARIS DAVIES, 1927.

V. — *Two Ramesside Tombs at Thebes.* By N. DE GARIS DAVIES, 1927.

AUTRES PUBLICATIONS

Wall Paintings. An Exhibition of Copies of Egyptian Wall Paintings from Tombs of the XVIII and XIX Dynasties, 1600-1200 B. C., 1930.

WILLIAMS (C. R.). *The Decoration of the Tomb of Per-Neb. The Technique and Colour Conventions*, 1932.

WINLOCK (H. E.). *The Treasure of El Lāhūn*, 1934.

WINLOCK (H. E.). *Bas-reliefs from the Temple of Rameses I at Abydos*, 1921. *The Temple of Rameses I at Abydos*, 1937.

HAYES (W. C.). *Glazed tiles from a palace of Ramses II at Kantīr*, 1937 ; *The burial chamber of the treasurer Sobk-Mosē from Er Rizeikat*, 1939.

WINLOCK (H. E.). *Materials used at the embalming of King Tūt-'Ankh-Amūn*, 1941, et *The treasure of three Egyptian princesses*, 1948.

ORIENTAL INSTITUTE OF CHICAGO

Oriental Institute Publications. James BREASTED, editor : Thomas Georges ALLEN, associate editor.

II. — *The Annals of Sennacherib.* By D. D. LUCKENBILL, 1924.

III-IV. — *The Edwin Smith Surgical Papyrus.* By J. H. BREASTED, 2 vol., 1930.

VIII. — *Medinet Habu. I. Earlier Historical Records of Ramses III.* By the Epigraphic Survey (H. H. NELSON, Field Director), 1930.

IX. — *Medinet Habu. II. Later Historical Records of Ramses III.* By the Epigraphic Survey (H. H. NELSON, Field Director), 1932.

X. — *Prehistoric Survey of Egypt and Western Asia. I. Paleolithic Man and the Nile Faiyum Divide. A Study of the Region during Pliocene and Pleistocene Times.* By K. S. SANDFORD and W. J. ARKELL, 1930.

XVII. — *Id. II. Paleolithic Man and the Nile Valley in Nubia and Upper Egypt. A Study of the Region during Pliocene and Pleistocene Times.* By K. S. SANDFORD and W. J. ARKELL, 1933.

XVIII. — *Id.* III. *Paleolithic Man and the Nile Valley in Upper and Middle Egypt. A Study of the Region during Pliocene and Pleistocene Times.* By K. S. SANDFORD, 1934.
XXI. — *The Excavation of Medinet Habu.* I. *General Plans and Views.* By Uvo HÖLSCHER, 1934.
XXIII. — *Medinet Habu.* III. *The Calendar, the « Slaughterhouse » and Minor Records of Ramses III.* By the Epigraphic Survey (H. H. NELSON, Field Director), 1934.
XXV. — *Reliefs and Inscriptions at Karnak.* I. *Ramses' III Temple within the Great Inclosure of Amon.* By the Epigraphic Survey (H. H. NELSON, Field Director), 1936.
XXXIV. — *The Egyptian Coffin Texts.* I. *Texts of Spells* 1-75. By DE BUCK, 1935.
XXXV. — *Reliefs and Inscriptions at Karnak.* II. *Ramses' III Temple within the Great Inclosure of Amon and Ramses' III Temple in the Precinct of Mut.* By the Epigraphic Survey (H. H. NELSON, Field Director), 1935.
XXXVI. — *Medinet Habu Graffiti.* Facsimiles. Edited by W. F. EDGERTON, 1937.
XXXIX-XL. — *Painted Relief Sculptures of the Pyramid Age in the Tombs of Memphis. The Mastaba of Mereruka.* By the Sakkarah Expedition (Prentice DUELL, Field Director), 1938.
XLI. — *The Excavation of Medinet Habu.* II. *The Temples of the Eighteenth Dynasty.* By Uvo HÖLSCHER, with contributions by R. ANTHES, 1939.
XLVI. — *Paleolithic man and the Nile valley in Lower Egypt; with some notes upon a part of the Red Sea littoral. A Study of the regions during pliocene and pleistocene times.* By K. S. SANDFORD and W. J. ARKELL, 1939.
XLIX. — *The Egyptian Coffin Texts.* II. *Texts of Spells 76-163.* By A. DE BUCK, 1938.
LI. — *Medinet Habu.* IV. *Festival Scenes of Ramses III.* By the epigraphic Survey (H. H. NELSON, Field Director), 1940.
LXIV. — *The Egyptian Coffin Texts.* III. *Texts of Spells 164-267.* By A. DE BUCK, 1947.
LXVII. — *The Egyptian Coffin Texts.* IV. *Texts of Spells 268-354.* By A. DE BUCK, 1951.

STUDIES IN ANCIENT ORIENTAL CIVILIZATION

8. *The Thutmosid Succession.* By William F. EDGERTON, 1933.
12. *Historical Records of Ramses III.* The Texts in *Medinet Habu.* Vol. I and II translated with explanatory notes. By William F. EDGERTON and John A. WILSON, 1936.

SPECIAL PUBLICATION

Ancient Egyptian Paintings selected, copied and described by Nina M. DAVIES with the editorial assistance of Alan H. GARDINER, 3 vol., 1936.

6. — *France*

BIBLIOTHÈQUE ÉGYPTOLOGIQUE
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE G. MASPERO
PARIS, 1893-1918

1, 2, 7, 8, 27, 28, 29 et 40. MASPERO, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes.*
3. ROCHEMONTEIX (DE), *Œuvres diverses.*
4 et 5. DEVÉRIA, *Mémoires et fragments.*

6. JOLLOIS, *Journal d'un ingénieur attaché à l'expédition d'Égypte*, 1798-1802.
9 à 13. CHABAS, *Œuvres diverses.*
14. CHABAS, *Mélanges égyptologiques.*
15 et 16. BAILLET (Auguste), *Œuvres diverses.*
17. HORRACK (DE), *Œuvres diverses.*
18-20. MARIETTE, *Œuvres diverses.*
21 à 26. ROUGÉ (E. DE), *Œuvres diverses.*
30 et 31. CHAMPOLLION LE JEUNE, *Lettres.*
34 à 36. LEFÉBURE, *Œuvres diverses.*

ÉTUDES ÉGYPTOLOGIQUES
16 LIVRAISONS. PARIS, 1873-80

1. PIERRET, *Le Texte et la Traduction d'une Stèle éthiopienne inédite et de divers Manuscrits religieux avec un Glossaire égyptien grec du Décret de Canope.*
2 et 8. PIERRET, *Recueil d'Inscriptions inédites du Musée égyptien du Louvre, traduites et commentées.*
3 et 4. LEFÉBURE, *Le Mythe osirien.*
5. RÉVILLOUT, *Actes et Contrats des Musées égyptiens de Boulaq et du Louvre.* 1er fasc. Textes et Fac-similé, par E. RÉVILLOUT.
6. GUIEYSSE, *Rituel funéraire égyptien*, Chap. 64.
7. RÉVILLOUT, *Apocryphes coptes du Nouveau Testament.* Textes. 1er fasc.
9 à 12. ROUGÉ (E. DE), *Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la Mission scientifique de M. le vicomte Emmanuel de Rougé.* Publiées par M. le vicomte Jacques DE ROUGÉ.
13 à 16. RÉVILLOUT. *Chrestomathie démotique.*

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE
MÉMOIRES PUBLIÉS PAR LES MEMBRES
DE LA MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE AU CAIRE

I. (1884). — 1. BOURIANT, *Deux jours de fouilles à Tell el Amarna.*
LORET, *Le Tombeau de l'am-Xent Amen-Hotep ;*
BOURIANT, *L'Église copte du Tombeau de Déga ;*
LORET, *La Stèle de l'am-Xent Amen-Hotep ;*
DULAC, *Quatre Contes arabes en Dialecte cairote ;*
LORET, *La Tombe de Khâ-m-Hâ.*
2. MASPERO, *Trois Années de Fouilles dans les Tombeaux de Thèbes et de Memphis ;*
BOURIANT, *Les papyrus d'Akhmim ;*
LORET, *Quelques documents relatifs à la littérature et à la Musique populaires de la Haute-Égypte ;*
3. BOURIANT, *Rapport au ministre de l'Instruction publique sur une Mission dans la Haute-Égypte* (1884-1885) ;
RAVAISSE, *Essai sur l'Histoire et la Topographie du Caire d'après Makrizi ;*
VIREY, *Étude sur un Parchemin rapporté de Thèbes ;*
4. MASPERO, *Les Momies Royales de Déir el-Baharî.*
II. (1886). — LEFÉBURE, *Les Hypogées royaux de Thèbes.* Première division : *Le Tombeau de Séti Ier* publié *in extenso* avec la collaboration de MM. U. BOURIANT et V. LORET et avec le concours de M. E. NAVILLE.
III. (1889). — 1. LEFÉBURE, *Les Hypogées royaux de Thèbes.* Deuxième division : *Notices des Hypogées*, publiées avec la collaboration de MM. Ed. NAVILLE et Ern. SCHIAPARELLI.
2. LEFÉBURE, *Les Hypogées royaux de Thèbes.* Troisième division : *Le Tombeau de Ramsès IV.*
V. (1889). — 1. VIREY, *Le Tombeau de Rekhmara, Préfet de Thèbes sous la XVIIIe Dynastie.*
2. VIREY, *Sept Tombeaux thébains de la XVIIIe Dynastie.*

3. Bénédite, *Le Tombeau de la Reine Thiti ;*
Bouriant, *Le Tombeau de Harmhabi ;*
Maspero, *Le Tombeau de Montouhikkhopshouf ;*
Maspero, *Le Tombeau de Nakhti ;*
Chassinat, *Note sur une porte du Tombeau de Harmhabi conservée au Musée du Louvre ;*
Bénédite, *Le Tombeau de Neferhotpou, Fils d'Amenemanit.*
4. Schell, *Tombeaux thébains.*
VIII. (1892). — 1. Bouriant, *La Bibliothèque du Déir-Amba Shenoudi* (2e Partie).
2. Bouriant, *L'éloge de l'Apa Victor, Fils de Romanos ;*
Daressy, *Recueil de Cônes funéraires.*
3. Morgan (J. de), Bouriant et Legrain, *Les Carrières de Ptolémaïs ;*
Daressy, *La grande Colonnade du Temple de Louxor.*
XII. (1893). — 1. Mallet, *Les premiers établissements des Grecs en Égypte (VIIe et VIe siècles).*
XV. (1894). — Gayet, *Le Temple de Louxor. I. Constructions d'Aménophis III. Cour d'Aménophis, salle hypostyle, salle des offertoires, salle du lever et sanctuaire de Maut.*
XVIII. (1896). — Boussac, *Le Tombeau d'Anna.*

MÉMOIRES PUBLIÉS PAR LES MEMBRES DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE

II. — Vernier, *La Bijouterie et la Joaillerie égyptiennes*, 1907.
VI. — Gautier et Jéquier, *Mémoire sur les Fouilles de Licht*, 1902.
VIII. — Bouriant, *Monuments pour servir à l'Étude du Culte d'Atonou en Égypte*, t. I. Par Bouriant, Legrain et Jéquier, 1903.
XV. — Guilmant, *Le Tombeau de Ramsès IX*, 1907.
XVII à XXI. — Gauthier, *Le Livre des Rois d'Égypte*, 1908-1917.
XXIV. — Chassinat et Palanque, *Une Campagne de Fouilles dans la Nécropole d'Assiout*, 1911.
XXXIV. — Couyat et Montet, *Les Inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouâdi Hammâmât*, 1912-13.
XLVII. — Jéquier, *Les Frises d'Objets des Sarcophages du Moyen Empire*, 1921.
XLVIII. — Mallet, *Les Rapports des Grecs avec l'Égypte*, 1922.
L. — Boreux, *Études de Nautique égyptienne*, 1924-25.
LI. — Gaillard, *Recherches sur les Poissons représentés dans quelques Tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, 1923.
LIV. — Bruyère et Kuentz, *Tombes thébaines. La Nécropole de Deir el Médineh*, t. I, fasc. I. *La Tombe de Nakht-Min et la Tombe d'Ari Nefer*, 1926.
LV. — Kuentz, *La Bataille de Qadech*, 3 fasc., 1928-34.
LVII. — Foucart, Baud et Drioton, *Tombes thébaines*, fasc. I : *Nécropole de Dirâ' Abu'n-Naga. Le Tombeau de Roÿ* ; fasc. II : *Le Tombeau de Panehsy* ; fasc. III et IV : *Le Tombeau d'Amonmos*, 1928, 1932, 1935.
LVIII. — Bruyère, *Mert Seger à Deir el Médineh*, 1929-30.
LX. — Bucher, *Les Textes des Tombes de Thoutmosis III et d'Aménophis II*, 1932.
LXIII. — Baud, *Les Dessins ébauchés de la Nécropole thébaine (au temps du Nouvel Empire)*, 1935.
LXV. — L. Épron, F. Daumas et G. Goyon, *Le tombeau de Ti*, fasc.1, 1939.
LXVI. — *Mélanges MASPERO*, 1934-38.
LXIX. — Vandier, *Tombes de Deir el-Médineh. La Tombe de Nefer-Abou.* Dessins de J. Vandier d'Abbadie, 1935.
LXX. — A. Varille, *La tombe de Ni-Ankh-Pepi à Zâouyet el-Mayetin*, 1938.
LXXI. — Maystre, *Tombes de Deir el-Médineh. La Tombe de Nebenmât* (no 219), 1936.

LXXIII. — J. Vandier d'Abbadie et G. Jourdain, *Deux tombes de Deir el-Médineh*, I. *La chapelle de Khâ* (par J. V. d'A.), II. *La tombe du scribe royal Amenemopet* (par G. J.), 1939.
LXXIV. — G. Maystre et A. Piankoff, *Le Livre des Portes*, 3 fasc., Le Caire, 1939-1946.

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE

I. — Maspero, *Les Mémoires de Sinouhit*, 1908.
II. — Golénischeff, *Le Conte du Naufragé*, 1912.
III. — Loret, *L'Inscription d'Ahmès, Fils d'Abana*, 1910.
IV. — Gauthier, *La grande Inscription dédicatoire d'Abydos*, 1912.
V. — Maspero, *Hymne au Nil*, 1912.
VI. — Maspero, *Les Enseignements d'Amenemhaît Ier à son fils Sanouasrît Ier*, 1914.
VII. — Lesquier, *Grammaire égyptienne*, d'après la 3e édition de la *Grammaire* d'Erman, 1914.
VIII. — Tresson, *L'Inscription d'Ouni*, 1919.
IX. — Tresson, *La Stèle de Kouban*, 1922.
X. — Kuentz, *Deux Stèles d'Aménophis II (stèles d'Amada et d'Éléphantine)*, 1925.
XI. — Posener, *La première Domination perse en Égypte. Recueil des Inscriptions hiéroglyphiques*, 1937.
XII. — Lefebvre, *Grammaire de l'Égyptien classique*, 1940.
XIII. — Piankoff (A.), *Le livre du jour et de la nuit* (avec un chapitre sur l'écriture énigmatique par É. Drioton), Le Caire, 1942.,
XVIII. — Vandier, *Mo'alla. La tombe d'Ankhtifi et la tombe de Sébekhotep*, 1950 (aquarelles de Y. Khafaga ; dessins de J. Vandier d'Abbadie).
XX. — Alliot, *Le culte d'Horus à Edfou au temps des Ptolémées* (fasc. I), 1949.

DOCUMENTS DE FOUILLES

I. — Posener, *Catalogue des Ostraca hiératiques littéraires de Deir el-Médineh*, 3 fasc., 1934-38.
II. — Vandier d'Abbadie, *Catalogue des Ostraca figurés de Deir el-Médineh*, 3 fasc., 1936-46.
III. — Černý, *Catalogue des Ostraca hiératiques non littéraires de Deir el-Médineh*, 4 vol., 1935-39.
X. — Nagel, *La céramique du Nouvel Empire à Deir el-Médineh*, 1938.
XII. — Černý, Bruyère et Clère, *Répertoire onomastique de Deir el-Médineh*, 1949.

FOUILLES DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE

Rapports préliminaires

I. (1924). — *Deir el Médineh*, par B. Bruyère. *Tell Edfou*, par H. Henne, *Abou Roasch*, par F. Bisson de La Roque.
II. (1925). — *Abou Roasch* (1924), par F. Bisson de La Roque. *Deir el Médineh* (1923-24), par B. Bruyère. *Tell Edfou* (1923-24), par H. Henne.
III. (1926). — *Médamoud*, par F. Bisson de La Roque. *Médamoud : les Inscriptions*, par É. Drioton, *Deir el-Médineh*, par B. Bruyère.
IV. (1927). — *Médamoud*, par F. Bisson de La Roque. *Médamoud : les Inscriptions*, par É. Drioton. *Deir el-Médineh*, par B. Bruyère.
V. (1928). — *Médamoud*, par F. Bisson de La Roque et J. J. Clère. *Deir el Médineh*, par B. Bruyère.
VI. (1929). — *Médamoud*, par F. Bisson de La Roque et J.-J. Clère. *Deir el Médineh*, par B. Bruyère. *Deir el Médineh (Nord)*, par G. Nagel. *Tell Edfou*, par O. Guéraud.

VII. (1930). — *Médamoud*, par F. Bisson de La Roque. *Deir el Médineh*, par B. Bruyère.
VIII. (1931). — *Médamoud*, par F. Bisson de La Roque. *Médamoud. La Verrerie. Les Graffiti*, par R. Cottevieille-Giraudet. *Deir el Médineh*, par B. Bruyère (daté de 1933).
IX. (1933). — *Médamoud. Les Monuments du Moyen Empire*, par R. Cottevieille-Giraudet. *Tell Edfou*, par M. Alliot. *Médamoud*, par F. Bisson de La Roque.
X. (1934-35). — *Deir el Médineh*, par B. Bruyère. *Tell Edfou*, par M. Alliot.
XI. (1936). — C. Robichon et A. Varille, *Le Temple du Scribe Amenhotep, Fils de Hapou.*
XIII. (1936). — R. Cottevieille-Giraudet, *Médamoud. Les Reliefs d'Aménophis IV-Akhenaton.*
XIV. (1937). — B. Bruyère, *Deir el Médineh. La Nécropole de l'Ouest.* Illustrations de G. Jourdain.
XV. (1937). — B. Bruyère, *Deir el Médineh. La Nécropole de l'Est.* Illustrations de G. Jourdain.
XVI. (1939). — B. Bruyère, *Deir el Médineh (1934-1935)*, 3e partie : *Le village, les décharges publiques, la station de repos du col de la Vallée des Rois* (illustrations de G. Jourdain).
XVII. (1937). — F. Bisson de La Roque, *Tôd* (1934-36). Les volumes XII et XVI n'ont pas encore paru.
XIX. (1943). — A. Varille, *Karnak I.*
XX. (1948). — B. Bruyère, *Deir el Médineh (1935-1940)*. Fasc. I : *Les fouilles et les découvertes de constructions* (plans de G. Jourdain).

Fouilles franco-polonaises

I. — Bruyère, Manteuffel, Michalowski, Sainte Fare Garnot, avec une contribution de Ch. Kuentz (dessins de G. Jourdain), *Tell Edfou 1937*, 1937.
II. — Michalowski, Linage, Manteuffel, Sainte Fare Garnot (plans et dessins de Czeczot), *Tell Edfou 1938*, 1938.
III. — Michalowski, Desroches, Linage, Manteuffel, Żejmo-Żejmis (plans et dessins de Górski), *Tell Edfou 1939*, 1950.

Fouilles franco-suisses

I. — J. Schwartz et H. Wild, *Qaṣr-Qārūn/Dionysias 1948*, 1950.

RECHERCHES D'ARCHÉOLOGIE, DE PHILOLOGIE ET D'HISTOIRE

I. (1930). — P. Collart, *Nonnos de Panopolis. Études sur la composition et le Texte des Dionysiaques.*
II. (1931). — H. Gauthier, *Les Fêtes du Dieu Min.*
III. (1931). — H. Gauthier, *Le Personnel du Dieu Min.*
IV-V. (1932). — J.-M. Carré, *Voyageurs et Écrivains français en Égypte.*
VI. (1933). — L. Rougier, *L'Origine astronomique de la Croyance pythagoricienne en l'Immortalité céleste des Ames.*
VII. (1936). — J. Vandier, *La Famine dans l'Égypte ancienne.*
VIII. (1937). — C. Maystre, *Les Déclarations d'Innocence* (*Livre des Morts*, chap. 125).
XI. (1940). — C. Robichon et A. Varille, *Description sommaire du temple primitif de Médamoud.*
XIX. (1949). — Loret, *La résine de térébinthe* (sonter) *chez les anciens Égyptiens.*

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

I. — Architecture et Archéologie

Borchardt, *Beiträge zur ägyptischen Bauforschung und Altertumskunde*, Heft 1 : *Einiges zur dritten Bauperiode der grossen Pyramide bei Gise. Mit einer Bemerkung zur zweiten Bauperiode der dritten Pyramide*, von H. Ricke, Le Caire, 1932 ; Heft 2 : *Ägyptische Tempel mit Umgang*, mit Zeichnungen von H. Ricke, Le Caire, 1938.
Chevrier (H.), *Le temple reposoir de Ramsès III à Karnak*, Le Caire, 1933. *Le temple reposoir de Séti II à Karnak* (avec la collaboration de É. Drioton), Le Caire, 1940.
Edwards (I. E. S.), *The pyramids of Egypt*, Londres, 1947.
Engelbach, *Introduction to Egyptian archaeology with special reference to the Egyptian Museum*, Le Caire, 1946.
Gilbert (P.), *Le classicisme de l'architecture égyptienne*, Bruxelles, 1943.
Jéquier, *L'architecture et la décoration dans l'ancienne Égypte.*
I. *Les temples memphites et thébains, des origines à la XVIIIe Dynastie*, Paris, 1920.
II. *Les temples ramessides et saïtes, de la XIXe à la XXXe Dynastie*, Paris, 1922.
III. *Les temples ptolémaïques et romains*, Paris, 1924.
Manuel d'archéologie égyptienne. — Les éléments de l'architecture, Paris, 1924.
Lauer (J.-P.), *Le problème des pyramides d'Égypte*, Paris, 1948.
Ricke (H.), *Beiträge zur ägyptischen Bauforschung and Altertumskunde*. Heft 3 : *Der Totentempel Thutmoses' III ; baugeschichtliche Untersuchung*, Le Caire, 1939 ; Heft 4 : *Bemerkungen zur ägyptischen Baukunst des Alten Reiches*, Zurich, 1944 ; Heft 5 : *Bemerkungen zur ägyptischen Baukunst des Alten Reiches*, Le Caire, 1950, avec une importante contribution de Schott, *Bemerkungen zur ägyptischen Pyramidenkult.*
Scharff, dans Otto, *Handbuck der Archäologie, im Rahmen des Handbuchs der Altertumswissenschaft*, I, p. 433-642.
Vandier, *Manuel d'Archéologie égyptienne. I. Les époques de formation*, Paris, sous presse.
Vercoutter (J.), *Les objets égyptiens et égyptisants du mobilier funéraire carthaginois*, Paris, 1945.
Werbrouck, *Le temple d'Hatchepsout à Deir el Bahari*, Bruxelles, 1949.

II. — Art

Aldred (C.), *Old Kingdom Art in Ancient Egypt*, Londres, 1949, et *Middle Kingdom Art in Ancient Egypt*, Londres, 1950.
Badawy (A.), *Le dessin architectural chez les anciens Égyptiens (étude comparée des représentations égyptiennes de constructions)*, Le Caire, 1948.
Bénédite (G.), *L'Art égyptien dans ses lignes générales*, Paris, 1923.
Bissing (F. von), *Ägyptische Kunstgeschichte von den ältesten Zeiten bis auf die Eroberung durch die Araber*, Berlin, 1934-35, 3 livraisons et 1 vol. de planches.
Denkmäler ägyptischer Sculptur. Munich, 1911-14, 3 vol.
Die Kunst der alten Ägypter. Eine Einführung in ihre Geschichte von den ältesten Zeiten bis auf die Römer, Leipzig, 1911.
Der Anteil der ägyptischen Kunst am Kunstleben der Völker, Munich, 1912.
Boreux, *L'Art égyptien*, Paris, 1926.
Breasted junior (J. H.), *Egyptian Servant Statues*, New York, 1948.
Burlington fine Arts Club, *Exhibition of the Art of Ancient Egypt*, Londres, 1895.
Catalogue of an Exhibition of ancient Egyptian Art. Londres, 1922.
Capart (J.), *Les Débuts de l'Art en Égypte*. Bruxelles, 1931.

L'Art égyptien. Choix de Documents accompagnés d'indications bibliographiques : I. *L'architecture*, Bruxelles, 1922 ; II. *La statuaire*, Bruxelles, 1942 ; III. *Les arts graphiques*, Bruxelles, 1942 ; IV. *Les arts mineurs*, Bruxelles, 1947.
Documents pour servir à l'étude de l'art égyptien, 2 vol., Bruxelles, 1927-1931.
Les Origines de la Civilisation égyptienne. Bruxelles, 1914.
Recueil de Monuments égyptiens, 2 vol., Bruxelles, 1902-05.
Les Monuments dits hycsos (ext. des *An. de la Société royale d'Archéol. de Bruxelles*, XXVII (1913), p. 121-56), Bruxelles, 1914.
Leçons sur l'Art égyptien. Liège, 1920.
Propos sur l'Art égyptien, Bruxelles, 1931.
Choisy (A.), *L'Art de bâtir chez les Égyptiens*, Paris, 1904.
Clarke (S.) et Engelbach (R.), *Ancient Egyptian Masonry. The Building Craft*, Oxford, 1930.
Demel (H.), *Die Relief der Kultkammer des Kaninisut und ihre Stellung in der Kunst des Alten Reiches*. Vienne, 1929. (Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen in Wien. Neue Folge. Sonderhef 25.)
Ägyptische Kunst. Vienne, 1947.
Desroches-Noblecourt, *Le style égyptien*, Paris, 1946.
L'Ancienne Égypte. L'extraordinaire aventure amarnienne, Paris, 1960.
Drioton, *L'art égyptien* (photographies de Sved), Paris, 1950.
Evers (H. G.), *Staat aus dem Stein. Denkmäler, Geschichte und Bedeutung der ägyptischen Plastik während des mittleren Reichs*, 2 vol., Munich, 1929.
Farina (G.), *La pittura egiziana*. Milan, 1929.
Fechheimer (H.), *Die Plastik der Ägypter*, Berlin, 1922 (die Kunst des Ostens I).
Kleinplastik der Ägypter, Berlin, 1922 (*ibid.*, III).
Jéquier (G.), *Décoration égyptienne. Plafonds et Frises végétales du Nouvel Empire thébain (1400 à 1000)*, Paris, 1923. Dans la collection : *L'Art décoratif dans l'Antiquité*.
Kees (H.), *Studien zur ägyptischen Provinzialkunst*, Leipzig, 1921.
Klebs (L.), *Die Reliefs des Alten Reiches (2980-2475 v. Chr.)*.
Die Reliefs und Malereien des Mittleren Reiches (VII-XVII Dynastie, ca. 2475-1580 v. Chr.).
Die Reliefs und Malereien des Neuen Reiches (XVIII-XX Dynastie, ca. 1580-1100 v. Chr.). Teil I. *Szenen aus dem Leben des Volkes*.
Ces trois volumes ont été publiés dans les *Abhandlungen der Heidelberger Akademie der Wissenschaften*. Stiftung Heinrich Lanz. Phil.-Hist.-Klasse, 3, 6, 9 (1915 1922, 1934).
Maspero (G.), *Histoire générale de l'Art. L'Égypte*, Paris, 1911 (Ars una).
Essais sur l'Art égyptien. Paris, 1912.
Montet (P.), *Les Reliques de l'Art syrien dans l'Égypte du Nouvel Empire*, Paris, 1937. Fasc. 16 des *Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg*.
Mohr (H. T.), *The mastaba of Hetep-Her-Akhti*, Leyde, 1943.
Murray (M. A.), *Egyptian Sculpture*. Londres, 1930.
Perrot (G.) et Chipiez (C.), *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*. T. I : *L'Égypte*. Paris, 1882.
Petrie (W. M. F.), *The Arts and Crafts of Ancient Egypt*, Londres, 1923. Dans la collection : *The Arts and Crafts of the Nations*. Traduit en français par J. Capart, sous le titre : *Les Arts et Métiers de l'Ancienne Égypte*. Bruxelles, 1925.
Egyptian decorative Art, Londres, 1895.
Decorative Patterns of the Ancient World, Londres, 1930.
Prisse d'Avennes, *Histoire de l'Art égyptien d'après les Monuments, depuis les Temps les plus reculés jusqu'à la Domination romaine*. Texte par P. Marchandon de La Faye (d'après les notes de l'auteur), 2 vol., Paris, 1878-79.
Ragaï (D. S.), *L'art pour l'art dans l'Égypte antique*, Paris, 1940.
Ranke (H.), *The Art of Ancient Egypt. Architecture. Sculpture. Painting. Applied Art*, Vienne-Londres, s. d.
Chefs-d'œuvre de l'art égyptien, Bâle, 1949.

Ross (E. Denison), *The Art of Egypt through the Ages*. Londres, 1921.
Schäfer (H.) und Andrae (W.), *Die Kunst des Alten Orients*, Berlin, 1925.
Schäfer (H.), *Von ägyptischer Kunst*, 3e éd., Leipzig, 1930.
Amarna in Religion und Kunst. 7te Sendschrift des Deutschen Orient = = Gesellschaft, Leipzig, 1931.
Smith (W. S.), *A history of Egyptian sculpture and painting in the Old Kingdom*, Boston-Londres, 1946.
Ancient Egypt as represented in the Museum of Fine Arts, Boston, 1946 (2e éd.).
Steindorff (G.), *Die Kunst der Ägypter. Bauten. Plastik. Kunstgewerbe*. Leipzig, 1928.
Tel (éd.), *Encyclopédie photographique de l'Art*, 1 à 5 : *Les Antiquités égyptiennes du Musée du Louvre*, 1935.
Le Musée du Caire, Paris, 1949. Les photographies, dans ces deux ouvrages, ont été prises par A. Vigneau.
Wallis (H.), *Egyptian Ceramic Art* :
The Mac Gregor Collection. A Contribution towards the History of Egyptian Pottery, Londres, 1898.
Typical Examples of the Art of the Egyptian Potter, portrayed in colour plates with text illustrations drawn and described by H. Wallis, Londres, 1900.
Weigall (A.), *Ancient Egyptian Works of Art*, Londres, 1924.
Wit (C. de), *La statuaire de Tell el-Amarna*, Bruxelles, 1950.
Worringer (W.), *Ägyptische Kunst. Probleme ihrer Wertung*, Munich, 1927.
Wreszinski, *Atlas zur altaegyptischen Kulturgeschichte*, trois séries, dont la troisième est incomplète, Leipzig [1923-1940].

III. — Bibliographie

C. Bachatly, *Bibliographie de la préhistoire égyptienne (1869-1938)*. Le Caire, 1942.
Bibliographie analytique des religions de l'Égypte, publiée, régulièrement, dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, par J. Sainte Fare Garnot.
Bibliographie égyptologique, éditée par la Fondation Égyptologique Reine-Élisabeth, Bruxelles, depuis 1936.
Bibliotheca orientalis (cf. *supra*, p. vii : Revues). Ce périodique, édité par *Ex oriente Lux*, à Leyde, sous la direction de Th. de Liagre Böhl, de A. de Buck et de A. A. Kampman, est entièrement consacré aux comptes rendus des ouvrages orientalistes.
Janssen, *Bibliographie égyptologique annuelle*. Paraît chaque année, à Leyde, depuis 1947.
J. Sainte Fare Garnot et C. Lalouette, Bibliographie des égyptologues français (1940-1946) (*Journal of Near Eastern Studies*, VI (1947), p. 53-57 ; 164-168).
Porter et Moss, *Topographical Bibliography of Ancient Egyptian hieroglyphic Texts, Reliefs and Paintings*, Oxford.
I. *The Theban Nécropolis*, 1927.
II. *Theban Temples*, 1929.
III. *Memphis*, 1931.
IV. *Lower and Middle Egypt (Delta and Cairo to Asyut)*, 1934.
V. *Upper Egypt Sites (Deir Rifa to Aswân, excluding Thebes and the Temples of Abydos, Dendera, Esna, Edfu, Kôm Ombo and Philae)*, 1937.
VI. *Upper Egypt : chief temples (excluding Thebes), Abydos, Dendera, Esna, Edfu, Kôm Ombo, and Philae*, 1939.
VII. Le 7e vol. (sous presse), sera consacré à la Nubie.
Pratt (Ida A.), *Ancient Egypt. Sources of Information in the New York Public Library*, New York, 1925.
Ancient Egypt (1925-1941) (supplément au précédent), New York, 1942.

Service des Antiquités de l'Égypte
Société royale de Géographie d'Égypte

MUNIER (H.), *Catalogue de la Bibliothèque du Musée égyptien du Caire*, 2 fasc., Le Caire, 1927-28.
Géographie historique (t. II de la *Bibliographie géographique de l'Égypte*, sous la direction de M. H. LORIN), 1929.

IV. — CATALOGUE DES MUSÉES ET COLLECTIONS

Alnwick Castle. — BIRCH, *Catalogue of the Collection of Egyptian Antiquities at Alnwick Castle*, Londres, 1880.
Athènes. — PÖRTNER, *Ägyptische Grabsteine und Denksteine aus Athen und Konstantinopel*, Strasbourg, 1908.
Avignon. — MORET, *Recueil de Travaux*, XXXII (1910), p. 137-160 ; XXXIV (1912), p. 87-96 ; 182-189 ; XXXV (1913), p. 48-59 ; 193-206.
Baltimore. — STEINDORFF, *Catalogue of the Egyptian Sculpture in the Walters Art Gallery*, Baltimore, 1946.
Barracco (Collection). — S. BOCCONI, *The Barracco Collection*, Rome, 1928.
Berlin. — *Königliche Museen zu Berlin.*
Ausführliches Verzeichnis der ägyptischen Altertümer und Gypsabgüsse, 2e éd., Berlin, 1899 (avec 83 illustrations).
Führer durch die Staatlichen Museen zu Berlin. Die ägyptische Sammlung, Berlin, 1933.
Führer durch die Staatlichen Museen zu Berlin. Die ägyptische Sammlung. Vor-und Frühzeit und altes Reich, Berlin, 1936.
Ägyptische Inschriften aus den königlichen Museen zu Berlin. I. Inschriften von der ältesten Zeit bis zum Ende der Hyksoszeit, Leipzig, 1913.
Ägyptische Inschriften aus den Staatlichen Museen zu Berlin. II. Inschriften des Neuen Reiches, Leipzig, 1924.
Hieratische Papyrus aus den königlichen Museen zu Berlin herausgegeben von der Generalverwaltung :
I. *Ritual für den Kultus des Amon*, 1896.
II. *Hymnen an verschiedene Götter.*
Zusatzkapitel zum Totenbuch, 1905.
III. *Schriftstücke der VI. Dynastie aus Elephantine.*
Zaubersprüche für Mutter und Kind.
Ostraka, 1911.
IV-V. *Literarische Texte des Mittleren Reiches* herausgegeben von A. ERMAN.
I. *Die Klagen des Bauern* bearbeitet von F. VOGELSANG und A. H. GARDINER, 1908.
II. *Die Erzählung des Sinuhe und die Hirtengeschichte* bearbeitet von A. H. GARDINER, 1909.
Bibliothèque Nationale de Paris. — LEDRAIN, *Les Monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (Cabinet des Médailles et Antiques)*, Paris, 1879.
Bologne (Museo civico). — KMINEK-SZEDLO (G.), *Catalogo di Antchitá egizie*, Turin, 1895.
Bonn. — WIEDEMANN et PÖRTNER, *Ägyptische Grabsteine und Denksteine aus verschiedenen Sammlungen* (SPIEGELBERG, édit).. III. *Bonn-Darmstadt-Frankfurt a. M.-Genf-Neuchâtel*, Strasbourg, 1906.
WIEDEMANN, *Die ägyptischen Denkmälern des Provinzial-Museums zu Bonn und des Museums Wallraff-Richartz zu Köln*, Bonn, 1884.
Boston. — *Handbook of the Museum of Fine Arts*, Boston.
SMITH, *Ancient Egypt as represented in the Museum of Fine Arts*, Boston, 1946.
British Museum. — *A general introductory Guide to the Egyptian Collections in the British Museum* (233 illustrations), Londres, 1930.
A Guide to the Egyptian Galleries (Sculpture), Londres, 1909.
A Guide to the first, second and third Egyptian Rooms, Londres, 1924.

A Guide to the fourth, fifth and sixth Rooms, and the coptic Room, Londres, 1922.
BUDGE, *A Guide to the Egyptian Collections in the British Museum* (53 pl. et 157 fig. dans le texte), Londres, 1909.
Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae, etc., in the British Museum, 8 vol., Londres, 1911-39 (le t. VII, par HALL, et le tome VIII, par EDWARDS).
Select Papyri in the hieratic Character from the Collection of the British Museum, 2 vol., Londres, 1844-60.
Facsimiles of Egyptian hieratic Papyri in the British Museum, 3 séries, Londres, 1910-35.
PEET (T. E.), *The great Tomb-Robberies of the twentieth Egyptian Dynasty*, 2 vol., Oxford, 1930.
Bruxelles. — CAPART (J.), *Les Antiquités égyptiennes des Musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles. Guide descriptif*, Bruxelles, 1905.
Donation d'Antiquités égyptiennes aux Musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles, Bruxelles, 1911.
SPELEERS (L.), *Recueil des Inscriptions égyptiennes des Musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles*, Bruxelles, 1923.
WERBROUCK (M.), *Musées d'Art et d'Histoire*, Bruxelles. *Département égyptien. Album*, Bruxelles, 1934.
Budapest. — A. DOBROVITS et Z. OROSZLÁN, *Az egiptomi Gyüjtemény*, Budapest, 1939.
Cahors. — *Catalogue supplémentaire du Musée de Cahors*, Cahors, 1886.
Caire (Le). — Cf. *supra*, p. XVI-XVII.
GRÉBAUT et MASPERO. *Le Musée égyptien. Recueil de Monuments et de Notices sur les Fouilles d'Égypte*, 3 vol., Le Caire, 1890-1915.
Musée du Caire. *Description sommaire des principaux Monuments*, Le Caire (nombreuses éditions).
A brief description of the principal Monuments, Le Caire, 1946.
Cannes. — DURINGE, *Études sur quelques Monuments égyptiens du Musée archéologique de Cannes (Musée Lycklama)*, Lyon, 1907.
Chicago (Art Institute). — ALLEN, *Handbook of the Egyptian Collection*, Chicago, 1923.
ALLEN, *Egyptian stelae in Field Museum of Natural History*, Chicago, 1936.
Cologne. — Cf. Bonn.
Constantinople. — Cf. Athènes.
Copenhague. — SCHMIDT (V.), Ny Carlsberg Glyptotek. *Den aegyptiske Samling*, Copenhague, 1908.
Glyptothèque Ny Garlsberg. *Choix de Monuments égyptiens*, 2e série, Bruxelles, 1910.
MOGENSEN (M.), *Inscriptions hiéroglyphiques du Musée national de Copenhague*, Copenhague, 1918.
Le mastaba égyptien de la Glyptothèque Ny Carlsberg, Copenhague, 1931.
La Glyptothèque Ny Carlsberg. *La Collection égyptienne*, 2 vol., Copenhague, 1930.
KOEFOED-PETERSEN (O.), *Recueil des Inscriptions hiéroglyphiques de la Glyptothèque Ny Carlsberg*, Bruxelles, 1936. (Bibliotheca aegyptiaca VI.)
Les stèles égyptiennes, Copenhague, 1948.
Catalogue des statues et statuettes égyptiennes, Copenahgue, 1950.
Aegyptisch Billedhuggerkunst i Ny Carlsberg Glyptotek, Copenhague, 1951.
Darmstadt. — Cf. Bonn.
Edinburgh. — *Guide to the Collection of Egyptian Antiquities*, Edinburgh, 1920.
Ermitage impérial. — GOLÉNISCHEFF (W.), Ermitage impérial. *Inventaire de la Collection égyptienne*, 1891.
Fitzwilliam Museum. (Cambridge.) — BUDGE, *A Catalogue of the Egyptian Collection in the Fitzwilliam Museum*, Cambridge, Cambridge, 1893.
Florence. — BEREND (B.), *Principaux Monuments du Musée égyptien de Florence*. Première partie. *Stèles, Bas-Reliefs et Fresques*, Paris, 1882.
SCHIAPARELLI, Museo Archeologico di Firenze. *Antichitá egizie*, Rome, 1887.

A. MINTO, *Il regio Museo archeologico di Firenze*, Rome, A-X E. F.
Frankfurt a. M. — Cf. Bonn.
Genève. — Cf. Bonn *(Genf)*.
Grenoble. — TRESSON, Bibliothèque de Grenoble. *Catalogue descriptif des Antiquités égyptiennes de la Salle Saint-Ferriol*, Grenoble, 1933.
MORET (A.), *Revue égyptologique*, nouv. série, t. I (1919), p. 1-27 ; 163-91.
Guimet (Musée). — MORET (A.), *Catalogue du Musée Guimet.* Galerie égyptienne. Stèles, Bas-Reliefs, Monuments divers, Paris *(An. du Musée Guimet)*, 1909. La collection égyptienne du Musée Guimet se trouve, maintenant au Louvre.
Gulbenkian (collection). — British Museum. Temporary Exhibition. *Ancient Egyptian Sculpture lent by C. S. Gulbenkian, Esq.*, Londres, 1937.
Hartwell House. — BONOMI, *Catalogue of the Egyptian Antiquities in the Museum of Hartwell House*, 1858.
Hanovre. — M. CRAMER, *Ägyptische Denkmäler im Kestner-Museum zu Hannover*, dans *Æ. Z.*, 72 (1936), p. 81-108.
Havre (Le). — LORET, *Recueil de Travaux*, II (1880), p. 89-94.
Haye (La). — SPIEGELBERG, *Die ägyptische Sammlung des Museum-Meermanns-Westreenianum im Haag*, Strasbourg, 1896.
Helsinki. — J. LIEBLEIN, *Die aegyptischen Denkmäler in St. Petersburg, Helsingfors, Upsala und Copenhagen*, Christiana, 1873.
Hildesheim. — ROEDER (G.), *Die Denkmäler des Pelizaeus Museums zu Hildensheim.* T. III : *Kunst und Altertum. Alte Kulturen im Lichte neuer Forschung*, Berlin, 1921.
Hoffmann (Collection). — LEGRAIN, *Catalogue des Antiquités égyptiennes*, Paris, 1894.
Karlsruhe. — SPIEGELBERG et PÖRTNER, *Ägyptische Grabsteine und Denksteine aus süddeutschen Sammlungen.* I. *Karlsruhe, Mülhausen, Strassburg, Stuttgart*, Strasbourg, 1902.
Limoges. — J. DELPECH-LABORIE, *Guide-catalogue sommaire du Département des antiquités égyptiennes du Musée Municipal de l'Évêché*, Limoges, 1939.
Leyde. — BOESER (P. A. A.), HOLWERDA (A. E. J. et J. H.), *Beschreibung der aegyptischen Sammlung der Niederländischen Reichsmuseums der Altertümer in Leiden.*
I. *Atlas und Text* (M. NIJHOFF). La Haye, 1908.
II et III. *Denkmäler der Zeit zwischen dem Alten und Mittleren Reich und des Mittleren Reiches*, 1909-10.
IV à VI. *Denkmäler des Neuen Reiches*, 1911-13.
VII. *Denkmäler der Saïtischen, Griechisch-Römischen, und Koptischen Zeit*, 1915.
VIII à XI. *Mummiensärge des Neuen Reiches*, 1916-20.
XII. *Statuetten*, 1925.
XIII. *Denkmäler des Neuen Reiches und der Saïtischen Zeit : Kanopen und Kanopenkasten*, 1926.
XIV. *Denkmäler des Neuen Reiches und der Saïtischen Zeit : Grabtafeln und Osirisfiguren*, 1932.
Ces deux derniers volumes sont l'œuvre de W. D. VAN WIJNGAARDEN.
LEEMANS, *Description raisonnée des monuments égyptiens du Musée d'antiquités du Pays-Bas, à Leide*, Leyde, 1840.
LEEMANS, *Monuments égyptiens du Musée d'antiquités du Pays-Bas à Leide*, 4 vol., Leyde, 1841-1882.
Louvre. — CHAMPOLLION LE JEUNE, *Notice descriptive des Monuments égyptiens du Musée Charles X.* Paris, 1827.
ROUGÉ (E. DE), *Notice des Monuments exposés dans la Galerie d'Antiquités égyptiennes... au Musée du Louvre*, 7e éd., Paris, 1883.
ROUGÉ (E. DE), *Description sommaire des salles du Musée égyptien.* Nouv. éd. refondue par P. PIERRET. Paris, 1895.
BOREUX (C.), Musée National du Louvre. Département des Antiquités égyptiennes. *Guide-Catalogue sommaire*, 2 vol., Paris, 1932.
Cf. aussi *supra*, p. XXI, PIERRET.
J. VANDIER, *Les antiquités égyptiennes au Musée du Louvre*, Paris, 1948.

Mac Gregor (Collection). — *Catalogue of the Mac Gregor Collection of Egyptian Antiquities*, Londres, 1922.
Manchester. — The Manchester Museum. *Museum Handbook.*
GRIFFITH, *Catalogue of Egyptian Antiquities of the XII and XVIII Dynasties from Kahun, Illahun and Gurob*, Manchester, 1910.
Meux (Collection de Lady). — BUDGE, *Some Account of the Collection of Egyptian Antiquities in the Possession of Lady Meux*, 2e éd., Londres, 1896.
Mimaut (Collection). — DUBOIS, *Description des Antiquités égyptiennes, grecques et romaines, Monuments cophtes et arabes composant la Collection de Feu M. J.-F. Mimaut*, Paris, 1837.
Miramar. — REINISCH, *Die ägyptischen Denkmäler in Miramar*, Vienne, 1865.
Metropolitan Museum. — *A Handbook of the Egyptian Rooms*, New York, 1919.
A Guide to the Collections. Part I, *Ancient and Oriental Art*, New York, 1934.
Mulhouse. — Cf. Karlsruhe.
Munich. — DYROFF et PÖRTNER (SPIEGELBERG, édit.), *Ägyptische Grabsteine und Denksteine aus süddeutschen Sammlungen* II. *München*, Strasbourg, 1904.
Neuchâtel. — Cf. Bonn.
Oxford. — University of Oxford. Ashmolean Museum. *Summary Guide*, 3e éd., Oxford, 1920.
SMITHER and DAKIN, Stelae in the Queen's College, dans *J. E. A.*, XXV (1939), p. 157-165.
Philadelphie. — H. RANKE, *The Egyptian Collections of the University Museum*, Philadelphie, 1950.
Pier (Collection Chatfield). — GARRETT, *Egyptian Antiquities in the Pier Collection*, Chicago, 1906.
Price (Collection Hilton). — *A Catalogue of the Egyptian Antiquities in the Possession of F. G. Hilton Price*, Londres, 1897.
Rouen. — LORET, *Recueil des Travaux*, II (1880), p. 151-158.
Rustafjaell (Collection). — *Catalogue of the Remaining Part of the valuable Collection of Egyptian Antiquities formed by Robert de Rustafjaell Esq.*, Londres, 1913.
Stockholm. — MOGENSEN (M.), *Stèles égyptiennes au Musée National de Stockholm*, Copenhague, 1919.
Strasbourg. — Cf. Karlsruhe.
Stuttgart. — Cf. Karlsruhe.
Suède. — LUGN (P.), *Ausgewählte Denkmäler aus ägyptischen Sammlungen in Schweden*, Leipzig, 1922.
T. SÄVE-SÖDERBERGH, *Einige ägyptische Denkmäler in Schweden*, Uppsala, 1945.
Toulouse. — ROSCHACH, *Catalogue des Musées archéologiques de Toulouse*, 1892.
PALANQUE, *Recueil de Travaux*, XXV (1903), p. 121-138.
Turin. — Regio Museo di Torino ordinato e descritto da ROSSI e LANZONE.
A. FABRETTI, F. ROSSI e V. LANZONE, *Antichità egizie*, Turin, 1882.
FARINA, *Il Museo di antichità di Torino. Sezione egizia*, Rome, A-XVI E. F.
Vatican. — O. MARUCCHI, *Il Museo egizio vaticano*, Rome, 1899.
Vienne. — WRESZINSKI (W.), *Ägyptische Inschriften aus dem K. K. Hofmuseum in Wien*, Leipzig. 1906.

V. — CIVILISATION. LITTÉRATURE

BISSING (F. VON), *Die Kultur des alten Ägyptens*, Leipzig, 1919.
BLACKMAN (W. S.), *The Fellāḥīn of Upper Egypt, their religious, social and industrial Life to-day with special Reference to Survivals from ancient Time*, Londres, 1927.
BUDGE, *The Literature of the ancient Egyptians*, Londres, 1914.
The Dwellers on the Nile. Chapters on the Life, History, Religion and Literature of the ancient Egyptians, Londres, 1926.
Egyptian Tales and Romances, Londres, 1931.

DRIOTON (É.), *Le Théâtre égyptien*, Le Caire, 1942.
EBBELL (B.), *Alt ägyptische Bezeichnungen für Krankheiten und Symptome*, Oslo, 1938.
— *Die alt-ägyptische Chirurgie. Die chronologischen Abschnitte der Papyrus Smith und Papyrus Ebers*, Oslo, 1939.
ERMAN et RANKE, *Aegypten und aegyptisches Leben im Altertum*, Tübingen, 1923.
ERMAN, *Die Literatur der Aegypter*, Leipzig, 1923.
Die Welt am Nil. Bilder aus dem alten Ägypten, Leipzig, 1936.
GHALLAB (M.), *Les Survivances de l'Égypte antique dans le Folklore égyptien moderne*, Paris, 1929.
GILBERT (P.), *La Poésie égyptienne*, Bruxelles, 1943.
GLANVILLE (and others), *The legacy of Egypt*, Oxford, 1947.
GRAPOW (H.), *Die bildlichen Ausdrücke des Ägyptischen*, Leipzig, 1924.
Über die anatomischen Kenntnissen der altägyptischen Ärzte, Leipzig (Morgenland, 26), 1935.
Untersuchungen über die altägyptischen medizinischen Papyri, 2 vol., Berlin (Mitteilungen der Vorderasiatisch-aegyptischen Gesellschaft), 1935-36.
JANSSEN (J.), *De traditioneele egyptische autobiografie vóór het Nieuwe Rijk*. Leyde, 1946.
JÉQUIER (G.), *Histoire de la Civilisation égyptienne des Origines à la Conquête d'Alexandre*, Paris, 1925.
KEES (H.), *Kulturgeschichte des alten Orients. I. Ägypten*, Munich, 1933.
LANGE (H. O.) und NEUGEBAUER (O.), *Papyrus Carlsberg n. 1. Ein hieratisch-demotischer kosmologischer Text*, Copenhague, 1940.
LEFEBVRE (G.), *Romans et Contes égyptiens de l'époque pharaonique*, Paris, 1949.
LORET (V.), *L'Égypte au temps des Pharaons. La Vie, la Science et l'Art*, Paris, 1887.
MASPERO, *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 4e éd., Paris, s. d.
MONTET (P.), *Les Scènes de la Vie privée dans les Tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, Strasbourg (Public. de la Faculté des Lettres de l'Université, fasc. 24), 1925.
La vie quotidienne en Égypte, au temps des Ramsès, Paris, 1946.
PEET, *A comparative Study of the Literature of Egypt, Palestine and Mesopotamia*, Londres (Egypt's Contribution to the Literature of the ancient World), 1931.
Mathematics in ancient Egypt, Manchester *Bulletin of the John Rylands Library*, 15, 2), 1931 ; cf. aussi Arithmetic in the Middle Kingdom (*J. E. A.*, IX (1923), p. 91-95).
Rhind mathematical papyri in the British Museum, Londres, 1933.
PETRIE (W. M. F.), *Egyptian Tales translated from the Papyri*, 2 vol., Londres, 1895.
Social Life in ancient Egypt, Londres, 1924.
PIEPER (M.), *Die Gesetze der Weltgeschichte, Aegypten*, Leipzig, 1933.
Das ägyptische Märchen. Ursprung und Nachwirkung ältester Märchendichtung bis zur Gegenwart, Leipzig (Morgenland), 27, 1935.
ROEDER (G.), *Altägyptische Erzählungen und Märchen*, Iéna, 1927.
SCHNEIDER (H.), *Kultur und Denken der alten Ägypter*, Leipzig, 1924.
SCHOTT (S.), *Altägyptische Liebeslieder*, Zurich, 1950.
SHORTER (A.), *Everyday Life in ancient Egypt*, Londres, 1932.
SPIEGEL (J.), *Soziale und weltanschauliche Reformbewegungen im Alten Ägypten*, Heidelberg, 1950.
VAN DE WALLE (B.), *La Transmission des textes littéraires égyptiens* (avec une annexe de G. POSENER), Bruxelles, 1948.
WIEDEMANN, *Altägyptische Sagen und Märchen*, Leipzig, 1906.
WILKINSON, *The Manners and Customs of the ancient Egyptians*, 3 vol., Londres, 1878.
WILSON (J. A.), *The burden of Egypt. An interpretation of ancient Egyptian culture*, Chicago [1951].

VI. — CHRONOLOGIE ET CALENDRIER

BORCHARDT, *Die Annalen und die Festlegung des alten Reiches der ägyptischen Geschichte*, Berlin (Quellen und Forschungen zur Zeitbestimmung der ägyptischen Geschichte), 1917.
Die altägyptische Zeitmessung, Berlin (Geschichte der Zeitmessung und der Uhren), 1920.
Die Mittel zur zeitlichen Festlegung von Punkten der ägyptischen Geschichte und ihre Anwendung, Le Caire, 1935 (Selbstverlag).
LAUTH, *Manetho und der Turiner Königs-Papyrus unter sich, mit den Denkmälern und andern Urkunden verglichen und kritish geprüft*, Munich, 1865.
Aegyptische Chronologie basiert auf die vollständige Reihe der Epochen seit Bytes-Menes bis Hadrian-Antonin durch 3 volle Sothisperioden = = 4380 Jahre, Strasbourg, 1877.
LEPSIUS, *Die Chronologie der Aegypter*, Berlin, 1849.
Über einige Berührungspunkte der ägyptischen, griechischen und römischen Chronologie, Berlin (Abh. der kgl. Ak. der Wissenschaften), 1859.
LIEBLEIN, *Recherches sur la Chronologie égyptienne d'après les listes généalogiques*, Christiana, 1873.
MEYER (Ed.), *Aegyptische Chronologie*, Berlin (Abh. der kgl. Ak. der Wissenschaften), 1904. Traduction française, par A. MORET.
Nachträge zur aegyptischen Chronologie, Berlin (*ibid.*), 1908.
Geschichte des Altertums. I. Nachtrag, Stuttgart und Berlin, 1925.
PARKER (R.), *The Calendars of Ancient Egypt*, Chicago, 1950 (on trouvera dans cet ouvrage, toute la bibliographie sur la question).
SCHOTT (S.), *Altägyptische Festdaten*, Mainz-Wiesbaden, 1950.
WEILL (R.), *Bases, Méthodes et Résultats de la Chronologie égyptienne*, Paris, 1926. Id. Compléments, Paris, 1928.

VII. — DROIT

HARARI (A. I.), *Contribution à l'étude de la procédure judiciaire dans l'Ancien Empire égyptien*, Le Caire, 1950.
LACAU (P.), *Une stèle juridique de Karnak*, Le Caire, 1949.
PIRENNE (J.), *Histoire des Institutions et du Droit privé de l'Ancienne Égypte*, 3 vol. Bruxelles, 1932-35.
RÉVILLOUT, *Les Actions publiques et privées en Droit égyptien*, Paris, 1897.
Les Origines égyptiennes du Droit civil romain, Paris, 1912.
La Créance et le Droit commercial dans l'Antiquité, Paris, 1897.
Cours de Droit égyptien. Vol. I, fasc. I : *L'État de Personnes*, Paris, 1884.,
Précis du Droit égyptien comparé aux autres Droits de l'Antiquité, 2 vol., Paris, 1899-1903.
Les Obligations en Droit égyptien comparé aux autres Droits de l'Antiquité Paris, 1886.
Cf. aussi les nombreux articles de cet auteur dans la *Revue égyptologique* et particulièrement XII (1907), p. 124-41 : *Bocchoris et son Code*.
SCHARFF et SEIDL (cf. *supra*, p. VIII).

VIII. — FOUILLES

La plupart des rapports de fouilles, faisant partie de collections, ont été cités plus haut. On doit ajouter, ici, les importants ouvrages de JUNKER, publiés dans les *Denkschriften der Ak. d. Wissenschaften in Wien*, phil.-hist. Klasse. 56 (1912) *Turah* ; 62, 3 (1919), *el-Kubanieh-Süd* ; 64, 3 (1920), *el-Kubanieh-Nord* ; 68, 1 (1926), *Toschke* ; 68, 3 (1928), *Westdelta* ; 69, 1 (1929), 70, 3 (1934), sans nº (1938), 71, 1 (1940), 71, 2 (1941), 72, 1 (1943), 72, 3 (1944), 73, 1 (1947), 73, 2 (1950), 74, 1 (1951), *Giza I* à *Giza X*. En outre : JÉQUIER (G.), *Douze ans de fouilles dans la nécropole memphite 1924-1936*, Neuchâtel, 1940 ; Selim bey HASSAN, *Excavations at Giza I-VI*, Le Caire, 1932-1948 ; REISNER (G. A.), *The development of the Egyptian Tomb down to the accession of Cheops*, Cambridge, 1936, et *Giza necropolis*, I, Cambridge, 1942.

IX. — Grammaire et phonétique

Albright (W. F.). *The Vocalization of the Egyptian Orthography*, Newhaven (U. S. A.), 1934.
Czermak, *Die Laute der ägyptischen Sprache. Eine phonetische Untersuchung.*
I. *Die Laute des Alt- und Mittelägyptischen.* Vienne, 1931.
II. *Die Laute des Neuägyptischen.* Vienne, 1934.
dans : *Schriften der Arbeitgemeinschaft der Ägyptologen und Afrikanisten in Wien*, 2-3.
De Buck (A.), *Egyptische grammatica*, Leyde, 1941.
Erman et Grapow, *Wörterbuch der aegyptischen Sprache*, 5 vol., Leipzig, 1925-31.
Erman (A.), *Ägyptische Grammatik*, 4ᵉ éd., Berlin, 1928.
Neuägyptische Grammatik, 2ᵉ éd., Leipzig, 1933.
Farina (G.), *Grammaire de l'ancien égyptien (Hiéroglyphes)*. Traduction de R. Neuville, d'après la nouvelle édition italienne refondue. Paris, 1927. Le titre italien est : *Grammatica della lingua egiziana antica in caratteri geroglifici*. Milan.
Gardiner (A.), *Egyptian Grammar being an Introduction to the Study of Hieroglyphs*. Oxford, 1927 ; 2ᵉ éd., entièrement revue, Oxford, 1950.
Gardiner (A.) et Gauthier-Laurent (M.), *Supplement to Gardiner's Egyptian Grammar*. Paris-Neuilly-sur-Seine, 1935.
Gunn (B.), *Studies in Egyptian Syntax*, Paris, 1924.
Lefebvre (G.), *Grammaire de l'égyptien classique*, Le Caire, 1940.
Loret (V.), *Manuel de la Langue égyptienne, Grammaire, Tableau des hiéroglyphes, Textes et Glossaires*, Paris, 1889.
Sander-Hansen (C. E.), *Über die Bildung der Modi im Altägyptischen*, Copenhague, 1941.
Schott (S.), *Hieroglyphen. Untersuchungen zum Ursprung der Schrift*, Mainz-Wiesbaden, 1951.
Vergotte (J.), *Phonétique historique de l'égyptien. Les consonnes*, Louvain, 1945.

X. — Histoire

A. *Histoire de l'Orient*

Bilabel, *Geschichte Vorderasiens und Ägyptens vom 16. Jahrhundert v. Chr. bis auf die Neuzeit*, Heidelberg, 1927.
Cambridge Ancient History, 2ᵉ éd., 11 vol. et 4 vol. de planches, Cambridge, 1924-36. Une 3ᵉ éd., entièrement nouvelle, est sous presse.
Capart et Contenau, *Histoire de l'Orient ancien*, Paris, 1936.
Hall, *The ancient History of the near East from the earliest Times to the Battle of Salamis*, 8ᵉ éd. revue, Londres, 1932.
Meyer (Ed.), *Geschichte des Altertums*. Stuttgart et Berlin.
I, 1. *Einleitung, Elemente der Anthropologie*, 1925.
I, 2. *Die ältesten geschichtlichen Völker und Kulturen bis zum sechzehnten Jahrhundert*, 1926.
Nachtrag zum ersten Bande der Geschichte des Altertums : die ältere Chronologie Babyloniens, Assyriens und Ägyptens, 1925.
II, 1. *Die Zeit der ägyptischen Grossmacht*, 1928.
II, 2. *Der Orient vom zwölften bis zur Mitte des achten Jahrhunderts*, 1931.
III, 2 *Der Ausgang der altorientalischen Geschichte bis zu den Perserkriegen*, 1937.
Histoire de l'Antiquité.
I. *Introduction à l'Étude des Sociétés anciennes (Évolution des Groupements humains)*. Traduit par M. David. Paris, 1912.
II. *L'Égypte jusqu'à l'Époque des Hyksos*. Traduit par A. Moret, Paris, 1914.
Moret (A.), *Histoire générale* publiée sous la direction de Gustave Glotz. *Histoire ancienne*. Première partie. *Histoire de l'Orient*, 2 vol., Paris, 1929-1936.

B. *Histoire de l'Égypte*

Breasted, *Ancient Records of Egypt*, 5 vol., Chicago, 1906-07.
A History of Egypt from the earliest Times to the Persian Conquest, 2ᵉ éd., Londres, 1925.
Brugsch (H.), *Geschichte Aegyptens unter den Pharaonen nach den Denkmälern*, Leipzig, 1877.
Budge, *A History of Egypt from the End of the neolithic Period to the Death of Cleopatra VII, B. C. 30*, 8 vol., Londres, 1902. Dans : *Books on Egypt and Chaldea*, vol. IX à XVI.
De Meulenaere (H.), *Herodotos over de 26ste Dynastie*, Louvain, 1951.
Engberg (R. M.), *The Hyksos reconsidered*, Chicago, 1939.
Gauthier (H.), *Précis de l'Histoire d'Égypte*, par divers historiens et archéologues. T. I. Deuxième partie : *L'Égypte pharaonique*, p. 51-251, Le Caire 1932.
Gilbert (P.), *Esquisse d'une histoire de l'Égypte ancienne et de sa culture*, Bruxelles, 1949.
Grapow (H.), *Studien zu den Annalen Thutmosis des Dritten und zu ihnen verwandten historischen Berichten des Neuen Reiches*, Berlin, 1949.
Grdseloff (B.), *Une stèle scythopolitaine du roi Séthos Iᵉʳ*, Le Caire, 1949.
Hölscher (W.), *Libyer und Ägypter* (cf. *supra*, p. viii).
Iskander (Z.) et Badawy (A.), *Brief history of ancient Egypt*, Le Caire, 1948.
Kantor (H.), The Aegean and the Orient in the second millenium B. C., dans *Amer. Journ. of Archaeol.*, 41 (1947), p. 1-104.
Montet (P.), *Le drame d'Avaris. Essai sur la pénétration des Sémites en Égypte*, Paris, 1941.
Tanis. Douze années de fouilles dans une capitale oubliée du Delta égyptien, Paris, 1942.
Moret (A.), *L'Égypte pharaonique*, dans : Hanotaux, *Histoire de la Nation égyptienne* publiée sous les auspices et le Haut Patronage de S. M. Fouad Iᵉʳ, Roi d'Égypte, t. II, Paris, 1932.
Des Clans aux Empires. L'Organisation sociale chez les Primitifs et dans L'Orient ancien (en collaborarion avec G. Davy). T. VI de la collection : « L'Évolution de l'Humanité ». Synthèse collective. Paris, 1923.
Le Nil et la Civilisation égyptienne. T. VII de la même collection, Paris, 1926.
Newberry et Garstang, *A short History of ancient Egypt*, Londres, 1904.
Petrie (W. M. F.), *A History of Egypt*, 3 vol. jusqu'aux Ptolémées, 10 éd. Londres, 1894, 1895, 1897, 1899, 1907, 1912, 1916, 1920 et 1923.
Posener (G.), *Princes et pays d'Asie et de Nubie* (avec des remarques paléographiques sur les textes similaires de Berlin, par B. Van de Walle), Bruxelles, 1940.
Save-Söderberg (T.), *Ägypten und Nubien*, Lund, 1941.
Scharff (A.) et Moorgaat (A.), *Ägypten und Vorderasien im Altertum*, Munich, 1950.
Steindorff (G.) et Seele (K. C.), *When Egypt ruled the East*, Chicago, 1945.
Stock (H.), *Studien zur Geschichte*, etc. (cf. *supra*, p. viii).
Die erste Zwischenzeit Ägyptens. Untergang der Pyramidenzeit, Zwischenreiche von Abydos und Herakleopolis, Aufstieg Thebens, Rome, 1949.
Vercoutter (J.), *L'Égypte ancienne*, Paris, 1947.
Volten (A.), *Zwei altägyptische Schriften : die Lehre für König Merikarê (pap. Carlsberg VI) und die Lehre des Königs Amenemhat*, Copenhague, 1945.
Weigall, *A short History of ancient Egypt*, Londres, 1934.
Wiedemann, *Ägyptische Geschichte*.
I. *Von den ältesten Zeiten bis zum Tode Tutmes' III.*
II. *Von dem Tode Tutmes' III bis auf Alexander dem Grossen*, Gotha, 1884. Un Supplément a paru en 1888.
Weill (R.), *La Phénicie et l'Asie orientale*, Paris, 1939.
Winlock (H. E.), *The rise and Fall of the Middle Kingdom in Thebes*, New-York, 1947.
Zeissl (H. von), *Äthiopen und Assyrer in Ägypten* (cf. *supra*, p. viii).

XI. — Inscriptions

Bergmann (R. von), *Hieroglyphische Inschriften gesammelt während einer im Winter 1877-78 unternommen Reise in Ägypten*, Vienne, 1879.
Bibliotheca aegyptiaca, cf. *supra*, p. xvi.
Brugsch (H.), *Recueil de Monuments égyptiens dessinés sur lieux et publiés sous les auspices de S. A. le Vice-Roi d'Égypte, Mohammed-Saïd-Pacha*, 6 vol. Les vol. 3 à 6 forment les *Geographische Inschriften altägyptischen Denkmäler an Ort und Stelle gesammelt und mit Übersetzung und Erläuterungen herausgegeben*, et sont l'œuvre de J. Dümichen, Leipzig, 1862-85.
Thesaurus Inscriptionum Aegyptiacarum. Altägyptische Inschriften gesammelt, verglichen, übertragen, erklärt und autographiert, 6 fasc., Leipzig, 1883-91.
Capart (J.) et Gardiner (A. H.), *Le papyrus Léopold II aux Musées royaux d'art et d'Histoire de Bruxelles et le papyrus Amherst à la Pierpont Morgan Library de New-York*, New-York, 1939.
Champollion le Jeune, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie d'après les dessins exécutés sur les lieux, sous la direction de Champollion le Jeune, et les Descriptions autographes qu'il en a rédigées*, 4 vol., Paris, 1835-45.
Monuments de l'Égypte et de la Nubie. Notices descriptives conformes aux Manuscrits autographes rédigés sur les lieux, par Champollion le Jeune, 6 livraisons. Paris, 1844.
De Buck (A.), *The Egyptian Coffin texts*, 4 vol., Chicago, 1935-1951.
Dumichen (J.), *Resultate der auf Befehl S. R. Majestät des Königs Wilhelm I. von Preussen im Sommer 1868 nach Aegypten entsendeten archäologisch-photographischen Expedition*, Berlin, 1869.
Historische Inschriften altägyptischer Denkmäler in den Jahren 1863-1865 an Ort und Stelle gesammelt und mit erläuterndem Text herausgegeben, Leipzig, 1867, 2 vol.
Gardiner, *Egyptian hieratic texts.* Series I : literary texts of the New Kingdom. Part I. *The papyrus Anastasi I and the papyrus Koller*, Leipzig, 1911.
The library of A. Chester Beatty ; description of a hieratic papyrus with a mythological story, love-songs and other miscellaneous texts, Oxford, 1931. D'autres papyrus, donnés par A. Chester Beatty au British Museum, ont été publiés, par le même auteur, dans le 3e volume de *Facsimiles of Egyptian hieratic papyri* (cf. *supra*, p. xxix).
Ancient Egyptian Onomastica, Oxford, 1947.
The Wilbour papyrus, Oxford, 1941-1947.
Lepsius (R.), *Denkmaeler aus Aegypten und Aethiopien nach den Zeichnungen der von Seiner Majestät dem Könige von Preussen Friedrich Wilhelm IV nach diesen Ländern gesendeten und in den Jahren 1842-1845 ausgeführten wissenschaftlichen Expedition auf Befehl Seiner Majestät*, Berlin, 1849-1859.
Partie I, vol. 1 et 2, *Topographie und Architectur.*
— II, — 3 et 4, *Denkmäler des alten Reichs.*
— III, — 5 à 8, *Denkmäler des neuen Reichs.*
— IV, — 9, *Denkmäler aus der Zeit der griechischen und römischen Herrschaft.*
— V, — 10, *Aethiopische Denkmäler.*
— VI, — 11 et 12, *Inschriften mit Anschluss der Hieroglyphischen.*
Maspero, *Les Inscriptions des Pyramides de Saqqarah*, Paris, 1894.
Morgan (J. de), *Catalogue des Monuments et Inscriptions de l'Égypte antique*. Cf. le détail *supra* p. xviii.
Müller (M.), *Egyptological Researches. Results of a Journey in 1904*, 2 vol. Washington, 1906. Un 3e vol. a paru en 1920 avec ce sous-titre : *Bilingual Decrees of Philae.*
Piehl (K.), *Inscriptions hiéroglyphiques recueillies en Europe et en Égypte, publiées, traduites et commentées*, par Karl Piehl, 3 séries comprenant chacune 1 vol. de planches et 1 vol. de texte, Stockholm-Leipzig, 1886-1895.
Rougé (E. de), *Inscriptions hiéroglyphiques...* (cf. *supra*, p. xxi).
Sethe (K.), *Die altägyptischen Pyramidentexte nach den Papierabdrücken und Photographien des Berliner Museums*, 2 vol. de texte et 2 vol. de notes Leipzig, 1908-1922.
Übersetzung und Kommentar zu den altägyptischen Pyramidentexten, 4 vol. comprenant chacun 4 fasc., Glückstadt, 1935-39.
Cf. aussi *Untersuchungen*, IX et X (*supra*, p. x).
Steindorff (G.), *Urkunden...* ; cf. *supra*, p. x-xi.

On peut consulter aussi les Catalogues des Musées et Collections dont une liste a été donnée plus haut (p. xxviii et seq.) et certains volumes des Collections scientifiques françaises et étrangères (cf. *supra*, p. viii et seq.).

XII. — Métiers

Bobart, *Basketwork through the Ages*, Oxford, 1936.
Bonnet (H.), *Die Waffen der Völker des Alten Orients.* Leipzig, 1926.
Hartmann (F.), *L'Agriculture dans l'ancienne Égypte*, Paris, 1923.
Lexova (I.), *Ancient Egyptian Dances*, Prague, 1935.
Montet (P.), *Scènes de la vie privée*, etc. (cf. *supra*, p. xxxii).
Ollivier-Beauregard, *La Vigne et le Vin dans l'Antiquité égyptienne*, Bordeaux, 1898.
Petrie (F.), *Arts and Crafts of ancient Egypt*, Chicago, 1910.
Rosenberg, *Aegyptische Einlage in Gold und Silber*, Frankfurt am Main, 1905.
Schäfer (H.), *Ägyptische Goldschmiedearbeiten*, Berlin (Kgl. Museen zu Berlin. Mitteilungen aus der ägyptischen Sammlung, I), 1910.
Sachs (C.), *Die Musikinstrumente des alten Ägyptens.* Berlin (Staatliche Museen zu Berlin. Mitteilungen aus der ägyptischen Sammlung, III), 1921.
Vernier, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes* (cf. *supra*, p. xxii).
Wolf, *Die Bewaffnung des altägyptischen Heeres*, Leipzig, 1926.
Cf. aussi Jöhl, *Untersuchungen VIII* (*supra*, p. x).

XIII. — Préhistoire

Outre les nombreux ouvrages sur la préhistoire qui, faisant partie de collections, ont été mentionnés plus haut, on doit citer :

Baumgartel (E.), *The cultures of prehistoric Egypt*, Londres, 1948.
Bovier-Lapierre (P.), *L'Égypte préhistorique*, Le Caire, 1931.
Dunbar (J. H.), *The rock-pictures of Lower Nubia*, Le Caire, 1941.
Massoulard (E.), *Préhistoire et protohistoire d'Égypte*, Paris, 1949.
Menghin (O.) et Amer (M.), *The excavations of the Egyptian University in the neolithic site at Maadi*, Le Caire, 2 vol., 1932-1936.
Raphael (M.), *Prehistoric pottery and Civilisation in Egypt*, New York, 1947.
Scharff, *Die Altertümer der Vor- und Frühzeit Ägyptens*, Berlin, 2 vol., 1929-1931.
Die archaeologischen Ergebnisse des vorgeschichtlichen Gräberfeldes von Abusir el-Meleq (d'après les notes de G. Möller), Leipzig, 1926.
Sethe (K.), *Urgeschichte und älteste Religion der Ägypter*, Leipzig, 1930.
Vandier (J.), *Manuel d'archéologie égyptienne*, I, Paris, sous presse.
Winckler (H. A.), *Völker und Völkerbewegungen im vorgeschichtlichen Oberägypten im Lichte neuer Felsbilderfunde*, Stuttgart, 1937.
Rock-drawings of southern Upper Egypt, Londres, 2 vol., 1937-1938.

XIV. — Religion

Amélineau, *Prolégomènes à l'Étude de la Religion égyptienne. Essai sur la Mythologie de l'Égypte*. Paris (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences Religieuses XXI et XXX), 1908-16.
Barucq (A.), *Religions de l'Égypte. I, L'Égypte pharaonique*, Lille, 1947.
Breasted (J. H.), *Development of Religion and Thought in Ancient Egypt*, New York (Lectures delivered on the Morse Foundation at Union theological Seminary), 1912.
The Dawn of Conscience, New York, 1933.

BRUGSCH (H.), *Religion und Mythologie der alten Aegypter nach den Denkmäler*, 2 vol., Leipzig, 1885-88.
BUDGE, *From Fetish to God in ancient Egypt*, Oxford, 1934.
The Gods of the Egyptians or Studies in Egyptian Mythology, 2 vol., Londres, 1904.
Books on Egypt and Chaldaea.
I. *Egyptian Ideas of the future Life*, Londres, 1908 (3e éd.).
II. *Egyptian Magic*, Londres, 1899.
XX à XXII. *The Egyptian Heaven and Hell*, 3 vol., Londres, 1906.
1. *The Book Am-Tuat.*
2. *The short Form of the Book Am-Tuat and the Book of Gates.*
3. *The Contents of the Books of the Other World described and compared.*
XXXII. *Legends of the Gods. The Egyptian Texts, edited with Translations* (*Egyptian Literarure*, vol. I), Londres, 1912.
DE BUCK (A.), *The Egyptian coffin texts* (cf. *supra*, p. XX).
DESROCHES-NOBLECOURT (C.), *Les religions égyptiennes*, Paris (Quillet), 1948.
ERMAN (A.), *Die Religion der Ägypter. Ihr Werden und Vergehen in vier Jahrtausenden*, Berlin et Leipzig, 1934.
La Religion des Égyptiens. Traduction par H. WILD, Paris, 1937.
HOPFNER (Th.), *Der Tierkult der alten Ägypter nach den griechisch-römischen Berichten und den Wichtigeren Denkmäler*, Vienne, 1914 (Denkschriften der Kaiserlichen Ak. d. Wissenschaften in Wien. Phil.-Hist. Kl. 57, 2, Abhandlungen).
Fontes historiae religionis aegyptiacae, Bonn, 1922-1925.
FRANKFORT (H.), *Ancient Egyptian religion*, New York, 1948.
Kingship and the gods, Chicago, 1948.
GRDSELOFF (B.), *Das ägyptische Reinigungszelt*, Le Caire, 1941.
JÉQUIER (G.), *Considérations sur les religions égyptiennes*, Neuchâtel [1945].
JUNKER (H.), *Die Götterlehre von Memphis. Schabaka-Inschrift*, Berlin, 1939.
Pyramidenzeit. Das Wesen der altägyptischen Religion, Zurich, 1949.
KEES (H.), *Totenglauben und Jenseitsvorstellung der alten Ägypter*, Leipzig, 1926.
Der Opfertanz des ägyptischen Königs, Leipzig, 1912.
Der Götterglaube im Alten Aegypten, Leipzig, 1941.
LEXA (F.). *La Magie dans l'Égypte antique, de l'Ancien Empire jusqu'à l'Époque copte*, 3 vol., Paris, 1925.
MERCER (S. A. B.), *Horus, royal god of Egypt*, Grafton, 1942.
MORET (A.), *Du Caractère religieux de la Royauté pharaonique*, Paris, 1903.
Le Rituel du Culte divin journalier en Égypte, Paris, 1902.
Rois et Dieux d'Égypte, Paris, 1911.
Mystères égyptiens, Paris, 1913.
Des Clans aux Empires (en collaboration avec DAVY), Paris, 1923.
NAVILLE (E.), *Das aegyptische Todtenbuch der XVIII. bis XX. Dynasie, aus verschiedenen Urkunden zusammengestellt und herausgegeben von E. Naville*, 3 vol., Berlin, 1886.
PETRIE (W. M. F.), *Religion and Conscience in ancient Egypt*, Londres, 1898.
Religious Life in ancient Egypt, Londres, 1924.
REISNER, *The Egyptian Conception of Immortality*, Boston, 1912.
ROEDER (G.), *Urkunden zur Religion des alten Ägypten*, Iéna, 1923.
SAINTE FARE GARNOT (J.). *La vie religieuse dans l'ancienne Égypte*, Paris, 1948.
SANDMAN-HOLMBERG (M.), *The god Ptah*, Lund, 1946.
SANDER-HANSEN (C. E.), *Das Gottesweib des Amun*, Copenhague, 1940.
Der Begriff des Todes bei den Ägyptern, Copenhague, 1942.
SAYCE, *The Religion of ancient Egypt*, Edinburgh, 1913.
SETHE, *Urgeschichte und älteste Religion der Ägypter*, Leipzig (Abhandlungen für die Kunde des Morgenlands, hrgb. von der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft, XVIII, 4), 1930.
Amun und die acht Urgötter von Hermopolis. Eine Untersuchung über Ursprung und Wesen des ägyptischen Götterkönigs, Berlin, 1929.
SHORTER (A.), *An Introduction to Egyptian Religion. An Account of Religion in Egypt during the eighteenth Dynasty*, Londres, 1921.

STEINDORFF (G.), *The Religion of the ancient Egyptians*, New York (American Lectures on the History of Religions, fifth series), 1903-04.
VANDIER (J.), *La religion égyptienne*, 2e éd., Paris, 1949.
VIREY (Ph.), *La Religion de l'ancienne Égypte*. Paris (Études sur l'Histoire des Religions, 4), 1910.
WIEDEMANN, *The Religion of the ancient Egyptians*, Londres, 1897.

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

Anc. Rec. = *Ancient Records of Egypt. Historical Documents from the earliest Times to the Persian Conquest collected, edited, and translated with Commentary*, by J. H. Breasted.

An. Serv. = *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, Le Caire.

Ä. Z. = *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde*, Leipzig.

B. I. F. A. O. = *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, Le Caire.

Bi. or. = *Bibliotheca orientalis*, Leyde.

Cat. gén. = *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, Le Caire.

J. E. A. = *The Journal of Egyptian Archaeology*, Londres.

J. N. E. S. = *Journal of Near Eastern Studies*, Chicago.

P. S. B. A. = *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, Londres.

R. E. A. = *Revue de l'Égypte ancienne*, Paris.

Rec. Trav. = *Recueil de Travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes*, Paris.

Urk. = Steindorff, *Urkunden des aegyptischen Altertums*. Leipzig.
- I. Sethe, *Urkunden des alten Reichs.*
- II. Sethe, *Hieroglyphische Urkunden der griechisch-römischen Zeit.*
- III. Schäfer, *Urkunden der älteren Äthiopenkönige.*
- IV. Sethe, *Urkunden der 18. Dynastie.*

Untersuchungen = Sethe, *Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens*, Leipzig.

CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION[1]

Formation géologique. — L'Égypte proprement dite s'étend de la mer à Assouan, entre le 31e degré et le 24e degré de latitude nord. Le relief actuel de l'Égypte s'est constitué au moment du retrait de la mer éocène. Deux pentes se formèrent alors : l'une, orientée approximativement du sud au nord, et l'autre, de l'est à l'ouest, celle-ci étant beaucoup plus accentuée que celle-là. Le plissement de l'écorce terrestre détermina des dépressions et des crêtes. Les eaux, qui se retiraient lentement, passaient alors à l'ouest du cours actuel du Nil. Elles utilisaient une dépression dont on peut connaître aujourd'hui encore la direction générale en suivant la ligne des oasis libyques. Ce fut la rupture du barrage d'Assouan qui détermina (avant la fin de l'époque tertiaire) la déviation des eaux. Dès lors, le cours du Nil était formé.

Des pluies abondantes tombèrent au cours du miocène et du pliocène. Les eaux étaient amenées au Nil, dont le débit était, à l'époque, beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui, par un grand nombre d'ouadi. Au cours du pliocène, la Méditerranée se précipita à l'intérieur des terres par toutes les fractures voisines des côtes. Ce fut ainsi que la vallée du Nil fut transformée en un golfe étroit, dont le fond arrivait presque à Assouan, et dans lequel les eaux s'élevaient à presque 100 mètres d'altitude. Les bords étaient découpés en un certain nombre de criques où venaient se jeter les eaux des ouadi.

La mer se retira vers la fin de l'époque tertiaire. L'embouchure du Nil se trouvait alors à la hauteur du Fayoum.

1. Certains des points, exposés ici d'une manière très générale, seront repris dans le chapitre suivant et étudiés d'une façon plus détaillée.

Le retrait, des eaux, qui s'était fait, non pas régulièrement, mais par à-coups, avait déterminé la formation de terrasses successives dont les traces se retrouvent en Nubie et en Haute Égypte. Sandford et Arkell, qui ont récemment étudié cette question, ont compté huit terrasses, dont la plus haute (la plus ancienne) atteignait presque une altitude de 100 mètres, alors que la plus basse (la plus récente) ne s'élevait guère qu'à 2 ou 3 mètres au-dessus du niveau de la mer.

A l'époque quaternaire, le Nil entre dans une phase de comblement, qui dure encore. Chaque année, en se retirant après l'inondation, il laisse une couche de limon. Ces couches, en se superposant, ont formé, d'abord, les minces bandes de terrains cultivables qui s'étendent de chaque côté du fleuve, puis le Delta actuel, ancien golfe comblé peu à peu par le limon du Nil.

L'Égypte a échappé presque complètement à l'action des glaciers, mais elle en a subi les contre-coups sous la forme de variations climatériques importantes. On distingue quatre périodes glaciaires en Égypte : glaciations de Günn (fin du pliocène), de Mindel, de Riss et de Wärm (pléistocène), au cours desquelles l'Égypte est passée par des alternatives de sécheresse (paléolithique) et de pluies abondantes (néolithique).

Au début du quaternaire, l'Égypte avait un climat chaud et humide. Les plateaux, aujourd'hui désertiques, étaient fertiles, et nourrissaient, dès l'époque tertiaire, des animaux divers et, à partir de l'époque quaternaire, des hommes. Le desséchement se produisit progressivement du sud vers le nord, et, dès lors, l'Égypte présenta l'aspect, qu'elle a conservé depuis, d'une vallée étroite et fertile, serrée entre deux plateaux désertiques.

Le sol et le sous-sol. — Le sous-sol égyptien s'est formé en trois étapes successives :

1° D'abord, on trouve, à l'époque primaire, des roches schisto-cristallines (porphyre, granit et diorite) ;

2° Puis, à l'époque secondaire, des roches gréseuses où se rencontrent des débris de coquilles marines et de végétaux ;

3° Enfin, à la fin de l'époque secondaire ou au début de l'époque tertiaire, apparaissent les couches calcaires contenant des coquilles foraminifères nummulites.

Actuellement, les roches schisto-cristallines se trouvent presque exclusivement dans le désert arabique et aux environs de la première cataracte ; les roches gréseuses affleurent, de part et d'autre du Nil, en Nubie et en Haute Égypte, jusqu'à Esneh. On en trouve aussi près de Louxor, près du Caire et dans l'oasis de Khargeh ; enfin les couches calcaires ont formé le plateau libyque ; les collines qui bordent le Nil, de Louxor au Caire, sont également en calcaire.

Divisions géographiques de l'Égypte. — A l'époque historique, on distinguait, dans l'Égypte proprement dite, deux régions principales : la Basse Égypte et la Haute Égypte. La ligne frontière passait à la hauteur de Memphis, un peu au sud du Caire, à la pointe du Delta. Les Égyptiens appelaient la Vallée et le Delta *kémet*, ou (terre) noire, par opposition au désert, qu'ils désignaient sous le nom de *déshéret*, qui signifie (terre) rouge. La Nubie était divisée, au moins au Nouvel Empire, en pays de Ouaouat (Basse Nubie) et pays de Koush (Haute Nubie ou Soudan). Enfin, dans le désert libyque se trouvent six oasis (égyptien *ouhat* d'où est venu, par le grec, le mot français) qui se succèdent du sud au nord, en s'éloignant toujours un peu plus du cours du Nil (sauf Bahriyeh). Leurs noms sont : Sélimeh, à la hauteur de Ouadi Halfa, Khargeh et Dakhleh, à la hauteur de Louxor, Farafra, à la hauteur d'Assiout, Bahriyeh, à la hauteur de Minieh, et enfin Siwa, qui se trouve à la limite du désert et de la steppe, à la hauteur du Fayoum. Sur le Fayoum qui est une oasis artificielle, cf. *infra*, p. 254.

Climat et régime des eaux. — On a vu que l'Égypte, à la fin du paléolithique inférieur, c'est-à-dire à l'époque de l'apparition de l'homme dans la vallée du Nil, avait un climat chaud et humide, avec chutes de pluies abondantes. Cependant, dès l'acheuléen, on constate, en Nubie, un changement dans le régime des eaux : les tributaires du Nil s'appauvrissent, et le desséchement fait de rapides progrès dans cette région, mais dans cette région exclusivement. Peu à peu, le climat désertique gagne le Nord, et, au moustérien, la plupart des ouadi avaient cessé d'être des fleuves réguliers et étaient devenus des torrents aux eaux capricieuses, roulant des graviers irréguliers. A la fin du paléolithique, l'évolution était achevée, et, sans le Nil, l'Égypte aurait été, comme les vastes étendues qui l'encadrent, un désert.

Le Nil a été, pour toute l'Antiquité, un mystère ou, si l'on préfère, un miracle. On ne comprenait pas, en effet, que le fleuve fît régulièrement sa crue à l'époque de l'année qui,

étant la plus chaude, aurait dû, normalement, être aussi la plus sèche. L'explication du mystère, connue de nos jours, avait été entrevue dans l'Égypte antique ; à l'époque de Taharqa, en effet, une crue trop forte du Nil est attribuée à une averse tombée en Nubie. On sait, aujourd'hui, que les eaux du Nil viennent, en partie, des lacs équatoriaux, où le fleuve prend ses sources, et, en partie, d'Abyssinie. Les eaux des lacs sont d'un débit régulier pendant toute l'année, mais, du fait même de cette régularité, ne sauraient, à elles seules, provoquer la crue. Celle-ci a pour origine les pluies de mousson qui tombent sur les hauts plateaux abyssins en mai et en juin. Les eaux n'arrivent en Égypte qu'en juillet, en pleine saison chaude ; elles recouvrent, alors, la vallée, y déposent leur limon fertile, et, lorsqu'elles se retirent, en octobre, il suffit à l'homme de semer pour récolter. La part de l'homme, d'ailleurs, dans cette fécondation de la terre d'Égypte, est loin d'être négligeable. Si l'Égyptien peut faire jusqu'à trois récoltes par an, c'est grâce à un système de canaux très développé, et qui exige des soins incessants. En somme, l'Égypte est née de l'étroite collaboration de l'homme et du Nil. Les Égyptiens, cependant, ont toujours compris que le Nil, dans cette œuvre commune, jouait le rôle le plus important, et, de bonne heure, ont considéré, sinon le Nil lui-même, du moins l'inondation, comme un dieu qu'ils désignaient sous le nom de Hâpy.

Population de l'Égypte. — Le fond de la population égyptienne semble avoir été constitué par une race chamitique à laquelle appartenaient aussi les Gallas et les Somalis, qui s'étaient fixés au sud-est de l'Égypte, et les Berbères de Libye. Cette race primitive subit, dès l'époque protohistorique, de profondes transformations par l'arrivée, dans la vallée du Nil, de tribus sémitiques. On discute encore pour savoir si cette invasion se produisit par le nord, c'est-à-dire par la presqu'île du Sinaï, ou par le sud, c'est-à-dire par la mer Rouge et le désert oriental. Ces populations sémitiques se sont rapidement fondues avec les populations autochtones, et, s'il est encore possible de les distinguer sur les palettes préthinites et sur les tablettes thinites, on est obligé de constater que, dès l'Ancien Empire, il existait en Égypte un type égyptien qui, en dépit des invasions qui se produisirent, par la suite, à diverses reprises, se maintint jusqu'à la fin de l'époque pharaonique et qu'on retrouve encore de nos jours.

La langue égyptienne. — L'origine de la langue égyptienne est un problème délicat à résoudre. En cette matière, toutes les théories trop étroitement formulées risquent de s'avérer inexactes. Il est étrange qu'on ait voulu faire de l'égyptien une langue purement africaine ou purement sémitique. Placé entre des populations sémitiques et africaines, l'Égyptien, qui était lui-même le produit d'un croisement sémitico-africain, pouvait difficilement parler un langage apparenté exclusivement à un des grands groupes linguistiques qui ont été reconnus jusqu'à présent. Dès le milieu du siècle dernier, les savants avaient tenté de rapprocher la langue égyptienne, soit de la famille sémitique (Th. Benfey), soit de la famille « chamitique » (Lepsius). On désigne sous le nom de « langues chamitiques » les langues de ces populations du nord-est de l'Afrique que la légende prétendait issues du fils de Noé, Cham.

Jusqu'en 1895, les opinions restèrent à peu près également partagées. En cette année-là, l'égyptologue allemand Erman fit paraître une grammaire égyptienne dans laquelle il releva les concordances de l'égyptien et du groupe linguistique sémitique. Pendant plus d'un quart de siècle, les égyptologues, à l'exception de quelques savants de la génération d'Erman et de la génération qui l'avait précédé, admirent que la langue égyptienne était une langue d'origine sémitique. L'opinion d'Erman était d'ailleurs nuancée. Par la suite, ses successeurs ne se montrèrent pas toujours aussi modérés, et certains d'entre eux (Albright) allèrent jusqu'à déclarer que l'égyptien était une langue entièrement sémitique.

Une réaction se produisit vers 1920. Certains savants, partisans de l'origine africaine de la langue égyptienne, adoptèrent la méthode de leurs adversaires et relevèrent les concordances de l'égyptien et de langues africaines comme le touareg et le bedja (Zyhlarz). Cette parenté entre la langue égyptienne et les dialectes berbères et couchitiques était au moins aussi frappante que celle qu'on avait constatée entre l'égyptien et les langues sémitiques. Celles-ci, étant scientifiquement mieux connues que les langues africaines, prêtaient à des rapprochements grammaticaux qui semblaient évidemment, à première vue du moins, plus convaincants que de simples similitudes de racines. Mais, en étudiant de plus près les langues africaines, on s'aperçut que, même

sur le terrain grammatical, certains rapprochements s'imposaient. On ne saurait, dans un ouvrage de ce genre, entrer dans le détail de la discussion.

En résumé, on a trouvé, entre les langues sémitiques, l'égyptien et les dialectes berbères et couchitiques, une parenté certaine qui justifierait le terme de « langues chamito-sémitiques », sous lequel on les désigne parfois, si le mot « chamito-sémitique » reposait sur une base plus solide. La constatation de cette parenté est la seule conclusion qu'on puisse établir avec certitude, à propos d'une question aussi délicate. En fin de compte, si on veut hasarder une hypothèse, il semble plus vraisemblable de supposer que l'égyptien est une langue africaine, en partie modifiée par l'apport d'éléments sémitiques, que de donner, dans la formation de la langue égyptienne, un rôle prépondérant, sinon exclusif, à ces mêmes éléments sémitiques.

L'écriture hiéroglyphique. — La pictographie qui semble être le principe de l'écriture hiéroglyphique ne pouvait pas exprimer toutes les nuances du langage. En particulier il n'était pas possible de rendre, au moyen de ce système, les idées abstraites, ni les noms propres. Pour remédier à cette faiblesse, les Égyptiens imaginèrent d'employer certains idéogrammes, non plus avec leur valeur pictographique primitive, mais avec leur valeur phonétique. C'est exactement le principe des rébus et des charades. Les anciens idéogrammes, unilitères, bilitères, et trilitères, servirent ainsi à écrire le nom d'objets tout à fait étrangers au concept primitivement exprimé par ces signes, mais qui présentaient cette particularité d'offrir avec eux une certaine analogie de prononciation. Un exemple fera mieux comprendre le système : si, voulant exprimer l'idée abstraite de « détourner », nous dessinons un dé, une tour et un nez, nous aurons transposé en français le système hiéroglyphique.

Le principe était relativement simple, mais il ne permettait pas toujours d'éviter l'amphibologie. Il arrivait parfois qu'un même idéogramme eût deux lectures différentes. Pour distinguer les deux lectures, on prit l'habitude d'accompagner l'idéogramme de ses compléments phonétiques, c'est-à-dire des signes unilitères qui le composaient, et qui, eux, variaient suivant la valeur qu'on voulait donner à cet idéogramme. Souvent, d'ailleurs, un seul de ces compléments phonétiques suffisait à préciser la lecture. Cet usage eut une grande fortune, et s'appliqua même aux signes pour lesquels aucune confusion n'était possible. Parfois, l'amphibologie venait de l'homophonie de certains mots. Pour corriger cette nouvelle insuffisance du système, les Égyptiens imaginèrent d'ajouter, à la fin du mot, ce que nous avons appelé un « déterminatif ». Celui-ci représente parfois l'objet même dont on vient d'écrire le nom, mais, cette précision n'étant pas toujours possible, on dut, le plus souvent, avoir recours à des signes qui exprimaient d'une façon générale la nature du concept, être, objet ou idée, qui représentait le mot écrit. C'est ainsi qu'un même signe, en égyptien, peut servir à déterminer un groupe de mots différents, mais qui se rapprochent, au moins par un élément sémantique commun, celui qui exprime précisément le signe déterminatif en question.

Les Égyptiens ne notaient pas les voyelles. Leur alphabet se compose de 24 consonnes qui se décomposent, phonétiquement, de la façon suivante :

Quatre consonnes faibles ou semi-consonnes : aleph, yod, aïn, et waw qui se prononçaient respectivement : *a*, *i*, *â* ou *o*, *ou* ;
Trois labiales : b, p, f ;
Trois liquides : m, n, r ;
Quatre aspirées : h, ḥ, ḫ, ẖ ;
Deux sifflantes : z, ś ;
Une chuintante : š (sh) ;
Trois gutturales : ḳ (q), k, g ;
Quatre dentales : t, ṯ (tj), d, et ḏ (dj).

On constate, dans l'orthographe des mots égyptiens, que des confusions se sont produites de très bonne heure dans plusieurs de ces groupes de lettres. Mais ces changements orthographiques, comme quelques autres d'ailleurs, n'affectèrent jamais le principe même du système : celui-ci resta le même de l'extrême début de l'époque historique jusqu'à l'époque romaine.

Les écritures cursives et le copte. — Parallèlement à l'écriture hiéroglyphique s'est développée une écriture cursive qu'on appelle l'écriture hiératique (c'est-à-dire « sacerdotale »), parce que, à l'époque grecque, elle était presque exclusivement employée par les prêtres. On a retrouvé récemment les plus anciens spécimens de l'écriture hiératique qui remontent aux deux premières Dynasties. Les signes hiératiques ne sont pas autre chose que les signes hiéroglyphiques simplifiés. Bien qu'il soit imprudent d'établir

une règle trop rigide, car les exceptions risquent d'être nombreuses, on peut dire cependant que, d'une façon générale, les signes hiéroglyphiques étaient réservés aux inscriptions gravées sur la pierre ou sur le bois, alors que les signes hiératiques étaient surtout utilisés dans les inscriptions tracées au pinceau sur les papyrus et sur le cuir, ou, encore, sur les tessons de poterie et sur les éclats de calcaire qu'on désigne sous le nom d'ostraka. Il existait à peu près la même différence entre les deux écritures qu'entre nos caractères d'imprimerie et nos caractères manuscrits.

A basse époque, l'écriture hiératique (qui ne fut d'ailleurs jamais complètement abandonnée) fut remplacée par une écriture encore plus cursive qu'on appelle l'écriture démotique (c'est-à-dire populaire), parce qu'elle était, à l'époque grecque, la plus répandue dans le peuple. Les signes sont simplifiés à un tel point qu'il n'est pas toujours aisé de reconnaître les signes hiératiques dont ils dérivent, et encore moins les signes hiéroglyphiques primitifs.

A partir du IIIe siècle de notre ère, le système d'écriture égyptien subit une dernière transformation. On employa, pour écrire l'égyptien, l'alphabet grec auquel on adjoignit un certain nombre de lettres nécessaires pour exprimer certains sons spécifiquement égyptiens. C'est l'écriture copte, ainsi appelée du nom des chrétiens d'Égypte qui l'employèrent exclusivement. La langue copte fut en usage comme langue vivante jusqu'au XVIIe siècle. Elle sert encore aujourd'hui comme langue liturgique dans l'Église copte.

Le déchiffrement. — Le déchiffrement des hiéroglyphes, dont le secret était perdu depuis le IIIe siècle de notre ère, fut, à partir du XVIIe siècle, l'objet de multiples études. Si vaines ont été ces recherches, dont les auteurs d'ailleurs n'ont pas tous été des fantaisistes, qu'il est inutile d'en parler. On doit dire cependant que Guignes et Zoega avaient deviné que les signes enfermés dans les cartouches servaient à écrire les noms royaux.

En 1799, les soldats de Bonaparte trouvèrent à Rosette, en Basse Égypte, une grande stèle trilingue qui donnait, en grec, en démotique et en hiéroglyphes, le texte d'un décret en l'honneur du roi Ptolémée Épiphane. Les prêtres, que le roi venait de favoriser par la remise d'une partie de leurs impôts, avaient ordonné que ce décret figurât dans tous les temples du pays.

Le texte hiéroglyphique était malheureusement incomplet. Aussi les premiers savants s'intéressèrent-ils surtout à comparer le texte démotique au texte grec. Le Suédois Akerblad réussit ainsi à identifier, dans le texte démotique, tous les noms propres et à reconnaître quatre mots : *temple*, *grecs*, *lui* et *ses*, qu'il parvint à lire grâce au copte (1802).

Ce fut à l'Anglais Young que revint l'honneur d'avoir découvert que l'écriture hiéroglyphique n'était pas alphabétique, et que les écritures hiératique et démotique, qui en dérivaient, obéissaient aux mêmes principes. Young publia un vocabulaire grec-démotique qui ne comprenait pas moins de 86 concordances, presque toutes exactes (1814-1816).

Quelques années plus tard (1822), le Français Jean-François Champollion (né à Figeac en 1790), découvrit enfin le secret des hiéroglyphes. Les cartouches ptolémaïques avaient été tous lus, mais, comme tous les noms étrangers, ils étaient écrits, soit à l'aide de signes alphabétiques, soit à l'aide d'un alphabet syllabique spécial, différent du système de notation en usage pour l'égyptien. Champollion réussit, le premier, à identifier le signe *mès* qui figurait à la fois dans le cartouche de Ramsès et dans celui de Thoutmosis. Ce même signe figurait également dans l'inscription de la pierre de Rosette, où il était traduit par le mot grec γενέθλια, que Champollion rapprocha immédiatement du copte *mose* « enfanter ». Dès lors, le principe de recherche étant fermement établi, le déchiffrement des hiéroglyphes n'était plus qu'une question de temps. Grâce à Champollion, ce temps fut extrêmement abrégé, et la science égyptologique, à peine fondée, progressa rapidement. Champollion exposa les résultats de ses recherches dans sa *lettre à M. Dacier relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques* (1822) et dans son *Précis du système hiéroglyphique* (1824). Lorsqu'il mourut, huit ans plus tard, à l'âge de 41 ans; il laissait à ses successeurs un recueil de textes, une grammaire et un vocabulaire.

L'œuvre de Champollion fut brillamment continuée par E. de Rougé, Lepsius, Brugsch, Chabas, Birch, Goodwin, Mariette, Naville et Maspero pour ne citer que les plus célèbres. La connaissance de la langue égyptienne a fait, de nos jours, des progrès considérables grâce aux travaux de savants, à la tête desquels il convient de nommer l'Allemand A. Erman qui, le premier, chercha à préciser les principes grammaticaux de la langue égyptienne.

Sources de l'histoire d'Égypte. — Les découvertes archéologiques et épigraphiques sont évidemment à la base de notre science de l'histoire d'Égypte. Les inscriptions égyptiennes sont malheureusement d'une interprétation souvent difficile : ou elles sont volontairement mystérieuses, quand il s'agit de doctrine religieuse, ou elles sont monstrueusement partiales, quand il s'agit d'un récit biographique ou historique. Dans ces conditions, on conçoit qu'on ne puisse utiliser ces sources qu'avec une très grande prudence. A les prendre trop à la lettre, on risquerait de voir dans l'Égypte un peuple de saints, dirigé par des souverains toujours victorieux. La vérité est évidemment tout autre.

Jusqu'au Nouvel Empire, nos renseignements proprement historiques proviennent, soit de décrets d'immunité ou de graffiti, gravés dans les carrières, soit, et surtout, des nécropoles (stèles funéraires et inscriptions biographiques gravées ou peintes dans les tombes) ; à partir du Nouvel Empire, le récit des expéditions militaires nous a été le plus souvent conservé par les textes gravés sur les pylônes ou les parois des temples. D'autre part, à cette époque, l'histoire de l'Égypte est si étroitement mêlée à l'histoire générale de l'Orient qu'il arrive souvent de trouver, dans des documents de langues étrangères, de précieux renseignements sur l'Égypte, ou même, ce qui est, pour nous, d'une valeur inestimable, la confirmation de faits déjà connus par les monuments égyptiens. On doit noter, enfin, que, d'une manière générale, des documents égyptiens ont été trouvés surtout en Haute Égypte, ce qui prive l'historien d'une source précieuse de renseignements sur le Delta, et qu'ils sont, d'autre part, beaucoup plus souvent religieux et magiques que biographiques et historiques.

Une autre source de renseignements nous a été fournie par les historiens grecs ; malheureusement, les plus sérieux d'entre eux sont parfois d'une naïveté étonnante ; aussi la plus grande prudence est-elle indispensable dans l'utilisation de ces sources littéraires. Les principaux historiens grecs ayant parlé de l'Égypte seront cités dans la bibliographie des différents chapitres, chaque fois que leurs renseignements auront été utilisés.

Divisions de l'Histoire d'Égypte. — Les rois d'Égypte ont été répartis par Manéthon, historien égyptien de langue grecque, en trente et une Dynasties. Cette division commode, bien que parfois arbitraire, a été conservée par tous les historiens de l'Égypte. Par la suite, les historiens ont adopté des divisions plus larges qui groupent, chacune, un certain nombre de Dynasties présentant des caractères communs. Il n'est pas inutile de donner dès à présent la liste et les dates approximatives de ces grandes époques historiques.

1. La Préhistoire ;
2. Époque Thinite : Ire et IIe Dynasties, 3000 à 2778[1] ;
3. L'Ancien Empire : IIIe à Ve Dynastie, 2778 à 2423 ;
4. La fin de l'Ancien Empire et la Première Période Intermédiaire (VIe à XIe Dynastie), 2423 à 2065 ;
5. Le Moyen Empire XIe et XIIe Dynasties, 2065 à 1785 ;
6. La Deuxième Période Intermédiaire (XIIIe à XVIIe Dynastie), 1785 à 1580 ;
7. Le Nouvel Empire (XVIIIe à XXe Dynastie), 1580 à 1090 ;
8. La Basse Époque :
   - *a)* Rois prêtres (XXIe Dynastie), 1090 à 950 ;
   - *b)* Rois libyens (XXIIe-XXIIIe Dynasties), 950 à 720 ;
   - *c)* Rois saïtes (XXIVe Dynastie), 730 à 715 ;
   - *d)* Rois éthiopiens (XXVe Dynastie), 720 à 656 ;
   - *e)* Rois saïtes (XXVIe Dynastie), 663 à 525 ;
   - *f)* Dominations perses et fin des Dynasties indigènes (XXVIIe à XXXIe Dynastie), 525 à 333.

La Chronologie. — Cette question, si importante pour l'histoire, est malheureusement loin d'être claire, au moins aux plus hautes époques. Il est certain, en tout cas, que les Égyptiens, de très bonne heure, substituèrent à l'habitude primitive de compter le temps en se fondant sur l'observation des révolutions synodiques de la lune, un calendrier civil sur l'origine duquel on apportera, plus bas (p. 15), les précisions essentielles. Il suffira, ici, de donner quelques renseignements objectifs.

L'année égyptienne se composait de trois saisons, divisées, chacune, en 4 mois de 30 jours[2]. Ces saisons correspondaient

1. Toutes ces dates jusqu'en 525 sont évidemment approximatives.

2. A partir de l'époque perse (vers le VIIIe siècle), les douze mois de l'année reçurent des noms qui nous ont été conservés dans leur transcription grecque : Thot, Paophi, Athyr, Choiak (saison *akhet*) ; Tybi, Méchir, Phaménoth, Pharmouthi (saison *péret*) ; Pakhon, Païni, Épiphi, Mésori (saison *shémou*). Ces noms étaient dérivés du nom de la fête principale qui était célébrée dans chacun des douze mois de l'année.

à l'inondation (en égyptien *akhet*), aux semailles (en égyptien *péret*) et aux récoltes (en égyptien *shémou*). Cette année de 360 jours était complétée par 5 jours épagomènes. Telle quelle, elle était en retard, tous les 4 ans, d'un jour sur l'année julienne de 365 jours 1/4.

Le commencement de l'année civile tombait le 19 juillet julien (sous le parallèle de Memphis), date où se produisaient, en Égypte, deux phénomènes, en réalité indépendants, mais que les Égyptiens avaient pris l'habitude de lier par un rapport de cause à effet : le lever héliaque de Sothis et le commencement de la crue du Nil. A l'aube de ce jour, dans le ciel oriental, l'étoile Sothis (notre Sirius), après une période d'invisibilité, qui était due à sa conjonction avec le soleil, et qui durait soixante-dix jours, redevient visible, un peu avant le lever du soleil. Comme l'année civile était en retard d'un jour tous les 4 ans sur l'année solaire, le premier jour de l'année civile ne coïncidait avec celui de l'année solaire que tous les 1.460 ans. On verra l'importance de ces calculs pour l'établissement de dates absolues dans l'histoire d'Égypte.

Les Égyptiens, en effet, ignoraient les dates absolues. Pour eux, chaque règne formait comme une ère indépendante, à partir de laquelle étaient datés les différents événements qui s'étaient passés sous ce règne. Pour attribuer à ces événements des dates absolues certaines, il nous faudrait connaître l'ordre de succession de tous les rois d'Égypte et la durée exacte de leurs règnes. Il existait en Égypte des listes royales (cf. *infra*, p. 159), qui auraient pu fournir ces précieux renseignements, mais elles sont, malheureusement, ou incomplètes, ou dans un état si fragmentaire qu'elles sont en partie inutilisables. D'autre part, si nous possédions un tableau de concordance entre les différentes dates relatives de l'année civile égyptienne et les levers héliaques de Sothis, il serait possible, par un simple calcul, de connaître les dates absolues correspondantes. Cette heureuse coïncidence ne s'est produite que trois fois dans toute l'histoire d'Égypte. Les dates qu'on a pu fixer de cette manière ne sont pas encore absolues. En effet, le lever héliaque de Sothis se produisait, à Memphis, le 19 juillet julien pendant 4 ans, puisque le calendrier civil n'était en retard que d'un quart de jour par an sur le calendrier solaire ; si, donc, un texte nous apprend que le lever héliaque de Sothis eut lieu en l'année *x*

de tel ou tel roi, cette année *x* ne pourra être calculée qu'approximativement, mais l'erreur possible est faible et ne peut excéder 4 ans.

Grâce à ces dates doubles on sait :

1. — Que le règne de Sésostris III englobe les années 1882/1879 ;

2. — Que l'année 9 d'Aménophis I est tombée entre les années 1550 et 1547 ;

3. — Que le règne de Thoutmosis III englobe les années 1474/1471. Le commencement de la XIIe Dynastie doit donc être placé approximativement vers l'an 2000 et celui de la XVIIIe Dynastie, vers l'an 1580.

Certains égyptologues ont prétendu que les dates doubles de la XVIIIe Dynastie et celle de la XIIe Dynastie n'appartenaient pas à la même période sothiaque ; d'après cette hypothèse, la XIIe Dynastie aurait commencé vers 3579, et, la Ire Dynastie, vers 5546. C'est ce qu'on appelle la chronologie longue, par opposition à la chronologie courte (celle qui a été adoptée plus haut), qui est aujourd'hui presque universellement admise.

D'autres éléments de datation sont fournis :

Par les listes royales, dans la mesure où elles sont conservées ;

Par les généalogies ;

Par des synchronismes avec le Proche-Orient.

Ces précisions, si précieuses soient-elles, ne permettent évidemment d'établir que des dates très approximatives, surtout pour l'époque antérieure à la XIIe Dynastie, qui ne nous a livré jusqu'à présent aucune date absolue.

CHAPITRE PREMIER

NOTES

Bibliographie. — *Formation géologique.* — GRANT, The climate of Egypt in geological, prehistoric and ancient historic times, dans *Victoria Institute. Journal of the Transactions*, 32 (1900), p. 87 à 105 ; BLANKENHORN, Die Geschichte der Nil-Stroms in der Tertiär- und Quartärperiode, sowie des palaeolithischen Menschen in Ägypten, dans *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde*, Berlin, 1902, p. 694 à 722, 753 à 762 ; SUESS, *La face de la terre*, trad. française ; MYRES, dans *Cambridge History*, I (1923), chap. I ; JOLEAUD, *Éléments de Paléontologie*, t. II (1924) ; LAFERRIÈRE, *Revue biblique*, 1924, p. 85 et seq. ; E. DE MARTONNE, *Traité de géographie physique*, 4e édition, 1926 ; BARTHOUX, Paléogéographie de l'Égypte, dans les *C. R. du Congrès international de Géographie*, Le Caire, 1925, t. III (1925), p. 68 à 100 ; BOVIER-LAPIERRE, L'Égypte préhistorique, dans *Précis de l'histoire d'Égypte*, t. I, Le Caire, 1932 ; SANDFORD et ARKELL, *Paleolithic man and the Nile-Fayum divide*, 1929 ; *Paleolithic man in the Nile valley, in Nubia and Upper Egypt*, 1933 ; SANDFORD, *Paleolithic man and the Nile valley, in Upper and Middle Egypt*, Chicago, 1934 ; SANDFORD et ARKELL, *Paleolithic man and the Nile valley in Lower Egypt*, Chicago, 1939. Ce sont ces deux savants qui ont étudié les terrasses laissées par la mer, lors de son retrait à la fin de l'époque tertiaire.

Climat et régimes des eaux. — Même bibliographie. Cf. aussi, MASSOULARD, *Préhistoire et protohistoire d'Égypte*, Paris, 1949, p. XXIII-XXVII, et VANDIER, *Manuel d'archéologie égyptienne*, t. I, chap. Ier.

Population de l'Égypte. — On trouvera la bibliographie dans PRATT, *Ancient Egypt. Sources of information in the New York Public Library*, New York, 1925, p. 23 à 27, et *Supplément*, New York, 1942, p. 24-25; un excellent chapitre est consacré à la race égyptienne dans MASSOULARD, *op. cit.*, p. 386-426.

La langue égyptienne. — L'état actuel des questions a été résumé d'une manière extrêmement claire par G. LEFEBVRE, Sur l'origine de la langue égyptienne, dans *Chronique d'Égypte*, XI (1936), p. 266 à 292. On trouvera, à la fin de cet article, une bibliographie très complète ; cf. aussi, du même auteur, *Grammaire de l'égyptien classique*, Le Caire, 1940, p. 1-7.

Écriture hiéroglyphique. — SOTTAS et DRIOTON, *Introduction à l'étude des hiéroglyphes*, Paris, 1922. On peut voir aussi les histoires d'Égypte, qui, toutes, consacrent un paragraphe à cette question. On trouvera un exposé court et très clair dans GARDINER, *Egyptian Grammar*, 2e éd., Oxford, 1950, p. 6 à 10 ; cf. aussi LEFEBVRE, *Grammaire de l'égyptien classique*, Le Caire, 1940, p. 8-49.

Déchiffrement des hiéroglyphes. — Mêmes ouvrages : GARDINER, *op. cit.*, p. 12 à 17 ; cf. aussi ERMAN, *Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften, Phil.-Hist. Klasse*, 1922 ; sur les recherches antérieures au XVIIIe siècle, cf. GAUTHIER, *B. I. F. A. O.*, V (1906), p. 65 à 86. Une vie de Champollion a été écrite par HARTLEBEN, *Champollion : sein Leben und sein Werk*, 2 vol., Berlin, 1906.

Sources de l'histoire d'Égypte. — La bibliographie sera donnée au début de chaque chapitre.

Chronologie. — Les ouvrages d'Ed. MEYER ont longtemps fait autorité en la matière, et, même s'ils sont discutés, aujourd'hui, peuvent être, et

sont encore très utiles. : 1° Aegyptische Chronologie, 7 pl. (*Kgl. preuss, Ak. d. Wissenschaften, Abhandlungen* ; *Phil.-Hist. Klasse*), Berlin, 1904. Cet ouvrage a été traduit en français, par MORET, *Chronologie égyptienne*, Paris, 1912. (Musée Guimet, *Annales*, Bibl. d'études, 24, 2) ; 2° Nachträge zur ägyptischen Chronologie (*Kgl.-preuss. Ak. d. Wissenschaften, Abhandlungen, Phil.-Hist. Klasse*), Berlin, 1907 ; 3° Neue Nachträge zur ägyptischen Chronologie (*Ä. Z.*, 44, 1907-08), p. 115-6 ; 4° *Geschichte des Altertums : Nachtrag zu Band I.* On doit encore citer : SETHE, Die Zeitrechnung der alten Aegypter im Verhältnis zu der anderen Völker, dans *Nachrichten... zu Göttingen, Phil.-Hist. Kl.*, 1919-1920 ; WEILL, *Bases, méthodes et résultats de la chronologie égyptienne*, Paris, 1926, avec un volume de Compléments (*Études d'Égyptologie*, 2), Paris, 1928 ; BORCHARDT, *Die Mittel zur zeitlichen Festlegung von Punkten der ägyptischen Geschichte. Quellen und Forschungen zur Zeitbestimmung der ägyptischen Geschichte*, Le Caire, 1935. Pour d'autres études générales ou particulières, cf. PRATT, *Ancient Egypt. Sources of information in the New York Public Library*, New York, 1925, p. 158 à 162, et *Supplement*, New York 1942, p. 120-122. Parmi les études plus récentes, on doit citer : EDGERTON, *A. J. S. L. L.*, 53 (1937), p. 188-197 (chronologie du début de la XVIIIe Dynastie) ; EDGERTON, *J. N. E. S.*, I (1942), p. 307-314 (chronologie de la XIIe Dynastie) ; NEUGEBAUER, *Acta orientalia*, XVII (1939), p. 169-195 ; *Chronique d'Égypte*, XIV (1939), p. 258-260 ; SCHARFF, *Historische Zeitschrift*, CLXI (1940), p. 3-32 ; WINLOCK, *Proceedings of the American Philosophical Society*, LXXXIII (1940), p. 447-464 ; CLÈRE, *Kêmi*, X (1949), p. 3-27 ; SCHOTT, Altägyptische Festdaten, dans *Ak. d. Wiss. u. d. Lit.*, *Abh. d. Geistes- und Sozialwissenschaftlichen Klasse*, 1950, nr 10, Wiesbaden, 1950, p. 885-1010 ; PARKER, *The Calendars of Ancient Egypt*, Chicago, 1951, où on trouvera une bibliographie complète.

État des questions. — Une seule question sera traitée ici, celle de la chronologie, une partie importante de cette question devant être, naturellement, réservée au calendrier. Encore ne donnerons-nous qu'un aperçu très général d'un sujet trop spécial pour qu'un profane ose l'aborder. Pendant longtemps, à la suite d'Ed. Meyer, les égyptologues avaient admis que le calendrier égyptien avait été institué en pleine époque énéolithique, entre 4245 et 4242. On avait supposé, en effet, que cette institution n'avait pu être créée qu'au début d'une période sothiaque (cf. *supra*, p. 12), et, comme le calendrier existait certainement en 2785-2782, on avait conclu qu'il fallait faire remonter sa création à la période sothiaque précédente, donc en pleine préhistoire. Le premier, NEUGEBAUER (*Acta orientalia*[1]) s'éleva contre cette opinion, démontrant que les connaissances scientifiques des Égyptiens de l'époque énéolithique étaient certainement trop rudimentaires pour qu'on eût pu, à un stade aussi ancien de la civilisation, créer une année de trois cent soixante-cinq jours, en se fondant exclusivement sur l'observation de la révolution sothiaque. Pour lui, l'année de trois cent soixante-cinq jours a été établie grâce à l'observation du retour annuel de la crue du Nil. Ce retour, il est vrai, n'est pas régulier, et Neugebauer l'admet. Cependant, si, pendant cinquante ans, par exemple, on calcule les intervalles qui séparent deux crues successives, et qu'on prenne, ensuite, la moyenne entre les chiffres obtenus, on s'aperçoit que cette moyenne est invariablement de trois cent soixante-cinq jours. Le calendrier, d'après Neugebauer, a dû être créé une année où la crue avait été normale, probablement à une époque qui ne devait pas être très éloignée du début d'une période sothiaque, les Égyptiens ayant certainement remarqué, de bonne heure, que la crue du Nil commençait à une date toujours proche de celle du lever héliaque de Sothis. Neugebauer avait d'abord pensé que cet événement important avait eu lieu vers 4200, puis, à la suite des remarques de SCHARFF (*Historische Zeitschrift*), avait abaissé la création du calendrier d'une période sothiaque et l'avait placée, par conséquent, vers 2800 (*J. N. E. S.*). De son côté, WINLOCK (*Proceedings...*), à peu près à la même époque, avait cherché à

1. On se reportera, pour la bibliographie complète, aux lignes qui précèdent ce paragraphe. On ajoutera SLOLEY, *An. Serv.*, XLVIII (1948), p. 261-265.

préciser l'origine du calendrier civil égyptien. Pour lui, ce serait sous le règne de Ménès que les Égyptiens auraient commencé à faire coïncider le début de leur année avec le lever héliaque de Sothis. Cessant, alors, d'utiliser le calendrier lunaire, ils auraient divisé l'année en douze mois de trente jours, auxquels auraient été ajoutés quatre, cinq ou six jours, le nombre des jours épagomènes étant variable par suite de légères erreurs, toujours possibles, dans l'observation du lever héliaque de Sothis. Ce dernier stade aurait duré jusqu'en 2773 environ ; à cette époque, l'année de trois cent soixante-cinq jours fut définitivement adoptée, comme le résultat d'une série d'observations qui avait duré plusieurs siècles. Le position de PARKER *(The Calendars of Ancient Egypt)*, bien qu'elle soit nouvelle, se rapproche davantage de celle de Neugebauer que de celle de Winlock. Pour lui, en effet, comme pour Neugebauer, on doit rattacher l'introduction du calendrier civil de trois cent soixante-cinq jours, non pas à Sothis, mais à un fait essentiellement variable, de telle sorte que les variations ultérieures de ce calendrier, par rapport à l'événement auquel on l'avait rattaché, ne soient pas immédiatement évidentes. En d'autres termes, si on rattache le calendrier civil au lever héliaque de Sothis, on est en droit de s'étonner que les Égyptiens aient conservé, pendant toute leur histoire, un système qui, tous les quatre ans, reculait d'un jour le début de l'année, par rapport à l'événement fixé qui lui aurait servi de point de départ. Parker, d'autre part, pense que le calendrier civil a été créé, non pas à la suite d'observations faites sur le retour annuel de la crue du Nil, mais à partir du calendrier qui existait, en Égypte, depuis les plus anciens temps, c'est-à-dire, à partir du calendrier lunaire. Tous les spécialistes, en effet, admettent que les Égyptiens primitifs se sont servis, pour compter le temps, des phases de la lune. Mais le mois lunaire, qui, en l'occurrence, ne peut être fondé que sur les durées variables de la révolution synodique de la lune, compte, d'un mois à l'autre, un nombre variable de jours. L'année lunaire varie également, et compte, au minimum, trois cent cinquante-quatre jours, et, au maximum, trois cent quatre-vingt-quatre jours. Les Égyptiens ont dû s'apercevoir rapidement de l'insuffisance de ce système trop instable. Les inconvénients ont dû leur apparaître à un stade de leur évolution où la vie économique avait pris suffisamment d'importance pour que le désir d'une plus grande régularité se fût imposé à eux. Ce serait alors que serait née l'année de trois cent soixante-cinq jours. Mais comment ce chiffre a-t-il été choisi ? PARKER propose deux solutions (*op. cit.*, p. 53) : d'une part, écrit-il, puisque le calendrier courant était fondé sur Sothis, on a pu simplement compter, pendant une ou deux années, le nombre de jours qui séparait deux levers successifs de Sothis ; d'autre part, on a pu calculer la durée moyenne de l'année lunaire : on sait, en effet, que la moyenne de vingt-cinq années lunaires donne invariablement le chiffre de trois cent soixante-cinq jours. Parker, enfin, suppose que cette réforme a dû se produire entre 2937 et 2821, c'est-à-dire en pleine époque thinite (PARKER, *op. cit.*, p. 75, n. 59, place Ménès en 3110 environ). A partir de ce moment, les Égyptiens auraient donc eu deux calendriers. Plus tard, à une époque où les inconvénients du nouveau système étaient devenus suffisamment sensibles pour être gênants, c'est-à-dire, à une époque où les deux calendriers existants s'écartaient l'un de l'autre d'une façon dangereuse pour la régularité indispensable à la vie agricole et économique, le calendrier lunaire aurait été réformé, et les Égyptiens, à partir de 2500 environ, d'après Parker, auraient eu à leur disposition trois calendriers, deux calendriers lunaires et un calendrier civil.

Jusqu'à présent il n'a été question que du calendrier, et la chronologie n'a été qu'effleurée. C'est que, sur ce point, nous n'avons, pour les hautes époques aucun indice certain. On a vu que la plus ancienne date sothiaque connue tombe dans la XIIe Dynastie (*supra*, p. 13), ce qui a permis de placer le début du règne d'Amenemhat I, au plus tôt en 2000, et, au plus tard, en 1987. Mais, entre Ménès et Amenemhat I, aucun document ne donne avec certitude une date sothiaque. Il est possible, cependant, qu'une tablette thinite (cf. *infra*, p. 161) fasse allusion au lever héliaque de Sothis. Si cette hypothèse, que nous avons exposée ailleurs (*Manuel d'archéologie égyptienne*, t. I), était exacte, nous aurions une date absolue pour le règne de Djer. Sans ce cas, on devrait placer Ménès entre 2850 — c'est la date

proposée par SCHARFF[1] dans son livre posthume, *Ägypten und Vorderasien im Altertum*, écrit en collaboration avec MOORTGAT — et 2820. Cette date, cependant, ne s'accorde pas avec les chiffres donnés par le papyrus de Turin, d'après lequel neuf cent cinquante-cinq ans se sont écoulés entre Ménès et la fin de la VIe Dynastie. On peut évidemment supposer qu'il y a eu des erreurs[2], mais il est toujours gênant d'avoir recours à de telles solutions de facilité. On doit noter aussi que le parallélisme entre les années de règne et le calendrier civil est loin d'être définitivement établi (cf. l'excellent article de GARDINER, *J. E. A.*, XXXI (1945), p. 11-28), et que l'usage semble avoir varié d'une époque à l'autre. Il n'en reste pas moins que la question reste ouverte, et, s'il n'est pas interdit de faire des hypothèses, il est indispensable d'éviter toute affirmation qui risque d'être démentie par les faits nouveaux. Dans cet ouvrage, on placera donc l'avènement de Ménès, en 3000, cette date se situant approximativement entre les chiffres extrêmes proposés dans les plus récentes études publiées (Parker, 3110, et Scharff : 2850), mais, à notre avis, la date la plus basse, celle de Scharff, est de beaucoup la plus vraisemblable.

La chronologie, à partir de la XIIe Dynastie, est beaucoup plus sûre. Tout récemment, cependant, on a voulu abréger, dans des proportions invraisemblables, la Seconde Période Intermédiaire. L'intervalle qui s'est écoulé entre la XIIe Dynastie et la XVIIIe n'aurait pas excédé trente ans. R. Weill, à qui est due cette opinion révolutionnaire, s'est fondé sur des constatations archéologiques faites, d'une part, en Égypte, et, d'autre part, en Phénicie et en Syrie, et, aussi, sur l'occurrence, dès le début de la XIIe Dynastie, de scarabées hyksôs en Syrie. Sans entrer dans le détail de la question, on pourra lire dans la *Chronique d'Égypte*, XXI (1946), p. 44-45, la réponse faite à R. Weill par J. Capart. Les idées de R. Weill ont été exposées par lui dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1945, (p. 369-376), dans la *Chronique d'Égypte*, XXI (1946), p. 34-43 et dans le *Journal asiatique*, 234 (1947), p. 131-149. Pour soutenir sa théorie, R. Weill va jusqu'à dénier toute valeur aux données du papyrus de Turin et au document, si important pour l'histoire, qui nous a conservé la généalogie d'un prêtre memphite qui, partant de la XXIIe Dynastie, remonte jusqu'à la XIe Dynastie (BORCHARDT, *Die Mittel zur zeitlichen Festlegung*). Or, cette généalogie, heureusement jalonnée de plusieurs noms royaux, permet d'établir que la Seconde Période Intermédiaire a duré approximativement deux cents ans, durée moyenne que confirment tous les documents qui peuvent être utilisés pour élucider la chronologie de la fin du Moyen Empire[3].

Enfin, on doit signaler l'élément nouveau apporté, pour la chronologie du Proche-Orient, par la liste royale de Khorsabad (POEBEL, *J. N. E. S.*, I (1942), p. 247-306 ; II (1943), p. 56-90). Cette liste, si importante soit-elle, n'a pas encore fait l'unanimité chez les spécialistes, et il est probable qu'elle suscitera encore de nombreuses discussions. Sur cette question, on devra lire l'article très clair et remarquablement documenté de GOOSSENS, *Muséon*, LXI (1948), p. 1-29.

1. Scharff se fonde sur l'archéologie comparée de l'Égypte et de la Mésopotamie. C'est aussi la date proposée par Albright (cf. *infra*, p. 160).
2. SCHARFF, *op. cit.*, p. 27, ne pense pas qu'on doive faire confiance au papyrus de Turin pour les hautes époques.
3. D'après ALLIOT, *J. N. E. S.*, IX (1950), p. 204-214 et tableau annexe, la XIIe Dynastie aurait commencé vers 1885, la Seconde Période Intermédiaire, vers 1690, et, la XVIIIe Dynastie, vers 1560.

CHAPITRE II

LA PRÉHISTOIRE

I. — GÉNÉRALITÉS

1. *Limites et divisions.* — La préhistoire égyptienne est la période qui s'étend de l'apparition de l'homme dans la vallée du Nil au début de la Ire Dynastie pharaonique, vers 3000 avant notre ère.

Les recherches des quarante dernières années ont fait apparaître que cette longue période devait être subdivisée comme ailleurs en :

I. Époque paléolithique, ou âge de la pierre simplement taillée ;

II. Époque néolithique, ou âge de la pierre polie après la taille ;

III. Époque énéolithique, ou âge de l'emploi simultané de la pierre et du cuivre dans l'outillage.

2. *Chronologie.* — Aucune donnée ne permet de fixer de dates certaines à la préhistoire égyptienne.

Dans d'autres contrées, certains faits de civilisation ont pu être mis en relation avec des phénomènes géologiques datables par approximation. Le paléolithique ancien se développa en Europe Occidentale à la fin de l'avant-dernière période interglaciaire ; les paléolithiques moyen et récent y concordèrent avec la dernière période glaciaire et l'époque néolithique aurait commencé avec la période interglaciaire qui s'étend jusqu'à nos jours. Même si ce synchronisme est applicable à l'Afrique, les conclusions chronologiques, assez imprécises, qu'on peut en tirer sont rendues encore plus aléatoires par le fait que les phénomènes de glaciation ne semblent avoir été ni contemporains ni homogènes dans les

deux continents. La seule chronologie possible reste donc jusqu'à nouvel ordre une chronologie relative fondée sur les changements de formes du matériel lithique.

Cette chronologie relative est, en ce qui concerne l'époque énéolithique, renforcée et précisée par l'étude de la céramique, apparue à l'âge néolithique. Sir Flinders Petrie, au moyen d'observations faites sur des tombes énéolithiques intactes pourvues de leur matériel, a pu échelonner les différents types de poteries dans des catégories numérotées de 1 à 80. Ces chiffres représentent ce qu'on est convenu d'appeler *Sequence dates*, ou *dates de succession*. Le chiffre 80 correspond au début de l'histoire. Sir Flinders Petrie avait commencé le classement des poteries connues au chiffre 30, en réservant les vingt-neuf premiers numéros pour répartir la céramique plus ancienne dont on pouvait espérer la découverte. De fait le site préhistorique de Badari a livré des poteries antérieures à la date de succession 30, à la répartition chronologique desquelles on a récemment affecté les divisions 20-29.

Bien qu'il soit impossible d'indiquer aucune date absolue pour la préhistoire égyptienne, on peut admettre, à titre de repère et sous bénéfice d'inventaire, que la période néolithique a peut-être commencé en Égypte vers 10000 (fin de la dernière époque glaciaire en Europe, selon Jacques de Morgan), et la période énéolithique, avec moins de chances d'erreurs, entre 6000 et 5000.

3. *La population égyptienne.* — Ce qu'on a pu écrire jusqu'à présent sur les races qui se sont mélangées dans la vallée du Nil pour constituer la population égyptienne procède de théories ethnologiques ou historiques, et ne trouve l'appui que de très minces observations. Il n'a pas encore été retrouvé de squelettes antérieurs à l'époque néolithique. Ces restes humains sont peu nombreux, et il serait prématuré de faire servir les renseignements qu'on peut en tirer à des statistiques prétendant avoir une valeur générale.

Tout ce que l'on peut savoir avec certitude c'est que, à l'époque badarienne et dans le canton de Badari, la population était déjà fort mêlée : les individus qui la composaient présentent tous les intermédiaires entre un type négroïde accusé et un type non négroïde. Dans l'ensemble, les crânes trouvés en Haute Égypte sont de capacité céphalique beaucoup moindre que les crânes contemporains provenant du

Delta. Ceux de l'époque prédynastique ancienne offrent sensiblement les mêmes particularités. Par la suite le type négroïde, devait s'atténuer de plus en plus dans l'ensemble de la population, car des mensurations faites sur des crânes de toutes les époques ont permis de constater que la moyenne de l'indice céphalique s'est progressivement et régulièrement relevée en Égypte, de l'époque prédynastique à la conquête romaine.

4. *Le langage.* — Pas plus que l'étude des quelques restes humains de la période préhistorique, l'analyse des caractères de la langue, telle qu'elle apparaît au début de l'histoire, ne donne une impression d'homogénéité. L'égyptien est apparenté par son vocabulaire et sa grammaire aux grands groupes linguistiques de l'Asie antérieure et de l'Afrique, sémitique, berbère et bantou, sans appartenir spécifiquement à aucun d'entre eux. Il semble être un amalgame fort ancien, et ayant acquis ses caractères propres, d'éléments empruntés, en proportion variable, à ces divers groupes.

Cet état du langage, comme celui de la population la plus ancienne, reflète les conditions spéciales du peuplement de l'Égypte. La vallée du Nil n'a pas été occupée, ni définitivement, ni successivement, par des tribus homogènes qui en auraient pris possession et s'y seraient maintenues avec plus ou moins de succès contre les envahisseurs étrangers. Inhabitable à l'origine à cause du régime de ses inondations, elle a été, lors du desséchement progressif de l'Afrique du Nord, le dernier refuge où les débris des groupes humains qui parcouraient, aux âges précédents, les forêts giboyeuses du Sahara et du désert Arabique ont finalement trouvé asile. Refoulées d'abord des steppes se changeant insensiblement en déserts vers les vallées et les lacs intérieurs, puis, au fur et à mesure que ceux-ci eux-mêmes disparaissaient, vers les affluents du Nil et en fin de compte dans la vallée elle-même, les populations cantonnées le long du fleuve ne furent que le résidu des hordes de races diverses qui hantaient le nord-est de l'Afrique à de grandes distances les unes des autres et qui, par suite de circonstances climatériques spéciales, ont été lentement rapprochées et insensiblement amalgamées dans un même creuset.

II. — Age paléolithique

1. *Divisions.* — Sans rentrer absolument dans les mêmes cadres, la civilisation de l'âge paléolithique dans les contrées arrosées par le Nil a suivi, comme dans toute l'Afrique du Nord, un développement parallèle à celui de l'Europe Occidentale.

Le paléolithique ancien est représenté par des facies particuliers du *chalossien*, du *chelléen*, de l'*acheuléen* et du *s'baïkien*.

Le véritable moustérien d'Europe n'a pas encore été retrouvé en Égypte. Le *levalloisien* par contre y est très abondant (Paléolithique moyen).

Le capsien d'Afrique du Nord n'a pas encore été reconnu en Égypte. On y trouve par contre en abondance l'industrie *épilevalloisienne*, qui revêt plusieurs facies, dont le mieux étudié est le *sébilien* de Kôm-Ombo. Une autre industrie lui succède, mais encore imparfaitement connue. L'*atérien* d'Afrique du Nord apparaît en Égypte vers la fin de l'épilevalloisien. Il a été rencontré surtout dans l'oasis d'El-Khargeh. Ces industries correspondent *grosso modo* à l'aurignacien, dernière phase du paléolithique moyen ou première phase du paléolithique supérieur, ainsi qu'au solutréen et au magdalénien d'Europe, qui représentent le paléolithique récent.

2. *Climat.* — A l'époque du paléolithique ancien, le régime de la période interglaciaire faisait régner sur toute l'étendue de l'Afrique du Nord un climat comparable au climat actuel de la zone équatoriale, chaud et humide. Une épaisse forêt vierge recouvrait les contrées aujourd'hui désertiques et servait de repaire aux grands mammifères, comme l'éléphant, le rhinocéros, l'ours, les félins, l'auroch et le cheval dans ses taillis, et, dans ses fleuves, l'hippopotame.

La formation de glaciers autour des massifs montagneux, au début du paléolithique moyen, influença assez peu la température de ces régions éloignées des centres glaciaires. Tout au plus le climat, d'équatorial qu'il était, s'adoucit en tropical, avec la légère modification de faune qu'un tel changement comportait. La répercussion la plus grave de la glaciation d'autres régions du globe terrestre fut, sur l'Afrique du Nord, l'assèchement de l'atmosphère et, en conséquence, la raréfaction des condensations. La diminution progressive

des pluies amena dès cette période, dans un pays encore largement irrigué, un retrait sensible du débit des eaux.

Ce retrait devait s'accentuer à l'époque du paléolithique récent. Il est vraisemblable qu'à la fin de cette période toute la vie, éparse antérieurement sur toute la surface du continent, s'était concentrée dans les cantons boisés qui entouraient les lacs et les fleuves, dont l'étiage ou le débit étaient fortement diminués.

3. *État de la vallée du Nil.* — L'Afrique du Nord soumise à ce climat était encore, à l'époque pléistocène, unie à l'Europe par un large pont reliant la Tunisie à l'Italie Méridionale. La mer intérieure correspondant au bassin oriental de la Méditerranée recevait le tribut des fleuves africains, et en particulier du Nil, issu des glaciers de l'Afrique Équatoriale ; il s'y jetait, à la hauteur de la ville actuelle du Caire, dans un golfe profond couvrant l'emplacement du Delta.

La vallée du Nil, telle qu'elle existe aujourd'hui, a été modelée par le courant des eaux de cette époque qui, à son début, la remplissaient entièrement. Au fur et à mesure de la diminution du débit des eaux et de l'enfoncement du lit du fleuve dans le calcaire tendre, les rivages successifs laissés en retrait se sont étagés de chaque côté de la vallée comme les marches d'un gigantesque escalier. Ce sont les *terrasses* de la vallée du Nil. Les silex taillés qui y ont été abandonnés à même le sol, sans qu'aucun sédiment soit jamais venu les recouvrir, ont permis de les dater *grosso modo*. L'étage supérieur, le plus près de la crête, représente le rivage chelléo-acheuléen ; l'étage moyen, le levalloisien (Paléolithique moyen) ; l'étage inférieur, qui surplombe directement la vallée actuelle, correspond à ce qu'était la rive du Nil à l'époque paléolithique supérieure et mésolithique.

Pendant la durée de cette période, les affluents du Nil, aujourd'hui asséchés à l'état d'ouadi du désert, déversaient dans le grand fleuve, le surplus des eaux de ruissellement et entretenaient autour d'eux une végétation abondante. Des hordes de chasseurs parcouraient les cantons boisés de leurs rives, sans qu'aucun motif les contraignît à se concentrer plus spécialement dans la vallée du Nil.

4. *Stations humaines.* — Des restes humains attribuables avec certitude à l'âge paléolithique n'ont encore été retrouvés ni dans la vallée du Nil, ni dans ses parages immédiats. Les campements, élevés sans doute en matériaux légers à cause de la clémence du climat, ont disparu sans laisser de traces. Aucune nécropole n'a encore été reconnue. Le seul témoignage de la présence et de l'activité de l'homme en Égypte à cette époque est donc donné par les silex taillés.

Dans la majorité des cas, ces silex gisent à la surface du désert actuel, tels qu'ils ont été abandonnés et sans que rien soit venu les recouvrir. On les découvre sur les terrasses du Nil, aux abords des oasis (sur les anciens rivages de ces lacs desséchés), ou, fortuitement, le long des routes actuelles des caravanes. Des silex appartenant au paléolithique ancien ont été recueillis sur les terrasses supérieures qui surplombent la Vallée des Rois à Thèbes, où des ateliers de taille exploitaient le silex blond, d'une pâte si fine, des nuclei de cette région ; le long de toute la vallée, en particulier près de Kéneh et de Naga Hammadi, au Gébel Akhmar voisin du Caire, ainsi qu'au Fayoum. Des instruments remontant au paléolithique moyen ont été relevés dans la même aire de dispersion. Quant au paléolithique récent, sa forme épilevalloisienne a été abondamment découverte sur les terrasses fluviatiles du nord et du sud du pays. L'industrie qui a succédé à l'épilevalloisien a été moins souvent signalée. Elle a été reconnue dans les parages de Hélouan, au sud du Caire, dans la région de Louxor, autour de l'oasis de Lakeita et sur d'autres points du territoire égyptien. Elle semble parfois se confondre avec l'industrie mésolithique existant dans plusieurs de ces sites.

Dans la plupart de ces stations la continuité de la civilisation de l'âge paléolithique ressort du fait que les instruments caractéristiques des diverses époques ont été retrouvés, mélangés les uns aux autres, surtout dans les ateliers de taille, qui se sont perpétués sur les mêmes sites, et dont les résidus se sont accumulés pêle-mêle au cours des périodes successives. Il y aurait là pour le classement par époques une difficulté presque insurmontable, et qui laisserait toujours peser de graves doutes sur l'objectivité de ce classement, si, par bonheur, un dépôt stratifié de ces silex n'avait été découvert par le P. Bovier-Lapierre dans la balastière de l'Abassièh, près du Caire, et étudié par lui : les observations permises par cette découverte ont apporté la certitude sur l'échelonnement chronologique des différentes formes des industries jusqu'à la période paléolithique moyenne.

5. *Industries paléolithiques.* — Les plus anciens instruments paléolithiques d'Égypte sont comparables à ceux des

stations chelléennes d'Europe. La pièce caractéristique de cette époque est le *coup-de-poing*, grosse pièce biface, trièdre ou amygdaloïde, dont deux bords, retouchés par éclats alternés, forment une pointe aiguë à une extrémité. La même pièce, aiguisée sur un seul côté, constitue un *couperet*. D'autres pièces unifaces, reconnaissables au bulbe de percussion et aux retouches des bords et de la pointe, représentent ce que l'on considère comme des perçoirs, des racloirs ou des grattoirs. Ce matériel lithique, massif et lourd, commence à s'alléger et à s'affiner à l'époque acheuléenne : la *limande*, dont des exemplaires ont été retrouvés aux environs de Kéneh, succède alors au coup-de-poing chelléen. Toutes ces pièces étaient obtenues en traitant soit des rognons de silex, soit des éclats de grès quartzite ou de diverses roches éruptives. Les silex abandonnés sur les terrasses de la Vallée des Rois ont souvent revêtu, sous l'action du climat, une belle patine brun foncé appelée *patine chocolat*.

La tendance à l'amenuisement des éléments de silex, conséquence d'un emploi mieux approprié du bois pour l'outillage et l'armement, est déjà sensible à l'époque du paléolithique moyen, dont l'instrument caractéristique est l'*éclat-pointe levalloisien*, de forme triangulaire ou ogivale, qui est à la fois aigu et tranchant. L'industrie atérienne, dont des échantillons ont été recueillis en particulier au nord-est de Louxor et dans les parages de l'oasis d'El-Khargeh, introduit des pointes pédonculées pour l'emmanchement. Des pointes de style atérien ont été nouvellement découvertes dans les parages de l'oasis de Lakeita (désert oriental). Cette industrie fournissait aussi des pointes pédonculées à deux éperons.

Mais l'aboutissement de cette tendance, qu'il faut sans doute mettre en connexion avec les progrès de la menuiserie, se trouve dans les formes microlithiques de l'époque mésolithique. C'est à la fin de cette période qu'on doit placer l'industrie sébilienne (niveau 3), caractérisée par l'emploi simultané de l'os et du silex, que M. Vignard a découverte à Kôm-Ombo. C'est également à cette époque qu'il convient de situer l'industrie microlithique découverte à Hélouan et plus récemment dans la région de l'oasis de Lakeita.

6. *Civilisation et art.* — En l'absence de toute documentation autre que son matériel lithique, il est impossible de tirer aucune conclusion ferme sur la civilisation des peuplades qui fréquentaient, à l'âge paléolithique, les abords de la vallée du Nil. Ce furent sans doute des hordes de chasseurs en déplacement constant, dotés d'une organisation sociale rudimentaire, semblable peut-être à celle des Pygmées.

Pour ce qui regarde leur art, on n'a encore rien retrouvé en Égypte, ni dans ses abords immédiats, qui permette de juger si la floraison dont témoigne en Europe l'*art des cavernes* à l'âge du paléolithique récent a eu son pendant dans les parages de la vallée du Nil. On n'a pas encore identifié en Égypte d'abris sous roche remontant à cette époque, soit que la douceur du climat ait rendu superflu ce mode d'habitation, qui n'apparaît en Europe qu'avec la période glaciaire, soit que l'utilisation à l'époque pharaonique de toutes les cavités des falaises pour les sépultures ait fait disparaître toutes les traces antérieures qu'elles pouvaient contenir. Les dessins rupestres relevés dans la région saharienne, par le prince Kemal ed-Din dans le massif d'Ouénat, par Schweinfurth dans la région d'Assouan, par Frobénius dans le sud de la Cyrénaïque et par Winkler dans les déserts du sud de l'Égypte, pourraient à la rigueur remonter, s'il s'agit des plus anciens, jusqu'à l'époque paléolithique supérieure ou mésolithique et renseigner ainsi, par analogie, sur les tendances artistiques des peuplades qui fréquentaient la vallée du Nil. Mais l'impossibilité de les dater avec certitude par un outillage lithique contemporain fait qu'il serait hasardeux d'en tirer des conclusions sur l'art en Égypte à la fin de l'âge paléolithique.

III. — Age néolithique

1. *Généralités.* — La période néolithique succède à la période paléolithique après un stade de transition, appelé *mésolithique*, dont on n'a jusqu'à présent retrouvé de traces en Égypte qu'à Hélouan, Kôm-Ombo (niveau 3) et dans la région de l'oasis de Lakeita. A partir de ce moment, l'industrie lithique jouit d'une remarquable homogénéité et ne comporte plus de subdivisions par appellations diverses.

L'âge néolithique est étroitement soudé à l'âge suivant, dit énéolithique. La distinction entre ces deux âges n'est pas fondée sur la présence des métaux, cuivre ou or, ou leur absence dans leurs gisements respectifs, mais sur l'extension de leur emploi qui s'y révèle. La civilisation énéolithique a

commencé au moment où, les possibilités pratiques du cuivre ayant été reconnues, ce métal fit son apparition dans l'outillage et y fut employé, sans le supplanter, concurremment avec le silex.

2. *Climat.* — Le début de l'âge néolithique coïncida avec celui de l'époque interglaciaire qui dure jusqu'à nos jours. Dans l'Afrique du Nord s'établit alors un climat plus sec et plus chaud, qui précipita l'assèchement du plateau saharien, commencé à l'époque du paléolithique récent. La raréfaction des pluies, combinée avec une évaporation plus intense, amena en effet une diminution sensible du régime des eaux. Certains cantons du Sahara demeurèrent encore habitables, autour de sources appauvries, de lacs en retrait et de maigres cours d'eaux ; le reste, sans être encore le désert redoutable d'aujourd'hui, avait passé de la forêt à la brousse, inhospitalière aux hommes et aux animaux.

3. *État de la vallée du Nil.* — La vallée du Nil, cependant, avait lentement, au cours des âges précédents, acquis sa configuration et le fleuve son régime actuels. Au fond de la large faille ouverte, du sud au nord, dans le plateau calcaire par le choc impétueux de ses eaux aux époques de sa plénitude, il avait, en s'assagissant, déposé une couche épaisse de limon et, diminué, se frayait alors comme aujourd'hui un passage à travers ses propres alluvions. Tous les ans, à date fixe, il débordait et, pendant trois mois, recouvrait en le fertilisant le fond de la vallée. En se retirant, il laissait — en particulier à la limite du désert, où ses eaux, ayant abandonné sur la plaine la plus grande partie de leur limon, arrivaient clarifiées et n'exhaussaient le sol qu'à une cadence ralentie — des chaînes de marécages où croissaient en abondance les plantes aquatiques, les papyrus surtout, et qui servaient de repaires à une faune redoutable, dont les hippopotames et les crocodiles. Le reste de la plaine se couvrait chaque année d'une végétation luxuriante, vite flétrie au cours des neuf mois consécutifs de chaleur torride, et dont les débris abritaient des fauves et des reptiles. Au débouché de sa vallée, le fleuve avait comblé par ses alluvions l'ancien golfe pléistocène : c'était le Delta, plus riche encore en marécages et plus impénétrable en fourrés de papyrus, dont le rivage mouvant et mal défini était semé de lagunes.

4. *Stations.* — L'habitat de l'homme, dès le début de cette période, s'était accommodé aux conséquences du changement de climat : les populations des vallées du Sahara et du désert Arabique, résidus elles-mêmes des hordes qui parcouraient, aux âges antérieurs, les montagnes et les plateaux recouverts par la forêt vierge, avaient émigré dans la vallée du Nil, à proximité des seules eaux qui se trouvassent encore en abondance. La période néolithique est celle du véritable peuplement de l'Égypte.

Les villages néolithiques, situés alors sur de légères éminences, en bordure d'une vallée dont la partie fertile était plus basse et plus étroite qu'elle ne l'est actuellement après, au bas mot, douze millénaires de dépôt de limon, sont aujourd'hui noyés dans l'épaisse couche d'alluvions qui ne cesse, de siècle en siècle, de s'augmenter et de s'élargir. On les retrouverait — si l'élévation notable du plan des eaux n'interdisait de telles fouilles — profondément enfoncés à la base des *kôms*, ou tertres artificiels, de toutes les villes égyptiennes qui apparaissent dès le début de l'histoire, et dont les sites, éloignés du Nil et proches du désert, révèlent des fondations remontant à l'époque néolithique. Par bonheur quelques villages néolithiques, placés plus avant dans le désert, ont échappé à l'enlisement par le limon : tels El-Omari aux environs du Caire, Mérimdé Béni-Salamé sur la lisière occidentale du Delta, Dimeh, Kôm-Ouchim et Qasr es-Sagha dans le Fayoum, et, en Haute Égypte, Tasa, Toukh, Qattarah, Gébélein.

Mieux conservées et plus accessibles aux fouilleurs que les villages, parce que plus soigneusement placées hors de l'atteinte des eaux de l'inondation, les nécropoles néolithiques jalonnent la bordure du désert des deux côtés de la vallée.

Enfin un peu partout, dans les parages des villages et des nécropoles, des débris de fabrication, abandonnés à la surface du désert, indiquent les emplacements où l'on continuait à exercer l'industrie du silex.

5. *Industries néolithiques.* — La période néolithique est caractérisée par l'essor des industries. Ce fut la conséquence du passage des populations de chasseurs à la vie pastorale et agricole.

L'industrie du silex connut alors une véritable renaissance. Succédant aux formes microlithiques de l'époque mésolithique, les larges pièces de silex rentrèrent en usage. Il faut signaler, au milieu du matériel lithique courant dont les formes ont tendance à se spécialiser, des pointes de lances ou

de javelines admirablement taillées sur les deux faces, et des pointes de flèches travaillées avec élégance et précision. La massue à tête piriforme fit alors son apparition. Mais l'instrument le plus caractéristique, qui a donné parfois son nom à cette période, est la *hache polie*, rognon oblong généralement en silex, biseauté sur l'une de ses extrémités pour donner le tranchant, qui était, la taille achevée, longuement frotté sur de la pierre afin d'acquérir un beau poli. Emmanché, il servait comme hache ou comme herminette.

A côté du silex, l'os, matière plus facile à travailler et surtout plus propre à être effilée, fournit des pointes pour armer les harpons et des instruments, poinçons ou aiguilles, pour travailler les peaux.

Les industries du tissage et de la vannerie sont des inventions de l'époque néolithique.

Il en va de même de la céramique, dont on n'a encore trouvé aucun spécimen antérieur à cette période. Mais alors elle se diffusa rapidement et devint vite d'un usage universel. En Basse Égypte, à Mérimdé Béni-Salamé, les plus anciennes poteries, faites à la main sans le secours d'un tour, sont cuites grossièrement et ne portent aucune décoration, si ce n'est parfois, autour du bord, un rang de dépressions obtenues en enfonçant l'extrémité du doigt ou, sur la panse, des incisions disposées en palmes. A côté de cette céramique grossière apparaît une céramique fine, rouge ou noire, soigneusement lissée avant sa cuisson ; le répertoire de ses formes est très riche et comporte toutes les espèces de plats, de coupes et de cruches. Certains petits vases ont des boutons en relief ou des trous traversant les parois pour adapter des lanières de susp nsion. Mais ce fut sur les gros vases que l'anse apparut, d'abord simple protubérance avec cavité ménagée pour le pouce, qui évolua rapidement, mais sans que l'usage en fût général, à l'anse détachée s'insérant par chacune de ses extrémités sur le corps du vase.

En Haute Égypte, la céramique tasienne se composait de poteries noires, assez mal cuites, mais sur lesquelles apparaît le plus ancien décor proprement dit, dessins géométriques exécutés par incision à la pointe et remplis par une matière blanche incrustée. Le type le plus particulier de cette céramique est un vase à fond plat, évasé en tulipe.

6. *Civilisation et art.* — Le fait qui détermina toutes les modalités de civilisation à l'âge néolithique fut l'adaptation des populations à la vie pastorale et agricole. D'errantes qu'elles étaient auparavant, elles étaient devenues sédentaires.

L'assèchement progressif du climat nord-africain, en faisant disparaître, sauf aux abords des lacs et des cours d'eaux, la forêt équatoriale des immenses plateaux, avait diminué d'autant les territoires de chasse et rendu précaire la cueillette des produits spontanés du sol. Dans les cantons restreints où elles se mouvaient désormais, les tribus de chasseurs avaient été amenées, pour parer à la famine, à domestiquer les animaux les moins féroces, bœufs, moutons, chèvres et porcs, comme réserve de viande sur pied, et à semer les plantes les plus nourrissantes, surtout le froment *(triticum dicoccum)*, le *triticum monococcum* et l'orge *(hordeum vulgare)*. Lorsqu'elles furent débusquées par la sécheresse des replis encore irrigués des déserts libyque et arabique et forcées de se réfugier dans la vallée du Nil, la limitation des espaces et des ressources naturelles dut accélérer l'évolution commencée et la conduire rapidement à terme. Les populations néolithiques, rassemblées en villages au milieu de leurs terrains de pâturages et de cultures, s'adonnèrent encore à la chasse et à la pêche, pour ménager leurs troupeaux et pour détruire les fauves ou les monstres aquatiques, comme les hippopotames, qui constituaient un danger permanent. Mais cette chasse ne fut plus pour elles qu'un aspect secondaire, et comme épisodique, de leur activité : elles étaient devenues foncièrement rurales.

Les villages néolithiques, peut-être entourés par une palissade de défense, étaient composés par un rassemblement de huttes isolées les unes des autres. A Mérimdé Béni-Salamé, ces huttes offraient deux types totalement différents. Les unes, semblables aux *échechs* que les paysans égyptiens dressent encore dans la campagne pour camper au milieu de leurs récoltes, étaient composées de parois de roseaux tendues et maintenues en place par des pieux fichés en terre. Si elles étaient closes de tous côtés, leur plan dessinait un ovale plus ou moins régulier, mais elles pouvaient n'être qu'un écran arqué, tendu du côté du vent dont il était le plus urgent de se protéger, celui du sud-ouest ou celui du nord. La présence dans ces huttes de foyers et d'ustensiles en céramique prouve que c'étaient là les habitations proprement dites, consacrées aux occupations de la journée. A côté d'elles on trouve des

enceintes ovales, d'un mètre cinquante environ dans leur plus grande dimension, délimitées par un mur bas d'un demi-mètre de hauteur, qui ne présente pas de traces de superstructure. Ce mur était construit en pisé, par agrégation de mottes irrégulières en limon pétri, serrées encore fraîches les unes contre les autres. Le sol, enduit d'une couche de terre battue, était creusé légèrement en cuvette et muni, dans sa partie la plus basse, d'un vase poreux à goulot enfoncé en terre, destiné à recueillir et à faire échapper l'eau. Toutes ces alvéoles étaient encaissées dans le sol de quelque vingt-cinq centimètres. Les plus soignées comportaient à une extrémité un tibia d'hippopotame, scellé verticalement contre la paroi intérieure, qui jouait le rôle de marchepied pour y accéder plus commodément. Des débris de nattes garnissant le sol ou des lambeaux restés sur la crête des murs donnent à penser que ces constructions étaient les cellules où les Mérimdiens cherchaient abri contre les tempêtes ou les averses, et se logeaient pour dormir pendant les nuits froides d'hiver. Aucune trace d'activité humaine, ni aucun ustensile ménager n'y a jamais été trouvé. Les épaisses nattes de roseaux qui servaient de toit à ces constructions basses les recouvraient horizontalement. Dans un seul cas on a relevé les trous de deux poteaux plantés dans le sol de part et d'autre de la partie la plus resserrée d'une de ces cellules ovales. Ce dispositif, combiné pour recevoir une peau de couverture disposée en deux versants, est un essai pour adapter la tente au refuge bâti. Elle est à l'origine de l'usage du toit à deux versants et, en conséquence, du plan rectangulaire de l'habitation. A El-Omari, les huttes étaient rondes, avec un foyer au centre. Les unes étaient entièrement construites en surface ; les autres étaient légèrement enfoncées dans un sol colmaté avec de l'argile et tapissé de nattes.

Dans le voisinage des huttes, de grandes corbeilles à couvercles, en vannerie enduite de limon, étaient enfoncées en terre et servaient de silos pour conserver les céréales.

Le groupement des populations en villages denses détermina certainement un développement social. Il est loisible de faire à ce sujet des hypothèses plus ou moins vraisemblables, en accord avec les théories en faveur : elles ne trouvent dans les faits archéologiques, trop clairsemés, ni confirmation ni infirmation.

Les sépultures néolithiques étaient ou bien, comme à Mérimdé et dans l'une des nécropoles d'El-Omari, creusées dans le village même, à proximité des huttes, ou bien, comme dans une autre nécropole d'El-Omari et dans toute la Haute Égypte, réunies dans une nécropole située, près du village, sur la banquette désertique, à l'abri de l'inondation. Les fosses sont ovales comme les habitations. On y déposait les cadavres couchés de préférence sur le côté gauche en Haute Égypte et, en Basse Égypte, sur le côté droit à Mérimdé, sur le gauche à El-Omari, les genoux ramenés le plus souvent vers la poitrine, le visage tourné vers les habitations. Quelquefois le corps reposait sur une natte ou était enveloppé dans une natte ou dans une peau. A Mérimdé Béni-Salamé, les morts ont souvent la main ramenée vers la bouche, parfois avec un doigt entre les dents, et des grains de blé sont dispersés dans la main ou autour de la tête. Dans une des nécropoles d'El-Omari, les cadavres sont couchés sur le côté gauche, membres repliés, tête au sud et face vers l'ouest, comme en Haute Égypte ; la main est souvent ramenée vers la bouche, parfois un doigt entre les dents. Un vase en terre cuite est toujours déposé auprès du mort ; une tombe contenait quelques fleurs, une autre un sceptre en bois. Les cadavres étaient couverts de nattes, de peaux de bêtes, ou même des deux. Dans l'autre nécropole d'El-Omari, distante d'une centaine de mètres de la première, un amas de pierre marquait l'emplacement de chaque fosse. Les corps reposaient sur le côté, en position contractée, recouverts de nattes. Le mobilier funéraire était fort rudimentaire, comportant rarement un vase. L'orientation des corps y était nettement différente de celle en usage dans l'autre nécropole.

Ces coutumes funéraires, qui supposent une foi en la survie, sont les seuls indices relatifs aux croyances des néolithiques. Il est possible que l'idée, qui devait, malgré le développement des doctrines, se perpétuer jusqu'à la fin de la civilisation pharaonique, que le mort menait une vie ralentie dans le tombeau même, et qu'on l'y aidait par des offrandes d'aliments, remonte à cette époque. De la religion proprement dite des néolithiques, de leurs dieux, de leurs cultes, de leurs idées à ce sujet, il est impossible de rien savoir de positif.

L'art de cette époque est inexistant, toute l'attention des néolithiques semblant s'être concentrée sur les réalisations

pratiques. Leur céramique, faite pour l'utile, n'était guère décorée ; leurs objets de parure, colliers, bracelets et pendentifs, en os ou en terre cuite, étaient rares et rudimentaires, et ne témoignent d'aucune recherche. Pourtant, même en l'absence de préoccupations artistiques proprement dites, l'élégance harmonieuse de certains vases et de certaines pointes de lance révèle dans la population le germe d'un goût artistique latent qui n'attendait que l'occasion d'éclore.

7. *Différenciation du Nord et du Sud.* — De nombreux indices tirés du matériel lithique invitent à croire que déjà la civilisation de la vallée du Nil commençait à se différencier en deux grands groupes culturels, dont l'un avait pour centre le Fayoum et le Delta, et l'autre la Haute Vallée. C'est au groupe du Nord qu'appartiennent les magnifiques pointes de lances taillées en feuilles de laurier dont il a été question, et qui sont, avec la hache polie qui se trouve partout, les instruments caractéristiques de cette période. Des constatations faites dans d'autres domaines viennent renforcer ces indices et inclinent vers la même conclusion.

L'aire considérable occupée par les habitations de Mérimdé Béni-Salamé et d'El-Omari n'a rien qui puisse lui être comparé dans les stations du Sud, même à l'époque nagadienne ; ce qui porte à croire que le développement urbain, avec tout ce qu'il comportait de civilisation, était plus avancé dans le groupe du Nord. Ce groupe avait très anciennement domestiqué le porc, inconnu dans le Sud ; il faisait, à Mérimdé et au Fayoum, un usage fréquent de vases à pieds ronds, dont le type est inconnu en Haute Égypte, tandis que sa céramique, uniformément rouge ou noire, souvent polie, ignorait les vases en terre noire à incrustations blanches et les vases rouges à bords noircis de la Haute Vallée.

La civilisation néolithique de Basse Égypte est surtout représentée par celle de *Mérimdé*, site le plus important jusqu'à présent découvert, et par celle d'*El-Omari*, qui en diffère considérablement. Celle de Haute Égypte est appelée *tasienne*, pour le même motif. Elle est caractérisée par sa céramique ; dans son arsenal d'outils, la hache et l'herminette prédominent encore ; ses objets de parure sont plus rares et ne consistent guère qu'en coquilles et en perles d'os ou de calcaire. Entre ces deux civilisations, les sites les plus anciens du Fayoum témoignent d'une culture apparentée à celle du Delta, mais avec des traits spéciaux : les silos sont éloignés des habitations et réunis en groupe sur une hauteur ; les nécropoles sont, elles aussi, séparées des villages, comme en Haute Égypte.

IV. — Age énéolithique

1. *Généralités.* — La période énéolithique est caractérisée par la présence simultanée du silex et du cuivre dans l'outillage.

Elle déborde sur l'époque historique elle-même, puisque la première civilisation pharaonique, celle de la période thinite, continua à employer pour son outillage le silex aussi bien que le cuivre. On peut même dire qu'elle englobe en quelque façon toute la civilisation pharaonique : même après que l'emploi du cuivre fût devenu prédominant (les Égyptiens n'ayant jamais usé communément du fer avant l'époque grecque), l'usage du silex se perpétua dans l'armement des flèches, l'outillage des tailleurs ou foreurs de pierres, et l'armature par des lames tranchantes des faucilles en bois, pour citer les cas les plus communs.

Toutefois on réserve le nom de période énéolithique aux époques qui précédèrent les débuts de l'histoire.

2. *Divisions et sites archéologiques.* — Jusqu'à présent la culture énéolithique n'est connue, en ce qui concerne la Basse Égypte, que par les sites de Méadi, sis entre le Caire et Hélouan, et d'Héliopolis, récemment découvert, qui datent de la période immédiatement antérieure à l'histoire. Une lacune profonde, où l'on ne peut pas encore situer avec précision les découvertes récentes d'El-Omari, sépare donc le mérimdien du *méadien*, qui représente la fin de l'époque énéolithique dans le Delta, ou du moins dans ses environs immédiats.

Mieux connue est la civilisation énéolithique de Haute Égypte. Elle débute par le *badarien*, qui succède directement au tasien — Badari étant, comme Tasa, un site récemment découvert par l'École Archéologique anglaise dans la région d'Assiout — et couvre approximativement le temps compris entre les dates de succession 20 à 29. Des témoins de la culture badarienne ont été relevés jusqu'en Nubie, et tout récemment au centre de la partie méridionale du désert oriental, dans l'Ouadi Hammamat et aux abords de l'oasis de Lakeita. L'époque qui lui fait suite a reçu le nom d'*am-*

ratienne, du nom d'El-Amrah, dont la nécropole fut explorée en dernier lieu par MacIver et Mace ; puis vient l'époque *nagadienne*, d'après le site de Nagada, aux environs de Kous, qui, fouillé par Petrie et Quibell en 1895, en a livré les premiers vestiges. Ces époques constituent l'âge *prédynastique*. Le prédynastique ancien correspond archéologiquement aux dates de succession 30 à 40 ; puis vient le prédynastique moyen et, immédiatement avant l'époque historique, le prédynastique récent. Ces subdivisions reçoivent quelquefois les noms d'Amratien, Gerzéen et Sémaïnien, d'après les sites les plus caractéristiques. On appelle aussi *première culture* la période du prédynastique ancien, et *seconde culture* celle des prédynastiques moyen et récent.

Les principaux sites prédynastiques de Haute Égypte sont : Hiérakonpolis, au nord d'Edfou ; Nagada, Toukh et Ballas, au nord de Louxor, en face de Kous ; Diospolis parva, El-Amrah, Naga ed-Deir, Mahasna et Bet-Khallaf, dans la région d'Abydos ; Hémamieh, près de Badari ; Gerzeh, Abousir el-Mélek et Harageh, vers l'entrée du Fayoum ; enfin, plus près du Caire, Kafr-Tarkhan et Toura. Des restes de villages et des sépultures datant de l'époque nagadienne ont été récemment signalés dans le désert oriental, depuis la région de l'oasis de Lakeita jusqu'à la Mer Rouge.

3. *Documentation.* — Tandis que pour les âges plus anciens la documentation est d'ordre purement archéologique et consiste dans le matériel le plus rudimentaire et le moins parlant qui soit, la connaissance de la période énéolithique s'appuie sur des données plus variées et plus riches.

Les sources archéologiques d'abord revêtent un caractère plus suggestif du fait de l'apparition de l'art figuré : l'homme, jusqu'alors invisible, se montre dessiné par lui-même, et les détails de civilisation dont il s'entoure sont, si difficiles à interpréter qu'on les juge, des témoignages directs sur des choses qu'on était réduit, pour les époques précédentes, à s'imaginer purement et simplement. D'autre part les développements de cet art, et en particulier celui de la céramique décorée qui en est la première expression, fournissent des jalons à un rudiment de chronologie relative, qui contrôle et précise les données, forcément obscures, qu'on peut tirer des variations de l'outillage.

Cette documentation archéologique n'est pas toutefois la seule qui subsiste sur la période énéolithique. Il en est une autre d'un ordre différent, dont l'exploitation est particulièrement délicate, il est vrai, mais qui fournit des éléments d'une valeur incontestable : ce sont les allusions à des faits sociaux ou politiques, à des coutumes ou à des croyances qui, éparses dans la plus vieille compilation de textes religieux de l'Égypte, le Livre des Pyramides, ne cadrent pas avec ce que l'on sait pertinemment avoir été l'état social, politique et religieux au début de la Ire Dynastie. Elles sont donc, en bonne critique, le témoignage, transmis par la tradition orale et fixé ensuite par l'écriture, de faits ou de pensées d'une époque antérieure, c'est-à-dire indubitablement de l'époque énéolithique. Mais à quelle date précise, une fois qu'on leur a fait franchir, en remontant, le seuil de l'histoire, convient-il alors de les assigner ? Il faut avouer qu'on ne saurait encore le dire en aucun cas, faute de repères en relation avec les documents archéologiques.

Car les deux documentations, l'archéologique et la littéraire, ne se rapportent malheureusement pas au même sujet. La documentation archéologique, acquise en Haute Égypte, renseigne sur le Saïd ; la documentation littéraire, extraite de textes compilés dans les sanctuaires du Nord, se rapporte au Delta, pour lequel la documentation archéologique est encore inexistante. Comme les deux moitiés de l'Égypte n'ont pas marché d'un pas égal dans la voie de la civilisation et qu'elles ont eu un développement politique séparé, il est illusoire, dans la grande majorité des cas, de vouloir corroborer les deux documentations l'une par l'autre : elles ne se doublent pas.

Quant aux synthèses qu'on peut construire en rapprochant les faits et les idées fournis par la documentation littéraire et qu'on projette à travers l'époque énéolithique pour en reconstituer l'histoire, elles sont des conjectures légitimes, mais dont il convient de ne jamais perdre de vue le caractère artificiel. Leur logique interne ne les rend vraisemblables que dans la mesure où l'histoire réelle, influencée par des facteurs personnels, suit sans détours les voies de la logique.

4. *Groupements humains.* — Les seuls villages jusqu'à présent connus pour le début et le milieu de l'époque énéolithique ont été découverts en Haute Égypte. Leur exiguïté contraste avec l'importance prise, dès l'époque précédente, par des centres de Basse Égypte comme Mérimdé et El-

Omari. Le fait prouve que la civilisation urbaine dans le Saïd n'arriva pas au cours de l'époque énéolithique au degré de développement qu'elle avait pris depuis longtemps dans le Delta.

Le village de Badari était une agglomération de huttes ovales ou circulaires, construites en matériaux légers, parmi lesquelles on n'a pas retrouvé de ces abris surbaissés en pisé qui, à Mérimdé, servaient de refuges et de chambres à coucher. Cette lacune peut être l'effet du hasard ; mais elle indique plutôt que ce perfectionnement de l'habitation, en usage dans le Nord, n'avait pas encore pénétré dans la Haute Vallée. Un enfoncement au milieu de la hutte contenait le foyer ; une corbeille servait à tenir en réserve les aliments. Les vestiges recueillis révèlent un progrès notable dans le confort : le mobilier s'était enrichi de nattes, et même de lits en bois, sur lesquels on disposait des coussins d'étoffe ou de cuir rembourrés de paille.

A l'époque prédynastique, le perfectionnement de l'habitation s'accentua. Le prédynastique ancien, à Hémamieh par exemple, connaissait encore les huttes circulaires en matériaux légers, mais on commençait à construire à côté d'elles des refuges ovales en pisé, semblables à ceux de Mérimdé ; seulement le pisé n'était pas obtenu, comme en Basse Égypte, par superposition de mottes, mais en serrant une masse de boue et en la laissant sécher entre deux armatures de roseaux. Vers la date de succession 40, parmi les changements qui allèrent de pair avec l'introduction de la céramique décorée, le plan circulaire fut progressivement abandonné pour le rectangulaire et, vers 45, les huttes légères semblent avoir disparu pour faire place aux seules constructions en pisé. La présence d'un foyer dans une de ces constructions, à Hémamieh, prouvent qu'elles avaient bien succédé à la hutte dans sa destination d'habitation.

Méadi, la seule agglomération énéolithique encore connue de Basse Égypte, appartient probablement au prédynastique moyen et récent. Le village est formé de maisons à plans ronds ou rectangulaires. Pour la construction de ces maisons, la brique de terre crue séchée séparément a succédé à la motte informe employée fraîche, — progrès important qui s'était sans doute accompli dans le Delta au cours de la longue période presque totalement inconnue, qui sépara le mérimdien du prédynastique moyen et récent. Aux corbeilles

en vannerie enduites de limon, enterrées dans le voisinage des habitations, de grandes jarres en terre cuite se sont substituées et, comme elles, servent de silos.

5. *Nécropoles.* — Les nécropoles énéolithiques, de Haute Égypte étaient, comme à l'époque néolithique, placées à quelque distance des villages.

A l'époque badarienne, les fosses étaient encore ovales ou rondes, creusées à même le sol, sans aucun revêtement intérieur. Les morts y étaient déposés entre des nattes ou des peaux, avec leurs vêtements journaliers et leurs parures, dans la position du repos, la tête appuyée sur un oreiller, enveloppée comme pour le sommeil et cependant tournée dans la direction du village. Souvent une main était ramenée vers la bouche, avec, à sa portée, un vase, quelques instruments de cuivre, de silex ou d'os, et parfois une palette. Des figurines de femmes, en ivoire ou en argile, semblent avoir été des dons consacrés au défunt. Les cercueils en bois ou en terre cuite étaient encore inconnus : toutefois, à Badari, un long étui en vannerie témoigne d'un essai de sarcophage. La plupart du temps des restes de baguettes et de roseaux prouvent qu'un bâti léger avait été élevé au-dessus du cadavre pour écarter de lui le contact du remblai et pour lui ménager une sorte de chambre souterraine. Les tombes étaient strictement individuelles.

Au cours de la période nagadienne, le mode de sépulture évolua rapidement. La forme de la fosse, ovale ou ronde, imitait celle d'une hutte : lorsque le plan de la hutte devint rectangulaire, celui de la tombe suivit avec quelque retard, en passant par le rectangle arrondi aux angles ; le prédynastique récent ne connut plus que des fosses rectangulaires. En même temps l'usage se généralisa d'utiliser la maçonnerie de terre pour aménager plus solidement le caveau. Avec les progrès de cette architecture primitive, les parois de briques, et même les voûtes, entrèrent en usage. Elles permirent de perfectionner la distribution du caveau par l'adjonction de cellules latérales destinées aux provisions et d'un escalier de descente.

La coutume d'envelopper le cadavre dans des nattes ou des peaux disparut graduellement au cours de la période prédynastique. Elle fit place à celle de l'enfermer d'abord dans une ciste de vannerie, puis dans un véritable sarcophage, quelquefois en terre cuite, la plupart du temps en

planches. L'usage d'ensevelir plusieurs corps dans la même fosse, — quelquefois en contact étroit, s'il s'agissait d'un homme et d'une femme, — est limité au prédynastique ancien. A la même époque, les chasseurs étaient souvent ensevelis avec leurs chiens.

Les nécropoles énéolithiques de Basse Égypte étaient, contrairement à celles des époques précédentes (à Mérimdé et à El-Omari), complètement séparées des villages.

A Méadi, la nécropole est située, parallèlement à l'agglomération, à quelques centaines de mètres au sud. Les fosses sont ovales et les morts couverts de nattes ; très peu de vases sont déposés auprès des cadavres. L'orientation est variable.

A Héliopolis, on n'a retrouvé jusqu'à présent que la nécropole ; l'agglomération pouvait en être assez éloignée, peut-être même jusqu'à l'emplacement de la Matarieh actuelle. Les fosses y sont ovales, les corps couverts de tissus, de nattes, de peaux de bêtes, de tiges de bois. Un riche matériel, consistant surtout en de nombreux vases, de terre cuite ou de pierre, et parfois en silex taillés, était déposé auprès des cadavres. On y trouve assez souvent des palettes grossières, constituées par des rognons plats de silex, qui servaient à broyer l'ocre ou la malachite. La plupart des morts étaient couchés sur le côté, en position contractée, la tête au sud comme à El-Omari et en Haute Égypte, mais le visage vers l'orient, comme à l'époque pharaonique.

6. *Industries*. — La période énéolithique est caractérisée, on l'a dit, par l'emploi simultané du silex et du cuivre dans l'armement et dans l'outillage.

L'industrie du silex était encore nettement prédominante dans le badarien et le prédynastique ancien, jusqu'à la date de succession 40. Sa renaissance, inaugurée à l'époque précédente, continua à s'affirmer par de longs couteaux bifaces, des couteaux courts à bout rond et des poignards fourchus, taillés par éclats irréguliers, mais avec soin.

Le cuivre était à cette époque une matière encore rare, réservée aux instruments et outils de petite taille, épingles à fixer les peaux, aiguilles, crocs de harpons, racloirs, ciseaux de menuisiers. Flexible et peu oxydé, il n'était encore employé qu'à l'état pur. Les pièces étaient façonnées au martelage.

Ce ne fut qu'à partir de la date de succession 40 que l'industrie du silex commença à reculer devant celle du cuivre, qui perfectionna sa technique et devint consciente de ses ressources. En même temps que les pièces de silex se firent plus rares, elles furent traitées avec plus de soin, le silex tendant à devenir matière de luxe. La taille par éclats égaux et parallèles, levés soigneusement sur des pièces polies au préalable afin que les ondes aient rigoureusement la même hauteur suivant un galbe régulier, apparaît autour de la date de succession 50 et arrive à son apogée entre les dates de succession 58-66. Elle triomphe alors dans les larges lames pointues, les petits couteaux à section triangulaire et les cimeterres en silex blond. A côté de ces silex de luxe, l'industrie lithique fournit l'usage courant de galets rhomboïdaux dont une extrémité seule était travaillée et rendue tranchante. Mais à la même époque le cuivre remplaça de plus en plus le silex dans l'outillage et l'armement : malgré le pillage systématique des tombes, entrepris dès l'antiquité pour récupérer le métal, des ciseaux ou herminettes de menuisiers, des dagues, des harpons et jusqu'à une hache biface, qui s'inscrit à la date de succession 80, attestent le développement de la métallurgie.

L'industrie du tissage, inventée à l'époque précédente, était prospère dès le début de la période énéolithique. Les débris d'étoffes recueillis dans les tombes de Badari sont d'une toile de lin encore grossière et rude, mais solide et tissée avec régularité. La toile servait pour les vêtements, ainsi que les cuirs dont la préparation donnait matière, elle aussi, à une industrie prospère.

Il reste peu de choses de la menuiserie de cette époque : mais les débris de lits trouvés à Badari, le sceptre d'El-Omari, les cercueils du prédynastique moyen et l'outillage de cuivre qui apparaît vers la date de succession 55 sont les signes du développement d'une industrie d'autant plus répandue que le bois tenait une plus grande place dans la construction des habitations de l'époque énéolithique.

La céramique atteignit alors sa période d'apogée dans la vallée du Nil. Plus tard, à l'époque historique, les vases de luxe furent obligatoirement exécutés en métal, en frite émaillée, en albâtre surtout, et la céramique de terre cuite, consacrée aux ustensiles ménagers, ne fut plus ni traitée avec soin, ni décorée. A l'époque énéolithique, la seule concurrence encore faite à la céramique d'argile cuite était celle des vases de pierre dure, rares parce que trop précieux,

Une céramique artistique trouva donc place à côté d'eux. Ses développements de formes et de décors furent si abondants et si variés qu'ils ont pu servir de point de départ à Petrie pour établir avec certitude sa chronologie relative des dates de succession, complétée depuis lors par les trouvailles de Badari.

La céramique de ce dernier site (dates de succession 21 à 29) est caractérisée par la présence sur la majorité des pièces de stries parallèles, fines ou grossières, qui en couvrent la surface en diagonale par rapport à la base. La plupart d'entre elles ont le bord noirci : la pièce, modelée à la main en limon mêlé de sable, était posée à l'envers sur un foyer de charbons incandescents ; la partie de la couverte extérieure qui plongeait dans les cendres brûlantes et celle de l'intérieur du vase faisant cloche se changeait sous l'action des gaz en oxyde magnétique d'un beau noir brillant. Les formes de cette céramique n'ont pas la variété de celles de Mérimdé, ni de celles d'El-Omari où l'on a pu cataloguer dix-sept types différents : ce ne sont que des coupes, hautes ou basses, à bord droit, rond ou caréné, ovoïdes ou à fond plat. Chez quelques rares pièces, un rétrécissement du bord prélude à ce qui sera plus tard la jarre pansue. En dehors de Badari, cette céramique à bord noir se perpétua, en se raréfiant et en allongeant ses formes, jusqu'à la date de succession 40.

La fine céramique rouge polie qui tendit alors à se substituer à elle ajouta à son répertoire le vase à col étroit et à fond plat, — la bouteille, — et, vers la date de succession 35, la jarre pansue à anses ondulées et à col muni d'un ourlet. Elle s'orna même, entre les dates de succession 31-35, de dessins au trait blanc inspirés du décor géométrique des vieilles poteries noires tasiennes (qui se retrouvent sporadiquement, importées sans doute de l'étranger, jusqu'en plein milieu de l'époque historique), mais en ajoutant à leur répertoire des figures sommaires d'hommes, d'animaux et de plantes.

Vers la date de succession 40, un nouveau type de céramique, dite *poterie décorée*, fit son apparition. Modelée dans une pâte fine de ton clair, cette céramique, qui affectionnait les modèles pansus, à goulots rétrécis dotés le plus souvent d'un ourlet et à fonds plats, portait une décoration exécutée au trait violet-brun sombre : semis de spirales imitant peut-être les mouchetures des vases de pierre dure, arbres en

éventails, groupes de personnages, files de quadrupèdes ou d'échassiers, lignes ondulées représentant l'eau et surtout bateaux munis de rames, portant au centre deux cabines surmontées par une enseigne. Cette céramique se perpétua jusque vers la date de succession 65. Avec sa disparition, l'ère de la poterie de luxe fut close en Égypte et la céramique de la dernière époque prédynastique, qui prolongea en les dégradant les formes inventées aux périodes précédentes, s'apparente déjà par sa banalité à la poterie commune des époques historiques.

Les origines lointaines de l'émail bleu ou vert, si caractéristique de l'industrie égyptienne de toutes les époques, sont à inscrire au début de l'énéolithique. Cet émail était obtenu par un mélange de cristal de roche pulvérisé, de chaux, de potasse et de carbonate de cuivre, amalgamé à chaud, puis broyé dans l'eau et étendu sur les pièces, qu'on passait ensuite au four. A l'époque badarienne le procédé ne servait encore qu'à recouvrir de petites perles en cristal ou en stéatite. Ce fut au début du prédynastique ancien qu'on inventa pour l'émail le support spécial qui permit de réaliser ce que l'on appelle, assez improprement d'ailleurs, la faïence égyptienne : masse de silice, sable ou quartz, finement broyée, à laquelle la couverte, assez épaisse, de l'émail donne sa cohésion. Les plus anciennes pièces, émaillées sur sable, ont été trouvées à Nagada et remontent aux dates de succession 31-39 : ce sont des perles et une petite amulette en forme d'oiseau. Dans la suite le double procédé continua à être en usage, mais ce ne fut qu'à l'époque thinite qu'il prit son essor dans la fabrication de pièces importantes. Pendant toute la durée de l'époque énéolithique, il ne servit qu'à réaliser de menus objets, ou simplement à les embellir en se superposant, à partir du prédynastique moyen, non plus seulement au quartz et à la stéatite, mais encore à l'ivoire, à l'os, au schiste, au calcaire, bref à toutes les matières qui étaient entrées au service de la petite sculpture. Son caractère de luxe ressort du fait qu'il ne fut jamais appliqué à la terre cuite, matière vulgaire, avant l'époque romaine.

La découverte de l'émail vitreux était le premier pas fait vers celle du verre, qui n'est que la même matière employée sans support. En fait les Égyptiens de l'époque pharaonique connurent le verre, mais ils ne surent jamais le travailler qu'à l'état pâteux, en le moulant. On n'a encore retrouvé,

à part quelques perles, qu'un seul objet en verre moulé remontant à l'époque prédynastique : un pendentif bleu-lapis, qui est à assigner au plus tard à la date de succession 51. C'en est assez pour établir que l'industrie du verre, si elle fut d'abord peu pratiquée, connut ses premiers essais à l'époque du prédynastique ancien.

Les vases en pierre, dont la Basse Égypte a livré pour la période précédente, dans les fouilles de Mérimdé et d'El-Omari, quelques exemplaires en basalte et en calcaire, sont rarissimes en Haute Égypte à l'époque badarienne. Ils y font leur véritable apparition à l'époque du prédynastique ancien, vases cylindriques à fond rond, vases tubulaires à fond plat et larges coupes basses, taillés dans le calcaire tendre, l'albâtre, le basalte ou le granit rose. A la date de succession 40, de nouvelles formes répondent aux créations de la céramique, dont elles sont peut-être d'ailleurs le prototype : vases pansus, ovales ou ronds, et coupes profondes à bord incurvé légèrement rétréci par le haut. Ces nouvelles formes ne comportent pas de pied, mais elles ont le fond arrondi ou plat. Tous les vases de l'époque prédynastique sont taillés à la main, sans le secours d'un tour. Les lignes de grattage et de polissage courent en diagonale par rapport à la base, suivant une tradition technique qui remonte aux stries de la poterie badarienne. Loin d'entrer en décadence à la fin de la période prédynastique, l'industrie des vases de pierre dures se perpétua plus florissante que jamais sous les premières dynasties, où elle atteignit son apogée. Dans les tombes prédynastiques qui sont munies de vaisselle de pierre, il ne se trouve jamais de céramique d'argile, jugée évidemment de qualité vulgaire. On s'explique dès lors comment les progrès de l'industrie des vases en pierre, mettant par une fabrication à meilleur compte ses produits à la portée de plus d'amateurs, tua, vers la fin de l'époque prédynastique, l'industrie de demi-luxe qu'était celle de la céramique décorée.

A l'industrie des vases de pierres dures se rattache celle des têtes de massues en même matière, que l'on fixait sur des manches de corne ou d'ivoire. Le plus ancien type de Haute Égypte est la tête de massue en forme de disque. Elle disparut vers la date de succession 40, pour faire place à un modèle nouveau, le type piriforme, importé sûrement de Basse Égypte, puisqu'il a été reconnu à Mérimdé.

7. *État politique et histoire.* — L'histoire proprement dite commence, en Égypte, par la réunion sous l'autorité d'un seul monarque de deux royaumes plus anciens, celui du Delta et celui de Haute Égypte, dont la frontière commune coupait la vallée du Nil à la hauteur de Memphis. Ces deux États étaient fortement constitués et, chose remarquable, ils gardèrent vis-à-vis l'un de l'autre une autonomie de fait pendant toute la durée de la monarchie pharaonique, par les particularités soigneusement conservées de leur régime et par leurs administrations jalousement séparées. Le trait d'union entre eux ne fut jamais que la personne même du pharaon, Roi du Sud et Roi du Nord, selon l'expression dualiste de son protocole. Chaque fois, par la suite, qu'une carence se produisit dans la puissance royale, le pays tendit à se scinder de nouveau en deux royaumes reprenant les anciennes limites, tellement la tradition politique héritée de l'âge énéolithique était restée vivace, et tellement elle correspondait en somme à une division géographique, économique, et peut-être ethnique, du pays.

Les particularités de ces deux royaumes, telles qu'elles furent conservées à l'époque historique, sont donc à inscrire avec certitude à la dernière phase de l'âge énéolithique.

Dans la Haute Vallée, un roi portant une couronne blanche, haut casque cylindrique se rétrécissant à son sommet pour se terminer par un renflement globuleux, régnait sous le patronage d'une déesse-vautour, Nekhbet la Blanche, dont le sanctuaire s'élevait dans la ville de Nekheb (El-Kab). Face à cette cité sainte, sur la rive gauche du Nil, une ville jumelle consacrée au dieu dynastique Horus renfermait la résidence royale : c'était Nekhen (Hiérakonpolis). Le souverain qui y tenait sa cour s'appelait un *nésout*, et ce titre était exprimé dans l'écriture rudimentaire d'alors par le symbole d'une plante liliacée.

Le roi du Delta, un *biti*, dont le nom s'écrivait par une abeille, régnait à Pé, ville d'Horus, que la branche du Nil se jetant dans le lac Borlos séparait de Dep (Bouto), cité sainte d'une déesse-uræus. Ce monarque portait comme insigne une couronne rouge, mortier plat rehaussé à l'arrière par une hampe verticale, à la naissance de laquelle une mince baguette terminée en crosse par une spirale était plantée obliquement.

A l'époque historique, lorsque les pharaons eurent fondu

à leur profit les deux anciens titres royaux en celui de *nésout-biti*, les deux couronnes furent combinées en une seule coiffure, le *pschent*.

Certains monuments figurés contemporains, ou à peu près, de la réunion des deux royaumes énéolithiques, — les palettes de schiste à reliefs, — montrent des épisodes guerriers de cette époque. L'anonymat de leurs acteurs n'est guère rompu que par la présence de symboles qui les accompagnent quelquefois, et qui, lorsqu'ils sont élevés sur des perches, constituent de véritables enseignes ou étendards, dont certains apparaissent déjà, au prédynastique moyen, sur les bateaux des vases décorés. Quelques-unes de ces enseignes ont survécu jusqu'à l'époque historique, ce qui permet de les interpréter avec certitude : ce sont des emblèmes territoriaux, des étendards de nomes.

Les nomes, ou provinces, ont joué pendant toute l'époque historique le rôle de cellules dans l'administration du pays, les royaumes de Haute et de Basse Égypte étant constitués simplement par une agrégation de nomes dotés chacun d'un système administratif identique et complet et ne dépendant que des services centralisateurs du Palais. Dans chaque nome, — territoire assez restreint pour permettre aux habitants des hameaux les plus écartés de venir au marché du bourg principal et de s'en retourner chez eux dans l'espace d'une journée, — une bourgade plus importante que les autres tenait lieu de capitale. Non seulement elle renfermait les bureaux de l'administration concentrée sous l'autorité d'un nomarque, mais elle était, par son temple, le siège d'un dieu qui recevait le titre de *Seigneur de la ville et du nome*, et qui était vénéré comme le maître unique et suprême du territoire. Le nomarque était de tradition son pontife suprême, car, si les deux pouvoirs, le civil et le religieux, étaient dissociés par l'autorité royale aux périodes de forte centralisation, ils tendaient invinciblement à se réunir sur la tête du prince du nome aux époques de renouveau de la féodalité, quand la monarchie se désagrégeait en principautés presque autonomes et que l'Égypte, comme on l'a noté à propos de sa scission périodique en deux royaumes, retombait dans l'état dont l'avait fait sortir l'unification pharaonique.

Aussi bien cette unification ne semble pas s'être faite par un bouleversement et une refonte des institutions existantes, mais par une assimilation les faisant jouer telles quelles au bénéfice d'un nouveau maître, qui ajoutait à ses prérogatives personnelles les prérogatives propres au prince vaincu. Dans cet ordre de choses, ce qui se passa au début de l'époque historique pour la réunion des deux royaumes, conservés intacts dans leur constitution mais annexés par union personnelle, — le *nésout* de Haute Égypte devenant en même temps le *biti* du Delta, — est assez significatif. Le fait, en effet, ne peut s'expliquer par l'inauguration d'une politique nouvelle, qui aurait été à la fois incompréhensible dans la mentalité d'un vainqueur et dangereuse pour la sécurité de la conquête : il ne se justifie que comme le dernier terme et le couronnement d'une méthode d'annexion en usage depuis longtemps et regardée comme normale. S'il en est ainsi, il est raisonnable d'admettre que les nomes, cellules administratives de l'Égypte pharaonique, représentent jusqu'à un certain point les cellules primitives de la constitution politique du pays, antérieures à toute fusion, avec leur caractère archaïque, à peine estompé plus tard, d'états autonomes groupés autour d'un sanctuaire et régis par un roi-prêtre. Ce caractère, ravivé, définirait le statut des villes néolithiques ou énéolithiques installées sur les sites des capitales historiques des nomes, au moment où la puissance croissante de certaines d'entre elles, ou l'ambition de leurs chefs, détermina un mouvement d'annexions par réunion de principats sur les mêmes têtes, qui devait, après bien des péripéties, aboutir à la création du royaume pharaonique.

A vrai dire les nomes eux-mêmes des deux royaumes énéolithiques du Nord et du Sud, tels qu'on peut en dresser la carte pour le début de l'histoire, bien qu'ils représentent une division politique antérieure à la constitution de ces deux royaumes, ne sont pas eux-mêmes absolument primitifs. Si les enseignes de certains d'entre eux se trouvent représentées dans les peintures des vases énéolithiques, quelques autres n'y sont pas encore attestées, et d'autres qu'on y remarque ont disparu par la suite. Les nomes historiques des deux royaumes ont donc profité de remaniements territoriaux, et absorbé ou détruit d'autres groupes concurrents. D'autre part la comparaison entre le nom, l'enseigne et les divinités des mêmes nomes amène souvent à constater que ces éléments sont sans rapport apparent les uns avec les autres : ces caractères disparates ne peuvent

être que le signe de perturbations survenues dans les phases de leur histoire. Si l'on peut affirmer avec vraisemblance que les nomes sont les cellules primitives dont est sortie l'organisation politique et sociale de l'Égypte, il ne faut pas perdre de vue que ce n'est là qu'une approximation. Les nomes que nous connaissons, et tels que nous les connaissons, représentent quelque chose de l'Égypte antérieure aux royaumes d'El-Kab et de Bouto, sans la représenter tout entière. Ils marquent un stade relativement avancé de l'unification territoriale, sans qu'on arrive à discerner avec certitude, et autrement que par pure conjecture, quels groupements rudimentaires les ont précédés.

Ce n'est également que par conjecture et d'une façon toute schématique qu'on peut tenter de reconstituer l'histoire de l'époque énéolithique, en retraçant les phases d'une unification partie des nomes indépendants pour aboutir à la monarchie unitaire de Ménès. Toute reconstitution de ce genre doit tenir compte, pour ses grandes lignes, des faits suivants attribuables avec certitude à la période préhistorique :

L'existence immédiatement antérieure à l'histoire de deux royaumes, dont les monarques étaient également les représentants d'Horus, fils d'Osiris, l'un régnant à El-Kab, et l'autre à Bouto.

— l'existence dans le Sud, à une époque plus reculée, d'un royaume placé sous le patronage du dieu Seth ;

— la formation dans le Delta, à un moment donné, d'un groupement des nomes de l'Occident, en face d'un groupement des nomes de l'Orient ;

— une pénétration du Sud par l'influence du Nord, sans doute accompagnée d'une sorte de colonisation, assez forte pour implanter les dieux du Delta à côté, ou suivant les cas à la place, des dieux propres à la Haute Égypte. Cette pénétration aurait pour indices archéologiques les nombreux changements survenus dans la civilisation de Haute Égypte autour de la date de succession 40, qui sont universellement interprétés comme des emprunts à la civilisation de Basse Égypte ;

— un rôle prédominant dans les combinaisons monarchiques du Nord joué par la ville de Saïs, dont la déesse Neith portait traditionnellement le diadème qui devint plus tard celui des rois de Bouto.

Des synthèses historiques utilisant ces faits, et quelques données plus sujettes à caution, ont été proposées par plusieurs historiens. Divergeant sur les détails, d'après l'interprétation qu'elles donnent de tel ou tel indice, elles s'accordent à placer à l'époque la plus lointaine l'apparition de deux royaumes dans le Delta, l'un à l'orient et l'autre à l'occident, finalement unifiés dans une monarchie dont le dieu protecteur était Osiris, et le roi l'incarnation de son fils Horus. Plus tard, ce premier royaume du Nord aurait attaqué les nomes du Sud, groupés sous le patronage du dieu Seth, et les aurait conquis et colonisés. Enfin ce serait une scission de la monarchie unitaire alors établie qui aurait donné naissance aux deux royaumes horiens d'El-Kab et de Bouto. D'après A. Moret, la conquête du Sud par le Nord serait à placer à la date de succession 40, au moment de l'apparition dans les sépultures de Haute Égypte de la poterie décorée, dont le type serait importé du Nord. D'après Sethe, ce serait pendant l'unification, faite selon lui sous l'hégémonie d'Héliopolis, qui précéda la séparation des royaumes d'El-Kab et de Bouto, que le calendrier solaire aurait été institué et imposé à tout le pays, ce qui ferait tomber au cours de cette période la date supposée par Eduard Meyer de 4245 avant notre ère (cf. *supra*, p. 15-17).

8. *Civilisation*. — La différenciation déjà observée à l'époque néolithique entre la culture de la Basse Égypte et celle de la Haute Vallée s'accentua au cours de l'âge énéolithique, le Nord évoluant plus rapidement et arrivant à une forme de civilisation plus parfaite, tandis que le Sud s'attardait probablement dans un état plus arriéré.

Les causes de cette prédominance du Nord doivent être cherchées dans le caractère même du pays, vaste plaine homogène nettement distincte du désert, dont les habitants pouvaient et devaient développer plus exclusivement qu'ailleurs les possibilités et les avantages de la vie sédentaire ; dans sa fertilité, créatrice de richesse et de bien-être ; dans sa position enfin au carrefour de l'Afrique et de l'Asie, qui le mettait en contact avec les pays voisins et attirait vers lui les ressources de leur sol et de leurs industries.

Au contraire, le Sud était un territoire étiré en longueur entre des chaînes de montagnes arides, pénétré de toutes parts par le désert comme un rivage par la mer, relativement pauvre en terres de culture. La proximité générale, et dans

certains cantons la prédominance, de terrains semi-désertiques, réserves de fauves et de gibier, entretenait des nécessités et des traditions de chasse, qui maintenaient, chez une population devenue sédentaire, un esprit et des mœurs qui l'apparentaient encore aux chasseurs des vieux âges. Isolé du reste du monde par ses déserts, le pays n'était visité que par des nomades, de culture arriérée. Sans qu'il y eût entre leurs habitats d'autre dénivellation que de quelques décamètres, tout dans la disposition et dans la nature de leur pays conspirait à faire psychologiquement des Égyptiens du Sud, par opposition à ceux du Nord, des montag ıards.

La grande œuvre de l'âge énéolithique, tant dans le Sud que dans le Nord, fut l'achèvement du défrichement et la mise en culture de la vallée du Nil, commencés à l'époque néolithique au moment où, par suite d'un changement progressif des conditions climatériques, les tribus errantes étaient devenues sédentaires. Si les confins du désert, avec leurs maigres pâturages naturels, purent subvenir quelque temps aux besoins des pasteurs néolithiques établis à proximité des eaux de la vallée, ils devinrent vite insuffisants pour l'afflux de population se réfugiant au bord du Nil. Ils étaient de plus à peu près impropres à la culture. Force fut donc de mettre en valeur la terre grasse et fertile de la vallée. Mais comme elle était dévastée périodiquement par les inondations, qui laissaient des eaux stagnantes dans les bas-fonds, tandis que les parties hautes s'asséchaient en quelques semaines, il fut nécessaire de niveler le sol. Il fallut aussi régulariser le régime du Nil par des canaux doublés de digues, qui envoyaient partout de façon égale la crue montante et qui, servant de drains au moment de la décrue, permettaient d'établir un système d'irrigation artificielle qui prolongeait le bienfait de l'inondation et tempérait l'assèchement brutal, fatal à la végétation. Cette gigantesque entreprise, qui a conquis le terroir de l'Égypte sur les forces dévastatrices de la nature, les a disciplinées et les a fait servir à l'industrie agricole de l'homme, était terminée au début des temps historiques. Elle est donc à porter, au moins pour son couronnement et sans doute pour son gros œuvre, à l'actif des générations anonymes de l'âge énéolithique.

Il est probable que, dans cette voie même des progrès agricoles, ce fut le Delta qui devança les pays du Sud. En s'éloignant du désert, les populations qui s'y enfoncèrent

avaient renoncé à profiter de ses ressources en gibier et en plantes spontanées : elles devaient, pour subsister, devenir résolument un peuple d'éleveurs et d'agriculteurs. Le travail acharné sur cette terre fertile engendra vite la prospérité, les villages grossirent en villes opulentes, et, le souci de la subsistance allégé, une vraie civilisation put naître et se développer. Des études sur le système hiéroglyphique d'époque pharaonique ont amené dernièrement à la conclusion qu'il remontait, pour ses éléments les plus anciens, à la fin de la période prédynastique et qu'il avait été probablement inventé dans les cités de la partie orientale du Delta.

9. *Religion.* — Les témoignages archéologiques ne permettent pas, par eux-mêmes, de se faire une idée positive de la religion des Égyptiens à l'âge énéolithique. Tout au plus les nécropoles d'animaux découvertes à Badari, dans lesquelles des chacals, des taureaux, des béliers et des gazelles sont ensevelis avec honneur entre des nattes ou même dans des linceuls de lin, donnent à penser à un culte dont celui des animaux sacrés de l'époque historique serait la survivance. On peut interpréter dans le même sens l'usage d'amulettes en os représentant des têtes d'antilopes, et peut-être d'hippopotames, qui ont été trouvées dans les sépultures badariennes et prédynastiques. A Héliopolis des fouilles récentes ont amené la découverte, en bordure d'une nécropole remontant au milieu du prédynastique récent, de rangées de tombes où des gazelles avaient été inhumées, avec les mêmes précautions et équipement funéraire que les humains, et même quelquefois davantage, alors que des chiens occupaient l'extrême limite, enfouis sans aucun soin particulier.

D'autre part quelques étendards de l'époque nagadienne représentés sur les vases portent des animaux ou des emblèmes qui devaient servir plus tard d'images ou de symboles à certains dieux. Il est légitime d'y voir, en même temps que des enseignes politiques, les plus anciennes représentations divines de l'Égypte, à condition de ne pas perdre de vue que ce n'est là qu'une hypothèse séduisante et que la nature exacte de pareilles enseignes est loin d'être tirée au clair.

Les plus anciens hiéroglyphes représentent des chapelles en matériaux légers, figurations traditionnelles d'édifices en pisé, antérieurs certainement à la construction des temples en pierre. Un sanctuaire en claie, à toit bombé, est précédé d'un terrain limité par une clôture à claire-voie dans laquelle

des enseignes divines sont plantées. Il faut sans doute y reconnaître l'image type du temple d'époque énéolithique, élevé au milieu des villages pour abriter le dieu seigneur de la ville et du nome.

Enfin les dispositions prises dans les sépultures attestent une croyance à la survie. On peut conclure du fait que des aliments étaient déposés auprès des cadavres, ainsi parfois que des objets de toilette et des outils, que les morts étaient censés, dans quelque condition que ce fût, vivre encore dans leurs tombeaux, s'y nourrir, y avoir besoin de soins corporels et y exercer leurs diverses activités. Si l'explication est exacte que la tête des ensevelis est tournée vers la hutte familiale qu'ils ont quittée, il faut penser qu'on leur attribuait le désir de continuer à contempler leurs domaines terrestres et leur postérité. Les quelques figurines, — femmes, serviteurs, gardiens postés en sentinelles derrière un mur, bateaux avec leurs filets ou leur équipage, animaux sauvages et domestiques, — placés comme dons posthumes dans les fosses, suggèrent que les survivants faisaient appel à des pratiques magiques pour procurer outre-tombe à ceux qu'ils avaient perdus le délassement, la sécurité et les plaisirs de la chasse et de la pêche. Ces traits se retrouvent, plus ou moins évolués, dans les croyances funéraires de l'époque historique.

Heureusement la documentation littéraire supplée, en ce qui concerne la religion des énéolithiques, à l'indigence des renseignements d'ordre archéologique. La vaste compilation appelée Livre des Pyramides contient des textes extrêmement anciens, dont un grand nombre remontent, — les allusions politiques qu'ils renferment le prouvent, — au moins par voie de transmission orale, jusqu'à des temps antérieurs à la Ire Dynastie. Ce sont des témoignages directs. D'autre part l'état de la religion, au moment où commence la période historique, apparaît comme très évolué. Le canevas qu'on peut tracer de cette évolution est une reconstitution de l'histoire religieuse de l'âge énéolithique, hypothétique dans sa contexture, mais reposant, pour ses matériaux, sur des témoignages indirects. La théologie que cette reconstruction laisse entrevoir offre une matière si vaste et si riche en ramifications qu'il convient de l'étudier d'ensemble dans un chapitre spécial. L'exposé de la religion égyptienne, qui plonge ses racines dans la préhistoire, fera le trait d'union avec l'histoire proprement dite de l'Égypte.

10. *Art.* — Ce fut avec l'âge énéolithique que l'art naquit dans la vallée du Nil. L'effort des néolithiques avait été uniquement tendu vers la création des industries nécessaires à la vie sédentaire ; leurs parures sommaires étaient totalement dépourvues d'art. Il en alla tout autrement des populations énéolithiques : dans leurs villes ou leurs bourgades florissantes, le luxe devait apparaître, et avec lui la recherche de l'art.

Il est à supposer que là encore la Basse Égypte marcha d'avant-garde. Mais l'absence de documentation sur ce sujet est jusqu'à présent absolue. En Haute Égypte, les sépultures de Badari ont livré des parures de corps témoignant d'un goût artistique qui commence à passer aux réalisations : colliers dont la file de petites perles en turquoise est interrompue, à espaces réguliers, par de gros cabochons en cornaline, jaspe ou serpentine ; ceintures composées d'un faisceau de fils de perles bleues et vertes ; gros bracelets en ivoire galbés sur une arête médiane en saillie ; peignes en ivoire, fixés dans la chevelure, dont le corps est un découpage en têtes d'oiseaux. Les objets de toilette déposés dans les tombes les plus luxueuses sont finement sculptés dans l'ivoire : ce sont des pots en miniature pour les onguents, et des cuillers à cuvette ronde ou rectangulaire, dont le manche cylindrique est terminé par des têtes ou silhouettes d'animaux, simplifiées avec un goût très sûr. Les seuls dessins gravés qui ornent encore les surfaces sont des stries combinées géométriquement, ou ces lignes de petits ronds centrés si liés depuis lors à la décoration de l'ivoire qu'on les retrouvera sporadiquement en Égypte et dans toute l'Asie antérieure jusqu'après la conquête arabe. Le désir de subvenir aux plaisirs ou aux besoins du mort par des figurines magiques a fait naître l'art de la ronde bosse. Il est représenté à Badari par des statuettes de femmes nues : l'une est en ivoire et deux autres, provenant de tombes plus modestes, en glaise. Ces œuvres, comme il fallait bien s'y attendre, sont d'une qualité barbare, surtout pour le visage, qui est traité plus que sommairement, avec des yeux ronds et comme dilatés ; les mains et les pieds sont informes. Mais le corps de deux d'entre elles est d'un réalisme et d'une souplesse qui ne seront pas dépassés pendant toute la durée de l'époque énéolithique.

A comparer entre elles, à cette époque et aux époques

suivantes, les figurines d'ivoire et celles d'argile, on se rend compte que les meilleures de celles-ci ne sont que des copies, à moindres frais, de celles-là. Les qualités dont certaines figurines de terre cuite témoignent pour certaines parties, à côté de la maladresse dont elles font preuve pour d'autres, ne sont pas le témoignage d'efforts dont les pièces d'ivoire recueilleraient le fruit : elles ne sont que le reflet d'un modèle plus parfait, copié avec des défaillances. Dès cette époque la sève qui vivifiait l'art ne jaillissait pas d'en bas : elle se diffusait d'en haut, des artistes qui œuvraient les pièces de luxe, et dont les trouvailles étaient reproduites servilement et monnayées vaille que vaille par les praticiens de second ordre. Ce fut là du reste un caractère constant de l'art égyptien jusqu'à la fin de sa carrière, qui lui valut une continuité et une homogénéité inégalées, mais qui le tint à l'écart de toute influence populaire pour en faire un art résolument aristocratique.

Ce n'est pas à dire que les formes qui trouvèrent leur expression dans l'art égyptien n'aient jamais eu pour origine une inspiration populaire, ni même été traduites plastiquement dans des tentatives naïvement spontanées. Tel fut au contraire le cas de certaines des plus anciennes figurines de glaise, et on en trouverait d'autres exemples au cours de la période historique. Mais ces essais, sans technique définie, ne représentent par rapport à l'art que des suggestions. On ne saurait parler d'art véritable à leur sujet.

Dans ces conditions il n'y a pas lieu de s'étonner que ce soit dans les objets de luxe qu'il faille rechercher les premières manifestations du véritable art égyptien, celles qui expliquent et commandent toutes les autres. A l'âge énéolithique les matières de luxe n'étaient encore que l'ivoire et les roches dures. En fait ces dernières étaient réservées, à cause d'une technique encore laborieuse, à la fabrication de vases très précieux, qui, d'ailleurs, dès qu'ils commencèrent à apparaître, influencèrent la céramique, dont l'industrie était née pourtant avant la leur, absolument comme les vases en pierre et en céramique furent à leur tour influencés par les pièces de métal, lorsque celles-ci, parvenues à la perfection, représentèrent le luxe par excellence. C'est donc l'ivoire qui doit être considéré comme la matière artistique par excellence de la première époque, comme le « milieu » de création de l'art égyptien.

Sa précellence continua à la période suivante, celle du prédynastique ancien, sa technique de ronde bosse commençant d'ailleurs à être appliquée à l'os. A côté du type de la femme nue, les bras collés le long du corps ou croisés sous les mamelles pendantes, apparurent ceux de l'homme nu à la gaine protégeant le membre viril, du nain difforme et de l'homme barbu enveloppé dans un manteau. Cette dernière figure, qui est peut-être celle d'un dieu ou d'un génie, sert souvent à décorer de grandes amulettes en forme de corne. Autant qu'une comparaison entre de trop rares spécimens échappés par hasard à la destruction peut avoir quelque valeur, il semble qu'il y ait eu progrès dans le rendu du visage, en particulier pour les yeux qui commencèrent à être traités en amande, mais que le modelé du corps est plus sec et plus conventionnel que dans la figurine d'ivoire de Badari. Dans l'ivoire furent débités, à la même époque, de grands peignes d'ornement aux longues dents, dont le sommet était orné par des silhouettes découpées d'antilopes ou d'oiseaux, ou par la tête de l'homme barbu, et des épingles à cheveux dont la tête était surmontée par des découpures de même style. La mode de ces peignes, caractéristiques du prédynastique ancien, semble avoir cessé vers la date de succession 44.

Les silhouettes d'animaux furent en si grande vogue à cette époque que, découpées dans des plaques de schiste vert, elles servirent de palettes à broyer la malachite pour farder les yeux et se substituèrent aux plaquettes rectangulaires usitées à Badari. Le répertoire en fut très varié, — cerfs, hippopotames, oiseaux, tortues, poissons — et elles furent souvent percées d'un trou pour pouvoir être suspendues. L'âge d'or de ces créations, pleines de verve et de sens décoratif, finit avec le prédynastique ancien. Passée cette époque, les formes furent reproduites en s'altérant de plus en plus, au point de devenir méconnaissables.

Tel fut l'engouement de l'art de cette période pour les formes animales qu'elles pénétrèrent jusque dans la céramique et déterminèrent une série de vases thériomorphes, hippopotames, oiseaux, poissons. Comme dans les palettes, les traits de chaque espèce sont saisis sur le vif et adaptés avec bonheur.

On ne saurait leur comparer les figurines de limon déposées dans les tombes à titre de concubines ou de domesticité, qui

sont abondantes à la même époque, mais toujours plus ou moins grossières. Souvent la tête n'est qu'une masse indistincte et les membres, si même on a pris la peine de les modeler, des appendices rudimentaires. Les jambes ne sont pas séparées. Les femmes, aux hanches épaisses et aux lourdes mamelles, sont quelquefois stéatopyges. Ici il n'est pas encore question d'art, mais le répertoire de ces « bonshommes » mous et informes offre l'intérêt de présenter le programme des types que l'art funéraire aura à créer par la suite : files de porteuses d'offrandes, danseuses, femmes brassant la bière dans des jarres, équipages en bateaux... On trouve aussi dans les mêmes séries des modelages d'animaux, dont les pattes jumelles ne sont pas non plus séparées et dont le corps repose ainsi sur deux colonnes de glaise.

Vers la date de succession 40, les changements qui se firent sentir dans tous les domaines affectèrent celui de la sculpture de l'ivoire. Les peignes ornementaux à longues dents se raréfièrent, puis disparurent et furent remplacés par des peignes de toilette à dents courtes, dont certains, pour s'adapter à une survivance de l'ancien usage, furent fixés à une longue épingle cylindrique, destinée à être enfoncée dans la chevelure. Une nouvelle mode de petites cuillers apparut, cupules ovales ou rondes terminant un simple bâtonnet. En un mot, la décoration, si riche, de l'époque précédente tendit à disparaître. Il est curieux de constater que cette éclipse de goût pour l'ornementation coïncida avec une disparition presque totale de la sculpture en ronde bosse et des modelages de glaise. Seul survécut le type de l'homme barbu enveloppé dans son manteau, mais traité désormais de façon sommaire et géométrisée. Tout se passe comme si les premières manifestations de l'art plastique avaient été rendues inutiles, et comme absorbées, par les peintures des vases décorés qui, déposés à côté des cadavres, leur assurait, par la magie du dessin, les serviteurs, les femmes, le gibier et les bateaux, qu'on avait jusqu'alors exécuté à plus de frais en ronde bosse pour leur service.

Les palettes en schiste du prédynastique moyen reflètent la même tendance à l'abandon du décor sculpté. Les silhouettes animales s'y dégradent rapidement et ne subsistent plus que par des contours bâtards sans signification. Du type de l'oiseau néanmoins naquit une forme nouvelle, qui se généralisa : la palette ovale ou en fer de hache, décorée simplement à sa partie supérieure par deux têtes d'oiseaux émergeant de profil, en découpage. Les amulettes, presque inconnues aux époques précédentes, commencèrent à se répandre ; mais, exécutées en schiste, en ivoire ou en os, elles présentent dans leurs formes le caractère sommaire de toute la sculpture de cette époque. Les vases thériomorphes se perpétuèrent, modelés sans goût et à peine reconnaissables.

Un réveil artistique fut sensible avec l'avènement du prédynastique récent, aux approches de la date de succession 60. Dans presque tous les domaines la tradition d'art du prédynastique ancien fut renouée et, développée avec des moyens techniques plus perfectionnés, poussée jusqu'au point où elle donna naissance à l'art pharaonique. La sculpture de l'ivoire garda sa place à l'avant-garde du progrès : ce fut dans ses ateliers que les formes de la ronde bosse s'élaborèrent et ce fut d'eux qu'ils sortirent pour servir de modèles à d'autres réalisations. Le type de la femme nue, debout, les bras collés au corps, fut repris ; toutefois, à côté de la variante stéatopyge, toujours en usage comme le prouve son exécution en d'autres matières, un type nouveau, gracile et aux seins naissants, entra en faveur. Le type de la mère portant son enfant sur le bras ou sur la hanche fut créé. Le type du personnage drapé dans un manteau fut repris, mais servit désormais aux représentations de femmes. Les figurations d'animaux, en particulier celles des lions accroupis servant de pions de jeu, devinrent fréquentes. On les fit servir à décorer, en pleine ronde bosse, les manches de grandes cuillers de luxe. Entre temps la technique s'est assouplie et les pièces qui sortent des ateliers des sculpteurs d'ivoire, si elles ne sont pas encore de style égyptien complètement mûri, n'ont en tou cas plus rien de barbare.

Cette technique élaborée pour l'ivoire fut alors appliquée, avec parfois encore quelque gaucherie lorsque la matière était trop rebelle, à la pierre, calcaire coloré naturellement ou émaillé après coup de bleu ou de vert, lapis-lazuli, schiste, stéatite, basalte et même granit noir ou rose. Dans cette voie les artisans furent vite tentés par l'idée de la grande sculpture, à laquelle ils ne s'essayèrent du reste que rarement et avec une certaine maladresse : l'homme barbu en schiste d'Oxford, nu sauf l'étui phallique, si raide avec sa barbe plate et ses bras collés le long du corps, atteignait le demi-mètre avant d'avoir eu les jambes brisées ; le lion accroupi en granit noir

de Berlin, sauvage dans sa rudesse primitive, dépasse en longueur les trente centimètres. Ce sont là les premières tentatives connues de véritable statuaire.

En même temps un autre art naquit et se développa sur les surfaces de l'ivoire qui, transporté sur la pierre, devait connaître une fortune étonnante dans l'Égypte antique : l'art du bas-relief. Qu'il s'apparente dans ses conceptions aux peintures décoratives des vases du prédynastique moyen, son dessin, qui en a adopté sans les réviser toutes les conventions puériles, en fournit la preuve ; qu'il ait été inventé dans les ateliers travaillant l'ivoire, cela ressort du fait que seuls des artistes en ronde bosse ont pu avoir l'idée de cette transcription bâtarde de dessins qu'un simple trait gravé aurait mieux interprétés ; du fait aussi que c'est sur les œuvres d'ivoire que, à antiquité égale, le nouvel art s'exprime avec le plus d'aisance et de perfection. Il a dû, semble-t-il, être créé pour orner soit les peignes, soit les manches en ivoire des luxueuses lames de silex blond, et s'essayer d'abord par des files d'animaux, dont les vases peints lui fournissaient les modèles, et qui décorent en fait les plus anciens objets de ce genre. Son chef-d'œuvre, après quelques tâtonnements, est le manche du couteau de Gébel el-Arak, au Musée du Louvre, qui remonte à peu près à la date de succession 60. La maîtrise assurée de sa technique contraste singulièrement avec la gaucherie des bas-reliefs sur schiste qui apparaissent vers cette époque.

Le schiste vert en effet, à la fois tendre et compact, était parmi les pierres celle dont les possibilités de travail se rapprochaient le plus de celles de l'ivoire. Depuis longtemps on le découpait, suivant des silhouettes animales, en feuillets qui servaient de palettes. Sur quelques palettes de ce genre, des esquisses gravées à la pointe prouvent que, dans le nouveau mouvement d'art, l'idée hantait les artistes d'utiliser cette sorte de page vierge pour y jeter leurs créations. Ce fut ainsi qu'ils inventèrent la palette ornementée de grandes dimensions, dont un godet central rappela l'origine et indiqua la destination. En fait ces monuments furent des bas-reliefs votifs, consacrant le souvenir de chasses ou de guerres, et déposés à ce titre dans les temples archaïques, dans les ruines desquels la plupart d'entre eux ont été retrouvés. Ils s'échelonnent à travers tout le prédynastique récent jusqu'aux débuts de l'époque historique. On peut, grâce à eux, suivre le développement du bas-relief méplat, depuis ses origines jusqu'au moment où, avec les progrès de l'architecture de pierre, il fut transporté sur les parois des éfidices et trouva devant lui de nouvelles possibilités.

Les céramiques à figurations peintes disparurent vers la date de succession 62, ou plus tôt ; les vases cessèrent alors d'être décorés. La tombe préhistorique d'Hiérakonpolis, qui remonte à la date de succession 63, montre que les peintures qui recouvraient auparavant ces vases étaient alors exécutées, sans que le style s'en soit beaucoup amélioré, sur les parois des caveaux funéraires construits en briques crues, recouvertes d'un crépi de limon badigeonné d'ocre jaune. Quelques progrès techniques ont toutefois été réalisés : au lieu d'être monochromes, les représentations de la tombe d'Hiérakonpolis emploient trois couleurs, l'ocre rouge, le noir et le blanc. En même temps le répertoire s'est élargi, et les thèmes monnayés : autour des bateaux arborant des enseignes, des épisodes de chasse ou de combat sont détaillés et quelques danseuses s'y mêlent. Mais le désordre et le manque d'unité de la composition restent exactement les mêmes que sur les vases décorés du prédynastique moyen.

Les vases thériomorphes reparaissent sous des formes rajeunies et bien observées. Ce sont alors pour la plupart des pièces de luxe, taillées dans le calcaire, le schiste et les brèches diversement colorées. Les figurines de glaise, elles aussi, sont renouvelées : plus rares qu'à l'époque du prédynastique ancien, elles sont, en revanche, plus soignées, et reproduisent certainement des modèles en matières plus précieuses, en particulier de singes ou de guenons avec leur petit.

Il n'en est pas jusqu'à l'industrie du silex, alors à son déclin, qui n'ait payé son tribut au renouveau de l'art et suivi l'engouement pour les formes animales, — bubales, oiseaux, crocodiles — par des figurines plates dont l'utilisation est inconnue, mais dont les contours sont retouchés avec un soin extrême.

Il est certain que, pendant toute la durée de l'âge énéolithique, le progrès de l'usage des métaux dut faire sentir son contre-coup dans l'art, et que l'orfèvrerie fut aussi florissante que les arts de l'ivoire et de la pierre. Les quelques spécimens thinites qu'il en reste suffisent, par la perfection de leur technique, à le prouver. Mais le pillage des tombes, qui a sévi dès

l'antiquité, a fait disparaître surtout ces objets précieux : il ne reste, comme témoins de cette branche de l'art, que deux manches de lames de silex du Musée du Caire consistant, l'un en une mince plaque, l'autre en une feuille d'or, sur lesquelles sont gravés, pour l'une une scène de chasse qui rappelle celle du couteau de Gébel el-Arak, pour l'autre un bateau et des personnages dans le style des vases décorés du prédynastique moyen.

CHAPITRE II

NOTES

Bibliographie. — L'état actuel des questions est exposé d'une manière très claire par SCHARFF, *Grundzüge der ægyptischen Vorgeschichte* (Morgenland, heft 12), Leipzig, 1927. Plus récemment encore par HUZAYYIN, *The Place of Egypt in Prehistory* (t. XLIII des *Mémoires* de l'Institut d'Égypte), Le Caire, 1941 ; BAUMGARTEL, *The Cultures of prehistoric Egypt*, Oxford, 1947 ; MASSOULARD, Préhistoire et protohistoire d'Égypte (*Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie*, t. LIII), Paris, 1949 ; VANDIER, *Manuel d'archéologie égyptienne*, I.

I. — GÉNÉRALITÉS

Chronologie. — PETRIE, *Diospolis parva. The cemeteries of Abadiyeh and Hu*, 1898-1899, Londres, 1901 ; BRUNTON et CATON-THOMPSON, *The Badarian civilisation and predynastic remains near Badari*, Londres, 1928.

Population égyptienne. — Voir notamment, pour les crânes badariens, STOESSIGEN, A study of the Badarian crania recently excavated by the British School of archaeology in Egypt, *Biometrika*, vol. XIX (1927), p. 110-150 ; pour les crânes prédynastiques : MORANT, A study of Egyptian craniology from prehistoric to Roman times, *Biometrika*, vol. XVII (1925), p. 1-52. Sur les races prédynastiques du nord de l'Égypte, JUNKER, Zu der Frage der Rassen und Reiche in der Urzeit Ägyptens, dans *Anzeiger der Akademie der Wissenschaften in Wien, Phil.-Hist. Klasse*, année 1949, nº XXI, p. 485-493.

II. — AGE PALÉOLITHIQUE

Stations humaines. — BOVIER-LAPIERRE, Le Paléolithique stratifié des environs du Caire, *L'Anthropologie*, vol. XXXV (1925), p. 37-46 ; DEBONO, Le Paléolithique final et le Mésolithique à Hélouan, dans *An. Serv.*, XLVIII (1948), p. 629-637 ; Expédition archéologique royale au désert oriental (Keft-Kosseir), Rapport préliminaire sur la campagne 1949, dans *An. Serv.*, LI (1951), p. 59-61.

Industrie paléolithique. — CATON-THOMPSON, The Levalloisian Industries, *Proceedings of the Prehistoric Society for 1946*, vol. XII, p. 57-120 ; VIGNARD, Une nouvelle industrie lithique, le Sébilien, *B. I. F. A. O.*, vol. XXII (1923), p. 1-76.

Civilisation et Art. — Les gravures rupestres du Djebel Ouénat par S. A. S. le prince Kemal ed-Din, description par H. BREUIL, *Revue scientifique*, 1928, p. 105-117 ; SCHWEINFURTH, Ueber alte Tierbilder und Felsinschriften bei Assuan, *Zeitschrift für Ethnologie*, 1912, p. 627-658 ; FROBENIUS, *Kulturgeschichte Afrikas*, 1933, pl. 1-29 ; WINKLER, Rock-drawings of southern Upper Egypt, *Archaeological Survey of Egypt*, Londres, 1938-1939.

III. — AGE NÉOLITHIQUE

Stations. — BOVIER-LAPIERRE, Une nouvelle station néolithique (El Omari), au nord d'Hélouan, *Congrès international de Géographie*, Le Caire, 1925, t. IV (1926), p. 268-282 ; JUNKER, *Vorläufigen Bericht über die Grabung*

der Akademie der Wissenschaften in Wien auf der neolitischen Siedelung von Merimde-Benisalame. Cinq comptes rendus provisoires ont déjà paru dans *Anzeiger der Akademie der Wissenschaften in Wien, Phil.-Hist. Klasse,* années 1929, nos XVI-XVIII, p. 156-250 ; 1930, nos V-XIII, p. 21-83 ; 1932, nos I-IV, p. 36-97 ; 1933, nos XVI-XXVII, p. 54-97 ; 1934, no X, p. 118-132 ; DE MORGAN, *La préhistoire orientale,* t. II, Paris, 1926, p. 54 à 68 ; BRUNTON, The beginnings of Egyptian civilisation, *Antiquity,* vol. III (1929), p. 458-467 ; J. DE MORGAN, *op. cit.,* p. 69 et sqq ; BRUNTON, *Mostagedda and the Tasian Culture,* Londres, 1937.

Sur les découvertes d'El-Omari, DEBONO, Hélouan : El Omari. Fouilles du Service des Antiquités (1943-1944), dans *Chronique d'Égypte,* no 41, janvier 1946, p. 50-54 ; El-Omari (près d'Hélouan). Exposé sommaire sur les campagnes de fouilles (1943-1944 et 1948), dans *An. Serv.,* XLVIII (1948), p. 561-569.

IV. AGE ÉNÉOLITHIQUE

Divisions et sites archéologiques. — MENGHIN et MUSTAPHA AMER, The excavations of the Egyptian university in the neolithic site at Maadi, *First preliminary report (Season 1930-31),* Le Caire, 1932 ; *Second preliminary report (Season 1932),* Le Caire, 1936 ; BRUNTON et CATON-THOMPSON, *The Badarian civilisation and predynastic remains near Badari,* Londres. 1928 ; PETRIE et QUIBELL, *Naqada and Ballas,* 1895, Londres, 1896 ; QUIBELL, *Hierakonpolis,* part I, Londres, 1900 ; part II, par QUIBELL et GREEN, Londres, 1902 ; PETRIE, *Diospolis Parva. The cemeteries of Abadiyeh and Hu,* 1898-1899, Londres, 1901 ; RANDAL-MACIVER et MACE, *El Amrah and Abydos,* 1899-1901, Londres, 1902 ; *The early dynastic cemeteries of Naga ed Der,* I, par REISNER, Leipzig, 1908 ; II, par MACE, Leipzig, 1909 ; GARSTANG, *Mahâsna and Bêt Khallâf,* Londres, 1902 ; BRUNTON et CATON-THOMPSON, *The Badarian civilisation and predynastic remains near Badari,* Londres, 1928 ; PETRIE, WAINWRIGHT et MACKAY, *The Labyrinth, Gerzeh and Mazguneh,* Londres, 1912 ; *Die archaeologischen Ergebnisse des vorgeschichtlichen Gräberfelds von Abusir el-Meleq nach den Aufzeichnungen Georg Möllers bearbeitet von* Alexander SCHARFF, Leipzig, 1926 ; ENGELBACH, *Harageh,* Londres, 1923 ; PETRIE, WAINWRIGHT et GARDINER, *Tarkhan I and Memphis V,* Londres, 1913 ; PETRIE, *Tarkhan II,* Londres, 1914 ; JUNKER, Bericht über die Grabungen der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien auf dem Friedhof in Turah, *Denkschriften der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien, Phil.-Hist. Klasse,* Band I, Abhandlung I, Vienne, 1913. Sur les fouilles récentes d'Héliopolis, DEBONO, La nécropole prédynastique d'Héliopolis, dans *An. Serv.,* LII (1954), p. 625-652.

Écriture. — SCHARFF, Archäologische Beiträge zur Frage der Enstehung der Hieroglyphenschrift, *Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, Philos.-Hist. Abteilung,* Jahrgang, 1942, Heft 3, Munich, 1942.

Art. — On trouvera des reproductions, souvent photographiques, des objets intéressant l'art égyptien préhistorique dans : CAPART, *Les débuts de l'Art en Égypte,* Bruxelles, 1904 ; PETRIE, *Prehistoric Egypt,* Londres, 1920.

CHAPITRE III

LA RELIGION

I. — GÉNÉRALITÉS

1. *Principe d'unité de la religion égyptienne.* — La religion égyptienne de l'époque historique est connue par des témoignages innombrables, car il n'est guère de monument inscrit sur lequel quelque croyance relative au culte des dieux ou au culte des morts ne soit exprimée. Pourtant, malgré cette richesse presque excessive de documentation, il est impossible de l'exposer en une synthèse parfaitement cohérente. Cette difficulté tient au caractère même de cette religion.

Les religions, telles que nous les concevons aujourd'hui, sont avant tout un ensemble défini de croyances en connexion étroite les unes avec les autres et en harmonie avec une conception fondamentale de la divinité. Croire intégralement à ce dogme, dans sa lettre et dans son esprit, c'est adhérer à une religion ; y introduire des éléments étrangers, ou l'interpréter dans un esprit contraire, c'est, au regard de cette religion, être hérétique. La morale et le culte, même s'ils consacrent des règles et des usages préexistants, sont mis en relation avec le dogme et, comme on dit, « informés » par lui. Ce dogme est généralement exprimé dans des livres sacrés, remontant aux origines de la religion ou réputés tels, dans lesquels il trouve, au moins substantiellement, son expression officielle et définitive. Il est résumé par un symbole de foi, dont la récitation équivaut à la profession publique de cette religion.

Il en allait tout autrement de l'antique religion égyptienne : pour comprendre son essence, il faut renverser les termes de la conception moderne. Sa base n'était pas la croyance, mais le culte, et, à cause des circonstances dans lesquelles

elle s'était développée, le culte local : le fait de rendre hommage à un dieu de tel nom, reconnu et proclamé seigneur et maître de tel endroit. La religion égyptienne était essentiellement l'adoration de fait des dieux possesseurs légitimes du sol de l'Égypte. C'était là son principe et son lien d'unité.

2. *Le dogme et les philosophies religieuses.* — Il était toutefois impossible d'adorer ainsi des dieux sans se former une opinion sur leur nature et, l'abondance des formules théologiques inscrites sur les monuments le prouve, sans raisonner sur leurs attributs et sur leurs relations entre eux. Mais il faut remarquer que, si actives, si variées et si touffues même qu'aient été les spéculations des théologiens, elles n'ont jamais élaboré de livres sacrés proprement dits qui aient codifié la croyance pour la proposer à la foi d'autorité divine. Les recueils les plus répandus, qu'on a improprement appelés livres sacrés — les *Livres des Pyramides, des Sarcophages et des Morts* — ne furent que des compilations de formules pratiquement utiles aux particuliers pour leur vie d'outre-tombe. Leur importance secondaire par rapport à l'essence de la religion égyptienne est assez démontrée par le fait qu'ils apparurent et disparurent successivement sans que cette religion subît la moindre altération. Il est à noter également que les exposés théologiques ne se soucièrent jamais de controverse, comme c'est la marque des dogmatiques véritables s'identifiant avec une religion ; et qu'enfin les documents ont permis de donner simultanément de la religion égyptienne — et avec des raisons sérieuses à l'appui —, des explications contradictoires, depuis celle du fétichisme le plus grossier jusqu'à celle du symbolisme le plus subtil.

C'est qu'à l'égard du culte ce que nous appelons le dogme faisait figure d'interprétation privée, variant selon les lieux, les milieux, et même dans certains cas les individus. Le culte, institution d'État et service public, n'avait pour législateur et régulateur que le roi, qui, ayant le devoir de la garantir dans toute la Vallée du Nil, assurait des temples pourvus de dotations à tous les dieux légitimes des différents territoires et les y honorait sous leurs titres traditionnels. La diversité des traditions dont le roi soutenait l'héritage ne pouvait s'accommoder d'une unification dogmatique qui aurait abaissé bien des dieux locaux, proclamés suprêmes de temps immémorial sur leur propre domaine. Le roi animait donc le culte partout, mais, même partisan personnel d'une

doctrine comme les monarques de la Ve Dynastie qui favorisèrent le dogme d'Héliopolis, il laissait partout la théologie au soin des sacerdoces locaux.

Ceux-ci avaient élaboré une mythologie, une cosmogonie, une histoire sacrée. Ils avaient leurs idées sur la nature de leur dieu. Leur doctrine rayonnait suivant la notoriété de leur temple ; elle essaimait alors et influençait la théologie des sanctuaires plus obscurs. Mais elle n'était en somme que l'opinion collective des premiers des fidèles qu'étaient les prêtres, le roi étant le seul pontife de droit. Si cette opinion, — d'ailleurs transmise, dans ses spéculations les plus élevées, comme une gnose, suivant un procédé inséparable de la mentalité égyptienne, et par conséquent sans souci de large vulgarisation, — avait son influence sur la partie la plus éclairée de la population, elle restait à un plan inférieur à celui du culte, proposé d'autorité royale. Elle laissait donc le champ libre à d'autres opinions chez ceux qui se coudoyaient aux abords du même temple et pratiquaient aussi authentiquement les uns que les autres la même religion : fétichistes ou symbolistes, anthropomorphistes ou partisans de la spiritualité de la nature divine, polythéistes, hénothéistes ou monothéistes à nuances diverses, tenants de l'historicité des mythes ou de leur interprétation soit allégorique soit naturiste. Toutes ces croyances, qui ne peuvent s'exprimer qu'en dogmes contradictoires, ont en fait trouvé place, les unes à côté des autres, dans la religion égyptienne et laissé leurs traces dans ses écrits. C'est pourquoi il est possible de la définir par son culte, qui était unifié ; impossible de le faire par son dogme, multiple en fait et, de plus, interprété si diversement suivant les milieux.

3. *Le monothéisme.* — Il est toutefois une philosophie religieuse qui semble avoir prévalu, au moins dans les milieux cultivés, depuis les plus hautes époques, dans l'interprétation de la religion égyptienne. C'est le monothéisme.

Le monothéisme est en fait l'apanage des livres de sagesse, dont le plus ancien connu, formé par la réunion de l'*Enseignement pour Kagemni* et de l'*Enseignement de Ptahhotep*, remonte à l'Ancien Empire. On y trouve un certain nombre de maximes comme : « On ne sait pas quels événements Dieu suscite quand il punit » (Papyrus Prisse, II, 1-2), « Quand la prévision des hommes ne s'est pas réalisée, c'est l'ordre de Dieu qui s'exécute » (id., VI, 9-10), « Celui qui mange du

pain dépend de la volonté de Dieu » (id., VII, 2-3), « Si tu es humble et imites un homme sage, toute ta conduite sera bonne devant Dieu » (id., VII, 7-8). Cette façon de parler de la divinité comme d'un Être tout-puissant, directeur conscient des événements, maître de la destinée et rétributeur des actions des hommes, est, quelle que soit l'explication qu'on lui impose, spécifiquement monothéiste.

On la retrouve à toutes les époques dans le langage courant de la classe instruite, comme par exemple dans cette déclaration de Hapidjéfa, gouverneur du nome d'Assiout sous la XII[e] Dynastie : « J'ai satisfait Dieu par ce qu'il aimait, me souvenant que je parviendrais à Dieu le jour de ma mort. » La chose n'a du reste rien d'étonnant, car l'influence des livres de sagesse, enseignés dans toutes les écoles de scribes, a certainement été considérable, sur la mentalité égyptienne.

4. *Conservatisme des formules et des rites.* — Le traditionalisme des Égyptiens les a toujours empêchés, non pas d'innover en matière religieuse, mais d'abandonner des formules et des coutumes périmées. Rendues inutiles, ou même contredites, par des spéculations ou des institutions plus récentes, elles persistèrent souvent, à cause de leur singularité même, dans les textes et dans les usages. C'est une difficulté de plus pour l'historien, qui, le plus souvent, ignore tout de l'exégèse subtile par laquelle les sages du temps vidaient ces éléments erratiques de leur sens premier et les incorporaient à leurs conceptions d'alors. Mais en même temps ces restes, pieusement conservés, constituent une précieuse documentation : ils sont les témoins authentiques, et remontant souvent très haut, des stades dépassés de la pensée religieuse égyptienne, dont ils permettent de reconstituer l'histoire bien avant la date des premières sources écrites.

5. *Les éléments primaires de la religion.* — D'après ce qui ressort des textes des Pyramides de Saqqara, dont la recension la plus anciennement attestée est celle qui fut gravée sur les parois intérieures de la pyramide du roi Ounas aux environs de 2425 avant notre ère, la théologie égyptienne de cette époque groupait les données religieuses en deux synthèses principales si distinctes qu'elles apparaissent en quelques passages comme des rivales : la synthèse solaire, élaborée à Héliopolis, dont le dieu suprême était Rēʿ, et la synthèse osirienne, qui subordonnait tout à Osiris.

Le caractère secondaire de ces synthèses, et d'autres analogues, est prouvé par le fait qu'elles disposent des mêmes éléments chacune à sa façon : ces éléments leur étaient donc antérieurs. Ce ne sont pas seulement les mêmes dieux, Thot par exemple, qui, dieu suprême dans une synthèse plus obscure, celle d'Hermopolis était devenu le vizir de Rēʿ dans la synthèse solaire et le complice de Seth dans la synthèse osirienne sous sa forme la plus ancienne. Ce sont des groupements constants par familles, du type très simple père-mère-fils, qu'on a pris l'habitude d'appeler des *triades*. La triade préexistait donc à la synthèse.

Mais la triade elle-même n'était pas primitive. Même à l'intérieur des triades qui semblent le mieux cimentées, celle d'Osiris-Isis-Horus par exemple, les éléments s'avèrent disparates : Osiris était un dieu de la végétation, Isis une déesse-ciel et Horus un dieu-faucon ; Nephthys, la femme de l'ennemi d'Osiris, Seth, était restée une alliée d'Osiris. Ces traits, parmi beaucoup d'autres, révèlent que la triade était elle-même une combinaison de divinités dont le caractère avait été fixé depuis longtemps indépendamment les unes des autres. Les triades écartées, on reste en présence de dieux sans relations ni d'association, ni de subordination.

Or c'est précisément le caractère qu'assument les dieux d'Égypte dans leurs temples locaux. Là, quel que fût leur rôle dans la religion générale, ils étaient adorés comme dieux suprêmes, proclamés tels par leurs titres, et autour d'eux une théologie était généralement esquissée, dont ils devenaient le centre, ne fût-ce que par le détour d'une assimilation avec le dieu prédominant à cette époque. Cette coutume, qui cadre mal avec l'ensemble plus ou moins unifié de la religion égyptienne, correspond donc à ce que l'analyse de cette religion révèle comme ayant été son élément le plus ancien. Elle a chance d'être relativement primitive et de remonter aux temps où, dans chaque nome encore indépendant, un dieu local, souverain, était adoré dans le temple dont le roi était le prêtre. De cet usage archaïque découlerait aussi le pontificat universel et unique du pharaon, qui aurait assumé personnellement, d'annexion en annexion, toutes les obligations et prérogatives de chacun des nomarques évincés.

Ce n'est pas à dire que les dieux seigneurs des différents lieux soient tous connus en fait sous leur forme originelle.

Certains d'entre eux n'ont obtenu ce rang qu'après des vicissitudes que des disparités entre l'enseigne, l'animal sacré et le nom de leur nome laissent soupçonner. D'autres ont pu recevoir par la suite, au cours des siècles, des attributions qui ont modifié leur nature. Néanmoins, tels qu'on les connaît, ils représentent substantiellement le stade de la religion le plus ancien qu'on puisse atteindre, correspondant à l'époque qui suivit l'établissement des populations néolithiques dans la Vallée du Nil, et à ce titre on peut les considérer comme les éléments primaires de la religion égyptienne.

II. — Le Panthéon

1. *Les dieux locaux.* — Les principales divinités locales qui furent adorées à l'époque historique furent, à les énumérer par ordre alphabétique :

Amon, dieu de Thèbes, la capitale de l'Empire de la XI[e] à la XXI[e] Dynastie. Ce dieu, dont le nom signifie le *Mystérieux*, est à peine mentionné sous l'Ancien Empire : il n'était alors, sans doute, que le dieu obscur d'un petit sanctuaire situé sur le territoire du nome du Sceptre, dont Hermonthis était la capitale et Montou le dieu principal. Avec la XI[e] Dynastie, qui fonda le premier Empire thébain, le sanctuaire d'Amon devint temple dynastique. Amon supplanta Montou comme patron du nome, et, prenant place comme dieu du roi à la tête du panthéon, il fut identifié à Rē', selon les exigences de la doctrine héliopolitaine alors en faveur, sous le vocable d'Amon-Rē'. Il était représenté sous forme humaine, et son emblème distinctif était un casque cylindrique, au sommet plat, supportant deux longues plumes droites verticales. Son épouse était Mout, et son fils Khonsou. Son animal sacré était le bélier *(Ovis platyura)*.

Anoukis (égypt. Anouket), déesse de l'île de Séhel et de la région de la première cataracte. Elle était figurée comme une femme portant une haute coiffure cylindrique, côtelée, évasée au sommet, qui semble d'origine étrangère. Elle formait triade avec Khnoum et Satis, de qui elle était probablement la fille.

Anubis, dieu de la ville de Cynopolis en Moyenne-Égypte, divinité des morts. Il était représenté comme un homme à tête de chien. Tantôt on faisait de lui le frère d'Osiris, tantôt on le donnait comme fils adultérin d'Osiris et de Nephthys, tantôt on le considérait comme le fils de Seth et de Nephthys. Dans la synthèse solaire, il était parfois fils de Rē'.

Atoum, dieu d'Héliopolis, identifié par la suite avec le soleil du soir. Son image était celle d'un roi coiffé de la Double-Couronne. Ses animaux sacrés étaient le lion, l'ichneumon et le serpent.

Bastis (égypt. Bastet), déesse de Bubaste, représentée comme une femme à tête de chatte.

Chou, dieu de Léontopolis. On le représentait comme un homme portant sur la tête une plume dressée. Il jouait un rôle important dans la cosmogonie d'Héliopolis. Son épouse était Tefnout, son animal sacré le lion.

Harsaphès (égypt. Heri-chefit), dieu-bélier, ou à tête de bélier, adoré à Hérakléopolis, à l'entrée du Fayoum. Il avait pour épouse une Hathor.

Hathor, déesse d'Aphroditopolis et de Dendérah, présidant aux 6[e], 10[e] et 14[e] nomes de Haute-Égypte. Son animal sacré était la vache. Elle-même elle était représentée soit comme une vache, soit comme une femme à tête de vache ou à figure humaine aux oreilles de vache. Quel que fût son aspect, elle portait sur la tête deux hautes cornes lyriformes enserrant un disque solaire. Déesse de la musique et de la joie, le sistre lui était consacré et lui servait d'emblème. On faisait d'elle, suivant les triades, tantôt la mère et tantôt la femme d'Horus ou d'autres dieux assimilés à Horus. A Kôm-Ombo, elle était l'épouse de Sébek ; à Dendérah, celle d'Haroëris et la mère d'*Ihi*.

Horus, dieu de Behdet (Tell el-Balamoun), dans le Delta occidental, dieu-faucon dédoublé en *Horus le Grand* (grec : Haroëris), faucon ou homme à visage de faucon, portant le disque solaire sur la tête, et en *Horus l'Enfant* (grec : Harpocrate), enfant nu orné de la tresse des princes pendante sur l'oreille et portant le doigt à sa bouche pour le sucer. Ce dieu, protecteur de la Monarchie pharaonique, était, sous diverses formes, le patron des 2[e], 3[e], 12[e], 17[e], 18[e] et 21[e] nomes de la Haute-Égypte et des 2[e], 10[e], 11[e], 14[e], 17[e], 19[e] et 20[e] nomes de la Basse-Égypte. On l'adorait localement sous les vocables d'Horus qui préside aux Deux Yeux *(Hor Khentiriti)*, d'Horus de l'horizon *(Harakhthès)*, d'Horus dans l'horizon *(Harmakhis)*, d'Horus vengeur de son père *(Harendotès)*, d'Horus fils d'Isis *(Harsiêsis)*, et d'Horus rassembleur des

Deux-Terres *(Hor Samtaouï)*. On l'avait assimilé, surtout dans le Delta, à des dieux locaux plus obscurs, comme Khentekhtaï, d'Athribis, ou Sopdou, des cantons orientaux. Horus était le dieu-fils de la triade d'Osiris et d'Isis, mais à Edfou, par exemple, il était à la fois le dieu-père et le dieu-fils sous deux formes différentes dans la combinaison Horus, Hathor, Hor Samtaouï. Dans la légende solaire, il était quelquefois fils de Rē', et frère par conséquent d'Osiris et de Seth.

Isis, dont le nom signifie le *Siège*, sans doute primitivement une déesse-ciel, originaire du Delta, peut-être de Bouto. Elle fut de bonne heure annexée complètement par la synthèse osirienne et ne fut plus considérée dans le culte que comme la femme d'Osiris et la mère d'Horus. Elle était représentée sous l'aspect d'une femme portant sur la tête soit le siège, hiéroglyphe de son nom, soit les deux cornes lyriformes enserrant le disque solaire, rappel de son caractère primitif.

Kamêphis (égypt. Kamoutef) ou « Le taureau de sa mère », forme d'Amon-générateur, honorée à Karnak, qui semble n'être qu'une adaptation du dieu plus ancien, Min, de Coptos.

Khentamentiou, dieu-canidé de la nécropole d'Abydos. Il fut supplanté par Osiris et identifié à lui au début du Moyen Empire.

Khentekhtaï, dieu local d'Athribis, au sud du Delta, assimilé de bonne heure à Horus.

Khnoum (grec : Chnouphis), dieu local d'Hypsélis et de Latopolis (Esneh), en Haute Égypte, connu surtout comme dieu d'Éléphantine, où il fut peut-être importé, dès des temps très anciens, par des colonies prélevées à l'intérieur du pays et établies à la frontière. C'était un dieu bélier *(Ovis longipes)*, ou à tête de bélier. Sa légende en faisait le Créateur, qui, sur son tour à potier, avait modelé le monde, comme il modelait le corps de tout homme. A Esneh, il formait triade avec Satis et Neith ; à Éléphantine, avec les deux déesses de la cataracte, Satis et Anoukis.

Khonsou, dieu-lune local, adoré sur le site de Thèbes. Il était représenté sous l'aspect d'un homme, quelquefois d'un enfant, portant sur la tête le croissant de lune bordant le bas du disque cendré. Dans la triade thébaine, il était devenu le dieu fils.

Min, dieu local de Coptos et de la région désertique traversée par la route des caravanes qui reliait cette ville à la mer Rouge, ainsi que de Panopolis. C'était un dieu ithyphallique, une sorte de Priape, coiffé d'une calotte à plumes semblable à celle d'Amon, et levant un fléau dans le geste de frapper. Il était qualifié de « Taureau de sa mère », qui était à l'origine, semble-t-il, un titre du soleil renaissant chaque matin de la déesse-ciel qu'il avait fécondée la veille. Cette mère-épouse de Min était désignée par la périphrase de *Khentet-Iabet*, « Celle qui préside à l'Orient », et identifiée avec Isis par le syncrétisme de la dernière époque de la religion égyptienne.

Montou, dieu d'Hermonthis, patron du nome thébain, avant d'être supplanté par Amon, et resté patron principal des forteresses avancées de Thèbes, dont Médamoud et Tôd. C'était un dieu guerrier armé d'une hache et d'un arc, et représenté sous les traits d'un homme à tête de faucon, ou, — à la basse époque, en raison de la vogue du culte de son animal sacré, le taureau Boukhis, — à tête de taureau. Son épouse était une déesse-soleil, dont la nature reste encore énigmatique, *Râet-Taouï*, « le soleil-femelle des Deux-Terres », et son fils une forme secondaire d'Horus, *Horphrē'*, « Horus le Soleil ».

Mout, déesse d'un lieu dit Achérou, au sud de Karnak, où son temple s'éleva à la seconde époque thébaine. On la figurait sous l'apparence d'un vautour, ou d'une femme coiffée du double diadème des pharaons. Dans son rôle guerrier, elle prenait une tête de lionne. Elle était l'épouse d'Amon, de qui elle tirait son nom d'*Aménet*.

Néfertem, probablement dieu d'un sanctuaire de la région de Memphis, représenté comme un homme à la tête surmontée d'une fleur de lotus. Il était fils de Ptah et de Sekhmet.

Neith, déesse de Saïs, femme coiffée de la couronne de Basse Égypte et portant un arc et deux flèches. A Esneh, elle était la seconde parèdre de Khnoum.

Nekhbet, déesse-vautour d'El-Kab, représentée le plus souvent planant, sous sa forme animale, au-dessus du roi. On la figurait aussi comme une femme portant la couronne de Haute Égypte.

Nephthys, déesse de Diospolis parva, représentée par une femme portant sur sa coiffure l'hiéroglyphe de son nom ou les cornes lyriformes enserrant le disque. D'après une version

de la légende d'Osiris, elle était femme de Seth et mère d'Anubis.

Onouris (égypt. Inher), dieu de This en Haute Égypte et de Sébennytos dans le Delta. Son nom signifie « Celui qui ramène l'éloignée », et il n'est peut-être qu'une forme du dieu Chou, désignée par un sobriquet tiré de la légende d'après laquelle ce dieu alla rechercher en pays étranger l'Œil du Soleil, qui s'était enfui. On le représentait sous la forme d'un homme revêtu d'une longue robe bariolée et la tête empanachée de deux hautes plumes droites, tirant une corde qui descendait du ciel. Il avait pour compagne *Méhet*, variante de la déesse Tefnout.

Ophoïs (égypt. Oupouat), dieu d'Assiout. C'était un loup, identifié très tôt avec le chien Anubis. Ses propres représentations ne se perpétuèrent que sous leur forme archaïque: un loup dressé sur une enseigne.

Osiris, dieu de Busiris, dans le Delta, où il semble avoir supplanté un dieu plus ancien, *Andjti*. Son culte, très populaire, se diffusa dès les anciennes époques à travers toute l'Égypte. A Memphis, dès l'Ancien Empire, il fut identifié avec Sokaris, et à Abydos, sous la XI[e] Dynastie, avec Khentamentiou, tous deux dieux des morts, et ce fut ainsi qu'il devint le dieu de l'au-delà. On le représentait comme un homme serré dans un maillot funéraire, la tête coiffée d'une haute tiare pointue flanquée de deux plumes, les chairs peintes en vert, couleur de reviviscence. Sa légende lui donnait pour épouse Isis, et pour fils Horus.

Outo (égypt. Ouadjet), déesse-serpent de Bouto, dans le Delta. Elle était figurée soit comme une uræus, soit comme une femme portant sur sa coiffure la couronne du Nord.

Pakhet, déesse-chatte du Spéos Artémidos, près de Béni Hasan.

Ptah, dieu de Memphis. Il était, d'après la mythologie locale, le créateur du monde et le souverain des dieux. C'était le patron des sculpteurs et des forgerons, et c'est pourquoi les Grecs l'identifièrent avec Héphaïstos. On le représentait comme un homme à la tête rase, serré dans une gaîne de momie et tenant en mains un long sceptre. Il avait pour femme Sekhmet et pour fils Néfertem. Son animal sacré, dans lequel il s'incarnait, était le taureau Apis.

Satis (égypt. Satet), déesse d'Éléphantine, représentée sous l'aspect d'une femme portant la couronne de Haute Égypte combinée avec deux grandes cornes lyriformes. Elle était l'épouse de Khnoum.

Sébek (grec : Soukhos), dieu de Fayoum et de Kôm-Ombo, représenté sous forme de crocodile ou d'homme à tête de crocodile. A Kôm-Ombo, il était l'époux d'Hathor ; à Saïs, le fils de Neith.

Sekhmet, déesse de Réhésou, cité du nome Létopolite, dans le Delta. C'était une divinité guerrière, à tête de lionne, qui fut introduite comme épouse dans la triade memphite.

Selkis (égypt. Serket), déesse-scorpion, dont le lieu de culte originel reste inconnu. Elle était représentée comme un scorpion à tête de femme, ou comme une femme portant un scorpion sur sa tête. Certaines légendes locales faisaient d'elle la mère d'Harakhthès, d'autres l'épouse d'Horus.

Seth, dieu d'Ombos près de Nagada. Il était représenté sous la forme de son animal, ou comme un homme ayant la tête de cet animal qui, très stylisé à n'en pas douter, avec ses hautes oreilles rectangulaires, son museau busqué et sa queue roide traitée en épieu, n'a jamais pu être identifié avec certitude : on a voulu y reconnaître soit le lévrier, soit l'okapi, soit le porc sauvage, soit même l'âne caricaturé. Dieu de toute la Haute Égypte, semble-t-il, à un certain moment de la période préhistorique, il était devenu l'antagoniste d'Osiris et d'Horus, et le frère de l'un ou de l'autre selon les cas. On verra plus loin, où il sera question des dieux malfaisants, quelle fut l'histoire de son culte au sein de la religion égyptienne.

Sokaris, dieu de la nécropole memphite, homme momifié à tête de faucon. D'abord identifié avec Ptah, il se confondit aussi avec Osiris dans le complexe Ptah-Sokar-Osiris.

Tefnout, déesse d'Oxyrhynchos, lionne ou femme à tête de lionne. Elle était l'épouse du dieu Chou.

Thot, dieu d'Hermopolis du Delta et d'Hermopolis magna. Il était figuré comme un homme à la tête d'ibis surmontée parfois du disque de la lune, car il en était la divinité. Une autre tradition, relative peut-être à un dieu différent qu'il se serait assimilé, faisait de lui un babouin. C'était le dieu de l'écriture et du comput du temps. A Hermopolis magna, il avait pour épouse *Seshat*, déesse annaliste, une femme portant sur sa coiffure une hampe terminée par une étoile à sept branches.

2. *Les dieux cosmiques*. — A côté des dieux fournis à la

mythologie par les cultes locaux d'autres, inventés par la spéculation, représentaient des éléments cosmiques et ne recevaient pas de culte proprement dit. Les principaux étaient :

Rē', ou le soleil. Il voyageait au ciel avec son équipage, sur deux barques, celle du jour, la Maandjet, et celle de la nuit, la Masaktet. Il était censé s'engouffrer le soir dans la bouche de la déesse-ciel, traverser nuitamment l'intérieur de son corps, et renaître d'elle, le matin, comme nouveau soleil. Une ancienne tradition faisait aussi de lui un scarabée, Khopri : ce nom fut par la suite réservé au soleil du matin, tandis que le dieu local d'Héliopolis, Atoum, était assimilé au soleil du soir. Il était représenté sous l'aspect d'un pharaon. Il avait à ses côtés une déesse émanée de lui, sa fille, *Maat*, personnification de la Justice. On la figurait comme une jeune femme portant l'hiéroglyphe de son nom, une plume droite, sur la tête.

Nout, la déesse du ciel, imaginée comme une femme gigantesque dont le corps était arqué en voûte au-dessus de la terre, la bouche et l'aine à hauteur des horizons, les bras et les jambes pendant au-delà du monde visible.

Gheb, le dieu-terre, époux de Nout dont il avait été violemment séparé et qui, personnifiant le sol, était représenté gisant.

Chou, dieu de Léontopolis, qui s'était glissé entre Nout et Gheb accouplés, les avait désunis et continuait à maintenir Nout en l'air de toute la hauteur de ses bras. Il personnifiait ainsi l'espace vide et sec entre le ciel et la terre.

Nouou (ou Noun), l'eau primordiale, origine de toutes choses, qui enveloppait le monde de toutes parts. Ce dieu personnifiait l'Abîme, le Chaos et, à condition d'élargir le sens cosmique que les Grecs ont donné à ce terme, l'Océan.

Une autre conception, qui s'amalgame dans les textes à la première, faisait du ciel une vache au pelage étoilé, campée au-dessus de la terre sur ses quatre pattes : c'était peut-être la forme la plus ancienne d'Hathor. Ou bien le ciel était interprété comme un immense flot dérivé de l'Abîme. Sa déesse, dans ce cas, était encore une vache, *Methyer* (égypt. Méhet-ouéret).

3. *Les dieux et les légendes populaires.* — La religion populaire honorait en premier lieu les mêmes dieux que la religion officielle, mais elle avait d'eux une conception familière jusqu'à la trivialité et les entourait d'une mythologie à saveur de folk-lore. Ces légendes, qui devaient être très locales, car elles ne sont attestées que par des allusions dans les inscriptions des temples, et seulement à la basse époque. Par bonheur, la littérature sur papyrus, ainsi que les écrivains grecs, en ont conservé assez d'exemples pour montrer quelle image, en tout semblable à celle de l'humanité avec ses passions et mêmes ses faiblesses, la foule égyptienne se faisait de ses dieux. Tels, pour le Nouvel Empire, les papyrus Chester Beatty, récemment publiés, qui détaillent les démêlés d'Horus avec Seth ; le Conte des Deux Frères, qui est une variation sur une légende locale d'Osiris et d'Anubis ; les épisodes de l'histoire du Soleil insérés dans une incantation sculptée sur les parois d'une chambre secondaire de la tombe de Séthi I. Répétés de bouche en bouche, ces récits ont dans une certaine mesure influencé la religion officielle et servi de ferment à ses développements : ainsi la conception populaire de Seth, dieu mauvais dans la légende d'Osiris, a fini par faire oublier le caractère tout différent qu'il avait dans le culte officiel.

4. *La légende d'Osiris.* — La légende d'Osiris tout entière semble avoir eu cette origine populaire, et c'est ce qui explique qu'elle ait conservé, malgré son incorporation très ancienne dans la religion officielle, un accent si dramatique et joui d'une prédilection constante dans la masse du peuple.

Précisément parce qu'elle était si populaire, et qu'il était superflu de la rappeler, elle n'était exposée nulle part au long dans les inscriptions des temples ni des tombeaux ; mais elle y a fait l'objet de multiples allusions, sous lesquelles on la retrouve presque au complet. La synthèse de ces allusions peut être faite avec certitude grâce à l'exposé suivi laissé par Plutarque, qui représente l'état le plus récent de cette légende. Cet état du reste est substantiellement le même que celui de la version supposée par les allusions les plus anciennes.

Ces allusions sont surtout contenues dans le *Livre des Pyramides*. D'autre part un hymne à Osiris, gravé sur une stèle du Musée du Louvre, énumère à la suite des allusions du même genre, non pas dans le dessein de faire un récit circonstancié, mais pour composer une louange liturgique. Le *Livre des Pyramides* permet de reconstituer la version de l'Ancien Empire ; la stèle du Louvre celle du Moyen Empire.

Osiris était fils aîné du dieu-terre Gheb et de la déesse-ciel

Nout et, en cette qualité, héritier d'un Empire qui embrassait la terre entière. Lorsqu'il fut entré en possession de son héritage, il le gouverna comme un monarque bienfaisant. La recension thébaine le dépeint comme un roi toujours victorieux qui « élargit les frontières de l'Égypte », à la façon des grands conquérants de la XIIe Dynastie, lui procurant ainsi la sécurité et la richesse, en même temps qu'à l'intérieur il faisait régner la justice et « cesser les combats ». C'est sans doute ce dernier trait, qui exprime l'établissement d'une paix universelle sous une autorité forte, que la légende grecque a développé en imaginant un Osiris qui, en conformité avec les idées courantes d'alors, sur la première histoire de l'humanité, avait fait passer les Égyptiens de la barbarie à la civilisation, en les assemblant en société, en leur apprenant à construire des villes, en leur enseignant toutes les industries et tous les arts, et qui, pour faire profiter la terre entière de ces bienfaits, en avait réalisé la conquête pacifique, par la persuasion et la musique, à la manière d'Orphée. Isis, à côté de lui, le protégeait et, selon Plutarque, maintint l'ordre dans son royaume pendant ses voyages civilisateurs.

Malheureusement pour lui, Osiris avait pour frère Seth, Typhon dans l'adaptation hellénisée, qui, évincé, se mit à conspirer contre lui avec Thot, d'après la version la plus ancienne, ou, selon la plus récente, qui laisse Thot hors de cause, avec soixante-douze conjurés. Selon les anciens textes, Seth réussit à capturer Osiris, à le tuer et à jeter à l'eau son cadavre, sans qu'aucune allusion explicite permette de préciser les circonstances du drame.

Il en va autrement de la relation grecque. A l'en croire, — et l'on peut admettre qu'elle utilise une tradition ancienne, — Typhon offrit à Osiris, à son retour de l'étranger, un festin dont ses complices étaient les autres convives. Au milieu du repas, il fit apporter un coffre curieusement travaillé, dont la longueur correspondait, intentionnellement, à la stature un peu anormale d'Osiris, et il déclara en plaisantant qu'il l'offrirait à celui qui, en s'y couchant, le remplirait exactement. Plusieurs des assistants tentèrent l'expérience sans succès, mais, dès qu'Osiris s'y fut étendu, les conjurés fermèrent le coffre, le clouèrent, et allèrent le jeter au Nil, qui l'emporta vers la mer.

A cet endroit, la légende d'époque grecque a incorporé une tradition relative à Byblos, l'épisode giblite de l'histoire d'Osiris. Le coffre contenant le cadavre d'Osiris était allé s'échouer sur le rivage de Byblos, dans un buisson d'érica, dont un rejet l'avait enkysté dans son aubier. Le roi Malcandre, séduit par la grosseur du plant, l'avait enlevé pour en faire une colonne de son palais ; mais Isis en découvrit le secret, fendit la colonne et ramena par mer le corps de son époux en Égypte.

Cet intermède est d'origine antique, puisqu'il est attesté par des allusions dès le Moyen Empire, mais il semble relever alors d'un cycle particulier, celui du pilier sacré d'Osiris à Busiris, plutôt que de la légende commune, à cause de la rareté de ces allusions. D'après cette légende dans son état le plus ancien, Isis et Nephthys, parties en quête du cadavre d'Osiris, l'avaient retrouvé tombant en décomposition, et sans doute envasé. Selon les textes des Pyramides, Gheb l'avait nettoyé de la terre, Nout avait réadapté ses membres, Rē' lui avait ordonné de se réveiller, et Osiris avait ressuscité. D'après un témoignage du Moyen Empire, faisant état de l'usage, devenu universel, de la momification, Rē' avait envoyé du ciel Anubis l'embaumeur pour prendre soin du corps d'Osiris ; puis Isis, aux termes de l'hymne du Louvre, avait fouetté l'air de ses ailes au-dessus de la momie : Osiris s'était repris à respirer et il s'était redressé sur son séant, rendu à la vie. Mais aucune des sources anciennes ne le montre reprenant possession de son royaume terrestre. La mort avait mis fin à son règne, et, même revivifié, c'était dans l'autre monde qu'il était roi désormais.

La fin du récit hellénisé est assez différente et encombrée de plus de détails, dont la plupart du reste sont anciens. Elle tend à expliquer pourquoi, à l'époque grecque, tant de temples d'Égypte se vantaient de posséder le tombeau d'Osiris. Isis, au retour de Syrie, était revenue auprès de son fils Horus exilé dans les marais de Chemmis, et gardait là jalousement, dissimulé dans les roseaux, le cercueil de son époux. Mais Typhon le découvrit en l'absence d'Isis : il dépeça le cadavre et en sema les morceaux à travers le pays. Isis, partie à leur recherche, les découvrit tous, sauf le membre viril que l'oxyrhynque avait englouti, et elle leur donna la sépulture à l'endroit même où elle les avait trouvés. Ainsi se termine, dans la narration de Plutarque, la légende d'Osiris, sans qu'il soit fait mention ni de son embaumement, ni de sa résurrection. L'auteur grec a visiblement expurgé

son récit de ce qui eût semblé ridicule ou absurde à ses lecteurs.

Il mentionne pourtant, comme épilogue, un retour d'Osiris de l'autre monde, pour préparer son fils Horus au combat contre ses anciens ennemis. Ce fils, que Plutarque, fidèle à sa méthode d'adaptation rationaliste, donne équivalemment comme né du vivant de son père, avait été conçu, d'après les documents égyptiens, dans des circonstances assez particulières : c'était du cadavre ranimé d'Osiris qu'Isis en avait reçu le germe. Enceinte, elle s'était réfugiée, pour échapper à Seth, dans les marais de Chemmis, où elle avait enfanté, nourri, puis élevé Horus. A l'âge d'homme, il attaqua Seth. D'après les textes des Pyramides, ce fut en un combat singulier : dans la rage de la lutte, Seth enleva un œil à Horus, mais Horus lui arracha ses testicules et, vainqueur, lui ayant repris son œil, il l'offrit comme talisman suprême à son père Osiris. Un jugement de Gheb, à Héliopolis, consacra la victoire d'Horus en l'établissant sur le trône d'Osiris. Dans la recension thébaine, le même combat singulier est mentionné, mais Thot, qui fait sa rentrée dans la légende osirienne comme arbitre, sépare les combattants et les guérit de leurs blessures. Le jugement d'Héliopolis reconnaît le droit d'Horus à succéder à Osiris. Enfin, chez Plutarque, c'est une véritable guerre qu'Horus entreprend, en ralliant les anciens partisans de son père, et en les poussant hors des marais du Delta, comme, quelques siècles plut tôt, le roi Psammétique d'après la légende recueillie par Hérodote. Cette guerre, suspendue un moment par un arbitrage d'Hermès donnant raison à Horus, est finalement poussée par lui jusqu'à la défaite complète de Typhon et de ses affidés.

5. *Les demi-dieux et les génies.* — Telle est, dans ses grandes lignes et à ses stades successifs, la légende si populaire d'Osiris et des dieux de son entourage. A côté d'eux, la foule honorait aussi des sortes de demi-dieux ou de génies, issus comme eux du folk-lore, mais plus mêlés qu'eux à sa vie quotidienne. Ils n'avaient pas de temples et ne jouaient aucun rôle dans les spéculations des théologiens. Ce n'est qu'exceptionnellement, et surtout à la basse époque, que ces génies trouvèrent parfois place dans les représentations des temples ou des tombeaux.

Il y avait d'abord les génies agricoles : *Hâpy*, l'Inondation, plantureux personnage, vêtu de la simple ceinture des bateliers et la tête surmontée d'une touffe de papyrus ; *Sekhet*, la Campagne, un lotus sur le front ; *Népri*, le dieu du grain ; *Rennout*, la déesse de la moisson, et d'autres encore qui se laissent juste entrevoir.

Puis c'était la phalange des déesses qui s'affairaient, chacune à son rôle, autour des naissances : *Héket*, à tête de grenouille qui donnait le souffle de vie ; *Meskhénet*, qui présidait à l'enfantement, et les *sept Hathors*, qui fixaient la destinée.

D'une façon plus générale, *Thouëris*, tout en protégeant les femmes enceintes, était une garde efficace contre les mauvais esprits, avec son corps pesant d'hippopotame, sa gueule de crocodile, ses pieds de lion et ses mains de femme. *Bès*, le nain difforme et jovial, à la barbe hirsute, à la langue pendante, au ventre ballonné, aux jambes torses, à la queue de léopard, jouait le même rôle et de plus présidait à la musique, aux danses et à la toilette.

6 *Les dieux étrangers.* — Enfin des dieux étrangers, en particulier des dieux asiatiques, introduits par les soldats et les négociants à partir du Nouvel Empire, recevaient un culte populaire, sans être incorporés à la religion officielle. C'étaient surtout *Baal*, *Recheph* et sa parèdre *Qédech*, et, parmi les déesses, *Astarté* et *Anat*.

7. *Les héros divinisés.* — L'apothéose des humains n'était pas absolument inconnue à la religion égyptienne, puisque tout pharaon était dieu de son vivant et que, après sa mort, il recevait un culte dans son temple funéraire. Mais c'était là un culte limité, qui n'entraînait généralement pas les honneurs divins dans d'autres temples, et d'autre part les rois étaient nés dieux.

La religion populaire par contre a connu de véritables divinisations de plus modestes individus, réputés sans doute pour leur sagesse ou leurs vertus. Des découvertes récentes ont permis de constater que, vers la fin de l'Ancien Empire, un certain *Isi* à Edfou et *Hékayêb* à Éléphantine recevaient un culte populaire dans leur tombeau. A l'époque suivante, sous le Moyen Empire, un sanctuaire fut élevé, dans l'île d'Éléphantine, en l'honneur de Hékayêb, et celui-ci invoqué de pair avec les grands dieux. Mais ces divinisations purement locales ne semblent pas avoir eu de lendemain.

A son déclin la religion égyptienne admit au rang des grandes divinités des sages canonisés par un culte popu-

laire : *Imouthès* (égypt. Imhotep), architecte et médecin du roi Djéser, de la IIIe dynastie, qui devint, à Memphis, fils de Ptah et fut incorporé à sa triade, ou *Aménhotep*, fils d'Hapou, vizir d'Aménophis III, dont le temple fut fort honoré dans la nécropole thébaine. Encore ce ne fut qu'à l'époque des Ptolémées, et sans doute sous l'influence des idées helléniques, que ces héros, et quelques autres moins connus, furent complètement admis au rang des dieux.

8. *Les animaux sacrés.* — Le culte d'animaux vivants, considérés comme des incarnations de la divinité, et proposés à l'adoration des fidèles dans les temples, était une caractéristique de la religion égyptienne qui frappa vivement les voyageurs grecs lorsqu'ils commencèrent à visiter et à décrire l'Égypte.

De leur temps, chaque nome vénérait une espèce animale particulière et la considérait tout entière comme divine sur l'étendue de son territoire. C'était un développement tardif de superstition populaire. Le culte officiel des animaux, attesté dès la plus ancienne période connue de la religion égyptienne, ne s'adressait qu'à un seul individu de l'espèce, choisi d'après certaines marques spécifiées par la tradition et les rituels. Il était intronisé, à l'intérieur de l'enceinte sacrée, dans une étable distincte du temple proprement dit. Là il recevait les offrandes des fidèles et rendait souvent des oracles. A sa mort, il était enterré en grande pompe, et, le deuil passé, les officiers du temple se mettaient en devoir de lui trouver un successeur.

Les plus célèbres de ces animaux sacrés étaient : les taureaux *Apis*, incarnation de Ptah à Memphis, *Mnévis*, celle du Soleil à Héliopolis, et *Boukhis*, celle de Montou à Hermonthis ; le bélier d'Amon à Thèbes, celui de Khnoum à Éléphantine et celui d'Harsaphès à Hérakléopolis ; le bélier d'Osiris à Busiris et à Mendès ; le crocodile de Sébek au Fayoum ; la chatte de Bastis à Bubastis. Mais il faudrait aussi mentionner le faucon de tous les temples d'Horus, la vache de ceux d'Hathor, l'ibis ou le cynocéphale de ceux de Thot, le chien de ceux d'Anubis, l'ichneumon de ceux d'Atoum, le serpent de ceux de plusieurs dieux et déesses. Parmi les animaux plus rarement divinisés, le lion du Soleil était adoré à Xoïs, l'oie d'Amon à Thèbes et le poisson oxyrhynque, reliquaire vivant d'une partie du corps d'Osiris, à Oxyrhynchos.

Très honorés par la dévotion populaire, les animaux sacrés tenaient une place assez effacée dans la religion officielle. Ni ils n'étaient titulaires de vrais temples, ni ils n'avaient place à l'intérieur du temple du dieu dont ils étaient regardés comme l'incarnation. Les théologiens égyptiens expliquaient leur divinité par la présence en eux d'une âme du dieu, analogue à celle qui rendait divines les statues. Leur culte était peut-être la survivance d'une zoolâtrie très ancienne, perpétuée, comme un témoin, à côté d'une forme plus évoluée de la religion. Mais ce n'est là qu'une hypothèse.

9. *Les dieux et génies malfaisants.* — Il n'y eut pas, à proprement parler, de dieux du mal dans la religion égyptienne, qui était foncièrement optimiste et n'offre pas de traces de dualisme. S'il y eut des dieux ennemis, considérés comme en état de révolte contre le dieu suprême, ce fut moins en vertu de croyances sur l'origine du mal qu'en vertu des circonstances politiques où se trouvèrent leurs adorateurs. Le dieu d'ennemis devient facilement un dieu ennemi.

Ainsi en fut-il surtout de *Seth*, dieu d'Ombos, que des guerres entre nomes, à l'époque prédynastique, avaient posé en adversaire d'Horus le Grand. La réconciliation avait été faite au moment de la réunion des deux royaumes, et Seth était devenu un des deux parrains de la monarchie, assumant avec Horus le rôle de la purification et du couronnement des nouveaux rois. Parallèlement il avait été adopté par la mythologie solaire, comme un guerrier au service du Soleil qui, debout à l'avant de sa barque céleste, transperçait les ennemis qui s'opposaient à son passage.

Mais il y avait une animosité de longue date, et sans doute pour des raisons semblables, entre Seth et un dieu qui devait prendre une importance de plus en plus grande dans la religion de l'Égypte, Osiris. Là, aucune réconciliation n'était jamais intervenue. Seth était, et restait, l'ennemi déclaré d'Osiris et de son fils, Horus l'Enfant. Au fur et à mesure que la dévotion à Osiris se développa dans la religion populaire, le respect pour Seth fut battu en brèche, malgré la position de ce dieu dans la religion officielle. Identifié pour son malheur avec le Baal des envahisseurs hyksôs, Seth vit son culte implanté à cette époque à Avaris et dans plusieurs cités du Delta. La guerre de libération contre les Hyksôs et leur expulsion finale accélérèrent le discrédit de Seth, lié à leur sort.

Ce fut en vain que les rois de la XIXe Dynastie, originaires de la région de Tanis, et en particulier les Séthi, dont le nom veut dire « Séthien », tentèrent de remettre son culte en honneur. Ce fut un insuccès. Vers la fin de la XXe Dynastie, une guerre civile, que M. Montet, qui en a établi la réalité historique, a nommée la Guerre des Impurs, éclata entre Thèbes et les adorateurs de Seth, dont la capitale était Avaris. Elle se termina par l'anéantissement du culte de Seth à Avaris même, dont le nom fut remplacé par celui de Tanis. Seth dès lors, déchu du panthéon, ne fut plus que l'Impur, adversaire de tous les dieux.

Il en allait autrement d'*Apophis* (égypt. Apap) qui, lui, était mauvais par nature. C'était un énorme serpent, ennemi né du Soleil, toujours vaincu par lui et toujours réapparaissant pour le combattre. Mais une conception de ce genre n'était pas d'origine égyptienne, et de fait elle est absente des écrits religieux de l'Ancien Empire. Apophis ne fait son apparition dans les textes égyptiens qu'à partir de l'époque intermédiaire entre l'Ancien et le Moyen Empire, probablement sous l'influence d'idées venues d'Asie. Il n'est autre sans doute que la Tiamât des légendes babyloniennes, que le dieu Mardouk avait vaincue à l'origine du monde et enchaînée dans le Puits de l'Abîme. L'Égypte avait accueilli cette conception en l'accommodant aux siennes propres : d'une lutte cosmogonique elle avait fait le drame quotidien du lever du soleil, vainqueur des ténèbres, et de la femelle Tiamât un monstre mâle, le serpent Apophis.

Quant aux mauvais génies, ils étaient ou bien les messagers des dieux, exécuteurs de leurs hautes œuvres (on les représentait armés de couteaux), ou bien les affiliés de Seth et d'Apophis, tout aussi redoutables au service d'une moins juste cause. C'étaient aussi, relevant d'un autre ordre de croyances, les âmes en peine des morts privés de sépulture ou d'offrandes, qui se vengeaient de leur disgrâce sur les vivants.

III. — La théologie

1. *Les systèmes théologiques.* — Autour des dieux des différents sanctuaires, les théologiens tentèrent de bonne heure de coordonner ces données multiples en un système unique expliquant la création du monde et hiérarchisant les divinités. Dans une Égypte encore morcelée en de petits

états politiquement indépendants les uns des autres, les triades avaient suffi à réaliser ce dessein à l'intérieur des nomes ; mais lorsque, suivant le système de conquête qui semble avoir prévalu dans l'Égypte préhistorique, un même chef commença à assumer dans sa personne les pouvoirs politiques et religieux d'un grand nombre de nomes, le besoin se fit sentir de grouper les dieux des territoires annexés sous l'hégémonie du dieu protecteur du prince et de construire de plus larges synthèses. La multiplicité de ces synthèses prouvent qu'elles furent conçues avant l'unification totale de l'Égypte ; leur persistance, malgré cette unification, qu'elles étaient alors bien établies et jouissaient déjà du prestige d'une longue tradition.

Les deux systèmes théologiques les plus célèbres, et qui en inspirèrent d'autres analogues, furent ceux d'Héliopolis et d'Hermopolis. Héliopolis inventa l'ennéade, et Hermopolis l'ogdoade.

Pour les théologiens d'Héliopolis, il n'existait à l'origine des temps que l'eau primordiale obscure et froide, le Nouou, le Chaos. Le soleil, Atoum, s'y était créé lui-même et, en crachant disaient les uns, en se masturbant prétendaient les autres, il avait émis un premier couple, Chou et Tefnout, qui avait lui-même engendré Gheb, le dieu-terre, et Nout, la déesse-ciel. Après ueq Chou eût séparé le ciel de la terre, Nout avait enfanté coup sur coup Osiris, Seth, Isis et Nephthys, les protagonistes de la légende osirienne. L'ensemble de ces neuf dieux constituait la grande Ennéade. Une petite ennéade, dont Horus était le chef, groupait les dieux d'importance secondaire.

Le système d'Hermopolis était très différent. Au lieu d'être, comme l'ennéade, issue du Soleil, son ogdoade l'avait précédé et, pour ainsi dire, préparé. Les Huit, que son dieu local Thot avait créés par la voix, étaient des dieux primordiaux, grenouilles pour les mâles et serpents pour les femelles, dont les couples portaient les noms de Nuit, Ténèbres, Mystère et Éternité. Réfugiés sur un tertre, émergé de l'Abîme à Hermopolis même, ils avaient créé l'œuf d'où était sorti le soleil, qui, après avoir vaincu ses ennemis, avait lui-même créé et organisé le monde.

D'autres sanctuaires élaborèrent au bénéfice de leur dieu des cosmogonies calquées sur celles d'Héliopolis ou d'Hermopolis, en les mélangeant parfois. Ainsi Ptah, le dieu de Mem-

phis, fut élevé au rang de dieu suprême lorsque sa ville devint capitale aux premiers temps de l'histoire de l'Égypte. Il reçut le nom théologique de *Taténen*, ou « Terre émergée », comme personnification du tertre primitif imaginé à Hermopolis, et engendra huit autres Ptah, qui furent les grands dieux de l'Égypte et formèrent avec lui une ennéade. Mais les membres de cette ennéade n'étaient que des hypostases de Ptah : Atoum, par exemple, était sa pensée, Horus son cœur et Thot sa langue. La création, comme à Hermopolis, s'était faite par la voix.

De même lorsque le dieu de Thèbes, Amon-Rē', fut promu dieu de l'Empire, il devint le chef d'une ennéade, tantôt formée sur le modèle de celle d'Héliopolis, tantôt constituée par l'adjonction des Huit d'Hermopolis. En même temps que le système de la genèse des dieux, les conceptions cosmogoniques propres à Héliopolis et à Hermopolis s'amalgamèrent, en proportions variant selon le goût personnel des théoriciens, dans ce qui fut la théologie d'Amon-Rē'.

2. *Le syncrétisme.* — L'unification théorique du panthéon égyptien se réalisa finalement par une autre voie, celle du syncrétisme. Dès les premières Dynasties, les théologiens de Memphis avaient hardiment identifié tous les grands dieux à Ptah, mais le retour de faveur de la théologie héliopolitaine sous la Ve Dynastie avait rejeté la spéculation vers les généalogies divines de l'ennéade. Cette théologie, forte de la faveur royale, s'était tellement incorporée à la pensée religieuse égyptienne que la plupart des dieux locaux ne purent garder le rang suprême qu'en s'assimilant à Rē', et en devenant, dès le Moyen Empire, Amon-Rē' à Thèbes, Montou-Rē' à Hermonthis, Sébek-Rē' dans le Fayoum ou Khnoum-Rē' à Éléphantine. Ce procédé d'assimilation, ainsi introduit, se développa au sein de la théologie solaire, et les inscriptions de la fin du Nouvel Empire, par les équivalences qu'elles donnent, surtout aux déesses, dans les légendes des temples, prouvent qu'il n'était pas resté inactif, mais qu'il poussait à la fusion des divinités dans la spéculation religieuse.

Cette fusion est un fait accompli dans les inscriptions des temples ptolémaïques. Les formules qui y définissent la divinité sont stéréotypées et s'appliquent indifféremment, selon les sanctuaires, aux différents dieux, déclarés les manifestations de « Celui de qui le nom est caché ». Ce dieu suprême, du reste, est celui de la théologie solaire, avec sa mythologie et ses légendes. Osiris lui-même a fini par se confondre avec lui et par devenir sa manifestation dans l'autre monde.

IV. — Développement historique de la religion égyptienne

1. *Caractères généraux.* — L'histoire de la religion égyptienne au cours de l'époque historique montre qu'elle fut fortement influencée par les circonstances politiques. En particulier la divinité de la ville royale tendit régulièrement à prédominer, toujours en fait, par le nombre des invocations qui lui furent adressées, comme ce fut le cas pour Bastet sous les Bubastites ou pour Neith sous les Saïtes, souvent même spéculativement, en prenant place à la tête du panthéon, comme Ptah à l'époque memphite et Amon à l'époque thébaine. Ce trait congénital de la religion égyptienne justifie en théorie les tentatives faites par certains historiens pour retrouver sous la plus ancienne histoire de la religion le canevas de la plus ancienne histoire politique.

Mais des faits plus particuliers, qu'il serait impossible même de soupçonner en l'absence de témoignages directs, ont eu une influence décisive sur le cours de la religion égyptienne. Telles l'emprise d'un clergé sur la monarchie, comme cela se produisit, pour des raisons inconnues, sous la Ve Dynastie, ou les idées personnelles d'un roi comme Aménophis IV. La plupart du temps les faits de cet ordre n'ont pas laissé de traces dans la documentation historique de l'Égypte ancienne, encore qu'ils durent être fréquents.

Ces facteurs de changement furent contrebalancés par le traditionalisme de la pensée religieuse égyptienne qui, en adoptant les innovations, garda toujours jalousement les croyances anciennes et les formules qui les exprimaient. Pour elle le progrès se fit dans une sorte de syncrétisme, qui semble obscur et lourd, sinon plein de contradictions. Parmi les forces de conservation, il faut aussi compter la dévotion populaire, qui, attachée à certains dieux, les maintint en faveur parallèlement à la religion officielle. Ainsi en fut-il du culte d'Osiris, qui serait devenu secondaire selon le dogme solaire, si une poussée irrésistible, partie du peuple, ne l'avait soutenu, développé et amplifié au point que les Ptolémées, aux derniers temps de la religion égyptienne, le choisirent

comme la foi indigène la plus vivante et la plus puissante, et l'hellénisèrent dans le culte de Sérapis, destiné à unifier les croyances de leurs sujets grecs et égyptiens.

2. *Diffusion du dogme héliopolitain.* — On a vu comment, au début de l'Empire memphite, Ptah fut promu au rang de dieu suprême. Les monuments de cette époque sont trop rares, en l'absence de temples conservés, pour qu'on puisse esquisser un tableau de la religion et déterminer quel changement cette accession opéra ou amorça dans les situations acquises des dieux. Ce n'est qu'avec la Ve Dynastie qu'on saisit un fait nouveau, gros de conséquences puisqu'il engagea la religion égyptienne dans la voie où elle devait persévérer jusqu'à la fin de la civilisation pharaonique : l'adoption de la croyance héliopolitaine comme doctrine officielle des rois. Leur dieu dynastique, Horus le Faucon, fut identifié au dieu suprême de l'Ennéade, Atoum, en son nom d'Harakhtès, et eux-mêmes ils se proclamèrent définitivement « Fils de Rēʿ ». Partout où ce fut possible, la théologie solaire modela les théologies locales. Seuls Ptah, parce qu'il était dieu d'un clergé trop puissant, et Osiris, parce que sa légende, trop populaire, ne se prêtait à aucune adaptation, restèrent indemnes de toute fusion avec Rēʿ. L'esprit de prosélytisme des prêtres d'Héliopolis alla bien jusqu'à faire entrer leur dieu en compétition avec Osiris pour la suprématie sur les morts dans l'au-delà. En quoi du reste leur succès ne fut que limité.

3. *La fortune d'Amon.* — Avec l'accession de la XIe Dynastie, une ère de suprématie incontestée s'ouvrit pour la doctrine héliopolitaine, transplantée en sol thébain au service d'Amon, dieu trop minuscule à l'origine pour n'être pas devenu Amon-Rēʿ. L'abandon de Memphis comme capitale et l'établissement de la cour en Thébaïde réduisirent Ptah à la condition de dieu local, honoré certes en Basse Égypte, mais sans influence sur l'ensemble du pays : en fait sa doctrine se cantonna dans Memphis et rayonna peu dans les environs. Au prestige d'être le dieu de la famille royale s'ajouta pour Amon-Rēʿ, pendant l'invasion des Hyksôs, celui de rester le dieu national ; pendant la guerre d'indépendance menée par les princes thébains de la XVIIe Dynastie, celui de devenir le dieu libérateur, et, à l'époque des conquêtes asiatiques de la XVIIIe, celui d'être le dieu qui subjuguait les peuples étrangers et les livrait à la domination de ses fils, les pharaons. Ainsi les événements politiques avaient fait d'Amon un dieu dont la puissance s'était révélée suprême et universelle. Il lui en revint, à lui et à son clergé, un bénéfice jusqu'alors inouï, qui consacrait et consolidait cette puissance : une part des trésors pris à l'ennemi, des temples dans les provinces conquises avec leurs fondations territoriales, des contingents de captifs envoyés pour ses corvées, et, autour de son sanctuaire, des constructions royales qui faisaient de Karnak un ensemble architectural d'une magnificence sans précédent.

4. *La réforme d'Aménophis IV.* — Cet excès de richesse, avec le surcroît d'influence temporelle qu'il valait à son clergé, faillit être fatal à la carrière divine d'Amon. Aménophis III semble, au terme de son long règne pacifique, s'être déjà inquiété de la tutelle d'Amon et avoir volontairement relâché, sans les rompre, les liens qui l'unissaient au culte de Karnak. Son fils Aménophis IV, après avoir d'abord suivi, en l'accentuant, la même conduite, entra en guerre ouverte contre Amon et son clergé vers l'an 4 de son règne. Les inscriptions de cette époque montrent clairement quelle fut d'abord sa position doctrinale : il revint au culte héliopolitain antique de Rēʿ-Harakhtès, en affectant de considérer Amon comme un usurpateur de la monarchie divine. Le châtiment des rois intrus lui fut appliqué : le martelage de son nom, de celui des dieux de sa triade et de celui des dieux qui s'étaient faits ses feudataires. Mais comme, même déchu du rang suprême et stigmatisé, Amon restait, d'après la donnée la plus fondamentale de la religion égyptienne, un génie seigneur de Karnak, Aménophis IV quitta le territoire, et même le voisinage de son ennemi, et il fonda, en amont d'Hermopolis, à El-Amarna, sur un terrain vierge de toute seigneurie divine antérieure, une nouvelle capitale qu'il consacra au dieu de sa religion purifiée.

La religion d'Héliopolis n'avait jamais eu, au moins depuis les temps historiques, un caractère populaire : Aménophis IV entreprit de le lui conférer. Il choisit, conformément à la tradition, pour manifestation visible d'Harakhtès à proposer à l'adoration, le Disque solaire, mais il le caractérisa comme symbole de sa réforme, en le représentant comme un soleil dont les rayons se terminaient par des mains abaissées vers la terre, prêtes à l'action universelle. De fait Aton, le Disque, agissait en tout directement sans intermédiaire, et

il avait agi de la même façon aux origines pour créer le monde. Cette suppression de l'Ennéade, aussi bien que la nouveauté du symbole, ne put que paraître hérétique aux prêtres d'Héliopolis, sur lesquels pourtant le roi s'était d'abord appuyé pour engager la lutte contre Amon. Arrivée à ce point, la doctrine personnelle d'Aménophis IV était nettement monothéiste et, telle quelle, il prétendit l'imposer. L'Égypte et les provinces extérieures n'eurent plus, d'ordre royal, qu'un seul dieu, Aton. Le roi changea son propre nom, Aménophis, qui renfermait le nom d'Amon, en Akhnaton, « le serviteur d'Aton », et à sa capitale il donna le nom d'Akhetaton, « l'horizon d'Aton ». La foi en Osiris fut abolie et, avec elle, toutes les espérances relatives à des destinées extra-terrestres. Les âmes des défunts étaient censées survivre dans leurs tombeaux et n'en sortir que pendant le jour, pour recevoir leurs parts d'offrandes dans le temple du Disque et se promener dans les lieux qu'elles avaient fréquentés au cours de leur vie mortelle.

Ce monothéisme agressif, qui faisait litière des vieilles seigneuries territoriales, fondement de la religion, était trop contraire à la pensée égyptienne pour pouvoir être compris du vivant de son apôtre et subsister après sa mort. En effet, du temps d'Akhnaton, des inscriptions qui n'émanaient pas de la cour, dont le roi contrôlait la doctrine et à l'usage de laquelle il composait lui-même des hymnes, invoquaient encore, à côté d'Aton, les anciens dieux et, en particulier, Osiris. Quelques années après sa disparition, sous le règne de Toutânkhamon, l'Égypte revint d'enthousiasme à Amon et à ses dieux traditionnels. Il ne fut plus question d'Akhnaton, pendant quelques décades, que pour l'exécrer, détruire ses monuments et marteler son nom, comme il l'avait fait lui-même pour Amon. Puis sa mémoire sombra dans l'oubli le plus profond.

5. *La théocratie thébaine.* — La tourmente passée, Amon se trouva donc restauré, et avec lui son clergé, dans tous ses privilèges. Les guerres de Séthi I et de Ramsès II confirmèrent son caractère de Seigneur de l'Univers, qui châtiait, par le glaive de son fils, les révoltés des pays barbares ; celles de Mineptah et de Ramsès III le montrèrent avec évidence comme le protecteur et le sauveur du pays.

Puis, dans l'Égypte pacifiée mais somnolente des derniers Ramsès, la préparation de la théocratie par l'affaiblissement du pouvoir royal et son avènement politique avec la Dynastie des rois-prêtres donnèrent un caractère nouveau à la religion d'Amon : Amon se mêla directement aux affaires humaines. Dans la carence des juges royaux, il se mit à trancher par des oracles les cas journaliers de ses fidèles ; à défaut de l'octroi des privilèges funéraires par le roi, il rendit en leur faveur des décrets exécutables par les dieux de l'autre monde.

6. *La religion des dernières époques.* — La prise de Thèbes par les Assyriens et son abandon comme capitale furent fatals au culte d'Amon. La terminologie officielle et les écrits religieux étaient trop pleins de son nom et de ses titres pour qu'il fût oublié ; mais en dehors de son fief de Haute Égypte, dans le Delta surtout où se jouaient les destins politiques du pays, il devint de plus en plus une divinité abstraite, une entité de théologiens. La dévotion populaire se porta tour à tour sur les déesses des capitales successives, Bastis de Bubaste et Neith de Saïs. Puis, à la suite des défaites répétées des dynastes nationaux et sous la domination des Perses, elle donna ses préférences aux dieux de chair et d'os qui, au milieu des malheurs de la nation, ne l'abandonnaient pas, les animaux sacrés. La foi aux anciens dieux se concentra sur eux et, on ne sait par suite de quelles circonstances, les dévots d'un animal sacré se mirent à en adorer toute l'espèce.

Un dieu pourtant sortait grandi des épreuves nationales, parce que son sort n'avait jamais été lié à celui d'aucune institution politique, et que sa légende, chère au peuple, portait en elle l'explication de tous les malheurs et autorisait toutes les espérances : Osiris, qui, universellement adoré avec Isis et Horus, donna aux premiers visiteurs grecs l'impression d'être le véritable dieu national des Égyptiens.

V. — La doctrine royale

1. *Divinité du roi.* — Il est impossible de séparer de la religion la conception égyptienne de la monarchie pharaonique.

D'après les légendes, les dieux des deux ennéades avaient successivement régné sur la terre, en Égypte même, avant de monter au ciel, ou, pour ceux qui avaient subi la mort, de descendre aux enfers. Les listes royales commençaient par eux, et même, comme celle du papyrus de Turin, préci-

saient le nombre de leurs années de règne. Le dernier des grands dieux, Osiris, avait laissé la royauté à son fils Horus : c'était de lui qu'étaient censés descendre tous les rois d'Égypte. Le droit du monarque était donc fondé sur sa nature divine, transmise par le sang.

Sous les premières dynasties, la divinité du roi n'était affirmée qu'en fonction de sa descendance d'Horus, le dieu dynastique, considéré en dehors de toute synthèse théologique. Le nom d'avènement du monarque était écrit dans un cadre rectangulaire schématisant une image du palais ; au-dessus, le faucon d'Horus était représenté. Le roi prenait ce nom quand il était intronisé dans la charge d'Horus et, comme il était de sang divin, il devenait alors une réplique d'Horus lui-même.

Avec l'adoption de la doctrine héliopolitaine par les fondateurs de la Ve Dynastie, la doctrine royale s'intégra dans une synthèse plus large. L'Horus royal n'était plus seulement un dieu particulier, souche de la lignée des pharaons, mais Harakhtès le Soleil, le grand dieu qui avait engendré tous les autres dieux. Tout en prenant encore un nom d'Horus, parce que l'usage en était devenu traditionnel, les rois, dès après leur couronnement, firent précéder leur propre nom par la mention « Fils de Rē' », qui les égalait aux dieux de l'Ennéade. Ils se proclamaient les héritiers de Rē' dans son pouvoir de droit divin sur l'Égypte et même, à approfondir la doctrine, sur les pays barbares.

Si, théoriquement, la doctrine de la divinité du roi, telle qu'elle avait été amplifiée par son inclusion dans le dogme héliopolitain, resta inchangée pendant tout le cours de l'histoire pharaonique, en fait elle subit dans ses expressions le contre-coup des vicissitudes politiques de la Monarchie. Sous l'Ancien Empire, les rois, tirant paisiblement ses conséquences extrêmes, se faisaient appeler « le grand dieu » ou simplement « Dieu » ; au Moyen Empire, où, à l'intérieur de l'Égypte, la persuasion dut souvent être substituée à la force, ils commencèrent à s'appliquer le titre engageant : « le bon dieu » ; sous le Nouvel Empire enfin, leur sujétion vis-à-vis d'Amon-Rē' fut marquée par le rappel, fréquent dans leur titulature, de leur « filiation » ou de leur « vicariat », et même des formules pieuses, d'une humilité accentuée, comme « celui qu'il a choisi parmi des myriades », qu'ils employèrent alors, témoignent du progrès des idées théocratiques qui devait aboutir à l'usurpation des Grands Prêtres rois.

2. *La légitimité.* — La pureté du sang solaire était l'élément essentiel de la légitimité : pour la conserver à leur successeur, les pharaons, durant tout le cours de l'histoire, prirent de préférence pour Grande Épouse, ou reine, une de leurs propres sœurs ou demi-sœurs. Le fils aîné issu de cette union était considéré comme l'héritier présomptif, et il montait sur le trône à la mort de son père. Ce n'est pas à dire que la légitimité seule décida toujours du choix des pharaons : en Égypte comme ailleurs, surtout en Orient, la force et les intrigues primèrent plus d'une fois les droits les plus fondés et bien des monarques le furent seulement de fait avant de le devenir de droit. Mais dans ce cas une fiction venait toujours sauver la doctrine : des généalogies révélaient à point une légitimité oubliée, ou, dans les cas désespérés, le dieu-soleil était censé être descendu du ciel et avoir engendré lui-même le roi régnant dans le sein de sa mère terrestre. Ainsi la légende voulait-elle qu'il en soit advenu pour les fondateurs de la Ve Dynastie, dont le premier, Ouserkaf, n'était pas de lignée royale et ne tenait ses droits au trône que de sa femme Khentkaous, fille de Mykérinus, à qui il dut laisser une place prépondérante dans l'exercice du pouvoir.

Cette idée d'une intervention directe du dieu pour engendrer le roi régnant semble même avoir été courante sous la XVIIIe Dynastie et exprimé à cette époque un privilège normal du pharaon. Le temple de Deir el-Bahari reproduit dans ses bas-reliefs pour Hatshepsout, et celui de Louxor pour Aménophis III, les épisodes de la « théogamie », ou union d'Amon-Rē', sous l'apparence du roi leur père, avec leur mère. Or la légitimité d'Hatshepsout, pas plus du reste que celle d'Aménophis III, n'était contestable. Il convient donc de voir dans les théogamies de cette époque un développement du concept de l'origine divine du pharaon.

Mais la naissance de sang divin, ni même le droit d'aînesse, tout en étant les conditions nécessaires, n'étaient pas les conditions suffisantes pour occuper légitimement le trône. Il fallait que, par le sacre, le dieu-soleil conférât sa « fonction » et fît de son fils son successeur. Dans cette cérémonie, le dieu imposait au roi sa double couronne ; Horus et Thot liaient sous son trône les plantes symboliques de la Haute et de la Basse Égypte ; Seshat inscrivait son nom sur les

feuilles de l'arbre sacré. Tel un nouveau soleil, le roi « se levait » alors pour commencer son règne.

3. *Les devoirs du souverain.* — Il était désormais dieu parmi les hommes, chargé de faire régner la justice de Rē'.

Vis-à-vis des dieux, il était le Fils, qui leur devait de leur construire des temples, de maintenir en état ou de développer leurs fondations et d'assurer leur culte. Il assumait ainsi directement, même pour les sanctuaires les plus minimes, les devoirs qui, à l'origine, incombaient aux rois-prêtres des différents nomes : aussi lui seul pouvait offrir les sacrifices et lui seul était représenté rendant hommage aux dieux sur les bas-reliefs des temples. En fait le clergé le suppléait, mais il n'agissait, dans les rites proprement dits, que comme substitut de la personne royale.

4. *Les rois morts.* — A sa mort, le roi rejoignait son père le Soleil. Près de son tombeau, un temple lui était élevé, où son culte comme dieu mort se perpétuait. La nécropole, délimitée par une enceinte, qui entourait ce tombeau sous l'Ancien Empire, était une terre sacrée. Le roi concédait le droit d'y être inhumé aux fonctionnaires auxquels il accordait le privilège de participer à ses destinées célestes et de continuer à former sa cour dans l'autre monde.

VI. — Le culte

1. *Les temples.* — Le temple était avant tout, c'était son nom en égyptien, la « maison » *(per)* du dieu. Pourtant, à la différence des maisons des vivants, pour lesquelles l'architecture n'employa jamais en Égypte que la brique, même lorsqu'il s'agissait de palais royaux, les temples furent construits en pierre. C'est que, si la durée d'une demeure était normalement prévue pour l'existence de son propriétaire, on ne pouvait offrir aux dieux, doués de la vie éternelle, que des maisons construites, selon l'expression égyptienne, « en matériaux d'éternité ».

La connaissance des temples de l'Égypte est pleine de lacunes, car les réfections successives dues à la piété des rois ont fait disparaître jusqu'aux vestiges des plus anciens. Pour l'Ancien Empire, en dehors des temples funéraires, on n'a retrouvé jusqu'à présent que les débris des temples solaires de la Ve Dynastie, d'une disposition certainement très particulière. Du Moyen Empire on ne possède qu'un

temple. La décadence de Thèbes qui suivit sa ruine par les Assyriens détourna les Saïtes et les Ptolémées de restaurer ses édifices, et c'est à cette circonstance qu'on doit la conservation des magnifiques ensembles de Karnak et de Louxor, qui, ajoutés aux temples funéraires de la rive gauche de Thèbes et à ceux d'Abydos, renseignent abondamment sur la disposition des sanctuaires du Nouvel Empire. En revanche, il n'est rien resté, ou presque, de l'époque saïte. Enfin l'architecture ptolémaïque est splendidement représentée par les temples d'Edfou, de Dendérah, de Philae et de Kôm-Ombo, pour ne citer que les plus célèbres.

Il y a loin de la modeste cabane en clayonnage, à toit bombé, signalée par des mâts à banderoles fichés dans la barrière de son enclos, telle que la montrent les plus anciens hiéroglyphes, au temple majestueux édifié sous le Nouvel Empire. Pourtant l'un comme l'autre n'était, avec des développements divers répondant aux progrès de la civilisation, que l'habitation du dieu. Son type le plus évolué, qui existait dès le début de la XVIIIe Dynastie et qui se perpétua, sans modifications importantes, jusqu'à la fin de l'époque ptolémaïque, était d'un plan logique et clair : une cour, une salle hypostyle, un sanctuaire.

La cour était précédée par deux pylônes, masses trapézoïdales très élevées, renfermant plusieurs étages de chambres et dans la façade desquels des rainures recevaient des mâts, plus hauts encore, au sommet desquels on faisait flotter des banderoles. Une porte gigantesque, à gorge égyptienne portant une représentation de disque solaire ailé, réunissait les deux pylônes et livrait accès à la cour. Celle-ci bordée de colonnades au moins sur les côtés latéraux, était la partie publique du temple : rien des mystères divins n'était révélé dans ses bas-reliefs, mais ils représentaient les hauts faits du roi qui avait consacré l'édifice, ou, à leur défaut, des scènes d'adoration et l'image des cérémonies qui s'y déroulaient en public. Dans cette cour, on trouvait souvent un autel destiné aux sacrifices.

Au fond, le plus souvent sur un perron au Nouvel Empire et de plain-pied à l'époque ptolémaïque, la salle hypostyle s'ouvrait sur toute la largeur de la cour, précédée ou non par un vestibule. C'était un hall soutenu par des colonnes, de quantité ou de dimensions très variables, qui était comme le salon de réception du dieu. Ses bas-reliefs représentaient

les cérémonies sacrées qui s'y accomplissaient. Impénétrable aux regards jetés de la cour, mais éclairée par la lumière inondant son vestibule, elle était encore baignée dans le demi-jour.

Au delà, des portes introduisaient dans les appartements privés du dieu, plongés dans l'obscurité. On trouvait d'abord la chambre où la barque sacrée, posée sur un support, restait à la disposition du dieu pour ses processions. Puis, dans la partie la plus profonde, on parvenait au sanctuaire lui-même, salle au fond de laquelle, dans un naos ou tabernacle monolithe, reposait l'idole sculptée. C'était généralement une statuette en bois assez légère pour pouvoir facilement être maniée et transportée selon les exigences de la liturgie. Des chapelles ou des cabinets de réserve entouraient souvent la chambre de la barque sacrée, et des cachettes pour les trésors se dissimulaient dans l'épaisseur des murs. Toutes ces pièces étaient ornées de bas-reliefs reproduisant ce qu'elles contenaient ou les rites qui y étaient célébrés.

C'était là l'essentiel du temple. Mais les plus complets comportaient souvent d'autres éléments extérieurs : une tribune, un mammisi et un lac sacré. La tribune, dominant le débarcadère du canal desservant le temple, était placée à quelque distance en avant des pylônes, auxquels elle était reliée par une voie dallée bordée de sphinx, le dromos. Sa plate-forme, entourée de parapets et décorée de petits obélisques, était une place de choix pour assister aux cérémonies qui se déroulaient à l'extérieur du temple. Le mammisi, dont presque tous les exemples datent de l'époque ptolémaïque, était un édicule, placé lui aussi en avant des pylônes, où la déesse-mère se retirait en attente de la naissance de son fils. Toute la décoration visait à la distraire des douleurs de l'enfantement : bouquets de fleurs, déesses jouant du tambourin, danses de génies burlesques. Le lac sacré enfin était un grand bassin creusé assez profondément pour être alimenté par les infiltrations du Nil, même à son étiage le plus bas. Des escaliers, descendant en diagonale le long des parois verticales, donnaient accès à l'eau, quel que fût son niveau. Ce lac servait à des cérémonies rituelles, comme la représentation des mystères d'Osiris, qu'Hérodote vit jouer de nuit sur celui de Saïs. De plus, dans les temples qui entretenaient un animal sacré, les constructions qui l'abritaient trouvaient place à côté de ces éléments dans le voisinage immédiat du temple. Un puissant mur d'enceinte, percé de portes monumentales, entourait l'ensemble, délimitant et fortifiant à la fois le lieu sacré.

2. *Le clergé.* — Un nombreux clergé était employé au service des temples. Il était composé par une classe inférieure de desservants, les « purs » *(ouâbou)*, sorte de sacristains voués aux besognes matérielles, et par les officiants proprement dits, les « esclaves du dieu », qui remplissaient les fonctions sacrées. Leur nom indique assez quel était leur statut théorique : ils n'étaient que les « esclaves », qui accomplissaient impersonnellement l'œuvre de culte dont le roi était le seul titulaire. Seuls les sacerdoces très anciens, comme celui d'Héliopolis, avaient un titre honorifique, antérieur certainement à l'institution pharaonique, pour désigner le grand prêtre de leur culte. Partout ailleurs, celui-ci n'était que le « Premier esclave du dieu ».

Les sacerdoces des différents temples, recrutés parmi les jeunes gens de familles honorables, étaient indépendants les uns des autres. Un fonctionnaire de la cour, le « Directeur des esclaves divins du Midi et du Nord », choisi souvent dans un clergé, administrait, au moins à partir du Nouvel Empire, les biens temporels des temples.

3. *Les cérémonies religieuses.* — L'esplanade du temple, devant les pylônes, était accessible à la foule : quiconque n'avait pas de titre spécial à pénétrer dans le temple pouvait y venir prier librement. L'accès des cours requérait déjà certaines conditions. Souvent des inscriptions y étaient placées pour prévenir qu'il fallait, avant d'y pénétrer, s'être purifié quatre fois. Au delà, le privilège de l'admission était plus restreint au fur et à mesure qu'on approchait du sanctuaire. Il est probable que le roi seul, ou l'officiant qui le représentait, pouvait tirer les verrous du naos et contempler le dieu face à face.

Le culte journalier était en rapport avec le caractère du temple, maison du dieu : il n'était que le service de sa personne. Faire la toilette du dieu, le vêtir et le nourrir en représentaient les articles essentiels. Pas plus que les grands seigneurs ne regardaient abattre les bêtes et cuire les viandes de leurs repas, le dieu ne s'intéressait aux sacrifices sanglants ni aux holocaustes, qui étaient absents du rituel égyptien. Ses mets, disposés en bel ordre, lui étaient servis tout préparés sur des plateaux, comme cela se passait dans les palais.

Seulement l'officiant levait sur eux un casse-tête, en prononçant des paroles d'oblation, et opérait ainsi leur immolation mystique, — geste qui était peut-être le témoin d'un rite plus ancien dans lequel la destruction des offrandes était accomplie effectivement —, pour que leur substance pût passer dans le monde invisible et profiter au dieu. La desserte de l'autel était ensuite portée, par portions, devant les statues de particuliers admises dans le temple pour avoir part aux offrandes et finalement attribuée aux privilégiés que le roi avait dotés d'une rente alimentaire sur le temple.

Toutes ces cérémonies, accomplies trois fois par jour pour le dieu seul, se passaient dans le sanctuaire, loin des regards des profanes. Pour eux, à certaines fêtes, l'idole sortait de sa retraite et, cachée aux regards de tous derrière un voile, était portée en procession sur les épaules des prêtres dans sa barque sacrée. Le cortège faisait halte dans certains temples extérieurs, où des offrandes étaient présentées, et, chemin faisant, recevait les hommages de la foule et donnait lieu à des oracles. Des chœurs de musiciens et de chanteuses accompagnaient ces réjouissances.

VII. — Croyances relatives a la survie

1. *La mort.* — L'idée que les Égyptiens se faisaient du composé humain n'est pas encore entièrement tirée au clair. En plus du corps, ils attribuaient à l'homme deux éléments plus ou moins spirituels et indépendants de la matière : le *ba*, qui semble être rendu assez exactement par « âme », et qu'ils figuraient volontiers sous l'aspect d'un oiseau à tête humaine ; le *ka*, dans lequel certains ont voulu voir un reflet immatériel du corps, un « double », et d'autres un génie protecteur, naissant avec l'homme et prenant soin de lui après la mort. Quoi qu'il en soit, la mort était conçue par les Égyptiens comme la séparation de l'élément corporel et des éléments spirituels.

2. *L'habitation de l'âme dans le tombeau.* — La croyance la plus ancienne, qui demeura toujours au fond de la pensée égyptienne, fut que, bien que séparée de lui, l'âme continuait à avoir besoin du corps pour subsister, et que, le corps détruit, l'âme devait périr infailliblement. De là le soin apporté à l'ensevelissement des cadavres, enfouis dès les origines, enveloppés dans des peaux, dans le cailloutis sec du désert qui les desséchait et les conservait. Avec les progrès de la civilisation, on inventa des procédés de conservation qui rendirent le corps, et avec lui l'âme, censément impérissable. On a souvent fait de l'embaumement une pratique osirienne, et il n'y a pas de doute que les Égyptiens de l'époque historique ne l'aient considéré comme telle. Mais en réalité les rites osiriens de la momification n'ont fait qu'utiliser une croyance et servir une idée beaucoup plus ancienne qu'eux.

Il en va de même du service d'offrandes, qui prit un si grand développement autour des tombeaux. La foi osirienne aux Champs-Élysées couverts de moissons étonnantes, ou la doctrine solaire d'une part à l'alimentation de Rēʿ, auraient dû le rendre superflu. Mais il était sans doute, lorsqu'elles apparurent, si solidement ancré dans les usages qu'elles ne purent que l'adopter, malgré le démenti pratique qu'il leur infligeait. Il correspondait à l'idée que le mort, habitant dans la nécropole, devait y être nourri par les soins des vivants. Faute de quoi, il ne lui restait qu'à chercher sa subsistance dans les rebuts, dans les ordures même, et, au milieu des affres de l'inanition, à se venger, avant de périr, sur les survivants des tortures que leur négligence le condamnait à endurer.

En revanche, une prévoyance pieuse cherchait, en ces temps reculés, à installer commodément le mort pour sa vie posthume dans son tombeau : en posture de repos, la tête tournée vers le village et la hutte qu'il avait aimés, et trouvant à portée de la main les vases nécessaires à ses repas. Un cadre de bois léger, garni de sparteries ou de peaux, écartait de lui le sable ou les cailloux, qui donna naissance au sarcophage, et plus tard au caveau de briques crues, origine de tous les développements postérieurs de la tombe. Ces développements, et les raffinements de l'ameublement qui leur correspondirent, montrent assez que les croyances égyptiennes sur la survie retinrent toujours comme fondamental le postulat, antérieur aux diverses doctrines, de l'habitation de l'âme auprès du corps.

3. *Les royaumes des dieux des morts.* — Ce n'est pas à dire que, dès l'époque préhistorique, des croyances religieuses n'aient ouvert à la survie d'autres perspectives. Les figurines d'animaux et les armes de chasse, par exemple, déposées auprès des cadavres prouvent qu'on prévoyait pour le mort une activité qui devait se déployer en dehors du tombeau, et

même, pour que d'autres modelages de serviteurs ou de femmes, enterrées en sa compagnie, pussent prendre pour lui quelque réalité, dans un monde extra-terrestre ; ainsi, au Moyen Empire, on lui envoyait, au moyen de statuettes magiques, des serviteurs agricoles dans le paradis osirien.

C'est sans doute à cette époque que remontent les conceptions les plus anciennes relatives aux royaumes des différents dieux des morts, qui furent plus tard assimilés à Osiris : Sokaris, Khentamentiou et d'autres encore. Pour les uns, peut-être ceux de Haute Égypte, l'autre monde, situé au delà des limites de l'horizon, était un enchevêtrement de cavernes souterraines, ou bien des espaces désertiques où l'âme ne pouvait s'aventurer que sous la conduite d'un chacal ; pour les autres, habitant sans doute le Delta, c'était une île bienheureuse, les Champs-Élysées, jouissant d'un printemps perpétuel : là, Osiris, chef souverainement juste et bon, accueillait les arrivants et les employait, en leur assurant l'abondance parmi ses travailleurs. Si engageantes toutefois que fussent ces destinées, les Égyptiens ne semblent jamais les avoir envisagées qu'en les subordonnant au désir que l'âme pût revenir près du cadavre, et à la conviction que les offrandes qu'on y déposait lui procuraient son alimentation la plus assurée.

4. *La vulgarisation des destinées royales.* — On n'a pas encore déterminé quelles pouvaient être, dans la croyance solaire, les espérances les plus anciennes relatives au sort commun des trépassés. L'au-delà héliopolitain n'apparaît en pleine lumière que dans les textes des *Pyramides* : il s'agit alors de destinées particulières, élaborées pour les rois de la Ve Dynastie, souvent à coup de formules magiques, qui transportent leur âme auprès du soleil et leur assurent une destinée immortelle parmi les dieux, leurs frères, dans l'entourage et au service de Rē'. Certains passages, assez agressifs contre la doctrine osirienne, montrent qu'à l'origine le dogme héliopolitain tenta de supplanter, à l'usage des rois, les espérances du paradis d'Osiris. Mais comme le même *Livre des Pyramides*, dans sa recension la plus ancienne, qui date de la fin de la Ve Dynastie, compile, à côté des formules solaires, des formules spécifiquement osiriennes, et même reproduit certaines formules solaires sous une forme « osirianisée », il est évident que, si un conflit se produisit entre les croyances funéraires au début de la Dynastie, il fut vite résolu dans un esprit de syncrétisme et que la croyance solaire relative aux destinées royales ne fit pratiquement que se juxtaposer à l'antique croyance osirienne.

Elle introduisit pourtant dans la conception de la survie un élément nouveau, qui devait la faire évoluer tout entière. Réservées d'abord en principe à la seule personne du roi, les destinées solaires furent vite étendues par eux, — sous forme de privilège qu'ils concédaient juridiquement en tant que dieux, fils de Rē', — d'abord à la famille royale, puis aux grands fonctionnaires qu'il leur plaisait d'emmener avec eux dans l'autre monde pour constituer leur cour. Le signe sensible de l'application de ce privilège fut l'octroi d'un tombeau, dont le roi fit tous les frais, dans l'enceinte de la nécropole royale, et l'inscription en tête de tous les textes funéraires d'une formule mentionnant l'accord passé par le roi avec les dieux à ce sujet. Le mélange de fait d'éléments osiriens dans les destinées posthumes fit alors passer ces éléments sous le contrôle théorique du roi. Le roi lui-même devait, pour accéder à ces destinées solaires et être admis au nombre des dieux, subir un jugement semblable à celui qu'Horus avait subi, pour être légitimé, à Héliopolis. Il devait être trouvé juste dans ses actes, c'est-à-dire avoir fait régner sur terre la justice de Rē'. Ce jugement de Rē' fut étendu à tous ceux qui prétendaient participer au même privilège : parents ou fonctionnaires, parce qu'ils avaient été chargés de faire régner à leur tour la justice du roi leur dieu, étaient examinés de ce point de vue.

Avec l'émiettement de la puissance royale qui marqua la fin de l'Ancien Empire et la vulgarisation des privilèges de tous ordres, jusqu'alors réservés à la cour, qui en fut la conséquence, celui des destinées solaires subit le même sort. Quiconque en Égypte put se prévaloir d'une parcelle d'autorité eut licence de s'élever un tombeau à ses propres frais, avec le formulaire traditionnel des grands privilégiés du temps des Pyramides. Par le fait même les destinées solaires tombèrent dans le droit commun. Il n'entra pas dans la politique des rois restaurateurs du Moyen Empire de réagir dans le domaine religieux, et l'usurpation se trouva consacrée.

5. *Le jugement osirien.* — Mais le jugement solaire se trouvait dès lors sans objet dans la majorité des cas, puisqu'il ne convenait qu'aux grands fonctionnaires chargés d'appliquer la justice du roi. A l'examen sur les devoirs de

la justice d'État, se substitua forcément, avec l'extension du jugement, un examen sur la justice que tout homme devait respecter, la justice morale. En même temps la croyance populaire, en accueillant l'idée de jugement dans l'autre monde, la rapporta au dieu qui, pour elle, était le seul grand dieu des morts, Osiris. Ce fut alors que naquit et se développa la conception d'un tribunal d'Osiris attendant tout homme après la mort et le jugeant sur la moralité de ses actes.

Cette croyance est attestée comme définitivement acquise par le chapitre CXXV du *Livre des Morts*, qui fait son apparition au début du Nouvel Empire. La vignette qui l'illustre dans les exemplaires les plus soignés montre Osiris siégeant sur son trône. Devant lui le défunt se disculpe de quarante-deux péchés d'ordre moral, énumérés dans le texte du chapitre, et, pour vérifier ses dires sans contestation possible, son cœur lui-même est posé sur le plateau d'une balance, avec la Vérité comme contrepoids. Le dieu Thot enregistre le résultat de la pesée. Convaincue de mensonge, l'âme était livrée aux supplices et finalement anéantie ; reconnue juste, elle devenait « justifiée » et recevait le droit d'entrer dans ses destinées bienheureuses.

6. *Le syncrétisme.* — On peut dire que, à partir de cette époque, ces destinées, en s'universalisant, se sont comme décantées et ont adapté leurs éléments anciens dans une synthèse moyenne.

En plaçant le jugement devant Osiris, qui régnait dans son palais au milieu des Champs-Élysées, la croyance populaire imposait à l'âme, aussitôt après la mort, un long trajet à parcourir, pour aller trouver son juge, à travers une région ténébreuse et pleine de périls. Le recueil du *Livre des Morts* lui fournissait, par ses formules, le moyen de franchir tous les obstacles et de triompher de tous les dangers.

Après le jugement elle était libre « d'entrer et de sortir » à son gré, c'est-à-dire de continuer sa vie auprès d'Osiris ou de revenir sur terre. Pour l'Égyptien, le choix était vite fait. Possesseur d'un tombeau préparé avec soin et pourvu d'offrandes, il estimait que le meilleur sort était d'y revenir passer son éternité, suivant la croyance d'antiquité immémoriale. Mais la nuit venue avec ses embûches, il jugeait préférable de rentrer dans l'autre monde, où régnait alors la lumière. Une formule lui permettait d'arrêter au passage la barque du Soleil : il y prenait place pour son trajet, seul usage qu'il fît encore de l'antique privilège solaire, et s'arrêtait où il lui plaisait de demeurer la nuit durant dans les campagnes édéniques d'Osiris. Au matin, il franchissait de nouveau l'horizon dans la barque solaire et, sitôt que l'astre du jour avait commencé à voguer dans le ciel libre, son âme, sous la forme d'un oiseau à tête humaine, regagnait à tire-d'aile le gîte agréable et sûr de son tombeau.

7. *Les recueils de formules funéraires.* — Nulle part la doctrine funéraire n'est exposée dans son ensemble et de façon systématique : elle résulte de rapprochements entre textes ou inscriptions. Trois recueils surtout, de dates différentes, fournissent une documentation abondante sur le sujet. C'est d'abord le *Livre des Pyramides*, compilation gravée sur les murs des corridors et chambres des petites pyramides de Saqqara, qui comprend des textes liturgiques et des formules relatives au sort du roi dans l'autre monde. Certaines des pièces conservées par ce recueil sont extrêmement anciennes. Sa première recension connue est celle de la pyramide d'Ounas, le dernier roi de la Ve Dynastie. Avec le Moyen Empire, apparaissent les *Textes des Sarcophages*, recueil magique écrit en hiéroglyphes cursifs à l'intérieur des sarcophages de bois de cette époque : ce sont des formules destinées à parer aux besoins du défunt dans l'autre monde et à écarter de lui les dangers. Enfin, sous le Nouvel Empire, d'autres chapitres funéraires furent réunis sur des rouleaux de papyrus, qu'on serrait dans les bandelettes des momies et dont chacun, pourvu qu'il en eût le moyen, put faire l'acquisition. Ils constituèrent le *Livre des Morts*, dont les exemplaires les plus soignés sont enrichis de vignettes.

VIII. — Le culte des morts

1. *La momification.* — La croyance fondamentale de la survie de l'âme auprès du cadavre dans le tombeau inspira et développa les mesures de protection du corps, l'aménagement de la tombe et le service des offrandes.

Le rite principal de la protection du cadavre fut la momification, destinée à le rendre incorruptible. Sa décomposition en effet entraînait, dans la pensée des Égyptiens, l'anéantissement de l'âme, qui devait se réincarner dans son corps pour se nourrir des offrandes. A l'époque préhistorique, le

contact du sable du désert suffisait à produire une dessiccation qui conservait la dépouille humaine. Mais avec le développement de la fosse en caveau, et le contact forcé du cadavre avec un peu plus d'air qui en résulta, les qualités du terrain cessèrent d'agir efficacement, et il fallut trouver d'autres préservatifs contre la corruption.

Ce fut ainsi que l'art de l'embaumement prit naissance à l'époque thinite. Ses premiers essais, par application de natron sur les corps serrés dans des linceuls ou par enveloppement dans des bandelettes imprégnées de résine, témoignent d'une pratique encore peu sûre de ses moyens. Les quelques momies de l'Ancien Empire qui sont parvenues jusqu'aujourd'hui sont dans un état précaire de conservation. Les momies du Moyen Empire, traitées à la résine, sont délicatement embaumées, mais toujours fragiles. Ce ne fut que sous le Nouvel Empire, avec l'afflux des aromates et des essences asiatiques sur le marché égyptien, que l'art de l'embaumement atteignit à l'apogée et élabora les pratiques dont la description fut recueillie plus tard par les historiens grecs. De cette époque classique de l'embaumement datent les belles momies indestructibles, aux chairs à peine rétractées et à la peau modérément noircie. Le procédé inventé par les embaumeurs thébains dura jusqu'à la fin de la civilisation égyptienne. Il se dégrada rapidement à l'époque romaine et fut remplacé par la pratique, plus radicale dans ses effets, mais grossière, de la macération des cadavres dans le bitume bouillant.

Hérodote et Diodore de Sicile ont décrit les opérations de la momification, qui comportait trois classes, dont la plus luxueuse coûtait un talent d'argent (5.500 francs or) au Ier siècle avant notre ère. Le cadavre remis aux embaumeurs, un scribe traçait au pinceau sur l'abdomen l'incision à pratiquer. Le paraschite, au moyen d'un silex, ouvrait alors le flanc. Les taricheutes retiraient les viscères, sauf le cœur et les reins, les lavaient au vin de palme et les faisaient confire dans les aromates. Puis ils remplissaient la cavité de l'abdomen avec de la myrrhe, de la cannelle et d'autres parfums, recousaient le corps et le laissaient macérer pendant soixante-dix jours dans un bain de natron. Après quoi ils le lavaient, et les coachytes commençaient à l'emmaillotter, en insérant des aromates, dans des bandelettes et des linceuls de toile, imprégnés de gomme arabique.

Ce faisant, ils complétaient la protection physique du corps par sa protection magique. Chaque bandelette ou pièce de toile était appliquée avec une prière qui l'identifiait à une divinité protectrice. Des esquisses symboliques étaient tracées au pinceau à l'instant et aux endroits prévus par le rituel. Des amulettes étaient noyées dans les bandages ou cousues sur les linceuls. La principale était un gros scarabée placé sur la poitrine, à hauteur du cœur, portant une formule qui conjurait ce cœur de ne pas témoigner contre son maître devant le tribunal d'Osiris.

Ainsi traité le cadavre se trouvait identifié par les rites à celui d'Osiris lui-même, et le défunt recevait dans les formules, — privilège inauguré pour les rois sous l'Ancien Empire, et étendu progressivement par la suite à tous les défunts, — le titre d'Osiris : l'osiris Un Tel. Il ne s'agissait pas là d'une identification résultant d'une doctrine selon laquelle la personnalité du défunt aurait été absorbée par celle du dieu. Rien n'était plus étranger à la pensée égyptienne. Il ne s'agissait, comme dans toute la littérature funéraire et magique, que d'une identification juridique, le défunt entrant dans les privilèges d'Osiris, et étant garanti souverainement de ce chef contre ses ennemis les plus redoutables, la destruction et les esprits pernicieux.

L'équipement de la momie, pour être complet, comportait au moins un cercueil, décoré, lui aussi, avec des formules magiques. Ce fut selon les époques un sarcophage en forme de coffre ou une gaine reproduisant l'aspect général de la momie. La dépouille des riches personnages était entourée, protection plus efficace encore, par plusieurs de ces sarcophages, ou cercueils anthropoïdes, emboîtés les uns dans les autres. Des vases, dits « canopes », contenant les viscères retirés du corps pour l'embaumement, accompagnaient le sarcophage : à partir du Nouvel Empire, ces vases, généralement exécutés en albâtre, étaient surmontés par des couvercles reproduisant chacun la tête d'un des quatre fils d'Horus, protecteurs des viscères : Amset à tête humaine, Hapi à tête de cynocéphale, Douamoutef à tête de chacal et Qebehsenouf à tête de faucon.

2. *Les funérailles.* — Les funérailles se faisaient en grande pompe, avec un cortège de pleureuses à gages, et sont souvent représentées dans les tombeaux, surtout à partir du Nouvel Empire.

Elles se terminaient par une cérémonie symbolique, qui était accomplie sur la momie avant de l'entrer dans la tombe : le rite de l' « Ouverture de la bouche », qui complétait les opérations de la momification en rendant magiquement au défunt l'usage des organes de son corps.

3. *Caractère des tombeaux.* — Il était naturel que l'institution pharaonique, en même temps qu'elle influençait les croyances relatives à la survie, mît son empreinte sur les tombeaux.

En fait le tombeau égyptien d'époque historique fut moins le perfectionnement normal des sépultures individuelles d'époques prédynastique et thinite, que le développement d'un élément de la tombe royale du début de l'époque thinite.

Dans les tombes des rois de cette époque, en effet, luxueusement construites pour le temps, des cellules disposées autour de la chambre réservée au roi étaient ménagées pour les fonctionnaires de la cour. Ceux-ci tenaient ainsi compagnie à leur souverain dans sa survie au sein du tombeau et ils participaient aux offrandes de son culte funéraire. A l'époque des Pyramides, la tombe royale fut isolée, mais les fonctionnaires de la cour, que le roi voulut conserver à son service dans sa demeure funéraire et qu'il commençait à faire participer à ses destinées célestes, reçurent des tombeaux particuliers, élevés par les soins du roi, dans le voisinage immédiat de la pyramide et sur un terrain limité par une enceinte : construits en pierre, comme les monuments royaux, ils n'étaient qu'une dépendance séparée de la tombe royale. Lorsque, à partir du Moyen Empire, les destinées posthumes furent émancipées en fait de la tutelle du roi régnant, la persistance de l'usage de la pierre, matière royale, pour la construction des tombeaux et l'inscription de la formule mentionnant la faveur royale sur les moindres objets qui y étaient consacrés restèrent comme des témoins des origines de la tombe individuelle, détachée successivement de la tombe royale, puis de sa nécropole.

4. *Pyramides et nécropoles de l'Ancien Empire.* — Sous l'Ancien Empire, les pyramides furent les éléments caractéristiques des tombes royales. Les plus fameuses d'entre elles sont celles des rois de la IVe Dynastie, Chéops, Chéphren et Mykérinus, qui s'élèvent sur le plateau de Gizeh. Mais il en est d'autres, plus anciennes, comme celle du roi Djéser à Saqqara, dite « Pyramide à degrés », et celle de Snéfrou à Meïdoum, qui jalonnent les étapes entre une superposition d'étages parallélépipédiques et la forme parfaite de la pyramide, ou plus récentes, comme les petites pyramides des Ve et VIe Dynasties, le long du désert de Saqqara. Développement du tertre qui marquait la tombe des grands personnages, la pyramide qui, dans une chambre centrale, renfermait le sarcophage de son titulaire, n'était que l'aboutissement d'un ensemble architectural qui commençait, dans la vallée, au bas du plateau rocheux, par un petit temple d'accueil, escaladait en ligne droite, sous forme d'une chaussée couverte, la pente désertique, et se terminait par un temple funéraire de plain-pied avec la pyramide et adossé à sa face orientale.

Tout autour de la pyramide se trouvaient répartis, d'abord les petites pyramides de la reine et des membres de la famille royale, puis, rangés par rues comme les maisons d'une ville à l'intérieur d'une enceinte, les tombeaux des particuliers, ou *mastabas*. Ce mot, qui veut dire « banquette » en arabe, a été adopté pour désigner la masse rectangulaire à parois inclinées de la superstructure de ces tombeaux. Cette masse, faite de blocs de calcaire grossier recouverts d'un parement de calcaire fin simulait la forme générale d'un palais. Elle était pleine, à l'exception de la chambre de culte, dont la porte se trouvait sur la face est, et du puits qui, ouvert sur la terrasse, traversait verticalement tout l'appareil pour pénétrer, sous lui, dans le roc et aboutir à la chambre sépulcrale, où le cadavre était déposé. La chapelle, primitivement fort exiguë mais qui, par la suite, se développa en un nombre variable de chambres, avait comme éléments essentiels la stèle en forme de porte encastrée dans la paroi occidentale, qui était censée assurer la communication avec l'autre monde, et la table d'offrandes déposée devant elle. Des statues du défunt étaient murées à proximité dans une chambre aveugle, ou *serdab*. Elles servaient de reposoir à l'âme au moment de l'offrande, et de substitut au corps dans le cas où il aurait péri. Sur les parois de calcaire fin de la chapelle, des bas-reliefs retraçaient, par épisodes stéréotypés, les aspects de la vie d'un grand seigneur.

5. *Hypogées de l'époque thébaine.* — Dans le haut pays, les falaises rocheuses qui surplombent la vallée invitaient à profiter de leurs grottes naturelles pour y installer, et de leurs

filons de calcaire pour y tailler, les chapelles des tombeaux avec leurs bas-reliefs et leurs statues. Dès la fin de l'Ancien Empire, de hauts fonctionnaires détachés de la cour pour administrer certains nomes, reçurent le privilège d'établir, dans leur résidence, des tombeaux qui étaient une extension de la nécropole royale de la capitale. Ainsi en fut-il, sous la VI[e] Dynastie, pour les gouverneurs d'Éléphantine, défenseurs de la marche du royaume. Le type de tombeaux souterrains, appelés hypogées ou syringes, qui fut alors créé, fut employé concurremment avec le mastaba pendant toute la durée du Moyen Empire, alors que les rois continuaient pour eux-mêmes, près de Lisht à l'orée du Fayoum, la tradition des pyramides.

Mais lorsque, avec le second Empire thébain, les monarques adoptèrent l'hypogée pour leur propre sépulture, le type en prévalut presque exclusivement dans la sépulture civile de Haute Égypte. Les éléments anciens, déterminés depuis l'époque memphite, subsistèrent, mais, tandis qu'ils restaient unis dans la tombe civile adaptée aux nouvelles conditions, ils se dissocièrent pour la tombe royale. Le temple pour le culte funéraire était édifié à l'entrée du désert, en bordure de la plaine cultivée ; le caveau, avec son corridor d'accès, fut reporté, à une assez grande distance, dans la célèbre Vallée des Rois, ou Biban-el-Molouk. Là, dans les contreforts d'une montagne dont la silhouette générale évoquait celle d'une pyramide, de longs couloirs s'enfonçaient en pente oblique, quelquefois d'une centaine de mètres, qui se terminaient par une salle sépulcrale. Les parois en étaient décorées, le plus souvent en bas-relief, par des représentations empruntées à certains livres qui décrivaient la course du soleil dans l'autre monde, à laquelle le privilège royal consistait toujours à pouvoir s'associer : le *Livre de la Nuit*, le *Livre des Portes* et le *Livre de l'Am-Douat*. Les trésors de Toutânkhamon ont montré quel riche mobilier garnissait ces palais souterrains avant qu'ils fussent dévastés, et cela dès l'antiquité, par les pilleurs de nécropoles, malgré leurs portes murées et scellées.

La tombe civile thébaine, tout en s'adaptant aux conditions de l'hypogée, n'avait fait que répartir autrement les éléments du mastaba : précédée d'une cour, la chapelle s'enfonçait dans le rocher, tandis que le puits vertical descendant au caveau était pratiqué soit dans la cour, soit dans une chambre souterraine. La décoration de la chapelle, exécutée le plus souvent en peinture à la détrempe, était le développement, enrichi d'éléments nouveaux, de l'ancienne décoration des chapelles des mastabas.

6. *Le service des offrandes.* — La régularité des offrandes était aussi nécessaire à la survie que la préservation du cadavre et l'aménagement du tombeau, mais leur service, aux frais des fondations royales, fut à l'origine un des privilèges essentiels de la condition de mort bienheureux admis à la nécropole.

Sous les premières Dynasties, ce service était effectif. Les offrandes étaient rassemblées et distribuées par une organisation administrative dotée de revenus territoriaux, le *Per-Djet* ou « Demeure d'Éternité », fondation perpétuelle dépendant du Palais. Elles étaient sans doute consacrées en bloc dans le temple royal de la nécropole, et, de là, réparties, selon des conventions en règle, sur les tables d'offrandes des différents mastabas. Mais avec l'appauvrissement de la monarchie sous la VI[e] Dynastie, le trésor royal ne suffit plus à faire face à l'obligation d'alimenter tous les morts à qui la faveur du souverain, accordant libéralement les privilèges funéraires, concédait un tombeau. Il fallut alors faire appel à la générosité privée des visiteurs et l'exciter par des promesses ou des menaces. Cet expédient s'étant, à l'usage, révélé assez précaire, la magie entra en jeu. Il fut admis que les formules qui, à l'origine, énonçaient les droits alimentaires du défunt dans les distributions du Per-Djet étaient efficaces par elles-mêmes et que leur récitation créait les vivres qu'elles énuméraient : bien mieux, que leur inscription sur les monuments funéraires obtenait le même effet. A partir du Moyen Empire, le procédé magique, retenant dans son énoncé la mention du privilège royal, devint la façon normale d'alimenter les défunts, en dehors des offrandes réelles déposées à certains jours de fête dans les tombeaux.

Pourtant la vieille pratique de faire participer les morts aux offrandes du temple royal survécut à l'abolissement de la nécropole, mais sous une autre forme. A partir du Moyen Empire, les rois donnèrent licence à ceux qu'ils voulurent récompenser d'installer leur propre statue dans les temples des dieux et de consacrer devant elle une table d'offrandes. Leur âme pouvait ainsi, après leur mort, prendre sa part du sacrifice quotidien et bénéficier, par une voie

détournée, du privilège assuré autrefois par la consécration de statues dans la nécropole qui entourait la pyramide royale.

IX. — La magie

1. *Magie religieuse.* — Dans la civilisation égyptienne, pénétrée de croyance aux forces surnaturelles, la magie se distinguait mal en fait d'un côté de la pratique de la religion, et de l'autre de la science.

A vrai dire, ce n'est pas dans les temples, ni dans leurs représentations, ni même dans leurs rituels, qu'on en trouve des témoignages. Le culte officiel mentionnait à l'occasion la magie comme une science légitime enseignée et pratiquée par les dieux, mais il n'était pas fondé sur elle : il avait pour but l'adoration et pour moyen la prière. Il est possible toutefois que certains fidèles, et même certains officiants, aient eu une conception magique du culte, suivant leur philosophie personnelle. Ce n'était pas en tout cas la doctrine officielle.

Il en allait tout autrement pour la religion funéraire. Son point de départ, le privilège royal des destinées célestes, était fondé sur un ensemble de formules et de rites magiques, composés par les prêtres d'Héliopolis, qui visait à réformer l'ordre établi dans l'autre monde par des incantations irrésistibles et même par des menaces. Le procédé, hérité sans doute d'usages préhistoriques, resta celui des pratiques funéraires développées ultérieurement et son esprit pénétra même des usages qui, comme ceux de la momification et de l'offrande funéraire, n'étaient pas magiques à proprement dire dans leur origine.

2. *Magie courante.* — La magie fut toujours très à l'honneur dans toutes les classes de la société, et sa vogue dans la Vallée du Nil explique le renom dont la magie égyptienne jouit dans l'antiquité classique.

Dans la vie quotidienne, à côté d'opérations magiques réputées criminelles comme la pratique de l'envoûtement, c'était surtout une magie prophylactique contre les mauvais esprits, les animaux nuisibles, les maladies, le mauvais œil, qui était en usage. Cette magie opérait par la récitation de formules et par la possession d'amulettes représentant des dieux ou leurs emblèmes, ou des signes hiéroglyphiques écrivant le nom des biens dont on voulait s'assurer le bénéfice.

CHAPITRE III

NOTES

Sources. — En ce qui concerne la religion égyptienne, il faudrait citer, pour la publication des documents originaux, à peu près toute la bibliographie égyptologique, l'immense majorité des textes égyptiens conservés étant des textes religieux. Les collections spéciales comme Grapow, *Religiöse Urkunden*, 3 fasc., Leipzig, 1915-1917, et Schott, *Urkunden mythologischen Inhalts*, Leipzig, 1929, ne représentent encore que des amorces de publications. La IV[e] partie, Mythologische Inschriften, de Brugsch, *Thesaurus inscriptionum ægyptiacarum*, Leipzig, 1884, ne renferme guère que des textes de basse époque, dont quelques-uns seulement sont traduits.

Il en va de même des traductions des textes religieux. Elles sont dispersées dans les ouvrages d'égyptologie. Le seul recueil systématique est Roeder, *Urkunden zur Religion des alten Ægypten*, Iéna, 1915. La dernière partie d'Erman, *Die Literatur der Ægypter*, Leipzig, 1923, offre une collection intéressante de poèmes religieux.

En revanche tout ce que les auteurs anciens, grecs et latins, ont écrit touchant la religion égyptienne a été rassemblé commodément et analysé dans un excellent index, par Hopfner, *Fontes historiæ religionis ægyptiacæ*, Bonn, 1923-1925.

Bibliographie. — Un ouvrage d'ensemble qui a fait longtemps autorité, sur la religion égyptienne est Erman, *Die Religion der Ægypter*, Berlin, 1934, traduit en français par Wild, *La religion des Égyptiens*, Paris, 1937. Des références y sont données surtout aux sources antiques, directement utilisées par l'auteur. On peut le compléter en ce qui regarde la bibliographie par Max Müller, *Egyptian Mythology*, Boston, 1923, œuvre posthume pleine d'une riche substance, mais malheureusement dépourvue d'index.

Le livre d'Erman s'en tient délibérément à la seule description des faits religieux. C'est une œuvre d'historien et de philologue. Un ouvrage plus poussé en profondeur, mais plus spécial aussi, est Breasted, *Development of religion and thought in ancient Egypt*, Londres, 1912. Ce livre magistral a mis en relief, en appliquant aux textes égyptiens les méthodes de l'exégèse critique, les grands courants de la pensée religieuse de l'Égypte ancienne, d'après surtout les *Textes des Pyramides*.

L'introduction de Roeder, *Urkunden zur Religion des alten Ægypten*, Iéna, 1915, constitue un bon exposé général de la religion égyptienne, avec des renvois aux textes traduits, la plupart du temps *in extenso*, dans l'ouvrage. Sur l'iconographie des divinités, Lanzone, *Dizionario di mitologia egizia*, 3 vol., Turin, 1884, est un recueil précieux, à compléter par les découvertes récentes. On peut aussi se servir, comme première initiation au sujet, de Haas, *Bilderatlas zur Religiongeschichte*, 2-4 Lieferung, *Ægyptische Religion*, Leipzig, 1924.

Les six volumes de Maspero, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes* (Bibliothèque Égyptologique), Paris, 1893-1912, apportent, sur tous les points essentiels, une contribution dont la valeur n'a pas été jusqu'à présent dépassée. Certaines idées de Maspero ont été systématiquement exposées, et complétées, dans Mercer, *Études sur les origines de la religion de l'Égypte*, Londres, 1929. C'est dans le même esprit que la question d'ensemble est traitée par Mercer, *The religion of ancient Egypt*, Londres, 1949.

Les ouvrages généraux les plus récents sur la religion égyptienne sont : Kees, *Der Götterglaube im alten Ägypten*, Leipzig, 1941 ; Jéquier, *Considérations sur les religions égyptiennes*, Neuchâtel, 1947 ; Barucq, *Religions de l'Égypte*, I : *L'Égypte pharaonique*, Lille, 1947 ; Desroches-Noblecourt, Les religions égyptiennes, dans l'*Histoire générale des religions*, Paris, Quillet, 1947 ; Frankfort, *Ancient Egyptian Religion. An Interpretation*, New York, 1948 ; *Kingship and the Gods*, Chicago, 1948 ; *The intellectual Adventure of Ancient Man*, Chicago, 1948 ; Sainte-Fare Garnot, *La vie religieuse dans l'ancienne Égypte*, Paris, 1948 ; Junker, *Pyramidenzeit. Das Wesen der altägyptischen Religion*, Einsiedeln, 1949 ; Vandier, *La religion égyptienne*, 2e édit., Paris, 1949.

Un exposé des tendances représentées par ces ouvrages est donné par Stock, Ägyptische Religionsgeschichte, dans *Saeculum*, I (1950), Munich, p. 613-636.

Sans qu'elle fasse l'objet spécial de ces ouvrages, on trouvera des exposés de premier ordre de la religion égyptienne dans les chapitres correspondants de Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, 3 vol., Paris, 1895-1899 ; — E. Meyer, *Histoire de l'Antiquité*, II, trad. Moret, Paris, 1914 ; — Moret-Davy, *Des clans aux empires*, Paris, 1923 ; — Moret, *Le Nil et la civilisation égyptienne*, Paris, 1926. On peut utiliser, mais avec précaution, la copieuse littérature de Budge sur la religion égyptienne, et en particulier son dernier ouvrage : *From fetish to God in ancient Egypt*, Londres, 1934.

I. — Généralités

L'interprétation de la religion égyptienne

La question, qu'on le note bien, ne se confond pas avec celle de la genèse de la religion égyptienne. Celle-ci a été résolue successivement dans le sens de toutes les doctrines en vogue dans l'histoire des religions : mythologie de la nature avec Brugsch, fétichisme avec Maspero, totémisme avec Loret (Loret, *L'Égypte au temps du totémisme*, Paris, 1906), magisme avec Moret. Il s'agit de déterminer quelle était la conception de leur religion dans l'esprit des anciens Égyptiens et quelle synthèse elle offrait à leur pensée.

Les premiers égyptologues ont vu dans la religion égyptienne une sorte de monothéisme (Mariette, *Mémoire sur une représentation gravée en tête de quelques proscynèmes du Sérapéum*, Paris, 1856 ; de Rougé, Études sur le rituel funéraire des anciens Égyptiens, dans la *Revue Archéologique*, nouvelle série, I (1860), p. 69-100, 230-249, 337-365 ; Pierret, *Essai sur la mythologie égyptienne*, Paris, 1879), ou d'hénothéisme (Le Page Renouf, *Lectures on the origin and growth of religion*, Londres, 1880). Brugsch en fit une sorte de naturisme philosophique à la Plutarque (Brugsch, *Religion und Mythologie der alten Ægypter*, Leipzig, 1884-1888).

Ces vues ont été critiquées par Maspero, les premières dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, I (1860), p. 119-129, et V (1882), p. 89-103 (Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes, I, p. 115-143), les secondes dans la *Revue Critique*, II (1888), p. 445-448 (Id., II, p. 283-287) et dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, XVIII, p. 253-278, et XIX, p. 1-45 (Id., II, p. 189-278). La pensée de Maspero dans toutes ses œuvres est restée sous l'influence première de Pietschmann, Der ägyptische Fetischdienst und Götterglaube, dans la *Zeitschrift für Ethnologie*, X (1878), p. 153-182. Maspero définit la religion égyptienne comme « un polythéisme avec ses contradictions, avec ses redites, avec ses dogmes parfois indécents, parfois cruels, parfois ridicules pour un moderne, avec ses familles de divinités à demi-humaines et que le dévot chérissait et comprenait d'autant mieux qu'elles lui ressemblaient plus à lui-même » (*Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, II, p. 278). Il admettait « la coexistence aux mêmes époques et chez les mêmes individus de croyances fétichistes, polythéistes et monothéistes ». C'est encore à peu près le même jugement qu'Erman, *La religion des anciens Égyptiens*, trad. Wild, Paris, 1937, p. 18, a porté récemment sur la religion de l'ancienne Égypte : une pensée religieuse pleine de contradictions, comme toute pensée religieuse, affirme-t-il, mais rendue acceptable aux Égyptiens par leur sentiment mystique.

Sans prêter pour cela aux anciens Égyptiens un souci aristotélicien de logique, d'autres historiens de la religion égyptienne ont estimé que dans ces conditions le concept de religion, c'est-à-dire la somme de croyance qu'on leur supposait, était humainement impensable. Ils ont préféré y renoncer. Il aurait existé chez les Égyptiens des pensées religieuses ; il n'y aurait jamais eu de religion, au sens où nous l'entendons (Wiedemann, *Die Religion der alten Ægypter*, Munster, 1890, p. 3 ; Naville, *La religion des anciens Égyptiens*, Paris, 1906, p. 88).

C'est passer d'une conclusion extrême à une autre aussi exagérée. Les conceptions les plus diverses de la religion sont exprimées dans la littérature religieuse de l'ancienne Égypte, par exemple :

Une conception hénothéiste, à tendance métaphysique symbolique, dans un texte appelé la Théologie Memphite (Rœder, *Urkunden zur Religion des alten Ægypten*, Iéna, 1915, p. 164-168), dont un de ses éditeurs (Sethe, *Dramatische Texte zu altægyptischen Mysterienspielen*, I, Leipzig, 1928) fait remonter l'original jusqu'à la 1re Dynastie (cf. *infra*, p. 115) ;

Une conception purement mythologique et littéraire, dans le récit des Compétitions d'Horus et de Seth (Gardiner, *The Chester Beatty papyri, No. I*, Londres, 1931), dont le manuscrit remonte à la XXe Dynastie, ou dans les légendes solaires du papyrus de Turin (trad. Lefébure, Un chapitre de la chronique solaire, dans *Ä. Z.* 21 (1883), p. 27-33), de même date ;

Une conception agnostique, dans le fameux Chant du Harpiste (Maspero, *Études égyptiennes*, I, Paris, 1881, p. 172-184 ; Erman, *Die Literatur der Ægypter*, Leipzig, 1923, p. 177-178) ;

Une conception fétichiste, dans tout ce qui a rapport au culte des animaux et des arbres sacrés (Erman, *La religion des anciens Égyptiens*, trad. Wild, Paris, 1937, p. 183-186).

Mais il faut remarquer que dans le cours du même document les conceptions religieuses sont homogènes.

D'autre part, l'effort d'unification théologique, dont il sera parlé plus loin, élaboré autour des différents sanctuaires, les compétitions pour la prédominance dogmatique, certains témoignages enfin, — comme celui d'un directeur de greniers de la XVIIIe Dynastie, Béki, qui prêchait autour de lui, en la résumant par une parabole de son cru, une doctrine sur la valeur de la justice (Drioton, Contribution à l'étude du chapitre CXXX du Livre des Morts, dans le *Recueil d'études égyptologiques dédiées à la mémoire de J.-F. Champollion*, Paris, 1922, p. 545-564) —, prouvent que beaucoup parmi les anciens Égyptiens se sont préoccupés de faire la synthèse de leurs croyances religieuses. Ils ne le pouvaient sans résoudre les contradictions.

L'explication que je propose dans le cours de ce chapitre rend compte de tous les faits. Il convient donc de distinguer, dans l'étude de la religion égyptienne, non seulement les époques, mais les cercles d'exégèse religieuse, et de reconnaître des écoles de croyances au sein d'une religion constituée essentiellement par un culte.

Des jugements pénétrants et sans parti pris ont été portés, en 1886, sur la religion égyptienne par Lefébure, L'étude de la religion égyptienne, dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, XIV, p. 26-48.

La question du monothéisme

Cette question a été soulevée à nouveau par Junker, *Die Götterlehre von Memphis*, Berlin, 1940, p. 25-37 ; *Pyramidenzeit*, Einsiedeln, 1949, p. 15 et suiv., qui a pensé retrouver dans certains textes de l'Ancien Empire les traces d'une ancienne religion monothéiste, dont le Dieu se serait appelé Our *(Wr)* « le Grand ». Ces vues ont été critiquées et rejetées par Kees, *Der Götterglaube im alten Ægypten*, Leipzig, 1941, p. 270 et suiv. ; Stock, Ägyptische Religionsgeschichte, dans *Saeculum*, I (1950), Munich, p. 631-635.

Le point de vue de Drioton, La religion égyptienne dans ses grandes lignes, dans la *Revue du Caire*, VIII (1945), p. 3 et suiv. ; Le monothéisme de l'ancienne Égypte, dans les *Cahiers d'histoire égyptienne*, I (1949), Le

Caire, p. 149-168, est différent. L'auteur ne vise qu'à établir l'existence d'une croyance monothéiste, exprimée en particulier par les livres de sagesse de toutes les époques, qui aurait été parallèle à la tradition polythéiste des temples et se serait interférée fréquemment avec elle. Ç'aurait été en somme la religion naturelle, ou la théodicée philosophique, des écoles de scribes de l'ancienne Égypte. Une opinion contraire est soutenue par STOCK, *op. cit.* Celui-ci estime que le mot *neter* n'a jamais pu avoir le sens de « Dieu » comme il l'a dans les religions monothéistes, mais qu'il signifie « ce qui est divin », c'est-à-dire la force supérieure impersonnelle éparse dans le monde, selon la conception magique, que l'auteur estime primitive, de l'univers.

Il est à remarquer que, même si le mot *neter* a eu ce sens à un moment quelconque, les conditions dans lesquelles les livres égyptiens de sagesse l'emploient lui confèrent une valeur monothéiste indiscutable, celle d'un Être suprême, personnel et conscient. Le terme offrirait alors un cas analogue à celui du mot hébreu Élohim, forme plurielle héritée sans doute du polydémonisme, qui a pourtant servi à désigner sans ambages possibles le Dieu unique dans la plus monothéiste des religions. De plus la façon dont les livres saints des Hébreux relatent les mentions de Dieu mises dans la bouche d'Égyptiens (*Genèse*, XLI, 38-39. II, *Chroniques*, XXXV, 21), montrent qu'ils les acceptaient de plain-pied sur le plan monothéiste. Ce sont là des témoignages contemporains d'équivalences entre deux langues et deux mentalités encore vivantes dont la valeur démonstrative est considérable.

La constatation d'une tradition monothéiste dès l'Ancien Empire dans la pensée égyptienne ne favorise aucune conclusion au sujet des origines ni du développement antérieur de la religion égyptienne. C'est seulement un fait à enregistrer. Quant à savoir si ce monothéisme est sorti, par étapes successives, d'un polythéisme plus ancien, ou si au contraire le polythéisme est la conséquence du morcellement d'un monothéisme primitif en cultes locaux, c'est une question qui reste encore hors de la portée de l'historien et que celui-ci ne peut résoudre qu'en faisant appel à sa philosophie personnelle de l'histoire des religions.

Les éléments primaires de la religion

Les passages des Textes des Pyramides qui portent trace d'une rivalité effective entre la religion solaire et celle d'Osiris ont été signalés pour la première fois par BREASTED, *Development of religion and thought in ancient Egypt*, New-York, 1912, p. 139-140. Il s'agit de compositions religieuses où il est affirmé positivement que le roi défunt n'est pas livré à Osiris, mais qu'un sort plus glorieux auprès du Soleil lui est réservé.

Un texte beaucoup plus significatif encore, déjà signalé par BREASTED, *ibid.*, p. 75-76, a été étudié par DRIOTON, Sarcasmes contre les adorateurs d'Horus, dans les *Mélanges syriens* offerts à M. René Dussaud, II, Paris, 1939, p. 495-506. C'est la section des *Textes de Pyramides*, §§ 1264-1279. Ce passage est destiné à enseigner les paroles qui doivent empêcher les dieux osiriens de s'introduire dans la pyramide, domaine solaire. Ces dieux y sont positivement injuriés en termes grossiers. Horus est traité d' « aveuglé par un porc », Seth de « châtré », Khentiriti de « baveux », Thot de « sans-mère », Isis de « gonflée de pourriture », Nephthys de « concubine sans matrice ». Ce sont là des allusions à des épisodes connus de la légende osirienne, qui durent exciter la verve blasphématoire des partisans de la religion solaire. Seul Osiris, dans le texte actuel, n'est pas injurié, mais la strophe qui le concerne est manifestement incomplète. Tout porte à croire qu'elle a été expurgée quand ce document plus ancien fut inséré, au milieu de textes osiriens ou osirianisés, dans la compilation qui constitue le recueil des *Textes des Pyramides*. Sur d'autres traits de polémique anti-osirienne, reconnaissables dans les *Textes des Sarcophages*, DRIOTON, dans *Bibliotheca orientalis*, VI (1949), p. 141-142.

Maspero (*Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, II, p. 270-275) a démontré définitivement le caractère secondaire des triades, par l'étude du caractère originel des divinités qui les composent.

Sur les disparités entre les dieux des villes et les anciennes enseignes des nomes, MORET, *Le Nil et la civilisation égyptienne*, Paris, 1926, p. 56-58.

Sur la plus ancienne forme de la religion qu'on puisse imaginer en raisonnant d'après les documents actuellement connus, SETHE, *Urgeschichte und älteste Religion der Ægypter*, Leipzig, 1930. Reconstruction différente dans KEES, *Der Götterglaube im alten Ægypten*, Leipzig, 1941.

II. — LE PANTHÉON

Les dieux locaux

En plus des renseignements contenus dans les ouvrages généraux cités plus haut, les monographies les plus importantes ou les plus récentes sur certaines divinités sont les suivantes :

Amon. — SETHE, *Amun und die acht Urgötter von Hermopolis*, Berlin, 1929. Un correctif aux conclusions, peut-être un peu trop absolues, de ce mémoire magistral est apporté par JUNKER, le spécialiste des textes d'époque ptolémaïque, dans Ein Doppelhymnus aus Kom-Ombo (*Ä. Z.*, 67 (1931), p. 52), qui ne pense pas qu'il faille attribuer en propre à Amon le caractère de dieu du vent ; WAINWRIGHT, Some aspects of Amun, dans *J. E. A.*, XX (1934), p. 139-153.

Anoukis. — HABACHI, Was Anukis considered as the wife of Khnum or as his daughter ? dans *An. Serv.*, L (1950), p. 501-507.

Hathor. — Article de RŒDER, dans le *Reallexicon der Vorgeschichte*, Berlin ; JÉQUIER, *Considérations sur les religions égyptiennes*, Neuchâtel, 1946, p. 185-245.

Horus. — KEES, *Horus and Seth als Götterpaar*, Leipzig, 1923-1924 ; FAIRMAN, The myth of Horus at Edfu, dans *J. E. A.*, XXI (1935), p. 26-36 ; MORET, Horus sauveur, dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, LXXI (1915), p. 213-287 ; GARDINER, Horus the Behdetite, dans *J. E. A.*, XXX (1944), p. 23-60.

Min. — LEFÉBURE, Khem et Ammon, dans *Sphinx*, IV (1901), p. 164-170. Khem est l'ancienne lecture du nom de Min.

Montou. — LEGRAIN, Notes sur le dieu Montou, dans *B. I. F. A. O.*, XII (1916), p. 75-124.

Neith. — MALLET, *Le culte de Neit à Saïs*, Paris, 1888 ; LE PAGE RENOUF, Neith of Sais, dans *P. S. B. A.*, XII (1890), p. 347-352.

Onouris. — JUNKER, *Die Onurislegende*, Vienne, 1917 ; SETHE, *Zur altägyptischen Sage vom Sonnenauge das in der Fremde war*, Leipzig, 1912.

Osiris. — LEFÉBURE, *Le mythe osirien*, II, *Osiris*, Paris, 1875 ; BUDGE, *Osiris and the Egyptian resurrection*, Londres, 1911 ; RUSCH, *Die Stellung des Osiris im theologischem System von Heliopolis*, Leipzig, 1924 ; FRASER, *Adonis, Attis, Osiris*, 2e édit., Londres, 1907 ; SCHARFF, Die Ausbreitung des Osiriskultes in der Frühzeit und während des Alten Reiches (*Sitzungsberichte der Bayer. Akad. der Wissenschaften, Phil.-Hist. Klasse*, n° 4), Munich, 1948. Le petit article de COLIN NALY, A note on the origin of Osiris, dans *J. E. A.*, XVII (1931), p. 221-222, est intéressant pour faire le point de la discussion, mais il n'apporte pas de documentation nouvelle.

Ptah. — JUNKER, Die Götterlehre von Memphis (*Abhandlungen der Preussischen Akademie der Wissenschaften, Jahrgang 1939, Phil.-Hist. Klasse*, n° 23), Berlin, 1940 ; SANDMANN-HOLMBERG, *The God Ptah*, Lund, 1946.

Satis. — RŒDER, Sothis und Satis, dans *Ä. Z.*, XLV (1908-09), p. 22-30.

Seth. — E. MEYER, *Set-Typhon*, Leipzig, 1875 ; FAULKNER, The god Setekh in the Pyramid Texts, dans *Ancient Egypt*, 1925, p. 5-10 ; NAGEL, Set dans la barque solaire, dans *B. I. F. A. O.*, XXVIII (1929), p. 33-39. — La question de l'animal symbolique de Seth a été fort débattue : LEFÉBURE, L'animal typhonien, dans *Sphinx*, II (1898), p. 63-74 ; NEWBERRY, The Cult animal of Set, dans *Clio*, XII (1912), p. 397-401 ; RŒDER, Der Name und das Tier des Gottes Set, dans *Ä. Z.*, 50 (1912), p. 84-86 ; DARESSY, Seth et son animal, dans *B. I. F. A. O.*, XIII (1916), p. 77-92 ; NEWBERRY, The Pig and the Cult-animal of Set, dans *J. E. A.*, XIV (1928), p. 211-225. On a voulu reconnaître successivement dans cet animal l'âne, la girafe, le porc, le lévrier, la gerboise et même l'okapi. La conclusion la plus prudente,

jusqu'à nouvel ordre, est celle de Rœder, qui revient à l'opinion des premiers égyptologues et considère l'animal typhonien comme fabuleux.

Thot. — BOYLAN, *Thot, the Hermes of Egypt*, Londres, 1922.

Les dieux cosmiques

Sur la déesse-ciel : RUSCH, *Die Entwicklung der Himmelgöttin Nut zu einer Totengottheit*, Leipzig, 1922 ; GRAPOW, Die Himmelsgöttin Nut als Mutterschwein, dans *Ä. Z.* 71 (1935), p. 45-47.

A côté de la fiction mythologique et poétique, qui voulait que le Soleil, entré par la bouche de Nout, traversât son corps pendant la nuit, il existait une conception de préoccupation géographique, qui le faisait s'enfoncer dans une région appelée la Daït, d'où il émergeait le matin par l'horizon oriental du ciel.

Les premiers égyptologues avaient placé la Daït sous terre. Maspero s'était inscrit en faux, dès 1887, contre cette opinion (*Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, I, p. 159-162, 335-336). D'après lui, les Égyptiens auraient cru que le soleil, après s'être engouffré dans l'horizon occidental, contournait la terre des vivants par le nord, en passant derrière les montagnes qui la bordaient de ce côté. Mais cette opinion, soutenue depuis par lui dans tous ses ouvrages, est infirmée par des textes très clairs, qui parlent de la Daït comme d'un « pays où les personnes sont sens-dessus-dessous et où les choses sont invisibles », c'est-à-dire un monde posé sur l'envers de notre sol et plongé dans l'obscurité (DRIOTON, Une scène des Mystères d'Horus, dans *R. E. A.*, II (1929), p. 188-189). Cette position de la Daït est le seul point important sur lequel la synthèse de Maspero (*Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, 11, p. 205-208) ne soit plus valable. Les égyptologues sont presque unanimement revenus à l'opinion ancienne. SETHE, *Altægyptische Vorstellungen vom Lauf der Sonne*, Berlin, 1928 ; SCHAEFER, *Ægyptische und heutige Kunst und Weltgebaüde der alten Ægypter*, Berlin, 1928.

Le nom de l'abîme, lu *Noun* par Champollion (*Dictionnaire égyptien*, Paris, 1841, p. 416) et par Brugsch (*Religion und Mythologie der alten Ægypter*, Leipzig, 1884-1888, p. 107), *Nou* par de Rougé (*Revue critique*, I (1872) p. 178), suivi par Maspero, doit être lu définitivement *Nouou* d'après une transcription très claire dans un texte cryptographique (DRIOTON, Essai sur la cryptographie privée de la fin de la XVIII[e] Dynastie, dans *Rev. d'Egyptologie*, I (1933), p. 5).

La vraie lecture du nom de Gheb, déjà entrevue par Brugsch, a été définitivement établie par SETHE, Der Name des Gottes Κηβ, dans *Ä. Z.* 43 (1906), p. 147-149. On le lisait auparavant Seb ou Sibou.

La vieille conception du ciel assimilé à une vache a encore inspiré sous la XIX[e] Dynastie la fameuse scène du tombeau de Séthi I (LEFÉBURE, *Le tombeau de Séti, I*, Le Caire, 1886, IV[e] partie, pl. XVII), où le ciel est figuré par une vache gigantesque soutenue par des dieux-étais. MAYSTRE, Le livre de la Vache du Ciel dans les tombeaux de la Vallée des Rois, dans *B. I. F. A. O.*, XL (1941), p. 53-115, a édité le texte qui l'accompagne en tenant compte de la version qui se trouve à l'intérieur de l'un des baldaquins dorés qui entouraient le sarcophage de Toutânkhamon.

Sur la déesse Maat : WIEDEMANN, *Maâ déesse de la Vérité et son rôle dans le panthéon égyptien*, Paris, 1887 ; MORET, *Rituel du culte divin en Égypte*, Paris, 1902, p. 138-152 ; STERN, Maat die Göttin der Wahrheit, dans *Ä. Z.*, 15 (1877), p. 78-82.

Les dieux et les légendes populaires

Le papyrus Chester Beatty n° 1 contient un récit des démêlés d'Horus et de Seth. Il a été publié, avec traduction anglaise, par GARDINER, *The Chester Beatty papyri*, n° 1, Londres, 1931. Une traduction française en a paru dans la *Chronique d'Égypte*, VIII (Bruxelles, 1933), p. 243-255, et dans LEFEBVRE, *Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique*, Paris, 1949, p. 178-203.

Le Conte des Deux Frères a été conservé par le Papyrus d'Orbiney, édité par BIRCH, *Select Papyri*, II, Londres, 1860, pl. IX-XIX. Il a été traduit notamment par MASPERO, *Les contes populaires de l'Égypte ancienne*, 4[e] éd., Paris, s. d., p. 1-21. ERMAN, *Die Literatur der Ægypter*, Leipzig, 1923, p. 197-209. LEFEBVRE, *Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique*, Paris, 1949, p. 137-158. C'est l'adaptation d'une légende populaire relative à Anubis et à Bata, dieux honorés conjointement dans le temple de Saka, aux environs de Minieh.

Les principales légendes solaires ont été conservées :

Dans le tombeau de Séthi I à la Vallée des Rois : LEFÉBURE, *Le tombeau de Séti I*, Le Caire, 1886, IV[e] partie, pl. XV-XVIII, avec un texte parallèle, très mutilé, dans le tombeau de Ramsès III : LEFÉBURE, *Notice des hypogées*, Le Caire, 1889, pl. LIX-LXII. Traduction dans RŒDER, *Urkunden zur Religion des alten Ægypten*, Iéna, 1915, p. 142-149.

Dans les papyrus de Turin : PLEYTE-ROSSI, *Les papyrus hiératiques de Turin*, Leide, 1869-1876, pl. XXXI, LXXVII, CXXI-CXXXVIII. Traduction de LEFÉBURE, Un chapitre de la Chronique solaire, dans *Ä. Z.* 21 (1883), p. 27-33 ; RŒDER, *Urkunden zur Religion des alten Ægypten*, Iéna, 1915, p. 138-141.

D'autres légendes, mais de composition sacerdotale, se sont conservées dans les inscriptions qui couvrent les parois des temples à la basse époque. Une des plus connues, celles de Gheb et de Chou, a été publiée et traduite le plus récemment par GOYON, Les travaux de Chou et les tribulations de Geb d'après le naos 2248 d'Ismaïlia, dans *Kêmi*, VI (1936), p. 1-42.

Sur les mythes en général, SCHOTT, *Mythe und Mythenbildung im alten Ägypten*, Leipzig, 1945.

Sur la piété populaire à la fin du Nouvel Empire, ERMAN, *Denksteine aus der thebanischen Gräberstadt*, Berlin, 1911.

La légende d'Osiris

LEFÉBURE, *Le mythe osirien*, Paris, 1874-1875 ; LIEBLEIN, Le mythe d'Osiris, dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, IX (1884), p. 330-349 ; MORET, La passion d'Osiris, dans *Rois et dieux d'Égypte*, Paris, 1916, p. 77-116.

La légende d'Osiris d'époque grecque est racontée dans PLUTARQUE, *Isis et Osiris*, XII-XIX, avec une interprétation à la fois naturiste et morale. La stèle C 286 du Louvre, autrefois conservée au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, a été le plus récemment publiée et traduite par MORET, La légende d'Osiris à l'époque thébaine d'après l'hymne à Osiris du Louvre, dans *B. I. F. A. O.*, XXX (1931), p. 725-750. Ce monument est daté avec raison par A. Moret de la première moitié de la XVIII[e] Dynastie, mais certaines particularités du texte donnent à penser qu'il est plus ancien et qu'il a dû être composé sous le Moyen Empire, GRAPOW, Das Alter des Osirishymnus zu Paris, dans *Ä. Z.* 73 (1937), p. 75.

Pour les notions sur Osiris tirées des Textes des Pyramides, consulter les ouvrages cités dans la bibliographie générale, en particulier ceux de Breasted et de Moret, et FARINA, Il mito di Osiri nei testi delle Piramide, dans *Bilychnis*, II ; GRESSMANN, *Tod und Auferstehung des Osiris*, Leipzig, 1923 ; RUSCH, Doppelversionen in der Ueberlieferung des Osirismythus in den Pyramiden, dans *Ä. Z.* 67 (1931), p. 88-92.

La tradition relative aux conquêtes territoriales d'Osiris peut aussi bien, si le texte thébain remonte au Moyen Empire dans toute sa teneur actuelle, avoir été inspirée par les hauts faits de Sésostris I ou III. Le détail de Plutarque, XIII, qu'Osiris aurait enseigné aux hommes l'usage des fruits de la terre, qui pouvait sembler à première vue un cliché philosophico-historique du temps, dérive en réalité d'une tradition ancienne puisque le Papyrus Chester Beatty I, XIV, 12, conte qu'Osiris écrivit d'outre-tombe à Rê'-Harakhtès : « C'est moi qui ai fait le blé et l'orge pour nourrir les dieux, ainsi que tous les êtres vivants après les dieux. Nul dieu ni nulle déesse ne s'étaient trouvés pour le faire. » Cf. GARDINER, *The Chester Beatty Papyri*, n° 1, Londres, 1931, p. 25, n. 1.

Ce que l'on peut dire actuellement sur les sources de l'épisode giblite de la légende osirienne est résumé dans GUENTCH-OGLOUEFF, Astarté syrienne et le Ded d'Osiris, dans la *Rev. d'Égyptologie*, I (1933), p. 197-202.

Le texte du Moyen Empire qui mentionne l'envoi d'Anubis par Rēʿ pour l'embaumement d'Osiris se trouve sur le sarcophage de Sébek-o, à Berlin : Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reiches in den Königlichen Museen zu Berlin*, II, Berlin, 1901, p. 17. Traduction : Rœder, *Urkunden zur Religion des alten Ægypten*, Iéna, 1915, p. 222.

Les demi-dieux et les génies

Sur les génies malfaisants, Suys, Les messagers des dieux, dans *Egyptian Religion*, II (1934), p. 123-139.

Les héros divinisés

Otto, Gehalt und Bedeutung des ägyptischen Heroenglaubens, dans *Æ. Z.*, LXXVIII (1943), p. 28-40.

Sur Isi d'Edfou : Alliot, Un nouvel exemple de vizir divinisé dans l'Égypte ancienne, dans *B. I. F. A. O.*, XXXVII (1937-1938), p. 93-148 ; Desroches, Le mastaba d'Isi et les constructions adjacentes, dans *Fouilles franco-polonaises*, III, Tell Edfou, 1950, p. 35-60.

Hurry, *Imhotep*, 2ᵉ édition, Oxford, 1930 ; Sethe, *Imhotep der Asklepios der Ægypter*, Leipzig, 1902 ; Robichon et Varille, *Le temple du scribe royal Amenhotep*, I, Le Caire, 1936.

Il faut ajouter à ces cultes celui du roi Aménophis I, florissant dans le monde des ouvriers de la nécropole thébaine : Černý, Le culte d'Aménophis I chez les ouvriers de la nécropole, dans *B. I. F. A. O.*, XXVII (1927), p. 159-203.

Sur la divinisation des morts par noyade, Rowe, Newly-identified monuments in the Egyptian Museum showing the deification of the Dead together with brief details of similar objects elsewhere, dans *An. Serv.*, XL (1940), p. 1-50.

Les animaux sacrés

Wiedemann, *Der Tierkult der alten Ægypter*, Leipzig, 1912 ; Hopfner, *Tierkult der alten Ægypter*, Vienne, 1913 ; Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Égypte*, Paris, 1910, p. 216-251. Monographies : Mariette, *Mémoire sur une représentation gravée en tête de quelques proscynèmes du Sérapéum*, Paris, 1856 ; Loret, Horus le Faucon, dans *B. I. F. A. O.*, III (1903), p. 1-24 ; Sethe, Atum als Ichneumon, dans *Æ. Z.* 63 (1928), p. 50-53 ; Rœder, Das Ichneumon in der ægyptischen Religion und Kunst, dans *Egyptian Religion*, IV (1936), p. 1-48.

Manéthon (Hopfner, *Fontes historiæ religionis ägyptiacæ*, Bonn, 1923-1925, p. 67) déclare que ce fut sous le roi Kékhôos, le second de la IIᵉ Dynastie, que « Apis, Mnévis et le Bélier de Mendès furent tenus pour dieux (θεοὶ ἐνομίσθησαν) ». Isocrate (X, 26) attribue la même invention à son fabuleux Bousiris. Élien de son côté (*De natura animal.*, XI, 10) mentionne que, selon une tradition particulière (λόγος οὐ πᾶσιν ἔκπυστος) des prêtres, ce fut Ménès qui institua le culte du taureau Apis. Toutes ces affirmations pourraient être tenues purement et simplement pour des inventions tardives si précisément la Pierre de Palerme ne mentionnait « la première course d'Apis » pour une année qui semble se placer vers la fin de la Iʳᵉ Dynastie. Naville, La Pierre de Palerme, dans *Rec. Trav.* 25 (1903), p. 64-81 ; Breasted, *Anc. Rec.*, I, § 114.

Strabon (XVII, 22) d'autre part note que, de son temps, seuls Apis et Mnévis étaient considérés comme dieux parmi les animaux. Les autres n'avaient qu'un caractère sacré. De fait, dans les décrets sacerdotaux d'époque ptolémaïque comme ceux de Canope et de Memphis, Apis et Mnévis sont mentionnés nommément, comme occupant une place à part parmi les autres animaux sacrés désignés en bloc. Spiegelberg, *Der demotische Text der Priesterdekrete von Kanopus und Memphis (Rosettana)*, Heidelberg, 1922, p. 67 et 82.

Il se peut donc qu'au début de l'histoire égyptienne, le culte spécial établi pour les grands dieux ait été étendu à certains animaux sacrés, avec la reconnaissance d'un nom spécial, alors que les autres restaient anonymes.

Le taureau sacré de Médamoud, par exemple, n'est jamais désigné dans les inscriptions de son *sêcos* que par la périphrase « Le Très grand Taureau sacré qui est en Médamoud ». Drioton, Rapport sur les fouilles de Médamoud (1925), *Les inscriptions*, Le Caire, 1926, p. 4.

Les passages les plus connus des auteurs classiques, relatifs aux animaux sacrés, sont les suivants :

Sur les animaux sacrés en général : Hérodote, II, 65 ; Diodore, I, 21 et 83-90 ; Strabon, XVII, 22 et 40 ; Pline, *Hist. Nat.*, VIII, 46 ; Plutarque, *De Iside et Osiride*, 72-76 ;

Sur le taureau Apis : Hérodote, III, 28 ; Diodore, I, 21, 85 et 88 ; Strabon, XVII, 31 ; Plutarque, *De Is. et Osir.*, 5 et 43 ; Élien, *De nat. animal.*, XI, 10 ;

Sur le taureau Mnévis : Diodore, I, 21 et 88 ; Strabon, XVII, 22 ; Plutarque, *De Is. et Osir.*, 3 ; Élien, *De nat. animal.*, XI, 11 ;

Sur le bélier de Mendès : Hérodote, II, 46 ; Diodore, I, 88.

Le taureau Boukhis, honoré à Hermonthis, n'est mentionné parmi les auteurs classiques que par Macrobe, *Saturnalia*, I, 21. Sur sa nature et sur son culte, Fairman, *The Bucheum*, II, Londres, 1934, p. 25-50.

Le seul temple d'animal sacré qu'on connaisse jusqu'à présent est à Médamoud, Bisson de La Roque, *Rapport préliminaire sur les fouilles de Médamoud* (1925), Le Caire, 1926, p. 112-121. Ce temple est accolé à l'arrière du sanctuaire de Montou et forme à lui seul un tout complet, auquel une entrée spéciale donne accès, qui prend dans une cour latérale du temple. Cette disposition correspond au σηκός dont parle Strabon (XVII, 31) au sujet de l'Apis de Memphis. Sur l'oracle de ce taureau figuré sur un bas-relief extérieur du temple, Drioton, Rapport sur les fouilles de Médamoud (1925), *Les inscriptions*, Le Caire, 1926, p. 6. Le texte qui accompagne la représentation de cet oracle prouve que, pour la théologie sacerdotale des époques ptolémaïque et romaine, l'animal sacré n'était qu'un signe par lequel le dieu, du haut du ciel, exprimait ses volontés.

Les dieux malfaisants

Sur la Guerre des Impurs, Montet, Le roi Aménophis et les Impurs, dans la *Rev. Étud. anc. (Mélanges Radet)*, XLII (1940), p. 263-269 ; *Le drame d'Avaris*, Paris, 1941, p. 159-186 ; *Tanis*, Paris, 1942, p. 227-228.

Sur Apophis et ses identifications postérieures avec Seth, Max Müller, *Egyptian mythology*, Boston, 1923, p. 104-109.

III. — La théologie

Les systèmes théologiques

Théologie d'Héliopolis : Maspero, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, II, p. 236-256, 352-370.

Théologie d'Hermopolis : Maspero, *Id.*, p. 257-261, 372-385 ; Rœder, Die Kosmogonie von Hermopolis, dans *Egyptian Religion*, I (1933), p. 1-27 ; Sethe, *Amun und die acht Urgötter von Hermopolis*, Berlin, 1929, §§ 147-151 ; Jéquier, *Considérations sur les religions égyptiennes*, Neuchâtel, 1946, p. 123-184.

Théologie de Memphis : remarquable document édité par Breasted, The Philosophy of a Memphite Priest, dans *Æ. Z.* 29 (1901), p. 39-54 ; repris par Erman, *Ein Denkmal memphitischer Theologie*, Berlin, 1911, et plus tard, du point de vue littéraire, par Sethe, *Dramatische Texte zu altægyptischen Mysterienspielen*, I, Leipzig, 1928 qui y a reconnu une production dramatique. Le texte a été repris et commenté par Junker, Die Götterlehre von Memphis, Berlin, 1940, et Die politische Lehre von Memphis, Berlin, 1941, dans les *Abhandlungen der Preuss. Akad. der Wissenschaften*.

Sur la théologie d'Amon-Rēʿ, dérivée de celle d'Hermopolis, Sethe, *Amun und die acht Urgötter von Hermopolis*, Berlin, 1929.

Le syncrétisme

Un texte syncrétiste de première importance, qui date de la fin du règne de Ramsès II, a été publié par GARDINER, Hymns to Amon from a Leiden Papyrus, dans *Ä. Z.* 42 (1905), p. 35-36, au milieu d'autres textes également fort intéressants. Amon, Rēʿ et Ptah y sont représentés comme une trinité substantielle, dont Amon est le principe caché, Rēʿ le visage et Ptah le corps.

C'est d'un cercle d'idées semblable qu'émane l'hymne du Papyrus Chester Beatty n° 4 publié et traduit par GARDINER, *Hieratic Papyri in the British Museum*, Third series, vol. I, Text, Londres, 1935, p. 28-37, qui identifie Amon-Rēʿ, Atoum et Harakhtès.

Que la théologie des temples ptolémaïques soit issue en ligne droite de ce mouvement de pensée, c'est ce que prouvent certaines expressions typiques comme « Celui qui se cache aux dieux » (GARDINER, *op. cit.*, p. 33), devenues communes dans les définitions divines de la basse époque. Sur le syncrétisme de la dernière période et la révision systématique des croyances qu'il suppose, JUNKER, *Die Onurislegende*, Vienne, 1917, p. 69-70.

IV. — DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE DE LA RELIGION ÉGYPTIENNE

La religion d'El-Amarna

SCHAEFER, *Amarna in Religion und Kunst*, Berlin, 1931 ; WEIGALL, *Le pharaon Akh.en.Aton et son époque*, trad. Wild, Paris, 1936 ; TOWERS, Was Akhenaten a monotheist before his accession ? dans *Ancient Egypt*, 1931, p. 97-100 ; KEES, *Der Götterglaube im alten Ægypten*, Leipzig, 1941, p. 366-377.

Le Musée du Louvre possède un linteau de porte de tombeau de l'époque d'El-Amarna, mais qui ne provient certainement pas du site même, et qui témoigne du curieux syncrétisme à quoi pouvait aboutir, à distance de la Cour, l'imposition de la religion du Disque solaire. Le défunt, un certain Père divin Hêtyaï, y est représenté adorant Sokaris et Osiris Khentamentiou, en dépit du dogme atonien. Mais à Sokaris il demande, conformément à la doctrine royale « de sortir en âme vivante pour voir le Disque sur la terre », et il salue Osiris par cet hymne tout amarnien : « Tu te lèves comme le Soleil hors de l'horizon. Son disque est ton disque, son symbole est ton symbole, sa puissance est ta puissance. » DRIOTON, Trois documents d'époque amarnienne, dans *An. Serv.*, XLIII (1944), p. 35-43 ; GARDINER, *Hieratic Papyri in the British Museum*, Third series, vol. I, Text, Londres, 1935, p. 36, estime que le syncrétisme ramesside identifiant les dieux des vivants a été déterminé par une influence subsistante d'El-Amarna. On peut penser, sur les indices fournis par ce monument du Louvre, que le syncrétisme identifiant le Soleil à Osiris, dieu des morts, a également son premier germe dans une nécessité de la pensée religieuse de cette époque.

Sur les destinées de l'âme dans la croyance amarnienne, DRIOTON, Trois documents d'époque amarnienne, dans *An. Serv.*, XLIII (1944), p. 19-24.

La théocratie thébaine

Sur les oracles, BLACKMAN, Oracles in ancient Egypt, dans *J. E. A.*, XI (1925), p. 249-255, XII (1926), p. 176-185 ; ČERNÝ, Une expression désignant la réponse négative d'un oracle, dans *B. I. F. A. O.*, XXX (1930), p. 491-496. Questions adressées aux oracles, dans *Id.*, XXXV (1935), p. 41-58.

L'attention des égyptologues s'est portée assez peu jusqu'à présent sur quelques monuments de cette époque dont les textes ne règlent plus le sort des défunts au moyen de l'antique formule royale *(hetep di nesout)*, mais par des décrets d'Amon, promulgués soit directement comme sur la tablette Rogers (MASPERO, Sur une tablette appartenant à M. Rogers, dans les *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, IV, p. 187-196), actuellement au Musée du Louvre (BOREUX, *Antiquités égyptiennes, Catalogue-guide*, II, Paris, 1932, p. 425-426), soit par l'intermédiaire d'Osiris comme sur les stèles en bois en usage à cette époque (PIERRET, *Recueil d'inscriptions inédites du Musée égyptien du Louvre*, II, Paris, 1878, p. 122 et 124).

La religion des derniers temps

SOURDILLE, *Hérodote et la religion de l'Égypte*, Paris 1910, groupe les références les plus utiles autour de l'exposé des renseignements fournis par Hérodote.

V. — LA DOCTRINE ROYALE

Les ouvrages fondamentaux sur l'ensemble de la question sont MORET, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, Paris, 1912 ; JACOBSOHN, *Die dogmatische Stellung des Königs in der Theologie der alten Ägypter*, Glückstadt, 1939.

Divinité du roi

Sur les idées exprimées par la constitution du protocole royal, Hugo MÜLLER, *Die formale Entwicklung der Titulatur der ägyptischen Könige*, Glückstadt, 1938.

Une splendide traduction artistique du nom « d'Horus » du roi est la stèle du roi Serpent, au Musée du Louvre (BOREUX, *Antiquités égyptiennes, Catalogue-guide*, I, Paris, 1932, p. 227-228 et pl. XXIX).

Une conséquence de la divinité du roi se trouve dans l'usage de composer des hymnes en son honneur. On trouvera la traduction des principaux dans ERMAN, *Die Literatur der Ægypter*, Leipzig, 1923, p. 179-182. Véritables hymnes religieux sous le Moyen Empire, comme les poèmes des papyrus de Kahoun en l'honneur de Sésostris III *(Ibid.)*, ces chants s'humanisèrent sous le Nouvel Empire (*Ibid.*, p. 318-349), comme la conception même de la royauté. Les objets qui servaient au roi pouvaient être ceux aussi célébrés par des hymnes. ERMAN, Hymne sur le char du roi, dans les *Comptes rendus de la première session du Congrès provincial des orientalistes français à Saint-Étienne*, II, Saint-Étienne, 1880, p. 421-438. *Hymnen an das Diadem des Pharaonen*, Berlin, 1911.

La légitimité

La naissance divine des premiers rois de la V[e] Dynastie est racontée sous forme de légende dans le papyrus Westcar. MASPERO, *Les contes populaires de l'Égypte ancienne*, 4[e] édit., Paris, s. d., p. 23 et 36-42 ; LEFEBVRE, *Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique*, 1949, p. 86-90.

Sur la théogamie représentée dans le temple de Deir el-Bahari, MORET, *Rois et dieux d'Égypte*, 2[e] édit., Paris, 1916, p. 19-21. Sur celle de Louxor, CAMPBELL, *The miraculous Birth of King Amonhotep III*, Édimbourg, 1905.

Les devoirs du souverain

L'acte essentiel du roi d'assurer la justice sur la terre a inspiré les bas-reliefs des temples qui représentent le roi offrant à la divinité une statuette de la déesse Maat, par exemple CAPART, *Abydos, Le temple de Séti I*, Bruxelles, 1912, p. 22, fig. 3. Le titre qui accompagne souvent ces bas-reliefs, « Faire remonter la Justice vers Celui qui a créé la Justice », et variantes, exprime, au mieux et en raccourci, la doctrine des devoirs de la monarchie pharaonique.

Les rois morts

Sur le culte des rois morts : MORET, *Des clans aux empires*, Paris, 1923 p. 176. *Le Nil et la civilisation égyptienne*, Paris, 1926, p. 200-202. L'Égypte pharaonique (*Histoire de la Nation égyptienne*, II), Paris, s. d., p. 122 ; DRIOTON, Le roi défunt, Thot et la crue du Nil, dans *Egyptian Religion*, I (1933), p. 49-51.

VI. — Le culte

Les temples

La théorie générale du temple égyptien a été faite par Rochemonteix, Le temple égyptien, dans la *Bibliothèque Égyptologique*, III, Paris, 1894, p. 1-38. Élaborée surtout d'après les grands temples ptolémaïques, au plan unifié et raisonné, elle ne saurait s'appliquer sans réserves, aux temples des époques antérieures.

Sur l'origine du plan des temples : Steindorff, Haus und Tempel, dans *Ä. Z.*, 34 (1896), p. 107-110; Jéquier, Les temples primitifs et la persistance des types archaïques dans l'architecture religieuse, dans *B. I. F. A. O.*, VI (1908), p. 25-41.

Les temples connus de l'Ancien Empire sont les temples funéraires d'Abousir, décrits et étudiés par Borchardt et Schaefer, *Augsrabungen der Deutsche Orientgesellschaft in Abusir*, 1902-08, 7 vol., Leipzig, 1903-1913, et le temple solaire d'Abou-Gourab, von Bissing et Borchardt, *Das Re-Heiligtum des Königs Ne-woser-Re (Rathures)*, Berlin, 1905.

Jusqu'à ces derniers temps la connaissance des temples du Moyen Empire se limitait à celle des éléments sculptés retrouvés dans les fondations des temples d'époque postérieure, comme ce fut le cas à Médamoud, qui en avait fourni la plus riche collection remontant aux XII° et XIII° Dynasties, Bisson de La Roque, *Rapports de fouilles de l'Institut français d'Archéologie orientale*, Le Caire, de 1924 à 1932. Entre temps, en 1927, H. Chevrier avait commencé à retirer de l'intérieur du III° pylône de Karnak les éléments d'une petite chapelle sculptée de Sésostris I (Chevrier, Rapport sur les travaux de Karnak, dans les *Annales du Service des Antiquités*, XXVIII (1928), p. 115-116) qui a été remontée à proximité du grand temple. Mais c'est un kiosque rituel, qui n'est n'est pas un temple proprement dit. En 1936, les fouilles de l'Université de Milan à Médinet Madi, dirigées par M. Vogliano, ont mis au jour, au milieu d'agrandissements d'époque romaine, un petit sanctuaire de la XII° Dynastie presque intact, Vogliano, *Un' impresa archeologica milanese ai margini orientali del deserto libico*, Milan, 1942.

Il est impossible de fournir ici une bibliographie complète des temples égyptiens. On trouvera en général des plans et des reproductions de leur décoration dans le gigantesque ouvrage Lepsius, *Denkmäler aus Ægypten und Æthiopien*, 12 vol., Berlin, 1849-1859. On pourra consulter plus facilement :

Sur les temples de la région thébaine en général : Capart et Werbrouck, *Thèbes, la gloire d'un grand passé*, Bruxelles, 1925 ; Pillet, *Thèbes : Karnak et Louxor*, Paris, 1928. *Thèbes : palais et nécropoles*, Paris, 1930 ;

Sur Karnak : Mariette, *Karnak*, 2 vol., Paris, 1875 ; Legrain *Les temples de Karnak*, Bruxelles, 1929 ; Pillet, *Le grand temple d'Amon à Karnak*, Vendôme, 1925 ; Borchardt, *Zur Baugeschichte des Amon-Tempels von Karnak*, Leipzig, 1905 ; Zur Geschichte des Luqsortempels, dans *Ä. Z.*, 34 (1896), p. 122-138.

Sur Louxor : Maspero, Le temple de Louxor et son déblaiement, dans les *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, IV, Paris, 1900, p. 307-325 ; Daressy, *Notice explicative des ruines du temple de Louxor*, Le Caire, 1893 ; Borchardt, Zur Geschichte des Luqsortempels, dans *Ä. Z.*, 34 (1896), p. 122-138.

Sur Deir el-Bahari : Mariette, *Deir el-Bahari*, 2 vol., Leipzig, 1867 ; Naville, *The temple of Deir el-Bahri*, 7 vol., Londres, 1894-1908, publication *in extenso* ; *The XIth dynasty temple at Deir el-Bahari*, 3 vol., Londres, 1907-1913.

Sur Médinet Habou : Daressy, *Notice explicative des ruines de Médinet Habou*, Le Caire, 1897. Publication *in extenso* faite par l'Oriental Institute de Chicago : *Medinet Habu*, 3 vol., parus, Chicago, 1930-1934 ;

Sur Abydos : Mariette, *Abydos*, 2 vol., Paris, 1869-1870 ; Capart, *Le temple de Séti I à Abydos*, Bruxelles, 1912 (choix de vues et de bas-reliefs) ; Calverley, *The temple of King Sethos I at Abydos*, Londres, 1933, publication *in extenso* en cours d'édition ; Caulfield, *The temple of the Kings at Abydos (Seti I)*, Londres, 1902 (choix de détails tirés des bas-reliefs du temple, en particulier barques sacrées, naos, enseignes). Temple de Ramsès II : Murray, The temple of Rameses II at Abydos, dans *Ancient Egypt*, 1916, p. 121-138. Cénotaphe de Séthi I : Frankfort *The Cenotaph of Seti I at Abydos*, 2 vol., Londres, 1933 ; Gaudet, The tomb of Osiris at Abydos, dans *Wonders of the Past*, III, Londres, s. d., p. 986-991 ;

Sur Abou-Simbel : Murray, The Rock Tempel at Abu-Simbel, dans *Wonders of the Past*, II, Londres, s. d., p. 436-442

Sur Edfou : Chassinat, *Le temple d'Edfou*, 14 vol., Le Caire, 1897-1934, publication *in extenso* des inscriptions, avec un choix abondant de reproductions de bas-reliefs ; Murray, The temples of Edfu and Dendera, dans *Wonders of the Past*, I, Londres, s. d., p. 397 406 ;

Sur Dendérah : Mariette, *Dendérah*, 5 vol., Paris, 1870-1880 ; Chassinat, *Le temple de Dendara* 5 vol. parus. Le Caire, 1934-1935 ;

Sur Philæ ; Murray, The Shrines of Isis at Philæ, dans *Wonders of the Past*, I, Londres, s. d., p. 281 289.

Sur les barques sacrées et statues de dieux : Legrain, Le logement et le transport des barques sacrées et des statues de dieux dans quelques temples égyptiens, dans *B. I. F. A. O.*, XIII (1917) p. 1-76 ; Foucart, Un temple flottant, le vaisseau d'or d'Amon-Râ, dans *Monuments Piot*, XXV (1921-1922), p. 143-169.

L'emplacement d'un autel pour les oblations dans la grande cour du temple, à gauche de l'axe pour ne pas gêner les processions, a été reconnu à Médamoud, et on a retrouvé dans ses fondations un petit autel complet, de Ptolémée III, qui est exposé au Musée du Caire, Bisson de La Roque, *Rapport sur les fouilles de Médamoud* (1926), Le Caire, 1927, p. 25-28. Le grand autel de Deir el-Bahari occupe une cour spéciale du temple : c'est un bloc construit auquel on accède par une rampe à degrés. Naville, *Deir el-Bahari*, I, Londres, 1894, pl. VIII. Dans le tombeau de Panéhési à El-Amarna, le roi Akhnaton est représenté officiant sur un autel de ce genre devant le temple du Disque solaire. Davies, *The Rock Tombs of El-Amarna*, Londres, 1905, pl. XVIII.

Les tribunes les plus anciennement connues sont celles de Karnak ; l'une d'elles est en avant de l'entrée principale (Legrain, Les crues du Nil depuis Sheshonq I jusqu'à Psammétik, dans *Ä. Z.*, 34 (1896), p. 119-121) ; l'autre est au nord du temple de Montou (Pillet, Rapport sur les travaux de Karnak, 1923-1924, dans *An. Serv.*, XXIV (1924), p. 84-86). On avait d'abord pensé qu'il s'agissait de quais d'embarquement ou de débarcadères, mais les nouveaux exemples de ces constructions, trouvés presque simultanément à Médinet Habou (Hölscher, Excavations at ancient Thebes, 1930-31, dans les *Communications de l'Oriental Institute de l'Université de Chicago*, 15, Chicago, 1932, p. 6-9), et à Médamoud (Bisson de La Roque, *Rapport sur les fouilles de Médamoud (1931 et 1932)*, Le Caire, 1933, p. 9-13) ont amené à reconnaître que ces constructions étaient des tribunes et que l'embarcadère véritable était situé en avant, à un niveau beaucoup plus bas.

Le lac sacré le plus étendu est celui de Karnak. Celui de Dendérah est plus petit, mais ses abords sont parfaitement conservés. Les fouilles de l'Institut français ont amené la découverte de lacs semblables à Médamoud (Bisson de La Roque, *Rapport sur les fouilles de Médamoud (1929)*, Le Caire, 1930, p. 63-73) et, plus récemment, à Tôd.

Les mammisis (en copte : « lieu de naissance ») les plus connus sont ceux d'Edfou (Chassinat, *Le mammisi d'Edfou*, Le Caire, 1910) et de Dendérah (Piéron, Les chambres secrètes du mammisi de Dendéra, dans *B. I. F. A. O.*, VII (1910), p. 71-76).

Les cérémonies de fondation du temple ont été étudiées par Lefébure, *Rites égyptiens, construction et protection des édifices*, Paris, 1890. Plus récemment, la question a été reprise en tenant compte des fragments de bas-reliefs des temples de l'Ancien Empire par von Bissing et Kees, *Untersuchungen zu den Reliefs aus dem Re-Heiligtum des Rathures*, Munich, 1922.

Le clergé

Les différentes fonctions du clergé sont énumérées dans le papyrus Hood-Wilbour, à partir de la ligne 24, et commentées par Maspero, Un

manuel de hiérarchie égyptienne (*Études égyptiennes*, II), Paris, 1888, p. 50-64. Sur les divers sacerdoces sous l'Ancien Empire, PIRENNE, *Histoire des institutions et du droit privé de l'ancienne Égypte*, 3 vol., Bruxelles, 1932-1935, I, p. 217-235, 227-233 ; II, p. 24-28 ; III, p. 3-9. Sur un sacerdoce particulier, celui de Min, GAUTHIER, *Le personnel du dieu Min*, Le Caire, 1931. Sur les « divines adoratrices » de Thèbes, SANDER-HANSEN, *Das Gottesweib des Amon*, Copenhague, 1940.

Le pontife suprême d'Héliopolis portait le titre « le plus grand des voyants », celui d'Hermopolis « Le plus grand des Cinq de la Maison de Thot », celui de Memphis « Le Chef des maîtres des artistes ». En revanche le pontificat d'Amon, de date plus récente, ne comportait aucun titre spécial. Il a été étudié historiquement par LEFEBVRE, *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak jusqu'à la XXIe Dynastie*, Paris, 1929.

Sur le titre administratif de « Directeur des prophètes du Midi et du Nord », cf. DRIOTON, Un second prophète d'Onouris, *Monuments Piot*, XXV (1921-1922), p. 124-125.

D'après HÉRODOTE, II, 36-37, les prêtres portaient la tête rase et se vêtaient uniquement de lin. Ce renseignement se trouve confirmé par les monuments les plus anciens, qui montrent les prêtres officiants ayant déposé la perruque que tous les Égyptiens portaient dans la vie civile.

Les pontifes suprêmes étaient distingués par certains insignes, par exemple le grand prêtre de Memphis par un gorgerin spécial (ERMAN, Aus dem Grabe eines Hohenpriesters von Memphis, dans *Ä. Z.*, 33 (1895), p. 22-23). La peau du léopard était aussi un attribut des grands prêtres, comme substituts du roi dans le culte filial rendu aux dieux ; elle était en effet l'insigne distinctif de l'*iounmoutef*, le fils faisant fonction de prêtre vis-à-vis de son père. DRIOTON, un second prophète d'Onouris, dans les *Monuments Piot*, XXV (1921-1922), p. 126-130.

Les cérémonies religieuses

L'ouvrage capital sur le culte rendu dans les temples est MORET, *Le rituel divin journalier en Égypte*, Paris, 1902. Sur les cérémonies du temple d'Edfou, ALLIOT, *Le culte d'Horus à Edfou au temps des Ptolémées*, Le Caire, 1949.

On trouvera des renseignements sur les portions distribuées par les temples et sur les droits que les titres sacerdotaux y conféraient dans les pétitions de Pétéêsi, à l'époque de Darius : GRIFFITH, *Catalogue of the demotic papyri in the John Rylands Library*, Manchester, 1909, I, pl. XXIII-XLVII ; II, pl. 21-42 ; III, p. 60-112, 218-253 et 309. Traduction française : CAPART, *Un roman vécu il y a vingt-cinq siècles*, Bruxelles, 1914.

Principales publications de documents et études concernant les fêtes solennelles : SCHOTT, Altägyptische Festdaten, dans les *Abhandlungen der Geistes- und sozial-wissenschaftlichen Klasse*, de l'Académie de Wiesbaden, année 1950, n° 10 ; SCHAEFER, *Die Mysterien des Osiris in Abydos*, Leipzig, 1904, d'après la stèle d'Ikhernéfert (XIIe Dynastie) au Musée de Berlin ; FOUCART, La belle Fête dans la Vallée, dans *B. I. F. A. O.*, XXIV (1924), d'après les représentations des temples thébains ; WOLFF, *Das schöne Fest von Opet*, Leipzig, 1931, d'après les bas-reliefs du temple de Louxor ; GAUTHIER, *Les fêtes du dieu Min*, Le Caire, 1931, d'après les bas-reliefs du temple de Médinet Habou ; sur les fêtes de Montou à Médamoud, DRIOTON, Rapport sur les fouilles de Médamoud (1926), *Les inscriptions*, Le Caire, 1927, p. 12-15.

Des oracles étaient fréquemment rendus par la statue du dieu lorsqu'elle était portée en procession. On lui soumettait alors les décisions prises ou à prendre, et, d'après le mouvement d'avance ou de recul, suppose-t-on, qu'elle imprimait à ses porteurs, elle approuvait ou désapprouvait. Ainsi, d'après une inscription récemment découverte à Karnak et encore en partie inédite, Ahmosis I, le fondateur de la XVIIIe Dynastie, soumit à la ratification d'Amon, en sa fête de Khoïak, une donation qu'il avait etablie en faveur de la reine Ahmès-Néfertari. On sait que le roi Thoutmosis III dut son accession au trône à un oracle d'Amon, rendu à un moment où la procession passait devant lui dans le temple de Karnak, où il n'était alors qu'un modeste desservant : la statue d'Amon s'arrêta devant lui et le désigna ainsi pour la royauté. D'autres fois on présentait au dieu deux feuilles de papyrus, sur lesquelles on avait écrit des propositions contradictoires. Il indiquait la bonne en s'avançant vers elle. C'est ainsi qu'on tranchait une quantité de questions, en particulier dans les cas de recherches de voleurs. BLACKMAN, Oracles in ancient Egypt, dans *J. E. A.*, XI (1925), p. 249-255 et XII (1936), p. 176-185 ; ČERNÝ, Une expression désignant la réponse négative d'un oracle, dans *B. I. F. A. O.*, XXX (1930), p. 491-496 ; Questions adressées aux oracles, *id.*, XXXV (1935), p. 41-58.

Sur les statues extérieures des temples, situées devant les pylônes ou dans la première cour, comme objets de dévotion de la foule, ERMAN, *La religion des Égyptiens*, trad. Wild, Paris, 1937, p. 173.

VII. — CROYANCES RELATIVES A LA SURVIE

KEES, *Totenglauben und Jenseitsvorstellungen der alten Ægypter*, Leipzig, 1956 (2e édit.) ; WIEDEMANN, *The ancient Egyptian Doctrine of the immortality of the soul*, Londres, 1895 ; *Die Toten und ihre Reiche im Glauben der alten Ægypter*, Leipzig, 1910 ; REISNER, *The Egyptian conception of Immortality*, Londres, 1912 ; BUDGE, *Egyptian ideas of the future life*, Londres, 1908.

La mort

KLEBS, Der ägyptischen Seelenvogel, dans *Ä. Z.* 61 (1926), p. 14-108, pensait que le prototype du *ba* était à trouver dans la Scopus umbretta, l'oiseau *akhou*, qui existe encore sur le Nil Blanc et qui ne vole qu'au lever du jour et à sa tombée. Sur ces questions du *ba* et de l'*akh* comme conceptions de l'âme humaine, OTTO, Die Anschauung vom B; nach Coffin Texts Sp. 99-104, dans *Miscellanea Gregoriana*, Rome, 1941, p. 151-160. Die beiden vogelgestaltigen Seelenverstellungen der Ägypter, dans *Ä. Z.*, LXXVII (1942), p. 78-91. Ces analyses très poussées, justifient en fin de compte, contre certains doutes récemment formulés, la notion depuis longtemps courante en égyptologie que le *ba* était l'âme de tout homme comme principe de vie de son corps et l'*akh* la même âme quand elle était glorifiée par les rites.

La notion, aujourd'hui encore si controversée, du *ka* n'avait pas été dégagée par les premiers égyptologues, qui se contentaient de traduire le mot par « l'être, la personne, l'individualité ». PIERRET, *Dictionnaire d'archéologie égyptienne*, Paris, 1875, p. 285. Ce fut Maspero qui, en 1878, élabora la théorie du « double » (*Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, I, p. 7, 48 et 77-91), pour laquelle il se rencontra avec Le Page Renouf (On the true sense of an important Egyptian word, dans les *Transactions* de la Society of Biblical archaeology, VI (1878), p. 494-508), dont on sait quel fut l'intérêt pour les doctrines spirites. Le *ka* des Égyptiens fut compris par Maspero et Le Page Renouf comme quelque chose d'analogue au périsprit. Projection aérienne, vivante et colorée du corps humain, mais formé d'une matière ténue qu'on ne pouvait à l'ordinaire ni voir ni toucher, il s'incorporait à l'homme au moment de sa naissance. Il était le support de l'âme *(ba)*, qui servait elle-même d'enveloppe à une parcelle du feu divin. Maspero resta toujours fidèle à cette doctrine, même quand elle commença à être sérieusement contestée (Le ka des Égyptiens est-il un génie ou un double ? dans *Memnon*, VI (1913), p. 125-146). Elle fut admise comme un dogme fondamental de l'égyptologie par toute son école et par ceux qui subirent son influence : NAVILLE, *La religion des anciens Égyptiens*, Paris, 1906, p. 53-54 ; VIREY, *La religion de l'ancienne Égypte*, Paris, 1910, p. 102-103 et 234-237 ; WIEDEMANN, *Das alte Ægypten*, Heidelberg, 1920, p. 72 ; JÉQUIER, *Histoire de la civilisation égyptienne*, Paris, 1923, p. 151-152.

Pourtant la théorie de Maspero était loin d'être unanimement acceptée, surtout en Allemagne. Dès 1906, Erman indiquait en passant (*Ä. Z.*, 43 (1906), p. 14, n. 2) qu'il voyait dans le *ka* la force vitale de l'homme infusée à sa naissance et entretenue par la nourriture. En 1910, STEINDORFF, Der ka und die Grabstatuen, dans la même revue, 48 (1910-11), p. 152-159, faisait du *ka* un génie protecteur, créé avec l'homme et le suivant comme un

double pendant sa vie. Peu de temps après BREASTED, *Development of the religion and thought in ancient Egypt*, New York, 1912, p. 52 et suiv., modifiait cette notion en celle d'un génie protecteur, créé il est vrai avec l'homme, mais n'entrant à son service que dans l'autre monde. Cf. aussi VON BISSING, *Versuch einer neuen Erklärung des ka'i der alten Ægypter*, Munich, 1911.

Cependant, MORET, Le ka des Égyptiens est-il un ancien totem ? dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, LXVII (1913), p. 181-191, cherchait une solution dans une autre voie, en liaison avec les théories de Durkheim : le *ka* serait l'individualisation du *mana*, du génie de la race, de la Substance divine. *Le Nil et la civilisation égyptienne*, Paris, 1926, p. 211-212. Cette conception est à la base de la plupart des essais d'explication les plus récents, STOCK, Ägyptische Religionsgeschichte, dans *Saeculum*, I (1950), Munich, p. 613-636.

Des études comme VAN DER LEEUW, External Soul, Schutzgeist und der ägyptische ka, dans *Ä. Z.* 54 (1918), p. 56-64, et THOMAS, What is the ka ? dans *J. E. A.*, VI (1920), p. 265-273, ont essayé de concilier ces diverses conclusions en se référant aux conceptions complexes de l'âme humaine chez certains peuples primitifs. KEES, Ægypten (*Kulturgeschichte des alten Orients*, I), Munich, 1933, p. 319-320, le tente d'une autre manière : le *ka* ne serait qu'une expression abstraite, forgée pour exprimer la somme des forces surnaturelles que les Égyptiens attribuaient aux êtres divins ou divinisés.

Il serait peut-être indispensable, pour arriver à une solution de la question du *ka*, de commencer par renoncer à construire une synthèse unique et de chercher à distinguer les divers courants de pensée qui ont pu se faire jour, ou les différentes traditions se perpétuer, autour du culte funéraire, dans divers cercles religieux (cf. GARDINER, *The tomb of Amenemhet*, Londres, 1915, p. 99), en tenant compte aussi du fait que les croyances égyptiennes ont évolué (cf, BUDGE, *From fetish to God*, Londres, 1934, p. 320).

L'habitation de l'âme dans le tombeau

Sur les principaux traits de cette croyance, qu'il y a lieu de croire la plus ancienne, MASPERO, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, I, Paris, 1895, p. 113-115.

Les royaumes des dieux des morts

C'est par analyse qu'on peut atteindre les conceptions les plus anciennes relatives aux royaumes des dieux des morts, en isolant, dans les compilations de formules funéraires, les traditions irréductibles les unes aux autres dont elles conservent le témoignage.

La vulgarisation des destinées royales

La concurrence des doctrines funéraires solaire et osirienne, et les remaniements de textes auxquels elle a donné lieu, sont étudiés dans BREASTED, *Development of religion and thought in ancient Egypt*, New York, 1912, p. 162-164. Sur un exemple typique, WEILL, *Le Champ des Roseaux et le Champ des Offrandes dans la religion funéraire et la religion générale*, Paris, 1936.

Les étapes successives de la vulgarisation des destinées royales ont été définies par MORET, L'accession de la plèbe égyptienne aux droits religieux et politiques sous le Moyen Empire, dans le *Recueil d'études égyptologiques dédiées à la mémoire de J.-F. Champollion*, Paris, 1922, p. 331-360.

Le jugement solaire du roi a été mis en lumière par MORET, Le jugement du roi mort dans les textes des pyramides de Saqqarah, dans l'*Annuaire de l'École pratique des Hautes Études*, section des sciences religieuses, Paris, 1922-1923, p. 3-32.

Le jugement osirien

Sur l'évolution de l'idée de justice, DRIOTON, Les Confessions négatives, dans le *Recueil d'études égyptologiques dédiées à la mémoire de J.-F. Champollion*, Paris, 1922, p. 563-564.

La question du jugement des morts a été traitée le plus récemment par SPIEGEL, *Die Idee vom Totengericht in der ägypstischen Religion*, Glückstadt et Hambourg, s. d. Le texte critique du chapitre CXXV du *Livre des Morts* a été établi par MAYSTRE, Les déclarations d'innocence (*Livre des Morts*, chap. 125), Le Caire, 1937. On en trouvera l'iconographie rassemblée dans NAVILLE, *Das ägyptische Totenbuch der XVIII. bis XX. Dynastie*, I, Berlin, 1886, pl. CXXXIII-CXXXIX. Cf. DARESSY, Une représentation égyptienne du pèsement des actions sur un papyrus du Musée du Caire, dans les *Monuments Piot*, XXV (1921-1922), p. 93-104.

Le terme « justifié » qui est appliqué au défunt après le jugement, et qui suit son nom dans les inscriptions funéraires à partir du Moyen Empire, traduit l'égyptien *maâ-kherou*. Cette expression a donné lieu aux interprétations les plus diverses.

CHAMPOLLION, *Dictionnaire égyptien*, Paris, 1841, p. 297, l'avait traduite par « véridique », tout en reconnaissant au terme abstrait correspondant le sens de « justification ». DEVÉRIA, L'expression mâà-χerou, dans *Rec. Trav.* I (1870), p. 10-18, avait proposé « persuasif », comme exprimant la faculté de faire triompher la vérité, la justice et le droit par l'autorité morale de la parole. Il rejetait le sens de « justifié », qui commençait à avoir cours parmi les égyptologues, comme puéril dans des expressions comme : le dieu justifié. Pourtant, en 1872, LEFÉBURE, Le chapitre XV du Livre des Morts, dans les *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, II, p. 155-166, maintenait avec raison le sens de « justifié », qui fut plus ou moins depuis lors adopté pratiquement en égyptologie. WIEDEMANN, *Die Religion der alten Ægypter*, Munster, 1890, p. 130, expliqua que cette expression se référait au Jugement de l'âme décrit au chapitre CXXV du *Livre des Morts*. Depuis lors, BREASTED, *Development of religion and thought in ancient Egypt*, New York, 1912, a montré qu'à l'origine elle faisait allusion au jugement d'Osiris devant le tribunal de Rēʿ, au cours de sa compétition avec Seth, et qu'elle devait être un terme juridique. Telle est l'opinion couramment admise à présent, ERMAN, *La religion des Égyptiens*, trad. Wild, Paris, 1937, p. 101 et 262. Le sens complet de l'expression est « justifié par sentence «, le mot *kherou*, « voix », se référant à la promulgation, peut-être par crieur public, de cette sentence.

Avant d'arriver à cette solution, l'égyptologie avait beaucoup tâtonné et essayé des voies diverses. Il y eut d'abord les solutions pragmatiques, celles qui, sans essayer de trancher le sens exact de l'expression, fournissaient une traduction d'équivalence. Ainsi BRUGSCH, à l'article de son *Hieroglyphisch-demotisches Wörterbuch*, Leipzig, 1867-1882, traduit « béni, béatifié », et ailleurs « victorieux » (Das Todtenbuch der alten Ægypter, dans *Ä. Z.*, 10 (1872), p. 129). STERN, dans la même revue, 15 (1877), p. 120-124, propose l'incise « puisse-t-il trouver grâce ! » et PIERRET, *Recueil d'inscriptions inédites du Musée égyptien du Louvre*, II, Paris, 1878, p. 93-103, tout en préconisant la traduction littérale « dont la parole est vérité » (d'après GUIEYSSE et LEFÉBURE, *Le papyrus funéraire de Soutimès*, Paris, 1877, p. 14-15) convenait que le sens pratique de l'expression devait dans presque tous les cas être rendu par « juste ».

Cependant l'effort d'analyse du terme se poursuivait. GRÉBAUT, *Hymne à Amon-Râ des papyrus égyptiens du Musée de Boulaq*, Paris, 1874, p. 110-122, s'en tenant à la traduction de Champollion, proposait le sens « vrai de parole », qui, d'après lui, assimilait le défunt au dieu Soleil dont la prérogative était de « proférer la vérité », au sens métaphysique, c'est-à-dire de créer la réalité par l'effet de sa parole. NAVILLE, *La litanie du Soleil*, Leipzig, 1875, p. 75, n. 1, reprenant l'idée de Devéria, la poussait jusqu'à reconnaître au mot le sens de « dominateur ». C'était équivalemment la traduction de « triomphant », adoptée par LE PAGE RENOUF, *Hibbert Lectures*, 1879, p. 186.

Une explication magique du terme, en harmonie avec les idées à la mode sur la religion, ne pouvait manquer d'être avancée. Elle le fut, et avec éclat, en 1880, par MASPERO, Sur l'expression mâ-khrôou (*Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, I, Paris, 1893, p. 94-114), qui la soutint dans toute son œuvre : d'après lui, l'expression signifiait « juste de voix » et exprimait l'exactitude d'intonation indispensable à l'efficacité des formules magiques. VIREY, *Le tombeau de Rekhmara*, Le Caire, 1889, p. 101, n. 7,

modifia l'explication, mais en restant dans le même ordre d'idées : pour lui *maâ-kherou* signifiait « celui qui réalise la parole », c'est-à-dire celui dont la voix donne une réalité aux représentations magiques du tombeau. MORET, *Le rituel divin journalier en Égypte*, Paris, 1902, p. 152-164 ; *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, Paris, 1902, p. 168, adopta cette traduction, mais en lui donnant le sens de « celui qui a la voix créatrice », qui rejoint, mais dans une acception magique, l'interprétation de Grébaut. Les explications de cet ordre sont aujourd'hui abandonnées.

Le syncrétisme

Le trajet de l'âme vers le jugement d'Osiris est résumé, avec une abondante iconographie à l'appui, par MACKENZIE, The Soul's Journey to Paradise, dans les *Wonders of the Past*, II, Londres, s. d., p. 339-351.

Les recueils de formules funéraires

SETHE, *Die Totenliteratur der alten Ægypter*, Berlin, 1931.

Le Livre des Pyramides est constitué par le recueil des textes sculptés à l'intérieur de cinq pyramides de Saqqara, une de la V[e] Dynastie, celle d'Ounas, les autres de la VI[e], celles de Téti, de Pépi I, de Mérenrē' et de Pépi II. Ces textes ont été découverts en 1881 et publiés par Maspero de 1882 à 1892, avec une traduction rapide, dans *Rec. Trav.*, 4-14. Une édition critique en a été établie par SETHE, *Die altägyptischen Pyramidentexte*, 4 vol., Leipzig, 1908-1922. Un important commentaire, édition posthume de notes laissées par le même savant, † SETHE, *Uebersetzung und Kommentar zu den altägyptischen Pyramidentexten*, Glückstadt et Hambourg, s. d., a paru en 4 volumes. Une traduction complète a été récemment publiée par SPEELERS, *Traduction, index et vocabulaire des textes des Pyramides égyptiennes*, Bruxelles, s. d. Cf. SPEELERS, *Comment faut-il lire les textes des Pyramides égyptiennes ?*, Bruxelles, 1934.

Les textes des Sarcophages ont été édités en un premier recueil, renfermant un choix de 24 chapitres, par LACAU, Textes religieux égyptiens (tirage à part du *Rec. Trav.*, vol. 26-31), Paris, 1910. Une édition critique complète de BUCK, *The Egyptian Coffin Texts*, Chicago, 1935, est en cours de publication. On trouve une traduction partielle des chapitres publiés par Lacau, et d'autres relevés à Saqqara (QUIBELL, *Excavations at Saqqara (1906-1907)*, Le Caire, 1908, p. 21-61) ou sur les sarcophages du Musée du Caire (LACAU, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, 2 vol., Le Caire, 1904-1906), etc., dans RŒDER, *Urkunden zur Religion des alten Ægypten*, Iéna, 1915, p. 199-223. Traduction complète des textes publiés dans les deux premiers tomes de DE BUCK, dans SPELEERS, *Textes des cercueils du Moyen Empire égyptien*, Bruxelles, 1947.

La première publication du Livre des Morts a été faite par LEPSIUS, *Das Todtenbuch der Ægypter*, Leipzig, 1842, sur un exemplaire d'époque ptolémaïque. C'est une reproduction lithographique du papyrus. Une édition critique des manuscrits d'époque thébaine, avec reproduction des vignettes des différents exemplaires, est l'œuvre de NAVILLE, *Das ägyptische Todtenbuch der XVIII. bis XX. Dynastie*, Introduct. et 2 vol., Berlin, 1886. La traduction française de PIERRET, *Le Livre des Morts des anciens Égyptiens*, 2[e] édit., Paris, 1907, est sujette à caution. On fera mieux de consulter la traduction anglaise de LE PAGE RENOUF, continuée par NAVILLE, dans *The lifework of Sir Peter Le Page Renouf*, IV, Paris, 1907 (Bibliothèque Égyptologique, série étrangère), ou la traduction allemande de RŒDER, *Urkunden zur Religion des alten Ægypten*, Iéna, 1915, p. 224-296. Sur le contenu du Livre des Morts : MASPERO, Le Livre des Morts, dans la *Revue de l'Histoire des religions*, XV, p. 266-316 ; MORET, *Au temps des Pharaons*, Paris, 1912, p. 199-243.

D'autres opuscules funéraires de moindre importance ont eu cours à toutes les époques en Égypte. Par exemple celui qui a été publié et traduit par DE HORRACK, *Le Livre des Respirations*, Paris, 1877.

VIII. — LE CULTE DES MORTS

La momification

ELLIOT SMITH et DAWSON, *Egyptian mummies*, Londres, 1924 ; DAWSON, Making a mummy, dans *J. E. A.*, XIII (1927), p. 40-49 ; SPIELMANN, To what extent did the ancient Egyptians employ bitumen for embalming ?, *Ibid.*, XVIII (1932), p. 177-180 ; ELLIOT SMITH, The wonder of the mummy, dans *Wonders of the Past*, Londres, s. d., I, p. 385-395 ; SETHE, *Zur Geschichte der Einbasalmierung bei der Ægypten und einiger damit verbunden Brauche*, Berlin, 1934.

Les passages des auteurs anciens qui ont décrit la momification sont HÉRODOTE, II, 88-89 et DIODORE, I, 91-92. Le texte du rituel égyptien de l'embaumement est connu par une double recension : celle du papyrus de Boulaq, n° 3, éditée par MARIETTE, *Les papyrus égyptiens du Musée de Boulaq*, I, Paris, 1870, pl. 6-14, et celle du papyrus 5158, du Louvre, publiée, traduite et commentée par MASPERO, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, Paris, 1875, p. 14-104. Traduction allemande dans RŒDER, *Urkunden zur Religion des alten Ægypten*, Iéna, 1915, p. 297-305.

Sur les rites de la Tente de purification, associés à ceux de la momification, GRDSELOFF, *Das ägyptische Reinigungszelt*, Le Caire, 1941, et compte rendu de DRIOTON, *An. Serv.*, XL (1941), p. 1007-1014.

Sur l'équipement des tombeaux à l'époque du Moyen Empire, GARSTANG, *The burial customs of ancient Egypt*, Londres, 1907 ; MASPERO, Sur les figures et les scènes en ronde bosse qu'on trouve dans les tombeaux égyptiens, dans les *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, VIII, Paris, 1916, p. 223-245 ; FOUCART, Le mobilier funéraire sous la XII[e] Dynastie, d'après une publication récente de G. STEINDORFF, dans la *Revue Archéologique*, 1898, p. 366-398. Pour le Nouvel Empire : TODA, La découverte et l'inventaire du tombeau de Sen Nezem, dans *An. Serv.*, XX (1920), p. 145-160.

Sur les vases canopes, REISNER, The dated canopic jars of the Gizeh Museum, dans *Ä. Z.*, 37 (1899), p. 61-72.

Sur les statues de serviteurs déposées dans les tombeaux de l'Ancien Empire, BORCHARDT, Die Dienerstatuen aus den Gräben des Alten Reiches, dans *Ä. Z.*, 35 (1897), p. 119-134.

Très différente de celle de ces statues est la conception des « répondants », ou *chaouabti*, en usage à partir du Moyen Empire, dont les tombes ont livré des milliers d'exemplaires, le plus souvent réalisés en émail bleu. Elles étaient à l'origine un simulacre en réduction de la momie et devaient être animées par la magie pour travailler à la place du défunt dans les champs d'Osiris. A cet effet elles portent souvent le texte du chapitre VI du Livre des Morts. Sur tout ce qui les concerne, SPEELERS, *Les figurines funéraires égyptiennes*, Bruxelles, 1923.

Les funérailles

MASPERO, Études sur quelques peintures et sur quelques textes relatifs aux funérailles (*Études égyptiennes*, I, 2), Paris, 1881 ; FOUCART, *Le tombeau d'Amonmos*, Le Caire, 1935. Études thébaines, Les voyages mystiques aux villes saintes, dans *Egyptian Religion*, III (1935), p. 1-17, 67-94 et 163-191.

Sur les rites de résurrection célébrés dans le tombeau : MORET, *Mystères égyptiens*, Paris, 1922.

Caractère des tombeaux

Sur les tombes royales archaïques à cellules, BORCHARDT, Das Grab des Menes, dans *Ä. Z.* 36 (1898), p. 87-105. Sur les tombes individuelles d'époque thinite, EMERY, *The tomb of Hemaka*, Le Caire, 1938 ; *Great Tombs of the First Dynasty*, Le Caire, 1949 ; ZAKI YOUSSEF SAAD, *Royal Excavations at Saqqara and Helwan (1941-1945)*, Le Caire, 1947 ; *Royal Excavations at Helwan (1945-1947)*, Le Caire, 1951.

Pyramides et nécropoles de l'Ancien Empire

L'ouvrage de Capart, *Memphis, à l'ombre des Pyramides*, Bruxelles, 1930, donne une initiation générale, et bien au point, à toutes les questions relatives aux pyramides et aux monuments de la même époque, dont l'étude détaillée relèverait de l'histoire de l'architecture et de l'art. Voir aussi : Peet, The Pyramids of Egypt, dans *Wonders of the Past*, II, Londres, s. d., p. 423-435, et Murray, The great Pyramide, *Ibid.*, III, p. 932-936. Le mémoire le plus récent sur la construction de la grande Pyramide est Borchardt, *Einiges zur dritten Bauperiode der grossen Pyramide bei Gise*, Berlin, 1932.

Toutes les questions relatives à ce sujet se trouvent excellemment résumées dans Edwards, *The Pyramids of Egypt*, Londres, 1947 ; Lauer, *Le problème des Pyramides d'Égypte*, Paris, 1948.

Il n'y a à tenir aucun compte des élucubrations récemment émises, mais renouvelées des rêveries de Charles Piazzi Smyth, sur les mesures de la grande Pyramide révélatrices d'une science mystérieuse des anciens Égyptiens. Justice a été faite une fois pour toutes de ces aberrations par Jéquier, Le prétendu secret de la grande Pyramide, dans la *Gazette de Lausanne* du 24 janvier 1937, et par Lauer, *Le problème des Pyramides d'Égypte*, Paris, 1948, p. 110-160.

Sur les mastabas, Bénédite, *Les origines du mastaba*, Paris, 1908 ; Rœder, Das ägyptische Mastaba-Grab, dans *Æ. Z.* 65 (1911), p. 771-780. Surtout l'ouvrage magistral, le premier d'une série à paraître : Reisner, *The development of the Egyptian tomb down to the accession of Cheops*, Cambridge, 1936. Un répertoire raisonné des scènes sculptées ou peintes dans les mastabas, se trouve dans Klebs, *Die Reliefs des Alten Reiches*, Heidelberg, 1915.

Les scènes sculptées sur les parois de la chapelle des mastabas, parfois développée en plusieurs chambres, représentent le défunt présidant aux travaux de ses domaines, et sont traitées en épisodes. L'interprétation fondamentale en prête encore à discussion.

Les premiers égyptologues en avaient parfaitement noté le caractère purement civil (Pierret, *Dictionnaire d'archéologie égyptienne*, Paris, 1875, p. 326) et, en 1878, au Congrès des Orientalistes de Lyon, Naville exprimait l'opinion commune en déclarant, au cours de la discussion, que ces représentations visaient à prouver aux descendants du défunt que celui-ci avait été un homme riche et heureux (Maspero, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, I, p. 20). En 1881, Maspero (*Id.*, p. 193-194) esquissa une explication magique de ces scènes, qu'il reprit par la suite, en la développant, dans le cours de tous ses ouvrages : les représentations des mastabas devaient créer magiquement pour le défunt la réalité de ce qu'elles figuraient. Cette nouvelle interprétation fit fortune (Naville, *La religion des anciens Égyptiens*, Paris, 1906, p. 56-58 ; Virey, *La religion de l'ancienne Égypte*, Paris, 1910, p. 266 ; Wiedemann, *Das alte Ægypten*, Heidelberg, 1920, p. 2 ; Moret, *Le Nil et la civilisation égyptienne*, Paris, 1926, p. 463), bien qu'elle se heurtât au fait que ces scènes comportent parfois la figuration des funérailles.

Mais les plus récents travaux s'en sont dégagés. Erman, *La religion des Égyptiens*, trad. Wild, Paris, 1937, p. 291, n. 1, ne voit dans ces représentations qu'une expression de plaisir excité par la propriété et de la joie que procure une œuvre d'art. C'est peu. Kees, *Ægypten*, Munich, 1933, p. 152-153, y reconnaît le souci de donner à la table d'offrandes, pour l'esprit du défunt qui venait s'y ravitailler, un décor ambiant qui évoquât son train ordinaire de maison. Il y a, semble-t-il, davantage. On peut présumer que cette décoration de la chapelle où les vivants venaient apporter leurs offrandes tendait à leur inspirer une haute idée de l'opulence du disparu : c'était, traduite dans le domaine de la figuration, l'intention même qui inspirait les inscriptions où le défunt étalait complaisamment ses titres et louait l'excellence de ses œuvres. A un personnage si distingué on ne pouvait offrir de médiocres offrandes, d'autant plus que son ancienne condition terrestre garantissait qu'il était dans l'autre monde, où l'admission dans la nécropole royale le conservait dans ses charges auprès du défunt roi, un puissant intercesseur.

Toutefois, quelles qu'aient été les idées qui aient inspiré, sous la IIIe Dynastie, la première décoration des mastabas, il est indéniable que la vague de magisme qui, à partir du milieu et surtout vers la fin de l'Ancien Empire, submergea les institutions funéraires, étendit aux bas-reliefs le privilège de l'animation, d'abord réservé aux statues, et leur imposa une valeur magique, au sens où l'entendait Maspero. On en trouve la preuve dans les mutilations, aux fins d'envoûtement, subies fréquemment par les figurations humaines à partir de la fin de l'Ancien Empire, Drioton, Une mutilation d'image avec motif, dans *Archiv Orientální*, XX (1952) *(Diatribae Lexa)*, p. 351-355.

Sur l'origine des statues de culte dans les tombeaux, Ranke, The origin of the Egyptian Tomb Statue, dans *The Harvard theological Review*, XXVIII (1935), p. 45-53.

Hypogées de l'époque thébaine

Sur l'évolution de la stèle, Müller, *Die Totendenksteine des Mittleren Reiches*, Le Caire, 1933.

Sur les hypogées, Steindorff et Wolff, *Die thebanische Gräberwelt*, Glückstadt et Hambourg, 1936 ; Weigall, The Valley of the Tombs of the Kings, dans les *Wonders of the Past*, Londres, s. d., I, p. 155-164.

Sur les livres funéraires sculptés sur les parois des hypogées, Grapow, Studien zu den thebanischen Königsgräbern, dans *Æ. Z.*, 72 (1936), p. 12-39.

Le Livre de la Nuit, ainsi désigné par Lefébure, est peut-être la composition la plus archaïque, à en juger par certains détails. Il comporte la description des différentes régions, correspondant aux heures de la nuit, par lesquelles passe le soleil nocturne, inscrites sous une figuration gigantesque de la déesse Nout. Ce livre n'est encore connu que par la recension de l'hypogée de Ramsès VI (Champollion, *Notices descriptives*, II, p. 630-684), l'abrégé de la tombe de Ramsès IV (Lefébure, *Les hypogées royaux de Thèbes*, 3e division, Paris, 1889, pl. XXVII) et la version incomplète du Cénotaphe de Séthi I à Abydos (Frankfort, *The Cenotaph of Seti I at Abydos*, I, Londres, 1933, p. 68-71). Une édition complète a été publiée, avec une traduction, par Piankoff, *Le Livre du Jour et de la Nuit*, Le Caire, 1942.

Le Livre des Portes est mieux connu. Il est ainsi nommé du fait que les heures de la nuit, qui servent de divisions à la course du soleil, sont séparées dans le texte par des portes monumentales. On trouve une étude sur ce livre dans Maspero, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, II, Paris, 1893, p. 163-181, une traduction dans Lefébure, The Book of Hades, dans les *Records of the Past*, 1re série, X, p. 79-134 et XII, p. 1-35, le texte dans Maystre-Piankoff, *Le Livre des Portes*, Le Caire, 1939, et le texte avec sa traduction dans Budge, *The Egyptian Heaven and Hell*, Londres, 1925, II, p. 43-306. Le texte de base est celui du sarcophage de Séthi I, conservé au Musée Soane à Londres.

Mais le livre le plus répandu, celui qui s'étale tout au long des parois des hypogées royaux, sur les sarcophages des rois et, plus tard, des particuliers, et dont on a retrouvé des éditions sur papyrus dans les tombeaux, est le Livre de l'Am-Douat, autrement dit « de ce qu'il y a dans l'Hadès ». Sa conception est la même que celle des livres précédents : le soleil y est représenté franchissant dans sa barque les douze régions, ou cercles, de l'autre monde. De chaque côté du fleuve, les habitants sont représentés et décrits. Le livre existe en deux recensions : une version longue et un résumé. La recension courte a été éditée et traduite par Jéquier, *Le Livre de ce qu'il y a dans l'Hadès*, Paris, 1894 ; la longue, publiée par Bucher, *Les textes des tombes de Thoutmosis III et d'Aménophis II*, I, Le Caire, 1932, avec une traduction en préparation. L'analyse de ce livre et des notions religieuses qu'il renferme est donnée par Maspero, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, II, Paris, 1893, p. 27-163. On trouvera un texte et une traduction dans Budge, *The Egyptian Heaven and Hell*, I, Londres, 1925.

Sur les sarcophages royaux des hypogées de Thèbes, Hayes, *Royal sarcophagi of the XVIII Dynasty*, Princeton, 1935.

L'équipement funéraire trouvé par Carter dans la tombe de Toutânkhamon

est publié dans CARTER et MACE, *The tomb of Tutankhamen*, 3 vol., Londres, 1923-1933.
Sur la disposition des tombeaux civils au Nouvel Empire, BRUYÈRE, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh* (1923-1924), Le Caire, 1925, p. 5-24 et pl. XXIX-XXX ; *Id.* (1924-1925), Le Caire, 1926, p. 12-14.
Le répertoire des scènes des hypogées civils, du Moyen et du Nouvel Empire, se trouve dans KLEBS, *Die Reliefs und Malereien des Mittleren Reiches*, Heidelberg, 1922 ; *Die Reliefs und Malereien des Neuen Reiches*, I, Heidelberg, 1934.

Le service des offrandes

La question du *per-djet* est résumée, avec bibliographie, dans GARDINER, *Notes on the Story of Sinuhe*, Paris, 1916, p. 77 ; MONTET, *Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, Strasbourg, 1925, p. 380-384. Pour GRDSELOFF, Deux inscriptions juridiques, dans *Ann. Serv.*, XLII (1943), p. 45-46, le *per-djet* serait simplement « la maison privée », c'est-à-dire la fortune personnelle.
Sur le service des offrandes, ERMAN, *La religion des Égyptiens*, trad. Wild, chap. XV, « La sollicitude envers les morts », Paris, 1937, p. 281 et suiv. ; MASPERO, Le rituel du sacrifice funéraire, dans les *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, I, p. 283-324.

IX. — LA MAGIE

La question est traitée amplement dans LEXA, *La magie dans l'Égypte antique*, 3 vol., Paris, 1925, avec recueils de textes et de planches. Sur la magie gréco-égyptienne, HOPFNER, *Griechisch-ägyptischer Offenbarungszauber*, Leipzig, 1921.
Sur les amulettes, WIEDEMANN, *Die Amulette der alten Ægypter*, Leipzig, 1910.
Sur les « statues guérisseuses », LACAU, Les « statues guérisseuses » dans l'ancienne Égypte, dans les *Monuments Piot*, XXV (1921-1922), p. 189-209 ; LEFEBVRE, La statue « guérisseuse » du Musée du Louvre, dans *B. I. F. A. O.*, XXX (1930), p. 86-96. Ces statues, couvertes d'incantations contre les serpents et les scorpions, étaient posées sur un socle muni d'un bassin, et dédiées par des particuliers dans la cour des temples. Quiconque avait été mordu par un serpent ou piqué par un scorpion pouvait verser de l'eau sur la tête de la statue, la recueillir dans le bassin après qu'elle avait passé sur les textes gravés, et, en la buvant, jouir de leur vertu curative.
Une statue du même genre, mais jouissant cette fois d'une vertu prophylactique, avait été consacrée par Ramsès III près d'Héliopolis, au départ des routes de caravanes vers l'isthme de Suez. Les voyageurs en partance la touchaient pour s'assurer contre l'effet des morsures ou piqûres d'animaux nuisibles, ou peut-être encore contre ces accidents mêmes, DRIOTON, Une statue prophylactique de Ramsès III, dans *An. Serv.*, XXXIX (1939), p. 57-89.

CHAPITRE IV

ÉPOQUES PRÉTHINITE ET THINITE (3300 à 2778 environ)

A. — HISTOIRE POLITIQUE

I. — *Époque préthinite* (3300 à 3000 environ)

Avant l'époque historique, l'Égypte avait été divisée en deux royaumes horiens dont les capitales étaient, pour le Nord, Bouto et, pour le Sud, Hiérakonpolis. Ce sont les rois de ces deux royaumes que les documents postérieurs désignent sous le nom de « Serviteurs d'Horus ». La légende s'est emparée des « Serviteurs d'Horus », et en a fait des êtres mythiques qui ont joué un grand rôle dans les croyances religieuses des Égyptiens. Ils furent d'abord considérés, en tant que rois morts, comme des esprits qui occupaient entre les dieux et les hommes une place intermédiaire ; mais bientôt, avec le temps, naquit la conception que ces rois avaient eu, déjà de leur vivant, cette nature semi-divine ; par une transposition du religieux à l'historique, on en vint à faire de ces « Serviteurs d'Horus », des héros qui avaient régné sur l'Égypte pendant la longue période qui séparait, dans l'esprit des Égyptiens, les Dynasties divines, légendaires, des Dynasties historiques : on leur attribua des règnes longs de plusieurs milliers d'années et une puissance très supérieure à celle que pouvaient avoir des hommes, même des rois.

Les « âmes d'Hiérakonpolis et de Bouto », qu'on identifia, à la basse époque, avec les quatre fils d'Horus, n'étaient autres, à l'origine, que les « Serviteurs d'Horus », c'est-à-dire les rois morts des deux royaumes préhistoriques de l'Égypte. Plus tard, ils furent honorés, non seulement dans les deux

capitales religieuses du royaume, mais aussi dans toute l'Égypte.

Les fouilles effectuées sur le site d'Hiérakonpolis, en Haute Égypte, il y a une cinquantaine d'années, ont apporté, sur la période qui précède immédiatement l'époque historique, de précieux renseignements. Elles ont fait connaître deux rois de Haute Égypte, dont les monuments racontent pictographiquement les étapes de l'unification des deux royaumes. On verra plus loin (p. 159-160) que l'Égypte préhistorique a vraisemblablement connu, avant Ménès, les bienfaits d'une première unification, qui se place entre deux périodes au cours desquelles elle avait été divisée en deux royaumes. Dans l'état actuel de nos connaissances, il n'est pas possible d'établir avec certitude quels étaient les souverains de ces royaumes successifs que les Égyptiens de l'époque historique désignaient sous le nom de « Serviteurs d'Horus ». Il est probable, toutefois, que les deux rois que nous ont fait connaître les monuments d'Hiérakonpolis, ont été, comme on l'a souvent prétendu, les derniers « Serviteurs d'Horus ». Quoi qu'il en soit de cette question, sur laquelle on reviendra, il est permis d'affirmer, dès maintenant, que le pays, immédiatement avant que l'histoire ne commençât en Égypte, était divisé en deux royaumes ennemis, et que la rivalité entre le Nord et le Sud allait se terminer, aux environs de 3000, par la victoire du Sud sur le Nord. Ce sont ces événements que racontent les documents trouvés à Hiérakonpolis.

Le plus ancien de ces documents est une tête de massue en calcaire ayant appartenu à un roi qu'on a l'habitude d'appeler le « roi Scorpion », parce que cet arachnide servait à écrire son nom. Cette tête de massue est couverte de représentations disposées sur trois registres. Le registre supérieur est occupé par une rangée de pavois supportant des enseignes de nomes ; des vanneaux morts et des arcs sont pendus aux pavois : c'est une manière symbolique et naïve de commémorer la victoire d'un certain nombre de nomes de Haute Égypte sur des ennemis ligués, les Égyptiens du Delta, figurés par les vanneaux morts, et les populations nomades des oasis et des plateaux désertiques, figurés par les arcs.

Les scènes du registre médian sont relatives à l'organisation de la victoire. Le roi, coiffé de la couronne blanche de Haute Égypte, un hoyau à la main, s'apprête à creuser un canal. Devant lui se trouve un petit personnage dont le rôle est d'emporter, dans un couffin en osier qu'il tient entre les mains, la terre que le roi enlève en piochant. Deux porte-étendard suivent le roi. Le reste du registre est occupé par une scène de réjouissances : des femmes traduisent leur joie d'une manière primitive en esquissant un pas de danse qu'elles accompagnent de battements de mains rythmés.

Ces deux scènes se passaient au bord du Nil, qui est figuré sur le registre inférieur. Des îlots aux contours irréguliers interrompent les lignes sinueuses qui symbolisent le fleuve. Il ne reste guère qu'une seule île qui soit à peu près entière. On y voit deux hommes occupés à travailler la terre ; un magnifique palmier figure, semble-t-il, la récompense de l'effort.

De ces représentations diverses, on peut tirer les conclusions suivantes :

1° Une tentative d'unification a été faite par un roi que nous appelons, faute de savoir lire avec certitude son nom, le roi Scorpion.

2° Cette tentative a été couronnée par une victoire qui semble avoir laissé subsister les deux royaumes : le roi, en effet, ne porte pas encore la double couronne.

3° Le roi, après sa victoire, s'est occupé avec un grand soin de l'organisation du pays.

L'autorité du roi Scorpion s'est certainement exercée jusqu'à Toura, au nord de Memphis, où on a trouvé un tesson marqué à son nom. Mais il n'est pas impossible qu'il ait poussé plus avant sa marche vers le Nord.

Le roi Scorpion eut pour successeur très probable le roi Narmer : c'est du moins la lecture la plus généralement admise des deux signes (un poisson et un ciseau) qui servent à écrire son nom[1]. Ce roi acheva l'unification commencée par son prédécesseur. Les péripéties de cette victoire sont décrites pictographiquement sur les deux faces d'une palette votive, en schiste vert, trouvée, au cours des fouilles, à Hiérakonpolis. C'est une grande plaque scutiforme dont le sommet est occupé par le nom d'Horus du roi, encadré de deux têtes de vaches humanisées, vues de face, et représentant la déesse Hathor. Le verso est entièrement occupé par une scène qui figure symboliquement la victoire du roi sur

1. Godron, *An. Serv.*, XLIX (1949), p. 217-221, a proposé de lire ce nom *Mérinâr*.

les habitants du Delta. Narmer, armé d'une massue, s'apprête à massacrer un habitant du nome du harpon. Cette scène, dans laquelle le roi tient par les cheveux son ennemi renversé, est une scène classique de l'iconographie royale à toutes les époques de l'histoire égyptienne. Un groupe symbolique, placé juste au-dessus de l'ennemi vaincu, précise la nationalité des adversaires que le roi combattait : ceux-ci sont figurés par une tête humaine qui sort de la plante symbolique du Delta. Le dieu faucon Horus, à qui est due la victoire, domine le groupe et, au moyen d'une corde qu'il serre dans son bec, retient la tête ennemie qu'il semble offrir au roi. Le registre inférieur est occupé par deux ennemis nus, étendus morts sur le sol. Le recto est divisé en trois registres : celui du milieu est décoré par le motif asiatique de deux animaux fantastiques affrontés, dont les cous démesurés s'entrecroisent pour entourer le godet dans lequel se broyaient primitivement les fards ; au registre inférieur, le roi est figuré par un taureau qui, tout en piétinant un ennemi gisant, détruit avec ses cornes l'enceinte crénelée d'une ville. C'est le registre supérieur qui est le plus important sur le plan historique : le roi, coiffé cette fois-ci de la couronne rouge de Basse Égypte, ce qui est la preuve de l'unification des deux royaumes à la suite de la victoire rapportée pictographiquement au verso, est figuré devant une double rangée de cadavres ligotés et décapités. Le roi est précédé d'un dignitaire et de quatre enseignes de nomes, et il est suivi de son porteur de sandales.

La tête de massue du roi, trouvée, comme la palette, à Hiérakonpolis, célèbre la même victoire : le roi y est représenté également coiffé de la couronne rouge de Basse Égypte, et assis sous un dais, protégé par le vol plané de la déesse-vautour d'El-Kab, Nekhbet. Précédé de quatre enseignes, il est entouré de toute sa cour. C'est une réjouissance en l'honneur du dénombrement du butin. Les chiffres donnés, bien qu'ils soient très élevés, ne sont peut-être pas fantaisistes, comme on l'a, parfois, soutenu.

D'après ces documents, il semble qu'on doive conclure que l'unificateur de l'Égypte a été Narmer, et non pas Ménès, comme le veut la tradition historique. Dans ces conditions, il est tentant d'identifier Narmer et Ménès. On verra plus loin (p. 161-162) dans quelle mesure une telle hypothèse peut être admise.

II. — *Époque thinite* (3000 à 2778 environ)

a) *Ire Dynastie.* — L'époque thinite, ainsi appelée du nom de la ville de This, comprend les deux premières Dynasties de Manéthon. Les ruines de This, qui fut la capitale des rois de cette époque, n'ont pas été retrouvées[1], mais on peut localiser avec certitude la ville dans le voisinage d'Abydos : c'est là que fut trouvée la nécropole royale, et on sait que la résidence des rois ne fut jamais éloignée de leur nécropole. Les fouilles entreprises à la fin du siècle dernier sur le site d'Abydos ont mis au jour un très grand nombre d'objets divers, marqués au nom des différents rois de ces Dynasties. Le plus souvent ces noms sont tout à fait différents de ceux que nous ont livrés les listes royales et Manéthon ; dans cet exposé il ne sera fait état que des noms livrés par les monuments, noms que l'on peut grouper dans la liste chronologique suivante :

1. Aḥa ;
2. Djer ;
3. Ouadji, appelé autrefois Djet ;
4. Oudimou, ou Den ;
5. Adjib ;
6. Sémerkhet ;
7. Ḳa.

Les tombes de ces rois étaient toutes situées en Abydos, mais comme le corps d'aucun d'entre eux, à l'exception d'un bras, découvert dans la tombe de Djer, n'a été retrouvé, on peut se demander s'ils n'avaient pas eu une sépulture ailleurs, et si les tombes d'Abydos n'étaient pas de simples cénotaphes. Cette opinion a été émise, un peu avant la guerre, par Emery qui, fouillant pour le compte du Service des Antiquités, mit au jour, à Saqqara, une tombe de la Ire Dynastie, dans laquelle se trouvaient, en grande abondance, des vases marqués au nom du roi Aḥa. D'après Emery, partisan de l'identification de Ménès et d'Aḥa, il est logique de supposer que l'unificateur de l'Égypte, après avoir fondé la ville de Memphis, ait eu le désir de résider dans cette ville,

1. On prétend parfois, mais sans preuve absolue, que la ville de This se trouvait sur le site du village actuel d'el-Birba, au nord-ouest de Girga. (Cf. DARESSY, *Rec. Trav.*, XVI (1894), p. 124-5) ; plus récemment, GARDINER a proposé, avec beaucoup de vraisemblance, de placer This sur le site actuel de Nag' el-Mashâyikh (*J. E. A.*, XXVII, 1941), p. 48, n. 4.

et qu'il s'y soit fait enterrer. D'autre part, on a trouvé, à Nagada, un peu au sud d'Abydos, une tombe thinite qu'on a attribuée, d'abord, à Ménès, puis à Neithhotep, femme d'Aḥa. Cette tombe contenait, outre la fameuse tablette d'Aḥa (cf. *infra*, p. 136), plusieurs tablettes sur lesquelles se lisait le nom de Neithhotep. La présence de ces objets ne permet certainement pas d'affirmer que la reine avait été ensevelie dans la tombe de Nagada. Le squelette qui reposait dans le caveau était entièrement carbonisé, et son sexe n'a même pas pu être reconnu, ce qui nous prive d'un indice précieux. Cependant, il n'est pas dans les habitudes égyptiennes, surtout aux hautes époques, de séparer, dans la mort deux époux, et il est peu probable que la tombe de Nagada, quel qu'ait été le lieu de repos du roi Aḥa, ait conservé les derniers restes de la reine Neithhotep. Elle a dû, plutôt, appartenir à un haut fonctionnaire qui, à ses charges politiques et administratives, ajoutait, peut-être, l'honneur d'avoir été le père de la souveraine, ce qui expliquerait la présence, dans la tombe, de tablettes au nom de la reine et à celui d'Aḥa. Le nom de Neithhotep semble indiquer que la femme d'Aḥa était originaire du Nord[1], et non de Nagada. L'objection est d'un certain poids, mais n'est pas exclusive. On peut supposer, d'une part, que les premiers rois thinites choisirent dans le Delta quelques-uns de leurs hauts dignitaires, ou bien, alors, ce qui serait tout à fait dans la ligne de la politique d'apaisement de la période qui suivit l'unification, que la reine elle-même changea de nom après la victoire du Sud sur le Nord.

Plusieurs auteurs admettent, cependant, aujourd'hui encore, que la tombe de Nagada est bien celle de Neithhotep. Emery, qui se trouve parmi eux, ne méconnaît pas que cette identification va à l'encontre de l'hypothèse qu'il avait émise, et cherche à en atténuer les conséquences en s'aidant d'une explication, à vrai dire, assez embarrassée : il suppose que Neithhotep était morte au début du règne d'Aḥa, à une époque où le roi résidait encore dans la région thinite, c'est-à-dire avant l'unification du pays. Mais, dans ces conditions, et d'après ce qui a été dit plus haut, aurait-elle pu s'appeler Neithhotep ? Ce n'est pas impossible, mais c'est extrêmement peu probable. En fait, la reine a dû être enterrée en Abydos,

1. Le nom est formé avec celui de Neith, déesse de Saïs, dans le Delta.

dans une des tombes qui ont été mises au jour à proximité de celle d'Aḥa. Il ne semble pas, en effet, qu'on puisse, dans l'état actuel de nos connaissances, affirmer, comme l'a fait Emery, que les rois de la Ire Dynastie ont été enterrés à Saqqara ; on ne doit pas oublier que, contre *l'unique* tombe de Saqqara qui *peut* être royale, on possède, en Abydos, toute une série de tombes qui, elles, sont *certainement* royales ; en outre, dans un des caveaux d'Abydos, celui de Djer, on a trouvé, on l'a vu, un bras de squelette orné de magnifiques bracelets, dont l'un était formé d'une succession d'éléments, tous marqués au nom du roi Djer. Peut-on, dès lors, considérer la tombe abydénienne de Djer comme un cénotaphe ? Il ne semble pas, en dépit des explications peu satisfaisantes d'Emery[1]. Aussi, tant que les fouilles de Saqqara ne nous auront pas apporté, avec une série complète de tombes royales, parallèle à celle d'Abydos, la preuve que l'hypothèse d'Emery est fondée, est-il préférable de s'en tenir à l'opinion ancienne, et d'admettre que la nécropole d'Abydos est bien la véritable nécropole des premiers rois de l'Égypte unifiée.

Cette conclusion ne diminue en rien le très grand intérêt des fouilles d'Emery à Saqqara. On connaît mieux, maintenant, le rôle considérable que la région memphite a joué dans la vie politique du royaume, et, cela, dès le règne d'Aḥa. Cette dernière indication a été, plus récemment, confirmée par les fouilles d'Hélouan. Dirigées par Zaki Y. Saad, pour le compte de S. M. le roi Farouk, ces fouilles ont mis au jour une vaste nécropole thinite, comprenant plusieurs milliers de tombes, plus pauvres que celles de Saqqara, mais inviolées, pour la plupart. On est tenté d'admettre que les tombes d'Hélouan appartenaient aux classes moyennes d'Héliopolis, alors que les mastabas de Saqqara étaient réservés aux hauts fonctionnaires de l'administration. Les fouilles d'Hélouan ont rapporté, sur le plan religieux, une précision importante : dans une des tombes de la Ire Dynastie, on a trouvé, en effet, un pilier osirien *(djed)* et un nœud d'Isis. La juxtaposition de ces deux symboles constitue le premier témoignage matériel de l'influence d'Osiris dans la religion funéraire de cette époque, et il est logique que ce témoignage ait été trouvé

1. Emery suppose que ce bras vient d'une tombe voisine, et qu'il appartient, non pas au roi Djer, mais à un de ses courtisans. Il est difficile de le suivre sur ce point. Conçoit-on, d'ailleurs que les courtisans se soient fait enterrer auprès d'un tombeau vide ?

dans la région memphite, c'est-à-dire, à la pointe de ce Delta dont était originaire Osiris.

Le mobilier funéraire, mis au jour, au cours des fouilles d'Abydos, se composait essentiellement de vaisselle en albâtre ou en pierre dure et de tablettes d'ivoire ou d'ébène, dont l'importance historique est considérable. Peut-être n'étaient-elles, en définitive, que de simples étiquettes qu'on attachait au col des jarres à huile, pour les dater, mais, en dépit de la modestie de ce rôle, elles n'en constituent pas moins les Annales, malheureusement fragmentaires, des rois thinites. A cette époque, en effet, on indiquait les années d'un règne d'après les principaux événements qui les avaient marquées, et ce sont ces événements, guerres ou cérémonies, que les tablettes nous ont conservés, nous donnant ainsi la possibilité de nous rendre compte de l'évolution rapide qui caractérise cette période de formation.

Le nom de Ménès ne se rencontre que deux fois, une fois sur une tablette de bois provenant d'Abydos, et, la seconde fois, sur une tablette d'ivoire trouvée, en double exemplaire, dans la tombe de Nagada. A côté de ce nom se lit celui d'Horus Aḥa, roi bien connu par les nombreux monuments d'Abydos marqués à son nom. On a fait de Ménès et d'Aḥa un seul et même personnage, Ménès étant le nom de *nebti* de l'Horus Aḥa. En réalité, la question est beaucoup plus compliquée, comme on le verra plus bas (cf. notes, *État des questions*). Pour l'instant on attribuera à Ménès ce que la légende lui a attribué, et, au roi Aḥa, les faits *historiques* relatés par les monuments marqués à son nom. Une tradition rapportée par Hérodote et par Manéthon veut que Ménès ait été le fondateur de Memphis. En soi, il n'est pas impossible que Ménès (ou du moins le roi qu'il représente) ait compris l'importance stratégique de l'emplacement de la future ville de Memphis, limite naturelle de la Basse Égypte et de la Haute Égypte, mais aucun document contemporain ne vient confirmer cette affirmation, et, en fait, la première mention de Memphis sur les monuments est sensiblement postérieure au règne de Ménès, et se place sous le règne d'Adjib. D'autres légendes rapportées par Manéthon et par Diodore n'ont droit à aucun crédit : le premier raconte que Ménès fut tué par un hippopotame, et, le second, qu'il fut sauvé de la mort par un crocodile. Ce sont probablement deux variantes d'une même légende primitive.

Les monuments du roi Aḥa sont nombreux, et quelques-uns d'entre eux sont importants. On a prétendu que la tablette de Nagada, dont il a été question plus haut, commémorait la fête de la réunion du Double Pays. Cette cérémonie figure sur d'autres tablettes d'ivoire ; elle se passait en présence du roi, devant le palais, et s'appelait « recevoir le Sud et le Nord ». Ce nom n'est pas mentionné sur la tablette de Nagada, et la scène se présente d'une manière un peu différente. En dépit de ces nuances, il est très probable qu'il s'agit également d'une fête célébrée en l'honneur de l'unification de l'Égypte.

Les autres monuments de l'Horus Aḥa ont trait, soit à des événements historiques, soit à des cérémonies. Parmi les premiers, il faut citer celui qui commémore une victoire sur les Nubiens et les fragments d'ivoire représentant des Égyptiens et des Libyens qui apportent, en signe d'hommage et de soumission, des tributs au roi ; parmi les seconds, les tablettes qui mentionnent la « naissance », c'est-à-dire la fête, d'Anubis et celle de Sokaris, et surtout la fondation d'un temple de Neith, déesse de Saïs, dans le Delta ; le nom de cette déesse figurait, on l'a vu, dans celui de la femme d'Aḥa, Neithhotep. Il est vraisemblable de supposer que la fondation du temple de Saïs doit être considérée comme la conséquence logique d'une sage politique de conciliation pratiquée à l'égard des habitants du Delta, dont le loyalisme, ainsi que semblent le prouver quelques fragments de tablettes, était encore loin d'être acquis.

Le successeur d'Aḥa fut Djer (dont le nom est également lu Khent). Son tombeau, qui fut découvert par Amélineau en Abydos, fut d'abord attribué à Osiris : l'erreur fut rapidement reconnue, grâce aux nombreux monuments marqués au nom du roi Djer qui y furent trouvés. Ces objets témoignent d'un progrès artistique très net, mais n'apportent malheureusement aucun renseignement utilisable, sur le plan historique. La tradition rapporte qu'il écrivit des ouvrages d'anatomie et qu'il fut le fondateur du palais de Memphis : ce dernier point ne peut être exact que dans la mesure où il est prouvé que la fondation de Memphis est antérieure au règne de Djer.

Le règne du roi Ouadji (qu'on appelait autrefois Djet, et qui est plus connu sous le nom de « roi Serpent ») se distingue surtout par la perfection artistique de certains objets

marqués à son nom : sa stèle funéraire conservée au Louvre est le premier grand chef-d'œuvre de l'art égyptien.

Une découverte très importante pour l'histoire économique de la Ire Dynastie a été faite récemment : le nom du roi Ouadji a été lu sur un rocher du désert arabique à peu près à la hauteur de la moderne ville d'Edfou. C'était le chef d'une expédition qui avait gravé au trait le nom de son souverain, à cet endroit qui est situé exactement sur la route que suivirent plus tard les caravanes qui se rendaient à la mer Rouge[1]. La route de la vallée du Nil à la mer Rouge a certainement été fréquentée dès les plus anciens temps par les nomades. Mais, jusqu'à présent, on supposait qu'ils étaient seuls à la fréquenter. Le graffito du roi Ouadji nous prouve que c'était une erreur, et que les Égyptiens, à l'époque thinite, envoyaient déjà des expéditions dans le désert arabique. Ces expéditions ne pouvaient évidemment avoir qu'un seul objectif, celui d'exploiter les carrières et les mines, seules richesses du désert oriental. Cette expédition, en tout cas, si on la rapproche de celle que le roi Djer avait envoyé quelques années auparavant en Nubie, au Gébel Sheikh Souliman (ARKELL, *J. E. A.*, XXXVI (1950), p. 27-29, fig. 1 et pl. X) et de celle que Sémerkhet envoya, un peu plus tard, au Sinaï, prouve que les rois thinites s'estimèrent assez puissants pour rayonner dans des régions situées en dehors des frontières naturelles de l'Égypte.

La tombe découverte à Nezlet Batran, près de Gizeh, qu'on a voulu attribuer au roi Ouadji, ne lui appartient peut-être pas, mais elle est certainement contemporaine de ce roi : le style de la tombe le prouve assez, et aussi les objets qu'on y a trouvés, marqués au nom du roi.

Les trois règnes suivants furent extrêmement importants dans l'histoire de la civilisation égyptienne, ce qui ne veut pas dire que l'évolution ait été plus rapide sous ces rois que sous leurs prédécesseurs, mais elle est mieux connue, grâce à des documents plus nombreux et plus explicites.

La pierre de Palerme mentionne à différentes reprises la cérémonie de l'intronisation royale, dont elle décrit brièvement les deux parties essentielles : l'union du double pays et la course autour du mur. Ces deux actes symboliques

1. Vers un point de la côte qui ne devait pas être très éloigné de l'endroit où Ptolémée II fonda plus tard le port de Bérénice.

trouvent leur confirmation illustrée sur une tablette en ivoire du roi Oudimou (Ousaphaïs) : le roi coiffé de la couronne blanche de Haute Égypte et de la couronne rouge de Basse Égypte (pour commémorer l'union du double pays) est représenté, une première fois, assis sur un trône surmonté d'un dais, et, une deuxième fois, courant entre six pierres, ou six signes *péher (courir)*, disposés trois par trois sur deux rangées verticales, qui font sans doute allusion à la course autour du mur symbolique des brèves légendes de la pierre de Palerme.

L'année même de son intronisation, le roi, si l'on admet l'interprétation ingénieuse qui a été donnée des hiéroglyphes gravés sur le deuxième registre, aurait « ouvert » (fondé ?) une forteresse, détruit une ville (?), et accompli une cérémonie religieuse dans le temple d'Atoum (?). Il faut souligner le premier essai d'une datation rudimentaire, qui apparaît sur cette tablette ; pour exprimer que tous les événements rapportés se sont passés la même année, le sculpteur a gravé, à gauche de la tablette, un grand signe hiéroglyphique signifiant « année », qui embrasse les différentes scènes de la tablette, un peu comme notre accolade groupe un certain nombre de faits : c'est là un moyen pictographique qu'il n'est point étonnant de voir employé avant la notation purement graphique de l'année, suivie du chiffre qui indique sa place relative dans le règne.

Le protocole royal s'augmente sous le règne d'Oudimou d'un troisième titre : celui de *nésout-bit*, littéralement : « celui qui appartient au roseau (plante symbolique du Sud) et à l'abeille » (animal symbolique du Delta). Par là, on commémore, une fois de plus, l'union des deux pays et la victoire de la Haute Égypte sur le Delta (l'emblème du Sud ayant la préséance sur celui du Nord). Le roi dut intervenir à « l'Est » de l'Égypte : une tablette en ivoire, ayant fait jadis partie de la collection Mac Gregor, représente la scène classique du roi massacrant un prisonnier, avec la légende : « Première fois de battre l'Est » ; il s'agit peut-être d'une expédition au Ouadi Maghara, dans la presqu'île du Sinaï : l'ennemi figuré doit être un de ces Bédouins que les Égyptiens trouvèrent constamment sur leur route jusqu'à la XIIe Dynastie lorsqu'ils allèrent au Sinaï. Le plus ancien graffito du Sinaï est daté du règne de Sémerkhet, avant-dernier roi de la Ire Dynastie, mais il est probable que les

Égyptiens avaient, auparavant, sinon réussi à atteindre les célèbres mines de malachite, du moins tenté de le faire.

C'est aussi sous le règne d'Oudimou qu'est attestée pour la première fois la fête *sed*, qui se célébrait la trentième année du règne. C'était en quelque sorte un jubilé, qui était, d'ailleurs, bien antérieur à Oudimou et qui devait remonter à une époque où la royauté, en Égypte, n'était donnée que pour une durée de trente ans. On reviendra plus loin sur cette question.

Les autres monuments de ce règne mentionnent des fêtes religieuses et des cérémonies. Le ministre d'Oudimou s'appelait Hémaka ; bien qu'on ait retrouvé son nom très fréquemment en Haute Égypte, c'est à Saqqara, près de Memphis, que sa tombe, très grande et en partie inviolée, a été découverte en 1936. Parmi les objets mis au jour, il faut citer un ostracon sur lequel est peint un taureau. Est-ce une simple esquisse comme on en trouvera tant au Nouvel Empire ? Ou est-ce, comme on l'a dit, une représentation du taureau Apis ? Cette deuxième hypothèse est très vraisemblable, puisqu'on a trouvé, dans cette même tombe, une empreinte de sceau, décorée d'une course de l'Apis ; sur ce dernier document, le taureau est nommé, et aucun doute ne peut subsister sur son identification. Cette mention de l'Apis[1] est la plus anciennement attestée. Le mobilier funéraire de cette tombe était particulièrement riche. On doit citer, outre de nombreux vases, de curieux disques qui servaient probablement à un jeu, et qui étaient parfois décorés, soit de motifs géométriques, soit d'oiseaux, soit de scènes de chasse, de beaux manches d'outils, et, enfin, une tablette, assez énigmatique, marquée au nom du roi Djer, et qui semble être décorée d'une cérémonie de funérailles.

La femme d'Oudimou s'appelait Merneith. Ce nom, qui mettait la reine sous la protection de la déesse de Saïs, Neith, est une nouvelle preuve des efforts déployés par les rois thinites pour se concilier les bonnes grâces des habitants du Delta.

Merneith se fit creuser un tombeau très vaste, précédé de deux stèles funéraires d'un très beau style, qui la firent longtemps considérer comme un roi. Il est d'ailleurs probable que les tombeaux de toutes les reines étaient marqués par des

1. Emery, *The Tomb of Hemaka*, p. 64, fig. 26.

stèles, mais le hasard a voulu que l'hypothèse ne pût être vérifiée qu'une seule fois. Ce fut le fils d'Oudimou et de Merneith, Adjib (Miébis) qui prit la succession de son père ; quelle fut la raison pour laquelle son successeur, Sémerkhet (Sémempsès), fit effacer les noms d'Adjib et de Merneith partout où il les trouva, c'est ce qu'il est difficile d'établir ; on est tenté, au premier abord, de faire d'Adjib un usurpateur, mais, comme, d'autre part, le nom de Sémerkhet a été effacé par son propre successeur Ḳa, alors que celui d'Adjib était respecté, il vaut mieux conclure que l'usurpateur a été Sémerkhet lui-même, et que c'est pour cela que la table de Saqqara omet son nom. Sémerkhet ayant détruit presque tous les monuments d'Adjib, l'histoire de celui-ci aurait été à peu près complètement inconnue sans la pierre de Palerme, qui nous a conservé une partie des annales de ce roi.

Adjib régna $x + 14$ années ; les événements marquants des 14 années connues de son règne sont : une victoire sur les Iountiou en l'année $x + 2$. Ceux-ci étaient très probablement les anciens occupants de l'Égype. Refoulés sans doute dès le règne des « Serviteurs d'Horus », ils s'étaient divisés en trois tronçons, puis s'étaient respectivement réfugiés au Sinaï, dans les oasis libyques et en Nubie. Ils étaient restés pour l'Égypte des voisins encombrants, dont les nombreuses incursions étaient une perpétuelle menace pour le Pharaon : ce fut, sans doute, une de ces incursions qu'Adjib repoussa, selon le témoignage de la pierre de Palerme. En l'année $x + 3$, il célèbre sa fête *sed*. En l'année $x + 4$, il fait faire le premier recensement attesté dans l'histoire égyptienne ; en l'année $x + 10$, il fait un voyage à Sahnésout, et remporte une victoire sur Ourka, localité (?) inconnue ; les autres événements rapportés par la pierre de Palerme sont relatifs à des fêtes religieuses et à des fondations de villes.

Les faits historiques mentionnés par les monuments des deux derniers rois de la Dynastie, Sémerkhet (Sémempsès) et Ḳa sont insignifiants ; en dehors du jubilé trentenaire de la fête *sed* qu'ils ont célébré l'un et l'autre, on ne peut guère signaler que l'expédition au Ouadi Maghara, éternisée par un graffito, le plus ancien du Sinaï, qui représente le roi Sémerkhet à trois reprises, d'abord coiffé de la couronne blanche et massacrant un ennemi renversé, puis, successivement coiffé de la couronne rouge et de la couronne blanche, dans l'attitude de la marche ; il est précédé de son général,

ce qui prouve le caractère militaire que toute expédition au Sinaï devait revêtir à cette époque.

b) *Seconde Dynastie.* — On ne peut préciser les conditions dans lesquelles s'est produit le changement de Dynastie. La succession des premiers rois de la Dynastie : Hotepsékhemoui, Nebrē', Ninéter (appelé aussi Nétérimou), Ouneg, Sénedj et Péribsen est certaine, mais leur histoire est bien mal connue. Le mouvement vers le Nord qu'on avait déjà constaté au début de la Ire Dynastie (la capitale s'étant alors déplacée d'Hiérakonpolis à This) s'était poursuivi, et, comme les trois premiers rois de la IIe Dynastie ont été enterrés à Memphis, leur capitale ne devait pas en être très éloignée. Seul, le règne de Ninéter est mentionné sur la partie subsistante de la pierre de Palerme : les faits qui y sont relatés ne sont pas d'un intérêt historique primordial ; on constate, cependant, une plus grande régularité dans la célébration des fêtes (particulièrement celle d'Horus et de Sokaris pour des raisons qu'il est facile de deviner, Horus étant le protecteur de la royauté d'Égypte, et Sokaris étant un dieu memphite) et dans l'opération du recensement qui se faisait alors tous les deux ans. La « course d'Apis », connue par une tablette d'Oudimou, trouvée dans la tombe de Hémaka (cf. *supra*, p. 140), est mentionnée pour la première fois par la pierre de Palerme. On peut y avoir une nouvelle preuve de l'influence exercée par la religion locale sur la politique religieuse du roi.

Les règnes des successeurs de Ninéter sont particulièrement obscurs. Le premier, dont le nom a été déchiffré par Grdseloff, s'appelait Ouneg, et, le second, Sénedj : c'est le Séthénès de Manéthon. Ces rois ne sont connus que par de simples mentions, soit sur des monuments contemporains, soit sur des monuments plus tardifs.

Une réaction se produisit sous le règne du successeur de Sénedj, Péribsen : celui-ci s'établit à nouveau en Abydos et remplaça son nom d'Horus (le plus ancien de la titulature royale) par un nom de Seth, c'est-à-dire qu'il fit surmonter l'enceinte stylisée du palais, dans laquelle s'inscrivait le nom du roi, non plus, comme auparavant, d'un faucon, mais de l'animal séthien. Le fait est unique dans l'histoire de l'Égypte.

L'intention du roi est d'ailleurs clairement exprimée sur un sceau appartenant à un de ses fonctionnaires : « Le dieu d'Ombos, y lit-on, a transmis le Double Pays à son fils

Péribsen. » C'est à Seth, dieu-roi, qui avait régné sur la Haute Égypte avant les « Serviteurs d'Horus », qu'il doit son royaume, et non plus à Horus, comme l'affirme la tradition monarchique de l'Égypte. Péribsen se fit enterrer en Abydos. Son culte s'était conservé à Saqqara à la IVe Dynastie, à côté de celui de son prédécesseur Sénédj.

Le roi Khâsékhem n'appartient peut-être pas à la IIe Dynastie. Les hypothèses et arguments divers seront exposés dans les notes. Les monuments ont été trouvés à Hiérakonpolis, et témoignent d'une activité guerrière assez grande. Il défit les Nubiens et réprima plusieurs révoltes des habitants du Nord. C'est de son règne que datent les premières statues royales, dont l'attitude est déjà presque classique.

La Dynastie s'acheva certainement par le règne du roi Khâsékhemoui. Grâce à quelques sceaux. marqués au nom de ce roi, il a été possible d'établir le caractère de transaction qui marque sa politique religieuse : son nom seul : *les deux puissants* (c'est-à-dire Horus et Seth) *apparaissent* eût suffi à en donner l'idée, mais les titulatures qui se trouvent sur les sceaux en donnent une confirmation éclatante. On a vu que Péribsen, avait remplacé le nom d'Horus par un nom de Seth. Khâsékhemoui, sans répudier la politique séthienne de son prédécesseur, revient à la politique horienne et, dans sa titulature, fait surmonter l'enceinte du Palais, dans laquelle s'inscrit le nom royal, d'un faucon et d'un animal séthien affrontés. Il est difficile de connaître le résultat de cette politique conciliatrice, car les documents font défaut, mais il est permis de supposer avec vraisemblance que la cause n'en fut pas parfaitement libre et que le roi n'abandonna le culte exclusivement séthien de Péribsen que dans la mesure où il y fut contraint par une réaction, probablement violente, d'une grande partie de ses sujets. Ce fut ainsi que la révolution religieuse de Péribsen fut aussi éphémère que celle que tenta, quelques siècles plus tard, Aménophis IV. L'esprit traditionaliste des Égyptiens répugnait, dès cette époque reculée de l'histoire, à tout changement d'orientation religieuse.

B. — Civilisation et art

I. — *La civilisation.* — Avant que ne fussent connus les documents thinites, on s'étonnait à juste titre de la perfection que témoignaient les œuvres architecturales et artistiques de la IIIe Dynastie. On se trouvait devant une éclosion brusque dont l'évolution échappait à l'esprit. Aujourd'hui, cette évolution est mieux connue, et l'on peut dire sans exagération que les rois thinites ont été les véritables créateurs de cette organisation remarquable qui a fait la grandeur de la monarchie égyptienne. Il est malaisé de suivre pas à pas cette évolution ; c'est par l'apparition subite d'un titre, d'une cérémonie, d'un détail vestimentaire, d'une attitude, que l'on voit se former rapidement les traits principaux d'une organisation dont l'évolution future sera beaucoup plus lente.

La monarchie thinite étant une monarchie absolue qui repose sur le caractère divin du roi, c'est par le roi qu'il convient de commencer l'étude de la civilisation de cette époque. Le roi s'identifie d'abord au dieu principal du royaume, c'est-à-dire Horus ; c'est pourquoi le premier nom royal qui soit attesté est le nom d'Horus du roi : il s'inscrit dans l'enceinte stylisée d'un palais que surmonte l'image du dieu faucon Horus. Lorsque l'unification de l'Égypte fut accomplie, il convenait que cet événement fût commémoré par un symbole religieux : le roi se mit donc sous la protection des deux déesses qui étaient honorées dans les deux anciennes capitales des royaumes séparés : la déesse-vautour d'El-Kab, Nekhbet, et la déesse-uraeus de Bouto, Ouadjet, et il adopta un deuxième nom : « celui qui appartient aux deux déesses ». C'est le nom de *nebti* (en égyptien : les deux maîtresses) du roi, le deuxième titre de la titulature royale, auquel s'adjoignit très rapidement (sous le roi Oudimou) le titre de *nésout-bit*, qui mettait le roi sous la protection des emblèmes de la Haute-Égypte (le roseau) et de la Basse Égypte (l'abeille). Dans ces deux derniers titres, la victoire de la Haute-Égypte sur le Delta était rappelée par la préséance donnée à la déesse et à l'emblème du Sud.

C'était également la réunion des deux anciens royaumes que rappelait la cérémonie d'intronisation du roi : les trois actes de cette cérémonie, l'apparition du roi de Haute Égypte et celle du roi de Basse Égypte, la réunion du Double Pays et la course autour du mur, se perpétuent jusqu'à la fin de l'histoire égyptienne.

Tout d'abord, le roi, coiffé de la couronne blanche de Haute-Égypte, montait sur une estrade sur laquelle était placé un trône : c'était l'apparition du roi de Haute-Égypte. Coiffé de la couronne rouge de Basse Égypte, il recommençait le cérémonial : c'était l'apparition du roi de Basse Égypte. La cérémonie de la réunion du Double Pays, consistait à ficher en terre un piquet autour duquel s'entrelaçaient les plantes symboliques de Haute-Égypte et de Basse-Égypte. Le dernier épisode, la course autour du mur, est d'une interprétation plus difficile. On a supposé qu'un des premiers soins des rois thinites fut de construire, à peu près à l'endroit où s'éleva plus tard Memphis, un mur dont le rôle était de protéger le Sud contre les incursions, toujours possibles, des habitants du Delta : le roi, en faisant le tour symbolique de ce mur, évoquait les circonstances qui avaient amené sa construction, c'est-à-dire la victoire du Sud sur le Nord et l'unification des deux royaumes. Dès cette époque, la monarchie égyptienne trouvait une grande partie de sa force dans le rappel du passé et de la tradition.

C'est très probablement à la tradition qu'est due également la cérémonie de la fête *sed*. On a supposé avec vraisemblance que le pouvoir royal n'était donné, à l'origine, que pour une durée de trente ans, après laquelle le roi était déposé et peut-être même mis à mort. La fête *sed* est un compromis entre la survivance tenace d'une tradition barbare et la conception plus humaine de générations plus évoluées. Le roi, au lieu d'être déposé, renouvelait son apparition de roi de Haute et de Basse-Égypte, et trouvait, dans ce rajeunissement tout conventionnel, de nouvelles forces, grâce auxquelles il pouvait commencer un nouveau règne. Cette cérémonie, qui, à l'origine, devait avoir lieu au bout de trente ans de règne, paraît s'être célébrée, dès l'époque thinite, bien avant ce terme trentenaire : ainsi Miébis et Sémempsès, qui appartenaient vraisemblablement à la même génération, ont-ils célébré l'un et l'autre la fête *sed*, alors qu'il est peu probable que leurs deux règnes réunis aient couvert une période d'au moins soixante ans. Plus tard, il est prouvé que plusieurs rois ont célébré la fête *sed* avant la trentième année de leur règne. La fête *sed* n'était plus consi-

dérée que comme un moyen de raffermir le règne du roi, comme une sorte de jubilé dont la répétition plus ou moins fréquente était soumise à l'arbitraire du souverain.

Le roi ayant un caractère divin, les fêtes en l'honneur des dieux avaient une extrême importance. Elles servaient souvent à désigner l'année pendant laquelle elles se célébraient, comme on peut le voir sur la pierre de Palerme. La plus importante de ces fêtes, dans un État dont le monarque se prétendait l'incarnation d'Horus, était celle qu'on célébrait en l'honneur de ce dieu : elle revenait tous les deux ans. Étaient également fêtées, à des intervalles plus ou moins réguliers, les « naissances » de Sokaris, dieu memphite, de Min, dieu de Coptos, de Yamet, d'Anubis, de Sed (peut-être un surnom d'Oupouaout, représenté, en tout cas, comme ce dernier dieu, sous la forme d'un chien dressé sur un pavois), de Seshat, déesse de l'écriture ; enfin la pierre de Palerme mentionne assez fréquemment une fête Djet, qui disparut avec l'époque thinite.

Des temples étaient élevés à ces différentes divinités ; la fondation du sanctuaire (édifice assez fragile construit en bois et en briques) était l'occasion d'une cérémonie, dont un montant de porte trouvé à Hiérakonpolis nous a conservé une image, malheureusement incomplète et très détériorée : la scène se divise en deux ; à gauche le roi, tenant la grande canne et le sceptre, se tient devant une douzaine de personnages beaucoup plus petits que lui, disposés sur trois registres et figurant soit le peuple, ou la cour, soit, plutôt, des d eux ; à droite, la déesse Seshat et le roi, se faisant face, et enfonçant, à l'aide d'un marteau, un piquet dans le sol : c'est une scène classique qui se retrouve jusqu'à l'époque ptolémaïque.

Le roi vivait avec sa famille et sa cour dans un palais ; la façade de ce palais est reproduite avec tant de soin sur la stèle du roi Serpent, qu'il est possible, en dépit de la stylisation, de s'en faire une idée approximative. Elle se composait essentiellement de deux grandes portes, qui rappelaient la dualité primitive de la monarchie égyptienne, encadrées par de hautes poutres en bois. Chaque roi se faisait élever une nouvelle résidence, et les travaux de construction ne commençaient, semble-t-il, que dans la quatrième année du règne. La quatrième année après la fête *sed*, le roi se faisait bâtir une nouvelle résidence, conséquence logique d'une

conception d'après laquelle la fête *sed* était le point de départ d'un nouveau règne.

Le roi gouvernait par l'intermédiaire de fonctionnaires hiérarchisés ; c'est là tout ce qui peut être affirmé au sujet de l'administration thinite. Les seuls renseignements utilisables proviennent des sceaux sur lesquels les fonctionnaires gravaient leurs titres et le nom du roi sous lequel ils vivaient. Or, la plupart de ces titres se retrouvent plus tard, précisés et commentés. En se fondant sur ces renseignements postérieurs, il est possible d'établir une première distinction, entre l'administration centrale et l'administration provinciale. On ne sait pas quel était le fonctionnaire qui était à la tête de l'administration centrale. Meyer et, après lui, d'autres historiens ont prétendu que le vizirat existait déjà à l'époque thinite. Ils s'appuient sur une légende qui, sur la palette de Narmer, accompagne un petit personnage vêtu de la peau de panthère, et qui précède le roi. Cette légende se lit à peu près *tjet*, et, comme le nom du vizir, en égyptien, est *tjati*, il avait paru légitime à ces historiens de rapprocher les deux mots et de faire de ce personnage le vizir du roi Narmer. L'hypothèse semble bien hardie, et elle est d'autant plus difficilement acceptable que ce mot *tjet* n'apparaît plus par la suite. Le premier vizir dont le titre est attesté d'une manière certaine sur les monuments est Néfermaât, qui vivait au début de la IVe Dynastie sous le roi Snéfrou.

S'il n'y avait pas de vizir, c'était probablement le roi lui-même qui était à la tête de l'administration centrale. Il est hors de doute que l'entremise d'un fonctionnaire entre les différents services administratifs et le roi ne peut être qu'une création d'un État déjà évolué, dont les rouages s'étaient compliqués dans des proportions telles que de nouvelles fonctions étaient devenues nécessaires. Disons donc que c'était le roi lui-même qui présidait aux différentes « maisons », c'est-à-dire aux ministères de l'administration centrale. Il était assisté d'un certain nombre de fonctionnaires dont nous connaissons mal la hiérarchie. La fonction de chancelier du roi de Basse-Égypte est attestée dès le milieu de la Ire Dynastie. D hauts dignitaires, comme Hémaka, portent ce titre qui, à l'époque, n'était, sans doute, pas encore devenu honorifique. Il est probable qu'il existait également un chancelier pour le Sud, mais nous n'en avons aucune preuve certaine ; seule, l'empreinte d'un sceau, qui

date du règne de Péribsen[1] semble apporter un indice en faveur d'une hypothèse, qui est fondée, presque exclusivement, sur le dualisme de la monarchie thinite. Les chanceliers du dieu, qui, peu après, allaient jouer un rôle si important dans l'administration royale, ne sont pas encore mentionnés, mais il n'est pas impossible que cette fonction ait déjà été créée à cette époque. L'ancien dualisme, s'il n'est pas attesté avec certitude dans les fonctions relatives au sceau royal, se retrouve, en revanche, dans les titres, peut-être purement honorifiques, de deux grands personnages, « celui de Nekhen » (Hiérakonpolis) et « celui de Pé » (Bouto), mais le fait que le même fonctionnaire porte souvent ces deux titres prouve assez que ce dualisme de la monarchie thinite n'était que conventionnel et traditionnel. A l'administration centrale se rattachait le bureau des archives royales, de l'existence duquel il n'est pas permis de douter, car, si les documents n'avaient pas été consignés et conservés, jamais des annales comme celles de la pierre de Palerme, si riches d'enseignements sur les temps révolus, n'auraient pu être recueillies à la Ve Dynastie. Les tablettes d'ivoire, qui sont peut-être des étiquettes de jarres, prouvent que les rois avaient l'habitude de fixer par écrit année par année, les principaux événements de leur règne.

L'administration provinciale est peut-être encore plus mal connue. La division de l'Égypte en nomes est une chose certaine, et remonte aux plus hauts temps de l'histoire et même de la préhistoire. Dans un pays comme l'Égypte, où l'agriculture est la plus grande richesse et où la vie même du pays dépend de la crue du Nil, il est impossible que le système d'irrigation n'ait pas été très rapidement perfectionné. A l'époque où commence l'histoire, l'Égypte devait déjà être sillonnée de canaux nombreux et bien entretenus. Dans chaque nome, il devait y avoir un fonctionnaire chargé de l'inspection de ces canaux, de leur entretien et de leur développement ; ce fut là probablement l'origine de la fonction de nomarque. Dès l'époque thinite on voit apparaître un titre, *âdj-mer*, dont le sens littéral est « préposé au creusement des canaux », et qui, au début de l'Ancien Empire, est le titre principal des nomarques. Il semble bien que les *âdj-mer*, que l'on rencontre sur les monuments thinites aient été, eux aussi, des nomarques, dont la fonction consistait à obtenir de la terre, par les moyens appropriés, le meilleur rendement possible et de contribuer ainsi à la richesse générale et surtout à celle du trésor royal. C'était également au nomarque qu'incombait le recensement. C'est sous le roi Adjib que cette formalité est pour la première fois attestée. A partir de la IIe Dynastie, elle se fera régulièrement tous les deux ans, et servira même à compter les années du règne, on dira : « l'année du *x* recensement » ou « l'année après le *x* recensement ». Enfin, la hauteur de la crue du Nil était soigneusement notée chaque année ; grâce à ce soin, il était possible de prévoir à peu près quelle serait la prospérité du pays et de prendre, en cas de crue insuffisante du fleuve, les précautions nécessaires pour éviter les famines et la misère. Dans la capitale de chaque nome siégeait un tribunal appelé *djadjat*, chargé des questions juridiques, ce qui suppose l'existence d'un droit civil dont rien malheureusement n'est parvenu jusqu'à nous.

1. *Roy. Tombs*, II, pl. XXI, 164.

L'organisation de l'armée est un mystère, il n'est pas possible de savoir s'il y avait une armée de métier, ou si on levait les troupes seulement en cas de besoin ; tout ce qu'on peut affirmer c'est que le titre de général existait dès la fin de la Ire Dynastie.

Si peu nombreux et si imprécis que soient les renseignements sur l'organisation administrative de la monarchie thinite, ils permettent cependant de se rendre compte que la civilisation égyptienne était déjà parvenue à cette époque à un stade assez avancé de son évolution. C'est toute la grandeur de l'Égypte future que l'on trouve en puissance sous ces monarques thinites dont l'œuvre, digne d'admiration, fut considérable.

II. — *L'art.* — Une remarque générale s'impose, c'est qu'il ne faut pas s'attendre à voir dans l'art thinite une évolution continue ; le progrès se fait par à-coups, et dépend à la fois de l'influence personnelle du roi et du talent de l'artiste : c'est ainsi que l'art, sous le règne du roi Serpent, semble avoir été beaucoup plus évolué que sous celui de ses successeurs directs, mais il est possible que cette impression ne soit due qu'au hasard des fouilles. On doit, en tout cas, citer, parmi les chefs-d'œuvre de la fin de la Dynastie, les objets trouvés dans la tombe de Hémaka (règne d'Oudimou), et le graffito de Sémerkhet au Sinaï.

a) *Architecture.* — L'étude commencera par l'architecture funéraire qui est, de beaucoup, la mieux connue. D'une manière générale, la tombe thinite est une évolution normale de la tombe préhistorique, un agrandissement du plan et de la conception primitifs. A la place du simple trou oblong des temps préhistoriques, on a une chambre rectangulaire, beaucoup plus grande, avec un revêtement de briques et parfois un second revêtement de bois. Les offrandes, autrefois déposées près du mort dans l'unique chambre funéraire, sont placées dans de petites pièces ménagées tout autour de la chambre principale. La tombe était couverte par un plafond fait de poutres et de planches en bois, au-dessus duquel on élevait une construction faite d'un noyau de débris, couvert d'un revêtement de briques. La première apparition de la pierre date du milieu du règne d'Oudimou, qui commanda pour sa tombe un pavement de granit, mais ce n'est qu'à la fin de la IIe Dynastie que nous trouvons un caveau, celui de Khâsékhemoui, entièrement revêtu de calcaire. Les tombes s'ouvraient à l'est, et deux stèles funéraires en marquaient l'entrée.

La superstructure des tombes royales d'Abydos n'a été conservée nulle part. Elle devait être analogues à celles qui recouvraient les tombes thinites de Saqqara, mises au jour par Emery, en 1936. Parmi ces tombes, on doit citer, avant tout, celle qui a été attribuée au roi Aḥa (cf. *supra*, p. 133) et celle de Hémaka, haut fonctionnaire du roi Oudimou. La partie en superstructure était divisée en un certain nombre de compartiments qui servaient ou non de magasins, et les parois étaient traitées à la manière des façades des palais royaux, c'est-à-dire qu'on avait fait alterner les panneaux en saillie avec les niches en retrait. Exceptionnellement (tombe de Nagada), le caveau et les chambres secondaires, au lieu d'être souterrains, étaient ménagés dans la superstructure qui, extérieurement, conservait la même apparence.

Les tombes sont les seuls monuments thinites qu'il soit possible d'étudier sur place et dont le plan ait été retrouvé nettement dessiné. Les représentations de palais et de temples nous ont permis de nous faire une idée très générale du plan de ces édifices.

Les villes royales qui devaient se trouver dans le voisinage des nécropoles, n'ont jamais été retrouvées. Sur les tablettes contemporaines le nom des villes se trouve inscrit dans un signe hiéroglyphique qui figure une enceinte crénelée. Il est assez vraisemblable que les villes aient été enfermées dans un mur de briques à créneaux. La « forteresse » d'Hiérakonpolis, qui date probablement de cette époque et dont une partie est encore debout, était entourée d'une double enceinte, le mur intérieur étant plus élevé que le mur extérieur. Il est à peu près impossible de parler des maisons d'habitation. Sur un morceau en ivoire du règne d'Aḥa, et peut-être même antérieur à ce roi, est figurée une hutte qui semble faite en roseaux et qui est recouverte de branches de palmiers : il est possible, d'ailleurs, qu'il s'agisse, là, d'une habitation libyenne ; quoi qu'il en soit, et même si de telles huttes ont existé, comme c'est probable, dans la vallée du Nil, on est contraint d'admettre qu'elles représentent un type primitif qui, au cours même de la Ire Dynastie, a dû évoluer, comme a évolué la tombe thinite et comme s'est affirmé également l'art proprement dit.

b) *Poteries.* — Dans le travail du silex, de l'albâtre et des différentes pierres dures, les artistes thinites se montrèrent au moins aussi habiles que leurs prédécesseurs de l'époque préhistorique. Les fouilles récentes de Saqqara ont mis au jour une quantité énorme de vases et coupes en albâtre et en toute sorte de pierres dures, dont on ne peut qu'admirer sans réserve l'élégance de forme, la qualité du poli et l'heureuse utilisation des veines de la pierre. Ces vases marqués au nom de plusieurs rois thinites avaient été remployés par le roi Djéser et entassés dans plusieurs galeries ménagées sous la pyramide à degrés.

c) *Bas-reliefs.* — Mais c'est dans les stèles et dans les plaquettes d'ivoire que s'est le mieux manifestée l'originalité des artistes thinites. Le chef-d'œuvre du genre est certainement la stèle du roi Serpent (Musée du Louvre) : c'est une haute dalle rectangulaire au sommet arrondi et à la face antérieure superficiellement creusée de façon à ménager tout autour, un cadre légèrement en saillie, destiné à protéger la sculpture centrale. Celle-ci se compose du dieu-faucon Horus, dressé sur un rectangle, qui figure comme on l'a vu, l'enceinte et la façade du palais ; au milieu de l'enceinte, projetée verticalement, s'inscrit le nom du roi, représenté par le signe hiéroglyphique du serpent. Le groupe entier symbolise la protection que le dieu exerce sur la personne du roi et sur la monarchie égyptienne. La fine précision de la ligne, la sobre

élégance des détails dégagent une impression de grandeur, de simplicité et de sécurité véritablement émouvante. Bien loin derrière ce chef-d'œuvre, il faut citer les stèles de la reine Merneith et du roi Péribsen. Quant aux stèles privées, elles sont traitées le plus souvent d'une manière grossière et primitive, et se réduisent, en fait, à une représentation du mort, accompagnée de son nom et de ses titres ; on peut citer la stèle de Sabef, contemporain de Ḳa, dernier roi de la Ire Dynastie, qui est certainement la moins imparfaite de toutes celles qui ont été découvertes jusqu'à ce jour. Enfin il faut signaler que des stèles étaient érigées aux chiens eux-mêmes ; c'est une habitude dont on retrouvera les traces à l'Ancien Empire et au Moyen Empire ; les hauts fonctionnaires de cette époque, et même les rois, faisaient volontiers représenter sur leurs propres stèles leurs chiens favoris, sans doute pour leur permettre de revivre dans l'autre monde. Les nombreuses stèles de nains qui ont été mises au jour semblent prouver que les nains jouissaient d'une grande faveur à la cour : leur difformité est rendue par les sculpteurs avec une justesse d'observation certainement très supérieure à leur talent.

Les tablettes en ivoire, dont l'intérêt historique est primordial, témoignent du désir ardent qu'avait le sculpteur d'exprimer le mouvement et la vie, mais, aussi, de sa grande maladresse à rendre l'un et l'autre : en règle générale, l'art du bas-relief, à cette époque, marque un recul sur celui de l'époque prédynastique, et il n'est point de tablettes thinites, même parmi les meilleures, qui puissent soutenir la comparaison avec les palettes en schiste, les têtes de massue ou le couteau du Gébel el-Arak. Cette infériorité provient moins de l'absence de talent chez l'artiste que de sa tendance à créer du nouveau, à rendre pictographiquement des scènes souvent très compliquées qui nécessitaient de longs tâtonnements avant d'être traitées avec art. C'est cet abandon des sujets restreints et définitivement stylisés de l'art primitif pour la recherche d'un art nouveau, riche en puissance et beaucoup plus évolué, qui caractérise l'art thinite et qui en fait toute la valeur. Il n'est rien de plus intéressant, en effet, que ces périodes de formation pendant lesquelles on sent que l'artiste cherche sa voie, et qu'il va la trouver grâce à une succession de géniales maladresses qui conditionnent en quelque sorte les réussites futures.

L'art de l'écriture, car l'écriture hiéroglyphique peut être considérée comme un art, n'en est encore qu'à ses débuts. Le nom du roi Serpent, qui est inscrit sur sa stèle funéraire, est un chef-d'œuvre unique dans l'art thinite : pourtant, on sent que le système hiéroglyphique se fixe progressivement, et c'est surtout sur les sceaux de fonctionnaires qu'il est permis de suivre le mieux l'évolution du système et l'habileté croissante des scribes.

d) *Ronde bosse.* — Il semble que les artistes thinites ne se soient pas attaqués volontiers à la ronde bosse, ou, alors, qu'ils n'aient exprimé leur art que dans des petites statuettes en ivoire dont la fragilité n'a pu résister au temps. On peut d'autant plus le regretter, que les rares spécimens qui aient survécus, comme une ravissante statuette de femme nue conservée au Louvre, témoignent d'une perfection et d'une élégance absolument remarquables. C'est de la fin de la IIe Dynastie (?) que datent les deux plus anciennes statues royales égyptiennes : celles du roi Khâsékhem (musées du Caire et d'Oxford), trouvées à Hiérakonpolis, l'une en calcaire, fortement endommagée, et, l'autre, en schiste, plus complète. Le roi coiffé de la couronne blanche est représenté assis sur un siège cubique dans une attitude pleine de majesté que l'art, par la suite, reproduira fréquemment, la main gauche ramenée sur la poitrine, et la main droite posée sur le genou ; un grand manteau à manches l'enveloppe entièrement et ne laisse passer que les mains et les pieds.

e) *Arts mineurs.* — Les arts mineurs atteignirent certainement, sous les rois thinites, à une grande perfection. Les fragments de meubles et les plaques d'incrustation en ivoire et autres matières, trouvés en Abydos, témoignent d'une grande habileté et d'un sens de la décoration remarquable ; enfin, les bijoux trouvés dans la tombe de Djer forment, par l'alternance habile des groupes de perles et d'amulettes de couleurs différentes, des ensembles extrêmement agréables à l'œil. Il faut citer tout particulièrement un bracelet dont une frise de façades de palais surmontées de dieux faucons Horus forme la seule décoration. La monotonie et la lourdeur sont évitées grâce à l'alternance des matières employées, l'or et la turquoise ; les motifs en or, d'une technique beaucoup plus évoluée que ceux en turquoise, sont très probablement plus récents, et permettent de constater les progrès énormes que l'orfèvrerie avait faits au cours d'un même règne.

La tombe de Hémaka, récemment découverte à Saqqara et dont il a déjà été question, a livré un ensemble d'objets absolument unique, qui prouve le degré de civilisation avancé auquel étaient parvenus les Thinites, vers le milieu de la Ire Dynastie.

La tombe contenait, outre un magnifique ensemble d'armes et d'outils divers, soigneusement étudiés et travaillés avec habileté, une riche collection de disques de matières différentes (pierre, bronze, bois, ivoire), percés en leur milieu d'un trou, dans lequel passait un bâtonnet : ces disques, on l'a vu, servaient probablement à un jeu ; quelques-uns d'entre eux sont décorés de scènes de chasse et de pêche au filet, ou de motifs géométriques dont le charme provient autant de l'habile emploi d'incrustations de couleurs diverses et de l'harmonieuse composition des scènes disposées autour de la baguette centrale, que de la remarquable technique de chacun des motifs incrustés. Il faut encore mentionner un morceau de calcaire sur lequel est peint un taureau : étant donné l'endroit de la découverte, il n'est pas impossible, comme on l'a vu, qu'on soit en présence de la plus ancienne représentation du taureau Apis. On doit également citer les fouilles d'Hélouan. Les tombes mises au jour sur ce site, plus pauvres que celles de Saqqara, ont, cependant, livré un bel ensemble d'objets, pour la plupart bien conservés, qui ajoutent incontestablement à notre connaissance d'une époque particulièrement intéressante.

CHAPITRE IV

NOTES

Sources. — 1. *Sources topographiques.* — La plupart des objets dont il a été question dans ce chapitre ont été trouvés à Hiérakonpolis et en Abydos. Les premiers ont été publiés par QUIBELL, *Hierakonpolis*, 2 vol. (1900-02), et, les seconds, dans une série d'ouvrages, dont les principaux sont : AMÉLINEAU, *Les nouvelles fouilles d'Abydos*, 3 vol., Paris, Leroux, 1899-1905 ; PETRIE, *The royal Tombs of the First Dynasty* et *The Royal Tombs of the Earliest Dynasties*, 2 vol. et 1 vol. d'*extra-plates* (1900-01) ; PETRIE, *Abydos*, 3 vol. (1902-04) ; RANDALL-MACIVER et MACE, *El Amrah and Abydos* (London, 1902) ; cf. aussi, L. HABACHI, *An. Serv.*, XXXIX (1939), p. 767-774, qui a trouvé un cimetière abydénien de la Ire Dynastie ; parmi les objets publiés, on doit citer un vase sur lequel était peint un animal séthien. D'autres objets ont été trouvés à Nagada, à Naga ed-Deir, à Toura, etc. Sur les fouilles de Nagada, site où fut trouvée la « tombe de Ménès », cf. DE MORGAN, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, Paris, Leroux, 1897, 2 vol. ; cf. aussi BORCHARDT, *Ä. Z.*, 36 (1898), p. 87 et seq. ; GARSTANG, *ibid.*, 42 (1905), p. 61 et seq. ; PETRIE et QUIBELL, *Nagada and Ballas*, 1896 ; sur Naga ed-Deir, cf. REISNER et MACE, *The early dynastic cemeteries of Naga-ed-Dêr*, Leipzig, Hinrichs, 1908-09, 2 vol. ; sur Toura, cf. JUNKER, *Bericht über die Grabungen der Kaiserl. Ak. der Wissenschaften in Wien auf dem Friedhof in Turah*, Winter, 1909-10, Vienne, Hölder, 1912. Sur les fouilles, plus récentes, de Saqqara, cf. EMERY, *The tomb of Hemaka*, Le Caire, 1938, et *Ḥor-Aḥa*, Le Caire, 1939. Une autre tombe de cette époque, celle de Nébetka, a été publiée par EMERY, dans les *An. Serv.*, XXXVIII (1938), p. 455-459, pl. LXXVI-LXXXV (= *Great tombs of the First Dynasty*, I, Le Caire, 1949, ch. IV). Il s'agit d'un mastaba dont trois faces présentaient, dans le projet primitif, des degrés analogues, mais en beaucoup plus petit, à ceux de la future pyramide de Djéser. Par la suite, ce premier projet fut modifié, et le mastaba prit, extérieurement, l'apparence classique. Il n'en reste pas moins, et le fait est intéressant, que cette tombe est le premier exemple connu, en Égypte, d'une construction à gradins ; EMERY, *An. Serv.*, XXXIX (1939), p. 427-437 a publié un choix d'objets de cuivre trouvés au cours de ses fouilles, et, plus récemment, un volume consacré à sept tombes thinites, fouillées par lui (*Great tombs of the First Dynasty*, I, Le Caire, 1949). Enfin, sur les fouilles d'Hélouan, cf. Zaki effendi SAAD, *An. Serv.*, I cahier 3, Le Caire, 1947, et, sur une nécropole de la 1re Dynastie, trouvée à Maadi, cf. BRUNTON, *An. Serv.*, XXXIX (1939), p. 419-424.

2. *Sources littéraires.* — Les écrivains grecs qui ont traité de l'époque thinite sont au nombre de deux : Hérodote et Diodore de Sicile (sur Manéthon, cf. *infra*, p. 159). Le premier visita l'Égypte vers 430 avant Jésus-Christ : les Grecs étaient déjà installés en Égypte depuis plus de deux siècles (sans doute depuis le règne de Psammétique I). La civilisation égyptienne intrigue beaucoup les Grecs, et il semble qu'ils soient venus parfois en touristes visiter la vallée du Nil. Un siècle avant Hérodote, Hékatée de Milet avait fait un voyage en Égypte, et il avait laissé une relation qui a été utilisée par Hérodote. Il est inutile de souligner le faible crédit qu'il faut accorder à de pareilles relations : les Grecs comprenaient mal les récits souvent erronés que leur faisaient les Égyptiens, et les rapportaient en les arrangeant à leur manière,

d'où des confusions invraisemblables. Il existe de très nombreuses éditions d'Hérodote ; il suffit de citer la dernière en date : celle de la Société d'édition « les Belles-Lettres » (texte établi et traduit par E. Legrand) ; le 2e volume (Euterpe) qui est relatif à l'Égypte, a paru en 1937. Quant à DIODORE DE SICILE, il écrivit, au Ier siècle de notre ère, une histoire universelle *(Bibliothèque historique)* ; dans la partie qui concerne l'Égypte, il se sert surtout de la relation d'HÉKATÉE D'ABDÈRE qui vivait en 300 av. J.-C. On peut consulter l'édition Firmin Didot (Bibliothèque Grecque avec traduction latine) et la traduction de HOEFER.

Bibliographie. — Il faut faire dans cette bibliographie une place spéciale à la pierre de Palerme sur laquelle avaient été rassemblées les Annales royales depuis les « Serviteurs d'Horus » jusqu'aux rois de la Ve Dynastie (Néferirkarē'). La pierre est en diorite et elle est gravée sur les deux faces. Elle devait être de très grandes dimensions. Il en reste, aujourd'hui, outre le fragment important de Palerme, cinq fragments, dont quatre (le plus grand est assez peu lisible) sont conservés au Musée du Caire, le dernier ayant été acquis par Petrie. Il est difficile de savoir si tous ces fragments de la pierre de Palerme ont fait partie d'un même monument ou s'ils proviennent de différentes copies d'un même original. L'épaisseur de la pierre et les interlignes ne sont pas identiques mais, sur une dalle de cette taille, ces légères différences peuvent aisément s'expliquer. On ne sait pas d'où provient la pierre conservée à Palerme. Les autres fragments ont été trouvés entre Le Caire et Minieh, d'après les Arabes. Un des fragments du Caire a été trouvé à Mit-Rahineh par un des agents du Service des Antiquités. Il est possible que l'ensemble du monument provienne de ce site (cf. GAUTHIER, *Musée égyptien*, III, p. 29, Le Caire, 1915). Alors que la pierre de Palerme n'avait livré que le nom des « Serviteurs d'Horus » du Nord, un des fragments du Caire donne cinq noms des « Serviteurs d'Horus » du Sud. Si les deux monuments appartiennent à un même bloc, ce nouveau fait ruine l'hypothèse communément acceptée, d'après laquelle la pierre de Palerme aurait été trouvée dans le Delta, et n'aurait reproduit que les annales des rois du Nord.

Chaque ligne est divisée en un certain nombre de cases qui correspondent, chacune, à une année ; il s'agissait presque toujours de guerres, de fêtes religieuses, de cérémonies, de fondations de temples et de villes, de recensements, etc. Au bas de chacune des cases était inscrite la hauteur de la crue du Nil pendant l'année qui correspondait à cette case.

L'ouvrage fondamental sur la pierre de Palerme est un article de SCHÄFER, Ein Bruchstück altägyptischer Annalen (*Abh. d. kgl.-preuss. Akad. der Wissenschaften, Phil.-Hist. Klasse*, Berlin, 1902). Les fragments du Caire ont été publiés par GAUTHIER, Quatre fragments nouveaux de la pierre de Palerme au Musée du Caire (*Acad. des inscriptions et Belles-Lettres C. R.*, 1914, p. 489-96) et Quatre nouveaux fragments de la pierre de Palerme (*Musée Égyptien*, III, p. 29-53 et pl. 24-31). Le fragment acheté par PETRIE a été publié par son possesseur dans un article : New portions of the Annals (*Ancient Egypt*, 1916, p. 114 et seq.) ; SETHE, *Urkunden des Alten Reichs*, p. 235 à 246, a publié les Annales des rois de l'Ancien Empire, omettant celles des rois préthinites et thinites. BREASTED, *Ancient Records*, I, § 76 à 167, a donné une traduction du fragment de Palerme. Enfin, il faut citer les *Beiträge...* de SETHE, dont il va être question.

Ouvrages généraux. — L'ouvrage de beaucoup le plus important sur l'histoire des époques préthinite et thinite est celui de Sethe, Beiträge zur ältesten Geschichte Ägyptens (*Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Ägyptens*, III) ; l'auteur a groupé, en les analysant, les principaux documents relatifs aux « Serviteurs d'Horus » et aux trois premières Dynasties et il les a interprétés avec une profondeur de vue remarquable, qui n'est d'ailleurs pas toujours exempte de hardiesse. Ce travail contient également une longue étude sur la pierre de Palerme. Du même auteur, on devra consulter aussi un ouvrage, beaucoup plus récent, *Urgeschichte und älteste Religion der Ägypter* (1930), où se trouvent réunies de nombreuses hypothèses extrêmement intéressantes (quoique invérifiables) sur la formation de l'État égyptien et de la religion égyptienne au cours de la période prédynastique. Le livre de Raymond WEILL, La IIe et la IIIe Dynasties (*Annales du Musée Guimet*), Paris, Leroux, 1908, est également très utile et remarquablement documenté. Sur l'art, cf. Jean CAPART, *Les débuts de l'Art en Égypte*, Bruxelles, Vromant, 1904 (avec 191 figures dans le texte), et *Les origines de la civilisation égyptienne*, Bruxelles, 1914. Enfin les tablettes d'ivoire ont été réunies par LEGGE dans une série d'articles : The tablets of Negadah and Abydos (*P. S. B. A.*, 1906-07, in-8°, v. 28, p. 252-53 ; v. 29, p. 18-24 ; 70-73 ; 101-106 ; 150-154 ; 243-250 ; cf. aussi NEWBERRY, *ibid.*, XXXIV (1912), p. 279 à 289 ; sur l'évolution de la tombe, cf. REISNER, *The Development of the Egyptian Tomb down to the Accession of Cheops*, Cambridge, 1936. Sur l'ensemble de l'époque thinite, cf. aussi MASSOULARD, *Préhistoire et Protohistoire d'Égypte*, Paris, 1949, et VANDIER, *Manuel d'archéologie égyptienne*, t. I et II, Paris, 1952 et 1954.

Bibliographie détaillée. — *Époque préthinite.* — 1. Monument du roi Scorpion : tête de massue, QUIBELL, *Hiérakonpolis*, I, pl. XXV, XXVIc (= CAPART, *Les débuts de l'Art en Égypte*, fig. 172 et 173). Le tesson de cruche marqué au nom du roi est publié par JUNKER, *Grabungen... auf dem Friedhof in Turah*, p. 7.

2. Monuments de Narmer : palette, QUIBELL, *op. cit.*, I, XXIX (= CAPART, *op. cit.*, fig. 167, 168) ; ANTHES, *Ä. Z.*, 65 (1930), p. 30, fig. 3 ; la tête de massue, QUIBELL, *op. cit.*, pl. XXVI A et B (= CAPART, fig. 171) et ANTHES, *loc. cit.*, p. 30, fig. 4 ; autres monuments : PETRIE, *Royal Tombs*, I, pl. IV, 2 ; II, pl. II, 3 à 6 ; X, 1.

Ire Dynastie. — 1. Monument d'Aḥa : tombe, cf. *supra*, « Sources » ; la tombe mise au jour à Saqqara, et attribuée au roi Aḥa, a été publiée par EMERY, *Ḥor-Aḥa*, Le Caire, 1939 ; sur la tablette dite de Ménès : BORCHARDT, *Sitzungsberichte der kgl.-preuss. Ak. der Wissenschaften zu Berlin*, 1897. 1054 et seq. ; GARSTANG, *Ä. Z.*, 42 (1905), p. 61 et seq. et surtout VIKENTIEV, *An. Serv.*, XXXIII (1933), p. 208 à 234 ; XXXIV (1934), p. 28 à 35. C'est dans ces articles que l'auteur a cherché à démontrer que ce document ne mentionne pas le nom de Ménès ; il a été combattu par EMERY, *Ḥor-Aḥa*, p. 5 et par GRDSELOFF, *An. Serv.*, XLIV (1944) p. 279-282 ; il a répondu à ces critiques dans les *An. Serv.*, XLI (1942), p. 277-294 et XLVIII (1948), p. 665-685 ; autres monuments de l'époque d'Aḥa : PETRIE, *Royal Tombs*, I, pl. IV, 1 ; II, pl. II, 8 à 12 ; III ; IV (prisonniers) ; X, 2 (tablette en ivoire) ; XI, XXXII ; extra plates, pl. III A ; PETRIE, *Abydos*, I, pl. IV et V.

2. Monuments du roi Djer : PETRIE, *Royal Tombs*, II, pl. I (bijoux) ; V ; VI ; XII, 3 ; XXVI ; XXVII ; XXXIV ; XXXV ; XXXVI ; extra plates, pl. V A ; VI A ; XXIX A et B ; PETRIE, *Abydos*, I, pl. IV, 5, 7 à 11 ; XI, 1. Une tablette, marquée au nom de Djer, a été trouvée dans la tombe de Hémaka ; cf. EMERY, *The Tomb of Hemaka*, Caire, 1938, p. 35-39, pl. 17-18.

3. Monuments du roi Ouadji : PETRIE, *Royal Tombs*, I, pl. IV, 3 à 5 ; X, 8, 9, 10 (cérémonie de la réunion du Double Pays) (?) ; XI, 1, 2, 10 ; XXXVII, 1 à 14 ; II, pl. VII, 1 à 6 ; XXXVII ; XXXVIII ; PETRIE, *Abydos*, I pl. IV, 12, 13 ; XI, 3 ; graffito du désert oriental : J.-J. CLÈRE, Un graffito du roi Djet dans le désert arabique, *An. Serv.*, XXXVIII (1938), p. 85-94. Sur les vestiges de l'époque archaïque dans le désert oriental, on consultera DÉBONO, Expédition archéologique royale au désert oriental, dans *An., Serv.*, LI (1951). Stèle funéraire : BÉNÉDITE, La stèle dite du roi Serpent (*Monuments Piot*, XII (1905), p. 5 et seq). On connaît enfin, un magnifique peigne d'ivoire, trouvé en Abydos, et pubié par ENGELBACH, *Ä. Z.*, 65 (1930), p. 115-116 et pl. VIII. Sur l'interprétation de la scène qui décore ce peigne, cf. GARDINER, *J. E. A.*,XXX (1944), p. 46 et seq., et, surtout, p. 49.

4. Monuments d'Oudimou et de Merneith : PETRIE, *Royal Tombs*, I, pl. I (Stèle funéraire de Merneith) ; IV, 7 à 9 ; V ; X, 11 à 14 ; XI, 3 à 11 (mention d'une fête *sed*) ; 14 (fête de la course autour de la muraille) ; 15 à 17 ; XXXVII, 15 à 36 ; II, pl. VII, 7 à 13 ; XXVII, 120 à 146 (stèles funéraires de fonctionnaires) ; XXXIX (objets de matières diverses provenant de la tombe de Merneith) ; XLI (objets de diverses matières provenant de la tombe d'Oudimou) ; extra plates, pl. VII A ; XXX A ; PETRIE, *Abydos*, I, pl. XI, 7, 8 ; commémoration d'une victoire sur les habitants de l'Est, SPIELGELBERG, *Ä. Z.*, 35 (1897), p. 7 et seq. Sur l'ensemble du règne, cf. NEWBERRY et WAINWRIGHT, *Ancient Egypt*, 1914, p. 148 et seq. C'est du

règne d'Oudimou que date la tombe de Hémaka, publiée par Emery, *The Tomb of Hemaka*, Le Caire, 1938. Sur ce même règne, cf. aussi Kees, Die Opfertanzdarstellung auf einem Siegel des Königs Usaphais (*Nachr. Göttingen, phil.-hist. Kl.*, Fachgruppe I, Neue Folge, Band III, nº 2, Göttingen, 1938, p. 21 et seq.).

5. Monuments d'Adjib : Petrie, *Royal Tombs*, I, pl. VI ; XXVI et XXVII, 57 à 70 (empreintes de sceaux) ; II, pl. XLII, extra plates, pl. VII A, 1 à 3 ; Petrie, *Abydos*, I, pl. V, 1.

6. Monuments de Sémerkhet : Petrie, *Royal Tombs*, I, pl. VII, 4 ; X, 1 à 3 ; XI, 18 ; XII, 1, 11 ; XXVIII, 72 à 77 (stèles de fonctionnaires) ; II, pl. XLIII ; XLIV, 1 à 26 ; Petrie, *Abydos*, I, pl. XI, 9 ; graffito du Sinaï : Gardiner-Peet, *The Inscriptions of Sinaï*, Londres, 1917, pl. I. Sur le nom de *nésout-bit* du roi, Irynéter, cf. Grdseloff, *An. Serv.*, XLIV (1944), p. 284-288 (contre cette lecture : Helck, *Unt.*, 18, p. 9).

7. Monuments de Ḳa : Petrie, *Royal Tombs*, I, pl. VIII (nº 7, mention d'une fête *sed*) ; VIII ; X, 4 ; XII, 2, 5, 6, 12, 13 ; XXX (= XXXI, 48 = XXXVI, dessins et photographie de la stèle de Sabef) ; XXXVIII, 79 ; II, pl. VIII, 1 à 7 ; XII, 6, 5 ; XLIV, 27 à 49 ; extra plates, pl. VIII A, 4 à 6 ; Petrie, *Abydos*, I, pl. V, 2 à 4 (haut de la stèle funéraire de Ka) ; XI, 11.

IIe Dynastie. — 1 à 3. — Monuments de Hotepsékhemoui, de Nebrē' et de Ninéter, Maspero, *Bulletin de l'Institut égyptien*, 4e série, nº 3 (1902), p. 107 à 116 ; Petrie, *Royal tombs*, II, pl. VIII, 8 à 12 ; Borchardt, Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten (*Cat. gén. du Musée du Caire*), nº 1 (= *Musée égyptien*, I, 13 ; de Morgan, *Recherches*, II, pl. IV et p. 253 = Capart, *Les débuts de l'Art*, fig. 181) ; Borchardt, *Klio*, IX (1909), p. 488 ; Barsanti, *An. Serv.*, III (1902), p. 182 ; Petrie, *Gizeh and Rifeh*, pl. VI, B et C. La lecture de Ninéter, pour le nom du troisième roi de la IIe Dynastie, a été poposé par Grdseloff, *An. Serv.*, XLIV (1944), p. 287. Autrefois, on lisait ce nom Nétérimou.

4. Monuments de Sénedj : Mastaba de Shéri (cf. *infra*) ; 2 fragments du Musée d'Aix (à paraître dans le catalogue de ce musée que doit publier Mme Gauthier-Laurent) ; ces monuments ne sont pas contemporains du roi. Sur ce roi et sur son prédécesseur, Ouneg, cf. Grdseloff, *An. Serv.*, XLIV (1944), p. 288-292.

5. Monuments de Péribsen : Petrie, *Royal Tombs*, II, pl. XXI ; XXII ; XXXI (stèles funéraires de Péribsen) ; sur la révolution religieuse de Péribsen, cf. Newberry, *Ancient Egypt*, 1922, p. 40 et Grdseloff-Černý, *An. Serv.*, XLIV (1944), p. 293-299 (cf. *infra*, p. 164) ; sur le mastaba de Shéri : Mariette, *Mastaba*, 92 et seq. (= Lepsius, *Auswahl*, pl. 9) ; Moret, Fragments du mastaba de Shery, prêtre des rois Peribsen et Send, *Monuments Piot*, t. 25 (1921-22), p. 273-298, et pl. XXI-XXII.

6. Monuments de Khâsékhem : Quibell, *Hierakonpolis*, I, pl. XXXVI à XXXIX ; XLI (statue) ; Grdseloff, *loc. cit.*, p. 299-300.

7. Monuments de Khâsékhemoui : Petrie, *Royal Tombs*, II, pl. XI ; XXIII ; XXIV ; extra plates, pl. IX A ; Quibell, *Hierakonpolis*, I, pl. II ; Petrie, *Abydos*, I, pl. IV, 4 ; III, pl. V à VIII (Shouneh ez-Zébib) ; sur la scène de fondation, cf. Engelbach, *J. E. A.*, XX (1934), p. 183 ; Grdseloff, *loc. cit.*, p. 300-301.

Civilisation et Art. — La conception du roi divin a été clairement exposée par Kees, *Kulturgeschichte des Alten Orients*, I, *Ægypten*, p. 172 et seq.

En règle générale, il n'y a pas, pour la civilisation de cette époque, de bibliographie spéciale, les documents utilisés étant ceux qui viennent d'être cités. On doit, pourtant, citer, à propos du titre *tjet*, Sethe, *Übersetzung und Kommentar zu den altägyptischen Pyramiden Texten*, I, p. 10 (Pyr. 137, *d*), et Gardiner, *J. E. A.*, XXIV (1938), p. 170-171, qui, sans conclure, d'une manière positive, croit qu'il s'agit d'un titre administratif, ou, plus précisément, d'un titre de scribe. En outre, on doit signaler, sur la titulature royale, une monographie très intéressante : Hugo Müller, *Die formale Entwicklung der Titulatur der ägyptischen Könige*, Glückstadt, 1938.

Pour l'art, à la bibliographie précédente, on peut ajouter Petrie, *Abydos*, II, pl. IV à XI, où sont réunis des vases, des figurines de personnages et

d'animaux, des perles et des bagues. Noter aussi le lion en poterie rouge (Quibell, *Hierakonpolis*, I, pl. XLIV et XLV), qui date probablement de la IIe Dynastie. En outre, on trouvera, dans Lauer, *La pyramide à degrés*, t. III, la publication d'un important lot de vases thinites trouvés dans les souterrains de la pyramide de Djéser. On doit signaler également que la plupart des documents archéologiques de cette époque ont été cités et étudiés dans les ouvrages de Massoulard et de Vandier (cf. *supra*, p. 157). Enfin, sur les bas-reliefs et sur les statues thinites, on devra consulter Smith, *A history of Egyptian Sculpture and painting in the Old Kingdom*, Boston, 1946. On doit signaler, enfin, que F. Débono (*An. Serv.*, LI (1951), p. 70-75) a mis au jour, dans l'Ouadi Hammamat, des maisons à demi creusées, d'un type analogue à celui des huttes de Mérimdé et d'el-Omari, mais de forme rectangulaire. Ces maisons, d'après Débono appartiennent à des villages archaïques.

État des questions. — Il n'y a de discussion que sur la succession des différents rois de la Dynastie et sur leur identité avec les noms donnés par les listes royales, par Ératosthène et par Manéthon. On appelle « listes royales » des listes qui ont été dressées, au Nouvel Empire, sur l'ordre des rois qui voulaient ainsi honorer leurs prédécesseurs et bien marquer l'ancienneté de la monarchie égyptienne. Ces listes sont au nombre de quatre :

1º La chambre des ancêtres de Karnak, actuellement conservée au Musée du Louvre : Lepsius, *Auswahl*, pl. I ; Prisse d'Avennes : *Monuments égyptiens*, pl. I, et *Rev. Archéologique*, II (1845), pl. XXIII ; Sethe, *Urk.*, IV, 608 à 610 ;

2º La table d'Abydos, gravée, sur l'ordre de Séthi I dans son temple funéraire d'Abydos : Dümichen, *Ä. Z.*, 2 (1864), p. 81 à 83 ; de Rougé, *Recherches sur les monuments des six premières Dynasties de Manéthon*, pl. II ; Lepsius, *Auswahl*, pl. II ;

3º La table de Saqqara qui a été trouvée dans la tombe de Tounroï, contemporain de Ramsès II ; la liste commence avec Adjib, ce qui a fait supposer que c'était à ce roi qu'il fallait attribuer la fondation de Memphis : de Rougé, *Recherches sur les monuments des six premières dynasties de Manéthon*, pl. I ; Meyer, *Ägyptische Chronologie*, pl. I ;

4º Papyrus royal, conservé au Musée de Turin. C'était le plus complet et le plus sérieux de tous ces documents ; malheureusement, il a été très endommagé dans le transport : Lepsius, *op. cit.*, pl. III à VI ; de Rougé, *op. cit.*, pl. III ; Meyer, *op. cit.*, pl. II à V ; on peut consulter aussi : Lauth, *Manetho und der Turiner Königs-Papyrus*. Un nouvel arrangement des fragments a été tenté par Farina et par Ibscher, et une nouvelle édition du papyrus est due à Farina, *Il papiro dei Re restaurato*, Rome, 1938. Cette édition, résultat d'un travail très consciencieux, est la seule qui doive être utilisée aujourd'hui.

Érastosthène. — Érastosthène vivait à Alexandrie au IIIe siècle avant notre ère. On lui a attribué une liste de 38 noms de rois thébains transcrits en grec. Le pseudo-Apollodore ajoute 53 noms à cette liste, qui nous a été transmise, ainsi augmentée, par le Syncelle.

Manéthon. — Manéthon était un prêtre égyptien qui vivait sous Ptolémée II Philadelphe, et qui entreprit, peut-être à la demande du roi, d'écrire en grec une histoire d'Égypte intitulée Αἰγυπτιακά ὑπομνήματα. On en tira un abrégé (l'épitomé) qui comprenait la liste des rois, accompagnée de brèves remarques sur certains des règnes. L'œuvre originale de Manéthon n'est pas parvenue jusqu'à nous, mais on en a trouvé des fragments chez certains chroniqueurs juifs et arabes qui l'utilisèrent pour des raisons d'apologétique. C'est ainsi que l'historien juif Josèphe a sauvé une partie de l'histoire de Manéthon (*Contra Apionem*) et que les apologétistes chrétiens : Jules l'Africain (217 ap. J.-C.) et Eusèbe (327 ap. J.-C.) ont arrangé à leur façon l'épitomé. La plus récente édition est celle de W. G. Waddel, *Manetho*, Londres, 1948.

1. — *Les serviteurs d'Horus.* — Gauthier, en publiant les fragments des annales qui sont conservés au Musée du Caire (cf. *supra*, p. 156), avait remarqué que les rois qui figuraient sur un de ces fragments portaient la couronne blanche de Haute Égypte, et il avait souligné que le troisième roi, en revan-

che, semblait porter la couronne de Basse Égypte (cf. PETRIE, *Ancient Egypt*, 1916, p. 114-120). BORCHARDT (*Die Annalen und die zeitliche Festlegung des Alten Reiches der ägyptischen Geschichte*, Berlin, 1917, p. 30) est d'avis que les rois de Haute et de Basse Égypte sont mêlés : les deux premiers rois ont la couronne blanche, le troisième, la couronne rouge, les quatrième et cinquième, la couronne blanche, et, le sixième, la couronne rouge. Le titre des quatre derniers rois du fragment a malheureusement disparu. Enfin BREASTED, dans les Mélanges Loret (*B. I. F. A. O.*, XXX (1931), p. 709 et seq.), après avoir étudié attentivement l'original, établit que sept des dix rois qui figurent sur le fragment portent le *pschent*. Cette découverte remet toute l'histoire préthinite en question. Voici les conclusions historiques, très brèves tirées par Breasted lui-même dans son article.

La conquête de la Haute Égypte par le Delta (sur la civilisation du Delta, cf. NEWBERRY, *P. S. B. A.*, 28 (1906), p. 68 et sq.) a été proposée par SETHE, dans une savante étude (*Nachrichten der Kgl. Gesell. der Wis. zu Göttingen, Phil.-Hist. Kl.*, 1922, p. 197-252). Désormais, il ne s'agit plus d'une hypothèse, mais d'un fait historique : à la Ve Dynastie (date de la pierre de Palerme), on était convaincu que l'Égypte, pendant les longs siècles qui avaient précédé le règne de Ménès, avait été gouvernée successivement :

1° Par des rois de Haute Égypte (la liste en est perdue sur la pierre de Palerme) et par des rois de Basse Égypte ayant régné en même temps ;

2° Par des rois de Basse et Haute Égypte dont la liste nous a été conservée en partie par le fragment du Caire. Cette union des deux moitiés du pays se serait faite à la suite de la conquête du Sud par le Delta, conquête qui, d'après Breasted, peut se placer vers 4236 avant notre ère, c'est-à-dire lors de l'établissement supposé[1] du calendrier en Égypte. Quant à Ménès, ce ne serait, toujours d'après Breasted, qu'un usurpateur qui, après avoir brisé l'union, l'aurait refaite à son profit. Breasted, dans son article, ne parle, ni du roi Scorpion, ni de Narmer. En admettant même qu'il identifie ce dernier à Ménès, il n'en reste pas moins que l'unité du pays avait été rompue avant Ménès, puisque le roi Scorpion porte seulement la couronne blanche, et qu'il s'est battu avec les gens du Delta.

En conclusion l'Égypte préhistorique a traversé les quatres périodes suivantes :

1° Le pays est divisé en deux royaumes, celui du Nord, dont la capitale est Bouto, et celui du Sud, dont la capitale est Nekhen ;

2° Le Delta, après avoir envahi le Sud, unifie le pays. Il n'est pas possible de préciser la durée qu'ont pu avoir ces deux périodes ;

3° A une époque, probablement assez proche de l'histoire (fin du gerzéen), le Sud parvient à secouer le joug du Delta. C'est pendant cette période que régnèrent le roi Scorpion et Narmer.

4° L'Égypte est à nouveau unifiée, mais, cette fois-ci, ce sont les rois du Sud qui l'emportent sur ceux du Delta. Désormais, l'Égypte entre dans la période historique. Sur toute cette question, on lira avec le plus grand profit, le remarquable article de GARDINER, *J. E. A.*, XXX (1944), p. 23-60[2].

2. — *Sur la date de Ménès.* — La date de l'avènement de Ménès n'est pas connue avec précision. Ed. Meyer, dans sa magistrale histoire, avait placé le début de la Ire Dynastie entre 3400 et 3200. Cependant, en 1920, ALBRIGHT, dans un article : Menes and Narâm-Sin (*J. E. A.*, VI (1920), p. 89 et seq.), a émis l'hypothèse que Ménès avait régné au plus tard au XXIXe siècle (vers 2850). Son argumentation est fondée sur l'identification d'un nom propre : Mani, lu sur un document cunéiforme daté du règne de Naram-Sin, avec le Ménès égyptien. Le document affirmant que Mani avait été vaincu par Naram-Sin, les deux rois devaient être contemporains, et, comme le second a vécu vers le XXIXe siècle (vers 2850), il est nécessaire de ramener à cette même date l'origine de l'époque thinite. Les arguments d'Albright ont été vivement combattus par SAYCE (*J. E. A.*, VI (1920), p. 296, et par LANGDON (*J. E. A.*, VII (1921), p. 183 et seq.). Il n'empêche que les historiens, depuis une trentaine d'années, ont eu tendance à abaisser constamment la date de Ménès ; d'après l'opinion la plus commune, l'unification de l'Égypte par Ménès se serait produite vers 3000. Il est possible, toutefois, que cette date soit encore trop élevée, si l'année 2773 tombe bien, comme nous l'avons proposé, plus comme une hypothèse à discuter que comme une certitude, dans le règne de Djer (cf. *Manuel d'Archéologie*, t. I, 1952 ; l'hypothèse est fondée sur l'interprétation de la tablette d'ivoire publiée par PETRIE, dans *Roy. Tombs*, II, pl. V, 1). L'avènement de Ménès, dans ce cas, se placerait à la fin du XXIXe siècle, peut-être vers 2821, c'est-à-dire à une des deux dates que propose PARKER, *The Calendars of Ancient Egypt*, Chicago, 1950, p. 53, pour l'établissement du calendrier civil en Égypte.

3. — *Groupe : Narmer-Ménès-Aḥa.* — Ménès étant le premier roi attesté par les listes et par Manéthon, on en a déduit que c'était lui l'auteur de l'unification de l'Égypte : comme les monuments de Narmer prouvent que ce roi a régné sur toute l'Égypte, on a voulu subordonner ce fait *historique* à la conception traditionnelle qui faisait de Ménès l'unificateur de l'Égypte. D'où les deux hypothèses suivantes :

a) Narmer est le successeur de Ménès (SETHE, *Beiträge...*, p. 33-34) : le fait est impossible : les monuments de Narmer (palette, tête de massue), sont d'un type, fréquent à l'époque préthinite, qui ne se rencontre pour ainsi dire plus après Ménès. De plus, ils sont si apparentés aux monuments du roi Scorpion qu'il faudrait alors faire passer également ce dernier roi, et avec lui toute la période de civilisation que nous ont fait connaître les fouilles d'Hiérakonpolis, après Ménès ; le style des monuments s'y oppose absolument ;

b) Narmer est le nom d'Horus du roi Ménès. Sur un des fragments nouveaux de la pierre de Palerme, on lit, à côté du nom d'Horus du troisième roi de la Ire Dynastie, le prénom, Iti, enfermé dans un cartouche. Le nom d'Horus en question est en partie effacé, mais ce qui en reste ne peut convenir qu'au nom du roi Djer. Telle est du moins l'opinion de PETRIE (*Ancient Egypt*, 1916, p. 119 et seq.) qui en tire les conclusions suivantes : si Djer est le troisième roi de la Dynastie, il est nécessaire de faire de Aḥa et de Ménès deux personnages différents, et, par conséquent, Ménès (qui n'est plus Aḥa) ne peut être que Narmer. Si la lecture est certaine, la première conclusion de Petrie s'impose en effet, mais il n'y a aucune nécessité à adopter la seconde. Il peut très bien y avoir eu la succession Narmer-Ménès-Aḥa-Djer...

L'opinion de Petrie fut suivie par ALBRIGHT (*J. E. A.*, VI (1920), p. 89 et seq.), et par HALL, (*The ancient history of the Near East*, p. 105 et *The Cambrige Ancient History*, p. 267). L'opinion de Hall, cependant, est moins absolue. La personne de Ménès, d'après cet auteur, serait une figure composite (et légendaire) des deux rois : Narmer et Aḥa. Dans ce cas, le nom de *Men* qui se lit sur une tablette d'ivoire, à côté du nom d'Horus, Aḥa, ne doit plus être le nom de Ménès, comme on l'admet généralement, mais peut-être un nom de pavillon, royal. comme l'a proposé NAVILLE, *Ä. Z.*, 47 (1910), p. 65 et seq., ou, d'une manière plus précise, le kiosque où se déroulaient les cérémonies de la fête *sed*. Dans ce cas, le pseudo-signe *men* ne serait autre que le double trône de la fête *sed* (cf. VIKENTIEV, *An. Serv.*, XXXIII (1933), p. 208 à 235 et XXXIV (1934), p. 28 à 35). La discussion n'en est pas restée là. Dans son livre, *Die formale Entwicklung der Titulatur der ägyptischen Könige*, H. MÜLLER a reproduit (p. 49 et fig. 70) une tablette de bois d'Abydos qui, d'après lui, mentionnerait côte à côte les noms de l'Horus Aḥa et du roi de Haute et Basse Égypte Ménès. L'hypothèse ne saurait être admise, car le signe que Müller identifie avec le damier *men*, est, en réalité, le signe *chézep*, qu'on retrouve, dans le même contexte, sur d'autres tablettes dont l'une, au moins, est datée du règne de Djer (*The tomb of Hemaka*, pl. 17-18). Il est peu probable que les rois Aḥa et Djer aient porté l'un et l'autre le nom de *nésout-bit* Ménès. Plus récemment, GRDSELOFF (*An. Serv.*, XLIV (1944), p. 279-282) a attiré l'attention sur une empreinte de sceau (*Roy. Tombs*, II, pl. XIII, 93), sur laquelle on retrouve clairement, à côté du nom de l'Horus Narmer, ce signe qui avait été lu, autrefois, *Men* sur la tablette de Nagada. Aussi longtemps que celle-ci constituait un exemple unique,

1. Sur cette question, cf. *supra*, p. 15-17.
2. HELCK, *Zur Vorstellung von der Grenze in der ägyptischen Frühgeschichte*, Hildesheim, 1951, aborde cette même question, mais il se place sur un plan plus philosophique qu'historique.

on pouvait conserver un doute. Maintenant, ce doute n'est plus permis, et il est certain que Ménès a existé, puisque son nom figure sur des documents contemporains. Mais la solution définitive reste encore à trouver. En effet, sur la tablette de Nagada, le nom de Ménès est gravé à côté de celui de l'Horus Aha, alors que, sur le sceau d'Abydos, ce même nom se trouve à côté de celui de Narmer. De tout cela, GRDSELOFF *(loc. cit)* conclut que Narmer doit être identifié à Ménès, et que l'Horus Aḥa est le fils et le successeur du fondateur de la Dynastie. Cette certitude est fondée sur un détail de protocole qui, en fait, ne prouve rien. Il ne suffit pas, en effet, de constater que les noms royaux de la tablette de Nagada sont tournés dans le même sens pour pouvoir affirmer que ces noms désignent certainement des rois différents (cf. VIKENTIEV, *An. Serv.*, XLVIII (1948), p. 670-679). Il n'en reste pas moins que l'opinion de Grdseloff, du fait même qu'elle s'accorde avec les conclusions de Petrie fondées sur l'interprétation d'un des nouveaux fragments de la pierre de Palerme, peut être considérée comme vraisemblable, mais il n'est pas exclu, cependant, que Narmer-Ménès, après sa victoire, ait pris le nom de Aḥa, dont le sens « le combattant » aurait mis nettement en relief le rôle que le roi aurait joué dans l'unification du pays.

4. — *Djer et Ouadji.* — La lecture Djer, qui avait d'abord été adoptée, a été abandonnée par MEYER (*Geschichte*, § 211) qui propose de lire le nom : Khent. Les hiéroglyphes sont si mal formés à cette époque que le doute est permis. Cependant, la lecture Djer semble plus sûre, et c'est celle qui a été adoptée dans cet ouvrage. On a supposé que ce roi Djer avait un autre nom, celui de Ka (R. WEILL, *Rec. Trav.*, 29 (1907), p. 35). SETHE, *Beiträge...*, p. 32, propose la même identification, mais avec réserves. Ce nom de Ka se trouve sur un certain nombre de tessons trouvés en Abydos (PETRIE, *Abydos*, I, pl. I à III) ; il est enfermé, comme tous les noms d'Horus, dans un rectangle figurant l'enceinte du palais, mais la façade de ce palais, qui, d'habitude, est dessinée sous le nom royal, n'existe pas ; en revanche, au-dessus du nom, on remarque un nombre variable de traits verticaux, limités à leur base par un trait horizontal qui traverse le rectangle dans sa largeur : ce dessin grossier a été pris, par les uns, pour la façade du palais placée en haut et non en bas, par les autres, pour le signe hiéroglyphique : Djer ; les premiers ont fait de Ka un nouveau roi, et les autres l'ont identifié à Djer. Encore qu'il soit difficile de se prononcer, la première opinion paraît plus vraisemblable (cf. J.-J. CLÈRE, Un graffito du roi Djet dans le désert arabique, *An. Serv.*, XXXVIII (1938), p. 85-93). Dans ce cas, le roi Ka serait à rejeter dans les derniers « Serviteurs d'Horus », avec le roi Scorpion.

Les listes royales (T. A.[1]), donnent pour successeurs à Ménès trois rois portant des noms voisins : Téti, Itéti et Ita ; chez Ératosthène, on trouve deux Athotis et, chez Manéthon, un Kenkénès et un Ouénéphès. Il est malaisé d'établir des équivalences entre ces différents noms et ceux, qui ont été livrés par les monuments, de Djer et de Ouadji. Les noms des rois Djer et Ouadji sont suivis d'un groupe qui se lit It ou Ti : on a supposé (Petrie) que c'était un second nom de ces rois, mais SETHE (*op. cit.*, p. 28-29) voit dans ce groupe It ou Ti le nom d'un fonctionnaire (cf. *supra* à propos de Ménès-Aḥa). MEYER (*op. cit.*, § 211) pense qu'il y eu, après le règne de Ménès, rupture de l'unité monarchique, et que les deux noms transmis par Manéthon n'appartiennent pas aux rois dont les monuments ont été trouvés en Abydos. L'hypothèse est peu vraisemblable, car le roi Ouadji semble bien avoir régné sur toute l'Égypte, puisqu'on a trouvé, à Nezlet Batran, à 2 kilomètres au sud de Gizeh (DARESSY, *An. Serv.*, VI (1905), p. 99 seq. et PETRIE, *Gizeh and Rifeh*, pl. III et III*a*), un tombeau qui est certainement contemporain de ce roi. Les rois Djer et Ouadji ne peuvent être séparés, car les mêmes fonctionnaires ont vécu sous le règne de ces deux rois, et l'ordre de succession est prouvé par le style des monuments. Sur la lecture du nom Ouadji, cf. GRDSELOFF, *An. Serv.*, XLIV (1944), p. 282-284.

5. — *Oudimou-Adjib-Sémerkhet-Ḳa.* — Sur la lecture Oudimou (au lieu

1. T = papyrus de Turin. A = liste d'Abydos. S = table de Saqqara.

de l'ancienne lecture Den), cf. SETHE, *op. cit.*, p. 40 ; son nom de « nebti » était Semti qui, mal interprété au Nouvel Empire, donna Hésepti (T. A.) dans les listes royales, grécisé en Ousaphaïs par Manéthon. R. WEILL, *Rec. Trav.*, 29 (1907), p. 26, prétend que *Semti* n'est pas un nom du roi, mais un qualificatif analogue à *nésout-bit*, dont le sens serait « celui du double désert ». Le nom de *nebti* d'Adjib se lisait Merpibia ; ce nom fut transformé au Nouvel Empire en Mer-bia-p (T. S. A.), qui devait se prononcer à peu près Miebip, et qui a donné Miébis (Ératosthène) ; cf. aussi, sur cette question, ČERNÝ, *An. Serv.*, XLII (1943), p. 348-350.

Le nom de *nebti* de Sémerkhet devait se lire, à l'origine, Irynéter (cf. GRDSELOFF, *An. Serv.*, XLIV (1944), p. 284-288). Mais le signe énigmatique qui servait à écrire ce nom à rapidement cessé d'être compris, et a été lu Semsem (T.), erreur probable pour Semsou « l'aîné », qui a donné Sémempsès chez Ératosthène (cf. GARDINER, *J. E. A.*, XXIX (1943), p. 75-76).

L'ordre de succession des quatre dernier rois de la Ire Dynastie est absolument certain : on a trouvé récemment à Saqqara (*An. Serv.*, XXXVI (1936), p. 22) une grande coupe en schiste bleuté, sur laquelle étaient inscrits successivement les noms d'Oudimou, d'Adjib, de Sémerkhet et de Ḳa. Ce nouveau document ne fait que confirmer l'ordre chronologique adopté par les historiens, et dont les conclusions s'appuyaient sur différents documents trouvés dans les tombes de Sémerkhet et de Ḳa, documents qui ont été interprétés plus haut (cf. p. 140-141).

Le roi Ḳa, dont le nom de *nebti* était Senmou (cf. SETHE, *Beiträge...*, p. 41), est, comme on vient de le voir, certainement, le successeur de Sémerkhet. L'identification de Ḳa avec le Kebhou des listes royales (T. S. A.) peut être expliquée, avec une très grande vraisemblance, par une confusion du signe ḳ et du signe b[1], puis par une interprétation du groupe *ḳb* ainsi obtenu (*ḳb* et *kbḥ* ayant en égyptien le même déterminatif).

La Dynastie se termine chez Manéthon par un roi Oubienthis (écrit Biénéchès chez l'Africain) qui devrait correspondre au roi Ḳa, mais il est impossible de trouver une équivalence entre Ḳa-Senmou-Kebhou d'une part, et Biénéchès, d'autre part. Ce dernier nom, surtout sous sa forme de Oubienthis, est plutôt à identifier avec le Baounéter, qui se trouve, d'après les listes (T. S.), à la fin de la Ire Dynastie, et qui n'est autre, semble-t-il, que le Banéteren (= Binothris) qui correspond au Ninéter des monuments : Banéteren et Baounéter sont morts l'un et l'autre à 95 ans, et ils ne forment certainement qu'un seul personnage, dont le nom avait été déplacé et, par la suite, répété. Le roi Ḳa n'est donc pas cité par Manéthon et, par suite, il ne faut pas l'appeler comme on l'a très souvent fait, Biénéchès : c'est ajouter une erreur à une erreur.

6. — *Hotepsékhemoui-Nebrē'-Ninéter.* — La succession ne peut faire aucun doute : les deux premiers rois sont étroitement associés sur des sceaux trouvés à Saqqara (MASPERO, *Bulletin de l'Institut égyptien*, 4e série, no 3 (1902), p. 107 et seq.) ; enfin, on a trouvé en Abydos, dans la tombe de Péribsen, un tesson que ce dernier roi avait remployé, et qui avait déjà été usurpé par Ninéter ; en effet, le nom de Nebrē', bien que gratté, est encore visible (*Royal Tombs*, II, pl. VIII, 12). Dans cette même tombe ont été trouvés également 3 tessons marqués au nom de Hotepsékhemoui (*ibid.*, 8-11). Les différents documents auraient suffi à prouver l'ordre de succession des quatre premiers rois de la IIe Dynastie ; celui-ci est confirmé (pour les trois premiers rois) par une statue, à peu près contemporaine, actuellement conservée au Musée du Caire (BORCHARDT, *Catalogue*, no 1).

Le nom de *nésout-bit* et de *nebti* de Hotepsékhemoui était Hotep (MASPERO, *loc. cit.*) ; celui de Nebrē' est Nebnéfer (cf. GRDSELOFF, *An. Serv.*, XLIV (1944), p. 292 et n. 1 ; Grdseloff lit le nom d'Horus le roi Rē'neb, et non Nebrē') ; enfin, celui de Ninéter était à peu près identique au nom d'Horus, mais il était suivi d'un signe hiéroglyphique figurant un bateau qui a été pris tantôt comme un élément étranger au nom royal (PETRIE, *Royal Tombs*, II, p. 26 et 27), tantôt comme un des éléments qui le composaient (SETHE,

1. Dont le dessin, à cette époque, est à peu près semblable.

Beiträge..., 35-6). L'équivalence de ces trois noms avec ceux qui leur correspondent dans les listes royales est impossible à établir, sauf pour le troisième roi, Ninéter (cf. *supra* à la fin du paragraphe relatif à Ka). Bedjaou (A.), qui semble avoir donné Boéthos chez Manéthon, ne peut être une transcription de Hotepsékhemoui, pas plus que Kékaou (T. S. A.) (= Kékhôos ?) ne peut en être une de Nebrēʿ ; pourtant, le nom de Bedjaou était déjà connu à la Vᵉ Dynastie (REISNER, *Æ. Z.*, 48 (1910), p. 113, fig. 1, l. 1 à 9) ; en revanche, à Gizeh, la table de Saqqara l'ignore. Ce sont là des faits jusqu'à présent inexplicables.

7. — *Péribsen.* — On a trouvé, dans la tombe de ce roi, en Abydos, des sceaux portant le nom de l'Horus Sékhemib. Sur un cylindre trouvé près du fort de Shouneh ez-Zébib (*Abydos*, III, pl. IX, 3), ce nom de Sékhemib est associé à celui de Pérenmaât, les deux noms étant inscrits dans la même enceinte de palais surmontée du faucon Horus. On en a déduit l'existence d'un roi Sékhemib-Pérenmaât, antérieur à Péribsen (WEILL, *Rec. Trav.*, 29 (1907), p. 29 et seq. ; MEYER, *Geschichte*, § 213 ; NEWBERRY, *Ancient Egypt*, 1922, p. 40 et seq.). On ne peut évidemment pas apporter une preuve définitive contre cette hypothèse. Péribsen, ayant usurpé des monuments des trois premiers rois de la IIᵉ Dynastie, a également pu usurper ceux d'un quatrième roi, Sékhemib. Cependant, il faut remarquer que le nom de Sékhemib n'a jamais été effacé, et que Péribsen n'a jamais tenté d'inscrire son nom à côté de celui de son prédécesseur supposé. Dans ces conditions, et tant que la tombe de Sékhemib-Pérenmaât n'aura pas été trouvée, il est préférable d'identifier ces deux rois. Sékhemib-Pérenmaât serait, dans cette hypothèse, le nom que Péribsen aurait porté avant de faire sa révolution religieuse.

Enfin, le nom que PETRIE (*History of Egypt*, 10ᵉ éd., p. 32-3) a lu sur un cylindre lui appartenant : Sékhemib-Péribsen, doit certainement être lu Sékhemib-Pérenmaât (cf. *Abydos*, III, pl. IX, 3).

Divers indices, mis en lumière par GRDSELOFF et par ČERNÝ (*An. Serv.*, XLIV (1944), p. 293-299) permettent de supposer que Péribsen, au moins dans la première partie de son règne, fut un conquérant. Černý a même supposé qu'il avait conquis la ville de Sethroé, dans le nord-est du Delta, et qu'il y avait établi le culte de Seth. Si les événements se sont réellement passés de cette façon, et si le culte de Seth à Sethroé ne doit pas être reculé jusqu'à la préhistoire, comme le veut JUNKER (*Æ. Z.*, 75 (1939), p. 63 et seq.), il est possible que cette extension du culte de Seth ait provoqué, dans le Delta, une révolte qui contraignit Péribsen à se retirer en Abydos.

8. — *Khâsékhem.* — Tous les monuments de ce roi ont été trouvés à Hiérakonpolis : ce sont, tout d'abord, des vases en albâtre et en pierre dure, dont la panse est décorée d'une scène qui est toujours à peu près la même : à gauche, le nom d'Horus du roi ; à droite la déesse-vautour d'El-Kab, Nekhbet, posée sur un cartouche rond sur embase, tend au roi le piquet autour duquel s'entrelacent les plantes symboliques du Nord et du Sud ; on a vu que c'était là l'emblème de la réunion du Double-Pays. Dans le cartouche sont gravés deux signes hiéroglyphiques qui se lisent Bech. Les différentes hypothèses sur la place de ce roi ont été clairement exposées par R. WEILL (*IIᵉ et IIIᵉ Dyn. égyptiennes*, p. 111, n. 1) ; M. MÜLLER (*Orientalische Literaturzeitung*, I (1898), p. 342-3) a rapproché Khâsékhem de Khâsékhemoui, dont le nom est presque identique, mais il s'est refusé à fixer leur place chronologique (avant ou après Ménès). NAVILLE est allé plus loin et les a identifiés (*Rec. Trav.*, 16 (1894), p. 118, et 25 (1903), p. 220-1). SETHE, (*Beiträge...*, 34-5) s'est élevé contre cette identification. Comme QUIBELL (*Æ. Z.*, 36 (1898), p. 83) et MASPERO (*Rev. Crit.* (1901), p. 303), il est d'avis que le mot *Bech*, qui est enfermé dans un cartouche, est le nom du roi, et, comme les noms royaux ne s'inscrivent dans un cartouche qu'à partir de la IIIᵉ Dynastie, il rejette le roi Khâsékhem dans la IIIᵉ Dynastie. WIEDEMANN (*Orientalische Literaturzeitung*, III (1900), p. 332-3) et NAVILLE (*loc. cit.*) combattent cette opinion, et MEYER (*Æg. Chron.*, p. 137) se range à leur avis. D'autre part, LORET (*Revue égyptologique*, XI (1904), p. 89-90) suppose que Bech est un roi rebelle dont Nekhbet apporte la soumission au roi Khâsékhem. Enfin, SCHARFF (*Æ. Z.*, 61 (1926), p. 25 et seq.) suppose que Bech désigne une contrée près d'el-Kab, qui est connue, plus tard, avec une orthographe un peu différente. Khâsékhem aurait donc eu à réprimer une révolte dans

la région même où il résidait. L'opinion de Scharff est suivie par Hugo MÜLLER, *Die formale Entwicklung der Titulatur der ägyptischen Könige*, p. 25, et par GRDSELOFF, *An. Serv.*, XLIV (1944), p. 229-300. C'est très probablement l'hypothèse qui se rapproche le plus de la vérité.

Que peut-on tirer de certain de ces différentes hypothèses ? D'après le style et le symbolisme outrancier des représentations, on est tenté de dater les monuments du roi Khâsékhem d'une époque très antérieure à la IIᵉ Dynastie, mais la technique de ses statues et la finesse de sa stèle (*Hierakonpolis*, II, LVIII) s'y opposent, et le symbolisme primitif qui vient d'être souligné peut avoir été suggéré par les monuments des rois préthinites d'Hiérakonpolis. D'autre part, il paraît difficile de ne pas être frappé de l'analogie des noms Khâsékhem et Khâsékhemoui. Il ne faut pas oublier que Péribsen avait abandonné le Delta et adopté l'ancienne résidence royale d'Abydos : il n'est pas impossible, on l'a vu, qu'il y ait été obligé par une révolution des habitants du Delta, toujours prompts à secouer le joug du Sud. Dans ce cas, Péribsen n'aurait régné que sur le Sud de l'Égypte. C'est à Khâsékhem que serait revenue la gloire de reconquérir le royaume du Nord. De cette victoire, nous avons au moins deux preuves. La première se trouve sur les vases d'Hiérakonpolis : la scène, décrite plus haut, est, en effet, accompagnée d'une légende précisant que les événements évoqués se sont passés l'année de la victoire sur le Nord. La deuxième preuve est gravée sur les socles des deux statues du roi trouvées à Hiérakonpolis (cf. *supra*, p. 153) : on y voit, dans des attitudes de jugement dernier, les malheureux habitants du Delta, se débattre contre une mort toute proche. Le successeur de Khâsékhem, en adoptant le nom de Khâsékhemoui (*les deux puissants*, c'est-à-dire Horus et Seth, *apparaissent*), commémorait la réunion des deux pays. Le fait que Khâsékhem a pris un nom d'Horus (au lieu d'un nom de Seth, comme Péribsen) peut être attribué à l'influence des monuments de Narmer. En conclusion, Khâsékhem, successeur de Péribsen, eut l'honneur de rétablir une situation gravement compromise sous le règne de son prédécesseur. Il renonça, semble-t-il, au culte de Seth, ce qui provoqua, peut-être, la révolte de la région de Bech, dont il a été question plus haut, et, en conquérant par les armes le Delta, refit l'unité du pays. Il n'est pas impossible qu'il ait pris, après sa victoire, le nom de Khâsékhemoui, mais, en l'absence de preuve, il est préférable d'admettre que Khâsékhem et Khâsékhmoui sont deux rois différents.

9. — *Khâsékhemoui.* — La durée du règne avait été étudiée par SETHE, *Beiträge...*, p. 50. Un passage de la pierre de Palerme, qui avait d'abord été lu « Naissance de Khâsékhemoui », avait permis à Sethe de calculer la durée de la vie du roi. Mais, depuis, Sethe, lui-même a reconnu (*J. E. A.*, I (1914), p. 233[1]) qu'il s'agissait, non pas de la naissance du roi, mais du façonnage (les deux idées s'exprimant en égyptien par le même mot) d'une statue en cuivre (dont la mention, pas très reconnaissable, avait été négligée) de ce même roi. Cette rectification remet tout en question. En effet, le règne sous lequel une statue de Khâsékhemoui a été modelée doit être, semble-t-il, celui de Khâsékhemoui lui-même. Or, ce règne, d'après la pierre de Palerme, est l'avant-dernier de la IIᵉ Dynastie. On doit donc en conclure que Khâsékhemoui n'est pas le dernier roi de la Dynastie. Mais des faits historiques s'opposent à cette conclusion. En effet la femme de Khâsékhemoui, Nimaâthep, qualifiée de mère des enfants royaux (*Royal Tombs*, II, XXIV, 210) sous le règne de Khâsékhemoui, est qualifiée de mère royale (GARSTANG, *Mahâsna and Bêt-Khallâf*, pl. X, 7) sous le règne de Djéser, qui est le fondateur de la IIIᵉ Dynastie[2]. Celui-ci est donc bien le fils de Khâsékhemoui. Il faut ajouter que le culte funéraire de Nimaâthep subsistait sous le règne de Snéfrou, qui attribua à Méten une rente sur les biens de ce culte. Pour justifier la pierre de Palerme, il faut donc supposer

1. L'article a été reproduit en allemand, avec quelques additions dans *Æ. Z.*, 53 (1916), p. 50 et seq.

2. GRDSELOFF, *An. Serv.*, XLIV (1944), p. 301, suppose que Nimaâthep était, non pas la femme, mais la fille de Khâsékhemoui, et que c'était elle qui avait conféré la légitimité à Djéser.

que la statue de Khâsékhemoui a été modelée sous le règne d'un de ses prédécesseurs, avant qu'il ne montât lui-même sur le trône. Dans ce cas, il n'y a rien à changer aux conclusions chronologiques de Sethe.

Les listes citent à la fin de la IIe Dynastie cinq rois : Néferkarê', Néferkasokar, Houdjéfa, Djadja et Nebka. Les noms transmis par Manéthon ne peuvent être identifiés, ni avec ceux des monuments, ni avec ceux des listes. On a supposé (MEYER, *Geschichte*, § 215), pour expliquer ces divergences, que des troubles s'étaient produits à la fin de la Dynastie. Il ne semble pas qu'une telle hypothèse doive être retenue, car, autant qu'on peut dire, le passage de la IIe à la IIIe Dynastie s'est effectué dans des conditions tout à fait normales.

En résumé, ces longues discussions prouvent que les connaissances sur l'histoire des deux premières Dynasties sont loin d'être claires. Bien des hypothèses peuvent être faites, qui semblent s'accorder avec un groupe de faits certains, mais qui se heurtent à un autre groupe de faits non moins certains. Il faut, en dépit de cette insuffisance de renseignements précis, se féliciter que les nécropoles d'Hiérakonpolis et d'Abydos aient livré aux égyptologues un nombre de documents aussi grand, qui ont permis de jeter un peu de lumière sur cette époque obscure.

CHAPITRE V

L'ANCIEN EMPIRE
(2778 à 2423 environ)

A. — HISTOIRE

I. — *La IIIe Dynastie* (2778 à 2723 environ)

On a vu que Djéser était le successeur et, probablement, le fils de Khâsékhemoui. Son nom de Djéser n'est pas attesté avant la XIIe Dynastie : ce roi, sur les monuments contemporains est toujours appelé Nétérierkhet (= plus divin que le corps [des dieux]). Néanmoins, on continuera de lui donner ce nom de Djéser sous lequel il est communément désigné et connu.

Bien que Djéser ait été le fils de Khâsékhemoui, c'est avec raison que Manéthon fait débuter avec lui une nouvelle Dynastie. L'Égypte, sous son règne, fit de tels progrès, dans tous les domaines, qu'on ne peut nier qu'elle commence une nouvelle étape de son histoire. Djéser eut la chance de trouver comme conseiller et ministre un homme de génie : Imhotep. Si le nom d'Imhotep n'est que rarement mentionné, sa réputation s'est maintenue à travers les siècles, et, à l'époque saïte, il est considéré comme un dieu ; c'est de cette époque, en effet, que datent la plupart des statuettes en bronze qui le représentent assis, le crâne rasé, vêtu d'une longue robe, et déroulant sur ses genoux un papyrus. A l'époque ptolémaïque, on lui attribue une origine divine, et on en fait le fils de Ptah. Manéthon lui rend un témoignage qui, même tardif, mérite un certain crédit : *à cause de sa science médicale, il est considéré par les Égyptiens comme Esculape ; c'est lui qui a trouvé le procédé de la pierre taillée*

pour la construction des monuments, et il s'est adonné aussi aux lettres.

Il n'est pas impossible que l'activité d'Imhotep se soit tournée vers la science et vers les lettres, mais les preuves matérielles nous manquent malheureusement ; en revanche, la deuxième assertion de Manéthon est absolument exacte, et le magnifique ensemble architectural de Saqqara en est un témoignage irréfutable. Mais l'influence d'Imhotep ne se fit pas sentir tout de suite. Il est possible, en effet que le roi ait commencé sa carrière en Moyenne Égypte. On a même prétendu qu'il s'était fait construire un tombeau à Bêt-Khallâf, près d'Abydos. On a trouvé, dans ce tombeau, plusieurs empreintes au nom du roi, mais cette découverte ne suffit pas à prouver que la tombe, qui est du type « mastaba », a été construite pour Djéser lui-même. Quoi qu'il en soit, Djéser, comme plusieurs de ses prédécesseurs thinites, avait sans doute compris l'importance politique de la situation de Memphis, et avait résolu de faire de cette ville sa capitale. Ce fut alors qu'il entreprit la construction de sa tombe de Saqqara, dont les dimensions s'accrurent à mesure que son règne s'affermissait et devenait plus glorieux. Ce n'est malheureusement qu'un postulat car, en dehors de la pyramide à degrés, il n'est resté à peu près aucun document contemporain du roi Djéser ; on ne peut, en effet, compter parmi les hauts faits du souverain quelques expéditions au Sinaï, commémorées par des graffiti gravés sur des rochers du Ouadi Maghara. En revanche, il est possible que l'action du roi se soit fait sentir jusqu'en Nubie. A vrai dire, l'hypothèse est fragile et repose sur un document de rédaction ptolémaïque, attribué à Djéser. S'il est légitime d'y voir, comme l'a fait Sethe, non pas un faux, mais le rajeunissement intéressé d'un texte plus ancien, peut-être ne doit-on pas en admettre, sans réserve, les données historiques. Voici brièvement résumé le contenu de ce long document très circonstancié, connu sous le nom de stèle de Séhel (du nom de l'île où il fut gravé) ou de stèle de la famine : le Nil n'ayant pas fait sa crue pendant sept années consécutives, une famine se produisit en Égypte. Le roi, instruit par Imhotep, fit faire de grands sacrifices en l'honneur de Khnoum, dieu d'Éléphantine, dont dépendait, croyait-on, la hauteur de la crue. Le fleuve se remit à monter régulièrement. Le roi, par reconnaissance, fit don au dieu de toute la région nubienne

comprise entre Assouan et Takompso, celle que, plus tard, les Grecs appelèrent : Dodékaschoïnos (c'est-à-dire les douze milles). Si tout n'est pas légende, on peut légitimement supposer que le roi Djéser rattacha à la couronne cette région nubienne qui, pendant toute l'histoire de l'Égypte, ne fut jamais traitée comme le reste de la Nubie, ce qui semble confirmer son rattachement très ancien à l'Égypte proprement dite.

Le successeur de Djéser fut Sanakht, dont le nom de *nebti* était probablement Nebka. A ce roi, on a voulu attribuer également, et pour les mêmes raisons que Djéser, une tombe à Bêt-Khallâf. Il est peu probable que Sanakht, régnant après Djéser, ait décidé de résider en Moyenne Égypte. On sait, en effet, qu'il a régné sur toute l'Égypte, puisque son nom, comme celui de Djéser, a été trouvé à deux reprises au Ouadi Maghara. Sa tombe devait donc se trouver dans la région memphite, peut-être sous la chaussée d'Ounas, comme l'a supposé Lauer.

Après le règne de Sanakht, si mal connu, se placent deux règnes, ceux de Khâba et de Néferka, dont on ne sait absolument rien. La Dynastie se termine avec le roi Hou (appelé Houni dans les documents postérieurs), dont le nom signifie « le frappeur ». Les tombes de Khâba et de Néferka ont été retrouvées à Zawiet el-Aryan ; celle de Houni n'est pas connue. En effet, il est prouvé, aujourd'hui, que la pyramide rhomboïdale de Dahchour avait été attribuée à tort au dernier roi de la IIIe Dynastie. Houni, en tout cas, d'après un papyrus du Moyen Empire, est le prédécesseur immédiat de Snéfrou, premier roi de la IVe Dynastie.

II. — *La IVe Dynastie* (2723 à 2563 environ)

a) *Snéfrou.* — Grâce à la pierre de Palerme, il est possible de donner quelques détails sur le règne de Snéfrou, fondateur de la Dynastie. Snéfrou fut un roi très actif ; il eut à intervenir très fréquemment aux frontières de l'Égypte proprement dite. La pierre de Palerme, mentionne une campagne en Nubie, dont un butin considérable fut ramené, et au cours de laquelle le roi fit 7.000 prisonniers ; on ne sait de quelle partie de la Nubie il est question, si le roi soumit une révolte du Dodékaschoïnos, récemment conquis (?) par Djéser, ou s'il pénétra plus avant vers le Sud. Quoi qu'il en

soit, cette campagne méridionale de Snéfrou donne une grande vraisemblance à l'hypothèse qui a été faite plus haut sur le rattachement du Dodékaschoïnos à l'Égypte sous le règne de Djéser.

De Libye, où le roi fit une expédition, on ramena 11.000 prisonniers et 13.100 têtes de bétail, petit et grand. Enfin, au Ouadi Maghara, trois graffiti ont conservé le souvenir des campagnes de Snéfrou au Sinaï ; on retrouve toujours la représentation du roi massacrant un Bédouin, scène traditionnelle sans doute, mais qui devait cependant faire allusion à un fait précis : l'opposition continuelle des Bédouins nomades à la pénétration des Égyptiens dans la péninsule sinaïtique.

A l'intérieur, Snéfrou fut un grand bâtisseur : ses trois pyramides, celle de Meïdoum et les deux pyramides de Dahchour (l'une de celles-ci est la première pyramide parfaite) suffiraient à le prouver, mais la pierre de Palerme mentionne chaque année la construction de temples, de forteresses et de maisons ; pour cela le roi faisait venir de Syrie du bois de cèdre et un certain bois de « mérou », arbre qui n'a pas encore été identifié, mais qui semble avoir été un conifère. Le même document relate aussi que le roi se fit faire des statues en or et en bronze.

D'après toutes ces allusions, on peut comprendre que le règne de Snéfrou fut extrêmement important pour l'évolution de l'Égypte, et on s'étonne moins de la grande perfection artistique qui caractérise l'époque suivante. Snéfrou fut aussi un roi bienfaisant, si on en juge par les quelques allusions à son règne que l'on trouve dans les œuvres littéraires postérieures.

b) *Les constructeurs des grandes pyramides.* — Ce n'est, en effet, que par l'art qu'il est donné de juger les règnes des fondateurs des trois grandes pyramides de Gizeh : Chéops, Chéphren et Mykérinus.

On reviendra plus loin sur ces constructions remarquables ; encore qu'il ne soit pas question d'art dans ce paragraphe, on doit souligner que des monuments aussi parfaits que les pyramides (et on peut ajouter toutes les constructions qui les entourent) postulent une civilisation avancée, dont l'éclosion et l'apogée n'ont pu se produire que dans un État fort, indiscuté et gouverné par des rois réellement conscients de leur grandeur et de leur autorité. Il est regrettable que la pierre de Palerme ait été si mutilée à cet endroit : les règnes des derniers rois de la IVe Dynastie ne sont, en effet, connus, que par quelques fragments du Caire, dont les renseignements sont inutilisables pour l'histoire.

Les expéditions militaires au Sinaï se sont poursuivies sous le règne de Chéops, mais il ne semble pas qu'il y en ait eu sous ses successeurs, dont les noms ne sont pas mentionnés sur les rochers de la péninsule. Chéops fit également exploiter les carrières de diorite situées dans le désert nubien, au nord-ouest d'Abou-Simbel. On ne sait si ses successeurs l'imitèrent, mais le travail, en tout cas, fut repris sous le règne de Sahourē'.

c) *Didoufri.* — Les listes royales introduisent, entre le règne de Chéops et celui de Chéphren, un roi, Didoufri, qui fut probablement un usurpateur d'une branche cadette (cf. état des questions). Didoufri n'est connu que par deux ou trois allusions d'un fragment de la pierre de Palerme, conservé au Caire, et, surtout, par quelques très beaux monuments qui ont été mis au jour autour de sa pyramide d'Abou-Roash.

d) *La fin de la Dynastie.* — Le dernier roi de la Dynastie attesté par les monuments est Shepseskaf, dont le règne semble avoir été court et sans gloire. La pierre de Palerme le cite, mais les détails conservés ne sont relatifs qu'à des fêtes et à des cérémonies. Et c'est ainsi que se termina, dans l'ombre, la glorieuse Dynastie des fondateurs des pyramides de Gizeh.

III. — *La Ve Dynastie* (2563 à 2423 environ)

Il est impossible de parler de la Ve Dynastie sans se placer sur le terrain religieux, car elle est certainement l'œuvre des prêtres d'Héliopolis dont la théologie allait triompher pendant près d'un siècle et demi. Un papyrus, dont le manuscrit date de la fin du Moyen Empire, mais dont les éléments remontent, très probablement, à une date plus ancienne, nous a conservé le récit romancé de l'origine des trois premiers rois de la Ve Dynastie. Ceux-ci auraient été les propres fils de Rē' et de Reddjedjet, femme d'un des prêtres du dieu. Ils seraient nés sous le règne de Chéops, à qui un magicien aurait annoncé, et la naissance des trois rois nommément désignés, et le changement de Dynastie qui devait se produire après le règne de son petit-fils, c'est-à-dire très probablement de

Mykérinus ; l'aîné des trois frères qui, à cette époque, serait grand-prêtre de Rē' à Héliopolis, devait être le fondateur de la nouvelle Dynastie. De ce récit on peut tirer les conclusions suivantes :

Les premiers souverains de la Ve Dynastie n'étaient pas d'origine royale ;

Le changement de Dynastie fut l'œuvre des prêtres d'Héliopolis, dont l'influence s'était probablement accrue sous la IVe Dynastie ;

Les trois premiers rois ne se succédèrent pas de père en fils, ce qui n'implique pas d'ailleurs qu'ils aient été frères.

La réalité historique est légèrement différente. Borchardt a montré que les deux premiers rois de la Ve Dynastie étaient des fils de Shepseskaf et de Khentkaous, fille de Mykérinus. Shepseskaf, qui n'était pas de lignée royale, tenait, probablement, de sa femme ses droits à la couronne. Ouserkaf et Sahourē' étaient donc des rois légitimes, et il n'y a eu aucune rupture entre la IVe Dynastie et la Ve. Le changement de Dynastie n'est donc justifié que par l'évolution de la politique religieuse après la mort de Shepseskaf[1].

Il n'est pas douteux, en effet, que le culte de Rē' n'ait été un des soucis primordiaux des rois de cette Dynastie, qui furent les premiers à adopter, d'une manière régulière (à partir de Néferirkarē'), dans leur protocole, le titre de « fils de Rē' », et qui construisirent au dieu des temples étranges, d'un type unique dans l'histoire architecturale de l'Égypte (cf. *infra*, p. 189).

Il ne faut pas croire, toutefois, que le culte solaire de la Ve Dynastie ait été totalitaire et, à cet égard, il ne saurait être comparé à la révolution religieuse d'Akhnaton. Dans les sanctuaires mêmes de Rē' sont attestés les cultes d'Horus et d'Hathor ; le monothéisme et même l'hénothéisme d'État n'ont jamais pu durer en Égypte ; la mythologie égyptienne avait pénétré trop avant dans l'esprit du peuple pour qu'un système théologique, même d'une conception élevée comme celui d'Héliopolis, pût vaincre les vieilles idées matérialistes d'un peuple, dans sa grande majorité, concret et traditionaliste. C'est ce qui explique qu'on ne trouve plus de temples solaires à partir de la fin de la Dynastie. Le résultat de cet

1. On verra, plus loin, que l'histoire de cette époque a été reconstituée d'une façon différente par Grdseloff (*infra*, p. 203).

essai de réforme religieuse aura été d'affaiblir l'autorité royale. Le roi, en avouant sa dépendance à l'égard d'un dieu, s'était en quelque sorte rapproché de l'humanité, et avait perdu, aux yeux de ses sujets, cette éminente dignité qui faisait de lui l'égal des divinités ; cet abaissement de la conception monarchique aura une grande influence sur l'évolution politique et sociale de l'État memphite.

L'importance des questions religieuses est soulignée par la pierre de Palerme, qui ne mentionne guère, sous la Ve Dynastie, que des constructions de temples et des fondations pieuses.

La politique extérieure de la Ve Dynastie semble, d'après certains documents contemporains, avoir été particulièrement active vers l'Est. Il n'est pas seulement question ici des expéditions désormais classiques des rois Sahourē', Níouserrē', Menkaourē' et Dedkarē' au Ouadi Maghara, ni même des expéditions, moins connues, envoyées par Sahourē' au Ouadi Goudami et aux carrières de diorite de Nubie, mais de campagnes d'une plus grande importance.

Une tombe de Deshasheh, qu'on date souvent, avec raison, semble-t-il, de la Ve Dynastie, a conservé le souvenir de la prise d'une forteresse asiatique ; la scène est amusante et extrêmement vivante, et les types égyptiens et sémitiques sont rendus avec un grand souci d'exactitude. Les divers épisodes de la guerre sont présentés dans un simultanéisme naïf : d'abord, en rase campagne, a lieu un corps à corps dans lequel les Égyptiens ont le dessus ; puis, les Asiatiques s'étant réfugiés dans la forteresse de Nédia[1], les Égyptiens font un siège en règle ; à l'aide de pieux pointus, ils commencent par faire une brèche dans la muraille, et apprêtent de grandes échelles, dont ils auront besoin pour l'assaut final. Les Asiatiques entendent avec terreur les coups de bélier, et vont prévenir leur chef, qui s'arrache les cheveux de désespoir, cependant que les femmes recueillent et soignent les nombreux blessés que les Égyptiens ont faits ; enfin après la victoire, les Égyptiens emmènent une file de prisonniers : hommes, femmes, enfants. Le roi sous lequel a vécu le propriétaire de cette tombe, n'est malheureusement pas connu. On a parfois rapproché de la scène de Deshasheh une représentation du temple funéraire de Sahourē', à

1. Ville asiatique inconnue.

Abousir. En réalité, cette représentation n'évoquait pas, comme on l'a cru longtemps, une campagne asiatique du roi, mais, comme l'a montré P. Montet, une expédition pacifique. Les reliefs nous font simplement assister au départ et au retour d'une flotte égyptienne : on voit sur le Nil, les grands bateaux égyptiens, chargés de soldats et d'étrangers, accueillis par le peuple avec un enthousiasme que les étrangers eux-mêmes partagent. L'hypothèse de P. Montet, d'après laquelle l'objet de l'expédition aurait été de ramener en Égypte, pour le harem royal, une princesse syrienne, est tout à fait vraisemblable ; elle explique, mieux que l'ancienne interprétation, l'attitude joyeuse des Syriens qui se trouvent à bord. Ceux-ci, en effet, ne doivent plus être identifiés à des prisonniers : ce sont des ambassadeurs envoyés par un prince syrien au roi d'Égypte pour escorter la jeune princesse. Ainsi s'explique, tout naturellement, la liesse générale. Il est évident que, si telle est l'interprétation exacte de la scène, on doit renoncer à établir une quelconque relation entre cette expédition et le siège figuré dans la tombe d'Inti à Deshasheh.

D'autres expéditions, certainement militaires, celles-là, sont figurées sur les parois du temple de Sahourē' : il s'agit de campagnes dirigées contre les éternels rebelles libyens, campagnes victorieuses qui permirent au roi de ramener en Égypte de nombreux prisonniers et un butin considérable.

En résumé, l'Ancien Empire, sur le plan strictement historique, est bien mal connu : les récits historiques sont exceptionnels, et c'est pourquoi, à côté de précisions rares, on constate des trous énormes que rien jusqu'à présent n'a permis de combler. Heureusement l'histoire de la civilisation et, surtout, des arts a laissé des documents suffisamment abondants pour qu'il soit permis d'en dresser un tableau à peu près complet.

B. — La civilisation et l'art

I. — *Civilisation*

1) *Le roi.* — L'État memphite est une monarchie fortement centralisée. Il ne semble pas qu'il y ait eu un grand changement depuis l'époque thinite, sauf dans la conception que les Égyptiens se faisaient du roi. Celui-ci est toujours le centre du royaume, mais on le considère moins comme un homme que comme un dieu : on l'appelle « le dieu bon », on use pour le désigner de périphrases impersonnelles ; son palais est appelé « la grande maison », en égyptien : *perâa*, d'où vient le mot grécisé de « pharaon », sous lequel on désignera plus tard le roi lui-même. Son protocole s'augmente de deux titres, d'abord celui d'Horus d'or, dont l'interprétation est assez difficile : le titre s'écrit au moyen d'un faucon posé sur un signe syllabique qui se prononçait à peu près : *noub*, et qui désignait l'or. A la basse époque et sous les Ptolémées, le groupe était compris comme un symbole de la victoire d'Horus sur Seth, dont un surnom était *Noubti* (c'est-à-dire : celui d'Ombos, « le dieu d'Ombos »)[1]. Mais tel n'était pas le sens primitif du titre ; à la XVIII[e] Dynastie, Thoutmosis III déclare que le dieu Amon l'a façonné « comme un faucon en or », et Hatshepsout s'intitule « l'Horus-femelle en or fin ». A la XII[e] Dynastie, Sésostris III qualifie son nom d'Horus d'or de « nom d'or ». Sous l'Ancien Empire, à deux reprises (sous les règnes de Chéops et de Mérenrē'), le simple faucon dressé sur le signe *noub* est remplacé par deux faucons qui représentent, sans aucun doute possible, Horus et Seth : il est difficile de supposer qu'Horus et Seth se soient alliés pour vaincre Seth ! Il est donc à peu près certain que le titre, à l'origine, signifiait tout simplement « Horus d'or », et qu'il était un nouveau qualificatif horien du roi. C'est sous le roi Djéser qu'on rencontre la première allusion à ce titre. Le nom de *nebti* du roi est suivi du signe de l'or qu'on a toujours interprété comme étant une forme primitive du nom d'Horus d'or du roi. Le dernier titre du protocole royal est celui de *sa Rē'*, c'est-à-dire de « fils du dieu-soleil Rē' » ; on le trouve, sporadiquement, sous la IV[e] Dynastie, puis, régulièrement, à partir du troisième roi de la V[e] Dynastie : Néferirkarē'. C'était une manière de traduire l'étroite dépendance de ces rois à l'égard du dieu Rē' et des prêtres d'Héliopolis. Enfin, il faut noter, à partir du règne de Snéfrou, l'habitude d'inscrire, dans un cartouche ovale, le nom de *nésout-bit* du roi et, plus tard, celui de « fils de Rē' ». Les Égyptiens appelaient le cartouche : *shénou*, mot qui venait d'un verbe signifiant encercler ; en enfermant le nom du roi dans le cartouche, il semble que les Égyptiens aient voulu représenter le roi comme souverain « de tout ce qui était encerclé par le soleil » ; cette idée est assez fréquemment

1. Il est traduit sur la pierre de Rosette par les mots : ἀντιπάλων ὑπέρτερος.

exprimée dans les textes égyptiens pour légitimer une telle interprétation.

2) *Les fonctionnaires.* — Il est extrêmement difficile de savoir comment le roi gouvernait. Les inscriptions hiéroglyphiques sont, certes, beaucoup plus nombreuses qu'à l'époque thinite, mais elles ne sont pas plus explicites ; elles se composent presque uniquement de titres et de qualificatifs, précisant les rapports plus ou moins étroits que le possesseur de ces titres entretenait avec le roi. Les fonctionnaires disent volontiers qu'ils « ont agi conformément au désir du roi, ce pour quoi ils furent récompensés », mais ils ne donnent jamais de précisions sur la nature de leurs fonctions. On est donc obligé de se fonder uniquement sur les titres pour se faire une idée de l'administration de cette époque. Ces titres peuvent être divisés en cinq groupes principaux :

a) *Les titres honorifiques*, ou titres de cour ; c'étaient surtout d'anciens titres réels tombés en désuétude : compagnon unique, le plus grand des dix du Sud, bouche de Bouto, préposé à Hiérakonpolis.

b) *Les titres relatifs au service du roi :* perruquiers, porteurs de sandales, médecins, préposés aux couronnes royales, blanchisseurs, etc.

c) *Les titres sacerdotaux :* prêtres du culte des dieux et prêtres funéraires. Il faut noter que les prêtres ne formaient pas une caste spéciale et que les titres sacerdotaux étaient mêlés aux titres civils.

d) *Les titres de l'administration centrale* et ceux de *l'administration provinciale*, qui sont de beaucoup les plus importants.

1) *L'administration centrale.* — On a vu que la fonction de vizir était apparue dans l'histoire égyptienne sous le règne du roi Snéfrou. A vrai dire il faut distinguer ici le titre de la fonction ; il est très probable qu'Imhotep, l'architecte de Djéser, a exercé à peu près toutes les charges de vizir ; cependant, ce n'est que sur des documents très postérieurs que ce titre lui est donné. Il n'est donc pas possible d'en faire le premier vizir égyptien, et c'est à Néfermaât que ce privilège revient.

Le vizir était le chef de l'administration centrale. Toutes les affaires importantes passaient par son bureau. Il était assisté par les « chefs des missions », qui portaient ses ordres et lui transmettaient les rapports des services provinciaux.

Le vizir présidait aux importantes archives royales où étaient conservées, entre autres pièces importantes, les décrets royaux, les titres de propriété, les contrats et les testaments.

Le vizir est le grand chef de la justice, et, comme tel, il préside « aux six grandes maisons », c'est-à-dire aux six grandes salles d'audience de l'État. A cause de ces fonctions judiciaires, le vizir aimait se rattacher aux deux divinités protectrices de la Justice et de la Vérité, et il s'intitulait parfois : « le plus grand des cinq de la maison de Thot » (dès le début de la IVe Dynastie) et « prêtre de Maât » (pas avant la fin de la Ve Dynastie).

Enfin, le vizir avait la haute direction de deux des plus importants services d'État : le trésor et le ministère de l'agriculture, dont il sera question plus bas.

Il faut noter que, dans le protocole très long du vizir, beaucoup de titres correspondaient, non pas à des fonctions réellement exercées, mais au caractère universel de son pouvoir. C'est ainsi qu'il était chef de tous les travaux du roi, chef de la maison des armes, chef des chambres de la parure du roi, etc.

Le titre de chancelier du roi de Basse-Égypte, attesté dès le milieu de la Ire Dynastie, existe toujours, mais il tend, à mesure qu'on avance dans l'Ancien Empire, à devenir purement honorifique. En revanche, le « chancelier du dieu », dont le titre n'apparaît sur aucun document thinite, joue, à partir de la IVe Dynastie, un rôle important dans l'administration. Les chanceliers du dieu étaient, avant tout, des chefs de mission : ils organisaient et dirigeaient les expéditions dans les mines et les voyages commerciaux à l'étranger ; comme tels, ils avaient souvent une troupe armée ou une flotte sous leurs ordres, et ils portaient même le titre de général ou d'amiral. Enfin, il semble qu'ils aient eu la direction des monopoles royaux.

Le trésor, qui se composait primitivement de la maison blanche (trésor de Haute-Égypte) et de la maison rouge (trésor de Basse-Égypte), avait été rapidement unifié. Le nom qui lui fut alors donné, « la double maison blanche », conservait le souvenir de son dualisme primitif et soulignait, une fois de plus, la préséance de la Haute-Égypte sur le Delta, puisque c'était l'ancien nom du trésor de la Haute-Égypte qui avait servi à former le nom des nouveaux services unifiés. Ceux-ci étaient chargés de centraliser tous les produits que le pays devait à la « grande maison », c'est-à-dire

au palais royal (nous dirions aujourd'hui au fisc). Les produits des champs et des jardins étaient entassés dans le « double grenier », qui dépendait du trésor, et qui avait à sa tête un fonctionnaire spécial, « le chef du double grenier ». Il faut remarquer que la centralisation n'était pas aussi absolue qu'on pourrait le penser. Il y avait certainement, dans les nomes, des entrepôts dans lesquels était emmaganisée une partie des revenus du nome.

Le ministère de l'agriculture était, autant qu'on peut en juger, divisé en deux services, s'occupant respectivement du bétail et de la culture. Le premier s'appelait *per-héri-oudjeb*, expression dont la traduction littérale est assez difficile et a été diversement interprétée. Si les opinions divergent, c'est, sans doute, parce que la fonction elle-même était double. Certains faits ont amené Kees à supposer que le *héri-oudjeb* s'occupait de l'entretien du bétail ; d'autres faits, en revanche, et surtout les représentations des tombes ont incité plusieurs auteurs (Maspero, Junker, Gardiner) à rattacher les fonctions du *héri-oudjeb* au service de la table du maître. Il est probable, et Gardiner semble l'admettre, que le même fonctionnaire était chargé de surveiller l'élevage du bétail et de pourvoir de viande, c'est-à-dire de l'élément essentiel des repas égyptiens, la table du maître. Comme tous les services importants de la monarchie, la maison du *héri-oudjeb* était théoriquement divisée en deux moitiés *(is)* présidées par le « chef des deux moitiés du *per-héri-oudjeb* ». Comme fonctionnaires subalternes de ce service, on connaît des sous-directeurs et les scribes du *per-héri-oudjeb*. Le service des champs était présidé par le « chef des champs », assisté de « scribes des champs ».

En bordure du désert se trouvait une certaine étendue de terrains qui n'étaient que rarement et insuffisamment inondés, c'étaient les *khentiou-shé*. Ces terrains, propriétés royales, étaient affermés à des fonctionnaires appelés également les *khentiou-shé*. Ils avaient à leur tête un chef, dont la fonction semble avoir été assez importante à l'Ancien Empire. Il faut noter que ces terrains se trouvaient parfois sur le territoire des pyramides royales, et étaient, de ce fait, immunisés. Les *khentiou-shé* devaient servir de pâturages ou de jardins potagers. On n'y pouvait, en effet, faire pousser que des produits à court terme ; encore cette culture nécessitait-elle des soins continuels d'irrigation.

L'administration memphite sort directement de l'administration thinite, mais elle a suivi une évolution parallèle à celle de l'État lui-même. Celui-ci s'était développé considérablement ; l'Égypte, sous l'Ancien Empire, était devenue un des plus grands pays de l'Orient, et le système administratif, assez simple, de l'époque thinite ne pouvait plus suffire aux besoins d'une monarchie aussi centralisée et aussi puissante que la monarchie memphite. Ce fut probablement, comme on l'a vu plus haut, la cause de la création du vizirat ; ce fut aussi celle de l'augmentation très grande du nombre des fonctionnaires. A côté des chefs de service étaient placés des sous-chefs, des directeurs-adjoints et surtout d'innombrables scribes. La fonction de scribe fut, de tout temps, très recherchée dans l'Égypte ancienne. Il existait, probablement dans chaque ville importante, un centre dans lequel les scribes compilaient les manuscrits relatifs à la religion, et le centre avait reçu le beau nom de « maison de vie ».

Les scribes étaient fiers de leur savoir, et fiers, surtout, d'être mis, de par leur fonction même, au courant des décisions les plus importantes des grands services administratifs. On a voulu, et l'hypothèse est assez séduisante, rattacher à ce sentiment d'amour-propre des scribes, l'apparition d'un certain nombre de titres commençant par « chef des secrets » *(héri-séshéta)*. Le nom indique que les titulaires devaient être des initiés. Le titre n'est pas toujours déterminé, mais le plus souvent, on ajoute ce en quoi on est initié. Et c'est ainsi qu'on est en possession d'une liste assez nombreuse de « chefs des secrets », dont voici quelques exemples :

Chef des secrets {
- des missions secrètes ;
- de tous les ordres du roi ;
- des décisions judiciaires (des six grandes maisons) ;
- du Palais ;
- des choses qu'un seul homme voit ;
- des choses qu'un seul homme entend ;
- de la maison du matin (le cabinet de toilette du roi) ;
- des paroles divines ;
- du roi, en tout lieu ;
- de la cour de justice ;
- des mystères du ciel.

S'il est probable que ce titre de « chef des secrets » a été, à l'origine, un qualificatif que s'attribuaient les scribes, il est presque certain qu'il s'est généralisé par la suite, et qu'il a servi à former un certain nombre de titres honorifiques qui soulignaient simplement la science du titulaire et son degré d'intimité avec le roi ou les grands personnages de la cour.

3) *L'administration provinciale.* — La division de l'Égypte en nomes est, à l'Ancien Empire, comme à toutes les époques, la base de l'administration provinciale, mais celle-ci était susceptible, en dépit de l'immutabilité du cadre, d'une évolution, et, en fait, ce fut dans les formes de l'administration provinciale que se produisirent les plus grands changements. Il était fatal que le nomarque, à qui de grands pouvoirs étaient accordés, essayât de se rendre indépendant de la couronne. Ces tentatives étaient d'autant plus aisées que le nome était plus éloigné de la cour, car les difficultés de communications ne permettaient pas au pouvoir central de se livrer à des enquêtes trop approfondies. Le seul moyen d'éviter l'indépendance des nomarques eût été de continuer à les considérer, comme on l'avait fait aux premiers temps, comme de simples préfets, susceptibles d'être déplacés plusieurs fois au cours de leur carrière. Mais si le roi avait conservé théoriquement le pouvoir de déplacer les nomarques, il semble bien qu'il ait cessé de l'exercer. Dès lors que le nomarque était devenu un fonctionnaire fixé sur un territoire déterminé, il était inévitable qu'il se détachât peu à peu de la couronne. D'abord, il cessa de se considérer comme faisant partie de la cour, et, au lieu de se faire enterrer, comme auparavant, dans la nécropole royale, près de la résidence, il se fit construire un mastaba dans son nome même.

L'hérédité de la charge allait en découler naturellement. Les besoins du culte funéraire, s'ajoutant au désir qu'ont toujours eu les Égyptiens de « transmettre leur fonction à leurs enfants », allaient amener le nomarque à demander au roi, pour son fils aîné, la succession de sa charge. Il semble que le roi ait cédé assez rapidement. Cette faveur devint bientôt une coutume, puis, plus tard, fut considérée comme un droit, et ce fut ainsi que se formèrent les grandes familles féodales.

Ce qui vient d'être dit ne concerne que la Haute Égypte. On ne sait, en effet, à peu près rien sur l'organisation provinciale du Delta. Un des rares documents qui ait survécu (les inscriptions de la tombe de Méten qui remontent au début de la IVe Dynastie) apporte la preuve qu'il n'y avait, à cette époque, aucune différence entre les deux moitiés du pays, mais il n'est pas possible d'affirmer, sur ce seul témoignage, que cette identité se soit maintenue par la suite. Le nomarque est toujours désigné, comme à l'époque thinite, sous le nom de « préposé au creusement des canaux » *(âdj-mer)*, mais à cette dénomination s'adjoignent bientôt les deux titres nouveaux de « gouverneur du nome » (littéralement de : château) *(heka ḥet)* et de « conducteur du pays » *(seshem ta)*. Comme on le voit, même dans sa titulature, on peut remarquer la tendance du nomarque à l'indépendance. Sur sa fonction même, il n'y a rien à ajouter à ce qui a été dit plus haut (p. 148-149).

4) *Rapports du roi avec ses fonctionnaires.* — Au début, le service du roi était un devoir ; en échange de son travail, le fonctionnaire était nourri (c'est probablement le sens premier du qualificatif si fréquent : *imakhou*) et entretenu. Les fonctionnaires les plus méritants étaient nommés à des charges de plus en plus importantes, et c'était là leur unique récompense. Mais, bientôt, l'affection du roi se manifesta par des donations funéraires. Les Égyptiens, qui croyaient que la vie de l'autre monde était calquée sur la vie d'ici-bas, avec cette différence qu'elle était éternelle, ont eu, de tout temps, le désir d'avoir une tombe vaste, belle et pourvue de riches fondations funéraires ; c'était à ce désir que le roi répondait en leur faisant don d'un sarcophage, d'une stèle ou d'une table d'offrandes. Il était difficile à un simple particulier de faire extraire, d'une des nombreuses carrières égyptiennes, la quantité de blocs nécessaire à la construction de sa tombe, et, surtout, de faire venir ces blocs jusqu'à la nécropole. Le roi se chargeait de ce soin, et ce fut sa première libéralité envers ses serviteurs. Mais il ne suffisait pas d'avoir une belle tombe, il fallait assurer le culte funéraire, et, pour cela, avoir des revenus fixes, dont une partie était affectée, par testament, à l'entretien du culte funéraire, et dont l'autre partie était partagée entre les prêtres funéraires chargés d'assurer le culte. Le roi prit l'habitude de donner à ses fonctionnaires favoris des terres dont les revenus étaient précisément destinés à cet usage. Ces donations de terrains étaient parfois considérables. Les fonctionnaires n'étaient

pas les seuls bénéficiaires de la générosité royale : les prêtres demandaient, eux aussi, de gros revenus pour leurs temples. L'appauvrissement du roi était d'autant plus rapide que les terres, ainsi données, étaient, la plupart du temps, immunisées par décret royal. Cet éparpillement de la richesse territoriale du roi était le commencement de la décentralisation, et, si la situation ne semble pas avoir été tragique sous la Ve Dynastie, elle allait le devenir sous la VIe Dynastie, et ce fut certainement, avec l'indépendance croissante des nomarques, la cause principale de la décadence de la monarchie memphite, deux ou trois siècles plus tard.

II. — *L'art*

1) *L'architecture.* — a) *Évolution de la sépulture royale.* — Dès le règne du premier roi de la IIIe Dynastie, l'architecture marque un progrès considérable. A l'époque thinite, les tombes, lorsqu'elles ont conservé leur superstructure, sont surmontées d'une construction que les archéologues désignent sous le nom de *mastaba*[1]. Les faces de ce mastaba sont généralement talutées, et sont ornées de panneaux, alternativement en saillie et en retrait, qui représentent, semble-t-il, le double-portail d'un palais. Au début de la IIIe Dynastie, à Bêt-Khallâf et à Réqaqna, on retrouve de tels mastabas, mais les faces ne sont plus ornées. Or c'est précisément une transposition en pierre de cette superstructure en briques que l'architectecte de Djéser a utilisée, à Saqqara, pour la tombe royale, dans son projet initial. Il n'existe donc pas un changement fondamental entre la tombe thinite et la tombe du début de l'Ancien Empire, mais une simple évolution qui, même si elle frappe par sa rapidité étonnante, peut s'expliquer, sans qu'on ait, pour cela, l'obligation de minimiser l'éclatant mérite d'Imhotep.

Parmi les tombes de Bêt-Khallâf auxquelles il vient d'être fait allusion, il en est deux qui, on l'a vu, ont été longtemps attribuées à Djéser et à Sanakht, les deux premiers rois de la IIIe Dynastie. D'après cette hypothèse, à laquelle on ne peut refuser un certain caractère logique, Djéser aurait

1. Mastaba est un mot arabe qui signifie « banc », et qui fut appliqué par les ouvriers de Mariette à ce genre de sépulture dont l'aspect extérieur rappelle beaucoup les mastabas, ou bancs, que les Arabes ont accoutumé de placer devant leurs maisons. (Cf. *supra*, p. 103.)

commencé sa carrière en Moyenne Égypte, comme son père, Khâsékhemoui, et se serait fait construire un mastaba d'un type classique à cette époque : c'est un massif de briques, de forme oblongue et de dimensions assez considérables. Un escalier droit, taillé dans le massif même, conduisait du sol à la plate-forme du mastaba ; un deuxième escalier au développement irrégulier et compliqué partait de cette plate-forme, traversait le massif de briques et la couche rocheuse, et aboutissait à la partie souterraine de la tombe. Celle-ci comprenait, comme aux époques antérieures, une chambre funéraire et un nombre plus ou moins grand de salles servant de magasins.

Cette tombe, dans laquelle ont été trouvées plusieurs empreintes au nom de Djéser, est certainement contemporaine de ce roi, mais ne lui a vraisemblablement pas appartenu, et il est probable que Djéser, dès son avènement, avait compris l'intérêt qu'il y avait à gouverner l'Égypte d'une capitale située dans la région de la pointe du Delta. Djéser se fit donc construire, à proximité de Memphis, un mastaba de ce type, dont le plan initial fut, par la suite, agrandi et modifié à différentes reprises. On abandonna, d'abord, le plan carré, dont le mastaba initial est, d'ailleurs, le seul exemple connu en Égypte, pour le plan rectangulaire, puis on remplaça, certainement sur les conseils d'Imhotep, ce mastaba, devenu classique, à la suite de son allongement, par un édifice à gradins présentant, d'abord quatre, puis six degrés. On a donné à cette construction le nom de pyramide à degrés. L'image n'est pas tout à fait exacte, mais elle donne assez bien l'idée de ce qu'est extérieurement cette superposition de pyramides tronquées de plus en plus petites à mesure qu'elles s'élèvent.

On accédait à l'appartement funéraire par une descenderie qui prenait dans une des cours du temple Nord. Cette longue rampe, croisée à deux reprises, par une galerie transversale, aboutissait, par une énorme brèche, au puits funéraire, au fond duquel avait été ménagé le caveau, entièrement revêtu de granit, et surmonté d'une chambre de manœuvre. Les galeries transversales conduisaient à des magasins et à l'appartement funéraire proprement dit. Quatre des pièces de cet ensemble étaient décorées de plaques de faïence bleue. On a souvent admiré le procédé ingénieux par lequel les plaques de faïence étaient incrustées dans le mortier ; ces

plaquettes dont la surface était légèrement convexe, présentaient, au verso, deux petits trous dans lesquels passait une corde de chanvre, ou une corde de boyau, prise dans le mortier. Le protocole du roi Djéser qui décorait les chambranles des portes permet, de fixer une date précise à cet appartement souterrain. Cependant, cette date a été contestée par Borchardt. D'après ce savant, la couleur de la faïence, la perfection du procédé d'incrustation et, enfin, l'orthographe du nom d'Horus de Djéser (Nebmaât) ne permettraient pas de faire remonter le revêtement de ces salles au début de la IIIe Dynastie. Il devait être contemporain des travaux de restauration, effectués sous la XXVIe Dynastie, que Borchardt étudie soigneusement dans cet article. Cette opinion n'est généralement pas suivie, et c'est avec raison qu'on voit, dans cet admirable travail, une œuvre de la IIIe Dynastie. Dans deux des « salles bleues », le décor, plus riche, présente, outre le revêtement de tuiles de faïence, des piliers *djed* disposés en arcature et formés, eux aussi, de tuiles bleues, et trois fausses portes décorées, chacune, d'une vigoureuse représentation du roi Djéser.

La pyramide recouvrait également onze galeries auxquelles on accédait, primitivement, par des puits creusés en bordure orientale du mastaba primitif. Par la suite, ces puits furent recouverts par la superstructure, et une d scenderie fut aménagée pour remplacer les puits devenus inutilisables. Ces galeries avaient servi, les unes, de tombeaux, les autres, de magasins. Les premières, partiellement revêtues de bois, s'élargissaient souvent à leur extrémitié la plus profonde pour former une sorte de caveau. Deux sarcophages d'albâtre y furent trouvés ; l'un deux contenait un cercueil de bois, recouvert d'une feuille d'or fixée aux arêtes de la caisse au moyen d'une multitude de petits clous à tête d'or, et séparés les uns des autres par un minuscule intervalle de quelques millimètres. La feuille d'or avait été arrachée par les voleurs, mais il en restait un fragment grâce auquel une reconstitution de l'ensemble put être tentée. Le cercueil contenait les restes d'une fillette, probablement une fille de Djéser.

Deux des galeries qui avaient été prévues pour servir de magasins étaient entièrement remplies, jusqu'au plafond, d'un amas de vases en albâtre et en différentes pierres dures. Plusieurs tonnes de vaisselle ont été extraites de ces galeries.

Malheureusement, un effondrement de la voûte n'avait laissé que bien peu de pièces intactes, mais, grâce aux précautions minutieuses des fouilleurs, un grand nombre de vases et de coupes pourra être reconstitué. La variété des formes et des matières employées, les inscriptions hiératiques qui décorent la panse de plusieurs coupes et qui donnent des noms royaux, des noms et des titres de particuliers, apportent sur les deux premières Dynasties d'importants renseignements qu'il ne sera possible d'apprécier que dans quelques années, lorsque les documents essentiels de cette trouvaille auront été publiés et étudiés.

Djéser s'était fait préparer un deuxième appartement funéraire, ménagé dans l'épaisseur du mur d'enceinte Sud. Il est marqué, en superstructure, par une sorte de mastaba, faisant saillie sur la terrasse du mur, et surmonté d'un toît voûté dans le sens de la longueur. Le plan de l'infrastructure était assez compliqué, et différait sensiblement de celui du tombeau de la pyramide. On y retrouve, cependant, les mêmes éléments essentiels : le puits, le caveau de granit, surmonté de sa chambre de manœuvre, un complexe de salles et de couloirs, et, enfin, les quatre belles chambres bleues. Les chambranles étaient marqués au nom de Nétérierkhet, et, dans une des pièces se trouvaient trois stèles fausses-portes décorées, chacune, d'une représentation de Djéser. L'attribution de ce deuxième tombeau au fondateur de la IIIe Dynastie ne peut donc faire aucun doute. Peut-être cette tombe avait-elle été destinée, comme l'a supposé Lauer, à abriter les canopes du roi.

On sait peu de chose des successeurs de Djéser. On a déjà vu que la tombe de Sanakht n'avait pas été retrouvée, et que les rois Khâba et Néferka s'étaient fait enterrer à Zawiet el-Aryan. Il n'est pas certain, toutefois, que la pyramide à degrés, dont on a retrouvé, sur ce site, de misérables vestiges, ait appartenue à Khâba[1]. On accédait à l'infrastructure par une descenderie compliquée, comprenant plusieurs escaliers, un puits et des couloirs. Le caveau se trouvait juste dans l'axe de la pyramide. L'appartement funéraire était complété par un deuxième caveau et par une série de trente-deux compartiments, régulièrement disposés vers le Nord. De la

1. Reisner, *Development of the Egyptian Tomb*, p. 134, la date de la IIe Dynastie.

pyramide de Néferka, il ne reste guère que l'infrastructure ; le caveau se trouvait au fond d'un puits profond, et on y accédait par une longue descenderie. Cette tombe, d'un plan simple, est un des chefs-d'œuvre architecturaux de cette époque. La tombe de Houni n'est pas connue.

Trois pyramides furent édifiées pour Snéfrou, fondateur de la IVe Dynastie. La plus ancienne est probablement celle de Meïdoum, édifice à gradins, auquel un revêtement, presque entièrement perdu aujourd'hui, donnait l'apparence d'une pyramide. Le deuxième tombeau de Snéfrou doit être la pyramide rhomboïdale, qui présente une double pente, et qui comprend deux descenderies et deux caveaux, dont le toit est voûté en encorbellement, comme le sont, généralement, ceux des autres pyramides de l'Ancien Empire. La troisième pyramide, située, comme la précédente, à Dahchour, présente, pour la première fois, la régularité géométrique de la pyramide parfaite. C'est un édifice construit sur plan carré, dont les quatre faces sont quatre triangles isocèles à sommets convergents ; il est construit en pierre de taille et recouvert d'un revêtement de calcaire très fin et très lisse. L'ensemble est à la fois simple et grandiose.

Les pyramides postérieures sont conçues exactement sur le même plan ; seules varient les dimensions du monument lui-même et celles des blocs employés à sa construction. On doit noter, également, que le revêtement de calcaire est souvent remplacé, à la base, par un revêtement de granit.

Chéops, Chéphren et Mykérinus construisirent leurs pyramides sur le plateau de Gizeh. Elles forment un ensemble qui a été, de tout temps, justement admiré, et dégagent une impression de mystérieuse majesté ressentie par tous les anciens voyageurs. « Chéops appartient à l'Horizon », « Grand est Chéphren », « Divin est Mykérinus », tels étaient les noms grandioses que leur avaient donnés leurs fondateurs.

Si l'aspect extérieur des pyramides ne change plus, l'évolution se poursuit dans la disposition des chambres funéraires. Celles-ci ne sont plus souterraines, mais sont ménagées dans le massif même de la maçonnerie. L'entrée, dissimulée par une dalle mobile, se trouve pratiquée à une hauteur variable dans une des faces de la pyramide. Un système très compliqué de couloirs descendants, puis ascendants, tantôt larges et hauts, tantôt surbaissés et étroits, conduit à la chambre funéraire, dont l'accès est encore protégé par des herses successives, faites chacune d'une seule pierre, et qui est préservée de la pression dangereuse que pourrait exercer sur elle l'énorme masse de la pyramide, au moyen d'un certain nombre de chambres de décharge superposées.

La construction des pyramides intéresse plus l'architecte que l'historien. Les détails rapportés par les Anciens n'ont évidemment qu'une valeur très relative. L'exécution de monuments aussi considérables a certainement nécessité de très longs travaux et le recours à des corvées très pénibles, mais elle n'a pas absorbé toute l'activité des pharaons, ni toute la main-d'œuvre égyptienne, comme on l'a prétendu ; ce sont là des légendes dont les guides égyptiens charmaient l'oreille des naïfs voyageurs grecs.

Les blocs étaient amenés des carrières voisines. Autour d'un noyau central, on plaquait des couches successives de maçonnerie, dont le nombre croissait avec celui des années de règne du roi ; il semble certain que les pyramides étaient d'abord construites par étages, qu'on faisait disparaître à mesure qu'avançait la construction. Ce n'était qu'à la fin qu'on pouvait poser, en commençant par le haut le revêtement de calcaire ou de granit.

b) *Temples funéraires.* — La tombe royale memphite ne comprenait pas seulement la pyramide et les chambres funéraires. Une partie publique, ouverte au culte du roi, se composait d'un temple funéraire et d'un sanctuaire spécial réservé aux statues du culte. Dès le règne de Djéser, cette partie était plus développée. On a retrouvé, ces dernières années, le plan complet des édifices funéraires disposés autour de la pyramide à degrés et entourés d'un mur d'enceinte à redents ; les monuments qui se trouvaient réunis dans cette enceinte étaient le temple funéraire du roi, situé au nord de la pyramide, une grande cour, entourée de chapelles, qui devait servir aux cérémonies de la fête *sed*, et qui était complétée par un temple et par une série d'appartements ruinés, deux « maisons », évoquant la souveraineté du roi sur le Sud et sur le Nord, et, enfin, plusieurs magasins, où étaient entreposées les fournitures nécessaires au culte funéraire du roi. Ces édifices sont, pour la plupart, des simulacres d'édifices dont, seule, la façade est visible. Ce qui frappe également, dans cet ensemble, c'est la grande diversité des types de colonnes qui sont le décor essentiel de cette architecture ; on y relève des colonnes cannelées et

fasciculées, et on y remarque déjà les chapitaux décorés de plantes stylisées (lys, papyrus). Un des ensembles les plus harmonieux était la grande colonnade d'entrée, qui conduisait de l'enceinte à une salle hypostyle rectangulaire. On est justement confondu par les progrès accomplis en si peu de temps dans l'application de la pierre à la construction.

Le même ensemble architectural existait autour des autres pyramides. C'est le temple funéraire de Chéphren qui est de beaucoup le mieux conservé. La façace, qui s'ouvrait à l'est, était percée de deux grands portails marqués au nom du roi. Un couloir menait à une salle de réception dont le plan dessine un T renversé. Le plafond était soutenu par de massifs piliers carrés, taillés chacun dans un seul bloc de granit ; les murs étaient construits en gros blocs de granit, et le pavement était fait de grandes dalles d'albâtre. Vingt-trois statues colossales du roi, faites en différentes matières, et adossées aux parois décoraient cette salle. A l'angle nord-ouest de l'antichambre prenait une rampe en pente douce qui montait au temple funéraire proprement dit ; celui-ci se composait d'une partie publique (salles hypostyles et cour) et d'une partie intime (sanctuaire et pièces annexes).

Au nord de ce temple se trouve le grand sphinx de Gizeh. Bien qu'il ne soit pas une œuvre architecturale, il paraît difficile de le séparer des pyramides. A cet endroit du plateau se trouvait un gros rocher dont la forme évoquait celle d'un lion couché. Les artistes de cette époque achevèrent de lui donner l'apparence d'un lion couché et sculptèrent une tête humaine, celle du roi, comme l'indique la coiffure ornée de l'uraeus. Encore qu'il n'y ait aucune preuve épigraphique, il est à peu près certain que ce roi est Chéphren ; le sphinx, image du roi, ainsi placé auprès de la chapelle funéraire, en protégeait l'accès. Rien ne peut rendre la majestueuse grandeur et le charme mystérieux de ce visage au regard perdu dans le lointain, et dédaigneux de tout ce qui passe. Rarement le goût si prononcé des Égyptiens pour le colossal et l'éternel est parvenu à un point aussi élevé de perfection.

Le plan des pyramides de la Ve Dynastie est à peu près celui des pyramides antérieures. Il suffit de signaler l'emploi, pour les temples funéraires, des colonnes fasciculées à chapiteau floral, type qui avait été abandonné à la IVe Dynastie pour celui des piliers carrés monolithes, et aussi l'apparition, à la fin de la Dynastie, de textes religieux dans la

chambre funéraire. On reviendra plus loin sur cette innovation.

c) *Temples solaires de la Ve Dynastie.* — L'originalité des architectes de cette époque s'est manifestée surtout dans la création d'un type de construction étrange : les temples solaires. On a vu que les rois de la Ve Dynastie se considéraient comme directement dépendants du dieu Rēʿ. Pour marquer cette dépendance, chaque roi faisait construire un temple au dieu Rēʿ. On a retrouvé les ruines d'une de ces constructions un peu au sud de Gizeh, dans la région d'Abousir. Ce qui caractérise cette religion solaire de la Ve Dynastie, c'est que le culte, au lieu d'être célébré dans un sanctuaire couvert, était célébré en plein air, comme si on voulait affirmer, par là, que le soleil ne pouvait être dignement adoré que dans le cadre grandiose qu'il éclairait dans sa course quotidienne. Le temple solaire se composait essentiellement d'une grande terrasse en forme de pyramide tronquée, surmontée d'un obélisque, fait de blocs de calcaire ajustés ; c'était un symbole solaire, tout à fait analogue aux pierres levées sémitiques. Devant l'obélisque se trouvait un grand autel à sacrifices. Ces curieuses constructions s'élevaient dans une cour à ciel ouvert, entourée par un mur d'enceinte qui était interrompu au milieu de sa face est, par un portique. C'était là qu'aboutissait la rampe en pente douce qui conduisait de la ville royale au temple. Dans la cour se trouvaient des constructions secondaires, magasins, logements des prêtres, cours servant pour la mi e à mort des animaux sacrifiés. Enfin, en dehors de l'enceinte on a trouvé les restes d'une barque géante, construite en briques, qui évoquait, d'une manière symbolique, le voyage que le dieu était censé effectuer en bateau chaque nuit.

d) *Les Mastabas,* — Autour de chaque pyramide se trouvaient une ville des vivants et une ville des morts. La première était habitée par le personnel attaché aux différents cultes funéraires, et la seconde comprenait les tombes des parents, fonctionnaires et courtisans du souverain. C'est de celle-ci seulement qu'il sera question dans ce paragraphe.

Les parents les plus proches du roi étaient ensevelis dans des caveaux surmontés de petites pyramides, disposés tout autour de la pyramide royale, et qui ne différaient d'elle que par les dimensions et la richesse des matériaux employés.

Le type de sépulture qu'on désigne sous le nom de « mas-

taba » (cf. *supra*, p. 182, n. 1) était réservé à l'entourage plus éloigné du roi.

Les mastabas étaient disposés les uns près des autres, suivant un plan tout à fait analogue à celui d'une ville : une aire rectangulaire plus ou moins vaste, avec un tracé de rues se coupant à angle droit.

Le mastaba memphite sort directement, suivant une évolution logique, du type de sépulture qui a été trouvé à Bêt-Khallâf et à Réqaqna, et dont il a été question plus haut. La partie en superstructure, au lieu d'être construite en briques, se compose d'un noyau de terre, de sable et de pierres autour duquel est plaqué un revêtement de pierre. Les faces sont polies et présentent un fruit assez prononcé ; sur le côté est du massif on incruste une grande stèle rectangulaire affectant la forme d'une porte fermée : cette ouverture fictive est ce qu'on appelle la « stèle fausse-porte ». C'est sur elle qu'étaient gravés le nom et les titres du défunt. On plaçait devant la stèle une table d'offrandes, sur laquelle les parents et les prêtres du culte venaient déposer les offrandes funéraires. Devant le mastaba on dessinait une grande cour qui était limitée par un mur d'enceinte en briques.

L'évolution postérieure est commandée par le souci de réserver au seul caveau funéraire la partie souterraine de la tombe et par le désir de célébrer les cérémonies funéraires du culte, non plus en plein air, comme autrefois, mais dans une chapelle couverte. Cette chapelle, c'est dans le massif même de la maçonnerie qu'on la ménagera. La stèle et la table d'offrandes s'enfoncent pour ainsi dire dans la mastaba, et se trouvent ainsi placées contre la paroi ouest, au fond d'un couloir étroit. Celui-ci s'élargit peu à peu et finit par prendre les dimensions d'une pièce qui sera la chapelle. Puis, on prend l'habitude de décorer les parois de scènes diverses, qui ne sont interrompues que par la stèle et par un certain nombre de niches qui servaient à abriter les statues du culte. Pour que l'analogie avec les tombes royales fût complète, il fallait encore une pièce spéciale pour y entreposer une réserve de statues ; on la ménagea dans la paroi sud de la maçonnerie, et on la mura à peu près complètement. Elle ne communiquait avec la chapelle que par une fente étroite, pratiquée à la hauteur des yeux d'un homme. On a vu (p. 103) que la présence de ce dépôt de statues dans une pièce spéciale, qui a reçu le nom de *serdab*, était exigée par les conceptions funéraires des Égyptiens. Plus tard, le plan intérieur du mastaba se compliqua, et il n'est pas rare de voir, à la V[e] Dynastie, un véritable dédale de pièces, toutes décorées.

2) *Les bas-reliefs.* — On a vu que le mastaba, à un moment de son évolution, fut décoré de scènes diverses. C'est une grande chance pour l'égyptologie, car les représentations du mastaba racontent, mieux que ne l'aurait fait un manuscrit, les différents événements de la vie quotidienne des nobles égyptiens. La raison de cette décoration murale est beaucoup plus utilitaire qu'artistique ; les Égyptiens partaient de ce principe qu'un objet représenté et nommé pouvait tenir lieu de l'objet lui-même. Comme, d'autre part, ils se figuraient que l'autre vie était exactement calquée sur la vie terrestre, il était naturel qu'ils crussent, en représentant le défunt entouré de sa famille et des ses serviteurs, inspectant ses terres et ses troupeaux et jouissant de ses richesses, assurer au propriétaire du mastaba une survie heureuse, à l'abri de tout besoin. Même celui qui laissait de gros revenus pour son culte funéraire, n'était jamais certain que le contrat passé avec ses prêtres funéraires serait exactement observé, et, dans ce cas, il importait de remplacer les offrandes réelles, périssables, par une liste d'offrandes, gravée sur la pierre dont elle partageait l'éternité[1]. Ce fut l'origine de cette dalle rectangulaire sur laquelle on représentait le mort, assis devant une table d'offrandes, et une liste plus ou moins complète des divers aliments et boissons dont il pouvait avoir besoin, dalle qu'on plaçait généralement au-dessus de la stèle fausse-porte, et qu'on a appelée le « tableau » ou la « pancarte ». Ce fut, après la fausse-porte, le deuxième élément décoré du mastaba, dont le rôle était d'assurer au mort le strict nécessaire. Les décorations postérieures, qui partent du même principe, ont pour objet d'ajouter à ce minimum le superflu qui fait la joie de l'existence ; d'où ces scènes détaillées où sont décrits les délassements et les occupations du mort : banquet accompagné de musique et de danse, chasse, pêche, voyage en bateau, dénombrement des troupeaux, recensement des produits de la terre, etc. Toutes ces scènes sont agrémentées de détails savoureux, pittoresques même, et commentées par des légendes humoristiques. Il faut noter que l'extension de la décoration murale des mastabas de la

1. Cf. *supra*, p. 126, une autre explication de ces scènes.

Ve Dynastie doit correspondre à une amélioration de la condition sociale des fonctionnaires, et coïncide avec les donations de terre, par lesquelles, comme on l'a vu, le roi avait pris l'habitude de récompenser ses meilleurs serviteurs. Devenus propriétaires (et non plus seulement fermiers), il était naturel que les nobles égyptiens eussent le désir de fixer sur la pierre les avantages de leur condition nouvelle.

Le bas-relief égyptien atteignit, vers le milieu de la Ve Dynastie, à une perfection remarquable : la finesse et la sûreté de trait du dessin, la distinction et l'harmonie des couleurs, la vie et l'esprit des scènes, composées avec une grande habileté, contribuent à créer une joie d'une qualité rare, celle qu'on éprouve devant le vrai et le beau.

Les Égyptiens n'étaient pas moins habiles à peindre sur stuc qu'à colorer un bas-relief. Il suffit de citer l'exemple célèbre des oies de Meïdoum, dessinées avec une précision remarquable et peintes avec une finesse et une distinction absolument extraordinaires. Cette peinture fut trouvée dans un mastaba du début de la IVe Dynastie à Meïdoum.

3) *La statuaire.* — L'Ancien Empire a laissé un grand nombre de statues en différentes pierres dures, en calcaire et en bois ; en dehors des statues royales, elles sont toujours plus petites que nature. Elles proviennent des chapelles funéraires des pyramides et des mastabas. Les unes étaient exposées et servaient au culte ; les autres étaient enfermées dans le *serdab*. Il ne semble pas que ces statues aient servi, comme on l'a souvent prétendu, de support au *ka*, quand il voulait faire sa « sortie au jour » ; elles étaient, cependant, étroitement liées au culte funéraire. Il est probable qu'on les enfermait dans le *serdab*, simplement pour que le mort eût à sa disposition une réserve de statues, et cette précaution souligne bien l'importance que revêtaient, aux yeux des Égyptiens de cette époque, les statues. Le culte funéraire des rois, comme celui des particuliers, exigeait la présence de statues dans le temple. Ces statues idéalisent souvent, mais pas toujours, leurs modèles ; le roi est généralement représenté seul, mais, parfois, il est accompagné, soit de sa femme et de ses enfants, soit d'un dieu ou d'une déesse. Dans la statuaire privée, on sent très bien que les artistes ont cherché à faire, avant tout, des portraits. Il y a encore une certaine gaucherie et une raideur compassée dans les quelques attitudes classiques que les sculpteurs n'ont jamais su varier et

qui, par là, manquent souvent d'élégance. Il faut noter, cependant, que certains détails anatomiques sont quelquefois rendus avec une précision remarquable. On distingue trois catégories principales de statues :

1o Les statues individuelles : le défunt est représenté, soit assis sur un siège cubique, les mains posées sur les cuisses, soit debout, une jambe légèrement avancée dans l'attitude de la marche, soit, enfin, accroupi dans l'attitude classique du scribe ;

2o Les groupes familiaux : les époux sont représentés assis ou debout ; la femme passe généralement son bras autour du cou de son mari. Souvent, un ou deux enfants figurent à leurs côtés, ayant la taille qui convient à leur âge ;

3o Les pseudo-groupes : le sculpteur a représenté le mort à deux ou trois exemplaires, à des âges différents. C'était un moyen d'adapter, aussi exactement que possible, les différentes étapes de la vie terrestre à celle de la vie d'outre-tombe. Il faut ajouter que l'artiste se départissait parfois de ces règles trop sévères, et arrivait à rendre, avec un rare bonheur, certaines difformités physiques comme celles des nains, des bossus, des gens adipeux ou encore les stigmates de la vieillesse. Mais ce sont là d'heureuses et trop rares exceptions. Le soin du sculpteur se portait particulièrement sur le visage. Si le sourire est presque toujours stéréotypé, la vivacité du regard efface rapidement le reproche de banalité qu'on serait tenté de faire aux sculptures de l'Ancien Empire. L'artiste accentuait souvent la vivacité du regard en réservant, pour chacune des parties de l'œil, une matière différente : quartz blanc opaque pour la cornée, cristal de roche pour l'iris, bois d'ébène pour la pupille, le tout étant enchâssé dans une bague de bronze.

Enfin, les statues étaient presque toujours polychromes : la peau des hommes était peinte en ocre rouge, celle des femmes en ocre jaune ; les perruques étaient noires, les vêtements étaient généralement blancs, et les bijoux (colliers, bracelets, périscélides), d'un bleu vert qui se rapproche de la couleur turquoise.

Ces remarques générales étant faites, il convient de citer quelques-uns des nombreux chefs-d'œuvre de cette époque. Le plus ancien d'entre eux est certainement la statue du roi Djéser (Le Caire). Bien peu d'années séparent cette statue de celles du roi Khâsékhem (cf. *supra*, p. 153), et pourtant,

quelle différence entre l'essai honorable de l'artiste thinite et la réussite du sculpteur de la IIIe Dynastie, dont l'œuvre, en dépit de la mutilation du visage, reste si belle et si émouvante. Les statues royales de la IVe Dynastie traduisent heureusement la conception que les Égyptiens de cette époque se faisaient de la nature du souverain. La plus belle, parmi ces statues royales, est assurément celle en diorite du roi Chéphren (Le Caire), dont la sérénité du visage et la majesté de l'attitude sont plus d'un dieu que d'un homme. Derrière la tête du roi, l'artiste a sculpté un faucon, le dieu Horus, qui, dans un geste symbolique d'une grandeur pleine de simplicité, protège le souverain de ses ailes éployées.

Parfois l'artiste cherchait à rendre d'une façon plus réaliste la ressemblance, et nous a laissé des portraits admirables comme celui du roi Didoufri (Louvre).

Les statues civiles ont moins de majesté, mais peut-être plus de vivacité et d'expression. On doit se borner à citer quelques noms : le groupe de Rahotep et Nofrit (Le Caire) d'une fraîcheur étonnante, la magnifique statue en bois du Cheik el-Beled[1], dont le visage, si expressif, exprime ce mélange de bonhomie et de ruse qui caractérise le gros propriétaire avisé (Le Caire), le scribe accroupi (Louvre), qui est certainement un des chefs-d'œuvre les plus vivants de cette époque, et, enfin, la tête Salt (Louvre), dont le masque, aux traits vaguement asiatiques, est modelé avec une vigueur et une habileté extraordinaires.

4) *Les arts mineurs.* — Il n'est guère aisé de se faire une idée de ce qu'étaient les arts mineurs de l'Ancien Empire. Cependant, on a eu la chance de trouver, en 1925, la tombe inviolée de la mère de Chéops, Hétephères. Le mobilier funéraire n'en était pas extrêmement fourni, mais les différents outils et objets de toilette qui y furent trouvés, les meubles qu'il a été possible de reconstituer suffisent à montrer combien, dans ce domaine aussi, le progrès avait été continu.

1. En français « maire du village ». Ce sont les ouvriers de Mariette qui, frappés de la ressemblance qu'il présentait avec leur maire, le dénommèrent ainsi.

CHAPITRE V

NOTES

ANCIEN EMPIRE

Sources. — *I. — Sources archéologiques.* — Les principaux monuments de l'époque de Djéser ont été trouvés à Bêt-Khallâf et à Saqqara. Les monuments de Bêt-Khallâf, localité située près d'Abydos, ont été publiés par GARSTANG, *Mahâsna and Bêt Khallâf*, with a chapter by KURT SETHE, London, 1903 et *Tombs of the third Egyptian Dynasty at Reqâqnah and Bêt Khallâf*, Westminster, 1904. Sur la pyramide à degrés de Saqqara et le temple funéraire de Djéser : *Ægyptischen Inschriften aus den kgl. Mus- zu Berlin*, I, p. 1 ; BRUGSCH et STEINDORFF, *Ä. Z.*, 28 (1890), p. 110 ; BORCHARDT, *Ä. Z.*, 30 (1892), p. 83 à 94. Il faut lire surtout les derniers articles de FIRTH et de J.-P. Lauer, dans les *An. Serv.* de 1925 à 1950, et les deux ouvrages consacrés par FIRTH, QUIBELL et J.-P. LAUER aux travaux qu'ils ont accomplis autour de la pyramide à degrés : *The Step Pyramid*, 2 vol., Le Caire, 1935, et *La pyramide à degrés*, I, l'architecture. II, planches, Le Caire, 1936. III, Compléments, Le Caire, 1939.

La tombe de Sanakht, d'après LAUER, *Pyramide à degrés*, I, tableau, entre les p. 8-9, pourrait se trouver sous le temple d'Ounas, à Saqqara, ou à Zawiet el-Aryan. Sur la pyramide à degrés de Zawiet el-Aryan, cf., outre la référence citée au bas de la p. 185, le rapport de REISNER et de FISHER, dans le *Bull. of the Mus. of Fine Arts*, 1911, et celui de BARSANTI, *An. Serv.*, II (1901), p. 92-94. Sur la pyramide de Néferka, à Zawiet el-Aryan, cf. BARSANTI, *An. Serv.*, VII (1906), 257-286 (avec un avant-propos de MASPERO), VIII (1907), p. 201-210, et REISNER, *Development of the Egyptian tomb*, p. 151-153.

Pyramide de Meïdoum, voir les ouvrages de PETRIE : *Medum* et *Meydum and Memphis* (cf. *infra*) et A. ROWE, *The Museum Journal*, XXII, 1, Philadelphie, 1931.

Pyramides de Gizeh, on ne saurait citer tous les ouvrages qui ont été écrits sur les pyramides, ni exposer les théories, souvent fantaisistes, auxquelles elles ont donné naissance. Voici la liste des ouvrages les plus importants :

BISSING, *Der Bericht des Diodor über die Pyramiden*, Berlin, 1901 ; BORCHARDT, *Ä. Z.*, 31 (1893), p. 9 et seq. ; BORCHARDT et SETHE, Zur Geschichte der Pyramiden, *Ä. Z.*, 30 (1892), p. 83 à 106 ; 32 (1894), p. 88 à 98 (c'est dans cet article que se trouve la liste des noms de toutes les pyramides) ; 35 (1897), p. 87 à 93 ; HÖLSCHER, *Das Grabdenkmal des Königs Chephren* (avec des remarques de BORCHARDT et de STEINDORFF), Leipzig, 1912 ; HÖLSCHER et STEINDORFF, *Ä. Z.*, 46 (1909), p. 1 à 12 ; MASPERO, La pyramide du roi Ounas (*Rec. Trav.*, 3 (1882), p. 177 à 224) ; PETRIE, *The pyramids and the temples of Gizeh*, London, 1883. BORCHARDT, *Längen und Richtungen der vier Grundkanten der Grossen Pyramide bei Gise*, Berlin, 1926 ; *Die Entstehung der Pyramide an der Baugeschichte der Pyramide bei Mejdum nachgewiesen*, Berlin, 1928 ; *Einiges zur dritten Bauperiode der Grossen Pyramide bei Gise*, Berlin, 1932. Sur la pyramide et le temple d'Ouserkaf : FIRTH, *An. Serv.*, XXIX (1929), p. 64-70 ; sur le temple funéraire de Chéops : LAUER, *An. Serv.*, XLVI (1947), p. 245-261 et XLIX (1949), p. 111-127 ; sur les temples de Mykérinus : REISNER, *Mycerinus, the temples of the third Pyramid at Giza*, Cambridge, 1931.

Enfin, on doit mentionner les récentes et remarquables monographies consacrées aux pyramides par EDWARDS, *The pyramids of Egypt*, Londres, 1947, et par LAUER, *Le problème des pyramides d'Égypte*, Paris, 1948, et, sur les pyramides de Snéfrou, la petite brochure de VARILLE, intitulée *A propos des pyramides de Snefrou*, Le Caire, 1947.

Sur la pyramide d'Abou-Roash, fouillée par CHASSINAT, cf. GAUTHIER, *B. I. F. A. O.*, IV (1905), p. 236 et seq. ; CHASSINAT, *Mon. Piot*, XXV (1921-1922), p. 53-75.

Nécropoles. — Sur l'évolution de la tombe, on devra consulter, avant tout les ouvrages magistraux de REISNER, *Development of the Egyptian Tomb* et *A history of the Giza necropolis*, Cambridge, 1936 et 1942. La question, ici, ne pouvait qu'être effleurée. Sur cette même question (jusqu'à la fin de la IIIe Dynastie), cf. aussi VANDIER, *Manuel d'Archéologie égyptienne*, I, Paris, 1952.

1. Autour des pyramides royales (Meïdoum, Saqqara et Gizeh) : PETRIE, *Medum* (début de la IVe Dynastie), Londres, 1892 ; *Meydum and Memphis*, Londres, 1910 ; MARIETTE, *Les Mastaba de l'Ancien Empire* (publié par G. MASPERO, d'après le manuscrit de l'auteur), Paris, 1884-5 ; MURRAY, *Saqqara Mastabas*, London, 1905-1937 ; CAPART, *Une rue de tombeaux à Saqqarah*, Bruxelles, 1907 ; JUNKER, *Bericht über die von der Akademie der Wissenschaften in Wien... Grabungen auf dem Friedhof des Alten Reichs*, Gizâ, I (Vienne, 1929), II (Vienne, 1934), III (Vienne, 1938), IV (Vienne, 1940), V (Vienne, 1941), VI (Vienne, 1943), VII (Vienne, 1944), VIII (Vienne, 1947), IX (Vienne, 1950), et X (Vienne, 1951) ; SELIM HASSAN, *Excavations at Gizâ*, 6 vol. (Le Caire, 1932-1948) ; DAVIES, *The mastaba of Ptahhetep and Akhethetep at Saqqareh*, Londres, 1900-01 ; STEINDORFF, *Das Grab des Ti*, Leipzig, 1913 ; ÉPRON, Le tombeau de Ti, fasc. 1, Le Caire, 1939 ; DARESSY, La tombe de la mère de Chéphren, *An. Serv.*, XVI (1916), p. 41 à 49 ; Le Mastaba de Khâ-f-Khoufou à Gizeh, *An. Serv.*, XVI (1916), p. 257 à 267 ; BISSON DE LA ROQUE, *Rapport sur les fouilles d'Abou-Roasch*, 2 vol. (1922-24) ; MONTET, *Kêmi*, VII (1938), p. 11-69 ; VIII (1946), p. 157-227 ; G. R. JOUBÉ, *Kêmi*, VII (1938), p. 71-113 ; VIII (1946), p. 127-155 ; ces deux derniers articles sont consacrés à l'outillage lithique.

2. *Nécropoles des nomarques*. — *a)* Tehneh : FRAZER, The early Tombs at Tehneh, *An. Serv.*, III (1902), p. 67 à 76 ; 121 à 130 ; *b)* Hémamieh : MACKAY, HARDING et PETRIE, *Bahrein and Hemamieh* (1929) ; *c)* Akhmîm : NEWBERRY, *The inscribed Tombs of Ekhmim* (Université of Liverpool, *Annals of Archaeology and Anthropology*, 4 (1912) ; *d)* Sheikh Saïd : DAVIES, *The Rock Tombs of Sheikh Saïd*, Londres, 1901 ; *e)* Zawiet el-Meitin : LEPSIUS, *Denkmäler*, II, 105 à 111 ; VARILLE, *La tombe de Ni-Ankh-Pepi à Zâouyet el-Mayetin*, Le Caire, 1938 ; *f)* Deshasheh : PETRIE, *Deshasheh*, Londres, 1897. On devra consulter aussi la monographie de H. BRUNNER, *Die Anlagen der ägyptischen Felsgräber bis zum mittleren Reich*, Glückstadt, 1936.

3. *Les temples funéraires de la Ve Dynastie à Abousir*. — Ausgrabungen des deutschen Orient-Gesellschaft in Abusir, 1902-08, Leipzig, 1903-13. 1, BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-re'* ; 5, BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs Nefer-Ir-kere'* ; 6-7, BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs Sa:ḥure'*.

II. — *Sources littéraires*. — Sur les grandes pyramides : HÉRODOTE, II, 124 et seq. L'historien grec présente Chéops et Chéphren comme des tyrans cruels qui accablèrent le peuple égyptien de corvées pour la construction de leurs pyramides. En revanche, Mykérinus se montra plus humain. On a vu plus haut le crédit qu'on pouvait attribuer à ces légendes. Sur DIODORE, cf. *supra* : BISSING, *Der Bericht des Diodor über die Pyramiden*, Berlin, 1901. Cf. aussi LAUER, *Le problème des pyramides d'Égypte*, Paris, 1948.

III. — *Sources épigraphiques*. — Le Papyrus Westcar cite trois rois avant Chéops : Djéser (I, 14), Nebka (I, 19 ; III, 15, 18 ; IV, 1, 5, 8, 11, 14) et Snéfrou (IV, 19 ; VI, 16, 19) : c'est dans le même papyrus que l'accession de la Ve Dynastie est racontée (IX, 5 et seq.). Le document a été publié par ERMAN, *Die Märchen des Papyrus Westcar*, 2 vol., Berlin, 1890. Le papyrus Prisse (publié par JÉQUIER, *Le papyrus Prisse et ses variantes*, Paris, 1911), donne la succession Houni-Snéfrou.

Bibliographie. — A. — HISTOIRE. — I. — *La IIIe Dynastie*. — Sur le nom de Nétérierkhet, cf. SETHE, Beitrage... (*Untersuchungen*, III), p. 41. Sur l'apparition du nom de Djéser, cf. GAUTHIER, *Livre des Rois d'Égypte*, I, p. 51, et GUNN, *An. Serv.*, XXVI (1926), p. 188.

Sur Imhotep, cf. le travail de SETHE, Imhotep der Asklepios der Ægypter (*Untersuchungen*, II, 4). L'opinion de BORCHARDT, sur la date du revêtement des salles funéraires de Djéser a été exposée par lui dans *Ä. Z.*, XXX (1892), p. 83 à 87 et pl. I et II.

Le jugement de Manéthon est rapporté par EUSÈBE et par L'AFRICAIN. D'autre part, en doit signaler que les textes ptolémaïques d'Edfou attribuent à Imhotep la construction du temple d'Edfou (CHASSINAT, *B. I. F. A. O.*, XXVIII (1929), p. 1-10) ; en outre, le papyrus Chester Beatty IV, verso, 3, 5 le cite parmi les auteurs classiques (POSENER, *Rev. d'ég.*, VI (1951), p. 31) ; enfin, sur ce même Imhotep, on devra consulter également HURRY, *Imhotep the vizier and physician of king Zoser*, Oxford, 1926.

Inscriptions de Djéser au Sinaï : BÉNÉDITE, *Rec. Trav.*, 16 (1894), p. 104 ; WEILL, *Rev. Arch.*, 4e série, II (1903), p. 235 = *Recueil des Inscriptions du Sinaï*, p. 100 et *La IIe et la IIIe Dynasties*, p. 128 ; GARDINER et PEET, *The Inscriptions of Sinaï*, pl. I et IV.

Sur l'inscription de Séhel : BRUGSCH, *Die Sieben Jahre der Hungersnoth*, Leipzig, 1891 ; PLEYTE, *Comptes rendus de l'Académie des Sciences d'Amsterdam*, 3e série, t. VIII ; J. DE MORGAN, *Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte*, I, p. 78 et seq. ; MASPERO, *Revue critique*, 1891, II, p. 149 seq. ; MASPERO, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, I, p. 239 à 242 ; SETHE, Dodekaschoinos... (*Untersuchungen*, II, p. 75 et seq.) et *Imhotep* (cf. *supra*), p. 103 à 105 ; BUDGE, *From Fetish to God in Ancient Egypt*, Oxford, 1934, p. 480 et seq. ; VANDIER, *La famine dans l'Égypte ancienne*, p. 38 et seq. ; p. 132 et seq. Sur le Dodékaschoinos, cf. LORET, *Sphinx*, VII (1903), p. 1 et seq. ; WILCKEN, *Archiv für Papyrusforschung*, II (1903), p. 175 à 177 ; SCHÄFER, *Ä. Z.*, 41 (1904), p. 147 ; SCHUBART, *Ä. Z.*, 47 (1910), p. 154 ; GAUTHIER, *Dictionnaire géographique*, VI, 36.

Sanakht est connu par les cylindres trouvés dans un tombeau de Bêt-Khallâf (cf. *supra* à propos de Djéser) et par les graffiti qu'il a laissés au Ouadi Maghara (GARDINER et PEET, *op. cit.*, pl. I et IV). L'identification de Sanakht et de Nebka a été proposée par SETHE, Beiträge... (*Untersuchungen*, III), p. 38, d'après les inscriptions d'un cylindre publié par GARSTANG *Mahâsna and Bêt Khallâf*, pl. XIX.

Le nom de Nebka se lit aussi sur deux fragments de fausse-porte publiés dans *Aeg. Inschriften aus den Kgl. Mus. zu Berlin*, I, p. 30 (nos 1141-42).

Sur le culte de Sanakht à l'époque saïte, cf. ERMAN, *Ä. Z.*, 38 (1900), p. 115 et seq. C'est JÉQUIER, *Rec. Trav.*, 29 (1907), p. 1 et 2 qui, le premier, a reconnu le nom de Sanakht sur ce document.

Sur Djéser et Sanakht, cf. WEILL, *IIe et IIIe Dynasties* (indices), p. 495. Sur le roi Khâba, cf. PETRIE, *History* (10e éd.), p. 77 ; QUIBELL, *Hierakonpolis*, II, pl. LXX, I (cf. WEILL, *op. cit.*, p. 92 et indices, p. 496). C'est sur le cylindre de Petrie que se trouve la première mention du titre d'Horus d'or.

Sur la pyramide rhomboïdale (attribuée à tort à Houni), cf. PETRIE, *Pyramids and Temples of Gizeh*, Londres, 1883, p. 56 et seq., BORCHARDT, *Ä. Z.*, 32 (1894), p. 94 et VARILLE, *A propos des pyramides de Snefrou*, Le Caire, 1947. Sur le nom du roi, cf. BORCHARDT, König Huni ? *Ä. Z.*, 46 (1909), p. 12-13, et SCHÄFER, *Ä. Z.*, 52 (1914), p. 98 à 100. C'est le papyrus Isse (cf. *supra*) qui donne la succession Houni-Snéfrou.

Le I. — *La IVe Dynastie*. — *a)* Sur la pierre de Palerme, cf. *supra*, p. 156. Prigraffito de Snéfrou au Ouadi Maghara se trouve dans GARDINER et PEET, *op. cit.*, pl. IV = SETHE, *Urk.*, I, p. 7 = BREASTEAD, *Anc. Rec.*, I, § 168 ; Les allusions au règne bienfaisant de Snéfrou ont été réunies par GUNN, *J. E. A.*, XII (1926), p. 250-251.

b) Les règnes de Chéops, Chéphren et Mykérinus ne sont guère connus que par les mastabas de leurs fonctionnaires. C'est dire qu'on ne possède à peu près aucun renseignement historique, en dehors des expéditions au Sinaï (GARDINER-PEET, *op. cit.*, pl. II et III = SETHE, *Urk.*, I, p. 8, BREASTEAD, *op. cit.*, I, § 176) et des expéditions aux carrières nubiennes de diorite

(ENGELBACH, *An. Serv.*, XXXVIII (1938), p. 369-390, et A. ROWE, *ibid.*, p. 391-396.

c) Sur le roi Didoufri et le site d'Abou-Roash, cf. *supra* : « Sources archéologiques. »

III. — *La Ve Dynastie.* — Les principales publications ont déjà été citées (« sources archéologiques et épigraphiques »). L'article de BORCHARDT sur l'origine de la Ve Dynastie a paru dans les *An. Serv.*, XXXVIII (1938), p. 209-215 (cf. aussi, *infra*, p. 203). La scène du siège de Nédia se trouve dans PETRIE, *Deshasheh*, pl. IV ; l'ambassade de Sahourē' en Asie (sur cette nouvelle interprétation de P. MONTET, cf. *Mélanges Dussaud*, Paris, 1939, p. 191-195) et l'expédition libyenne du roi sont reproduites dans BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs Sa'ḥure'*, II, pl. V à XVI[1].

Graffiti des rois de la Ve Dynastie au Ouadi Maghara :

Sahourē' : GARDINER et PEET, *op. cit.*, pl. V et VII = SETHE, *Urk.*, I, p. 52 = BREASTED, *op. cit.*, § 236 ;

Niouserrē' : GARDINER et PEET, pl. IV et VI = SETHE, p. 53 = BREASTED, § 250 ;

Menkaouhor : GARDINER et PEET, pl. VII = SETHE, p. 54 = BREASTED, § 263 ;

Dedkarē'-Isési : GARDINER et PEET, pl. IV ; VI-VII = SETHE, p. 55 = = BREASTED, §§ 264 à 267.

Graffito de Sahourē' au Ouadi Goudami, au nord de la route qui conduit du Ouadi Hammamat à Qoseir : GREEN, *P. S. B. A.*, XXXI (1909), p. 321, no 34, pl. LIV ; sur l'exploitation des carrières de diorite en Nubie, mêmes références que *supra*, A. II, *b*).

Sur le nom de *fils de Rē'* du roi Shepseskaf : ISI, cf. SETHE, *Ä. Z.*, 50 (1912), p. 1 à 6.

B. — I. LA CIVILISATION. — 1) Sur le protocole royal, cf. GARDINERS *Egyptian Grammar*, p. 71 à 76. Inscription de Thoutmosis III : SETHE, *Urkunden*, IV, p. 161. Inscription d'Hatshepsout, *ibid.*, p. 237. Monument, de Sésostris, III, Berlin, 15803 = *Ægyptischen Inschriften aus den kgl. Mus. zu Berlin*, I, p. 138.

Sur le nom d'or, cf. GARSTANG, *Mahâsna and Bêt Khallâf*, pl. VIII, 1; PETRIE, *History* (10e éd.), p. 77; SCHÄFER, *Mitteilungen des deutschen Instituts... in Kairo*, IV (1933), p. 1 à 17. On devra consulter surtout H. MÜLLER, *Die formale, Entwicklung der Titulatur der ägyptischen Könige*, Glückstadt, 1938.

2. L'aperçu de l'administration memphite est fondé uniquement sur les inscriptions des tombes contemporaines. La bibliographie de ces tombes a été dressée plus haut. Les textes principaux ont été reproduits par SETHE dans ses *Urkunden des Alten Reichs* et traduits par BREASTED, dans ses *Ancient Records*. Les autres ouvrages généraux qui peuvent être utilement consultés sont : MURRAY, *Index of names and titles of the old Kingdom*, Londres, 1908 ; WEIL, *Die Veziere des Pharaonenreiches*, Leipzig, 1908, PIRENNE, *Histoire des Institutions et du droit privé de l'Ancienne Égypte*, I et II, Bruxelles, 1932-1934 ; KEES, *Kulturgeschichte des Alten Orients.* I, *Ægypten*, Münich, 1933 ; J. Yoyotte prépare une étude sur les expéditions aux mines et aux carrières et sur les titres des fonctionnaires qui en étaient chargés. Sur d'autres titres de cette époque, cf. GRDSELOFF, *An. Serv.*, XLII (1943), p. 107-125.

Sur Néfermaât, cf. PETRIE, *Medum*, pl. 16-28. Sur la titulature des vizirs, cf. WEIL, *op. cit.*. Sur leurs fonctions judiciaires, cf. PIRENNE, *op. cit.*, I, 261 et seq. ; II, 95 et seq. ; 107 à 110. Les références sur les chanceliers du dieu et sur ceux du roi de Basse Égypte, se trouvent dans MURRAY, *op. cit.*, pl. XXXVIII et XXXIX ; sur les fonctionnaires du « ministère de

1. Une coupe marquée au nom du roi Ouserkaf a été trouvée dans l'île de Cythère. Il est probable qu'elle y a été transportée longtemps après la mort de ce roi : cf. EVANS, *Journ. of Hellenic Studies*, XVII (1897), p. 349 et 350, et SETHE, *Ä. Z.*, 53 (1916), p. 55 et seq. Cette coupe est conservée au Musée d'Athènes sous le no 4578.

l'agriculture », cf. KEES, *op. cit.*, p. 22-23, 39, et sur les « khentiou-shé », *ibid.*, p. 30. Sur le titre *héri-oudjeb*, cf. aussi GAUTHIER, *Le personnel du dieu Min*, p. 81-85 ; JUNKER, *Giza*, II, p. 65-66 ; III, p. 109-110 ; GARDINER, *J. E. A.*, XXIV (1938), p. 83-89 ; sur les « khentiou-shé », cf. également JUNKER, *Giza*, VI, p. 17-19 ; sur la « maison de vie », cf. GARDINER, *J. E. A.*, XXIV (1938), p. 157-179, et VOLTEN, *Demotische Traumdeutung*, Copenhague, 1942, p. 17 et seq. ; sur le titre d'*imakhou*, cf. SAINTE FARE GARNOT, *L'imakh et les imakhous sous l'Ancien Empire*, Melun, 1943 (extrait de l'*Annuaire de l'École pratique des Hautes Études, section des Sciences religieuses*). Sur les scribes, cf. MURRAY, pl. XXXVII et XXXVIII ; sur l'importance de cette fonction et sur sa corrélation avec les « chefs des secrets », cf. KEES, *op. cit.*, p. 190 et 191 (références *ap.* MURRAY, *op. cit.*, pl. XXXI et XXXII). Sur les nécropoles des nomes, cf. *supra*, « sources archéologiques ». La tombe de Méten est publiée par SETHE, *Urk.*, I, 1 et seq.

B). — II. ART. — 1 *a)* Sur l'évolution de la tombe, cf. WEILL, *La IIe et la IIIe Dynasties*, p. 337 à 425, et surtout REISNER, *The Development of the Egyptian Tomb down to the Accession of Cheops*, Cambridge, 1936. Sur les dernières découvertes de Saqqara, cf. articles de FIRTH et de LAUER, déjà mentionnés au début de cette bibliographie. Sur les dates respectives des pyramides de Snéfrou, cf. MAYSTRE, *B. I. F. A. O.*, XXXV (1935), p. 89 et seq., et VARILLE, *A propos des pyramides de Snefrou*, Le Caire, 1947.

Il est impossible de citer les innombrables planches donnant des vues des pyramides et du Sphinx de Gizeh, et des reproductions des chefs-d'œuvre de la statuaire de cette époque. Voici une liste d'ouvrages très généraux sur l'art, avec des reproductions nombreuses : CAPART, *Memphis, à l'ombre des pyramides*, Bruxelles, 1930, *Recueil de monuments égyptiens*, 2 vol., Bruxelles, 1902-05 ; BISSING, *Denkmäler ägyptischer Sculptur*, Münich, 1911-14, 3 vol., et surtout SMITH, *A history of Egyptian sculpture and painting in the Old Kingdom*, Boston, 1946. C'est aujourd'hui, l'ouvrage fondamental sur l'art de l'Ancien Empire. Sur le nom des pyramides, cf. LEFEBVRE, *Rev. d'ég.*, V (1946) ; p. 45-50. *b)* et *c)* cf. *supra* : sources archéologiques.

2. Bas-reliefs des mastabas : en plus des monographies déjà citées, cf. CAPART, *Chambre funéraire de la VIe Dynastie aux musées royaux du Cinquantenaire*, Bruxelles, 1906 ; A. E. J. HOLVERDA, BŒSER et J. H. HOLVERDA, Die Denkmäler des Alten Reiches (*Beschreibung der æg. Sammlung... in Leiden*, Leiden, 1905) ; MOGENSEN, *Le mastaba égyptien de la Glyptothèque de Ny Carlsberg*, Copenhague, 1921 ; BOREUX, *Guide-Catalogue*, p. 203 et seq. et pl. XXVII-XXVIII ; cf. aussi *L'Encyclopédie photographique de l'Art* (éd. Tel), I, pl. 17 et seq., Paris, 1935. On doit citer, enfin et surtout, l'ouvrage si vivant et si documenté de P. MONTET, *Scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, Strasbourg, 1925, la monographie très utile de KLEBS, *Die Reliefs des alten Reiches*, Heidelberg, 1914, et l'*Atlas III* de WRESZINSKI, où on trouvera d'admirables planches accompagnées de commentaires substantiels.

3. *Statuaire.* — On trouvera des reproductions de statues d'Ancien Empire dans les manuels d'art qui ont été cités dans la bibliographie générale, au début de ce volume. On doit consulter aussi, outre l'ouvrage déjà cité de SMITH, les catalogues des Musées, quand ils existent. Les quelques chefs-d'œuvre cités au cours du paragraphe sont reproduits :

1o Djéser : LAUER, *La pyramide à degrés. L'architecture*, II, pl. XXIV ;

2o Chéphren : BORCHARDT, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten*, pl. IV, no 15 ;

3o Cheikh el-Beled : BORCHARDT, *ibid.*, pl. IX, no 34 ;

4o Rahotep et Nofrit : BORCHARDT, *ibid.*, pl. I, nos 3 et 4 ;

5o Didoufri : BOREUX, *Guide-Catalogue* (Musée du Louvre), pl. LIX ;

6o Scribe accroupi : BOREUX, *ibid.*, pl. LVIII ;

4. *Mobilier funéraire de Hétephérès.* — REISNER, *Bul. Museum Fine Arts*, Boston, XXV (1927), numéro spécial.

On a vu, plus haut, que les statues de l'Ancien Empire étaient des portraits. SCHARFF (*J. E. A.*, XXVI (1941), p. 41-50) a essayé de montrer que les statues traitées en portraits n'existaient, à cette époque, que très exceptionnellement. Une telle opinion est certainement trop absolue. Quelques statues sont, manifestement faites « en série », mais d'autres, on pourrait

même dire le plus grand nombre, donnent réellement l'impression d'être de véritables portraits. Sur un sujet analogue, cf. aussi JUNKER, *Österreichische Ak. d. Wiss., Phil.-Hist. Kl.*, Anzeiger 84 (1947), Vienne, 1948, nr. 17, p. 171-181. JUNKER, dans cet article, relatif à l'image idéale qu'on se faisait, à l'Ancien Empire, du corps humain, traite, non seulement de la statuaire, mais aussi du bas-relief.

État des questions. — 1. *La III*[e] *Dynastie.* — Les monuments ne mentionnent que quatre rois certains et un cinquième roi qui n'appartient peut-être pas à la Dynastie. Les listes (T. A. S.) ont transmis chacune quatre noms, mais qui ne concordent pas toujours. Le papyrus de Turin donne une durée de 50 ans pour la Dynastie alors que Manéthon mentionne 9 rois ayant régné 214 ans (6 rois seulement chez Érastosthène). Les données de Manéthon sont absolument inutilisables. Les noms qu'il donne, Nécheréphès, Tosorthos (Djéser ?), Tureïs, Mésochris. Tosertasis (Djéser II ?), Achès, Séphouris et Kerphérès, brouillent plus qu'ils ne précisent les données des monuments, et la durée de 214 ans est sans aucun doute beaucoup trop longue. Le chiffre de 50 ans (Papyrus de Turin) est certainement beaucoup plus près de la réalité. Il ne sera donc plus question de Manéthon dans la discussion qui va suivre.

Le successeur de Djéser fut sans aucun doute Sanakht, qui était peut-être son frère (*Cambridge History*, I, p. 277) ; les tombes de la III[e] Dynastie, à Bêt-Khallâf, et les sceaux qui y ont été trouvés, et qui sont marqués au nom de ces deux rois, sont trop semblables pour qu'on puisse douter de cette succession (cf. aussi les graffiti du Ouadi Maghara). Ce Sanakht correspond très probablement au Djéser II des listes. Sur une inscription postérieure (ERMAN, *Æ. Z.*, 38 (1900), p. 115 et seq.) au nom d'un prêtre funéraire de Djéser et de son successeur, le nom de ce dernier est écrit Sadjéser. On comprend très bien qu'il y ait eu une confusion (amenée par le nom Djéser) entre les signes *nakht* et *djeser* qui, surtout aux époques anciennes, sont assez voisins, et que le scribe saïte ait écrit : Sadjéser pour Sanakht. C'est la même confusion qui a amené les scribes des listes royales à mettre comme successeur de Djéser un roi portant le même nom que lui (cf. JÉQUIER, *Rec. Trav.*, 29 (1907), p. 1 et 2).

La papyrus Westcar donne pour successeur à Djéser le roi Nebka (qui est peut-être à rapprocher du 3[e] roi, Nebkarē', de la liste de Saqqara). SETHE (Beiträge... (*Untersuchungen*, III), p. 38) a cru pouvoir identifier ce Nebka avec Sanakht ; le premier nom serait le nom personnel du roi, et, le second, son nom d'Horus ; ces conclusions sont fondées sur l'existence d'un sceau trouvé à Bêt-Khallâf (GARSTANG, *Mahâsna and Bêt-Khallâf*, pl. XIX, 7), qui porte, à côté du nom de Sanakht, un deuxième nom royal terminé en ...ka. L'hypothèse de Sethe est très vraisemblable, et a l'avantage d'accorder les faits, livrés par les monuments, avec une tradition (Papyrus Westcar) dont la valeur n'est pas à dédaigner. R. WEILL *(II*[e] *et III*[e] *Dynasties)*, après avoir accepté l'hypothèse de Sethe (p. 136 et seq.), revient sur son opinion (p. 433 et seq.), et préfère identifier Sanakht avec Néferka. Il se fonde sur les caractères archéologiques, très voisins, des mastabas de Bêt-Khallâf, qui étaient, à l'époque, attribués à Djéser et à Sanakht, et de la pyramide inachevée de Néferka à Zawiet el-Aryan. Cette analogie prouve que les règnes de Sanakht et de Néferka ne sont pas éloignés l'un de l'autre (ce qui est exact), mais n'exige pas nécessairement l'identité des deux rois. Le rapprochement de Sethe est beaucoup plus convaincant, et il semble bien qu'il corresponde à la réalité. Ce roi Nebka a été placé par les listes, tantôt après Sanakht-Djéser II (S), tantôt à la fin de la II[e] Dynastie, juste avant Djéser I (T. A.).

Les monuments du roi Khâba sont trop rares pour qu'on puisse espérer lui trouver une place définitive dans l'histoire. S'il appartient à la III[e] Dynastie (ce qui n'est pas certain), il doit correspondre au roi ...djefa (T.) qui est le successeur de Djéser II, et dont le règne court (six mois) expliquerait le petit nombre de monuments trouvés à son nom[1]. Si on renonce à le placer

1. Sur la tombe supposée de ce roi, à Zawiet el-Aryan, cf. *supra*, p. 195, (sources archéologiques).

dans la III[e] Dynastie, il faut l'identifier avec un des trois rois de la IV[e] Dynastie, dont le nom a été perdu par les listes, et que nous ne connaissons que par Manéthon ; dans ce cas (il faut souligner qu'il s'agit d'une pure hypothèse), il correspond peut-être au Bichérès de Manéthon, dont le nom s'expliquerait par une métathèse des deux éléments et par l'addition du nom de Rē', anachronisme fréquent dans les listes et surtout chez Manéthon. MEYER, *Geschichte*, p. 174, le place à tort entre Djéser et Sanakht. R. WEILL (*op. cit.*, p. 496) le cite entre Djéser et Snéfrou sans essayer de préciser sa place dans la Dynastie.

Le roi Néferka, lui, appartient certainement à la III[e] dynastie, et il se place, d'après le style de sa pyramide de Zawiet el-Aryan (à la bibliographie donnée *supra*, p. 195 (sources archéologiques), ajouter BARSANTI, *An. Serv.*, XII (1912), p. 57-63, et LAUER, *Le problème des pyramides*, p. 76-77), entre Sanakht et Snéfrou. Comme le prédécesseur de ce dernier roi est Hou(ni), il faut nécessairement que Néferka ait régné avant Hou(ni), dont il fut le prédécesseur immédiat, et cette conclusion s'accorde avec les données de la liste d'Abydos sur laquelle Hou(ni) est précédé par un Néferkarē' qui n'est autre que le Néferka de Zawiet el-Aryan.

Hou(ni) est le dernier roi de la Dynastie d'après le papyrus Prisse qui en fait, avec raison, le prédécesseur de Snéfrou, fondateur de la IV[e] Dynastie.

2. *Généralités sur la IV*[e] *Dynastie.* — Les monuments, les listes et Manéthon, sont relativement d'accord. Ce dernier mentionne huit rois ayant régné 277 ans ; les listes, 9 rois ayant régné (T.) 77 + *x* années (il manque la durée des règnes de 3 rois dont Chéphren et Mykérinus) ; au total, la Dynastie doit couvrir environ un siècle un quart. Enfin, les monuments nous ont transmis six noms. Le malheur a voulu que les trois noms que les monuments n'ont pas conservés soient précisément en lacune sur les listes. Chez Manéthon, ils s'appellent Rhatoïsès (Ératosthène : Rauosis), Bichéris (Ératosthène : Biurès) et Thamphthis.

3. *Snéfrou.* — On a supposé (*Cambridge History*, I, p. 277) que Snéfrou devait être identifié avec Séphouris, avant-dernier roi de la Dynastie chez Manéthon. Quant au Sôris qui commence la Dynastie, ce serait, d'après le même auteur, un certain roi Sharou dont l'existence indépendante est extrêmement problématique, et qui doit être un roi local ou une prononciation locale du nom de Chéops (cf. GAUTHIER, *Le Livre des Rois d'Égypte*, I, p. 75). Ce nom se lit sur un rocher d'El-Kab, non loin du nom de Chéops (SAYCE, *P. S. B. A.*, XXI (1899), p. 108 et seq., et XXVI (1904), p. 93 ; GREEN, *ibid.*, XXV (1903), p. 215-16). Ces identifications, même si elles sont exactes, n'ont aucune portée historique. Elles prouveraient simplement que Manéthon s'est trompé une fois de plus, et n'apporteraient rien contre la certitude de la succession Hou(ni)-Snéfrou, ni contre l'attribution à Snéfrou du titre du fondateur de la Dynastie.

4. *Didoufri.* — Les listes sont unanimes à placer Didoufri entre Chéops et Chéphren. En revanche, le seul document contemporain qui parle de la succession des premiers rois de la Dynastie ne mentionne pas Didoufri. Il s'agit de la courte inscription biographique d'une princesse qui, après avoir été favorite de Chéops et de Chéphren, était encore « honorée » sous le règne de Mykérinus (stèle fausse-porte de Méritiôtès dans SETHE, *Urk.*, I, p. 16-17 = = BREASTED, *Anc. Rec.*, § 1, 188-9). Manéthon ne parle pas davantage de Didoufri (sur son identification avec Rhatoïses, cf. plus bas). Dans ces conditions, que faire de ce roi ? Les historiens anciens, sauf BUDGE, *A History of Egypt*, II, p. 45, se refusaient à suivre les listes et à introduire le règne de Didoufri entre ceux de Chéops et de Chéphren (ROUGÉ, *Recherches sur les six premières Dynasties*, p. 52 à 54) ; LIEBLEIN, *Recherches sur la chronologie*, Christiana, 1873, p. 17 ; NAVILLE, *Æ. Z.*, 14 (1876), p. 113 ; WIEDEMANN, *Ægyptische Geschichte*, p. 186, et PETRIE, *A History of Egypt*, 10[e] éd., p. 74-5). Ce dernier historien appelle le roi Didoufri : Radedef. et l'identifie au Rathoïsès de Manéthon. L'identité des deux noms est loin d'être évidente. GAUTHIER, *Livre des Rois d'Égypte*, I, 83, n. 1, pense que Didoufri fut un souverain illégitime, au règne court, et que c'est la raison pour laquelle Manéthon l'a omis dans sa liste (cf. aussi *B. I. F. A. O.*, IV (1905), p. 236 et seq.).

MASPERO, *Histoire*, p. 370 et 371, MEYER, *Geschichte*, § 234, et MORET,

Histoire de l'Orient (éd. Glotz), p. 203, sont d'avis que Didoufri est un frère aîné de Chéphren, et qu'il régna très peu de temps avant ce dernier. L'auteur de *Cambridge History* ne parle pas de Didoufri, et BREASTED, *A History of Egypt* (2ᵉ éd.) (1935), p. 119-120, n'émet aucune opinion décisive ; il semble, écrit-il, que Didoufri ait régné après Chéops, mais il est possible qu'il ait régné à la fin de la Dynastie. Enfin, à l'époque perse, un prêtre funéraire de Chéops, de Chéphren et de Didoufri cite ces trois rois dans cet ordre, ce qui n'implique pas que Didoufri ait régné avant Mykérinus, mais ce qui semble bien indiquer qu'il a régné après Chéops et Chéphren. (Louvre, stèle du Sérapeum, nº 291, publiée par CHASSINAT, *Rec. Trav.*, 17 (1895), p. 54 et 22 (1900), p. 173-4).

La pierre de Palerme complétée par les fragments du Caire semble donner la même succession, du moins d'après l'ordre adopté par SETHE (*Urk.*, I, p. 235 et seq.) : A. Snéfrou ; B. Chéops ; C. ...... (?) ; D. Didoufri ; E. ...... (?) ; F. Shepseskaf ; G. Ouserkaf (fondateur de la Vᵉ Dynastie). En admettant la double équation : C = Chéphren et E = Mykérinus, on obtient exactement la même succession que sur le document de l'époque perse.

La diversité des opinions émises par les historiens de l'Antiquité et par les archéologues modernes suffit à prouver que le problème n'est pas simple. Il semble, cependant, que l'opinion émise autrefois par Gauthier, opinion qui s'accorde, d'ailleurs, avec les listes royales du Nouvel Empire, soit la plus vraisemblable. C'est également celle qu'a retenue REISNER, *A history of the Giza necropolis I*, Cambridge, 1942, p. 28. D'après cet auteur, Didoufri, qu'il appelle Radedef, serait le second fils de Chéops. Né d'une femme libyenne, il n'aurait accédé au trône qu'après avoir fait tuer son frère aîné, Kaouâb, ce dernier appartenant à la branche égyptienne de la famille. Dans ces conditions, on comprend mieux qu'il n'ait pas fait construire sa pyramide sur le plateau même de Gizeh ; on comprend également que son nom ait été omis dans les textes contemporains qui mentionnaient la succession des rois de la IVᵉ Dynastie, et que, plus tard, on ait hésité sur la place qu'il convenait de lui donner. Usurpateur, Didoufri aurait péri assassiné après huit ans de règne, et aurait été remplacé sur le trône par Chéphren, un autre fils, plus jeune, de Chéops. (Sur la descendance de Didoufri, cf. *infra*, p. 203).

5. *Mykérinus et la fin de la Dynastie.* — Le nom d'Horus de Mykérinus, inconnu jusqu'à présent, a été établi définitivement par É. DRIOTON, *An. Serv.*, XLV (1947), p. 53-54. Ce nom se lit *Kakhet*, et signifie : le taureau de la Corporation (des dieux). Sur la fin de la Dynastie, on sait très peu de chose. MEYER, *op. cit.*, § 235, suppose qu'il y eut des troubles, et il se fonde sur le fait que, des quatre rois mentionnés par les listes, un seul nom a survécu, celui de Shepseskaf. D'après cet historien, si aucun monument de ces trois rois n'est parvenu jusqu'à nous, c'est que ces monuments ont été systématiquement détruits par la suite, parce que ces trois souverains n'ont pas été considérés comme légitimes par leurs successeurs. Cette conclusion est combattue par BREASTED, (*Anc. Rec.*, I, § 149, note *d*) ; celui-ci n'admet pas qu'il soit possible qu'il y ait eu, à la IVᵉ Dynastie, trois rois n'ayant laissé aucune trace. Dans son histoire (2ᵉ éd., 1935, p. 123), il semble qu'il soit revenu sur cette opinion. Parlant de Chéops, il dit que la tradition (cf. Pap. Westcar), n'a retenu, après ce grand roi, que les noms de Chéphren et de Mykérinus, et qu'elle ignore complètement les Didoufri, Shepseskaf et autres rois. Sur toute cette question, il n'est qu'une chose qu'on puisse affirmer, c'est que les trois rois mentionnés par les listes et par Manéthon, si toutefois ils ont réellement existé, ont été considérés comme des souverains illégitimes, car, dans les biographies des fonctionnaires qui ont vécu à la fois sous la IVᵉ Dynastie et sous la Vᵉ Dynastie (cf. SETHE, *Urk.*, I, p. 166 ; BREASTED, *Anc. Rec.*, I, §§ 254 et seq.), il n'est jamais question d'eux. GRDSELOFF, *An. Serv.*, XLII (1943), p. 66-70, pense, cependant, que Shepseskaf eut un successeur éphémère, le Thamphthis de Manéthon, dont l'épouse fut, probablement une fille de Shepseskaf et de Khentkaous, la reine Bounéfer.

6. *La Vᵉ Dynastie.* — D'après les inscriptions qui viennent d'être citées, il ne semble pas qu'il y ait eu de graves incidents lors du passage de la IVᵉ à la Vᵉ Dynastie. Il a déjà été question de l'origine héliopolitaine des rois de cette Dynastie, d'après la tradition rapportée par le papyrus Westcar ; d'après Manéthon, elle serait originaire d'Éléphantine, ce qui est à peu près impossible. La réalité, on l'a vu (*supra*, p. 172), est différente, et BORCHARDT (*An. Serv.*, XXXVIII (1938), p. 209-215) a montré que les deux premiers rois de la Vᵉ Dynastie étaient les fils de Shepseskaf et de Khentkaous, fille de Mykérinus. GRDSELOFF (cf. *supra*, p. 172, n. 1) exprime une opinion différente. D'après lui, Ouserkaf, fondateur de la Vᵉ Dynastie, aurait été le fils de la princesse Néferhétepès (fille de Didoufri) et d'un prince qui fut, peut-être, grand prêtre d'Héliopolis. Ouserkaf appartiendrait donc à la branche libyenne (cf. *supra*, p. 202) de la IVᵉ Dynastie, mais sa lignée ne put se maintenir sur le trône, et ses successeurs, Sahourēʿ et Néferirkarēʿ, furent les deux fils de Shepseskaf et de Khentkaous (cf. *An. Serv.*, XLII (1943), p. 64-70). La Vᵉ Dynastie comprend 9 règnes. Manéthon donne à la Dynastie une durée de 248 ans alors que le papyrus de Turin, qui est beaucoup plus près de la vérité, donne un total de 140 ans environ. Comme les listes et les monuments sont à peu près d'accord, il est possible de donner un tableau de concordance :

	Monuments et listes	*Manéthon*
1	Ouserkaf S. A.	Ouserchérès
2	Sahourēʿ T.	Séphrès
3	Néferirkarēʿ-Kakaï A. S.	Népherchérès
4	Shepseskarēʿ S. A.	Siophès (?)
5	Néferefrēʿ S. A.	Chérès (?)
6	Niouserrēʿ-Ini A	Rathourès (?)
7	Menkaouhor-Akaouhor T. S. A.	Menchérès
8	Dedkarēʿ-Isési T. S. A.	Tanchérès
9	Ounas T. S. A.	Onnos

Comme on le voit, il n'y a de flottement que pour les rois 4, 5 et 6, dont les noms, chez Manéthon, ne concordent pas tout à fait avec ceux laissés par les monuments et par les listes. L'identité des deux rois Néferirkarēʿ et Kakaï a été prouvée par BORCHARDT, *Festchrift für Georg Ebers*, Leipzig, 1897, p. 13, n. 1, et adoptée par MEYER, *Geschichte*, § 249. La plupart des historiens l'ont suivi. GAUTHIER, *Livre des Rois d'Égypte*, I, p. 114, n. 1, s'élève, seul, contre cette identification : d'après lui, comme le papyrus donne 12 noms de rois pour la Vᵉ Dynastie, alors que les listes (et les monuments) n'en donnent que 10, il faut bien se garder de faire un seul personnage de deux rois de la Dynastie, sans preuve formelle. Or, quoi qu'en dise Gauthier, cette preuve formelle a été fournie par BORCHARDT, quand il a montré (*loc. cit.*) que la pyramide de Néferirkarēʿ portait le même nom que celle de Kakaï. Ce roi est le premier à avoir adopté le deuxième cartouche précédé du cinquième et dernier titre du protocole royal : le fils de Rēʿ.

Shepseskarēʿ n'est connu que par la liste de Saqqara et par un scarabée ; cf. GAUTHIER, *op. cit.*, p. 119. Son identification avec le Siophès (ou Sisirēʿ) de Manéthon n'est pas du tout certaine. Néferefrēʿ est mieux connu que le précédent roi. Son nom d'Horus était Néferkhâou. La liste de Saqqara, ayant confondu le nom d'Horus et le nom de fils de Rēʿ, cite un roi Khânéferrēʿ, qui n'est autre que Néferefrēʿ. Sur les différents monuments qu'on peut attribuer à ce roi, ou qui datent de son règne, cf. GAUTHIER, *op. cit.*, p. 120 et seq. Le nom de ce roi se rencontre dans les noms de ses fonctionnaires ; on connaît aussi deux de ses prêtres funéraires. BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs Saḥu-reʿ*, I, p. 146, croit avoir retrouvé, à Abousir, les vestiges de la pyramide inachevée de ce souverain. Il n'est pas impossible que le nom du roi doive se lire, non pas Néferefrēʿ mais Néferrēʿ (cf. GAUTHIER, *op. cit.*, I, 121, n. 3). L'identité de ce roi avec Chérès et, aussi, celle de Niouserrēʿ avec Rathourès, est on ne peut plus problématique.

Menkaouhor-Akaouhor. L'identité des deux rois a été prouvée par BORCHARDT, *Ä. Z.*, 42 (1905), p. 9. Les pyramides des deux rois portent en effet le même nom. Sur le culte de ce roi au Nouvel Empire, cf. Louvre, B. 48.

P. Montet a trouvé, à Tanis, en 1951, un bloc marqué au nom d'un roi

Shepseskarē'-Irenrē' Gemnefkhonsoubak, inconnu jusqu'à présent[1]. D'après le style du monument, d'une part, et, d'autre part, d'après l'épithète Irenrē' (né de Rē'), P. Montet suppose que ce roi appartient à la Ve Dynastie Si le prénom du souverain est en faveur d'une telle hypothèse, son nom, en revanche, Gemnefkhonsoubak, fait immédiatement penser à une époque plus tardive (XXIIe ou XXIIIe Dynastie). Il est permis d'espérer que P. Montet, au cours des ses prochaines campagnes, trouvera, sur ce roi, de nouveaux renseignements, qui permettront d'établir définitivement sa place dans l'histoire.

1. P. Montet nous a permis de mentionner, dans cette édition de « Clio », le nom de ce roi nouveau. Qu'il veuille bien trouver, ici, l'expression de notre gratitude.

CHAPITRE VI

LA FIN DE L'ANCIEN EMPIRE ET LA PREMIÈRE PÉRIODE INTERMÉDIAIRE (2423 à 2065 environ)

A. — Histoire

I. — *La VIe Dynastie* (2423 à 2263 environ)

1) *Généralités.* — Le fondateur de la Dynastie est très probablement Séhéteptaoui Téti. On ne sait pas s'il arriva au trône par droit de succession ou par usurpation. En tout cas, le passage d'une Dynastie à l'autre paraît s'être effectué sans troubles. Le règne de Téti fut assez obscur. Il se fit enterrer à Saqqara, et eut pour successeur Ousirkarē', (Iti ?), dont le règne, extrêmement court, n'a pour ainsi dire laissé aucune trace. C'est avec Pépi I (Mérirē') que la nouvelle Dynastie s'affirme. Ce souverain, dont le règne dépassa le demi-siècle, semble avoir été particulièrement énergique. Il fut d'abord un grand bâtisseur si on en juge par les ruines de ses temples, trouvées à Tanis, à Bubastis, en Abydos, à Dendérah et à Coptos. Il épousa les deux filles d'un grand personnage d'Abydos, Khoui. L'aînée fut la mère de Mérenrē', et, la plus jeune, celle de Pépi II. Ces deux rois se succédèrent dans cet ordre. Mérenrē' ne régna que 5 ou 6 ans ; il avait en lui l'étoffe d'un grand roi ; ce fut un malheur pour l'Égypte que la mort ait prématurément interrompu un règne qui s'annonçait comme très glorieux. Son jeune frère n'avait que 6 ans lorsqu'il monta sur le trône. Il mourut

centenaire, et son règne de 94 ans est le plus long de l'histoire. Sa vieillesse fut assombrie par une invasion étrangère et par une « révolution sociale », qui n'est, en réalité, que l'aboutissement logique de l'évolution dont il a déjà été question, et qui a son point de départ sous la Ve Dynastie. Un roi et une reine : Mérenrē' et Nitocris terminent la Dynastie chez Manéthon. Ils sont aussi mentionnés par le papyrus de Turin, mais celui-ci les fait suivre d'une liste de six rois, dont on ne sait absolument rien.

2) *Politique extérieure.* — Encore que la situation géographique de l'Égypte et la fertilité du pays n'aient pas forcé ses habitants à pratiquer une politique d'expansion, on a vu que, de très bonne heure, les rois d'Égypte furent en relation avec leurs voisins. Ils eurent d'abord à repousser les incursions des Nubiens, des Libyens et des Asiatiques, sans cesse attirés par la fertilité de la vallée du Nil ; enfin ils cherchèrent à se procurer, au moyen d'échanges, des produits (bois, plantes aromatiques, pierres semi-précieuses...) qui n'existaient pas en Égypte.

Il semble que ces échanges commerciaux aient été usuels avant même l'époque historique. En effet, on a trouvé, dans certaines tombes de l'époque prédynastique et archaïque, des objets en lapis-lazuli. Comme cette matière, jusqu'à présent du moins, n'a jamais été trouvée en Égypte, on doit en conclure que, dès cette époque reculée, elle était importée d'Asie. A l'époque thinite, les relations de l'Égypte avec ses voisins ne se sont pas bornées à quelques escarmouches avec les nomades de Libye et de la presqu'île du Sinaï, et nous avons vu que la route *commerciale* de la mer Rouge était peut-être connue dès le règne du roi Ouadji.

Sous l'Ancien Empire, la politique extérieure de l'Égypte s'est précisée. Les rois ont cherché, d'une part, à étendre leur domination vers le Sud (Djéser) et, d'autre part, à protéger leur frontière orientale par une politique d'alliance avec l'Asie antérieure (Sahourē'). Cette sage attitude a dû resserrer les relations amicales et commerciales qui unissaient l'Égypte à la Phénicie et qui remontaient à l'époque thinite. On doit au moins signaler ici l'existence d'un temple égyptien à Byblos, sous la IVe Dynastie. Les nombreux fragments de vases égyptiens, en différentes pierres dures, qui ont été trouvés sur ce site, et qui sont marqués aux noms de plusieurs rois de l'Ancien Empire, prouvent assez que les relations amicales entre les deux pays n'ont jamais cessé pendant l'Ancien Empire.

Il est extrêmement probable que l'Égypte était en relation, dès les plus anciens temps, avec la Crète, mais les preuves qu'on en peut donner sont si fragiles qu'il est difficile d'affirmer quoi que ce soit à ce sujet.

Les documents qui ont permis de donner ce bref aperçu des relations amicales ou belliqueuses des Égyptiens avec leurs voisins sont généralement extrêmement peu précis. Ils ne décrivent jamais la marche suivie des événements, mais livrent, de loin en loin, un fait isolé qui n'est qu'un moment dans le développement continu de l'histoire. Ce n'est qu'à partir de la VIe Dynastie que les inscriptions biographiques, beaucoup plus personnelles et plus explicites, permettent de suivre plus méthodiquement les diverses étapes qui marquent l'évolution de la politique extérieure.

Au début de la Dynastie, celle-ci ne fait que continuer la politique défensive (ou agressive) des anciens rois à l'égard des Asiatiques. Le long règne de Téti n'a laissé aucun document historique important. De son successeur éphémère, Ousirkarē' (-Iti ?), il n'est resté qu'un graffito gravé sur un rocher du Ouadi Hammamat ; c'est la plus ancienne inscription datée des célèbres carrières. Mais, sous le règne de Pépi I, les expéditions asiatiques reprennent une grande importance. La guerre dut commencer par une querelle entre les Égyptiens et les Bédouins à propos des mines du Ouadi Maghara. Les Égyptiens avaient dû cesser d'exploiter les carrières du Sinaï pendant un assez long intervalle de temps (le dernier graffito, avant Pépi I, est daté de Niouserrē'). Les Bédouins avaient très probablement profité de la liberté que leur avaient laissée les Égyptiens pour fortifier leurs positions. Lorsque les Égyptiens y retournèrent, il est possible qu'ils aient subi un échec à la suite duquel Pépi I décida d'envoyer une expédition en Asie. L'armée se composait de plusieurs dizaines de milliers d'hommes, recrutés en Haute Égypte, d'Éléphantine à Aphroditopolis, dans les deux moitiés du Delta et, enfin, détail intéressant, en Nubie. Il est certain que le chiffre donné est beaucoup trop élevé ; il faut simplement comprendre que l'armée était plus nombreuse que celle qu'on avait accoutumé d'envoyer pour des expéditions de ce genre. Elle était commandée par Ouni, à qui nous devons tous ces détails. Le rassemblement eut lieu en un

point non localisé du Delta oriental. La campagne se termina par une victoire éclatante. Elle ne suffit pas, cependant, à décourager les Bédouins, car ceux-ci ne tardèrent pas à se révolter ; cinq fois, Ouni fut envoyé avec son armée pour briser les tentatives des éternels rebelles Bédouins. La dernière campagne d'Ouni est de beaucoup la plus intéressante, et révèle en lui, ou dans le roi, un grand stratège. Un événement, qui n'est pas précisé, avait provoqué une révolte au pays de Shéret-Tep-Géhès (??) (= nez de la tête de la Gazelle), dont l'emplacement exact est encore discuté, mais qui doit se trouver en Palestine. Bien que cette révolte semble avoir été locale et n'avoir pas été dirigée contre l'Égypte, Ouni profita de l'occasion pour abattre, une fois de plus, les Bédouins d'Asie, mais, au lieu de les attaquer de front, comme dans les précédentes campagnes, il décida de contourner l'ennemi et de le surprendre par derrière. Il quitta l'Égypte avec son armée, par mer, débarqua en un point de la côte qu'il n'est pas possible de préciser, et surprit les Bédouins qu'il écrasa sans difficulté.

Après cette défaite, les Bédouins semblent s'être tenus tranquilles. Pépi II envoya encore une expédition au Sinaï, mais celle-ci fut tout à fait pacifique, et le graffito qui la commémore n'offre pas la scène classique du roi massacrant un Bédouin. Pendant toute la fin de la Dynastie, on ne peut noter qu'un seul incident. Pépi II avait décidé d'envoyer un bateau au pays de Pount, c'est-à-dire quelque part sur la côte des Somalis. Le lieu d'embarquement devait se trouver sur la côte asiatique de la mer Rouge. Or, alors que les chefs de l'expédition surveillaient la construction de leur bateau, ils furent surpris par des Bédouins qui les massacrèrent, eux et leur troupe. Le roi envoya un de ses hauts fonctionnaires, Pépinakht, pour ramener les dépouilles des victimes et, sans doute, pour venger l'affront, ce qui fut fait, grâce à la valeur de Pépinakht. Malheureusement, le détail de l'action est perdu.

Après les victoires d'Ouni, il eût été naturel que les Égyptiens eussent eu le désir de poursuivre leurs succès. Mais il semble bien que, avant le Nouvel Empire, les pharaons n'aient jamais considéré les campagnes en Asie que comme un moyen de défense, et qu'ils n'aient jamais eu l'idée de pratiquer une politique de conquête. Dès que leur frontière orientale, à la suite d'une victoire importante, se trouvait à l'abri des incursions, ils cessaient de regarder vers l'Est.

La grande idée de la Dynastie a été la colonisation de la Nubie. Sans doute les rois antérieurs s'étaient-ils occupés, depuis Djéser, de la Nubie, mais, jamais, ils n'avaient fait l'effort systématique que devaient soutenir les rois de la VIe Dynastie.

L'activité de Pépi I ne s'était pas bornée à l'Asie, et il semble bien que la première idée de colonisation revienne à ce roi ; il envoie comme nomarque, à Edfou, un homme énergique, couvert de louanges et d'honneurs par son maître : Mérirē'néfer, appelé aussi Kar. C'est lui qui est préposé à « l'ouverture de la porte d'Éléphantine », et à l'entrée des défilés dans les déserts du sud, et qui transmet à son maître toutes les nouvelles qu'on lui apporte des pays nubiens. Ce qui revient à dire qu'il avait été envoyé à Edfou pour surveiller la frontière de Nubie et pour étudier les possibilités d'une politique d'expansion vers le sud. La Nubie fut un des soucis principaux de Mérenrē', successeur de Pépi I. Dès la première année de son règne, il remonta le Nil jusqu'à Éléphantine, où il reçut l'hommage des chefs nubiens. Ce fut probablement à la suite de ce voyage qu'il décida d'envoyer le nomarque d'Éléphantine, Iri, et son fils, Herkhouf, en Nubie pour explorer une région plus méridionale : le pays de Iam. Celui-ci était déjà soumis à l'Égypte puisqu'il avait fourni un contingent de combattants à Ouni sous le règne de Pépi I ; mais ce que désirait Mérenrē', c'était d'établir une route commerciale commode entre Iam et Éléphantine ; il s'agissait, non pas de conquérir un pays, mais d'exploiter une colonie. Herkhouf fit de nouvelles expéditions en Nubie, et, chaque fois, il prit une route différente. Au retour de son deuxième voyage, il gagna le pays de Iam par l'ouest, suivant une route qu'il prétend inconnue des Égyptiens. Enfin, à son troisième voyage, il poussa jusqu'à une des oasis libyennes (probablement Sélimeh), avec laquelle le prince de Iam se trouvait en guerre. Il pacifia tout le pays et rapporta, comme de ses précédentes campagnes, un butin considérable. Cependant, sur la route du retour, il semble que les chefs de Irtjet, de Satjou et de Ouaouat aient tenté de lui barrer le passage, probablement pour s'emparer du butin. Mais, quand ils virent l'importance de la troupe égyptienne et de son escorte du pays de Iam, ils furent pris de peur, et se

soumirent en apportant de riches tributs à Herkhouf. Ce dut être à peu près à cette époque, que Mérenrē', en la cinquième année de son règne, retourna à Éléphantine, et y reçut à nouveau les hommages des tribus nubiennes, déjà mentionnées sur le graffito daté de la première année de son règne.

Ces visites rapprochées sont une preuve de l'intérêt que le roi portait à la politique nubienne dont il avait confié la direction à ses nomarques d'Éléphantine.

Tout à fait au début du règne de Pépi II (année 2), le jeune roi ayant au plus 8 ans, Herkhouf fit une quatrième expédition. Il dut aller plus au sud, et rapporta au roi un danseur nain. A l'annonce de ce cadeau, le roi fut tellement heureux qu'il fit écrire une lettre à Herkhouf pour le remercier et lui recommander tout particulièrement le nain, afin qu'il arrivât en excellent état à la cour.

Les expéditions en Nubie ne furent pas toutes exemptes de danger. Sous le règne de Pépi II, les Nubiens, exploités et peut-être maltraités par les Égyptiens, se révoltèrent quelquefois ; les escarmouches se multiplièrent, et, au cours d'une de ces querelles, un prince d'Éléphantine trouva la mort. Son fils le vengea, et ramena son corps en Égypte.

Les échanges commerciaux s'étaient certainement développés énormément ; les inscriptions de cette époque mentionnent des voyages à Byblos et au pays de Pount, d'où étaient importés les bois de construction, l'encens, les pierres semi-précieuses et autres produits de luxe, qui n'étaient pas indispensables à la vie, mais dont le besoin se faisait sentir à mesure que se développait la civilisation. Le règne de Pépi II fut certainement un grand règne. Les malheurs qui accablèrent le roi à la fin de sa vie sont imputables, non pas à la personnalité même du roi, mais à sa vieillesse qui l'éloigna des affaires, et pendant laquelle il perdit peu à peu son autorité.

3) *L'Évolution sociale et le début de la Féodalité.* — a) *A la cour.* — Le premier acte du drame s'est joué, comme on l'a vu, sous la Ve Dynastie. L'évolution, qui, extérieurement, paraît extrêmement lente, dut être, en réalité, assez rapide. Le respect de la tradition, des formules, du cadre, a masqué pendant longtemps les grands ravages causés par les idées nouvelles. Le fossé profond qui, sous la IVe Dynastie, séparait le roi de ses fonctionnaires s'était comblé peu à peu, et, à la VIe Dynastie, bien que l'on continuât à donner au roi

le nom de « dieu bon », la croyance en sa nature semi-divine, qui avait fait la force de la monarchie primitive, n'existait certainement plus. On s'en rend aisément compte lorsqu'on voit combien le roi s'était rapproché de ses sujets ; dès la fin de la IVe Dynastie le roi Shepseskaf, qui, d'ailleurs, n'était pas, lui-même, de lignée royale, donnait une de ses filles en mariage à un de ses fonctionnaires, Ptahshepsès. A la VIe Dynastie, le roi Pépi I lui-même épouse les deux filles d'un simple fonctionnaire du nome thinite, Khoui, et donne une princesse royale à son beau-frère. Le fils qui naquit de cette union fut comblé d'honneurs par son cousin Pépi II ; on devine combien ces alliances étaient néfastes à l'autorité royale.

b) *Dans les nomes.* — On a vu, sous les rois de la Ve Dynastie, se dessiner une tendance très nette vers l'hérédité de la charge de nomarque. A la VIe Dynastie, le mouvement se généralise. S'il arrive encore que le roi envoie un nouveau nomarque dans un nome (par exemple Kar dans le nome d'Edfou, sous le règne de Mérenrē'), le cas est relativement rare, et, le plus souvent, c'est le fils qui succède à son père.

Certains nomarques, comme ceux d'Abydos, par exemple, étaient devenus très puissants ; ils se considéraient comme des petits rois, se constituaient une cour, avaient de nombreux fonctionnaires sous leurs ordres, exerçaient des fonctions religieuses, juridiques, militaires, financières, et se considéraient certainement comme très peu inférieurs à leur souverain. Le roi semblait, d'ailleurs, encourager leur ambition en les comblant d'honneurs et de bienfaits.

Le nome d'Éléphantine, sans doute parce qu'il constituait la frontière avec la Nubie, jouissait d'un statut spécial. A sa tête, en effet, se trouve, non pas un nomarque, mais un haut fonctionnaire qui porte le titre de « chef des interprètes », et ce titre, en dehors de quelques très rares exceptions (Ankhtifi à Mo'alla, Djari à Thèbes), d'ailleurs postérieures à la VIe Dynastie, n'est attesté qu'à Éléphantine. Ces chefs des interprètes exerçaient, en quelque sorte, les fonctions de haut commissaire de l'Égypte en Nubie, et, à ce titre, étaient chargés de missions diverses, qui, en d'autres parties de l'Égypte, auraient été confiées à un « chancelier du dieu ».

Dans une monarchie aussi décentralisée, il fallait que le roi

exerçât avec autorité et avec énergie sa mission fédératrice. Sans cela, les troubles les plus graves étaient à craindre. Il reste à voir comment le roi, à cette époque, comprit cette mission.

c) *Tentative de réaction. Le gouverneur du Sud.* — On voit apparaître, à la fin de la Ve Dynastie, un titre nouveau, celui de « gouverneur du Sud ». Le plus ancien d'entre eux, Rē'shepsès, fut élevé par la suite au vizirat, et ses successeurs furent également tous vizirs (Akhhotep, Ptahhotep, Kagemni...). On ne peut savoir s'ils exercèrent les deux charges successivement ou simultanément, car ils n'ont laissé aucun détail sur les devoirs qui leur incombaient. Il en fut tout autrement sous le règne de Mérenrē'. La longue inscription d'Ouni, qui nous a fait déjà connaître tant de détails sur cette époque, nous renseigne aussi sur la nouvelle fonction de gouverneur du Sud. Ouni, né sous le règne de Téti, avait exercé différentes charges (surveillant, puis chef des domaines affermés du palais, surveillant des prêtres de la pyramide royale, juge, etc.) sous le règne de ce roi et sous celui de son successeur, Pépi I. Il s'était vu confier des missions délicates, comme celle d'instruire une affaire privée du harem, et des expéditions importantes, comme celles qu'il dirigea en Asie. On conçoit aisément que la charge de « gouverneur du Sud » soit échue, sous le règne de Mérenrē', à un homme qui avait à son actif d'aussi éminents services. Ouni, dans son inscription, est bref, mais dit l'essentiel. Il avait le contrôle de tous les nomes de Haute Égypte, d'Éléphantine à Aphroditopolis, et ce contrôle s'appliquait tout particulièrement aux travaux (c'est-à-dire, probablement aux constructions, ainsi qu'au creusement et à l'entretien des canaux) et aux redevances (impôts en nature et corvées) dues à la couronne. En somme, ce que chaque nomarque aurait dû faire dans son nome, Ouni le faisait dans la Haute Égypte entière. D'où on peut conclure que le roi, ayant perdu toute confiance dans la fidélité de ses nomarques, avait été obligé de faire appel à un fonctionnaire de l'administration centrale pour que les impôts fussent normalement versés au trésor.

En même temps qu'Ouni, deux personnages, au moins, ont porté le titre de « gouverneur du Sud » : ce sont les nomarques de Kusae et d'Edfou. Or, s'il y avait un fonctionnaire à qui la nouvelle fonction ne dût pas être accordée, c'était bien le nomarque, puisque le gouverneur du Sud

avait précisément pour rôle de contrôler l'administration des nomes. Il est probable que le roi avait nommé, à titre honorifique, certains nomarques « gouverneurs du Sud », soit pour les récompenser de services rendus, soit pour souligner l'importance et la richesse de leurs nomes. Les nomarques-gouverneurs du Sud n'étaient, en quelque sorte, que des « nomarques de première classe ». Il est en tout cas certain qu'ils n'ont jamais exercé effectivement leur charge.

d) *L'échec de la tentative de réaction.* — Après Ouni, tous les gouverneurs du Sud mentionnés par les monuments sont des nomarques ; il semble que ceux-ci, profitant de la minorité du jeune roi, aient obtenu la suppression d'une charge effective qui s'opposait à leur volonté d'indépendance. Comme très souvent en Égypte, si la fonction fut supprimée, le titre fut conservé, et fut accordé aux nomarques les plus puissants. Il devint un des éléments de leur protocole et se transmit, comme les autres titres, de père en fils.

Dès lors que le roi n'avait plus aucun moyen de contrôle sur les nomarques, le terme de l'évolution, c'est-à-dire la fin de l'ancienne monarchie memphite, devait fatalement approcher. A vrai dire, pendant la plus grande partie du règne de Pépi II, il n'y eut pas de changements appréciables. Les nomarques, sans doute, prenaient goût à l'indépendance, mais il semble bien qu'ils aient été souvent à la hauteur de leur tâche ; bons administrateurs, ils avaient une sincère affection pour leur nome et se montraient charitables envers leurs sujets. On ne peut évidemment l'affirmer sur la seule foi des inscriptions que les nomarques faisaient eux-mêmes graver dans leurs tombes, mais s'ils ne s'étaient pas réellement montrés bons chefs, il ne semble pas que la période féodale qui a succédé à la monarchie memphite ait été possible.

II. — *La Première Période Intermédiaire* (2300 (?) à 2065)

Ce qui, dans cet ouvrage, est appelé « la Première Période Intermédiaire » comprend la fin du règne de Pépi II et l'histoire de l'Égypte, pendant la rupture de l'unité monar-

chique qui s'étendit de la VIII[e] Dynastie au règne de Mentouhotep II[1].

1) *Fin de la VI[e] Dynastie.* — L'invasion étrangère et la guerre civile s'abattirent simultanément, ou successivement, sur l'Égypte. Les Bédouins en dépit de la lourde défaite que leur avait infligée Pépi I, n'avaient pas renoncé à l'espoir d'envahir l'Égypte. Ils n'attendaient que l'occasion favorable. Celle-ci se présenta à la fin du long règne de Pépi II. Le moment était particulièrement propice ; en Haute-Égypte, les nomarques étaient occupés à organiser leurs nomes respectifs en autant de petits royaumes indépendants ; à Memphis, le vieux roi était incapable de réagir ; en Basse Égypte, il y eut peut-être un essai de résistance, mais l'absence totale de documents rend toute hypothèse bien fragile. On ne sait donc pas si les nomarques de Basse-Égypte avaient imité leurs collègues de Haute-Égypte dans leur mouvement d'indépendance, ou bien s'ils étaient restés fidèles au pouvoir central. En tout cas, la situation de l'Égypte, à cette époque, fut tragique. Le peuple profita de l'anarchie pour accomplir ce qu'on a appelé « la révolution sociale ». Les nobles furent dépossédés par la plèbe ; la terreur régna partout ; personne n'osait plus prendre d'initiatives ; les paysans eux-mêmes ne cultivaient plus la terre, et c'était en vain que le Nil faisait sa crue, car personne ne labourait, et la famine vint s'ajouter aux maux précédents. Ces malheurs s'étendirent-ils à l'Égypte entière ? C'est peu probable, et la Haute-Égypte ne dut pas en souffrir. L'action révolutionnaire semble s'être limitée à la région de Memphis et à une partie de la Moyenne Égypte. La situation se prolongea sans changements sous les deux derniers règnes de la VI[e] Dynastie, ceux de Mérenrē' II et de la reine Nitocris.

2) *Les VII[e] et VIII[e] Dynasties* (2263-2220). — La VII[e] Dynastie, qui comprend, chez Manéthon, soixante-dix rois ayant régné soixante-dix jours, n'a, très probablement, jamais existé ; peut-être représente-t-elle, comme on l'a récemment proposé, une période très courte, pendant laquelle l'Égypte, à la suite de sa « révolution sociale », fut gouvernée par une oligarchie. La VIII[e] Dynastie, d'origine memphite, d'après Manéthon, est une des plus mal connues de l'histoire d'Égypte. La liste d'Abydos et le papyrus de

1. Sur les rois Mentouhotep, cf. *infra*, p. 276-279.

Turin ont conservé une longue liste de rois (dix-sept sur la première, et huit sur le second) appartenant à cette époque, alors que la table de Saqqara, après Pépi II, cite immédiatement les rois de la XI[e] Dynastie. Les monuments contemporains sont extrêmement rares, et presque muets. Il existe certainement, à Saqqara, une nécropole royale postérieure au règne de Pépi II, mais une seule pyramide, celle d'Ibi, a pu, jusqu'à présent, être identifiée. Si on en juge par les noms de la liste d'Abydos, les rois de la VIII[e] Dynastie sont restés dans la tradition de leurs prédécesseurs, dont ils portent fréquemment les prénoms : on note cinq Néferkarē', un Didoufri et un Néferirkarē'. Les monuments nomment un Néferkarē' Khendi, un autre Néferkarē' (?), un Snéferka, dont le successeur (les deux rois se retrouvent dans cet ordre sur la liste d'Abydos) s'appelait Nikarē'. A ces souverains, il faut peut-être ajouter Sékhemkarē' (ou Séânkhkarē' ?) et Imhotep. Comme on le voit, la plus grande indécision règne, et il est difficile, dans l'état actuel de nos connaissances, de tenter ne fût-ce qu'une ébauche de l'histoire de cette Dynastie. La tentative, cependant, a été faite, et on verra plus bas (p. 235-237) les hypothèses qui ont été récemment émises sur ce sujet.

3) *La pseudo-Dynastie coptite.* — L'existence de cette Dynastie, dont Manéthon ne parle pas, a été affirmée pour la première fois, en 1912, par Sethe. Le fondateur de la Dynastie aurait été un nomarque de Coptos, qui aurait réussi à imposer sa souveraineté sur les sept nomes les plus méridionaux de l'Égypte. Ce sont les décrets royaux, trouvés à Coptos par Reinach et par R. Weill, qui ont été à l'origine de l'hypothèse de Sethe. Ils nous ont conservé le nom des deux (ou des trois) rois qui forment cette Dynastie, et qui auraient régné, en tout, une quarantaine d'années. Ces souverains s'attribuaient, indûment d'après Sethe, le protocole complet de « roi de Haute et de Basse Égypte ». Leur faiblesse ressort des faveurs inusitées dont ils comblèrent une famille puissante de leur royaume. En réalité, la preuve en a été donnée par Hayes, en 1946, la Dynastie coptite n'a jamais existé, et les rois que nomment les décrets de Coptos appartiennent à la VIII[e] Dynastie (cf. *infra*, p. 234 5). Les décrets de Coptos apportent, en tout cas, une précision intéressante sur la politique intérieure de la VIII[e] Dynastie. Ils nous montrent, en effet, que la fonction de « gouver-

neur du Sud », était exercée, non pas, comme à la fin de la VIe Dynastie, par des nomarques, mais bien par un vizir. Ce retour au passé semble indiquer que les rois, à cette époque, avaient essayé de réagir contre l'indépendance exagérée des féodaux provinciaux. Mais la tentative dut se solder par un échec.

4) *La situation en* 2220. — Cette date est probablement celle de la fin de la VIIIe Dynastie memphite. Quelque temps auparavant (vers 2222), le petit royaume du Nord, déjà privé du riche territoire du Delta, s'était vu amputé, par une nouvelle scission, du plus grand nombre de ses nomes méridionaux. Khéti, grand chef du nome d'Hérakléopolis, se proclama roi de Haute et Basse Égypte sous le prénom de Méribrē'. On ne sait comment s'acheva l'obscure Dynastie memphite. Prise entre les Asiatiques du Delta et la puissance du nouveau roi d'Hérakléopolis, elle ne pouvait se maintenir encore longtemps au pouvoir. Donc, en 2220, l'Égypte se trouvait partagée en trois parties : au nord, le Delta, qui était aux mains des Asiatiques ; au centre la Moyenne Égypte, unifiée sous l'autorité hérakléopolitaine, et, au sud, la Haute Égypte, qu'on trouve groupée autour des nomarques de Thèbes. Thèbes eut, à cette époque, le privilège d'être gouvernée par des princes remarquables. Énergiques, mais prudents, ils eurent la sagesse de s'incliner, pendant près d'un siècle, devant la suzeraineté des rois memphites, puis hérakéopolitains. Ils ne restèrent pas, pour autant, inactifs, et cette période d'attente fut, aussi, pour eux, une période de préparation. Le Sud, on le verra, n'était pas entièrement acquis à leurs intérêts, et ils durent employer d'abord, la diplomatie, puis, lorsque le fruit fut presque arrivé à maturité, la force. Ce ne fut que vers 2130 qu'un de ces nomarques, après avoir vaincu les dernières résistances (cf. *infra*, p. 217-8), s'arrogea la dignité royale, et régna, sur toute la Haute Égypte, sous le nom de Séhertaoui Antef. La nouvelle Dynastie allait refaire l'unité de l'Égypte, et rendre au pays son ancienne splendeur. Mais cette œuvre ne put se réaliser en quelques années. La frontière des deux royaumes se trouvait dans la région thinite, et la paix, entre les deux Dynasties contemporaines, ne fut troublée, à l'origine, que par des conflits de frontière. Il est probable, on en a plusieurs indices, qu'Abydos changea plusieurs fois de mains.

Pour faciliter la compréhension de ce qui va suivre, il est indispensable de donner un tableau chronologique des rois de ces Dynasties parallèles :

Dynasties hérakléopolitaines (IX-X)	Dynastie thébaine (XI)
Méribrē' Khéty I (2222-2180)	Nomarques Antef (2220-2130)
Plusieurs rois parmi lesquels : Nebkaourē' Khéty II (en tout 2180-2130)	
Néferkarē' (2130-2120)	Séhertaoui Antef I (2130-2120)
Ouahkarē' Khéty III (2120-2070)	Ouahânkh Antef II (2120-2070)
Mérikarē' (2070-2050)	Nekhtnebtepnéfer Antef III (2070-2065)
Un roi inconnu 2050	Mentouhotep I/III (2065-2015)[1]

5) *Hérakléopolis.* — D'après Manéthon, deux Dynasties, la IXe et la Xe, sont d'origine hérakléopolitaine. Le fondateur de cette famille, toujours d'après le même auteur, fut un des plus cruels tyrans de l'Égypte. En fait, les documents contemporains n'apportent que peu de précisions sur son règne. On peut supposer, toutefois, et un passage de l'*Enseignement pour Mérikarē'* nous confirme dans cette opinion, qu'il essaya de libérer le Delta des incursions des Asiatiques. Par cette politique, il s'affirmait le successeur et l'héritier des Dynasties memphites. D'autre part, il dut travailler à rétablir l'autorité royale dans son royaume, ou, du moins, dans la partie du pays qui lui était fidèle. A l'égard de Thèbes, bien qu'il eût, d'après l'*Enseignement pour Mérikarē'*, pris ou tenté de prendre (le texte n'est pas très clair) Abydos et le nome thinite, il semble avoir pratiqué une politique conciliante : les nomarques thébains n'avaient pas encore usurpé la royauté, et il est probable qu'ils reconnaissaient au souverain d'Hérakléopolis une sorte de suzeraineté. Cette politique fut probablement celle de ses successeurs. La situation changea sous le règne de Néferkarē'.

6) *La carrière d'Ankhtifi.* — On a fait allusion, plus haut, aux résistances rencontrées en Haute Égypte par les nomarques thébains. On ne sait pas ce que fut, à son origine, cette opposition, qui fut certainement encouragée officieusement par

1. Les dates sont naturellement approximatives.

Hérakléopolis, mais on possède, grâce aux inscriptions gravées dans la tombe d'Ankhtifi, à Mo'alla, de précieux renseignements sur la dernière phase du conflit. La résistance semble avoir eu pour centre le nome d'Hiérakonpolis, dont les nomarques, Hétep, et son fils (?), Ankhtifi, étaient restés fidèles aux souverains d'Hérakléopolis. Un de ceux-ci, probablement Néferkarē', inquiet des ambitions thébaines, résolut de déposer le nomarque d'Edfou, Khoui, dont la fidélité au prince de Thèbes devenait gênante. Ce fut Ankhtifi qui fut chargé de cette opération délicate. Sa réussite lui valut de gouverner, en plus de son nome d'origine, celui d'Edfou. S'étant, par la suite, acquis l'alliance du prince d'Éléphantine, il osa s'attaquer aux forces thébaines qui venaient d'assiéger Ermant. Ankhtifi l'emporta sur son adversaire, et poussa une pointe jusque sur le territoire thébain. La guerre semble avoir été interrompue par une famine qui ravagea la Haute Égypte, de Dendérah à Éléphantine. Il est probable que la lutte, après cette trêve forcée, reprit, et que le nomarque d'H érakonpolis, dans ces nouveaux combats, ne put conserver l'avantage ; cette conclusion ne figure naturellement pas dans les textes de Mo'alla. Elle s'impose, cependant, puisqu'on sait que le nomarque Antef s'arrogea, peu après, la dignité royale.

7) *Hérakléopolis et Thèbes.* — Le nouveau roi thébain, Séhertaoui Antef I, et son adversaire hérakléopolitain, Néferkarē' semblent être morts peu de temps après la défaite d'Ankhtifi. Ils eurent pour successeurs deux très grands souverains, Ouahânkh Antef II, à Thèbes, et Ouahkarē' Khéty III, à Hérakléopolis. Ce dernier nous est surtout connu par les *Enseignements* qu'il rédigea pour son fils Mérikarē'. Le roi, dans cet ouvrage, conseille à son fils de rester toujours en paix avec le Sud, et de porter toute son attention sur le Delta et sur la frontière orientale de l'Égypte. Ce conseil, à vrai dire, était fondé sur une cruelle et récente expérience. Khéty III, en effet, avait réussi à conquérir le nome thinite, mais n'avait pas tardé à reperdre les territoires conquis, à la suite d'une brusque attaque des troupes d'Antef II. Désormais prudent, il se contenta de poursuivre l'œuvre de ses prédécesseurs dans le Delta. Après avoir chassé d'Égypte les étrangers qui l'occupaient encore, il divisa le Delta en différents districts qui dépendaient d'une administration centrale, installée dans l'ancienne capitale de Memphis, et relia entre elles, au moyen de canaux, les principales villes. A l'est, il envoya des colons qui devaient à la fois cultiver le pays et protéger la frontière orientale contre les incursions éventuelles des Asiatiques. Grâce à ces soins attentifs, le Delta put se relever rapidement.

8) *La victoire de Thèbes.* — Pendant les années qui suivirent, il y eut, peut-être, de nouvelles escarmouches à la frontière, mais aucun conflit sérieux ne semble avoir éclaté. Tandis que le souverain d'Hérakléopolis organisait le Delta, le prince thébain se préparait à la lutte. Maître incontesté d'un petit royaume, comprenant les huit nomes les plus méridionaux de l'Égypte, il avait l'avantage de pouvoir concentrer ses efforts et ses forces, au lieu d'avoir à les disperser, comme son adversaire, sur un vaste territoire. Il est donc probable que l'initiative de la lutte fut prise par les Thébains. On sait, en tout cas, que, vers 2090, Antef II avait, non seulement repris le nome thinite, mais qu'il avait également réussi une poussée victorieuse jusqu'au 10e nome (Aphroditopolis). La fortune du combat fut diverse pendant les 20 (?) ans du règne de Mérikarē'. Les Hérakléopolitains reprennent les 10e et 9e nomes. La situation reste quelque temps indécise. Les populations se révoltent aussi bien dans le royaume du Nord que dans celui du Sud. Puis ce fut la dernière offensive de Thèbes, celle qui devait donner la victoire au Sud. Si les 11e, 12e et 14e nomes se sont opposés à la marche victorieuse des Thébains, il n'est resté aucun témoignage de leur résistance. En revanche, le nomarque de Siout (13e nome), et, peut-être, celui d'Hermopolis (15e nome) (cf. *infra*, p. 237-8) se défendirent avec courage, mais leur résistance fut bientôt vaincue, et, dès lors, la Dynastie hérakléopolitaine est perdue. A cette époque, Antef II était mort ; il avait eu pour successeurs un roi Nekhtnebtepnéfer Antef III, dont on sait peu de chose, et un roi Séânkhibtaoui Mentouhotep I qui, en la 14e année de son règne, réprima une révolte en Abydos, et qui semble avoir participé activement à l'œuvre d'unification entreprise depuis le règne d'Antef II. On ne sait, malheureusement rien sur le détail des opérations. Cependant, Winlock a trouvé, dans une tombe de Deir-el-Bahari, une soixantaine de squelettes, présentant, pour la plupart, des traces de blessures mortelles. Ces hommes avaient été enterrés avec des armes, et ils étaient enveloppés dans des étoffes inscrites à leur nom. Il est évident qu'il

s'agit là de soldats glorieusement tombés au champ d'honneur, et Winlock a supposé, avec vraisemblance, qu'ils avaient été tués pendant la lutte contre Hérakléopolis, peut-être même au cours du siège ce cette ville. Un récit circonstancié eût été sans doute plus utile. Le seul fait qu'on puisse affirmer, c'est que le royaume d'Hérakléopolis, vers 2050, avait cessé d'exister, et que l'Égypte se trouvait unifiée sous l'autorité du roi Mentouhotep. Le Moyen Empire va commencer.

B. — L'ART

I. — *L'Ancien Empire*

1) *L'architecture.* — a) *Tombes royales. Les textes des pyramides.* — La forme extérieure des tombes royales n'a pas changé ; ce sont toujours des pyramides, avec un caveau intérieur et un temple funéraire (chapelle et serdab) à l'extérieur. Mais une grande innovation s'est produite sous le règne d'Ounas, dernier roi de la V[e] Dynastie. Les murs du caveau, jadis muets, sont désormais couverts d'inscriptions qui, en dépit de variantes sans importance, se répètent presque textuellement dans les différentes tombes royales. On les a désignées sous le nom de « Textes des Pyramides ». Ces textes dont la première rédaction remonte aux plus anciens temps de l'histoire, manquent essentiellement d'unité. C'est un recueil de formules courtes et primitivement indépendantes les unes des autres, empruntées à deux courants théologiques différents, qui avaient pris naissance, l'un, à Héliopolis, chez les prêtres du dieu-soleil, Rē', et, l'autre, dans l'âme populaire, que la légende d'Osiris, le dieu des morts, avait séduite. La première conception était strictement doctrinale, et, la seconde, essentiellement subjective, diffuse et, par suite, susceptible d'interprétations diverses. Si différents qu'aient été, à l'origine, ces deux courants, ils se sont pourtant rejoints, très probablement au cours de la V[e] Dynastie. C'est par une suite de rapprochements et d'additions, souvent arbitraires, que fut obtenu le texte définitif qui se lit sur les parois des tombes royales de la fin de l'Ancien Empire. L'interprétation de ces formules est toujours très délicate. Qu'il suffise ici d'en donner le thème essentiel. Le roi, après sa mort, monte directement au ciel, devient semblable aux dieux, et vit éternellement en leur compagnie. Le roi est divinisé, non par la volonté des dieux, mais sur sa propre initiative ; il n'est pas accueilli au ciel avec bienveillance, mais il est obligé de dérober le ciel. Une fois qu'il y est admis, il mène une existence agréable, accompagne dans sa barque le dieu-soleil, Rē', et se promène à sa guise dans les différents « champs » dont se compose le paradis égyptien.

Cette divinisation du mort était, à l'origine, un privilège essentiellement royal. Bientôt il fut étendu à la reine et à la famille royale. Puis, les grands personnages se l'attribuèrent à leur tour. A l'intérieur des sarcophages en bois des tombes de la Première Période Intermédiaire, on trouve des textes religieux qui forment la transition entre les Textes des Pyramides et ceux du Livre des Morts. Cette diffusion prouve, en tout cas, que la croyance en la divinisation du défunt s'était étendue, au moins, à la classe élevée de la société. C'était une conséquence logique de la « révolution sociale » qui s'était produite à la fin du règne de Pépi II.

Les pyramides royales de la VI[e] Dynastie, qui sont de dimensions beaucoup plus petites que celles des époques antérieures, s'élevaient dans la région de Saqqara, à l'ouest de Memphis. Comme jadis, les membres de la famille se faisaient enterrer autour de la pyramide royale, dans des caveaux surmontés de petites pyramides.

b) *Les tombes privées.* — 1° *Dans les nécropoles royales.* — Les fonctionnaires et les courtisans continuaient à se faire enterrer dans des mastabas. Alors que les pyramides devenaient de plus en plus petites, les mastabas devenaient de plus en plus importants. Les chambres se multiplient, et forment parfois un véritable dédale, comme dans le mastaba de Merérouka. Les scènes, déjà décrites au chapitre précédent, se répètent immuablement, et, le relief, bien qu'il ne soit plus aussi délicat et aussi parfait qu'à la V[e] Dynastie, est encore très honorable.

Puis, brusquement, à partir du règne de Mérenrē', on constate un changement inexplicable. La partie publique de la tombe, qui était jadis creusée dans le massif du mastaba, disparaît, et la superstructure de la tombe se réduit à un massif plein, en briques crues, qui recouvre le puits et le caveau. Les stèles fausses-portes font souvent défaut ; les tables d'offrandes sont grossières et fréquemment anépigraphes. La nécropole royale perd de son importance, et

ce sera désormais dans les nomes que se trouveront les riches sépultures décorées qui, autrefois, se groupaient autour de la sépulture royale. Il semble bien, en effet, qu'on ne puisse attribuer cette brusque évolution qu'à la décentralisation progressive qui caractérise la VI[e] Dynastie.

2° *Dans les nomes.* — Les sépultures sont creusées dans la chaîne montagneuse qui s'étend à l'ouest et à l'est de la vallée du Nil. Les nécropoles se composent de grandes tombes, creusées pour les nomarques et pour les membres de leur famille, et de tombes plus petites, dans lesquelles étaient enterrés les fonctionnaires et les courtisans. Elles sont copiées sur les anciennes nécropoles royales. Les scènes qui décorent les parois sont peintes sur stuc, et n'apportent aucun changement aux thèmes traditionnels, sinon dans la manière de les traiter. Le style, en effet, s'est beaucoup relâché et amolli. Les artistes ne soignent plus les détails et négligent volontiers les contours. Tantôt, ils traitent leurs personnages dans le style un peu lourd qui caractérise les œuvres antérieures, mais sans y mettre cette vigueur et cette nervosité qui en faisaient tout le charme ; tantôt, suivant un idéal de beauté nouveau, qu'on remarque surtout dans le corps féminin, ils étirent en longueur leur personnage tout en lui conservant une tête courte, épaisse et profondément enfoncée dans les épaules. Mais, jamais, ils n'arrivent à faire un ensemble harmonieux. C'est, en effet, par le manque d'unité, beaucoup plus que par la stylisation exagérée, que les œuvres de cette époque déplaisent. En revanche, les artistes restent d'excellents animaliers, et savent encore, comme autrefois, observer la vie et la rendre avec bonheur et d'une manière souvent pittoresque.

Il faut enfin souligner une heureuse innovation, celle de développer l'inscription biographique. Au lieu du simple protocole et de la liste interminable des faveurs accordées par le roi à son fonctionnaire, qui figuraient presque exclusivement sur les parois des tombes anciennes, on trouve un état quelquefois assez détaillé des services rendus par le défunt durant sa vie. Cette coutume est une conséquence logique de l'éveil, chez les grands personnages de cette époque et particulièrement chez les nomarques, de l'instinct d'indépendance. Ce sont ces inscriptions qui ont permis de faire un tableau un peu plus détaillé de l'histoire de cette époque.

2) *La statuaire.* — La statuaire n'a guère fait de progrès ; elle a gardé les mêmes caractères que sous la Dynastie précédente, mais les artistes semblent s'attacher moins à la ressemblance, et certaines œuvres donnent l'impression que les ateliers avaient pris l'habitude de fabriquer des statues « en série ».

L'œuvre la plus remarquable et la plus originale de cette époque est la grande statue en cuivre de Pépi I, trouvée à Hiérakonpolis, en Haute Égypte, et actuellement conservée au musée du Caire. Le cuivre est fixé sur une âme en bois, par martelage. Les mains étaient moulées. Le pagne était en or et la perruque, en lapis-lazuli. L'ensemble de la statue donne une impression de rudesse, en dépit de l'élégant étirement du corps et de la douceur de la physionomie, animée par la vivacité des yeux incrustés.

II. — *Première Période Intermédiaire*

1) *Les tombeaux.* — Les tombeaux de cette époque, dans la région de Memphis, n'ont pas résisté au temps. Les fausses-portes qu'on a trouvées semblent prouver que le mastaba était encore en usage à cette époque, du moins dans la région de l'ancienne capitale. Dans le reste de l'Égypte, c'est la tombe creusée dans le rocher qui règne presque exclusivement. On accède au moyen d'un puits vertical au caveau funéraire, dans lequel se trouvent réunis les sarcophages, les offrandes, déposées dans des vases, et les « modèles ».

2) *Mobilier funéraire.* — Le mort est enfermé dans un double sarcophage rectangulaire en bois. A l'extérieur, on peint, sur le côté gauche, deux yeux, afin que le mort puisse voir, de son cercueil, ce qui se passe dehors, et une grande porte, afin qu'il puisse entrer et sortir à sa guise, lors de ses réincarnations. Une bande de grands hiéroglyphes, généralement bleus, court tout autour du sarcophage. A l'intérieur, on prend l'habitude de représenter les différents objets dont le mort avait eu besoin pendant sa vie : instruments de travail, de toilette, instruments rituels, etc. Ces « frises d'objets » sont presque toujours traitées avec une précision qui en font des documents extrêmement précieux, et une élégance de dessin et de couleurs qui en font de véritables œuvres artistiques.

Comme on l'a déjà vu, des formules funéraires inspirées

des textes des pyramides, figurent souvent à l'intérieur de ces sarcophages, en dessous de la frise d'objets.

Les beaux vases et les belles coupes en albâtre et en pierres dures des époques antérieures tendent à disparaître, et sont remplacées par de la vaisselle en terre cuite, de formes généralement très simples et, par là même, assez agréables.

Les « modèles » sont tout à fait caractéristiques du mobilier funéraire des tombes de cette époque. C'est à la fin de l'Ancien Empire qu'apparaissent, pour la première fois, « les modèles », mais c'est incontestablement pendant la Première Période Intermédiaire qu'ils ont atteint leur point de perfection. A cette époque, les parois des tombes étaient moins fréquemment et moins abondamment décorées. Or, les besoins du mort, dans la croyance des Égyptiens, étaient exactement les mêmes, et il était indispensable de remplacer les scènes de la vie quotidienne, qui, autrefois, étaient peintes sur les parois des tombes, par quelque chose qui puisse en tenir lieu. On eut donc l'idée de transposer ces scènes en ronde bosse. On commença, à la fin de l'Ancien Empire, par sculpter, dans le calcaire, des figurines de serviteurs en train de vaquer à leurs occupations. Puis, comme le calcaire était une matière relativement difficile à travailler, on le remplaça par le bois. Les figurines primitives de serviteurs furent groupées dans le lieu ordinaire de leurs occupations, et, de cette manière, on obtint de véritables scènes en miniature, que l'on peut comparer à des maquettes. Ce ne sont pas des chefs-d'œuvre artistiques : les silhouettes sont grossières et maladroitement rendues, la composition est naïve, mais les détails sont précis, et l'ensemble donne une idée assez exacte de ce qu'était à cette époque la vie des petites gens. Les sujets le plus souvent reproduits sont : la rentrée du grain au grenier, la navigation du mort, le recensement du bétail, la fabrication du pain et de la bière. On trouve même des scènes de cuisine, des concerts, etc.

Les modèles trouvés à Siout sont parmi les plus réussis : on doit citer ici les célèbres soldats du Musée du Caire : sur une planche rectangulaire en bois sont réunis une quarantaine de soldats armés, dans un groupe, de piques et de boucliers, et, dans l'autre groupe, d'arcs et de flèches. C'est l'infanterie lourde et l'infanterie légère du puissant nomarque de Siout.

Sur ce même site ont été trouvées des figurines de femmes portant des offrandes. On passera sur les multiples essais, souvent grossiers, pour ne citer que le chef-d'œuvre du genre, la porteuse d'offrandes du Musée du Louvre. Le corps, légèrement étiré, suivant l'idéal de l'époque, est modelé avec beaucoup de sensibilité, à peine voilé par une robe recouverte d'une résille de perles ; la tête, bien dégagée des épaules, est fine et expressive. De sa main gauche, la femme soutient l'auge, posée sur sa tête, et, dans sa main droite, légèrement avancée, elle tient un vase à libations. L'élégance de cette statue, qui l'emporte incontestablement sur la silhouette ramassée des figurines analogues trouvées à Siout, indique, peut-être, qu'on a eu raison d'attribuer à cette œuvre délicate une date plus récente (fin de la Période Intermédiaire, ou même XIe Dynastie).

3) *La statuaire.* — Les statues funéraires sont généralement en bois. Les formes sont raides, mais les physionomies sont, le plus souvent, ouvertes et vivantes. Les artistes de cette époque se plaisaient aux statues de petites dimensions, mais ils savaient aussi s'élever jusqu'à la grande statuaire, comme le prouve la belle statue de Nakhti du Musée du Louvre.

En résumé, cette période de troubles et presque de révolution sociale a donné des œuvres populaires qui ont les qualités et les défauts de l'art populaire en général ; on en peut souligner avec regret la maladresse, mais on ne peut s'empêcher d'être séduit par la naïveté et la spontanéité de ces compositions dont le charme est indéniable.

4) *Stèles thébaines.* — Dans le Sud les souverains thébains portaient tout leur effort sur la réorganisation politique de leur petit royaume, et ne semblent pas avoir cherché à favoriser le développement des arts. Les seules œuvres qu'on puisse citer sont des stèles qui témoignent, tantôt d'une maladresse rarement atteinte dans l'histoire artistique de l'Égypte, tantôt d'une finesse de dessin et d'une perfection qui font prévoir la renaissance qui se produira à la XIe Dynastie, après l'unification du pays, et qui aura son apogée sous les rois de la XIIe Dynastie.

CHAPITRE VI

NOTES

Sources. — I. — *Sources archéologiques.* — Liste des nécropoles provinciales dont les inscriptions ont été utilisées dans ce chapitre :

1. Sheikh Saïd, cf. Davies, *The Rock Tombs of Sheikh Saïd*, Londres, 1901. Tombes 3, 6, 15, 18, 19, 20, 22.
2. Zawiet el-Meitin, cf. Lepsius, *Denkmäler* (Text), II, 57-69, tombes 3, 4, 5, 14, 17.
3. Deshasheh, cf. Petrie, *Deshasheh*, Londres, 1898, tombe 2.
4. Deir el-Gebrawi, cf. Davies, *The Rock Tombs of Deir el Gebrâwi*, Londres, 1902, tombes 8 et 12.
5. Akhmîm, cf. Newberry, The inscribed Tombs of Ekhmim, Liverpool, *Annals of Anthropology and Archeology*, IV (1912), p. 99-120. Tombes 5, 7, 9 (?), 11, 18 à 21, 24, 26. Les tombes 5, 9, 11 et 26 sont publiées également dans Sethe, *Urk.*, I, p. 263 et seq. ; une autre tombe, datant du règne de Pépi I, est publiée dans *An. Serv.*, XXXVI (1936), p. 33 et seq.
6. Kasr es-Sayad, cf. Lepsius, *Denkmäler*, II, 113-114 et Text II, 177 à 181 ; cf. aussi Sethe, *op. cit.*, p. 115 à 117 et 257 ; Montet, *Kêmi*, VI (1936), p. 81 et seq. ; Wreszinski, *Von Kairo bis Wadi Halfa*, pl. 29.
7. Charouna, cf. Smolenski, *An. Serv.*, VIII (1907), 149 à 153.
8. Meir, cf. Blackman, *The Rock Tombs of Meir*, Londres, 1914-1924, tombes A. 1, A. 2, A. 4, D. 2, E. 1 à E. 4.
9. Qoseir el-Amarna, cf. Ahmed bey Kamal, *An. Serv.*, XII (1912), p. 136 et seq. ; Mohammed Effendi Châban, *An. Serv.*, III (1902), p. 250 à 253 et Quibell, *ibid.*, 254.
10. Deir el-Mélek, cf. Wreszinski, *Von Kairo bis Wadi Halfa*, pl. 23-24.
11. Thèbes, cf. Newberry, *An. Serv.*, IV (1903), p. 97 et seq. (tombe 186).
12. Assouan, cf. Morgan, *Catalogue des Monuments et Inscriptions de l'Égypte antique*, I, p. 141 et seq., Vienne, 1894, et Sethe, *Urk.*, I, p. 120 et seq.
13. Dendérah, cf. Petrie, *Dendereh*, pl. 1 et seq.

Sur les dates de ces tombes, cf. H. Brunner, *Die Anlagen der ägyptischen Felsgräber bis zum Mittleren Reich* (Ägyptologische Forschungen herausgegeben von A. Scharff), Glückstadt, 1936. Les tombes citées ici sont de la VI[e] Dynastie. Celles de la 1[re] Période Intermédiaire seront mentionnées *infra* (B. I.-b) 27.

II. — *Sources épigraphiques.* — 1° Gardiner, *The Admonitions of an Egyptian Sage*, Leipzig, 1909 ; cf. aussi Spiegel, *Soziale und Weltanschauliche Reformbewegungen im alten Aegypten*, Heidelberg, 1950, et *infra*, p. 235-6. Le papyrus est du Nouvel Empire, mais sa première rédaction remonte très vraisemblablement au début du Moyen Empire. 2° Golénischeff, *Les papyrus hiératiques, n*os *1115, 1116 A et 1116 B de l'Ermitage Impérial à Saint-Pétersbourg*, 1913. Même remarque que pour le papyrus précédent. Le papyrus qui a été utilisé dans ce chapitre est celui qui contient les « Enseignements pour le roi Mérikarē' », n° 1116 A, recto. Traduit par Gardiner, *J. E. A.* (1914), p. 22 et seq. ; Erman, *Die Literatur der Ægypter*, Leipzig, 1923, p. 109 et seq. et, en partie, par Scharff, Der historische Abschnitt der Lehre für König Merikarê (*Sitz. der Bayerischen Ak. der Wis., Phil.-Hist. Abteilung*, 1936, 8), Münich, 1936, qui a accompagné sa traduction de commentaires philologiques et d'un exposé historique extrêmement intéressant ; l'étude la plus récente est celle de Volten, Zwei altägyptische politische Schriften, Copenhague (*Analecta aegyptiaca*, IV), 1945. 3° Pour le conte du paysan, cf. Erman, *Hieratische Papyrus aus den Kgl. Museen zu Berlin IV* ; Vogelsang et Gardiner, Die Klagen des Bauern (*Untersuchungen*, VI). Ce dernier conte est traduit par G. Lefebvre, *Romans et contes égyptiens*, Paris, 1949, p. 40-69.

A. — Histoire

I. — *L'Ancien Empire*

Bibliographie. — 1. *Généralités.* — Tous les faits dont il est question dans ce paragraphe étant repris dans les paragraphes suivants, il est inutile de donner ici une bibliographie détaillée.

Pour les temples de Pépi I : Petrie, *Tanis*, I, pl. I ; Naville, *Bubastis*, pl. XXXII ; Petrie, *Abydos*, II, pl. XX.

2. *Relations extérieures.* — 1° Lapis-lazuli à l'époque néolithique : Petrie, *Prehistoric Egypt*, p. 44 ; Lucas, *Ancient Egyptian Materials and Industries*, 3[e] éd., 1948, p. 455-456.

2° Expédition du roi Ouadji dans le désert arabique : J.-J. Clère, cf. *supra*, p. 157, 3.

3° Phénicie. L'ouvrage essentiel est celui de Montet, *Byblos et l'Égypte. Quatre campagnes de fouilles à Gebeil*, 1921-1922-1923-1924, 2 vol. (dont *L'Atlas*), Paris, 1928. Sanctuaire égyptien, p. 29 et seq. Vases marqués au nom de différents rois de l'Ancien Empire, p. 68 seq. Le plus ancien nom royal égyptien est celui de Khâsékhemoui (II[e] Dynastie), p. 271 = Dunand, *Syria*, IX (1928), p. 181, fig. 1. D'autres noms royaux ont été publiés par Nelson, Fragments of Egyptian Old Kingdom Stone Vases from Byblos, dans *Berytus*, I (1934), p. 19 à 22. Sur la Phénicie, cf. aussi Dunand, *Fouilles à Byblos*, 2, vol., Paris, 1939.

4° Crète : cf. l'article hypercritique de Peet, Early Egyptian Influence in the Mediterranean (*An. of the Brit. School at Athens*, XVII, 1910-11), p. 250 et seq. ; cf. aussi Newberry, *P. S. B. A.*, XXXI (1909), p. 135 et seq. ; Hall, Relations of Ægean with Egyptian Art (*J. E. A.*, I (1914), p. 110 et seq. ; 197 et seq.). J. Vercoutter prépare un ouvrage important sur les relations de l'Égypte et de la Crète. Du même auteur, on pourra lire les deux substantiels articles donnés au *B. I. F. A. O.*, XLIV (1947), p. 125-158 et XLVIII (1949), p. 107-209.

5° Graffito du roi Iti au Ouadi Hammamat : Couyat-Montet, *Les inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouâdi Hammâmât*, p. 94, n° 169, Le Caire, 1912 ; Sethe, *Urk.*, I, p. 148. Les plus anciennes inscriptions du Ouadi Hammamat doivent être contemporaines du roi Ounas (V[e] Dynastie), cf. Couyat-Montet, *op. cit.*, p. 122 (index). Plusieurs inscriptions datent de Pépi I (*ibid.*) ; cf. aussi Schäfer, *Ä. Z.*, XL (1902), p. 75 et seq.

6° Inscription d'Ouni. Mariette, *Abydos*, II, pl. 44 et 45 ; Erman, *Ä. Z.*, XX (1882), p. 1 et seq. ; Tresson, *L'inscription d'Ouni*, Le Caire, 1919 ; Sethe, *Urk.*, I, p. 98 et seq. ; Breasted, *Anc. Rec.*, I, §§ 291 à 294 ; §§ 306 à 315 ; §§ 319 à 324 (traduction) ; *Musée Égyptien*, I, 27-28 ; Borchardt, *Cat. gén.* du Caire, sub num. 1435 ; Stracmans, *Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales de l'Université libre de Bruxelles*, t. 3 (1935), p. 509-544.

7° Expéditions au Sinaï. Gardiner et Peet, *The Inscriptions of Sinaï*, pl. VIII = Sethe, *op. cit.*, p. 112 = Breasted, *op. cit.*, I, §§ 302 et 303 ; cf. aussi Schäfer, *Ä. Z.*, 40 (1902-03), p. 75 à 77 (Pépi I) ; Gardiner et Peet, *ibid.*, pl. IX = Sethe, p. 112 et 113 = Breasted. I, §§ 339 à 343 (Pépi II). Une nouvelle édition de l'ouvrage de Gardiner-Peet, revue par Černý, est sous presse.

8° Colonisation de la Nubie. La documentation est tirée exclusivement des inscriptions biographiques des nomarques d'Éléphantine.

a) Herkhouf : Schiaparelli, Una Tomba egiziana inedita della VI Dinastia (*Reale Acad. dei Lincei*, Roma, 1893, ser. 4, v. 10, parte I), p. 22 à 53 ;

de Morgan, *Catalogue des Monuments et Inscriptions de l'Égypte antique*, I, 163 et seq. ; Erman, *Ä. Z.*, XXX (1892), p. 79 et seq. = Breasted, *op. cit.*, I, §§ 325 et seq. ; *Urk.*, I, p. 120-131. A propos du nain, ramené par Herkhouf, cf. Dawson, *J. E. A.*, XXIV (1938), p. 185-189.

b) Autres nomarques : Pépinakht : de Morgan, *op. cit.*, I, 175 et 176 ; Sethe, *op. cit.*, p. 131 et seq. = Breasted, *op. cit.*, I, §§ 355 à 360 ; Sabéni, fils de Mekhou (ce dernier est le nomarque qui avait été tué au cours d'une expédition) : de Morgan, *op. cit.*, I, 143 et seq. ; Sethe, *op. cit.*, p. 135 et seq. = Breasted, *op. cit.*, I, §§ 362 à 374[1]. Une lettre de cette époque accuse un certain « comte Sabéni » de faits gravement répréhensibles, accomplis au cours d'une expédition en Nubie. Il s'agit, très probablement, du Sabéni dont le père avait été tué en Nubie (cf. Smither, *J. E. A.*, XXVIII (1942), p. 16-19). Le titre « Chef de l'ouverture de la porte d'Éléphantine » a été étudié par Kees, *Ä. Z.*, 70 (1934), p. 83 et seq. (cf. *infra* « état des questions »). Enfin, sur toutes les questions relatives à la Nubie, on doit consulter l'excellente monographie de Säve-Söderbergh, *Ägypten und Nubien*, Lund, 1941. L'auteur, dans cet ouvrage, a rassemblé et commenté tous les documents concernant les rapports de l'Égypte et de la Nubie ; pour l'Ancien Empire, p. 11-36.

9° Expéditions au Pount et à Byblos : de Morgan, *op. cit.*, I, p. 157 ; Sethe, *op. cit.*, p. 140. Sur le Pount, cf. aussi, *supra* : Pépinakht (8 b) ; sur l'expédition de Pépinakht, cf. Posener, *Chronique d'Égypte*, n° 26 (1938), p. 264-265 ; sur Byblos, cf. *supra* : Phénicie (3°) et Sethe, *Ä. Z.*, 45 (1908), p. 7 et seq. Sur ce sujet, cf. aussi Newberry, *J. E. A.*, XXIV (1938), p. 182-184.

3. *Évolution sociale et début de la féodalité.* — *a)* 1° Mariage d'un fonctionnaire avec une princesse royale : Mariette, *Mastaba*, 112-113 ; Sethe, *Urk.*, I, p. 51 à 53 ; Breasted, *op. cit.*, I, § 257.

2° Mariage de Pépi I : Caire, 1431 : Mariette, *Abydos*, I, 2 ; de Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques*, 153 et 154 ; Mariette, *Catalogue gén. des Mon. d'Abydos*, n° 523 ; Sethe, *op. cit.*, p. 117 à 119 ; Breasted, *op. cit.*, I, §§ 344 à 349 ; Borchardt, *Cat. gén.* du Caire, sub num. 1431.

b) Les constatations réunies dans ce paragraphe découlent des inscriptions des tombes dont la liste a été donnée plus haut, p. 226 ;

c) 1° Sur le « gouverneur du Sud » en général : Gauthier, Le terme géographique šmʿw « Haute Égypte » et le titre mr šmʿw (*Rec. d'études égyptologiques dédiées à la mémoire de J.-F. Champollion* ; bibliothèque de l'école des Hautes Études, t. 234), p. 217 et seq. ; Kees, Beiträge zur altägyptischen Provinzialverwaltung und der Geschichte des Feudalismus (*Nach. Gesel. der Wis. zu Göttingen. Phil.-Hist. Klasse*, 1932), p. 85 et seq. (l'article est extrêmement important pour l'évolution administrative de cette époque). Une liste complète des gouverneurs du Sud est donnée par Gauthier, *loc. cit.*, où on trouvera également la bibliographie ;

2° Sur Ouni, cf. *supra* (Relations extérieures, 6°) ;

3° Les autres « gouverneurs du Sud » Sous Mérenrēʿ : Blackman, *The Rock Tombs of Meir*, I, p. 9 et seq. ; sur Kar : Sethe, *Urk.*, I, p. 250 et seq.

II. — *La Première Période Intermédiaire*

1. Cf. Gardiner, *The Admonitions of an Egyptian Sage* (*supra* ; Sources épigraphiques).

2. L'hypothèse sur la VII[e] Dynastie (oligarchie) est de Spiegel, *Soziale und weltanschauliche Reformbewegungen im alten Ägypten*, Heidelberg, 1950, p. 21. D'après Stock, *Die erste Zwischenzeit Ägyptens*, Rome, 1949, p. 28 et seq., la VII[e] Dynastie se composerait des épigones de Pépi II.

1. La vaisselle d'albâtre marquée au nom d'un Pépi, et trouvée à Kerma, y a peut-être été apportée à la XII[e] Dynastie, au moment où Hapidjéfa dirigeait, dans la région de la 3[e] cataracte, une sorte de colonie égyptienne. Il ne semble pas, en effet, que les rois de l'Ancien Empire aient poussé leur effort aussi loin ; cf. *Ä. Z.*, 52 (1914), p. 34 et seq. (article de Reisner).

Sur la tombe d'Ibi, cf. Jéquier, *La tombe d'Aba*, Le Caire, 1935. Les noms donnés par les listes royales ont été réunis par Gauthier, *Livre des Rois d'Égypte*, I, 179 et seq. ; sur Néferkarēʿ Khendi : Frankfort, *J. E. A.*, XII (1926), p. 92, fig. 6 ; sur le deuxième Néferkarēʿ, cf. *infra*, état des questions n° 10 ; sur Snéferka et Nikarēʿ : Prise d'Avennes, *Revue archéologique*, 1[re] série, III, 2, p. 714 ; sur Sékhemkarēʿ : *Hieratische Papyrus aus den Königlichen Museen zu Berlin*, III, pl. V, 1. La plupart des scarabées attribués par Petrie à cette Dynastie sont postérieurs, cf. Newberry, *Scarabs* (Univ. of Liverpool. Institute of Archæology), Londres, 1906, p. 66 et seq. Sur Imhotep : Couyat-Montet, *op. cit.*, I, p. 103 et II, pl. 39 = Sethe, *Urk.*, I, 148-9.

3. Weill, *Les décrets royaux de l'Ancien Empire égyptien* ; cf. aussi : Gardiner, *P. S. B. A.*, XXIV (1912), p. 257 à 265 ; Moret, Chartes d'Immunités dans l'Ancien Empire égyptien (*Journal Asiatique*, Paris, 1912-16, série 10, vol. 20, p. 73 à 113 et sér. 11, vol. 7, p. 271 à 341) ; Une liste des Nomes de la Haute Égypte sous la VIII[e] Dynastie (*Ac. des Inscriptions et Belles-Lettres, comptes rendus*, 1914, p. 565 à 574), et surtout Sethe, *Göttingische gelehrte Anzeigen*, t. 174 (1912), p. 705 à 725, qui, le premier, a proposé l'hypothèse, aujourd'hui abandonnée, de l'existence d'une Dynastie coptite. L'impossibilité de cette hypothèse a été démontrée par Hayes, *J. E. A.*, XXXII (1946), p. 3-23, qui a établi que les pseudo-rois coptites appartenaient, en réalité, à la VIII[e] Dynastie.

4. 1° Plusieurs ouvrages généraux ont paru, ces dernières années, qui traitaient, soit exclusivement, soit en grande partie, de la Première Période Intermédiaire. Ce sont, d'abord, les deux ouvrages de Stock et de Spiegel (cf. *supra*, 2), sur lesquels on reviendra dans l'état des questions, puis le volume de Winlock, *The Rise and Fall of the Middle Kingdom in Thebes*, New York, 1947, et l'article, plus ancien, de Scharff : *Der historische Abschnitt der Lehre für König Merikarê* (cf. *supra*, sources épigraphiques) ; on peut consulter aussi : Baly, *J. E. A.*, XVIII (1932), p. 173 et seq. Sur l'Horus Séhertaoui, cf. Vandier, *B. I. F. A. O.*, XXXVI (1936), p. 101-116.

2° Les noms royaux donnés par les listes ont été réunis par Gauthier, *Livre des Rois d'Égypte*, I, p. 203 et seq.

a) Monuments mentionnant le nom de Méribrēʿ Khéti I :

Coupe en bronze du Musée du Louvre : Maspero, *Bulletin des Musées*, II, p. 38 ; *P. S. B. A.*, XIII (1891), p. 429 à 431, et *Histoire ancienne des Peuples de l'Orient classique*, Paris, 1895, p. 448 ; Petrie, *A History of Egypt* (10[e] éd.), p. 132 et fig. 85.

Scarabée du Musée du Louvre : Petrie, *op. cit.*, p. 131 et fig. 84.

Un fragment de coffret en ivoire avec le nom d'un roi Khéti[1] (écrit en hiéroglyphes de cornaline enchâssés) trouvé à Lisht : *Bul. Met. Mus. Art*, New York, 1921, II, p. 18-19.

Papyrus de Saint-Pétersbourg 1116 A, recto, l. 74 (cf. *supra* : sources épigraphiques) ;

b) Monuments mentionnant le nom du roi Nebkaourēʿ Khéti II :

Hiératische Papyrus aus den Kgl. Museen zu Berlin, IV : *Die Klagen des Bauern*, B 1, 73 ; Petrie, *Hyksos and Israelite Cities*, pl. XXXIII, 4 ; cf. aussi Newberry, *Ä. Z.*, 50 (1912), p. 123.

c) Monuments mentionnant le nom du roi Ouakharēʿ Khéti III :

Caire, 28088 : Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, II, p. 10 et seq. (cat. du Musée du Caire), Le Caire, 1904-06, et *Rec. Trav.*, 24 (1902), p. 90.

d) Monuments mentionnant le nom du roi Mérikarēʿ :

Palette en bois du Musée du Louvre : Maspero, *Histoire*, I, 458 ; *P. S. B. A.*, XIII (1891), p. 430 ; Petrie, *op. cit.*, I, 133 et fig. 86.

Anthes, *Felseninschriften von Hatnub*, p. 14.

1. Ce monument doit peut-être être attribué à Khéti II ou à Khéti III.

Tombeau n° 4 de Siout : GRIFFITH, *The Inscriptions of Siût and der Rifeh*, Londres, 1889, pl. 13, l. 3 ; cf. MONTET, *Kêmi*, III (1930-35), p. 100 et 101 ; BRUNNER, *Die Texte aus den Gräbern der Herakleopolitenzeit von Siut*, Glückstadt, 1937, p. 27 à 35 ; 52 à 63.

Berlin, 7796 (sarcophage) : *Æg. Inschriften aus den Kgl. Museen zu Berlin*, I, p. 132.

Papyrus de Saint-Pétersbourg 1116 A, recto, I, 1 (cf. bibliographie, p. 226, II, sources épigraphiques).

Copenhague, A 680 (stèle fausse-porte), MOGENSEN, *La Collection égyptienne de la Glyptothèque Ny Carlsberg*, pl. XCVI = FIRTH-GUNN, *Teti Pyramid Cemeteries*, Le Caire, 1926, pl. 27.

QUIBELL, *Excavations at Saqqara*, I (1905-06), p. 21 et pl. XIII ; p. 22-23 et pl. XV ; II (1906-07), p. 72 et pl. VI, 2.

3° Stèles historiques du petit royaume thébain :

a) Avant Antef I : Caire, 20009 : LANGE-SCHÄFER, *Grab- und Denkstein des Mittleren Reichs*, Berlin, 1902.

Metropolitan Museum of Art, n° 14-2-7 : WINLOCK, *J. N. E. S.*, II (1942), pl. XXXIV.

Strasbourg : SPIELGELBERG et PÖRTNER, *Ægyptische Grabssteine und Denksteine aus süddeutschen Sammlungen*, Strasbourg, 1902, I, pl. XI, n° 18.

b) Après Antef I : *Hieroglyphic texts from Egyptian Stelae... in the British Museum*, Londres, 1911-22, n° 614 (= BLACKMAN, *J. E. A.*, XVII (1931), p. 55 et seq.) ; 99 (1203) (révolte de This) ; Caire, 20512 (LANGE et SCHÄFER, *op. cit.*) ; 36346 (journal d'entrée), inédite ; $\frac{12|4}{22|9}$ (= PETRIE, *Qurneh*, pl. II, A) ; Metropolitan Museum of Art, 13-182-3 et 14-2-6 : WINLOCK, *J. N. E. S.*, II (1942), pl. XXXIV et XXXVI ; stèle de Moscou (= *Zapiski Vostočnago Otdělenija Imperatorskago Russkago Archeologičeskago Obščestva* 1912).

c) Sans nom royal. — Stèle de Djémi (= ALLEN, *Amer. Journal of Sem. Lang. and Lit.*, 38 (1921), p. 55 et seq.), qui fait partie, aujourd'hui, de la collection Michaïlidis, au Caire ; Caire, 20543 (reine Néferoukaït) = LANGE-SCHÄFER, *op. cit.* ; SETHE, *Urk.*, I, p. 308 : cette inscription et la stèle de Djémi font allusion à une campagne en Nubie ; stèle de Khénemsou = GARDINER, *J. E. A.*, VIII (1922), p. 191 et seq.

d) Sur l'origine de la famille des rois Antef, cf. l'article de NEWBERRY, On the parentage of the Intef Kings of the Eleventh Dynasty (*Ä. Z.*, 72 (1936), p. 118 et seq.) ; VAND ER, Un nouvel Antef de la XIe Dynastie (*B. I. F. A. O.*, XXXVI (1936), p. 101 et seq.).

4° Cf. Papyrus de Saint-Pétersbourg 1116 A recto et SCHARFF, *op. cit.*

5° Cf. GRIFFITH, *The inscriptions of Siût and der Rifeh*, tombes III, IV, V ; ANTHES, Die Felseninschriften von Hatnub (*Untersuchungen*, IX) ; SCHARFF, *op. cit.* (sources épigraphiques). Un recueil des inscriptions de cette époque doit être publié par CLÈRE et VANDIER. Un fascicule consacré aux inscriptions thébaines a déjà paru (*Bibliotheca aegyptiaca*, X, Bruxelles, 1948). Un groupe important de stèles a été trouvé dans la région de Naga ed-Deir ; cf. DUNHAM, *Naga-ed-Dêr stelae of the first intermediate period*, Londres, 1937, CLÈRE, *Rev. d'égypt.*, VII (1950), p. 19-32, a publié la stèle d'un commissaire de police, provenant de la même région.

5. Sur *l'Enseignement pour Mérikarē'*, cf. *supra*, sources épigraphiques.

6. Les inscriptions de la tombe d'Ankhtifi, à Mo'alla, ont été publiées et étudiées par J. VANDIER, *Mo'alla. La tombe d'Ankhtifi et la tombe de Sébekhotep*, Le Caire, 1950.

7. Même bibliographie que 4. et 5.

8. Même bibliographie que 5. Les textes les plus importants sont ceux des carrières d'Hatnoub — cf. cependant, *infra*, p. 237-8 — et des tombes de Siout (*infra* B. 2°). Sur la tombe des soldats tués au siège d'Hérakléopolis, cf. WINLOCK, *The Slain soldiers of Neb-ḥepet-Rē' Mentu-ḥotpe*, New York, 1945.

B. — L'ART

I. — 1) a) *Textes des pyramides.* — MASPERO, *Rec. Trav.*, 3-4 (1882-1883) ; *Les inscriptions des pyramides de Saqqarah*, Paris, 1894 ; SETHE, *Die Altägyptischen Pyramidentexte*, Leipzig, 1908-22 ; *Übersetzung und Kommentar zu den altägyptischen Pyramidentexten*, Glückstadt, 1935 (ouvrage posthume dont 4 volumes, seulement, ont été achevés par l'auteur) ; JÉQUIER, *La pyramide d'Oudjebten*, Le Caire, 1928 ; *Les pyramides des reines Neit et Apouit*, Le Caire, 1933 ; *La pyramide d'Aba*, Le Caire, 1935.

Texte des sarcophages. — LACAU, *Rev. Trav.*, 26-27 (1904-05), en partie réunis dans *Les textes religieux égyptiens*, Paris, 1910 ; DE BUCK, *The Egyptian Coffin Texts*, Chicago, 1935-1951 (4 vol. ont paru, en cours de publication) ; Les textes des sarcophages et des pyramides, si utiles pour l'étude de la religion, ont été traduits par SPELEERS, *Textes des cercueils du Moyen Empire égyptien*, Bruxelles, 1946, et *Textes des Pyramides égyptiennes*, Bruxelles, s. d.

b) 1° Nécropoles royales : — FIRTH et GUNN, *Teti Pyramid Cemeteries*, Le Caire, 1926 ; JÉQUIER, *Le monument funéraire de Pepi II*, 2 vol., Le Caire, 1929, et *Tombeaux de particuliers contemporains de Pepi II*, Le Caire, 1929 (massif plein en briques crues) ;

2° Nécropole des nomes. — Les tombes de cette époque se trouvent dans les nécropoles suivantes (pour la bibliographie, cf. *supra*, sources archéologiques). Zawiet el-Meitin, tombe n° 12 ; Deir el-Gebrawi, tombes 67, 72, 95, 39 et 3 ; Akhmîm ; Assouan, tombes n°s 5 ; 12 ; 14 ; Hagarseh (?) : PETRIE, *Athribis*, pl. VII ; Siout, tombes n°s III ; IV, V (GRIFFITH, *The inscriptions of Siût and Dêr Rifeh* ; MONTET, *Kêmi III* (1930-35), p. 89 et seq. ; BRUNNER, *Die Texte aus den Gräbern der Herakleopolitenzeit von Siut*, Glückstadt, 1937) ; El Bersheh, tombes 4 ; 5 ; 8 ; 9 ; 10 (NEWBERRY et GRIFFITH, *El Bersheh*, Londres, 1895) ; Beni-Hasan, tombes 15 ; 17 ; 18 ; 27 ; 29 ; 33 (NEWBERRY-GRIFFITH, *Beni Hasan*, Londres, 1893-1900) ; Thèbes, le Cimetière des Antefs (PETRIE, *Qurneh*, p. 2 et seq. ; WINLOCK, The Theban Necropolis in the Middle Kingdom, dans *Amer. Journ. of Sem. Lang. and Lit.*, XXXII (1915), p. 1 et seq. et *J. N. E. S.*, II (1942), p. 253 et seq. ; cf. aussi, du même auteur, l'ouvrage cité, *supra*, A. 4, 1°) ; Mo'alla : VANDIER, *Mo'alla. La tombe d'Ankhtifi et la tombe de Sébekhotep*, Le Caire, 1950.

Sur les dates, cf. BRUNNER, *op. cit.*, *supra*, p. 226 ;

2) Voir les manuels d'art, et, avant tout, SMITH, *A history of Egyptian sculpture and painting in the Old Kingdom.* On doit citer également l'article consacré par WILSON, *J. N. E. S.*, VI (1947), p. 231-249, non pas à l'art, mais aux artistes de l'Ancien Empire. La statue de Pépi I a été trouvée à Hiérakonpolis ; cf. QUIBELL, *Hierakonpolis*, II, pl. L et seq.

II. — 1) Cf. la liste des nécropoles, *supra*, p. 226 ; cf. aussi les références données *b*, 2° ;

2) 1° Sarcophages, LACAU, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, Le Caire, 1904-1906 ; STEINDORFF, Grabfunde des Mittleren Reichs in den Kgl. Museen zu Berlin (*Mit. aus d. Orient. Sammlungen*, 8-9), Berlin, 1896-1901 ; CHASSINAT-PALANQUE, *Une campagne de fouilles dans la Nécropole d'Assiout*, Le Caire, 1911 ;

2° Frises d'objets, JÉQUIER, *Les frises d'objets*, Le Caire, 1921 ;

3° Modèles. CHASSINAT-PALANQUE, *op. cit.* ; QUIBELL, *Excavations et Saqqara*, II (1906-07), pl. XII et seq. ; FIRTH-GUNN, *op. cit.*, pl. 28 et seq. Les soldats de Siout sont publiés dans : MASPÉRO-GRÉBAUT, *Le musée égyptien*, pl. XXXIII à XXXVI. Enfin, on doit citer une monographie, remarquablement illustrée de J. H. BREASTED Jr., *Egyptian Servant Statues*, Washington (Bollingen Series, XIII), 1948.

3) Statue de Nakhti, CHASSINAT-PALANQUE, *op. cit.*, pl. VI.

4) Cf. *supra*, p. 230, 3°. Cf. aussi, pour les inscriptions, CLÈRE-VANDIER, *Bibliotheca aegyptiaca*, X, 1er fasc., et, pour les stèles, MÜLLER, *Mitt. Kairo*, IV (1933), p. 165-206.

État des questions. — 1. *La succession Ounas-Téti.* — Cette succession

est certaine, comme le prouvent certaines inscriptions biographiques de fonctionnaires ayant servi ces deux rois (cf. *Sabou-Ibébi* = SETHE, *Urk.*, I, p. 81 et *Kagemni* = FIRTH-GUNN, *Teti Pyramid Cemeteries*, I, p. 109 à 111 et II, pl. 59 = SETHE, *op. cit.*, p. 194). Le passage de la Ve à la VIe Dynastie semble s'être effectué sans troubles. MASPERO, *Histoire*, I, p. 415, place entre Ounas et Téti, le roi Imhotep (cf. *infra*) et un certain nombre d'autres souverains, qui auraient été considérés comme des usurpateurs, et dont les noms, pour cette raison, auraient été omis par les monuments contemporains et même postérieurs. Mais c'est une pure hypothèse.

2. *Ousirkarēʿ*. — Ce roi, cité dans la liste d'Abydos, entre Téti et Pépi I, dut, s'il a réellement existé, avoir un règne très court, car les inscriptions contemporaines n'en parlent pas, et citent Pépi I immédiatement après Téti. Loret a découvert à Saqqara le tombeau d'une reine, Ipout, qui est certainement la mère de Pépi I et qui, d'après lui, n'est pas la femme de Téti, puisqu'on sait que celle-ci s'appelait Khouit. Il conclut (*Bulletin de l'Institut Égyptien*, 3e série, no 10 (1899), p. 85 et seq.) qu'Ipout était la femme d'Ousirkarēʿ. L'hypothèse de Loret est très séduisante, mais elle n'est pas absolument convaincante, car Téti a très bien pu avoir deux femmes, comme Pépi I. Et, en fait, il semble bien qu'il en ait eu deux. J. Yoyotte, dans une étude encore inédite, a remarqué qu'une restitution, proposée par GUNN dans *Teti pyramid cemeteries*, à propos d'un fragment de texte, trouvé dans la pyramide de la reine, était impossible, et que le texte devait se lire, non pas Séhéteptaoui Mérirēʿ, mais Séhéteptaoui Téti. La reine Ipout est donc bien la femme de Téti ; sa tombe, d'ailleurs, est dans le voisinage de la pyramide de Téti, et non dans celui de la pyramide de Mérirēʿ Pépi I (cf. PORTER et Moss, III, carte de la p. 82). L'identification d'Ousirkarēʿ, dont la tombe n'est pas connue, avec le roi Iti des carrières du Ouadi Hammamat (cf. *infra*, no 7) n'est rien moins que certaine. Elle est pourtant admise communément. Enfin, STOCK, *Die erste Zwischenzeit Ägyptens*, p. 30-31, fait, de ce roi Ousirkarēʿ, un usurpateur, ayant régné en même temps que Pépi I, à l'époque où ce dernier se faisait encore appeler Néfersahor. Pépi, dans cette hypothèse, n'aurait abandonné ce nom qu'après l'avoir emporté définitivement sur son adversaire Ousirkarēʿ.

3. *Les prénoms de Pépi I*. — Au début de son règne, Pépi I avait adopté le prénom de Néfersahor, qu'on trouve en Nubie (WEIGALL, *Report on the Antiquities of Lower Nubia*, pl. 58), à Hat-Noub (ANTHES, *Felseninschriften von Hatnub*, inscript. IV, p. 13 et pl. 4), sur un morceau d'albâtre de la collection Petrie (PETRIE, *History* (7e éd.), p. 13 et pl. IV), dans le papyrus de Boulaq no 8, et enfin dans les textes de sa pyramide (cf. SETHE, *Die altägyptischen Pyramidentexte*, p. XII) ; cf. aussi la remarque de MÖLLER, *Ä. Z.*, 44 (1907), p. 129 et 130, et celle de SETHE, *Ä. Z.*, 59 (1924), p. 71. Plus tard, pour des raisons qui ne sont pas connues avec certitude, il changea ce nom de Néfersahor en celui de Mérirēʿ. L'hypothèse de STOCK, exposée au paragraphe précédent, apporte, peut-être, une solution au problème. C'est, en tout cas, une interprétation vraisemblable, et qui s'accorde avec la place donnée par la liste d'Abydos, au roi Ousirkarēʿ. D'autre part, il est probable que Pépi I, à la fin de sa vie, s'était associé, à titre de corégent, son fils aîné Mérenrēʿ. En effet, le Musée du Caire vient d'acquérir un bijou en or, sur lequel sont affrontés les cartouches de Pépi I (appelé Mérirēʿ) et de Mérenrēʿ) : cf. DRIOTON, *An. Serv.*, XLV (1947), p. 55-56). L'hypothèse d'une corégence est la seule qui explique la juxtaposition de ces deux cartouches.

4. *Le prénom de Mérenrēʿ*. — Ce prénom a été transcrit par Manéthon : Méthousouphis (Mérenrēʿ I) et Menthésouphis (Mérenrēʿ II). C'est un nom théophore qui signifie « Le dieu Anti le protège ». La lecture du nom de ce dieu, représenté sous la forme d'un faucon dressé sur une barque (ou dans un nid), a été longtemps inconnue. On avait proposé Mehti (GAUTHIER, *Livre des Rois d'Égypte*, I, p. 163 et DAVIES, *The Rock Tombs of Deir el Gebrâwi*, II, p. 43 et n. 6), puis Kherti (LANGE-SCHÄFER, *Grab- und Denksteine des Mittleren Reichs* (index des noms propres). SETHE et GARDINER, (*Ä. Z.*, 47 (1910), p. 50 et seq.) sont les premiers à avoir proposé la lecture Anti qui est communément admise aujourd'hui. Le nom de Mérenrēʿ II a été transcrit Saemsaf (?)[1] par la liste d'Abydos. La lecture repose sur une fausse interprétation du faucon Anti.

5. *Le chef de la porte d'Éléphantine*. — Le titre apparaît sous différentes formes. KEES, *Beiträge zur altägyptischen Provinzialverwaltung...* (1932), p. 95 ; 97 ; 108, avait traduit par « Chef de la porte du Sud d'Éléphantine ». Par la suite, il est revenu sur cette question (*Ä. Z.*, 70 (1934), p. 83 et seq.), et propose une nouvelle traduction, celle de « chef de l'ouverture de la porte étroite du Sud » (ou « des pays du Sud »). Le signe hiéroglyphique qui signifie « étroit » entre, à cette époque, dans la composition du nom de la ville d'Éléphantine, et sert même à écrire, en abrégé, le nom de cette ville (cf. British Museum 614 = BLACKMAN, *J. E. A.*, XVII (1931), pl. VIII, l. 4). D'où les deux traductions de Kees, qu'il est difficile de discuter ici, car les éléments de la discussion seraient trop exclusivement philologiques.

Depuis l'article de Kees, P. MONTET (*Kêmi*, VI (1936), p. 88 et 89) a proposé une nouvelle traduction qui donne un sens évidemment voisin de celui qu'avait adopté Kees dans sa deuxième interprétation, mais qui, sur le plan grammatical, semble préférable. Les deux auteurs voient dans le signe qui suit le mot « porte » la racine *ga* qui signifie « étroit », mais, alors que le premier en faisait un adjectif se rapportant à « porte », le second y voit un substantif dont le sens de « défilé » est attesté, au moins au Nouvel Empire (cf. *Bataille de Qadesh*, éd. Kuentz, 32). Le triple déterminatif qui suit le signe *ga*, et qui est relatif, primitivement, aux régions montagneuses du désert et, plus tard, d'une manière plus générale, aux pays étrangers, s'explique ainsi beaucoup mieux : il s'agit des défilés désertiques qui aboutissaient à Éléphantine, et par lesquels arrivaient les Bédouins. Il faut ajouter, cependant, que cette nouvelle interprétation ne répond pas encore à toutes les objections. Quoi qu'il en soit, si la traduction littérale n'est pas définitivement acquise, le sens général est certain, et la création de cette fonction répond sans aucun doute à un souci de politique active en Nubie. Un titre analogue, en relation avec la douane, existait à l'époque saïte ; cf. POSENER, *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, XXI (1947), p. 118-119.

6. *Le titre de Gouverneur du Sud*. — Quelquefois (et toujours dans les tombes des nomarques), le signe qui signifie « Sud » est précédé de trois petits grains de blé. Dans ce cas, il semble nécessaire de lire « chef du blé du Sud ». Peut-être faut-il distinguer deux fonctions :

a) Celle de gouverneur du Sud, créée sous Isési (Ve Dynastie), et confiée régulièrement au vizir. Tombée en désuétude à la fin du règne de Téti, elle aurait été remise en usage par Mérenrēʿ, en faveur d'Ouni (qui souligne, d'ailleurs, le caractère exceptionnel de la faveur que lui accorde le roi), et, enfin, par les rois de la VIIIe Dynastie, soucieux de rattacher leur Dynastie aux coutumes memphites.

b) Celle de « chef du blé du Sud », qui devait être commune à tous les nomarques de Haute Égypte. Ce titre, graphiquement, se rapprochait tellement du titre de « gouverneur du Sud », qu'il dut se produire des confusions, sans doute voulues par les nomarques qui n'étaient pas fâchés de s'attribuer, même indûment, sans l'exercer, une des plus hautes charges de l'État. KEES, *Beiträge...* (1932), p. 109 et 110, pense que le fonctionnaire qu'on appelle « le gouverneur du Sud » n'était primitivement qu'un « chef du blé du Sud », et que ce n'est que par la suite que ce titre aurait été différemment interprété. Sur ce titre, cf. aussi STOCK, *Die erste Zwischenzeit Ägyptens*, p. 3 et seq., 33-38 et *passim*.

7. *Rois de cette époque qu'il est difficile de classer*. — Parmi ceux-ci, il faut faire une place spéciale à Iti, et à Imhotep. On a vu (2.) que le premier était communément identifié avec le roi Ousirkarēʿ de la liste d'Abydos. Le second, qui avait quelquefois (1.) été placé avant Téti, au début de la VIe Dynastie, avait été rejeté, soit (PETRIE, *History*, 10e éd., p. 77) à la fin de la IVe Dynastie, soit, le plus souvent d'ailleurs, après la VIe Dynastie (MEYER, *Geschichte*, § 267). C'est l'opinion la plus vraisemblable, mais, si elle est adoptée, on doit

1. En réalité, l'oiseau qui entre dans la composition de ce nom, sur la liste d'Abydos, n'est pas l'oiseau *sa*. Il serait plus exact de transcrire ... emsaf.

renoncer à identifier Iti avec Ousirkarē'. Les inscriptions d'Iti et d'Imhotep au Ouadi Hammamat sont en effet toutes proches, d'un style très semblable, et doivent être à peu près contemporaines. Ces rois, qui n'ont laissé aucun monument, en dehors des graffiti du Ouadi Hammamat, ont-ils régné sur toute l'Égypte ? L'hypothèse, *a priori*, peut paraître invraisemblable. Cependant, en l'occurrence, et lorsqu'il s'agit d'une période aussi mal connue, il serait imprudent de se montrer trop affirmatif. Il est naturel qu'on ait eu tendance à introduire ces deux rois dans la Dynastie coptite : Coptos était un point de départ commode pour le Ouadi Hammamat, et on a vu que les deux souverains n'étaient connus que par des graffiti du Ouadi Hammamat. Cette hypothèse (cf. *supra*, p. 215-6) n'est plus possible aujourd'hui. Aussi STOCK, *op. cit.*, p. 40-43 a-t-il proposé de placer Iti et Imhotep dans une Dynastie abydénienne, dont l'existence, postulée par Stock, est bien problématique (cf. *infra*, p. 236). En fait, il est probable, pour ne pas dire certain, que le roi Iti, au moins, a régné sur l'Égypte entière : on a trouvé, en effet, à Saqqara, donc dans le Nord, une stèle de la XVIII[e] Dynastie, dédiée au roi Iti divinisé (cf. GRDSELOFF, *An. Serv.*, XXXIX (1939), p. 393-396). Les graffiti d'Iti et d'Imhotep sont publiés par COUYAT-MONTET, *Ouâdi-Hammamat*, n[os] 168 à 171, p. 94 à 95 ; n° 206, p. 103 et pl. 39 = SETHE, *Urk.*, I, 148 et 149.

Les autres souverains de cette époque qui ne sont pas placés sont : *a)* le roi Kakarē'-Ibi ou Hakarē'-Ibi (peut-être le roi Ib du papyrus de Turin, qui appartient à la VIII[e] Dynastie, cf. GAUTHIER, *Livre des rois d'Égypte*, I, p. 182), et dont le nom se trouve sur des fragments de calcaire provenant du caveau funéraire d'une pyramide détruite (JÉQUIER, *An. Serv.*, XXX (1930), p. 113, et, surtout, *La pyramide d'Aba*, Le Caire, 1935).

b) Le roi Djésernoub, dont le nom figure sur un bas-relief (Caire journ. d'entrée, 33258) publié par GAUTHIER, *B. I. F. A. O.*, V (1906), p. 41 et 42 (cf. *Livre des rois*, I, p. 191), à côté d'un roi Téti et d'Ouserkaf. Les trois rois sont agenouillés dans cet ordre devant le dieu Harmakhis et devant un quatrième roi, dont le nom est perdu. La pierre a été trouvée par Loret dans une tombe ramesside de Saqqara. Il est vraisemblable de supposer que les trois rois sont placés dans un ordre chronologique, mais on ignore si l'ordre est ascendant ou descendant. Dans le premier cas, Djésernoub et Téti doivent être antérieurs à Ouserkaf (V[e] Dynastie), et ne peuvent être identifiés qu'avec Djéser, fondateur de la III[e] Dynastie, et avec son successeur, Sanakht, que les listes appellent aussi Téti ; dans le deuxième cas, ils sont postérieurs à Ouserkaf ; Téti est le fondateur de la VI[e] Dynastie, et Djésernoub doit être rejeté dans la période qui suit la VI[e] Dynastie, c'est-à-dire très probablement dans la VIII[e] Dynastie. Les deux hypothèses peuvent se soutenir avec une égale vraisemblance, et il est à peu près impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, de trancher la question.

c) Menkhéperou, dont le nom a été lu sur un rocher d'El-Kab (LEPSIUS, *Denkmäler*, Text, IV, p. 41 ; STERN, *Ä. Z.*, 13 (1875), pl. II a ; GAUTHIER, *Livre des Rois*, I, p. 191). STOCK, *op. cit.*, p. 40, n. 6, suppose que ce roi Menkhéperou n'est autre que Thoutmosis IV. L'hypothèse est vraisemblable. Il serait intéressant de publier une photographie du graffito, permettant de juger du style de l'inscription.

8. *Les décrets de l'Ancien Empire et la pseudo-Dynastie coptite.* — Comme on l'a vu, le culte funéraire avait pris, vers la fin de la IV[e] Dynastie, une telle importance que le roi s'était vu obligé d'exempter d'impôts les fondations funéraires, afin que les revenus servissent exclusivement au culte du mort. Le privilège s'appliqua d'abord aux pyramides royales, puis s'étendit aux chapelles funéraires des grands fonctionnaires. Bientôt, les temples obtinrent eux aussi l'immunité des charges. Le texte du décret était gravé, soit sur les parois de la tombe, soit, lorsqu'il s'agissait d'une pyramide royale ou d'un temple, sur une grande stèle qu'on érigeait à l'entrée des sanctuaires privilégiés. Le plus ancien de ces décrets date du règne de Shepseskaf (fin de la IV[e] Dynastie ; cf. SETHE, *Urk.*, I, p. 160). De la V[e] Dynastie date le décret de Néferirkarē' (PETRIE, *Abydos*, II, pl. XIV et XVII). Enfin, les rois de la VI[e] Dynastie ont laissé toute une série de documents analogues qui ont été réunis par SETHE, *op. cit.*, p. 207 (Téti) ; 209 ; 214 (Pépi I) ; 274 (Mérenrē') ; 277 ; 278 ; 280 ; 284 ; 288 (Pépi II).

Les trois derniers de ces décrets ont été trouvés à Coptos, en même temps que le groupe de documents, sur lequel Sethe s'est fondé pour établir l'existence d'une Dynastie locale (*Göttingische gelehrte Anzeigen*, 174 (1912), p. 705-725). En fait, Sethe avait eu tort de supposer que les décrets avaient été promulgués par des souverains régnant à Coptos même. Hayes a montré, en effet, d'après les textes, que l'ordre de graver les décrets avait été donné de Memphis, et qu'un fonctionnaire avait été spécialement envoyé à Coptos pour surveiller l'exécution de l'ordre royal. La Dynastie coptite n'a donc jamais existé, et les rois qui ont promulgué les décrets doivent appartenir à la VIII[e] Dynastie (HAYES, *J. E. A.*, XXXII (1946), p. 3-30). Les noms royaux, figurant sur les décrets, sont au nombre de trois : l'Horus Nétérībaou, roi Néferkaouhor, l'Horus Démedjibtaoui, et, enfin, le roi Ouadjkarē'. R. WEILL (*Décrets royaux de l'Ancien Empire égyptien*, p. 65) avait proposé de voir, dans ce dernier nom, Ouadjkarē', le prénom de l'Horus Démedjibtaoui (cf. aussi SOTTAS, *La préservation de la propriété funéraire dans l'ancienne Égypte*, p. 108), alors que SETHE (*op. cit.*, p. 719) pensait que ce nom (Ouadjkarē') désignait un des prédécesseurs du roi Démedjibtaoui. Hayes est du même avis, et a même retrouvé le nom d'Horus (Khâ[baou ?]) du roi Ouadjkarē'. D'après lui, les trois souverains se seraient succédé dans l'ordre suivant : Khâbaou, Nétérībaou, Démedjibtaoui, et devraient être respectivement identifiés aux rois Ouadjkarē' (= Néferkaourē'), Néferkaouhor et Néferirkarē'. Enfin, STOCK, *op. cit.*, p. 39-40, suppose que le Ouadjkarē' du décret de Coptos est une erreur pour Néferkarē' les deux signes *Ouadj* et *néfer* étant voisins en hiératique, et que ce Néferkarē' n'est autre que Pépi II. Cf. aussi, l'opinion nuancée de POSENER, dans son compte rendu du livre de STOCK (*Bi. Or.*), et la note de HAYES, *J. E. A.*, XXXIV (1948), p. 115-116.

Plusieurs des décrets des rois coptites ont été promulgués en faveur du vizir et gouverneur du Sud, Shémaï, et de son fils, Idi. Ces hauts fonctionnaires, qui portent le titre de « Pères du dieu » étaient probablement alliés à la famille royale (cf., sur ce titre, BORCHARDT, *Berichte der phil.-hist. Klasse der Kgl. Sächs. Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig*, LVII (1905), p. 254 et seq.).

9. *Quelques hypothèses récentes sur la Première Période Intermédiaire.* — SPIEGEL, dans un ouvrage (*Soziale und weltanschauliche Reformbewegungen im alten Ägypten*, Heidelberg, 1950), auquel il a déjà été fait allusion, donne une traduction nouvelle, presque intégrale, du texte célèbre publié autrefois par GARDINER sous le titre *Admonitions of an Egyptian Sage*, et l'accompagne de commentaires historiques souvent très intéressants (cf. notre compte rendu dans *Bi. Or.*, VII, 4 (1950), p. 100-103). D'après Spiegel, les désordres, dont les *Admonitions* nous font un tableau si vivant, auraient été, sinon commandés, du moins tolérés par un souverain qui détenait l'autorité suprême, mais qui n'était pas capable de l'exercer réellement. Ce roi, que le texte appelle, si l'interprétation de Spiegel est exacte, le Timide, ou le Faible, était un idéaliste qui croyait en la bonté humaine et qui était, par là même, tout disposé à couvrir, avec les meilleures intentions du monde, tous les abus. Un passage des *Admonitions* (7, 1-4) fait même allusion à la genèse de la révolution. En voici la traduction, d'après Spiegel : « Voyez, des événements se sont produits, qui n'avaient jamais existé depuis les plus anciens temps : le roi a été renversé par la plèbe. Voyez, celui qui avait été enterré en qualité de Faucon (*i. e.* le Roi) a été [arraché] de son sarcophage. Le caveau de la Pyramide a été violé (littéralement : vidé). Voyez, on en est arrivé à ce point que quelques hommes, qui n'entendaient rien au gouvernement, ont dépouillé le pays de la royauté ». Spiegel, sans tenir compte de l'opinion de VOLTEN (*Analecta aegyptiaca*, IV, p. 83 et seq.), pour qui le roi dont il est question dans les *Admonitions* doit être identifié à l'auteur de l'*Enseignement pour Mérikarē'*, suppose que les événements rapportés par le papyrus de Leyde se sont passés sous Mérenrē' II, successeur éphémère de Pépi II. Ce serait ce dernier roi que les révoltés auraient arraché de son sarcophage. Les meneurs qui avaient renversé Mérenrē' II auraient formé une sorte d'oligarchie, la VII[e] Dynastie de Manéthon qui comprend, d'après l'historiographe grec, soixante-dix rois ayant régné soixante-dix jours. Sans prendre ces chiffres à la

lettre, on peut admettre l'existence très brève de ce gouvernement oligarchique qui aurait été remplacé, assez rapidement, par une nouvelle famille royale, la VIIIe Dynastie, à laquelle aurait appartenu le roi des Admonitions. Sans entrer dans le détail d'un ouvrage riche en hypothèses, on en déduit que la VIIIe Dynastie, comme l'avait affirmé Manéthon, est bien d'origine memphite. Telle n'est pas l'opinion exprimée par STOCK dans son livre *Die erste Zwischenzeit Ägyptens*, Rome, 1949. Stock a écrit, sur cette période révolutionnaire, un ouvrage révolutionnaire, dont plusieurs hypothèses paraissent, à première vue, insuffisamment fondées. Le compte rendu de POSENER, dans *Bi. Or.* (sous presse) donne une idée très exacte de l'état de la question. Pour Stock, l'événement-clef de cette période a été le mariage de Pépi I avec les filles du prince d'Abydos. On sait (*supra*, p. 205) que Mérenrēʿ I et Pépi II naquirent de cette double union. Alliés consanguins des deux souverains, les nomarques d'Abydos ont été comblés de charges et d'honneurs par les derniers rois de la VIe Dynastie. Le règne de Pépi II, très long, même si on l'abrège arbitrairement, comme le fait Stock, a favorisé la tendance des féodaux à se libérer de l'autorité royale, et les nomarques d'Abydos semblent avoir été à la tête de cette course au pouvoir. Après la mort de Pépi II, le trône fut occupé par des souverains assez faibles, dont la liste d'Abydos nous a conservé les noms : Mérenrēʿ II, Néterikarēʿ, Menkaourēʿ, Néferkarēʿ. Le papyrus de Turin, pour cette période, est malheureusement en lacune, mais on peut supposer que ces mêmes noms étaient cités. La liste d'Abydos mentionne, ensuite, un Néferkarēʿ Nébi, qui doit correspondre à un dernier nom en lacune, sur le papyrus de Turin. Stock suppose, cependant, que ce nom était différent, et que l'Égypte, après le règne de Néferkarēʿ, avait, de nouveau, perdu son unité. Le Néferkarēʿ Nébi, déjà nommé, serait le fondateur d'une Dynastie abydénienne qui formerait la VIIIe Dynastie de Manéthon. Les rois qui le précèdent, sur la liste d'Abydos, et ceux qui suivent, sur le papyrus de Turin, ces derniers n'ayant régné que sur une partie de l'Égypte, forment, d'après Stock, la VIIe Dynastie memphite, qui s'achève par les règnes de la reine Nitocris et des rois Néferkarēʿ Shéry, Néféris et Ibi, celui-là même dont JÉQUIER (cf. *supra*, p. 229) a retrouvé la pyramide à Saqqara. A propos de la reine Nitocris, Stock ne tient pas compte de l'opinion exprimée par NEWBERRY (*J. E. A.*, XXIX (1943), p. 51 et seq.), qui fait de cette reine la fille aînée de Pépi I et la sœur — ou la demi-sœur — de Mérenrēʿ I et de Pépi II, qu'elle aurait épousés successivement. Cette hypothèse n'est valable que si on admet que le fragment du papyrus de Turin qui mentionne la reine a été déplacé. Stock, poursuivant sa reconstitution, suppose que, au moment même où Néferkarēʿ Nébi fondait la VIIIe Dynastie abydénienne, un autre nomarque, celui d'Hérakléopolis, fondait, dans cette ville, la IXe Dynastie. L'Égypte, pendant quelques années, eut donc simultanément trois rois, puis, après l'extinction des épigones de Pépi II, deux rois, régnant respectivement à Hérakléopolis et en Abydos. La Dynastie abydénienne nous est connue par la liste gravée dans le temple funéraire de Séthi I, en Abydos. Ces noms, qui ne se trouvent sur aucune autre liste royale, évoquent, d'après Stock, dont c'est le meilleur argument pour établir l'existence de cette Dynastie, une tradition locale. A cette Dynastie abydénienne appartiendraient, entre autres rois, les trois souverains de la pseudo-Dynastie coptite de Sethe, et le Néferkarēʿ des inscriptions de Moʿalla (cf. *infra*, p. 237). Enfin, le dernier roi de cette lignée aurait épousé la reine Néferoukaït, héritière importante qu'une stèle célèbre du Musée du Caire (20543) nous a fait connaître. A Hérakléopolis, la IXe Dynastie avait compté une dizaine de rois, dont deux émergent de l'ombre, le fondateur Méribrēʿ Khéti (l'Akhtoès des Grecs) et Nebkaourēʿ Khéti II, un des héros du conte du paysan (cf. *infra*, p. 266). La Xe Dynastie, à laquelle Stock, tout en convenant qu'il ne peut rien prouver, donne une origine hermopolitaine, comprendrait, d'abord, un roi dont le nom est partiellement en lacune (Méri...), puis un Néferkarēʿ, enfin, le grand souverain de cette famille, Ouahkarēʿ Khéti III, celui-là même qui composa le fameux *Enseignement* pour son fils et successeur Mérikarēʿ. On ignore le nom du dernier souverain de cette lignée ; son règne fut éphémère, et la victoire des Thébains y mit fin. Le tableau de Stock diffère de celui qu'on dressait habituellement

de cette époque par deux points essentiels. L'auteur affirme, d'une part, que la VIIe Dynastie, loin d'être fictive, se compose des épigones de Pépi II, et, d'autre part, s'il combat l'existence d'une Dynastie locale à Coptos, c'est pour la remplacer par une autre Dynastie locale, en Abydos, cette Dynastie ayant été partiellement contemporaine de la VIIe, et ayant coexisté, pendant cent trente ans environ, avec les Dynasties hérakléopolitaines. Cette coexistence n'a pas pu aller sans heurts. Mais, nous ne connaissons rien de ces conflits, pas même le dernier, qui mit fin à l'existence de la Dynastie abydénienne[1]. Enfin, ce chevauchement de Dynasties permet à Stock d'abréger la durée de cette époque, la IXe Dynastie commençant, d'après lui, non pas en 2242, comme l'avait proposé Scharff, mais vers 2175. L'article consacré à cet ouvrage par G. POSENER (*Bi. Or.*), et qui est plus qu'un compte rendu, souligne ce que les différentes hypothèses de l'auteur peuvent avoir d'invraisemblable. Le livre de Stock est certainement très utile, mais il déçoit un peu, parce qu'il ressemble plus à une création arbitraire de l'esprit qu'à une véritable reconstitution historique.

10. *La carrière d'Ankhtifi.* — Les inscriptions gravées dans la tombe d'Ankhtifi apportent, sur l'histoire de la Première Période Intermédiaire, des renseignements nouveaux d'un grand intérêt. Il est donc indispensable de la dater avec autant de précision qu'il est possible. Si on se fonde, d'une part, sur la paléographie, et, d'autre part, sur la présence de certaines formules caractéristiques, on est obligé de conclure que le nomarque d'Hiérakonpolis et d'Edfou a vécu à peu près à l'époque du premier roi Antef, mais probablement avant l'avènement de celui-ci. Adversaire de Thèbes, Ankhtifi ne nomme aucun des princes de cette ville. Le seul nom royal qui figure dans les textes de la tombe est celui d'un Kanéferrēʿ, qui doit, sans doute, être identifié à un des nombreux Néferkarēʿ de cette époque, le nom ayant été écrit à l'aide d'une métathèse inhabituelle, mais assez logique. Malheureusement, ce nom royal figure dans un contexte qui n'a rien d'historique. Il n'en reste pas moins que le Néferkarēʿ de Moʿalla, s'il s'agit, comme tout le laisse supposer, d'un roi vivant, doit être, lui aussi, un contemporain approximatif du premier roi Antef. Or, le papyrus de Turin, tel qu'il a été publié par FARINA (*Il papiro dei Re restaurato*, Rome, 1938, col. 5 *a*, no 6), après l'arrangement des fragments par Ibscher, cite précisément un roi Néferkarēʿ comme prédécesseur du roi Ouakharēʿ Khéti III, de la Xe Dynastie. L'avènement de ce dernier roi se place vers 2150, c'est-à-dire quelques années après l'accession au pouvoir de Séhertaoui Antef. On peut hésiter sur la date absolue, mais non pas sur le rapprochement dans le temps des deux événements. Comme on le voit, les renseignements fournis par la paléographie et par l'étude des formules sont confirmés par l'unique cartouche que citent les inscriptions de la tombe. Dans ces conditions, il est probable que le nomarque Ankhtifi a vécu approximativement entre 2170 et 2120. Dans l'hypothèse de Stock, exposée plus haut, les dates doivent naturellement être légèrement abaissées. On a vu également que, pour Stock, le Néferkarēʿ de Moʿalla est le dernier roi de la Dynastie abydénienne. Si cette Dynastie a réellement existé, l'hypothèse, sur le plan chronologique, peut être proposée. Ce qui est certain, en tout cas, c'est que les événements auxquels Ankhtifi a pris une si glorieuse part précèdent immédiatement l'avènement de Séhertaoui Antef I. Ce dernier, en effet, n'a pu usurper la dignité royale qu'après avoir vaincu, au Sud de son domaine, la résistance organisée par le nomarque d'Hiérakonpolis. Pour plus de détails sur cette question, cf. VANDIER, *Moʿalla. La tombe d'Ankhtifi et la tombe de Sébekhotep*, Le Caire, 1950.

11. *La lutte entre Hérakléopolis et Thèbes.* — Il n'est pas certain que Néhéri, nomarque du 15e nome de Haute Égypte, ait essayé de retarder, pour le compte du roi d'Hérakléopolis, l'avance des troupes thébaines vers le Nord. Dans un article du *J. E. A.*, XXX (1946), p. 61-63, FAULKNER suppose, en effet, que la guerre à laquelle font allusion les graffiti d'Hat-Noub, est,

1. A moins qu'on n'interprète dans un sens nouveau, un passage de l'*Enseignement pour Mérikarēʿ*.

en réalité, une guerre civile qui aurait opposé, sensiblement avant la poussée thébaine, le nomarque Néhéri au souverain hérakléopolitain. Néhéri, après avoir été vaincu, se serait soumis à son suzerain, et aurait reçu son pardon. Si cette hypothèse, d'ailleurs fondée sur des arguments sérieux, est exacte, on doit conclure que l'autorité des rois hérakléopolitains n'était pas plus respectée, dans le Nord, que ne l'avait été, à l'origine, celle des nomarques thébains, dans le Sud.

CHAPITRE VII

LE MOYEN EMPIRE (2065-1585)

I. — La fin de la XI[e] Dynastie

A) *Généralités*

Le premier souverain qui s'attribua le protocole royal complet fut un Mentouhotep, dont le prénom était Nebhépetrē'. Il est connu par différents monuments dont aucun, malheureusement, ne permet de reconstituer avec certitude l'histoire de son règne. Son successeur, avec lequel on a tendance, de nos jours, à le confondre (cf. *infra*, État des questions), s'appelait aussi Nebhépetrē' Mentouhotep, mais le prénom ne s'écrivait pas exactement de la même manière, et le reste de la titulature était tout à fait différent. Le long règne (au moins 46 ans) de ce dernier roi fut extrêmement actif et glorieux. La figure du souverain domine toute la Dynastie, et le souvenir de son règne fut pieusement conservé, au moins jusqu'à la fin du Nouvel Empire. Aussi peut-on le considérer comme le précurseur de la XII[e] Dynastie et comme le véritable fondateur du Moyen Empire. Son successeur, Séânkharē' Mentouhotep IV eut un règne assez court et très mal connu. On sait que le roi construisit des sanctuaires, notamment à Ermant et à Tôd, mais on ignore comment il termina son règne. Son monument funéraire, à Deir el-Bahari, situé à proximité de celui de son prédécesseur, était à peine commencé, lorsqu'il quitta, soit par la mort, naturelle ou provoquée, soit par le déposition, la scène politique. Son successeur, Nebtaouirē' Mentouhotep V, fait, en tout cas, figure d'usurpateur, et son nom n'est pas mentionné par les listes royales. Mentouhotep V avait de grandes ambitions, et ses expéditions au Ouadi Hammamat

comptent parmi les plus célèbres, mais il n'eut, ni le temps, ni la possibilité d'aller jusqu'au bout de ses projets. Après le règne, très court, d'un autre usurpateur, le pouvoir fut pris par un haut fonctionnaire, qui avait exercé, sous le règne de Nebtaouirē', les fonctions de vizir, et qui monta sur le trône, vers 2000, sous le nom de Séhétepibrē' Amenemhat. C'est le fondateur de la XII[e] Dynastie.

B) *L'unification de l'Égypte*

Mentouhotep II[1] avait fait construire, à Gébélein, un temple dont les parois étaient décorées de scènes relatives à la guerre d'unification. Ce sanctuaire fut détruit, et les blocs furent remployés à l'époque ptolémaïque, dans les fondations d'un nouveau temple. Certains fragments historiques, heureusement, ont été préservés. L'un d'eux représente le roi dans l'attitude classique du vainqueur qui massacre ses ennemis ; ceux-ci sont au nombre de quatre, et figurent respectivement les Nubiens, les Asiatiques, les Libyens et les Égyptiens. La légende qui accompagne la scène explique que le roi a renversé les chefs du Double Pays, mis de l'ordre dans le Sud et dans le Nord, dans les pays étrangers, en Égypte, et que les neuf arcs [sont sous ses pieds ?].

On ne saurait faire plus clairement allusion, ni d'une manière plus concise, à la lutte que l'unificateur de l'Égypte avait du soutenir, contre les Égyptiens d'abord, et ensuite, contre les pays limitrophes, toujours prêts à profiter des circonstances favorables pour pénétrer en Égypte. Dans les fouilles du temple funéraire de Deir el-Bahari, on a mis au jour un certain nombre de fragments datés du règne de Mentouhotep III et représentant des scènes de guerre. Ce qu'il en reste ne permet malheureusement pas d'affirmer qu'elles ont été relatives à la guerre d'unification. Cependant il n'est pas douteux que Mentouhotep III a cherché à partager, avec son prédécesseur, la gloire d'une victoire sur le Nord. Peut-être n'était-ce pas, on le verra plus bas, sans raison. En tout cas,

1. Dans cet ouvrage, on citera les rois Mentouhotep dans l'ordre suivant : 1° Séânkhibtaoui Mentouhotep I ; 2° Nebhépetrē' Mentouhotep II (Horus Nétérihedjet) ; 3° Nebhépetrē' Mentouhotep III (Horus Zémataouy) ; 4° Séânkhkarē' Mentouhotep IV ; 5° Nebtaouirē' Mentouhotep V. La question de l'identité éventuelle de deux ou de trois de ces rois sera discutée plus bas (p. 276 et seq.).

un de ses fonctionnaires le désigne comme *celui à qui Montou a donné le Double Pays*, ce qui semble prouver que le roi se plaisait à cet éloge, et cette indication se trouve confirmée par le nom d'Horus du roi : celui qui unit le Double Pays *(Zémataoui)*.

C) *L'œuvre administrative de Mentouhotep III*

Lorsque Mentouhotep III eut unifié l'Égypte, il s'efforça d'étendre au pays tout entier les sains principes d'autorité que les rois Antef, ses prédécesseurs, avaient appliqués au petit royaume thébain.

L'Égypte, à cette époque, devait être assez riche, car les rois hérakléopolitains, dans le nord, et les rois thébains, dans le sud, avaient certainement permis aux deux moitiés du pays de se relever et de s'enrichir après la période critique de la VIII[e] Dynastie. La guerre qui devait se terminer par la victoire de Thèbes fut relativement courte, et son action ne se fit guère sentir que dans sept ou huit nomes au plus. Dans ces conditions, l'Égypte avait besoin beaucoup plus d'un remède politique que d'un remède économique. Il fallait, avant tout, calmer l'esprit d'indépendance des grands. Le moyen était simple : supprimer les nomarques héréditaires. Les rois Antef en avaient expérimenté les heureux résultats dans leur petit royaume, et il n'y avait aucune raison pour qu'il ne réussît pas sur une plus grande échelle. Dans l'application, il semble que des difficultés se soient produites. En effet dans le XVI[e] nome (Béni Hasan), la série des nomarques est ininterrompue. On suppose avec raison que ceux-ci s'étaient rendus sans combat aux Thébains, à la condition expresse qu'ils resteraient nomarques. En revanche, il est probable que leur pouvoir avait été considérablement limité. On ne connaît malheureusement pas les rouages administratifs qui remplacèrent l'ancien système, supprimé presque partout. Le nouveau système fut certainement centralisateur, comme le prouve l'extrême rareté des tombes provinciales à cette époque. Les fonctionnaires, susceptibles d'être déplacés, ne résidaient plus dans le nome d'une manière habituelle, et dépendaient étroitement du pouvoir central. Ce dernier était toujours dirigé par un vizir. On connaît deux vizirs de Mentouhotep III : Daga et Ipy, mais il n'est pas certain qu'ils se soient succédé dans cet

ordre. Le premier fut enterré dans une grande tombe, joliment décorée, mais qui est actuellement très dégradée. Les inscriptions existantes ne donnent malheureusement aucun renseignement sur l'histoire du règne, ni sur la charge de vizir. La tombe du second a été découverte en 1922. Elles est surtout connue à cause des papyrus qui y furent trouvés : ceux-ci, qui appartenaient à un prêtre funéraire du vizir Ipy, Hékanakht, sont extrêmement importants pour l'histoire des relations familiales, de la vie agricole et pour le fonctionnement du culte funéraire de cette époque.

D) *La politique extérieure*

1. *Mentouhotep et la Nubie.* — A la Première Période Intermédiaire, deux expéditions, au moins, avaient été tentées en Nubie, mais n'avaient guère dû dépasser la frontière. La plus importante de ces expéditions est certainement celle qui est mentionnée par la stèle de Djémi. Djémi, qui exerçait les fonctions de chef des soldats et de chef des « interprètes », raconte, dans son inscription biographique, qu'il avait été envoyé par son chef dans le pays de Ouaouat pour y lever des tributs. Il fut loué pour s'être acquitté heureusement de sa mission. Le chef dont parle Djémi est un nomarque, probablement un des nomarques de Thèbes qui ont gouverné une partie de la Haute Égypte avant l'avènement d'Antef I[1]. Le souvenir de la deuxième expédition est conservé par un texte malheureusement très fragmentaire. On y fait allusion à une expédition militaire dirigée, autant qu'on peut dire, contre la Nubie. Enfin, les inscriptions de Moʿalla apportent la preuve que les Égyptiens, s'ils avaient souvent tendance à exiger beaucoup de la Nubie, savaient aussi, à l'occasion, la secourir. Ankhtifi, en effet, se vante d'avoir nourri le pays de Ouaouat, au cours d'une épouvantable famine qui ravagea, à cette époque, toute la Haute Égypte et la Nubie.

Après l'avènement d'Antef I, et jusqu'au règne de Mentouhotep II, on ne sait à peu près rien des rapports qui existaient entre l'Égypte et la Nubie. Les rois Antef, trop occupés, sans doute, à préparer la guerre contre les rois

1. L'expédition de Djémi se place peut-être entre la défaite d'Ankhtifi et l'avènement d'Antef I.

d'Hérakléopolis, ne semblent pas s'être souciés des contrées qui s'étendaient au sud d'Éléphantine. La Nubie, à cette époque, était gouvernée par une famille de dynastes. De ces princes, deux, seulement, sont connus, grâce à des graffiti relevés en Basse Nubie. Le premier, qui s'était arrogé un protocole royal complet, s'appelait Kakarēʿ Antef[1], et, le second, dont un seul cartouche a été conservé, s'appelait Iy-ib-khent-rēʿ. Ces dynastes étaient, très probablement, d'origine égyptienne ; c'est, du moins, ce que suggèrent, d'une part, les noms qu'ils s'étaient choisis, et, d'autre part, les titres et les noms de ceux de leurs fonctionnaires qui nous sont connus. Étaient-ils, comme on l'a prétendu, contemporains des nomarques Antef, et doit-on même les identifier à eux ? Il faudrait admettre, pour cela, que les nomarques thébains se fussent arrogé la titulature royale en Nubie, avant de l'avoir fait dans leur propre pays, ce qui paraît, à première vue, assez invraisemblable. Le fondateur de la lignée est plutôt un fonctionnaire qui, envoyé en Nubie, probablement par un des premiers rois Antef, s'était détaché de la couronne, et avait usurpé le pouvoir royal. Les circonstances, on doit le reconnaître, étaient particulièrement favorables à de telles ambitions. Si cette reconstitution historique, qui, dans l'état actuel de nos connaissances, doit rester dans le domaine de l'hypothèse, est exacte, on doit conclure que la Nubie, au moment où l'Égypte fut unifiée par Mentouhotep II, était pratiquement indépendante. Or, cette indépendance était une menace constante pour l'Égypte, et il était naturel que les rois de la XIe Dynastie essayassent de rétablir l'influence de la métropole en Nubie. Des combats eurent lieu à 27 kilomètres au sud d'Assouan, et le chef de l'expédition en a commémoré le souvenir par un graffito, gravé sur un rocher près du village moderne d'Abisko. Un récit beaucoup plus détaillé de l'action de Mentouhotep III en Nubie était gravé sur les parois d'un temple, construit par ce roi à Deir el-Ballas, un peu au sud de Dendérah. Il ne reste malheureusement qu'un fragment de texte, dans lequel Mentouhotep III se vante d'avoir réuni à la Haute Égypte le pays de Ouaouat et l'Oasis (probablement Sélimeh ?). On peut ajouter une allusion à une expédition en Nubie qui se lit

1. Il faut évidemment le distinguer du roi Kakarēʿ Ibi, dont la pyramide a été retrouvée par Jéquier à Saqqara (cf. *supra*, p. 234).

sur un graffito du Shaṭb er-Rigâl. Si incomplets que soient ces renseignements, ils permettent de se rendre compte que les rois de la XIe Dynastie avaient tenté un sérieux effort vers le Sud, et que, là encore, ils s'étaient montrés les précurseurs des rois de la XIIe Dynastie.

2. *Les derniers rois de la Dynastie et la route de la mer Rouge.* — Les carrières du Ouadi Hammamat, connues depuis la Ve Dynastie, semblent n'avoir été exploitées d'une manière méthodique qu'à partir de la XIe Dynastie. Les rois de cette époque ont agi dans le désert oriental comme avaient agi autrefois les rois de la VIe Dynastie en Nubie. Leur objectif était double ; ils voulaient, d'une part, exploiter aisément les mines du Ouadi Hammamat, et, d'autre part, établir une route commode entre la vallée du Nil et la mer Rouge, de façon à faciliter les relations commerciales entre l'Égypte et le pays de Pount. Il fallait, avant tout, soumettre les nomades du désert oriental. Aussi les expéditions au Ouadi Hammamat prennent-elles l'allure de véritables campagnes militaires. Sous le règne de l'avant-dernier roi de la Dynastie Séânkhkarēʿ Mentouhotep IV, le chancelier Hénou dirigea lui-même une expédition au pays de Pount. Il partit avec 3.000 hommes, explora une route nouvelle, plus courte, qu'il jalonna de citernes, et atteignit ainsi la mer Rouge. Il chargea un bateau, l'envoya au pays de Pount, et revint, chargé des produits précieux qu'on en avait rapportés. Au retour, en passant au Ouadi Hammamat, il fit extraire des pierres de taille qu'il devait ramener en Égypte, et fit graver sur un rocher la longue inscription qui donne tous les détails de la campagne. Sous le règne de Nebtaouirēʿ Mentouhotep V, le vizir Amenemhat part avec 10.000 hommes, dont 3.000 avaient été recrutés en Basse Égypte. Il crée une oasis, et envoie une partie de l'armée jusqu'à la mer Rouge, pour en ramener des prisonniers et des troupeaux dans la nouvelle oasis qu'il était évidemment nécessaire de peupler. Ce fut peut-être au cours de cette expédition que fut fondé le port de Ouadi Gasûs, près de la ville actuelle de Safaga, point de départ, à la XIIe Dynastie, des expéditions pour le pays de Pount. Ce sont les deux plus importantes expéditions au Ouadi Hammamat. La carrière avait été visitée, au moins une fois, sous le règne de Mentouhotep III. Le nom de son successeur n'apparaît que dans la longue relation du chancelier Hénou. En revanche, le nom de Nebtaouirēʿ Mentouhotep V est très

souvent gravé sur les parois rocheuses du Ouadi, mais il est possible que tous ces graffiti datent de la même expédition, celle du vizir Amenemhat.

E) *L'évolution des croyances funéraires*

On a vu que la théologie héliopolitaine était à la base des croyances funéraires de l'Ancien Empire, et que c'était elle qui avait inspiré, en majeure partie, les textes des pyramides. Toutefois, dans ces mêmes textes, il n'est pas difficile de déceler l'influence de la théologie osirienne. La légende si humaine d'Osiris était appelée à l'emporter rapidement sur les théories plus abstraites des prêtres d'Héliopolis. On en a, dès la Ve Dynastie, des indices très nets. On constate, en effet, un changement très important dans la légende des grandes scènes de navigation qui étaient gravées sur les parois des mastabas, et qui figuraient autrefois le pèlerinage que tout Égyptien devait faire à Héliopolis, et qu'il était censé faire après sa mort, lorsqu'il en avait été empêché pendant sa vie. Or, à partir de la Ve Dynastie, le but du pèlerinage est quelquefois, non plus Héliopolis, mais Abydos, sanctuaire d'Osiris, où se trouvait, d'après la légende, le tombeau du dieu. Le désir de se faire enterrer auprès du dieu apparaît à la VIe Dynastie, et, comme il n'était pas souvent possible d'avoir son tombeau, ni même un cénotaphe en Abydos, on prit l'habitude de se faire ériger une stèle funéraire dans le sanctuaire d'Osiris, afin de se mettre directement sous la protection du dieu des morts. Mais il ne s'agissait encore que de cas exceptionnels. La révolution sociale, qui éclata vers la fin de la VIe Dynastie, allait donner au culte osirien un développement considérable : dès lors qu'un plus grand nombre d'Égyptiens était admis aux honneurs et parvenait à la richesse, il était nécessaire que, dans l'autre monde, la même proportion de privilégiés se retrouvât.

Or la conception anthropomorphique de la religion funéraire osirienne la rendait beaucoup plus accessible au commun du peuple que le dogmatisme, souvent abstrait, des autres théologies, et, en particulier, de la théologie héliopolitaine.

Un autre événement politique, le schisme thébain, allait déterminer le triomphe complet d'Osiris. Le nome thinite, dans lequel se trouve Abydos, tomba au pouvoir des Thé-

bains sous le règne de l'Horus Ouahânkh, Antef II. Dès lors, un des deux grands sanctuaires d'Osiris (l'autre était Busiris dans le Delta) était en la possession de rois de Thèbes. Abydos était le siège du tombeau d'Osiris et, aussi, celui de la nécropole des vieux rois des Dynasties thinites. Ville doublement vénérable, Abydos avait une grande importance pour les princes thébains, et leur donnait la possibilité de rattacher leur jeune monarchie à une tradition religieuse et politique dont personne ne pouvait nier l'ancienneté. Si la lutte entre les Hérakléopolitains et les Thébains fut longtemps circonscrite autour du nome thinite, ce fut peut-être plus la possession du sanctuaire d'Abydos que les ennemis se disputèrent que celle du nome lui-même.

Chaque année, en Abydos, de grandes fêtes se célébraient en l'honneur d'Osiris ; on y jouait de véritables « mystères », dont le sujet n'était autre que la passion d'Osiris. Ces fêtes attiraient un grand concours de peuple. Comme autrefois, les morts eux-mêmes étaient censés faire le pèlerinage, et c'était pour cette raison qu'on déposait, dans les caveaux funéraires, de petits modèles de bateaux en bois, qui remplaçaient les anciens reliefs des mastabas. La coutume de se faire ériger une stèle dans le sanctuaire d'Osiris prit une grande extension. Les stèles de cette époque sont généralement d'un beau style, et contiennent une longue formule qui décrit le bon accueil réservé au mort dans l'autre monde. C'est ce qu'on appelle la formule abydénienne.

Le défunt, après avoir été jugé par Osiris, était déclaré justifié (littéralement : juste de voix). Cette épithète, qui, jusqu'à la fin de l'histoire égyptienne, suit le nom du défunt sur les monuments funéraires, apparaît, pour la première fois, sous le règne de Mentouhotep III.

C'est probablement à cette époque que la conception de l'offrande funéraire change, elle aussi. La vieille formule : *Faveur qu'accorde le roi et qu'accorde Anubis* (ou Osiris) *pour qu'on sorte la voix* (*i. e.* qu'on fasse des offrandes) *pour X...*, est remplacée par la formule suivante : *Offrande que donne le roi à Osiris* (ou à Anubis) *pour qu'il donne des offrandes au* ka *de X...*

Le roi, au lieu de faire une offrande au mort, conjointement avec tel ou tel dieu, fait des offrandes au dieu, afin que celui-ci puisse en distraire une partie en faveur du défunt. A vrai dire, la formule nouvelle n'apparaît qu'une fois sur les stèles de la XIe Dynastie, mais elle se généralise si rapidement, dès les toutes premières années de la XIIe Dynastie, qu'il serait bien invraisemblable que la conception n'eût pas commencé son évolution dès la XIe Dynastie. Il faut souligner, enfin, que le triomphe d'Osiris se remarque même dans la formule funéraire. A partir de la fin de la XIe Dynastie, Osiris est de beaucoup le dieu le plus souvent nommé sur les stèles funéraires, et ceci n'a rien d'étonnant, puisque ces stèles, pour la plupart, étaient érigées en Abydos même.

A côté de cette religion populaire, dont on vient de tracer brièvement l'évolution, apparaît, comme on l'a vu, à la XIe Dynastie, une religion nouvelle à tendances nettement héliopolitaines. Le dieu de cette religion était Amon-Rēʿ. Le dogme en fut établi par le collège sacerdotal de Thèbes, qui vivait dans l'entourage immédiat du roi. C'était par politique que les premiers rois de la XIe Dynastie avaient favorisé le culte d'Osiris ; ce fut par politique également que leurs successeurs réagirent contre une religion, devenue trop populaire. Sous la XIIe Dynastie, les deux tendances religieuses allaient se développer parallèlement et prendre, l'une et l'autre, une très grande importance.

F) *L'art*

1. *L'architecture.* — Les rois de la XIe Dynastie ont construit de nombreux temples, et cette activité architecturale est un des indices les plus sûrs de la renaissance de la civilisation égyptienne. On a trouvé des ruines de sanctuaires à Éléphantine, à Gébélein, à Tôd, à Ermant, à Deir el-Bahari, à Deir el-Ballas, à Dendérah, en Abydos. Presque tous, d'ailleurs, sont datés du long règne de Mentouhotep III. Le seul temple dont on puisse parler sur le plan architectural est le temple funéraire de Deir el-Bahari, dont les parties les plus anciennes sont marquées aux cartouches de Nebhépetrēʿ Mentouhotep II, et, les parties les plus récentes, à ceux de Nebhépetrēʿ Mentouhotep III. Dans cet exposé on ne tiendra pas compte de cette différence, et le temple sera décrit d'une manière suivie.

Une avenue, bordée de deux murs de pierre, conduisait à la cour inférieure, celle-ci étant limitée, à l'ouest, par une double colonnade de piliers carrés, et, sur les autres côtés, par un mur d'enceinte en pierre. Quatre sycomores, qui abritaient chacun

une statue dressée du roi, et six rangées de tamaris avaient été plantés symétriquement de part et d'autre d'une rampe qui était orientée dans l'axe du temple, et qui conduisait à deux terrasses superposées. La première formait un vestibule à deux rangées de piliers carrés, entourant le massif de la terrasse supérieure, au milieu de laquelle se dressait la pyramide du roi. Celle-ci était entourée, sur trois côtés, par un déambulatoire à trois rangées de piliers hexagonaux, le quatrième côté étant occupé par un vestibule à deux rangées de piliers. Une cour péristyle, dans laquelle s'ouvrait le passage qui conduisait au caveau funéraire, avait été ménagée derrière la pyramide, au niveau de la première terra se, avec laquelle elle communiquait. Cette cour servait de vestibule à la salle hypostyle qui occupait le fond du temple, et qui s'enfonçait dans une anfractuosité naturelle de la montagne. Les piliers de la cour supérieure et de la salle hypostyle étaient, comme ceux de la terrasse supérieure, hexagonaux. L'architecte avait su respecter les indications qui lui étaient fournies par la configuration du terrain, et c'était dans cette harmonie de l'œuvre avec la nature que devait résider une grande partie du charme de ce temple.

2. *Le bas-relief.* — Les reliefs de cette époque sont, le plus souvent, fragmentaires, et on peut d'autant plus le regretter qu'ils sont d'une grande perfection. Le mouvement est encore rendu avec une certaine maladresse, que corrigent heureusement la sûreté de la ligne et la délicate sensibilité du relief. Le dessin, en tout cas, est d'une sobriété pleine de charme. Cet ensemble de qualités se remarque, tout particulièrement, sur les parois des chapelles funéraires que Mentouhotep II avait fait élever à six princesses de son harem, et sur les sarcophages qu'il leur avait fait préparer, et qui sont conservés, aujourd'hui, au Musée du Caire et au Metropolitan Museum. Elles se retrouvent sur les éléments récemment mis au jour, d'une chapelle construite par Mentouhotep III à Tôd, au sud de Louxor. On a trouvé, sur ce même site, des blocs de calcaire ayant fait partie d'une chapelle élevée par le roi Séânkhkarēʿ Mentouhotep IV ; on est frappé de la rapide évolution du style. Ces reliefs témoignent d'une habileté beaucoup plus grande. Malheureusement l'artiste, se sentant plus maître de son ciseau, s'est attaché à multiplier les détails, et ceux-ci, bien qu'ils soient traités avec une grande finesse et une remarquable précision,

alourdissent quelque peu l'ensemble. Ce très léger défaut n'ôte rien au charme indéniable de ces reliefs, dont la sensibilité et la vérité annoncent, et égalent même, les plus délicats chefs-d'œuvre de la XIIe Dynastie.

3. *Les tombes privées.* — Tout autour du temple funéraire de Mentouhotep III, s'étendait la nécropole des fonctionnaires de la XIe Dynastie. Les tombes, creusées dans le rocher, ont été violées, remployées, habitées plus tard par les Coptes, et n'ont pas donné les précieux renseignements qu'on aurait pu en attendre. Les tombes décorées sont extrêmement rares, et elles sont généralement si dégradées qu'il est difficile de les étudier. La mieux conservée est celle du vizir Daga. Les peintures qui subsistent sont fines et intéressantes, et s'apparentent, bien que moins parfaites, aux reliefs des monuments royaux dont il vient d'être question. En revanche, les peintures de la tombe de Djar semblent avoir été exécutées par un artiste provincial, tant elles sont maladroites et tant elles rappellent les rares œuvres connues de l'époque antérieure.

4. *La ronde bosse.* — Les progrès des sculpteurs en ronde bosse ont été beaucoup plus lents que ceux des sculpteurs en bas-reliefs. En dehors des modèles en bois, qui n'ont jamais été traités avec plus d'habileté, de charme et de vie (par exemple ceux qui ont été trouvés dans la tombe de Méketrēʿ à Deir el-Bahari), on ne peut guère citer de chefs-d'œuvre. La statue célèbre de Mentouhotep, trouvée dans un des deux caveaux du temple funéraire de Deir el-Bahari, ne manque pas de caractère, mais elle est traitée avec un réalisme barbare, une lourdeur et une maladresse vraiment pénibles. Cependant, on devine que la maladresse de l'artiste provient surtout de son désir de créer quelque chose de nouveau. Il a rompu avec les traditions anciennes, et cherche sa voie. C'est le précurseur de ces admirables artistes thébains qui ont sculpté, quelque cent cinquante ans plus tard, les statues de Sésostris III et d'Amenemhat III. Tout l'art réaliste de la XIIe Dynastie est en puissance dans cette œuvre maladroite d'une magnifique laideur.

II. — La XIIe Dynastie

C'est une des Dynasties les plus glorieuses et les mieux connues de l'histoire d'Égypte ; on veut dire, par là, qu'il reste suffisamment de documents historiques pour dégager l'orien-

tation générale de la politique intérieure et extérieure de la Dynastie, suffisamment d'œuvres littéraires et artistiques pour se rendre compte, avec une assez grande précision, du degré de civilisation qui fut atteint à cette époque. Ces quatre points seront examinés successivement, mais, auparavant, il est nécessaire de donner quelques renseignements généraux sur la Dynastie et sur les différents règnes qui la composent.

A) *Généralités*

Dès le début de la Dynastie, on constate deux changements : le premier s'est produit dans l'onomastique royale, et, le second, dans le choix de la capitale. Les rois Mentouhotep avaient été les premiers, en Égypte, qui eussent adopté, comme nom personnel, un nom théophore, et ils avaient choisi, pour dieu éponyme, Montou, dieu local d'une ville, Ermant, dont ils étaient, peut-être, originaires. A cette même époque, on l'a vu, le culte d'Amon, forme locale, semble-t-il, du Min de Coptos, s'était déjà beaucoup développé. Il devait prendre une importance capitale sous les rois de la XIIe Dynastie, dont le fondateur s'appelait, d'après le dieu Amon, Amenemhat. Ce nom fut porté par trois autres rois de la Dynastie. Une autre divinité thébaine, la déesse Ouséret, partageait avec Amon les faveurs des rois de la Dynastie ; trois d'entre eux la choisirent comme déesse éponyme, et adoptèrent le nom de Sésostris (c'est-à-dire « l'homme de la déesse Ouséret »). Le culte de cette déesse, cependant, ne prit jamais une grande extension.

Le changement de capitale fut commandé par les nécessités de la politique. Il ne semble pas, en effet, que les rois de la XIIe Dynastie aient voulu briser avec le passé. Leur choix d'Amon, comme dieu protecteur de la Dynastie, la dévotion qu'ils ne cessèrent de témoigner à Montou, les marques de déférence dont ils entourèrent le nomarque Antef, ancêtre des rois de la XIe Dynastie, et Mentouhotep III, sont autant de preuves qu'ils se considéraient comme les héritiers de fait, sinon de droit, et les continuateurs des grands souverains qui avaient refait l'unité de l'Égypte.

Le caractère commun de ces rois fut l'énergie ; ils eurent beaucoup à lutter, à l'intérieur comme à l'extérieur, et ne se montrèrent jamais inférieurs à leur tâche. Les deux figures les plus marquantes de la Dynastie sont celle du fondateur, Amenemhat I, et celle de Sésostris III, sous le règne duquel fut atteint l'apogée de cette famille.

Amenemhat I (2000-1970)[1] s'attacha surtout à régler, dans ses moindres détails, le système administratif et politique de la nouvelle Dynastie. Bien qu'il eût été un grand bienfaiteur de son pays, il connut, à la fin de sa vie, l'ingratitude de son entourage. Une conspiration, qui prit peut-être naissance dans le harem royal, comme celle qui coûta, plus tard, la vie à Ramsès III, se forma contre le roi, et, bien qu'aucun texte ne vienne affirmer positivement qu'elle ait réussi, il est tout à fait vraisemblable de supposer qu'elle aboutit à la mort violente du roi. Le prince héritier, Sésostris, apprit la nouvelle de cette mort en Libye, où il commandait une expédition contre des rebelles. Il revint en hâte à la capitale, et prit soin que la nouvelle ne se répandît pas. Sinouhé (cf. *infra*, p. 265), qui avait appris par hasard le secret, fut pris de peur et s'enfuit jusqu'en Asie, espérant se faire oublier et sauver ainsi une vie qu'il croyait, non sans raison peut-être, menacée par la possession d'un secret d'État aussi important.

Sésostris I (1970-1936), n'ayant plus à se préoccuper de la politique intérieure, put reprendre, en Nubie, l'action colonisatrice dont les rois de la VIe Dynastie avaient eu l'initiative. Ce fut lui, semble-t-il, qui eut l'idée d'associer son fils aîné au trône : il espérait ainsi éviter le retour des graves événements qui avaient occasionné la mort de son père, Amenemhat. Ses successeurs, jusqu'à Sésostris II, et même probablement plus tard, imitèrent cette sage politique, et assurèrent ainsi la stabilité de la Dynastie.

Les règnes d'Amenemhat II (1938-1904) et de Sésostris II (1938-1888) ont été plus effacés. Sésostris III (1887-1850) fit plusieurs campagnes en Nubie et au Soudan. A l'est, il pénétra jusqu'en Palestine. Amenemhat III, s'occupa avec un grand soin de l'exploitation agricole et économique du pays. Enfin les règnes d'Amenemhat IV (1800-1792) et de la reine Sébeknefrourē' (1791-1788) n'ont guère laissé de traces[2]. Les deux derniers souverains de la Dynastie semblent avoir

1. Il est possible que ces dates doivent être abaissées d'une dizaine d'années (cf. *infra*, tableau chronologique, p. 629).
2. On trouvera une liste des monuments d'Amenemhat IV dans BRUNTON, *An. Serv.*, XXXIX (1939), p. 180-181.

manqué de caractère et d'énergie, et c'est probablement à cette absence de personnalité qu'est due la décadence si rapide de la glorieuse descendance d'Amenemhat I.

Les rois de la XIIe Dynastie avaient, comme on l'a vu, abandonné l'ancienne capitale, Thèbes. Ce fut dans le nord qu'ils s'établirent, entre Memphis et le Fayoum. Les emplacements de leurs résidences et de leurs pyramides, sont : Ittaoui (Amenemhat I et Sésostris I), Dahchour (Amenemhat II, Sésostris III, Amenemhat III), Kahoun (Sésostris II), Hawara (deuxième pyramide d'Amenemhat III). Cette région située exactement à la limite du Delta et de la Haute Égypte était, comme on l'a déjà souligné, désignée géographiquement pour être le siège du gouvernement de l'Égypte. De plus, elle se trouvait dans le voisinage du Fayoum, dont l'exploitation a été un des grands soucis des rois de la XIIe Dynastie. Ceux-ci avaient donc une double raison de s'établir entre cette oasis et la vieille capitale de l'Ancien Empire.

B) *L'administration*

Lorsque Amenemhat I s'empara du pouvoir, il s'appuya très probablement sur les grandes familles provinciales, dont le mécontentement était facile à exploiter. Presque partout dépossédées de leurs prérogatives et tenues à l'écart du pouvoir, elles ne pouvaient que souhaiter un changement de Dynastie, grâce auquel il leur serait peut-être possible de reconquérir leurs anciens privilèges. Dès le début de la nouvelle Dynastie, on voit réapparaître, en Moyenne Égypte, l'ancien titre de « Grand chef du nome » qui, à la XIe Dynastie, avait presque partout disparu. En Haute Égypte, où la charge de prince héréditaire avait été supprimée depuis beaucoup plus longtemps, et où le pouvoir des nomarques (depuis l'accession au trône d'Antef I) n'avait jamais été aussi étendu, le titre de « Grand chef du nome » n'est pas attesté. Pourtant, à Éléphantine, il semble bien qu'il y ait eu, à la XIIe Dynastie, des nomarques extrêmement puissants qui, en dehors du titre de « Grand chef » portent tous les autres titres importants de l'ancienne administration provinciale.

Amenemhat I s'occupa lui-même de délimiter les frontières des nomes afin de prévenir, autant que possible, toute rivalité entre ses nomarques. Ceux-ci avaient à peu près les mêmes obligations et les mêmes devoirs que leurs prédécesseurs : ils percevaient les impôts dus à la couronne, levaient des milices pour faire des corvées et, en cas de guerre, devaient, avec ces mêmes milices, se mettre au service du roi. Les nomarques avaient naturellement à s'occuper de l'entretien des canaux et de l'exploitation des terres. C'étaient eux qui fixaient, suivant la plus ou moins grande prospérité des paysans, les redevances dues par chacun ; dans des cas exceptionnellement graves, il leur était même possible de supprimer les impôts : ainsi fit le nomarque Améni, à la suite d'une famine qui éprouva le XVIe nome, sous le règne de Sésostris I.

Comme jadis, les nomarques vivaient dans l'intimité de leurs administrés, et savaient, le plus souvent, s'en faire aimer. Ils furent de bons administrateurs, et l'Égypte de la XIIe Dynastie semble avoir été heureuse et prospère. Les petits artisans des villes s'enrichirent rapidement, et les innombrables stèles qu'ils ont érigées en Abydos sont la meilleure preuve de l'amélioration de leur condition.

Mais l'histoire est un perpétuel recommencement, et le pouvoir des nomarques s'accrut bientôt dans de telles proportions qu'il devint, à nouveau, un danger pour l'autorité royale. A partir du milieu de la Dynastie, la charge de nomarque semble avoir été supprimée en plusieurs endroits, et, sous le règne de Sésostris III, on peut constater sa disparition presque complète.

Comme à l'Ancien Empire, les charges du vizir étaient aussi diverses qu'étendues. Il ne semble pas que celles-ci aient été profondément modifiées, et il n'y a rien à ajouter à ce qui a été dit plus haut. Le vizir était toujours assisté d'un grand nombre de fonctionnaires hiérarchisés et répartis en un certain nombre de « maisons ». Les anciens « chefs de mission » semblent avoir été remplacés par les « trente grands du Sud », fonctionnaires qui dépendaient de la « cour des six maisons » (ministère de la Justice), et qui étaient chargés, non seulement de fonctions juridiques, mais aussi de toutes les missions de confiance qui intéressaient la vie politique.

Le roi dominait toute cette administration compliquée. Les souverains de la XIIe Dynastie ont certainement exercé très sérieusement leur métier de roi. On a vu avec quel soin Amenemhat I avait, au début de son règne, délimité les différents nomes. Le roi s'était déplacé en personne et, en

même temps, il avait fixé la ligne de partage des eaux, car c'était là un des points les plus délicats et les plus importants de l'administration provinciale égyptienne. Ainsi fut évitée toute contestation.

C'est peut-être dans l'exploitation méthodique du Fayoum que l'action royale s'est fait le plus sentir, car cette oasis est réellement une création des souverains de la XIIe Dynastie. Le Fayoum est une grande oasis située au sud-ouest du Caire. Elle reçoit ses eaux d'un bras du Nil, le Bahr Youssef, qui traverse la chaîne libyque par un défilé situé juste au nord du Gébel Sedment, à l'endroit (Kahoun) où Sésostris II avait construit sa capitale. Le Bahr Youssef, après avoir franchi le défilé, se déversait dans un grand lac (que les Grecs appelaient le lac Moeris, d'après son nom égyptien de Merour), qui subsiste encore aujourd'hui (lac Karoun), mais dont les dimensions se sont considérablement réduites, et dont le niveau a baissé dans des proportions énormes. La capitale, Shédet, aujourd'hui Médinet el-Fayoum, consacrée au dieu crocodile Sébek, d'où son nom grec de Crocodilopolis, était, à l'époque pharaonique, située sur le bord du lac, alors qu'elle en est, aujourd'hui, éloignée de 20 kilomètres à vol d'oiseau. Grâce aux rois de la XIIe Dynastie qui, par la création d'un système complet de canaux, régularisèrent la distribution d'une eau abondante, le Fayoum devint rapidement l'endroit le plus fertile de l'Égypte, et il l'est demeuré jusqu'à nos jours. Une écluse, qui avait été construite à Illahoun, à l'entrée du défilé par lequel le Bahr Youssef pénétrait dans l'oasis, régularisait l'apport de l'eau, et un grand barrage protégeait la vallée contre le danger que l'accumulation des eaux aurait pu constituer pendant la crue. Ces travaux furent commandés par Sésostris II, qui établit sa capitale près d'Illahoun, afin de pouvoir aisément les surveiller.

Hérodote exprime une admiration sans bornes pour le Fayoum, et surtout pour le lac Moeris et pour le palais que le roi Amenemhat III s'était fait construire, près de Hawara. Les Grecs avaient appelé ce palais « le labyrinthe », à cause de ses 3.000 pièces disposées sur deux étages. Inutile de souligner l'exagération certaine du chroniqueur grec. Il n'en reste pas moins que le labyrinthe devait être une construction colossale qui était encore intacte au VIe siècle avant notre ère. De nos jours il n'en reste malheureusement plus rien.

C) *La politique extérieure*

a) *L'Asie.* — On a vu que le Delta, qui avait été envahi à la fin de l'Ancien Empire par des Asiatiques, avait été reconquis et organisé par le roi hérakléopolitain Ouahkarē' Khéti III. Il ne serait pas impossible que, à la chute de la Xe Dynastie, les Bédouins eussent réussi à rompre, une fois de plus, la barrière élevée si soigneusement par Khéti III et par Mérikarē'. Il ne faut pas oublier, en effet, que Mentouhotep II nomme les Asiatiques parmi les ennemis qu'il se vante d'avoir écrasé, mais que, en dépit de cette victoire, il ne tente jamais d'envoyer une expédition au Ouadi Maghara. Les Bédouins, solidement établis aux abords du Delta, étaient un danger constant pour l'Égypte, où ils devaient d'ailleurs faire de fréquentes incursions. Aussi un des premiers soins des rois de la XIIe Dynastie fut-il de construire une forteresse, qui fut appelée « le mur du prince », à la frontière orientale du Delta. Cette barrière fut peut-être élevée à la fin du règne d'Amenemhat I (en l'année 24), à la suite de l'incursion asiatique mentionnée sur la stèle de Nisoumontou. Le mur du prince dut suffire à écarter les Bédouins, car, jusqu'au règne de Sésostris III, il n'est plus question de guerre avec l'Asie. Tout au plus y eut-il, de la part des Bédouins, quelques tentatives nouvelles d'incursions, suivies de brèves expéditions punitives égyptiennes. Parfois les Bédouins pénétraient en Égypte pour chercher du travail, et ils étaient volontiers employés comme serviteurs, ou comme esclaves par les nomarques ou par les grands fonctionnaires de la XIIe Dynastie.

Sous Sésostris III, il y eut une campagne de plus grande envergure. Le nom de la ville contre laquelle elle fut dirigée, Sekmem, figure dans les listes contemporaines d'envoûtement, et on sait, aujourd'hui, que ce nom désigne certainement la ville de Sichem ; on en déduit donc que les armées du roi d'Égypte pénétrèrent jusqu'au centre de la Palestine. Cette campagne fut-elle unique ? Ou doit-on supposer que la politique asiatique des derniers rois de la Dynastie avait évolué ? Doit-on prendre les pectoraux qui représentent Sésostris III et Amenemhat III massacrant des Bédouins renversés comme un témoignage de cette évolution éventuelle, ou comme un simple retour à la vieille iconographie royale ? C'est ce qu'il est difficile d'affirmer. En tout cas, les

rapports des rois de la XIIe Dynastie avec Byblos et la Syrie ont été extrêmement cordiaux. Les relations amicales entre Byblos et l'Égypte reprennent aussitôt après la fin des troubles de la Première Période Intermédiaire. On peut même supposer que la Phénicie fut, pendant un moment, administrée par un gouverneur égyptien. En effet, on a retrouvé, à Byblos, des inscriptions hiéroglyphiques qui mentionnent un personnage portant le titre *(hati-â)* des grands fonctionnaires provinciaux d'Égypte, et dont le nom et l'ascendance sont purement égyptiens. Le document est de la XIIe Dynastie, et il est certainement antérieur à Sésostris III.

On ignore si cette suzeraineté de l'Égypte sur la Phénicie a duré longtemps, mais, ce dont on ne peut douter, c'est que, même sous le gouvernement de princes indigènes, l'influence de l'Égypte resta considérable à Byblos pendant toute la XIIe Dynastie.

On a fait récemment une découverte qui apporte sur la nature des relations égypto-phéniciennes des précisions extrêmement intéressantes. A Tôd, en Haute Égypte, ont été trouvés, en 1936, sous les fondations du temple de la XIIe Dynastie, quatre coffres de bronze marqués aux cartouches d'Amenemhat II, et contenant des objets d'orfèvrerie, des lingots d'or et d'argent et, enfin, une grande quantité de perles, de cylindres babyloniens et d'amulettes en lapis-lazuli. Les pièces d'orfèvrerie étaient de style purement égéen, et les objets en lapis-lazuli étaient de facture indiscutablement mésopotamienne. Comme les relations d'Amenemhat II avec les pays étrangers, et particulièrement avec l'Asie, paraissent avoir été tout à fait cordiales, ce dépôt, trouvé en Haute Égypte, ne saurait être le fruit d'une razzia. Il est beaucoup plus vraisemblable de supposer qu'il constituait un tribut que le roi d'Égypte avait levé comme droit de vasselage sur le prince de Byblos, que celui-ci ait été, à l'époque, un roi indigène ou un gouverneur égyptien.

Les récentes fouilles de Mishrifé ont révélé l'existence de relations amicales entre ce pays et le gouvernement d'Amenemhat II, et il est probable que d'autres sites asiatiques nous apporteront des témoignages analogues.

b) *La Nubie.* — Défensive en Asie, la politique des rois de la XIIe Dynastie fut, avant tout, agressive et colonisatrice en Nubie. Ces rois, en effet, continuèrent l'œuvre commencée par Mentouhotep III, et lui donnèrent une ampleur qui n'avait jamais été atteinte auparavant, même à la VIe Dynastie. A la XIe Dynastie, l'avance égyptienne n'avait guère été poussée au delà de 50 kilomètres au sud d'Assouan. Sous le règne d'Amenemhat I, les armées égyptiennes pénétrèrent beaucoup plus au sud, au moins jusqu'à Korosko. Sésostris I remonta le Nil jusqu'à la 3e cataracte. Il s'agissait, d'une part, de créer des routes commerciales, et, d'autre part, d'atteindre aisément les mines d'or du Ouadi Allaki qui se trouvaient dans le désert, à mi-chemin entre le Nil et la mer Rouge, à peu près à la hauteur de Ouadi Halfa. Ce fut près de cette ville que le roi érigea une grande stèle commémorative de sa victoire, et il fit, en outre, construire une forteresse, au départ de la route du Ouadi Allaki, pour en défendre l'accès. Amenemhat II et Sésostris II ne paraissent pas s'être occupés de la Haute-Nubie, car, sous le règne de Sésostris III, les armées égyptiennes durent faire à nouveau la conquête du pays. Quatre campagnes au moins furent nécessaires pour rétablir l'autorité de l'Égypte. Après sa victoire, le roi fit construire plusieurs forteresses, et prit des mesures sévères pour empêcher le passage constant des peuplades soudanaises en Nubie. Sous aucun prétexte, il n'était permis à un bateau du Soudan, de franchir la 2e cataracte. Ainsi protégée contre les méfaits des incursions, la Nubie put être réellement colonisée. C'était le commencement d'un effort de plusieurs siècles.

c) *La Libye.* — Les Libyens furent très longtemps des voisins gênants pour l'Égypte. Nomades, habitant un pays pauvre, ils eurent toujours la tentation de pénétrer dans la riche vallée du Nil, où la vie était beaucoup plus facile. Mentouhotep III avait eu à lutter contre eux. Amenemhat I dut les combattre également. Lorsqu'il mourut, son fils était en train de guerroyer en Libye. Leur soumission dut être obtenue peu de temps après, car il n'est plus question de guerres libyennes pendant le reste de la Dynastie. Il semble que les rois d'Égypte aient envoyé de temps en temps des expéditions dans les oasis, soit pour y faire la police et ramener des criminels qui s'y réfugiaient volontiers, soit pour surveiller l'exploitation régulière du pays.

d) *Les carrières et le Pount.* — Le Sinaï fut exploité avec une grande régularité ; la carrière du Ouadi Maghara ne fut guère visitée ; en revanche, on ouvrit une nouvelle carrière,

celle de Sérabit el-Khadim, dont les rochers sont couverts de graffiti qui commémorent les expéditions, d'ailleurs pacifiques, des Égyptiens du Moyen Empire. Les expéditions au Ouadi Hammamat furent particulièrement nombreuses ; cette carrière, en effet, se trouvait sur le chemin de la mer Rouge et du Pount, et on a vu que des routes commodes avaient été aménagées, dans cette région, à la fin de la XIe Dynastie. C'est à l'embouchure du Ouadi Gasûs qu'on s'embarquait pour le Pount. Deux stèles de la XIIe Dynastie y ont été trouvées. Les expéditions commerciales pour le Pount ont certainement été très nombreuses, mais sont rarement mentionnées. Il serait souhaitable que des fouilles fussent entreprises au Ouadi Gasûs ; peut-être apporteraient-elles de nouveaux et précieux renseignements sur les rapports commerciaux de l'Égypte et du Pount au Moyen Empire et au Nouvel Empire.

e) *La Crète.* — Il ne fait aucun doute qu'il y ait eu des relations, directes ou indirectes, entre l'Égypte et la Crète, à la XIIe Dynastie. C'est à cette époque, et même un peu auparavant, qu'apparaissent, aussi bien en Égypte qu'en Crète, les sceaux en forme de boutons, souvent munis d'une petite anse annulaire, et décorés de motifs divers (spirales, entrelacs, animaux fantastiques, etc.) qui ne sont certainement pas égyptiens. Ce furent ces sceaux qui, à partir de la XIIe Dynastie, furent, parfois, remplacés par ces scarabées, qui devaient, par la suite, avoir un rôle si important. De plus, on a trouvé, en différents endroits d'Égypte, et jusqu'en Nubie, des vases de style égéen dont le plus bel exemplaire est le magnifique Kamarès, qui date de la XIIIe Dynastie, et qui a été trouvé dans une tombe d'Abydos. On peut même supposer que des Crétois s'étaient établis en Égypte, probablement comme potiers, ou comme intermédiaires. On doit ajouter qu'on ne sait à peu près rien de positif sur ces rapports. On avait interprété comme des précisions utiles deux documents du Moyen Empire, dont l'intérêt, aujourd'hui, semble bien diminué. Le premier de ces documents est une inscription du Ouadi Hammamat, que le chancelier Hénou (cf. *supra*, p. 244) avait fait graver, au cours d'une expédition commandée par le roi Mentouhotep IV. Dans ce texte, Hénou prétend avoir réduit les Haounébout à l'impuissance. Le deuxième document date du début de la XIIe Dynastie : un fonctionnaire, qui vivait, peut-être, sous le règne de Sésostris I, se vante de parler et d'écrire la langue des Haounébout. Si les Haounébout sont, comme on l'a cru longtemps, les Crétois, ces documents prouvent que les Égyptiens du Moyen Empire entretenaient des relations, tantôt hostiles, tantôt commerciales, avec la Crète. Mais Vercoutter a montré, récemment, qu'une telle identification était, au moins au Moyen Empire, sujette à caution. Aussi n'est-il plus possible d'interpréter dans ce sens les deux inscriptions dont il vient d'être question.

D) *L'art et la littérature*

Si on voulait caractériser brièvement l'art des grandes époques égyptiennes, on devrait parler, pour l'art du Moyen Empire, de simplicité, de réalisme et de sensibilité ; s'il n'a plus la grandeur de certaines œuvres de l'Ancien Empire, s'il n'a pas encore la charmante élégance à laquelle s'attacheront les artistes du Nouvel Empire, il a pour lui des qualités de vérité et de délicatesse, grâce auxquelles le Moyen Empire est incontestablement une des plus belles époques artistiques, sinon la plus belle, de l'histoire de l'Égypte.

a) *L'architecture.* — On ne saurait énumérer toutes les localités, de Ouadi Halfa au Delta, où ont été trouvés des éléments de temples de la XIIe Dynastie. Le malheur a voulu qu'il n'en soit resté à peu près aucun debout. Partout remployés dans les fondations des sanctuaires plus récents, les magnifiques blocs du Moyen Empire sont inutilisables pour l'étude de l'architecture de cette époque. Un seul temple de la XIIe Dynastie a résisté au temps. Il vient d'être trouvé au sud-ouest du Fayoum. Il avait été dédié par les rois Amenemhat III et Amenemhat IV à la déesse des moissons : Rennout, qui était honorée, en cet endroit, avec Sébek et avec d'autres dieux. Le nom de la localité : Djat, se lit plusieurs fois sur les parois du sanctuaire. Celui-ci a été restauré à la XIXe Dynastie, mais les travaux ramessides n'ont certainement pas touché au plan, ni même aux reliefs. Le temple était de petites dimensions et d'un plan simple. La cour a disparu ; il reste une salle hypostyle qui communique, au moyen d'une grande porte, avec un vestibule étroit sur lequel s'ouvrent les trois chapelles, encore couvertes, dédiées à Rennout et aux autres dieux dont il vient d'être

question. Les scènes représentées sur les parois (purification du roi, fondation du temple, offrandes royales aux dieux, etc.) ne sont pas très originales, le style est un peu lourd, les proportions des personnages sont trop ramassées, mais toutes ces imperfections n'ôtent rien à l'intérêt de ce petit sanctuaire, unique témoin de l'architecture religieuse de la XII[e] Dynastie.

A Karnak, on a tiré des fondations du 3[e] pylône, les éléments d'un petit kiosque de fête *sed*, daté du règne de Sésostris I, qui a été réédifié à Karnak même. Cette œuvre, dont l'intérêt archéologique est incontestable, est décorée de reliefs admirables, dont les moindres détails émeuvent par la délicatesse et la sensibilité dont ils témoignent.

Il est difficile de se rendre compte de ce qu'était l'architecture civile à cette époque. On a retrouvé, aux environs de la pyramide de Sésostris II, à Kahoun, un village d'ouvriers dont les maisons étaient toutes construites sur un plan identique, très simple. Deux pièces principales, et, par derrière, deux pièces, beaucoup plus petites, dont l'une servait de cuisine. Un escalier conduisait au toit. On a également mis au jour, sur le même site, quelques maisons, ayant probablement appartenu à de hauts fonctionnaires, dont l'ensemble comprenait parfois jusqu'à soixante-dix pièces. On peut se faire une idée de la façade et du jardin, qui précédait de pareilles maisons, grâce au modèle en bois trouvé dans la tombe de Méketrē'. Le plan général des édifices civils n'avait guère dû évoluer depuis Mentouhotep III.

Les pyramides royales, construites en briques, étaient de petites dimensions. Ce qu'il en reste en superstructure n'est d'ailleurs qu'une masse informe de briques. Les appartements souterrains, en revanche, sont généralement mieux conservés ; construits en pierre, ils frappent le visiteur, non seulement par l'habileté technique des architectes, mais aussi par l'ingéniosité, bien mal récompensée, d'ailleurs, qu'ils ont déployée pour rendre le caveau inaccessible. On doit signaler, signe des temps et preuve du triomphe d'Osiris, que Sésostris III, outre la tombe qu'il s'était fait aménager à Dahchour, s'était fait construire un cénotaphe en Abydos. Les sépultures privées qui entouraient la pyramide royale étaient également construites en briques ; il semble que la pierre, à cette époque, ait été réservée aux temples. Les nobles se faisaient enterrer, comme à l'Ancien Empire, dans des mastabas, mais ces mastabas n'étaient plus jamais en pierre, et ne présentaient que très rarement une chapelle ménagée à l'intérieur de la superstructure, celle-ci étant, le plus souvent pleine. En province, les grands fonctionnaires se faisaient préparer de grandes chapelles funéraires, creusées, comme à l'époque antérieure, dans le roc même, et ils les faisaient décorer de grandes scènes inspirées des anciens modèles, et représentant, d'une manière très vivante, les occupations (chasse, pêche, travaux agricoles) et les délassements (jeux, festins, bals) de chaque jour. Ces grandes salles étaient parfois garnies de colonnes à chapiteaux floraux, qui avaient été réservés au moment des travaux de sapage. Souvent, à l'entrée de la chapelle, se dressaient plusieurs colonnes polygonales dont le rôle était de soutenir l'architrave. Ces colonnes avaient été appelées, par Champollion, protodoriques, à cause de leur ressemblance avec celles du dorique grec.

b) *La statuaire.* — Les statues royales de la XII[e] Dynastie, forment deux groupes très différents ; les unes ont une expression humaine et douce ; si on les compare aux statues de l'Ancien Empire, celles de Chéphren par exemple, on constate qu'elles en proviennent directement, mais elles sont traitées avec cette élégance et cette tendance à la stylisation qui caractérisent certaines périodes un peu décadentes où les artistes, venant après une époque de grande création, manquent d'inspiration, mais non pas de talent, et se contentent de copier, avec une douceur qui n'est pas sans charme, les glorieux chefs-d'œuvre de leurs devanciers. Ces œuvres humaines sortent, autant qu'on en peut juger, des ateliers memphites, qui avaient conservé les traditions des sculpteurs d'Ancien Empire, mais qui avaient perdu la qualité essentielle de ces artistes : la vigueur. A ce groupe appartiennent les statues un peu froides de Sésostris I, trouvées à Lisht, la statue en bois du roi Hor et, surtout, la magnifique statue, si fine et si spirituelle, du roi Amenemhat III, trouvée à Hawara.

Dans le Sud, au contraire, un art nouveau avait été créé. On l'a vu apparaître à la XI[e] Dynastie, et on a souligné la parenté incontestable entre la statue de Mentouhotep II, trouvée à Deir el-Bahari, et celles des derniers rois de la XII[e] Dynastie, trouvées en Haute Égypte. Mais, si l'esprit était le même, la technique s'était considérablement amé-

liorée. Les œuvres qu'on doit rattacher à ce groupe se distinguent par le rude réalisme, on peut presque dire la brutalité, de la facture, et par le souci de la ressemblance qui semble bien n'avoir jamais été poussé à ce point, même sous l'Ancien Empire. Au lieu d'adoucir les traits du visage, comme le faisaient les artistes memphites, les sculpteurs thébains les accentuèrent et les traitèrent avec une vigueur magnifique. Il suffit de comparer le visage de l'Amenemhat III d'Hawara, par exemple, avec la tête de l'ancienne collection Mac Gregor pour se rendre compte du fossé énorme qui sépare les deux conceptions. Le masque de Sésostris III a particulièrement inspiré les artistes. Ils ont su rendre, avec une vérité émouvante, les yeux profondément enfoncés du roi, ses pommettes saillantes, sa bouche fortement arquée et projetée en avant, et, surtout, son expression désabusée et dédaigneuse. Les statues trouvées à Médamoud au cours des fouilles françaises sont parmi les plus beaux chefs-d'œuvre de la Dynastie, mais on ne saurait passer sous silence les rudes et vigoureuses statues trouvées à Deir el-Bahari et à Karnak.

Aux œuvres d'inspiration thébaine doivent certainement être rattachés quelques monuments trouvés à Tanis, qui ont été successivement attribués aux rois hyksôs et aux rois des premières Dynasties. A vrai dire, le type étranger de ces statues et la rudesse de leurs traits semblent légitimer l'une et l'autre hypothèses, mais on y relève aussi une perfection, une habileté et une sensibilité qui ne peuvent guère convenir qu'à des œuvres de la XIIe Dynastie. Aujourd'hui, il ne fait aucun doute que ces statues sont des portraits exagérément réalistes des souverains de la XIIe Dynastie. Ces monuments ont été plusieurs fois usurpés ; ils ont été retrouvés à Tanis (sauf l'un d'entre eux qui a été découvert à Mit-Farès, dans le Fayoum), mais il est probable qu'ils sortaient d'un atelier du Delta, ayant, peut-être, subi l'influence memphite.

Les statues privées sont, en règle générale, très inférieures aux statues royales, dont elles sont le plus souvent des répliques imparfaites. On relève les mêmes caractéristiques, et l'imitation a été poussée si loin qu'il arrive que le sculpteur ait donné à son modèle les traits du roi régnant. En dépit de ces réserves, la statuaire privée du Moyen Empire ne manque pas d'œuvres extrêmement vivantes, dont l'intérêt réside, tantôt, dans la vérité de l'expression, tantôt, dans le charme et l'élégance du corps, légèrement allongé et délicatement modelé.

c) *Les arts mineurs.* — Les fouilles des pyramides royales ont mis au jour une collection remarquable et unique de bijoux ayant appartenu à la famille royale : pectoraux en façade de palais, au milieu desquels s'inscrivent des scènes symétriquement disposées de part et d'autre d'un motif central, bagues, formées par un scarabée mobile autour d'un anneau d'or, amulettes, bracelets, égayés par la diversité des pierres de couleurs, heureusement distribuées grâce au procédé du cloisonné, perles piriformes, décorées de motifs floraux multicolores, diadèmes, étonnants de finesse et de légèreté, colliers en filigrane, harmonieux et gracieux, et combien d'autres pièces absolument charmantes. Les orfèvres égyptiens n'ont jamais atteint à une telle perfection, car ils n'ont jamais eu, à ce point, le sens du goût, de la mesure, et de la légèreté.

d) *Les œuvres littéraires.* — Les plus anciens essais littéraires de l'Égypte nous sont parvenus, tantôt, sur des manuscrits du Moyen Empire, postérieurs aux originaux, mais quelquefois de très peu, tantôt, sur des manuscrits du Nouvel Empire. A cette époque, on recopiait volontiers des passages des récits les plus populaires sur des éclats de calcaire, appelés *ostraka*. Tout cela semble prouver que les œuvres du Moyen Empire constituaient un fonds classique que les générations se transmettaient et qui servaient de base à l'enseignement dans les écoles de scribes. Ces écrits étaient un mélange d'allusions historiques, de critique sociale, de préceptes moraux, d'études psychologiques, d'imagination, presque toujours traités dans la note pessimiste. Le souvenir de la guerre civile, les résultats de la « révolution sociale » avaient mis à la mode un fatalisme désabusé, probablement théorique, qui se retrouve souvent, dans l'histoire, à la suite des grandes secousses sociales.

Les trois genres littéraires préférés étaient : les enseignements, les prophéties, et les contes proprement dits.

Le nom « d'enseignements » est une traduction littérale de la rubrique égyptienne. Ce sont des recueils de préceptes politiques ou moraux d'une portée générale, qui sont mis dans la bouche d'un roi, d'un grand personnage ou même d'un simple particulier, et qui sont généralement adressés au fils du moraliste.

On a déjà vu (*supra*, p. 217) l'importance historique que peuvent avoir ces précieux documents (les enseignements pour Mérikarē'). Parfois, l'intérêt est plutôt psychologique ; ainsi, quand le roi Amenemhat I, à la suite d'une révolte de cour, exhale l'amertume que l'exercice du pouvoir et l'expérience de l'ingratitude humaine ont mise dans son âme[1] ; ou quand Ptahhotep donne à son fils les règles du savoir-vivre, et s'attache tout particulièrement à définir l'attitude qu'un jeune fonctionnaire doit adopter à l'égard de ses supérieurs, dans une série de conseils qui témoignent d'une connaissance fine et approfondie de l'âme humaine. Enfin, l'intérêt peut être exclusivement social : ainsi dans ce qu'on appelle « la satire des métiers », l'auteur, dans le désir d'exalter la fonction de scribe, fait un tableau extrêmement vivant, quoique chargé, de tous les autres métiers et des graves inconvénients qu'ils présentent exclusivement.

Le genre littéraire des prophéties est probablement très ancien (cf. dans le papyrus Westcar, dont la première rédaction doit remonter à l'Ancien Empire, la prédiction de l'avènement des trois premiers rois de la Ve Dynastie). On en connaît la convention : l'auteur rassemble un certain nombre d'événements passés, généralement dramatiques, et il les expose à ses lecteurs comme s'ils étaient encore à venir. C'était une manière brutale et vivante de tirer, pour l'avenir, une leçon du passé. On a souligné la parenté de ces prophéties avec les prophéties hébraïques, et il est indéniable que ce procédé littéraire semble avoir convenu tout particulièrement à la mentalité orientale.

On a vu que l'essai prophétique comprenait généralement une partie dramatique. Or, au Moyen Empire, au sortir des troubles graves de la Première Période Intermédiaire, l'histoire égyptienne offrait des actes vécus que les auteurs de prophéties avaient à peine besoin d'assombrir. Ils ne manquèrent pas d'en profiter, et, grâce à eux, on possède au moins deux écrits très circonstanciés des malheurs de cette époque. Les précisions qu'ils donnent sont, pour l'historien, d'un prix inestimable, et permettent de suivre les différentes

1. On a vu plus haut (p. 251) que le roi Amenemhat I avait été très probablement assassiné au cours du complot auquel il est fait ici allusion. Par conséquent, « les enseignements » du vieux souverain sont apocryphes, et avaient été vraisemblablement rédigés, pour des raisons politiques, sous le règne de son successeur, Sésostris I.

étapes d'une évolution dont le terme, c'est-à-dire l'état social de l'Égypte à la XIIe Dynastie, eût été, sans eux, difficilement explicable. Les deux récits dont il vient d'être question sont les « avertissements d'un sage égyptien » et les « prophéties de Néferty ». Ce dernier papyrus possède une conclusion assez analogue à celle des prophéties hébraïques : il annonce la venue d'un sauveur en la personne du roi Amenemhat I (appelé Améni), fondateur de la XIIe Dynastie. Mais, à la différence des Hébreux qui prédisaient le règne du Messie, avant que celui-ci ne fût venu, l'auteur égyptien annonçait celui d'Amenemhat I après son avènement.

En résumé, ces récits, enseignements ou prophéties, sont d'un grand intérêt pour l'histoire à condition d'être interprétés avec prudence, et en tenant compte de l'exagération habituelle des récits antiques et particulièrement orientaux.

Les contes proprement dits sont pleins d'esprit et d'imagination. L'histoire, la magie et la pure fiction y sont dosées dans des proportions diverses, et l'ensemble apporte, sur la vie des Égyptiens anciens, des précisions qui manquent totalement dans les documents officiels.

L'histoire purement fictive d'un marin égyptien, qui fait naufrage dans une île mythique, habitée par un serpent fantastique et bienveillant, permet à l'auteur de faire un tableau réaliste de la vie des marins de cette époque et de la navigation en mer Rouge *(Le Conte du naufragé)*.

Le Conte de Sinouhé est à base historique. Sinouhé est un noble égyptien, qui, pris de peur, pour une raison qui n'est pas clairement expliquée[1], à la mort d'Amenemhat I, alors que le prince héritier Sésostris guerroyait en Libye, s'enfuit en Asie, où il est accueilli avec beaucoup de bienveillance par un chef bédouin. Sinouhé se marie dans le pays, dont il décrit les mœurs avec une grande minutie. Bien des années plus tard, il est pris du mal du pays, et, à la suite d'une amnistie dont le roi Sésostris I l'a fait bénéficier, il peut retourner en Égypte, où il est reçu par son souverain avec honneur et suivant les règles compliquées d'un cérémonial dont l'auteur n'omet aucun détail.

Le papyrus *Westcar*, dont la partie prophétique a été relevée plus haut, nous fait assister aux tours amusants et remarquables d'un habile sorcier, que le roi Chéops, un jour

1. Cf. *supra*, p. 251.

qu'il s'ennuyait, avait fait venir à la cour pour charmer ses loisirs. Ce papyrus permet de constater que le rôle des magiciens était aussi important, sinon plus, dans l'Orient ancien qu'il ne l'est dans l'Orient moderne.

Dans un autre conte, l'auteur, voulant faire preuve d'éloquence, a imaginé d'écrire l'histoire d'un pauvre paysan qui, après avoir subi une grave injustice, plaide lui-même sa cause, d'abord, devant le fonctionnaire local, puis, devant le roi. Celui-ci, en effet, ayant appris l'éloquence exceptionnelle de cet avocat improvisé, désire l'entendre, et prend un tel plaisir à ces plaidoiries qu'il retarde le moment de lui donner gain de cause, de façon à jouir plus longtemps de sa science oratoire. Ce conte, qui n'est qu'un recueil de morceaux d'éloquence, donne aussi d'intéressantes précisions sur les conditions d'existence des humbles au Moyen Empire, et, plus précisément à la IXe Dynastie, les événements étant censés se passer sous le règne de Nebkaourē' Khéti II *(Le Conte du paysan)*.

Enfin il faut faire une place à part à un papyrus à tendances philosophiques « *le dialogue d'un homme, fatigué de la vie, avec son âme* ». Par son esprit, ce récit appartient incontestablement à la littérature pessimiste du Moyen Empire. C'est le thème de l'homme désabusé, qui constate que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue, et qui décide de mettre fin à une existence dont l'amertume lui est devenue insupportable. Là où l'auteur témoigne d'une science psychologique assez poussée, c'est dans la manière extrêmement fine dont il expose la lutte qui se produit, devant la mort, entre la partie raisonnable de l'homme et sa partie sensible. Celle-ci, qui, au début, s'était révoltée contre l'idée de la mort, finit par se laisser convaincre, et consent au suicide par le feu. C'est tout le problème de la destinée humaine qui est agité dans ce récit, avec une profondeur dont témoignent rarement les œuvres littéraires égyptiennes.

On voit quelle richesse nous a livrée la littérature du Moyen Empire. Elle est simple, précise et concrète, même dans la fiction. Si les procédés stylistiques peuvent paraître, à l'esprit moderne, un peu monotones et un peu enfantins, il n'en reste pas moins de très beaux morceaux littéraires, dans lesquels la succession de périodes bien rythmées et élégantes donne l'assurance qu'il existait, non seulement un art littéraire déjà évolué, mais même une poésie.

Avant de clore ce chapitre, il convient de mentionner l'existence d'ouvrages de médecine et de mathématique, où se retrouvent évidemment beaucoup d'erreurs, mais qui témoignent du désir qu'avaient les Égyptiens de cette époque de s'adonner, dans la mesure du possible, aux disciplines les plus diverses et les plus élevées de l'esprit humain.

CHAPITRE VII

NOTES

Sources. — I. — *Sources archéologiques.* — *Deir el-Bahari.* — NAVILLE, *The XIth Dynasty Temple at Deir el-Bahari*, 3 vol., Londres, 1903-13, avec la collaboration de HALL, AYRTON, Somers CLARKE et CURRELLY. Metropolitan Museum of Art, New York, *The Egyptian Expedition* (supplément, part 2 du Bulletin). Paraît depuis 1917. Les numéros relatifs à Deir el-Bahari seront indiqués plus bas (bibliographie I, C, 3 et F 2). Fouilles dirigées et publiées par WINLOCK. Ces articles ont été réunis par WINLOCK dans un volume intitulé *Excavations at Deir el Bahri : 1911-1931*, New York, 1942 ; cf. aussi, du même auteur : *The rise and fall of the Middle Kingdom in Thebes*, New York, 1947. Enfin, on doit consulter les ouvrages de LAUER et d'EDWARDS, cités *supra*, p. 196 (sources archéologiques).

Lisht. — GAUTIER et JÉQUIER, *Mémoire sur les fouilles de Licht*, Le Caire, 1902. *Bul. Metrop. Mus. of Art* II (1907), p. 61 à 63 ; 113 à 117 ; 163 à 169 ; III (1908), 83 à 86 ; 170 à 173 ; 184 à 188 ; IV (1909), 119 à 123 ; IX (1914), 207 à 222. *Ancient Egypt*, 1915, p. 145 à 153. *Bul. Metrop. Mus. of Art*, part II, 1920 (1916-1919), p. 3 et seq. ; 1921 (1920-21), p. 3 et seq. ; 1922 (1921-22), p. 4 et seq. ; 1924 (1923-24), p. 33 et seq. ; 1926 (1924-25), p. 33 et seq. ; 1932 (1931-32), p. 3 et seq. ; 1933 (1932-33), p. 4 et seq. ; 1934 (1933-34), p. 4 et seq. Fouilles dirigées et publiées par LANSING.

Dahchour. — DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour*, 2 vol., Vienne, 1894 et 1903 (avec la collaboration de BERTHELOT, LEGRAIN, JÉQUIER, LORET et FOUQUET.

Mazghuna. — PETRIE, WAINWRIGHT, and MACKAY, *The Labyrinth, Gerzeh and Mazghuneh*, Londres, 1912.

Fayoum. — PETRIE, *Hawara, Biahmu and Arsinoe*, Londres, 1889 ; *Illahun, Kahun and Gurob*, Londres, 1889-90 ; *Kahun, Gurob and Hawara*, Londres, 1890 ; *The Labyrinth, Gerzeh and Mazghuneh*, Londres, 1912 ; BRUNTON, *Lahun I, The Treasure*, Londres, 1920 et PETRIE, *Lahun II*, Londres, 1923.

Les sites qui viennent d'être mentionnés sont ceux où se sont fait enterrer les rois du Moyen Empire : Deir el-Bahari (Mentouhotep III et Mentouhotep IV) ; Lisht (Amenemhat I et Sésostris I) ; Dahchour (Amenemhat II, Sésostris III et première tombe d'Amenemhat III) ; Illahoun (Sésostris II) ; Hawara (deuxième tombe d'Amenemhat III) ; Mazghuna (Amenemhat IV et la reine Sébeknéfrourē'). Autour des pyramides royales se trouvaient généralement les mastabas des hauts fonctionnaires de l'administration centrale et quelques tombes moins importantes, ces nécropoles civiles étant, le plus souvent, dans un très mauvais état de conservation.

2. *Sources littéraires* : HÉRODOTE, II, 101, 148 et 149 ; DIODORE DE SICILE, I, 51 et seq. ; STRABON, XVII, I, 35 et seq.

Bibliographie. — 1. A) GAUTHIER, *Le livre des Rois d'Égypte*, I, p. 213 et seq. La succession des rois de la XIe Dynastie était encore très mal établie en 1908, au moment où parut le livre. Plusieurs des rois Antef de la 2e Période Intermédiaire sont attribués à cette Dynastie. Cette question sera reprise en détail plus bas (p. 276), et on trouvera, à cet endroit, la bibliographie essentielle. A propos d'Amenemhat II et de Sésostris II, on doit noter que DRIOTON (*An. Serv.*, XLV (1947), p. 56), a publié une perle au nom de la reine Chnoumet-Néfret-Hedjet, qui est peu connue, bien qu'elle

ait été, peut-être, la fille d'Amenemhat II, et, certainement, la femme de Sésostris II et la mère de Sésostris III. Enfin, à propos des successeurs d'Amenemhat III, NEWBERRY, *J. E. A.*, XXIX (1943), p. 74-75, a émis l'hypothèse qu'Amenemhat IV et Sébeknéfrourē' avaient été tous les deux corégents d'Amenemhat III, mais que, seule, Sébeknèfrourē' avait eu un règne personnel, Amenemhat IV étant mort avant son père.

B) 1. Fragments de Gébélein : DARESSY, *Rec. Trav.*, 14 (1893), p. 26 et 16 (1894), p. 42. Reproduction des trois fragments dans : BISSING, *Denkmäler ägyptischer Sculptur*, Munich, 1906-1914, pl. 33 A et 77 A. Traduit par BREASTED, *Anc. Rec.*, I, § 423 H.

2. Scènes de guerre à Deir el-Bahari ; NAVILLE, *op. cit.* (sources archéologiques), I, pl. XIV et XV ; II, pl. IX c.

3. Stèle de Turin, 1447 : description dans *Regio Museo di Torino ordinato e descritto da A. Fabretti, F. Rossi e R. V. Lanzone*, I, p. 117.

C) 1. Nomarques de Béni-Hasan : NEWBERRY, *Beni Hasan*, II, pl. II à VII et IX à XIX (tombes 15 et 17).

2. Le vizir Daga : DAVIES, *Five Theban Tombs*, Londres, 1913, pl. XXIX à XXXVIII.

3. Le vizir Ipy ; tombe : *Bul. Metrop. Mus. of Art*, part. II, 1922 (1921-22), p. 37 et seq., fig. 31 et 32. Titres de vizir reconnus par BULL, *J. E. A.*, X (1924), p. 15. Les papyrus de Hékanakht sont traduits par GUNN, *Bul. Metrop. Mus. of Art*, part II, 1922 (1921-22), p. 40 et seq. et fig. 38 à 40. Il serait à souhaiter qu'une édition complète des papyrus fût donnée, d'après les notes laissées par Gunn. Ce sont des lettres, écrites par Hékanakht, prêtre funéraire du vizir Ipy, à son fils Mersou, pendant une de ses absences. Il lui donne de nombreux conseils relatifs à l'administration de la maison et des domaines, pendant la grave famine qui sévissait alors en Égypte ; cf. VANDIER, *La famine dans l'Égypte ancienne*, p. 12 à 15.

D) 1. — 1° Inscriptions de la Première Période Intermédiaire, relatives à des expéditions en Nubie, cf. *supra*, p. 230 (A. — II. — 4, 3° c). Sur l'action d'Ankhtifi en Nubie, cf. VANDIER, *Mo'alla*, p. 220-221. On devra, surtout, consulter, sur ces questions nubiennes, l'ouvrage très documenté de SÄVE-SÖDERBERGH, *Ägypten und Nubien*, p. 37-53 (Première Période Intermédiaire) et p. 54-63 (XIe Dynastie). Dynastes nubiens à l'avènement de la XIe Dynastie, RŒDER, *Debod bis Bab Kalabsche*, §§ 456, 458 et 465 (= pl. 80, 118 et 120) ; WEIGALL, *Antiquities of Lower Nubia*, pl. XXXIV et LIV (Kakarē'-Antef) ; WEIGALL, *op. cit.*, XXXII, I et XLIX. 1 = L, 1, LXIV et LXV, 1 ; cf. aussi MEYER, *Ä. Z.*, 44 (1907), p. 115, et SÄVE-SÖDERBERGH, *op. cit.*, p. 47-50. C'est dans ce passage que l'auteur propose de voir dans les dynastes nubiens des contemporains des nomarques Antef.

2° Combats d'Abisko : RŒDER, *op. cit.*, §§ 279 et seq. et, surtout, § 282 (cf. pl. 45 à 47 ; 50 ; 106 et 107) ; WEIGALL, *op. cit.*, pl. XIX.

3° Allusion aux guerres de Nubie dans les textes égyptiens : Deir el-Ballas. LUTZ, *Egyptian Tomb Steles and offering stones of the Museum of Anthropology and Ethnology of the University of California*, Leipzig, 1927, pl. 34, n° 66 ; Shaṭb er-Rigâl : PETRIE, *A Season in Egypt*, Londres, 1887, graf. n° 213 (pl. VIII) = BREASTED, *op. cit.*, I, §§ 425-6 ; VANDIER, *B. I. F. A. O.*, XXXVI (1936), p. 101-116 ; WINLOCK, *A. J. S. L. L.*, 57 (1940), p. 137-161 ; *J. N. E. S.*, II (1942), p. 268-269 ; *The rise and fall of the Middle Kingdom in Thebes*, ch. IV ; GARDINER, *Onomastica*, I, p. 50*.

2. — 1° Inscriptions de la XIe Dynastie au Ouadi Hammamat, COUYAT-MONTET, *Ouâdi Hammâmât* : Mentouhotep III : 112 (pl. XXX) ; Mentouhotep IV : 114 (pl. XXXI) ; Mentouhotep V : 1 (pl. III) ; 40 (pl. XI) ; 55 ; 105 ; 110 ; 113 (pl. XXIX) ; 191 (pl. XXXVI) ; 192 (pl. XXXVII) ; 205 (sans cartouche) ; 241. Traductions (quelquefois partielles) : BREASTED, *op. cit.*, I, §§ 427 à 433 (114) ; 435 à 438 (110) ; 439 à 448 (192 et 113) ; 449 à 451 (191) ; 452 et 453 (192) ; 454 à 456 (1) ; de nouvelles expéditions scientifiques au Ouadi Hammamat ont eu lieu ces dernières années ; les résultats doivent en être publiés par G. GOYON et par F. DÉBONO.

2° Expédition du vizir Amenemhat : 110 ; 113 ; 191 et 192.

3° Expédition d'un détachement de l'armée jusqu'à la mer Rouge : 1.

4° Expédition de Hénou : 114. Il est possible que ce Hénou soit celui dont la tombe a été retrouvée à Deir el-Bahari et qui, d'après une stèle

fragmentaire publiée par HAYES, *J. E. A.*, XXXV (1949), p. 43-49, avait déjà exercé d'importantes fonctions sous le règne de Nebhépetrē' Mentouhotep (l'Horus Zémataoui).

E) 1. Pèlerinage d'Héliopolis remplacé par le pèlerinage d'Abydos : JUNKER, *Gizâ*, II : Die Mastabas der beginnen den V. Dynastie auf dem Westfriedhof *(Akad. der Wissenschaften in Wien. Phil.-Hist. Klasse)*, Vienne, 1934, p. 56, 59 et surtout 66 et seq. ; cf. aussi KEES, *Totenglauben und Jenseitsvorstellungen der alten Ägypter*, p. 160 et seq. (évolution des croyances funéraires à la fin de l'Ancien Empire) et p. 339 et seq. (triomphe de la religion osirienne). On devra consulter aussi les manuels sur la religion égyptienne cités dans la bibliographie générale.

2. Sur les stèles d'Abydos, on peut consulter : MARIETTE, *Catalogue général des monuments d'Abydos découverts pendant les fouilles de cette ville, Paris*, 1880 ; LANGE-SCHÄFER, *Grab- und Denksteine des Mittleren Reichs* ; dans les musées : avant Mentouhotep II : Stèles de Moscou (cf. GOLÉNISCHEFF, *Musée des B. A. Alexandre III à Moscou*, 1912, pl. I, et *supra*, p. 230) ; British Museum, nº 100 (614) (*Hiéroglyphic texts... in the British Museum*, I, pl. 49 à 51 = BLACKMAN, *J. E. A.*, XVII (1931), p. 55-61) ; après Mentouhotep II : Turin, 158 et 1447 ; Louvre, C. 14 (LEPSIUS, *Auswahl*, pl. IX ; MASPERO, *Trans. of the Society of Bibl. Archaeol.*, V (1876), p. 555 et seq. ; SOTTAS, *Rec. trav.*, 36 (1914), p. 153 et seq. ; BAUD, *Chron. d'Ég.*, nº 25 (1938), p. 21-34 ; C. 15 (PIERRET, *Rec, d'inscriptions inéd. du Musée du Louvre*, II, 29 et GAYET, *Les stèles de la XIIe Dynastie du Musée du Louvre*, pl. 54); Berlin, estampage 610 (*Mit. des Deutschen Inst... in Kairo*, IV, 2 (1933), fig. 11, où on pourra consulter utilement l'étude de W. MÜLLER sur l'évolution des stèles funéraires du Moyen Empire, p. 165 et seq.).

3. Sur les mystères d'Osiris : SCHÄFER, Die Mysterien des Osiris in Abydos unter König Sesostris III, Leipzig, 1904 (*Untersuchungen*, IV, 2) ; JUNKER, *Internationale Woche für Religions-Ethnologie*, III (1922), p. 414 à 426 ; cf. aussi IV (1925), p. 276 à 290.

4. Formules d'offrandes : J. J. CLÈRE, *Mélanges Maspero*, p. 753 et suivantes. L'évolution de la formule funéraire, à cette époque, a été étudiée d'une manière tout à fait objective par POLOTSKY, Zu den Inschriften der XI. Dynastie, Leipzig, 1929 (*Untersuchungen*, XI), p. 57 et seq. Cf. aussi SMITHER, *J. E. A.*, XXV (1939), p. 34-37, et BENNETT, *J. E. A.*, XXVII (1941), p. 77-82.

F) 1. Ruines des temples de la XIe Dynastie : Éléphantine (Mentouhotep III), GAUTHIER, *B. I. F. A. O.*, IX (1911), p. 123 ; Gébélein (Mentouhotep II), cf. *supra* B) 1. ; Tôd : BISSON DE LA ROQUE, *Tôd* (1934 à 1936), Le Caire, 1937 (Mentouhotep III et Mentouhotep IV) ; Ermant (Mentouhotep IV) : un fragment publié par BRUGSCH (*Thesaurus*, p. 1455, nº 85) était connu depuis longtemps. D'autres blocs ont été trouvés, en 1936, au cours des fouilles anglaises ; ils ont été publiés par MYERS, *Temples of Armant*, Londres, 1940, pl. XCIV-XCVII. Il est à penser que d'autres blocs seront trouvés dans les fondations du temple de la XIIe Dynastie ; Deir el-Ballas (Mentouhotep III) : LUTZ, *op. cit.*, pl. 32 à 34 ; Dendérah (Mentouhotep III) : DARESSY, *An. Serv.*, XVII (1917), p. 226 à 236 avec 3 planches (cf. EVERS, *Staat aus dem Stein*, Münich, 1929, pl. 9) ; Abydos (Mentouhotep III et Mentouhotep IV) : PETRIE, *Abydos*, II, pl. XXIV et XXV.

2. Temple funéraire de Deir el-Bahari : NAVILLE, *op. cit.* (sources archéologiques) ; Plan : II, pl. XXI ; reconstitution, II, pl. XXIII ; élévation et coupe : II, pl. XXIV (cf. une bonne vue générale, EVERS, *op. cit.*, pl. 8). Reliefs des chapelles des princesses : II, pl. XI à XX ; III, pl. II et III ; parois du temple : I, pl. XII à XIX ; sarcophage de Kaouit : I, pl. XIX A et B ; XX à XXIII. Les fouilles de Naville ont été complétées par les fouilles de l'expédition américaine, publiées dans le *Bulletin of the Metropolitan Museum of Art*, part. II, New York, 1921 à 1932 : 1918-20 (1921), p. 12 et seq. ; 1920-21 (1921), p. 36 et seq. ; 1921-22 (1922), p. 19 et seq. ; 1922-23 (1923), p. 11 et seq. ; 1923-24 (1924), p. 5 et seq. ; 1924-25 (1926), p. 5 et seq. ; 1925-27 (1928), p. 3 et seq. ; 1930-31 (1932), p. 28 et seq. — Le plan du temple a été étudié, revu et corrigé. Les découvertes les plus importantes ont été : la tombe de Méketrē' (1918-20) ; la tombe et le sarcophage de la princesse Aashaït (1920-21) ; la tombe d'Ipy et les papyrus de Hékanakht (1921-22) ; la tombe de Khéti (1922-23) ; la tombe de Néférou (1923-27) ; la tombe de Djar (1930-31). Cf. aussi WINLOCK, *Excavations at Deir el Bahri*, New York, 1942.

3. Tombe de Daga : DAVIES, *Five Theban Tombs*, pl. XXIX à XXXVIII, et les tombes citées au paragraphe précédent ; cf. aussi STEINDORFF et WOLF, *Die thebanische Gräberwelt*, 1936, p. 18 et seq.

4. Statue de Mentouhotep II (?) : EVERS, *Staat aus dem Stein*, pl. 12 ; modèles : *Bull. of the Metrop. Mus. of Art*, part II, 1918-20 (1921), fig. 6 et seq. ; EVERS, *op. cit.*, pl. 5 à 7 ; NAVILLE, *op. cit.*, I, pl. IX.

II. A) — 1. Liste des rois de la XIIe Dynastie avec une bonne bibliographie : GAUTHIER, *Le livre des rois d'Égypte*, I, p. 253 et seq.

2. Les rois de la XIIe Dynastie, loin de briser avec la politique de leurs prédécesseurs, l'ont continuée en tous points, comme on l'a souligné plusieurs fois. Les preuves de leur attachement aux rois de la XIe Dynastie sont données par NAVILLE, *op. cit.*, I, p. 57 et seq. ; la stèle de Sésostris III en l'honneur de Mentouhotep III, *ibid.*, I, pl. XXIV (dessin) et III, pl. XV (photographie).

3. Dévotion à Montou : Temple de Médamoud : BISSON DE LA ROQUE, *Les fouilles de Médamoud*, Le Caire (1925-31) ; temple de Tôd : BISSON DE LA ROQUE, *Tôd* (1934 à 1936), Le Caire, 1937 et temple d'Ermant : MYERS, *Temples of Armant*, Londres, 1940.

4. Les capitales des rois de la XIIe Dynastie : cf. *supra*, sources archéologiques ; cf. aussi SCHARFF, *Ä. Z.*, 59 (1924), p. 51 et seq.

B) 1. Tombes des nomarques (« grands chefs du nome ») et de grands personnages : Akhmîm (9e nome), tombe nº 25 (NEWBERRY, *An. of Archaeol. and Anthrop.*, Liverpool, IV (1912), p. 115 ; cf. aussi : Caire, 20024, dans le catalogue de LANGE-SCHÄFER) ; Siout (13e nome), tombes 1 et 2 (GRIFFITH, *The inscription of Siût and Dêr Rifeh*, et MONTET, *Kêmi*, I (1928), p. 53 et seq. ; III (1930-35), p. 45 et seq.) ; El-Bersheh (15e nome), tombes 1 ; 2 ; 7 à 10 (NEWBERRY, *El Bersheh*) ; Béni Ḥasan (16e nome), tombes 2 ; 4 ; 14 ; 21 et 23 (NEWBERRY-GRIFFITH, *Beni Hasan*). Les inscriptions les plus importantes qui ont servi à établir les devoirs des nomarques sont celles de Béni Ḥasan et, en particulier, celles de la tombe 2 (Améni).

2. Tombes d'Assouan : tombe 2 : MORGAN, *Cat. de Mon.*, I, 149 à 152 (= SETHE, *Urk.*, VII, 9 et 10) ; nº 3 : MORGAN, I, 153 (= SETHE, 7 à 9) ; nº 4 : MORGAN, I, 156 ; nº 7 : MORGAN, I, 162 ; nº 10 : MORGAN, I, 177-179 ; nº 11 : MORGAN, I, 179-195 (SETHE, 1 à 7 = GARDINER, *Ä. Z.*, 45 (1908), p. 123-140). Cf. surtout MÜLLER, *Die Felsengräber der Fürsten von Elephantine aus der Zeit des mittleren Reiches*, Glückstadt, 1940, qui a donné une publication complète des tombes d'Assouan, datant du Moyen Empire.

3. Les vizirs. Voir la liste dans A. WEIL, *Die Veziere des Pharaonenreiches*, Leipzig, 1908, p. 38 à 45. L'un d'entre eux, Antefiker, a été enterré à Thèbes (tombe 60), dans une tombe très joliment décorée, publiée par DAVIES et GARDINER, *The tomb of Antefoker*, Londres, 1920. La statue d'un autre vizir, Senousret-ânkhou, a été trouvée en Syrie, à Ras-Shamra ; cf. SCHAEFFER, BREASTED et MONTET, *Syria*, XV (1934), p. 113-114 ; 131-133 et pl. XIV ; XVI (1935), p. 318-320 ; XVII (1936), p. 202-203. Ce vizir est également connu par une stèle de Florence, nº 1548 (2579) = SCHIAPARELLI, *Museo archeologico di Firenze*, Rome, 1887, p. 262, et BEREND, *Principaux monuments du Musée égyptien de Florence*, Paris, 1882, p. 78-79.

4. Fayoum. Les principaux ouvrages ont été cités au début des notes (sources archéologiques et littéraires). On a aussi une description du Fayoum à l'époque ptolémaïque sur trois papyrus publiés par PLEYTE, *Over drie Handschriften op papyrus bekend onder de titels von papyrus du lac Mœris, du Fayoum et du Labyrinthe* (Köninklijke Ak. van Wetenschappen. Verhandelingen. Afdelling Letterkunde, XVI (1886).

Les documents sur l'administration sont rares, au Moyen Empire. SMITHER, *J. E. A.*, XXVII (1941), p. 74-76, a publié le journal fragmentaire d'un fonctionnaire, chargé de percevoir les taxes dues au trésor. Le document date du règne de Sésostris III, et il est intéressant, moins par ce qu'il dit que par la preuve qu'il apporte que de tels documents existaient dans les archives.

Sur les stèles du Moyen Empire, et leur importance pour l'histoire de cette époque, cf. PFLÜGER, *Journ. of American orient. Soc.*, 67 (1947),

p. 127-135. L'auteur cherche à prouver, en se fondant sur l'évolution des stèles, que le roi Sésostris III, lorsqu'il supprima la charge de nomarque, s'appuyait sur un mouvement populaire (cf. VANDIER, *Rev. hist.*, 219 (1958), p. 27-28).

C) *a)* 1. *Barrière du Prince.* — GOLÉNISCHEFF, *Les papyrus hiératiques... à Saint-Pétersbourg*, n° 1116 B, recto, I, 66, traduit par GARDINER, *J. E. A.*, I (1914), p. 105 ; *Sinuhe*, R. 42 = B. 17 (voir Bibliographie, *infra*, D. d, 8).

2. *Stèle de Nisoumontou.* — Louvre, C. I, PIERRET, *Recueil d'inscriptions inédites du Musée égyptien du Louvre*, Paris, 1874-78, II, p. 27 et seq. ; GAYET, *Musée du Louvre, Stèles de la XIIe Dynastie*, p. 1 et pl. I ; BREASTED, *Amer. Journ. of Sem. Lang. and Lit.*, XXI (1904), p. 154 et seq., et *Ancient Records*, I, §§ 469 et seq. ; SETHE, *Ægyptische Lesestücke (Texte des Mittleren Reiches)*, Leipzig, 1928, p. 81.

3. *Asiatiques en Égypte.* — NEWBERRY, *Beni Hasan*, I, pl. XXVIII ; XXX et XXXI ; cf. aussi la note 4 de GARDINER dans : *The Admonitions of an Egyptian Sage*, p. 112, dans laquelle il mentionne l'emploi habituel des Asiatiques comme serviteurs dans les temples. Sur les relations amicales entre les deux pays, cf. VANDIER, *Syria*, XVIII (1937), p. 174 et seq.

4. *Campagne d'Asie.* — Stèle de Sébekkhou (appelé aussi par Sethe : Khu-Sebek) : GARSTANG, *El Arabah*, Londres, 1901, pl. V et p. 32-33 ; traduite par BREASTED, *Anc. Rec.*, I, § 676 et seq. ; publiée de nouveau par PEET, *The stela of Sebek-Khu*, Manchester, 1914 (publication n° 75 du Musée) ; cf. la remarque de BLACKMAN, *J. E. A.*, II (1915), p. 13-14 ; figure, enfin, dans les *Lesestücke* de SETHE, p. 82-3. Elle est actuellement au Musée de Manchester. Pectoraux décorés de scènes belliqueuses, cf. par exemple : MORGAN, *Dahchour*, I, pl. XIX et XX.

5. *Dépôt asiatique trouvé à Tôd* : BISSON DE LA ROQUE, *Tôd* (1934 à 1936), Le Caire, 1937, p. 113 et seq. (cf. aussi *Chronique d'Égypte*, n° 22 (juillet 1936), p. 377 à 380 et n° 23 (janvier 1937), p. 21 à 26 ; MAYSTRE, *The Illustrated London News*, 18-4-36, p. 682-3 ; VANDIER, *Syria*, XVIII (1937), p. 174 à 182.

6. Rapports de l'Asie et de l'Égypte : cf. la collection de *Syria* (articles de MONTET, DUNAND, DU MESNIL DU BUISSON, sur les fouilles de Byblos et de Mishrifé) ; et les ouvrages de MONTET (*Byblos et l'Égypte*), de DUNAND (*Fouilles de Byblos*) et de DU MESNIL DU BUISSON (*Le site archéologique de Mishrifé-Qatna*). Cf. aussi Sydney SMITH, *Times* du 22 août 1939, article reproduit dans la *Chronique d'Égypte*, 29 (1940), p. 75-76. Woolley, au cours des fouilles qu'il a dirigées en Syrie septentrionale, a mis au jour un monument contemporain de la XIIe Dynastie, sur lequel était représenté un dieu vêtu de la *chendjit* et portant la couronne *atef*, l'*ânkh* et le sceptre *ouas*. Cf. aussi WILSON, The Egyptian Middle Kingdom at Megiddo, *A. J. S. L. L.*, LVIII (1941), p. 225-236. L'auteur suppose que l'Égypte, au Moyen Empire, envoyait dans les grands centres, comme Megiddo ou Ras Shamra, des hauts commissaires, chargés de contrôler, peut-être avec l'appui d'une garnison égyptienne, les princes indigènes.

b) Nubie. La question a été traitée d'une manière exhaustive par SÄVE-SÖDERBERGH, *Ägypten und Nubien*, p. 63-116. On trouvera, dans cet ouvrage, une importante étude sur les forteresses nubiennes, accompagnée d'une bibliographie complète sur le sujet. Ce qui suit n'est qu'un choix, cité chronologiquement, de la bibliographie. On doit noter également que les graffiti du Ouadi Allaki ont été publiée par ČERNÝ, *J. E. A.*, XXXIII (1947), p. 52-57 ; trois, seulement de ces graffiti appartiennent au Moyen Empire.

1. *Amenemhat I.* Graffito de Korosko : BRUGSCH, *Æ. Z.*, 20 (1882), p. 30 = *Thesaurus*, V, 1213 = BREASTED, *Anc. Rec.*, I, §§ 472-3. C'est la confirmation d'un passage des « Enseignements d'Amenemhat » (éd. MASPERO, p. 3, I, 11-12, dont la bibliographie sera donnée *infra*, D., d, 2), traduit par BREASTED, *op. cit.*, I, § 483.

2. *Sésostris I.* — BREASTED, The Wadi Halfa Stela of Senwosret I (*P. S. B. A.*, 23 (1901), p. 230 à 235 = *Anc. Rec.*, I, §§ 510 et seq. ; tombe n° 11 d'Assouan (cf. *supra*, II, B. 2) ; cf. aussi la campagne mentionnée dans NEWBERRY, *Beni Hasan*, I, pl. VIII, l. 6 à 11 = BREASTED, *op. cit.*, I, § 519. Cf., aussi, les trois stèles publiées par ROWE, *An. Serv.*, XXXIX (1939), p. 187-194.

Le nomarque de Siout, Hapidjéfa (tombe n° 1 dans GRIFFITH, *op. cit.*, *supra*, II, B, I), a été enterré, non point dans son nome, mais à Kerma, dans la région de la troisième cataracte, où Reisner a trouvé les traces de toute une civilisation égyptienne de l'époque de Sésostris I : *J. E. A.*, V (1918), p. 79 et seq., et Excavations at Kerma (*Harvard African Studies*, V, parts I et III et VI, parts IV et V), Cambridge, 1923 (cf. surtout V, p. 135 et seq. (tombe d'Hapidjéfa) ; pl. VII, 1 (statue de la dame Sennoui) ; d'autres statues sont reproduites, t. VI, pl. XXXI et seq.) ; compte rendu par GRIFFITH, dans *J. E. A.*, X (1924), p. 240-41 ; cf. *Æ. Z.*, 52 (1914), p. 40 et seq.

3. *Amenemhat II.* — Une seule expédition est mentionnée, celle de Sihathor (stèle du British Museum, n° 143 (569) = *Hier. Texts... in the B. M.*, II, pl. 19-20), traduite par BREASTED, *op. cit.*, I, §§ 599 et seq. Sihathor avait été envoyé pour rapporter de l'or.

4. *Sésostris III.* — α) Canal : Sésostris III mène à bien l'œuvre tentée par Ouni, à la VIe Dynastie (inscription d'Ouni, l. 45 ; bibliographie, *supra*, p.227), et fait percer, à travers la première cataracte, un canal qui devait lui permettre de pénétrer en Nubie avec une flotte de guerre. Deux inscriptions commémoratives ont été gravées sur les rochers de l'île de Séhel : MORGAN, *Cat. de Monum.*, I, 86-7, nos 20 et 39 ; WILBOUR et MASPERO, *Rec. Trav.*, 13 (1891), p. 202 et seq. ; SETHE, *Lesestücke*, p. 85, n° 24 *a* et *b*.

β) Forteresse d'Assouan : stèle du British Museum, n° 169 (852) = *op. cit.*, IV, pl. 10 ; cf. MASPERO, *Rec. Trav.*, 13 (1891), p. 203 et seq., qui suppose que cette forteresse était un mur qui reliait Éléphantine à Philæ, mur dont les ruines existent encore de nos jours.

γ) Stèles de Semneh : 1. Berlin, 14753 (*Æg. Inschriften d. aus Kgl. Mus. zu Berlin*, I, 225-6).

2. Berlin, 1157 (*ibid.*, I, p. 257-8) ; les deux inscriptions sont publiées par SETHE, *Lesestücke*, p. 83, n° 23 *a* et *b*.

δ) Expédition de l'an 19 de Sésostris III, mentionnée par Ikhernofrit : Berlin, 1204 (*ibid.*, I, 169 à 174) ; cf. aussi SCHÄFER, Die Mysterien des Osiris... (*Untersuchungen*, IV, 2) et SETHE, *op. cit.*, p. 81 ; stèle de Sétatet (Musée de Genève), cf. MASPERO, *Mélanges d'archéologie égyptienne*, II, 217-19, et *Études de mythologie et d'archéologie*, III, 211-215.

ε) Stèle de Sébekkhou (cf. bibliographie, *supra*, C. *a*. 4).

ζ) Sur les papyrus de Semneh, qui datent probablement du règne d'Amenemhat III, cf. SMITHER, *J. E. A.*, XXXI (1945), p. 3-10.

5. *Amenemhat IV.* — LEPSIUS, *Denkmäler*, 152, f (graffito de Koummeh). Toutes ces inscriptions ont été réunies et traduites par BREASTED, *op. cit.*, I, §§ 640 à 673 et 749.

c) *Libye.* — *Sinuhe* R. 11 et seq. (cf. bibliogr. *infra*, D., d, 8). Sur les oasis, cf. stèle de Kaï (Berlin, 22820) = ANTHES, *Æ. Z.*, 65 (1930), p. 108 et seq. ; stèle d'Ikoudii, Berlin, 1199 (*op. cit.*, C, b, 4, γ, 164-5) publiée par SCHÄFER, *Æ. Z.*, 42 (1905), p. 124 et seq., et traduite par BREASTED, *op. cit.*, I, §§ 524 et seq. ; cf. aussi LANGE-SCHÄFER, *Grab- und Denksteine des Mitt. R.*, 20532 b., l. 16 et seq. = BREASTED, *op. cit.*, I, § 533.

d) *Carrières.* — 1. Sinaï. — GARDINER et PEET, *Inscriptions of Sinaï* (une nouvelle édition, revue par ČERNÝ, est sous presse).

α) Ouadi Maghara : pl. X ; XI à XIV (Amenemhat III et Amenemhat IV).

β) Sérabit el-Khadim, pl. XVI à LV (tous les rois de la Dynastie, jusqu'à Amenemhat IV, inclusivement, sont cités).

2. *Ouadi Hammamat.* — COUYAT-MONTET, *Ouâdi Hammâmât*, 199 = = pl. XXXVIII (Amenemhat I) ; 87 = pl. XX ; 117 et 123 (Sésostris I) ; 104 = pl. XXVI (Sésostris II) ; 47 = pl. XIV (Sésostris III) ; 17 = pl. V ; 19 = pl. V ; 42 = pl. XII ; 43 = pl. XIII ; 48 = pl. XIV ; 81 = pl. XVIII et 108 = pl. XXVIII (Amenemhat III).

3. *Ouadi el-Gasûs et mer Rouge.* — BIRCH, *Catalogue of the Collection of Egyptian Antiquities at Alnwick Castle*, Londres, 1880, p. 267 et seq., pl. III et IV, et ERMAN, *Æ. Z.*, 20 (1882), p. 203 et seq. Sur le conte du naufragé, cf. *infra*, D., d. 6.

4. Les carrières de diorite, découvertes par Engelbach (cf. *supra*, p. 197, A, II, b), ont été encore exploitées au Moyen Empire (cf. ROWE, *An. Serv.*, XXXIX (1939), p. 187-194. Enfin Ahmed Fakhry a découvert, dans l'ouadi el-Houdi, de nombreux graffiti, laissés par les carriers. Cf. FAHKRY, *Wadi el Hudi*, Le Caire, 1952.

e) *Crète.* — Cf. les deux articles de HALL, *J. E. A.*, I (1914), p. 110 et p. 197, et celui de PEET, Early Egyptian Influence in Mediterranean (*An. of the Br. School at Athens*, XVII (1910-11), p. 250 et seq.) ; GLOTZ, *La civilisation égéenne* (col. « Évolution de l'Humanité »), Paris, 1923, p. 27 et seq. (chronologie comparée) ; p. 45 (motif de la spirale et sceaux à boutons) ; p. 47 (objets crétois en Haute Égypte et objets égyptiens en Crète) ; p. 235 à 237 (relations de la Crète et de l'Égypte au Moyen Empire). En plus, bonne bibliographie. Sur la question des Haounébout, cf. VERCOUTTER, *B. I. F. A. O.*, XLVI (1947), p. 125-158, et XLVIII (1949), p. 107-209). Cf., aussi, *infra*, add. à la p. 491.

Inscription de Hénou. — COUYAT-MONTET, *op. cit.*, 114 (cf. *supra*, I, D. 2. 1).

Inscription de Nebitef. — LANGE-SCHÄFER, *op. cit.*, 20425.

Kamarès trouvé dans une tombe d'Abydos : GARSTANG, *Annals of Archaeol. and Anthropology*, Liverpool, V (1913), p. 107 et seq.

Établissement des Crétois en Égypte : cf. PETRIE, *Kahun, Gurob and Hawara*, p. 42 et seq., et *Illahun, Kahun and Gurob*, p. 9 et seq.

D) *a)* 1. *Ruines de temples de la XIIe Dynastie.* — Outre les trois sanctuaires élevés au dieu Montou, à Médamoud, à Tôd et à Ermant (cf. *supra*, II, A, 3), on peut citer les temples de Coptos (PETRIE, *Koptos*, pl. IX à XI, Sésostris I), d'Ehnasya (PETRIE, *Ehnasya*, pl. XII et XIV, Sésostris III et Amememhat III), d'Abydos (PETRIE, *Abydos*, II, pl. XXVI, Sésostris I), de Bubastis (NAVILLE *Bubastis*, p. 8 et seq.), etc. (cf. PORTER-MOOS, *Topographical Bibliography*, l'index des tomes II à V). Un temple de Sésostris I avait certainement existé à Héliopolis ; il en reste un obélisque, encore en place (cf. PORTER et MOSS, *op. cit.*, IV, p. 60).

2. *Les fragments du kiosque de Sésostris I à Karnak.* — CHEVRIER, *An. Serv.*, XXVIII (1928), p. 120 et pl. I ; III à V ; XXIX (1929), p. 136 ; XXX (1930), p. 165 et pl. II et III ; XXXI (1931), p. 91-92 ; XXXIII (1933), p. 179 et 180 ; XXXIV (1934), p. 164-5, XXXV (1935), p. 137-138. Une publication complète du sanctuaire, par P. LACAU et H. CHEVRIER, est sous presse. Le kiosque est, aujourd'hui, remonté à Karnak (cf. CHEVRIER, *An. Serv.*, XXXVIII (1938), p. 567 et seq. et pl. CII-CIII).

3. *Temple d'Amenemhat III et Amenemhat IV au Fayoum.* — Les fouilles sont publiées par VOGLIANO, *Secondo rapporto degli scavi condotti dalla missione archeologica d'Egitto della R. Università di Milano nella zona di Madinet Madi*, Milan, 1937, XV ; sur les textes hiéroglyphiques, cf. DONADONI, *Orientalia*, XVI (1947), fasc. 3.

4. *Pyramides royales.* — Cf. sources archéologiques.

5. *Tombes provinciales.* — Les principales tombes provinciales de la XIIe Dynastie ont été citées *supra*, II, B, 1. L'ordre « protodorique » se trouve à Béni Hasan (voir cette publication) ; cf. aussi JÉQUIER, *Manuel d'archéologie égyptienne*, Paris, 1924, p. 182, seq.

6. *Architecture civile.* — Cf. PETRIE, *Ilahun Kahun, and Gurob*, chap. II, p. 5 à 8 et pl. XIV ; *Kahun, Gurob and Hawara*, p. 23-24 et pl. XV. Cf. aussi ERMAN-RANKE, *Aegypten*, p. 196-200, et RICKE, *Der Grundriss des Amarna-Wohnhauses*, p. 51 et seq.

b) Statuaire. — Toutes les plus belles statues du Moyen Empire ont été reproduites en de remarquables planches photographiques par EVERS, *Staat aus dem Stein*, 2 vol., Münich, 1929. Les planches sont accompagnées d'un commentaire général, un peu trop philosophique, et d'une étude archéologique extrêmement poussée et très intéressante. Voir particulièrement les pl. 26 à 30 (Sésostris I de Lisht) ; 80 à 82 (Sésostris III de Karnak) ; 83 et 85 (Sésostris III de Deir el-Bahari) ; 86 et 87 (Sésostris III de Médamoud) ; 102 à 104 (Amenemhat III de Hawara) ; 131 et 132 (Amenemhat III de Karnak) ; 120 à 130 (monuments dits « hyksôs »). La statue en bois du roi Hor est reproduite, entre autres publications, dans : DE MORGAN, *Fouilles de Dahchour*, I, pl. XXXII à XXXV.

c) Bijoux. — DE MORGAN, *op. cit.*, 2 vol., Vienne, 1894-1903 ; *Liste sommaire des bijoux de la XIIe Dynastie découverts dans la nécropole de Dahchour le 15 et le 16 février 1895*, Le Caire, 1895 ; WINLOCK (et MACE), *Tomb of Senebtisi ; Treasure of el Lahun*, New York, 1916 et 1934. BRUNTON, *Lahun I, the Treasure*, Londres, 1920. Sur les arts mineurs, cf. REISNER, Excavations at Kerma, dans *Harvard African Studies*, t. V et VI, Cambridge, 1923.

d) Littérature. — 1. Enseignements pour Mérikarēʿ : GOLÉNISCHEFF, *Les papyrus hiératiques 1115, 1116 A et 1116 B de l'Ermitage impérial à Saint-Pétersbourg*, Saint-Pétersbourg, 1913. Ce volume réunit, en photographie et en transcription : *a)* Le conte du Naufragé (1115), *b)* Les enseignements pour le roi Mérikarēʿ (1116 A), et *c)* Les prophéties de Néferti (1116 B). Sur les enseignements pour le roi Mérikarēʿ, cf. aussi GARDINER, *J. E. A.*, I (1914), p. 20 et seq. ; SCHARFF, Der historische Abschnitt der Lehre für Merikarê, Münich, 1936 (*Sitz. der Bayerischen Ak. d. Wissenchaften, Phil.-Hist. Kl.*, 1936, 8) ; PIRENNE, *Rev. d'égypt.*, III (1938), p. 1-16, qui étudie surtout les données sociales du document ; VOLTEN, *Zwei altägyptische politische Schriften*, Copenhague, 1945. A propos des prophéties de Néferti, cf. POSENER, *Rev. d'ég.*, VIII (1951). Posener prouve que le nom du prophète doit se lire, non pas Néferrohou, comme on le lisait autrefois, mais Néferti.

2. MASPERO, *Les enseignements d'Amenemhait Ier à son fils Sanouasrit Ier*, Le Caire, 1914 ; cf. BREASTED, *Anc. Rec.*, I, §§ 474 et seq. ; de BUCK, *Mélanges Maspero*, p. 847-852 ; GUNN, *J. E. A.*, XXVII (1941), p. 2-6, et VOLTEN, *op. cit.* ; DE BUCK, *Symbolae van Oven*, Leiden, 1946 ; p. 1-28 et *Muséon*, LIX (1946), p. 183-200.

3. JÉQUIER, *Le papyrus Prisse et ses variantes*, Paris, 1911 (Ptahhotep) ; DEVAUD, *Les maximes de Ptahhotep*, Fribourg, 1916 ; GUNN, *The instruction of Ptah-hotep and the instruction of Ke'gemni* (traduction), Londres, 1909, etc.

4. GARDINER, *The Admonitions of an Egyptian Sage*, Leipzig, 1909 et *Ancient Egypt*, I (1914), p. 55 à 58 ; cf. aussi SPIEGEL, *Soziale und Weltanschauliche Reformbewegungen im alten Ägypten*, Heidelberg, 1950, et OTTO, *Der Vorwurf an Gott*, Hildesheim, 1951, p. 3-6.

5. *Néferti.* — Cf. GOLÉNISCHEFF, *op. cit* (1 *c.*) ; traduit par GARDINER, *J. E. A.*, I (1914), p. 100 et seq. ; cf. aussi l'article de POSENER, cité *supra* (d, 1).

6. *Naufragé.* — Cf. GOLÉNISCHEFF, *op. cit.* (I *a*). Le même auteur a traduit ce conte dans *Rec. Trav.*, 28 (1906), p. 73 à 112, puis il l'a publié en transcription et avec index lexicographique dans *Le conte du Naufragé*, Le Caire, 1912 ; cf. aussi ERMAN, *Ä. Z.*, 43 (1906), p. 1 à 26 ; MASPERO, *Rec. Trav.*, 29 (1907), p. 106 à 109 ; SETHE, *Ä. Z.*, 44 (1907-08), p. 80 à 87, et GARDINER, *Ä. Z.*, 45 (1908-09), p. 60 à 66 ; WAINWRIGHT, *J. E. A.*, XXXII (1946), p. 31-38, a proposé d'identifier l'île du Naufragé avec une île de la mer Rouge (Zeberged ou île Saint-Jean), située, non loin de la côte, un peu au sud de Bérénice, et riche en topazes.

7. *Westcar.* — ERMAN, Die Märchen des Papyrus Westcar (Berlin, 1890, Königlische Museen zu Berlin, *Mittleilungen aus den orientalischen Sammlungen*, 5 et 6), et *Die Sprache des Papyrus Westcar*, Göttingen, 1889 (étude grammaticale).

8. *Königlische Museen zu Berlin.* — *Hieratische Papyrus : a)* IV, VOGELSANG et GARDINER, *Die Klagen des Bauern*, Leipzig, 1908 ; *b)* V, GARDINER, *Die Erzählung des Sinuhe und die Hirtengeschichte*, Leipzig, 1909.

Sur *a)*, cf GARDINER, *P. S. B. A.*, 35 (1913), p. 264-76 ; 36 (1914-15), p. 15-23, 69-74, et *J. E. A.*, IX (1923), p. 5 à 25 ; VOGELSANG, Kommentar zu den Klagen des Bauern (*Untersuchungen*, VI), Leipzig, 1913.

Sur *b)*, cf. MASPERO, *Les mémoires de Sinouhit*, Le Caire, 1908 ; GARDINER, Notes on the Story of Sinuhe, *Rec. Trav.*, 32 (1914), 1-28, et 214-230 ; 33 (1911), 67-94, 221-230 ; 34 (1912), 52-77, et 193-206 ; 36 (1914), 17-50, et 192-209. Ces articles ont été réunis en volume, avec quelques additions et corrections, sous le même titre, Paris, 1916 ; traduction dans BREASTED, *Anc. Rec.*, I, §§ 486 et seq.

9. ERMAN, Gespräch eines Lebensmüden mit seiner Seele, Berlin, 1896 (*Kön. Ak. der Wissenschaften, Phil.-Hist. Kl. Abh.* 2) ; cf. aussi SCHARFF, *Sitz. d. Bay. Ak. d. Wis., Phl.-hist. Abt.*, 1937, 9 ; J. SAINTE FARE GARNOT, *R. H. R.*, CXXVII (1944), p. 18 et seq. ; R. WEILL, *B. I. F. A. O.*, XLV (1947), p. 89-154 ; SPIEGEL, *Soziale und weltanschauliche Reformbewegungen im alten Ägypten*, Heidelberg, 1950. On pourra lire également la brochure d'OTTO *Der Vorwurf an Gott*, Hildesheim, 1951, et JUNKER, *Anz. der*

phil.-hist. Kl. d. Österreichischen Ak. d. Wis., 1948, 17, p. 219-27. La plupart de ces contes égyptiens ont été réunis et traduits par :

Maspero, *Les contes populaires de l'Égypte ancienne*, 1re éd. en 1882 ; 4e éd. (sans date), Paris ; traduit en anglais : *Popular stories of Ancient Egypt*, New York, 1915 ; Petrie, *Egyptian Tales translated from the Papyri*, Londres, 1895 ; Erman, *Die Literatur der Ægypter*, Leipzig, 1923. Cf. aussi Rieder, *Alt-ägyptische Märchen*, Iéna, 1927, Pieper, Das ägyptische Märchen (ap. *Morgenland*, 27), Leipzig, 1935, et, surtout, Lefebvre, *Romans et contes égyptiens*, Paris, 1949. Cette dernière traduction, admirable de précision et d'élégance, est accompagnée d'une bibliographie complète et de notes philologiques.

Il est possible, mais non pas prouvé, qu'il y ait eu, au Moyen Empire des troupes d'acteurs ambulants ; cf. Drioton, *Le théâtre égyptien*, Le Caire, 1942, p. 15-16 et C. Desroches-Noblecourt, *Journal des Savants*, oct.-déc. 1943, p. 166-176. L'opinion a été combattue par Vikentiev, *Bul. of the Faculty of Arts Fouad I*, X (1948), part 1.

État des questions. — 1. *La XIe Dynastie.* — Il est peu de questions aussi embrouillées que celles de la succession des quatre derniers rois de la XIe Dynastie. De nombreux articles[1] y ont été consacrés, et l'ordre de succession de ces quatre rois a été maintes fois changé. En 1915, Winlock consacra un remarquable article à la chronologie de le XIe Dynastie (The Theban Necropolis in the Middle Kingdom, dans *American Journal of Semitic Languages and Literatures*, Chicago, 1915, vol. 32, p. 1 et seq.). D'après lui, les rois s'étaient succédé dans l'ordre suivant : Nebhépetrēʿ Mentouhotep II ; Nebhépetrēʿ (Nebkhérourēʿ) Mentouhotep III ; Nebtaouirēʿ Mentouhotep IV ; Séânkhkarēʿ Mentouhotep V. Cet ordre de succession, accepté, pendant longtemps, par la plupart des égyptologues, n'est plus admis aujourd'hui. La question est assez importante pour qu'on tente de « faire le point ».

Dans le temple de Deir el-Bahari se trouvent six chapelles funéraires, élevées en l'honneur de six princesses royales. Ces monuments ne sont pas dans l'axe du temple, et en rompent d'une manière évidente l'harmonie. Or, c'est précisément sur les fragments qui proviennent de ces chapelles que le nom de Nebhépetrēʿ Mentouhotep II se lit. D'où l'ancienne hypothèse, d'après laquelle le temple avait été commencé par Mentouhotep II, puis agrandi et achevé par son successeur (cf. Borchardt *Zeitschrift für Geschichte der Architektur*, III, 81 et seq.). Mais, depuis cet article, Bonnet (*Ä. Z.*, 60 (1925), p. 40 et seq.) a montré qu'il y avait une unité incontestable dans la construction du temple funéraire de Deir el-Bahari, et que les chapelles des princesses devaient être considérées, non pas comme ayant fait partie d'un plan primitif, dont l'orientation aurait été changée au cours des travaux, mais comme des constructions antérieures et indépendantes. Le temple doit donc être attribué au seul Mentouhotep III, qui se serait fait creuser là un cénotaphe (la tombe dont l'entrée est dans la cour inférieure, et dont le caveau funéraire est exactement sous la pyramide) et une vraie tombe (celle dont l'entrée est dans la cour supérieure). Cela n'implique pas l'identification des deux Nebhépetrēʿ, et, en fait, Bonnet n'a rien affirmé à ce sujet (cf. sa conclusion, *ibid.*, p. 45), mais elle en rendait l'hypothèse extrêmement tentante. Elle a été reprise par Scharff (*Der historische Abschnitt der Lehre für König Merikarê*, p. 47, n. 4, et tout au cours de son exposé), qui s'appuie sur l'autorité de Meyer, *Geschichte des Altertums*, I, 2, § 277. En revanche, Sethe (*Ä. Z.*, 62 (1927), p. 3-5 et *Ächtung feindlicher Füsrten...*, p. 66-67), reste partisan de la distinction des deux rois. De même, Steindorff et Wolf, Die thebanische Gräberwelt (*Leipziger äg. Studien*, Heft 4, Glückstadt, 1936), qui n'admettent même pas (p. 21 à 24) que le temple ait pu être l'œuvre d'un seul roi[2], comme Bonnet avait voulu le démontrer. En fait, il ne semble pas que le temple de Deir el-Bahari puisse apporter une solution au problème des deux Nebhépetrēʿ (on ne doit pas oublier

1. Cf. bibliographie dans *B. I. F. A. O.*, XXXVI (1936), p. 103, n. 2 ; cf. aussi Vandier, *Orientalia 17* (1938).
2. Cf. Bissing, *Ä. Z.* 62 (1926/27), p. 65 et seq.

que les deux noms, s'ils sont homophones, ne s'écrivent pas de la même manière). Grâce à lui, nous savons, cependant, que les chapelles, à une époque où le temple n'existait même pas à l'état de projet, ont été construites pour des princesses contemporaines d'un roi qui s'appelait Nebhépetrēʿ Mentouhotep, et dont le nom d'Horus était Nétéri-hedjet. Nous connaissons également, d'une façon certaine, le nom du roi qui fit construire le temple : il s'agit d'un roi Nebhépetrēʿ Mentouhotep, dont le nom d'Horus était Zémataoui. Nous savons, enfin, que les chapelles funéraires ont été respectées par le constructeur du temple, mais ce détail, s'il n'indique pas forcément que ce constructeur ait été celui-là même qui, sous un protocole différent, avait fait édifier ces chapelles, ne prouve pas davantage que les deux rois — celui des chapelles et celui du temple — aient été différents. Il convient donc de rechercher ailleurs la solution, et de commencer par réunir, d'abord, les arguments qui combattent l'identité des deux souverains, puis ceux qui lui sont favorables.

L'Horus Nétéri-hedjet (Mentouhotep II) a, comme son successeur supposé, un protocole complet[1] qui se lit, à Gébélein (cf. *supra*, p. 269, B) 1), à Deir el-Bahari (chapelle des princesses), à Konosso (Lepsius, *Denkmäler*, II, 150 *b* et *c*), à Dendérah (*An. Serv.*, XVII (1917), p. 226-236, et *Analecta orientalia*, 17 (1938), p. 40-41), sur une stèle du Caire (*An. Serv.*, VIII (1907), p. 243 = Clère-Vandier, *Bibliotheca aegyptiaca*, X, p. 21-22) et sur une stèle du Louvre (C. 252 = Clère-Vandier, *op. cit.*, p. 22-23). Nulle part, malheureusement, ce protocole n'est accompagné d'une date. Si l'Horus Nétéri-hedjet est le même roi que l'Horus Zémataoui, on est obligé de conclure que le souverain, à un certain moment de son règne, a changé complètement de protocole. Or, les changements de noms, au cours du règne, sont extrêmement rares dans l'histoire égyptienne, et, autant qu'on peut dire, motivés (cf. *supra*, p. 232). Pour qu'un roi ait changé, non pas seulement son prénom, comme l'avait fait Pépi I, mais son protocole entier, il a fallu, semble-t-il, un événement considérable. Cet événement, prétendent les partisans de l'identification, c'est l'unification de l'Égypte. C'est ainsi que, pour certains (cf. *supra*, p. 165), mais à tort, semble-t-il, Khâsékhem prit le nom de Khâsékhemoui après sa victoire sur le Nord.

On ne voit pas très bien pourquoi l'Horus Nétéri-hedjet, à une époque où l'Égypte était déjà unifiée, ce dernier point étant solidement établi par l'iconographie du roi, aurait entièrement modifié son protocole. Un autre argument sérieux contre l'identité des deux rois nous est fourni par la chapelle qui avait été édifiée, à Dendérah, pour l'Horus Nétéri-hedjet[2]. Sur ce monument, le nom du souverain est suivi de l'épithète « juste de voix » *(maâ-khérou)*, qui semble bien indiquer, ici, c'est-à-dire à l'extrême début de son emploi (cf. Vandier, *Rev. d'ég.*, II (1936), p. 63 et n. 1), que le roi était mort alors qu'il portait encore les noms qu'on attribue généralement à Mentouhotep II (Nétéri-hedjet).

Il reste maintenant à exposer les arguments favorables à l'identité des deux souverains. D'abord, tous les monuments datés de ce roi, qui régna, d'après le papyrus de Turin, cinquante et un ans, appartiennent à la fin du règne. Il serait extrêmement curieux que, des nombreux monuments du roi, aucun ne portât une date antérieure à l'année 39. D'autre part, deux fonctionnaires du roi lui attribuent formellement l'unification de l'Égypte (Turin, 1447 ; Säve-Söderbergh, *Ägypten und Nubien*, p. 59-60 et n. 1 de la p. 60 ; Posener, *Bi. Or.* (sous presse)). En outre, la similitude des prénoms est si curieuse qu'il est difficile de la tenir pour entièrement fortuite. Enfin, et surtout, les listes royales s'opposent nettement à une multiplication des rois Mentouhotep. Les listes d'Abydos et de Karnak ne mentionnent que deux rois de ce nom : Nebhépetrēʿ (l'Horus Zémataoui) et Séânkhkarēʿ. Le papyrus

1. Le nom d'Horus d'or n'est pas connu, mais il est très probable qu'il existait (cf. Vandier, *Analecta orientalia*, 17 (1938), p. 38) ; sur le nom d'Horus du roi, dont on connaît une forme développée, cf. Clère, *J. N. E. S.*, IX (1950), p. 37-39.
2. Daressy, *An. Serv.*, XVII (1917), p. 226-236 ; Vandier, *Analecta orientalia*, 17 (1938), p. 40-41.

de Turin qui, primitivement, aurait dû, étant beaucoup plus détaillé, nous apporter la solution, est, malheureusement, en grande partie détruit dans la section relative à la XIe Dynastie. On doit, cependant, essayer d'interpréter les traces subsistantes. La XIe Dynastie occupe, dans la colonne 5 *a*, les numéros 12 à 17. On sait que le papyrus a été restauré par Ibscher et publié, en 1938, par Farina, *Il papiro dei Re restaurato*. D'après cette publication, il ne reste rien — il n'est évidemment question que des signes utilisables pour la lecture du nom — pour le n° 12 ; le n° 13 se réduit à un *ś*, et, le n° 14, à deux signes douteux, *Rē‘* et *neb*, ce dernier roi ayant régné quarante-neuf ans ; le n° 15 est complètement perdu, mais on sait que le souverain qui était désigné à cet endroit a régné huit ans. Enfin les deux derniers numéros nomment, sans aucun doute possible, Nebhépetrē‘ (Horus Zémataoui), Mentouhotep et Séânkhkarē‘ Mentouhotep, que nous retrouvons, comme sur les autres listes, placés l'un à côté de l'autre, et dans le même ordre, à la fin de la Dynastie. On ne peut donc hésiter que pour les quatre premiers rois. Trois tableaux différents ont été proposés depuis 1938, le premier, par Farina lui-même, le second, par Winlock (*J. E. A.*, XXVI (1941), p. 119, tableau différent de celui qu'il avait proposé en 1915, cf. *supra*, p. 276), et, le troisième, par Stock (*Die erste Zwischenzeit Ägyptens*, p. 81). Dans le tableau qui va suivre, nous désignerons les rois par des lettres : A = le nomarque Antef, ancêtre de la famille ; B = Séhertaoui Antef I ; C = Ouahânkh Antef II ; D = Nekhtnebtepnéfer Antef III ; E = Séânkhibtaoui Mentouhotep ; F = Nebtaouirē‘ Mentouhotep ; G = Nebhépetrē‘ Mentouhotep (Horus Nétéri-hedjet). Voici le tableau :

N^{os}	Traces d'après Farina	Farina	Winlock	Stock	Durée du règne
12	Rien		B	A	?
13	Sé...	E	C	B	?
14	Neb... rē‘	F	D	C	49
15	Rien	G	E	D	8

Farina, dont la liste s'accorde, naturellement, avec les signes qu'il avait lus, ou cru lire, sur le papyrus, ne nomme aucun Antef, et donne à Nebtaouirē‘ une place et une durée de règne qu'il est difficile d'admettre. Winlock nomme trois rois Antef, et un Mentouhotep, mais intervertit (à cause des dates) les numéros 13 et 14, et ajoute dix ans au règne de E (Séânkhibtaoui), qui, d'après les monuments (stèle du British Museum 99 [1203]) a gouverné l'Égypte au moins pendant quatorze ans. Enfin, la liste de Stock, si elle ne tient pas compte des traces lues par Farina, a l'avantage de respecter celles des durées de règne qui sont conservées. C'est, à notre avis, l'attitude la plus sage, et la suite chronologique proposée par Stock, est, dans l'état actuel de nos connaissances, de beaucoup la plus vraisemblable. Elle est, d'ailleurs confirmée par un bloc de Tôd (Vandier, *B. I. F. A. O.*, XXXVI (1936), p. 101-116), sur lequel on voit les trois rois Antef (Séhertaoui, Ouahânkh et Nekhtnebtepnéfer) et Nebhépetrē‘ Mentouhotep (Horus Zémataoui) faire l'offrande à Montou. A lui seul, ce bloc ne constitue pas une preuve, mais, rapproché du papyrus de Turin et, peut-être, du graffito du Shatb er-Rigal, il acquiert une force qu'on ne saurait nier. Stock (*op. cit.*, p. 77-78) propose comme une idée nouvelle, l'identification de Séânkhibtaoui Mentouhotep et de Nebhépetrē‘ Mentouhotep. Or, dès 1938, dans la première édition de cet ouvrage (p. 272), nous avions proposé cette hypothèse. Il est, en effet, naturel de supposer que Séânkhibtaoui, après avoir écrasé, en l'an 14 de son règne, une révolte à This (British Museum 99 [1203]), acheva la conquête de l'Égypte, et adopta, enfin, après sa victoire, le protocole complet, celui du roi connu sous le nom de Nebhépetrē‘ Mentouhotep (Horus Nétéri-hedjet). Posener (*Bi. Or.*, sous presse) n'admet pas cette hypothèse ; pour lui, le roi qui unifia l'Égypte ne pouvait pas remplacer un nom d'Horus qui impliquait déjà l'unité du pays (Séânkhibtaoui signifie : celui qui fait vivre le cœur du Double Pays) par un nom d'Horus qui ne mentionne que la Haute Égypte (Nétéri-hedjet signifie : divin de couronne blanche, la couronne blanche étant celle du roi de Haute Égypte). A cette objection, on peut répondre que le roi victorieux a voulu exprimer, dans son nouveau nom d'Horus, la préséance de la Haute Égypte, qui, dans la guerre avec le Nord, avait été à l'origine de la victoire. Stock, qui identifie les deux premiers rois Mentouhotep, est également d'avis, on vient de le voir, que les deux Nebhépetrē‘ ne forment qu'un seul et même personnage. C'est sur ce dernier point qu'il faut se prononcer maintenant. Dans les précédentes éditions de cet ouvrage et dans plusieurs articles, nous avons soutenu que cette hypothèse était peu vraisemblable. Une étude approfondie des documents et des plus récentes interprétations de ces documents nous incite à observer une attitude moins absolue. Il semble bien, en effet, pour les raisons données plus haut, que le constructeur du temple de Deir el-Bahari ait été, comme le veut Stock, le successeur direct d'Antef III. Il conviendrait, sans doute, avant de prendre parti, de revoir le papyrus de Turin. Si consciencieux qu'ait été le travail de Farina, on ne peut le considérer comme définitif, les traces subsistantes étant souvent très effacées. Si la succession Antef III-Horus Zémataoui s'avère exacte, il restera à expliquer pourquoi l'Horus Nétéri-hedjet a fait suivre son nom de l'épithète *maâ-khérou*, sur les textes du sanctuaire de Dendérah, et pourquoi il a changé complètement de protocole, vers la fin de son règne. Dans notre exposé général, il nous a semblé préférable, faute de preuve absolue, de distinguer les trois premiers rois Mentouhotep. Si ces trois rois n'en forment qu'un, comme tant d'indices le laissent supposer, il ne sera pas difficile de rétablir les faits : il suffira de voir dans les trois règnes successifs, les étapes chronologiques d'un règne unique, qui fut long, et qui resta, par le souvenir qu'il laissa aux époques postérieures, un des plus glorieux de l'histoire d'Égypte.

2. *La fin de la XIe Dynastie.* — Le successeur de Nebhépetrē‘ Mentouhotep s'appelait également Mentouhotep (cf. Naville, *The XIth Dynasty Temple at Deir el-Bahari*, I, pl. XII, B). L'existence d'un corégent, Antef, mort avant son frère, est une hypothèse proposée par Naville (*ibid.*, p. 7), reprise par Winlock (*Bul. Metrop. Mus. of Art.*, II, 1925 (1925-1927), p. 20 et seq. et *Rise and Fall*, p. 48) et par Newberry (*Ä. Z.*, 72 (1936), p. 120), et qui semble être tout à fait problématique (cf. Vandier, *B. I. F. A. O.*, XXXVI (1936), p. 111-115 et *Analecta Orientalia*, 17 (1938), p. 42). Ce Mentouhotep, successeur de Nebhépetrē‘, est, d'après les listes royales, le roi Séânkhkarē‘. En dépit de ces indices, on a longtemps supposé, à la suite de Winlock (article de 1915, cité p. 276), que les deux règnes avaient été séparés par celui de Nebtaouirē‘. En 1926, cependant, Sethe (*Achtung feindlicher Fürsten*, p. 23) a interverti l'ordre des deux derniers rois de la Dynastie, et a placé Séânkhkarē‘ avant Nebtaouirē‘. Il a été suivi par Polotsky, *Zu den Inschriften der XI. Dynastie*, p. 9, § 7, et par Scharff, *Der historische Abschnitt der Lehre für König Merikarê*, p. 54. A ce changement, ces auteurs ne donnent, d'ailleurs, aucune raison précise. Sans doute se fondaient-ils sur les listes qui, toutes, donnent Séânkhkarē‘ comme successeur à Nebhépetrē‘, et sur la personnalité du vizir de Nebtaouirē‘, Amenemhat, en qui on reconnaît, généralement, le futur Amenemhat I. En réalité, il n'y avait aucune preuve. En effet, d'une part, Nebtaouirē‘, qui ne figure sur aucune liste, pouvait très bien s'intercaler entre Nebhépetrē‘ et Séânkhkarē‘, et, d'autre part, le règne de ce dernier roi a été si court que le vizir de son prédécesseur pouvait très bien avoir été le fondateur de la XIIe Dynastie. Lorsque Farina, en 1938, après la restauration d'Ibscher, publia le papyrus de Turin, tout fut remis en question. On a vu, en effet, que Farina, d'après certaines traces, plaçait Nebtaouirē‘ avant Nebhépetrē‘. Encore que Farina nous ait assuré, par écrit, après collation de l'original, que les traces lui semblaient très probables, le doute reste permis, car il est impossible que Nebtaouirē‘ ait régné quarante-neuf ans (cf. *supra*, p. 278). Dans ces conditions, force est de conclure que Nebtaouirē n'était cité, ni par les listes d'Abydos et de Karnak, ni

par le papyrus de Turin, conclusion négative qui ne permettait pas de donner à ce roi sa place définitive dans la Dynastie. La question en était là quand WINLOCK (*J. E. A.*, XXVI (1941), p. 116-119), grâce à un nouveau document, put apporter un peu de lumière sur la fin de la XIe Dynastie. Sur un fragment de schiste, trouvé au cours des fouilles américaines de Lisht, on lit, d'un côté, le nom d'un roi Mentouhotep, dont le nom d'Horus se termine en ...taoui, et, de l'autre côté, le nom d'Horus d'Amenemhat I, Ouhemmésout. Il est très probable que le nom d'Horus en lacune doit se lire Nebtaoui, qui est le nom d'Horus de Nebtaouirēʿ. Winlock voit, là, la preuve définitive qu'Amenemhat I a succédé à Nebtaouirēʿ, dont il avait, d'ailleurs, été le vizir. L'argumentation de Winlock n'est pas aussi convaincante qu'il ne paraît le croire, Amenemhat I ayant très bien pu ajouter son nom, après son avènement, sur une coupe qui lui avait été donnée, autrefois, par son souverain. Il s'agit, cependant d'un indice, et cet indice est confirmé par un deuxième argument de Winlock, celui-là, plus sérieux. Le papyrus de Turin, après la liste royale qui a été étudiée plus haut, mentionne un interrègne de sept ans. Winlock suppose que Nebtaouirēʿ est un usurpateur, qui aurait gouverné l'Égypte pendant cet interrègne, en même temps que d'autres prétendants, dont un, au moins, Sésostris, est connu. Dans ces conditions, on comprend que les listes royales aient omis le nom de Nebtaouirēʿ, c'est-à-dire celui d'un usurpateur. En conclusion de cette longue discussion, nous proposons, pour la XIe Dynastie, la liste de rois suivante : 1. Séhertaoui Antef I ; 2. Ouahânkh Antef II ; 3. Nekhtnebtepnéfer Antef III ; 4. Mentouhotep I, dont on connaît trois titulatures différentes ; 5. Séânkhkarēʿ Mentouhotep II ; 6. Nebtaouirēʿ Mentouhotep III, ces derniers chiffres ne correspondent pas, pour les raisons qui ont été exposées plus haut, à ceux dont on a fait usage dans l'exposé général.

3. — *A propos des pseudo-textes comminatoires.* — En 1926, SETHE (*Die Ächtung feindlicher Fürsten, Völker und Dinge auf altägyptischen Tongefässscherben des mittleren Reiches*) publia des textes curieux, écrits, en hiératique très cursif, sur des tessons. Il data ces inscriptions de la fin de la XIe Dynastie. On trouve, sur ces tessons, des listes de princes et de peuples étrangers, d'Égyptiens, nommément désignés, et d'objets réputés néfastes. Sethe avait pensé qu'il s'agissait de textes comminatoires, inspirés par les malheurs que l'Égypte avait connus avant la XIe Dynastie, et destinés à éviter le retour éventuel de telles calamités. D'autre part, les noms propres égyptiens appartenant le plus souvent à l'onomastique de la XIIe Dynastie, et se rapprochant même quelquefois des noms royaux de cette époque, Sethe avait cru que les formules étaient également dirigées contre le futur Amenemhat I, contre sa famille, et contre ses partisans qui devaient commencer à intriguer pour renverser la vieille Dynastie. Depuis, des textes analogues, écrits, non plus sur des tessons, mais sur des figurines, de prisonniers grossièrement modelées, ont été trouvés. POSENER, qui les a étudiés, (*Princes et Pays d'Asie et de Nubie*, Bruxelles, 1949) a prouvé, d'une part, que le procédé remontait à la fin de l'Ancien Empire, et, d'autre part, que, la plus grande partie des textes connus, notamment les ostraka de Berlin, publiés par Sethe, devait être datée de la XIIe Dynastie. Il a montré également qu'il ne s'agissait pas de textes comminatoires, comme l'avait cru Sethe, mais de textes d'envoûtement, n'ayant, en eux-mêmes, aucune portée historique. Ces inscriptions, qui, au premier chef, relèvent exclusivement de la magie, sont, cependant, importantes pour l'histoire de la politique extérieure de l'Égypte, puisqu'elles nous donnent une liste des princes et des peuples nubiens et asiatiques avec lesquels l'Égypte était en rapport à la XIIe Dynastie.

4. *Le roi Hor.* — En avril 1894, J. de Morgan découvrit, à Dahchour, au nord de la pyramide d'Amenemhat III, la tombe d'un roi dont le nom, Hor, était parfaitement inconnu. Son prénom Aoutibrēʿ se trouve à deux reprises sur le papyrus de Turin, parmi les rois de la 2e Période Intermédiaire. Aussi Maspero voulut-il rejeter ce nouveau roi dans la XIIIe Dynastie. Mais Morgan s'éleva énergiquement contre cette hypothèse : la caisse qui renfermait les canopes du roi Hor était, en effet, scellée au nom de Nimaâtrēʿ (Amenemhat III), ce qui excluait évidemment toute possibilité de rejeter le nouveau roi après la XIIe Dynastie. Comme, d'autre part, il était impossible

d'ajouter un nom nouveau à la liste bien établie des rois de la XIIe Dynastie, on supposa que le roi Hor avait été corégent de Sésostris III, ou d'Amenemhat III, et qu'il n'avait jamais régné seul. Cette hypothèse est très vraisemblable, et on a vu que les rois de cette époque avaient accoutumé d'associer au trône leur fils aîné.

Une année après la découverte de la tombe de Dahchour, on s'aperçut qu'il y avait, au Musée de Berlin, une plaquette en faïence qui portait, sur une de ses faces, le nom du roi Hor. Sur l'autre face se lisait le prénom d'Amenemhat III. On ne connaissait malheureusement pas la provenance de l'objet. ERMAN, qui publia cette plaquette (*A. Z.*, 33 (1895), p. 142-3), vit avec raison, dans la juxtaposition des deux noms, la preuve que le roi Hor avait été le corégent d'Amenemhat III. En dépit de cela, R. Weill a repris l'hypothèse de Maspero, et place le roi Hor, sans aucune espèce d'hésitation, dans la XIIIe Dynastie. Il existe plusieurs rois Nimaâtrēʿ dont le nom se lit sur des scarabées de type hyksôs, ce qui prouve que des rois portant le prénom d'Amenemhat III ont vécu pendant la Deuxième Période Intermédiaire. Donc, d'après Weill, le Nimaâtrēʿ qui a scellé le coffre à canopes du roi Hor n'est pas Amenemhat III, mais bien certainement un des possesseurs de scarabées à décor hyksôs. Si le roi Hor a été enterré dans le voisinage de la pyramide d'Amenemhat III, c'est par suite de la dévotion que les roitelets de la XIIIe Dynastie ont toujours témoignée à leurs grands prédécesseurs de la XIIe Dynastie. On ne peut qu'exposer ces théories, aucun argument n'étant capable de faire naître une certitude. Peut-être cependant est-il plus vraisemblable de placer le roi Hor dans la XIIe Dynastie, à cause de la situation de son tombeau. Pour que l'argument de R. Weill fût réellement convaincant, il aurait fallu trouver aussi, dans la région de la pyramide d'Amenemhat III, la tombe de son homonyme de la XIIIe Dynastie. Évidemment, bien des circonstances ont pu, ou empêcher ce roi de se faire enterrer à Dahchour, ou même favoriser la destruction du caveau qu'il s'y était fait aménager, mais on ne peut s'empêcher de regretter qu'une confirmation aussi précieuse manque à l'argumentation de R. Weill.

Sur la découverte de la tombe, sur son mobilier funéraire et sur les premières discussions auxquelles elle donna lieu, cf. DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour*, t. I (1895), p. 87 à 106 ; p. 125 à 328 ; pl. XXXIII à XXXVIII. Les différentes opinions sont exposées par R. WEILL, dans son ouvrage : *La fin du Moyen Empire égyptien*, p. 477 et seq.

CHAPITRE VIII

LA FIN DU MOYEN EMPIRE ET LA SECONDE PÉRIODE INTERMÉDIAIRE

I. — GÉNÉRALITÉS

La période qui a suivi la XIIe Dynastie est peut-être l'époque la plus obscure de l'histoire d'Égypte, et la plus ingrate à étudier. L'Égypte, d'abord gouvernée par des rois faibles, est bientôt morcelée, puis affaiblie par une invasion étrangère, et, enfin, libérée par une lignée de roitelets thébains. Telles sont les lignes générales d'une époque qui rappelle beaucoup celle qui suivit l'Ancien Empire, mais qui est, aujourd'hui, beaucoup moins bien connue.

Les monuments appartenant à cette époque sont rares. Le papyrus de Turin nous a conservé une longue liste de rois, dont les noms se retrouvent, quelquefois, sur les monuments (vestiges architecturaux, stèles, statues, tombes, papyrus, graffiti, etc.), et, plus souvent, sur les scarabées. Ceux-ci, très nombreux, à la Deuxième Période Intermédiaire, peuvent être répartis en quatre groupes principaux[1].

1° Les plus simples donnent exclusivement le nom du roi, gravé sur le plat, sans cartouche et sans aucune espèce d'ornementation. Certains scarabées, appartenant à ce type, qui est attesté de la XIIe Dynastie au Nouvel Empire, ne sont pas contemporains du roi dont ils portent le nom.

2° Dans un deuxième groupe, le nom royal est encadré par un motif décoratif, spirale, ruban ou cercles concentriques juxtaposés. Le premier motif est attesté de la XIIe à la XVIIe Dynastie, et, le second, de la XIIe Dynastie au Nouvel Empire, inclusivement ; enfin, le troisième motif, qui n'apparaît guère avant le milieu de la Deuxième Période Intermédiaire, reste en faveur pendant toute la XVIIIe Dynastie.

1. Pour plus de détails, cf. l'ouvrage de STOCK, cité p. 312, p. 1-37.

3° Dans le troisième groupe, le nom du roi est entouré de signes hiéroglyphiques empruntés, pour la plupart, aux protocoles des souverains de la XIIe Dynastie, et expriment des souhaits de bonheur. Il s'agit là d'un procédé magique pour protéger le souverain.

4° Dans un dernier groupe, enfin, le plat est décoré d'une petite scène, ces scarabées étant d'origine asiatique.

Aucun des quatre groupes, on l'a vu, n'appartient exclusivement à la Deuxième Période Intermédiaire. Dans ces conditions, on conçoit que, si les scarabées peuvent, et, même, doivent, être utilisés pour établir la chronologie de cette époque, on ne doive avoir recours à eux qu'avec la plus grande prudence, et qu'on doive toujours chercher à confirmer les renseignements qu'ils apportent par ceux que nous fournissent les autres sources.

L'ordre de succession adopté dans ce chapitre n'a rien de définitif ; il sera, en partie, motivé dans l'état des questions, où seront exposées, également, quelques-unes des difficultés auxquelles on se heurte, quel que soit le choix auquel on s'arrête. La division de Manéthon en Dynasties, que nous avons, presque partout respectée, semble arbitraire, lorsqu'il s'agit de la Deuxième Période Intermédiaire. Manéthon donne une durée de plus de 15 siècles à la période qui sépare la XIIe Dynastie de la XVIIIe. En fait, elle n'a guère duré que 2 siècles (1788 à 1580 env.) qui peuvent se diviser en 3 sous-périodes :

L'Égypte avant les Hyksôs ;
Les Hyksôs ;
Le petit royaume thébain et l'expulsion des Hyksôs.

II. — L'ÉGYPTE AVANT LES HYKSÔS (1785 A 1680 (?))

Le premier roi de cette période s'appelle : Sékhemrēʿ-Khoutaoui (Amenemhat-Sébekhotep). On a supposé qu'il avait épousé la reine Sébeknéfrourēʿ, dont le court règne clôt la XIIe Dynastie, et qu'il s'était élevé à la dignité royale par mariage, mais ce n'est qu'une simple hypothèse, et il est tout aussi légitime de supposer qu'il fut un usurpateur, et que ce fut justement pour masquer son illégitimité qu'il choisit pour noms ceux d'Amenemhat et de Sébekhotep

qui le rattachaient aux derniers souverains de la XIIe Dynastie (Amenemhat IV et Sébeknéfrourēʿ). Il semble d'ailleurs que les rois de ce premier groupe aient eu le souci de se rattacher, par l'onomastique, à leurs glorieux prédécesseurs des XIe et XIIe Dynasties ; à côté de ces noms royaux, plusieurs ont d'ailleurs gardé leur nom personnel, qu'ils ont simplement entouré d'un cartouche, donnant ainsi eux-mêmes la preuve de leur usurpation ; on en verra plusieurs exemples par la suite. Bien que le nom d'Amenemhat-Sébekhotep n'ait pas été trouvé, jusqu'à présent du moins, dans le Delta, on peut être assuré qu'il régna sur toute l'Égypte ; il construisit des chapelles à Médamoud et à Deir el-Bahari ; enfin, pendant les quatre premières années de son règne (il ne dut guère, d'ailleurs, régner plus longtemps), la cote du Nil fut soigneusement notée au nilomètre de Semneh et à celui de Koummeh, en Nubie.

Son successeur fut l'Horus Séânkhtaoui Sékhemkarēʿ dont on ignore le nom personnel. Le papyrus de Turin lui donne six ans de règne, alors que les monuments contemporains ne lui en accordent que trois. Son nom se lit sur une stèle trouvée à Benha (Athribis du Delta), dans le Fayoum et en Haute Égypte. Sa domination semble donc s'étendre sur l'Égypte entière, mais on verra que la division du pays en deux royaumes s'est, peut-être, déjà produite sous le règne de ce roi, dont l'autorité, en tout cas, ne s'étendait plus jusqu'en Nubie ; en effet, les cotes du Nil cessèrent, à cette époque, d'être notées à Koummeh et à Semneh.

Après les règnes de ces deux rois, dont la succession est assurée par un lot de papyrus contemporains, trouvés à Kahoun, dans le Fayoum, l'histoire fait place à une succession d'hypothèses, plus ou moins bien fondées. Immédiatement après ces deux rois, on doit citer Sékhemrēʿ-Khoutaoui Penten et Sékhemkarēʿ Amenemhat-Senbouf, qui ont respectivement les mêmes prénoms que les deux premiers rois de la Dynastie, mais dont le nom personnel pour le premier (Penten, au lieu d'Amenemhat-Sébekhotep), et le nom d'Horus, pour le second (Mehtaoui, au lieu de Séânkhtaoui), diffèrent. Au même groupe se rattachent vraisemblablement les quatre rois suivants : Sedjéfakarēʿ Kaï-Amenemhat, Khoutaouirēʿ (ou Rēʿ Khoutaoui) Ougaf, Séânkhibrēʿ Améni-Antef-Amenemhat, Snéferibrēʿ Sésostris. L'ordre dans lequel ils ont régné n'est pas absolument certain ; on sait seulement que Ougaf et Kaï-Amenemhat se suivent, car leurs protocoles voisinent sur un bloc en calcaire, trouvé à Médamoud ; d'autre part, le même roi Ougaf est associé à un Sésostris sur une plaquette en calcaire, mise au jour à Éléphantine. Peut-être s'agit-il de Snéferibrēʿ Sésostris, dont on a trouvé une stèle et une statue à Karnak, et on obtient ainsi une succession : Kaï-Amenemhat, Ougaf, Sésostris. On peut, enfin, supposer que le roi Séânkhibrēʿ Améni-Antef-Amenemhat a régné avant ce groupe. Il est cité, en tout cas, par le papyrus de Turin, qui met, d'ailleurs, le nom de Snéferibrēʿ Sésostris, avant ceux de Kaï-Amenemhat et d'Ougaf. Les monuments de ces rois proviennent tous de Haute-Égypte. Il est donc tentant d'admettre, avec Stock, du moins jusqu'à preuve du contraire, que ces rois n'ont régné que sur le Sud. L'Égypte, comme si souvent en période de crise, était donc divisée, une fois de plus, en deux royaumes. Parmi les rois qui n'ont probablement régné que sur le Nord, on doit citer, avant tout, un Séhétepibrēʿ Amenemhat, qui portait les mêmes noms que le fondateur de la XIIe Dynastie. Son cas sera examiné plus bas (état des questions), avec celui d'un roi Héribshédet Amenemhat, qui avait élevé, dans le Fayoum, un sanctuaire au dieu-crocodile Sébek, maître de Shédet (capitale du Fayoum). Séhétepibrēʿ Amenemhat eut, sans doute, pour successeur, direct ou indirect, Ouserkarēʿ Khendjer[1], dont Jéquier a retrouvé la pyramide à Saqqara. Au même groupe, enfin, appartient un usurpateur militaire : Sémenkhkarēʿ Mermesha (c'est-à-dire « le général »). Son protocole se trouve sur deux statues, trouvées à Tanis, et usurpées par un roi hyksôs Apopi. Il est donc antérieur aux Hyksôs, et comme, d'autre part, il est peu probable que les Hyksôs aient emporté à Tanis des statues colossales provenant de Haute-Égypte, il est légitime de supposer que ces statues se trouvaient déjà dans le Delta, et, donc, que le roi Mermesha régnait sur la Basse-Égypte. Son nom, sur le papyrus de Turin, est suivi de celui de deux autres rois, Snéferkarēʿ (Iby ?) et Sethkarēʿ, qui ont dû régner, dans cet ordre, sur le Delta. Ces souverains étaient approximativement contemporains du roi du Sud Snéferibrēʿ Sésostris, dont le successeur fut Sékhemrēʿ-Séouadjtaoui Sébékhotep. Dans cette première partie de la XIIIe Dynastie, on a reconnu, à la suite de Stock, un

1. On connaît un second roi Khendjer (cf. *infra*, p. 325 et seq.).

groupe de rois du Nord et un groupe de rois du Sud. La reconstitution de Stock ne répond pas, cependant, à toutes les difficultés. En effet, le papyrus de Turin cite, en plus des souverains que nous venons de mentionner, neuf rois qu'il n'est pas possible de placer, dans l'état actuel de nos connaissances. On doit insister sur le caractère hypothétique que présente, en l'occurrence, tout essai de reconstitution, si louable soit-il.

Avec le roi Sékhemrē'-Séouadjtaoui Sébekhotep commence, pour l'Égypte, une période relativement prospère. Ce roi est également un usurpateur : son père s'appelait Mentouhotep et sa mère Iouhetib. Son nom est mentionné dans une tombe d'El-Kab, sur des statues et sur une stèle du Louvre. Il avait fait construire un sanctuaire à Médamoud, mais il s'était contenté d'usurper des monuments ayant appartenu à un de ses prédécesseurs de la XIIe ou de la XIIIe Dynastie. Il est possible que ce soit à lui que l'Égypte doive d'avoir retrouvé son unité. Le nom du roi, en tout cas, a été trouvé à Lisht, dans le Fayoum.

Après lui ont régné successivement deux frères, fils, eux aussi, de simples particuliers, Haânkhef (ou Haânkhitef) et Kémi. Ces deux frères s'appelaient Khâsékhemrē' Néferhotep et Khânéferrē' Sébekhotep. Ils ont certainement régné sur toute l'Égypte.

En effet, on a récemment mis au jour, à Byblos, sur la côte phénicienne, un monument de première importance : c'est un bas-relief qui représente le prince de Byblos, Jonathan (?), assis devant un personnage, aujourd'hui disparu, mais dont la légende fragmentaire est encore assez complète pour qu'on puisse être assuré qu'il s'agit de Khâsékhemrē' Néferhotep. Si donc l'influence des rois d'Égypte s'étendait encore, à cette époque, jusqu'en Phénicie, à plus forte raison régnait-elle dans le Delta.

Des statues de Khânéferrē' Sébekhotep ont été trouvées à Tanis, mais il est infiniment probable qu'elles ont été transportées dans le Delta à une époque postérieure, probablement à la XIXe Dynastie (la légende de l'une d'entre elles mentionne, en effet, le nom du dieu Hémen, qui était honoré à Héfat (Mo'alla), localité située en Haute-Égypte, un peu au sud de Louxor.

Une autre statue de Khâneferrē' Sébekhotep a été transportée, vraisemblablement sous la XXVe Dynastie, dans

l'île d'Argo, au delà de la troisième cataracte. Il est certain que jamais l'autorité des rois de cette époque ne s'est étendue jusqu'au Soudan. Tous les autres monuments de Khâsékhemrē' Néferhotep et de Khânéferrē' Sébekhotep ont été trouvés en Haute Égypte, et, particulièrement, dans la région thébaine, où ils avaient établi leur résidence.

Le successeur de Khânéferrē', d'après un scarabée « mixte », publié par Newberry, s'appelait Khâânkhrē'. A vrai dire, le texte du scarabée qui, d'après la disposition des signes, peut s'interpréter autrement (Khânéferrē' est vivant) n'apporte aucune certitude, et, surtout, ne permet pas d'affirmer, comme on l'a fait, que Khâânkhrē' a été le corégent du Khânéferrē'. L'hypothèse, cependant, ne doit pas être exclue. En effet, le papyrus de Turin, après Khânéferrē', cite deux rois, Sahathor et Khâhéteprē', dont le dernier, d'après la liste de Karnak, a eu pour prédécesseur un roi Khâânkhrē'. Dans ces conditions, on peut supposer que le Khâânkhrē' du scarabée de Newberry et de la liste de Karnak doit être identifié au Sahathor du papyrus de Turin. Khâânkhrē', en tout cas, a laissé plusieurs monuments, un autel, deux stèles et quelques fragments architecturaux. Son successeur, Khâhéteprē', n'est guère connu que par des scarabées, mais on doit citer également une inscription, copiée jadis par Rosellini. La Dynastie s'achève dans l'obscurité totale. Le papyrus de Turin donne comme successeur à Khâhéteprē' le roi Ouahibrē' Iâïb, dont le nom a été lu à Thèbes, sur une stèle, et à Kahoun, dans le Fayoum, sur un vase en terre émaillée. Il semble donc que ce roi, s'il ne régna pas sur l'Égypte entière, dut cependant exercer le pouvoir sur une grande partie du pays, et pendant une durée relativement considérable pour l'époque. Le papyrus de Turin lui donne, en effet, dix ans de règne ; son successeur, Mernéferrē' Aï, qui est peu connu, aurait régné, d'après la même source, plus longtemps encore, treize ans. Le dernier souverain de ce groupe est un roi Merhéteprē', dont le deuxième nom n'est pas précisé par le papyrus de Turin. On peut donc hésiter entre les deux souverains qui, sur les monuments de l'époque, ont porté ce prénom, c'est-à-dire Sébekhotep et Iny. Le papyrus de Turin, après ce groupe royal, donne une longue liste de rois, dont les noms sont souvent fragmentaires ou en lacune, et qui sont généralement peu connus. Les règnes sont brefs, et il est probable que la plupart de ces souverains

étaient des dynastes qui ne régnaient que sur une partie du pays, et que l'Égypte connut, à cette époque, une floraison de Dynasties parallèles, dont la plus puissante, fut, sans doute celle de Thèbes.

Parmi les rois du Sud que les monuments nous ont fait connaître, on doit citer Mersékhemrē' Néferhotep, Merkaourē' Sébekhotep, Séouahenrē' Sénebmiou, Djedânkhrē' Mentouemsaf, Menkhâourē' Seshib et Hétepibrē' Siamou-Hornedjheriotef. Leurs monuments ont été trouvés en Haute Égypte, de Gélébein à Siout, et il est possible que quelques-uns d'entre eux n'ont régné que sur une ville, en dépendance plus ou moins étroite du roi de Thèbes. Dans son état actuel, le papyrus de Turin ne cite aucun de ces rois. Il a conservé, en revanche, le nom d'un roi Didoumès, dont il ne précise malheureusement pas le prénom. Or, les monuments mentionnent deux rois Didoumès, Djedhéteprē' et Djednéferrē', connus, le premier, par deux stèles d'Edfou, et, le second, par une stèle de Gébélein. Il semble que ces deux rois doivent être, chronologiquement, assez voisins. L'un d'entre eux, c'est par là surtout que ce nom est important, a été, d'après Manéthon, le contemporain de l'invasion des Hyksôs. A peu près à la même époque régnait, dans le nord-est du Delta, un roi Néhési (dont le nom signifie : le nègre), connu pour avoir dédié une stèle au dieu Seth d'Avaris. Ed. Meyer, en se fondant sur ce détail, avait fait de Néhési un vassal des Hyksôs. En fait, on sait maintenant, que le culte de Seth, dans cette partie du Delta, remonte, au moins, à la II[e] Dynastie, et même, peut-être, à la préhistoire (cf. *supra*, p. 164). Le fait d'avoir dédié une statue à Seth d'Avaris n'a donc, en soi, aucune signification historique précise. Il est probable, cependant, que Néhési, l'antépénultième roi de la Dynastie, d'après le papyrus de Turin, s'il n'a pas vécu sous la domination des Hyksôs[1], a régné très peu de temps avant l'établissement des rois étrangers dans le Delta.

III. — Les Hyksôs (1730 (?)-1580)

Manéthon donna aux étrangers qui envahirent l'Égypte à cette époque le nom de *Hyksôs*. Le passage mentionné par

1. En fait, ceux-ci devaient déjà être installés dans le Delta oriental, mais ce n'est probablement qu'à cette époque que se produisit la grande poussée asiatique vers le Sud (cf. *infra*, p. 292).

Josèphe est donné comme une citation textuelle de Manéthon. En voici la traduction : « Sous son règne, la colère divine souffla contre nous, je ne sais pourquoi, et, à l'improviste, des hommes d'une race inconnue, venue de l'Orient, eurent l'audace d'envahir notre pays, et, sans difficulté ni combat, s'en emparèrent de vive force. Ces gens se saisirent des chefs, incendièrent sauvagement les villes, rasèrent les temples des dieux, et traitèrent les indigènes avec la dernière cruauté, égorgeant les uns, emmenant comme esclaves les enfants et les femmes. A la fin, ils firent roi un des leurs : Salitis. Il résidait à Memphis, levant des tributs sur la province supérieure et inférieure, et laissant des garnisons dans les places les plus convenables. Surtout, il fortifia la région de l'Est, car il prévoyait que les Assyriens, devenus un jour plus puissants, convoiteraient son royaume et l'attaqueraient. Comme il avait trouvé, dans le nome sethroïte, une ville d'une position très favorable, située à l'est de la branche bubastite, et nommée, d'après une ancienne tradition théologique, *Avaris*, il la rebâtit, la fortifia de très solides murailles ; il y établit en outre, une multitude de soldats, pesamment armés, 240.000 environ, pour la garder. Il y venait l'été, tant pour mesurer leur blé et payer leur solde que pour les exercer soigneusement par des manœuvres, afin d'inspirer de la crainte aux étrangers... On nommait tout ce peuple « Hyksôs », ce qui signifie : Rois pasteurs, car Hyk, dans la langue sacrée, signifie « roi », et sôs, dans la langue vulgaire, veut dire « pasteurs ». La réunion de ces deux mots donne Hyksôs. »

On a, depuis longtemps, fait remarquer que l'étymologie de Manéthon était erronée, et que la deuxième moitié du nom de Hyksôs ne venait pas de l'égyptien *shasou* « nomades, pasteurs », mais bien plutôt de l'égyptien *khasout* « pays étrangers ».

L'affirmation s'appuie sur le fait que le titre *héka-khasout* se rencontre, dès la XII[e] Dynastie, pour désigner les chefs des tribus asiatiques qui venaient apporter des présents aux puissants nomarques de Béni Hasan, et qu'il accompagne, d'autre part, sur des scarabées et autres petits monuments de la fin du Moyen Empire, le nom de certains rois qui sont considérés, à juste titre, comme des rois hyksôs.

Est-il possible de préciser l'origine de ces envahisseurs ? Josèphe, après avoir cité le texte de Manéthon, reproduit plus

haut, ajoute que *certains considèrent les Hyksôs comme des Arabes*. D'après une autre tradition manéthonienne, ils auraient été phéniciens. En fait, il faut rattacher l'invasion des Hyksôs à un mouvement de migration, dont les conséquences furent extrêmement importantes en Asie, quelque temps avant l'apparition des Hyksôs en Égypte. C'est vers le IIe Millénaire que les Aryens ont fait irruption dans le Proche-Orient. Successivement les Hittites, après avoir vaincu Babel (1925), s'établissent en Anatolie, les Kassites fondent une Dynastie à Babylone, et, enfin, les Hourri s'installent au pays de Mitanni. Naturellement les Sémites refoulés tentèrent de s'établir plus au sud, au pays de Canaan. Ils furent suivis par des bandes d'Aryens. En fin de compte, ce fut en Égypte que cette vague s'en vint mourir, ce qui explique la présence de vestiges asianiques trouvés, à côté des traces asiatiques, beaucoup plus nombreuses d'ailleurs, en Égypte, à cette époque.

On a vu que, d'après Manéthon, ce fut sous le roi Didoumès que se produisit la grande poussée asiatique en Égypte. Cette poussée dut, d'ailleurs, être passablement postérieure à l'installation des Hyksôs dans le pays. Un document extrêmement important a permis de fixer approximativement à l'année 1730, la première apparition des étrangers dans le Delta oriental et la fondation de leur capitale, Avaris. Il s'agit de la stèle dite de « l'an 400 ». Cette stèle fut trouvée à Tanis, en 1863, par Mariette, puis, elle fut réensablée, heureusement après avoir été copiée. Ce fut en vain que Petrie et Barsanti la recherchèrent. Enfin, dernièrement, M. Pierre Montet l'a retrouvée. La stèle, qui fut érigée sous Ramsès II, est datée de l'an 400 d'un roi Aapehtiseth Noubti. Le prénom signifie *Grande est la puissance de Seth*, et le nom est une épithète de Seth, *Celui d'Ombos*, Ombos étant un des plus anciens sanctuaires de Seth en Égypte. Il était facile de se rendre compte qu'on avait affaire, non pas à un règne ordinaire, mais à une ère de temple. Le roi Noubti était, peut-être, le roi hyksôs sous le règne duquel le temple de Tanis avait été fondé, mais il était plus vraisemblable de supposer que ce roi était le dieu Seth lui-même. C'est l'hypothèse qui prévaut aujourd'hui. En tout cas, quelle que soit la conclusion adoptée, le point de départ de cette ère doit coïncider avec la fondation de Tanis, et, par conséquent, être très voisin de l'arrivée des Hyksôs dans le Delta. La stèle, on l'a vu, a été érigée sous

Ramsès II, mais l'an 400, dont parle le document, ne tombe pas pendant le règne de ce roi. En effet, en cette année-là, un ancêtre du roi, Séthi, fils de Paramsès, vint à Tanis rendre hommage à Seth. On a calculé que cette visite eut lieu sous le règne d'Horemheb, c'est-à-dire vers 1330. Par conséquent la fondation de Tanis remonte à 1730 et tombe ainsi 58 ans après la fin de la XIIe Dynastie. Or, si courts qu'aient été les règnes, pendant la Seconde Période Intermédiaire, il est évident que l'intervalle qui sépare le règne de la reine Sébeknefrourē' de celui de Didoumès est supérieur à 58 ans. On doit donc supposer que les Hyksôs se sont d'abord établis dans le Delta oriental, et qu'ils n'ont fait la conquête de l'Égypte proprement dite que plus tard. L'hypothèse est d'ailleurs très vraisemblable, et on imagine aisément la suite des événements.

Des groupes d'Asiatiques, refoulés par la migration aryenne, ont pénétré en Égypte, et se sont installés dans le Delta oriental. Trop faibles pour les expulser, les rois indigènes ont feint de les ignorer. Les nouveaux venus ont fondé une capitale, Avaris, et, tout en conservant leurs habitudes sémitiques, ont adopté quelques-unes des coutumes locales. Ils ont écrit leurs noms en hiéroglyphes et même, quelquefois, pris des noms purement égyptiens.

Ils inscrivaient les uns et les autres sur des scarabées, et, lorsqu'ils étaient chefs de tribus, ils entouraient le nom d'un cartouche qu'ils faisaient précéder du titre protocolaire *fils de Rē'*. C'est à ces petits chefs qu'il faut attribuer, semble-t-il, les innombrables scarabées trouvés en Égypte, agrémentés, à la mode asiatique[1], d'un décor de rosaces, de spirales ou d'entrelacs, au milieu duquel se trouve un cartouche enfermant un nom royal, sémitique ou égyptien, écrit en hiéroglyphes à peine reconnaissables. Les plus intéressants de ces noms sont ceux de Jacob-her et de Anat-her, parce qu'ils sont formés avec le nom de deux divinités cananéennes, nouvelle preuve de l'origine des envahisseurs.

Cette période d'installation des Hyksôs en Égypte a duré

1. Ces motifs décoratifs, d'ailleurs connus en Égypte avant les Hyksôs, ont été adoptés par les rois indigènes. On possède des scarabées « asiatiques » du roi Khânéferrē' Sébekhotep, ce qui semble bien indiquer que, dès cette époque, les étrangers s'étaient installés dans une partie du Delta. On a mis au jour une grande quantité de scarabées analogues en Palestine. La mode des scarabées asiatiques, on l'a vu, a d'ailleurs survécu à l'expulsion des Hyksôs, et on en rencontre, en Égypte, pendant tout le Nouvel Empire.

peut-être un quart de siècle (1730-1705[1]). Chaque année, il devait arriver un nouveau contingent d'Asiatiques. Lorsqu'ils furent assez nombreux, ils s'organisèrent en État, et élirent un chef unique : Salitis, d'après Manéthon (Saïtès chez l'Africain). Ce fut alors que fut entreprise la conquête de l'Égypte. Sur cet événement de première importance, on ne possède que la relation de Manéthon, déjà citée. La victoire semble avoir été remportée avec une grande facilité. D'une part, les Hyksôs avaient à combattre un adversaire affaibli par de longues années d'anarchie, et, d'autre part, ils avaient sur lui une supériorité indéniable, sinon de nombre, du moins d'armement. Les Égyptiens ne connaissaient, ni les chevaux, ni les chars de guerre qui avaient été introduits, deux ou trois siècles auparavant, en Asie par les Aryens, et qui avaient été aussitôt adoptés par les Hyksôs. On conçoit aisément que les Égyptiens aient été effrayés lorsqu'ils se trouvèrent, pour la première fois, en face de ces chars meurtriers. Ces différentes raisons expliquent suffisamment la rapide victoire des étrangers. Le souvenir de cette lourde défaite était resté vivace dans l'esprit des Égyptiens. On y faisait de fréquentes allusions. La reine Hatshepsout se vante d'avoir restauré des monuments qui étaient en ruines, *depuis le temps où les Asiatiques étaient au milieu d'Avaris, dans le Delta, et où les nomades détruisaient tout ce qui avait été fait (auparavant). Ils régnaient dans l'ignorance de Rēʿ, et personne n'accomplissait les ordres divins jusqu'à ce que vînt Sa Majesté.* Mineptah fait un parallèle entre l'époque malheureuse où la calamité s'était abattue sur la terre d'Égypte et la glorieuse époque de son règne. On peut même affirmer que l'invasion des Hyksôs était devenue un thème littéraire classique. Les élèves scribes copiaient des récits, plus ou moins romancés, dans lesquels étaient évoqués les tristes événements passés. On possède aujourd'hui une de ces copies (Papyrus Sallier I). Les témoignages contemporains sont malheureusement inexistants. Des noms de rois Hyksôs se rencontrent bien, quelquefois, sur les monuments : statues et fragments architecturaux, le plus souvent usurpés, papyrus, instruments divers, et, naturellement scarabées, mais ce n'est pas sur des fondations aussi fragiles qu'il est possible de construire un édifice solide, ni avec des

1. Et, peut-être moins ; cf. *infra*, p. 328.

fragments aussi disparates qu'on peut exposer chronologiquement l'histoire de cette période.

On admet généralement qu'il y a eu deux groupes de souverains étrangers, le premier, le plus glorieux, sans aucun doute, comprend, d'après Manéthon, six rois : Salitis, Bnon[1], Apakhnam, Apophis, Iannas, et Kertos, que d'autres manuscrits appellent Assis. Le papyrus de Turin attribue également six rois à ce groupe, et fait précéder chacun des noms, non pas du titre de *nésout-bit*, roi de Haute et Basse Égypte, mais, de celui de *héka-khasout*, prince des pays étrangers. Les noms eux-mêmes ont, malheureusement, disparu, à l'exception du dernier, qui se lit Khamdi. Il est extrêmement probable que la liste de Manéthon recouvrait exactement celle du papyrus de Turin. Des six grands rois hyksôs, trois seulement sont nommés par les monuments : Aouserrēʿ Apopi, Chian et Shéshy. Le premier correspond évidemment au numéro 4 de Manéthon, mais les équivalences, pour les deux autres, sont beaucoup moins nettes. Le second, Chian, est probablement le Iannas (nº 5) de Manéthon. Quant au dernier, Shéshy, il est possible qu'on doive le rapprocher, comme le veut Stock, du roi Assis, qui remplace Kertos, sur certains manuscrits de Manéthon. Dans ces conditions, Shéshy est un autre nom du roi Khamdi, que le papyrus de Turin cite, on l'a vu, à la dernière place. Les six rois de Manéthon ont régné 259 ans et 10 mois, d'après Josèphe, et 284 ans, d'après l'Africain. Ces chiffres sont beaucoup trop élevés, et il est préférable de s'en tenir à la durée de 108 ans que le papyrus de Turin attribue à la Dynastie des « grands » Hyksôs. On sait que le roi Aouserrēʿ Apophis a régné, au moins, 33 ans (papyrus mathématique Rhind), ce qui donne une durée moyenne de treize ans pour les autres règnes. L'ordre dans lequel ces rois se sont succédé nous est donné exclusivement par Manéthon. Si on accepte les équivalences proposées plus haut, on en conclut que les monuments trouvés en Égypte n'ont livré que les noms des trois derniers rois de la Dynastie. Deux d'entre eux, Aouserrēʿ Apopi et Séousérenrēʿ Chian, ont entrepris de faire des constructions à Gébélein, en Haute Égypte ; du moins a-t-on retrouvé, en cet endroit, un linteau en calcaire, marqué au nom du premier de ces rois, et un bloc de granit, marqué au nom du second. On doit,

1. Sur Bnon, cf. *infra*, p. 328. Apakhnam est appelé aussi Pekhnam.

enfin, signaler que deux monuments de Chian ont été trouvés en dehors d'Égypte, un fragment de vase, en Crète, et un lion, à Bagdad. On a supposé que Chian était à la tête d'un vaste Empire, dont l'Égypte ne formait qu'une petite partie, mais cette hypothèse, dans l'état actuel de nos connaissances, n'est pas suffisamment fondée pour qu'on puisse l'admettre.

On a vu que le papyrus de Turin donnait à la Dynastie des « grands » Hyksôs une durée de 108 ans. Si ce chiffre est exact, on doit faire remonter l'avènement de Salitis à 1730, c'est-à-dire à la fondation de Tanis, d'après la stèle de l'an 400. Cet avènement a pu, d'ailleurs, précéder de plusieurs années la conquête de l'Égypte. Si la Dynastie a commencé en 1730, et qu'elle ait duré 108 ans, la fin du règne d'Assis se place vers 1622, et il reste, ce qui paraît très suffisant, une quarantaine d'années (1622-1580) pour la XVIe Dynastie de Manéthon, celle qui comprend les rois que Stock appelle les « petits » Hyksôs. De cette Dynastie, nous ne savons à peu près rien. Le papyrus de Turin nomme neuf rois, dont les noms sont presque tous en lacune. Les monuments nous font connaître deux rois Apophis, Aakénenrēʿ et Nebkhépeshrēʿ ; on sait, d'autre part, que le souverain qui régnait à Avaris, lorsque les Hyksôs furent expulsés, s'appelait Apophis. On l'identifie généralement à Aakénenrēʿ, pour une raison, à vrai dire, assez faible, l'analogie de ce prénom avec celui du contemporain et adversaire du roi, le prince thébain Sékénenrēʿ Taâ. Les « petits » Hyksôs ne contrôlaient certainement pas la Haute Égypte. Leurs prédécesseurs eux-mêmes, si on en juge par l'extrême rareté de leurs monuments, ne semblent pas avoir dominé profondément le Sud du pays. Dans ces conditions, on comprend mieux que la petite monarchie thébaine ait pu se développer au point d'être, assez rapidement, en mesure d'expulser d'Égypte les étrangers. C'est la période qu'il reste à étudier.

IV. — La monarchie thébaine et l'expulsion des Hyksôs (1680 (?)-1580)

Après la conquête de l'Égypte par les étrangers, le pays tout entier, d'après Manéthon, payait tribut au roi hyksôs. Les documents contemporains n'apportent guère plus de renseignements sur l'état politique de la Haute Égypte à cette époque. Pourtant, on a retrouvé, à Coptos, un décret du roi Nebkhéperrēʿ Antef, dont la portée historique est extrêmement importante.

La troisième année du règne de ce roi, un crime (qui n'est malheureusement pas précisé) avait été commis dans le temple de Min, à Coptos. Le coupable, Téti, fils de Minhotep, se voit déposé des fonctions qu'il exerçait dans le temple, dépossédé de ses biens, et son nom doit être effacé à tout jamais des archives du sanctuaire. La malédiction tombe également sur sa descendance, « de fils en fils et d'héritier en héritier ». Mais, voici qui est plus grave encore, et qui mérite d'être cité textuellement : « Quant à tout roi de Haute Égypte, quant à tout chef qui se montrera compatissant envers lui (le coupable), il ne pourra pas recevoir la couronne blanche (de Haute Égypte), ni ceindre la couronne rouge (de Basse Égypte) ; il ne pourra pas s'asseoir sur le trône d'Horus des vivants, et les deux déesses (Ouadjet et Nekhbet) ne seront pas gracieuses envers lui comme envers ceux qu'elles aiment. Quant à tout commandant, quant à tout fonctionnaire qui intercédera auprès du roi en sa faveur, ses gens, ses biens et ses champs seront donnés en propriété à mon père, Min, maître de Coptos ».

On voit, d'après ce texte, qu'il existait, à cette époque, plusieurs rois de Haute Égypte, et qu'on pouvait accéder au pouvoir, sans être de sang royal, par simple élection. Il y avait peut-être un de ces rois élu dans chaque nome. Mais ce qu'il faut bien se garder d'ajouter, comme on a eu tendance à le faire, c'est que ces dynastes étaient indépendants. Ils l'étaient certainement beaucoup moins, en dépit de leur dignité royale, que les nomarques de la fin de l'Ancien Empire. Le décret d'Antef montre bien que le roi de Thèbes avait le droit de s'immiscer dans les affaires de ses vassaux, et qu'il usait largement de ce droit. Une autre preuve de l'autorité que le souverain thébain exerçait dans les nomes est fournie par les sanctuaires qu'il élevait aux dieux de ces nomes. Le même roi Antef, en effet, avait construit des chapelles en Abydos et à Coptos. Enfin, on verra plus loin que, lorsque la guerre éclata avec les Hyksôs, tous les dynastes de Haute Égypte se rangèrent autour du roi de Thèbes, et contribuèrent, sous ses ordres, à la victoire nationale. Ce roi Antef est bien connu d'autre part. Il a été enterré à Draʿ Abulʿ Naga, sur la rive occidentale de Thèbes, à peu près en face de Karnak. Sa tombe était encore inviolée, à la

XXe Dynastie, sous Ramsès IX, d'après un papyrus de cette époque qui nous a apporté de précieux renseignements sur les derniers rois de la Seconde Période Intermédiaire. Voici ce qui s'était passé. Le vizir, ayant été prévenu que certaines tombes royales avaient été violées, ordonna une enquête, dont le papyrus Abbott a précisément conservé les conclusions. On ne s'occupera ici que de la nécropole des rois de la XVIIe Dynastie manéthonienne. Les enquêteurs visitèrent successivement les tombes de Nebkhéperrē' Antef, de Sekhémrē'-Oupmaât Antef, de Sekhémrē'-Shedtaoui Sébekemsaf, de Sénakhtenrē' Taâ I, de Sékérenrē' Taâ II, de Ouadjkhéperrē' Kamès et d'Ahmosis fondateur de la XVIIIe Dynastie. Toutes ces tombes, sauf celle de Sékhemrē'-Shedtaoui Sébekemsaf étaient intactes. Elles furent certainement violées par la suite. Plusieurs des objets qu'elles contenaient ont été trouvés, au cours du XIXe siècle, soit par des fouilleurs européens, soit par des Arabes en quête d'un bénéfice illicite. Ces objets, qui enrichissent aujourd'hui le musée du Caire et quelques autres musées d'Europe, étaient marqués, en partie, aux noms des rois mentionnés par le papyrus Abbott, et, en partie, aux noms d'autres rois qui, d'après l'onomastique, et d'après les circonstances de la découverte, appartiennent certainement au groupe royal qui précède immédiatement la XVIIIe Dynastie. C'est ainsi qu'on a pu ajouter à la liste précédemment citée les noms de Sékhemrē'-Ouadjkhâou Sébekemsaf, Sékhemrē'-Hérouhermaât Antef et Sékhemrē'-Sémentaoui Djéhouti. Un document du Nouvel Empire cite un certain roi, Rē'-hotep, dont la tombe se trouvait sur la rive occidentale du Nil, en face de Karnak, c'est-à-dire précisément tout près de Dra' Abul' Naga. Il est prouvé, aujourd'hui, que le nom de Rē'-hotep avait été lu par erreur sur le document en question. Il n'empêche que ce roi a existé. Il est connu par un décret fragmentaire de Coptos et par une stèle du British Museum. Rē'-hotep est donc bien un personnage historique, et on peut ajouter encore ce dernier nom. Il faut préciser d'ailleurs que la liste n'est probablement pas complète. Est-il possible d'essayer un classement chronologique ? L'ordre topographique, qui est celui qu'ont observé les enquêteurs, se trouve être, pour les quatre derniers rois, dont on connaît l'ordre de succession, l'ordre chronologique.

Winlock, qui a étudié de très près toute cette question,

a cru pouvoir conclure que cette coïncidence s'étendait, à une exception près, à la liste entière. En ajoutant les noms omis par le papyrus Abbott, il a établi une succession qui fut, pendant longtemps, acceptée par les historiens de l'Égypte antique. Le tableau, cependant, était incomplet, et la preuve en fut donnée par le papyrus de Turin, après la restauration d'Ibscher. La XVIIe Dynastie comprend, en effet, quinze rois, sans compter Ahmosis fondateur de la XVIIIe Dynastie, qui appartenait, lui aussi, à cette famille. Le même document permit, enfin, de constater que certains rois, dans la liste de Winlock, avaient reçu une place qui n'était pas la leur. Aussi était-il nécessaire de dresser un nouveau tableau qui, sans être définitif, se rapprocherait davantage de la réalité. La tâche fut entreprise par Stock, et la liste[1] que nous reproduisons, ici, est celle qu'il a établie dans sa monographie sur la Deuxième Période Intermédiaire.

1.	Sékhemrē' [Ouahkhâou]	[Rē'-hotep]	(1)
2.	Sékhemrē' [Ouadjkhâou]	[Sébekemsaf]	(5)
3.	Sékhemrē' Sé[mentaoui]	[Djéhouti]	(7)
*4.	Séânkhenrē'	[Mentouhotep (?)]	
5.	[Séouadjenrē']	*Nébirieraout	
6.	[Néferkarē' (?)]	*Nébirieraout	
*7.	Sémennéferrē'		
*8.	Séouserenrē'		
*9.	Sékhemrē' Shedouaset (plus tard, Shedtaoui)		(6)
10.	[Sékhem]rē' [Hérouermaât]	[Antef]	(2)
11.	[Sékhemrē' Oupmaât]	[Antef]	(3)
12.	[Nebkhéper]rē'	[Antef]	(4)
13.	[Sékénenrē']	[Taâ le Grand]	(8)
14.	[Sékénen]rē'	[Taâ le Brave]	(9)
15.	[Ouadjkhéperrē']	[Kamès]	(10)

Cette liste est loin de donner toute satisfaction. Aussi ne la proposons-nous que sous toute réserve. En effet, nous n'avons de certitude, que pour les noms marqués d'un astérisque, et pour les trois derniers souverains de la liste. Enfin,

1. L'astérisque, à gauche, indique que les traces, conservées sur le papyrus de Turin, sont suffisamment nettes pour que l'identification soit certaine; enfin, le chiffre ajouté, entre parenthèses, à droite, correspond au numéro d'ordre que Winlock avait donné à ce roi dans sa liste. Cf. aussi, *infra*, p. 331, un exposé des dernières idées de Winlock sur cette question.

il est probable que les rois Antef ont régné plutôt à la fin qu'au début de la Dynastie.

Il ne sera pas question, ici, des douze premiers rois de cette liste puisque, en dehors du décret, déjà mentionné, d'Antef, et de la stèle juridique, qui fut érigée sous le règne de Séouadjenrē' Nébirieraout, et sur laquelle nous reviendrons (p. 307), ils n'ont laissé aucun document historique important. Leur rôle semble avoir été d'organiser leur petit royaume, de ranimer chez leurs sujets le sentiment national et de faire naître en eux le désir de chasser d'Égypte l'étranger impie.

Extérieurement, la situation restait inchangée, et les relations des rois thébains avec le souverain hyksôs étaient celles de vassaux, assez indépendants, avec leur suzerain.

Il est possible que la lutte ait commencé sous le règne de Sékénenrē' Taâ, alors qu'un Apopi (Aakénenrē' ?) régnait sur Avaris. L'hypothèse s'appuie sur un document dont on a déjà fait état, l'exercice d'écolier qui remplit la première page du papyrus Sallier I, et dont le sujet n'est autre qu'un débat qui aurait opposé les deux souverains. Il ne faut, évidemment, aborder ce récit romancé qu'avec la plus grande prudence, mais on ne doit pas non plus lui dénier tout fondement historique. L'histoire est malheureusement incomplète. Comme Maspero l'a si bien dit « la querelle d'Apôpi et de Saqnounrîya semble n'être que la variante locale d'un thème populaire dans l'Orient entier. Les rois d'alors s'envoyaient les uns aux autres des problèmes à résoudre sur toutes sortes de matières, à condition de se payer une espèce de tribut ou d'amende, selon qu'ils répondraient bien ou mal aux questions proposées ».

Voici, brièvement analysé le contenu du début du papyrus Sallier I. Apopi envoie à Sékénenrē' un message en termes volontairement sibyllins. « Qu'on abandonne », lui écrit-il[1], « l'étang des hippopotames qui est à l'est de la ville, car ils empêchent que le sommeil me vienne de jour et de nuit, le bruit qu'ils font remplissant (en effet) les oreilles des gens de sa ville ». Sékénenrē', ne sachant que répondre, s'avoue vaincu, et renvoie le messager, après l'avoir comblé de toute sorte de bonnes choses. Après son départ, Sékénenrē' réunit ses courtisans, les met au courant de la provocation d'Apopi, mais ne reçoit d'eux aucune réponse. On ignore la fin du récit.

1. Traduction G. Lefebvre, *Romans et contes égyptiens*, p. 135.

Nul doute qu'il ne se soit terminé à la plus grande confusion du souverain hyksôs. Du texte subsistant, on ne peut tirer aucune conclusion historique. Toutefois, il se pourrait que le débat littéraire rapporté par le papyrus Sallier I n'eût été qu'une image d'un conflit plus sérieux entre le roi de Thèbes et celui d'Avaris. En effet, on sait que Sékénenrē' périt de mort violente. Sa momie, retrouvée dans la cachette royale de Deir el-Bahari, présente à la tête plusieurs blessures assez graves pour avoir déterminé la mort. Sans rejeter l'hypothèse toujours possible d'un attentat, on peut supposer avec vraisemblance que le roi a été tué dans un combat contre les Hyksôs (cf. Maspero, *Momies royales*, p. 527).

La guerre, en tout cas, éclata certainement sous le règne de son fils et successeur, Kamès. Une tablette couverte d'inscriptions hiératiques, trouvée par Lord Carnarvon à Thèbes, et publiée par lui en 1912, raconte l'origine et le début de ce combat. Pendant longtemps, on se demanda si cette tablette était un récit romancé comme celui du papyrus Sallier I, ou bien si elle était la copie d'une stèle commémorative de la victoire. Gardiner fut toujours partisan de cette seconde alternative, et de récentes fouilles, à Karnak, viennent de lui donner raison. En effet, en mars 1935, Chevrier trouva un fragment de stèle qui portait le cartouche de Kamès, et qui se raccordait avec un autre fragment mis au jour quelques années auparavant. L'ensemble donnait le texte même (malheureusement incomplet) de la tablette Carnarvon.

Le texte subsistant de la tablette peut se diviser en quatre parties :

1. Kamès réunit ses courtisans, et se plaint, devant eux, d'avoir à partager le pouvoir avec un Nègre, qui domine en Nubie, et un Asiatique, qui règne à Avaris et qui possède, dans son royaume, Memphis, l'antique cité royale, et Hermopolis, la ville sainte. Il leur annonce qu'il a décidé de chasser les Asiatiques et de libérer l'Égypte.

2. Les courtisans ne sont pas partisans de la guerre. Nous tenons, disent-ils, notre part d'Égypte, d'Éléphantine à Kusae, le pays est prospère, et le résultat de la guerre est bien incertain.

3. Le roi n'est pas satisfait de cette réponse, et persiste dans son dessein.

4. Il rassemble son armée, avance jusqu'à Néférousi, ville située à quelques kilomètres au nord d'Hermopolis, et livre

une grande bataille qui est une lourde défaite pour l'étranger. La conclusion manque, et on ignore si l'avance égyptienne se poursuivit jusqu'à Memphis. Il n'est pas besoin de souligner l'importance de ce texte. C'est le seul document qui donne des renseignements précis sur l'état de l'Égypte pendant la domination hyksôs. Le pays était divisé en trois parties, d'étendue et d'importance inégales : le Delta et la Moyenne Égypte, directement gouvernés par l'étranger ; la Haute Égypte à peu près indépendante, entre les mains des rois thébains ; la Nubie, enfin, qui s'était détachée de l'Égypte, et qui était gouvernée par un Nègre. Grâce à l'énergie du roi Kamès, le petit royaume du Sud s'étendit considérablement vers le nord (jusqu'à Memphis peut-être). Le nom du roi, associé à celui de son frère et successeur, Ahmosis, se lit sur un graffito de la région de Toshkeh en Nubie, mais il est peu probable que la puissance thébaine se soit étendue, sous le règne de Kamès, jusqu'à Toshkeh. Il est plus vraisemblable de supposer que ce graffito a été gravé, pendant une des expéditions nubiennes d'Ahmosis, et que le nom de Kamès fut associé à celui du roi régnant, pour commémorer les glorieux faits d'armes du premier libérateur de l'Égypte.

Notons, enfin, avant de terminer, que c'est sur la tablette Carnarvon que se trouve la première mention, dans les textes égyptiens, des chars de guerre ; il s'agit d'ailleurs de ceux des Hyksôs, qui s'enfuient en désordre, sous l'attaque égyptienne.

Le troisième et dernier acte va se jouer sous le règne du roi Ahmosis. Bien que ce roi soit, chez Manéthon, le fondateur de la XVIIIe Dynastie, ce serait un non-sens historique de rejeter dans la XVIIIe Dynastie le récit de la prise d'Avaris. La nouvelle période ne commence réellement qu'après l'expulsion des Hyksôs, et ce n'est qu'à partir de ce moment seulement qu'il est possible de parler du Nouvel Empire. Aucun document officiel contemporain ne raconte les événements, ou, du moins, s'il y en a, ils n'ont pas été, jusqu'à présent, retrouvés. C'est dans la tombe d'un obscur officier de marine, originaire d'El-Kab, que se trouve l'unique relation de la prise d'Avaris et de l'expulsion des Hyksôs. Ahmès, c'est le nom de cet officier, était le fils d'un marin nommé Abana. Étant encore très jeune, il prit du service, comme marin, dans les premières années du règne d'Ahmosis. Il accompagna son souverain à la guerre, et contribua brillamment à la prise d'Avaris. Les Hyksôs, chassés d'Égypte, se réfugièrent dans la Palestine méridionale. Ahmosis les poursuivit, les assiégea dans Sharouhen, et emporta la ville au bout de trois années.

Le marin Ahmès raconte tout cela d'une manière strictement subjective, car, à chacun des événements historiques relatés, il ne manque pas de dire qu'il s'est conduit vaillamment, que le roi en a été informé, et qu'il l'a récompensé de sa bravoure. Les récompenses sont de quatre sortes : l'or de la victoire, un avancement militaire, des esclaves, hommes et femmes, et, enfin, des donations de terrains. Il faut ajouter que les dons du roi à Ahmès sont assez modestes. Gardiner a souligné avec raison qu'Ahmès n'a certainement jamais occupé une fonction très importante dans l'armée, contrairement à l'opinion généralement reçue. Il dut y avoir, sous le règne d'Ahmosis, beaucoup de carrières analogues à celle d'Ahmès. Parti simple soldat, il revint de la guerre, capitaine, décoré et pourvu d'une petite retraite, qui consistait en quelques champs, auxquels on ajoutait quelques esclaves pour les cultiver. Il est heureux, en tout cas, que les événements historiques auxquels Ahmès fut mêlé aient été relatés sur les parois de sa tombe à El-Kab, car ils constituent, on l'a vu, le seul témoignage que nous ayons sur la conclusion de la guerre thébaine contre les Hyksôs. Le reste de l'inscription d'Ahmès est occupé par le récit de ses campagnes en Nubie. On y reviendra plus tard.

V. — L'ADMINISTRATION

A) *Généralités*

Meyer avait supposé que l'Égypte, après la suppression de la charge de nomarque, avait été divisée en trois grandes provinces administratives, appelées *ouâret* : celle du Nord, qui comprenait le Delta *(ouâret mehtet)*, celle du Sud, qui comprenait la Moyenne Égypte *(ouâret shémâou)*, et celle de la tête du Sud, qui comprenait la Haute Égypte *(ouâret tep shémâou)*. On verra que cette hypothèse, qui semble, à première vue, fondée, est probablement fausse, ou, tout au moins, qu'elle cesse de se vérifier sous la XIIIe Dynastie. Mais, comme, d'autre part, il est peu probable que les rois de

la Seconde Période Intermédiaire aient innové en matière administrative, alors qu'ils ont cherché, en tout, à imiter leurs glorieux devanciers, il est préférable, dans l'état actuel de nos connaissances, d'étendre à la fin de la XIIe Dynastie les conclusions qui seront tirées d'un certain nombre de documents datés de la XIIIe Dynastie.

Ces documents sont des actes administratifs, provenant de fouilles, effectuées à Kahoun, dans le Fayoum, et dans la région thébaine. Les renseignements qu'on y trouve, si précieux soient-ils, ne sont pas suffisamment explicites pour permettre d'établir une théorie générale. Une grande difficulté provient du fait que tous les documents ont été trouvés dans une région voisine de la capitale, si bien qu'on ignore quelle était exactement l'administration provinciale à cette époque. Elle a, d'ailleurs, certainement varié au cours de la Seconde Période Intermédiaire. Au début, il est extrêmement probable que la tendance centralisatrice de la XIIe Dynastie s'était maintenue, et, lorsqu'on lit dans les papyrus de Kahoun, que telle ou telle formalité s'accomplissait dans tel ou tel bureau, on peut légitimement supposer que des bureaux analogues existaient dans chaque nome, afin que les mêmes formalités pussent aisément être accomplies. Plus tard, on trouve, dans certains nomes, à El-Kab par exemple, des gouverneurs puissants qui jouissent, semble-t-il, d'une indépendance à peu près complète à l'égard du pouvoir central, ce qui prouve que celui-ci n'était plus assez fort pour maintenir son autorité sur l'ensemble du pays. Enfin, après l'invasion des Hyksôs, on a vu que le régime féodal s'était généralisé dans le petit royaume thébain. Ce sont les seules données que l'on possède sur l'administration provinciale. Ce qui va suivre ne concerne uniquement que la vie administrative de la capitale et de la région avoisinante.

B) *Analyse des documents*

a) *Les papyrus de Kahoun*. — On a trouvé en cet endroit, un lot assez considérable de papyrus, datés des derniers rois de la XIIe Dynastie et des deux premiers rois de la XIIIe Dynastie. Le contenu de ces papyrus est très varié : œuvres littéraires, traités de médecine, de mathématique, lettres, documents juridiques et comptes. Il ne sera question, ici, que des deux derniers groupes, les seuls qui touchent à l'administration.

Plusieurs de ces documents sont relatifs aux recensements. Ceux-ci sont évidemment à la base de l'administration d'un pays ; aussi étaient-ils faits avec le plus grand soin. Il n'est rien de tel, pour en juger, que d'en traduire un :

« Année 3, quatrième mois du printemps, le 25 sous la Majesté du roi de Haute et Basse Égypte, Sékhemkarē', vivant dans les siècles des siècles.

« Copie du recensement des personnes composant la maison du soldat Snéfrou, fils de Hori, son père ayant fait partie de la seconde (compagnie ?) des conscrits ».

Puis vient la liste des personnes. Le texte poursuit :

« On entra, avec une copie de la liste des personnes qui composaient la maison de son père, en l'année 2. Ce chef de maison avait prêté serment dans le bureau du vizir, en l'année 5 (d'un prédécesseur, évidemment peu éloigné, de Sékhemkarē'), premier mois de l'hiver, le 8 (et la pièce porte) le sceau (?) de ..... (?).

« Fait dans le bureau des champs du district septentrional, en la présence du plus grand des dix du Sud, Mentouemhat, fils de Merkhénéret, par le chef de bureau du recensement du cheptel, Sebni, du district septentrional. » L'acte — il doit s'agir d'un dossier de succession — se termine par la mention de trois témoins.

En résumé, la déclaration était faite dans le bureau des champs, devant un haut fonctionnaire ; elle était enregistrée par un scribe, qui faisait office de greffier, en présence d'un certain nombre de témoins, tous fonctionnaires du district administratif du Nord *(ouâret mehtet)*. De pareils recensements existaient aussi pour les bestiaux (un des témoins est « chef du bureau du recensement des bestiaux ») et, certainement aussi, pour les propriétés immobilières. Ils devaient se reproduire à intervalles fixes, probablement assez rapprochés, de telle sorte que le gouvernement central pût, en tout temps, connaître approximativement la population et la fortune du pays.

Dans le lot de papyrus, trouvé à Kahoun, figurent plusieurs testaments. Comme les recensements, ils étaient faits en présence de trois témoins, et une copie en était conservée dans les bureaux de la *ouâret ;* dans un des testaments, il est même spécifié que la copie devait être conservée dans le

bureau « du deuxième rapporteur (de la *ouâret*) du Sud[1] ». On voit donc que. dans la seule province du Fayoum, il existait une *ouâret* septentrionale et une *ouâret* méridionale. Mais, avant de tirer les conclusions que semble imposer cette constatation, il faut examiner d'autres documents, qui traitent de la question d'une manière plus explicite (cf. *infra*, p. 307).

Les comptes, qui ont été conservés par les papyrus de Kahoun, sont beaucoup moins importants pour l'histoire de l'administration que ceux qui couvrent les pages du papyrus de Boulaq nº 18 (cf. le paragraphe suivant). Il est donc inutile de les analyser minutieusement ici. Il suffira de souligner la mention d'un « bureau de ce que donnent les hommes » *(kha en dédet rémet)*, service qui joue un grand rôle dans l'administration de cette époque, et dont la fonction semble avoir été de centraliser les redevances dues à la couronne par les fellahin (c'est-à-dire les paysans).

b) *Le papyrus de Boulaq nº* 18. — Ce document est probablement postérieur au précédent. Il appartient, en tout cas, à la première moitié de la Dynastie, et a été écrit par un scribe thébain[2], Néferhotep, qui vivait sous le règne d'un roi dont le vizir s'appelait Ankhou. On verra plus bas (p. 327) les diverses hypothèses qui ont été émises sur cette question. Il suffira de dire, ici, que, pour certains, le papyrus date de l'extrême début de la XIIIe Dynastie, c'est-à-dire qu'il est à peu près contemporain des papyrus de Kahoun, alors que, pour d'autres, il est sensiblement postérieur, et aurait été rédigé sous le règne d'un des premiers successeurs de Khâsékhemrē' Néferhotep.

Le scribe Néferhotep était chargé de dresser le bilan du budget de la cour royale. Il notait, chaque jour, les dépenses et les recettes, faisait la balance, et reportait le solde au jour suivant. Ce qui reste du papyrus couvre, au recto, une petite semaine (du 26 du deuxième mois au 4 du troisième mois d'été), et, au verso, trois jours (du 16 au 18 du troisième mois d'été).

1. *Les dépenses* étaient de deux sortes : les dépenses ordinaires qui comprenaient les listes civiles, servies à la famille royale, et les traitements des fonctionnaires, et, les dépenses extraordinaires, qui se composaient de dons, faits par le roi à son entourage, soit comme récompense, soit à l'occasion d'une fête. Le scribe fait généralement suivre chaque groupe de dépenses d'une justification : ordre oral du roi, transmis par un fonctionnaire nommément désigné, ou ordre écrit, analogue à nos circulaires ; parfois, cependant, aucune justification n'est donnée ; dans ce cas, il s'agit probablement de dépenses que le roi avait fixées antérieurement par un décret promulgué pour une durée indéfinie.

2. *Les recettes* se composaient évidemment du montant des impôts. Celui-ci était centralisé dans trois services, qui sont désignés, parfois, sous un nom général, les trois *ouâret*, parfois, par leurs noms particuliers, la *ouâret de la tête du Sud*, *le double trésor* et le *bureau de ce que donnent les hommes*. Pour quelles raisons le versement des impôts était-il distribué entre trois bureaux ? C'est ce qu'il n'est pas possible d'établir. Les recettes étaient divisées en recettes ordinaires ou quotidiennes *(âkou)* et en recettes extraordinaires *(inou)*, ces dernières n'étant faites qu'en des circonstances bien déterminées. Comme les impôts n'étaient jamais entièrement versés, le scribe faisait la différence entre le total escompté et le total effectivement versé, afin d'établir un compte exact des arriérés.

Si intéressant qu'il soit de constater le soin avec lequel ces bilans quotidiens étaient dressés, ce n'est pas en cela seulement que réside l'intérêt du papyrus. D'autres détails méritent d'être soulignés.

1. Parmi les bénéficiaires des libéralités royales figurent toujours, en tête des listes, la reine et les « sœurs du roi ». Il semble, d'après le papyrus, que celles-ci aient exercé une fonction administrative dans l'État, mais il n'est malheureusement pas possible de préciser quelle était la nature de cette fonction.

2. Les listes des fonctionnaires sont extrêmement longues. Il est regrettable que la hiérarchie ne soit observée que pour les quatre plus hauts fonctionnaires du royaume : le vizir et les trois chanceliers, ceux-ci exerçant respectivement les fonctions de général (ministre de la Guerre), de chef des champs (ministre de l'Agriculture) et de scribe des archives royales (ministre de l'Intérieur ?). Le reste des listes comprend un

1. « Du Sud » pour « *ouâret* du Sud » est une abréviation relativement assez fréquente.
2. La capitale de l'Égypte, à cette époque, ne se trouvait plus dans le Fayoum, mais à Thèbes même. Il s'agit donc bien encore d'un document provenant de la capitale.

mélange de titres de cour, de titres, honorifiques ou effectifs, parmi lesquels deux, au moins, doivent être relevés : le « chef du cabinet du palais » (?)[1], qui était chargé de transmettre à l'auteur de notre papyrus les ordres oraux du roi (cf. *supra*), et qui s'occupait du « bureau de ce que donnent les hommes », et le « grand *ouârtou* des citoyens », qui devait jouer à peu près le rôle de nos maires. Dans ces listes, les plus humbles fonctions ne sont pas oubliées : musiciens et chanteurs des deux sexes, bouffons, ouvriers, artisans, etc. Tous étaient fonctionnaires, et étaient nourris par le roi, eux, leurs femmes et leurs enfants. Ces paiements en nature, dans un pays qui ignorait la monnaie, remplaçaient nos traitements modernes, et ne devaient pas constituer une charge trop lourde pour le Trésor.

3. On a vu que le roi, à l'occasion de certaines fêtes, accordait un supplément de fournitures à la famille royale et à une certaine catégorie de fonctionnaires. Les deux fêtes mentionnées par le papyrus de Boulaq sont toutes deux relatives au culte de Montou de Médamoud : ce sont la visite de la statue de culte de Médamoud et la fête de Montou. Au cours des fouilles récentes de Médamoud, on a mis au jour de nombreux blocs marqués aux noms de plusieurs rois de la Seconde Période Intermédiaire. Certains de ces blocs étaient, à la vérité, remployés et usurpés, mais ils n'en constituent pas moins une éclatante confirmation de la dévotion que les rois de cette époque témoignaient à Montou, dévotion que le papyrus de Boulaq avait déjà fait connaître. Bien que le culte de Montou se soit maintenu pendant toute la XIIe Dynastie, il ne faut pas oublier que ce dieu était particulièrement honoré à la XIe Dynastie. On peut voir, dans cet attachement à Montou, comme, plus tard, dans le choix de certains noms royaux (Antef) et dans la situation de la nécropole royale (Dra' Abul' Naga, près du cimetière de la XIe Dynastie), le désir qu'avaient les rois de cette époque de se rattacher à ces rois thébains de la XIe Dynastie, dont la destinée avait été si semblable à la leur.

c) *Stèle du Caire* 51911 *(journal d'entrée)*. — C'est un fragment de stèle en calcaire, trouvé à Karnak. La stèle encore

1. Le mot qui est traduit par « palais » *(kap)* désignait une partie du palais où étaient élevés de jeunes nobles, peut-être nubiens (les enfants du *kap*). Cf. C. Desroches-Noblecourt, *Actes du XXIe Congrès International des Orientalistes*, Paris, 1949, p. 68-70.

inédite, avait été érigée par le roi Khânéferrē' Sébekhotep, pour rappeler les bienfaits dont il avait comblé le temple d'Amon, à Karnak. Une phrase de ce document doit être citée : « Que soient donnés, dit le roi, 4 bœufs, l'un, par le district de la tête du Sud *(ouâred tep shémaou)*, un autre, par le bureau du vizir, un autre, par le trésor, et, le dernier, par le « bureau de ce que donnent les hommes ». On retrouve les trois bureaux déjà mentionnés, que le papyrus de Boulaq réunissait sous le nom de *ouâret*, et on rencontre, en plus, le bureau du vizir. C'étaient évidemment les quatre services qui s'occupaient de la rentrée des impôts, le second (bureau du vizir), parce qu'il avait la haute surveillance sur toute l'administration, et, les trois autres, à des titres différents qu'il est malheureusement impossible de préciser.

d) *Stèle du Caire* 52453 *(journal d'entrée)*. — Elle a été trouvée, comme la stèle précédente, à Karnak, et contient un contrat par lequel un personnage, Kebsy, en paiement d'une dette de soixante *dében* d'or (environ 5 kilogrammes et demi), cède au plaignant, le fils royal Sébeknakht, sa charge de gouverneur d'El-Kab. Il avait hérité cette charge de son père, le vizir Iymérou, qui la tenait, lui-même, de son frère utérin, Aï, mort sans enfants. A ce propos a lieu une enquête administrative à laquelle participent deux services principaux : le bureau du vizir et celui du « rapporteur du district septentrional » *(ouâret mehtet)*. Bien que le texte n'ait pas encore été étudié par un spécialiste des questions juridiques, on peut, dès maintenant, en tirer d'utiles renseignements sur le plan administratif.

1. On a remarqué, plus haut, que, dans le Fayoum, il existait une *ouâret* septentrionale et une *ouâret* méridionale. A Thèbes, ville du Sud, on trouve une *ouâret* septentrionale, sur la stèle de Karnak et sur une stèle d'Abydos qui mentionne un personnage, portant le titre de « chef *(ouârtou)* du district septentrional *(ouâret mehtet)* de la ville du Sud », c'est-à-dire de Thèbes. Que conclure de ces trois passages ? Que les *ouâret* ne désignent pas, comme l'avait supposé Meyer, les trois grandes provinces administratives de l'Égypte, qu'elles couvrent un territoire administratif beaucoup plus restreint, encore qu'il ne soit pas possible d'en fixer, même approximativement, l'étendue ; enfin, que les qualificatifs de « septentrional » et de « méridional », qui les accompagnent constamment, ne doivent pas être pris au sens absolu, mais

d'une manière relative. On veut dire, par là, que l'Égypte était divisée en un certain nombre de provinces, qui étaient, elles-mêmes, divisées en deux territoires administratifs qu'on appelait respectivement, d'après leur situation géographique, le district septentrional et le district méridional. Quant au district de la « tête du Sud », il se confondait vraisemblablement avec le « district méridional ». Ce n'était qu'une survivance d'une désignation ancienne de la Thébaïde. En effet, à l'époque où Thèbes et Hérakléopolis n'étaient pas gouvernées par le même souverain, on avait accoutumé de désigner la Moyenne Égypte par le terme géographique de *shémâou* (le Sud), et, la Haute Égypte, par celui de *Tep-shémâou* (tête du Sud).

2. Le second fait qu'il convient de souligner, c'est la vénalité de la charge de gouverneur de nome. On ne peut savoir s'il s'agit d'un cas exceptionnel ou d'une coutume. Toujours est-il que cette charge, une fois achetée, était transmissible aux héritiers. Possédant la charge en toute propriété, il était naturel que les nomarques se considérassent comme indépendants de la couronne. Il faut ajouter que le nome d'El-Kab jouissait, peut-être, d'une situation privilégiée. C'est en effet le seul nome dans lequel on puisse constater, à la Seconde Période Intermédiaire, l'existence d'une grande famille féodale qui atteignit à son apogée, un peu avant l'époque de la stèle dont il est actuellement question, et qui est datée du règne de Séouadjenrē' Nebirieraout.

VI. — L'ART

Rares sont les œuvres artistiques de cette époque qui aient survécu. On conçoit aisément que cette période n'ait pas été favorable aux créations artistiques, et, si les œuvres sont si rares, c'est peut-être bien parce que la production artistique elle-même a été extrêmement réduite. Celle-ci ne manque d'ailleurs pas de mérite, comme on va le voir dans la rapide revue qui sera faite des quelques chefs-d'œuvre de l'époque. C'est le manque de caractère et d'originalité qui choque chez les artistes de cette époque, beaucoup plus que la maladresse. En cela, ils diffèrent essentiellement de ceux de la Première Période Intermédiaire : ceux-ci étaient des primitifs, qui créaient maladroitement quelque chose de nouveau ; ceux-là, au contraire, sont des décadents, qui se contentent d'imiter, quelquefois avec talent, les œuvres de leurs prédécesseurs. Entre ces deux extrêmes se place la XIIe Dynastie, pendant laquelle l'art égyptien a atteint à un de ses sommets.

a) *La statuaire.* — Comme toujours, c'est dans la statuaire qu'on peut le mieux suivre cette courbe ascendante et descendante. La XIIe Dynastie avait produit, un peu avant sa fin, les magnifiques statues de Sésostris III et d'Amenemhat III, dont il a été question plus haut. Les statues royales de la Seconde Période Intermédiaire ne sont guère que des répétitions de ces glorieux modèles. Encore est-on rarement certain que l'œuvre soit réellement originale, car les usurpations paraissent avoir été assez fréquentes. En revanche, dans la statuaire privée, on trouve plusieurs monuments originaux, d'un mérite réel, aux expressions vivantes, mais dans lesquels on constate une certaine stylisation des détails, particulièrement dans la manière dont sont rendus les plis de graisse qui soulignent l'embonpoint du modèle, et qui sont tout à fait caractéristiques de cette époque. La plupart de ces œuvres doivent être rangées dans la période qui précède la domination des Hyksôs. A ce moment, l'évolution de l'art semble avoir subi une interruption, d'ailleurs compréhensible. La renaissance se produisit sous les rois qui précédèrent la XVIIIe Dynastie, et paraît avoir été parallèle à la renaissance politique. On possède, de cette époque, deux statues, qui témoignent d'une technique et d'un esprit nouveaux. La statuette de la reine Tétishéri (British Museum) et celle du prince Ahmosis (Louvre), fils de Sékénenrē' Taâ. Ces œuvres, et surtout la dernière, sont d'un charme indéniable, et d'une élégance de ligne qui annoncent l'art de la XVIIIe Dynastie, et, dans ces conditions, elles ne doivent pas être considérées comme le terme d'une évolution. Il est regrettable qu'on ne possède aucune œuvre de transition qui eût permis de suivre les étapes d'une transformation aussi importante et aussi brusque.

b) *Les pyramides royales.* — C'est tout récemment qu'ont été retrouvés, à Saqqara, les restes de deux pyramides royales de cette époque ; l'une d'entre elles est anonyme, et l'autre était destinée au roi Ouserkarē' Khendjer. Si on ne peut s'empêcher d'éprouver un sentiment de très vive admiration pour la hardiesse de l'architecte et pour l'habileté des carriers et des maçons qui ont contribué à la construction de ces

pyramides, on doit convenir que ces constructions ne sont guère originales, et que, pour l'essentiel, elles sont copiées sur les pyramides de la XII[e] Dynastie (particulièrement celles de Dahchour). La partie souterraine de la pyramide anonyme est extrêmement intéressante. La chambre funéraire, taillée dans un monolithe de quartzite, dans lequel avaient été ménagés le sarcophage et le coffre à canopes, était située exactement dans l'axe de la pyramide. On y accédait par une descenderie très compliquée. Le système se composait essentiellement d'un couloir, interrompu par des paliers ou des salles, et fermé, en plusieurs endroits, au moyen de herses en quartzite. Ce couloir était constitué, tantôt par des escaliers, tantôt par des plans inclinés à pente variable. A chaque palier, on lui faisait subir une dénivellation, soit qu'on le fît creuser dans une des parois, mais à un niveau plus élevé que celui du point d'aboutissement du tronçon de couloir précédent, soit qu'on le fît creuser dans le dallage même de la salle, c'est-à-dire à un niveau inférieur. Enfin, le couloir changeait plusieurs fois de direction, probablement pour déjouer le plan des voleurs éventuels.

La pyramide de Khendjer est moins vaste, mais elle est mieux conservée, et elle fut achevée avant la mort du roi. Elle était construite en briques, dont les lits superposés étaient placés légèrement en retrait les uns sur les autres. Le revêtement en calcaire faisait disparaître les échelons qui résultaient de cette disposition. L'aire de la pyramide devait avoir 100 coudées de côté (un peu plus de 50 mètres). Sa hauteur devait atteindre 37 mètres, avec un angle de 55 degrés. Le système souterrain des couloirs et des chambres est à peu près semblable à celui de la pyramide anonyme. On a retrouvé, sur un certain nombre de blocs en calcaire provenant des ruines de la chapelle funéraire, et sur une des briques de la pyramide, des inscriptions hiératiques, laissées par les maçons, qui apportent des renseignements précieux sur la marche de la construction des diverses parties dont se composait la tombe royale. Le graffito de la brique est daté de la fin de l'an 1, et, les inscriptions des blocs de la chapelle, de l'an 4. Grâce à ces dates, on peut supposer que les travaux souterrains qui devaient être faits en premier lieu, étaient achevés au terme de la première année, que la construction de la pyramide elle-même s'était poursuivie pendant les deux années suivantes, enfin, que la chapelle funéraire avait

été édifiée au cours de la quatrième et, peut-être, dernière année du règne de Khendjer. La chapelle était située à l'angle nord-est de la pyramide, dans une cour limitée par un mur d'enceinte en briques, de forme sinusoïdale. On a souligné, au début de ce paragraphe, la hardiesse des architectes et l'habileté des maçons ; on doit ajouter, à ces deux qualités, la prodigieuse rapidité avec laquelle furent exécutés, avec des moyens forcément primitifs, des travaux aussi importants.

La nécropole royale de Dra' Abul' Naga est actuellement complètement détruite, mais divers indices ont permis de faire un essai de reconstitution. Chaque tombe se composait essentiellement d'une pyramide en briques, qui s'élevait, sur une base assez étroite, à une hauteur relativement grande, d'une chapelle funéraire, creusée dans le rocher, et d'un caveau, auquel on accédait par un puits. Devant la pyramide devaient s'élever deux obélisques, dont plusieurs fragments ont été retrouvés. Le plan est beaucoup plus simple que celui des pyramides de la région memphite. Il rappelle un peu le plan des tombes du cimetière des rois Antef de la XI[e] Dynastie, qui était tout proche, et annonce les sépultures privées du Nouvel Empire, comme on le verra plus bas.

b) *Les tombes privées et les bas-reliefs.* — Les seules tombes privées dont on puisse parler, sont celles d'El-Kab. Les puissants gouverneurs de ce nome et les membres de leur famille s'étaient fait creuser, dans le rocher, des tombes malheureusement très dégradées aujourd'hui. Les parois étaient décorées des scènes traditionnelles. Il ne semble pas que les artistes de cette époque aient fait preuve d'une grande originalité ; mais leurs œuvres sont si mutilées qu'il est difficile de formuler, à leur sujet, un jugement trop sévère. Les stèles sont généralement d'un style correct, un peu froid ; les lignes sont simples et le dessin habile. Quant aux stèles civiles, surtout lorsqu'elles ont été trouvées en province, elles sont le plus souvent d'une technique défectueuse et d'un dessin très maladroit.

CHAPITRE VIII

NOTES

Sources.—a) *Sources archéologiques.* — Il n'y a pas lieu, pour cette époque, d'établir une liste de sources archéologiques, car, en dehors d'Avaris (cf. *infra*, p. 367), site sur lequel on sait peu de chose, il n'y a pas à proprement parler de centre archéologique. Les monuments qui mentionnent les rois de cette époque ont été retrouvés un peu partout en Égypte; ils sont, d'ailleurs, assez rares, et il n'y a guère qu'en Abydos et à Karnak que les témoignages ont été un peu plus nombreux. Enfin, on doit ajouter qu'on a réussi à localiser la nécropole des derniers rois de cette époque. Elle se trouvait au pied de la colline de Dra' Abul' Naga, mais il n'en reste plus rien aujourd'hui.

b) *Sources littéraires.* — 1. *Égyptiennes.* — Cf. *infra*, p. 318-319 ; 2. *Grecques.* — Il ne sera question que de Manéthon, le seul auteur de langue grecque qui ait laissé une histoire de cette époque. C'est dans Josèphe que le texte manéthonien est le plus fidèlement rapporté. Le passage relatif aux Hyksôs figure aux §§ 14 et 15 du livre I du *Contre Apion*. C'est un mélange de citations textuelles et de textes d'inspiration manéthonienne plus ou moins fidèle. On trouvera une analyse très détaillée des sources manéthoniennes dans R. Weill, *La fin du Moyen Empire*, p. 69 et seq.

Bibliographie. — I. — *Ouvrages généraux.* — L'ouvrage de beaucoup le plus complet est celui de R. Weill, *La fin du Moyen Empire égyptien. Étude sur les monuments et l'histoire de la période comprise entre la XIIe et la XVIIIe Dynastie*, Paris, 1918, 2 vol. Dans ces volumes ont été réunies d'importantes études publiées précédemment dans le *Journal Asiatique*, 10e série, XVI et XVII ; 11e série, I, III, IV, VI et IX (1910 à 1917). Dans les citations très fréquentes qui seront faites de cet ouvrage, on ne mentionnera que le nom de l'auteur, suivi du numéro de la page.

Du même auteur, sur la même question : Kamès de Thèbes. Les rois thébains. Les Asiatiques en Égypte et la Dynastie des Apopi à la veille du Nouvel Empire (*Cinquantenaire de l'École pratique des Hautes Études*, 1921, p. 25-41); Notes sur : La fin du Moyen Empire égyptien (*Journal Asiatique*, CCII (1923), p. 118-130 ; Les successeurs de la XIIe Dynastie à Médamoud (*Revue de l'Égypte ancienne*, II (1929), p. 144 à 171) ; Compléments pour « la fin du Moyen Empire égyptien » (*B. I. F. A. O.*, XXXII (1932), p. 6 à 52).

Enfin, on doit citer l'importante monographie de Stock, *Studien zur Geschichte und Archäologie der 13. bis 17. Dynastie Ägyptens unter besonderer Berücksichtigung der Skarabäen dieser Zwischenzeit*, Glückstadt, 1942 (Ägyptologische Forschungen, 12). Cet ouvrage, dont on trouvera un compte rendu détaillé dans le *Journal des Savants*, octobre-décembre 1944, p. 154-168, sera cité sous le titre abrégé de Stock, *Studien*.

Listes royales. — Gauthier, *Livre des Rois d'Égypte*, II (1910), p. 1 et seq. (Le Caire, 1910) ; M. Pieper, *Die Könige Ägyptens zwischen dem Mittleren und Neuen Reich* (dissertation, Berlin, 1904) et Untersuchungen zur Geschichte der XIII. Dynastie, dans *Ä. Z.*, 51 (1914), p. 94 à 105 ; Burchardt et Pieper, *Handbuch der ägyptischen Königsnamen*, Leipzig, 1912.

Les vizirs. — A. Weil, *Die Veziere des Pharaonenreiches*, Leipzig, 1908, p. 45 et seq. ; Gauthier, *An. Serv.*, XVIII (1919), p. 265 à 269 : Lacau, *B. I. F. A. O.*, XXX (1931), p. 881 et seq.

Ouvrages particuliers. — Les règnes de chacun des rois qui ont été nommément cités dans l'exposé historique vont être repris ici dans le même ordre. Le nom de ces souverains sera suivi de la référence au *Livre des Rois d'Egypte* de Gauthier et à l'ouvrage de R. Weill, *La fin du Moyen Empire*, le titre de ces deux ouvrages ne sera pas répété à chaque fois. Après la référence au *Livre des Rois* de Gauthier, on mettra entre parenthèses : = B. P., p. ..., n° .., abréviation pour : Burchardt et Pieper, *Handbuch der aeg. Königsnamen*, p. ..., n° ...

Pour le livre de R. Weill, seules les références les plus importantes seront données. On devra toujours se reporter à l'index : le premier chiffre cité renvoie au *Livre des Rois* (817 à 880), où se trouve une liste des différents monuments qu'on peut attribuer à chacun des rois. On ne trouvera pas ici une liste complète de ces monuments ; seuls seront cités les plus importants. Les objets actuellement conservés au Musée du Caire seront suivis de leurs numéros qui renvoient aux publications suivantes du *Catalogue général des Antiquités du Musée du Caire* : Lange-Schäfer, *Grab- und Denksteine des Mittleren Reichs*, n°s 20001 à 20780 ; Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, n°s 42001-42250 ; Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten*, n°s 1-1294 ; Ahmed bey Kamal, *Tables d'offrandes*, n°s 23001 à 23256.

II. — *L'Égypte avant les Hyksôs*

1. *Sékhemrē'-Khoutaoui Amenemhat Sébekhotep*, Gauthier, II, 14 (= B. P., p. 33, n° 147) ; Weill, p. 821 ; 285-289 et 770-773 ; Stock, *Studien*, p. 48-49.

Papyrus de Kahoun. — Griffith, *Hieratic Papyri from Kahun and Gurob*, X, 3 et p. 25 et seq.

Linteau de Deir el-Bahari : Naville, *Archaeological Report of the Egypt Exploration Found for 1906-1907*, p. 6.

Nilomètres de Nubie. — Lepsius, *Denkmäler*, II, 151 *a* à *d*.

Médamoud. — Bisson de La Roque, *Médamoud*, III (1926), p. 40-1 (fig. 29) ; Bisson de La Roque et J.-J. Clère, *ibid.*, V (1928), p. 87 à 92 ; 110 ; 117 ; 131 à 136 (fig. 66 ; 86 et pl. IV) ; Weill, *R. E. A.*, II (1929), p. 144 et seq. (fig. 2 et 3) et *B. I. F. A. O.*, XXXII (1932), p. 9 et 10.

2. *Séânkhtaoui Sékhemkarē'*, Gauthier, II, 3 (= B. P., p. 31, n° 138) ; Weill, p. 820 ; 279-80 ; 308-311 ; 772-74 ; Stock, *Studien*, p. 49-50, suppose qu'il y a eu deux rois Sékhemkarē', ayant régné en même temps, l'un, Séânkhtaoui, dans le Nord, et, l'autre, Amenemhat-Senbouf (cf. n° 4), en Haute Égypte. La division du pays en deux royaumes aurait donc suivi immédiatement le règne du premier roi de la Dynastie.

Papyrus de Kahoun. — Griffith, *op. cit.*, IX, 1 et p. 20 ; 86-87.

Stèle d'Athribis du Delta = British Museum, n° 1343 (Brugsch, *Thesaurus*, p. 1455 ; reproduction dans Budge, *A History of Egypt*, III, p. 87).

Graffito du Shatb er-Rigâl. — Petrie, *A Season in Egypt*, pl. XV, n° 466 ; Stock, *Studien*, p. 50, n. 291, suppose que ce roi, dont, seul, le nom d'Horus est conservé, n'appartient pas à la XIIIe Dynastie. Il pourrait s'agir de Séthi I.

Cubes en bronze, trouvés à Tanis. — Mariette, *Monuments divers*, pl. 103 C et 104.

3. *Sékhemrē'- Khoutaoui Penten*, Gauthier, II, 95 (= B. P., p. 49, n° 255) ; Weill, p. 818 ; 279 à 301 ; 768 à 773.

Stèle d'Abydos. — Petrie, *Abydos*, II, pl. XXXI et XXXII ; p. 44. Aujourd'hui au British Museum, 282 (630) = *Hieroglyphic Texts..., in the British Museum*, IV, pl. 26.

4. *Sékhemkarē' Amenemhat-Senbouf*, Gauthier, II, 11 (= B. P., p. 30, n° 130) ; Weill, p. 821 ; 308 à 310 ; 772-74 ; Stock, *Studien*, p. 49-50 ; cf. aussi *supra*, n° 2.

Cylindres trouvés en Haute Égypte : Newberry, *P. S. B. A.*, XXI (1899), p. 282-283 ; Bisson de La Roque, *Tôd* (1934 à 1936), Le Caire, 1937, p. 125.

5. *Séânkhibrē' Améni-Antef-Amenemhat*, Gauthier, II, 8-9 (= B. P., p. 30, n° 134) ; Weill, p. 823 ; 311-313 ; 774-5 ; Stock, *Studien*, p. 53.
Fragment de stèle. — Legrain, *Rec. Trav.*, XXX (1908), p. 15-6 ; Bisson de La Roque, *Tôd* (1934 à 1936), p. 125-6.

6. *Sedjéfakarē' Kaï-Amenemhat*, Gauthier, II, 93 (lu Sebka-Ré ?). Probablement différent du Sébékaï, cité par Gauthier, *ibid.*, 111 (= B. P., p. 43, n° 209) ; Weill, p. 824 (lu Sbeka (?)karē') ; 317-8 ; Stock, *Studien*, p. 52.
Médamoud. — Bisson de La Roque et J.-J. Clère, *op. cit.*, *passim* = Weill, *R. E. A.*, II (1929), p. 156 et seq. (fig. 4).

7. *Khoutaouirē' (ou Re'-Khoutaoui) Ougaf*, Gauthier, II, 2 et seq. (= B. P., p. 29, n° 129) ; Weill, p. 822 ; 296 à 302 ; Stock, *Studien*, p. 52.
Karnak. — Legrain, *An. Serv.*, VI (1905), p. 130 ; VIII (1907), p. 248 à 252.
Éléphantine. — Legrain, *An. Serv.*, VIII (1907), p. 248 à 252.
Statue de Semneh. — Legrain, *An. Serv.*, X (1910), p. 106-7 (cf. aussi reproduction dans Budge, *The Egyptian Sudan*, I, p. 484-5).
Médamoud. — Bisson de La Roque et J.-J. Clère, *op. cit.*, et Weill (mêmes passages que pour le roi précédent).

8. *Snéferibrē' Sésostris*, Gauthier, II, 66-67 (= B. P., p. 31, n° 139) ; Weill, p. 822 ; 312-314 ; Stock, *Studien*, p. 52.
Karnak : Table d'offrandes, Caire, 23040 = Mariette, *Karnak*, pl. 9 et 10.
Statue de Karnak : Legrain, *An. Serv.*, II (1901), p. 272 (= Maspero, *ibid.*, p. 281) et Caire, 42026.

9. *Heribshédet Amenemhat*, Gauthier, I, 259 ; 334 (= B. P., p. 29, n° 127 *a*) ; Weill, p. 824, 318-9.
Colonne trouvée dans le Fayoum. — Golénischeff, *Rec. Trav.*, XI (1889), p. 97-8 (cf. Brugsch, *Ä. Z.*, XXXI (1893), p. 26).

10. *Séhétepibrē' Amenemhat*, Gauthier, II, 6-7 (= B. P., p. 26, n° 120) ; Weill, p. 319-20 ; Stock, *Studien*, p. 53-54, où il est également question de plusieurs des rois précédemment cités.
Table d'offrandes (Musée d'Alexandrie). — Daressy, *An. Serv.*, V (1904), p. 124 ; cf. aussi *infra*, p. 324.

11. *Ouserkarē' Khendjer*, Gauthier, II, 138-139 (= B. P., p. 44, n° 220) ; Weill, 880 ; 775 ; 802. Ce roi, jusqu'à ces derniers temps, avait été confondu avec le n° 12 (cf. *infra*, p. 325-8). Sa pyramide a été retrouvée à Saqqara : Jéquier, *Deux pyramides du Moyen Empire* (Fouilles à Saqqarah), Le Caire, 1933 ; cf. aussi Weill, *B. I. F. A. O.*, XXXII (1932), p. 10-14, et Stock, *Studien*, p. 50-51 ; statue du roi : Jéquier, *loc. cit.*, pl. V.

12. *Nikhânimaâtrē' Khendjer*, Gauthier, II, 138-139 (= B. P., p. 44, n° 220) ; Weill, 823-824, 322-332 ; Stock, *Studien*, p. 50-51. On a vu que ce roi, jusqu'à présent, avait été confondu avec le précédent (cf. *infra*, p. 325-8).
Stèles d'Abydos. — Louvre C. 11 et C. 12 : de Horrack, dans Chabas, *Mélanges égyptologiques*, 3e série, II, p. 203 et pl. XIV ; Lepsius, *Auswahl*, pl. X ; Sethe, *Aegyptische Lesestücke*, 2e éd., Leipzig, 1928, p. 76-77. Traduites par Breasted, *Anc. Rec.*, I, §§ 781 et seq.

13. *Sémenkhkarē' Mermesha*, Gauthier, II, 17 (= B. P., p. 33, n° 149) ; Weill, p. 824-5 ; 167-8 ; 316-7 ; Stock, *Studien*, p. 51.
Statues colossales de Tanis. — Petrie, *Tanis*, I, pl. III, 17 D et p. 8-9 ; Lepsius, *Denkmäler*, III, 259 *c* = *Text*, I, p. 218 ; cf. aussi : Evers, *Staat aus dem Stein*, pl. 146 à 148.

14. *Snéferkarē' (Iby ?)*, Gauthier, II, 87 ; Weill, 580, 582, 711, 826 ; Stock, *Studien*, p. 52. Le roi est mentionné par le papyrus de Turin (6, 22), mais son nom n'est pas attesté par les monuments.

15. *Sethkarē'*, Gauthier, II, 145-146 ; Stock, *Studien*, p. 52. Le roi est connu par le papyrus de Turin (6, 23), et par une perle, probablement fausse, achetée à Louxor (cf. Gauthier, et Stock, *loc. cit.* et Weill, p. 880 ; 802-804).

16. *Séhkemrē'-Séouadjtaoui Sébekhotep*, Gauthier, II, p. 19 et seq. (= B. P., p. 34, n° 152) ; Weill, p. 839 ; 411 et seq. ; Stock, *Studien*, p. 56-63, et, particulièrement p. 59.
Stèle du Louvre C. 8. — Pierret, *Recueil d'inscriptions... du Louvre*, II, p. 107.
Tombeau n° 10 d'El-Kab. — Tylor, *Wall drawings and Monuments of El Kab. The tomb of Sebeknekht*, Londres, 1896.
Manche de hache du British Museum. — Budge, *Guide*, 1909, p. 223.
Statue du British Museum, n° 276 (871) = *Guide to the Egyptian Galleries (Sculpture)*, p. 80 = Budge, *Guide*, 1909, p. 223 et pl. XXVII ; cf. aussi *Hieroglyphic Texts... in the British Museum*, V, pl. 12.
Médamoud. — Bisson de La Roque et J.-J. Clère, *op. cit.*, p. 87-88 ; 137 à 139 ; Bisson de La Roque, *Médamoud*, VII (1930), p. 106 et seq. et fig. 95 et seq. ; VIII (1931), p. 93, fig. 79 ; Weill, *R. E. A.*, II (1929), p. 163 et seq. et *B. I. F. A. O.*, XXXII (1932), p. 22 à 24.
Tôd. — Bisson de La Roque, *Tôd* (1934 à 1936), p. 126-127.

17. *Khâsékhemrē' Néferhotep*, Gauthier, II, 22 (= B. P., p. 34, n° 153) ; Weill, p. 842 à 844 ; 421 à 440 ; Stock, *Studien*, p. 56-63, et, particulièrement, p. 59-62.
Bas-reliefs de Byblos. — Montet, *Kêmi*, I (1928), p. 90 et seq. ; fig. 8 ; Weill, *B. I. F. A. O.*, XXXII (1932), p. 25-26.
Stèle du Caire. — Mariette, *Abydos*, II, pl. 28 à 30, et *Catalogue des monuments d'Abydos*, n° 766, p. 233. Traduite par Breasted, *Anc. Rec.*, I, §§ 753 et seq. ; cf. aussi : Weill, p. 428 et seq.
Autre stèle. — Randall-MacIver et Mace, *El Amrah and Abydos*, Londres, 1902, pl. XXIX. Traduite par Breasted, *op. cit.*, §§ 766 et seq.
Graffiti. — De Morgan, *Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte antique*, I, p. 71 ; n° 30 (Konosso) ; 84, n° 11 ; 85, nos 15, 16, 22 ; 87, n° 40 (Séhel) ; Petrie, *A Season in Egypt*, pl. XIII, n° 337 (Philæ), pl. XV, n° 479 et p. 15 (Shatb er-Rigâl).
Bloc de Karnak. — Mariette, *Karnak*, pl. 8 *o*.
Naos du Musée du Caire, n° 42022 (cat. Legrain) ; Evers, *Staat aus dem Stein*, pl. 143.
Stèle d'Abydos, Caire, 20601.
Statue (Fayoum). — Naville, *Rec. Trav.*, I (1870), p. 107-110, actuellement à Bologne ; von Bissing, *Denkmäler ägyptischer Sculptur*, pl. 28 A.
Chapiteau. — Berlin, 10839 : *Ægyptische Inschriften aus den Kgl. Museen zu Berlin*, I, p. 140.

18. *Khânéferrē' Sébekhotep*, Gauthier, II, 31 et seq. (= B. P., p. 34, n° 155) ; Weill, p. 845 et seq. ; 421 à 428 ; 440 à 455 ; Stock, *Studien*, p. 59-60, 62.
1. Statues de Tanis. — Petrie, *Tanis*, I, pl. III, 16 A et 16 B et p. 8 ; Evers, *op. cit.*, pl. 144 et 145 ; Louvre A. 16 et A. 17 (cette dernière provenant probablement de Mo'alla-Héfat) = Pierret, *Recueil d'inscriptions... du Louvre*, II, p. 19.
2. Statue trouvée dans l'île d'Argo. — Lepsius, *Denkmäler*, II, 151 *i* = *Text*, II, p. 120 *h* ; Breasted, *American Journal of Semitic Languages and Literature*, XXV (1908-09), p. 41 et seq. ; fig. 26.
3. Monuments de Karnak : socle de statue. — Mariette, *Karnak*, pl. 8 *p* et p. 45.
Montants de porte. — Legrain, *An. Serv.*, IV (1903), p. 26.
Bloc. — Mariette, *op. cit.*, pl. 8 *n* et p. 45.
Fragment de statue dédiée par Sésostris II et Sésostris III à Mentouhotep III et restaurée par Sébekhotep. — Legrain, *An Serv.*, VII (1906), p. 33-4, et Naville, *The XIth Dynasty Temple at Deir el-Bahari*, I, p. 57-8.
Partie inférieure d'une statue assise en granit. — Engelbach, *An. Serv.*, XXI (1921), p. 63.
4. Stèle d'Abydos. — Mariette, *Catalogue des monuments d'Abydos*, n° 767, p. 234 = Caire, 20146.
Bas-relief, Bruxelles, E. 5262. — Speelers, *Recueil des inscriptions égyptiennes des Musées royaux du Cinquantenaire*, p. 16, n° 71.

19. *Khâânkhrē' Sébekhotep*, Gauthier, II, 40 (= B. P., p. 35, n° 158); Weill, p. 849 et 850; 455 à 465; Stock, *Studien*, p. 60, ne pense pas que le roi doive être placé entre Khânéferrē' et Khâhéteprē' (cf. aussi le tableau de la p. 62); il doute également de la valeur historique du scarabée mixte, scarabée sur lequel le nom du roi est gravé à côté de celui de son prédécesseur. — Weill, p. 848.

Stèles du Louvre C. 10. — Pierret, *op. cit.*, II, p. 34; C. 9, de Rougé, *Notice des monuments... au Musée du Louvre* (7e éd.), p. 78; B. 3, *ibid.*, p. 55.
Autel du Musée de Leyde (C. 13). — Leemans, *Monuments égyptiens... à Leide*, III, pl. XXXVII.
Piédestal de statuette en granit noir. — Newberry, *P. S. B. A.*, XXV (1903), p. 136-7, et fig. 3.

20. *Khâhéteprē' Sébekhotep*, Gauthier, II, 40, n. 1 et 42 (= B. P., p. 35, n° 159); Weill, p. 850-51; 465-6. La référence à Rosellini est dans Weill, p. 466; Stock, *Studien*, p. 60 et 62.

21. *Mersékhemrē' Néferhotep*, Gauthier, II, 65 (= B. P., p. 37, n° 168); Weill, 862 et 502.

Statue de Karnak. — Caire, 42023-42024 = Legrain, *Rec. Trav.*, XXVI (1904), p. 220 et *Catalogue du Caire.*

22. *Merkarē'*. Ce roi, qui n'est connu que par le papyrus de Turin, pourrait être identifié au n° 27, si le papyrus de Turin ne nommait pas deux rois Merkarē': 7, 8 (notre n° 27) et 7, 23 (notre n° 22).

23. *Ouahibrē' Iâîb*, Gauthier, II, 43-4 (= B. P., p. 35, n° 160); Weill, p. 852; 469-70; Stock, *Studien*, p. 61-62.

Stèle du British Museum, 279 (1348) = *Hieroglyphic Texts.. in the British Museum*, IV, pl. XXVII.
Fragment de vase émaillé trouvé à Kahoun. — Petrie, *Kahun, Gurob and Hawara*, pl. X, n° 72.

24. *Mernéferrē' Aï*, Gauthier, II, 44 (= B. P., p. 36, n° 161); Weill, p. 861; 497 à 499; Stock, *Studien*, p. 61-62.

Fragment d'un encadrement de porte trouvé à Karnak. — Legrain, *An. Serv.*, IX (1908), p. 269 et seq.

25. *Merhéteprē'*. On connaît deux rois de ce nom, Iny (Gauthier, II, p. 45-46) et Sébekhotep (*ibid.*, p. 90-91). Weill, 499-501, a tendance à croire qu'il s'agit d'un seul et même roi. Le premier est connu par un scarabée (Petrie, *Historical Scarabs*, 331) et par la stèle 20044 du Musée du Caire (cat. Lange-Schäfer). C'est probablement lui qui est cité par le papyrus de Turin (7, 4). Le second roi n'est connu que par deux statues, trouvées à Karnak, et publiées par Legrain (*Cat. gén. du Musée du Caire*), nos 42027 et 42028. Sur ces rois, cf. aussi Lacau, *B. I. F. A. O.*, XXX (1931), p. 893-896 (cf. aussi *infra*, p. 330), et Stock, *Studien*, p. 61.

26. *Mersékhemrē' Ined*, Gauthier, II, p. 47. Ce roi, qui est cité par le papyrus de Turin (colonne 7, 6) et par la liste de Karnak (n° 46), doit être différent du Mersékhemrē' Néferhotep (*supra*, n° 21), mais a dû régner à peu près à la même époque.

27. *Merkaourē' Sébekhotep*, Gauthier, II, p. 49 (= B. P., p. 37, n° 170); Weill, p. 503-504; Stock, *Studien*, p. 61. Il est possible (cf., cependant, *supra*, n° 22) que ce roi doive être identifié à celui qui, sous le nom de Merkarē', est cité par le papyrus de Turin (7, 23, et non 7, 24, comme l'écrit, par erreur, Stock). Merkaourē' n'est connu que par la statue A. 121 du Louvre, trouvée à Karnak (cf. Mariette, *Karnak*, pl. 8 *l*).

28. *Séouahenrē' Sénebmiou*, Gauthier, II, 53; 400 (= B. P., p. 52, n° 268); Weill, p. 873; 228-9; 798-9.

Naos en grès. — Naville, *The XIth Dynasty Temple at Deir el-Bahari*, II, pl. X, C et p. 12.

Fragment de stèle trouvé à Gébélein. — Fraser, *P. S. B. A.*, XV (1893), p. 498 (fig. XVI).

29. *Djedânkhrē' Mentouemsaf*, Gauthier, II, 53 (= B. P., p. 38, n° 177); Weill, p. 865; 513 et 514.

Bloc de Gébélein. — Daressy, *Rec. Trav.*, XX (1898), p. 72.

30. *Menkhâourē' Seshib*, Gauthier, II, 67 (= B. P., p. 42, n° 206); Weill, 823; 321 à 323 (Weill l'appelle Anab).

Stèle d'Abydos : Mariette, *Catalogue des monuments d'Abydos*, n° 771, et *Abydos*, II, pl. 27 *b* = Caire, 20517; cf. aussi: Lacau, *B. I. F. A. O.*, XXX (1931), p. 882.

31. *Hétepibrē' Siamou-Hornedjheriotef*, Gauthier, II, 92 (= B. P., p. 49, n° 256); Weill, p. 853, 315.

Bloc trouvé à El-Atouala en face de Siout. — Daressy, *Rec. Trav.*, 16 (1894), p. 133, et Ahmed bey Kamal, *An. Serv.*, III (1902), p. 80.

32. *Djednéferrē' Didoumès*, Gauthier, II, 50-1 (= B. P., p. 37, n° 171); Weill, p. 864; 509 à 511; Stock, *Studien*, p. 63.

Stèle de Gébélein = Caire, 20533; cf. aussi Daressy, *Rec. Trav.*, XIV (1893), p. 26.

33. *Djedhéteprē' Didoumès*, Gauthier, II, 400 (= B. P., p. 38, n° 176); Weill, p. 864; 511 et 512; Stock, *Studien*, p. 63.

Stèle d'Edfou = Caire (journal d'entrée), 38917; cf. Barsanti, *An. Serv.*, IX (1908), p. 1 et 2.
Autre stèle d'Edfou. — Engelbach, *An. Serv.*, XXI (1921), p. 189-90; Weill, *B. I. F. A. O.*, XXXII (1932), p. 27-8.

34. *Néhési*, Gauthier, II, 54 (= B. P., p. 38, n° 178); Weill, p. 825; 195 et 196; Stock, *Studien*, p. 63-64.

Fragment d'obélisque du Caire. — Petrie, *Tanis*, I, pl. III, n° 19 A et p. 8; Naville, *Rec. Trav.*, XV (1893), p. 97-101.
Statue trouvée à Tanis. — Mariette, *Monuments divers*, pl. 63; Devéria, *Revue Archéologique*, nouvelle série, IV (1861), p. 259.

III. — *Les Hyksôs*

Tous les auteurs sont d'accord pour expliquer l'invasion des Hyksôs (en majorité des Sémites — cf. Stock, *Studien*, p. 70-75 —) par la poussée aryenne des Hittites. Sur ceux-ci, cf. le livre de Delaporte, *Les Hittites* (coll. « L'évolution de l'Humanité »), Paris, 1936. On y trouvera aussi une bonne bibliographie. Sur les Hyksôs eux-mêmes, cf., outre les ouvrages de Weill et de Stock, déjà cités, Pahor Labib, *Die Herrschaft der Hyksos in Ägypten und ihr Sturz*, Glückstadt, 1936, Engberg, *The Hyksos reconsidered*, Chicago, 1939, et Montet, *Le drame d'Avaris*, Paris, 1940.

Stèle de l'an 400. — Mariette. *Revue Archéologique*, 2e série, XI (1865), p. 169 à 190 et pl. IV; Sethe, *Ä. Z.*, 65 (1930), p. 85 à 89, et Montet, *Kêmi*, IV, 1931 (1933), p. 191 et seq. (avec reproduction photographique de cet important document); cf. aussi Stock, *Studien*, p. 70 et *infra*, p. 328.

Témoignages postérieurs sur les Hyksôs : Inscription de la reine Hatshepsout. — Sethe, *Urkunden*, IV, p. 390.

Inscription de Mineptah. — De Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques*, pl. 188-9 (cf. Mariette, *Karnak*, pl. 53).

Papyrus Sallier I (= British Museum, 10185) *Select papyri in the hieratic character from the collections of the British Museum*, pl. 1-3 = *Eg. hier. Papyri (B. M.)* 2nd series, pl. LIII à LV; sur la question, cf. Weill, p. 37 et seq., qui n'accorde aucun fondement historique à ces documents. On trouvera la traduction de ce texte dans Lefebvre, *Romans et contes égyptiens*, p. 131-136.

Chronologie de Manéthon, cf. Weill, p. 8 et seq. Sur le papyrus Rhind; Chace, *The Rhind Mathematical Papyrus*, 2 vol., Chicago, 1927 à 1930.

35. *Séouserenrēʿ Chian*, GAUTHIER, II, 135 et seq. (= B. P., p. 44, n° 222) ; WEILL, p. 866-7 ; 179 à 181 ; 226-27, etc. (cf. index) ; STOCK, *Studien*, p. 68-70 ; THUREAU-DANGIN, *Syria*, XXIII (1942), p. 118, fait de Chian un Phénicien.

Bloc de Gébélein. — DARESSY, *Rec. Trav.*, XVI (1894), p. 42.
Lion de Bagdad. — DEVÉRIA, *Revue Archéologique*, nouvelle série, IV (1861), p. 256-7.
Couvercle de Cnossos. — EVANS, *The Annual of the British school at Athens*, VII (1901), p. 64 à 67 et fig. 21 ; BORCHARDT, *Ä. Z.*, 40 (1902-03), p. 95 ; GRIFFITH, *Archæological Report of the Eg. Expl. Fund for 1900-1901*, p. 37.
Statue de Bubastis. — NAVILLE, *Bubastis*, pl. XII ; XXXV A = Caire, 389.

36. *Aaouserrēʿ Apopi*, GAUTHIER, II, 139 (= B. P., p. 44, n° 221) ; WEILL, 867 ; 174-5 ; 227-8 ; 794-5 ; STOCK, *Studien*, p. 68-70.

Palette de scribe de Berlin (n° 7798). — *Æg. Inschriften aus den Kgl. Museen zu Berlin*, I, p. 264-5.
Pierre de Gébélein. — DARESSY, *Rec. Trav.*, XIV (1892), p. 26 = Caire, 29238 (Journal d'entrée).
Papyrus Rhind (cf. *supra*, juste avant le roi n° 35).

37. *Nebkhépeshrēʿ Apopi*, GAUTHIER, II, 144 (= B. P., p. 45, n° 223) ; WEILL, p. 868-9 ; 175-6 ; STOCK, *Studien*, p. 70, en se fondant sur le papyrus Sallier I, suppose que ce roi était le contemporain du roi thébain Sékénenrēʿ, et qu'il doit donc être mis à la fin du groupe des petits Hyksôs. Le papyrus Sallier ne dit rien de tel. Il parle d'un roi Apopi, sans préciser son prénom. Ce roi, on l'identifie généralement à Aakénenrēʿ (cf. *supra*, p. 298, et LEFEBVRE, *Romans et Contes égyptiens*, p. 131). Il se peut que Stock ait raison, mais il n'en apporte aucune preuve.

Poignard découvert par LORET dans la tombe de la reine Ipout, à Saqqara. — *Bull. de l'Institut égyptien*, 1899, p. 97 ; DARESSY, *An. Serv.* (1906), p. 115 à 120 et planche.
Fragment de cuiller en silex = Brit. Museum, n° 4498 B, d'après WEILL, p. 176 et n. 3.

38. *Aasehrēʿ*, GAUTHIER, II, 145 (= B. P., p. 45, n° 223-ʿAʿrk-rēʿ) ; WEILL, p. 868 ; 177. On l'a rapproché du roi Aseth, de Manéthon.

39. *Aakénenrēʿ Apopi*, GAUTHIER, II, 141 (= B. P., p. 45, n° 226) ; WEILL, p. 868 ; 167 à 171 ; 227.

Statues de Mermesha, cf. *supra*, roi n° 13.
Table d'offrandes trouvée à Tanis. — MARIETTE, *Monuments divers*, pl. 38, p. 10 = Caire, 23073.

Monuments marqués au nom d'Apopi, sans prénom :
Sistre trouvé à Dendérah. — ERMAN, *Ä. Z.*, XXXIX (1901), p. 86 (Séouserenrēʿ ?).
Sceau de bois trouvé à Kahoun. — PETRIE, *Illahun, Kahun and Gurob*, pl. XII, 16.
Fragment de montant de porte. — NAVILLE, *Bubastis*, p. 21-2 et pl. XXII A = XXXV C (Aakénenrēʿ ?).
Papyrus Sallier. — Cf. *supra*, un peu avant le roi n° 35.
Sphinx du Louvre, A. 23. — EVERS, *Staat aus dem Stein*, pl. 48 à 50 (Aakénenrēʿ ? ; cf. GAUTHIER, II, 142).
Sur les sphinx de Tanis, cf. WEILL, p. 169, n. 1.
Sur les autres rois hyksôs dont les noms ont été lus sur des scarabées et autres objets analogues, cf. GAUTHIER, II, 133 (bibliographie à la n. 1) à 153 (= B. P., p. 43 à 46, n°s 211 à 237) ; WEILL, p. 851 à 861 ; 865 à 869.

IV. — *La monarchie thébaine et l'expulsion des Hyksôs*

Les articles essentiels sont : GARDINER, The defeat of the Hyksos by Kamôse : The Carnarvon tablet n° 1 (*J. E. A.*, III (1916), p. 95 à 110) ; GUNN et GARDINER, New Renderings of Egyptian texts (*J. E. A.*, V (1918), p. 36 à 56) ; WINLOCK, The Tombs of the Kings of the Seventeenth Dynasty at Thebes (*J. E. A.*, X (1924), p. 217 à 277), étude remarquable dans laquelle

sont réunis tous les renseignements que l'on possède sur la fin de la Seconde Période Intermédiaire. Les principaux monuments sont reproduits sur les 10 planches qui accompagnent l'article, et les notes donnent une documentation bibliographique complète. On doit enfin citer l'ouvrage de STOCK, *Studien*, p. 75-81, dont nous avons exposé plus haut, les conclusions, et le livre de WINLOCK, *The Rise and Fall of the Middle Kingdom in Thebes*, New York, 1947 (cf. *infra*, p. 331). A ces articles, relativement récents, on doit ajouter celui de STEINDORFF, Die Könige Mentuhotep und Antef. Zur Geschichte der 11 Dynastie (*Ä. Z.*, 33 (1895), p. 77 à 96) : c'est ce savant qui, le premier, débrouilla l'obscure question des rois Antef, et qui reconnut qu'un certain nombre de rois ayant porté ce nom appartenaient à la Seconde, et non à la Première Période Intermédiaire.

Décret d'Antef. — PETRIE, *Koptos*, pl. VIII ; traduit par BREASTED, *Anc. Rec.*, I, §§ 773 et seq.
Papyrus Abbott. — C'est le document qui rapporte l'inspection de la nécropole royale, sous Ramsès IX. Il est actuellement conservé au British Museum, et il est publié dans les *Select Papyri... of the British Museum*, II, pl. 1 à 8 ; cf. aussi : LAUTH, Papyrus Abbott (*Kgl. Bayerische Akad. d. Wissenschaften, Sitzunsberichte. Philos.-philol.- und hist. Kl.* 1871, p. 707 à 756) ; MASPERO, Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XX° Dynastie, Paris, 1871 (*Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, Mémoires*, t. 8, part. 2, p. 211 à 296) ; WINLOCK, *op. cit.*, *passim*, et WEILL, p. 574-7 ; 695-704 (cf. aussi index, p. 928).
Papyrus Léopold II et papyrus Amherst. — Le second de ces deux documents, connu depuis 1874, se compose de la partie inférieure de quatre feuilles donnant, comme le papyrus Abbott, une relation du pillage des tombes royales sous Ramsès IX. Les deux papyrus (Abbott et Amherst) avaient, d'ailleurs, été écrits par le même scribe. En 1930, Capart eut la bonne fortune de trouver, dans une statuette de bois du Musée de Bruxelles, achetée, vers 1854, par le futur roi Léopold II, le complément du papyrus Amherst. Le document complet a été publié par J. CAPART et A. GARDINER, sous le titre *Le papyrus Léopold II aux Musées royaux d'art et d'histoire de Bruxelles et le papyrus Amherst à la Pierpont Morgan Library de New York*, Bruxelles, 1939. Cf. aussi, CAPART, GARDINER et VAN DE WALLE, *J. E. A.*, XXII (1936), p. 169-193.

40. *Sékhemrēʿ-Ouahkhâou Rēʿ-Hotep*, GAUTHIER, II, 88 à 90 (= B. P., p. 51, n° 263) ; WEILL, p. 832 ; 381 ; 386-7 ; WINLOCK, p. 265 à 267 ; *Rise and Fall*, p. 121-126.

Décret de Coptos. — PETRIE, *Koptos*, pl. XII.
Stèle du British Museum, 283 (833) = *Hieroglyphic Texts... in the Brit. Mus.*, IV, pl. XXIV.
Sur le conte du Nouvel Empire. — MASPERO, *Les contes populaires de l'Égypte ancienne*, 4° édit., p. 295 et seq., et LEFEBVRE, *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak*, p. 64-65 et p. 225 (bibliographie). En fait, l'histoire, racontée par ce conte, s'est passée, non pas sous le règne de Rēʿ-Hotep, mais sous celui de Mentouhotep (Nebhépetrēʿ). Cf. LEFEBVRE, *Romans égyptiens*, p. 170-171.

41. *Sékhemrēʿ-Ouadjkhâou Sébekemsaf*, GAUTHIER, II, 71 à 73 (= B. P., p. 51, n° 263) ; WEILL, p. 831 ; 380 à 385 ; WINLOCK, p. 268 et 269 (cf. pl. XV, coffre à canopes de Leyde) ; STOCK, *Studien*, p. 80.

Graffito de Ouadi Hammamat. — COUYAT-MONTET, *Les inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, p. 78, n° 111.
Statuette du roi : collection Petrie à l'University College de Londres, PETRIE, *A History of Egypt*, 10° éd., I, p. 235, fig. 136, et CAPART, *Recueil de Monuments égyptiens*, 2° série (1905), pl. LXI.
Obélisque de Tanis. — LEGRAIN, *Bul. de l'Institut égyptien*, 1905, p. 120 ; *Rec. Trav.*, XXVIII (1906), p. 148 ; *An. Serv.*, VI (1905), p. 284.
Statuette en schiste trouvée à Karnak = Caire, 42029 (elle provenait de Tôd).
Graffito du Shaṭb er-Rigâl. — PETRIE, *A Season in Egypt*, pl. XIV, n° 385.
Statue d'Abydos. — MARIETTE, *Catalogue des monuments d'Abydos*, n° 347, p. 30 et *Abydos*, II, pl. 26 *c*.

Monuments de Médamoud. — BISSON DE LA ROQUE, *Médamoud*, III (1926), p. 40-1 et fig. 29 ; IV (1927), p. 68 et fig. 38 ; V (1928), p. 43 à 45 ; 85 ; 88 ; 120 et 121 ; 140 à 142 ; fig. 60, 64 ; pl. X et seq. ; VII (1930), p. 95 et seq. ; fig. 86 et seq., p. 104 ; fig. 93-4 ; WEILL, *R. E. A.*, II (1929), p. 163 et seq. ; *B. I. F. A. O.*, XXXII (1932), p. 20 et 21.

42. *Sékhemrēʿ-Sémentaoui Djéhouti*, GAUTHIER, II, 85 (= B. P., p. 51, nº 264) ; WEILL, p. 836 ; 406 à 408 ; WINLOCK, p. 269 à 272 (cf. pl. XV, coffre à canopes de Berlin, nº 1175 = *Æg. Inschriften aus den Kgl. Museen zu Berlin*, I, p. 253 à 255).

Bloc en grès trouvé à Nagada. — PETRIE, *Naqada and Ballas*, pl. XLIII, nº 4 et p. 8 (chap. de QUIBELL) ; ERMAN, *Ä. Z.*, XXX (1892), p. 46 et 47 (il attribue faussement le roi à la XIᵉ Dynastie) ; dans ce même article, cf. les mentions de ce roi dans le Livre des Morts.

43. *Séânkhenrēʿ Mentouhotep*, STOCK, *Studien*, p. 80. Ce roi n'est connu que par le papyrus de Turin (11, 4) et par deux sphinx en calcaire (Caire, 48874 et 48875), trouvés à Edfou. Cf. GAUTHIER, *An. Serv.*, XXXI (1931), p. 1-4 et planche ; EVERS, *Staat aus dem Stein*, II, pl. V, fig. 45.

44. *Séouadjenrēʿ Nebirieraout*, GAUTHIER, II, p. 78 (= B. P., p. 47-48, nº 242) ; STOCK, *Studien*, p. 78-81. Le roi est connu par le papyrus de Turin (11, 5) et par la stèle juridique du Caire (cf. *supra*, p. 305). Peut-être est-il mentionné aussi par la statuette du Caire, 38189 (DARESSY, *Cat. gén. du Musée du Caire*). Sur ce roi, cf. LACAU, *B. I. F. A. O.*, XXX (1931), p. 881-896, et *An. Serv.*, cahier 13 (1949). C'est dans ce dernier ouvrage que Lacau a publié la stèle juridique. Cf. aussi, *infra*, p. 329.

45. *Néferkarēʿ* (?) *Nebirieraout*, GAUTHIER, II, p. 79 (= B. P., p. 48, nº 243) ; STOCK, *Studien*, p. 78-81. Le roi est connu par le papyrus de Turin (11, 6), et, peut-être, par la statuette du Caire, 38189 (cf. *infra*, p. 322).

46. *Sémennéferrēʿ*, GAUTHIER, II, p. 79 (= B. P., p. 48, nº 244) ; STOCK, *Studien*, p. 79. Le roi n'est connu que par le papyrus de Turin (11, 7). Le signe *néfer* a été lu par FARINA, *Il papiro dei Re*, p. 58.

47. *Séouserenrēʿ*, GAUTHIER, II, p. 79 (B. P., p. 48, nº 245) ; STOCK, *Studien*, p. 79. Le nom du roi, complété par FARINA, *Il papiro dei Re*, p. 58, n'est connu que par le papyrus de Turin (11, 8) et, peut-être, par un scarabée en sardoine, appartenant à sir Robert Greg ; cf. DRIOTON, *An. Serv.*, XLV (1947), p. 57.

48. *Sékhemrēʿ-Shedtaoui Sébekemsaf*, GAUTHIER, II, p. 74-75 (= B. P., p. 50, nº 258) ; WEILL, p. 833 ; 388 à 406, et *B. I. F. A. O.*, XXXII (1932), p. 17-20 ; WINLOCK, *op. cit.*, p. 237 et seq. La tombe de ce roi fut entièrement pillée sous Ramsès IX, et nous avons le récit, par un des coupables, de cette opération criminelle (papyrus Léopold II et Amherst ; cf. *supra*, p. 319).

Stèle du British Museum, 280 (1163), reproduite dans BUDGE, *History of Egypt*, III, pl. 127 ; PETRIE, *Abydos*, II, pl. XXXII, nº 5 et p. 35. Cf. aussi, *Hieroglyphic texts... in the British Museum*, IV, pl. 18-21.

49. *Sékhemrēʿ-Hérouhermaât Antef*, GAUTHIER, I, 216 (= B. P., p. 50, nº 259) ; WEILL, p. 828 ; 358-9 ; WINLOCK, p. 267-8 (cf. pl. XXI, un des cercueils du Louvre) ; STOCK, *Studien*, p. 76-79.

50. *Sekhemrēʿ-Oupmaât Antef*. GAUTHIER, I, 219 (= B. P., p. 50, nº 260) ; WEILL, p. 828 ; 350 à 359 ; WINLOCK, p. 234 à 237 (cf. pl. XIV, cercueil du Louvre et pl. XV, coffre à canopes du Louvre) ; STOCK, *Studien*, p. 76-79.

51. *Nebkhéperrēʿ Antef*, GAUTHIER, I, 238 à 242 (= B. P., p. 50 ; nº 261) ; WEILL, p. 829-30 ; 368-9 ; 490 à 492 ; 355 à 378 ; WINLOCK, p. 226 à 233 (cf. pl. XIV, cercueil du Brit. Mus.) ; STOCK, *Studien*, p. 76-79 ; 81 ; sur le décret de Coptos, cf. *supra*, p. 295.

Fragments architecturaux. — PETRIE, *Koptos*, pl. VI et VII et *Abydos*, I, pl. LV et LVI.

Cercueil. — British Museum, 6652 (WINLOCK, pl. XIV).

Diadème de Leyde. — LEEMANS, *Mon. ég. du Musée... à Leide*, II, pl. XXXIV ; JÉQUIER, *Les frises d'objets...*, p. 45 ; cf. WINLOCK, p. 231, n. 3 (bibliographie).

52. *Sénakhtenrēʿ* (ou *Sékénenrēʿ*) *Taâ le Grand*, WINLOCK, p. 243 à 248 ; WEILL ne le reconnaît pas (p. 160 à 166), ni BORCHARDT (*Ä. Z.*, L (1912), p. 120-1) ; GAUTHIER, II, 158 (= B. P., p. 53, nº 174). D'après Winlock, il serait le mari de la reine Tétishéri, dont on possède plusieurs monuments, entre autres, une stèle du Caire, nº 34002[1], traduite par BREASTED, *An. Rec.*, II, §§ 33 à 37, et deux statues, une, entière, au British Museum, 22558 (FECHHEIMER, *Kleinplastik der Ägypter*, Berlin, 1922, p. 51), et, l'autre, au Caire (Institut Français) : GAUTHIER, *B. I. F. A. O.*, XVI (1916), p. 128. Sur les parents de la reine, Tenna et Néférou, cf. DARESSY, *An. Serv.*, IX (1908), p. 137 et 138. Sur la question des rois Taâ, cf. aussi *infra*, p. 330.

53. *Sékénenrēʿ Taâ le Brave*, GAUTHIER (qui distingue deux rois de ce nom), II, p. 156 à 158, et 161 et seq. (= B. P., p. 53, nº 275) ; WEILL, p. 869 à 872 et index, p. 959 et 966 ; WINLOCK, p. 248 à 259.

Cercueil : Caire, 61001 (= WINLOCK, pl. XVI).

Inscription d'Ahmès. — SETHE, *Urk.*, IV, p. 2 (cf. roi nº 54).

Papyrus Sallier (cf. *supra*, p. 317) ; bibliographie dans : MASPERO, *Les contes populaires de l'Égypte ancienne*, 4ᵉ éd., p. 288-9 ; p. XXVI, passage cité textuellement ; cf. aussi GUNN et GARDINER, *J. E. A.*, V (1918), p. 40 à 45 (p. 40, n. 1, quelques additions à la bibliographie de Maspero), et LEFEBVRE, *Romans et Contes égyptiens*, p. 131-136.

Sa femme s'appelait Ahhotep (cf. bibliographie dans GAUTHIER et WINLOCK, *loc. cit.* ; cf. aussi WINLOCK, pl. XVI et XVII). Par le style, les monuments de cette reine appartiennent déjà à la XVIIIᵉ Dynastie.

54. *Ouadjkhéperrēʿ Kamès*, GAUTHIER, II, 165 ; WEILL, p. 874-5 ; 151 et seq. ; WINLOCK, p. 259 à 265 (cf. pl. XXI).

Le cercueil = Caire, 4944 (Journal d'entrée).

Tablette Carnavon. — Cf. *supra*, p. 318, IV, les articles de GARDINER, puis de GUNN et GARDINER. Publiée pour la première fois par CARNARVON, *Five year's explorations at Thebes*, pl. XXVII et XXVIII ; traduite aussi par ERMAN, *Die Literatur der Ægypter*, p. 82 à 85. On a trouvé, depuis, deux fragments d'une stèle hiéroglyphique, qui avait servi de modèle à l'auteur de la tablette : CHEVRIER, *An. Serv.*, XXXV (1935), p. 111, et LACAU, *An. Serv.*, XXXIX (1939), p. 245-271.

Inscription de Nubie. — WEIGALL, *A report on the Antiquities of Lower Nubia*, p. 127 et pl. LXV, nº 4.

Inscription d'Ahmès. — Il est impossible de citer tous les auteurs qui se sont occupés de cette importante inscription qui décore les parois de la tombe d'Ahmès, à El-Kab. Qu'il suffise de citer : LORET, *L'inscription d'Ahmès, fils d'Abana* (avec notes et glossaire), Le Caire, 1910 ; SETHE, *Urkunden*, IV, p. 1 et seq. (1ʳᵉ éd., 1906 ; 2ᵉ éd., 1927), et *Ä. Z.*, 42 (1905), p. 136 ; c'est dans cette note que la durée du siège de Sharouhen a été précisée. Une traduction a été donnée par BREASTED, *Anc. Rec.*, II, §§ 1 à 16 ; 38-9 ; 78 à 82, et, une autre, par GUNN et GARDINER, *loc. cit.*, p. 48 et seq. Cf. aussi *infra*, p. 331, la question des rois Kamès.

V. — *L'administration*

L'administration de cette époque est connue par quatre documents, dont un est encore inédit, mais dont les conclusions ont pu être utilisées.

1. *Les papyrus de Kahoun* ont été publiés, transcrits et étudiés d'une manière remarquable par GRIFFITH, *Hieratic Papyri from Kahun and Gurob*, 2 vol., Londres, 1898. Le document qui a été cité textuellement se trouve pl. IX, l. 1 à 15 et p. 19-20. Le bureau du 2ᵉ rapporteur (de la *ouâret*) du Sud est mentionné pl. XII, l. 5 et p. 32. Sur l'abréviation « du Sud » pour *ouâret* du Sud », cf. KEES, *Ä. Z.*, 70 (1934), p. 88. Ce texte est également publié par SETHE, *Æg. Lesestücke*, p. 90. Une autre mention de la « *ouâret* du Sud » se trouve à la pl. 35, l. 41 et p. 80 de l'ouvrage de GRIFFITH.

2. *Le papyrus de Boulaq*, nº 18, publié par MARIETTE, *Les papyrus égyptiens du Musée de Boulaq*, 3 vol., Paris, 1871-1874. Le papyrus 18 se trouve vol. II,

1. Catalogue du Caire : *Stèles du Nouvel Empire*, par LACAU.

pl. XIV à LV. Il a été étudié par BORCHARDT, *Ä. Z.*, 28 (1890), p. 65 et seq., et par GRIFFITH, *Ä. Z.*, 29 (1891), p. 102 et seq. Enfin il a été analysé par SCHARFF, *Ä. Z.*, 57 (1921), p. 51 à 68, dans un article qui a été largement utilisé plus haut.

3. *Stèle du Caire* (journal d'entrée), 51911 trouvée par CHEVRIER et signalée par lui dans *An. Serv.*, XXVII (1927), p. 149. KEES l'a utilisée dans son article déjà mentionné : *Ä. Z.*, 70 (1934), p. 89.

4. Stèle du Caire (journal d'entrée), 52453, trouvée par CHEVRIER et signalée par lui dans *An. Serv.*, XXVIII (1928), p. 123. Elle a été utilisée par LACAU, *B. I. F. A. O.*, XXX (1931), p. 88 et seq., et publiée par lui dans les *An. Serv.*, cahier 13, Le Caire, 1949. Il faut enfin signaler un article de PIEPER, *Mélanges Maspero*, p. 177 et seq., sur l'administration générale de cette époque.

VI. — *L'art*

a) EVERS, *Staat aus dem Stein*, pl. 137 à 148 ; FECHHEIMER, *Kleinplastik der Ägypter*, p. 51 (reine Tétishéri) ; WINLOCK, *J. E. A.*, X (1924), pl. XII ; XVIII-XX (prince Ahmosis) ;

b) JÉQUIER, *Deux Pyramides du Moyen Empire*, Le Caire, 1933 ; WINLOCK, *loc. cit.*, p. 217-77 ; pl. XII-XXI ;

c) TYLOR, *The Tomb of Sebeknekht*, Londres, 1896 ; on peut citer également la tombe de Horemkhâouf, située à Hiérakonpolis, et dont WRESZINSKI, *Von Kairo bis Wadi Halfa*, pl. 41-43, KEES, *Studien zur aegyptische, Provinzialkunst*, pl. I-II, ont donné quelques photographies. Sur Horemkhâouf, cf. aussi HAYES, *J. E. A.*, XXXIII (1947), p. 3-11, qui a publié et commenté la stèle du personnage. D'après ce texte, le roi résidait, à l'époque, à Ittaoui, dans le Fayoum. Hayes date la stèle de la fin de la XIII[e] Dynastie.

État des questions[1]. — 1. *Sékhemrē'-Khoutaoui et Sékhemkarē'.* — Tels sont, sans aucun doute, les deux premiers rois de la Seconde Période Intermédiaire. Le témoignage des papyrus de Kahoun est, sur ce point irrécusable. Le papyrus royal de Turin a malheureusement été la source d'une série d'erreurs qu'il faut brièvement exposer. A la place de Sékhemrē'-Khoutaoui, il met un roi Rē'-Khoutaoui. D'où les opinions suivantes :

Rē'-Khoutaoui est une erreur pour Sékhemrē'-Khoutaoui. On a même supposé que le papyrus était déchiré à cet endroit, et qu'il y avait suffisamment de place, dans la lacune, pour restituer le signe *Sékhem* (GRIFFITH, *Hieratic Papyri from Kahun and Gurob*, p. 26), mais PIEPER (*Ä. Z.*, 51 (1913), p. 94), après collation de l'original, déclare que cette hypothèse est impossible, car il n'existe, sur le papyrus de Turin, aucune lacune à cet endroit. A son avis, il faut attribuer à une erreur du scribe l'omission du signe *Sékhem*. L'opinion de Pieper a été confirmée par FARINA, *Il papiro dei Re*, p. 42 (6, 5).

D'autres savants, partant du papyrus de Turin, ont supposé que le premier roi de la Dynastie avait été Rē'-Khoutaoui Ougaf, dont les noms se lisaient sur une stèle de Karnak (*An. Serv.*, VI (1905), p. 133) et sur une plaquette de calcaire, trouvée à Éléphantine (*An. Serv.*, VIII (1907), p. 248 et seq.). Ce fut longtemps l'opinion la plus commune (cf. MEYER, *Geschichte des Altertums*, § 299 ; BURCHARDT et PIEPER, *op. cit.*, p. 29, n° 129). Mais, pour ces savants, l'identification de ce roi Rē'-Khoutaoui Ougaf avec le Sékhemrē'-Khoutaoui du Papyrus de Kahoun restait hors de doute. Il était pourtant évident que l'hypothèse était inadmissible. GAUTHIER (*B. I. F. A. O.*), V (1906), p. 45 et seq. ; p. 56-7) a très bien montré que les deux rois étaient certainement différents, mais, dans son *Livre des Rois d'Égypte*, II, 2, trouvant sans doute le témoignage du papyrus de Turin plus véridique que celui du papyrus de Kahoun, il place le roi Rē'-Khoutaoui Ougaf en tête de sa liste, et ne cite le roi Sékhemrē'-Khoutaoui de Kahoun

1. On doit signaler que R. Weill, dans les années qui ont précédé sa mort, est revenu, à différentes reprises sur la fin du Moyen Empire. Ses dernières hypothèses ne seront pas exposées ici, car elles sont fondées sur un « raccourcissement » tellement excessif (cf. *supra*, p. 17) de la Seconde Période Intermédiaire, qu'elles sont, *a priori*, sujettes à caution et qu'elles n'ont été adoptées, jusqu'à présent, à ma connaissance du moins, par aucun historien.

qu'au quinzième rang (*ibid.*, p. 14-15), ce qui n'est pas plus admissible que l'hypothèse des savants qui acceptent l'opinion de Meyer et de Pieper.

La première question qu'il convenait de se poser était la suivante : quels étaient les rois de cette époque dont le nom de Sékhemrē'-Khoutaoui fût attesté par les monuments ?

1) Sur un bloc trouvé à Bubastis (NAVILLE, *Bubastis*, pl. XXXIII, 1) se lit le nom d'un roi Khâbaou Sékhemrē'-Khoutaoui. Cette titulature incomplète ne peut être d'aucun secours (cf. WEILL, p. 292-3, qui expose les différentes opinions, et arrive à une conclusion certainement fausse ; il ne l'a d'ailleurs pas maintenue dans son article de la *R. E. A.*, II (1929), p. 161).

2) Pendant longtemps, on a cru à l'existence d'un roi Sékhemrē'-Khoutaoui Sébekhotep, d'après un fragment du papyrus de Turin. WEILL (p. 297 et seq.) a voulu démontrer que c'était une lecture erronée, et qu'il s'agissait, sur le fragment, d'un roi Sékhemrē'-Géregtaoui Sébekhotep. En réalité, dans sa nouvelle édition, Farina (p. 43, 6, 19) a maintenu la lecture Khoutaoui, et ce roi, venant après Sédjéfakarē' Kaï-Amenemhat (6, 18), ne peut-être que Khoutaoui Ougaf (cf. *supra*, p. 284), auquel le scribe du papyrus de Turin avait donné, par erreur la première place (6, 4).

3) On a vu (p. 313) qu'il existait un roi Sékhemrē'-Khoutaoui Penten, dont le nom se lit sur une stèle trouvée en Abydos (PETRIE, *Abydos*, II, pl. XXXI, 2 et XXXII, 2 = Brit. Mus., 630).

4) Enfin on connaît depuis longtemps un roi Sékhemrē'-Khoutaoui Amenemhat-Sébekhotep (NAVILLE, *The XIth Dynasty Temple at Deir-el-Bahari*, II (1910), pl. X, B et p. 11-2). Les récentes fouilles de Médamoud ont mis au jour plusieurs fragments architecturaux au nom de ce roi.

Le roi n° 2 n'existe pas, ou, du moins, il doit être, comme on l'a vu, identifié au roi Ougaf ; le roi n° 1 doit certainement être identifié avec un des deux rois 3 et 4. C'est donc entre ces deux derniers rois qu'il faut choisir.

R. WEILL (*R. E. A.*, II (1929), p. 147 et seq.) a consacré une étude extrêmement intéressante aux blocs du roi n° 4, trouvés à Médamoud. En se fondant, d'une part, sur le style des monuments, et, d'autre part, sur les noms du roi (Amenemhat-Sébekhotep), il a tiré la conclusion, tout à fait vraisemblable, que le Sékhemrē'-Khoutaoui de Kahoun n'était autre que l'Amenemhat-Sébekhotep de Médamoud et de Deir el-Bahari. Il est même allé plus loin, et a supposé qu'il n'y avait qu'un seul roi Sékhemrē'-Khoutaoui qui, avant d'usurper le trône, se nommait Penten et qui, après s'être élevé à la dignité royale, avait changé son nom de Penten en celui de Amenemhat-Sébekhotep (*ibid.*, p. 154-5). Sur ce point, il est difficile, sans autres preuves, de le suivre. On peut, cependant, admettre que le roi Penten doit être très probablement placé parmi les premiers rois qui ont suivi la XII[e] Dynastie. STOCK (*Studien*, p. 81) s'est élevé contre cette opinion, et suppose que le roi Penten doit être voisin de la XVII[e] Dynastie ; il n'a régné, en tout cas, que sur la Haute Égypte. Quoi qu'il en soit, l'existence de Sékhemrē'-Khoutaoui Amenemhat-Sébekhotep est bien attestée, et il est probable, pour ne pas dire certain, que c'est ce roi qui, sous le nom de Sékhemrē'-Khoutaoui Sébekhotep, est cité par le papyrus de Turin (6, 19), à une place qui n'est pas la sienne, le scribe ayant, on ne sait trop pourquoi, confondu ce roi avec Ougaf.

La place de ce dernier est maintenant, grâce aux blocs trouvés à Médamoud, fixée définitivement entre un roi Sédjéfakarē' Kaï-Amenemhat et un roi Sésostris, dont le prénom doit être Snéferibrē' (cf. *supra*, p. 284, et aussi, WEILL, *R. E. A.*, II (1929), p. 156 et seq.).

La question des rois Sékhemkarē est moins embrouillée, en ce sens qu'il n'existe que deux rois de ce nom, mais elle est plus décevante, parce que, jusqu'à présent, il est impossible de savoir quel est celui des deux qui a succédé au roi Sékhemrē'-Khoutaoui Amenemhat-Sébekhotep. L'ordre suivi plus haut (p. 313) est celui qu'a adopté R. WEILL (p. 309-10), mais il faut ajouter que c'est un choix arbitraire. Stock, en effet, a supposé que les deux rois Sékhemkarē' étaient contemporains (cf. *supra*, p. 313, roi n° 2), et son hypothèse ne manque pas de vraisemblance. Sur cette question, cf. STOCK, *Studien*, p. 48-50.

2. *Les Amenemhat de la Seconde Période Intermédiaire.* — On place avec raison dans cette période un certain nombre de noms composés, dans

lesquels entrait le nom d'Amenemhat : Amenemhat-Sébekhotep, Amenemhat-Senbouf, Améni-Antef-Amenemhat, Sedjéfakarē'-Kaï-Amenemhat. Il existe deux autres rois Amenemhat, dont le nom n'est pas composé, et qu'on a quelquefois placés dans la Seconde Période Intermédiaire.

1) L'Horus Séhétepibtaoui, *nebti* Séhétepibtaoui, l'Horus d'or Séma, le roi de Haute et Basse Égypte Séhétepibrē', fils de Rē', Amenemhat, telle est la titulature complète d'un de ces rois, telle qu'elle se lit sur une table d'offrandes, conservée actuellement au Musée d'Alexandrie. Les deux derniers noms sont ceux d'Amenemhat I. D'autre part, le nom de *nebti* est semblable au nom d'Horus. Or, cette similitude de noms n'existe que jusqu'à Sésostris II, exclusivement (cf. Steindorff, *Ä. Z.*, 33 (1895), p. 80, et, avant lui, Lepsius, *Über die zwölfte ägyptische Dynastie*, p. 14 et seq., et Sethe, *Ä. Z.*, 30 (1892), p. 53). Il fallait donc que ce roi fût antérieur à Sésostris II. Weill, p. 319-20, l'a rejeté, pour des raisons d'onomastique, dans la XIe Dynastie, ce qui est impossible, et Max Pieper (*Ä. Z.*, 50 (1912), p. 119-20), l'a identifié avec Amenemhat I, ce qui n'est pas prouvé. Il est exact, comme le souligne Pieper, qu'il existe, dans le cours de l'histoire égyptienne, des changements de nom dans les titulatures royales, mais, dans le cas présent, il s'agit du changement de deux noms (en ne comptant que pour un seul changement celui qui affecte le nom d'Horus et celui de *nebti*, puisque ces deux noms sont identiques). En effet, le nom d'Horus d'or d'Amenemhat I est *Ouhem mésout*, et non pas *Séma*, ce que Pieper oublie de relever dans son article. D'autre part, le papyrus de Turin cite deux rois (6, 8 et 12) Séhétepibrē'. Enfin, Daressy, qui a publié le monument en question (*An. Serv.*, V (1904), p. 124), estime que le style de la table d'offrandes l'apparente plus à la XIIIe Dynastie qu'au début de la XIIe.

Il reste donc à savoir s'il y a plus d'invraisemblance à supposer une exception à la règle reconnue par Lepsius, Sethe et Steindorff, règle qui ne semble avoir été qu'une coutume, qu'à imaginer une transformation aussi radicale dans le protocole d'Amenemhat I.

Le problème est difficile à résoudre. Cependant, jusqu'à preuve du contraire, il paraît plus vraisemblable d'admettre que ce roi Amenemhat appartient bien à la XIIIe Dynastie, et que, s'il a adopté un même nom comme nom d'Horus et comme nom de *nebti*, c'était parce qu'il voulait précisément imiter de plus près un modèle qu'il avait choisi, à l'instar de plusieurs rois de cette époque, dans la XIIe Dynastie. Stock, *Studien*, p. 53, est également de cet avis. Pour lui, les rois du papyrus de Turin, 6, 7 et 6, 8, qui portent respectivement les noms d'Amenemhat et de Séhétepibrē, ne sont qu'un seul et même souverain, ayant régné sur le Nord (cf. son tableau de la p. 55).

2) L'Horus Heribshédet Amenemhat, dont le nom se lit sur une colonne trouvée à Médinet el-Fayoum. Le nom d'Horus signifie : *celui qui réside dans Shédet*, c'est-à-dire dans le Fayoum (cf. Gauthier, *Dict. géographique*, V, p. 150). Le monument a été publié par Golénischeff (*Rec. Trav.*, 11 (1889), p. 97-8), qui propose d'attribuer le monument à Amenemhat I. Un peu plus tard, Brugsch *Ä. Z.*, XXXI (1893), p. 26, date le monument de la XIIe Dynastie sans préciser davantage. Enfin, Gauthier, *Livre des Rois d'Égypte*, I, 259 ; 334, identifie sans discussion l'Horus Héribshédet avec Amenemhat I. Weill, en revanche (p. 318-9), en fait un roitelet du Fayoum, contemporain du premier groupe de rois de la Seconde Période Intermédiaire. La question se présente, pour ce roi, d'une manière différente que pour le roi Séhétepibrē' Amenemhat. Il n'est pas impossible que le roi Amenemhat I, pour honorer la région dans laquelle il construisait un sanctuaire, ait choisi, exceptionnellement, un nom qui le mettait sous la protection du dieu local, Sébek, dont un surnom était *Shédéti* « celui du Fayoum ». Encore l'hypothèse n'est-elle pas certaine. On ne pourrait avoir une idée plus précise que par le style du monument.

3. *Les rois non placés du premier groupe.* — On a vu, plus haut (p. 286), que Stock, dans sa reconstitution du début de la XIIe Dynastie, avait dû renoncer à placer plusieurs rois, cités par les papyrus de Turin. C'est à ces rois que sont consacrées ces quelques lignes[1].

1. Pour les abréviations, cf. *supra*, p. 313.

1. *Ioufni*, Gauthier, II, p. 7 (= B. P., p. 30, n° 133) ; Weill, p. 590, 712, 827 ; papyrus de Turin, 6, 9. Ball, *Light from the East*, p. 77, a publié une stèle du début de la XIIIe Dynastie, dont le dédicataire, Khounès, se déclare fils du fils royal Iounef. Newberry, *P. S. B. A.*, XXV (1903), p. 135-36, a cru pouvoir identifier ce fils royal, Iounef, au roi Ioufni du papyrus de Turin. La stèle a été achetée par Newberry à Louxor, et aurait été trouvée, d'après le vendeur, à Mo'alla. Si toutes ces hypothèses étaient exactes, on devrait conclure que Ioufni est un roitelet de Haute-Égypte. Mais trop de points restent à prouver pour qu'on se risque à proposer une telle conclusion.

2. *Sémenkarē'*, Gauthier, II, p. 10 (= B. P., p. 31, n° 135) ; Weill, p. 590, 594, 711, 826. Le roi n'est connu que par le papyrus de Turin (6, 11). Stock, *Studien*, tableau de la p. 55, suppose que Sémenkarē' est le prénom du roi Ioufni. Nous n'en avons aucune preuve.

3. *Séhétepibrē'*, Gauthier, II, p. 10 (= B. P., p. 31, n° 136) ; Weill, p. 590, 594, 711, 826 ; papyrus de Turin, 6, 12. Stock, *Studien*, p. 53, pense qu'il s'agit du même roi que les numéros 7 et 8 du papyrus de Turin (cf. *supra*, p. 324).

4. *Séouadjkarē'*, Gauthier, II, p. 58 ; papyrus de Turin, 6, 13.

5. *Nédjemibrē'*, Gauthier, II, p. 11 (= B. P., p. 32, n° 142) ; Weill, p. 590, 594, 715, 853 ; papyrus de Turin, 6, 14.

6. *Sébekhotep-Rē'* (?), Gauthier, II, p. 12-13 (= B. P., p. 32, n° 143) ; papyrus de Turin, 6, 15 ; Gauthier cite un bloc, trouvé à Deir el-Bahari par Naville, et trois scarabées, marqués au nom d'un roi Sébekhotep-Rē'. Stock n'en tient aucun compte. Sur tout ce groupe de rois, il se contente de dire (*Studien*, p. 53-54) que le papyrus, à cet endroit, est embrouillé et corrompu, et qu'on n'en peut tirer aucune conclusion.

7. *Renséneb*, Gauthier, II, p. 13 (= B. P., p. 32, n° 144) ; Weill, p. 590, 712, 827 ; papyrus de Turin, 6, 16 ; Stock, *Studien*, p. 53-54.

8. *Aoutibrē'*, Gauthier, II, p. 13 (= B. P., p. 32, n° 145) ; Weill, p. 476-486, etc. Ce roi, qui n'est connu que par le papyrus de Turin (6, 17), porte le même prénom que le roi Hor, auquel Weill a voulu, à tort, l'identifier (cf. *supra*, p. 281).

Il est difficile, évidemment, de « placer » ces rois, dont l'existence n'est confirmée par aucun monument. Stock, cependant, est peut-être trop sévère pour le scribe du papyrus de Turin. Il semble qu'on puisse voir, dans ces souverains, des roitelets du Delta, ce qui expliquerait l'absence complète de monuments marqués à leur nom. Peut-être, cependant, Sébekhotep Rē' doit-il être considéré comme un roi du Sud. Le bloc de Deir el-Bahari, sur lequel nous n'avons aucun renseignement précis, n'est pas, à lui seul, une preuve suffisante, mais le nom de Sébekhotep, à la XIIIe Dynastie, appartient plutôt à l'onomastique des rois du Sud.

4. *Les rois Khendjer.* — Les monuments ont fait connaître deux rois du nom de Khendjer. L'un a pour prénom Nikhânimaâtrē'[1] et l'autre Ouserkarē'. Jusqu'à ces derniers temps, on avait accoutumé d'attribuer à un seul souverain les différents monuments marqués au nom de Khendjer, que celui-ci fût accompagné de l'un ou de l'autre prénom. Il est vrai, que le prénom d'Ouserkarē' n'était connu, à cette époque, que par deux scarabées (n° 65 de la collection Fraser = *A catalogue of the scarabs belonging to George Fraser*, Londres, 1900, p. 9 ; n° 287, 14 du Musée de Cleveland = *J. E. A.*, V (1918), p. 172, pl. XXVII, n° 9) et par un cylindre publié par C. Ransom Williams (*Ä. Z.*, LXI (1926), p. 81 et seq.)[2].

Burchardt et Pieper (*Handbuch der ägyptischen Königsnamen*, p. 44, n° 220) crurent pouvoir expliquer la différence du prénom sur la stèle d'Abydos par une surcharge : le nom de Nikhânimaâtrē', d'après eux, n'était

1. Stock, *Studien*, p. 50-51, lit le prénom du roi *Nimaâenkhârē'*, c'est-à-dire qu'il suit l'ordre exact des signes dans le cartouche. L'autre lecture, on doit l'avouer, n'est guère plus satisfaisante, et il est difficile d'arriver à une certitude.

2. Le carreau de faïence signalé par Mace (*Bul. Metrop. Mus. of Art*, sup. novembre 1921, part. II p. 18-19) ne porte pas de prénom. On ne sait donc auquel des deux rois Khendjer il doit être attribué.

certainement pas original ; donc, on pouvait légitimement supposer que, primitivement, c'était le nom de Ouserkarē' qui figurait sur la stèle abydénienne. On reviendra plus loin sur cette hypothèse de surcharge qui, d'ailleurs, ne fut pas universellement acceptée (PETRIE, *A History of Egypt*, 10e éd., I, p. 245).

Tel était l'état de la question quand JÉQUIER découvrit, à Saqqara, la pyramide d'Ouserkarē' Khendjer, et publia, en 1933, les résultats de sa fouille *(Deux pyramides du Moyen Empire)*. Un peu auparavant, GARDINER et NEWBERRY avaient reconnu, en collationnant le papyrus de Turin, que le nom d'Ouserkarē' Khendjer, à peine mutilé, y figurait sur les fragments 76 et 78 = 6, 20 de l'édition Farina (JÉQUIER, *op. cit.*, p. 27). Désormais l'existence de ce roi, que quelques savants avaient considérée comme problématique (WEILL[1], p. 950), s'affirmait victorieusement.

JÉQUIER (*op. cit.*, p. 27), après avoir rappelé l'hypothèse de BURCHARDT et de PIEPER, d'après laquelle le prénom de Nikhânimaâtrē', sur la stèle du Louvre, serait une surcharge, la combat vivement, une collation de l'original lui ayant permis de constater que le champ du cartouche ne présentait aucune dépression, ce qui aurait eu lieu, si le nom actuel avait été une surcharge. En revanche il ne s'explique pas que le premier cartouche soit serti de deux traits, et, le second, d'un seul trait, et il est tenté d'attribuer cette différence à la fantaisie du scribe.

La surcharge, s'il y a eu surcharge, est évidemment à peine perceptible. Cependant, il faut avouer que les deux cartouches ne semblent pas avoir été gravés par la même main : les signes du premier sont exagérément serrés[2]. Ils sont superficiellement gravés dans un calcaire très tendre, et on constate, dans la partie inférieure du cartouche, une très légère dépression, qu'on ne doit pas nécessairement attribuer à l'usure de la pierre. Il ne faut donc pas rejeter d'une manière trop absolue l'hypothèse de Burchardt et de Pieper, surtout si on se rappelle qu'il existe des exemples de surcharge à peine perceptible (cf. RANSOM WILLIAMS, *loc. cit.*, p. 82). Toutefois, on a préféré, dans cet ouvrage, suivre l'opinion de Jéquier, car l'hypothèse de la surcharge n'est pas suffisamment fondée.

Le nom de Khendjer n'a pas une consonance très égyptienne et il ne semble pas qu'il soit attesté en dehors des deux rois dont il est question en ce moment[3]. JÉQUIER, *Deux pyramides du Moyen Empire*, p. 26 et seq., se demande si le nom de Khendjer ne doit pas se lire Nidjerrē'. STOCK, *Studien*, p. 50, n. 295 ne pense pas que cette hypothèse soit vraisemblable, car les noms formés de cette manière, Ni-X-rē', ne sont guère utilisés, dans l'onomastique royale, que comme prénoms. Quoi qu'il en soit, la similitude et la rareté de ce nom permettent de supposer que les deux rois qui l'ont porté sont approximativement contemporains ; par conséquent, si on arrive à situer chronologiquement l'un d'entre eux, le second sera, de ce fait même, également situé.

Le roi Nikhânimaâtrē' Khendjer avait été placé, par les uns, parmi les rois hyksôs, par les autres, dans le groupe des rois Sébekhotep. Les premiers, à la suite de BURCHARDT et de PIEPER, *op. cit.*, p. 44, no 220, avaient identifié Khendjer avec le Salitis de Manéthon (ERMAN *(Aegyptische Chrestomatie*, p. 37, qui l'identifie avec un roi hyksôs, sans nommer Salatis ; BREASTED, *A History of Egypt*, p. 221 ; GAUTHIER, *Livre des Rois d'Égypte*, II, p. 138-9), mais il est difficile d'admettre ce rapprochement. Les seconds (GRIFFITH, *Ä. Z.*, XXIX (1891), p. 106 ; NEWBERRY, *Scarabs*, p. 115 et

1. Qui est revenu sur cette opinion dans son article du *B. I. F. A. O.*, XXXII (1932) p. 10 à 14.

2. Et très grossièrement dessinés : on hésite encore, pour le dernier d'entre eux, entre la lecture *ân* adoptée par Maspero et par GAUTHIER *(Livre des Rois d'Égypte* II, 139 et no 1) et celle de *khâ* qu'ont admise la plupart des savants, à la suite du premier éditeur de la stèle, Horrack. Cette dernière lecture semble cependant beaucoup plus vraisemblable.

3. On doit pourtant citer le nom qui figure sur un scarabée du British Museum (Hall, *Catalogue*, p. 26, no 239 ; cf. WEILL, p. 775-76). Il n'est pas mentionné par RANKE, *Die ägyptischen Personennamen*.

P. S. B. A., XXII (1900), p. 64) appuyaient leur hypothèse sur le fait que le vizir de Khendjer s'appelait Ankhou, comme celui de Khânéferrē' Sébekhotep. Cette coïncidence n'entraîne pas nécessairement la conclusion que ces deux rois ont eu le même vizir, et qu'ils appartiennent au même groupe, car, ainsi que WEILL (p. 331-2) l'a remarqué, il est très possible qu'il y ait eu deux vizirs du nom de Ankhou au cours de la Seconde Période Intermédiaire. WEILL (p. 321 et seq.) le place dans le groupe qui a suivi immédiatement la XIIe Dynastie. Il est donc impossible d'aboutir à une conclusion en se fondant uniquement sur les monuments de Nikhânimaâtrē' Khendjer. On a vu plus haut que Gardiner et Newberry avaient reconnu, sur le papyrus de Turin, le nom d'Ouserkarē' Khendjer (6, 20). Le roi est placé entre Ougaf[1] et Mermésha, c'est-à-dire entre deux rois qui n'ont certainement pas régné l'un après l'autre, ce qui ne simplifie pas la question. Comme on connaît le prédécesseur et le successeur d'Ougaf, il est impossible de rapprocher Khendjer de ce dernier roi. STOCK (*Studien*, p. 50), place sans hésiter Nikhânimaâtrē' Khendjer au début de la XIIIe Dynastie, peut-être pendant les six années d'interrègne indiquées par le papyrus de Turin, après le règne du roi no 6 de la colonne 6. L'hypothèse, en soi, n'a rien d'invraisemblable, mais les raisons que donne Stock sont loin d'être satisfaisantes. Il affirme, d'abord, que le vizir Ankhou a exercé ses fonctions dès le règne d'Amenemhat-Sébekhotep, premier roi de le la XIIIe Dynastie.

Cette affirmation est évidemment fondée sur une lecture incertaine du papyrus de Boulaq no 18. Ce document si important, dont nous avons brièvement analysé le contenu plus haut (p. 304), dans son état actuel, n'est, malheureusement, pas daté avec certitude. GRIFFITH, autrefois, avait cru reconnaître un fragment de titulature, ou, plus exactement, un mot, *khâou*, qui, d'après lui, devait faire partie du nom de *nebti* du roi sous le règne duquel le papyrus avait été écrit ; en outre, un *p* à la fin du deuxième cartouche semblait indiquer que ce roi s'appelait Sébekhotep (*Ä. Z.*, 29 (1891), p. 104). La première lecture de Griffith, depuis, a été reconnue fausse. Plus tard, BORCHARDT (*Aegyptiaca. Festschrift für G. Ebers*, p. 8, n. 1) a pu affirmer que le texte datait bien d'un roi Sébekhotep, dont le nom se lisait avec certitude, non pas à la p. XIV, où Griffith avait vu un *p*, sur lequel on ne pouvait avoir aucun doute, mais à la p. XXXI. A cet endroit se trouve un cartouche, écrit en rouge, dans lequel on a lu : Amen... Sébekhotep, ce dernier nom seul étant sûr. C'est évidemment ce cartouche qui a incité Stock à dater le papyrus du règne d'Amenemhat-Sébekhotep, premier roi de la XIIIe Dynastie. Or, Posener, qui a collationné l'original avec Černý, m'a affirmé que la lecture du nom d'Amon était loin d'être certaine, et que les traces qui suivent ce nom ne conviennent absolument pas à une lecture *emhat*. On en conclut que le cartouche ne donnait pas le nom d'Amenemhat-Sébekhotep, mais celui d'un Sébekhotep dont il n'est pas possible de préciser la personnalité. Stock, cependant, admet pour certain que le papyrus de Boulaq, no 18 a été rédigé sous le règne d'Amenemhat-Sébekhotep, et conclut, logiquement avec lui-même, que le vizir, Ankhou, qui est nommé par le papyrus, a exercé ses fonctions dès le premier règne de la XIIIe Dynastie. Contre Weill (cf. *supra*, p. 327), il suppose, ensuite, qu'il n'y a pas pu avoir, à la XIIIe Dynastie, deux vizirs portant le nom d'Ankhou, et conclut que Khendjer, qui avait encore ce même Ankhou comme vizir, a dû régner très peu de temps après Amenemhat-Sébekhotep (cf. aussi VANDIER, *Journal des Savants*, octobre-décembre 1944, p. 158-161). On pourrait tout aussi bien supposer que le papyrus de Boulaq no 18 a été rédigé sous le règne de Khâneferrē'-Sébekhotep, et que le vizir Ankhou, nommé peu de temps auparavant par Khendjer, exerçait encore ses fonctions sous le règne de Sébekhotep. Parmi les fonctionnaires cités par le papyrus de Boulaq se trouve un certain Haânkhef qui porte le même nom que le père de Néferhotep et de Sébekhotep lui-même. S'il était prouvé que ce nom n'a pu être

1. En réalité, c'est le nom du premier roi de la Dynastie, Sékhemrē'-Khoutaoui Amenemhat-Sébekhotep, qui est écrit à cet endroit du papyrus, mais on sait que le nom de ce roi et celui d'Ougaf ont été intervertis par le scribe (cf. *supra*, p. 322).

porté, à cette époque, que par le père des deux souverains, il serait difficile d'admettre que le papyrus pût dater du règne de Khâneferrēʿ Sébekhotep[1], mais le nom a très bien pu être porté par plusieurs personnages. De cette longue discussion, il résulte que le roi Nikhânimaâtrēʿ Khendjer a probablement régné un peu avant le groupe des rois Sébekhotep, et que son homonyme, Ouserkarēʿ Khendjer régnait, approximativement à la même époque, sur le Delta. On peut même admettre qu'ils ont régné en même temps. Stock ne le dit pas, mais aurait dû être amené à cette conclusion par l'hypothèse qu'il avait émise à propos des deux rois Sékhemkarēʿ. La similitude de noms peut, en effet, être considérée comme la preuve d'une rivalité, qui suppose évidemment la contemporanéité. L'hypothèse est d'autant plus séduisante que plus rare est le nom qui l'a fait naître.

5. *La stèle de l'an 400.* — On a vu, plus haut (p. 291), que la stèle de l'an 400, érigée sous le règne de Ramsès II, faisait allusion à un événement, la fondation de Tanis, qui s'était passé, d'après l'opinion la plus commune, quatre cents ans avant le règne d'Horemheb. STOCK, *Studien*, p. 70, combat cette conclusion, et suppose que l'an 400, mentionné par la stèle de Tanis, doit tomber, non pas sous le règne d'Horemheb, mais sous celui de Ramsès II lui-même. La fondation de Tanis est reculée, par là, d'une quarantaine d'années (1690 au lieu de 1730). Stock admet, cependant, que les Hyksôs étaient déjà installés, dans le Delta, depuis vingt ou trente ans. Ce serait à peu près à cette époque qu'auraient régné les deux rois hyksôs, Anat[-her] et Bebnem (ou Beblem, ou Neblem), mentionnés par le papyrus de Turin (9, 30-31). Bebnem, en effet, qu'on a voulu identifier à Bnon, ou Béon, deuxième roi de Manéthon, a certainement régné avant le groupe des « grands » Hyksôs (cf. STOCK, *op. cit.*, p. 64-65). Pour juger du bien-fondé de l'hypothèse de Stock sur la stèle de l'an 400, il est indispensable de citer le début du texte : « L'an 400, le 4 du quatrième mois d'été, sous le règne du roi Seth, celui dont la puissance est grande, le fils aîné de Rēʿ, Noubti, aimé d'Harakhti, qu'il existe éternellement ! Est venu < à Tanis > le prince, chef de la ville, le vizir, le flabellifère à la droite du roi, le chef des archers, le chef des Medjaou, le scribe royal, le chef des écuries, le cérémoniaire du bélier de Mendès, le chef des prophètes de Seth, le prêtre-lecteur de la déesse Ouadjet, l'ouvreuse des chemins, le chef des prophètes de tous les dieux, Séthi, fils du prince, chef de la ville et vizir... Paramsès, justifié, et de la dame... Tyou, justifiée. Il dit : « Salut à toi, Seth... ». Ce texte indique bien, semble-t-il, que l'action ne se passe pas sous Ramsès II. Les deux vizirs nommés dans ce texte, Paramsès et Séthi, portent des noms qu'illustreront, plus tard, les souverains de la XIXe Dynastie. Il est donc, au moins, vraisemblable d'admettre, comme on l'a fait, jusqu'à présent, que ces deux hauts fonctionnaires sont les ancêtres du fondateur de la Dynastie, et que Ramsès II, par cette stèle, a voulu honorer, ceux qui avaient été à l'origine de la gloire de sa lignée. Dans ces conditions, l'action se passe sous un des derniers rois de la XVIIIe Dynastie, probablement sous le règne d'Horemheb, comme l'a supposé SETHE (*Ä. Z.*, 65 (1930), p. 85-89). On doit convenir, cependant, que si on place la fondation de Tanis en 1730, on est obligé d'admettre que le règne de Salitis a été très long. D'après Manéthon, en effet, Salitis est à la fois le fondateur de Tanis et le conquérant de l'Égypte. Or, cette conquête a pu difficilement avoir lieu avant 1710, c'est-à-dire vingt ans, au moins, après la fondation de Tanis, ce qui donne à Salitis une durée de règne relativement très longue, mais non pas excessive (on sait que le premier Apopi a régné au moins trente-trois ans). On peut même réduire de seize ans cette durée. Horemheb, en effet, a régné jusqu'en 1314, et on peut supposer que l'an 400 de la stèle de Tanis tombe à la fin du règne ; dans ce cas, la fondation de Tanis se placerait vers 1714. Sur la stèle de l'an 400, cf. aussi GRDSELOFF, *Une stèle scythopolitaine du roi Séthos Ier*, Le Caire, 1949, p. 27-28.

6. *Les rois Sébekemsaf.* — PIEPER, *Die Könige Ægyptens zwischen dem Mittleren und Neuen Reich*, p. 2 à 5, avait supposé que les deux rois Sébekemsaf étaient antérieurs au roi Néferhotep. Il fut à peu près universellement suivi

1. Encore qu'il se puisse que le roi soit monté sur le trône, du vivant de son père.

par les historiens de l'Égypte (MEYER, *Geschichte der Altertums*, § 299 ; PETRIE, *A History of Egypt* (10e éd.), I, 228 ; BREASTED, *A History of Egypt*, p. 211). BURCHARDT et M. PIEPER (*op. cit.*, p. 49-50, nos 257 et 258) placent les rois Sébekemsaf dans la XVIIe Dynastie, mais un article de PIEPER (*Ä. Z.*, LI (1913), p. 103 à 105), postérieur au livre, précise bien que les rois de cette Dynastie ont régné en même temps que ceux de la XIIIe Dynastie, et que les rois Sébekemsaf sont certainement antérieurs à Néferhotep et à Khâneferrēʿ Sébekhotep. L'hypothèse ayant été reprise par Weill, et longuement exposée par lui à deux reprises, c'est sa démonstration qui sera brièvement analysée ici. Son premier argument repose sur une généalogie, tirée des textes qui couvrent les parois des tombes d'El-Kab. On sait (p. 308) que, dans la région d'El-Kab, vivait une famille puissante de gouverneurs, apparentée à la fami le royale par les femmes. Deux reines, en effet, figurent dans leur généalogie, et sont séparées par un intervalle de deux générations. La première, Nebkhâs, porte le nom de la femme de Sékhemrēʿ-Shedtaoui Sébekemsaf, et, la seconde, Senséneb, celui de la femme de Khâsékhemrēʿ Néferhotep. Il s'ensuit que le premier roi est nécessairement antérieur au second de deux générations (WEILL, p. 342 et seq.). L'argument serait irréfutable, s'il était impossible que deux reines se fussent appelées Nebkhâs au cours de la Seconde Période Intermédiaire. Or les noms formés avec Neb sont assez fréquents à cette époque et le nom de Nebkhâs lui-même n'est pas exceptionnel (cf. RANKE, *Personennamen*, 192, 3 : avant et après, nombreux composés avec Neb). Il est donc tout à fait possible qu'il y ait eu deux reines Nebkhâs. Un nouvel argument a été exposé, plus tard, par WEILL (*R. E. A.*, II (1929), p. 163 et seq.) : on a trouvé à Médamoud des blocs marqués au nom des rois Sékhemrēʿ-Ouadjkhâou Sébekemsaf et Sékhemrēʿ-Séouadjtaoui Sébekhotep. Ce ne sont plus les mêmes rois, mais la question importe peu, car il s'agit, ici, beaucoup plus d'une succession de groupes que d'une succession d'individus. Le premier de ces rois est un constructeur authentique, alors que le second s'est contenté d'usurper les monuments de Sésostris III. Leurs monuments voisinent, et il semble même que deux architraves marquées au nom de Sébekemsaf aient couronné jadis quatre colonnes marquées au nom de Sésostris III et remployées par Sébekhotep (p. 165). R. Weill suppose alors que Sébekhotep a construit un sanctuaire en remployant des fragments architecturaux provenant des monuments, nécessairement antérieurs de Sésostris et de Sébekemsaf, mais que, alors qu'il avait effacé le nom du premier pour y faire graver le sien, il avait respecté celui de Sébekemsaf qui était probablement « un prédécesseur proche, peut-être un aïeul, reél ou supposé » (p. 170). D'après ces arguments, il est nécessaire de conclure que Sébekemsaf est antérieur à Sébekhotep. Cependant, il est tout aussi, vraisemblable de supposer que Sébekemsaf est postérieur à Sébekhotep, et qu'il a remployé, dans la construction d'un sanctuaire à Médamoud, des colonnes déjà usurpées par Sébekhotep. Le nom de ce roi étant déjà en surcharge sur ces colonnes, il était difficile de le gratter à nouveau pour y graver un troisième nom. En effet, la place de Sébekemsaf, dans le classement des rois de cette époque, est tout à fait à la fin de la liste, juste avant le groupe des rois libérateurs de l'Égypte, comme l'a si bien prouvé WINLOCK (*J. E. A.*, X (1925), p. 276-7). dans une étude à laquelle il suffit de renvoyer le lecteur[1]. Il fallait toutefois montrer que l'hypothèse de Weill, postérieure à l'article de Winlock, n'était pas la seule qui pût être proposée, à la suite des faits nouveaux apportés par les récentes fouilles de Médamoud. STOCK, *Studien*, p. 57-58, sans citer la première édition de notre ouvrage qu'il ne connaissait sans doute pas, arrive aux mêmes conclusions en se fondant sur les mêmes arguments.

7. *Les deux rois Nebirieraout.* — Les deux rois sont cités par le papyrus de Turin (11, 5 et 11, 6) parmi les rois de la XVIIe Dynastie. L'un d'entre eux, Séouadjenrēʿ, est connu par la stèle juridique du Caire que P. LACAU a publiée dans les *An. Serv.*, cahier 13, Le Caire, 1949 (cf. aussi, *supra*, p. 307). Le même

1. Dans *Rise and Fall*, p. 132, WINLOCK, semble être revenu sur son opinion. Il parle, en effet, d'un roi Sébekemsaf qui, peut-être, aurait gouverné l'Égypte entière, à la XIIIe Dynastie.

auteur a consacré à ce roi un important article dans le *B. I. F. A. O.*, XXX (1931), p. 881-896. A l'époque, Farina n'avait pas encore publié sa nouvelle édition du papyrus de Turin, après la mise en place des fragments par Ibscher. Il était donc impossible de situer ce roi à l'intérieur d'une Dynastie précise. P. Lacau se contente donc de dire que, d'après la stèle juridique du Caire, Nébirieraout, doit avoir régné *au plus* trois générations après le roi Merhétepreʿ, probablement celui qui portait le nom d'Iny, en tout cas, un des premiers souverains du groupe des rois Sébekhotep. Le calcul des générations est toujours délicat. Si on admet que Merhétepreʿ a régné vers 1710, on peut, cependant, supposer que Nebirieraout a vécu quelque soixante-dix ans plus tard, c'est-à-dire vers 1640, soixante ans avant la XVIIIᵉ Dynastie. D'après la reconstitution de Stock, Nebirieraout est séparé d'Ahmosis par dix rois, ce qui donne une durée de règne moyenne de six ans, chiffre tout à fait vraisemblable à cette époque. Le poignard, trouvé à *Diospolis parva* (pl. XXXII, 17), et marqué au nom d'un roi Séouadjenreʿ, doit, comme le suppose Stock (*Studien*, p. 81), appartenir au roi Nebirieraout. Ce nom, qui signifie *il est leur maître à tous*, est connu depuis le début de la XIIIᵉ Dynastie (cf. article Lacau, cité plus haut). Sur le deuxième roi Nebirieraout, on ne sait à peu près rien. On verra, plus bas (p. 332), les raisons qui ont amené Stock à lui attribuer le prénom de Néferkareʿ.

8. *Les rois Taâ.* — La question des rois Taâ se pose de la façon suivante :

a) Les monuments nous font connaître un roi Sékénenreʿ, dont le nom de Taâ est cité, tantôt seul, tantôt accompagné d'une épithète qui est, dans certains cas, *âa* (c'est-à-dire « le Grand ») et, dans d'autres, *ken*, c'est-à-dire « le Brave »). Fallait-il admettre l'existence de trois rois, à peu près homonymes, ou celle d'un seul roi dont le nom eût été accompagné, suivant les cas, d'épithètes différentes ? Tel était le problème qui se posait ;

b) Il se compliqua encore du fait que le papyrus Abbott (cf. *supra*, p. 319), dans la liste des tombes royales inspectées sous Ramsès IX, mentionne les tombes de deux rois Sékénenreʿ Taâ, dont l'un est appelé « le Grand ». Le scribe, après avoir cité ces deux tombes, ajoute, comme pour souligner une chose extraordinaire : *ce qui fait en tout deux rois Taâ.*

On conçoit que des données aussi vagues aient fait naître des hypothèses variées : les uns (les plus nombreux, d'ailleurs) tenaient pour assurée la succession de trois rois Sékénenreʿ, qui se seraient différenciés par l'épithète adjointe à leur nom dans le deuxième cartouche ; d'autres prétendaient qu'il était peut-être préférable de réduire ce nombre à deux, se rangeant ainsi à l'avis suggéré par le texte du papyrus Abbott ; enfin certains savants déclaraient qu'il n'y avait jamais eu qu'un seul roi Sékénenreʿ Taâ, et que, dans ces conditions, il fallait admettre que le scribe du papyrus Abbott avait commis une erreur. C'est l'hypothèse qu'adopte Weill aux pages 160 et seq. de son ouvrage sur *La fin du Moyen Empire* ; on trouvera, à cet endroit, une bibliographie complète des monuments ayant appartenu au roi (ou aux rois) Sékénenreʿ, et un exposé extrêmement clair des différentes hypothèses, brièvement analysées ici ; on doit consulter aussi l'article de Burchardt (*Ä. Z.* 50 (1912), p. 120-21).

L'attribution des épithètes « le Grand » et le « Brave » à un seul roi Sékénenreʿ Taâ paraît infiniment probable, d'autant que l'addition, au nom propre, d'épithètes diverses, est chose fréquente en Égypte ancienne, et, particulièrement, au Moyen Empire.

Pourtant, le texte du papyrus Abbott est catégorique : il y a eu, d'après ce document, deux rois Taâ, qui ont été enterrés dans des tombes voisines, situées au pied de la colline de Draʿ Abulʿ Naga.

A ce sujet, Winlock (*loc. cit.*, p. 245-6) a émis l'hypothèse que le scribe a commis une erreur, non pas sur le nombre des rois Taâ, mais sur le prénom de l'un d'eux. On connaît, en effet, un roi Sénakhtenreʿ qui est cité, à côté d'un roi Sékénenreʿ, à la fois par la table de Karnak (Sethe, *Urkunden*, IV, p. 609, IV, nᵒˢ 2 et 3), et par la table de Marseille (Maspero, *Catalogue du Musée égyptien de Marseille*, p. 3-5, cartouches nᵒˢ 2 et 4). Or, les mots *nakht* et *ken* ont en égyptien ancien le même déterminatif, ce qui permet d'admettre, sous toute réserve, que le scribe du Nouvel Empire avait, par suite d'une confusion assez compréhensible, changé le prénom de Sénakhtenreʿ en celui de Sékénenreʿ qui lui était beaucoup plus familier. Toutefois,

tant que les monuments contemporains ne nous auront pas livré le cartouche de ce roi Sénakhtenreʿ, son existence ne pourra être admise que comme une hypothèse. On a vu, plus haut (p. 297), que Stock, *Studien*, p. 80, n'admettait pas l'existence du prénom *Sénakhtenreʿ*, et que, pour lui, il y avait eu, à la XVIIᵉ Dynastie, deux rois Sékénenreʿ Taâ, qualifiés, le premier, de *grand*, et, le second, de *brave*.

9. *Les deux Kamès.* — La question est relativement simple. Le nom d'Horus du roi Kamès de la tablette Carnarvon est différent de celui du roi Kamès dont la tombe est signalée par le scribe du papyrus Abbott, et dont le cercueil, les armes et les bijoux, trouvés par Mariette, sont actuellement conservés au Musée du Caire. L'identité de ces deux rois n'a été combattue que par Gauthier (*Livre des Rois d'Égypte*, II, p. 169) et par R. Weill (*La fin du Moyen Empire* p. 155-6). En 1932, Gauthier est revenu sur cette question (*Studies presented to F. LL. Griffith*, Londres, 1932, p. 3 et seq.). L'auteur, après avoir analysé d'une manière très complète les articles qui ont été consacrés aux rois Kamès, rappelle l'existence d'un socle de statue trouvé, en 1928, par Chevrier, à Karnak (H. Chevrier, *An. Serv.*, XXIX (1929), p. 136), socle sur lequel se lit le protocole, malheureusement incomplet, d'un roi Kamès ; le nom de *nebti* de ce nouveau Kamès est semblable à celui du Kamès de la tablette Carnarvon, mais son nom d'Horus diffère du nom d'Horus des deux rois Kamès, mentionnés plus haut. Faut-il en conclure à l'existence de trois rois Kamès ? Gauthier n'estime pas cette conclusion nécessaire ; d'après lui, il est légitime de supposer que Kamès a changé de nom d'Horus une fois dans son règne, et il n'y a donc pas lieu de modifier l'hypothèse qu'il avait formulée jadis, hypothèse d'après laquelle il y aurait eu deux rois Kamès. R. Weill (*B. I. F. A. O.*, XXXII (1932), p. 46 à 51), après avoir examiné les mêmes documents, conclut à l'existence certaine de deux rois Kamès et à l'existence possible d'un troisième roi de ce nom.

A vrai dire, il ne semble pas qu'il soit possible de conclure actuellement. Le dernier mot de la discussion appartient, en effet, à la stèle de Karnak qui est, comme on l'a vu, le modèle de la tablette Carnarvon. Si on a la chance de trouver les compléments de cet important document, et, si le premier cartouche de Kamès peut être ainsi reconstitué, on saura enfin si le roi de la tablette Carnarvon (...khéper(reʿ)) a bien le même prénom que celui de la tombe de Draʿ Abulʿ Naga (Ouadjkhéperreʿ). La stèle de Karnak est très malheureusement brisée au milieu du signe qui aurait pu faire cesser l'incertitude ; ce qu'il en reste, à vrai dire, peut très bien être un signe *ouadj*, mais peut, aussi, appartenir à un autre signe comme *aâ*, par exemple (communication orale de P. Lacau). Si tous les rois Kamès ont le même prénom, on devra conclure, en dépit des trois noms d'Horus différents, à l'existence d'un seul roi Kamès ; au contraire, si les prénoms diffèrent, c'est la supposition de Gauthier qui sera vérifiée. Sur cette question, cf. aussi, Lacau, *An. Serv.*, XXXIX (1939), p. 245-271.

10. *La XVIᵉ Dynastie d'après Winlock.* — Winlock, à qui on devait un premier essai de classement des rois qui ont précédé, dans le Sud, la XVIIIᵉ Dynastie, est revenu sur cette question, en 1947, dans son ouvrage *The Rise and Fall of the Middle Kingdom in Thebes.* Il est regrettable que Winlock, à cause de la guerre, n'ait pas pu prendre connaissance de l'ouvrage de Stock ; en effet, nous nous trouvons en présence de deux « reconstitutions » parallèles, dont les auteurs semblent s'ignorer, et s'ignorent en fait, et qui sont très différentes l'une de l'autre. Il est délicat, dans une question aussi obscure, de prendre parti. Aussi avons-nous cru préférable, après avoir exposé les idées de Stock, fondées exclusivement sur les traces subsistantes du papyrus de Turin, de résumer les idées de Winlock qui, elles, sont fondées sur l'étude et l'interprétation des monuments contemporains. Pour Winlock, la XVIᵉ Dynastie est thébaine, et a précédé l'arrivée des Hyksôs en Haute Égypte. Le fondateur de la Dynastie serait Nebkhéperreʿ Antef. Son avènement doit se placer vers 1675. Il aurait épousé une princesse d'Edfou, la reine Sébekemsaf, dont il aurait eu un fils, le futur Reʿ-hotep (1665-1655). Puis seraient venus les deux frères Antef, Oupmaât et Hérouhermaât ; le premier aurait régné environ cinq ans (1655-1650), et, le second, à peine quelques mois. En 1650, le trône aurait été occupé par le roi Sékhemreʿ-Shedtaoui Sébekemsaf (1650-1645). Enfin,

en 1645, Sébekemsaf aurait eu pour successeur le roi Sékhemrē'-Sémentaoui Djéhouti, dont le règne aurait été, presque aussitôt, interrompu par l'arrivée, en Haute Égypte, des Hyksôs. Winlock rappelle, ensuite, la découverte, faite par Carter dans la tombe d'Aménophis I, d'un fragment de jarre sur lequel étaient inscrits le nom d'Aouserrē' Apopi et celui d'une princesse sémite, la fille royale Héri[th ?] (*J. E. A.*, III (1916), p. 152). Winlock se demande si cette princesse n'a pas épousé un des rois de la XVIIe Dynastie, dont descendent directement les souverains de la XVIIIe Dynastie. On comprendrait mieux, dans ces conditions, qu'une jarre marquée au nom d'Apopi et à celui de la princesse Héri[th ?] eût été trouvée dans la tombe d'Aménophis I. De la XVIIe Dynastie, Winlock ne parle pas dans son ouvrage de 1947, consacré au Moyen Empire ; il considère, en effet, qu'elle appartient déjà au Nouvel Empire. Sur l'opinion de Winlock, cf. aussi les réserves faites par FAULKNER, *J. E. A.*, XXXIV (1948), p. 123-124.

11. *Quelques rois non placés.* — 1. *Khouiker*, dont le nom se lit sur un fragment architectural trouvé en Abydos : PETRIE, *Abydos*, II, pl. XXXII, 1 ; GAUTHIER (I, p. 192) en avait fait un roi d'Ancien Empire ; WEILL (p. 879 à 801), BURCHARDT et PIEPER (p. 42, no 208) le placent avec raison, semble-t-il, dans la Seconde Période Intermédiaire.

2. *Sébekaï*, connu par un bâton magique en ébène, actuellement conservé au Musée du Caire, no 9433 (RANDALL-MACIVER et MACE, *El Amrah and Abydos*, pl. XLIII, et DARESSY, *Textes et dessins magiques*, p. 43, pl. XI dans le catalogue général du Musée du Caire). On l'a confondu (GAUTHIER, II, 93) à tort avec Sédjéfakarē' (cf. *supra*, roi no 6). Il faut certainement distinguer ces deux rois, comme ont fait WEILL (p. 879 ; 801 et *R. E. A.*, II (1929), p. 156 et seq.), et BURCHARDT et PIEPER (p. 43, no 209 et 210).

2 et 3. *Séouadjenrē' Ahmosis* et *Néferkarē' Binpou*. Ces noms voisinent sur une statuette d'Harpocrate publiée par MARIETTE, *Monuments divers*, pl. XLVIII *b* et conservée au Musée du Caire, no 38189 (DARESSY, Statues de divinités, dans *Cat. Gén. du Musée du Caire*). Ces princes figurent sur la liste royale de la tombe d'Anhourkhâoui (LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 2 *a*). Bien que ces noms soient entourés d'un cartouche, il n'est pas sûr qu'ils désignent des rois. Sur cette question, cf. GAUTHIER, II, 169-70 et 180, n. 2, qui ne juge pas utile de grouper deux par deux les quatre noms qui figurent sur la statuette d'Harpocrate, et qui tend à y voir quatre rois ou princes différents ; WEILL, 872-3, 157 à 159 et 229, qui, après avoir partagé l'avis de GAUTHIER (p. 157), revient sur cette opinion, et ne compte plus que deux personnages désignés l'un et l'autre par deux noms ; MEYER, Nachträge zur ägyptischen Chronologie (*Abhandlungen d. kgl.-preuss. Ak. d. Wissenschaften*, 1907, Berlin, 1908), p. 37, pour qui les quatre noms désignent trois princes : Séouadjenrē', Néferkarē' et Ahmosis Binpou ; enfin LACAU, *B. I. F. A. O.*, XXX (1931), p. 883-4, qui a proposé le groupement Séouadjenrē' Ahmosis et Néferkarē' Binpou. R. WEILL (*B. I. F. A. O.*, XXXII (1932), p. 29) n'admet pas ce groupement, et identifie le prince Séouadjenrē' qui figure sur cette statuette avec le roi Nebirieraout de la stèle de Karnak (cf. *supra*, p. 320, roi no 44). L'état de la question en était là, au moment où Stock publia son ouvrage sur la Seconde Période Intermédiaire. STOCK (*op. cit.*, p. 78) remarque, d'abord, que Binpou et Ahmosis sont connus pour être des fils de Sékénenrē' Taâ et de la reine Ahhotep (cf. WINLOCK, *J. E. A.*, X (1924), p. 220 et 256). Il n'existe aucune raison de supposer que ces princes, encore que leur nom soit entouré d'un cartouche, aient eu un protocole complet. Aussi Stock est-il d'avis que les deux princes, en consacrant cette statuette d'Harpocrate, ont voulu s'associer aux deux rois, Séouadjenrē' et Néferkarē', et que ces deux rois, même si nous ignorons la raison qui inspira l'acte de dévotion des deux princes, ont dû régner très peu de temps avant Sékénenrē' Taâ. L'hypothèse est vraisemblable, et Stock aurait pu ajouter un argument qui, sans être décisif, donne du poids à son interprétation : si on cite les noms gravés sur le socle en se fondant sur la direction de l'écriture, comme l'a fait Stock lui-même, on obtient les deux groupes suivants :

1o Côté droit et face postérieure : le dieu bon, Séouadjenrē', juste de voix, Ahmosis ;

2o Côté gauche et face antérieure : le dieu bon, Néferkarē', juste de voix, Binpou.

L'épithète *juste de voix* permet de conclure que les rois Séouadjenrē' et Néferkarē' étaient morts, lorsque les princes Ahmosis et Binpou consacrèrent la statuette d'Harpocrate.

Stock, poursuivant sa démonstration, conclut que Séouadjenrē' doit être le roi Nebirieraout, de la stèle juridique du Caire (cf. *supra*, p. 307 et 329), et que Néferkarē' doit être son successeur, le deuxième roi Nebirieraout du papyrus de Turin. La première identification, déjà proposée par Weill, est, à notre avis, certaine, et, la seconde, extrêmement probable.

4. Les fouilles de Médamoud ont fait connaître le nom d'un roi Sésostris, postérieur à Sékhemrē'-Ouadjkhâou Sébekemsaf. C'est sur un montant de porte au nom de ce dernier roi que figurent des graffiti au cartouche de Sésostris (COTTEVIEILLE-GIRAUDET, *Médamoud*, 1930, 2e partie (1931), p. 46 et pl. XI ; WEILL, *B. I. F. A. O.*, XXXII (1932), p. 24). On ne peut qu'enregistrer le fait, et supposer que ce roi Sésostris doit être identifié, soit avec Sémennéferrē' (Papyrus de Turin, 11, 7), soit avec Séouserenrē' (papyrus de Turin, 11, 8).

CHAPITRE IX

LE NOUVEL EMPIRE (1580-1085)

(Histoire intérieure)

I. — Généralités

La tâche qu'Ahmosis allait avoir à accomplir, après l'expulsion des Hyksôs, était autrement délicate que celle qu'Amenemhat I avait menée à bien, quatre siècles plus tôt. Alors que ce dernier n'avait eu qu'à achever l'œuvre de ses prédécesseurs, Ahmosis, lui, avait à créer un État nouveau, dans des circonstances absolument nouvelles, qui étaient nées des événements eux-mêmes. Il est inutile d'ajouter que cette œuvre dépassait les cadres d'un règne, et qu'elle fut continuée par ses successeurs. Le grand événement de la XVIIIe Dynastie fut la conquête d'un empire en Asie. Dans l'idée des rois de cette époque, c'était le meilleur moyen de prévenir le retour d'invasions aussi humiliantes que celle des Hyksôs, et les événements leur ont donné raison. Mais cette politique, qui prévoyait d'incessants contacts avec les Asiatiques, eut, sur le pays, des répercussions considérables. On retrouve, dans presque tous les domaines, cette influence du pays conquis sur le vainqueur : dans les idées religieuses, dans la littérature, dans l'art, dans le costume et la parure, dans le goût du luxe qui naquit à cette époque et qui se développa rapidement, dans l'armée enfin qui fut radicalement transformée au contact de l'Asie. Ces rapports constants entre les deux pays seront exposés dans les pages qui vont suivre, mais leur importance fut telle qu'il convenait de les signaler dès le début de cette étude.

La création d'un vaste empire égyptien fut à l'origine d'un enrichissement extraordinaire du pays. On pense bien que les avantages économiques d'un Empire colonial n'avaient pas échappé aux pharaons, et qu'ils s'étaient rapidement

substitués à leurs yeux, dès que tout danger d'invasion eut été écarté, aux avantages politiques qui avaient été à la naissance de leur effort militaire. Chaque année affluaient, en Égypte, des tributs de toutes sortes, dont les premiers bénéficiaires étaient, évidemment, le roi et le clergé (particulièrement le clergé d'Amon). Mais les soldats et les fonctionnaires participaient, eux aussi, aux revenus de l'État, et il n'était pas jusqu'aux plus humbles classes de la société qui n'eussent, au moins indirectement, leur part dans cette distribution. Cet accroissement du pouvoir d'achat développa logiquement le goût du luxe et celui des arts, particulièrement des arts mineurs. Il semble que le peuple, pendant la plus grande partie du Nouvel Empire, se soit affiné au contact d'une civilisation dont les bienfaits se multipliaient, et qu'il ait atteint, sinon le bonheur, du moins un certain nombre de jouissances qui s'en approchaient.

Il serait intéressant de pouvoir suivre, dans leurs détails, les répercussions de cette civilisation sur la vie administrative du pays, mais cette étude est malheureusement difficile : si riche que soit notre documentation sur cette époque, elle est encore trop décousue pour qu'il soit permis de suivre les étapes d'une évolution. Les Égyptiens ne comprenaient pas l'intérêt de fixer d'une manière synthétique les éléments d'une question aussi abstraite que l'administration d'un pays, et les trop rares renseignements qui nous sont parvenus apparaissent, le plus souvent, comme des faits isolés, dont l'utilisation s'accompagne toujours du danger d'attribuer à toute une période ce qui ne convient strictement qu'à un moment de l'histoire.

Avant d'aborder l'étude des questions les plus importantes, comme celles de la politique extérieure, de la civilisation ou de l'art, il importe de les situer dans le cadre naturel qui leur est fourni par la succession des rois. Les souverains de cette époque, dont plusieurs furent doués d'une forte personnalité, eurent sur l'histoire d'Égypte une influence indéniable, et imprimèrent sur l'orientation de la politique la marque de leur caractère. Cette influence ne fut pas toujours bonne, et l'Égypte a connu, de par la faute de ses rois, des périodes d'arrêt et même de décadence, qui ont interrompu les longues périodes de gloire qui illustrent cette époque. Dans ce chapitre nous nous occuperons exclusivement du rôle que ces fluctuations ont joué dans l'histoire intérieure du pays.

II. — L'Égypte jusqu'au schisme amarnien

a) *Les premiers rois de la Dynastie* (1580-1520 (?))

On connaît bien mal l'œuvre intérieure du roi Ahmosis, fondateur de la XVIIIe Dynastie. Originaire de Thèbes, il n'émigra pas vers le Nord, comme avait fait jadis Amenemhat I, et garda Thèbes comme capitale. Il se plut à restaurer les temples et à construire aux dieux de nouveaux sanctuaires, comme s'il voulait, par là, leur témoigner sa gratitude pour la victoire qu'ils lui avaient accordée. A cette victoire elle-même, il n'est fait, d'ailleurs, du moins dans les documents qui nous sont parvenus, que des allusions brèves et très générales. Dans ces conditions, on conçoit que le roi ait passé sous silence les efforts qu'il dut déployer pour réorganiser le pays, assurément affaibli par la guerre. Son activité, si on en juge par la rapide prospérité de l'Égypte, fut considérable, mais il fut certainement aidé, dans son œuvre réformatrice, par le peuple tout entier, à qui la victoire avait rendu l'élan et la foi dans l'avenir du pays. Il mourut vers 1558. De son mariage avec sa sœur, Ahmosis Néfertari, il avait eu un fils, Aménophis, qui lui succéda. Il convient de souligner, dès à présent, le rôle important que les femmes ont joué pendant tout le début de la XVIIIe Dynastie. Le souvenir d'Ahmosis Néfertari resta vivace dans l'esprit des Égyptiens, et, jusqu'à la basse époque, on lui rendit un culte, auquel fut associé son fils, Aménophis I. Ce dernier continua, semble-t-il, l'œuvre de son père, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Sa piété envers les dieux a laissé des témoignages multiples, particulièrement à Karnak, où les blocs marqués à son nom sont parmi les plus beaux qui ont été récemment mis au jour.

Ce fut à sa mort que se posa la question délicate de la légitimité qui devait passionner, pendant de longues années, sinon le peuple, du moins les hautes classes égyptiennes.

Le successeur d'Aménophis I, Thoutmosis I, n'avait aucun droit à la couronne. On suppose généralement qu'il était le fils du roi et d'une concubine appelée Senséneb, mais aucun document ne vient confirmer cette hypothèse. En tout cas, même s'il était d'origine royale il appartenait à une branche illégitime, et ne pouvait donc être choisi comme roi, à moins qu'il n'épousât une princesse de sang absolument pur.

L'héritière du royaume, après la mort prématurée des deux fils d'Aménophis I et d'Ahhotep, était une jeune princesse, Ahmosis. Elle épousa Thoutmosis, et lui apporta en dot les droits à la couronne. Une fois roi, le nouveau souverain notifia son avènement à ses fonctionnaires dans une circulaire[1] dont deux exemplaires nous ont été conservés. Voici en quels termes le roi annonçait l'heureux événement au vice-roi de Nubie : « Cette circulaire royale t'est apportée pour t'informer que Ma Majesté vient d'apparaître comme roi de Haute et Basse Égypte sur le trône d'Horus des vivants, et qu'il n'existe personne qui puisse lui être comparé (litt. *sans son pareil*). Tu feras mon protocole de la façon suivante... » Après avoir énoncé les cinq noms de son protocole, le roi précise celui de ses noms qui devra servir dans les cérémonies du culte et dans les prestations de serment et il conclut : « Ceci est une communication pour t'informer de l'événement, et aussi pour t'annoncer que la maison royale va bien et qu'elle est prospère. » La date (le jour de la fête du couronnement) se trouve tout à fait à la fin du document.

De l'union de Thoutmosis et d'Ahmosis naquirent deux filles. Pour la deuxième fois, le royaume se trouvait sans héritier mâle légitime. Le moyen qui, quelques années auparavant avait aplani les difficultés, fut à nouveau adopté, et la princesse héritière, Hatshepsout, épousa le jeune prince Thoutmosis, que le roi avait eu d'une concubine, Moutnéfert, et qui devint, par ce mariage, l'héritier légitime du royaume. Il devint roi à la mort de Thoutmosis I (vers 1520).

b) *Thoutmosis II, Hatshepsout et Thoutmosis III* (1520 (?)-1450)

Il est peu de questions, dans l'histoire de l'Égypte, qui aient été discutées avec autant de passion que celle de la succession de ces trois souverains. On verra, plus loin (p. 381-383), la théorie compliquée qu'une documentation, à vrai dire assez confuse, avait fait naître. Actuellement, cette théorie, qui n'est d'ailleurs pas universellement abandonnée, a fait place à une interprétation des faits qui offre le double avantage d'être à la fois plus simple et plus vraisemblable.

1. Notons que le roi, s'il mentionne, dans ce document officiel, le nom de sa mère, Senséneb, omet celui de son père, ce qu'il n'aurait probablement pas fait, s'il avait été le fils du roi défunt.

C'est cette nouvelle interprétation qui sera reproduite ici.

Lorsque Thoutmosis II mourut (vers 1505), il laissait deux filles légitimes et un fils illégitime. La situation était à peu près la même qu'à la mort de Thoutmosis I, et la succession ne semblait pas devoir offrir plus de difficultés qu'à cette époque. Au début, tout se passa régulièrement, et le jeune prince fut déclaré l'héritier du royaume. Beaucoup plus tard, devenu le roi Thoutmosis III, il se plaisait à rappeler qu'il avait été élevé à la royauté par le dieu Amon lui-même. Il n'était, à cette époque, qu'un enfant, et il vivait dans le temple, parmi les clercs, car son père l'avait destiné au sacerdoce. Un jour de fête, la statue du dieu, portée par les prêtres, s'avançait processionnellement dans le temple. Soudain le dieu s'écarta du chemin qu'il devait suivre d'après le rite, et se dirigea vers l'endroit où se tenait le jeune Thoutmosis. Il s'arrêta devant lui et, par cette pause, manifesta sa volonté de le voir élevé à la royauté. Il est possible que les faits matériels se soient ainsi passés : il était naturel, en effet, que le grand prêtre d'Amon, maître absolu des oracles, eût cherché, par cette faveur inattendue, à se concilier les bonnes grâces d'un souverain qu'il avait lui-même choisi. Quoi qu'il en fût, Thoutmosis III succéda à son père, et ce fut probablement à ce moment que, pour légitimer son avènement, il épousa la fille de Thoutmosis II et d'Hatshepsout. Mais, comme le nouveau souverain n'était encore qu'un enfant, la reine Hatshepsout se déclara régente. En fait, elle usurpa le pouvoir, et, pendant 22 ans (1505-1483), fut la seule maîtresse du pays. Une inscription contemporaine ne laisse aucun doute à ce sujet : « Il (Thoutmosis II) monta au ciel en triomphe et se confondit avec les dieux. Son fils prit sa place comme roi du Double Pays, et devint le chef sur le trône de celui qui l'avait engendré. Sa sœur[1], la divine épouse Hatshepsout, dirigeait les affaires du pays selon sa propre volonté. » On ne sait pas exactement quel fut le sort de Thoutmosis III pendant la longue régence d'Hatshepsout. Au début, son nom apparaît quelquefois, sur les documents officiels, derrière celui de sa tante, mais, bientôt, il n'est plus jamais question du roi. On a supposé qu'il avait été

1. Les termes de parenté n'ont pas en égyptien ancien, un sens aussi strict que dans nos langues modernes. Hatshepsout était la tante, et non la sœur de Thoutmosis III.

emprisonné par la reine, mais cette hypothèse, si tentante soit-elle, ne repose sur aucun document précis. Il reste étonnant que Thoutmosis, avec le caractère énergique qu'on lui connaît, ait accepté, pendant si longtemps, la tutelle de sa tante. Celle-ci, pour régner, s'appuyait sur une coterie de fonctionnaires fidèles, à qui elle avait elle-même confié les plus hauts postes de l'État. Parmi eux, il faut citer au moins l'architecte Senmout et Hapouséneb, qui fut à la fois vizir et grand prêtre d'Amon. Il était extrêmement important de confier la charge de grand prêtre à un ami fidèle, car le clergé d'Amon, ainsi qu'on l'a vu plus haut, était, en grande partie, dévoué à Thoutmosis III. Les grandes inscriptions dans lesquelles la reine cherche à légitimer son usurpation suffisent à prouver qu'elle exerçait indûment le pouvoir. Tantôt, elle prétendait que son père, Thoutmosis I, l'avait lui-même destinée à la royauté, et que ce choix avait été ratifié par l'assemblée des dieux ; tantôt, par le mythe de la théogamie dont elle décora une des parois de son temple funéraire de Deir el-Bahari, elle faisait du dieu Amon son père charnel, et déclarait que c'était le dieu en personne qui avait voulu qu'elle occupât le trône d'Égypte. Avec les années, son ambition s'accrut : il ne lui suffisait plus d'être la reine, elle voulut être le roi. Elle s'habilla en homme, supprima, dans ses noms et dans ses titres, les désinences féminines, et adopta enfin le protocole complet des rois d'Égypte, à l'exception, toutefois, de l'épithète traditionnelle de « taureau puissant ».

Son règne marqua un arrêt dans la politique de conquête, inaugurée par Ahmosis, et si brillamment poursuivie par ses trois successeurs directs. La reine se contenta de faire exploiter les carrières et d'organiser des expéditions commerciales. La plus célèbre d'entre elles est celle qu'elle envoya au pays de Pount et que les magnifiques reliefs de Deir el-Bahari ont immortalisée. Secondée par son favori, l'architecte Senmout, elle fit élever de nombreux temples. Il a déjà été question de son temple funéraire de Deir el-Bahari, justement célèbre, autant par l'originalité de son plan que par la finesse de ses reliefs. On doit aussi mentionner le sanctuaire qu'elle avait fait construire à Karnak, et qui n'est malheureusement connu que par un certain nombre de blocs en grès rose, décorés avec élégance et sobriété.

Lorsque la reine mourut, en 1483, Thoutmosis put, enfin,

remplir effectivement son rôle de roi (il en avait le titre depuis près d'un quart de siècle), et accomplir une œuvre qui conduisit l'Égypte à un sommet qu'elle n'avait jamais atteint et qu'elle ne devait jamais dépasser. Cette œuvre, qui est assez bien connue, sera exposée plus bas (p. 398 et seq.).

Le roi poursuivit de sa haine la mémoire de sa tante. Le protocole de la reine fut partout martelé. A sa place, il fit graver en surcharge celui de son père et celui de son grand-père, et, quelquefois aussi, son propre protocole. Il associait ainsi à sa vengeance les deux premiers Thoutmosis qui avaient souffert, eux aussi, à des titres divers, de l'ambition d'Hatshepsout. Il ne se contenta pas d'ailleurs d'usurper et de détruire les monuments de sa tante. Lui-même fut un grand constructeur, et son œuvre architecturale ne le cède guère qu'à celle de Ramsès II. Il s'éteignit en 1450, après un long règne dont le souvenir glorieux ne s'est jamais effacé.

c) *Les successeurs de Thoutmosis III* (1450-1372)

Le changement de règne ne provoqua aucun incident à l'intérieur. Thoutmosis III, instruit par l'expérience, avait pris la précaution d'associer au trône son fils, Aménophis II, une année avant sa mort. Le règne du nouveau roi (1450-1425 (?))[1] fut, à l'intérieur comme à l'extérieur, la prolongation de celui de son père. Aménophis II avait un caractère énergique, une vivacité très grande, et la nature l'avait doué d'une force physique peu commune : personne, d'après lui, n'avait été capable de courber son arc, ni parmi les Égyptiens, ni parmi les princes syriens. Cette force s'alliait, d'ailleurs, à une certaine cruauté, si on en juge par le traitement inhumain qu'il fit subir aux sept princes du Tikhési qu'il avait vaincus au cours de sa campagne d'Asie (cf. *infra*, p. 408). Son règne fut certainement prospère et heureux : les nombreux et beaux monuments de cette époque en sont une preuve irrécusable. Son fils, Thoutmosis IV (1425 (?)-1408), lui succéda. Peut-être n'était-il pas le fils aîné du roi. Cette hypothèse repose sur un texte qu'on a longtemps cru postérieur au Nouvel Empire, mais qui, en fait, est contemporain du roi[1]. D'après ce texte, le prince avait été choisi comme héritier du royaume, longtemps avant son avènement, dans les circonstances suivantes : il se trouvait un jour dans la région de Memphis, et il chassait le fauve dans le désert ; à l'heure de la sieste, le hasard l'ayant amené auprès des grandes pyramides de Gizeh, il résolut de se reposer à l'ombre, entre les pattes du Sphinx. Il ne tarda pas à s'y endormir. Pendant son sommeil, le dieu solaire, avec lequel le Sphinx était confondu, lui apparut, et lui promit la royauté s'il s'engageait à faire désensabler plus tard sa statue. Le jeune prince s'y engagea, et tint sa promesse, aussitôt après son avènement. Évidemment, la mise en scène est romancée : on ne doit pas oublier, en effet, que Thoutmosis IV n'avait certainement pas 20 ans, quand il devint roi, et qu'il lui était donc difficile d'avoir, quelques années auparavant, chassé le lion dans le désert de Memphis. La stèle, en tout cas, semble indiquer que le prince n'était pas destiné, par la naissance, à monter sur le trône ; il était sans aucun doute fils d'Aménophis II, mais il n'était pas son fils aîné. Ajoutons, enfin, que le monument qui a été trouvé entre les pattes du Sphinx commémore certainement une œuvre de restauration entreprise par Thoutmosis IV sur le plateau de Gizeh. Après un règne court, Thoutmosis IV mourut en 1408, et fut remplacé sur le trône d'Égypte par son fils, Aménophis III. Celui-ci, à son avènement, trouva l'Égypte dans une situation internationale particulièrement brillante. Elle était à la fois le pays le plus riche et le plus puissant, et l'autorité du roi d'Égypte était reconnue par tous les souverains du monde oriental : personne ne songeait à disputer à l'Égypte son Empire, et, lorsque Thoutmosis IV mourut, il ne se produisit, dans les provinces d'Asie, aucune de ces tentatives de soulèvement qui accompagnaient habituellement les changements de règne. Le nouveau roi avait un tempérament de despote oriental : peut-être tenait-il de sa mère, Moutemouïa, qui était, a-t-on dit, une princesse mitanienne, cette indolence coupable qu'il ne cessa de montrer au cours de sa vie. C'est pendant les dix premières années de son règne que se placent les seuls efforts physiques que le roi semble avoir faits : une

1. La date de 1425 est approximative. On sait qu'il régna plus de 21 ans. D'autre part, son fils, Thoutmosis IV, mourut vers 1408, et, d'après les indices certains que l'étude anatomique a permis de relever il n'avait guère dépassé 30 ans (cf. *infra*, p. 383).

1. Le nom d'Amon est martelé, ce qui prouve que le texte est antérieur à la révolution religieuse d'Aménophis IV (communication orale de M. P. Lacau).

expédition en Nubie, et de fréquentes chasses au lion. Celles-ci étaient, chaque année, commémorées par une émission de scarabées qui précisaient les brillants tableaux de chasse du souverain.

Aménophis III épousa une femme, Tiy, qui n'appartenait certainement pas à la famille royale égyptienne, et en qui on a souvent voulu voir une princesse étrangère. La reine exerça, semble-t-il, une influence assez grande (plus néfaste d'ailleurs qu'heureuse) sur le roi, et elle est presque toujours représentée aux côtés de son mari sur les documents officiels.

Les circonstances avaient complètement changé ; l'orientation des esprits et les soucis politiques avaient fait place à des soucis d'un ordre plus élevé : on verra plus bas que la révolution religieuse d'Akhnaton est née d'idées qui s'étaient répandues pendant le règne d'Aménophis III. Le luxe se développa d'une manière considérable ; le roi s'était fait construire, par son architecte favori, Amenhotep, fils d'Hapou, qui fut plus tard divinisé, un palais somptueux, non loin de la vallée des Reines, dans le désert occidental de Thèbes. C'était une ville de plaisance où tout avait été calculé pour l'agrément des yeux et pour la joie de vivre. Le temple funéraire du roi, aujourd'hui disparu, était le plus vaste des monuments analogues : il était précédé des colosses majestueux qui dominent, aujourd'hui encore, la fertile plaine de Thèbes (colosses de Memnon). A Louxor, le roi avait fait élever, sur les plans de son architecte, Amenhotep, un temple dont on peut encore admirer l'élégance harmonieuse. On ne saurait d'ailleurs énumérer tous les témoignages de l'activité architecturale d'Aménophis III, qui s'exerça du Delta jusqu'aux extrémités du Soudan. A cette époque l'Égypte produisit, dans tous les domaines de l'art, des artistes incomparables, et, si on ne jugeait le règne d'Aménophis III que sur les œuvres d'art qu'il nous a laissées, on serait tenté d'en faire le plus grand règne de l'histoire d'Égypte. Malheureusement, le pays avait perdu, en politique, ce dynamisme qui avait fait sa grandeur, et s'endormait d'un dangereux sommeil dont devait bientôt le tirer l'ambition d'un peuple, habilement gouverné par un roi énergique (cf. *infra*, p. 414).

III. — Akhnaton et ses successeurs directs (1372-1344)

a) *Le roi*

Ce fut sous le règne d'Aménophis IV, fils d'Aménophis III et de Tiy, que ce triste réveil se produisit. Le nouveau règne, qui dura au plus vingt ans, et qui eut, sur le terrain politique, une influence si lamentable, n'en reste pas moins un règne, sinon grand, du moins très attachant. Le jeune roi était un rêveur, incapable d'arrêter son esprit sur les nécessités pratiques du gouvernement d'un pays. Son pacifisme venait de sa nature idéaliste, et non d'un manque d'énergie : la transformation radicale qu'il réussit à imposer, pendant quelques années, à son pays est une preuve suffisante de sa remarquable constance. Nous étudierons ici presque uniquement les idées religieuses du roi, qui sont à la base de toute sa réforme.

b) *Origine du schisme atonien*

La transformation de l'État égyptien, depuis deux siècles, avait été si grande qu'elle avait nécessairement entraîné l'évolution de certaines conceptions traditionnelles, devenues désuètes par la force des choses. Le culte d'Amon était trop exclusivement égyptien pour convenir aux différentes provinces de l'Empire. En Égypte même, l'ancienne race autochtone avait perdu sa pureté : de nombreux étrangers étaient venus s'installer en Égypte, les mariages mixtes s'étaient multipliés, et on a vu que la famille royale elle-même n'avait pas su éviter les alliances avec l'étranger. A ces races diverses, il fallait une religion beaucoup plus universelle que celle d'Amon. Or, les peuples de l'antiquité avaient, de tout temps, adoré, sous des formes diverses, le soleil, dont le culte offrait précisément ce caractère d'universalité qui faisait défaut à celui d'Amon. Ce fut donc le soleil, sous sa forme de disque, que le nouveau roi adopta comme dieu unique. A vrai dire le culte d'Aton (c'est ainsi que se nommait, en égyptien ancien, le disque solaire) n'était pas une création d'Aménophis IV. Il était apparu dès le règne de Thoutmosis IV[1], c'est-à-dire à l'époque où l'influence asiatique s'était fait sentir plus directement sur l'Égypte, et où l'existence d'une

1. Cf. le texte du scarabée publié et commenté par Shorter, *J. E. A.* XVII (1931), p. 23-25.

religion universelle était devenue indispensable. Le culte atonien se développa sous le règne d'Aménophis III. Le roi semble avoir eu une dévotion personnelle envers le disque solaire, et il avait nommé « Splendeur d'Aton » la barque de plaisance dans laquelle il aimait à se promener, en compagnie de Tiy, sur le lac qu'il s'était fait aménager près de son palais de Thèbes. Naturellement, ce culte n'avait rien d'exclusif. Aton était simplement un dieu qui était venu s'adjoindre au panthéon égyptien et qui ne menaçait, ni l'existence des différents cultes locaux égyptiens, ni, surtout, la primauté d'Amon. La brusque évolution du culte d'Aton, au début du règne d'Aménophis IV, s'explique sans doute par le fanatisme du roi, mais aussi par une raison politique. On a vu que le clergé d'Amon, à la suite des querelles dynastiques qui ont été exposées plus haut, avait pris, dans l'État, une puissance politique qui était assurément incompatible avec le rôle strictement religieux dans lequel il aurait dû se confiner. Aménophis IV, aussitôt après son avènement, enleva au grand prêtre d'Amon l'administration de ses biens séculiers. Mais cette mesure était insuffisante, et le roi comprit bientôt que le seul moyen de se soustraire à l'influence du clergé d'Amon était de rompre avec la religion amonienne, et donc de quitter Thèbes, ce qu'il fit en la quatrième année de son règne. Il créa, en Moyenne Égypte, une nouvelle capitale, Akhet-Aton (Tell el-Amarna) dont le nom signifie *Horizon du disque solaire*, et changea son nom d'Aménophis (= Amon est satisfait) en celui d'Akhnaton (= Celui qui est agréable à Aton[1]). A son exemple, la plupart des fonctionnaires adoptèrent un nom atonien. Les attaches avec la vieille religion étaient rompues. Il restait à créer la religion nouvelle.

c) *La religion atonienne*

Monothéiste, ou tout au moins à tendances monothéistes, la nouvelle religion était certainement plus simple que l'ancienne. Aton était naturellement le démiurge universel. Présent en toutes choses, il n'avait pas besoin d'être représenté par des statues auxquelles il était nécessaire de rendre un culte. C'était directement qu'on lui faisait des offrandes,

1. Ou : c'est agréable à Aton, d'après SETHE, *Ä. Z.*, 44 (1907), p. 116-118 ; ou encore : le serviteur d'Aton, d'après CAPART, *Chronique d'Égypte*, 29 (1940), p. 78.

surtout de fruits et de fleurs, et son sanctuaire était, non plus un endroit sombre et mystérieux, mais une cour à ciel ouvert, que le dieu venait en personne visiter, en la baignant de ses rayons. Le roi n'était pas seulement le pontife suprême de la religion d'Aton, il était aussi, et surtout, suivant l'heureuse expression d'A. Moret, son prophète. C'était lui, et lui seul, qui connaissait la doctrine, qui l'interprétait et qui la transmettait aux fidèles. Il était assisté dans ce rôle par la reine Néfertiti, que les reliefs de l'époque représentent presque toujours aux côtés du roi, lorsqu'il exerçait ses fonctions sacerdotales. Le plus souvent, la famille royale accompagnait le roi et la reine. Pour les besoins du culte, le roi avait créé un collège sacerdotal nouveau, dont le grand prêtre s'intitulait « le plus grand des voyants[1] » *(our maou)* ; c'était le titre même que portait, autrefois, le grand prêtre du dieu-soleil, Rēʿ, à Héliopolis. Cette coïncidence, qui n'était certainement pas fortuite, semble prouver que le roi, pour accomplir sa révolution religieuse, s'était appuyé sur le clergé d'Héliopolis, dont le rôle, bien que beaucoup moins important que celui du clergé d'Amon, était resté cependant très actif. D'ailleurs, le culte de Rēʿ, comme celui d'Aton, était un culte solaire, et il est naturel de supposer que le clergé d'Héliopolis s'était volontiers prêté à l'œuvre réformatrice d'Akhnaton.

L'ancienne religion était, avant tout, une religion funéraire, c'est-à-dire une religion où la préoccupation du bien et du mal tenait une très grande place. La religion nouvelle n'a aucun souci moral. Aton est uniquement le dieu créateur, et, si, comme autrefois Rēʿ, il est le père de la déesse Maât, cette déesse personnifiait moins la Vérité et la Justice que la sincérité, prise dans un sens très large de liberté, c'est-à-dire d'une harmonie entre les tendances individuelles et l'action. La liberté est une des grandes idées de la religion amarnienne, et c'est à elle que l'on doit la spontanéité et l'individualisme que l'on remarque, à cette époque, dans toutes les manifestations de la vie.

L'autre grande idée de la nouvelle doctrine est l'amour de la nature. A vrai dire, elle était conditionnée à la fois par le souci de la liberté et par le culte du Soleil, qui est la force la

1. Ou : celui qui voit le Grand c'est-à-dire le dieu universel ; cf. JUNKER, *Die Götterlehre vom Memphis*, Berlin, 1940, p. 27 et seq.

plus prodigieuse de la nature. Dès lors que le Soleil était le démiurge universel, il était naturel de supposer qu'il existait, dans toutes les créatures, une parcelle de sa substance, et on aboutissait ainsi à un naturalisme naïf et touchant. On conçoit qu'une pareille doctrine ait prêché l'amour des créatures et la joie de vivre, et ce sont, d'ailleurs, ces sentiments que l'on retrouve à chaque ligne dans les hymnes que le roi-pontife avait composés en l'honneur de son dieu.

On a vu que la religion atonienne était une religion exclusive. Jamais, dans l'histoire égyptienne, qui présente, pourtant, plusieurs tentatives hénothéistes, on n'avait vu un dieu poursuivre jalousement le culte des autres divinités pour le supprimer. La persécution ne fut d'ailleurs pas uniforme. Ce fut contre Amon qu'elle fut principalement dirigée. Le roi ordonna que, partout où le nom du grand dieu thébain apparaissait, les signes qui servaient à l'écrire fussent impitoyablement martelés. Dans les cartouches, même dans ceux de son père, et dans ses propres cartouches (ceux qui remontaient à l'époque où il s'appelait encore Aménophis), le nom d'Amon fut effacé. Le nom des autres dieux fut respecté, mais leur culte fut supprimé. Leur nom n'était plus prononcé, et il semblait qu'il n'eussent jamais existé. C'est par des procédés aussi primitifs que le roi pensait avoir soustrait ses sujets aux antiques superstitions. L'avenir allait rapidement lui donner tort.

d) *La fin de la religion d'Aton*

On est mal renseigné sur la fin du schisme atonien. Il semble que le roi lui-même, à la fin de son règne, ait renoncé, peut-être sous l'influence de la reine-mère, Tiy, à son exclusivisme religieux, et qu'il ait essayé de se réconcilier avec le clergé d'Amon. Cette tentative fut l'occasion d'une brouille entre le roi et Néfertiti. Celle-ci paraît avoir été, plus encore qu'Akhnaton, attachée au culte atonien. Lorsqu'elle vit changer l'orientation de la politique religieuse, elle se sépara de son mari, et se retira dans un palais qu'elle fit appeler « le château d'Aton » *(Hout Iten)* et qui se trouvait à l'extrémité septentrionale de la cité. Il semble que la famille royale se soit elle-même divisée sur cette question. Akhnaton et Néfertiti n'avaient eu que des filles. Au moment où se produisit la brouille, deux des filles, au moins, étaient mariées. L'aînée, Méritaton, avait épousé Sémenkhkarēʿ, et la seconde, Ankhèsenpaaton, avait épousé Toutânkhaton. On ne sait rien de précis sur l'origine des gendres du roi[1]. On ignore même s'ils étaient de sang royal. Akhnaton, qui avait pour Sémenkhkarēʿ une affection toute particulière, l'avait choisi pour successeur. Il l'associa au trône, après que Néfertiti se fut retirée dans *Hout Iten*. Il envoya le jeune couple à Thèbes pour négocier la réconciliation avec le clergé d'Amon, mais on ignore complètement le résultat de cette démarche. La corégence d'Akhnaton et de Sémenkhkarēʿ dura, au plus, trois ans. Les deux rois moururent vraisemblablement à un intervalle très rapproché. A Tell el-Amarna, ce fut Toutânkhaton qui succéda directement à Akhnaton. On a supposé que Toutânkhaton avait suivi Néfertiti dans sa retraite. Le fait est assez vraisemblable, car, au cours des fouilles pratiquées sur le site de *Hout Iten*, on a retrouvé de nombreux objets marqués aux noms de Toutânkhaton et de Ankhèsenpaaton. Dans ce cas, il est probable que Toutânkhaton avait été proclamé roi par Néfertiti et par sa coterie de fidèles. Que s'était-il passé à Thèbes ? Il n'est pas certain, comme on le suppose généralement, que Sémenkhkarēʿ soit mort avant son beau-père. On peut supposer que le clergé d'Amon, à la mort d'Akhnaton, avait choisi pour roi le jeune corégent, et cela, au moment même où Toutânkhaton était élevé à la royauté par les partisans de Néfertiti. Il est d'ailleurs difficile de se faire une opinion précise sur les événements qui se sont produits pendant ces quelques années.

Pendant trois ans, Toutânkhaton résida à Tell el-Amarna, et resta fidèle au culte atonien. Puis, à la suite d'un événement qui ne nous est pas connu (est-ce la mort de Sémenkhkarēʿ ?), il quitta Amarna pour Thèbes. A ce moment, il s'était, semble-t-il, déjà séparé de la religion atonienne ; en effet, une stèle de Berlin le montre en adoration devant Amon-Rēʿ, à une époque où il portait encore le nom de Toutânkhaton, et on connaît deux bagues, trouvées à el-Amarna, sur lesquelles figure, déjà, le nom de Toutânkhamon. Cependant, ce fut, probablement, à Thèbes qu'il abjura officiellement ses erreurs passées, et qu'il adopta définitivement son nom amonien.

Ici se place, peut-être, un épisode curieux qui nous a été conservé par les archives de Boghaz-Keuï. Une reine

1. Cf. *infra*, p. 384, quelques-unes des opinions émises à ce sujet.

d'Égypte, dont le nom n'est malheureusement pas précisé, avait écrit au roi hittite, Souppilouliouma, pour lui demander de lui envoyer un de ses fils pour époux, sous le prétexte qu'elle était devenue veuve sans avoir eu de fils, et qu'il lui était désagréable de s'unir à un de ses serviteurs. La reine se disait veuve de Piphourourija. Ce nom, qu'il était difficile d'identifier, puisqu'il ne correspondait exactement à aucune des transcriptions qui étaient en usage, dans les documents similaires, pour désigner les noms d'intronisation des rois égyptiens contemporains, avait été attribué, un peu arbitrairement, à Akhnaton, et on avait conclu que c'était Néfertiti elle-même qui, restée seule à Amarna, après le départ de Toutânhkamon pour Thèbes, avait écrit au roi hittite. Une nouvelle version de la lettre de la reine a apporté la preuve que la précédente interprétation était inexacte. Sur ce document, le nom du roi est écrit Nibkhourouria, et ce nom est évidemment une transcription du prénom de Toutânkhamon, Nebkhéprourēʿ. La reine Ankhèsenamon (l'ancienne princesse Ankhèsenpaaton), après la mort de son très jeune époux, et avant son mariage avec Aï, avait donc eu l'intention d'épouser un prince hittite. N'ayant pas reçu de réponse à sa première lettre, la reine avait envoyé un second message, et, cette fois-là, le roi hittite avait cédé, et lui avait envoyé un de ses fils, mais le jeune prince fut assassiné en cours de route, probablement par des émissaires du roi d'Égypte, ou plutôt du général Horemheb, qui avait compris le danger que pouvait présenter une pareille union.

Cet Horemheb est la seule grande figure de la fin de la XVIIIe Dynastie. L'Égypte lui devait déjà d'avoir conservé une partie de son Empire asiatique (cf. *infra*, p. 417), et d'avoir évité, par un redressement même tardif, la catastrophe, à laquelle la conduisait directement la politique amarnienne. Cette œuvre de saine réaction, commencée dans l'ombre, sous les faibles successeurs d'Akhnaton, fut achevée en pleine lumière, quelques années plus tard, par le même Horemheb, devenu roi.

Toutânkhamon vécut encore six ans à Thèbes, et mourut approximativement à dix-huit ans, après un règne de neuf ans. Dans ces conditions, on conçoit qu'il ait, personnellement, joué un rôle très effacé. Il fut enterré dans la vallée des Rois, et sa tombe a été découverte dans un état de préservation absolument unique. C'est la seule tombe royale, en Égypte, que les violateurs durent abandonner sans avoir eu le temps de la piller, et ce hasard a donné à Toutânkhamon une popularité qu'il ne méritait guère autrement.

Le successeur de Toutânkhamon fut Aï, un ancien fonctionnaire d'Akhnaton. Le nouveau roi était un personnage bien connu de la cour amanienne. On a retrouvé, à Amarna, la tombe qu'il s'était fait creuser dans la nécropole méridionale, et les scènes qui la décorent prouvent assez qu'il était un familier du palais royal. Il avait épousé une femme, Tiy, qui porte le titre de « nourrice de la reine (Néfertiti) ». On s'étonnait, jusqu'à ces derniers temps, qu'un simple fonctionnaire comme Aï fût parvenu si facilement à la royauté. Sans doute supposait-on que le général Horemheb, qui ne jugeait pas encore son heure venue, avait favorisé la candidature, peu dangereuse pour lui, d'un homme déjà âgé, mais une partie du mystère subsistait. Le mystère a été récemment éclairci par la découverte d'un anneau, sur le chaton duquel étaient accolés les noms d'Aï et d'Ankhèsenamon, entourés d'un cartouche. Aï tenait donc ses droits à la couronne de son mariage avec la veuve de Toutânkhamon. Si importante que soit cette découverte, elle ne nous explique pas pourquoi, dans la tombe du roi Aï, à Thèbes, la « grande épouse royale », figurée sur les parois décorées, est, non pas l'héritière légitime du royaume Ankhèsenamon, mais l'ancienne nourrice de Néfertiti, Tiy, dont le nom est entouré d'un cartouche. En tout cas, il est certain qu'Aï succéda à Toutânkhamon, car, dans les scènes qui représentent l'enterrement du jeune roi, et qui décorent les parois de sa tombe, à la vallée des Rois, c'est Aï qui officie. Le règne d'Aï, qui fut aussi effacé que celui de son prédécesseur, ne dut guère dépasser quatre ans. A sa mort il fut remplacé par Horemheb.

IV. — Horemheb et les premiers rois de la XIXe Dynastie (1344 (?)-1224)

a) *Horemheb* (1344 (?)-1314)

Horemheb était l'héritier d'une ancienne famille du XVIIIe nome de Haute Égypte[1]. Bien qu'on n'ait aucun

1. Il devait être originaire de Houtnésout, ville qu'on doit, sans doute, localiser à Kôm el-Ahmar-Sawâris (cf. Gardiner, *Onomastica*, II, p. 106*-108*), et qu'il nomme deux fois dans l'inscription de son couronnement, en témoignant d'une grande dévotion à l'égard de l'Horus local.

détail sur son enfance (les détails qu'il donne lui-même dans l'inscription de son couronnement sont purement conventionnels et fantaisistes), on peut supposer qu'il embrassa la carrière militaire, car, sous le nom de Paatonemheb, il portait, pendant le règne d'Akhnaton, le titre de général. À la fin du règne d'Akhnaton, ou un peu après sa mort, il fut envoyé en Asie, et il réussit à conserver la Palestine à l'Égypte. Ce fut probablement au retour de cette expédition qu'il se fit construire, à Saqqara, une tombe, décorée dans le style amarnien, dont il ne reste que des fragments dispersés dans différents musées européens. Ses faits d'armes lui avaient certainement valu une autorité très grande en Égypte. Peut-être avait-il compris, en guerroyant contre les Bédouins, le danger de la politique amarnienne, et s'était-il décidé, dès cette époque, à revenir aux saines traditions des anciens pharaons. En tout cas, il sut attendre son heure. Il fut comblé d'honneurs par Akhnaton et par ses successeurs, si l'on en juge par les titres qu'il se décerne dans l'inscription mentionnée plus haut. Lorsque Toutânkhamon fut revenu à Thèbes, Horemheb intrigua vraisemblablement avec le clergé d'Amon qui gardait, envers les successeurs d'Akhnaton, une défiance, à vrai dire justifiée. Ceux-ci, en effet, en dépit de leur abjuration, avaient conservé une grande sympathie pour l'hérésie atonienne, et s'étaient refusés à persécuter le culte d'Aton, ce qui, à l'époque, était une grave faute politique. Au contraire, Horemheb, tout en soutenant officiellement Toutânkhamon, puis Aï, donnait au clergé d'Amon des preuves de son orthodoxie amonienne. Aussi, à la mort d'Aï, fut-il élu roi à la suite d'un oracle rendu par Amon, c'est-à-dire, comme on l'a vu plus haut, par le grand prêtre du dieu. Le roi a raconté lui-même, cet épisode de sa vie. Horus, maître de sa ville natale de Houtnésout, ayant décidé de l'élever à la dignité royale, l'avait emmené à Karnak pour le présenter lui-même à Amon. Ils arrivèrent dans la capitale, le jour d'une grande fête, au cours de laquelle une statue d'Amon était portée processionnellement de Karnak à Louxor (fête d'Opet). Quand Amon vit Horemheb, il fut rempli d'une grande joie, et le désigna aussitôt comme le successeur d'Aï. Dès que l'oracle fut rendu, Horemheb se rendit au palais royal, où habitait une princesse, Moutnedjémet, dont on ignore malheureusement les attaches avec l'ancienne famille royale régnante. Horemheb la choisit

pour femme, légitimant, par cette alliance, son accession au trône. On a supposé que Moutnedjémet était la belle-sœur d'Akhnaton, qui portait également ce nom ; mais l'hypothèse, quoique séduisante, n'a été confirmée, jusqu'à présent du moins, par aucun document contemporain.

Une fois roi, Horemheb se consacra à la réorganisation de son royaume. Son premier soin fut de faire disparaître toutes les traces de l'hérésie atonienne : les sanctuaires d'Aton furent détruits, et le nom d'Amon fut rétabli sur la plupart des monuments qui avaient été martelés sur l'ordre d'Akhnaton. Après quoi, Horemheb usurpa tous les monuments de Toutânkhamon, et s'attribua ainsi, non sans raison peut-être, toute la gloire du retour à l'orthodoxie. Enfin, en vue d'effacer à tout jamais le nom maudit d'Akhnaton et celui de ses trois successeurs directs, il fit partir les années de son règne de la mort d'Aménophis III. On devine que cette persécution obéissait à des raisons politiques, beaucoup plus qu'à un zèle religieux. L'orthodoxie amonienne n'était qu'un prétexte commode qui servait à masquer la légitimité très discutable du nouveau souverain.

La gloire d'Horemheb eût été mince s'il s'était uniquement attaché à détruire l'œuvre de ses prédécesseurs. Heureusement pour l'Égypte, son œuvre propre présente une partie positive extrêmement importante, dont l'essentiel nous a été conservé par une grande stèle, trouvée à Karnak, contre l'aile occidentale du dixième pylône. Ce document connu sous le nom « d'édit d'Horemheb » nous a laissé un tableau, probablement exagéré à dessein, de la misère du peuple au moment de l'avènement d'Horemheb, et nous détaille les mesures humaines prises par le nouveau souverain pour guérir les maux de ses sujets. Si on en croit le roi, les pouvoirs publics étaient tombés dans l'anarchie la plus grande, et tous ceux qui avaient une autorité, si petite fût-elle, sur le peuple en abusaient. Tout prétexte était bon au pillage et à l'escroquerie : fonctionnaires du fisc, soldats et juges s'entendaient pour pressurer les humbles et pour se partager les bénéfices de ces opérations malhonnêtes. Le roi réagit vigoureusement contre ces injustices, et décréta des peines sévères contre tous ceux qui s'en rendaient coupables, si haut fussent-ils placés dans la hiérarchie administrative : une de ces peines allait même jusqu'à condammer le coupable à avoir le nez coupé et à subir l'exil aux confins de l'Asie. L'édit se termine

par un éloge du roi, dont l'unique souci, en décrétant ces mesures sévères, avait été le bonheur et la tranquillité du peuple.

Il est certain que la situation avait été noircie par le roi. Cependant, ce ne fut pas sans raison que cet édit fut promulgué, et il est infiniment probable que la totale indifférence témoignée par Akhnaton et par ses successeurs aux affaires du gouvernement avait dû favoriser l'indépendance des fonctionnaires, et cette liberté, comme il arrive trop souvent, ne s'était pas employée au mieux des intérêts généraux. Il était donc indispensable de faire régner l'ordre dans le pays et de faire sentir aux fonctionnaires, par des mesures appropriées, qu'ils n'étaient plus les maîtres, et qu'il y avait, au-dessus d'eux, un homme dont le rôle était précisément de faire passer le bien du plus grand nombre avant l'intérêt de quelques-uns.

Tel fut sans doute l'objectif du roi. Il semble qu'il l'ait atteint, et que le pays se soit rapidement relevé. Le règne d'Horemheb s'acheva vers 1314, après une durée qu'il est difficile de préciser, mais qui ne dut guère dépasser une vingtaine d'années. Il peut être considéré comme le dernier roi de la XVIII[e] Dynastie, bien que Manéthon cite, après lui, deux rois qui doivent appartenir à la Dynastie suivante (fragment 53).

b) *Le début de la XIX[e] Dynastie*

On ne connaît aucun lien de parenté entre Horemheb et le fondateur de la XIX[e] Dynastie, Ramsès I, ce qui ne signifie pas, d'ailleurs, qu'il n'en ait pas existé. En tout cas, le passage d'une Dynastie à l'autre ne provoqua aucun trouble.

Le nouveau roi appartenait à une famille puissante du Delta, peut-être originaire de Tanis. Le futur Séthi I, en effet, du vivant d'Horemheb, exerçait, entre autres fonctions sacerdotales, celle de prêtre de Seth, et on sait que le culte de Seth était particulièrement vivace dans cette région du nord-est du Delta, où s'était élevée, autrefois, la capitale des Hyksôs, Avaris. Enfin, la stèle de l'an 400 (cf. *supra*, p. 290), si elle n'est pas une preuve de l'origine tanite de la XIX[e] Dynastie, en est du moins un indice.

Seth, en qui les Hyksôs avaient reconnu une forme de Baâl, leur divinité principale, avait gardé ses fidèles dans cette région, pendant toute la XVIII[e] Dynastie. Ce fut certainement à l'influence personnelle des nouveaux souverains que l'ancien dieu d'Avaris, dont le nom était en abomination aux Égyptiens, depuis l'expulsion des Hyksôs, fut compté, à partir de la XIX[e] Dynastie, parmi les grands dieux de l'Empire. Fidèles à leur dieu, les souverains de cette époque furent également fidèles à cette région du Delta, et plus spécialement à Tanis, qu'ils adoptèrent comme résidence d'été, et qu'ils embellirent de nombreuses constructions.

Le père de Ramsès I s'appelait Séthi (c'est-à-dire l'homme du dieu Seth). Il avait fait sa carrière dans l'armée, où il portait le titre de « chef des archers ». Son fils, Paramsès, le futur roi Ramsès I, qui lui avait succédé dans cette charge, fut par la suite, comblé d'honneurs par Horemheb. Deux statues trouvées à Karnak nous ont fait connaître les titres qu'il portait avant son avènement : chef des archers, chef de la « charrerie », chef de la forteresse, chef des bouches du Nil, écuyer du roi, messager du roi dans tous les pays étrangers, scribe royal chargé de recruter (?) les archers, chef de l'infanterie du maître du Double Pays, chef des prophètes de tous les dieux, lieutenant de Sa Majesté en Haute et Basse Égypte, chef des juges, vizir et chef des grandes maisons (cours d'appel ?)[1]. Cet ensemble de titres, dont la réunion chez une même personne est assurément inusitée, semble prouver que Paramsès avait été choisi comme successeur par Horemheb lui-même. Peut-être le vieux roi n'avait-il pas d'héritier.

Le fils de Paramsès, Séthi (le futur Séthi I), portait, du vivant d'Horemheb, une partie des titres de son père : il était lui aussi chef des archers et vizir, et il assumait à Tanis, la fonction de chef des prêtres de Seth. C'était un grand personnage, si on en juge par la stèle de l'an 400. Ce document, dont le contenu a déjà été utilisé (cf. *supra*, p. 328) pour établir la date de la fondation de Tanis, nous a également apporté de précieux renseignements, sur l'origine de Ramsès I, et c'est à lui, en grande partie, que l'on doit les précisions qui viennent d'être données.

Ramsès I, qui était déjà âgé quand il parvint au trône, ne régna qu'un an et quatre mois. Il est probable que, dès la première année de son règne, il associa son fils au trône afin d'affermir sa Dynastie.

1. Un certain nombre de titres honorifiques ont été omis.

La sage politique d'Horemheb avait déjà porté ses fruits, et l'Égypte, à la mort du roi, avait, semble-t-il, retrouvé son équilibre. On ne sait à peu près rien sur le règne de Ramsès I. Il n'eut pas le temps d'avoir une politique extérieure, et on ne connaît de lui aucune œuvre architecturale originale. On sait aujourd'hui que le deuxième pylône de Karnak a été entièrement construit par Horemheb, et que sa contribution s'est bornée à faire graver cinq scènes sur le célèbre monument ; il n'a pas davantage commencé la salle hypostyle de Karnak, et son temple d'Abydos a été l'œuvre de son fils, Séthi I.

Celui-ci commença son règne sous les auspices les plus favorables. Son avènement, en effet, coïncide avec une nouvelle période sothiaque, probablement celle que le mathématicien Théon d'Alexandrie a appelée, plus tard, « l'ère de Ménophrès ». De cette coïncidence, nous n'avons pas un témoignage écrit, irréfutable, mais plusieurs indices qui ont été réunis par Sethe. Séthi I serait donc monté sur le trône en 1312. Il a régné au moins onze ans. Dans la suite de cet exposé, nous citerons des dates approximatives qui ont été, et qui seront encore, discutées, mais qui, dans l'état actuel de nos connaissances, ne sont pas plus arbitraires que celles par lesquelles on a voulu les remplacer. Aucun document, en effet, ne permet d'établir, avec certitude, des dates absolues pour les règnes de Séthi I — en dehors de la date de son avènement, si on admet l'ère de Ménophrès — et de Ramsès II (cf. *infra*, p. 386).

L'histoire intérieure de l'Égypte, sous les trois premiers successeurs de Ramsès I, semble avoir été relativement paisible. L'absence de documents, en tout cas, peut être considérée comme une preuve de stabilité. Séthi I (1312-1298), Ramsès II (1301-1235) et Mineptah (1235-1224) furent, avant tout, des guerriers et des diplomates, et la politique extérieure, si elle ne retint pas exclusivement leur attention, fut cependant leur préoccupation principale. L'Égypte ne traversa d'ailleurs aucune crise intérieure grave. La succession des rois ne donna lieu à aucune contestation, et la prospérité du pays était assurée, chaque année, par l'arrivée régulière des tributs étrangers. Ces rois furent de grands constructeurs, et Ramsès II, en particulier, enrichit l'Égypte de monuments innombrables, dans lesquels s'affirmait le goût du roi pour le colossal. On verra plus loin que l'Égypte, à la fin du règne de Ramsès II, ne sut pas garder le rôle d'arbitre qu'elle avait joué, seule ou avec les Hittites, pendant près d'un siècle. Ces négligences eurent leurs répercussions sur le règne de Mineptah. Le roi, grâce à son énergie, put écarter le péril extérieur qui avait menacé l'Égypte au début de son règne, mais ne put, à l'intérieur, redresser une situation qui s'avérait bien précaire. La décadence se remarque jusque dans l'activité architecturale du règne. Le roi dut employer, pour ses constructions, des blocs ayant autrefois appartenu à des monuments d'Aménophis III, ce qui est la meilleure preuve que ses moyens étaient limités, et que la prospérité de l'Égypte était sérieusement atteinte.

V. — Décadence et réaction (1224-1168)

a) *La fin de la XIXe Dynastie*

Le successeur de Mineptah fut un usurpateur : Amenmès. On ne sait d'ailleurs pas s'il assassina le roi, s'il se contenta de le détrôner, ou, enfin, s'il attendit la mort naturelle du roi pour prendre le pouvoir. L'Égypte, à partir de ce moment, traversa une crise intérieure qui se prolongea pendant près d'un quart de siècle. On ignore comment les événements se sont exactement passés à la fin du règne d'Amenmès ; d'après les uns, ce dernier fut détrôné par un autre usurpateur, Mineptah-Siptah, qui chercha à légitimer son accession au trône en épousant une princesse, Taousert, appartenant à l'ancienne famille royale ; d'après une autre opinion, plus solidement fondée, Taousert aurait eu un règne personnel, d'ailleurs très bref, avant d'épouser, de gré ou de force, Mineptah-Siptah. Celui-ci fit détruire le tombeau que son prédécesseur, Amenmès, s'était fait creuser dans la vallée des Rois. Nous ne connaissons de lui que les magnifiques sépultures qu'il avait fait aménager pour lui et pour sa femme. Il réussit à se maintenir six ans sur le trône, et fut renversé par Séthi II, qui, lui, appartenait probablement à la famille royale légitime. Il épousa la veuve de Mineptah-Siptah, comme l'a prouvé G. Lefebvre, et détruisit tous les monuments de ses prédécesseurs, à l'exception de la tombe que s'était fait aménager sa femme, Taousert. Il mourut après six ans de règne, de sa mort naturelle. Son successeur, Ramsès-Siptah, était, semble-t-il, l'héritier légitime du

royaume. On ne sait absolument rien sur le règne éphémère de ce roi. A sa mort, l'anarchie était parvenue à son comble. Le pays vécut quelque temps sans roi. Les grands se partageaient le pouvoir, se disputaient, et s'entre-tuaient à l'occasion. Ce fut à la faveur de ces événements qu'un Syrien, Iarsou, parvint à s'imposer comme roi. Il appartenait, probablement, à une des innombrables familles étrangères fixées en Égypte, et sa présence, à la tête du pays, n'indique pas du tout qu'il s'était produit une invasion syrienne à cette époque. Iarsou pressurait le peuple, et n'honorait pas les dieux. Mais son crime ne tarda pas à être puni. Les cieux, lassés de son impiété, suscitèrent un homme pieux et énergique, Sethnakht, qui devint roi, par leur volonté.

b) *Le début de la XXe Dynastie*

Sethnakht est le fondateur de la XXe Dynastie. On ne sait rien de son origine. Son nom, dans lequel entre celui du dieu Seth, semble le rattacher à la famille royale de la XIXe Dynastie, mais il ne s'agit, peut-être, que d'une simple coïncidence. Le nom de Sethnakht est attesté à la XIXe Dynastie, et il est tout aussi vraisemblable de supposer que Sethnakht était le nom du roi, avant son avènement, et qu'il l'avait gardé, après son accession au trône.

Le règne de Sethnakht fut extrêmement court, et nous n'en connaissons que le bref épisode rapporté par le papyrus Harris. Il rétablit l'ordre dans le pays, châtia les coupables, réconcilia les anciens adversaires, et rendit aux temples les revenus dont ils avaient été frustrés. Il mourut moins de deux ans après son avènement, et eut pour successeur son fils, Ramsès III, qu'il avait virtuellement associé au trône en le nommant « grand chef du pays entier ».

Ramsès III fut le dernier grand roi du Nouvel Empire. Il continua brillamment l'œuvre de son père. Celui-ci avait pacifié le pays et rétabli le culte ; il restait à réorganiser l'administration, et ce fut ce que fit Ramsès III. Il divisa le pays en un certain nombre de classes : les fonctionnaires du palais, les grands princes (fonctionnaires provinciaux) (?), l'armée, qui comprenait l'infanterie, la « charrerie », les mercenaires libyens (Shardanes et Kéhek) et les auxiliaires, enfin, les laboureurs (?). En d'autres termes, il réforma les cadres de l'État. Grâce aux mesures énergiques que prit le

roi, le pays put, pendant quelque temps encore, jouer, à l'extérieur, un rôle honorable, et reprendre, à l'intérieur, au moins en façade, les glorieuses traditions des grands souverains des XVIIIe et XIXe Dynasties. La période d'anarchie n'avait pas été assez longue pour ruiner entièrement le pays, et la prospérité revint après quelques années d'une saine réaction. Les provinces asiatiques et nubiennes reprirent l'envoi régulier des tributs. Grâce à ces revenus fixes, le roi put envisager à nouveau la création d'un certain nombre de grands travaux : il reprit l'exploitation des carrières abandonnées, organisa des expéditions commerciales, chargées de rapporter de l'étranger, particulièrement du pays de Pount, les produits précieux dont l'Égypte avait besoin, et fit enfin construire de nouveaux temples, parmi lesquels on doit au moins citer le temple funéraire de Médinet Habou, construction, sinon élégante, du moins grandiose. Il enrichit aussi les divers sanctuaires de donations importantes, dont le papyrus Harris nous a conservé une liste à peu près complète. Les fondations pieuses du roi ne le mirent pas à l'abri de l'ingratitude des hommes. En effet, Ramsès III, qui avait déjà échappé à un complot dirigé contre lui par un de ses vizirs, à Athribis, fut l'objet, à la fin de sa vie, d'une conspiration qui avait pris naissance dans son entourage immédiat. L'événement nous est assez bien connu, et les circonstances du drame sont assez intéressantes pour être brièvement reproduites ici.

Avant de raconter les faits, il est indispensable de faire une remarque sur le procès-verbal dont le texte est parvenu jusqu'à nous. Le document s'ouvre sur des paroles du roi. Le vieux souverain, après avoir désigné nommément les membres du jury, leur adresse une instruction générale. Il leur donne les pleins pouvoirs, leur recommande de se montrer impitoyables, et termine son discours par les mots suivants : *et maintenant, je vous dis, en toute vérité, au sujet de ce qui s'est passé et au sujet de ceux qui ont commis le crime : que le crime dont ils se sont rendus coupables retombe sur leurs propres têtes. Pour moi je suis protégé et défendu à tout jamais, car je suis parmi les rois justifiés, qui se tiennent devant Amon-Rēʿ, roi des dieux, et devant Osiris, maître de l'éternité.* De telles paroles semblent bien prouver que le roi était mort, et l'hypothèse est confirmée par l'épithète « dieu bon » ou, suivant une opinion plus récente, « dieu régénéré », qui est

appliquée, ailleurs, au roi, et qui, à cette époque servait à désigner les souverains défunts. Dans ces conditions, il est assez tentant de supposer que le complot avait en partie réussi, et que le vieux souverain avait été assassiné. Autrement, il faudrait admettre, ce qui n'est évidemment pas impossible, que la mort naturelle de Ramsès III eût suivi de très près la découverte du complot. Quoi qu'il en soit, le procès a eu lieu, non pas sous le règne de Ramsès III, mais sous celui de son fils, Ramsès IV. Cette remarque étant faite, on peut exposer les circonstances du crime.

Une des femmes de Ramsès III, probablement Tiy, mécontente d'avoir vu son fils, Pentaour[1], écarté du trône, avait résolu de supprimer le vieux roi et d'élever à la royauté son propre fils, à la faveur des troubles que le meurtre ne manquerait pas d'occasionner. Elle était assistée de deux fonctionnaires du palais, Païbakkamen et Mésedsourēʿ[2], à qui elle avait confié la mission de recruter des alliés à la cour et d'exciter l'opinion publique contre le roi. On ne sait pas exactement quelle fut l'étendue du complot. Toujours est-il que, lorsque le procès commença, dix fonctionnaires se trouvaient sur le banc des accusés, aux côtés des quatre principaux coupables : Tiy, Pentaour, Païbakkamen et Mésedsourēʿ. Six femmes étaient également compromises, pour avoir servi d'agents de liaison entre la reine et ses complices de l'extérieur.

La cour chargée de juger les coupables comprenait quatorze membres, parmi lesquels on comptait quatre métèques. Cette forte proportion prouve, une fois de plus, combien grande était l'influence des étrangers en Égypte, à cette époque. Trois des magistrats se montrèrent indignes de la confiance qu'on leur avait témoignée. En compagnie de deux officiers de la police, ils reçurent chez eux, et firent bombance avec un des principaux accusés et avec les femmes de quelques-uns des conspirateurs. L'affaire s'étant ébruitée, les coupables furent arrêtés, et passèrent immédiatement du banc des juges à celui des accusés. Les criminels furent divisés en un certain nombre de groupes : les deux premiers groupes comprenaient chacun six accusés, et, les deux autres, chacun quatre accusés, parmi lesquels se trouvaient Pentaour et les juges infidèles. Le nom des jurés est précisé une fois. Ils étaient au nombre de six, ce qui prouve que la cour ne siégeait pas au complet. Peut-être s'était-elle divisé la besogne.

1. Pentaour est un surnom du prince. On ignore son vrai nom.
2. Mésedsourēʿ est un sobriquet qui signifie : *Rēʿ l'a en abomination* ; de même, Païbakkamen, dont le nom signifie : *ce serviteur aveugle*, n'est probablement pas le vrai nom de ce personnage.

La procédure était relativement simple : les accusés étaient introduits, et déclinaient leur état civil ; on énonçait les accusations qui avaient été retenues contre eux, la cour décidait du bien-fondé de ces accusations, et prononçait le jugement. Lorsque le coupable était condamné à la peine capitale, on le laissait, seul, dans la salle du jugement, afin qu'il pût mettre fin lui-même à ses jours. Tel fut le sort de Pentaour et de trois autres coupables. Les juges infidèles et les deux officiers de police furent condamnés, à l'exception d'un des juges, qui fut reconnu innocent, à avoir le nez et les oreilles coupés. Un d'entre eux, après avoir subi sa peine, se suicida de désespoir. La punition des autres coupables n'est pas précisée, mais il est probable que Païbakkamen et Mésedsourēʿ, au moins, furent condamnés à mort. Quant à la reine Tiy, on ignore le sort qui lui fut réservé. Peut-être le roi s'était-il réservé le droit de la juger. Tel fut le drame qui assombrit la fin du règne de Ramsès III.

VI.— La fin du Nouvel Empire (1168-1085)

On ne sait à peu près rien du règne de Ramsès IV, fils et successeur de Ramsès III. Il régna six ans et fut suivi de sept rois, qui portèrent tous le nom de Ramsès, et qui se succédèrent dans l'ordre suivant :

Ousimarēʿ Sékhéperenrēʿ Ramsès V, qui règna au moins quatre ans.

Nebmarēʿ Miamon Ramsès VI, dont le règne fut éphémère.

Ousimarēʿ Miamon Ramsès VII, qui régna au moins sept ans.

Ousimarēʿ Akhnamon Ramsès VIII, dont le règne fut éphémère.

Néferkarēʿ Setpenrēʿ Ramsès IX, qui règna dix-neuf ans.

Khépermarēʿ Setpenptah Ramsès X, qui régna trois ans.

Menmarēʿ Setpenptah Ramsès XI, qui régna vingt-sept ans.

C'est au cours de ces quatre-vingts ans que s'achève la

décadence de l'Égypte. On ne saurait plus parler d'Empire à cette époque.

Si la Nubie, profondément égyptianisée depuis de longs siècles, était restée fidèle à la métropole, les provinces d'Asie s'étaient virtuellement détachées de la couronne. Peut-être le protectorat de l'Égypte était-il encore officiellement reconnu en Palestine, mais, pratiquement, la province se jugeait indépendante, et les tributs annuels n'arrivaient certainement plus d'une manière régulière. La principale source d'enrichissement étant tarie, le trésor se trouvait à peu près vide. Les circonstances se prêtaient mal aux grands travaux architecturaux. Le principal effort de ces rois effacés se porta sur l'aménagement de leurs tombes. On n'en a retrouvé que six dans la vallée des Rois, car Ramsès VI usurpa celle de son prédécesseur, et Ramsès VIII n'eut probablement pas le temps de s'en faire creuser une.

D'après ce qui vient d'être dit, la documentation de cette époque risque d'être extrêmement rare. En fait, jusqu'à Ramsès IX exclusivement, elle est à peu près inexistante. A partir de ce règne, les documents deviennent plus nombreux, et proviennent en grande partie du village de Deir el-Médineh. C'était là qu'habitaient, à peu près à mi-chemin entre leurs deux chantiers, les ouvriers qui travaillaient aux tombes des rois et des reines, et c'est de là qu'est sortie, depuis plus de cent ans, la plus ample moisson d'ostraka et de papyrus qui ait jamais été faite. Les pièces littéraires et les exercices d'écoliers mis à part, la plus grande partie de ces documents concerne la vie du village et la marche du travail, mais il arrive assez fréquemment de trouver, à propos de tout autre chose, une allusion à l'histoire contemporaine. C'est à Deir el-Médineh également qu'ont été trouvés les documents juridiques relatifs à la violation des tombes royales. Ils seront utilisés plus bas.

Les derniers Ramsès appartenaient tous, autant qu'on peut dire, à la famille de Ramsès III, mais il y eut, pendant cette période, des luttes incessantes entre la branche aînée et la branche cadette. On devine que ces querelles n'étaient pas pour favoriser la prospérité du pays. Aussi l'Égypte traversa-t-elle une période de grande misère ; de mauvaises récoltes, pendant les règnes de Ramsès VII et de ses deux successeurs directs, entraînèrent une cherté excessive du blé, et finirent par provoquer une famine ; quelques années plus tard, on parlait encore, pour dater un événement, de « l'année des hyènes, quand on avait faim ».

La situation politique n'était pas plus brillante que la situation économique. Ce fut vers la fin du règne de Ramsès IX (vers 1115) que des voleurs essayèrent, pour la première fois, de violer les tombes royales. Le procès qui fut instruit contre les coupables illustre, d'une manière très vivante, la décadence de l'administration égyptienne à cette époque. Le crime fut découvert par le maire de Thèbes, Paser. Sa vigilance avait été éveillée par le désir de nuire à son collègue et rival, Paour, qui était chargé d'administrer et de surveiller la rive gauche du Nil, c'est-à-dire la région dans laquelle se trouvaient les nécropoles. Paser, ayant appris que des voleurs avaient essayé de pénétrer dans les tombes royales, en avisa immédiatement le vizir. La chose était si grave que le vizir se hâta de nommer une commission qui fut chargée d'enquêter sur place. Les inspecteurs partirent, dès le lendemain matin, et visitèrent la nécropole royale de Dra' Abul' Naga. On a vu plus haut qu'une seule tombe avait été violée, celle de Sékhemrē'-Shedtaoui Sébekemsaf. Deux autres tentatives avaient heureusement échoué. Les enquêteurs examinèrent ensuite un certain nombre de tombes civiles, et découvrirent qu'elles avaient toutes été violées, sauf deux, qui appartenaient à des chanteuses d'Amon. Enfin, les voleurs avaient réussi à pénétrer dans la tombe de la reine Isis, femme de Ramsès III. Paour fut sommé de trouver les coupables. Il y parvint, heureusement pour lui, assez rapidement. Les accusés avouèrent, et le vizir ordonna une reconstitution du crime. La cour, présidée par le vizir en personne, se transporta sur l'autre rive, et des explications furent demandées aux accusés. Ici se place un incident qui prouve que la torture n'était peut-être pas étrangère aux aveux des prisonniers. L'un d'entre eux, qui avait avoué avoir violé la tombe de la reine Isis, fut incapable de retrouver le chemin qui y conduisait. On découvrit, l'année suivante, qu'il était innocent. Jusqu'alors tout s'était passé légalement. Mais l'affaire se compliqua par la suite. Le résultat de l'enquête fut considéré, à Thèbes, comme une victoire de la police, et fut l'occasion d'une grande réjouissance, dont Paour fut le héros. L'accusateur, Paser, rencontrant son ennemi, ne put contenir son indignation, et prononça contre lui et contre le vizir des paroles imprudentes.

Paour s'empressa de porter plainte auprès du vizir, et celui-ci se hâta de clore le procès par un acquittement des coupables, dénoncés par Paser.

Lorsqu'on lit cette histoire, on a l'impression très nette d'assister à un effroyable déni de justice. Il est probable que, sans l'intervention de Paser, un bien plus grand nombre de tombes eût été violé. Il est impossible, en effet, de ne pas être frappé par l'indulgence de la cour envers Paour et les coupables. Paour, qui identifia si rapidement les criminels, était certainement au courant de leurs projets, et on peut même supposer que son indulgence avait été achetée par les voleurs qui lui avaient, sans doute, promis une part des bénéfices. Quant au vizir, son parti pris est évident, et il serait peut-être exagéré de le tenir pour parfaitement désintéressé dans l'affaire

L'indulgence de la cour encouragea naturellement les criminels. Les violations de sépultures se multiplièrent dans les années qui suivirent. Les voleurs s'attaquèrent alors aux tombes de la vallée des Rois, et violèrent, entre autres, celles de Séthi I et de Ramsès II. La justice, à cette époque, semble avoir été rendue d'une manière plus stricte, et les coupables, ou du moins les accusés, furent sévèrement châtiés. Cependant, les tentatives recommencèrent, et la situation des tombes royales était devenue quelques années plus tard, si peu assurée que les rois de la XXIe Dynastie firent transporter les momies des rois dans une série de cachettes. C'est dans la dernière d'entre elles, située dans le cirque de Deir el-Bahari, que les momies royales ont été retrouvées, à la fin du siècle dernier, par les Arabes d'abord, puis par le Service des Antiquités d'Égypte.

Le procès dont il vient d'être question a montré suffisamment l'indignité des hauts fonctionnaires de cette époque. Le roi n'était pas moins coupable, qui assistait sans réagir à la désagrégation de son gouvernement. Dans ces conditions, la situation de l'Égypte ne pouvait que s'aggraver rapidement, et la première crise intérieure allait éclater, peu après, vers le milieu du règne de Ramsès XI (vers 1100).

A cette époque, le grand prêtre d'Amon, Amenhotep, se rendit coupable d'un crime, qui n'est pas précisé, mais qui est certainement d'ordre politique. Peut-être avait-il profité de la faiblesse du monarque pour essayer d'usurper le pouvoir. L'affaire, en tout cas, fut assez grave pour tirer Ramsès XI de son apathie. Il suspendit de ses fonctions le pontife suprême, et, pendant une durée de neuf mois, au moins, il n'y eut pas de grand prêtre d'Amon à Karnak.

Presque en même temps, des troubles graves éclatèrent en Moyenne Égypte, dans le nome cynopolite. Le roi, pour rétablir l'ordre, fit appel à son vice-roi de Nubie, Panéhési, qui, à l'époque, devait se trouver précisément en Haute Égypte, avec une troupe importante de mercenaires nubiens. La guerre, car l'affaire semble avoir été sérieuse, se termina par la prise et la destruction de Hardaï, métropole du dix-septième nome. On ne peut identifier avec certitude les ennemis que Panéhési eut à combattre, mais il est infiniment vraisemblable qu'ils étaient d'origine libyenne. Les textes contemporains parlent fréquemment de Libyens (Libou et Mashaouash), mais avec une telle imprécision qu'il est souvent difficile de décider s'il s'agit de troupes mercenaires ou de bandes factieuses. Il est certain, en tout cas, que l'Égypte, à cette époque, était infestée de Libyens, et que ceux-ci étaient généralement craints par les habitants. L'invasion de la Moyenne Égypte par les Libyens est une hypothèse d'autant plus séduisante que le fait devait se produire un peu plus tard, sous la XXIe Dynastie (cf. *infra*, p. 518).

Les troubles auxquels on vient de faire allusion sont interprétés d'une façon différente par P. Montet, qui suppose qu'une véritable guerre civile avait éclaté sous le règne de Ramsès XI, et que cette guerre avait, pour origine lointaine, l'élévation du dieu Seth au rang de dieu dynastique, vers le début de la XIXe Dynastie. Cette promotion de Seth, imposée par le roi, n'avait jamais été accueillie favorablement par les prêtres d'Amon. Les partisans du grand dieu thébain, dociles en apparence, au moins à l'époque où le gouvernement central était encore fort, n'hésitèrent pas à préparer la lutte, dès que l'autorité royale commença à faiblir. Le pillage des tombes royales, sous le règne de Ramsès IX, avait pour objet de fournir aux conjurés les moyens de faire la guerre. Ainsi s'expliquent, et les lenteurs de l'enquête, et l'indulgence dont bénéficièrent les coupables. Dans le Nord, le clan des Séthiens, ou des Impurs, comme les appelle P. Montet, en se fondant sur un récit de Josèphe, dont tous les éléments sont tirés de l'histoire d'Égypte de Manéthon, était dirigé par un prêtre d'Héliopolis, nommé Osarseph. Ce clan se composait, non seulement d'Égyptiens, mais

aussi d'étrangers : Cananéens, Amoritains, Phéniciens et Israélites. La guerre fut d'abord favorable aux Séthiens, mais les partisans du grand prêtre d'Amon se ressaisirent, et écrasèrent complètement les gens du Nord. D'après Montet, le grand prêtre, à l'époque, était encore Amenhotep, et l'armée royale était commandée par Hérihor et par ce même Panéhési qui avait écrasé, quelques années auparavant, la révolte dans le nome cynopolite. Cette reconstitution des faits est exclusivement fondée sur le récit de Josèphe. Il est indéniable, d'autre part, que les documents contemporains, dans la mesure où ils font allusion à des troubles graves, survenus sous le règne de Ramsès XI, confirment partiellement l'hypothèse de Montet, mais restent, dans l'ensemble, assez peu explicites. Le rôle du grand prêtre Amenhotep, en particulier, est obscur. A-t-il été déposé, comme on l'admet généralement, ou a-t-il été l'âme de la résistance, comme le suppose Montet ? Peut-être de nouveaux documents apporteront-ils, un jour, une réponse à cette double question.

Quoi qu'il en soit, après la victoire, Panéhési devient le personnage le plus important du royaume. Ramsès XI, comme tous les faibles, éprouvait le besoin de s'effacer derrière un haut fonctionnaire, à qui il confiait la direction des affaires. Successivement, Amenhotep et Panéhési avaient tenu le premier rôle dans l'État ; quelques années après les événements qui viennent d'être racontés, c'était à Hérihor qu'allait revenir ce privilège.

On ne sait absolument rien sur l'origine de Hérihor. Il est donc dangereux de lui attribuer, comme on a tendance à le faire, des attaches avec la famille royale. Hérihor a très probablement succédé à Amenhotep sur le trône pontifical. Rien ne le destinait, d'ailleurs, à cette fonction. En effet, il n'appartenait certainement pas au clergé d'Amon, mais bien plutôt à l'armée. Son influence grandit rapidement, et, moins de deux ans après avoir été élevé au pontificat, il fut nommé par son maître vice-roi de Nubie et vizir. Ceci se passait en l'année 19 de Ramsès XI. Or c'est précisément à partir de cette époque que l'on voit apparaître sur un certain nombre de documents une double date : l'an 19, correspondant à l'an 1 du *ouhem mésout*. On a supposé, non sans vraisemblance, que ces deux mots, qui signifient littéralement « renouvellement de la naissance », désignaient une ère nouvelle, ou une Renaissance, qui aurait eu pour point de départ la prise effective du pouvoir par Hérihor[1]. On voit, par là, combien grande était l'ambition du grand prêtre. Il ne tarda point d'ailleurs à exercer un pouvoir absolument indépendant, au moins dans toute la Haute Égypte. Hérihor, en effet, bien qu'il se proclamât volontiers le « commandant en chef de la Haute et de la Basse Égypte », n'avait certainement aucune autorité sur le Delta, qui était gouverné, dès cette époque, par un ancien vizir du Nord, Smendès, et par sa femme Tentamon (cf. *infra*, p. 512). Des documents d'origine thébaine, comme le récit d'Ounamon, le reconnaissent implicitement, quand ils disent que Smendès et Tentamon étaient les *chefs qu'Amon avait donnés au Nord du pays*.

Hérihor renonça assez rapidement à la charge de vizir. En effet, en l'année 22 de Ramsès XI (an 4 de la Renaissance), le vizirat était exercé d'une manière effective par Nebmarē'-nakht. En revanche, Hérihor garda la vice-royauté de Nubie et le commandement de l'armée. Il réunissait ainsi entre ses mains la religion, la richesse et la force. C'était assez pour mener à bien ses projets. Il ne peut faire de doute, en effet, que le grand prêtre ait eu, au moins depuis le début de la « Renaissance », le désir de remplacer Ramsès XI sur le trône d'Égypte. Il eut toutefois la sagesse d'attendre son heure, et d'exercer effectivement le pouvoir royal avant de l'exercer légalement.

Les étapes de son ascension sont gravées sur les parois du temple de Khonsou à Karnak, qu'on peut considérer comme l'œuvre commune du grand prêtre et de Ramsès XI[2]. Dans les parties les plus anciennes, le pontife et le souverain apparaissent alternativement dans les scènes d'offrandes. Ce simple détail permet de mesurer à quelle déchéance était tombée la monarchie égyptienne, dont le chef avait ainsi renoncé à exercer exclusivement ses prérogatives royales. Un peu plus tard, le rôle du roi est encore plus effacé : sur l'une des inscriptions dédicatoires, Hérihor apparaît comme le principal constructeur du sanctuaire, et le nom du roi n'est mentionné qu'à la fin ; il ne devait même plus être mentionné sur les deux autres inscriptions dédicatoires du

1. Pour MONTET, *Le drame d'Avaris*, Paris, 1940, p. 179 et p. 185-186, le point de départ de cette « Renaissance » aurait été la victoire de l'armée royale sur les Impurs.
2. MASPERO, *Les Momies royales*, p. 651.

temple. La dernière étape n'allait pas tarder à être franchie. Dans la cour, non seulement les textes ne font plus état de Ramsès XI, mais ils permettent aussi de constater que la situation de Hérihor a changé : les reliefs le représentent, ceint de la couronne royale, et les inscriptions lui attribuent le protocole complet des rois d'Égypte. On ne sait rien de la fin de Ramsès XI. Ce fut ainsi que disparut dans l'ombre le dernier souverain du Nouvel Empire. Le clergé d'Amon, après une lutte plusieurs fois séculaire, avait fini par l'emporter, au moins extérieurement, sur la vieille monarchie thébaine.

CHAPITRE IX

NOTES

Sources. — *Sources topographiques.* — Les deux capitales du Nouvel Empire ont été (Tell el-Amarna mis à part) Thèbes et Tanis. Ce sont les deux sites qui nous ont livré le plus de documents sur l'époque qui nous occupe, mais Thèbes, avec ses sanctuaires de Karnak et de Louxor et avec ses nécropoles, occupe incontestablement la première place. Les documents provenant de Thèbes n'ayant jamais été réunis dans une publication d'ensemble, il ne saurait être question de donner ici une bibliographie qu'il nous faudrait reproduire un peu plus bas. On doit, pourtant, citer une monographie sur la nécropole thébaine : STEINDORFF et WOLF, *Die thebanische Gräberwelt*, Glückstadt, 1936.

La situation géographique de Tanis ne lui a pas permis de résister au temps. On ne trouve guère que des ruines à Tanis. Cependant, les fouilles pratiquées successivement par Mariette, par Petrie et par P. Montet ont apporté, sur l'histoire de ce site, une documentation précieuse qu'on trouvera réunie dans les ouvrages suivants :

MARIETTE : *Acad. des inscript. et B. L. Comptes rendus des séances*, t. 6, p. 44 à 48, Paris, 1863 ; *Rec. Trav.*, 9 (1887), p. 1 à 20 ; *Rev. Archéologique*, Paris, 1861-2, nouv. sér., année 2, vol. 3, p. 97 à 111 ; année 3, v. 5, p. 297 à 305 ; PETRIE, *Tanis*, 2 vol., Londres, 1883-1889 ; MONTET, *Kêmi*, I à XI (1928-1950) ; Les nouvelles fouilles de Tanis (1929-1932), avec 90 planches hors-texte (*Publ. de la Fac. des Lettres de Strasbourg*, 2e sér., vol. 10, Paris, 1933) ; *Le drame d'Avaris*, Paris, 1940 ; *Tanis. Douze années de fouilles dans une capitale oubliée du Delta égyptien*, Paris, 1942. La documentation réunie dans ces ouvrages ne concerne pas seulement le Nouvel Empire. D'autres volumes seront cités plus loin (p. 556-557), à propos de la nécropole royale.

Tanis fut vraisemblablement construite sur les ruines d'Avaris, l'ancienne capitale des Hyksôs. Cette question fut longtemps discutée. On trouvera les éléments de la discussion clairement exposés par R. WEILL, dans *J. E. A.*, XXI (1935), p. 10 et seq. L'auteur, en s'appuyant sur les données de documents jusqu'alors inutilisés par les égyptologues, ouvre une fois de plus la question, qui semblait définitivement close, depuis 1933, de l'identification d'Avaris. MONTET, *Syria*, XVIII (1936), p. 200-202, a discuté les arguments réunis par R. Weill. Une autre question se pose, à propos de Tanis : doit-on, ou non, localiser à Tanis la fameuse résidence d'été des rois ramessides ? Cette résidence, que les textes appellent Piramsès, est identifiée, par les uns, avec Tanis, par les autres, avec Kantir, ville située à 19 kilomètres au sud de Tanis. Cette question a été exposée très objectivement par GARDINER, *Onomastica*, II (Oxford, 1947), p. 171*-175*. Gardiner se demande si on ne peut pas supposer que Piramsès englobait, dans son vaste territoire, Tanis et Kantir, ce qui expliquerait les hésitations des historiens modernes devant des données qui semblent se contredire. Cette solution, satisfaisante pour l'esprit, doit, cependant, rester — Gardiner le souligne lui-même — dans le domaine de l'hypothèse.

Tell el-Amarna fut la capitale éphémère du roi révolutionnaire Akhnaton. Bien que le site ait été visité par la plupart des voyageurs du XIXe siècle (Wilkinson, Nestor l'Hôte, Hay, Lepsius...), les fouilles n'y furent sérieuse-

ment entreprises qu'après la découverte des tablettes cunéiformes en 1887 (cf. *infra*, p. 412 et 446). Successivement, les Anglais, les Français, les Allemands, puis de nouveau les Anglais, exploitèrent le sol amarnien. Les fouilleurs, à l'exception des Anglais, n'ont malheureusement jamais publié intégralement le résultat de leurs travaux. Sur les fouilles mêmes, on doit consulter : BOURIANT, Deux jours de fouilles à Tell el Amarna, Le Caire, 1889 (*Mission archéologique française au Caire*, I, 1, p. 1 à 22) ; PETRIE, *Tell el-Amarna*, Londres, 1894 ; *Mitteilungen der Deutschen Orient-Gesellschaft* (articles de BORCHARDT, consacrés à Tell el-Amarna), 34 (sept. 1907) ; p. 14 et seq.; 46 (nov. 1911), tout le fascicule ; 50 (oct. 1912), p. 1 et seq. ; 52 (oct. 1913), p. 1 et seq. ; 55 (déc. 1914), p. 3 et seq. ; 57 (mars 1917), p. 1 et seq. Cf. aussi les quatre volumes consacrés à Amarna dans Deutsche Orient-Gessellschaft Veröffentlichungen : *Augsgrabungen der Deutschen Orient Gesellschaft in Tell el-Amarna ;* 18 (1911), BORCHARDT, *Der Porträtkopf der Königin Teye in Bezitz von Dr. James Simon* ; 31 (1917), TIMME, *Tell el-Amarna vor der deutschen Ausgrabung im Jahre 1911* ; 44 (1923), BORCHARDT, *Der Königin Nofret-ete ;* 56 (1931), RICKE, *Der Grundriss der Amarna Wohnhauses.* Enfin, on doit citer l'admirable ouvrage de DAVIES, *The Rock Tombs of El Amarna*, 6 vol., Londres, 1920-1905.

Depuis 1921, les fouilles de Tell el-Amarna ont été successivement dirigées au nom de l'Egypt Exploration Society par Peet, Wooley, Newton, Griffith, Whittemore, Frankfort et enfin, depuis 1930, par Pendlebury. Les résultats des fouilles ont été consignés dans le *J. E. A.*, VII à XXI (1921-1935). On doit également signaler la publication, signée par tous les archéologues anglais qui ont fouillé sur le site : *The city of Akhenaton*, 4 vol., Londres, 1923-1951. Enfin PENDLEBURY a réuni, dans un petit volume destiné au grand public, une histoire de Tell el-Amarna d'après ses fouilles. Le livre, intitulé *Tell el Amarna*, Londres, 1935, a été traduit en français par WILD, sous le titre *Les fouilles de Tell el Amarna et l'époque amarnienne*, Paris, 1936.

Nubie. — La Nubie, pendant le Nouvel Empire, a été profondément égyptianisée. Les rois l'avaient couverte de sanctuaires qui jalonnaient le cours du Nil. Le service des Antiquités de l'Égypte a entrepris, au début du XXe siècle, la publication de ces sanctuaires qui sont, chaque année, immergés pour la plupart et qui risquent ainsi de disparaître dans un avenir plus ou moins prochain. Les temples du Nouvel Empire déjà publiés dans cette collection, intitulée « Les temples immergés de la Nubie », sont :

H. GAUTHIER, *Le temple d'Amada*, Le Caire, 1913 (+ un fascicule de 6 planches en couleurs daté de 1926). Ce temple fut en grande partie construit par Thoutmosis III, et la décoration fut achevée par Aménophis II. La salle hypostyle fut l'œuvre de Thoutmosis IV. Enfin, Séthi I fit construire un petit kiosque. A. M. BLACKMAN, *The temple of Derr*, Le Caire, 1913 ; ce temple a été entièrement construit par Ramsès II. On y trouve des allusions à ses guerres et en particulier à ses guerres nubiennes. H. GAUTHIER, *Le temple de Ouadi Es-Seboûâ*, Le Caire, 1912, 2 vol. ; il est contemporain du précédent. C'est également à Ramsès II que l'on doit les temples de Beit el-Ouâli (LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 176 = BREASTED, *Anc. Rec.*, III, §§ 458 à 477, et, surtout, RŒDER, *Der Felsentempel von Bet el-Wali*, Le Caire, 1938), de Garf Husein (LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 178), d'Abou Simbel, le plus célèbre des temples nubiens (LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 185 à 196 ; DÜMICHEN, *Der ägyptische Felsentempel von Abu Simbel*, Berlin, 1869 ; BREASTED, *Anc. Rec.*, III, §§ 449 à 457, et 495 à 501).

Les rois de la XVIIIe Dynastie, eux aussi, avaient fait construire des temples en Nubie. En plus de celui qui a été mentionné plus haut (Amada), on peut citer le temple de Dakké (RŒDER, *Der Tempel von Dakke*, Le Caire, 1930, I, p. 13-14 et pl. 13-14), qui avait été fondé par Thoutmosis III, le temple de Bouhen (près de Ouadi Halfa), fondé par Ahmosis, continué sous ses successeurs et remanié entièrement à l'époque d'Aménophis II, de Koummeh (Thoutmosis III et Hatshepsout), du Gébel Barkal (fondé par Toutânkhamon, puis remanié par Séthi I, Ramsès II et les rois éthiopiens), de Sôleb (Aménophis III), qui a été fouillé par l'université de Chicago (1906-7). La plupart de ces temples n'ont fait l'objet d'aucune publication récente. Sur l'ensemble, on peut consulter LEPSIUS, *Denkmäler*, III, et, sur le temple de Sôleb, les rapports préliminaires sur les fouilles de l'université de Chicago, publiés par BREASTED, dans *American Journ. of Sem. Languages and Lit.*, XXIII (1906), p. 1 à 64 ; XXV (1908), p. 1 à 110. On doit signaler également les fouilles de l'Egypt Exploration Society à Sésébi et à Amara (FAIRMAN, *J. E. A.*, XXIV (1938), p. 151-156 ; XXV (1939), p. 139-144 ; XXXIV (1948), p. 3-11), et celles du Service des Antiquités à Aniba (STEINDORFF, *Aniba*, 2 vol., Glückstadt, 1935-1937). Sur les rapports de l'Égypte et de la Nubie au Nouvel Empire, on devra lire l'ouvrage, déjà plusieurs fois cité, de SÄVE-SÖDERBERGH, *Ägypten und Nubien*, Lund, 1941, p. 141-245.

Bibliographie. — II. — *L'Égypte jusqu'au schisme amarnien*

a) *Les premiers rois de la Dynastie*

Règne d'Ahmosis. — En l'année 22 de son règne, le roi fait extraire des blocs de calcaire de la carrière de Masara, au sud du Caire. Ces blocs étaient destinés à la construction d'un temple de Ptah, à Memphis, et d'un sanctuaire d'Amon, à Louxor. Le directeur de l'expédition, Néferpéret, fit graver une inscription commémorative dans laquelle il précise que les bœufs qui tiraient les blocs de la carrière avaient été capturés par le roi Ahmosis au cours de sa campagne asiatique, SETHE, *Urk.*, IV, p. 24-25 = BREASTED, *Anc. Rec.*, II, §§ 26 à 28.

Sur une grande stèle trouvée à Karnak, le roi célèbre les restaurations qu'il avait effectuées dans les temples : Caire, 34001 (LACAU, *Cat. gén. du Musée du Caire*) = SETHE, *Urk.*, IV, p. 14 à 24 = BREASTED, *Anc. Rec.*, II, §§ 29 à 32. Une autre stèle d'Ahmosis commémore la construction d'une chapelle funéraire pour sa grand'mère Tétishéri : Caire, 34002 (LACAU, *ibid.*) = SETHE, *Urk.*, IV, p. 26 et seq. = BREASTED, *Anc. Rec.*, II, §§ 33 à 37.

Un fragment ayant fait partie d'une paroi de temple a été trouvé par CHEVRIER, au cours du vidage du IIIe pylône, à Karnak, et publié par lui dans *An. Serv.*, XXXVI (1936), p. 137 et pl. II, 1.

Règne d'Aménophis I. — GAUTHIER, *Livre des Rois*, II, p. 197 à 212. Sa tombe est située entre la nécropole royale de Dra'Abul'Naga et la vallée des Rois ; cf. CARTER, *J. E. A.*, III (1916), p. 147 à 154 et pl. XVII à XXII (PEET, *The great tomb robberies of the Twentieth Egyptian Dynasty*, Oxford, 1930, I, p 43. croit que cette tombe appartient plutôt à la reine Néfertari, mère d'Aménophis I) ; sur son temple funéraire, cf. WINLOCK, *J. E. A.*, IV (1917), p. 11 à 15, et pl. III-IV.

Sur le culte d'Ahmosis Néfertari, cf. ERMAN, *Sitz. des Kgl.-Preuss. Ak. d. Wissenschaften zu Berlin*, XXXIV (1910), p. 344 et seq. ; sur le culte d'Aménophis I et de Néfertari à Deir el-Médineh, cf. ČERNÝ, *B. I. F. A. O.*, XXVII (1927), p. 159-203. Le roi, à la XIXe Dynastie, était devenu le dieu et le patron de la nécropole royale et de ses ouvriers.

Les blocs d'Aménophis I trouvés à Karnak sont encore inédits ; cf. cependant PILLET, *An. Serv.*, XXII (1922), pl. I ; XXIII (1923), pl. III ; XXIV (1924), p. 56-7 ; CHEVRIER, *An. Serv.*, XXVIII (1928), p. 119 ; XLVII (1947), p. 165-169 et pl. XXIII-XXV. Dans ce dernier article, Chevrier fait un rapport très bref sur la reconstruction de ce monument, qui s'élève, aujourd'hui, non loin du sanctuaire de Sésostris I, et qui doit être publié par Pillet ; sur ce même édifice, cf. aussi CHEVRIER, *ibid.*, XLIX (1949), p. 10 et pl. IX-X.

Règne de Thoutmosis I. — GAUTHIER, *Livre des Rois*, II, p. 212 à 227. Le tombeau du roi (vallée des Rois, tombe 38) n'a pas encore été publié, sauf deux fragments, actuellement au Musée du Caire, et portant le n° 24990 (DARESSY, *Cat. gén. du Musée du Caire*). La question de son enterrement (on connaît trois sarcophages marqués au nom de Thoutmosis I) a été étudiée par WINLOCK, *J. E. A.*, XV (1929), p. 56 à 57 et pl. XI à XIV. Le temple funéraire du roi, qui devait se trouver entre celui d'Aménophis I et la chaussée de Deir el-Bahari, n'a pas été retrouvé. En revanche, Hatshepsout lui avait fait construire une chapelle funéraire dans son propre temple de Deir el-Bahari (WINLOCK, *loc. cit.*).

Circulaire annonçant l'avènement du roi : Caire, 34006 (Lacau, *Cat. gén. du Musée du Caire*) = Sethe, *Urk.*, IV, p. 79 à 81 = Breasted, *Anc. Rec.*, II, §§ 54 à 60.

Stèle mentionnant les travaux du roi dans le temple d'Abydos : Caire, 34007 (Lacau, *ibid.*) = Sethe, *Urk.*, IV, p. 94 à 103 = Breasted, *Anc. Rec.*, II, §§ 90 à 98.

b) *Thoutmosis II, Hatshepsout et Touthmosis III*

Gauthier, *Livre des Rois*, II, p. 227 à 236 (Thoutmosis II) ; 236 à 252 (Hatshepsout) ; 253 à 275 (Thoutmosis III). La tombe de Thoutmosis II n'a pas encore été retrouvée (on suppose quelquefois que c'est la tombe portant le nº 42 ; cette tombe, encore inédite, est d'ailleurs sans importance) ; une tombe avait été préparée pour Hatshepsout (probablement du vivant de Thoutmosis II) dans un ouadi situé derrière la vallée des reines : cf. Carter, *J. E. A.*, IV (1917), p. 107 et seq. et, surtout, à partir de la p. 114 ; cf. aussi pl. XIX (A. 22) à XXII. Lorsque Hatshepsout eut usurpé le pouvoir, elle se fit creuser une nouvelle tombe dans la vallée des Rois. Cette tombe, qui porte le nº 20, a été publiée par Davis, Naville et Carter, *The tomb of Hâtshopsitû*, Londres, 1906. Le tombeau de Thoutmosis III (nº 24 de la vallée des Rois) a été décrit par Loret dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 3e série, nº 9 (1899), p. 91 à 97 et pl. 2 à 6. Les textes ont été publiés par P. Bucher, *Les textes des tombes de Thoutmosis III et d'Aménophis II*, Le Caire, 1932 ; sur les tombes royales, cf. aussi Steindorff et Wolf, *Die thebanische Gräberwelt*, Glückstadt, 1936.

Le temple funéraire de Thoutmosis II se trouvait au nord-est de Médinet Habou : cf. Bruyère, *Rap. sur les fouilles de Deir el-Médineh* (1926), p. 9 et seq. ; Robichon et Varille, *Le temple du scribe royal Amenhotep, fils de Hapou*, I (Le Caire, 1936), p. 31 à 33 ; pl. IV, 2 à VII ; XXIII, XXIV.

Le temple funéraire d'Hatshepsout est le célèbre temple de Deir el-Bahari. Publié d'abord, d'une manière incomplète, par Mariette, *Deir el-Bahari*, Leipzig, 1877, puis intégralement par Naville, *The temple of Deir el Bahari*, 7 vol., Londres, 1894-1908 ; cf. aussi les articles de Winlock dans *Bul. of the Metrop. Mus. of Art*, part II, déc, 1924 à mars 1932, repris dans *Excavations at Deir el Bahri : 1911-1931*, New York, 1942, et Werbrouck, *Le temple d'Hatshepsout à Deir el Bahari*, Bruxelles, 1949. Le temple de Thoutmosis III se trouvait au nord-est du Ramesséum, et a été décrit par Weigall, *An. Serv.*, VII (1906), p. 121 à 141 ; VIII (1907), p. 286.

Règne de Thoutmosis II. — En dehors des inscriptions faisant état des guerres du roi (cf. *infra*, p. 443), aucune inscription originale de Thoutmosis II ne mérite d'être mentionnée.

Règne d'Hatshepsout. — Inscription du couronnement. — Naville, *Deir el Bahari*, III, pl. 56 à 64 = Sethe, *Urk.*, IV, p. 241 à 265 = Breasted, *Anc. Rec.*, II, §§ 215 à 242.

Inscription relative à la naissance divine de la reine. — Naville, *op. cit.*, II, pl. 46 à 55 = Sethe, *Urk.*, IV, p. 216 à 234 = Breasted, *Anc. Rec.*, II, §§ 187 à 212. Cf. aussi les inscriptions du Spéos Artémidos (Gardiner, *J. E. A.*, XXXII (1946), p. 43-56 ; Fairman et Grdseloff, *J. E. A.*, XXXIII (1947), p. 12-33). On sait que le sanctuaire, construit par Hatshepsout, fut restauré par Séthi I (cf. bibliographie, dans Porter et Moss, *Topographical Bibliography*, IV, p. 163-164) ; un autre spéos, décoré par Thoutmosis III et Hatshepsout, mais dans lequel ne se trouve aucune allusion à la naissance divine de la reine, a été publié par A. Fakhry, *An. Serv.*, XXXIX (1939), p. 709-723.

Représentations de la reine habillée en homme. — Naville, *op. cit.*, *passim* ; elle figure cependant en femme dans l'accomplissement de ses fonctions royales, sur un fragment de paroi trouvé à Karnak : Chevrier, *An. Serv.*, XXXIV (1934), pl. IV.

Expédition du Pount. — Mariette, *Deir el Bahari*, pl. 5 à 10 ; Naville, *op. cit.*, III, pl. 69 à 86 ; Sethe, *Urk.*, IV, p. 315 à 354 = Breasted, *Anc. Rec.*, II, §§ 246 à 295.

Sanctuaire de Karnak. — Quelques-uns des blocs sont reproduits par Pillet (*An. Serv.*, XXIII (1923), pl. IV ; XXIV (1924), pl. III à V) et par Chevrier, *ibid.*, XXVI (1926), pl. IV et V ; XXVII (1927), pl. VI, etc. Le monument doit être publié par Lacau et Chevrier.

Sur Senmout. — Sur la plupart de ces monuments, son nom a été martelé. Une de ses statues est conservée à Berlin, nº 2296 (il est représenté avec la princesse Nefrourē', fille de Thoutmosis II et d'Hatshepsout) = *Æg. Inschriften aus den staat. Mus. zu Berlin*, II, p. 35 à 38 (reproduction dans Steindorff, *Die Blütezeit des Pharaonenreiches*, Leipzig, 1926, p. 29, fig. 27) ; dans le même musée : stèle nº 2066 = *Æg. Inschriften...*, II, p. 95 à 98 ; cône funéraire, nº 1034 (*ibid.*, II, p. 287) ; une brique de construction, nº 1514 (*ibid.*, II. p. 390). Une autre de ses statues est conservée au Caire : nº 579 (Borchardt, *Cat. gén. du Musée du Caire*). Sur les inscriptions de Senmout, cf. aussi : Benson et Gourlay, *The temple of Mut in Asher*, Londres, 1899, p. 299 et seq. ; Sethe, *Urk.*, IV, p. 395 à 415. Les textes des statues ont été traduits par Breasted, *Anc. Rec.*, II, §§ 345 à 368.

Tombes à Thèbes, nº 71 (voir bibliographie dans Porter et Moss, *Bibliography*, I, *Theban Necropolis*, p. 99). Cette tombe est surtout connue pour la représentation des porteurs de tributs crétois (très belle reproduction en couleurs dans : Nina M. Davies, *Ancient Egyptian Paintings*, Chicago, 1936, pl. XIV). Une autre tombe de Senmout a été découverte par la mission américaine (*Bull. Metrop. Mus. of Art*, part II, 1928 (1925-1927), p. 32 et seq.), qui a retrouvé également la tombe des parents de Senmout (*ibid.*, 1937 (1935-1936), p. 5 et seq.).

Sur Hapouséneb. — Louvre, C. 134 : Sethe, *Urk.*, IV, p. 471 à 478 = = Breasted, *Anc. Rec.*, II, §§ 388 à 390.

Règne de Thoutmosis III. — La grande inscription de Thoutmosis III, rappelant son élévation au trône à la suite d'un oracle, est publiée par Sethe, *Urk*, IV, p. 155 à 176 = Breasted, *Anc. Rec.*, II, §§ 131 à 166. Le passage (cité textuellement) relatif à la succession des souverains, de Thoutmosis I à Thoutmosis III, est tiré de la biographie d'Inéni : cf. Sethe, *Urk.*, IV, p. 59-60 = Breasted, *Anc. Rec.*, II, 341. Une autre inscription contemporaine mentionne la reine Hatshepsout d'abord, et, en second lieu seulement, « son frère Thoutmosis III » : il s'agit de la statue d'Inebni (British Museum), publiée dans Sethe, *Untersuchungen*, I, 123 *e* = Breasted, *Anc. Rec.*, II, § 213. Voir *infra*, p. 381-383, une bibliographie plus complète sur le « problème d'Hatshepsout ».

Il est impossible de citer toutes les constructions de Thoutmosis III. Dans une grande inscription, il relate lui-même des travaux qu'il a fait exécuter à Karnak : Caire, 34012 (Lacau, *Cat. gén. du Caire*) = Sethe, *Urk.*, IV, p. 833 à 838 = Breasted, *Anc. Rec.*, II, §§ 599 à 608. Sur le même sujet, cf. aussi Caire, 34013 (Lacau, *ibid.*) = Sethe, *op. cit.*, p. 763 à 772 = = Breasted, *op. cit.*, II, §§ 609 à 622.

Nombreuses sont les tombes civiles contemporaines de Thoutmosis III. La plus importante est certainement celle de Rekhmirē', nº 100 (cf. *infra*, p. 504).

On doit aussi mentionner un autre monument de l'époque de Thoutmosis III : la stèle d'Antef, héraut du roi (Louvre, C. 26), dont la tombe porte, à Thèbes, le nº 155. Les inscriptions de cette stèle (cf. Sethe, *Urk.*, IV, p. 963 à 975 = Breasted, *Anc. Rec.*, II, §§ 763 à 771), nous montrent combien importante était la fonction de héraut. Le héraut était essentiellement un intermédiaire entre le roi et les gens de l'extérieur, et, comme tel, il était chargé de missions se rapportant aux différents domaines de l'administration. Il faisait aussi fonction de maître des cérémonies. Enfin, Antef, mais ce titre lui est personnel, était gouverneur du nome thinite et, en cette qualité, il exerçait son autorité sur toute la région des oasis.

c) *Les successeurs de Thoutmosis III*

Règne d'Aménophis II. — Gauthier, *Livre des Rois*, II, 276 à 290. La tombe d'Aménophis porte le nº 35 dans la liste des tombes de la Vallée des Rois. Elle a été décrite par Loret, dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 3e série, 9 (1899), p. 98 à 112 et pl. 8 à 15 ; les textes de la tombe ont été publiés par P. Bucher, *Les textes des tombes de Thoutmosis III et d'Aménophis II*. Son temple funéraire se trouvait immédiatement à l'est du Rames-

séum : cf. PETRIE, *Six temples at Thebes*, p. 4 à 6 et pl. II, 3 (objets trouvés dans le temple) ; III (dépôts de fondation) ; V, XXII et XXIII (plan). Le roi avait fait construire un très beau sanctuaire en albâtre, à Karnak. Plusieurs des blocs qui en avaient fait partie ont été récemment mis au jour, au cours du vidage du III[e] pylône ; quelques-uns d'entre eux sont reproduits par PILLET dans les *An. Serv.*, XXIII (1923), pl. VI ; XXIV (1924), pl. I ; X et XI ; XXV (1925), pl. I et IV.

Une stèle, trouvée à Giza par Selim bey HASSAN, et publiée par lui dans les *An. Serv.*, XXXVII (1937), p. 129-134, met en relief la force physique du roi et les prodiges sportifs qu'il était capable d'accomplir. De tels textes ne sont pas exceptionnels, et on est amené à conclure que les rois égyptiens avaient, eux aussi, leur service de propagande. Sur ce sujet, cf. VAN DE WALLE, *Chronique d'Égypte*, 26 (1938), p. 234-257 ; HERMANN, *Die ägyptische Königsnovelle*, Glückstadt, 1938 ; BRUYÈRE, *Chronique d'Égypte*, 38 (1944), p. 194-206 ; BARUCQ, *An. Serv.*, XLIX (1949), p. 183-202 ; DESROCHES-NOBLECOURT, *Rev. d'égypt.*, VII (1950), p. 37-46.

Règne de Thoutmosis IV. — GAUTHIER, *Livre des Rois*, II, p. 290 à 305. La tombe de Thoutmosis IV porte le n° 43 dans la liste des tombes de la Vallée des Rois. Elle a été publiée par CARTER et NEWBERRY, *The tomb of Thoutmosis* IV, Westminster, 1904 (Cat. gén. du Musée du Caire). Son temple funéraire se trouvait un peu à l'ouest du Ramesséum ; cf. PETRIE, *Six temples at Thebes*, p. 3 ; 7 à 9 et pl. I ; III ; VII (objets trouvés dans le temple) ; XXII ; XXIV (plan).

Sur la stèle du Sphinx.— ERMAN, *Sitzungsberichte d. Kgl.-Preuss. Ak. d. Wissenschaften zu Berlin*, 1904, p. 428 à 444 ; BREASTED, *Anc. Rec.*, II, §§ 810 à 815 ; sur la date, cf. aussi SPIEGELBERG, *Orientalische Literaturzeitung*, 1904, p. 288 à 291 ; 343-4. On a vu (p. 341) que la stèle ne doit pas être considérée comme une copie postérieure, mais comme un document contemporain de Thoutmosis IV.

Sur les travaux du roi dans les sanctuaires d'Abydos. — Louvre, C. 53 = = PIERRET, *Recueil d'inscriptions... du Louvre*, Paris, 1874-1878, 2 vol., II, p. 14-15 = BREASTED, *Anc. Rec.*, II, §§ 839-40.

Sur le sanctuaire que le roi fit construire à Karnak. — PILLET, *An. Serv.*, XXIV (1924), pl. II.

Règne d'Aménophis III. — GAUTHIER, *Livre des Rois*, II, p. 306 à 342. La tombe d'Aménophis III porte le n° 22 dans la liste des tombes de la vallée des Rois. Vue et mentionnée par les voyageurs du XIX[e] siècle, elle n'a pas encore fait l'objet d'une publication. Son temple funéraire, qui s'étendait jadis entre Médinet Habou et le Ramesséum, est aujourd'hui entièrement détruit. Il ne reste que les deux colosses (connus sous le nom de « colosses de Memnon »), qui en gardaient l'entrée. Les inscriptions ont été publiées par VARILLE, *An. Serv.*, XXXIII (1933), p. 85 à 94 (avec une bibliographie) et XXXIV (1934), p. 9 à 16. Les fragments d'un colosse en granit rouge, actuellement conservés au Musée du Louvre (A. 17 et A. 18) proviennent vraisemblablement du temple funéraire d'Aménophis III : cf. VARILLE, *B. I. F. A. O.*, XXXV (1935), p. 161 à 171.

Scarabées. — Les scarabées commémoratifs apparaissent, en Égypte, sous le règne d'Hatshepsout, et restent en usage au moins jusqu'au règne de Ramsès II. Le texte est toujours très bref, et c'est par là que les scarabées d'Aménophis III, dont il va être question dans ce paragraphe, diffèrent de ceux qui les ont précédés et de ceux qui les ont suivis. On pourra lire, sur ces scarabées « mineurs », une étude de KEIMER, *An. Serv.*, XXXIX (1939), p. 105-120. Keimer, dans cet article, publie, outre un scarabée du mariage d'Aménophis III, un beau scarabée, émis par un haut fonctionnaire de Ramsès II à l'occasion de sa promotion aux fonctions de généralissime. Mais ce dernier scarabée, avec son texte assez long, est, dans l'état actuel de nos connaissances, une exception, et, d'une façon générale, on peut dire qu'Aménophis III est le seul souverain égyptien qui ait émis des séries de scarabées pour commémorer, par un texte circonstancié, certains événements de son règne. On possède plusieurs scarabées, provenant de six émissions différentes, faites à l'occasion des événements suivants :

1. Mariage avec Tiy : liste dans WIEDEMANN, *Ægyptische Geschichte*, p. 393, n. 6. L'un d'entre eux fut trouvé en Abydos ; cf. MARIETTE, *Cat. Gén. des monuments d'Abydos*, n° 1387, p. 537 = BREASTED, *Anc. Rec.*, II, § 862 ; PETRIE, *Scarabs and cylinders with names*, Londres, 1917, pl. XXXI.

2. Une chasse de quatre jours, datée de la deuxième année du roi, au cours de laquelle furent tuées plus de 75 bêtes sauvages : FRASER, *P. S. B. A.*, XXI (1899), pl. III (en face de la p. 155) ; cf. GRIFFITH, *ibid.*, et BREASTED, *op. cit.*, § 864. Le scarabée a été publié de nouveau par FRASER, *A Catalogue of the Scarabs belonging to George Fraser*, Londres, 1900, p. 56 ; pl. XVI et frontispice ; DRIOTON, *An. Serv.*, XLV (1947), p. 85-89.

3. Une série très importante fut émise par le roi pour célébrer ses exploits cynégétiques pendant les dix premières années de son règne. La liste de ces scarabées a été dressée par WIEDEMANN, *Ægyptische Geschichte*, p. 381, n. 6. Le texte des n[os] 13274 et 8443 du Musée de Berlin est donné dans *Æg. Inschriften aus den staatl. Mus. zu Berlin*, II, p. 257 (reproduits dans STEINDORFF, *Die Blütezeit des Pharaonenreichs*, fig. 39) ; cf. la traduction dans BREASTED, *op. cit.*, § 865 ; cf. aussi Caire, 37390 à 37392 (NEWBERRY, Cat. gén. du Musée du Caire, et PETRIE, *loc. cit.*).

4. Mariage avec la princesse mitanienne Kiloughépa. — FRASER, *P. S. B. A.*, XXI (1899), p. 155 ; MASPERO, *Rec. Trav.*, 15 (1893), p. 200 et 16 (1894), p. 62 ; cf. la traduction dans BREASTED, *op. cit.*, § 866 ; un nouveau scarabée de cette émission a été publié par ENGELBACH, *An. Serv.*, XL (1940), p. 659-661.

5. Aménagement d'un lac de plaisance, en l'année 11 du règne d'Aménophis III : STEINDORFF, *Ä. Z.*, XXXIX (1901), p. 62 à 65 ; BREASTED, *ibid.*, p. 65-6 et *Anc. Rec.*, II, §§ 868-9 ; PETRIE, *loc. cit.* ; DRIOTON, *An. Serv.*, XLV (1947), p. 89-92.

6. Dans une autre série, le roi précisait les limites de son empire, Caire, 37393 à 37395 (NEWBERRY, *op. cit.*).

Sur les scarabées d'Aménophis III en général, cf. WIEDEMANN, *P. S. B. A.*, XXXIV (1913), p. 251 à 259.

Sur le palais d'Aménophis III. — WINLOCK, *Bul. Metrop. Mus. of Art*, New York, 1912, p. 184 à 189, fig. 1 à 5 ; EVELYN-WHITE, *ibid.*, 1915 (1914-1915), p. 253 à 265 ; fig. 1 à 4 ; LANSING, *ibid.*, II, 1918 (1916-1917), p. 8 à 14 ; fig. 3 à 10 ; DARESSY, *An. Serv.*, IV (1903), p. 165 à 170. Des fragments de jarres à vin, trouvés dans le palais d'Aménophis III, font allusion aux années 37 et 38 du règne de ce roi, dont la plus haute date connue était, jusqu'à présent, l'an 36 (cf. HAYES, *Chronique d'Égypte*, XXIV (1949), p. 96, avec rectification, p. 287). Sur les inscriptions relevées, au cours des fouilles, cf. HAYES, *J. N. E. S.*, X (1951), p. 156-183 (à suivre). Le temple de Louxor a été publié par GAYET, *Le temple de Louxor*, Paris, 1894.

Sur l'architecte d'Aménophis III, Amenhotep, fils d'Hapou, cf. *supra*, p. 342. Le temple funéraire a été fouillé et publié par VARILLE et ROBICHON, *Le temple du scribe royal Amenhotep, fils de Hapou*, Le Caire, 1936. Les dimensions inusitées de ce monument prouvent assez le rôle de premier plan, joué, dans l'histoire de l'Égypte, sous le règne d'Aménophis III, par Amenhotep. Sur ce personnage, cf. aussi HELCK, *Untersuchungen*, XIV (1939), p. 2-13.

Sur la famille du roi, cf. HAYES, *Bul. of the Metrop. Mus. of Art*, juin 1948, p. 272-279.

III. — *Akhnaton et ses successeurs directs*

a) *Le roi.* — GAUTHIER, *Livre des Rois*, II, p. 343 à 361. Le roi avait fait construire, pour lui et sa famille, une grande tombe dans un ouadi du désert oriental, à une dizaine de kilomètres de Tell el-Amarna. C'est là qu'avait été ensevelie une de ses filles, morte en bas âge, Méketaton. Il est possible qu'il y ait été lui-même enterré, mais on ne sait rien de certain à ce sujet[1].

Sur la description de Tell el-Amarna, cf. PENDLEBURY, *Les fouilles de Tell el-Amarna*, p. 62 et seq. Le site était limité par un certain nombre

1. Le squelette, qui a été retrouvé dans la cachette de la reine Tiy, à Thèbes, est probablement celui de Sémenkhkarē', et non celui d'Akhnaton comme on l'a prétendu quelquefois (cf. ENGELBACH, *An. Serv.* XL (1940), p. 148-152.

de stèles-frontières, sur lesquelles le roi et sa famille étaient représentés en adoration devant Aton. Le texte racontait les circonstances de la fondation de la nouvelle capitale : cf. DAVIES, *The Rock Tombs of el Amarna*, V, p. 19 à 34 ; pl. XXV à XLIII ; VANDIER, *Mon. Piot*, XL (1944), p. 5-22.

b et c) *Origine de la religion atonienne et doctrine.* — Aux ouvrages précédemment cités (p. 367-368) on doit ajouter : RŒDER, Pharao Achnaton von Amarna, dans *Preussische Jahrbücher*, 182 (1920), p. 61 à 73 ; SETHE, Beïtrage zur Geschichte Amenophis' IV, dans *Nachrichten von d. Kgl. Gesellschaft d. Wissenschaften zu Göttingen, Phil.-Hist. Kl.*, 1921, p. 101 à 130 ; PEET, The Problem of Akhnaton, dans *Journ. of Manchester Egyptian and Oriental Society*, 9 (1921), p. 39 à 48 ; GUNN, *J. E. A.*, IX (1923), p. 168 et seq. ; MORET, *Rois et dieux d'Égypte*, Paris, 1925, p. 47 à 74. Enfin, la dernière partie de l'ouvrage de SPIEGEL, *Soziale und weltanschauliche Reformbewegungen im alten Ägypten*, Heidelberg, 1950, est consacrée à l'origine et à l'analyse de la réforme d'Akhnaton.

L'origine du culte atonien a été étudiée par WOLF, *Ä. Z.*, 59 (1924), p. 109 et seq.

Les hymnes (traduits dans presque tous les ouvrages traitant de la question amarnienne) figuraient dans les tombes civiles d'Amarna. La version la plus complète se trouve dans : DAVIES, *The rock tombs of el Amarna*, VI, pl. XXVII.

Le grand prêtre d'Aton (qui portait le titre de *Our maou*) était Mérirē' (tombe n° 4 dans DAVIES, *op. cit.*, I).

d) *La fin de la religion d'Aton.* — Sur le brouille d'Akhnaton et de Néfertiti : PENDLEBURY, *Les fouilles de Tell el Amarna*, p. 56 et seq., et *J. E. A.*, XVIII (1932), p. 144 et seq. ; la stèle de Berlin, qui montre Toutânkhaton en adoration devant Amon-Rē', a été publiée par ERMAN, *Ä. Z.*, 38 (1900), p. 112-114. Sur le changement du nom de Toutânkhaton en Toutânkhamon, cf. aussi ENGELBACH, *An. Serv.*, XL (1940), p. 160-163 ; ce changement aurait eu lieu avant la quatrième année du règne du roi.

Sur le voyage de Sémenkhkarē' à Thèbes. — NEWBERRY, *J. E. A.*, XIV (1928), p. 3 à 9. Le roi est nommé sur un graffito trouvé dans la tombe de Païri (Thèbes, n° 139), et l'inscription prouve qu'il s'était fait construire un temple (funéraire ?) à Thèbes. La lettre d'Ankhèsenamon à Souppiloulíouma est traduite par MORET, *Histoire ancienne* (collection Glotz), p. 537. Voir la bibliographie dans MEYER, *Geschichte des Altertums*, II[1], p. 337, n. 2 ; cf. aussi WOLF, *Ä. Z.*, 65 (1930), p. 101-102 et DELAPORTE (Clio), p. 186. Sur la nouvelle version de la lettre, cf. EDEL, *J. N. E. S.*, VII (1948), p. 14-15. En 1940, ENGELBACH (*An. Serv.*, XL, p. 141) avait déjà exprimé l'avis que l'auteur de la lettre était le veuve de Toutânkhamon.

Règne de Sémenkhkarē'. — GAUTHIER, *Livre des Rois*, II, p. 362 à 364. Il n'y a rien a ajouter à la bibliographie donnée plus haut, à la fin du règne d'Aménophis IV. Voir en particulier les articles de NEWBERRY et de WOLF.

Règne de Toutânkhamon. — GAUTHIER, *Livre des Rois*, II, p. 365 à 373. La tombe du roi, la seule tombe royale qui ait été trouvée à peu près intacte, porte le n° 58 dans la liste des tombes de la Vallée des Rois. Elle a été découverte par CARTER et CARNARVON, le 26 novembre 1923. Elle contenait un mobilier funéraire d'une richesse inestimable, aujourd'hui conservé au Musée du Caire. La publication a été entreprise par CARTER qui a fait paraître trois volumes sous le titre : *The tomb of Tut. Ankh. Amen*, Londres, 1923-1933. Le temple funéraire du roi n'a pas encore été retrouvé.

Sur le règne de Toutânkhamon, cf. WOLF, *Ä. Z.*, 65 (1930), p. 100-101, et NEWBERRY, *J. E. A.*, XVIII (1932), p. 50 à 52 ; sur l'origine du roi, cf. *infra*, état des questions 3.

Le roi avait fait graver une grande stèle à Karnak pour célébrer la restauration du culte amonien ; cette stèle a été publiée par LEGRAIN, *Rec. Trav.*, 29 (1907), p. 162 et seq., et traduite par BENNETT, *J. E. A.*, XXV (1939), p. 8-15.

Règne d'Aï. — GAUTHIER, *Livre des Rois*, II, p. 374 à 380. Aï s'était fait construire, à Tell el-Amarna, avant son avènement, un tombeau, publié par DAVIES, *The Rock Tombs of el Amarna*, VI. Après son avènement, il se fit creuser une tombe (n° 23) dans la Vallée des Rois : cf. LEFÉBURE, Les Hypogées royaux de Thèbes, dans *Mém. Miss. Arch. Fr.*, III, p. 175-6.

Son temple funéraire se trouvait peut-être au nord-est de Médinet Habou : cf. ROBICHON et VARILLE, *Le temple du scribe royal Amenhotep, fils de Hapou*, I, p. 34 et pl. IV, d'après HÖLSCHER, *Medinet Habu*, Leipzig, 1933, pl. XII, et The excavation of Medinet Habu, *Or. Inst. Publ.*, 21, Chicago, 1934, pl. 33 et 35 (vue aérienne). Sur le règne d'Aï et sur son mariage avec la veuve de Toutânkhamon, cf. NEWBERRY, *J. E. A.*, XVIII (1932), p. 50 à 52. CHEVRIER, *An. Serv.*, XLIX (1949), p. 7-8, signale la découverte, à Karnak, « d'architraves portant les protocoles de ces deux rois — Toutânkhamon et Aï —, horizontalement l'un au-dessus de l'autre ». Et, comme le protocole d'Aï est au-dessus de celui de Toutânkhamon, Chevrier conclut qu'Aï a régné le premier, et qu'on doit admettre une corégence des deux rois. Cette corégence est, en effet, probable, mais il semble difficile d'accepter une interversion des deux règnes. Sur la carrière d'Aï, cf. aussi HELCK, *Untersuchungen*, XIV (1939), p. 73-78.

IV. — *Horemheb et les premiers rois de la XIX*[e] *Dynastie*

a) *Règne d'Horemheb.* — GAUTHIER, *Livre des Rois*, II, p. 381 à 396. Avant son avènement, Horemheb s'était fait construire, à Saqqara, une tombe magnifiquement décorée, dont il ne reste que des fragments dispersés dans différents musées d'Europe et au Musée du Caire (cf. *infra*, p. 417 et 447). Lorsqu'il fut devenu roi, il se fit creuser, comme ses prédécesseurs, une tombe dans la Vallée des Rois (n° 57) : cf. DAVIS, MASPERO et DARESSY, *The tombs of Harmhabi and Touatânkhamanou*. Le temple funéraire d'Horemheb n'a pas été retrouvé. Peut-être le roi avait-il usurpé celui de son prédécesseur (cf. HÖLSCHER, *op. cit.*).

Sur la carrière d'Horemheb avant son accession au trône, cf. K. PFLÜGER, *Haremhebs Laufbahn bis zur Thronbesteigung*, Zwickau, 1936 ; HELCK, *Untersuchungen*, XIV (1939), p. 78-84.

Inscription du couronnement. — Le texte est gravé au dos d'un groupe en granit noir (Musée de Turin), représentant le roi et sa femme, Moutnedjémet, et a été publié par BRUGSCH, *Thesaurus*, V, 1073 à 1078 ; DAVIS, MASPERO et DARESSY, *op. cit.*, p. 9 et seq. ; BREASTED, *Anc. Rec.*, III, §§ 22 à 32. Sur Moutnédjémet, cf. SETHE, *Ä. Z.*, 42 (1905), p. 134-5 et 44 (1907), p. 35-6. L'auteur se refuse à voir dans Moutnédjémet la belle-sœur d'Akhnaton.

Édit d'Horemheb. — BOURIANT, *Rec. Trav.*, 6 (1885), p. 41 et seq. ; PIEHL, *Ä. Z.*, 23 (1885), p. 86 et 87 ; MÜLLER, *Ä. Z.*, 26 (1888), p. 70 à 94 ; *Egyptological Researches*, Washington, 1906, I, pl. 90 à 104 ; BREASTED, *Anc. Rec.*, III, §§ 45 à 67. Le texte a été étudié, en dernier lieu, par PFLÜGER, *J. N. E. S.*, V (1946), p. 260-276.

Le roi, non content de rétablir l'ordre dans le pays, s'occupa aussi de restaurer les temples et les tombes royales. Un graffito, retrouvé dans la tombe de Thoutmosis IV, prouve qu'il avait ordonné une inspection dans la Vallée des Rois. Cf. CARTER et NEWBERRY, *The tomb of Thoutmosis IV*, pl. XXXIII et XXXIV ; fig. 7 et 8 ; BREASTED, *Anc. Rec.*, III, § 32.

b) *Le début de la XIX*[e] *Dynastie.* — *Règne de Ramsès I.* — GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 2 à 9. La tombe du roi porte le n° 16 dans la liste des tombes de la Vallée des Rois : cf. LEFÉBURE, Les hypogées royaux de Thèbes, dans *Mém. Miss. Arch. Fr.*, III, 157 à 159 (plan, p. 160). Le roi n'eut pas le temps, semble-t-il, de se faire édifier un temple funéraire. En tout cas, son fils, Séthi I, lui avait fait construire un sanctuaire dans son propre temple funéraire de Gournah ; cf. LEPSIUS, *Denkmäler*, III, pl. 131 et *Text*, III, p. 99-100. Séthi I avait également fait élever une chapelle funéraire à son père, Ramsès I, sur le territoire sacré d'Abydos ; cf. WINLOCK, *The temple of Rameses I at Abydos*, New York, 1937. On a retrouvé la stèle que Séthi I avait fait ériger dans ce temple. C'est un beau morceau d'éloquence officielle, destinée, d'une part, à exalter la piété filiale du souverain, et, d'autre part, à faire oublier aux Égyptiens, en déguisant la vérité, que la nouvelle famille royale n'était qu'une Dynastie de parvenus. Le texte fragmentaire et très difficile, a été remarquablement étudié par LEFEBVRE, *An. Serv.*, LI (1951), p. 167-200.

Sur Tanis, cf. *supra*, p. 367. Sur la stèle de l'an 400, cf. *supra*, p. 290-1 ; 317 ; 328.

Sur le père du roi Ramsès I, cf. LEGRAIN, *An. Serv.*, XIV (1914), p. 29 et seq.

Sur la participation de Ramsès I à la décoration du second pylône de Karnak, cf. SEELE, *O. I. C. Studies*, 19, Chicago, 1940, p. 9, § 20 ; p. 12 et seq. LEGRAIN, *Les temples de Karnak*, Bruxelles, 1929, a consacré un chapitre entier (IV) au second pylône. Il est admis, aujourd'hui, que Ramsès I, dont le nom ne figure nulle part dans la salle hypostyle, n'a aucunement participé à la construction de ce célèbre monument. Mariette avait cru lire le nom du roi sur une des colonnes de la salle hypostyle, mais, depuis Mariette, personne n'a pu retrouver ce cartouche (cf. LEGRAIN, *op. cit.*, p. 186). On verra plus bas, que la colonnade centrale de la salle hypostyle, a, peut-être, été l'œuvre d'Aménophis III. Sur la carrière de Ramsès I, cf. aussi HELCK, *Untersuchungen*, XIV (1939), p. 84-87.

Règne de Séthi I. — GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 10 à 33. Le tombeau de Séthi I porte le n° 17 dans la liste des tombes de la Vallés des Rois : cf. LEFÉBURE, Le tombeau de Séti I, dans *Mém. Miss. Arch. Fr.*, II. Sur « l'ère de Ménophrès », cf. *infra*, p. 386. Le temple funéraire de Séthi I est un des trois temples funéraires actuellement debout. Il n'a pas encore été l'objet d'une publication d'ensemble : sur la bibliographie, cf. PORTER et MOSS, *Topographical Bibliography*, II, p. 141 et seq. Aux ouvrages cités, on ajoutera CHRISTOPHE, *B. I. F. A. O.*, XLIX (1950), p. 117-180, qui a intégralement publié la salle V de ce temple. Sur le temple d'Abydos, cf. *infra*, p. 507, 3. Sur le nom du roi et sa prononciation, cf. PIANKOFF, *B. I. F. A. O.*, XLVII (1948), p. 175-177.

Le roi s'était activement occupé de reprendre l'exploitation des carrières qui se trouvaient dans le désert oriental. La route de la mer Rouge, abandonnée depuis longtemps, n'était plus praticable, car l'eau faisait défaut. Le roi entreprit de creuser un puits à 37 milles de la vallée du Nil. Il est probable qu'il s'était contenté de remettre en usage celui que Merimès, vice-roi de Nubie sous Aménophis III, avait fait creuser moins d'un siècle auparavant. Près de ce puits, Séthi I avait fait aménager, en la neuvième année de son règne, un sanctuaire qu'il avait fait creuser dans le Gébel même. Le roi, dans une longue inscription, raconte qu'il avait décidé de reprendre l'exploitation des carrières du Gébel-Zabara, sur l'ordre de l'oracle, pour hâter l'achèvement du temple d'Abydos (sur ce dernier temple, cf. *infra*, p. 507, 3). Le temple, improprement appelé « temple de Rédisiyeh », est situé à l'est d'Edfou, dans le Ouadi Miâh. Sur le temple, cf. GAUTHIER, *B. I. F. A. O.*, XVII (1920), p. 1-38. Les textes ont été publiés par LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 139 à 141, par GOLÉNISCHEFF, *Rec. Trav.*, 13 (1890), pl. I et II (entre les pages 76 et 77), et, en dernier lieu, par SANDER-HANSEN, *Historische Inschriften der 19. Dynastie*, Bibl. æg., IV, Bruxelles, 1933, p. 25 et seq. Ils ont été traduits par BREASTED, *Anc. Rec.*, III, §§ 162 à 198, et par GARDINER et GUNN, *J. E. A.*, IV (1917), p. 242 et seq.

Séthi I, en l'an 4 de son règne, avait promulgué un décret de protection en faveur d'une de ses fondations pieuses en Abydos ; une copie de ce décret, gravée à Nauri, en Nubie, a été publiée par GRIFFITH, *J. E. A.*, XIII (1927), p. 193-208. La partie essentielle de ce long texte a été traduite et commentée par EDGERTON, *J. N. E. S.*, VI (1947), p. 219-230, qui prouve que ce décret ne doit pas être considéré comme un acte de faiblesse, mais comme une réaction contre les éventuels actes arbitraires de certains fonctionnaires. Sur la féodalité à l'époque ramesside, cf. P. LABIB, *An. Serv.*, XLVIII (1948), p. 467-484.

Règne de Ramsès II. — GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 33 à 113. Le tombeau de Ramsès II porte le n° 7 dans la liste des tombes de la Vallée des Rois : cf. LEFÉBURE, Les hypogées royaux de Thèbes, dans *Mém. Miss. Arch. Fr.*, III, p. 31 à 34. Le roi s'était fait construire un magnifique temple funéraire, actuellement connu sous le nom de Ramesséum. Il est regrettable qu'il n'existe pas encore de publication d'ensemble de ce temple. La bibliographie est donnée dans PORTER et MOSS, *Topographical Bibliography*, II, p. 149 et seq. La bibliographie des scènes historiques sera détaillée plus bas.

Rares sont les inscriptions de Ramsès II qui ne soient pas relatives à la guerre ou à la fondation des temples. On doit au moins citer une de ces dernières, qui prouve, sinon la piété filiale de Ramsès II, au moins le désir qu'il avait que cette qualité lui fût attribuée : il s'agit de « *la grande inscription dédicatoire d'Abydos* », publiée sous ce titre par GAUTHIER, dans la Bibl. d'Études, t. IV (Le Caire, 1912), et traduite, entre autres, par BREASTED, *Anc. Rec.*, III, §§ 251 à 281, et par GAUTHIER, *Ä. Z.*, 48 (1911), p. 53 à 66.

Comme son prédécesseur, Ramsès II s'occupa de rendre praticables les pistes du désert oriental. Ce fut dans la région des mines d'or (Ouadi Akita) que le roi envoya une expédition, dirigée par le vice-roi de Nubie. Les tentatives qui avaient été faites jusqu'alors pour trouver de l'eau, et qui avaient toutes échoué, réussirent, enfin, grâce aux prières de Ramsès II, et on atteignit l'eau à 20 pieds seulement du sol. La stèle (stèle dite de Koubân) est, comme on le voit, une réédition de l'inscription de Séthi I dans le temple du Ouadi Miâh. La stèle de Koubân a été publiée par TRESSON, *La stèle de Koubân* (bibl. d'études, IX), Le Caire, 1922, où l'on trouvera la bibliographie (*ibid.*, p. x à xiv), et elle est actuellement conservée au Musée de Grenoble, après avoir fait partie de la collection du comte de Saint-Ferriol.

Parmi les monuments de Ramsès II, qui ont été publiés, ou republiés, ces dernières années, on doit citer deux stèles-frontières, trouvées au Gébel Chalouf, au nord de Suez (GOYON, *Kêmi*, VII (1938), p. 115-122), et plusieurs fragments de stèles, mis au jour à Tanis (YOYOTTE, *Kêmi*, X (1949), p. 58-74 et XI (1950), p. 47-62). Sur les obélisques de Ramsès II à Tanis, cf. MONTET, *Kêmi*, V (1935-1937), p. 104-114 ; LECLANT et YOYOTTE, *Kêmi*, XI (1950), p. 73-84. Enfin, sur le culte des colosses de Ramsès II, cf. CLÈRE, *Kêmi*, XI (1950), p. 24-46, qui donne toute la bibliographie sur cette question.

Règne de Mineptah. — GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 113 à 126. La tombe de Mineptah porte le n° 8 dans la liste des tombes de la Vallée des Rois : cf. LEFÉBURE, Les Hypogées royaux de Thèbes, dans *Mém. Miss. Arch. Fr.*, III, p. 35 à 47. Son temple funéraire était situé légèrement au nord-est de celui d'Aménophis III et à l'ouest du Ramesséum. Le site a été fouillé par PETRIE, qui a publié le résultat de ses travaux dans *Six Temples at Thebes*, p. 11 à 13 ; pl. XXII et XXV (plan). C'est au cours de ces fouilles que furent mis au jour plusieurs blocs ayant appartenu au temple funéraire d'Aménophis III, et la célèbre stèle dite d' « Israël » (cf. *infra*, p. 431 ; 450), qui porte, au recto, une inscription dédicatoire d'Aménophis III, et, au verso, un récit des campagnes de Mineptah : PETRIE, *ibid.*, XIII-XIV et p. 13, 26 à 28 ; Caire, 34025 (LACAU, *Cat. gén. du Musée du Caire*) ; SPIEGELBERG, *Ä. Z.*, 34 (1906), pl. I ; p. 1 à 10 ; *Rec. Trav.*, 20 (1898), p. 37 à 54 ; NAVILLE, *ibid.*, p. 32 à 37, et *J. E. A.*, II (1915), p. 195 à 201 ; KUENTZ, *B. I. F. A. O.*, XXI (1921), p. 113 à 117 ; BREASTED, *Anc. Rec.*, III, §§ 602 à 617.

V. — *Décadence et Réaction*

a) *La fin de la XIXe Dynastie.* — *Règne d'Amenmès.* — GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 127 à 130. La tombe d'Amenmès porte le n° 10 dans la liste des tombes de la Vallée des Rois; cf. LEFÉBURE, Les hypogées royaux de Thèbes, dans *Mém. Miss. Arch. Fr.*, III, p. 81 à 86.

Règne de Mineptah-Siptah. — GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 140 à 148 (il le confond avec Ramsès-Siptah). La tombe du roi porte le n° 47 dans la liste des tombes de la Vallée des Rois. Elle a été publiée par DAVIS et AYRTON, *The Tomb of Siptah*, Londres, 1908. La femme du roi, Taousert, qui fut épousée plus tard par Séthi II, était enterrée, elle aussi, dans la Vallée des Rois (tombe n° 14) ; cf. LEFÉBURE, *op. cit.*, p. 123 à 136. Cette tombe fut, par la suite, usurpée par Sethnakht. Le temple funéraire du roi, situé au nord-est du Ramesséum, a été fouillé par PETRIE, *Six Temples at Thebes*, p. 16-17 ; pl. XXII ; XXVI (plan).

Règne de Séthi II. — GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 130 à 139. La tombe du roi porte le n° 15 dans la liste des tombes de la Vallée des Rois ; cf. LEFÉBURE, *op. cit.*, p. 146 à 156. On ne lui connaît pas de temple funéraire.

Sur la fin de la XIXe Dynastie, cf. l'article de G. LEFEBVRE, *Muséon*, LIX (1946), p. 215-221, dont les conclusions ont été utilisées plus haut.

Règne de Ramsès-Siptah. — GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 140 à 148 (on a vu qu'il le confondait avec Mineptah-Siptah). On ne connaît, ni la

tombe, ni le temple funéraire de ce roi. Sur les monuments de cette époque, les cartouches présentent des inscriptions en surcharge qui ont permis d'établir un ordre de succession à peu près certain.

Amenmès usurpa les monuments de Mineptah : cf. LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 219 c, A et *Text*, III, p. 130 ; cf. aussi DARESSY, *Rec. Trav.*, 10 (1888), p. 143 (inscription du Ramesséum).

Mineptah-Siptah fit subir le même traitement à un monument d'Amenmès, qui se trouvait dans le temple funéraire de Séthi I à Gournah : LEPSIUS, *op. cit.*, III, 201, c = PETRIE, *Qurneh*, pl. XLV (en haut et à gauche). On connaît, de Mineptah-Siptah, des inscriptions découvertes en Nubie (cf. SAYCE, *Rec. Trav.*, 17 (1895), p. 160 et seq.). Il semble que le personnage le plus considérable, sous le règne de ce roi, ait été le trésorier Baï, qui se fit creuser un tombeau dans la Vallée des Rois (n° 13) : cf. LEFÉBURE, *op. cit.*, p. 122. Des oushebtis du roi sont à New York ; cf. *Bulletin Metrop. Mus. of Art*, New York, 1916, p. 18, fig. 8-9. Séthi II fit disparaître à son tour le nom de Mineptah-Siptah sur les monuments qu'il avait laissés. Lepsius suppose à tort que le roi usurpa la tombe de Taousert. Sethi II y fit effectivement graver ses cartouches, mais ce fut Sethnakht qui usurpa la tombe (LEPSIUS, *Denkmäler*, *Text*, III, 209 à 214).

Enfin, on connaît la succession de Séthi II-Ramsès-Siptah, grâce à un ostrakon trouvé dans la Vallée des Rois : cf. DARESSY, *Rec. Trav.*, 34 (1912), p. 39 et seq. ; cf. toutefois la réserve de MEYER, *Geschichte des Altertums*, II[1], p. 581, n. 3.

Sur le règne du Syrien, Iarsou, et sur l'avènement de Sethnakht, on ne connaît que le récit laissé par le rédacteur du papyrus Harris. Ce papyrus (cf. la longue introduction de BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 151 et seq., où sont réunis les détails de la découverte, l'histoire et la description du papyrus, les circonstances qui ont amené la rédaction du document et, enfin, l'analyse des textes) a été publié en fac-similé par BIRCH, *Fac Simile of an Egyptian hieratic papyrus of the reign of Ramses III, now in the British Museum*, Londres, 1876. ERICHSEN vient de donner une transcription du texte (Bibliotheca ægyptiaca, V) intitulée *Papyrus Harris, I*, Bruxelles, 1933. Le papyrus a été étudié par ERMAN, Zur Erklärung des Pap. Harris, dans *Sitzungberichte d. Kgl.-Preus. Ak. d. Wissenschaften zu Berlin, Phil.-Hist. Kl.*, 1903, p. 456 à 474 ; cf. aussi BREASTED, *op. cit.*, §§ 151 à 412 et, surtout, SCHAEDEL, *Die Listen des grossen Papyrus Harris, ihre wirtschaftliche und politische Ausdeutung*, Glückstadt, 1936.

Le passage relatif à Iarsou et à Séthnakht se trouve aux pages 91-2 (75, l. 1 et seq.) de l'édition d'ERICHSEN (= BREASTED, *loc. cit.*, §§ 397 à 400.). On a vu que Sethnakht avait usurpé la tombe de Taousert. Le temple funéraire du roi n'a pas été retrouvé. Sur Sethnakht, cf. aussi GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 152 à 156.

b) *Le début de la XX[e] Dynastie. — Règne de Ramsès III.* — GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 156 à 178. La tombe de Ramsès III porte le n° 3 dans la liste des tombes de la Vallée des Rois : LEFÉBURE, Les Hypogées royaux de Thèbes, dans *Mém. Miss. Arch. Fr.*, III, p. 9 à 11. Le roi s'était fait construire à Médinet Habou un temple funéraire grandiose, en grande partie conservé aujourd'hui encore. La publication en a été entreprise par l'Institut oriental de Chicago, sous la direction de NELSON. Plusieurs volumes ont déjà paru dans la collection de *Oriental Institute Publications* : vol. VIII et IX (1930-1932), I, *Earlier historical records of Ramsès III* ; II, *Later historical records of Ramsès III*. Une traduction de textes historiques contenus dans ces deux premiers volumes de planches a été établie par EDGERTON et WILSON, Historical Records of Ramsès III. The texts in Medinet Habu volumes I et II, dans *Oriental Institute : Studies in Ancient Oriental civilization*, n° 12, Chicago, 1936. On doit encore citer : vol. XXI : HÖLSCHER, *General Plans and Views*, 1934 ; vol. XXIII : *The Calendar, the « Slaughter-House » and minor Records of Ramses III*, 1934 ; vol. XLI, HÖLSCHER, *The temples of the eighteenth Dynasty*, Chicago, 1939 ; vol. LI, *Festival Scenes of Ramses III*, Chicago, 1940 (une bibliographie complète est donnée par PORTER et MOSS, *Topographical Bibliography*, II, p. 161 et seq.) Le même institut a publié le temple de Ramsès III à Karnak (vol. XXV et XXXV (1926) de la même collection) sous le titre : *Reliefs and Inscriptions at Karnak*. I et II. *Ramses III's Temple* ; cf. aussi CHEVRIER, *Le temple reposoir de Ramsès III à Karnak*, Le Caire, 1933. Les détails sur le règne de Ramsès III dont il a été fait état plus haut sont tirés du Papyrus Harris : ERISCHEN, *op. cit.*, p. 92 et seq. (76, 1 à la fin) = BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 401 à 412. Sur les fondations du roi, cf., outre le papyrus Harris, déjà cité, les trois décrets gravés sur une des parois extérieures du petit temple de Ramsès III, à Karnak (NELSON, *Journ. of the American orient. Soc.*, 56, 2 (1936), p. 232-241).

La conspiration du harem. — Les documents qui ont permis de reconstituer cette affaire judiciaire sont au nombre de trois : le papyrus juridique de Turin, le papyrus Lee et le papyrus Rollin, ces deux derniers ayant fait partie d'un même document.

Les trois papyrus ont été publiés en fac-similé par DEVÉRIA, Le papyrus judiciaire de Turin et les papyrus Lee et Rollin, dans une série d'articles donnés au *Journal Asiatique* (1865 à 1868), et reproduits dans la *Bibliothèque égyptologique*, V, p. 97 à 251, Paris, 1897. Le texte hiératique est accompagné d'une traduction et d'un commentaire. BREASTED a également étudié et traduit les trois documents dans ses *Anc. Rec.*, IV, §§ 416 à 456 (le passage cité textuellement se trouve au § 424). Enfin, on peut voir aussi l'excellent résumé de MEYER, *Geschichte des Altertums*, II[1], p. 599 et seq., et, surtout la traduction de DE BUCK, dans *J. E. A.*, XXIII (1937), p. 152-156. Cette traduction est suivie de commentaires philologiques (p. 156-163) et d'une conclusion historique (p. 163-164). L'auteur croit que le jugement des coupables a été ordonné, non pas par Ramsès IV, mais par Ramsès III, qui aurait survécu, mais de peu, à la conspiration. Sur la date de la mort de Ramsès III, cf. ČERNÝ, *Ä. Z.*, 72 (1936), p. 109-118, et l'article de SCHAEDEL, *Ä. Z.*, 74 (1938), p. 96-104 (cf. *infra*, à la fin de la bibliographie de Ramsès IV).

VI. — *La fin du Nouvel Empire*

Les renseignements historiques livrés par les monuments contemporains sur les règnes des huit derniers ramessides sont relativement rares. On a signalé plus haut que la plupart d'entre eux provenaient de Deir el-Médineh. Ce site a été fouillé pendant plus d'un siècle sans aucune méthode, et, en dépit de ce manque d'organisation, a enrichi tous les musées d'égyptologie, et, en particulier, celui de Turin et le British Museum. Depuis 1921, une fouille exhaustive de Deir el-Médineh a été entreprise et menée à bien par l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, sous la direction de B. BRUYÈRE. Les résultats de ces travaux ont été consignés dans des rapports de fouilles publiés sous le titre : *Rapports sur les fouilles de Deir el-Médineh*, Le Caire, 1924-48. Les derniers volumes doivent paraître prochainement. Toute la documentation sur la vie des ouvriers à Deir el-Médineh n'est pas encore publiée, et, aucun travail de synthèse n'a encore été entrepris (cf. la petite note de ČERNÝ, *R. E. A.*, II (1929), p. 200 à 209). La bibliographie des papyrus juridiques sera donnée plus loin. D'autres documents ont été publiés, par BOTTI et PEET, *Il Giornale della Necropoli di Tebe*, Turin, 1928, par ČERNÝ, Les Ostraca hiératiques (*Cat. gén. du Musée du Caire*), Le Caire, 1930-1935, *Catalogue des Ostraca hiératiques non littéraires de Deir el-Médineh*, Le Caire, 1935-1939, par POSENER, *Catalogue des ostraca hiératiques littéraires de Deir el-Médineh*, Le Caire, 1934-1936 (d'autres fascicules doivent suivre), par J. VANDIER, D'ABBADIE, *Catalogue des ostraca figurés de Deir el-Médineh*, Le Caire, 1936-1946, par NAGEL, *La céramique du Nouvel Empire à Deir el-Médineh*, Le Caire, 1938. Enfin, ČERNÝ, avec la collaboration de B. BRUYÈRE et de J.-J. CLÈRE, a entrepris de publier un *Répertoire onomastique de Deir el-Médineh*, dont un volume a paru, Le Caire, 1949.

L'essentiel de la bibliographie est donné dans GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 178 à 180 (Ramsès IV), p. 191 à 194 (Ramsès V) ; p. 194 à 202 (Ramsès VI) ; p. 202 à 205 (Ramsès VII) ; p. 205 à 206 (Ramsès VIII) ; p. 206 à 216 (Ramsès IX) ; p. 216 à 219 (Ramsès X) ; p. 219 à 224 (Ramsès XI).

Sur la succession des rois, cf. l'article très important de PEET, *J. E. A.*, XIV (1928), p. 52 à 73.

Les tombes retrouvées dans la vallée des Rois portent les n[os] 2 (Ram-

sès IV) ; 9 (Ramsès V, usurpée par Ramsès VI) ; 1 (Ramsès VII) ; 6 (Ramsès IX) ; 18 (Ramsès X) ; 4 (Ramsès XI). La tombe de Ramsès IX a été publiée par GUILMANT, *Le tombeau de Ramsès IX*, Le Caire, 1907 ; les autres ont été décrites par LEFÉBURE, Les Hypogées royaux de Thèbes, dans *Mém. Miss. Arch. Fr.*, III.

Règne de Ramsès IV. — Sur l'avènement : ČERNÝ, *Ä. Z.*, 72 (1936), p. 109 à 118 ; sur la tombe : CARTER, *J. E. A.*, IV (1917), p. 130-58.

Le roi, en la seconde année de son règne, visita, à la suite d'une révélation, les carrières du Ouadi Hammamat. L'année suivante, il y envoya une expédition considérable. Elle était dirigée par le grand prêtre d'Amon Ramsèsnakht (cf. LEFEBVRE, *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak*, p. 182 et seq.), et comprenait plus de 8.000 hommes. Le récit des deux expéditions (celle du roi et celle du grand prêtre) nous a été conservé par deux inscriptions gravées sur les rochers du ouadi, et publiées par COUYAT et MONTET, *Les inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, p. 112 (nº 240) ; p. 34 à 39 (nº 12) ; pl. XL et IV ; cf. aussi BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 457 à 468, et, surtout, CHRISTOPHE, *B. I. F. A. O.*, XLVIII (1948), p. 1-38, qui a, non seulement traduit et commenté le texte, mais aussi étudié la composition de l'escorte de Ramsèsnakht.

Une stèle, érigée par le roi en Abydos, nous a appris incidemment la durée de règne de Ramsès II. Ramsès IV demandait à Osiris de régner deux fois plus longtemps que son illustre prédécesseur, car ses bienfaits envers les dieux avaient été plus nombreux pendant les quatre années que son règne comptait alors, que ne l'avaient été ceux de Ramsès II pendant ses soixante-sept ans de règne. Mais Osiris ne l'exauça pas, et Ramsès IV mourut deux ans plus tard ; cf. MARIETTE, *Abydos*, II, pl. 34 et 35 = BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 469 à 471. Une autre stèle de Ramsès IV, également trouvée en Abydos, a été publiée par MARIETTE, *Abydos*, II, pl. 54-55, et par KOROSTOVTSEV, *B. I. F. A. O.*, XLV (1947), p. 155-173. On trouvera une liste des monuments connus de Ramsès IV dans CHRISTOPHE, *Cahiers d'histoire égyptienne*, série III, fasc. 1 (1950), p. 47-67 ; cette liste est accompagnée d'une bibliographie à jour. Du même auteur, cf. aussi *An. Serv.*, XLVIII (1948), p. 151-158, article dans lequel sont publiés deux textes provenant, l'un, du Ouadi Hammamat, et, l'autre, du temple de Khonsou à Karnak. On sait, en effet, que, dans ce temple, le déambulatoire du sanctuaire de la barque a été décoré par Ramsès IV (cf. CHRISTOPHE, *B. I. F. A. O.*, XLVIII (1948), p. 39-56). Sur la date de l'avènement de Ramsès IV, cf. SCHAEDEL, *Ä. Z.*, 74 (1938), p. 96-104 ; on trouvera, p. 96, n. 3, la bibliographie de cette question dont on doit au moins extraire : BORCHARDT, *Ä. Z.*, 70 (1934), p. 102-103, et ČERNÝ, *Ä. Z.*, 72 (1936), p. 109-118.

Règne de Ramsès V. — PEET (*J. E. A.*, X (1924), p. 116 à 127) a traduit un document (papyrus de Turin publié par PLEYTE et ROSSI, *Papyrus de Turin*, pl. LI à LX), daté de l'an 3 (de Ramsès V), qui souligne la vénalité des fonctionnaires et la corruption des prêtres à cette époque. Sur le jour du couronnement de Ramsès V, cf. BORCHARDT, *Ä. Z.*, 73 (1937), p. 60-66.

Règne de Ramsès VI. — Le seul document important de ce règne est la tombe de Pennout, vice-roi de Nubie. Elle a été trouvée à Aniba et, a été publiée par STEINDORFF, *Aniba*, II, p. 242 et seq. et pl. 101 à 104 (Glückstadt, 1937) = BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 474 à 483.

Pennout ayant fait ériger une statue de Ramsès VI dans le temple de Derr, le roi lui envoya, en récompense, deux plats d'argent. Le culte de la statue royale était assuré par des offrandes qui arrivaient régulièrement des cinq districts limitrophes de Derr. Ceux-ci sont soigneusement délimités par Pennout, dans une inscription qui nous apprend à peu près tout ce qu'on sait sur l'administration égyptienne en Nubie sous les derniers ramessides ; cf. aussi SÄVE-SÖDERBERGH, *Ägypten und Nubien*, Lund, 1941, p. 197 et 199.

Règne de Ramsès VII. — Une stèle d'Abydos, actuellement conservée à Berlin, nº 2081, et publiée dans *Æg. Inschriften aus den staatl. Mus. zu Berlin*, II, p. 186 à 189 = BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 484-5, nous a conservé la prière que le roi avait adressée à Osiris, par l'entremise d'un de ses serviteurs, pour obtenir du dieu un règne long et heureux. Mais son désir, pas plus que celui qu'avait exprimé Ramsès IV, quelques années auparavant, ne se réalisa. Sur la durée de son règne, cf. PEET, *J. E. A.*, XI (1925), p. 72 à 75, et XIV

(1928), p. 60 et 61. Un ostrakon figuré du Louvre représente deux fois Ramsès VII ; il a été publié par J. VANDIER D'ABBADIE, *J. N. E. S.*, IX (1950), p. 134-136, et on trouvera, dans cet article, la bibliographie la plus récente sur le règne de ce roi, qui occupa le trône d'Égypte au moins sept ans.

Règnes de Ramsès IX, de Ramsès X et de Ramsès XI. — L'histoire de ces trois règnes est fondée sur un certain nombre de documents, presque tous juridiques, dont voici la liste :

1. Le papyrus Abbott. — *Select Papyri in the hieratic character from the Collections of the British Museum*, Londres, 1860, II, pl. I à VIII ; MASPERO, *Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe Dynastie. Étude sur le papyrus Abbott*, Paris, 1871 = BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 509 à 535. La plus récente édition est celle de PEET, *The great tomb-robberies of the Twentieth Egyptian Dynasty*, Oxford, 1930, I, p. 28 et seq. et II, pl. I-IV.

2. Le papyrus Amherst. — NEWBERRY, *The Amherst Papyri*, Londres, 1899 = BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 536 à 541. Le complément de ce papyrus se trouve à Bruxelles (Papyrus Léopold II), et a été publié par CAPART, GARDINER et VAN DE WALLE, *J. E. A.*, XXII (1936), p. 169 à 193. Les deux documents, réunis, ont été publiés par J. CAPART et A. GARDINER, dans un magnifique volume, cité, *supra*, p. 319.

3. Les papyrus Mayer. — PEET, *The Mayer Papyri*, A et B, Londres, 1920 = BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 544 à 556. Ces papyrus sont actuellement conservés à Liverpool.

4. Un certain nombre de papyrus du British Museum, remarquablement publiés par PEET, *The great tombs-robberies of the Twentieth Egyptian Dynasty*, 2 vol., Oxford, 1930.

La carrière de Hérihor a été tracée d'après les inscriptions de la statue du Caire, 42190 (LEGRAIN, *Cat. gén. du Musée du Caire*) et d'après celles du temple de Khonsou à Karnak. La bibliographie est donnée par LEFEBVRE, *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak*, p. 272 à 274.

Ces documents ont été interprétés dans une série d'études grâce auxquelles la lumière s'est faite progressivement sur une époque à vrai dire assez obscure : PEET, *J. E. A.*, II (1915), p. 173 à 177 ; 204 à 206 ; XI (1925), p. 37 à 55 ; 162 à 164 ; XII (1926), p. 254 à 259 ; XIV (1928), p. 61 à 73 ; BOTTI, *J. E. A.*, XIV (1928), p. 48 à 51 ; LEFEBVRE, *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak*, Paris, 1929, p. 185 à 221 ; ČERNÝ, *J. E. A.*, XV (1929), p. 194 à 198, et *Ä. Z.*, 65 (1930), p. 129 et 130 (études essentielles sur la Renaissance) ; KEES, Herihor und die Aufrichtung des thebanischen Gottesstates, dans *Nachrichten von der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Phil.-Hist. Kl.* Fachgruppe I. Altertumswissenschaft. Neue Folge, Band II, Nr I, 1936, pl. 1 à 20. Dans cet article, KEES utilise les conclusions essentielles des précédents articles et les réunit dans une synthèse historique extrêmement intéressante. La plus haute date connue de la « Renaissance « est l'an 7 (NIMS, *J. N. E. S.*, VII (1948), p. 157-162). Sur cette époque, cf. aussi *infra*, p. 389.

État des questions. — 1. *Le problème d'Hatshepsout.* — Les données du problème sont les suivantes :

1) Les cartouches d'Hatshepsout, martelés sur presque tous les monuments où ils figuraient, ont été remplacés, suivant les cas, par ceux de Thoutmosis I, de Thoutmosis II ou de Thoutmosis III.

2) Les biographies contemporaines nous donnent une succession (celle qui a été adoptée plus haut), qui semble conforme à la logique, mais qui ne cadre pas, au premier abord du moins, avec les données monumentales qui viennent d'être exposées.

3) Hatshepsout, qui est la fille de Thoutmosis I et la femme et sœur de Thoutmosis II, est appelée, dans les inscriptions contemporaines, « la sœur » de Thoutmosis III, alors que celui-ci, qui est le fils de Thoutmosis II et d'une de ses concubines, est par conséquent le neveu, et non le frère d'Hatshepsout.

Tels sont les faits qu'il s'agit de concilier. Les théories émises ont varié, suivant qu'elles s'appuyaient principalement sur les données monumentales ou sur les inscriptions biographiques. On voit à quelles incertitudes pouvaient amener des arguments fondés, d'une part, sur l'appréciation, toujours délicate et sujette à caution, de la réalité et de la nature des inscriptions en surcharge,

et, d'autre part sur les textes qui, en qualifiant Hatshepsout de « sœur » de Thoutmosis III, étaient en contradiction formelle avec l'évidence.

Les anciens égyptologues, tout en ayant constaté les difficultés que créait une documentation aussi contradictoire, avaient adopté l'ordre de succession le plus simple : 1. Thoutmosis I ; 2. Thoutmosis II et Hatshepsout ; 3. Hatshepsout (régente) et Thoutmosis III ; 4. enfin Thoutmosis III seul (cf. MASPERO, *P. S. B. A.*, XIV (1892), p. 170 à 182, qui a résumé les travaux consacrés avant 1892 à cette question).

En 1896, SETHE publia un long mémoire sur la succession des Thoutmosis : Die Thronwirren unter den Nachfolgern Königs Thutmosis I, ihr Verlauf und ihre Bedeutung, dans *Untersuchungen*, I, Leipzig, 1896, 1 à 58 (exposé) et 65 à 129 (textes relatifs à la question d'Hatshepsout).

On ne saurait entrer dans les détails des arguments de Sethe. L'auteur cherchait avant tout à donner une explication vraisemblable des surcharges que l'on constatait sur les monuments contemporains. Si Thoutmosis I et Thoutmosis II avaient remplacé par leurs propres cartouches ceux d'Hatshepsout, c'est qu'ils avaient survécu, l'un et l'autre, à une période pendant laquelle Hatshepsout avait exercé, seule, le pouvoir, et après laquelle ils étaient remontés sur le trône. Cette nécessité essentielle, qui se compliquait d'une série de difficultés secondaires, fondées sur des constatations de détail, exigeait, d'après Sethe, l'ordre de succession suivant :

1. Thoutmosis I ;
2. Thoutmosis III ;
3. Hatshepsout et Thoutmosis III;
4. Thoutmosis III seul ;
5. Thoutmosis I et Thoutmosis II corégents ;
6. Thoutmosis II seul, après la mort de Thoutmosis I ;
7. Hatshepsout et Thoutmosis III ;
8. Thoutmosis III seul, après la mort d'Hatshepsout.

Les conclusions de Sethe furent vivement combattues par NAVILLE, *Ä. Z.*, 35 (1897), p. 30 à 67, défendues par leur auteur dans un article daté de l'année suivante (*Ä. Z.*, 36 (1898), p. 24 à 81), puis de nouveau attaquées par NAVILLE (*Ä. Z.*, 37 (1899), p. 48 à 55). Après quoi, le silence se fit. La théorie de Sethe fut universellement acceptée, et ce fut à peine si de légères modifications de détail furent proposées.

En 1928 se produisit une réaction contre la théorie exagérément compliquée de Sethe. MEYER, *Geschichte des Altertums*, II[1], p. 110 et suivantes et WINLOCK, *Bul. Metrop. Mus. of Art*, II, New York, 1928 : février (1925-1927), p. 46 et seq. et décembre (1927-1928), p. 5 et seq., revinrent à l'ancienne explication des données épigraphiques. Leurs théories ne différaient que sur un point : Meyer admettait que Thoutmosis III avait épousé Hatshepsout, alors que Winlock était d'avis que cette union n'avait jamais eu lieu, et que, si Hatshepsout était appelée « la sœur » de Thoutmosis III, c'était pour corriger ce que pouvait avoir de choquant, pour les Égyptiens traditionalistes, la situation extraordinaire de cette reine qui exerçait effectivement le pouvoir, alors que le véritable roi était tenu en tutelle. L'année suivante, WINLOCK précisa quelques points de ces précédentes études dans un article du *J. E. A.*, XV (1929), p. 56 à 67.

A la suite de ces articles, Sethe revisa son étude, vieille de près d'un quart de siècle, et publia les résultats de ses nouvelles recherches dans un important ouvrage intitulé : Das Hatshepsut-Problem noch einmal untersucht (*Abhandlungen d. Preus. Ak. d. Wissenschaften*, Berlin, 1932, Phil.-Hist. Kl. nr. 4). Voici ces conclusions.

Vers la dix-septième année de son règne, Thoutmosis I fut contraint de renoncer au trône, et il fut remplacé par son fils, Thoutmosis II, qui avait épousé, pour légitimer son avènement, sa demi-sœur Hatshepsout. Celle-ci joua, dès cette époque, un rôle important dans le gouvernement. Au bout de trois ans, Thoutmosis cessa de régner : il est probable qu'il avait été déposé par sa toute puissante épouse.

Hatshepsout éleva au trône un fils que Thoutmosis II avait eu d'une concubine, et lui conféra, en l'épousant, les droits à la couronne. Elle comptait sur la jeunesse de son neveu pour exercer seule le pouvoir.

Entre les années 5 et 9 du couple royal, il se produisit une réaction, à la suite de laquelle Thoutmosis I et Thoutmosis II reprirent le pouvoir. Ce fut au cours de cette corégence que les cartouches d'Hatshepsout furent martelés et furent remplacés par ceux de Thoutmosis I et de Thoutmosis II. Thoutmosis I ne tarda pas à mourir et Thoutmosis II devint le seul maître de l'Égypte. Il mourut probablement peu de temps après son père. A ce moment, Hatshepsout et Thoutmosis III restèrent les seuls souverains légitimes de l'Égypte. Hatshepsout reprit le rôle prépondérant qu'elle avait joué quelques années auparavant, et elle le conserva jusqu'à sa mort qui survint vers 1483.

Sethe, comme on le voit, a fait subir à sa première théorie une modification importante : il a renoncé à rejeter le règne de Thoutmosis II après deux règnes de Thoutmosis III, interrompus par une corégence d'Hatshepsout et de Thoutmosis III.

En 1933, EDGERTON publia une nouvelle étude sur la question d'Hatshepsout : *The Thutmosis Succession*, qui forme le n° 8 des *Studies in ancient oriental civilization* de l'Institut oriental de Chicago.

L'auteur, après avoir examiné avec soin toutes les pierres sur lesquelles les cartouches d'Hatshepsout avaient été martelés et remplacés par d'autres cartouches gravés en surcharge, aboutit aux conclusions suivantes :

1. Nulle part, le cartouche d'Hatshepsout n'a été restitué, là où il avait été martelé.

2. Les cartouches de Thoutmosis I et de Thoutmosis II sont très rarement originaux sur des monuments élevés par Hatshepsout.

3. Ces mêmes cartouches ont été fréquemment substitués à celui d'Hatshepsout.

4. Dans quelques cas, le cartouche de Thoutmosis III a été substitué à celui d'Hatshepsout.

La première conclusion exclut formellement l'hypothèse de Sethe, d'après laquelle une corégence de Thoutmosis I et de Thoutmosis II aurait interrompu la dictature d'Hatshepsout, car, dans ce cas, la reine n'aurait pas manqué d'effacer les traces de cette corégence, en rétablissant sur ses monuments ses propres cartouches, martelés par les deux premiers Thoutmosis. Les martelages sont donc postérieurs à la mort d'Hatshepsout, et, comme il est impossible que Thoutmosis I et Thoutmosis II aient régné après la mort de la reine, on doit admettre que l'auteur de ces martelages n'est autre que Thoutmosis III. C'était pour associer son père et son grand-père à sa propre vengeance qu'il avait fait graver leurs cartouches à la place de ceux d'Hatshepsout. Quant aux cartouches originaux des deux premiers Thoutmosis sur les monuments de la reine, ils ont dû être gravés sur l'ordre d'Hatshepsout elle-même, qui voulait ainsi montrer qu'elle succédait légitimement à ces deux rois.

La théorie d'Edgerton est confirmée par l'étude des sarcophages royaux de la XVIII[e] Dynastie (HAYES, *Royal Sarcophagi of the XVIII Dynasty*, Princeton, 1935) ; infiniment plus simple que celle de Sethe, elle est, par là même, beaucoup plus satisfaisante. On ne veut pas dire qu'elle soit pour autant définitive, et il reste encore plusieurs points de détail qui n'ont pas été expliqués. Il ne fait aucun doute que d'autres articles seront consacrés au problème d'Hatshepsout. On peut espérer que de nouveaux documents viendront enrichir notre connaissance de cette question difficile et permettront, enfin, de se faire, sur la succession des Thoutmosis et sur l'interrègne d'Hatshepsout, une opinion moins hypothétique.

2. *Thoutmosis IV et Aménophis III.* — G. ELLIOT SMITH, après avoir examiné la momie de Thoutmosis IV, déclara dans un article qu'il écrivit en collaboration avec DARESSY (*An. Serv.*, IV (1903), p. 110 et seq.), que le roi, lorsqu'il mourut, était, au plus, âgé de 25 ans. Or, Aménophis III, deux ans après la mort de Thoutmosis IV, avait déjà épousé Tiy. Il y avait donc, dans ces conditions, une impossibilité absolue à voir dans Aménophis III et dans Moutemouïa, le fils et la femme de Thoutmosis IV. Moutemouïa, dans ce cas, ne pouvait pas être la princesse mitanienne qui avait épousé Thoutmosis IV, et, par conséquent, Aménophis III, contrairement à ce qu'on avait prétendu, n'avait pas de sang aryen dans les veines.

Telles étaient les conclusions qui découlaient logiquement de la constatation d'Elliot Smith, et qui furent exposées, d'abord, par NEWBERRY, *P. S. B. A.*, XXV (1903), p. 294-5 et, longtemps après, par MEYER, *Geschichte des Altertums*, II[1], p. 149, n. 2. Entre ces deux articles, ELLIOT SMITH avait écrit qu'il s'était trompé dans sa première appréciation sur l'âge de Thoutmosis IV, et que celui-ci avait au moins 28 ans lorsqu'il était mort (The Royal Mummies, dans *Cat. gén. du Musée du Caire*, p. 44 et seq., Le Caire, 1912).

L'année même où Meyer publia son histoire, NEWBERRY revint sur sa première opinion (*J. E. A.*, XIV (1928), p. 82 à 85), et admit, comme une chose absolument certaine, qu'Aménophis III était le fils de Thoutmosis IV. Sa nouvelle conviction s'appuyait sur une scène de la tombe 226 à Thèbes, scène qui représentait un certain nombre de jeunes princes, portant tous sur un pectoral le prénom de Thoutmosis IV. Tous étaient donc les fils de Thoutmosis IV, et, comme le futur Aménophis III se trouvait parmi eux, il était donc nécessaire d'admettre que, lui aussi, avait Thoutmosis IV pour père. A vrai dire, l'argument n'était pas convaincant, car les jeunes princes pouvaient être des frères du roi, encore en bas âge, et porter en signe de déférence, un pectoral orné du cartouche du souverain régnant.

En 1930, WOLF consacra une courte note à la question (*Ä. Z.*, 65 (1930), p. 98 à 100). Si on admet, écrivit-il, que Thoutmosis IV est mort à 30 ans (et les variations d'Elliot Smith permettent de faire cette hypothèse), il devient possible qu'Aménophis III ait été le fils de Thoutmosis IV et qu'il ait été déjà marié, deux ans après la mort du roi son père. Cette possibilité devient une nécessité, quand on considère les reliefs du temple de Louxor qui représentent la scène de la théogamie (GAYET, *Le temple de Louxor*, pl. 71 et fig. 205). Le dieu, lorsqu'il s'unit à Moutemouïa pour engendrer Aménophis III, « prit la forme de son époux Menkhéperrourēʿ », c'est-à-dire de Toutmosis IV. Ce dernier texte est tout à fait convaincant, et prouve d'une manière irréfutable que Thoutmosis IV était l'époux de Moutemouïa et le père d'Aménophis III.

3. *Aménophis IV et sa famille.* — On ne sait rien de précis sur l'origine de Néfertiti : dans aucun texte, il n'est question des parents de la reine. On admet communément que la femme d'Akhnaton n'était autre que cette princesse mitanienne, Tadoughépa, que le roi Aménophis III avait demandée pour femme au roi de Mitanni. Elle serait devenue, après la mort d'Aménophis III, la femme d'Aménophis IV. L'hypothèse est vraisemblable, et s'appuie, d'une part, sur le type étranger de la reine et sur la signification de son nom « la belle est venue », et, d'autre part, sur son fanatisme religieux pour un culte dont l'origine asiatique ne peut faire aucun doute. D'autres auteurs ont voulu faire de Néfertiti la fille d'Aï et de Tiy (cf. BORCHARDT, Der ägyptische Titel « Vater des Gottes » als Bezeichnung für « Vater oder Schwiegervater des Königs » dans *Kgl. Sächsische Geselschaft der Wissenschaften zu Leipzig. Berichte über die Verhandlungen, Phil.-Hist. Kl.*, 57 (1905), p. 254 à 270 et, surtout, p. 258-63). L'hypothèse est fondée, d'abord, sur le titre d'Aï « père du dieu », et, ensuite, sur le degré d'intimité que l'on constate entre Aï et le couple royal sur certaines scènes qui décorent la tombe d'Aï, à Tell el-Amarna (DAVIES, *The rock tombs of el Amarna*, VI, pl. XXII à XLIV).

PENDLEBURY a émis récemment une nouvelle hypothèse sur la parenté des différents acteurs de l'intermède amarnien. Pour lui, Aménophis IV, Néfertiti, Sémenkhkarēʿ et Toutânkhamon sont les quatre enfants d'Aménophis III et de Tiy.

A vrai dire, les arguments exposés par PENDLEBURY (*Les fouilles de Tell el Amarna*, p. 38 et seq.) ne forcent pas l'évidence. Ils se réduisent, en ce qui concerne Néfertiti et Semenkhkarēʿ, à un certain air de famille, que l'auteur croit reconnaître entre ces deux personnages et Akhnaton. En ce qui concerne Toutânkhamon, l'auteur se fonde sur des faits plus objectifs : l'heureuse découverte de la tombe de Toutânkhamon a permis en effet de constater :

1° Que Toutânkhamon considérait Aménophis III comme son père ;

2° Qu'il possédait, parmi les objets de son mobilier funéraire, une statue en or d'Aménophis III et une mèche de cheveux de Tiy.

Il restait à expliquer comment Toutânkhamon, qui n'était qu'un enfant à la mort d'Aménophis IV, pouvait être le fils d'Aménophis III. Pendlebury essaie de prouver qu'Aménophis III a vécu beaucoup plus longtemps qu'on ne le croit communément, et qu'il a survécu au moins huit ans à l'avènement d'Aménophis IV ; il se fonde sur un document, non daté, où les noms d'Aménophis III et d'Aménophis IV apparaissent l'un à côté de l'autre, accompagnés d'une titulature d'Aton qui ne se trouve, sur les monuments datés, qu'à partir de l'année 9 d'Akhnaton.

ENGELBACH, *An. Serv.*, XL (1940), p. 133-165, a consacré, à la période amarnienne, un long article, divisé en plusieurs chapitres. Il suppose d'abord que la tombe dans laquelle reposait Toutânkhamon était, en réalité, celle qu'Aï s'était fait préparer, avant son avènement, et en dépit de son origine non royale, dans la Vallée des Rois. Toutânkhamon étant mort sans avoir eu le temps d'achever les travaux dans sa dernière demeure, Aï lui aurait donné sa tombe, et, en échange, se serait approprié l'hypogée inachevé, qui avait été commencé pour Toutânkhamon. Dans un deuxième chapitre, Engelbach étudie les conditions dans lesquelles Aménophis IV quitta Thèbes pour Amarna. Il cherche, ensuite, à prouver que le squelette trouvé dans la cachette de la reine Tiy est bien celui de Sémenkhkarēʿ (cf. *supra*, p. 373, n. 1). Le quatrième chapitre est consacré à la parenté des héros de l'intermède amarnien, le cinquième, au changement du nom de Toutânkhaton en celui de Toutânkhamon (cf. *supra*, p. 374), et, le sixième et dernier, à la longueur du règne de Toutânkhamon (neuf ans, d'après les inscriptions des jarres à vin marquées au nom du roi). Il était indispensable de résumer les conclusions principales de cet article important consacré à une période encore obscure. Cependant, les résultats essentiels se trouvent sans doute dans le chapitre IV, auquel il convient de revenir. D'après Engelbach, Thoutmosis IV aurait épousé, non seulement Moutemouïa, mais aussi une princesse de sang royal, Iâret, dont le nom et les titres sont attestés par un graffito du Sinaï (WEILL, *Inscriptions du Sinaï*, n° 101, p. 205). De cette reine Iâret, il aurait eu une fille, Satamon, qui, plus tard, aurait épousé Aménophis III, lequel, en tant que fils de Thoutmosis IV et de Moutemouïa, était son demi-frère. Aménophis IV, fils d'Aménophis III et de Tiy, — qui n'était pas de sang royal —, devait, pour légitimer son accession au trône, épouser une princesse appartenant à la famille régnante. En l'occurrence, cette princesse fut, d'après Engelbach, Néfertiti elle-même, fille d'Aménophis III et de Satamon. D'autre part, Aménophis III aurait eu, de Satamon, au moins deux autres enfants, les futurs rois Sémenkhkarēʿ et Toutânkhamon. Engelbach, on le voit, suppose, comme Pendlebury, qu'Aménophis III vécut plusieurs années après l'avènement d'Aménophis IV. Pour lui, Aménophis III serait mort à 54 ans, en 1375, c'est-à-dire neuf ans après l'avènement d'Aménophis IV, et trois ans après la naissance de Toutânkhamon (cf. *supra*, p. 373).

La question a été reprise, la même année, dans la même revue (*An. Serv.*, XL (1940), p. 651-657), par VARILLE, qui, en se fondant sur les mêmes documents qu'Engelbach, conclut, avec plus de vraisemblance, que la princesse Satamon est la fille, non pas de Thoutmosis IV, mais d'Aménophis III et de Tiy. Les textes précisent aussi qu'elle était épouse royale, et on sait que le célèbre Amenhotep, fils de Hapou, était chargé de la question des biens de la reine, à une époque qui est certainement antérieure à la trente et unième année du règne d'Aménophis III, date de la mort d'Amenhotep, fils de Hapou. Si Satamon était épouse royale, à la fin du règne d'Aménophis III, elle ne pouvait être que la femme de celui-ci, ce qui est admis par la plupart des historiens. En d'autres termes, Aménophis III, d'après Varille, avait épousé, à la fin de sa vie, sa propre fille. Cette hypothèse est confirmée par un modeste objet, publié par son propriétaire, G. MICHAÏLIDIS (*An. Serv.*, XLV (1947), p. 123-125) ; il s'agit d'une pendeloque en faïence bleue, sur laquelle sont inscrits, l'un au-dessus de l'autre, les noms d'Aménophis III et de Satamon. De cette longue discussion, on peut conclure, semble-t-il, que Toutânkhamon était bien le fils d'Aménophis III, sa mère étant probablement Satamon. En revanche, dans l'état actuel de nos connaissances, rien ne peut être affirmé au sujet de l'origine de Sémenkhkarēʿ. Quant à Néfertiti, elle était vraisemblablement mitanienne,

comme on l'a si souvent prétendu, mais on doit avouer que la preuve décisive manque encore.

Un dernier document, relatif à la famille royale amarnienne, doit être signalé : au cours des fouilles allemandes d'Hermopolis, on a mis au jour plusieurs blocs amarniens. L'un d'entre eux mentionne l'existence d'une jeune princesse, Ankhèsenpaaton, fille de la troisième fille d'Akhnaton, qui portait, elle-même, ce nom. Le père de la jeune princesse n'est pas nommé, mais les inscriptions précisent qu'il était revêtu de la dignité royale. BRUNNER, *Ä. Z.*, 74 (1938), p. 104-108, après avoir montré que le père ne pouvait pas être Toutânkhamon qui, plus tard, devait épouser la troisième fille d'Akhnaton, conclut que le roi Akhnaton avait eu de sa propre fille cette jeune princesse, Ankhèsenpaaton, sur la destinée de laquelle nous ne savons rien.

4. *L'ère de Ménophrès et la chronologie de la fin du Nouvel Empire.* — On a vu, plus haut (p. 354) que l'avènement de Séthi I, d'après certains indices, réunis par SETHE (*Ä. Z.*, 66 (1931), p. 1-7), avait probablement coïncidé avec le commencement d'une période sothiaque. L'événement aurait eu lieu, au plus tôt, en 1318, et, au plus tard, en 1312 (cf. ROWTON, *Iraq*, VIII (1946), p. 107). Il ne s'agit, en fait, que d'une probabilité, et nous verrons, plus bas, que la thèse de Sethe a été vivement combattue. On sait, d'autre part, qu'une période de 59/58 ans sépare l'avènement d'Akhnaton d'une année inconnue du règne d'Horemheb. Si on accepte l'ère de Ménophrès, le règne d'Horemheb s'est terminé en 1314 (deux ans avant le commencement de l'ère sothiaque) ou en 1320, et l'avènement d'Akhnaton se place cinquante-huit ans plus tôt, c'est-à-dire en 1372 ou en 1378. L'inscription de Mès, qui nous donne ce chiffre de cinquante-huit ans (GARDINER, *Untersuchungen*, IV, p. 22, n. 72) ne dit pas que l'an 59 d'Horemheb — comptée, probablement, à partir de l'avènement d'Akhnaton (cf. LORET, *Ä. Z.*, 39 (1901), p. 4) — est la dernière année du règne de ce roi, mais étant donné le chiffre élevé qui est mentionné, il est probable que l'année 59 tombe à l'extrême fin du règne. Si Akhnaton n'a régné que dix-sept ans, comme on l'admet généralement, en se fondant sur les dates données par les monuments, il est donc mort, soit en 1355, soit en 1361. Rowton, dans l'article cité plus haut, a cherché à démontrer que le roi d'Assyrie, Assourouballit I, qui fut, on le sait par des tablettes d'Amarna, contemporain d'Akhnaton, est monté sur le trône en 1356. Si la date proposée par Rowton est exacte, Akhnaton n'a pas pu mourir avant 1355 ; par conséquent, dans les doubles dates citées plus haut, c'est la plus basse que nous devons retenir. En acceptant l'ère de Ménophrès, on arrive donc, de justesse, il est vrai, puisqu'il faut prendre l'année la plus basse proposée pour le commencement de l'ère sothiaque, et supposer que l'année 59 du règne d'Horemheb, mentionnée par l'inscription de Mès, est celle de la mort du roi, à établir qu'Akhnaton a été, pendant deux ans, le contemporain d'Assourouballit I. Rowton, qui estime cette période de deux ans beaucoup trop courte, n'hésite pas à abandonner l'hypothèse de Sethe. Pour lui, le Ménophrès de Théon ne serait par Séthi I, mais le nom égyptien (Mennéfer) de Memphis. Théon, ne sachant pas exactement ce que signifiait ce mot de Mennéfer, en aurait fait un roi, et serait à l'origine des erreurs chronologiques commises par les égyptologues. Il est évident qu'il n'y a aucune preuve permettant d'identifier Ménophrès à Séthi I. Il n'en reste pas moins que l'hypothèse n'est pas invraisemblable. La date exacte de l'avènement d'Assourouballit I n'est, peut-être, pas fixée d'une manière aussi précise que ne l'affirme Rowton, et, surtout, rien ne nous oblige à admettre qu'Akhnaton n'a régné que dix-sept ans. Son règne a très bien pu être de vingt ans, sans toutefois excéder cette durée. On voit donc qu'il n'est pas impossible d'arriver à obtenir, en restant dans les limites de la plus stricte vraisemblance, un peu plus de jeu entre l'avènement d'Assourouballit I et la mort d'Akhnaton. Aussi avons-nous conservé, dans cet ouvrage, la chronologie fondée sur l'ère de Ménophrès, sans aller, cependant, jusqu'à affirmer qu'elle doit être acceptée comme un fait historique indiscutable.

Rowton, dans son article, tout en affirmant que les dates des derniers rois de la XVIII[e] Dynastie doivent être abaissées, ne propose aucun chiffre. En fait, l'abaissement ne porte que sur quelques années, puisque Rowton place l'avènement de Ramsès II, en 1290. Cette date a été obtenue, non pas à partir de l'ère de Ménophrès, mais à la suite d'une étude très poussée des chiffres donnés par MANÉTHON (*J. E. A.*, XXXIV (1948), p. 57-73). Nous n'entrerons pas, ici, dans le détail de cette très intéressante étude, mais nous donnerons, dans notre tableau chronologique (p. 631), à côté des dates que nous avons retenues, celles que propose Rowton, en se fondant sur la tradition manéthonienne. Il est difficile, en effet, de prendre parti, sur cette question de dates absolues. Mais il n'est pas impossible, toutefois, d'espérer qu'on arrivera, dans un avenir proche, à une plus grande précision.

5. *Ramsès II était-il prince héritier ?* — Dans la grande inscription dédicatoire d'Abydos (cf. bibliographie, *supra*, p. 377), Ramsès II, en détaillant les preuves de la piété filiale qu'il avait prodiguées à son père, Séthi I, prend l'occasion de rappeler quelques épisodes de sa jeunesse. Il nous apprend ainsi que son père l'avait choisi comme corégent, alors qu'il n'était encore qu'un enfant, et qu'il lui avait confié, pour le plus grand bien du pays, l'administration de l'Égypte. Ce récit est-il conforme à la réalité ou a-t-il été inventé de toutes pièces pour des besoins politiques ? Telle est la question qui se pose. Certains reliefs de Karnak ont amené plusieurs historiens à conclure que la seconde hypothèse était de beaucoup la plus vraisemblable. Ces reliefs (cf. biliographie, *infra*), qui étaient destinés à immortaliser les exploits du roi Séthi I contre les Libyens, nous montrent le jeune prince Ramsès combattant aux côtés de son père. Or, Breasted, en examinant avec soin ces reliefs, remarqua que la figure de Ramsès n'était pas originale, et qu'elle remplaçait la figure, imparfaitement martelée, d'un autre personnage, gravée elle-même en surcharge. Comment fallait-il expliquer cette double surcharge ? Une première conclusion s'imposait : aucun prince royal n'avait réellement pris part à la campagne libyenne de Séthi I. D'autre part, puisque la figure de Ramsès II avait remplacé celle d'un autre prince, il fallait admettre que ce dernier avait, avant Ramsès II, des droits à la couronne, et que, par conséquent, la corégence de Séthi I et de Ramsès II n'était qu'une fable.

On avait voulu jadis abréger le règne de Séthi I, sous le prétexte que Ramsès II était déjà en âge de combattre en la première année de Séthi I (date approximative de la campagne libyque). L'explication de BREASTED (*Ä. Z.*, 37 (1899), p. 130-139 et *Anc. Rec.*, III, §§ 123-131) avait l'avantage de supprimer cette difficulté, mais était-elle exacte ? MEYER, *Geschichte des Altertums*, II[1], p. 455 (n. 1) et p. 456 (n. 2) se refuse à admettre l'hypothèse de Breasted, et suppose que les martelages sont les essais successifs d'un scribe maladroit. SEELE, The coregency of Ramses II with Seti I and the date of the great hypostyle hall at Karnak (*O. I. C.*, Studies n° 19, *passim*, mais, surtout, le chapitre IV), Chicago, 1940, revenant sur la question, a réuni des arguments sérieux en faveur de l'explication, en soi assez peu satisfaisante, de Meyer. Seele se fonde, non seulement sur l'inscription dédicatoire, déjà citée, mais aussi sur un certain nombre de documents, dont nous ne retiendrons que les deux les plus importants. Le premier, qui se trouve dans la salle hypostyle de Karnak, nous montre, au cours de la procession de la barque sacrée, Séthi I officiant, en tant que grand prêtre d'Amon, et, le précédant, un second personnage royal, dont le nom est perdu, mais qui est qualifié de « fils de roi », et qui, d'après Seele, ne peut être que le futur Ramsès II, déjà revêtu, du vivant de son père, de la dignité royale. Le second document, gravé sur une des parois du temple funéraire de Séthi I, à Gournah, est encore plus significatif. Il s'agit de la scène du couronnement de Ramsès II ; le jeune prince est couronné par Amon, en présence de Séthi I, ce dernier étant représenté, d'une façon évidente, comme un personnage encore vivant. Seele montre, ensuite, que la corégence de Séthi I et de Ramsès II est confirmée par le changement de prénom de Ramsès II. D'après Seele, dont l'argumentation est très séduisante, tous les monuments sur lesquels Ramsès II porte le prénom simple de Ousimarēʿ datent de la corégence. L'usage d'introduire divers qualificatifs dans le premier cartouche, à la suite de ce prénom, remonterait à la première année du règne personnel du souverain ; très rapidement, dès cette même première année, en tout cas, ces qualificatifs furent abandonnés, à l'exception d'un seul, Setpenrēʿ (élu de Rēʿ), qui est attesté régulièrement jusqu'à la fin du règne du roi. Enfin, Seele conclut que la corégence de Ramsès II et de son père aurait duré, au

moins six ans, et, au plus, dix ans[1]. On connaît, en effet, plusieurs centaines de reliefs marqués au prénom de Ousimarē', c'est-à-dire au prénom de Ramsès II corégent, et, pour graver ces reliefs, il a fallu, matériellement, un intervalle de temps assez long. Dans l'argumentation de Seele, il y a, évidemment — sans cela, il n'y aurait pas de problème — une part d'hypothèse. Un fait, cependant, reste acquis, l'extrême probabilité d'une corégence de Séthi I et de Ramsès II.

6. *La succession des derniers Ramsès.* — Il existe, à Médinet Habou (mur ouest de la deuxième cour), deux bas-reliefs représentant Ramsès III et dix princes placés dans l'ordre suivant :

1. *Ramsès*[2] (sans prénom);
2. Ramsès *Nebmarē'-Miamon* ;
3. *Ramsès-Amenherkhépeshef-Néterhékaou* ;
4. Ramsès Sethherkhépeshef, roi de Haute et Basse Égypte, *Ousimarē' Akhnamon* ;
5. Prē'hérounémef ;
6. Mentouherkhépeshef ;
7. Ramsès Méritoum ;
8. Ramsès Khâemouēse ;
9. Ramsès Amenherkhépeshef ;
10. Ramsès Miamon.

Dans cette liste, PETRIE (*History of Egypt* (3e éd.), p. 164 et seq.) avait cru reconnaître sept rois de la XXe Dynastie :
1 = Ramsès IV ; 2 = Ramsès VI ; 3 = Ramsès VII ; 4 = Ramsès VIII ; 8 = Ramsès IX ; 9 = Ramsès X ; 10 = Ramsès XI, et il avait conclu que les derniers ramessides étaient tous des fils de Ramsès III.

Mais l'hypothèse était trop simpliste. SETHE (Die Prinzenliste von Medinet Habu und die Reihenfolge der ersten Könige der 20sten Dynastie, dans *Untersuchungen*, I, p. 59 à 64) ne tarda pas à émettre une autre hypothèse.

Ramsès IV succéda à son père, Ramsès III, et eut, pour successeur, son frère Ramsès V. A la mort de ce dernier, le pouvoir passa à un de ses neveux, Ramsès VI. Celui-ci fit graver ses cartouches (nos 2 et 3) et celui de son père (no 1) qui, n'ayant pas régné, n'avait pas de prénom. Les noms qui suivent celui de Ramsès VI étaient les noms de ses fils, et non de ses frères (comme l'avait supposé Petrie).

Peet, au moment où il travaillait à la question de la succession des derniers ramessides, demanda à Gardiner de collationner les listes de Médinet Habou. Voici les conclusions de Gardiner, telles qu'elles ont été publiées par PEET (*J. E. A.*, XIV (1928), p. 56) :

1. Les représentations sont certainement contemporaines de Ramsès III ;
2. Le nom et les titres des princes semblent avoir été ajoutés postérieurement ;
3. Les cartouches des nos 1, 2 et 3 sont de la même date que les noms et les titres des mêmes numéros ;
4. Les deux cartouches du no 4 sont postérieurs aux autres ;
5. Les uraeus des nos 1 à 4 ne semblent pas avoir été ajoutés, et, cependant, ils doivent être postérieurs aux reliefs, d'après les conclusions 2 et 3 ;

Peet interprète ces différentes conclusions de la façon suivante (*ibid.*, p. 56 et seq.). Il distingue trois stages dans l'histoire des scènes :

1. Ramsès III avait fait représenter un certain nombre de ses fils et de ses filles adorant ses cartouches ;
2. Sous Ramsès VI furent ajoutés les cartouches de Ramsès VI et celui de son père (nos 1 à 3).

1. La corégence de Séthi I et de Ramsès II est également prouvée par deux documents du Sinaï (GARDINER et PEET, *Inscriptions of Sinai*, pl. LXVIII no 247 et no 250). D'après ces stèles que m'a signalées J. Yoyotte, la corégence remonte au moins à l'an 7 de Séthi I, mais, comme la durée exacte du règne de Séthi I n'est pas connue, ces documents, si importants soient-ils, n'apportent aucune précision sur la durée de la corégence.

2. Les noms en italique sont ceux qui sont enfermés dans un cartouche.

3. Sous Ramsès VIII furent ajoutés les cartouches de Ramsès VIII (no 4).

Si tous les noms (excepté celui de Ramsès VIII) sont dus à Ramsès VI, les noms qui suivent sont bien ceux, comme l'avait supposé Sethe, des fils de Ramsès VI.

Un seul point reste inexpliqué : l'omission du nom de Ramsès VII. Sethe proposait de le rejeter à la fin de la Dynastie, mais il est certain qu'il a régné entre Ramsès VI et Ramsès VIII. Peet pense qu'il était peut-être un représentant de la branche aînée, dépossédée depuis Ramsès VI, ou bien alors que Ramsès VIII, en ajoutant son nom, avait oublié de faire graver celui de son frère (?) et prédécesseur.

7. *La Renaissance.* — Les documents datés de la « Renaissance » sont les suivants :

1. Papyrus Mayer A, années 1 et 2 ;
2. Papyrus du British Museum, 10052, année 1 ;
3. Papyrus du British Museum, 10403, année 2 ;
4. Papyrus de Turin, cat. 1903-180 (inédit), années 4 et 5;
5. Papyrus de Vienne, no 30 (Ambras), année 6.
6. Graffito de Karnak (NIMS, *J. N. E. S.*, VII (1948), p. 157-162), année 7 (correspondant à l'an 25 de Menmarē' Ramsès XI).

Enfin, le verso du Papyrus Abbott est daté de l'année 19 d'un roi qui n'est pas nommé, et cette année correspondait à l'année 1 du *ouhem mésout.* Comme le recto de ce papyrus est daté du règne de Ramsès IX, on avait supposé qu'il fallait attribuer les inscriptions du verso au même règne, et on avait conclu que la « Renaissance » formait une partie du règne de Ramsès IX, ou qu'elle le suivait immédiatement.

En 1928, PEET s'éleva contre cette opinion (*J. E. A.*, XIV (1928), p. 62 à 72), et démontra que la Renaissance tombait, non pas dans le règne de Ramsès IX, mais dans celui de Ramsès XI, puisque les ouvriers qui étaient nommés dans les papyrus datés de la « Renaissance » étaient connus comme ayant vécu, non sous le règne de Ramsès IX, mais sous celui de Ramsès XI.

L'année suivante, ČERNÝ (*J. E. A.*, XV (1929), p. 194 à 198) publia un document qui confirmait l'hypothèse de Peet. Il s'agissait d'un ostrakon, acheté en Haute Égypte par Spiegelberg, et dont le texte commençait par les mots : « L'an 2 du *ouhem mésout*, le roi de Haute et Basse Égypte Menmarē'... » Or, Menmarē' est le prénom de Séthi I et de Ramsès XI, et, d'autre part, il n'est guère probable que l'ostrakon en question date du règne de Séthi I (cf. cependant les réserves de ČERNÝ, *ibid.*, p. 198). Depuis la publication, par Nims, de l'oracle, gravé sur la paroi extérieure nord de la salle des fêtes d'Aménophis II, à Karnak, le doute n'est plus permis, puisque le texte précise bien que l'an 7 de la « Renaissance » appartient au règne de Menmarē', le fils de Rē', Ramsès. Par conséquent, il ne peut s'agir du règne de Menmarē' Séthi I, et il faut admettre que la « Renaissance » fait partie du règne de Ramsès XI. On a vu plus haut que le départ de cette ère nouvelle coïncidait probablement avec le commencement de la puissance du grand prêtre Hérihor, à Thèbes, et celle de Smendès, à Tanis. Le papyrus d'Ounamon, qui est daté de l'an 5 [de la Renaissance] prouve, en tout cas, que le dernier des Ramsès, pendant cette période dite « de Renaissance », ne comptait guère dans le gouvernement (sur le papyrus d'Ounamon, cf. bibliographie et traduction dans LEFEBVRE, *Romans et contes égyptiens*, Paris, 1949, p. 204-220).

CHAPITRE X

LE NOUVEL EMPIRE *(suite)*

(Politique extérieure)

I. — Généralités

Le Nouvel Empire couvre les XVIIIe, XIXe et XXe Dynasties. L'Égypte, pendant cette période de plus de cinq cents ans, a été mêlée très étroitement à la politique générale de l'Orient. Si on est tenté de considérer cette politique comme nouvelle, ce n'est point qu'on veuille diminuer l'importance des rapports qui ont, dès les plus anciens temps de l'histoire, uni l'Égypte à ses voisins de l'est, et dont il a été plusieurs fois question ; on veut simplement souligner que la nature de ces rapports s'était profondément modifiée au cours de la Deuxième Période Intermédiaire et au début de la XVIIIe Dynastie.

Jusqu'à la XIIIe Dynastie, ces rapports consistaient principalement en des échanges commerciaux, en des envois de tributs ou de cadeaux ; parfois, une expédition au Sinaï mettait aux prises les Égyptiens et les nomades, établis aux frontières orientales de l'Égypte. Il pouvait même arriver que les armées égyptiennes dussent pénétrer assez avant dans le pays d'Asie, mais il ne semble pas cependant qu'elles aient souvent dépassé le sud de la Palestine.

On a vu que, pendant la Première Période Intermédiaire, le Delta avait été envahi par les Asiatiques. Il s'agissait, à cette époque, beaucoup plus d'une infiltration de Bédouins, attirés par la fertilité d'un pays qui se trouvait alors affaibli par des dissenssions, que de l'entrée en Égypte d'une armée organisée et victorieuse. Aussi les rois hérakléopolitains réussirent-ils assez facilement à libérer le territoire national de ces quelques tribus nomades ; plus tard, lorsque l'unité de

l'Égypte fut refaite, les derniers rois de la XIe Dynastie et ceux de la XIIe Dynastie se contentèrent de pratiquer, à l'égard de l'Asie, une politique défensive, et de se protéger contre les incursions éventuelles des Bédouins en fortifiant leurs marches de l'est.

L'invasion des Hyksôs dut commencer d'une manière à peu près analogue. Des groupes de nomades s'installèrent d'abord dans le Delta oriental ; puis, sous la poussée de l'invasion indo-européenne qui troubla l'Asie Mineure, les étrangers affluèrent en Égypte et s'organisèrent en État. Bien que les rois hyksôs aient adopté, extérieurement du moins, les habitudes égyptiennes (le protocole royal, par exemple), ils ne furent pas sans introduire, dans le pays qu'ils avaient envahi, certains éléments étrangers. On a vu que les motifs décoratifs, tels que les spirales et les lacis qu'on retrouve sur les innombrables scarabées et amulettes de cette époque, et qui ont survécu pendant une partie du Nouvel Empire, avaient été diffusés par les Hyksôs ; mais ces emprunts sont d'une importance historique trop mince pour qu'on puisse en faire état dans ce chapitre. C'est surtout dans les armements que leur influence s'est fait sentir. Les chars de guerre et les armes de fer qu'ils ont introduits en Égypte, et qui ont été adoptés par leurs ennemis, ont placé la guerre sur un plan tout différent. Enfin l'enthousiasme national, suscité par les événements et savamment exploité par les rois thébains, enthousiasme qui devait aboutir à la prise d'Avaris et de Sharouhen et à l'expulsion des envahisseurs, donna aux Égyptiens une grande confiance dans leurs propres forces, et fut à l'origine de la politique de conquête pratiquée au Nouvel Empire. Il ne fait aucun doute que le roi Ahmosis eut l'idée de cette politique, mais, avec une grande sagesse, il comprit qu'il était dangereux de se risquer dans une aventure asiatique avant d'avoir pansé l'Égypte de ses blessures et d'avoir assuré, par la soumission de la Nubie, la cohésion interne du pays, indispensable aux plus grandes entreprises.

II. — La conquête de la Nubie

Aussitôt après la prise de Sharouhen, le roi Ahmosis revint en Égypte et remonta le Nil jusqu'en Nubie. Il ne semble pas qu'il y ait eu de combats acharnés ; les Nubiens ne résis-

taient guère aux armées égyptiennes, mais, à peine celles-ci s'étaient-elles retirées qu'une rébellion, suscitée par un indigène, se produisait et nécessitait une nouvelle campagne. C'est du moins ce que laissent entendre les biographies, malheureusement bien imprécises de l'époque. On sait (cf. *supra*, p. 299) que la Nubie avait été gouvernée, pendant la Seconde Période Intermédiaire, par des rois nègres ; il est infiniment probable que ceux qui fomentaient ces perpétuelles rébellions étaient des descendants de ces anciens rois indigènes.

Le roi Ahmosis dut faire trois campagnes successives en Nubie. On ne sait malheureusement pas où se passèrent les opérations, ni jusqu'à quel endroit le roi réussit à pousser son avantage. Il atteignit certainement Toshkeh, à une trentaine de kilomètres en aval d'Abou Simbel, car un graffito, déjà mentionné, a conservé le souvenir de son passage. Il est possible que ce graffito ait marqué l'extrême limite de son avance en Nubie, mais il est plus probable que le roi atteignit la deuxième cataracte.

Son successeur, Aménophis I, dut faire, lui aussi, une campagne en Nubie. Il n'est pas certain que ce soit à la suite d'une rébellion. Si on en croit le vieil officier Ahmès, fils d'Abana, le roi aurait décidé cette campagne simplement pour « étendre ses frontières ». Il est probable qu'il dut largement dépasser Ouadi Halfa. Le règne de son successeur, Thoutmosis I, est marqué par une avance considérable en Soudan. Une longue inscription, gravée à Tombos, en amont de la troisième cataracte, raconte la victorieuse campagne que fit le roi en la deuxième année de son règne. Il est certain qu'il remonta le Nil au moins jusqu'à l'île d'Argo, à 75 kilomètres en amont de la troisième cataracte. Le roi fit construire, à Tombos, une forteresse qu'il baptisa : « Personne ne le regarde parmi les neuf arcs réunis. » En dépit de cette brillante expedition, une rébellion, qui semble avoir été assez grave, se produisit en la premièrè année du règne de Thoutmosis II. Une inscription, gravée sur un rocher d'Assouan, raconte d'une manière très vivante cette révolte. On vint annoncer au roi que les habitants de Koush s'étaient révoltés et menaçaient les troupeaux que les Égyptiens avaient accoutumé de faire paître en Nubie, auprès d'une forteresse, construite récemment par Thoutmosis I. Le roi, à cette nouvelle, entra en fureur. Il rassembla une très nombreuse armée et, sans perdre de temps, remonta le Nil jusqu'aux

contrées qui s'étaient révoltées. Les Égyptiens massacrèrent tous les rebelles, à l'exception du « fils d'un de ces chefs du misérable pays de Koush, qui fut amené, comme prisonnier, au roi ». L'inscription ne dit malheureusement pas ce que le roi fit de ce jeune prince. Peut-être l'emmena-t-il en Égypte. Ce procédé, qui devait être repris plus tard par les Romains, fut assez fréquemment employé par les rois du Nouvel Empire. C'était un excellent moyen d'égyptianiser les pays conquis par les armées du Pharaon. Le jeune prisonnier était élevé en Égypte et, une fois imprégné de culture égyptienne, était renvoyé dans son pays où il devenait le soutien de l'Égypte.

Il faut attendre la cinquantième année du règne de Thoutmosis III pour retrouver la mention d'une campagne en Nubie. Encore s'agit-il, probablement, plus d'une extension d'influence vers le sud que d'une véritable guerre. Il ne semble pas que les Soudanais aient pu opposer une sérieuse résistance aux puissantes armées du grand conquérant. Les longues listes des peuples nubiens vaincus, qui décorent les pylônes des temples, et les représentations du roi massacrant un prisonnier nègre appartiennent plus au domaine des formules et de l'iconographie traditionnelles qu'à celui de l'histoire. Quoi qu'il en soit, Thoutmosis III atteignit probablement Napata, près de la quatrième cataracte ; on sait, en effet, que le roi occupait déjà cette région avant la révolte qu'il dut réprimer, puisque Reisner a trouvé, au Gébel Barkal, une stèle datée de l'an 47 de Thoutmosis III ; d'autre part, on sait également que les Égyptiens étaient installés à Napata, sous le règne d'Aménophis II (cf. *infra*, p. 408). Il serait étonnant que Thoutmosis III n'eût pas cherché à atteindre au moins l'extrême pointe de son avance antérieure.

Les monuments égyptiens postérieurs renferment encore des allusions à des campagnes nubiennes. Horemheb, Ramsès II et Ramsès III se sont vantés, en des termes d'ailleurs très généraux, d'avoir écrasé les pays du Sud : ils aimaient à faire graver le nom de tribus nubiennes sur leurs listes géographiques, ou à se faire représenter, amenant des prisonniers nègres devant la triade thébaine, mais ces campagnes-là, même s'il faut leur accorder une réalité historique, n'ont eu qu'une importance relative. Parfois, les textes font allusion à des faits plus précis : on apprend ainsi que Thoutmosis IV, en la huitième année de son règne, se

vit obligé d'envoyer en Nubie une expédition punitive, qui se transforma rapidement en une marche triomphale, qu'Aménophis III organisa en personne une expédition nubienne, et qu'il pénétra, à la tête de ses troupes, plus au sud que ne l'avait fait aucun de ses prédécesseurs, dépassant certainement Kara. Il est possible, comme l'avait supposé, autrefois, Breasted, que le futur Séthi I ait dirigé, au nom de son père, une expédition en Nubie, mais la réalité de cette campagne, fondée sur un texte assez peu explicite, a été mise en doute par le plus récent historien de la Nubie, Säve-Söderbergh.

Si ces allusions prouvent d'une manière évidente que les Nubiens étaient toujours prêts à saisir l'occasion de se révolter, il faut, cependant, se garder de leur attribuer une importance qu'elles n'ont pas. Il est certain que ces campagnes nubiennes, dont les rois égyptiens aiment à se vanter, peut-être plus par respect de la tradition que par souci de la vérité, n'ont jamais été que de simples expéditions punitives. En fait la Nubie était tout à fait égyptianisée, depuis le début de la XVIIIe Dynastie, et, dès le règne de Thoutmosis II, peut-être même avant, elle était soumise à un régime spécial qu'on peut assez bien comparer à celui qui régit certaines de nos colonies modernes. Elle avait à sa tête un haut fonctionnaire, « le gouverneur des pays du Sud », qui porte le titre honorifique de « fils royal » ; plus tard, on précisera « fils royal de Koush ». On verra plus loin en quoi consistait exactement cette importante fonction.

Ces campagnes en Nubie, pour nécessaires qu'elles aient été, n'ont jamais été le principal souci des rois de la XVIIIe Dynastie. C'est vers l'est qu'ils regardaient surtout. La politique asiatique du Nouvel Empire est assez bien connue, grâce à de longues relations hiéroglyphiques, et grâce aux archives cunéiformes découvertes à Tell el-Amarna et à Boghazkeuy. On est étonné de voir combien les relations diplomatiques entre les différents pays de l'Orient étaient étroites et vivantes ; et encore ne connaît-on qu'une partie de la vie politique de cette époque. Ce qu'on en sait suffit, d'ailleurs, à établir les grandes lignes de la politique extérieure du Nouvel Empire. L'Égypte, pendant cette longue période de cinq siècles, eut à faire face successivement à trois ennemis principaux : les Mitanniens, les Hittites et les peuples de la mer. Entre ces guerres se glissent des périodes plus ou moins longues de paix, obtenues, tantôt, par une victoire

glorieuse, tantôt, par une inaction coupable. Ces périodes de guerre et ces périodes de paix forment des divisions naturelles qui seront observées dans l'étude qui va suivre.

III. — L'Égypte et la politique de conquête (1580-1380)

a) *Le Proche-Orient au XVIe siècle*

Avant de commencer l'histoire de la politique asiatique de l'Égypte, il est indispensable de citer, et, autant que possible, de situer les différents peuples que l'Égypte allait rencontrer dans cette partie de l'Asie qui s'étend entre la Méditerranée et le Tigre.

Pendant que les Hyksôs dominaient en Égypte, de graves événements s'étaient passés en Asie. On n'en connaît malheureusement pas le détail. On constate, toutefois, la décadence d'anciens États comme ceux des Hittites, des Assyriens, des Babyloniens, et l'apparition d'une puissance nouvelle, celle des Mitanniens. Ceux-ci s'étaient installés d'abord dans le pays que les Égyptiens désignaient sous le nom de Naharina, et qui était situé entièrement, ou presque entièrement, à l'est de l'Euphrate. Les Mitanniens étaient des conquérants aryens. Leur influence s'était, sans aucun doute, étendue, au sud-ouest, en Canaan, et, à l'est, en Assyrie. Les noms purement aryens qu'on a retrouvés dans ces régions ne peuvent, en effet, avoir été introduits que par les conquérants Mitanniens. Cet Empire aryen était de beaucoup l'État le plus puissant de l'Asie au début de la XVIIIe Dynastie. Il s'élevait, d'ailleurs, sur des bases fragiles, et sa rapide décadence, à la fin de la XVIIIe Dynastie, en est la meilleure preuve. Sa puissance, déjà fortement entamée par Thoutmosis III, ne sut pas résister aux efforts conjugués des Hittites, et des Assyriens qui réapparaissent dans l'histoire à la fin de la XVIIIe Dynastie.

Babylone ne joue aucun rôle de premier ordre pendant le Nouvel Empire : ce n'est que plus tard qu'elle devait être mêlée à l'histoire d'Égypte.

Le couloir syro-palestinien était divisé en un certain nombre de petits États, plus ou moins contrôlés par les Mitanniens ou par les Égyptiens : le pays, appelé Djahi, ne correspond pas, comme on l'a souvent prétendu, à la Phé-

nicie, mais plutôt à la Palestine, avec le pays d'Amor comme limite septentrionale ; le Réténou supérieur est certainement la Syrie ; le Réténou inférieur, dont le nom n'apparaît que très rarement, au Nouvel Empire, est difficile à localiser. Enfin, la région qui s'étend entre el-Kantara et Gaza, peut-être le pays de Canaan, dont le nom est si rarement attesté dans les textes de cette époque, était habitée par des tribus nomades que les Égyptiens appelaient les Shasou.

Au Nouvel Empire, enfin, la Palestine et la Syrie sont souvent désignées par les Égyptiens sous le nom de Kharou qui, à l'origine, semble n'avoir été appliqué qu'à une partie de la Palestine.

Telle était à peu près la situation dans l'Asie antérieure, qui allait devenir le théâtre des opérations militaires pendant le Nouvel Empire.

b) *Commencement de la politique de conquête* (1570 (?)-1500)

On a vu que le roi Ahmosis, après l'expulsion des Hyksôs, avait eu la prudence de rentrer en Égypte pour reconquérir la Nubie. Trois campagnes furent nécessaires. Après une de ces campagnes, probablement la troisième, car il semble qu'elles aient été très rapprochées, le roi se tourna de nouveau vers l'Asie, et ce fut en Phénicie qu'il tenta son premier effort. Ce choix était dicté, à la fois, par le souvenir de l'influence séculaire de l'Égypte en Phénicie et par le souci de ménager aux Égyptiens une base maritime commode pour leurs opérations militaires en Asie antérieure.

On ne connaît pas la date exacte de cette campagne en Phénicie, mais elle se place certainement à la fin du règne d'Ahmosis, car l'officier qui la mentionne comme son premier fait d'armes, Ahmès-Pennekhébet, mourut pendant le règne d'Hatshepsout (vers 1500 et même probablement plus tard) ; il ne pouvait donc avoir pris part à une guerre sous Ahmosis, qui mourut en 1558, que tout à fait à la fin de ce règne.

Au cours de l'expédition, Ahmès-Pennekhébet fit un prisonnier, et c'est malheureusement le seul détail qui lui ait semblé digne d'être mentionné. On peut supposer que les Égyptiens imposèrent assez facilement leur protectorat aux ports phéniciens.

On ne connaît pas de campagne d'Aménophis I (1557-1536 ?) en Asie[1]. Toutefois, il serait bien invraisemblable que ce roi, au cours de son long règne, n'eût pas tenté de poursuivre l'œuvre de son père. Dans une inscription datée de la deuxième année de son règne, Thoutmosis I déclare que son Empire s'étend de Tombos (Haute Nubie) à l'Euphrate. S'il n'y a aucune raison de mettre en doute cette affirmation, il n'y a, non plus, aucune raison de dater cette avance considérable des Égyptiens en Asie de l'année 1 de Thoutmosis I plutôt que du règne d'Aménophis I. En l'absence totale de documents[2], il semble même plus vraisemblable de faire remonter la création de l'Empire égyptien au règne relativement long d'Aménophis I.

Très peu de temps après sa campagne nubienne, le roi Thoutmosis I se rendit en Asie « pour se distraire à l'étranger ». Il traversa le pays de Réténou, et parvint en Naharina. Il s'aperçut alors qu'une révolte était sur le point d'éclater. Le roi fit un grand massacre parmi les rebelles. Ce fut très probablement à ce moment-là que le roi fit ériger, au bord de l'Euphrate, la stèle-frontière que son petit-fils, Thoutmosis III, devait retrouver, encore debout, une cinquantaine d'années plus tard.

Il serait intéressant de savoir quelle était exactement la situation des pays de l'Asie antérieure à l'égard de l'Égypte à la suite de ces différentes campagnes, mais on est réduit malheureusement aux suppositions. Il ne semble pas que l'Égypte ait occupé militairement les provinces asiatiques. Pharaon se contentait probablement du versement d'un tribut annuel, qui venait grossir les ressources du trésor égyptien. Les tributs, irrégulièrement versés, nécessitaient de fréquentes expéditions. Il convenait que l'Égypte fît sentir sa force pour inciter l'ennemi au respect de ses engagements.

Thoutmosis II, pendant son court règne (1520 (?)-1505), fut contraint de faire une expédition analogue. Cette fois-là, la révolte s'était généralisée, et avait atteint les frontières même de l'Égypte ; le roi vint facilement à bout de ses voisins directs, ces nomades Shasou, qui peuplaient le désert entre la mer et le Sinaï, puis, il poursuivit son expédition punitive

1. Il fit, d'après certains, une campagne en Libye, cf. *infra*, p. 443.
2. Aucun document daté de la première année de Thoutmosis I ne mentionne une campagne asiatique du roi.

jusqu'à Niy, en Naharina. On ne connaît malheureusement pas le détail des opérations, car les inscriptions de la tombe d'Ahmès Pennekhébet, à cet endroit, sont extrêmement fragmentaires.

Les querelles dynastiques qui allaient affaiblir, pendant une vingtaine d'années (1505 ?-1483), la monarchie égyptienne semblent avoir fait perdre à l'Égypte son influence en Asie. La reine Hatshepsout était trop occupée des difficultés intérieures qu'elle avait créées elle-même, par son ambition, pour s'intéresser aux affaires d'Asie. Il lui était d'ailleurs difficile de diriger en personne une expédition militaire. Sa mort et l'arrivée au pouvoir de Thoutmosis III allaient changer le cours des événements.

c) *L'apogée de la politique de conquête* (1483-1380)

Quant Thoutmosis III se trouva seul maître de l'Égypte, la situation était grave en Asie. Les Mitanniens avaient profité de l'inaction d'Hatshepsout pour former une vaste coalition. Si les premiers rois de la XVIIIe Dynastie avaient si aisément vaincu les princes asiatiques, c'était parce qu'ils avaient toujours eu affaire à des ennemis séparés qui, souvent, s'entendaient mal entre eux. Le danger que constituait, pour l'indépendance des pays d'Asie, l'accroissement de la puissance égyptienne avait fini par rapprocher les principaux chefs asiatiques. Ce fut le roi de Kadesh, un des plus puissants d'entre eux, qui prit l'initiative de la coalition. Heureusement pour l'Égypte, elle allait trouver en Thoutmosis III un très grand roi.

Lorsque la reine Hatshepsout mourut, Thoutmosis III régnait nominalement depuis vingt-deux ans déjà, mais il avait été tenu à l'écart par la reine, et n'avait pas pu donner la mesure de sa valeur. Dès qu'il fut le maître, le roi organisa une campagne en Asie. Ce fut la première des dix-sept expéditions qu'il dut faire pour venir à bout de la coalition asiatique. Ces campagnes ont été relatées, d'une manière tout à fait objective, sur les parois du couloir qui entoure le saint des saints à Karnak. L'objectivité un peu sèche de ces annales sera respectée dans l'analyse qui va en être donnée. Seule, la première campagne est racontée longuement. On suit Thoutmosis III depuis le moment où il quitta l'Égypte jusqu'à la prise de Megiddo, qui mit fin à l'expédition. Des seize autres campagnes, les unes se réduisent à de simples tournées d'inspection (2e, 3e, 13e), d'autres sont perdues pour nous, le texte des *Annales* ayant disparu (4e, 11e, 12e), d'autres sont improprement appelées « campagnes », puisque le récit des *Annales* se borne à des listes de tributs (15e, 16e), d'autres, enfin, sont des expéditions punitives (9e, 10e, 14e, 17e). Les cinq campagnes qui restent sont, parmi celles qui sont connues, les seules vraiment importantes, celles qui répondent à une politique de conquête raisonnée, exécutée avec une patience et un sens stratégique admirables.

L'objectif du roi était l'Euphrate. Il voulait abattre la puissance des Mitanniens. Ceux-ci n'entrent en scène qu'au cours de la huitième campagne, mais il est certain qu'ils ont été l'âme de la résistance asiatique. Derrière le prince de Kadesh, qui organisa la première coalition, il y avait sans aucun doute le roi de Mitanni, et c'est lui aussi qui a certainement inspiré chacune des révoltes qui sont mentionnées dans les *Annales*.

Dans leurs grandes lignes, les guerres de Thoutmosis III se réduisent à un long duel, qui dura près de vingt ans, entre le roi de Mitanni et le roi d'Égypte. Ce fut ce dernier qui l'emporta, et il parvint à son but en parcourant les étapes suivantes :

Conquête du Réténou (1re campagne).
Conquête du pays de Djahi (5e campagne).
Victoire sur Kadesh (6e campagne).
Établissement de bases maritimes sur la côte phénicienne (7e campagne).
Conquête du Naharina-Mitanni (8e campagne).

Ces différentes campagnes vont être reprises chronologiquement et exposées, suivant les cas avec plus ou moins de détails.

Première campagne. An 22-23 (1484-1483). — Le roi partit de Tel (Tarou), le 25e jour du 4e mois d'hiver, la 22e année de son règne. En neuf jours, il fit traverser à son armée plus de 200 kilomètres de désert, et arriva à Gaza. Les *Annales* donnent comme motif à cette expédition rapide une révolte qui aurait éclaté en Asie. En fait, c'était plutôt une coalition qu'une révolte, mais il ne déplaisait pas aux Égyptiens de parler de « révolte », comme si la Syrie et la Palestine étaient restées en leur possession depuis le règne de Thoutmosis I.

L'armée prit quatre jours de repos à Gaza, puis se dirigea sur Yéhem, où elle arriva, après onze jours de marche, le 16e jour du 1er mois d'été. Jusqu'alors, il ne semble pas que le roi ait rencontré d'obstacles. Les coalisés préféraient unir toutes les forces dont ils disposaient pour écraser le roi d'Égypte dans une seule bataille. Cependant, comme on approchait de l'ennemi, Thoutmosis III réunit ses officiers, et tint un conseil de guerre. Il s'agissait d'atteindre la plaine de Megiddo. C'était là que s'étaient massées les forces ennemies, qui comprenaient les troupes des 330 chefs de Palestine et de Syrie. De Yéhem à la plaine de Megiddo, il y avait trois routes, une route directe, mais difficile, car elle empruntait un défilé étroit, et deux routes plus longues, mais plus commodes, qui aboutissaient, l'une au nord, et, l'autre, au sud de Megiddo. Le roi, en dépit de l'avis de son état-major, décida de prendre la première route. L'armée se mit en route ; le défilé était si étroit que deux chevaux ne pouvaient pas marcher de front. L'entreprise était hardie, car elle ôtait au roi, en cas d'attaque, la possibilité de disposer de toutes ses forces. Mais la fortune favorisa l'audacieux souverain. L'avant-garde sortit du défilé sans avoir été assaillie, et attendit, dans la vallée de Kina, l'arrière-garde, encore engagée dans le défilé. La concentration des troupes eut lieu le 20, vers le soir. Le roi décida de combattre le lendemain matin. L'armée égyptienne formait à peu près un demi-cercle autour de Megiddo. La bataille qui s'engagea le lendemain, dès l'aube, fut un désastre pour les coalisés qui s'enfuirent en désordre et se réfugièrent dans la ville forte de Megiddo. Il eût été facile aux Égyptiens de prendre la ville, à ce moment, mais au lieu de poursuivre l'ennemi, ils s'attardèrent à ramasser le riche butin que les ennemis avaient abandonné sur le champ de bataille, si bien que, lorsqu'ils arrivèrent devant Megiddo, la ville était fermée, et ses habitants étaient prêts à se défendre. Le roi fit entourer la place de circonvallations. La fin de la guerre nous est connue par la stèle du Gébel Barkal : le siège dura sept mois ; après quoi, les coalisés, sans doute poussés par la faim, se rendirent, et apportèrent au roi un riche butin. Thoutmosis III exigea d'eux le serment qu'ils ne prendraient plus jamais les armes contre lui, puis les laissa regagner leurs villes respectives, montés sur des ânes, car les Égyptiens avaient gardé les chevaux et les chars. Après la prise de

Megiddo, le roi continua sa route vers le Nord, et conquit, sans grande difficulté, le pays jusqu'à la hauteur de Tyr. Les *Annales* mentionnent la prise de trois villes : Yénoam, Nougès et Hérenkarou, probablement les seules localités qui aient tenté de s'opposer à la marche triomphale du roi. Celui-ci revint en Égypte, chargé de gloire et de butin.

Première pause. An 24 à 26 (1482-1480). — Pendant trois ans, le roi s'occupa d'organiser les régions qu'il avait conquises. Dès la première année, aussitôt après sa victoire, le roi avait nommé un certain nombre d'inspecteurs, chargés de surveiller la moisson, car on était à l'époque des récoltes. A cet effet, la riche plaine de Réténou avait été divisée en un certain nombre de districts pour faciliter la surveillance de la récolte.

Chaque année, même lorsqu'il n'avait pas l'intention de combattre, le roi s'astreignait à faire un séjour en Asie. Ainsi, il pouvait surveiller, en personne, la perception des impôts, et, surtout, il enrayait, par sa présence régulière, toutes les tentatives de révolte.

C'est au cours de sa troisième campagne que le roi rapporta en Égypte des spécimens de la faune et de la flore syriennes, qu'il fit représenter à Karnak dans une série de reliefs, connus sous le nom de « jardin botanique de Karnak ».

Extension de la conquête. Années 29 à 32 (1476 à 1474). — Avant d'atteindre le Naharina, il restait à abattre un ennemi important : le roi de Kadesh, celui-là même qui avait formé la première coalition contre Thoutmosis III, en 1483, et à qui le roi avait laissé la liberté, après la reddition de Megiddo. Le roi comprit qu'il ne pourrait poursuivre ses conquêtes que s'il s'assurait une base maritime en Palestine : le voyage par mer, d'Égypte en Syrie, était moins fatigant, moins coûteux et moins long. De plus, le transport du butin que le roi rapportait chaque année d'Asie devait se faire beaucoup plus facilement par mer que par terre. Ce fut donc sur le pays de Djahi que Thoutmosis porta son effort au cours de sa cinquième campagne. Les *Annales* mentionnent la prise de deux villes, Ouartet, dont la situation exacte n'est pas connue, et Ardata, ville non identifiée, mais qui est connue par les lettres d'Amarna. Il faut signaler que la ville d'Ouartet était défendue par le prince de Tounip, ville forte syrienne, située non loin de l'Oronte, alliée de Kadesh et du Naharina. Le roi dut certainement s'assurer la possession d'un port,

car l'expédition suivante se fit par mer, mais le texte des *Annales* n'en parle pas.

Les soldats de Thoutmosis III, qui se trouvaient alors dans une des parties les plus fertiles et les plus agréables de la Syrie, semblent avoir été frappés de la variété des produits que donnait cette terre généreuse. Comme devaient faire plus tard les soldats d'Annibal, à Capoue, ils s'abandonnèrent au charme d'une vie facile : les jardins étaient pleins de fruits ; des pressoirs s'échappait à flots un vin délicieux, et les champs étaient couverts d'une blonde forêt d'épis, chargés de grains plus nombreux que le sable de la côte. Chaque jour était un jour de fête : on passait son temps à manger, à s'oindre le corps d'huile et à s'enivrer. Ce bon temps eut une fin, et le roi retourna en Égypte, chargé de butin.

L'année suivante, le roi arriva par mer et débarqua probablement à Simyra, car c'était le port le plus proche de Kadesh. Le texte des *Annales* ne donne aucun détail sur la marche, assez longue, que dut faire l'armée entre la mer et l'Oronte. Il ne semble pas que les Égyptiens aient rencontré une grande résistance[1]. La prise de Kadesh est mentionnée sans aucun détail. La région est dévastée par le vainqueur. Entre temps, une révolte avait éclaté à Ardata. Le roi la réprima au cours de son voyage de retour. Cette fois-là, il emmenait avec lui, en Égypte les fils des chefs syriens : au fur et à mesure que ces derniers mouraient, ils étaient remplacés par leurs fils, qui, élevés en Égypte, faisaient pénétrer l'influence égyptienne dans les pays conquis, C'était le procédé que devaient reprendre beaucoup plus tard les Romains.

Au cours de l'expédition suivante, Thoutmosis III, après avoir pris le port d'Oullaza, remonta par mer vers le nord, et reçut la soumission des différents ports phéniciens. Ces ports, dans l'esprit du roi, étaient destinés à faciliter les communications maritimes entre l'Égypte et l'Asie, et à servir d'entrepôts aux tributs envoyés chaque année au roi, jusqu'à leur départ pour l'Égypte.

Apogée de la conquête. An 33 (1473). — Ce ne fut qu'au cours

1. **Les batailles de Sendjar (Qalaât el-Sendjar, sur l'Oronte) et de Tikhési, mentionnées par Amenemheb dans sa biographie, à côté d'une autre bataille, dans un pays dont le nom est malheureusement perdu, appartiennent, non pas à cette campagne, comme on l'a parfois soutenu, mais à la huitième campagne (cf. GARDINER, *Onomastica*, Oxford, 1947, I, p. 157*).**

de cette campagne[1] que Thoutmosis III atteignit l'Euphrate, qui était son objectif principal. Le roi, cette fois-là, emprunte la vieille route militaire de Gaza, et gagne Byblos. Il fait construire de solides bateaux fluviaux en bois de cèdre, qui sont chargés sur des chars traînés par des bœufs, et l'armée se met en route pour le pays de Naharina. Elle occupe, d'abord, le pays de Qatna, au nord-est de la ville moderne de Homs. Le roi, apprenant qu'une révolte avait éclaté à Négeb, au sud de la Palestine, envoie un détachement pour châtier les rebelles. Amenemheb, qui faisait partie de l'expédition, a raconté, dans son inscription biographique, cet incident. Le détachement, après avoir accompli sa mission, rejoint le roi, qui s'était dirigé vers le nord. Après quelques escarmouches sans importance, une bataille plus sérieuse s'engage, à l'ouest d'Alep, dans le pays de Ouân. Le roi réussit à repousser l'ennemi, et pénètre dans le pays de Carchémish. Une grande bataille est livrée, qui se termine à l'avantage du roi d'Égypte. Ce fut probablement à la suite de cette victoire que Thoutmosis III put atteindre l'Euphrate. L'ennemi s'était enfui au delà du fleuve. Sans perdre de temps, Thoutmosis III fait mettre à l'eau les bateaux qu'il avait fait amener de Byblos, fait passer son armée sur la rive orientale de l'Euphrate, et poursuit l'ennemi qui se dérobe. Peu de détails sont donnés sur les opérations militaires qui se sont déroulées en Naharina. Les armées égyptiennes razzièrent, au moins, les régions situées à proximité de l'Euphrate, mais on ne sait pas si elles pénétrèrent profondément à l'intérieur du pays. Au retour de cette expédition, le roi fait ériger, sur la rive occidentale du fleuve, une stèle-frontière, à côté de celle qu'avait érigée autrefois Thoutmosis I. Ceci prouve qu'il n'était pas dans ses intentions de s'installer au delà de l'Euphrate, et que, dans son esprit, c'était le fleuve qui devait être la frontière orientale de la plus grande Égypte. Après sa victoire, le roi se dirigea vers le sud. Les princes syriens, qui avaient profité de son absence pour organiser la résistance, tentèrent de s'opposer à la marche du roi : des batailles eurent lieu à Sendjar[2], à Kadesh et dans le pays de Tikhési, où, d'après l'inscription de

1. **Trois sources ont été utilisées pour cette campagne : *Les Annales*, la stèle de Napata et la biographie d'Amenemheb (voir Bibliographie, *infra*, p. 444).**
2. **Cf. *supra*, p. 402, n. 1.**

Minmōse[1], trente villes furent détruites. Après quoi, Thoutmosis III reprit le chemin du nord, craignant, peut-être, de nouvelles révoltes. Mais le pays était calme, et le roi atteignit sans encombre Niy. Ce fut alors qu'eut lieu la chasse à l'éléphant qui est rapportée à la fois par la stèle de Napata et par Amenemheb, dans sa biographie. A un certain point d'eau où les éléphants avaient l'habitude de venir se désaltérer, le roi rencontra un troupeau de 120 éléphants. Il fit preuve d'une grande vaillance, mais l'aventure faillit tourner mal pour le roi qui, sérieusement menacé par un gros pachyderme, ne dut la vie qu'au sang-froid et au courage de son garde du corps, Amenemheb. Il regagna, ensuite, l'Égypte, sans avoir rencontré d'opposition. Il semble, en effet, que le deuxième siège de Kadesh, mentionné par Amnemheb, appartienne, non pas à cette campagne, mais à la dernière campagne de Thoutmosis III (cf. *infra*, p. 405).

Les *Annales* terminent le récit de cette campagne par une liste des tributs reçus, cette année-là, par Thoutmosis III. Il est intéressant de noter que des tributs étaient versés, non seulement par les pays que le roi avait vaincus (Naharina, ports phéniciens, Nubie), mais aussi par les États asiatiques, voisins du Mitanni, évidemment effrayés de la puissance de Thoutmosis III (Assyrie, Babylone, Hittites), et même par le lointain pays de Pount.

Dernières tentatives de résistance. An 34 à 42 (1472 à 1464). — Désormais, Thoutmosis III était le maître d'un vaste Empire, mais on devine aisément que sa domination en Asie ne fut pas admise sans contestation par ses ennemis. Pendant neuf ans, le roi dut retourner chaque année en Asie, soit pour réprimer, soit pour prévenir, une révolte. Il est certain que le Naharina a toujours été, à une exception près, peut-être (la révolte de Shasou), l'âme de la résistance.

L'année qui suivit la grande victoire de l'Euphrate (1472), il y eut un soulèvement dans le pays de Djahi. La province de Nougès[2] se révolta. Ce fut un jeu pour Thoutmosis III de réprimer la révolte, et une excellente occasion pour lui de

1. Drioton, *Rapport sur les fouilles de Médamoud (1926). Les inscriptions*, Le Caire, 1927, p. 54-55 (l. 14-15). Sur cet épisode, cf. aussi Gardiner, *Onomastica*, Oxford, 1947, I, p. 150*-151*.

2. Sur cette province, qui n'était, peut-être, pas très éloignée d'Alep, cf. Gardiner, *Onomastica*, Oxford, 1947, I, p. 146* et 168*-171*.

ramasser un riche butin. Cette année-là, l'île de Chypre, qui n'était pas très éloignée de la côte phénicienne, se sentit menacée, et envoya au roi un tribut de cuivre, de plomb, de lapis-lazuli, d'ivoire et de bois.

L'année suivante (1471), le roi de Mitanni forma une nouvelle coalition. Thoutmosis III marcha sans tarder contre l'ennemi, et une bataille fut livrée à Arina, dans la région d'Alep. Ce fut une nouvelle victoire pour le roi d'Égypte, qui fit un butin considérable.

On ne sait pas si la paix fut troublée en 1470 et en 1469, car le récit des campagnes faites ces années-là est perdu. L'année 1468 est marquée par une révolte du pays de Nougès, et, l'année 1467, par un soulèvement de Bédouins Shasou. Les *Annales* de ces deux années-là et des deux années suivantes ne font guère allusion qu'à l'apport des tributs. Chypre continue à envoyer du cuivre. Le roi des Hittites, lui aussi, essaye de se concilier les bonnes grâces du roi d'Égypte par des cadeaux. Il n'est pas jusqu'à une province assyrienne, l'Arrapachitès, qui n'envoie ses meilleurs produits au grand conquérant égyptien.

Le roi de Mitanni et les princes de Kadesh et de Tounip forment une dernière coalition en 1464. Le roi arrive par mer à Simyra (?), prend d'assaut le port d'Arkatou, et marche directement sur Tounip. Tounip est une ville forte syrienne, dont la situation exacte n'est pas connue, mais qui devait se trouver non loin de Kadesh et de l'Oronte. On se souvient qu'un prince de cette ville avait défendu Ouartet, ville du pays de Djahi, au cours de la cinquième campagne. Les *Annales* ne donnent aucun détail sur la prise de Tounip. Le siège de Kadesh, qui suivit de près la prise de Tounip, est un peu moins mal connu, grâce à la biographie d'Amenemheb. Pour éviter le siège, les ennemis tentent de livrer une grande bataille. Le prince de Kadesh, dans l'espoir de semer le désordre dans la charrerie égyptienne, a l'idée de lâcher une cavale en rut. Amenemheb voit immédiatement le danger, descend de son char, poursuit à pied la cavale, la rattrape, et lui ouvre le ventre avec son épée. Voyant leur ruse déjouée, les ennemis se retirent dans Kadesh, et le siège commence. Le roi ordonne de faire une trouée dans la muraille. Amenemheb, là encore, se distingue, et se vante d'avoir été le premier à pénétrer dans la place forte.

d) *Suprématie incontestée de l'Égypte dans le Proche-Orient* (1463 à 1380)

1. *La fin du règne de Thoutmosis III* (1462-1450). — Après la prise de Kadesh, la puissance de Thoutmosis III n'est plus discutée. La réputation du roi est considérable : ses provinces d'Asie lui envoient régulièrement des tributs ; les États voisins de Babylone, d'Assour, de Mitanni, de Khéta se concilient la faveur du grand conquérant en lui faisant fréquemment des cadeaux. Les îles égéennes avaient toujours eu de bons rapports avec l'Égypte, pendant tout le Nouvel Empire. Les fouilles pratiquées en Égypte et en Crète ont révélé qu'il existait de constants échanges entre les deux pays. On peut supposer que Thoutmosis III envoyait de temps en temps, dans les îles de la mer Égée, de somptueuses ambassades, dont le rôle était de montrer aux insulaires la puissance de l'Égypte, et d'obtenir, par là même, de plus riches tributs. Ce fut ainsi que le général Thoutii reçut de son souverain une coupe en or pour récompense des services qu'il avait rendus dans les îles de la Méditerranée en remplissant les coffres de Sa Majesté de lapis-lazuli, d'argent et d'or. Au Sud, la domination égyptienne s'étendait au delà de la quatrième cataracte, et, si le roi, en la cinquantième année de son règne (vers 1454), est encore obligé de réprimer une révolte de nègres, ce n'était pas une preuve que son autorité fût sérieusement menacée, mais plutôt une preuve de la sotte hardiesse des Nubiens. Thoutmosis III mourut en 1450, après un règne de cinquante-quatre ans, le plus glorieux, sans contredit, de la longue histoire d'Égypte.

2. *Le règne d'Aménophis II* (1450-1425 (?). — Le changement de règne dut certainement faire naître un grand espoir au cœur des princes asiatiques. Ils organisèrent aussitôt une révolte contre l'Égypte. Malheureusement pour eux, le nouveau roi d'Égypte était un souverain énergique, et la révolte dut être assez rapidement réprimée. Sur cette campagne, nous n'avons aucun détail, son existence n'étant attestée que par une brève mention de la stèle d'Amada, qui est datée de l'an 3. Quelques années plus tard, en l'an 7 du règne, à la suite d'un nouveau soulèvement en Asie, Aménophis II fut contraint d'organiser une expédition de grande envergure. Les événements nous sont connus par une stèle de Karnak, non datée et fragmentaire, et par une stèle, trouvée à Memphis. Ce dernier document, en parfait état de conservation, mentionne deux campagnes asiatiques d'Aménophis II ; la première — celle-là même qui est décrite par la stèle de Karnak — est datée de l'an 7, et, l'autre, de l'an 9. La campagne de l'an 7 est donnée par notre document comme la *première* expédition du roi en Asie. Si cette précision doit être prise à la lettre, on est obligé de conclure que la campagne, à laquelle fait allusion la stèle d'Amada, et qui est antérieure à l'an 3, n'a jamais eu lieu. On peut supposer, cependant, que le scribe, en parlant de la première expédition, a simplement voulu dire qu'il s'agissait de la première des deux campagnes que décrit la stèle. Celle-ci, lorsqu'elle fut découverte, servait de toit à la chambre funéraire d'un prince libyen, Sheshonq, fils d'Osorkon III.

La révolte, en l'an 7, éclata en Syrie. Le roi se rendit immédiatement en Asie ; on ne sait s'il emprunta la voie maritime, car nos deux sources, dédaignant des détails, jugés sans importance, nous mettent tout de suite au cœur de l'action. Après le protocole, le récit commence ausitôt. Le premier engagement eut lieu en Syrie, à Shémesh-Édom ; le roi, participant en personne à l'action, se couvrit de gloire, et la ville fut détruite.

Le deuxième acte de cette campagne se joua au delà de l'Oronte. L'armée égyptienne, qui avait traversé le fleuve à gué, repoussa une charge violente de la cavalerie asiatique. Les Égyptiens résistèrent si bien que l'ennemi dut s'enfuir. Aménophis II se rendit alors, à cheval, à Niy. Toute la population s'était massée sur les murs de la ville pour acclamer le roi à son arrivée. Tant d'enthousiasme paraît un peu suspect, et il est probable que les habitants de Niy, ayant pris part à la rébellion, tentaient, par leur accueil, de se faire pardonner. A peine arrivé à Niy, le roi apprit que la garnison égyptienne qu'il avait laissée dans la ville d'Ougarit (Ras Shamra) était sérieusement menacée par les habitants. Le roi se rendit immédiatement sur place, et rétablit l'ordre. Le mouvement de révolte, né en Syrie, s'était propagé jusque dans le désert, où quelques tribus nomades s'étaient soulevées contre l'Égypte. La fin de la campagne n'est conservée que sur la stèle de Memphis. Aménophis II, après la punition d'Ougarit, reprend la route de l'Oronte, et pille les villes de Mindjatou. Il pousse, ensuite, jusqu'à Hétérâ ; le prince de cette ville l'accueille favorablement, et va même à sa ren-

contre, accompagné de ses enfants et d'un riche tribut. Son exemple est suivi par le prince d'Ynek, et même par le puissant roi de Kadesh, qui, faisant taire sa haine personnelle, se soumet pour éviter un conflit pour lequel il n'était pas prêt. Aussi accepte-t-il de prêter au roi serment de fidélité ; ses enfants l'imitent, et Aménophis II, entièrement victorieux, peut s'adonner aux plaisirs de la chasse. La suite du texte nous apprend que le roi, sans doute sur le chemin du retour, pilla, en passant, la ville de Khashébou, et captura un émissaire du roi de Mitanni, qui portait à son cou un message scellé. Il est probable que le messager avait pour rôle de fomenter une dernière révolte contre le souverain vainqueur, qui, après ces derniers faits d'armes, regagna Memphis où il dénombra le butin énorme qu'il avait rapporté de sa campagne. Le roi avait également ramené avec lui 550 nobles syriens et 240 de leurs femmes, 640 Cananéens, 232 princes, 323 princesses, et, enfin, 270 femmes prises dans les harems des princes vaincus.

Deux ans plus tard, en l'an 9 du roi, une nouvelle révolte éclata. Aménophis II se met aussitôt en route pour le Rétébnou, et marche contre la ville d'Ipek (ou Iphek), qui se soumet, autant qu'on peut dire, sans combat ; il gagne, ensuite, à cheval, Ihem, et pille les villes du Mapasin et du Khatitana, et deux bourgades, situées à l'Ouest de Saouk (Socho). La stèle de Memphis mentionne, aussitôt après cette victoire, un songe que le roi aurait eu, et au cours duquel le dieu Amon lui serait apparu pour lui accorder la force et lui promettre sa protection. Puis, il est question de nombreux prisonniers que le roi avait faits en Samarie, et des précautions qu'il avait prises, en personne, pour les surveiller. La campagne se termine par le pillage de la ville d'Anakhéret, qui eut lieu le jour même du couronnement du roi. Là encore, un butin considérable est rassemblé, et Aménophis II, après avoir soumis tout le pays, et destitué le prince de Kébasoumin, qu'il remplaça par un autre vassal, retourne triomphalement en Égypte. D'après la stèle d'Amada, le roi emmenait avec lui sept princes syriens, pris dans la région de Tikhési. Il les sacrifia devant Amon, à Thèbes. Six d'entre eux furent pendus devant les murs de la ville. Quant au septième, il fut emmené jusqu'à Napata, où il fut pendu. Ce fut ainsi que les sujets du roi, qui habitaient ces lointaines régions du Soudan, purent se rendre compte de la puissance

et de la gloire de leur souverain. Parmi les 71.000 captifs mentionnés par la stèle de Memphis se trouvaient 3.600 « Apirou ». Si les Apirou sont bien, comme on l'a prétendu, les Hébreux, c'est le plus ancien monument qui mentionne les Hébreux, et ce détail, dans la mesure où il a été correctement interprété, ajoute au très grand intérêt que présente, sur le plan historique, la nouvelle stèle, mise au jour, à Memphis, par Ahmed Badawi.

Les campagnes asiatiques d'Aménophis II avaient fait une grosse impression dans les États voisins des possessions égyptiennes. Des chefs mitanniens se rendirent en Égypte, portant leurs tributs sur leurs dos, pour implorer de Pharaon le souffle de vie. Il n'est pas certain que la crainte des armées égyptiennes ait été la cause unique de cette humiliation. A cette époque, en effet, l'État hittite commençait déjà à se relever, et il était peut-être apparu aux Mitanniens qu'ils avaient tout avantage à s'entendre avec leur puissant voisin d'Égypte pour lutter contre les attaques éventuelles des Hittites. On ne sait pas si un traité d'alliance fut signé, dès cette époque, entre les deux pays. En tout cas, le règne d'Aménophis II s'acheva dans la paix.

3. *Règne de Thoutmosis IV* (1425 (?)-1408). — Le changement de règne fut-il à nouveau le prétexte d'une révolte en Asie ? Des allusions, à vrai dire assez vagues, à une campagne en Asie sont faites par le roi lui-même, qui parle de sa « première campagne victorieuse en Asie », et par quelques-uns de ses fonctionnaires. Le document le plus précis, à cet égard, est une tablette, trouvée dans le temple funéraire du roi, à Thèbes, sur laquelle il est question d'une forteresse que Thoutmosis IV avait fait construire par des Syriens qu'il avait pris dans la région de Gézer. En réalité, la « campagne » de Thoutmosis IV dut se réduire à une simple tournée d'inspection, au cours de laquelle de petites révoltes furent réprimées çà et là. Le roi put ainsi ramener en Égypte un certain nombre de prisonniers syriens. Les Syriens passaient pour d'habiles maçons, et leur main-d'œuvre fut très appréciée des Pharaons pendant tout le Nouvel Empire. Il n'est donc pas étonnant que Thoutmosis IV ait employé ces prisonniers syriens à construire une forteresse.

L'événement capital du règne de Thoutmosis IV fut l'alliance avec les Mitanniens. On a vu qu'il n'était pas impossible que cette alliance eût été signée du temps d'Améno-

phis II. Elle s'est en tout cas étroitement resserrée sous le règne de son successeur. Les lettres de Tell el-Amarna (cf. *infra*, p. 412 et 446) nous apprennent que Thoutmosis IV envoya successivement six messagers au roi de Mitanni, Artatâma, pour lui demander la main de sa fille. Artatâma, quoique très honoré de la démarche du roi d'Égypte, se fit longtemps prier. Enfin, à la suite d'un septième message, plus pressant, et probablement accompagné de cadeaux plus nombreux et plus riches, il céda, et envoya à Thoutmosis IV une de ses filles. On a souvent supposé que cette princesse mitannienne devait être identifiée à Moutemouïa, la mère d'Aménophis III. En fait, la preuve décisive manque[1], et on ne peut pas attribuer la nature indolente d'Aménophis III au sang aryen qui, par Moutemouïa, aurait coulé dans ses veines. Quoi qu'il en soit, la correspondance échangée entre Thoutmosis IV et Artatâma prouve bien que les deux souverains, à cette époque, avaient le désir de sceller une alliance défensive contre la puissance croissante des Hittites.

4. *Le début du règne d'Aménophis III* (1408-1380). — Lorsque Aménophis III monta sur le trône, rien ne pouvait faire prévoir que l'Empire égyptien allait s'écrouler en moins d'un demi-siècle. L'autorité de Pharaon était acceptée, de Kara à l'Euphrate, par des millions d'hommes, de races et de langues différentes. Les autres pays tenaient l'alliance égyptienne pour une grande faveur, et aucun d'entre eux, semblait-il, ne songeait à disputer à l'Égypte la suprématie. La vallée du Nil se couvrait de monuments somptueux. Jamais l'art n'avait atteint à une perfection aussi grande : l'élégance et la sensibilité des œuvres artistiques de cette époque traduisent bien le raffinement d'une société parvenue à l'apogée de sa civilisation. Des richesses de toutes sortes affluaient dans le trésor public et, de là, se déversaient dans les coffres des particuliers, qu'on récompensait ainsi de leurs services. Il n'était personne, en Égypte, qui doutât de l'éternité de cet état de bonheur et de prospérité. Et pourtant, les instants de grandeur étaient comptés.

Les causes de cette chute rapide étaient complexes et nombreuses, mais le premier responsable fut sans doute le roi lui-même. Aménophis III n'aima jamais la guerre. Dans sa jeunesse, il se battit en Nubie, où des révoltes sans importance avaient éclaté. Cette gloire militaire dut lui suffire, car il ne manifesta plus jamais d'intentions belliqueuses. Pendant quelque temps encore, il s'adonna à la chasse au fauve, et, chaque année, il émettait une série de scarabées, pour célébrer ses tableaux de chasse. Puis, à partir de la dixième année de son règne, il ne fit plus d'émission de scarabées, ce qui fait supposer que la chasse elle-même était devenue un exercice trop violent pour lui. Dès lors, il se contenta de mener l'existence molle et voluptueuse d'un despote oriental. Il avait épousé une femme qui était peut-être d'origine asiatique, Tiy. Quelque temps après, il écrivit à Soutarna, roi de Mitanni, et lui demanda une de ses filles en mariage ; ce fut ainsi qu'il épousa Kiloughépa. Les relations entre les deux pays sont de plus en plus cordiales. A la fin de sa vie, le vieux roi demanda encore une femme au roi de Mitanni. Tousratta, fils et successeur de Soutarna, lui envoya la jeune princesse Tadoughépa. Le roi mourut peut-être avant de l'épouser. Elle devint, en tout cas, la femme d'Aménophis IV et ce fut, peut-être, elle qui régna, à Tell el-Amarna, sous le nom de Néfertiti.

Aménophis III prit aussi une femme dans la famille du roi de Babylone. Il est probable que les princesses étrangères peuplaient le harem royal : c'était une manière agréable de conclure des alliances avec les pays étrangers. Et c'était ainsi qu'Aménophis III s'endormait dans une fausse sécurité.

Pourtant, il n'était pas sans ignorer que de graves événements se préparaient au nord de son Empire, Si, de temps en temps, il avait fait de grandes tournées d'inspection, en Asie, nul doute que ses visites n'eussent eu le meilleur effet moral. Au lieu de cela, il refusa constamment de visiter ses colonies. Il se fiait à la fidélité de ses vassaux : ceux-ci étaient les descendants des princes que Thoutmosis III avait autrefois emmenés à Thèbes pour leur donner une éducation égyptienne. Depuis cette époque, il semblait que l'influence de la métropole se fût définitivement établie en Asie. C'était vrai, en partie, et la suite des événements devait le montrer amplement, mais c'était faire preuve d'une vue courte que de se refuser à prévoir que l'ambition pouvait, chez certains, tuer la fidélité. Les princes asiatiques s'étaient déshabitués

1. Lettre de E. Edel aux auteurs de cet ouvrage. L'identification de la princesse mitannienne avec Moutemouïa avait été proposée par JENSEN, *Ä. Z.*, 28 (1890) p. 114, à la suite d'une fausse interprétation d'une tablette d'Amarna.

de voir leur suzerain, et la plupart d'entre eux ne le connaissaient même pas. La tentation était grande de secouer le joug et de se décharger ainsi de la lourde obligation d'envoyer chaque année, en Égypte, de riches tributs. Aménophis III ne vit pas la gravité de cet état psychologique, et ne chercha pas à y remédier. L'Égypte allait payer chèrement cette faute. Mais, avant de poursuivre le récit des événements, il est indispensable d'exposer la situation de l'Asie à cette époque.

5. *La situation en 1380.* — C'est grâce aux lettres de Tell el-Amarna que cette situation peut être établie d'une façon relativement très précise. Ces lettres sont des tablettes d'argile, écrites en caractères cunéiformes, et contiennent la correspondance officielle des rois d'Égypte, Aménophis III et Aménophis IV, avec les rois de Babylone, d'Assyrie, de Mitanni, de Khéta et avec les princes des îles égéennes et des provinces égyptiennes d'Asie. L'importance de ces archives est capitale : c'est toute la vie diplomatique du monde méditerranéen de cette époque qui nous est révélée par ces documents. L'absence de date rend souvent délicate l'utilisation de ces sources, mais la suite des événements est presque toujours suffisamment claire pour que les chances d'erreurs soient infimes.

La situation des différents États du Proche-Orient, vers 1380, sera successivement exposée.

a) *Le Mitanni.* — Le Mitanni formait à cette époque un vaste Empire sans unité fondamentale. Il s'était formé aux dépens du Khéta et de l'Assyrie. Les deux pays désiraient naturellement prendre leur revanche sur le royaume qui les avait spoliés, et, dans ces conditions, on conçoit que le roi de Mitanni, qui avait tout à craindre de ses voisins de l'est et de l'ouest, ait recherché, avec tant d'insistance, l'appui de l'Égypte, qui, seule, pouvait le sauver du danger de voir son royaume pris dans un étau. Les relations des deux pays étaient cordiales, mais le roi d'Égypte se considérait, à juste titre comme le protecteur du Mitanni, et adoptait à son égard un ton un peu hautain que son allié essayait en vain d'effacer dans sa correspondance avec le Pharaon, en traitant son « parent » sur un pied d'égalité.

En 1380, le Mitanni venait de sortir d'une crise intérieure qui aurait pu avoir les plus graves conséquences. Lorsque Soutarna était mort, son fils aîné, Artasoumara, lui avait succédé. Très peu de temps après son avènement, le jeune roi fut assassiné, à l'instigation des Hittites, par un prince, Toukhi, qui se déclara régent pendant la minorité de Tousratta, frère cadet de la victime. En 1380, Tousratta, devenu grand, vengea la mort de son frère et monta sur le trône.

b) *L'Assyrie.* — La situation de l'Assyrie était assez complexe. Vassale du Mitanni, proie tentante pour le roi de Babylone, elle se trouvait placée entre deux dangers, et était vouée, semble-t-il, à un état de vassalité perpétuel. Elle dut son indépendance à l'énergie de ses rois, Éribaadad I et Assouroubalit I. Ce dernier (1380-1341), surtout, manœuvra avec habileté, et, s'appuyant, tantôt, sur le roi hittite, auquel l'unissait le commun désir de ruiner le Mitanni, tantôt, lorsque le Khéta devenait trop puissant, sur le roi de Babylone, dont il exploitait la bonne volonté intéressée, il sut, en très peu de temps, se dégager de toute vassalité et se créer un royaume fort et indépendant. Les rapports avec l'Égypte se réduisaient à des échanges de cadeaux.

c) *Babylone.* — Le vieux royaume kassite ne joue pas de rôle important à cette époque. On a vu qu'Aménophis III avait épousé une princesse babylonienne. Le roi de Babylone s'appuie sur ces liens de parenté pour réclamer beaucoup d'or du Pharaon. C'est à quoi se borne la correspondance diplomatique entre les deux pays. Une seule chose importait au roi de Babylone : faire passer l'Assyrie du joug mitannien au joug kassite. C'est ce qu'il allait essayer de faire, mais en vain.

d) *Les îles égéennes.* — Pendant toute cette période, les îles se tinrent à l'écart de la politique. Les bonnes relations, à la fois amicales et commerciales, que les îles entretenaient depuis des siècles avec l'Égypte, ne semblent pas avoir cessé à cette époque.

e) *Les Hittites.* — Après une longue éclipse, les Hittites ont reparu en Asie antérieure, au cours de la huitième campagne de Thoutmosis III. On a vu que, à ce moment, effrayés de l'avance égyptienne, ils avaient envoyé des tributs pour se concilier les bonnes grâces du Pharaon, et que ce geste s'était renouvelé plusieurs fois. Depuis lors, près d'un siècle s'était écoulé, et, si le royaume de Khéta n'avait pas été sans subir de crises intérieures, il n'avait cessé de progresser sous la conduite habile d'une Dynastie nouvelle, dont le chef s'appelait Touthalija II. Il y eut plusieurs incidents de frontière entre le Khéta et le Mitanni, qui se disputaient le contrôle

du pays, situé entre la côte et l'Euphrate, et dont le centre était Alep. C'est ainsi qu'on apprend indirectement que le protectorat égyptien avait cessé d'être effectif dans la Syrie du Nord, et que la frontière de l'Empire, qui autrefois se trouvait au nord de Carchémish, avait été sensiblement reculée vers le sud.

Ces incidents hittito-mitanniens se produisirent sous les règnes de Hattousil II et de Touthalija III. Sous le règne de ce dernier eut lieu une crise intérieure qui aboutit, en 1380, à l'élévation au trône de Souppilouliouma, à la place de son frère aîné Touthalija, jugé indigne du pouvoir, pour des raisons inconnues, et mis à mort sur l'ordre du roi. Souppilouliouma était un prince ambitieux, énergique et diplomate jusqu'à la ruse, et c'était lui qui allait, peu à peu, ruiner l'influence égyptienne en Syrie.

f) *Les Khabirou ou Apirou.* — On appelle ainsi les nomades du désert syrien qui envahirent, à l'époque d'Aménophis II, les provinces égyptiennes d'Asie et qui, servant comme mercenaires, tantôt, les uns, tantôt, les autres, mais ne cherchant, en réalité, qu'à s'installer dans le pays, achevèrent d'embrouiller la situation. Il n'est pas impossible, on l'a vu, que ces nomades, qui sont certainement des Sémites, aient été les ancêtres des Hébreux.

IV. — Décadence de l'Empire égyptien d'Asie

Peu de temps après son avènement, Souppilouliouma pénétra en Mitanni. Tousratta écrivit aussitôt à Aménophis III pour lui demander du secours. Le roi d'Égypte envoya quelques troupes, avec l'aide desquelles Tousratta put repousser les Hittites. Dès lors, Souppilouliouma comprit qu'il fallait chasser les Égyptiens d'Asie, avant de pouvoir s'attaquer aux Mitanniens. Il commença par se faire deux alliés dans les provinces égyptiennes d'Asie, deux princes ambitieux et fourbes : Itakama, qui s'était attribué le royaume de Kadesh, et Abdashirta, roi d'Amourrou. Le premier s'empara de la plaine syrienne du Nord, et, à la tête d'une armée hittite, repoussa les attaques de trois princes, fidèles à l'Égypte, qui, après leur défaite, écrivirent tous les trois à Pharaon pour le mettre au courant, et pour se plaindre d'Itakama.

Pendant ce temps-là, Azirou, fils d'Abdashirta, s'emparait des ports phéniciens, au nord de Byblos, puis, se joignant aux Hittites, qui descendaient le cours de l'Euphrate, contribua à la prise de Niy, et marcha ensuite contre Tounip. Le prince de cette ville demanda immédiatement du secours au roi d'Égypte. Mais les secours ne vinrent pas, et la ville fut prise.

Ce fut probablement à cette époque que le roi de Byblos, Ribaddi, envoya ses premières lettres à Pharaon. Ce prince, dont la fidélité touchante allait être si mal récompensée, se rendait bien compte qu'Azirou, après avoir pris Tounip, chercherait à achever la conquête de la côte phénicienne. Déjà, il s'était entendu avec le prince de Sidon, et l'avait chargé de s'emparer de Tyr. Le prince de Tyr, Abimilki, en appela, vainement à la métropole et, faute de secours, dut bientôt céder à la force ennemie. Dès lors, il ne restait plus sur la côte phénicienne que Simyra et Byblos qui demeurassent fidèles à l'Égypte. Simyra ne tarda pas à être prise à son tour. La situation devint très embrouillée. Akhnaton recevait en même temps des lettres de Ribaddi et d'Azirou. Le premier se plaignait du second, et l'accusait de félonie. Invité à venir se justifier en Égypte, le second prétendait que les attaques hittites, au nord de l'Empire, et les incursions araméennes, dans le pays de Djahi, l'empêchaient de se rendre en Égypte, mais qu'il s'y rendrait dès qu'il le pourrait : son système de défense est facile à comprendre : s'il conquerrait le Djahi, c'était pour mieux protéger le pays contre les attaques des ennemis du roi d'Égypte. C'était beaucoup d'audace, mais Azirou pouvait se permettre cela, car il était soutenu, à la cour même d'Amarna, par un haut fonctionnaire, Toutou, qui joua, dans tout ce drame, un rôle très louche. Akhnaton, excédé des plaintes perpétuelles qui affluaient à Amarna, chargea un de ses généraux, Bikhourou, qui résidait en Syrie, d'enquêter sur place. Celui-ci agit avec une telle maladresse qu'on peut le soupçonner de s'être laissé acheter par Azirou. Il combattit Ribaddi, et soutint les pires ennemis de l'Égypte. Le pauvre roi de Byblos, que sa ville elle-même avait chassé pendant quelque temps, ne pouvait pas continuer de lutter seul contre tant d'ennemis. Il périt, probablement assassiné par Azirou, qui s'empara de Byblos. Après quoi, Azirou se rendit en Égypte, et fut assez habile pour se faire pardonner par Akhnaton.

Un drame tout à fait analogue se passait en Palestine.

Les Khabirou (Hébreux (?)), vraisemblablement poussés par Azirou, s'étaient emparés de plusieurs villes, entre autres de Megiddo, cette place forte dont la prise avait fait la gloire de Thoutmosis III, lors de sa première campagne. Le roi de Jérusalem était sérieusement menacé, mais, pas plus que les princes syriens et phéniciens, il n'obtint du roi d'Égypte le secours qu'il demandait. Le général égyptien, Bikhourou, semble avoir été aussi maladroit en Palestine qu'en Phénicie, et la ville de Jérusalem finit par tomber aux mains des envahisseurs.

Au nord, Souppilouliouma ne restait pas inactif. Il était certainement à l'origine des campagnes d'Azirou en Syrie. On ne sait malheureusement pas quelle fut exactement sa politique, à l'égard du Mitanni, pendant cette époque. Les nombreuses lettres que Tousratta écrivait alors au roi d'Égypte ne traitaient jamais d'affaires politiques : des intérêts plus immédiats retenaient exclusivement l'attention du souverain. Le roi hittite, après avoir probablement essayé de détacher du Mitanni plusieurs de ses vassaux, s'engagea à fond, vers 1355, en Mitanni. Il poussa jusqu'à la capitale, Vashougani, qu'il réussit à enlever. Tousratta fut obligé de s'enfuir. Heureusement pour lui, une révolte des princes syriens obligea le roi hittite de retourner vers l'Euphrate, et l'empêcha de poursuivre son avantage. Ce fut alors qu'Assourouballit I entra en scène. Il pénétra à son tour à Vashougani, avec la complicité d'un parent de Tousratta, Artatâma. Le roi d'Assour remporta chez lui les portes d'or et d'argent qui avaient été dérobées jadis par les Mitanniens à Assour. Pendant ce temps, Tousratta avait été assassiné. Son fils Mattiwaza, abandonné de tous et complètement désemparé, fut contraint de faire la paix avec Souppilouliouma et d'accepter sa suzeraineté. C'en était fini du Mitanni qui, dès lors, cessa de jouer un rôle important dans l'histoire.

Il semble qu'Azirou, roi d'Amourrou par la grâce d'Akhnaton, n'ait pas vu volontiers s'accroître la puissance du Khéta. Souppilouliouma le força à signer un traité, par lequel il s'engageait à verser, chaque année, un tribut d'or au roi hittite, qu'il devait, en outre, reconnaître comme son suzerain. Ceci se passait vers 1350. Désormais, les Hittites régnaient en maîtres dans toute l'Asie septentrionale.

V. — Redressement de l'Égypte (1344 (?)-1330)

Il ne semble pas, toutefois, que l'Égypte ait été chassée complètement de l'Asie. La fin de l'aventure amarnienne fut marquée par un réveil très net de la conscience nationale égyptienne.

Le tombeau que le futur roi Horemheb s'était fait construire à Saqqara, alors qu'il n'était encore que général, et dont plusieurs fragments, d'un très beau style amarnien, sont dispersés dans différents musées, renfermait une inscription intéressante. Il est question d'une campagne victorieuse en Asie : le pays avait été dévasté, les habitants étaient réduits à vivre, comme des chèvres, dans la montagne, et quelques-uns d'entre eux étaient même venus, dans leur désarroi, en Égypte pour demander à Pharaon la permission d'y vivre. Le texte est illustré par une scène représentant des Asiatiques qui s'avançaient humblement devant Horemheb. Ces reliefs, qui remontent peut-être aux dernières années d'Akhnaton, ne peuvent être postérieurs aux premières années de Toutânkhamon. Il faut donc supposer que, vers 1350, c'est-à-dire à peu près au moment où Souppiliouma recevait l'hommage de Mattiwazza et d'Azirou, un effort avait été tenté par l'Égypte pour conserver la partie méridionale de son Empire asiatique, car l'expédition relatée dans la tombe d'Horemheb ne peut s'être passée que dans le sud de la Palestine. On a vu que cette région avait été dévastée par les Khabirou, agissant, soit pour le compte d'Azirou, soit plutôt pour leur propre compte. C'est cette région que le général Horemheb aurait eu mission de reconquérir, et la représentation de Saqqara prouve qu'il s'acquitta de cette mission mieux que ne l'avait fait Bikhourou, quelques années auparavant.

Des allusions, plus ou moins directes, à cette campagne ont été retrouvées sur des monuments datés des règnes de Toutânkhamon et d'Horemheb. Dans la tombe du vice-roi de Nubie, Houy, qui vivait sous le règne de Toutânkhamon, une scène célèbre représente les habitants du Réténou qui apportent humblement des tributs au roi. Sur un relief de Karnak, Horemheb se fait représenter, amenant, devant la triade thébaine, une triple file de prisonniers asiatiques. Enfin, le même roi, dans ses listes géographiques, se vante d'avoir soumis de nombreux peuples asiatiques, parmi les-

quels il cite les Hittites. Il est certain qu'Horemheb n'a jamais été directement en contact avec les Hittites, et qu'il ne les a jamais soumis. Mais la tradition était si forte, chez les Égyptiens, qu'ils avaient adopté une fois pour toutes, comme base, les listes de Thoutmosis III ; on ajoutait, sans doute, le nom de peuples, nouvellement apparus dans l'histoire, mais on conservait les noms anciens, comme si les pays qui avaient été autrefois vaincus par un roi égyptien devaient éternellement être considérés comme des vaincus ; bien plus, on verra, sous le règne de Ramsès III, des listes géographiques mentionner des États qui avaient disparu depuis longtemps. La valeur historique de ces listes n'est donc pas très grande, mais on peut cependant se servir de ce document comme confirmation d'une hypothèse solidement étayée par d'autres raisons plus précises.

Il ne semble pas qu'Horemheb, devenu roi, ait cherché à étendre ses possessions en Asie. Si riche qu'ait été l'Égypte au temps d'Aménophis III, elle n'avait pas été sans être fortement affaiblie par la crise qu'elle venait de traverser. Avec une grande sagesse, Horemheb comprit que le moment n'était pas aux conquêtes, mais à la réorganisation du pays, et ce fut à quoi il consacra tous ses soins.

Dans le pays de Khéta, un changement de règne s'était produit. Souppiloulioumа, qui était mort en 1346, avait eu pour successeur son fils, Moursil II (1346-1320). Le règne de ce roi, contemporain d'Horemheb, semble avoir été pacifique, au moins à l'égard de l'Égypte. L'histoire de ce pays, à cette époque, nous est relativement bien connue grâce aux archives découvertes en 1906 à Boghazkeuy, capitale du royaume ; ces archives, qui sont comme une suite des tablettes d'Amarna, constituent une source précieuse de renseignements qui sera fréquemment utilisée dans l'exposé qui va suivre.

VI. — Reprise de la politique de conquête (1314-1278)

Le règne très court de Ramsès I (1314-1312), fondateur de la XIXe Dynastie, ne fut marqué par aucun événement de politique extérieure. Ce ne fut que sous le règne de son fils et successeur, Séthi I (1312-1298), que l'Égypte put jouer à nouveau un rôle important dans l'histoire de l'Orient.

A) *Les campagnes de Séthi*

a) *Première campagne d'Asie* (1312). — Les changements de règne ont été fréquemment, dans l'histoire de l'Égypte, l'occasion de révoltes dans les provinces d'Asie. Lorsque Séthi I monta sur le trône, la situation, en Asie, était loin d'être brillante. Une révolte générale avait éclaté, qui s'était étendue jusqu'aux frontières de la métropole. Les Shasou, ces Bédouins qui campaient le long de la route militaire, d'El-Kantara à Gaza, s'étaient emparés des 23 forteresses qui défendaient cette route, et entendaient bien secouer le joug égyptien. Ce n'était pas la première fois que le fait se produisait, et on a vu que, sous le règne de Thoutmosis III, à une époque où le roi était à l'apogée de sa gloire, les Shasou n'avaient pas craint de se révolter (cf. *supra*, p. 405). Mais, ces mouvements d'insoumission n'ont jamais constitué un réel danger pour l'Égypte, et Séthi I, comme jadis ses prédécesseurs, vint rapidement à bout de la rébellion. Il reprit, une à une, les 23 forteresses révoltées, et parvint ainsi dans le pays de Canaan. Là, le roi allait se trouver en face d'une dangereuse coalition qui unissait les Amorrites aux Araméens. On peut comparer la barrière qu'ils essayaient de dresser contre les Égyptiens à celle que le roi de Kadesh avait autrefois opposée à Thoutmosis III, et que celui-ci avait rompue à Megiddo. Mais, cette fois-ci, c'étaient les Hittites, et non plus les Mitanniens qui soutenaient les coalisés. Ceux-ci, heureusement pour Séthi I, n'avaient pas encore achevé leur jonction. Pourtant, les forces des princes de Hamath de Galilée et de Pella (Péhel) avaient déjà été réunies pour barrer la route au prince de Réhob, resté fidèle à l'alliance égyptienne. Quand Séthi I arriva en Canaan, les armées alliées se trouvaient dispersées à Hamath de Galilée, à Beishan et à Yénoam. Réunies, elles auraient constitué un grand danger pour les Égyptiens. Séthi I le comprit et, sans perdre de temps, il résolut de les combattre séparément avant qu'elles n'eussent eu le temps d'opérer leur jonction. Il envoya l'armée d'Amon contre Hamath de Galilée, celle de Rē' contre Beishan et celle de Seth contre Yénoam. Cette tactique audacieuse réussit pleinement, et, les trois armées égyptiennes ayant repoussé chacune l'ennemi qui lui était opposé, le roi d'Égypte se trouva maître d'une grande partie de la Palestine. Comme Thoutmosis III lors de sa

première campagne, Séthi I poussa, au moins, jusqu'à la hauteur de Tyr. En effet, on a retrouvé récemment, entre Damas et le Hauran, un fragment de stèle représentant Séthi I offrant de l'encens à Amon et à Mout. Cette même année, Séthi I eut à faire face à une révolte des Apirou (Hébreux (?). Ceux-ci, d'après une stèle, trouvée à Beishan, s'étaient attaqués à la ville de Raham, localité inconnue, dont les habitants étaient probablement restés fidèles au roi d'Égypte. Les assaillants étaient originaires de la montagne de Yarmouth et de Tirka-El, c'est-à-dire d'une région située entre Beishan et Yénoam. La ville de Raham doit, sans doute, être cherchée dans la même contrée, car il semble bien que les opérations militaires se soient entièrement déroulées à proximité de Beishan. La victoire de Séthi fut aussi rapide que complète, et l'objectif de sa première campagne, qui était de pacifier la Palestine et le Canaan, était atteint.

b) *Deuxième campagne d'Asie* (1310 ?). — Cette campagne, sur le grand mur de Karnak, est perdue. Cependant, les textes gravés sur le grand sphinx du roi, trouvé à Gournah, mentionnent la prise de Simyra et d'Oullaza, dont les reliefs de Karnak ne parlent pas. Faulkner en a conclu que Séthi I, au cours de sa seconde campagne, avait voulu, exactement comme Thoutmosis III, s'assurer des bases maritimes en pays d'Amor, avant de s'attaquer à Kadesh.

c) *Troisième campagne d'Asie* (1309 ?). — Cette campagne doit sans doute se confondre avec la seconde, dont elle est la suite logique. Après avoir soumis le pays d'Amor, Séthi I gagna la vallée de l'Oronte. Les reliefs de Karnak nous le montrent à Kadesh, combattant les Hittites. A cette époque, Mouwattali avait succédé à son père, Moursil II. C'était lui qui, lors de la première campagne de Séthi, avait organisé la révolte, en Palestine. Devant l'échec de sa tactique, il avait cru bon d'intervenir lui-même. Les Hittites furent les principaux adversaires de Séthi, à Kadesh, et ce fut le premier contact, entre les armées d'Égypte et celles du pays de Khéta. La bataille qui est représentée sur les murs de Karnak se termina à l'avantage de Séthi, et les Hittites furent contraints de retourner dans leur pays.

d) *Incidents à la frontière libyque* (1308 ?). — La suite des campagnes asiatiques de Séthi I fut interrompue par une tentative d'invasion des Libyens. Mais ceux-ci n'étaient plus les anciens adversaires périodiques des Égyptiens. C'étaient des hommes blonds, aux yeux bleus et au teint clair. Les Égyptiens, dans leurs reliefs, surent très bien noter les caractéristiques de ce type ethnique nouveau, mais il ne semble pas qu'ils aient connu l'origine exacte de leurs nouveaux adversaires, car ils continuent à leur donner le nom de Téhénou, qui désignaient les Libyens autochtones. Sur cette question d'origine, nous ne sommes guère mieux renseignés que les Égyptiens. Si ces nouveaux adversaires de Pharaon doivent être identifiés aux Libou et aux Mashaouash, dont les textes égyptiens parleront, à partir du règne de Ramsès II, il est possible qu'ils aient été des Berbères (cf. *infra*, p. 522). L'invasion, en tout cas, bien que deux campagnes eussent été nécessaires, fut, semble-t-il, repoussée assez facilement.

e) *Reprise des campagnes d'Asie* (1308 ?). — Après la victoire de Séthi à Kadesh, Bentésina, roi du pays d'Amor, et descendant du perfide Azirou, s'était hâté de reconnaître la suzeraineté du roi d'Égypte. Mal lui en prit, car, peu après, il fut fait prisonnier par Mouwattali, et remplacé, sur le trône d'Amor, par un prince du nom de Sabili. Ce sont les tablettes de Boghazkeuy qui mentionnent cet épisode de la guerre égypto-hittite ; celle-ci, d'après les reliefs de Karnak, interprétés par Faulkner, allait reprendre aussitôt après l'intermède à la frontière de Libye. Ces reliefs, en effet, mentionnent une dernière campagne de Séthi, au cours de laquelle il rencontra, et défit, une armée hittite, dans une région dont le nom n'est pas précisé, mais qui devait se trouver au nord de Kadesh. La victoire du roi, cependant, ne fut pas décisive, et il est certain que Séthi I ne put jamais reconquérir la Syrie, qui resta soumise, en dépit des victoires égyptiennes, à l'influence hittite. L'époque glorieuse de Thoutmosis III était bien finie, et, jamais, l'Égypte ne devait retrouver en Asie le vaste Empire qu'elle avait si stupidement perdu.

B) *Les campagnes de Ramsès II*

Aucune guerre n'a marqué la fin du règne de Séthi I (1308-1298). Il est probable qu'un traité de paix avait été signé entre Séthi et son adversaire hittite, et que les deux pays avaient vécu en paix pendant quelques années. Après les combats du début du règne, les deux adversaires étaient restés sensiblement sur leurs positions, et on a vu que la situation de Mouwattali, contrairement à ce que peuvent prétendre les textes égyptiens, n'était pas celle d'un vaincu.

En règle générale, les longues périodes de paix étaient plus profitables au Khéta, qui était relativement proche du théâtre des opérations, qu'à l'Égypte, trop éloignée de la Syrie pour juger sainement de la situation exacte.

a) *Premières années de Ramsès II* (1298-1294). — Le successeur de Séthi I, Ramsès II, était un jeune homme énergique et ambitieux. Comme, d'autre part, Mouwattali ne manquait pas non plus d'ambition, et qu'il était naturel qu'il essayât de profiter de l'avènement d'un jeune homme sans expérience pour étendre ses possessions en Asie, un nouveau choc entre les deux puissances était inévitable. Cependant il ne se produisit pas immédiatement.

Sur une stèle trouvée à Assouan et datée de la deuxième année de Ramsès II, le roi se vante d'avoir écrasé les Asiatiques, les étrangers du Nord, les Temhnou[1] et les Nubiens, et d'avoir reçu les hommages de Babylone, de Khéta et d'un troisième pays (peut-être Chypre), dont le nom est perdu. La campagne de Nubie est certaine ; celle de Libye est déjà plus douteuse ; cependant il n'est pas impossible que les Libyens (autochtones et immigrants) aient, une fois de plus, franchi la frontière égyptienne, peu après l'avènement du jeune roi. Quant aux autres campagnes, on ne peut les considérer que comme un programme. Ce n'est en effet, qu'en la quatrième année de son règne que Ramsès II combattit en Asie.

b) *Premières campagnes d'Asie* (1294-1293). — En 1294, Ramsès II fit un voyage en Palestine, et remonta, le long de la côte, à peu près jusqu'à Byblos. Une stèle, malheureusement presque illisible, a conservé la trace de son passage au Nahr el-Kelb, entre Beyrouth et Byblos. Comme Thoutmosis III et Séthi I, Ramsès II, avant de s'engager en Syrie, voulait s'assurer de la bienveillance, sinon de la possession, du pays côtier.

Pendant ce temps-là, le roi hittite, Mouwattali, à la suite d'une volte-face du prince d'Amor, qui s'était détaché de l'alliance hittite pour accepter la suzeraineté de l'Égypte, rompait la trève et formait, contre Ramsès II, la plus formidable coalition qui ait jamais été faite contre l'Égypte.

1. On ne sait pas si les Temhnou désignent les Libyens autochtones (Téhénou) ou les immigrants indo-européens (Temhou). Cependant, comme les « étrangers du Nord » ne peuvent guère désigner que les envahisseurs indo-européens, il est probable que Temhnou est une erreur pour Téhénou.

Il n'épargna ni sa peine, ni son argent. Par la menace et par la corruption, il s'assura l'aide de plus de vingt peuples. Les principautés de l'Asie Mineure et de la Syrie septentrionale lui avaient promis des hommes et des chars. Comme du temps de Séthi I, c'était en face de Kadesh que les coalisés allaient rencontrer les Égyptiens. Ramsès II était parti à la tête de quatre armées : l'armée d'Amon, qui était sous son commandement direct, et les armées de Rēʿ, de Ptah et de Seth, qui se suivaient dans cet ordre. A ces troupes régulières venaient s'adjoindre des mercenaires Shardanes que le roi avait probablement capturés au cours d'une attaque manquée sur les côtes du Delta, et des Amorrites (Nalouna) enrôlés vraisemblablement dans le pays même, à la suite de la volte-face du prince d'Amor. Le roi, par la vieille route militaire, si souvent empruntée par ses prédécesseurs, arriva en Canaan. De là, il remonta vers le nord, comme l'année précédente, en suivant la côte : une des stèles de Nahr el-Kelb est en effet datée de l'an 5 du roi. Puis il s'enfonça à l'intérieur du pays, et atteignit ainsi la vallée de l'Oronte. Ce fut à ce moment que Ramsès II reçut deux espions que Mouwattali lui avait envoyés, d'une part, pour connaître la position exacte des armées égyptiennes, et, d'autre part, pour induire le jeune roi en erreur. Ces espions, des Bédouins Shasou, annoncèrent à Ramsès II que Mouwattali, par crainte des armées égyptiennes, avait fait reculer ses troupes jusqu'aux environs d'Alep. Le roi résolut de poursuivre son adversaire. Il traversa l'Oronte, à gué, avec l'armée d'Amon. L'armée de Rēʿ le suivait de près, mais les armées de Ptah et de Seth, qui formaient l'arrière-garde, étaient encore très loin. Ce fut une erreur de tactique de ne pas rassembler toutes les forces égyptiennes, mais Ramsès II ne semble pas avoir pensé que le rapport des espions ait pu être faux. Il atteignit sans défiance Kadesh, et fit camper son armée au nord-ouest de la ville. Pendant ce temps-là, les alliés avaient effectué un mouvement tournant, et s'étaient retirés derrière Kadesh, sur l'autre rive de l'Oronte. Ce fut là qu'ils attendirent le passage de l'armée de Rēʿ. Lorsque celle-ci fut arrivée à leur hauteur, ils traversèrent l'Oronte, et se précipitèrent sur les Égyptiens qui, surpris par l'assaut, s'enfuirent, cherchant à gagner le camp égyptien, situé un peu au nord de l'endroit où ils se trouvaient. Ramsès II, prévenu par l'arrivée des fuyards, s'équipa à la hâte et se précipita au

milieu des ennemis qui, en poursuivant les Égyptiens, avaient dû se rapprocher du camp. Le récit du combat nous a été conservé dans un morceau littéraire et poétique, connu sous le nom de *Poème de Pentaour*, et qui est malheureusement dénué de toute valeur historique. D'après ce texte, le roi, absolument seul au milieu des ennemis, réussit, grâce à sa valeur personnelle et à l'appui d'Amon, à mettre en fuite les 2.500 chars qui l'entouraient, ainsi que la nombreuse infanterie des alliés. La vérité est certainement moins fantastique. Ramsès II, grâce à son courage personnel et à son ascendant sur ses troupes, put rallier les armées d'Amon et de Rēᶜ, et, redressant, non sans mérite, une situation critique, repoussa les alliés, et transforma ainsi ce qui aurait pu être une lourde défaite, en une victoire relative. S'il réussit à barrer la route du sud à Mouwattali, ce qui était déjà un résultat important, lui-même ne put ni prendre Kadesh, ni progresser vers l'Euphrate, ce qui était certainement son objectif. Kadesh marqua simplement une pause dans le duel égypto-hittite.

c) *Révolte générale en Asie et nouvelles campagnes de Ramsès II* (1292-1279). — Pendant les deux années qui suivirent la bataille de Kadesh, Mouwattali recommença ses intrigues. Cette fois-ci, il chercha moins à former une nouvelle coalition qu'à fomenter une révolte. Son objectif se trouva rapidement atteint. En effet, en l'an 7 de Ramsès II (1291), on vint annoncer au roi que la Palestine tout entière s'était révoltée. Ramsès II entreprit alors une nouvelle série de campagnes, en Asie, sur lesquelles on est malheureusement très mal renseigné. En dehors des listes géographiques, toujours sujettes à caution, on ne possède que les quelques reliefs de Karnak et du Ramesséum qui célèbrent la prise d'un certain nombre de villes asiatiques. Les légendes qui accompagnent ces scènes se réduisent à un éloge dithyrambique du roi, et ne donnent aucun détail, ni sur la date des différentes campagnes, ni sur la marche exacte des opérations. Pourtant, en rapprochant les données de ces divers documents, on arrive à reconstituer d'une manière approximative la suite des événements, qui s'échelonnent certainement sur plusieurs années.

La révolte s'était étendue jusqu'au sud de la Palestine. Un relief de Karnak nous montre la prise et la destruction d'Askalon, qui s'était rendu coupable de rébellion. Or la ville d'Askalon est située un peu au nord de Gaza, c'est-à-dire presque au point d'aboutissement de la route militaire. Le cas d'Askalon n'était certainement pas unique, car on relève, dans les listes géographiques, des noms purement cananéens comme ceux de Béthanat, de Mérem et de Shérem. Nul doute que ces villes ne se soient, elles aussi, révoltées contre l'Égypte.

Après avoir pacifié le Canaan, Ramsès II se dirigea vers le nord. Ce fut au cours de cette nouvelle campagne que furent prises, sans doute, les villes de Satouna (dans le Liban ?) et de Dapour, dans le pays d'Amor. La prise de cette dernière ville est représentée d'une manière très vivante sur une des parois du Ramesséum. Plus tard, Ramsès II pénétra dans l'ancien pays de Naharina. Le roi hittite, probablement effrayé des précédentes victoires de Ramsès II, résolut de s'opposer lui-même à l'avance égyptienne, et il envoya des troupes hittites pour défendre la ville forte de Tounip. C'est également au Ramesséum que sont conservés les maigres fragments relatifs à cette nouvelle rencontre égypto-hittite. La prise de la ville fut, pour le roi, une occasion de se déclarer vainqueur du Khéta, du Naharina, du Réténou inférieur et de Qatna, ce qui était à peu près exact, et d'ajouter à ces noms ceux de la Crète, de Chypre, de Babylone et de l'Assyrie, pays que le roi n'avait évidemment pas vaincus, mais qui avaient peut-être envoyé des tributs pour se concilier les bonnes grâces du vainqueur.

d) *Ramsès II et la Libye.* — On sait, par quelques allusions, que Ramsès II a dû combattre les Libyens (notamment les Libou et les Mashaouash), et qu'il a incorporé les vaincus dans l'armée égyptienne, mais les documents sont trop peu nombreux, et trop peu explicites, pour qu'on puisse tenter une reconstitution historique des rapports entre l'Égypte de Ramsès II et ses voisins de l'Ouest.

VII. — La paix égypto-hittite (1278-1235)

a) *Causes du traité.* — Pour bien comprendre le rapprochement égypto-hittite de 1278, il est nécessaire de revenir en arrière, et d'exposer, dans ses lignes générales, la politique hittite pendant les dix années qui avaient précédé le traité. A la mort de Mouwattali, qui se produisit vers 1288, une querelle dynastique avait mis aux prises le fils du défunt,

Ourhitésoup, et son frère, Hattousil. Cette crise intérieure favorisait évidemment les ambitions des deux voisins du royaume hittite, l'Assyrie et l'Égypte. On a vu que Ramsès II, tout en soutenant officiellement les prétentions au trône d'Ourhitésoup, avait profité de la situation pour étendre ses possessions en Asie. De son côté, le roi d'Assyrie, Adadnirâri, qui ne voyait pas sans déplaisir le vaste Empire hittite s'user dans de stupides querelles dynastiques, fit naturellement des tentatives pour s'agrandir aux dépens de son voisin. Le Mitanni fut l'État tampon que les deux adversaires, comme au temps de Souppiloulíouma, allaient se disputer. La fortune, qui avait d'abord favorisé Adadnirâri, lui fut bientôt contraire. Repoussé à l'intérieur de ses frontières, il se vit menacé à la fois par Hattousil et par le roi de Babylone, qui avaient contracté une étroite alliance.

Ce fut probablement à ce moment-là (vers 1280) que Hattousil, après s'être emparé de son neveu, Ourhitésoup, et l'avoir envoyé dans un lointain exil, se trouva seul maître du royaume. Son alliance avec Babylone lui donnait de sérieuses raisons de se croire en sécurité du côté de l'Euphrate. Ce fut donc vers le sud qu'il se tourna tout d'abord ; il résolut de s'opposer à l'avance égyptienne en Syrie, et il envoya des troupes à Tounip. Le roi d'Assyrie, Salmanasar (1280 ?-1260), n'attendait que cette diversion pour reprendre son offensive. En très peu de temps, il s'empara de la majeure partie du Mitanni, et fixa sa frontière occidentale à l'Euphrate.

On conçoit que Hattousil se soit inquiété de ce voisinage. Ramsès II lui-même dut se sentir menacé, et il est certain que cette commune crainte de l'Assyrie fut à l'origine du traité qui allait unir les deux anciens adversaires.

b) *Le traité* (1278). — Il fut signé en l'année 21 de Ramsès II, le 25e jour du premier mois d'hiver. Le traité fut rédigé en égyptien et en hittite, et les deux rédactions, écrites l'une et l'autre en caractères cunéiformes, furent échangées par les deux souverains. La version hittite était gravée sur une tablette d'argent, et fut apportée à Ramsès II par deux messagers de Hattousil. Des copies de la version égyptienne ont été trouvées à Boghazkeuy. On en possède, en outre, deux répliques hiéroglyphiques, qui figurent, respectivement sur les murs de Karnak et du Ramesséum.

On est un peu déçu par la pauvreté de rédaction de ce traité. L'éloge des deux signataires et celui de leurs ancêtres, le rappel des relations, tantôt amicales, tantôt belliqueuses, des deux pays occupent presque les deux premiers tiers du texte. Ce n'est qu'après cette longue introduction qu'on en arrive enfin au traité lui-même, lequel, à vrai dire, se réduit à très peu de chose : les deux rois s'engagent à vivre éternellement en paix, à se soutenir mutuellement en cas d'attaques étrangères, et à favoriser l'extradition des réfugiés politiques, à la condition, toutefois, que ceux-ci, une fois remis entre les mains de leur souverain, soient traités avec clémence. Les dieux du Khéta et les dieux d'Égypte sont pris à témoin de la sincérité des deux signataires. Ils protégeront ceux qui observeront fidèlement le traité, et puniront ceux qui chercheront à le transgresser.

Naturellement, ces quelques idées générales sont enveloppées dans une phraséologie lourde et insipide, qui plaisait peut-être aux anciens Égyptiens, mais qui, actuellement, est dépourvue de tout intérêt.

Nulle part il n'est question de l'essentiel, c'est-à-dire des frontières respectives des deux pays, le traité se bornant à renouveler les conventions antérieures passées avec Souppiloulíouma et avec Mouwattali. Peut-être ces frontières n'étaient-elles pas fixées d'une manière précise, et il n'est pas impossible que la Syrie actuelle ait été partagée en deux zones d'influence. Si, d'une part, les fouilles de Ras Shamra nous ont apporté la preuve que l'influence égyptienne s'étendait au moins jusqu'à cet endroit, qui se trouve situé un peu au nord de l'actuelle ville de Lattaquieh, il semble bien, d'autre part, que l'influence hittite ait été prépondérante à l'intérieur du pays, dans la vallée de l'Oronte. Il est à souhaiter que les fouilles ultérieures de Syrie viennent nous apporter de précieuses précisions sur ce point. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'Empire égyptien avait été considérablement réduit, et que les campagnes de Ramsès II furent loin d'être aussi glorieuses que celles de Thoutmosis III.

c) *L'entente égypto-hittite* (1278-1235). — Ramsès II régna encore 46 ans après le traité, signé à Tanis avec les Hittites. Pendant cette longue période de près d'un demi-siècle, la paix ne fut jamais troublée, extérieurement du moins. Aucun peuple d'Asie, en effet, ne pouvait avoir l'audace de lutter contre la puissance formidable que l'alliance égypto-hittite avait créée. En 1264, Ramsès II épousa une jeune princesse hittite, fille de Hattousil, et ce mariage ne fit que

resserrer les liens qui unissaient les deux pays. Le roi hittite, accompagné d'une brillante et nombreuse escorte, vint lui-même en Égypte pour conduire la jeune princesse, qui reçut le nom égyptien de Maa-Hor-Néfrourēʿ. À cette occasion, de grandes fêtes furent célébrées, dont le souvenir a été conservé dans une longue inscription officielle reproduite sur les parois de plusieurs temples.

Les deux rois se montrèrent, en toutes circonstances, fidèles au pacte qui les unissait. Hattousil, chaque fois que l'occasion se présentait, ne manquait pas de rappeler son traité avec Ramsès II, et se refusait à toute acte d'hostilité contre son allié. De son côté, Ramsès II, bien qu'il se laissât appeler, dans les inscriptions traditionnelles des temples, « le vainqueur du vil Khéta », n'en était pas moins un fidèle observateur du pacte, comme en témoigne la lettre qu'il écrivit au roi de Mira : celui-ci avait probablement entendu parler d'une rupture entre Ramsès II et son allié ; le roi d'Égypte dément cette nouvelle, et assure son correspondant qu'il ne saurait plus être question, désormais, d'une guerre entre l'Égypte et le Khéta. Cette bonne entente entre les deux pays donna près d'un demi-siècle de paix et de prospérité à l'Asie antérieure, et ce n'est pas là un des moindres bienfaits du fameux traité de 1278.

d) *Sombres présages.* — Après la mort de Hattousil, l'Empire hittite traversa une crise intérieure, sur laquelle nous sommes très mal renseignés, mais dont la cause pourrait bien avoir été une nouvelle poussée des peuples de la mer. L'Assyrie, jusqu'à ce moment, s'était tenue tranquille. Mais lorsque son nouveau roi, Toukoultininourta (1260-1232), vit le Khéta affaibli par une crise intérieure, il chercha aussitôt à étendre ses frontières. Très habilement, il évita de s'attaquer aux pays directement contrôlés par les Hittites et par les Égyptiens. Il envahit le Soubarou, qui s'étend sur la rive gauche de l'Euphrate, au sud du Mitanni, et il poussa même son avance jusqu'à Babylone, qu'il réussit à occuper quelque temps. Les Hittites et les Égyptiens, qui n'étaient pas directement menacés, eurent le tort de ne pas intervenir. Ramsès II allait, semble-t-il, se montrer également négligent dans une autre affaire, dont les conséquences immédiates furent malheureusement beaucoup plus graves. On a déjà parlé d'invasions indo-européennes à propos des campagnes libyques de Séthi I et de Ramsès II (cf. *supra*, p. 420 et 425). Mais ces invasions, jusqu'alors, n'avaient pas encore pris les proportions d'une migration. Les Indo-Européens n'avaient jamais constitué un danger sérieux pour l'Égypte, ni pour les États asiatiques. Tantôt, les rois hittites et les rois égyptiens les employaient comme mercenaires (à Kadesh, ils servaient même dans les deux camps), tantôt, lorsqu'ils devenaient trop menaçants, on les repoussait sans grande difficulté. C'est ce qu'avaient fait Séthi I, Ramsès II et, probablement aussi, Mouwattali, après la bataille de Kadesh.

Mais vers la fin du règne de Ramsès II, il se produisit, dans la région des Balkans et de la mer Noire, un mouvement de peuples considérable, dont la répercussion se fit cruellement sentir dans le Proche-Orient. Ce fut un véritable flot qui déferla, et qui se répandit en Asie Mineure, dans les îles égéennes, en Grèce, et jusqu'en Libye. Aucune puissance au monde n'était capable, semble-t-il, d'arrêter ce mouvement. Les envahisseurs arrivaient en groupe, voyageant indifféremment par terre ou par mer ; ils emmenaient avec eux leurs femmes, leurs enfants, leurs biens, dans le désir de s'établir dans une contrée fertile ; mais, à peine s'étaient-ils fixés dans un endroit qu'un nouveau contingent d'immigrants arrivait, qui les contraignait à poursuivre vers le sud leur marche errante.

En Asie, le Khéta fut un des premiers pays touchés. On a vu que l'invasion indo-européenne fut probablement la cause de la crise intérieure qui suivit la mort de Hattousil, et dont il a été question plus haut ; ce fut elle, en tout cas, qui provoqua la rapide décadence du puissant Empire hittite. Il est probable que le Khéta tenta, au commencement, de s'opposer à l'envahissement des peuples de la mer. Il semble même qu'il y ait réussi en partie. S'il est à peu près certain que des bandes indo-européennes parvinrent à percer ou à contourner le barrage hittite et à se rendre en Syrie et en Palestine, il n'en reste pas moins que la terrible invasion fut retardée grâce à l'effort hittite. Si Ramsès II, à ce moment-là, était intervenu en Asie, le flot aurait peut-être été définitivement écarté de l'Égypte, mais, déjà octogénaire, le vieux roi n'eut pas la vigueur de réagir. Aussi laissa-t-il, lorsqu'il mourut, une situation critique à son fils, Mineptah.

VIII. — La lutte contre les peuples de la mer (1235-1190)

A) *Fin de la XIXe Dynastie* (1235-1200)

a) *Campagne libyque de Mineptah* (1230). — C'est une grande inscription du temple de Karnak qui nous a conservé le récit le plus circonstancié de cette campagne. Le récit débutait vraisemblablement comme ceux de la bataille de Kadesh, mais les premiers mots manquent, et le texte actuel commence au milieu d'une liste de tribus libyennes contre lesquelles Mineptah avait combattu. C'est ainsi que l'on connaît le nom de quelques-uns de ces peuples indo-européens qui s'étaient réfugiés en Afrique : Akaouash, Toursha, Loukou, Shardanes, Shakalesh, *tous gens du Nord*, ajoute le texte, *venant de toutes sortes de pays*. Les Toursha, les Shardanes et les Shakalesh n'étaient pas des inconnus pour les Égyptiens. Dans les guerres égypto-hittites du début de la XIXe Dynastie, ils avaient servi comme mercenaires dans les armées des deux adversaires. Les Akaouash (qui sont certainement les Achéens) et les Loukou étaient de nouveaux venus en Afrique.

La Libye était un pays pauvre qui, jadis, suffisait à peine à nourrir les populations autochtones. On conçoit que l'arrivée de ces bandes d'immigrants ait créé dans le pays une situation extrêmement difficile, et on comprend aisément que les envahisseurs aient cherché à se déverser dans le riche pays d'Égypte. Deux fois déjà, à une époque où ils étaient moins nombreux, ils avaient tenté de pénétrer en Égypte, mais avaient été, semble-t-il, assez facilement repoussés.

En l'année 5 de Mineptah, un chef de tribu, que les Égyptiens appellent « roi de Libye », Meriaï, avait réussi à rassembler sous son commandement, les forces dispersées des diverses tribus indo-européennes et à soumettre complètement les populations autochtones. Ce fut lui, semble-t-il, qui résolut d'aller s'installer en Égypte avec son peuple. Prenant avec eux femmes et enfants, les Libyens pénétrèrent dans le Delta, et parvinrent à un endroit appelé Per-ir, qui se trouvait, vraisemblablement, situé en bordure du district du Natron, un peu au nord-ouest de Memphis. La situation était grave. Alerté, Mineptah rassembla son armée et marcha contre l'ennemi. La bataille, qui fut livrée à Per-ir, dura

six heures, et se termina par une éclatante victoire de Mineptah. Les Libyens s'enfuirent en désordre, laissant, entre les mains de leurs vainqueurs, 9.000 prisonniers et un riche butin. Pour la troisième fois, le péril libyen était écarté de l'Égypte.

Des stèles célébrant la victoire de Pharaon durent être placées dans les principaux temples d'Égypte. Deux d'entre elles ont été retrouvées, au cours des fouilles, l'une, à Athribis, et, l'autre, à Thèbes, dans le temple funéraire du roi. Ce dernier monument, connu sous le nom de *stèle d'Israël*, est extrêmement important, car, en plus des allusions qu'on y trouve sur la guerre libyque, il nous fournit des renseignements sur la situation de l'Asie à cette époque.

b) *Mineptah en Asie*. — Ces renseignements sont trop vagues pour qu'on puisse affirmer d'une manière catégorique que Mineptah conduisit une expédition en Asie. Et pourtant, il est difficile de les interpréter autrement. Voici d'abord ce que l'inscription nous dit textuellement : *Canaan est dévasté, Askalon est dépouillé, Gézer est ruiné, Yénoam est réduit à rien, Israël est désolé, et sa race n'existe plus, la région de Kharou est devenue une veuve pour l'Égypte ; tous les pays sont unifiés et pacifiés.*

Il semble difficile d'admettre, même en tenant compte de la tendance à l'exagération si souvent manifestée dans les documents officiels égyptiens, que ce texte ait été inventé de toutes pièces, uniquement pour glorifier le roi. S'il fallait ne voir dans cet hymne qu'un recueil de formules traditionnelles, tel qu'on en trouve si souvent dans les inscriptions égyptiennes, on s'expliquerait mal la présence d'Israël dans la liste des pays cités. C'est la première fois, en effet, que le nom d'Israël est mentionné dans un texte égyptien, et le fait même qu'il y figure donne au passage entier un fond de vraisemblance qu'il est impossible de nier.

D'autre part, il était naturel qu'un soulèvement se fût produit en Palestine : les circonstances s'y prêtaient en effet. Le royaume hittite était à, cette époque, considérablement affaibli ; l'Égypte, pendant la vieillesse de Ramsès II, s'était tenue à l'écart de toute politique active, et venait d'être violemment secouée par l'invasion des Libyens. Il n'en fallait pas tant à ces éternels insoumis de Palestine pour se soulever. Il faut ajouter, enfin, que le pays était très probablement occupé en partie par les peuples de la mer, et que

leur présence, en Palestine, devait constituer un dangereux ferment de rébellion. On peut donc supposer, avec beaucoup de vraisemblance, que Mineptah, après avoir repoussé l'invasion libyenne, dut reconquérir la Palestine (cf. cependant NAVILLE, *J. E. A.*, II (1915), p. 195-201).

Le Khéta, pendant ce temps-là, joue un rôle de plus en plus effacé. On sait que Mineptah, en la quatrième année de son règne, lui envoya un secours de blé ; on sait également, par la stèle d'Israël, qu'il était resté neutre pendant la campagne libyque de 1230, mais, en dehors de ces deux allusions, les textes égyptiens ne parlent plus du puissant Empire, à l'histoire duquel l'Égypte avait été si étroitement mêlée pendant plus de deux siècles, et qui allait s'écrouler, bien peu de temps après, sous la poussée de nouvelles migrations indo-européennes.

c) *Les derniers rois de la XIXe Dynastie.* — L'effort militaire de Mineptah préserva l'Égypte de l'invasion pendant quelques années. On sait d'ailleurs très peu de chose sur la fin de son règne, mais il ne semble pas qu'il y ait eu d'autres guerres. Les cinq rois qui lui ont succédé n'ont laissé que peu de monuments. Il est probable qu'ils n'eurent pas le loisir d'avoir une politique extérieure, et leur inaction permit aux Libyens de se réorganiser et aux Indo-Européens d'Asie de progresser vers le Sud. Les peuples de la mer réussissaient, ainsi, à s'infiltrer partout, et la situation du monde oriental, à l'avènement de Sethnakht, fondateur de la XXe Dynastie, était tout à fait instable.

B) *La XXe Dynastie*, 1200 *à* 1085

a) *La situation vers 1200.* — Sethnakht (1200-1198) était un roi énergique, mais il mourut presque aussitôt après son avènement. Heureusement, son fils et successeur, Ramsès III (1198-1166), avait hérité du tempérament énergique de son père, et son règne, qui fut assez long pour permettre l'accomplissement d'une œuvre utile, fut le dernier grand règne du Nouvel Empire.

Son premier soin fut de réformer l'administration et de réorganiser l'armée. Cette œuvre de redressement intérieur conditionnait, en effet, les tentatives que le roi se proposait de faire, pour rendre à l'Égypte le rôle prépondérant qu'elle avait joué autrefois dans la politique extérieure du monde oriental. Jamais, semble-t-il, la situation générale n'avait été

aussi embrouillée. Le roi nous a laissé lui-même un tableau de l'état des peuples orientaux, à son avènement. Les Hittites, finalement, avaient été submergés par les peuples de la mer. Avec eux s'était écroulé le dernier barrage qui protégeait la Syrie et la Palestine. Le flot des envahisseurs s'était rapidement répandu dans l'ancien pays de Naharina, et, même, dans le pays d'Amor. Chypre et la Cilicie étaient également entre leurs mains. Dans ces conditions, on conçoit que la Palestine, la dernière province égyptienne d'Asie, ait été sérieusement menacée, et, dès lors, l'Égypte elle-même. La situation n'était pas moins critique à l'ouest, où les Libyens, depuis la victoire de Mineptah, s'étaient réorganisés. L'Égypte risquait d'être prise dans un étau. Le péril était d'autant plus grand que le Delta lui-même était atteint. De nombreux étrangers, sous des prétextes divers, s'étaient infiltrés dans le pays : à l'est, c'étaient des Bédouins, des Cananéens et des Syriens que la migration indo-européenne avait probablement refoulés, à l'ouest, c'étaient les Libyens qui avaient été attirés en Égypte par l'appât d'une vie plus facile. Une fois installés, ces étrangers se gardaient bien de respecter les engagements qu'ils avaient pris pour se faire admettre en Égypte : ils se dispensaient de payer les taxes, d'accomplir les corvées et de servir dans l'armée. La partie la plus riche du pays se trouvait ainsi réduite à une anarchie presque totale. Blessée dans son propre corps, menacée à l'extérieur, la vieille Égypte avait besoin d'un souverain énergique, et elle eut le bonheur de le trouver en la personne de Ramsès III.

Les campagnes de Ramsès III sont racontées, en détail, sur les parois de son temple funéraire de Médinet Habou. Le style grandiloquent, mis à la mode dans les documents officiels depuis la bataille de Kadesh (an 5 de Ramsès II), rend parfois délicate l'utilisation de ces documents. Débarrassés de leurs formules traditionnelles, ils ne donnent, en réalité, que d'assez maigres renseignements sur les événements qui se sont passés. Mais, tels quels, ils n'en demeurent pas moins infiniment précieux, puisqu'ils constituent les sources à peu près uniques de l'histoire de cette époque.

b) *Y eut-il une campagne asiatique antérieure à la campagne libyque de l'an 5 ?* — Dans le récit de la campagne libyque de l'an 5, on trouve plusieurs allusions à une guerre asiatique qui, logiquement, aurait dû avoir lieu avant la cinquième

année du règne de Ramsès III. On lit, en effet, aux lignes 13-14, *le chef d'Amor n'est plus que cendres, sa race n'existe plus, tous ses gens sont emmenés en captivité...* ; aux lignes 20-22, *les ennemis asiatiques et libyens sont emmenés (en captivité), eux qui, autrefois, avaient ruiné l'Égypte, en sorte que le pays était abandonné dans un état de destruction complète...* Il ne s'agit, jusqu'à présent, que de phrases très générales, mais, aux lignes 50 et seq., il est question de faits beaucoup plus précis : on apprend que l'Égypte était menacée par deux bandes d'Indo-Européens qui se dirigeaient vers le Delta en empruntant, les uns, la route maritime, les autres, la route continentale. Grâce à l'énergie de Ramsès III, l'armée des ennemis fut anéantie, et leur flotte fut détruite dans les bouches du Nil. On verra plus loin que les événements se sont passés exactement de la même manière lors de la campagne asiatique de l'an 8. Bien qu'il ne soit pas impossible que Ramsès III ait eu à repousser les peuples de la mer deux fois en quatre ans, il est beaucoup plus vraisemblable de supposer que les textes de l'an 5 sont antidatés, et font allusion à la campagne de l'an 8. Comme il est certain que les inscriptions de Médinet Habou ont été gravées postérieurement aux faits, il ne faut pas s'étonner de trouver une certaine imprécision dans la suite chronologique des événements.

c) *Première campagne libyque* (1194). — En la cinquième année de Ramsès III, l'Égypte se vit menacée, à l'ouest, par une coalition libyenne, qui comprenait les Libou, les Séped et les Mashaouash. Bien qu'on puisse supposer, non sans vraisemblance, que l'arrivée de nouveaux immigrants en Afrique avait été la cause de l'invasion, il semble, cependant, que la véritable raison ait été tout autre. Les Libyens, à cette époque, n'avaient plus de chef. Or les textes de Médinet Habou laissent entendre que Ramsès III voulait leur imposer, comme roi, un jeune prince de leur race, qu'il avait fait élever en Égypte. On conçoit que les Libyens n'aient pas voulu d'un roi qui n'aurait été qu'un gouverneur égyptien. Et ce fut là, probablement, la cause de leur révolte. Les coalisés pénétrèrent en Égypte, et se réunirent dans un endroit dont la situation exacte n'est pas précisée, mais qui devait être assez proche de la branche canopique du Nil, d'après la papyrus Harris. Ils avaient formé le dessein de faire une attaque d'ensemble contre Memphis, mais Ramsès III ne leur en laissa pas le temps. Il prit l'offensive, et remporta une très grande victoire. Il fit parmi eux un tel carnage que les cadavres s'amoncelaient en pyramides, et il captura un très grand nombre de prisonniers qu'il distribua, par la suite, entre les différentes forteresses égyptiennes. Dans son hymne de victoire, le roi se vante d'avoir anéanti à tout jamais les peuples de la mer. Il n'en était rien, comme on le verra bientôt.

d) *Campagne d'Asie* (1191). — C'est en l'année 8 que se place la plus grande victoire de Ramsès III, celle qui écarta à peu près définitivement de l'Asie les Indo-Européens. Au début de l'inscription historique, Ramsès III nous apprend que les peuples de la mer, après avoir conquis le pays de Khéta, Kodé, Carchémish, Chypre et la Cilicie (cf. *supra*, p. 433), avaient établi leur camp dans le pays d'Amor. La coalition comprenait les Péléset, les Thekker, les Shakalesh, les Dananéens et les Ouaouash. Les uns arrivaient par la mer, et, les autres, par terre. Il fallait donc fortifier à la fois la frontière palestinienne et la côte du Delta oriental. L'entrée de l'Égypte par les bouches du Nil fut défendue par de solides vaisseaux, si nombreux qu'ils formaient comme un rempart continu, et, les frontières de Djahi, par l'élite de la « charrerie » et de l'infanterie égyptiennes. Il est à peine question de la campagne continentale : *quant à ceux qui ont atteint mes frontières*, proclame le roi, *leur race n'existe plus leurs cœurs et leurs âmes ont disparu à tout jamais*. On ne saurait être plus concis. On ne connaît pas exactement les forces respectives des deux adversaires. Sur le relief de Médinet Habou qui représente la bataille navale, on compte cinq bateaux appartenant aux peuples de la mer — ces bateaux sont reconnaissables à la tête d'oiseau qui orne la proue et la poupe — et quatre bateaux égyptiens, dont la proue se termine par une tête de lionne, serrant, dans sa gueule, une tête d'Asiatique. Il est probable que les vaisseaux des deux côtés, étaient plus nombreux ; on peut, toutefois, supposer que les forces ennemies étaient légèrement supérieures, en nombre, aux forces égyptiennes. Mais celles-ci, bien placées, conformément à un plan soigneusement étudié, avaient un avantage considérable sur les forces indo-européennes qui semblent bien être tombées dans un piège. Ramsès III ne s'était pas contenté d'établir un barrage avec sa flotte ; il avait disposé, sur le rivage, des troupes d'élite qui, susceptibles de prendre part à la bataille navale, en

criblant de flèches les ennemis, dont la flotte n'était pas très éloignée de la côte, avaient, aussi, pour rôle de couper aux Indo-Européens toute retraite par terre. La bataille navale eut lieu, probablement, à l'entrée des bouches du Nil. La flotte ennemie fut d'abord accueillie par une avalanche de flèches, puis, à la suite d'un abordage, fut entièrement anéantie. Les bateaux furent retournés et sombrèrent, entraînant avec eux leurs défenseurs et leurs richesses. Les magnifiques reliefs qui accompagnent le récit, et qui constituent sans contredit la plus ancienne représentation de bataille navale, nous font assister aux diverses péripéties du drame, et rendent, avec une vie remarquable, la bataille à distance, l'abordage et la triste fin des pirates.

La plupart des survivants abandonnèrent le pays. Seuls, les Philistins (Péléset) s'établirent dans la région côtière qui s'étend entre Gaza et le mont Carmel. Ce sont eux qui ont donné à la Palestine le nom qui lui est resté jusqu'à nos jours. Enfin les Thekker, peuple de marins, exercèrent longtemps encore le métier de pirates dans la Méditerranée orientale.

L'inscription de Ramsès III se termine par une louange dithyrambique du roi, vainqueur de tous les pays étrangers. L'éloge, à vrai dire, était mérité. On peut dire, sans exagérer, que Ramsès III a sauvé son pays d'une invasion beaucoup plus grave que celle des Hyksôs. Si les peuples de la mer avaient réussi à pénétrer en Égypte, il est probable que le pays ne serait jamais parvenu à se relever, et qu'il aurait disparu de l'histoire comme avait disparu, quelques années plus tôt, l'Empire des Hittites.

e) *Deuxième campagne libyque* (1188). — En Afrique, la situation ne s'était pas améliorée comme en Asie. Les immigrants libyens, en dépit de leur défaite de 1194, n'avaient pas renoncé à leur désir de s'établir en Égypte. La tribu des Mashaouash, dans l'œuvre de redressement qui fut alors accomplie, joua un rôle prépondérant. Leur chef, Kaper, parvint à réaliser l'unité des tribus libyennes. Avant de s'attaquer à l'Égypte, il pacifia la Libye qui, semble-t-il, était constamment agitée par des révoltes des populations autochtones, les Téhénou. Ceux-ci, d'après les textes égyptiens, furent réduits en cendres. Ce ne fut qu'après cela que Kaper décida de pénétrer en Égypte. C'était en l'année 11 de Ramsès III. L'armée libyenne, qui était commandée par le fils du roi, Meshesher, s'avança, comme au temps de

Mineptah, jusqu'aux environs de Memphis. Ce fut là, que Ramsès III le rencontra. La très longue inscription de Médinet Habou, doublée d'un poème (cf. le Récit de la bataille de Kadesh et le Poème de Pentaour), est pauvre en renseignements historiques : c'est un bel exemple du style conventionnel des documents officiels égyptiens de cette époque. Les textes nous décrivent, dans des termes très généraux, et avec une abondance d'images tout orientale, les actes de bravoure du roi, la terreur des ennemis qui s'enfuient, et les supplications des prisonniers, mais aucune précision n'est donnée sur la bataille elle-même. Ramsès III poursuivit les fuyards pendant plus de 20 kilomètres. De très nombreux prisonniers furent faits, parmi lesquels le prince Meshesher. Un épisode touchant nous a été conservé dans une autre inscription : le vieux roi Kaper vint, en personne, supplier Ramsès III d'être clément envers son fils, Meshesher. Tel, plus tard, Priam réclamera d'Achille la dépouille de son fils, Hector. Mais moins heureux que Priam, Kaper fut fait lui-même prisonnier, et Meshesher fut tué. Les captifs, parmi lesquels figuraient beaucoup de femmes et d'enfants, furent envoyés dans des forteresses ou dans des temples, où ils servaient d'esclaves : on retrouve un millier d'entre eux parmi les bergers des troupeaux d'Amon.

La victoire de Ramsès III fut décisive, car les Libyens, après leur défaite, n'essayèrent plus de s'imposer par la force en Égypte. On verra plus loin qu'ils surent s'imposer autrement, et qu'un chef mashaouash, Sheshonq, réussit même à se faire proclamer roi en Égypte.

IX. — Fin de la XXe Dynastie

a) *Deuxième campagne asiatique de Ramsès III (date incertaine)*

Les peuples de la mer, en abandonnant l'Asie, avaient fourni à Ramsès III une occasion tentante de reprendre l'œuvre de colonisation de ses prédécesseurs. On ne sait pas exactement quelle était la situation politique de l'Asie antérieure, après le départ des tribus indo-européennes, mais il est assez vraisemblable de supposer que le pays était réduit à l'anarchie, et à peu près ruiné. Il était donc relativement facile, pour Ramsès III, de reconquérir, au moins

en partie, l'ancien Empire asiatique de l'Égypte. Les reliefs de Médinet Habou nous donnent un aperçu, bien incomplet, de ce que fut cette campagne, qui n'est malheureusement ni datée, ni exposée dans un texte suivi. La date, cependant, peut être fixée d'une manière approximative. En effet, les scènes, dans le temple de Médinet Habou, sont, autant qu'on peut dire, disposées chronologiquement, ce qui permet de supposer que la campagne syrienne de Ramsès III est postérieure à la campagne de l'an 11. On doit avouer, cependant, que ce raisonnement repose sur des fondations assez fragiles. S'il est logique, d'une part, de supposer que Ramsès III ne s'est risqué, à l'est, qu'après avoir assuré sa frontière occidentale, c'est-à-dire après sa seconde victoire sur les Libyens, il est, d'autre part, tout aussi séduisant d'admettre que le roi, après son triomphe de l'an 8 sur les Indo-Européens, a profité de ses avantages incontestables pour reprendre, en Asie, la politique de conquête de ses illustres prédécesseurs. En définitive, le doute subsiste, et ce n'est que d'une manière tout à fait arbitraire que la campagne syrienne de Ramsès III a été placée, dans cet ouvrage, après la deuxième campagne libyque de l'an 11.

La même incertitude règne sur la marche des opérations. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que Ramsès III assiégea et prit cinq villes fortes, dont l'une était située dans le pays d'Amor[1], et, les quatre autres, en Syrie. Deux d'entre elles seulement ont pu être identifiées d'une manière certaine : Tounip et Arzawa. Une autre, située dans la boucle d'un fleuve, doit être Kadesh, et cette identification est confirmée par le fait que la ville de Shabtouna[2], qui se place un peu au sud de Kadesh, figure sur une des listes géographiques de Ramsès III. Deux des forteresses (dont Arzawa) étaient défendues par des Hittites, ce qui prouve que les Hittites, après la disparition de leur Empire, s'étaient en partie réfugiés dans cette région.

Si l'on se fie aux listes géographiques de Ramsès III, les armées égyptiennes durent atteindre la région de l'Euphrate, mais ces listes, sur lesquelles figurent parfois des peuples

1. Un relief de la salle du trésor de Médinet Habou représente Ramsès III présentant à Amon deux rois prisonniers. L'un d'eux est un Libyen (Kaper) et, l'autre, un Amorrite. Ce dernier avait été probablement capturé au cours de cette campagne.
2. Cf. BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, § 131.

depuis longtemps disparus, sont si manifestement copiées sur celles de Ramsès II et de Thoutmosis III qu'on ne doit les utiliser qu'avec la plus extrême prudence. En fait, il n'est pas même certain que les Égyptiens se soient maintenus dans la vallée de l'Oronte. Le résultat le plus appréciable de la campagne avait été de protéger la province égyptienne de Palestine contre les attaques éventuelles des peuples amorrites et syriens. Encore la possession de la Palestine était-elle bien fragile, puisque toute la région côtière était, comme on l'a vu plus haut, entre les mains des Philistins. Dans ces conditions, il était à peu près impossible à l'Égypte de se maintenir longtemps en Canaan. Elle dut le perdre, bien peu d'années après ces événements.

b) *Les dernières années du Nouvel Empire* (1188-1085)

La fin du règne de Ramsès III se passa dans la paix. Les nombreux monuments qu'il a laissés en Égypte prouvent que son règne fut relativement prospère. Le roi cherchait à suivre les traces des plus illustres de ses prédécesseurs, mais son œuvre n'est qu'une pâle imitation de celle des grands souverains de la XVIII[e] et de la XIX[e] Dynastie. Il eut le tort de laisser les étrangers, particulièrement les Libyens, s'infiltrer, puis s'établir dans le Delta. Enfin, les attentats contre sa vie, qui ont attristé la fin de son règne (cf. *supra*, p. 357-359), prouvent assez que l'autorité royale était loin d'être unanimement reconnue.

Lorsqu'il mourut, en 1166, la puissance de l'Égypte était déjà très affaiblie. Il est difficile d'établir avec précision les étapes successives de la rapide décadence du pays pendant les règnes des derniers ramessides (1166-1085). Les rares documents datés de ces rois ont été utilisés plus haut (p. 359-66). Nulle part, il n'est question de l'Asie (en dehors d'un graffito de Ramsès IV au Sinaï), et les invasions des habitants des oasis occidentales, dont il a été question ailleurs, appartiennent plus à la politique intérieure qu'à la politique extérieure.

CHAPITRE X

NOTES

I. — Liste des noms de pays, de villes et de peuples étrangers cités dans ce chapitre

Les chiffres renvoient, quand il y a lieu, à Gauthier, *Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques*, Le Caire, 1925-1929.

Akaouash.
Alep, IV, 152.
Amor, I, 70-71.
Anakhéret, I, 80.
Apirou (Hébreux (?)), I, 142.
Arina.
Arkatou, I, 153.
Arouna, I, 92.
Arrapachités, I, 95.
Arvad, I, 99.
Arzawa[1].
Askalon, I, 105.
Assyrie (Assour), I, 105.

Babylone, II, 20.
Beishan, II, 9-10.
Béthanat, II, 8-9.
Beyrouth, II, 25.
Boghazkeuy.
Byblos, V, 197-8.

Canaan, V, 187-8.
Carchémish, V, 157-8.
Chypre, I, 77-78.
Cilicie, V, 158-9.
Crète, V, 198-9.

Damas.
Dananéens.
Dapour, VI, 85, 91.
Djahi, VI, 108-9.

Euphrate, III, 33.

Gaza, V, 213.
Gézer, V, 164.

Hamath de Galilée, IV, 11.
Hauran.
Hérenkarou, IV, 22.
Hittites, IV, 188-9.

Ihem, I, 171.
Ikati, I, 111.
Ipek (ou Iphek)[2].
Israël, I, 172.

Jourdain, I, 170.

Kadesh, V, 189.
Kara, V, 182.
Kébasoumin, V, 197.
Kéhek, V, 160-1.
Khabirou (Hébreux ?); cf. Apirou.
Khabour.
Kharou, IV, 151.
Khashébou, IV, 163.
Khatitana, IV, 163.
Khéta, IV, 188-9.
Kodé, V, 179-180.
Koush, V, 193-4.

Lattaquieh.
Libou, III, 117.
Libye, III, 117.
Loukou, III, 132.

Mapasin.
Mashaouash, III, 19.
Megiddo, III, 20-1.
Memphis, I, 82-3, III, 38-9.
Mérem, III, 16.
Mira.

Mitanni, III, 25-6.

Naharina, III, 96.
Nahr el-Kelb.
Nalouna, III, 71.
Napata, III, 86-7.
Négeb, III, 106.
Niy, III, 72.
Nougès, I, 80 et III, 75.

Oronte, I, 95.
Ouân, I, 186.
Ouaouash.
Ouartet.
Ougarit, IV, 211.
Oullaza, I, 55-6.

Péléset (Philistins), II, 46.
Pella (Péhel), II, 39.
Per-ir, II, 58-9.
Pount, II, 45-6.

Raham.
Ras Shamra (cf. Ougarit).
Réhob, III, 124.
Réténou, III, 141-2.

Saouk (Socho), V, 3.
Satouna.
Sendjar, III, 72 (voir Niy).
Séped.
Shabtouna, V, 102.
Shakalesh, V, 109-110.
Shardames, V, 105.

1. Cf. Edgerton et Wilson, *The Texts in Medinet Habu*, p. 53, n. 17 *a*.
2. Posener, *Princes et pays d'Asie et de Nubie*, p. 69 (E. 9).

Sharouhen, V, 104-5.
Shasou, V, 106-7.
Shémesh-Édom, V, 102.
Shérem, V, 104.
Sidon, VI, 113.
Simyra, VI, 105.
Soubarou.
Syrie (cf. Kharou).

Téhénou, VI, 80.
Tel (Tarou), VI, 67-8.
Temhou, VI, 75-76.
Thekker.
Tikhési, IV, 158.
Tirka-El.
Tombos.
Toshkeh, III, 11 (?).

Tounip, VI, 49.
Toursha, VI, 50-51.

Vashougani.

Yarmouth.
Yéhem, I, 171.
Ynek, I, 50.
Yénoam, I, 169.

Bibliographie. — I. *Généralités.* — C'est un rappel des faits exposés *supra*, p. 206 (Ancien Empire), p. 216 (Première Période Intermédiaire, p. 255 (Moyen Empire) et p. 294 (invasion et expulsion des Hyksôs).

II. *La conquête de la Nubie.* — *Sous Ahmosis.* Säve-Söderbergh, *Ägypten und Nubien*, p. 141-145. 1. Bibliographie d'Ahmès, fils d'Abana (cf. Bibliographie, *supra*, p. 321) : Sethe, *Urk.*, IV, p. 5, l. 3 à 14 (1re campagne), p. 5, l. 15, à p. 6, l. 9 (2e campagne), p. 6, l. 10, à 15 (3e campagne) = Breasted, *Anc. Rec.*, II, §§ 14 à 16.

2. Graffito de Toshkeh : Weigall, *A Report on the antiquities of Lower Nubia*, p. 127 et pl. LXV, no 4.

3. Fairman, *J. E. A.*, XXV (1939), p. 142, n. 1, signale la découverte d'une statue d'Ahmosis dans l'île de Saï, ce qui pourrait indiquer que le fondateur de la XVIIIe Dynastie a sensiblement dépassé la deuxième cataracte (cf. aussi Säve-Söderbergh, *op. cit.*, p. 145).

Sous Aménophis I. Säve-Söderbergh, *op. cit*, p. 145-146. Inscription d'Ahmès, fils d'Abana : Sethe, *Urk.*, IV, p. 6, l. 16, à p. 8, l. 2 = Breasted, *Anc. Rec.*, II, §§ 38 et 39 ; on trouve aussi une allusion dans l'inscription biographique d'Ahmès-Pennekhébet : *Urk.*, IV, p. 36, l. 1-2 = Breasted, *Anc. Rec.*, II, § 41. Le roi atteignit certainement Semneh (Säve-Söderbergh, *op. cit.*, p. 146).

Sous Thoutmosis I. Säve-Söderbergh, *op. cit.*, p. 146-151. 1. Inscription d'Ahmès fils d'Abana : Sethe, *Urk.*, IV, p. 8, l. 3, à 9, l. 6 = Breasted, *Anc. Rec.*, II, § 80.

2. Inscription d'Ahmès-Pennekhébet : Sethe, *Urk.*, IV, p. 36, l. 5, à 8 = = Breasted, *Anc. Rec.*, II, § 84.

3. Inscription d'Inéni : Sethe, *Urk.*, IV, p. 69, l. 10, à 70, l. 9 = Breasted, *Anc. Rec.*, II, § 648 (la campagne est faussement attribuée à Thoutmosis III).

4. Stèle de Tombos : Sethe, *Urk.*, IV, p. 82 à 86 = Breasted, *Anc. Rec.*, II, §§ 67 à 73. La forteresse, mentionnée par la stèle, n'a jamais été retrouvée. Il n'est pas certain que cette forteresse ait porté le nom qui lui a été attribué plus haut ; il s'agit, peut-être, d'une simple épithète du roi, qui suit la mention de la construction de la forteresse (cf. Breasted *Anc. Rec.*, II, p. 30, n. h.).

5. Creusement d'un canal à Séhel : Sethe, *Urk.*, IV, p. 89-90 = Breasted, *Anc. Rec.*, II, §§ 75-76. I s'agissait de faire creuser à nouveau un ancien canal de Sésostris III.

Sous Thoutmosis II. Säve-Söderbergh, *op. cit.*, p. 151-153. Répression d'une révolte, d'après une inscription d'Assouan : Sethe, *Urk.*, IV, p. 137 à 141 = Breasted, *Anc. Rec.*, II, §§ 119 à 122. Il ne semble pas que cette révolte doive être mise en relation avec les difficultés dynastiques que traversait l'Égypte à cette époque (cf. Säve-Söderbergh, *loc. cit.*).

Sous Thoutmosis III. Säve-Söderbergh, *op. cit.*, p. 153-155. 1. Le roi, au retour d'une campagne en Nubie, fit creuser le canal de la première cataracte, qui était bouché, et fit graver dans l'île de Séhel un graffito qui célébrait à la fois sa victoire et la réouverture du canal de Nubie : cf. Sethe, *Urk.*, IV, p. 814-15 = Breasted, *Anc. Rec.*, II, §§ 649-50.

2. Le roi avait fait graver de longues listes de peuples nubiens vaincus, dans ses sanctuaires : cf. en particulier les 6e et 7e pylônes de Karnak dans Sethe, *Urk.*, IV, p. 794, l. 11, à 806, l. 6 ; Breasted, *Anc. Rec.*, II, §§ 645 à 647, se contente de les mentionner.

3. La stèle du Gébel Barkal a été publiée par Reisner, *Ä. Z.*, 69 (1933), p. 24-39. Elle sera utilisée plus bas, à propos des campagnes asiatiques de Thoutmosis III. La stèle d'Arment (cf. *infra*, p. 444) mentionne une chasse

au rhinocéros, au cours d'une expédition punitive, non datée, dans la région de Miou.

Sous Aménophis II. Säve-Söderbergh, *op. cit.*, p. 155-156. Voyage du roi à Napata, cf. *infra*, p. 408.

Sous Thoutmosis IV. Säve-Södergergh, *op. cit.*, p. 156-158. Inscription de Konosso : Bouriant, *Rec. Trav.*, 15 (1893), p. 177 à 179 = de Morgan, *Cat. des monuments et des inscriptions de l'Égypte antique*, I, p. 66-7 = Breasted, *Anc. Rec.*, II, §§ 823 à 829.

Sous Aménophis III. Säve-Söderbergh, *op. cit.*, p. 158-162. 1. Inscription d'Assouan : Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. 81, *g* et *h* = de Morgan, *op. cit.*, p. 4 et 5 = Breasted, *Anc. Rec.*, II, §§ 842 à 844.

2. Inscription de Konosso : Lepsius, *ibid.*, 82 *a* ; de Morgan, *op. cit.*, 67-68 ; Breasted, *ibid.*, § 845.

3. Inscription de Bubastis : Naville, *Bubastis*, pl. XXXIV A = Breasted, *Anc. Rec.*, II, §§ 846 à 850.

4. Stèle du British Museum, n° 411 (657) : *A guide to the Egyptian Galleries* (sculpture), Londres, 1909, p. 114 et fig. de la p. 115 = Breasted, *Anc. Rec.*, II, §§ 851 à 855.

5. Hymne de victoire : Stèle, trouvée par Petrie, *Six temples at Thebes*, pl. X, et conservée au Caire, n° 34026 (Lacau, *Cat. Gén. du Musée du Caire*) = Breasted, *Anc. Rec.*, II, §§ 856 à 859.

Sous Aménophis IV. — Säve-Söderbergh, *op. cit.*, p. 162-167. La paix ne semble pas avoir été troublée sous les règnes d'Aménophis IV et de ses successeurs directs. On sait, en tout cas, qu'Aménophis IV fit construire un petit sanctuaire à Sésébi (Fairman, *J. E. A.*, XXIII (1937), p. 147-158).

Sous Horemheb. — Säve-Söderbergh, *op. cit.*, p. 167-168. Temple de Silsileh : Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. 121, *a* et *b* = Breasted, *Anc. Rec.*, III, §§ 40 à 44.

Sous Ramsès I. — Säve-Söderbergh, *op. cit.*, p. 168. Stèle du Louvre, C. 57 : Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, I, 1, et *Notices descriptives*, I, p. 32 à 35 = Rosellini, *Monumenti storici*, 45, 1 = Breasted, *Anc. Rec.*, III, §§ 74 à 79. La stèle provient du temple d'Hatshepsout, à Bouhen ; une autre stèle (British Museum, 1189), trouvée au même endroit, fait également allusion à la campagne de Ramsès I.

Sous Séthi I. — Säve-Söderbergh, *op. cit.*, p. 168-170. Une inscription, trouvée à Amarah, mentionne une campagne nubienne de Séthi, en l'an 4, ou en l'an 8, de son règne (Fairman, *J. E. A.*, XXV (1939), p. 142.

Sous Ramsès II. — Säve-Södergergh, *op. cit.*, p. 170-172. Les allusions aux guerres de Nubie se trouvent dans les temples, et, en particulier, dans les temples nubiens : cf. Breasted, *Anc. Rec.*, III, §§ 448 à 491.

Entre Ramsès II et Ramsès III. — Les quelques allusions connues sont réunies par Save-Söderbergh, *op. cit.*, p. 172-173.

Sous Ramsès III. — Save-Söderbergh, *op. cit.*, p. 173-175. Inscriptions de Médinet Habou : Breasted, *Anc. Rec.*, IV, §§ 136 à 138 ; *Oriental Institute of the University of Chicago*, publ. VIII. I. *Earlier Historical Records of Ramsès III*, pl. 9 à 11 ; Edgerton et Wilson, *Historical Records of Ramsès III. The Texts in Medinet Habu, volumes I and II*, Chicago, 1936, p. 1 et 2.

III. — *L'Égypte et la politique de conquête.* — a) *Le Proche-Orient au XVIe siècle.* — Sur la localisation des pays étrangers cités dans ce paragraphe, cf. Gauthier, *Dictionnaire géographique.* Les références accompagnent la liste alphabétique donnée au commencement de cette bibliographie. Sur la géographie de l'Asie antérieure, à l'époque du Nouvel Empire, on pourra consulter Jirku, *Klio*, Beiheft 38, Leipzig, 1937, Christophe, *Rev. d'Égypt.*, VI (1950), p. 89-97, et p. 107-113, Yeivin, *J. E. A.*, XXXVI (1950), p. 51-62 (villes de Palestine et de Syrie, d'après les listes géographiques de Thoutmosis III), Simons, *Handbook for the study of Egyptian topographical lists relating to Western Asia*, Leiden, 1937, monographie claire et complète, qui constitue un excellent instrument d'étude, et, surtout, Gardiner, *Onomastica*, Oxford, 1947, I, p. 124* à 153* et p. 171* à 212*, où on trouvera, sur la plupart des toponymes importants, des notes substantielles donnant le dernier état de la question. On devra, enfin, consulter, bien que l'ouvrage soit fondé sur des listes du Moyen Empire, le livre si

riche en renseignements géographiques, de Posener, *Prince et pays d'Asie et de Nubie*, Bruxelles, 1940.

b) *Commencement de la politique de conquête.* — *Sous Ahmosis.* — Inscription d'Ahmès-Pennekhébet relatant la campagne asiatique du roi : Sethe, *Urk.*, IV, p. 35, l. 16-17 = Breasted, *Anc. Rec.*, II, §§ 19 et 20.

Sous Aménophis I. — La campagne libyque (?), dont il a été question plus haut (p. 397, n. 1), est mentionnée dans cette même inscription d'Ahmès-Pennekhébet : Sethe, *Urk.*, IV, p. 36, l. 3-4 = Breasted, *Anc. Rec.*, II, § 42. On ne sait pas exactement où se trouve la localité d'Iamou de Kéhek, au nord de laquelle se passa l'exploit d'Ahmès, mais on la situe parfois en Libye. Sethe, *Urk. der 18 Dynastie bearbeitet und übersetzt*, Leipzig, 1914, p. 19, n. 7 et 8, lit *Iamou dans le pays de Kéhek*, alors que Breasted, *loc. cit.*, transcrit *Iamou-Kéhek* ; cf. aussi Gauthier, *Diction. géog.*, V, p. 208 ; Gardiner, *Onomastica*, Oxford, 1947, I, p. 123*, est d'avis que ce pays de Kéhek doit être plutôt cherché en Nubie.

Sous Thoutmosis I. — 1. Stèle de Tombos : cf. Sethe, *Urk.*, IV, p. 82 à 86 = Breasted, *Anc. Rec.*, II, §§ 67 à 73. Le passage où le roi précise les limites de ses frontières est aux lignes 13-14 (Sethe, p. 85, l. 14 à 16, et Breasted, § 73). L'Euphrate est appelé *cette eau qui marche à l'envers* (c'est-à-dire « qui suit une direction opposée à celle du Nil ») *et qui descend en allant vers le Sud*[1].

2. Inscription d'Ahmès, fils d'Abana : Sethe, *Urk.*, IV, p. 9, l. 7, à 10, l. 3 = Breasted, *Anc. Rec.*, II, §§ 81-82.

3. Inscription d'Ahmès-Pennekhébet : Sethe, *Urk.*, IV, p. 36, l. 9 à 11 = Breasted, *Anc. Rec.*, II, § 85.

Sous Thoutmosis II. — Campagne contre les Bédouins : inscription d'Ahmès-Pennekhébet dans Sethe, *Urk.*, IV, p. 36, l. 11 à 13 = Breasted *Anc. Rec.*, II, § 124.

Campagne en Asie : fragment de Deir el-Bahari : Naville, *The Temple of Deir el Bahari*, III, pl. 80 = Sethe, *Untersuchungen*, I, p. 40 et p. 102 (texte) = Breasted., *Anc. Rec.*, II, § 125.

c) *Apogée de la politique de conquête.* — 1. La plus grande partie de notre documentation sur les campagnes asiatiques de Thoutmosis III est due aux *Annales* que le roi avait fait graver sur les parois intérieures du couloir qui entourait le sanctuaire de Karnak (pour plus de détails, cf. Porter et Moss, *Topographical Bibliography*, II, p. 33-34 et 36-37). Ici, on ne donnera, en suivant l'ordre chronologique des campagnes, que les références à Sethe, *Urk.*, IV (abrégé en *S. U.*) et à Breasted, *Anc. Rec.*, II (abrégé en *B. A. R*).

Introduction : *S. U.*, p. 647, l. 1 à 9 = *B. A. R.*, § 407.

1re campagne : *S. U.*, p. 647, l. 10, à 667, l. 16 = *B. A. R.*, §§ 408 à 437 (l'auteur donne la traduction d'un fragment sur le siège de Megiddo, §§ 438 à 443). La bataille de Megiddo a été étudiée par Nelson, *The battle of Megiddo*, Chicago, 1913, et, plus récemment, par Lucas, *Bull. de la Soc. royale d'archéol. d'Alexandrie*, 34 (1941), p. 74-80, par Faulkner, *J. E. A.*, XXVIII (1942), p. 2-15, et par Christophe, *Rev. d'egypt.*, VI (1950), p. 97-107. Ce dernier explique le déroulement des opérations d'une façon sensiblement différente. Pour lui, les forces des coalisés étaient massées, non pas devant Megiddo, mais plus au Sud, dans la région de Taanakht. Le roi, en prenant le défilé, était tombé dans un piège. Les coalisés, prévoyant que Thoutmosis III attaquerait à l'aube, avaient manœuvré de façon que les troupes égyptiennes eussent le soleil de face. Comprenant le danger, le roi aurait, alors, changé son plan, et aurait décidé, non pas d'attaquer l'armée ennemie, mais de pénétrer par surprise dans Megiddo. Les coalisés, prévenus par les espions, des intentions du roi, et perdant, alors, l'initiative du mouvement, se seraient réfugiés en hâte dans la citadelle de Megiddo. D'après Christophe, il n'y aurait donc pas eu, à proprement parler, de bataille de Megiddo, et la victoire de Thoutmosis III ne serait, en dernière analyse, qu'un demi-échec. On doit, enfin, signaler, qu'une stèle, trouvée à Arment (Mond

1. Traduction approximative, l'expression ne pouvant pas être traduite littéralement d'une façon satisfaisante (cf. Gardiner, *Onomastica*, Oxford, 1947, I, p. 161*).

et MYERS, *Temples of Armant*, Londres, 1940, I, p. 183, l. 11-14, et II, pl. CIII), fait également allusion à la prise de Megiddo. Sur la bataille de Megiddo, cf. aussi YEIVIN, *J. N. E. S.*, IX (1950), p. 102 et seq. (comparaison entre la stratégie des coalisés, à Megiddo, et celle des Hittites, à Kadesh).

2e campagne : *S. U.*, p. 668, l. 1, à 672, l. 12 = *B. A. R.*, §§ 444 à 449.

3e campagne : *S. U.*, p. 676, l. 1, à 679 (la partie qui va de la p. 676, l. 1, à la p. 677, l. 5, reproduit le texte d'un fragment actuellement conservé au Musée du Caire et attribué par Sethe à cette campagne ; cf. *ibid.*, p. 675 ; 677 et 678) = *B. A. R.*, §§ 450 à 452 (sans le fragment du Caire).

4e campagne : le texte est perdu.

5e campagne : *S. U.*, p. 679 à 683 = *B. A. R.*, § 454, état actuel du texte, dispersion et regroupement des fragments. Une partie des inscriptions des *Annales*, relatives à la 5e campagne et aux campagnes suivantes (jusqu'à la 10e), est conservée au Louvre sous le no C. 51 ; le reste est toujours à Karnak. Le récit de la 5e campagne se trouve dans *S. U.*, p. 684, l. 4, à 688, l. 16 = *B. A. R.*, §§ 455 à 462.

6e campagne : *S. U.*, p. 689, l. 1, à 690, l. 10 = *B. A. R.*, §§ 463 à 467.

7e campagne : *S. U.*, p. 690, l. 11, à 696, l. 12 = *B. A. R.*, §§ 468 à 475.

8e campagne : *S. U.*, p. 696, l. 13, à 703, l. 13 = *B. A. R.*, §§ 476 à 487. Sur la 8e campagne, on devra consulter GARDINER, *Onomastica*, Oxford, 1947, I, p. 153* à 171*, et FAULKNER, *J. E. A.*, XXXII (1946), p. 39-42. La reconstitution des faits, tentée dans notre exposé, s'inspire étroitement de ces deux études.

9e campagne : *S. U.*, p. 703, l. 14, à 709, l. 12 = *B. A. R.*, §§ 488 à 495.

10e campagne : *S. U.*, p. 709, l. 13, à 714, l. 7 = *B. A. R.*, §§ 496 à 503.

11e campagne : le texte est perdu. *S. U.*, p. 714, l. 8-9 = *B. A. R.*, § 504.

12e campagne : Le texte est perdu. SETHE publie cependant un fragment qui donne la liste des tributs envoyés par un certain nombre de pays asiatiques (?) et nubiens : *S. U.*, p. 714, l. 10, à 716, l. 9 ; BREASTED (§ 505) ne donne rien.

13e campagne : *S. U.*, p. 716, l. 10, à 721, l. 6 = *B. A. R.*, §§ 506 à 515.

14e campagne : *S. U.*, p. 721, l. 7, à 725, l. 17 = *B. A. R.*, §§ 516 à 519.

15e campagne : *S. U.*, p. 726, l. 1, à 10 = *B. A. R.*, §§ 520 à 523.

16e campagne : *S. U.*, p. 726, l. 11, à 728, l. 10 = *B. A. R.*, §§ 524 et 527.

17e et dernière campagne : *S. U.*, p. 729, l. 1, à 734, l. 17 = *B. A. R.*, §§ 528 à 540.

Le roi, à l'occasion de ces victoires, organise de grandes fêtes en Égypte, et comble les sanctuaire d'offrandes : *S. U.*, p. 735, l. 1, à 756, l. 15 = *B. A. R.*, §§ 541 à 573.

2. *La stèle du Gébel Barkal.* — Cette stèle a été trouvée par G. A. REISNER en Haute Nubie, près du site de l'ancienne Napata, un peu en aval de la 4e cataracte, et publiée par lui et par M. B. REISNER dans *Æ. Z.*, 69 (1933), p. 24 et seq. et pl. III à V. La stèle donne une deuxième édition de deux des campagnes asiatiques de Thoutmosis III : la huitième (l. 8 à 18 = REISNER, p. 28 à 31) et la première (l. 18 à 25 = REISNER, p. 31 à 33). Les principaux épisodes rappelés dans ce texte sont : la prise de Naharina, l'érection d'une stèle-frontière sur le bord de l'Euphrate, la chasse à l'éléphant dans la région de Niy et, enfin, la bataille, le siège et la prise de Megiddo. Sur cette stèle, cf. aussi CAPART, *Chronique d'Égypte*, 7 (1928), p. 75 et 29 (1940), p. 78.

3. *La stèle d'Arment.* — Trouvée dans le temple d'Arment (MOND et MYERS, *Temples of Armant*, Londres, 1940, I, p. 182-184 et II, pl. CIII), cette stèle, malheureusement fragmentaire, fait allusion à quelques-unes des campagnes de Thoutmosis III : chasse à l'éléphant de Niy (l. 7), traversée de l'Euphrate et anéantissement des villes riveraines (l. 8), révolte nubienne et chasse au rhinocéros dans la région de Miou (l. 9), campagne de Djahi (l. 9-10) et prise de Megiddo (l. 11-15).

4. *Inscription biographie d'Amenemheb.* — Amenemheb a participé, comme officier, à quelques-unes des campagnes asiatiques de Thoutmosis III, et nous a laissé, dans sa tombe (Thèbes, no 85), des inscriptions brèves et précises qu'on peut considérer comme son carnet de route. La tombe a été publiée par VIREY, Le tombeau d'Amenemheb, dans *Mém. Miss. arch. Fr.*, V, p. 224 à 285. Les textes de sa tombe ont été souvent reproduits. Il suffit de citer ici la publication de SETHE, *Urk.*, p. 889 à 919

(partie historique : p. 890 à 897) et la traduction de BREASTED, *Anc. Rec.*, II, §§ 574 à 592 ; 807 à 809. GARDINER, *Onomastica*, p. 153* et seq., a montré que la plupart des faits militaires rapportés par Amenemheb appartiennent à la huitième campagne. Il a été suivi par FAULKNER, *J. E. A.*, XXXII (1946), p. 39-42. C'est cette version des faits que nous avons également suivie dans le présent ouvrage.

Les faits militaires mentionnés par Amenemheb sont :

1. Campagne de Négeb : *S. U.*[1], p. 890, l. 14-15 = *B. A. R.*, § 580.
2. Campagne de Naharina : *S. U.*, p. 890, l. 16, à 891, l. 1 = *B. A. R.*, § 581.
3. Campagne de Ouân : *S. U.*, p. 891, l. 2 à 7 = *B. A. R.*, § 582.
4. Campagne de Carchémish : *S. U.*, p. 891, l. 8 à 15 = *B. A. R.*, § 583.
5. Bataille de Sendjar : *S. U.*, p. 891, l. 16, à 892, l. 5 = *B. A. R.*, § 584.
6. Prise de Kadesh : *S. U.*, p. 892, l. 6 à 15 = *B. A. R.*, § 585.
7. Campagne de... (?) : *S. U.*, p. 892, l. 16, à 893, l. 4 = *B. A. R.*, § 586.
8. Campagne du Tikhési : *S. U.*, p. 893 l. 5 à 13 = *B. A. R.*, § 587.
9. Chasse à l'éléphant (Niy) : *S. U.*, p. 893, l. 14, à 894, l. 4 = *B. A. R.*, § 588.
10. 2e siège de Kadesh : *S. U.*, p. 894, l. 5, à 895, l. 7 = *B. A. R.*, §§ 589 et 590.

d) *Suprématie incontestée de l'Égypte dans le Proche-Orient.* — 1. *La fin du règne de Thoutmosis III.* — La richesse de l'Égypte, à cette époque, ressort des splendides monuments contemporains. L'arrivée régulière des tributs était mentionnée dans les inscriptions des temples et souvent représentée dans les tombes civiles. Les plus célèbres de ces tombes sont celles de Rekhmirē', le vizir de Thoutmosis III (Thèbes, no 100), de Menkhéperrē'séneb, grand prêtre d'Amon et chef du double trésor (Thèbes, no 86), d'Amounedjeh, héraut du roi (Thèbes, no 84), et de Pouiemrē', second prophète d'Amon (Thèbes no 39).

La bibliographie est donnée dans PORTER et MOSS, *Topographical bibliography*, I. Trois scènes d'apport de tributs étrangers ont été récemment reproduites en couleurs par NINA M. DAVIES, *Ancient Egyptian Paintings*, pl. XXII à XXIV (Menkhéperrē'séneb). L'influence de l'Asie sur l'Égypte a été étudiée par MONTET, Les reliques de l'Art Syrien dans l'Égypte du Nouvel Empire, Strasbourg, 1937 (*Publ. de la fac. des Lettres de Strasbourg*, fasc. 76). Sur les rapports de la Crète et de l'Égypte, cf. MEYER, *Geschichte des Altertums*, II[1], p. 175 et seq., et les ouvrages de VERCOUTTER, cités *supra*, p. 274 e).

Sur la coupe de Thoutii (Louvre, N. 713), cf. BOREUX, *Guide-Catalogue*, p. 341-2 et pl. XLV ; SETHE, *Urk.*, IV, p. 999, et MONTET, *op. cit.*, p. 168-9.

2. *Le règne d'Aménophis II.* — *Campagne d'Asie.* — α. Stèle de Karnak, trouvée par Champollion dans un état de conservation déplorable. Le texte, publié en partie par CHAMPOLLION, *Notices descriptives*, II, p. 185-186, et par MASPERO, *Æ. Z.*, 18 (1879), p. 55 à 58 (corrections d'ERMAN, dans *Æ. Z.*, 27 (1889), p. 39 à 41), a été repris par BOURIANT, *Rec. Trav.*, 13 (1890), p. 160-1. Depuis, LEGRAIN a retrouvé un fragment de la stèle qu'il a publié dans les *An. Serv.*, IV (1903), p. 126 à 132. Traduction dans BREASTED, *Anc. Rec.*, II, §§ 781 à 790.

β. La stèle de Memphis a été publiée par Ahmed BADAWI, *An. Serv.*, XLII (1943), p. 1-23. Certains passages ont donné lieu à des discussions entre DRIOTON, *An. Serv.*, XLV (1947), p. 57-64 ; 99-106, et GRDSELOFF, *ibid.*, p. 107-120. Ce dernier, en outre, a étudié la campagne de l'an 9, et, principalement, la mention des Apirou, dans *Une stèle scythopolitaine du roi Séthos Ier*, Le Caire, 1949, p. 22-28. Sur les Apirou, cf. aussi GARDINER, *Onomastica*, Oxford, 1947, I, p. 184* et n. 1.

γ. Stèles d'Amada et d'Éléphantine. Elles ont été publiées, l'une et l'autre, par KUENTZ, Deux stèles d'Aménophis II (stèles d'Amada et d'Éléphantine), dans la *Bibliothèque d'étude*, t. X, Le Caire, 1925, où on trouvera une bibliographie complète des deux monuments. La première stèle est gravée sur le mur du fond du sanctuaire d'Amada : cf. GAUTHIER, *Le temple d'Amada*,

1. *S. U.* = SETHE, *Urk.*, IV et *B. A. R.* = BREASTED, *Anc. Rec.*, II.

p. 19 à 24 et pl. X et XI (col. des *Temples immergés de la Nubie*). La seconde, bien qu'elle soit connue sous le nom de « stèle d'Éléphantine », provient probablement d'Arment. Elle a été trouvée en plusieurs fragments. Les uns sont conservés à Vienne, n° 141, et ont été publiés par WRESZINSKI, *Æg. Inschriften aus den K. K. Hofmuseum in Wien*, Leipzig, 1906, p. 39 et seq. Les autres sont conservés au Caire, 34019 (LACAU, *Cat. gén. du Musée du Caire*). Ce sont ces documents qui racontent la triste odyssée des princes du Tikhési.

Le texte relatif aux chefs mitanniens est gravé sur une des colonnes de la salle hypostyle de Thoutmosis I, à Karnak. Il a été publié par DE ROUGÉ, *Inscriptions hiéroglyphiques*, p. 157-8, et traduit par BREASTED, *Anc. Rec.*, II, §§ 803 et 804 ; le fait se reproduisit sous Thoutmosis IV (cf. SHORTER, *J. E. A.*, XVII (1931), p. 23 à 25) ; cf. aussi, pour des images analogues, SETHE, *Urk.*, IV, p. 342-3 ; 809 et 1098.

3. *Règne de Thoutmosis IV.* — Allusions à la campagne asiatique du roi : MARIETTE, *Karnak*, pl. 33 = DE ROUGÉ, *Inscriptions hiéroglyphiques*, p. 164 = BREASTED, *Anc. Rec.*, II, § 817 (voir d'autres allusions dans BREASTED, *ibid.*, §§ 818 à 820 et 822).

La tablette qui mentionne la construction d'une forteresse par des prisonniers syriens a été trouvée par PETRIE, et publiée par lui dans *Six temples at Thebes*, pl. I, 7. Traduction dans BREASTED, *Anc. Rec.*, II, § 821.

Sur l'emploi, fréquent au Nouvel Empire, de prisonniers syriens comme maçons, cf. POSENER, *Syria*, XVIII (1937), p. 183 à 197.

Sur le mariage du roi avec la fille du roi de Mitanni, Artatâma, cf. KNUDTZON, *Die El-Amarna-Tafeln*, lettre 29.

4. *Le début du règne d'Aménophis III.* — Sur l'étendue de l'empire d'Aménophis III, sur les mariages du roi avec Tiy et Kiloughépa, sur ses chasses, cf. *supra*, p. 372, (bibliographie des scarabées) ; sur la campagne en Nubie, cf. *supra*, p. 342 ; sur le mariage du roi avec Tadoughépa, cf. KNUDTZON, *op. cit.*, lettre 22 ; 23 et 29 ; sur le mariage du roi avec une princesse babylonienne, cf. KNUDTZON, *op. cit.*, lettre 11 ; il avait épousé également la fille du roi d'Arzawa (*ibid.*, lettre 31).

5. *La situation en 1380.* — Cf. l'article de HALL, Egypt and the external world in the time of Akhenaten, dans *J. E. A.*, VII (1921), p. 39 à 53. Les lettres d'Amarna, qui ont permis de se faire une idée à peu près exacte de la situation du monde méditerranéen à cette époque, ont été publiées par WINCKLER, *Die Thontafeln von Tell el Amarna*, Berlin, 1896 (cf. avant : WINCKLER et ABEL, Der Thontafeln von el Amarna, dans *Mitteilungen aus d. oriental. Sammlungen d. Kgl. Museen zu Berlin*, Heft I à III, Berlin, 1889-90). La publication a été reprise par KNUDTZON, *Die El-Amarna-Tafeln*, Leipzig, 1907. Un deuxième volume de commentaires (rédigé par WEBER et EBELING) a paru en 1915. C'est l'édition de Knudtzon qui est utilisée dans cet ouvrage. Une nouvelle édition des lettres de Tell el-Amarna est due à MERCER, *The Tell el-Amarna tablets*, 2 vol., Toronto, 1939. Sur les Hébreux, cf. *supra*, p. 445 d 2 β.

IV. — *Décadence de l'Empire égyptien d'Asie.* — Les lettres qui ont servi à la rédaction de ce paragraphe sont les suivantes:

Lettres d'Abdihiba de Jérusalem au roi d'Égypte : 285 à 290;

Lettres du prince de Tyr au roi d'Égypte : 146 à 155 ; cf. aussi ALBRIGHT, *J. E. A.*, XXIII (1937), p. 190-203.

Lettres d'Azirou au roi d'Égypte : 156 ; 157 ; 159 à 161 ; 165 ; 168 ; à Toutou : 158 ; 164, et à Aï ; 166 ; 167 (?).

Lettres du roi à Azirou : 162 et 163.

Lettre du fils d'Azirou à un haut fonctionnaire égyptien : 169.

Lettre d'Itakama de Kadesh au roi d'Égypte : 189.

Lettre du roi à Itakama (?) : 190.

Lettres de Ribbadi au roi d'Égypte : 68, 70, 72, 74 à 76 ; 78 à 81 ; 83 à 85 ; 88 à 92 ; 103 à 112, 114 à 138 (en tout 53 lettres). Cf. aussi MORAN, *J. N. E. S.*, VIII (1949), p. 124-125.

Lettre de Tousratta à Aménophis III : 17 à 21 ; 23 ; 24 ; à Aménophis IV: 27 à 29.

Lettres du roi de Babylone à Aménophis IV : 7 à 11.

Lettres du prince de Qatna à Aménophis III : 52 à 55.

Lettres des habitants de Tounip au roi d'Égypte : 59.

Sur la fin de Tousratta et l'invasion du Mitanni par les troupes hittites, cf. GÖTZE, Der Hethiterreich (dans *Der alte Orient*, 27, 2), Leipzig, 1928, p. 26 à 31 ; DELAPORTE, *Les Hittites*, p. 93 et seq.

V. — *Redressement de l'Égypte.* — 1. Le tombeau d'Horemheb à Saqqara : BREASTED, *Æ. Z.*, 38 1900), p. 47 à 50 et *Anc. Rec.* III, §§ 1 à 21 ; BERGMANN, *Æ. Z.*, 27 (1889), p. 125 à 127 ; WIEDEMANN, *P. S. B. A.*, XI (1889), p. 424-5 ; MARIETTE, *Monuments divers*, pl. 74-5 ; CAPART, *J. E. A.*, VII (1921), p. 31 à 35 ; pl. V à VII et une figure ; *The Brooklyn Museum Quarterly* (1932) ; PFLÜGER, *Haremhabs Laufbahn bis zur Thronbesteigung*, Zwickau, 1936, p. 14 et seq. ; p. 61, n° 7 ; VANDIER, *Mélanges Dussaud*, Paris, 1939, p. 811-18 ; COONEY, *J. E. A.*, XXX (1944), p. 2-4 ; VANDIER, *Rev. d'égypt.*, VIII (1951), p. 199-206. La mention des Asiatiques figure sur le bloc de Vienne, n° 138 ; WRESZINSKI, *Æg. Inschriften aus dem K. K. Hofmuseum in Wien*, Leipzig, 1906, p. 50 à 52 = BREASTED, *Anc. Rec.*, III, § 11. C'est le principal document sur les guerres d'Horemheb. D'autres allusions sont relevées par BREASTED, *op. cit.*, §§ 34 à 36.

2. L'apport des tributs étrangers dans la tombe de Houy : DAVIES et GARDINER, *The tomb of Huy, viceroy of Nubia in the reign of Tut'ankhamūn*, pl. XIX et XX.

VI. — *Reprise de la politique de conquête.* — A. *Les campagnes de Séthi I.* — Elles sont décrites sur le mur extérieur septentrional de la grande salle hypostyle de Karnak. Une bibliographie complète est donnée par PORTER et MOSS, *Topographical Bibliography*, II, p. 19 et seq. Les inscriptions sont publiées par GUIEYSSE, *Rec. Trav.*, XI (1889), p. 52 à 77. De bonnes reproductions des reliefs dans WRESZINSKI, *Atlas*, II, 34 et seq. Cf. aussi GARDINER, *J. E. A.*, VI (1920), pl. XI et XII. Les textes ont été traduits et commentés par BREASTED, *Anc. Rec.*, III, §§ 80 et seq. Sur les campagnes de Séthi I, on devra consulter l'article de FAULKNER dans le *J. E. A.*, XXXIII (1947), p. 34-39 (cf. aussi l'étude de GRDSELOFF, citée plus bas (a)).

a) *Première campagne asiatique.* — BREASTED, *op. cit.*, §§ 83 à 119. Il faut ajouter à la bibliographie générale donnée plus haut : MORET, La campagne de Séti Ier au nord du Carmel, dans *R. E. A.*, I (1927), p. 18 et seq. L'auteur a publié dans cet article les stèles, trouvées à Beishan, qui nous ont fait connaître le plan grâce auquel le roi parvint à vaincre séparément ses trois ennemis. De nouveaux fragments de ces stèles ont été trouvés depuis cet article et publiés par Alan ROWE, *Topography and history of Beth-Shân*, Philadelphie, 1930, p. 29-31 ; pl. 41-44 ; fig. 5. Une des stèles de Beishan, qui n'avait pas été déchiffrée, a été lue et publiée par GRDSELOFF, *Une stèle scythopolitaine du roi Séthos Ier*, Le Caire, 1949, p. 13-21. C'est cette stèle qui mentionne la révolte des Apirou de Yarmouth et de Tirka-El.

Le fragment de stèle mis au jour entre Damas et Hauran est publié par VINCENT, *Canaan d'après l'exploration récente*, Paris, 1907, p. 451 et seq. (fig. 304).

b) *Deuxième campagne asiatique.* — Cf. FAULKNER, *J. E. A.*, XXXIII (1947), p. 37.

c) *Troisième campagne asiatique.* — BREASTED, *Anc. Rec.*, III, §§ 140-41 (prise de Kadesh), 142 à 156 (bataille avec les Hittites). BREASTED, *ibid.*, p. 71, n. *a*, et MEYER, *Geschichte des Altertums*, II², p. 451, pensent qu'il s'agit, non pas de Kadesh sur l'Oronte, mais d'une ville de Galilée. Un fragment de stèle, au nom de Séthi I, trouvé à Kadesh sur l'Oronte, et publié par PÉZARD, *Syria*, III (1922), p. 108 à 110 et pl. XXII, prouve que la ville prise par Séthi I est bien la Kadesh de Syrie.

d) *Campagne libyque.* — Sur le type ethnique des Libyens, cf. HÖLSCHER, Libyer und Ägypter. Beiträge zur Ethnologie und Geschichte libyscher Völkerschaften, Glückstadt, 1937 (*Æg. Forschungen*, V). Cette campagne, d'après BREASTED, *op. cit.*, III, §§ 120 à 139, doit se placer en l'année 2. En cette année-là, en effet, le roi résida dans le Delta : cf. SPIEGELBERG, *Rechnungen aus der Zeit Setis I*, comptes II (p. 10-11) ; III (p. 14) ; V (p. 15) ; VII (col. IV, p. 23), (cf. BREASTED, *op. cit.*, p. 42, n. *c* et *d*). On doit noter, cependant, que HÖLSCHER, *op. cit.*, p. 60, sans, d'ailleurs, proposer une autre date, ne pense pas que la guerre contre les Libyens ait eu lieu en l'an 2, tout ce qu'on sait de cette année tendant à prouver qu'elle n'a pas été

troublée par la guerre. FAUKLNER, *J. E. A.*, XXXIII (1947), p. 38, en se fondant sur les reliefs de Karnak, dont il croit, avec raison, qu'ils ont été rangés chronologiquement, exprime le même avis. Il est probable que la campagne libyque a suivi la prise de Kadesh. L'identification des ennemis de Séthi I avec les Mashaouash repose sur plusieurs indices, réunis, entre autres, par Hölscher, mais n'est fondée sur aucune preuve formelle.

e) *Reprise des campagnes d'Asie.* — Cf. FAULKNER, *J. E. A.*, XXXIII (1947), p. 37.

Sur les rapports des Hittites et des Amorrites, cf. WEIDNER, *Boghazkoï Studien*, 9, Leipzig, 1923, p. 124 et seq., et MEYER, *op. cit.*, p. 451.

B. — *Les campagnes de Ramsès II.* — Sur la paix égypto-hittite, pendant la fin du règne de Séthi I, cf. CAVAIGNAC, *Mélanges Maspero*, Le Caire, 1934, p. 357-360, et FAULKNER, *J. E. A.*, XXXIII (1947), p. 38-39. On trouvera également une bonne bibliographie sur les relations égypto-hittites dans LAROCHE, *Conférences de l'Institut de linguistique de l'Université de Paris*, IX (1949), Paris, 1950, p. 79-93.

a) *Premières années de Ramsès II.* — Stèle d'Assouan : DE MORGAN, *Cat. des Monuments et Inscriptions de l'Égypte antique*, I, p. 6 = BREASTED, *Anc. Rec.*, III, §§ 478-79.

b) *Premières campagnes d'Asie.* — 1. Inscriptions du Nahr el-Kelb : LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 197 = BREASTED, *Anc. Rec.*, III, § 297. Sur la rupture de la trêve, cf. GÖTZE, *Orient. Literaturzeitung*, 1929, p. 832 et seq., et CAVAIGNAC, *op. cit.*, p. 359. Sur les mercenaires Shardanes, capturés, non pas comme on l'avait cru longtemps, au cours d'une campagne en Libye, mais au cours d'une attaque manquée, tentée par eux, sur les côtes du Delta, cf. YOYOTTE, *Kêmi*, X (1949), p. 68-69. Sur les alliés de Mouwattali, cf. WAINWRIGHT, *J. E. A.*, XXV (1939), p. 148 et seq., et GARDINER, *Onomastica*, Oxford, 1947, I, p. 123* à 141*.

2. Bataille de Kadesh : Toutes les variantes sont publiées d'une manière remarquable par KUENTZ, *La bataille de Qadesh*, Le Caire, 1928-1934. Le texte est traduit, partiellement, par BREASTED, *Anc. Rec.*, III, §§ 298 à 351, et, entièrement, par ERMAN, *Die Literatur der Ægypter*, Leipzig, 1923, p. 325 à 337 ; cf. aussi BREASTED, The Battle of Kadesh, ap. *Decennial Publ. of the University of Chicago*, V (1903), p. 81 à 126 ; BURNE, *J. E. A.*, VII (1921), p. 191 à 195 ; MORET, *Des Clans aux Empires*, p. 362 et seq. ; BOTTI, *Rendiconti della R. Accademia Nazionale dei Lincei*, 19-XI-1922, a montré que Pentaour s'était inspiré d'une composition poétique analogue dont les fragments se trouvent au Musée de Turin. Le poème était dédié à la gloire de Thoutmosis III. Botti se demande si le prototype de ces hymnes ne doit pas être cherché dans un écrit inconnu, célébrant les exploits des rois qui avaient réussi à chasser d'Égypte les Hyksôs (cf. aussi CAPART, *Chronique, d'Égypte* 5, (1927), p. 45-47) ; STURM, Der Hettiterkrieg Ramses' II, cahier 4 de *Wiener Zeit. f. d. Kunde d. Morgenlands*, Vienne, 1939 ; YEIVIN, *J. N. E. S.*, IX (1950), p. 101-107 (l'auteur rend compte de l'ouvrage précédent, et relève les analogies qui existent entre la stratégie des Cananéens, à Megiddo, et celle des Hittites, à Kadesh. Sur le texte hittite, cf. *Keilschrifttexte aus Boghazköi*, I, p. 15-19 ; MEISSNER, *O. L. Z.*, XXI (1918), p. 19-20 ; LUCKENBILL, *A. J. S. L. L.*, XXXVII (1920-1921), p. 192-193 ; GÖTZE, *O. L. Z.*, XXXII (1929), p. 832-838 (biographie de Hattousil).

c) *Révolte générale en Asie et nouvelle campagne de Ramsès II.* — 1. Prise d'Askalon (Karnak) : LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 145 = BREASTED, *Anc. Rec.*, III, §§ 353 à 355 ; cf. WRESZINSKI, *Atlas*, II, 58.

2. Prise des villes cananéennes : W. M. MÜLLER, *Egyptological Researches*, II, p. 104 et seq. et pl. 36 à 39 ; WRESZINSKI, *Atlas*, II, 54 à 56 ; BREASTED, *Anc. Rec.*, III, §§ 356-57. Sur l'histoire des Shasou (Séïrites et Édomites), cf. GRDSELOFF, *Bul. des Ét. hist. juives*, I (1946), p. 79 et seq., qui a utilisé une liste géographique trouvée par FAIRMAN, à Amarah, au Soudan (*J. E. A.*, XXV (1939), p. 141, pl. XIV, 4).

3. Prise de Satouna (Louxor) : BURCHARDT, *Ä. Z.*, 51 (1913), p. 106 à 109 et pl. VI-VII, où l'on voit un ours saisir par la jambe un fuyard qui s'était réfugié dans un arbre ; sur cet épisode, cf. WRESZINSKI, *Atlas*, II, pl. 66-67, et POSENER, *Orientalia*, Rome (Vatican), XIII, 3 (1944), p. 193-204.

4. Prise de Dapour (Ramesséum) : LEPSIUS *Denkmäler* III 166 ; W. M. MÜLLER, *Egyptological Researches*, II, p. 154 et seq. et pl. 45 : WRESZINSKI, *Atlas*, II, 107-08 ; BREASTED, *Anc. Rec.*, III, §§ 357 à 362.

5. Prise de Tounip (Ramesséum et Louxor) : SETHE, *Ä. Z.*, 44 (1907-08), p. 36 à 39.

Sur le pylône du Ramesséum est représentée la prise d'un certain nombre de villes défendues par les Hittites. Le relief est daté de l'an 8 de Ramsès II : cf. LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 156 ; *Text*, III, 127 ; W. M. MÜLLER, *Egyptological Researches*, II, p. 100 et seq.

d) *Ramsès II et la Libye.* — Sur la stèle d'el-Alamein, cf. BRINTON, *Bul. de la Soc. royale d'Alexandrie*, XXXV (1942), p. 78-81 et 163-165 ; pl. XX et fig. 4 ; cf. aussi ROWE, *An. Serv.*, cah. 12, p. 7 et fig. 4. J. YOYOTTE, à qui sont dues ces références, réunit les documents, en vue d'un travail d'ensemble (cf. déjà YOYOTTE, *Kêmi*, X (1949), p. 63 et 65 (A, l. 12) et *Bull. de la Soc. française d'égypt.*, 6 (1951), p. 13-14). Cf. aussi les quelques lignes consacrées à la question par HÖLSCHER, *Libyer und Ägypter*, Glückstadt, 1937, p. 61.

VII. — *La paix égypto-hittite.* — a) *Causes du traité.* — Sur la querelle dynastique dans le pays de Khéta, cf. MEYER, *Geschichte des Altertums*, II¹, p. 471 à 473, et DELAPORTE, *Les Hittites*, p. 135 à 137 ; sur l'intervention de l'Assyrie, cf. MEYER, *op. cit.*, p. 473 à 479, et DELAPORTE, p. 137 à 139. Tous ces renseignements nous ont été conservés dans les archives de Boghazkeuy. Celles-ci ont été publiées depuis 1916 par FIGULLA, FORRER, HROZNÝ, WEIDNER, WALTHER, EHELOF, GÖTZE, SCHIELE, GÜTERBOCK, BRANDENSTEIN : *Keilschrifttexte aus Boghazkoï* et *Keilschrifturkunden aus Boghazkoï*, *die Boghazkoï-Texte im Umschrift* (cf. bibliographie détaillée dans DELAPORTE, *op. cit.*, p. 350 à 352) ; cf. aussi MÜLLER, *Zeitschrift der deutschen morgendlandischer Gesellschaft*, 78 (1924), p. 36-60.

b) *Le traité.* — La traduction égyptienne de l'original cunéiforme est gravée à Karnak (mur au sud de la grande salle hypostyle) et au Ramesséum (il ne reste plus que dix lignes fragmentaires). Le texte en a été publié plusieurs fois par les anciens égyptologues (CHAMPOLLION, ROSELLINI, BURTON, LEPSIUS...). Les copies les plus récentes sont celles de BOURIANT, *Rec. Trav.*, 13 (1890), p. 153 à 160 (Karnak) ; 14 (1893), p. 67 à 70 (Ramesséum), et de W. M. MÜLLER, *Mitteilungen der Vorderasiatischen Gesellschaft*, VII (1902), p. 5 ; pl. I à XVI. Traduction dans BREASTED, *Anc. Rec.*, III, §§ 367 à 391. La traduction des textes hittites et égyptiens a été faite par LANGDON et GARDINER, *J. E. A.*, VI (1920), p. 179 à 205.

c) *Entente égypto-hittite.* — 1. Stèle du mariage, gravée à Abou-Simbel (cf. BOURIANT, *Rec. Trav.*, 18 (1896), p. 160 à 166), à Éléphantine et à Karnak (cf. KUENTZ, *An. Serv.*, XXV (1925), p. 181 à 238) ; BREASTED, *Anc. Rec.*, III, §§ 415 à 426, a donné une traduction du texte d'Abou Simbel. Il n'est pas question, dans ce texte, d'une deuxième guerre avec les Hittites (postérieure à la bataille de Kadesh) comme l'ont prétendu Kuentz et Sethe (cf. MEYER, *Geschichte des Altertums*, II¹, p. 483, n. 1) ; la bataille à laquelle il est fait allusion est la bataille de Kadesh elle-même ; M. PILLET (*An. Serv.*, XXV (1925), p. 13-16) a trouvé, à gauche de l'entrée de l'enceinte de Mout, à Karnak, un bloc d'albâtre d'Aménophis II que les sculpteurs de Ramsès II avaient taillé en stèle, et sur lequel avait été gravée une version abrégée de la « stèle du mariage ». Le texte a été publié, traduit et commenté par G. LEFEBVRE, *An. Serv.*, XXV (1925), p. 34-45. Enfin, FAIRMAN, *J. E. A.*, XXIV (1938), p. 155, a retrouvé à Amarah, au Soudan, un grand fragment d'une version très complète de la stèle du mariage.

2. Le mariage du roi avec la princesse hittite, Maa-Hor-Néfrourēʿ, est rappelé dans une grande inscription d'Abou Simbel, connue sous le nom de « bénédiction de Ptah » ; cf. LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 194 ; NAVILLE, *T. S. B. A.*, VII (1882), p. 119-138 ; BREASTED, *Anc. Rec.*, III, §§ 394 à 414 (410 = l. 26 : passage relatif au mariage du roi). Sur le nom de la princesse, qu'on a longtemps lu Manéfrourēʿ, cf. MONTET, *Kêmi*, V (1935), p. 10, et GARDINER, *Ramesside administrative Documents*, Londres, 1948, p. 23 et 23 *a*. Sur cette princesse, cf. GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 78-79. Un fragment du texte de la « bénédiction de Ptah » a été trouvé à Amarah (cf. FAIRMAN, *J. E. A.*, XXIV (1938), p. 155).

3. Stèle de Coptos : PETRIE, *Koptos*, p. 15 et pl. XVIII = BREASTED,

Anc. Rec., III, §§ 427-28. Ce texte mentionne la visite de princes hittites; la stèle est complétée par un fragment important, encore inédit. Sur le mariage possible de Ramsès II avec une « autre fille » (l. 7) du roi hittite, cf. BREASTED, *loc. cit.*

4. Témoignage de fidélité du roi hittite au traité : MEISSNER, *Die Beziehungen Ægyptens zum Hattireiche*, p. 45 et 202.

5. Lettre de Ramsès II au roi de Mira : LANGDON et GARDINER, *J. E. A.*, VI (1920), p. 203 et 204 (cf. *Keilschrifttexte aus Boghazkoï*, I, 24).

d) *Sombres présages.* — Sur les incidents assyro-babyloniens, cf. MEYER, *Geschichte des Altertums*, II[1], p. 530 et seq. ; sur la migration indo-européenne *ibid.*, p. 566 et seq.

Sur la triste situation des Hittites, à la fin du règne de Ramsès II et au début du règne de Mineptah, cf. la grande inscription de Karnak (Bibliographie, *infra*), l. 22) = BREASTED, *Anc. Rec.*, III, § 580. Le texte nous apprend que les Hittites étaient obligés de se battre pour trouver des aliments, et qu'ils venaient se ravitailler en Égypte.

VIII. — *La lutte contre les peuples de la mer.* — Sur les peuples de la mer, cf. GARDINER, *Onomastica*, Oxford, 1947, I, p. 119*-121* (Mashaouash) ; p. 121*-122* (Libou = Libyens) ; p. 124*-127* (Dananéens) ; p. 127*-128* (Loukki = Lyciens) ; p. 194*-198* (Shardanes) ; p. 199*-200* (Thekker) ; p. 200*-205* (Péléset = Philistins). On devra consulter aussi HALL, *Mélanges Champollion*, Paris, 1922, p. 297-329, et WAINWRIGHT, *J. E. A.*, XXV (1939), p. 148-153 (les peuples de la mer dans les archives hittites).

A. *Fin de la XIX*[e] *Dynastie.* — a) *Campagne libyque de Mineptah.* — 1. Le roi avait fait graver, sur le mur est de la cour située entre le 6[e] et le 7[e] pylône de Karnak, une grande inscription pour commémorer sa victoire sur les Libyens, cf. ROUGÉ, *Inscript. hiérog.*, Paris, 1877-1879, pl. 179-198 ; MÜLLER, *Egyptological Researches*, I, pl. 17 à 32. De nouveaux fragments ont été mis au jour par LEGRAIN, et publiés par lui dans les *An. Serv.*, II (1901), p. 269 ; IV (1903), p. 2 à 4 ; cf. aussi *Rec. Trav.*, 31 (1909), p. 176 à 179. Legrain donne (pl. II) une photographie de l'inscription de Mineptah restaurée. Traduction dans BREASTED, *Anc. Rec.*, III, §§ 572 à 592 ; cf. aussi HÖLSCHER, *Libyer und Ägypter*, Glückstadt, 1937, p. 61-63.

2. Autres documents : Colonne achetée au Caire et conservée au Musée du Caire : MASPERO, *Ä. Z.*, 19 (1881), p. 118 = BREASTED, *Anc. Rec.*, III, §§ 593 et 594 ; stèle d'Athribis : MASPERO, *Ä. Z.*, 21 (1883), p. 65 à 67, et LEFEBVRE, *An. Serv.*, XXVII (1927), pl. I et II, p. 21 à 30 = BREASTED, *Anc. Rec.*, III, §§ 596 à 601.

3. Stèle d'Israël, cf. *infra*.

b) *Mineptah en Asie.* — Le texte de la stèle d'Israël avait été gravé au verso d'une stèle d'Aménophis III. Elle est actuellement conservée au Musée du Caire, n° 34025. Elle a été publiée par PETRIE, qui l'a découverte dans le temple funéraire de Mineptah, dans *Six temples at Thebes*, pl. XIII et XIV ; par SPIEGELBERG, *Ä. Z.*, 34 (1896), p. 1 à 25 (avec traduction) ; traduite par BREASTED, *Anc. Rec.*, III, §§ 602 à 617 ; publiée enfin par LACAU, dans le *Cat. gén. du Musée du Caire*, p. 52 à 59 et pl. XVII à XIX. Un duplicatum existait à Karnak : cf. LEGRAIN, *An. Serv.*, II (1901), p. 269 et, surtout, KUENTZ, *B. I. F. A. O.*, XXI (1923), p. 113 à 117. Le passage cité textuellement figure aux lignes 26 et seq. (= BREASTED, *loc. cit.*, § 617).

c) *Les derniers rois de la XIX*[e] *Dynastie.* — Rien à ajouter à ce qui a été dit plus haut, p. 355 et 377.

B. *La XX*[e] *Dynastie.* — a) *La situation vers 1200.* — Elle est établie d'après une inscription de Médinet Habou, reproduite dans la grande publication de l'Institut oriental de Chicago (cf. bibliographie *supra*, p. 378), pl. 46, l. 16 à 18 = EDGERTON et WILSON, p. 53 = BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, § 64.

L'ouvrage de l'Institut oriental de Chicago sera cité sous l'abréviation *O. I. C.*, le numéro de la planche renvoyant à la grande publication (*Oriental Institute Publications*, vol. VIII et IX), et, le numéro de la page, à la traduction d'EDGERTON et de WILSON (Studies in ancient oriental civilization, n° 12) ; *B. A. R.* désignera les Ancient Records de BREASTED, vol. IV. Sur les guerres libyques de Ramsès III, cf. aussi HÖLSCHER, *Libyer und Ägypter*, Glückstadt, 1937, p. 63-66.

b) *Y eut-il une campagne asiatique antérieure à la campagne libyque de l'an 5 ?* — Les allusions à une campagne asiatique se trouvent dans le récit de la campagne libyque de l'an 5 : *O. I. C.*, pl. 27 et p. 22-23 (l. 13 à 17) = *B. A. R.*, § 39 ; *O. I. C.*, pl. 27 et p. 23 = *B. A. R.*, § 40 ; *O. I. C.*, pl. 28 et p. 30 à 32 (l. 50 et seq.) = *B. A. R.*, §§ 44-45.

c) *Première campagne libyque.* — *O. I. C.*, pl. 27 et 28 ; p. 19 à 34 = *B. A. R.*, §§ 36 à 47. Le texte relatif à la guerre proprement dite va de la l. 26 à la l. 51, et se décompose de la façon suivante :

L. 26 à 28, Plan des Libyens. Leur attaque ;
L. 28 à 33, Ramsès III déjoue le plan de ses ennemis ;
L. 33 à 36, Défaite des Libyens ;
L. 36 à 39, Triomphe de Ramsès III. Les captifs sont emmenés comme esclaves ;
L. 39 à 42, Triste sort des survivants ;
L. 42 à 51, Lamentations des Libyens.

Les reliefs sont reproduits dans *O. I. C.*, pl. 13 à 26 ; p. 4 à 19 (description et légendes) = *B. A. R.*, §§ 48 à 58. La bataille elle-même est reproduite aux planches 18 et 19.

d) *Campagne d'Asie.* — *O. I. C.*, pl. 46 et p. 49 à 58 = *B. A. R.*, §§ 61 à 68. Le texte relatif à la guerre proprement dite va de la l. 16 à la l. 26, et se décompose de la façon suivante :

L. 16 à 18, Attaque des peuples du Nord ;
L. 18 à 23, Le roi se prépare à l'action ;
L. 23 à 26, La bataille, et la défaite des peuples du Nord.

Les reliefs sont reproduits dans *O. I. C.*, pl. 29 à 44 ; p. 35 à 48 (description et légendes) = *B. A. R.*, §§ 69 à 82. Les scènes les plus intéressantes sont celles qui représentent la bataille sur terre (pl. 32 à 34) et sur mer (pl. 37 à 39). Sur la bataille navale, cf. NELSON, *J. N. E. S.*, II (1943), p. 40-55. Les reliefs sont également reproduits par WRESZINSKI, *Atlas*, II, pl. 110-119.

e) *Deuxième campagne libyque.* — *O. I. C.*, pl. 80 à 83, et p. 74 à 87 = *B. A. R.*, §§ 83 à 92. Le texte relatif à la guerre proprement dite va de la l. 14 à la l. 35, et se décompose de la façon suivante :

L. 14 et 15, Invasion de l'Égypte par les Mashaouash ;
L. 15 à 18, Ramsès III déjoue leurs plans, et se prépare à l'action ;
L. 18 et 19, Ramsès III se met en route pour défendre sa frontière ;
L. 19 à 23, La bataille ;
L. 23 à 25, Défaite des Mashaouash ;
L. 26 à 35, Les Mashaouash s'enfuient, et sont poursuivis par les Égyptiens.

Ce texte est doublé par un poème publié dans *O. I. C.*, pl. 85 et 86 ; p. 87 à 94 = *B. A. R.*, §§ 93 à 107.

C'est aux lignes 26 à 24 qu'est racontée la triste odyssée du vieux roi Kaper.

Les reliefs sont reproduits dans *O. I. C.*, pl. 62 à 78 et p. 59 à 71.

IX. — *La fin de la XX*[e] *Dynastie.* — a) *Deuxième campagne asiatique de Ramsès III.*

O. I. C., pl. 87 et p. 94, Ramsès III attaque deux villes hittites ;
O. I. C., pl. 88 et p. 95, Ramsès III détruit la ville de Tounip ;
O. I. C., pl. 90 et p. 96, Ramsès III détruit une forteresse syrienne ;
O. I. C., pl. 91 et p. 97, Ramsès III passe en revue les prisonniers syriens ;
O. I. C., pl. 92 et p. 98, Ramsès III revient en triomphe de sa campagne syrienne ;
O. I. C., pl. 93 et p. 98, Ramsès III présente à Amon et à Khonsou les prisonniers et le butin ;
O. I. C., pl. 94 et p. 100, Ramsès III détruit une forteresse dans le pays d'Amor.
O. I. C., pl. 96 et p. 101, Ramsès III célèbre sa victoire sur les Syriens ;
O. I. C., pl. 98 et p. 102, Ramsès III revient en triomphe de sa campagne en Amor ;
O. I. C., pl. 99 et p. 103, Ramsès III présente à la triade thébaine des prisonniers libyens et syriens.

BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 115 à 131, a décrit et commenté ces scènes. Des allusions aux différentes campagnes de Ramsès se trouvent dans le grand papyrus Harris (cf. bibliographie, *supra*, p. 378) ; 76,6 à 77,6 (ERICHSEN, p. 92 à 94) = BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 403 à 405.

b) *Les dernières années du Nouvel Empire*, cf. *supra*, p. 359 et seq., et bibliographie, p. 379-381.

CHAPITRE XI

LE NOUVEL EMPIRE *(suite)*

(La civilisation et l'art)

I. — L'ADMINISTRATION

A) *Le roi*

a) *La question de la légitimité.* — Cette question ne se posa jamais d'une manière aussi brûlante qu'au début de la XVIIIe Dynastie. Le caractère divin qu'on attribuait aux rois égyptiens, depuis les plus anciens temps, se transmettait dans l'esprit des Égyptiens, par les femmes, et non par les hommes. Aussi importait-il que le prince héritier fût, non seulement fils du roi, mais aussi fils d'une princesse de sang royal. Quand, par hasard, le seul enfant mâle du roi était fils d'une concubine, il était indispensable qu'il épousât une princesse royale pour avoir le droit de monter sur le trône. Telle était la règle générale, et on a vu (p. 381-383) qu'elle pouvait, dans son application et dans son interprétation, donner lieu à des complications inextricables. Ce fut pour sortir de pareilles difficultés que la reine Hatshepsout eut l'idée, pour justifier ses prétentions au trône, de s'appuyer, dans les scènes célèbres dont elle fit décorer les parois de son temple funéraire de Deir el-Bahari, sur le caractère divin de sa naissance. D'après elle, elle était née, non pas de l'union charnelle de Thoutmosis I et de la reine Ahmosis, mais de l'union charnelle de cette dernière et du dieu Amon lui-même. Cette union d'un dieu et d'une mortelle est ce qu'on a appelé la théogamie. Dans ces conditions, les droits d'Hatshepsout ne pouvaient être mis en doute par personne, puisqu'elle était réellement la fille d'Amon, et qu'elle avait été choisie par le dieu comme héritière du royaume. Ses

prétentions furent, d'ailleurs, favorisées par le grand prêtre d'Amon, Hapouséneb, qui était une de ses créatures les plus dévouées. Ceci prouve l'importance que pouvait avoir l'opinion du grand prêtre d'Amon dans ces questions délicates. Il était, en effet, maître des oracles du dieu, et, par conséquent, l'interprète le plus autorisé de ses volontés. En fait, ce fut lui qui, pendant tout le Nouvel Empire, fut le grand électeur des rois, et, chaque fois que se posa la question dynastique, ce fut lui qui dénoua la crise en faveur du candidat dont il attendait le plus d'avantages. Ce fut ainsi que le caractère divin du roi finit par être acquis, en pratique du moins, non plus par droit de naissance, mais par le choix d'Amon, ou, plutôt, par le choix de son pontife suprême. Les grands prêtres surent habilement tirer profit de leur influence, et on a vu comment ils réussirent à se substituer au roi lui-même, ce qui ne put évidemment se produire qu'à la suite d'un affaiblissement, non seulement du pouvoir royal, mais aussi du principe de légitimité.

b) *Le pouvoir du roi.* — En principe, le roi était toujours le maître absolu du pays, mais, en fait, l'État égyptien avait tellement évolué, et l'Empire était devenu si puissant que le roi avait été obligé de se décharger de ses hautes prérogatives sur un certain nombre de grands fonctionnaires, dont les plus importants étaient : le vizir, qui avait la haute main sur l'administration et la justice, le vice-roi de Nubie, qui commandait au vaste Empire méridional de l'Égypte, et le grand prêtre d'Amon, qui suppléait le roi dans ses fonctions de pontife suprême. Tant que le roi fut énergique et conscient de la grandeur de son rôle, cette dispersion de l'autorité n'eut aucune espèce d'importance, mais elle devenait préjudiciable à l'intérêt de l'Empire, chaque fois que le monarque, par sa faiblesse, était incapable de contrebalancer l'autorité que ses puissants collaborateurs étaient toujours tentés de s'arroger. Le rôle du roi était donc, d'abord, de savoir choisir ses collaborateurs, ensuite, de contrôler les différents services administratifs, et, enfin, de servir d'arbitre en cas de conflit.

A ces diverses charges vint s'ajouter celle de général d'armée. Ce fut certes une des plus importantes, et celle par laquelle les rois de cette époque se sont le plus illustrés. On a vu, dans le chapitre précédent, que l'Égypte était devenue un État militaire, à la suite de circonstances qui ont été longuement exposées plus haut. Il convient de dire ici quelques mots de l'instrument qui a permis cette transformation interne du pays, c'est-à-dire de l'armée. C'est assurément là que l'influence du roi s'est fait le plus sentir, comme organisateur d'abord, en collaboration avec son vizir, et surtout comme général.

B) *L'armée au Nouvel Empire*

Si on connaît si peu de choses sur l'armée de l'Ancien Empire et du Moyen Empire, c'est, sans doute, parce que cette armée n'avait pas d'existence régulière. Lorsque le roi avait besoin de troupes, il s'adressait aux nomarques, dont un des rôles était précisément de fournir au roi des miliciens. Les seules troupes régulières qui existassent alors étaient constituées par les forces de police, qui étaient, presque exclusivement, recrutées en Nubie. Ce fut l'invasion des Hyksôs et, surtout, la nécessité de les expulser qui transforma radicalement la conception égyptienne de l'armée. Les fréquentes campagnes, nécessitées par la politique de conquête, amenèrent les Pharaons à créer une armée de métier qui, en temps de paix, sous Horemheb, était divisée en deux grands corps, tenant respectivement garnison dans le Delta et en Haute Égypte. En temps de guerre, on sait que Séthi I disposait au moins de trois armées, qui étaient placées, chacune, sous la protection d'un des grands dieux de l'Égypte, dont elle portait le nom. On eut ainsi l'armée d'Amon, l'armée de Rēʿ et l'armée de Ptah auxquelles vint bientôt s'adjoindre, sous Ramsès II, l'armée de Seth. En plus de ces troupes métropolitaines, on employait des mercenaires étrangers : Shardanes, Nubiens, Amorrites. On ne sait pas exactement à quel chiffre pouvaient s'élever ces effectifs, mais il semble que, pour l'époque, ils aient été parfois considérables. Les chars égyptiens étaient attelés de deux chevaux, et étaient montés par deux hommes[1], un conducteur et un combattant. La « charrerie » joua un rôle extrêmement important dans les guerres du Nouvel Empire.

Elle était divisée en « escadrons » de 25 chars, placés sous

1. Il convient de signaler en passant que les chars hittites étaient montés par trois hommes.

le commandement d'un « capitaine[1] des chars de la Résidence ». Un commandant des chars contrôlait l'ensemble du corps ; enfin, d'autres officiers, les chefs des chevaux et les chefs d'écuries, avaient la charge des chevaux, les premiers s'occupant des questions administratives, et, les derniers, de l'entretien des attelages.

L'infanterie comprenaît le train des équipages et les recrues. En outre, il existait un corps d'élite, sortes de gardes du corps du souverain, dont les membres s'appelaient « les Braves du Roi ». Les soldats étaient recrutés par conscription ; quelques-uns, cependant, les *oudôu*, s'engageaient, et c'était parmi eux qu'on choisissait, probablement, les officiers. La plus petite unité de l'armée comprenait 50 hommes, formant une section ; quatre sections constituaient une compagnie de 200 hommes ; à partir de Ramsès IV, la compagnie comptait 5 sections et 250 hommes. Chaque compagnie avait son étendard. Enfin, 20 compagnies (au moins sous Ramsès IV) formaient une division de 5.000 hommes. Sans doute y avait-il des unités intermédiaires, entre la compagnie et la division, car, entre le capitaine, ou porte-étendard, et le chef de division, on connaît, au moins, deux grades intermédiaires, correspondant, semble-t-il, au grade de commandant et à celui de colonel. A la tête de l'armée se trouvait un généralissime qui appartenait, le plus souvent, à la famille royale, et qui était, parfois, remplacé par un lieutenant-général *(idénou)*. Il va sans dire que le généralissime n'était, lui-même, que le représentant du roi, seul chef de l'armée. Le rôle de ministre de la guerre était confié au vizir. L'armée comprenait aussi un grand nombre de scribes, hiérarchisés comme le sont nos officiers d'administration, des forces de police, les Médjaou, des spécialistes, et, enfin, un personnel nombreux s'occupant du transport des vivres et du matériel. Toutes ces fournitures étaient transportées à dos d'âne ; l'emploi de chars, traînés par des bœufs, est attesté à partir de règne de Thoutmosis III (cf. *supra*, p. 403).

Bien que les allusions à la tactique soient rares, on a nettement l'impression qu'une bataille, au Nouvel Empire,

1. Il est évident que les noms, donnés aux différentes unités de l'armée, et les titres, donnés aux officiers qui les commandaient, ne sont, et ne peuvent être, que des transpositions très approximatives.

n'était plus, comme autrefois, une simple rencontre d'hommes, mais qu'elle était une action, où le raisonnement et la préparation jouaient un rôle au moins aussi important que la bravoure et l'équilibre des forces. On choisissait son terrain ; on disposait avec ordre son armée ; on savait alterner les mouvements tournants, les surprises et les batailles rangées. C'était toute une stratégie qui s'était créée peu à peu, par la force des choses, et la simple bravoure ne pouvait plus suffire à assurer la victoire.

Après la guerre, les soldats n'étaient pas licenciés. Dispersés dans les différentes garnisons de l'Empire, ils formaient, dans le pays, une classe à part qui est citée, par une inscription de l'époque, à côté des prêtres, des serfs royaux et des artisans. C'était assurément une classe privilégiée et très puissante. Les officiers et les soldats étaient relativement riches. Non seulement, ils participaient au butin considérable ramassé dans les continuelles campagnes d'Asie et de Nubie, mais encore, ils étaient souvent récompensés par des donations de terrains ; ce fut ainsi que se forma une nouvelle aristocratie terrienne, d'origine militaire. L'importance de l'armée était telle que, à deux reprises, au moins[1], au cours du Nouvel Empire, un chef d'armée parvint à la royauté (Horemheb et Ramsès I). Les rois, qui contribuèrent tant à créer et à entretenir cette armée qui fit la grandeur de l'Égypte, avaient compris que l'Égypte, en se mêlant aux peuples étrangers, devait être forte, afin de pouvoir jouer, dans l'équilibre oriental, un rôle qui fût digne de sa gloire passée.

A côté de l'armée, la marine a dû jouer un rôle important dans le vie militaire de l'époque, au moins comme moyen de transport : ce n'est, en effet, que sous le règne de Ramsès III, on l'a vu (p. 435), que les bateaux sont attestés, en Égypte, comme unités de combat. Malheureusement, les renseignements sur l'organisation de la marine sont rares et peu explicites. Les simples matelots portaient, comme certains soldats de l'armée de terre, le nom de *oudôu*. Sans doute étaient-ils chargés, non seulement de ramer, mais aussi d'exécuter toutes les manœuvres exigées par la navigation à voile. Au-dessus des *oudôu*, on connaît des officiers subalternes appelés *hériou-khényt*, chef des rameurs, et des offi-

1. Aï, lui aussi, avait fait sa carrière dans l'armée.

ciers d'un grade supérieur, qui portent le titre de porte-étendard, et qui doivent être sur le plan hiérarchique, rapprochés des capitaines de l'armée de terre. Le commandant du bateau porte, parfois, le titre de *néfou*, et, ailleurs, celui de chef (*héri* ou *mer*) de tel ou tel bateau, nommément désigné. On ne sait si le titre du commandent variait avec l'importance de l'unité dont il avait la responsabilité. Enfin, des officiers supérieurs commandaient des groupes de bateaux, et, en haut de l'échelle se trouvait, servant directement sous les ordres du roi, un amiral en chef ; ce dernier titre, le fait est curieux, n'est que très exceptionnellement attesté. Ces quelques renseignements, si décevants soient-ils, permettent, semble-t-il, de conclure qu'il existait un certain parallélisme entre la hiérarchie de l'armée de terre et celle de la marine[1].

C) *Le vizir*

a) *Généralités.* — Les attributions du vizir étaient si variées et si étendues qu'il suffit presque de les exposer pour connaître, au moins d'une manière générale, les rouages de l'administration au Nouvel Empire. Or ces attributions nous sont relativement bien connues, à la XVIIIe Dynastie, grâce aux inscriptions qui figurent dans les tombes de certains vizirs, et, tout particulièrement, dans celle de Rekhmirē', vizir de Thoutmosis III. Il est regrettable que ces textes soient parfois en lacune, et, souvent, d'une compréhension et d'une interprétation difficiles, car ils constituent le traité administratif le plus complet et le plus précis que l'histoire égyptienne nous ait livré. Les modifications qui ont été apportées, après Thoutmosis III, dans la charge de vizir ne sont certainement pas d'une importance telle qu'on ne doive accorder de valeur à l'exposé qui va suivre que pour le seul règne de Thoutmosis III. Les successeurs du plus grand des Pharaons se sont trop efforcés de copier leur illustre ancêtre pour avoir transformé de façon essentielle le vizirat.

A l'époque qui nous occupe, l'État égyptien s'était développé à un tel point qu'un seul homme ne suffisait plus à diriger les services administratifs de l'Égypte entière, et que la charge de vizir avait dû être dédoublée : il y avait

1. Sur le rôle du vizir dans la marine, cf. *infra*, p. 461.

donc un vizir du Sud, résidant à Thèbes, et un vizir du Nord, résidant à Héliopolis. L'autorité du premier s'étendait de Siout à la première cataracte, et celle du second, de Siout à la Méditerranée.

b) *La cérémonie de l'intronisation du vizir.* — Le futur vizir s'avançait vers le roi, qui siégeait sur un trône recouvert d'un dais. Le roi adressait alors à son premier ministre une série de conseils, dont la sage modération et la fine psychologie ont une portée générale qui vaut pour tous les temps. Dans son discours, le roi s'attachait surtout à exiger de son vizir une charité raisonnée et une impartialité absolue dans ses fonctions judiciaires et dans ses rapports avec ses subordonnés. L'expédition des affaires courantes, régie par des lois strictes et des coutumes séculaires, était d'un caractère strictement objectif, et, si elle exigeait du vizir de grandes aptitudes politiques, elle ne nécessitait pas ces qualités personnelles qui sont indispensables au maniement des hommes, ni cette autorité morale qui, seule, permet à un homme de juger ses semblables. Le pouvoir du vizir était si grand qu'il était indispensable de veiller à ce que ses décisions ne subissent l'influence, ni du sentiment, ni de l'intérêt. Il était donc légitime que les conseils du roi portassent tout particulièrement sur ce point.

« ... Le dieu déteste qu'on se montre partial... Ne renvoie pas un suppliant sans l'avoir écouté ; quand un suppliant te présente une pétition, ne l'éconduis pas sans raison, mais, si tu dois l'éconduire, dis-lui pourquoi tu l'éconduis : le suppliant préfère, en effet, que l'on porte attention à sa supplique que de voir celle-ci exaucée. Fais en sorte qu'on te craigne : un vrai prince, c'est celui qui est craint. Mais songe aussi que l'honneur d'un prince, c'est d'être juste. Quand un homme s'attache habituellement à se faire craindre, les gens ont tendance à croire qu'il y a quelque chose d'injuste en lui... Ce qu'on attend, avant tout, dans la fonction de vizir, c'est l'exercice de la justice. Telle est la consigne depuis le temps des dieux... »

Ces trop rares citations suffisent, cependant, à montrer l'esprit qui animait cet enseignement du roi à son vizir.

c) *Les attributions du vizir.* — 1. *Emploi du temps.* — Le matin, le vizir se rendait au palais royal, en compagnie du chef du Trésor. Il pénétrait, seul, dans les appartements du roi, faisait au souverain un rapport sur les affaires courantes,

et recevait de lui les instructions pour la journée. En sortant du palais, il retrouvait le chef du Trésor, qui l'attendait à la porte, et avait avec lui un entretien, au cours duquel il le mettait au courant de son entrevue avec le roi. Après quoi, il ouvrait les « grilles de la maison royale », c'est-à-dire les portes des bureaux des différents services administratifs, et la journée officielle commençait. Le vizir se rendait ensuite à son bureau. Il centralisait, alors, les rapports qui lui étaient envoyés de tous les points de sa circonscription, et expédiait aux différents fonctionnaires locaux les instructions nécessaires. Entre temps, il recevait les suppliants, écoutait les plaintes, et tranchait les questions les plus délicates. Parfois, il quittait la capitale, et faisait, en bateau, une grande tournée d'inspection en province.

2. *Administration provinciale.* — L'administration provinciale, au Nouvel Empire, est caractérisée par une centralisation extrêmement poussée. Il y avait encore des gouverneurs de nomes, des comtes, mais il ne semble pas qu'ils aient joué, à cette époque, un rôle politique important. Le territoire administratif était divisé en un certain nombre de districts, à la tête desquels se trouvaient des fonctionnaires, dépendant directement du pouvoir central. Le vizir envoyait dans les nomes des « messagers », qui servaient d'agents de liaison entre les services provinciaux et le bureau du vizir. Trois fois par an, le premier jour du quatrième mois de chacune des trois saisons égyptiennes, ceux-ci devaient un rapport détaillé à leur chef hiérarchique. Ce fut grâce à ces sages précautions que furent évités, au cours du Nouvel Empire, les dangers que les grandes familles féodales des anciens temps avaient fait, autrefois, courir à l'unité du pays.

3. *Justice.* — Le vizir s'occupait de la répression des abus de pouvoir, de la régularité des actes d'accusation, de la vérification et du respect des testaments. C'était lui qui nommait les juges, et c'était à lui que devaient être communiqués tous les arrêts. Dans les affaires les plus importantes, il présidait en personne le Tribunal. On a donné plus haut (cf. p. 357-359), à propos de la violation des tombes royales, à la fin de la XXe Dynastie, quelques détails qui illustrent d'une manière très vivante la marche d'un procès au Nouvel Empire.

4. *Travaux publics et agriculture.* — Le vizir avait soin de faire creuser les canaux et de les entretenir ; il veillait à la conservation des monuments, et avait seul autorité pour accorder les licences de déboisement. Les titres de propriété étaient confiés à sa charge ; lorsqu'une querelle se produisait, entre deux propriétaires terriens, au sujet des limites de leurs champs, il envoyait un messager enquêter sur place, et jugeait l'affaire en dernier ressort. Il recevait et consignait les résultats de chaque recensement des bœufs. Il devait être mis au courant des pluies et de la crue du Nil, et pouvait ainsi prendre les dispositions que nécessitait la crue annuelle, dispositions qui variaient suivant la hauteur de l'inondation. C'était à lui qu'incombaient la distribution des eaux et le soin de fixer annuellement les instructions générales pour le labour. Il nommait le chef du double grenier et ses subordonnés qui, eux, étaient chargés directement de la moisson et de la rentrée des récoltes. Chaque année, après la moisson, il y avait une grande cérémonie, au cours de laquelle le chef du double grenier proclamait devant le roi le résultat de la moisson. Lorsque la récolte avait été bonne, cette cérémonie donnait lieu à de grandes réjouissances.

5. *Finances.* — Le vizir s'occupait exclusivement du recouvrement des impôts dus au Trésor par les fonctionnaires. Ceux-ci étaient taxés suivant leur rang dans la hiérarchie. Ce qu'on exigeait d'eux, c'était surtout de l'or, de l'argent, du bétail, et des étoffes de lin. Cette source de revenus était extrêmement importante dans un pays aussi fortement étatisé que l'Égypte. Quant aux impôts sur les champs[1], ils étaient perçus par des fonctionnaires locaux qui dépendaient directement du chef du Trésor. Celui-ci, dans l'entretien quotidien qu'il avait avec le vizir, le mettait au courant de la rentrée des impôts, et, en fin de compte, c'étaient les bureaux du vizir qui établissaient la balance des recettes et des dépenses de l'État. Chaque mois, un rapport détaillé sur la situation financière était remis au vizir, qui pouvait, ainsi, mettre le roi, aussi exactement que possible, au courant des ressources du pays.

6. *Armée et marine.* — Le vizir était chargé de former l'escorte du roi, d'établir les garnisons à Thèbes et dans les villes de province, de veiller, enfin, à la défense et à l'entretien des forteresses. Les officiers de marine, des plus grands

1. On reviendra sur cette question, p. 472.

aux plus petits, devaient lui faire périodiquement un rapport, ce qui lui permettait d'être constamment au courant du déplacement des vaisseaux et de l'état de la flotte. D'une manière générale, il fallait que le vizir pût, en temps de guerre, remettre, au roi, chef unique des forces égyptiennes, des troupes bien entraînées et un matériel impeccable. Telle était, évidemment, la condition de la victoire.

7. *Archives.* — Comme toutes les pièces administratives du pays devaient passer par les mains du vizir, il était naturel que les archives fussent conservées dans son bureau. Les pièces, avant d'être classées, étaient scellées au sceau du vizir. Chaque fois qu'un fonctionnaire désirait consulter un document, il devait en demander la permission au vizir, et, lorsqu'il n'en avait plus besoin, il le rapportait au bureau des Archives, où on le scellait à nouveau, avant de le remettre à sa place. Il existait aussi un certain nombre de pièces confidentielles qui ne devaient jamais être données en communication.

8. *Conclusion.* — Cette rapide revue des charges du vizir suffit à montrer l'importance exceptionnelle du rôle joué par ce haut fonctionnaire au Nouvel Empire. On peut dire, sans exagérer, qu'il gouvernait l'Égypte pour le roi. Il ne se passait rien dans le pays qui ne lui fût communiqué, et rien n'était décidé qui ne lui eût été préalablement soumis. Une pareille centralisation des pouvoirs entraînait évidemment la nécessité d'entretenir une armée de fonctionnaires hiérarchisés. Comme dans tout gouvernement étatiste, les fonctionnaires formaient une classe privilégiée. On doit ajouter, cependant, que les faveurs dont ils furent comblés étaient le plus souvent méritées, car ils remplirent leur rôle avec une grande conscience, et contribuèrent ainsi à la grandeur de leur pays.

D) *Le vice-roi de Nubie*

a) *Origine.* — La création de cette charge remonte au début de la XVIIIe Dynastie, et elle est la conséquence naturelle de la conquête de la Nubie. Le premier vice-roi, dont l'existence est bien attestée, Touri, est entré en fonctions en l'an 7 du règne d'Aménophis I. On a supposé qu'il avait été précédé, dans cette charge, par un certain Ahmosis, fils de Taïyt, ment onné par une statue du British Museum,

et sur lequel nous ne savons à peu près rien, sinon qu'il était le frère, ou le fils, d'un personnage appelé Ahmosis-Touri, et qu'il portait, comme ce dernier, d'ailleurs, le titre de fils royal et celui de chef des pays étrangers. En se fondant sur cette généalogie, Gauthier a construit une hypothèse, séduisante, mais bien fragile. D'après lui, il faut identifier l'Ahmosis-Touri de notre document au Touri qui, le premier, exerça les fonctions de vice-roi de Nubie, et qui aurait été, non pas le frère, mais le fils de l'Ahmosis, fils de Taïyt, dont le nom figure également sur la statue du British Museum. Enfin, Gauthier suppose que ce dernier Ahmosis aurait exercé, avant Touri, la charge de vice-roi, et qu'il était le fils du roi Ahmosis et d'une concubine. Ainsi s'expliquerait, d'après Gauthier, ce titre curieux, « fils royal », que portent, dès la création de la charge, tous les vice-rois de Nubie. Si Gauthier a raison sur ce point, et le fait est loin d'être assuré, il a tort, en tout cas, d'ajouter qu'Ahmosis, fils de Taïyt, aurait exercé ses fonctions sous le règne du roi Ahmosis, car, à cette époque, la Nubie était administrée par un prince d'Hiérakonpol s, appelé Horméni, qui ne portait pas encore le titre de fils royal de Koush. Si Ahmosis, fils de Taïyt, a été vice-roi, il n'a pu l'être que dans les toutes premières années du règne d'Aménophis I. L'interprétation proposée par Gauthier, du titre de « fils royal », si séduisante soit-elle, doit rester, elle aussi, dans le domaine de l'hypothèse ; si on se refuse de l'admettre, on doit supposer, et c'est probablement l'attitude la plus sage, que le titre faisait allusion, non plus à des liens de parenté réels, mais à l'étendue des pouvoirs, presque royaux, conférés aux gouverneurs de Nubie.

Les vice-rois de Nubie n'étaient généralement pas choisis parmi les fonctionnaires qui avaient fait leur carrière en Nubie : Touri et Houy sont les seuls qui fassent exception à cette règle. Les vice-rois appartenaient, le plus souvent, avant leur nomination, au service personnel du roi : on trouve, parmi eux, beaucoup de scribes et peu d'officiers, ce qui prouve qu'on attendait d'eux des services plus administratifs et financiers que militaires, et ce qui confirme, également, l'hypothèse émise plus haut, d'après laquelle les révoltes de Nubie, mentionnées par les textes égyptiens, n'ont jamais été très sérieuses. En somme, la charge de vice-roi n'était pas le couronnement d'une carrière dont les étapes étaient rigoureusement fixées à l'avance. Les vice-rois exerçaient, au

moment de leur nomination, les fonctions les plus diverses : chef de travaux, à Karnak, chef des troupeaux ou des étables, inspecteur du Trésor, premier écuyer ou premier héraut du roi, chef de la police, chef des guerriers. Ce ne fut que sous le dernier des Ramsès que le grand prêtre d'Amon fut nommé vice-roi de Nubie.

Le vice-roi de Nubie, à côté de son titre de « fils royal », porta, dès l'origine, celui de « chef des pays du Sud » qui précisait sa fonction, et, à partir d'Aménophis III, celui de « flabellifère à la droite du roi ». Dès lors, il est représenté avec la crosse, la hache et le flabellum qui semblent avoir été les insignes de sa charge. Le flabellum est généralement rejeté derrière le dos et maintenu par une courroie. Sous le règne de Thoutmosis IV, le vice-roi, Amenhotep, portait le même nom que le prince héritier. Pour distinguer les deux « fils royaux », on désigna le vice-roi sous le titre de « fils royal de Koush », que ses successeurs conservèrent. Un autre titre fréquent du vice-roi était celui de « chef du pays de l'or d'Amon », ce qui équivalait à « chef du Soudan », ce pays étant très riche en terrains aurifères, et étant le principal pourvoyeur en or de l'Égypte.

b) *Gouvernement de la Nubie.* — Le territoire soumis à l'autorité du fils royal de Koush s'étendait de la première cataracte à l'extrême limite méridionale des conquêtes de l'Égypte. Certains indices, et deux textes plus explicites, datant, l'un, du début du règne de Thoutmosis III, et, l'autre, du règne de Toutânkhamon, semblent prouver que les pouvoirs du vice-roi de Nubie s'étendaient, à certaines époques, jusqu'au IIIe nome de Haute Égypte (Hiérakonpolis). Mais, comme on sait, d'autre part, que sous le règne du même Thoutmosis III, à partir de l'an 28, le Sud de la Haute Égypte était soumis au vizir Rekhmirê', on ne peut pas affirmer que l'Égypte, d'Hiérakonpolis à Éléphantine, ait été *régulièrement* gouvernée par le vice-roi de Nubie. L'étendue des pouvoirs des hauts fonctionnaires égyptiens pouvait varier, pour des raisons diverses, dont le roi était le seul juge.

La Nubie était divisée en deux grandes provinces : le pays de Ouaouat, ou Nubie proprement dite, qui s'étendait d'Assouan à la deuxième cataracte, et le pays de Koush (c'est-à-dire le Soudan actuel), qui s'étendait entre la deuxième et la quatrième cararacte. Chaque province avait à sa tête

un sous-gouverneur, sorte de *wekil*, qui, dans la hiérarchie de l'administration nubienne, venait immédiatement après le vice-roi. Le titre égyptien était *idénou de Ouaouat* ou *de Koush*, abrégé parfois en *idénou*.

Le vice-roi était à la tête de services administratifs qui étaient copiés, d'une manière évidente, sur ceux de la métropole. Il avait une maison civile et une maison militaire, et il était assisté d'un certain nombre de fonctionnaires qui dirigeaient les principaux services nécessaires à la vie d'une province comme la Nubie : chef du Trésor, chef des troupeaux, chef des greniers. Chacun de ces fonctionnaires avait un bureau, où travaillaient de nombreux scribes. Les différentes villes nubiennes étaient administrées par des maires (appelés toparques ou chefs des villes) qui dépendaient directement du vice-roi. Celui-ci était aussi chef de la religion, mais il était suppléé dans ses fonctions religieuses par le « chef des prêtres de tous les dieux » assisté d'un « scribe des offrandes de tous les dieux ». Le vice-roi était chargé de coordonner ces différents services et d'assurer, ainsi, par sa bonne administration, la prospérité du pays et la régularité des tributs annuels dus par la Nubie à l'Égypte. L'ordre intérieur était assuré par les forces de police dont disposait le vice-roi. Des garnisons étaient placées dans les principales villes, et des tournées d'inspection étaient faites périodiquement, pour éloigner de la vallée les troupes nomades, toujours prêtes à envahir les territoires fertiles et cultivés ; enfin, une petite troupe de soldats, plus ou moins entraînés, commandés par un fonctionnaire haut placé, qui portait le titre de « chef des archers de Koush », servait à escorter les différentes expéditions qui partaient pour les mines d'or. Ces mines d'or constituaient la principale richesse de la Nubie, celle qui rendait tout particulièrement précieuse à l'Égypte la possession des provinces des cataractes[1]. L'administration égyptienne n'avait pas supprimé les principautés indigènes. Bien plus, les fils des dynastes nubiens étaient, souvent, élevés en Égypte ; de cette façon, lorsqu'ils retournaient dans leur pays, après avoir subi directement l'influence

1. Les autres produits précieux envoyés de Nubie en Égypte étaient l'ivoire, l'ébène, les plumes d'autruches, les peaux de léopards. On envoyait aussi des girafes, des autruches et des singes. L'arrivée de ces tributs, en Égypte, est représentée d'une façon amusante dans la tombe de Houy, vice-roi de Nubie sous le roi Toutânkhamon (cf. *supra*, p. 447, V, 2).

égyptienne, ils contribuaient activement à faire pénétrer, dans les différentes parties de la Nubie, la civilisation de la métropole. Enfin, certains fonctionnaires de l'administration centrale étaient choisis parmi les plus égyptianisés des Nubiens. Grâce à ces sages précautions, les troubles graves ont été rares, en Nubie, au Nouvel Empire. Quand, par hasard, il s'en produisait un, le roi d'Égypte était obligé de renforcer la petite armée du vice-roi, ou même de venir lui-même, à la tête de son armée, pour réprimer la révolte. De pareils déplacements avaient d'ailleurs une influence considérable sur le moral des indigènes, et la seule présence du roi en Nubie dut suffire à calmer bien des révoltes.

Il semble que les vice-rois de Nubie aient été généralement de bons administrateurs. Ils restaient, en tout cas, de longues années en fonction, souvent jusqu'à leur mort, et il arriva même parfois que le fils fût nommé à la place du père.

La charge de vice-roi était sans aucun doute une des plus importantes et, vraisemblablement, une des plus enviées du royaume. En effet, elle présentait moins de responsabilités que celle de vizir, et elle donnait, d'autre part, à son titulaire une liberté et une indépendance presque totales. Peu de charges réunissaient ce double avantage. Sous le gouvernement des vice-rois, la Nubie et le Soudan furent profondément égyptianisés, et, bien des siècles après, à un moment ou l'Égypte avait depuis longtemps abandonné ses provinces méridionales, on retrouvera une civilisation indigène toute pénétrée d'influence égyptienne.

E) *Administration des provinces d'Asie*

Très centralisateur en Égypte et en Nubie, le gouvernement égyptien était essentiellement décentralisateur en Asie. Les pharaons, avec une grande sagesse politique, avaient compris qu'ils avaient plus d'avantages à respecter extérieurement l'autonomie des innombrables principautés d'Asie, afin de pouvoir jouer, en tout temps, le rôle d'arbitre, qu'à s'aliéner des populations, habituées à l'indépendance, en cherchant à leur imposer, par des mesures vexatoires, des habitudes qui ne pouvaient convenir à leur tempérament. Aussi l'Empire asiatique de l'Égypte se composait-il, principalement, d'une poussière de cités, le plus souvent fortifiées, et gouvernées, tantôt, par un roi, tantôt, par un conseil de notables. Rares étaient les contrées qui, par leur étendue et par leur forme de gouvernement, méritassent vraiment le nom de royaumes. Parmi celles-ci, le pays d'Amor était le plus important et le plus puissant, et on a vu, plus haut (p. 415), que l'ambition de ses princes fut particulièrement néfaste à l'Égypte.

Souvent les princes héritiers, comme les princes nubiens, étaient emmenés dans la métropole, où ils recevaient une éducation purement égyptienne. C'était le meilleur moyen de faire pénétrer l'influence égyptienne dans les pays conquis. De plus, les Pharaons prirent l'habitude d'envoyer, dans les principales villes d'Asie, un certain nombre d'officiers qui servaient d'instructeurs aux armées indigènes. Ce fut ainsi que l'Égypte se constitua une armée d'auxiliaires bien entraînés, dont le rôle, dans les guerres d'Asie, ne fut pas sans importance.

Les principautés d'Asie gardaient leur autonomie, mais non pas l'indépendance. En fait, elles étaient soumises à de lourdes servitudes. Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter les listes des tributs que chaque principauté devait envoyer annuellement en Égypte : céréales, troupeaux, huile et vins, or, argent, cuivre et bois précieux, chevaux et chars, objets manufacturés, esclaves, etc. Des inspecteurs égyptiens étaient envoyés périodiquement pour contrôler la régularité de ces envois. A ces charges ordinaires s'ajoutait, en temps de guerre, une charge extraordinaire qui n'était pas parmi les moins lourdes : celle d'entretenir les armées du Pharaon.

L'Empire colonial de l'Égypte en Asie a été, surtout à la XVIIIe Dynastie, la source principale de la richesse égyptienne. C'est en grande partie grâce aux tributs qui venaient chaque année accroître les disponibilités de l'État que la civilisation égyptienne a pu atteindre à un degré de raffinement qui est, actuellement encore, un sujet d'admiration générale.

F) *Le grand prêtre d'Amon*

Le grand prêtre d'Amon, qui, par la nature de ses fonctions, n'aurait dû exercer, dans le pays, qu'une influence exclusivement religieuse, joua, au Nouvel Empire, un rôle politique

si important qu'il est indispensable d'exposer les circonstances d'une évolution aussi extraordinaire[1].

a) *Origine de la fonction.* — Le clergé d'Amon remonte certainement à la XII[e] Dynastie. On retrouve, dans les inscriptions de l'époque, tous les éléments qui permettent d'affirmer que le clergé était, dès le début du Moyen Empire, entièrement constitué. Si on ne trouve, dans ces textes, aucune mention du « premier prophète d'Amon », titre le plus ordinaire du grand prêtre, la fonction de « second prophète d'Amon » est attestée, et son existence est évidemment conditionnée par celle de son supérieur. On peut se demander si celui-ci n'était pas désigné, à cette époque, par le titre abrégé de « prophète d'Amon ». On avait supposé, autrefois, que la liste des grands prêtres d'Amon s'ouvrait avec un personnage, Khonsouemheb, qui n'était connu que par un conte, très populaire au Nouvel Empire, et qui aurait vécu à la XVII[e] Dynastie, mais on a tendance, aujourd'hui, avec raison, semble-t-il, à rejeter ce héros littéraire dans un monde exclusivement légendaire.

Ahmosis, fondateur de la XVIII[e] Dynastie, s'occupa, non seulement de l'administration politique de son royaume, mais aussi de son administration religieuse. C'est à partir du règne de ce roi qu'on peut suivre l'histoire des grands prêtres d'Amon, et étudier l'évolution de leur fonction.

b) *Le clergé d'Amon.* — Le premier prophète d'Amon était assisté d'un haut clergé et d'un bas clergé. Le premier se composait des « pères divins ». On appelait ainsi le second prophète d'Amon, les troisièmes prophètes et les quatrièmes prophètes d'Amon. Le haut clergé avait, seul, le droit de participer aux cérémonies du sacrifice. Le bas clergé comprenait « les purificateurs » *(ouâbou)*, qui portaient la barque du dieu, aspergeaient le temple, fardaient et paraient les statues du dieu, les « prêtres lecteurs » *(khériou-hébet)*, qui étaient chargés d'assurer l'observance du rituel, et, enfin, les *imiou-set-â* d'Amon, dont le rôle exact n'est pas encore déterminé. Les prêtres lecteurs, comme les pères divins, étaient hiérarchisés. Les autres prêtres étaient divisés en un certain nombre de classes (φυλαί), qui devaient prendre,

1. **L'histoire des grands prêtres d'Amon a été traitée d'une façon remarquable par G. Lefebvre. Le bref exposé qui figure dans cette histoire, n'est qu'un résumé très incomplet des principales conclusions tirées par G. Lefebvre dans son ouvrage.**

chacune à leur tour, le service. Ils étaient assistés de laïques, les « horaires » *(ounout)*, qui leur rendaient surtout des services matériels.

A ce personnel masculin était adjoint un personnel féminin très nombreux. Au début, il se composait uniquement de chanteuses *(shémâït)*, dont le rôle était d'accompagner les processions en psalmodiant et en agitant le sistre. Elles étaient divisées en tribus. A côté de ces chanteuses, il y avait les concubines du dieu qui formaient, croit-on, l'escorte de la divine épouse d'Amon. Celle-ci, qu'on appelait aussi « divine main » ou « adoratrice divine », n'était autre, en principe, que la reine elle-même, à laquelle le dieu était censé s'unir pour perpétuer la lignée divine des rois d'Égypte (cf. *supra*, p. 453). Ainsi la reine était-elle la supérieure du clergé féminin d'Amon, comme le roi était, théoriquement du moins, le supérieur de son clergé masculin. Et, de même que celui-ci avait un grand prêtre, qui remplaçait le roi dans ses fonctions de pontife, de même, les concubines avaient une supérieure, choisie généralement parmi les femmes de haut rang, qui suppléait la reine dans ses fonctions de grande maîtresse de l'ordre.

Le premier prophète et le second prophète d'Amon avaient l'un et l'autre, une « maison ». Celle du grand prêtre était particulièrement importante : chambellan, majordome, chef de la maison, gardien de la chambre, secrétaire de la correspondance, secrétaire de la table, scribes, et une foule de domestiques d'un rang inférieur. Nous sommes d'ailleurs loin de connaître tous les membres de ce personnel, mais ce qui vient d'être cité suffit à prouver que le grand prêtre était vraiment un très grand personnage. Et encore n'a-t-il pas été parlé de son domaine temporel.

c) *Domaine temporel.* — L'enrichissement du clergé d'Amon, au Nouvel Empire, est un des faits les plus importants de cette époque, et l'influence qu'il eut sur l'histoire et l'évolution du pays fut considérable. La fortune d'Amon se composait surtout de terres, et d'entrepôts de matières premières diverses. Celles-ci venaient, chaque année, s'amonceler dans les magasins de Karnak, et constituaient la part attribuée par le roi au dieu, sur les tributs annuels, envoyés en Égypte par les pays étrangers et par les colonies. Quant aux terres cultivables, leur superficie s'accroissait, à chaque règne, grâce à des achats, et surtout, grâce aux donations du roi.

On devine que l'entretien d'une pareille fortune ait nécessité un personnel laïque très nombreux : il fallait, d'abord, des paysans, pour cultiver la terre, pour s'occuper du bétail, pour faire et pour rentrer la moisson ; il fallait, aussi, des bateliers, pour transporter les récoltes, et des policiers, pour empêcher les larcins et les fraudes ; il fallait, enfin, des scribes, pour tenir les comptes, des intendants, pour diriger les travaux des champs, des architectes, pour entretenir et pour accroître les constructions de Karnak, des maçons et des ouvriers, pour y travailler. Ces fonctions, dont la liste est d'ailleurs très incomplète, n'avaient pas toutes la même importance. Certaines d'entre elles, comme la direction des greniers et celle du Trésor d'Amon, étaient particulièrement recherchées, et leurs titulaires étaient toujours de très hauts personnages ; il ne fut même pas rare, à partir de Thoutmosis III, que le grand-prêtre lui-même s'attribuât les plus importantes de ces fonctions, afin d'exercer, par là, une surveillance plus étroite sur la richesse du temple.

d) *Rapports du roi et du grand prêtre.* — Le premier prophète d'Amon était nommé, en principe, par le dieu lui-même, mais, en réalité, par le roi. On sait comment se passait la cérémonie de la nomination. Le roi prononcait le nom de divers candidats, en présence d'une statue du dieu. Lorsque le nom du candidat que le roi avait désigné était prononcé, la statue du dieu, par un geste qu'il n'est pas facile de préciser, ratifiait le choix du roi. Il est peu probable que la statue du dieu ait été mobile, et que la tête ait été, comme on l'a longtemps prétendu, manœuvrée par une ficelle. Il semble plutôt que le dieu ait manifesté sa volonté en avançant ou en reculant suivant les cas[1]. En tout cas, cette comédie de l'oracle permettait d'affirmer que le dieu lui-même avait choisi son nouveau pontife. Aussitôt après, le roi lui remettait les pleins pouvoirs en prononçant les paroles suivantes : *Tu es grand prêtre d'Amon ; ses trésors et ses guerriers sont placés sous ton sceau. Tu es le chef de son temple.* Le roi pouvait choisir le grand prêtre parmi les laïques, mais, le plus souvent, c'était parmi les clercs qu'il le prenait. En tout cas, il n'était pas du tout nécessaire que le nouveau pontife eût parcouru tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique.

Une fois nommé, le grand prêtre exerçait, à son tour, une

1. Cf. Černý, *B. I. F. A. O.*, XXXV (1934), p. 56 à 58.

influence considérable sur le roi, au moyen des oracles. Dans les questions délicates, où l'avis du dieu était demandé, il était facile au premier prophète d'Amon de faire prévaloir, sous le couvert d'un oracle truqué, son propre avis : il suffisait, pour cela, d'un ordre donné aux prêtres qui portaient la statue du dieu dans les processions. On a vu, plus haut, le rôle joué par les grands prêtres dans la querelle dynastique qui mit aux prises la reine Hatshepsout et les Thoutmosis. On devine que les services qu'ils rendirent successivement à Thoutmosis III et à Hatshepsout n'étaient pas sûrement désintéressés. Ce fut là l'origine de leur fortune. Au temps d'Hatshepsout, le grand prêtre, Hapouséneb, était, non seulement chef du clergé d'Amon et de celui de tous les dieux d'Égypte, mais aussi vizir, et il unissait, ainsi, entre ses mains, le pouvoir politique et le pouvoir religieux. A cette époque, aussi, le domaine d'Amon cessa d'être dirigé par un laïque, sur lequel le roi pouvait exercer un certain contrôle, et fut administré directement par le grand prêtre, qui put ainsi disposer librement de richesses considérables. Thoutmosis III, qui avait été élevé dans le temple d'Amon, parmi les clercs, éleva au pontificat suprême un de ses compagnons d'enfance, Menkhéperrē‘séneb, qu'il combla de ses largesses. Ses successeurs montrèrent, envers les grands prêtres, la même bienveillance, si bien que la puissance du clergé d'Amon était devenue, sous le règne d'Aménophis III, un véritable danger pour l'État. Cette ascension du premier prophète d'Amon fut certainement à la base de la révolution religieuse d'Akhnaton. Lorsque les derniers rois de la XVIII[e] Dynastie se furent réconciliés avec le clergé d'Amon, ils veillèrent à séparer nettement la politique de la religion. Ils ne choisirent plus jamais leurs vizirs parmi les grands prêtres, et ôtèrent même à ceux-ci le titre de pontife suprême de tout le clergé de Haute et Basse Égypte. Malheureusement, ce titre leur fut rendu aussitôt après la mort de Ramsès II. Dès lors, la puissance du grand prêtre d'Amon suivit une progression continue, qui ne fut interrompue que pendant les quelques années du règne de Ramsès III. Les derniers Ramessides[1] n'eurent jamais l'autorité nécessaire pour réagir contre l'ambition croissante des grands prêtres. Sous

1. Cf. cependant *supra*, p. 363. La suppression du grand prêtre Amenhotep sous le règne de Ramsès XI.

les derniers Ramsès, la fonction du premier prophète d'Amon devint héréditaire, et, dès lors, on peut presque dire que l'Égypte fut gouvernée par deux Dynasties parallèles, celle du roi et celle du grand prêtre, celle-ci prenant une importance de plus en plus grande au détriment de la première. On a vu, plus haut, avec quelle facilité le dernier grand prêtre de la XXe Dynastie, Hérihor, put s'élever, à la fin du règne de Ramsès XI, au pouvoir suprême, en se proclamant roi. C'était l'aboutissement logique d'un état de choses dont les rois du Nouvel Empire portent l'entière responsabilité.

G) *Impositions sur les grains*

Les innombrables produits envoyés, chaque année, en Égypte par les provinces de Nubie et d'Asie ne suffisaient pas aux besoins de l'État, et les terres égyptiennes étaient, elles aussi, soumises à la taxe. De nombreux documents, tous ramessides, traitent de cette question qui a été étudiée, d'une façon magistrale, par sir Alan Gardiner. Le document principal, le papyrus Wilbour, est daté de l'an 4 de Ramsès IV ; il est peu probable, en effet, que le régime du fisc ait subi, au cours du Nouvel Empire, de profondes modifications.

Le papyrus Wilbour est, en quelque sorte, le rapport, établi par les agents du Trésor, chargés de taxer les terres cultivables d'une région qui s'étendait, entre le Fayoum et Tehneh, sur une longueur de 140 kilomètres nord-sud, environ. Cette région était divisée en quatre circonscriptions fiscales, dont les limites ne coïncident, nulle part, avec celles des nomes, ce qui semble indiquer que les nomes, à cette époque, avaient perdu le rôle administratif qu'ils avaient certainement joué au Moyen Empire, et auparavant. Dans chacune de ces circonscriptions, les agents de l'État procédaient, d'abord, à des mensurations précises. Il convenait, en effet, que la superficie des terres cultivables, du fait même qu'elles appartenaient à des propriétaires divers, fût exactement connue. Il fallait, ensuite, établir la liste, aussi complète que possible, des institutions, religieuses ou laïques, dont dépendaient ces champs qu'on avait, préalablement, mesurés. Parmi ces institutions, la première place est donnée aux temples, qui sont cités dans l'ordre même que nous avait fait connaître le papyrus Harris : les temples de Thèbes,

puis, ceux d'Héliopolis et de Memphis, et, enfin, les temples secondaires. Après les temples sont citées les institutions laïques (débarcadères de Pharaon, maison de la Reine, harems royaux de Memphis et de Mœris), et les terres royales *minè* et *khato*, qui étaient confiées à de hauts fonctionnaires ou à des prêtres.

A l'égard du fisc, les terres étaient, semble-t-il, réparties en deux catégories principales : il y avait, d'une part, les champs appartenant aux grandes institutions, et, d'autre part, les terres soumises à un régime spécial, assez semblable à celui de notre tenure. Les terres appartenant à la première catégorie sont, généralement, assez étendues (de un à quatre hectares, environ). Sur ces champs, la prestation est fixée à un taux qui semble varier, suivant la qualité de la terre, entre 5 et 10 mesures de grain par aroure (2.736 m^2). Les terres appartenant à la deuxième catégorie ont une superficie plus petite, n'excédant qu'exceptionnellement un hectare ; les tenanciers sont des particuliers qui jouissent, le plus souvent, d'une condition aisée (militaires, scribes, prêtres, artisans), et qui, parfois, confient l'exploitation des champs à des tiers, ce qui arrive, notamment lorsque la terre dépend d'un grand personnage, ou d'une femme. Ce régime donne aux tenanciers des droits certains sur les champs qu'ils cultivent ou font cultiver : ils peuvent, en effet, les léguer, ou les transférer, à des membres de leur famille. Ils sont, naturellement, soumis à la taxe, mais ne doivent cette taxe que sur une partie de leur domaine. On doit noter, enfin, que les parcelles mesurant moins d'une aroure et les terres restées, pour une quelconque raison, improductives, ne sont pas imposables.

Ce très long texte, sur le contenu duquel nous n'avons donné qu'un très bref aperçu est intéressant à divers titres : « c'est tout d'abord », écrit B. Van de Walle, dans le compte rendu qu'il a consacré à l'ouvrage de sir Alan Gardiner, « une source précieuse pour l'étude de l'état social de l'Égypte à la fin de l'époque ramesside. Nous pénétrons grâce à lui à l'intérieur de l'édifice administratif de l'Égypte, dont nous voyons ici les rouages en activité. Toute la hiérarchie politique et religieuse du pays y est en quelque manière impliquée. Nous pouvons nous représenter comment fonctionne l'économie des domaines dépendant des temples et des institutions royales : nous voyons de quelle manière les

terres sont exploitées et administrées et pouvons distinguer les différents régimes de la propriété. Ce document nous montre aussi quelle était la richesse terrienne des temples à l'époque ramesside, quelle était l'étendue moyenne des terres attribuées aux cultivateurs de diverses conditions, quel était le rendement des cultures et quelle était la part prélevée par le fisc ».

Ce dernier point, pour l'administration égyptienne, était, évidemment, le plus important, puisque les impositions en céréales comptaient parmi les ressources essentielles du Trésor. Le papyrus Wilbour et d'autres documents analogues, dont l'un, on l'a vu (p. 271), remonte au Moyen Empire, montrent bien avec quel souci de précision les employés du fisc s'acquittaient de leur travail, mais ils ne donnent, malheureusement, aucun renseignement sur la destination des prélèvements effectués. En d'autres termes, nous ignorons quel était le bénéficiaire des prestations. En fait, les taxes ne peuvent être dues qu'à la Couronne ou aux temples. Dans le premier cas, on est obligé de conclure que, contrairement aux affirmations de la Bible et des chroniqueurs grecs, les temples étaient, eux aussi, soumis à l'impôt. Sir Alan Gardiner, après avoir longuement étudié cette question délicate, propose une solution de compromis dont il souligne, d'ailleurs, le caractère hypothétique. D'après lui, il serait possible que le roi se fût réservé le droit de prélever une partie des revenus que les temples recevaient de leurs tenanciers. Dans ces conditions, on comprend mieux que les agents du fisc aient accordé, dans leurs rapports, une place aussi importante aux propriétés des temples.

II. — L'ART

A) *L'architecture*

Le Nouvel Empire est certainement l'époque dont l'activité architecturale nous est la mieux connue, et, cela, surtout grâce aux innombrables temples dont les ruines imposantes s'échelonnent encore tout au long du Nil, de la troisième cataracte au Delta. Ce sont donc les temples qui seront d'abord étudiés.

a) *Les temples*[1]. — *Deir el-Bahari.* — C'est dans le cadre grandiose de Deir el-Bahari, que Mentouhotep avait autrefois choisi pour y élever sa pyramide, que la reine Hatshepsout s'était fait construire son temple funéraire. Son architecte, Senmout, dans le plan qu'il adopta, s'inspira directement du temple de la XI[e] Dynastie. Comme celui-ci, il se composait d'une vaste cour inférieure et de trois terrasses superposées. On accédait à la terrasse inférieure, qui était à peu près au niveau de la cour, au moyen de quelques marches, et, aux deux autres terrasses, au moyen d'une rampe qui partait de la cour. Sur les deux terrasses inférieures très étroites, on avait construit, de part et d'autre de la rampe d'accès, de longues galeries couvertes, soutenues par des piliers carrés et par des colonnes à 16 pans, du style dit « protodorique », qui donnaient à la fois une impression de solidité, de sobriété et d'élégance. La terrasse supérieure, beaucoup plus vaste, formait comme une cour, ouverte sur un côté, autour de laquelle étaient disposées différentes chapelles. On peut juger, par l'impression que produisent encore, à l'heure actuelle, les deux temples de Deir el- Bahari, de l'effet qu'ils devaient produire, sous la XVIII[e] Dynastie, à une époque où ils n'avaient pas encore souffert des injures du temps.

2. *Plan ordinaire des temples.* — Le temple égyptien, au Nouvel Empire, se compose essentiellement de trois parties principales : une cour à portiques, une salle hypostyle et un ou plusieurs sanctuaires. Il est précédé d'un pylône, c'est-à-dire d'un portail monumental, flanqué de deux tours, assez sensiblement talutées et fortement étirées en largeur, devant lequel se dressent deux obélisques, sortes de pierres levées, qui sont des symboles solaires. Ce plan simple est naturellement susceptible d'élargissements divers, et il est rare qu'il ne soit pas adjoint au temple un nombre plus ou moins grand de salles secondaires, dans lesquelles s'accomplissaient des cérémonies spéciales, dont les reliefs des parois nous ont conservé le souvenir.

La lumière, qui va du plein soleil, dans la cour, à l'obscurité presque complète du sanctuaire, en passant par le demi-jour de la salle hypostyle, traduit, d'une manière heureuse, le mystère qui croît, à mesure qu'on approche du lieu saint où réside la divinité elle-même. Le sanctuaire est toujours plus élevé que la cour, et on y accède par une rampe à pente très douce. Les architectes du Nouvel Empire ont employé

1. Cf. aussi *supra*, p. 118-119 (bibliographie).

presque exclusivement la colonne papyriforme. Les chapiteaux reproduisent, tantôt, une simple ombelle, largement épanouie, tantôt, un bouquet de boutons, le fût étant, dans ce cas, fasciculé. On rencontre quelquefois, à la place de la colonne papyriforme, un pilier carré auquel est adossé un Osiris colossal, enveloppé dans un linceul et tenant, dans ses mains croisées sur la poitrine, le sceptre et le flagellum. Ce type de pilier, à vrai dire assez massif, se rencontre surtout à partir de la XIXe Dynastie.

Les architectes de la XVIIIe Dynastie ont construit des temples pleins d'élégance et de grâce : l'harmonieuse cour péristyle d'Aménophis III à Louxor est certainement une des œuvres les plus réussies et les plus typiques de cette époque. A la XIXe Dynastie, c'est le goût du colossal qui prédomine, mais d'un colossal heureusement corrigé par un sens extrêmement vif des proportions harmonieuses. L'admirable salle hypostyle de Karnak, par exemple, avec ses 134 colonnes qui atteignent jusqu'à 21 mètres de hauteur et 4 mètres de diamètre, ne dégage aucune impression de lourdeur.

3. *Temples rupestres.* — Ce type prédomine en Nubie. La salle hypostyle et les sanctuaires, au lieu d'être édifiés en plein air, sont creusés dans le rocher, et les colonnes, ou les piliers osiriaques, sont réservés dans la masse rocheuse elle-même. Le procédé n'était pas nouveau, puisqu'on le trouve déjà employé au Moyen Empire, dans certaines tombes de nomarques de Moyenne Égypte (cf. *supra*, p. 261, les tombes de Béni Hasan). Le plus connu des temples de ce genre est assurément celui que Ramsès II avait fait construire, à Abou-Simbel, un peu au nord de la deuxième cataracte.

4. *Temple de Tell el-Amarna.* — Akhnaton, dont l'influence sur l'art égyptien fut si grande, se devait d'innover aussi en matière architecturale. Sa conception religieuse lui faisait un devoir de veiller à ce que, dans le temple qu'il faisait élever, dans sa capitale, au disque solaire, Aton, rien ne pût s'opposer à la pénétration des rayons du soleil. Aussi ne remarque-t-on plus, dans le temple amarnien, cette transition de la lumière vers la pénombre qui était de règle, avant lui, dans les sanctuaires. Son temple se compose d'un système de cours et de couloirs à ciel ouvert, aboutissant à la salle du sanctuaire. Là se trouvait l'autel principal, que venaient

baigner les rayons du soleil. Cette grande allée centrale, tout illuminée de soleil, était flanquée, de part et d'autre, d'autels, de colonnes, de chambres ou de kiosques, dont la destination n'est pas exactement déterminée (magasins, maisons de prêtres ?), et dont on ne voit plus que les traces sur le sol, puisque le temple fut arasé, aussitôt après la fin du schisme atonien.

b) *Les tombes.* — 1. *Les tombes royales.* — Dès le début de la XVIIIe Dynastie, on cesse de construire des pyramides au-dessus des caveaux des rois. Ceux-ci se font enterrer dans un grand ouadi écarté, d'une beauté sauvage et grandiose, universellement connu sous le nom de *Vallée des Rois*. Il est situé dans le désert occidental de Thèbes, et son entrée se trouve à peu près en face de Karnak. Ce fut là que les rois se firent creuser des hypogées. Le plan de ces tombes est relativement très simple. Un long couloir à pente douce, qui s'élargissait parfois, sur une sorte de palier, de façon à former deux petites chambres symétriques, soutenues par des piliers, réservés dans la masse rocheuse, descendait à une pièce plus vaste qui servait de caveau. Celui-ci se trouvait, le plus souvent, à une grande profondeur. Le couloir d'accès n'était pas toujours droit ; dans plusieurs tombes, il forme plusieurs coudes successifs. Les reines et ceux des princes qui étaient morts en bas âge étaient ensevelis dans une autre vallée, qu'on appelle la *Vallée des Reines*, et qui était située un peu au sud de la précédente. Leurs tombes étaient conçues exactement sur le même plan que celles des rois.

2. *Les tombes privées.* — La tombe privée du Nouvel Empire se compose d'une chapelle, construite ou creusée dans le rocher, et précédée d'une cour dans laquelle s'ouvrait le puits vertical qui conduisait au caveau. Celui-ci comprenait une, deux ou même quelquefois plusieurs pièces. Le puits était comblé aussitôt après l'enterrement. A cette époque, la pyramide, symbole royal et solaire, a été usurpée par les particuliers. Déjà, dès la XIe Dynastie, on avait construit, par exemple dans la nécropole d'Abydos, des mastabas surmontés de pyramides, mais ce n'est qu'au Nouvel Empire que cet usage s'est généralisé. La pyramide s'élevait à l'entrée de la chapelle, au-dessus du rocher dans lequel celle-ci était creusée. Elle était construite en briques, et surmontée d'un pyramidion de pierre, sur lequel étaient gravées des scènes relatives au culte solaire. Dans la face est de la pyramide

était encastrée une stèle cintrée, qu'on appelle la *stèle de lucarne*, sur laquelle le mort était représenté adorant le soleil. Tel est le type de sépulture qu'on retrouve, avec des variantes, à des centaines d'exemplaires dans la nécropole thébaine.

c) *Les maisons*. — Il est rare qu'on ait retrouvé des villages égyptiens. Construits en matériaux plus fragiles que les temples et que les tombes, ils n'ont pu, le plus souvent, résister au temps. Il n'est guère qu'un ou deux endroits, en Égypte, où on puisse se rendre compte de ce qu'était, à peu près, la maisons égyptienne.

α) *La maison d'un riche égyptien à Tell el-Amarna*. — La propriété était entourée d'un mur en briques crues. Dans cette enceinte se trouvaient réunis la loge du concierge, la chapelle privée, le jardin, où se trouvait toujours un étang, et la demeure proprement dite. Celle-ci était généralement construite sur un podium en briques, et on y accédait par un escalier. Le plan de la maison est simple : au centre se trouvait une très grande salle, où se tenaient habituellement les membres de la famille et leurs invités. Les murs étaient plus élevés que ceux des autres pièces de l'habitation, en sorte qu'il suffisait de percer des fenêtres, dans la partie supérieure de ces murs, pour que la lumière pût pénétrer dans la salle. Tout autour de cette pièce étaient disposés les appartements privés du maître de maison, son harem, situé dans une partie écartée de la maison, et quelques chambres pour ses invités. Ces appartements étaient pourvus de toutes les commodités. Sur les toits, on aménageait de belles terrasses, entourées d'un parapet : c'était là, semble-t-il, qu'on se tenait le plus volontiers, le soir. La décoration intérieure, si l'on excepte le palais royal, égayé par les fresques admirables qui ont été en partie retrouvées, se réduisait le plus souvent à des frises d'oiseaux, de fruits et de fleurs. Telle quelle, la maison amarnienne devait être, sinon confortable, du moins fraîche et agréable à habiter.

β) *Les villages d'ouvriers*. — Deux de ces villages ont été mis au jour, l'un, à Tell el-Amarna, et, l'autre, à Deir el-Médineh. Ce dernier, grâce aux fouilles systématiques qu'on y a faites, est le mieux connu. Entouré d'un mur d'enceinte en briques , il était divisé en un certain nombre de quartiers par des rues étroites qui se coupaient à peu près à angle droit. Les maisons étaient très petites et rudimentaires. Elles se composaient, presque toujours, de quatre pièces. La première, dont le plafond était généralement soutenu par deux colonnes, était, semble-t-il, la salle d'apparat. Il s'y trouve toujours une sorte de banc fait de briques crues et blanchi à la chaux, dont les côtés étaient parfois décorés de scènes diverses. L'usage de ce banc, dont on a voulu faire un lit, n'est pas encore exactement déterminé. De cette pièce partait un escalier qui conduisait à un étage, ou plus vraisemblablement à une terrasse. Les trois autres pièces ne sont guère caractéristiques. L'une d'entre elles, placée tout au fond, servait certainement de cuisine, car on y a retrouvé fréquemment le four et des traces de cendres. Enfin, chaque maison possédait une cave, qui n'était, le plus souvent, qu'une ancienne tombe remployée. Si misérables que nous paraissent ces maisons, elles devaient être encore plus confortables que celles de bien des *fellahin* modernes.

B) *La décoration murale*

a) *La technique*. — La technique n'a pas varié. On retrouve toujours le relief peint, qui prédomine dans les temples, et la peinture sur enduit, qui est surtout employée dans les tombes. Dans certaines tombes, particulièrement à la XVIIIe Dynastie, on étalait sur l'enduit une couche de chaux, et les couleurs ressortaient beaucoup mieux sur ce fond blanc. Les artistes employaient uniquement des couleurs minérales, qu'ils délayaient dans l'eau et qu'ils mélangeaient à une certaine gomme, avant de les appliquer aux parois, afin de les rendre plus adhérentes.

b) *Caractéristiques*. — 1. *Jusqu'au schisme atonien*. — La XVIIIe Dynastie est, sous le rapport artistique, la prolongation directe de la XIIe Dynastie. Il est parfois difficile de dire en quoi diffèrent un relief du règne d'Ahmosis et un relief du règne de Sésostris III. Mais déjà, à l'époque d'Aménophis I, on constate une évolution très nette. C'est à ce moment-là que les artistes adoptent un canon beaucoup plus allongé, qui donne à leurs œuvres une distinction et une élégance incomparables. L'étirement de la silhouette s'accompagne, comme il est souvent arrivé dans l'histoire de l'art, de l'idéalisation du visage. Cette tendance idéaliste n'a pas empêché les sculpteurs de cette époque d'être de très bons observateurs. Ils stylisaient la pose, le mouvement,

mais ils excellaient à différencier les types humains, à noter, avec un rare bonheur, les caractéristiques de chacun des animaux qu'ils avaient à représenter, à rendre, enfin, avec une exactitude remarquable, jusqu'aux plus humbles objets. Qui peut refuser un magnifique talent de réaliste au sculpteur à qui l'on doit la silhouette de la reine de Pount ? Et combien d'autres scènes mériteraient d'être citées, à côté de celle-là, pour leurs qualités de réalisme. L'apogée de cet art se place incontestablement sous le règne d'Aménophis III. Les artistes de cette époque étaient arrivés à une telle maîtrise, leurs œuvres étaient si parfaites, si pures et si sensibles qu'il ne semblait pas qu'il pût, désormais, avoir de progrès. Et en effet, ce ne fut pas une évolution, qui se produisit alors, mais une révolution.

2. *Le relief amarnien.* — Le schisme d'Aménophis IV s'étant traduit par une réaction violente contre toutes les habitudes traditionnelles de l'Égypte, il était naturel que l'art, où régnait tout particulièrement le traditionalisme, fût profondément modifié. Les artistes, pour réagir contre l'idéalisme, qui était la tendance prédominante, à l'époque où se produisit le schisme atonien, ont, probablement sur l'ordre du roi, produit des œuvres d'un réalisme brutal, qui se manifeste spécialement dans la silhouette humaine. Ce qui frappe, au premier abord, dans un relief amarnien, ce sont les difformités physiques des personnages : crâne démesuré, fortement étiré en longueur, bouche proéminente, torse étriqué, bassin exagérément développé, ventre ballonné, cuisses énormes. Ces défauts se remarquent, avant tout, chez Akhnaton lui-même, et ils sont rendus avec une telle exactitude qu'aucun médecin ne peut hésiter à reconnaître, dans le roi, un prognathe et un adéonidien ; mais on constate les mêmes défauts physiques chez la reine, chez les membres de la famille royale, chez les fonctionnaires et même chez les plus humbles serviteurs. Comme il est impossible d'admettre que la cour tout entière ait été atteinte des infirmités du souverain, on doit donc conclure qu'il s'agit d'une esthétique à la mode, dont l'origine doit être prise dans le physique du roi.

La révolution religieuse ne fut pas sans influence sur la révolution artistique. La religion atonienne était une religion très pure et très élevée. Le culte du soleil, c'est-à-dire d'une des forces les plus immatérielles de la nature, devait se traduire, dans la pratique, par une conception spirituelle de la vie et par un amour très grand de la nature. Or ces deux qualités, spiritualité et retour à la nature, appartiennent précisément d'une manière essentielle à l'art amarnien. Si l'idéalisme s'oppose au réalisme, il n'en est pas de même de la spiritualité, et on peut très bien concevoir (l'art amarnien en est la meilleure preuve) une œuvre artistique, faite à la fois de réalisme et de spiritualité. Quant à l'amour de la nature, il se retrouve partout à Tell el-Amarna : dans la religion, dans les hymnes au soleil, dans les scènes de la vie familière et, enfin, dans la décoration des maisons. Les oiseaux, les fleurs et les fruits ne sont plus considérés comme des motifs ornementaux stylisés, mais comme des dons infiniment précieux de la nature, que l'on reproduit avec une exactitude, une sensibilité et un charme indicibles. C'est également à l'amour de la nature que l'on doit attribuer les scènes, si fréquentes à Amarna, où l'on sent la joie de vivre, et où la gaîté est traduite avec un humour que l'on ne retrouve que rarement dans l'art égyptien.

La réaction amarnienne aurait pu être le point de départ d'un art nouveau absolument remarquable. Dans la capitale même, il arrive, trop souvent, que les qualités de délicatesse et de spiritualité d'une œuvre soient effacées par des défauts, plus évidents, d'un réalisme brutal et outrancier. Mais en province, à Thèbes, par exemple, ou à Memphis, on a retrouvé dans des tombeaux (Ramōse et Horemheb) des reliefs d'inspiration purement amarnienne, mais traités avec une telle sensibilité et un tel sens de la mesure qu'on peut les tenir, à juste titre, comme les chefs-d'œuvre de cet art attachant. Si les artistes égyptiens avaient su continuer dans cette voie, nous aurions eu des œuvres d'une qualité aussi belle que celles des époques antérieures, mais beaucoup plus touchantes et plus proches de nous. Les heureuses hardiesses des sculpteurs amarniens, débarrassés du souci étouffant du traditionalisme, auraient pu être génératrices d'une effervescence artistique admirable. Il n'en fut malheureusement rien. L'influence amarnienne se fit sentir quelque temps encore, après la chute d'Akhnaton, sous les règnes éphémères des derniers rois de la XVIII[e] Dynastie, mais la haine de tout ce qui touchait à la période hérétique n'allait pas tarder à imposer aux artistes un retour inconditionné à l'art traditionnel.

3. *Les XIXe et XXe Dynasties.* — Ce fut sous le règne de Séthi I que se produisit ce retour. Les sculpteurs de cette époque se rattachent directement à ceux du règne d'Aménophis III. Ce n'est, en effet, qu'aux œuvres de ces artistes qu'on peut comparer les admirables reliefs de Séthi I, qui comptent parmi les plus beaux chefs-d'œuvre de l'art égyptien traditionnel. La pureté de la ligne, l'élégance du mouvement, la perfection de la technique et la sensibilité du relief sont les qualités qui caractérisent le mieux l'art de Séthi I. Mais, après la mort de ce roi, l'Égypte, de plus en plus, vit de souvenirs, et les sculpteurs se contentent d'être des imitateurs plus ou moins habiles. On a l'impression de se retrouver devant des œuvres, faites rapidement, comme en série, et, si les sculpteurs et les décorateurs sont encore de bons artisans, ce ne sont plus des artistes. Ils savaient encore rendre le mouvement, mais ils avaient perdu la flamme intérieure qui, seule, permet d'exprimer la vie véritable, et qui, seule, produit des chefs-d'œuvre.

Ces défauts, qu'on remarque déjà sous le règne de Ramsès II, vont en s'accentuant, sous le règne de Ramsès III et sous celui de ses successeurs. Comme en politique, c'est la décadence qui s'annonce. L'art égyptien ne connaîtra plus qu'une renaissance, celle de l'époque saïte, et encore cette renaissance n'a-t-elle été que factice et presque entièrement dépourvue d'originalité. L'art égyptien continuera, de longs siècles encore, à vivre sur son passé, et, pour avoir dédaigné, à l'époque amarnienne, la possibilité d'un renouveau, finira par sombrer dans des répétitions de plus en plus imparfaites.

c) *Les scènes représentées.* — Les bas-reliefs des tombes et, surtout, ceux des temples du Nouvel Empire sont pour nous de beaux livres où l'histoire de l'Égypte nous est contée. Tous, malheureusement, n'ont pas une égale valeur historique, et il est, sans doute, regrettable que certaines scènes religieuses, indéfiniment reproduites dans un esprit de traditionalisme étroit, occupent de si vastes surfaces de parois, au détriment de scènes originales qui auraient pu nous fournir des renseignements précieux sur l'histoire du pays et sur la vie sociale. Ces réserves n'ôtent d'ailleurs rien à la valeur de ceux des documents de cette époque qui ont une portée historique, et les fréquents emprunts que nous y avons faits, dans les chapitres précédents, en sont la meilleure preuve.

1. *Décoration des temples.* — Les pylônes et les murs extérieurs des temples sont volontiers décorés de scènes de guerre : le roi pouvait ainsi, tout en élevant un monument éternel à sa propre gloire, remercier le dieu de l'aide efficace qu'il n'avait cessé de lui apporter au cours de ses campagnes. Ces scènes sont fréquemment accompagnées de longues inscriptions historiques, où l'objectivité fait totalement défaut, mais qui ont permis, cependant, de dresser un tableau suffisamment précis des guerres du Nouvel Empire. Ces scènes de guerre se retrouvent parfois sur les parois intérieures des temples funéraires royaux : qu'il suffise de rappeler, ici, à Deir el-Bahari, la célèbre expédition de la reine Hatshepsout au pays de Pount, au Ramesséum, certaines campagnes syriennes de Ramsès II, ou encore, à Médinet Habou, les campagnes de Ramsès III. A l'intérieur du temple et sur les colonnes, les surfaces décorées étaient presque exclusivement consacrées à des scènes religieuses. Le thème de l'offrande était le plus souvent traité : le roi, seul ou accompagné de la reine, était représenté, faisant l'offrande à la divinité, ou à la triade, honorée dans le temple. Ces scènes, fastidieuses à force d'être répétées, n'ont évidemment aucun intérêt historique. Habilement composées, elles peuvent être parfois d'un bel effet décoratif. D'autres scènes, plus intéressantes, sont relatives à des cérémonies plus spéciales, parmi lesquelles on peut citer les processions de la barque sacrée, rendues avec une vie et une vérité remarquables, les scènes de fondation du temple, et aussi cette cérémonie curieuse au cours de laquelle le dieu Thot, ou la déesse Seshat, inscrivait, en présence du souverain, le cartouche royal sur les fruits du perséa, arbre sacré d'Héliopolis.

2. *Les tombes royales.* — On a déjà vu, plus haut (p. 104), que les couloirs et la salle sépulcrale des hypogées royaux étaient couverts de représentations religieuses qui décrivaient la course du soleil dans l'autre monde. Ces scènes, qui sont à peu près compréhensibles dans leurs lignes générales, sont souvent obscures dans l'interprétation de certains détails. Il s'agissait, pour le roi, de parvenir sans encombre à la salle du jugement où se tenait Osiris le dieu des morts. Le monde souterrain, que le soleil éclairait pendant sa course nocturne, était divisé, dans l'esprit des Égyptiens, en douze régions, séparées les unes des autres par des portes. Le tribunal d'Osiris siégeait dans la sixième région. Ce monde était peuplé d'ennemis qui s'efforçaient de s'opposer au passage

du défunt. Il était naturel que celui-ci, qui n'était jamais certain de connaître toutes les formules magiques par lesquelles la puissance malfaisante de ces ennemis pouvait être réduite à néant, eût conçu le désir de faire le voyage dans la barque solaire, en compagnie du dieu-soleil. Ce sont les péripéties de ce voyage que décrivent les rituels magiques (livre des morts, livre des portes, *Am-Douat*, livre de la nuit) auxquels sont empruntées la plupart des scènes qui décorent les tombes royales.

3. *Les tombes privées.* — La décoration des tombes civiles, au début du Nouvel Empire, était inspirée, en partie, des scènes funéraires qui ornaient les tombes royales, et, en partie, des scènes de la vie familière qui avaient été si souvent reproduites aux époques antérieures (banquets, scènes de navigation, de chasse, de pêche, de danse...), et sur lesquelles il n'est plus besoin de revenir. Ces tableaux, si vivants, de la vie quotidienne disparaissent presque complètement du répertoire des tombes après la période amarnienne. Il semble qu'il y ait eu, à cette époque, en réaction contre l'esprit amarnien, le désir de supprimer des parois des tombes, toutes les scènes profanes qui exprimaient, d'une manière si gracieuse et si légère, la joie de vivre. Seules furent conservées les scènes religieuses et les scènes funéraires. Parmi ces dernières, il en était deux que les artistes de cette époque affectionnaient tout particulièrement : d'abord l'enterrement du défunt, qui comprenait généralement trois actes, la momification, pratiquée par le dieu Anubis lui-même[1], le transport du sarcophage avec son escorte de parents, d'amis et de pleureuses, et, enfin, les cérémonies rituelles qui étaient accomplies au moment de l'ensevelissement, devant la chapelle funéraire ; l'autre scène que les artistes reproduisaient volontiers était le jugement du mort ou psychostasie. Le cœur du mort était placé dans le plateau d'une balance, dont l'autre plateau était chargé du symbole de la Justice. Il fallait, pour que le défunt fût justifié, que l'équilibre fût parfait, et Thot lui-même était chargé de vérifier si le peson s'arrêtait bien au milieu du fléau. Parfois, surtout à la XVIII[e] Dynastie, des inscriptions biographiques, qui sont parfois relatives à des événements historiques, viennent

1. En fait, c'était un prêtre funéraire, orné d'un masque de chacal, qui jouait le rôle du dieu Anubis.

apporter une note originale et vivante, qui rompt heureusement la série, parfois un peu monotone, de ces scènes traditionnelles, qu'on ne peut, le plus souvent différencier que par leur plus ou moins grande valeur artistique.

4. *La décoration murale amarnienne.* — Les artistes amarniens s'inspirent d'un esprit tout à fait différent de celui qui avait présidé à la création des œuvres antérieures. Aussi les scènes traditionnelles, dont il vient d'être question, ne sont-elles plus traitées. Les deux grandes idées qui dominent désormais l'inspiration artistique sont, d'une part, la religion atonienne, et, d'autre part, la personne du roi, presque toujours associée (ceci aussi est une nouveauté) à la reine et à quelques-unes au moins des princesses royales. Tantôt, le roi et sa famille apparaissent dans une cérémonie essentielle de la nouvelle religion : l'adoration du disque solaire, Aton. Les rayons solaires terminés par des mains viennent entourer les adorateurs royaux, et traduisent ainsi, d'une manière matérielle, la protection exercée par le dieu sur son fils bien-aimé. Tantôt la famille royale, précédée d'un *saïs*, traverse en char, les rues de la ville sous les acclamations d'une foule respectueusement inclinée, ou, encore, du haut d'un balcon récompense un fidèle fonctionnaire en lui lançant des colliers d'or au milieu des cris de joie d'une foule d'amis et de curieux. La plupart de ces scènes sont égayées par des détails savoureux qui sont rendus avec une liberté et une vérité charmantes.

Mais ce qui est surtout caractéristique de l'art amarnien, c'est que les artistes ne craignent pas de nous introduire dans l'intimité même du roi. Ils nous font assister à un banquet donné par Akhnaton en l'honneur de sa mère, Tiy, qui était venue en visite à Amarna, à des scènes de la vie familiale du roi que l'on voit jouer avec ses filles ou tenant sa femme sur ses genoux. Ils ont même osé nous montrer le roi et la reine, entièrement dévêtus, et recevant ainsi un haut fonctionnaire et sa femme. Ce sont là des hardiesses absolument uniques dans l'histoire de l'art égyptien, et qui semblent prouver que l'amour de la nature avait introduit, avec lui, dans la vie sociale de l'époque, un certain naturalisme. Celui-ci se traduisait par une conception égalitaire de la vie, d'après laquelle tous les hommes, étant au même degré des créatures du soleil, se trouvaient, en quelque sorte, en face de lui, sur un même plan. Il était tout naturel que

cette philosophie religieuse eût inspiré les artistes, et c'est grâce à eux que nous pouvons, à notre tour, nous faire une idée approximative de l'aventure la plus prodigieuse de toute l'histoire d'Égypte.

C) *La ronde bosse*

a) *La statuaire royale.* — L'évolution de la statuaire royale au Nouvel Empire a été moins rapidement sensible que celle du relief et de la statuaire civile. Il faut en rendre responsable, en partie, le souci de traditionalisme, qui a, trop souvent, en Égypte, gêné l'art officiel. Les œuvres dont s'inspirent surtout les sculpteurs du début de la XVIII[e] Dynastie sont celles qu'avait produites l'école memphite du Moyen Empire. Elles s'en différencient, toutefois, par une élégance plus grande, favorisée par l'adoption, générale à cette époque, d'un canon plus allongé, et par les soins que les artistes apportaient à traiter certains détails, jusqu'alors négligés, comme les mains et les pieds. La statue de Thoutmosis III marchant sur les neuf arcs (c'est-à-dire sur les peuples étrangers vaincus) a toujours passé pour le chef-d'œuvre de cette époque, et, certes, on ne peut lui refuser ni l'élégance de la silhouette, ni la noblesse de l'attitude, mais on peut regretter que le visage ait été rendu avec un souci d'idéalisation qui se manifeste, malheureusement, plus par la mollesse que par la spiritualisation des traits. Cette absence de vigueur dans le style est le reproche le plus général que l'on puisse faire à la statuaire royale du début du Nouvel Empire.

Déjà, sous le règne d'Aménophis III, on voit apparaître un art plus fin, plus fouillé, plus spirituel ; cette nouvelle tendance allait triompher pendant la période amarnienne. En règle générale, les sculpteurs de cette époque se sont montrés beaucoup moins brutalement réalistes dans la ronde bosse que dans le relief. La déformation cranienne et le prognathisme, si caractéristiques de la silhouette amarnienne, ont été volontairement atténués par les artistes, qui n'ont conservé, de l'esthétique à la mode, qu'un léger étirement de l'ovale du visage. Ce qui fait le charme particulier de leurs œuvres, c'est, en plus de la sensibilité délicate du relief et de l'habile répartition des volumes, l'intensité de la vie intérieure, qu'ils ont presque toujours rendue avec un rare bonheur. On ne saurait citer tous les chefs-d'œuvre que cet art a produits. Le Louvre possède une magnifique tête d'Akhnaton, à l'expression douce et un peu maladive, et un buste de princesse qui est un chef-d'œuvre de grâce juvénile. Mais l'œuvre amarnienne la plus célèbre, et à juste titre sans doute, est la tête étonnante de la reine Néfertiti, conservée, avant la guerre, au Musée de Berlin. La douceur du regard, le dessin si pur du nez, l'exquise sensibilité de la bouche laissent une impression inoubliable, et il n'est pas jusqu'au constraste entre l'énorme masse de la couronne et la charmante gracilité du cou qui ne soit du plus heureux effet.

On retrouve le réalisme brutal des reliefs amarniens dans une série de statues d'Akhnaton, trouvées à Karnak : le corps est traité en grandes masses géométriques, ce qui donne une esthétique un peu spéciale qui n'est dénuée, cependant, ni de sensibilité, ni de charme ; mais c'est surtout sur le visage que s'est porté l'effort de l'artiste. Il a réussi à donner à la pierre une expression de vie intérieure et de spiritualité qui reflète, d'une manière tout à fait attachante, l'extraordinaire utopie dans laquelle s'est complu le roi. Il y a, dans ces statues, quelque chose de maladif et d'immatériel, qui efface l'impression de monstruosité presque caricaturale que dégagent, au premier abord, les difformités physiques. On remarque les mêmes qualités et les mêmes défauts dans une petite tête en bois, acquise par le Louvre, et qui servit autrefois à orner le haut d'une harpe.

La tradition amarnienne a survécu quelque temps au schisme atonien. Sous les derniers rois de la XVIII[e] Dynastie, les sculpteurs qui, pour la plupart, avaient travaillé à la cour d'Amarna, comprirent que, s'ils répudiaient les exagérations, à vrai dire un peu choquantes, des statues amarniennes, tout en conservant l'esprit qui les avait animées, ils parviendraient à créer un art nouveau, infiniment séduisant. C'est en effet, par la spiritualité et par un souci très grand de la vérité psychologique, qualités purement amarniennes, que se recommandent certains chefs-d'œuvre, exempts de tout réalisme excessif, tels que la statue du roi Toutânkhamon, traité en dieu Khonsou, ou la tête d'une reine, traitée en déesse Mout (c'est la pseudo-reine Tiy), au regard un peu voilé et au sourire mystérieux, ou encore, la tête si fine et si spirituelle du roi Horemheb[1].

1. Les trois statues sont conservées au musée du Caire.

A partir de la XIX[e] Dynastie, la statuaire royale tombe en décadence. La plupart des œuvres de cette époque sont lourdes, inexpressives, les artistes recherchant surtout le colossal, ce qui est, évidemment, en art, une fausse conception de la grandeur. S'il se trouve encore des statues élégantes, comme le célèbre Ramsès II de Turin, l'absence de vigueur et de vie en fait des œuvres fades, sans grand intérêt artistique. Rares sont les œuvres, comme la tête de Ramsès II du Ramesséum, dans lesquelles l'artiste a su exprimer, dans le regard et dans le sourire, le sentiment intérieur de son modèle.

b) *La statuaire civile.* — Il ne faudrait pas croire que les sculpteurs d'Amarna aient créé de toutes pièces un art entièrement nouveau. Il existait, bien avant Aménophis IV, des statues de particuliers qui annonçaient déjà les œuvres amarniennes. Sans doute ne présentaient-elles pas encore toutes les particularités qui ont été relevées plus haut, mais elles réflétaient déjà une vie intérieure, qui se traduisait par une expression de douceur un peu mélancolique. Si les artistes ne se départissaient pas toujours d'un idéalisme un peu froid, surtout dans les statues-blocs[1], ils savaient parfois s'élever jusqu'à un réalisme plein de vigueur, comme le prouvent, entre autres œuvres, la statue du scribe Amenhotep, fils d'Hapou (musée du Caire), et l'admirable portrait de femme (musée de Florence), dont il est si difficile d'oublier l'expression de lassitude et de gravité. Ils excellaient aussi à donner à leurs modèles cette élégance qui était recherchée, à cette époque, dans tous les domaines de l'art, et ils avaient une habileté extraordinaire à traduire, dans la pierre, la délicatesse des chairs.

En dehors des statues, très mal connues, qui ornaient les niches des tombes, et de quelques statuettes de l'époque d'Amarna, mais qui ne proviennent pas d'Amarna, on ne peut citer aucune statue civile qui soit certainement contemporaine du règne d'Akhnaton ; d'autre part, les œuvres datées des derniers règnes de la XVIII[e] Dynastie sont trop rares pour qu'on puisse en donner avec précision les caractéristiques. Pourtant, c'est peut-être de cette époque, ou du début de la XIX[e] Dynastie, qu'il faut dater un certain nombre de

1. Ou statues-cubes, ainsi appelées à cause de leur silhouette générale qui affecte la forme d'un bloc ou d'un cube. Ces statues représentent leur modele, accroupi à la manière orientale, les coudes aux genoux.

statuettes en bois qui comptent parmi les plus délicats chefs-d'œuvre de la statuaire civile égyptienne. Ces statuettes sont caractérisées par la ligne harmonieuse du corps, que l'on devine sous l'ample plissé du vêtement d'apparat, et par l'expression grave et souriante du visage, généralement encadré par la masse imposante d'une perruque, dont les mèches sont finement stylisées, et qui, loin d'alourdir l'ensemble, font mieux ressortir l'exquise délicatesse des traits.

A l'époque ramesside, la statuaire civile tombe dans une décadence qui est tout à fait analogue à celle de la statuaire royale. Pourtant, sous Ramsès II, tout au moins, les artistes étaient encore capables de produire des œuvres, le plus souvent de petites dimensions, dans lesquelles se faisait sentir l'influence heureuse des œuvres antérieures, et, particulièrement, quelques-unes de ces statuettes en bois dont il vient d'être question. On possède de très nombreuses statuettes, sculptées dans des pierres diverses, qui témoignent d'une grande finesse et d'une élégance harmonieuse. On doit citer aussi des groupes, comme ceux qui représentent le scribe Nebmertouf lisant aux pieds du dieu cynocéphale, Thot, assis sur un autel (musée du Louvre), groupes dans lesquels le sculpteur a su traduire la vie avec beaucoup de naturel et de charme.

D) *Papyrus funéraires et ostraka figurés*

Ce sont là des branches de l'activité artistique des Égyptiens qui, pour être modestes, n'en sont pas moins intéressantes, et méritent certainement une brève mention. On appelle papyrus funéraires des recueils de formules religieuses très anciennes, divisés en un certain nombre de chapitres, et dont le rôle était de donner au mort les conseils qui pouvaient lui être utiles, au cours du dangereux voyage qu'il devait entreprendre dans l'autre monde. Souvent, ces papyrus étaient illustrés de vignettes, très habilement dessinées, et assez fréquemment coloriées, avec un goût absolument remarquable. Les scènes elles-mêmes, qui ne font que reproduire les sujets funéraires si souvent traités dans les tombes, intéressent surtout l'histoire de la religion. Le charme tout particulier de ces vignettes provient peut-être de leurs dimensions, qui en font de véritables miniatures, et, aussi, de la

matière même du papyrus qui forme un fond sur lequel les couleurs ressortent avec une netteté et une harmonie le plus souvent admirables.

Les ostraka figurés sont des éclats de calcaire ou des fragments de poterie, sur lesquels les scribes dessinaient, en les coloriant parfois, de petites scènes, empruntées à un répertoire particulièrement varié. Les artistes se servaient de ces ostraka comme d'un carnet d'exercices ou d'esquisses, et y traitaient, on l'a vu, les sujets les plus divers : scènes religieuses, portraits de rois, chasses, combats de taureaux, animaux sauvages ou domestiques, etc. Certains sujets, qu'on ne voit presque jamais traités ailleurs, sont, de ce fait même, d'un intérêt plus grand. On peut citer des scènes de la vie de harem, et, surtout, des petites compositions satiriques, dans lesquelles des animaux, vêtus comme des hommes, parodient des scènes funéraires ou religieuses classiques. Dans ces dessins, la fantaisie de l'artiste s'exprimait librement, avec un esprit humoristique et même satirique qu'on ne s'attend guère à trouver chez les Égyptiens, et qui donne à ces œuvres mineures un charme et un agrément d'une qualité tout à fait originale. On trouve des scènes analogues sur un papyrus de Turin qui, lui aussi, comme les ostraka eux-mêmes, vient certainement de Deir el-Médineh.

E) *Les arts mineurs*

On a vu que le luxe s'était considérablement développé en Égypte, au cours du Nouvel Empire. Ce fut évidemment dans les arts mineurs que cette tendance nouvelle se fit tout particulièrement sentir. S'il est difficile de se rendre compte des progrès réalisés dans l'aménagement des habitations civiles, il est aisé, en revanche, de porter un jugement sur l'évolution des arts mineurs, au cours de cette époque. Notre documentation est constituée, soit par les représentations des tombes thébaines, soit par les innombrables objets trouvés au cours des fouilles, et actuellement conservés dans les différentes collections égyptologiques. Enfin, la découverte de la tombe, à peu près intacte, de Toutânkhamon nous a apporté un ensemble unique qui a certainement ajouté beaucoup à notre connaissance des arts mineurs au Nouvel Empire.

1. *Représentations des tombes.* — Les peintures des tombes égyptiennes de cette époque nous apportent de précieux renseignements sur le costume civil. La mode s'était beaucoup compliquée depuis le Moyen Empire : l'humble pagne, qui n'était plus porté que par les paysans et par les ouvriers, avait fait place à un costume d'apparat, qui se composait d'une jupe, bouffante par devant, et d'une tunique, dont les plis, soigneusement étudiés, tombaient avec art ; les pieds étaient chaussés de sandales élégantes, dont la pointe était parfois relevée à la poulaine. La coiffure, enfin, particulièrement celle des femmes, était très soignée : on aimait les lourdes perruques frisées, retombant en deux grosses masses, de chaque côté du visage, et égayées de bandeaux de perles et de fleurs. Les femmes étaient vêtues de longues tuniques plissées, ornées de manches très amples, qui laissaient les bras à découvert. Les anciens bijoux, colliers, bracelets et périscélides, constitués par l'assemblage de perles de faïence polychromes, continuaient d'être à la mode.

Les tombes thébaines ont un autre intérêt, celui de nous avoir apporté sur l'art syrien de précieux renseignements. Il est vraisemblable de penser que l'apport incessant d'objets syriens en Égypte eut une influence, d'ailleurs difficile à mesurer, sur les artistes égyptiens. Elle se fit certainement sentir dans l'industrie céramique, et, peut-être, dans la parure et dans l'armement. Il ne fait aucun doute que les grands vases d'Asie, amphores, rhytons, gobelets, cratères, décorés de fleurs, d'animaux ou de motifs géométriques, ont été à l'origine de l'évolution que l'on constate dans la fabrication et dans la décoration de certains vases égyptiens. Il importait peu, d'ailleurs, aux artistes égyptiens que le modèle eût été un vase de métal, et ils appliquaient volontiers à la pierre, ou même à la terre cuite, des formes qui, à l'origine, n'avaient été utilisées que dans l'industrie du métal. Il est probable, d'autre part, que les Égyptiens ont adopté ces médaillons syriens, suspendus à des chaînettes, qui sont si souvent représentés, dans les tombes thébaines, au cou des Asiatiques, des Crétois et même des Nubiens. Enfin, il semble que les harnachements des chevaux aient été, au moins à la cour, volontiers imités de ceux que portaient les chevaux des guerriers syriens. En tout cas, sur le coffret qui a été trouvé dans la tombe de Toutânkhamon, les chevaux du roi sont harnachés à la syrienne. Peut-être, les Égyptiens se souvenaient-ils que les chevaux, et par conséquent les harnachements, avaient été importés d'Asie, et

cherchaient-ils à leur conserver un certain charme exotique en imitant servilement l'usage syrien.

2. *Meubles, bijoux, verrerie, objets de toilette.* — Il ne nous est possible de juger les meubles du Nouvel Empire que d'après les fauteuils, les lits et les coffres. La forme des coffres n'avait guère évolué depuis le Moyen Empire ; en revanche, la décoration des lits et des sièges s'était beaucoup compliquée, et on sent que l'artiste cherchait à la fois à créer quelque chose de joli, d'harmonieux et de confortable. Les lits étaient parfois décorés des figures grotesques du dieu Bès et de la déesse-hippopotame Thouëris, dont la présence suffisait, dans l'esprit des Égyptiens, à éloigner les mauvais génies, pendant l'abandon au sommeil ; les sièges étaient particulièrement élégants : tantôt, c'étaient des pliants dont les traverses étaient, parfois, prolongées par des têtes de canards ou de cygnes, tantôt, c'étaient des tabourets, décorés de motifs ajourés, tantôt, enfin, c'étaient des fauteuils, dont la partie inférieure imitait souvent les corps stylisés de deux lions, et dont le dossier et les accoudoirs étaient généralement ornementés d'incrustations de matières diverses ou de motifs ajourés. Les bijoux du Nouvel Empire marquent un recul très net sur les bijoux du Moyen Empire. Sans doute les orfèvres avaient-ils conservé leur sens traditionnel de la décoration symétrique et leur habileté technique, mais ils avaient été contraints de sacrifier au goût du jour, et il est certain que ce goût exigeait moins des œuvres souples et harmonieuses que des œuvres colossales et compliquées. C'est ainsi que les armes et les bijoux trouvés dans la tombe de la reine Ahhotep (début de la XVIIIe Dynastie), et, surtout, les bijoux trouvés au Sérapéum (Ramsès II) ne donnent plus cette impression légère d'une œuvre simple et aérée que donnaient, par exemple, les bijoux de Dahchour, mais créent, par suite du contraste assez curieux qui existe entre la solidité massive du cadre et le maniérisme un peu décadent de la décoration, une impression assez pénible et parfois même choquante.

La céramique est restée ce qu'elle avait toujours été en Égypte ; on trouve, pourtant, à côté des formes simples traditionnelles, des formes plus compliquées, évidemment réalisées sous l'influence étrangère. On aimait, surtout à la XVIIIe Dynastie, décorer la panse de certains vases en fine terre cuite de motifs floraux et géométriques aux couleurs

fraîches et harmonieuses. L'industrie du verre, presque inconnue avant le Nouvel Empire, commence à se développer, et progresse lentement. La technique du verre était encore très simple. On l'obtenait par coulage, et on le travaillait autour d'un mandrin de métal. Les motifs qui décoraient les vases étaient dessinés, semble-t-il, à l'aide d'une baguette en verre. Le procédé du moulage était également connu des artistes du Nouvel Empire, mais paraît avoir été très peu employé.

Les objets de toilette, étuis à styles, pots à kohol, ont été traités avec un rare bonheur par les artistes de cette époque, mais c'est dans la fabrication des cuillers à parfums que les arts industriels du Nouvel Empire ont excellé. Dans ces modestes objets de toilette, les artistes ont fait preuve d'imagination, de mesure et de goût dans le choix des motifs, et, dans la manière dont ils ont su les traiter, d'une liberté et d'une grâce qui, même lorsqu'elles touchent à la mièvrerie, donnent à l'objet un grand charme. Le manche est souvent formé par le corps nu et délicatement modelé d'une fillette qui, au milieu d'un fourré de papyrus, dont le rôle est purement décoratif, joue du luth, cueille ou respire une fleur, ou encore s'avance, chargée de gibier d'eau et de fleurs. Plus massives et plus réalistes sont les cuillers dont le manche est formé par le corps puissant d'un nègre qui paraît succomber sous le poids d'un grand vase qui sert de cuilleron, et qu'il soutient dans un geste plein de vérité. On ne saurait citer tous les motifs que les artistes de cette époque utilisaient, et qu'ils se plaisaient à varier, mais on doit au moins mentionner le type dit « à la nageuse », qui eut une grande fortune au Nouvel Empire : une fillette nue semble pousser devant elle, à la nage, soit un simple bassin de forme généralement rectangulaire, soit un canard dont le corps évidé sert de cuilleron et dont les ailes mobiles jouent le rôle de couvercle. C'est ainsi que les artistes ont su créer, sous un symbolisme gracieux, des objets utilitaires d'un charme extrême.

3. *Le mobilier funéraire de Toutânkhamon.* — Les objets trouvés dans la tombe de Toutânkhamon n'ont pas tous une égale valeur artistique. On ne saurait admirer, par exemple, ces vases d'albâtre, aux formes compliquées, qui ressemblent à des pièces montées, d'un goût douteux ; on peut regretter aussi l'abondance des motifs décoratifs, l'emploi abusif des

matières précieuses et des incrustations, le goût excessif pour un symbolisme un peu lourd, mais on doit s'incliner devant la perfection de la plupart des meubles qui avaient été entassés, pêle-mêle, dans l'étroite tombe du jeune roi, et devant les coffres dorés qui, s'emboîtant les uns dans les autres, étaient destinés à abriter ses cercueils successifs. On doit surtout admirer les deux plus belles pièces, peut-être, de ce riche mobilier funéraire : le trône dont le dossier était orné de la gracieuse représentation du roi et de la reine, traités dans un style amarnien dépouillé de toute exagération, et un coffret dont les parois étaient décorées des épisodes fictifs d'une chasse au lion et d'une bataille. Ces scènes sont composées avec un art admirable, dominées, l'une et l'autre, par la figure majestueuse du roi, dressé sur son char de combat, et dont la sérénité dédaigneuse fait un contraste heureux avec la terreur des lions blessés ou des ennemis percés de flèches, qui viennent s'écraser, en désordre, sous les pattes levées des chevaux lancés au galop. Rarement, l'art traditionnel avait atteint à une pareille perfection, et on regrette d'autant plus que tous les objets qui composaient le mobilier funéraire de Toutânkhamon n'aient pas été traités dans cet esprit.

F) *La littérature*

a) *Généralités.* — L'activité des Égyptiens du Nouvel Empire ne s'est pas seulement tournée vers les arts, mais aussi vers la littérature. Il est infiniment regrettable que, dans cette branche importante de la civilisation, les points de comparaison soient aussi rares : la plupart des œuvres littéraires, en effet, étaient écrites sur papyrus, c'est-à-dire sur une matière essentiellement périssable, et bien des traités, qui eussent été pour nous d'un intérêt primordial, sont aujourd'hui définitivement perdus. Cependant, les documents qui ont résisté au temps et aux hommes sont suffisamment nombreux pour qu'on puisse se rendre compte que les scribes de cette époque ont manifesté une activité littéraire très grande, qui s'est appliquée aux genres les plus divers.

Un grand changement s'était produit, vers la fin de la XVIII[e] Dynastie (époque amarnienne), dans la langue égyptienne. A vrai dire, ce changement était plutôt une légalisation d'un état de fait, vieux déjà de plusieurs siècles.

La langue classique, celle qu'écrivaient les scribes du Moyen Empire, était devenue, depuis longtemps, une langue morte dont, seuls, les savants avaient le secret, et qui avait complètement disparu dans la conversation. Plusieurs indices permettent d'affirmer que cette évolution de la langue parlée était déjà très avancée, dès le début du Moyen Empire. L'ancienne langue s'était maintenue dans les œuvres littéraires, en partie, par respect de la tradition, en partie, par souci d'élégance et de correction. L'action révolutionnaire d'Akhnaton, qui avait poursuivi la tradition partout où elle s'était maintenue, se fit sentir jusque dans le domaine linguistique, et ce fut à partir de son règne que les scribes commencèrent à écrire la langue vulgaire qui, jusqu'alors, avait été réservée à la conversation. L'usage se généralisa rapidement, ce qui prouve bien qu'il répondait à un besoin. Cette nouvelle langue avait l'inconvénient d'être moins élégante que la langue classique, mais elle était assurément plus souple et plus vivante, et elle permettait d'exprimer, avec plus de nuances, les péripéties d'une action ou les vicissitudes d'un état d'âme. Il n'est guère possible d'en donner ici toutes les caractéristiques. Disons simplement qu'elle avait tendance à simplifier la grammaire en remplaçant les anciennes formes verbales par des formes non verbales ou par des formes périphrastiques, à compliquer l'orthographe, à multiplier les déterminatifs, et à enrichir, enfin, son vocabulaire de mots vulgaires et de mots étrangers. La langue classique se maintint, quelque temps encore, dans les genres nobles, comme l'épopée et la poésie lyrique, mais les nombreuses fautes qu'on y relève prouvent assez qu'elle était peu familière, même aux plus savants parmi les scribes.

b) *Œuvres historiques ou à tendance historique.* — On a vu (p. 298-301) que la guerre de libération, entreprise par les derniers rois de la XVII[e] Dynastie contre les Hyksôs, avait inspiré trois récits de valeur historique inégale ; la querelle d'Apophis et de Sékénenrē', dont le récit nous a été conservé par le début du papyrus Sallier I, et qui n'est qu'un roman, la tablette de Carnarvon, qui offre de bien plus grandes garanties historiques, et, enfin, la biographie d'Ahmès, fils d'Abana, précise dans sa sécheresse, mais sans valeur littéraire. Ces œuvres, qui comptent évidemment parmi les plus anciennes, ont déjà, été, analysées d'une manière assez détaillée pour qu'il soit inutile d'y revenir.

Par la suite, les œuvres objectives ont été plutôt rares : parmi celles-ci, on ne peut guère citer que les *Annales* de Thoutmosis III et le papyrus Harris 75, qui nous racontent, respectivement, les campagnes asiatiques du grand conquérant de la XVIII[e] Dynastie et les troubles intérieurs qui ont précédé l'avènement de Ramsès III.

Si le récit objectif, qui, d'ailleurs, ne correspondait pas du tout à l'esprit oriental, fut peu prisé au Nouvel Empire, l'épopée fut, en revanche, tenue dans une grande estime, au moins à partir de Ramsès II. A propos d'un fait historique, les scribes écrivaient des compositions poétiques dont le héros était le roi ; ils lui prêtaient à plaisir les actions d'éclat les plus invraisemblables, avec une abondance d'images souvent fatigante. Le modèle du genre est, sans contredit, le poème de Pentaour (cf. *supra*, p. 424), qui inspira des œuvres comme la grande inscription de Mineptah et les textes de Médinet Habou. Ces épopées qui, comme telles, recherchent la noblesse, sont écrites dans une langue classique, à peu près correcte, où la cadence de phrases savamment étudiées donne parfois l'impression que l'œuvre est divisée en strophes. Les auteurs, cependant, en dépit d'une aspiration poétique déplacée, nous ont livré des documents qui, interprétés avec prudence, nous ont permis de tracer les grandes lignes de la politique extérieure de cette époque, et, de cela au moins, il faut leur être reconnaissant.

On éprouve quelque hésitation à compter parmi les œuvres historiques le récit de la prise de Joppé. L'action se passe sous le règne de Thoutmosis III, à Joppé, en Palestine. Le prince de cette ville s'étant révolté contre le roi d'Égypte, celui-ci, pour punir la cité rebelle, envoya une armée, commandée par le général Thoutii. Celui-ci s'acquitta de sa mission avec au moins autant d'adresse que de bravoure. Il usa d'un stratagème qui rappelle beaucoup celui qui livra aux Grecs la ville de Troie : il réussit à introduire dans Joppé de grandes jarres à huile, dans lesquelles étaient enfermés des soldats égyptiens. Une fois dans la place, ceux-ci ouvrirent la porte aux armées égyptiennes, qui s'emparèrent ainsi très aisément de la ville. A vrai dire, ce récit n'est pas complètement invraisemblable : d'une part, il est très possible que la cité de Joppé se soit révoltée contre l'Égypte, et, d'autre part, Thoutii est un personnage connu du règne de Thoutmosis III. Toutefois, il peut paraître dangereux d'introduire dans l'histoire un fait, même vraisemblable, qui n'est attesté que par un seul récit, dont l'inspiration légendaire est indéniable.

c) *Les lettres.* — On possède de nombreuses lettres du Nouvel Empire, mais la plupart d'entre elles n'ont qu'un intérêt littéraire très restreint. Elles présentent généralement, au début et à la fin, un très long formulaire qui occupe au moins les quatre cinquièmes de la lettre. Dans le dernier cinquième, le motif de la lettre est exposé d'une manière extrêmement brève, et, le plus souvent, obscure. Il existe pourtant une série de lettres qui offrent un grand intérêt : ce sont celles que les scribes avaient l'habitude de s'envoyer pour faire assaut d'érudition. Ils accumulaient à plaisir les noms géographiques les plus barbares et les mots à orthographe difficile, ils transposaient volontiers en hiéroglyphes des mots étrangers que le commun du peuple ne comprenait pas, parlaient de ce qu'ils connaissaient et, surtout, de ce qu'ils ignoraient, et croyaient ainsi écraser leurs adversaires par l'étalage d'une érudition factice. Le modèle du genre est assurément la lettre que le scribe Hori écrivit au scribe Amenemōpe, dans laquelle il lui raconte, avec force détails, un voyage fictif qu'il était censé avoir fait en Asie (papyrus Anastasi I). De pareilles œuvres sont intéressantes à différents titres : elles nous montrent, d'abord, ce que les Égyptiens considéraient comme un exercice de style ; elles enrichissent, d'autre part, nos connaissances lexicographiques ; enfin, et surtout, elles nous donnent un aperçu amusant de l'instruction moyenne des scribes égyptiens à cette époque.

d) *La poésie.* — De tout temps, les Orientaux ont été naturellement poètes, et les anciens Égyptiens ne font pas exception à la règle. Peuple de terriens, ils vivaient très près de la nature, et employaient volontiers des images tirées du spectacle de la nature. Il a déjà été question (cf. *supra*, p. 346) de ces admirables hymnes au soleil, composés par le roi Akhnaton lui-même, et dans lesquels le souverain révolutionnaire avait exprimé, avec une naïveté charmante, la joie que les créatures éprouvent à vivre, et leur infinie reconnaissance envers le Créateur. On a souvent souligné, et non sans raison, la parenté de ces hymnes avec certains psaumes de David : on y retrouve, en effet, les mêmes sentiments, exprimés avec la même fraîcheur et la même naïveté.

Les hymnes étaient un genre poétique particulièrement

prisé des Égyptiens. Les hymnes à Hâpy (l'inondation), qui était tenu, avec le soleil, pour le grand bienfaiteur de l'Égypte, étaient volontiers reproduits par les scribes dans leurs exercices, et on en possède plusieurs variantes. Nombreux sont aussi les hymnes aux dieux, notamment à Amon, et aux rois, mais ceux-ci sont, le plus souvent, d'un style beaucoup plus conventionnel, et, par là même, moins intéressants et moins touchants.

On a vu plus haut que la poésie héroïque avait été très à la mode, surtout à partir de Ramsès II. Nous n'avons donc plus à y revenir. Il reste à traiter du genre élégiaque. Il existe toute une série d'œuvres poétiques, inspirées par l'amour, et qu'on a appelées pour cela « les chants d'amour ». Ici encore, la comparaison avec la Bible s'impose : ces compositions s'apparentent, en effet, très étroitement au Cantique des Cantiques, encore qu'elles lui soient, à vrai dire, très inférieures. Comme dans le chant biblique, il s'agit du dialogue du bien-aimé avec la bien-aimée. Ces dialogues sont divisés en strophes, qui décrivent avec un grand charme toutes les vicissitudes de la vie amoureuse : joies, anxiétés et douleurs sont exprimées dans une langue simple, imagée et, le plus souvent, très chaste. Ce sont de très beaux morceaux poétiques, dont les accents, touchants et sincères, sont assez rares dans les textes égyptiens.

e) *Les contes.* — Les papyrus égyptiens nous ont livré un certain nombre de contes, écrits dans une langue souple et vivante. Les sujets traités sont généralement fantastiques, et tout imprégnés de magie et de symbolisme. Le meilleur moyen de les faire connaître est de donner une brève analyse des cinq contes les plus complets et les plus importants.

1. *Le conte du prince prédestiné.* — C'est un conte de fées, qui a le même point de départ que notre conte de la *Belle au bois dormant.* Un roi d'Égypte, après avoir longtemps désiré un fils, vit enfin sa prière exaucée. Les fées (en l'occurrence les sept Hathors) vinrent, aussitôt après la naissance de l'enfant, pour lui prédire son avenir : sa mort sera causée par un serpent, par un crocodile ou par un chien. Pour retarder l'échéance fatale, le roi fit construire une tour solitaire, dans laquelle l'enfant fut élevé à l'écart. Un jour qu'il regardait tristement par la fenêtre, il aperçut un chien, s'informa du nom et de la nature de cet animal, qu'il voyait pour la première fois, et en réclama un à son père pour charmer sa

solitude. Son père finit par lui céder, et lui fit cadeau d'un chien qui devint l'ami fidèle du jeune reclus. Un beau jour, celui-ci, avide de liberté, s'enfuit, et, toujours suivi de son chien, gagna, en Asie, le pays de Naharina. Le souverain de cette région avait une fille ravissante, dont la main était briguée par tous les princes des environs. Dans l'embarras du choix, le roi avait déclaré qu'il donnerait sa fille à celui qui, sans l'aide d'une échelle, réussirait à atteindre la fenêtre de la chambre où habitait la jeune fille. Or cette fenêtre était très haute, et, jusqu'alors, aucun des prétendants n'avait pu y parvenir. Notre jeune prince accomplit aisément l'exploit, et, vainqueur du tournoi, devint le gendre du roi de Naharina. Le jeune couple aurait coulé des jours heureux, si leur bonheur n'avait pas été troublé par la lourde menace du Destin. Le prince échappa successivement, grâce à la vigilance de sa femme, aux attaques d'un serpent et d'un crocodile. La fin du conte est malheureusement perdue, mais il est certain que le Destin a dû s'accomplir, et que le jeune prince a été tué, soit par son chien, soit par la faute de son chien.

2. *Le conte des deux frères*[1]. — Il y avait une fois deux frères : Anubis et Bata. Le premier était marié, et employait son jeune frère comme domestique. Or, la femme d'Anubis, ayant conçu pour son beau-frère un amour coupable, pour se venger d'un refus qui la blessait, l'accusa faussement d'avoir voulu abuser d'elle : c'est l'histoire de Joseph et de la femme de Putiphar. Bata fut contraint de s'enfuir. Son frère le poursuivit, mais Bata réussit à lui échapper, non sans avoir pu lui crier, de loin, la vérité. Anubis, désolé d'avoir été injuste à l'égard de son jeune frère, rentra chez lui, et tua sa femme, dont la faute lui avait été révélée.

Bata s'était réfugié dans la vallée du Cèdre[2] (c'est-à-dire au Liban). Là, il s'était arraché le cœur, et l'avait posé sur un cèdre, dont la mort devait entraîner sa propre mort. Il vivait de la chasse, triste et solitaire. Un jour qu'il se promenait, il rencontra la Grande Ennéade divine. Les dieux, émus de sa triste condition, décidèrent de lui donner une compagne, et lui fabriquèrent une femme, plus belle qu'aucune autre

1. Sur l'origine de ce conte, cf. *supra*, p. 113.
2. Ou, d'après G. Lefebvre, *Romans et contes égyptiens*, p. 147, et n. 34, du Pin-Parasol.

créature. Bata, qui adorait sa femme, commit l'imprudence de lui raconter son passé, et de lui révéler que sa vie dépendait de celle du cèdre qui se trouvait auprès de leur demeure.

A la suite de circonstances extraordinaires, le roi d'Égypte, ayant appris l'existence de la femme de Bata, la désira comme épouse, et la fit enlever. Celle-ci, pour se débarrasser de son premier mari, demanda au roi de faire couper le cèdre sur lequel reposait le cœur de Bata. A peine le cèdre fut-il coupé que le malheureux jeune homme mourut. Son frère, miraculeusement averti, finit, après de longues recherches, par retrouver le cœur de Bata. Il le trempa dans l'eau fraîche, et Bata, aussitôt, renaquit sous la forme d'un jeune taureau. Les deux frères s'en furent à la cour du roi d'Égypte. Bata se fit reconnaître de sa femme qui, prise de peur, le fit mettre à mort. De deux gouttes de son sang naquirent deux perséas. Bata, pour la seconde fois, se fit reconnaître de sa femme. Celle-ci, de nouveau inquiète, demanda qu'on abattît les deux arbres et qu'on se servît du bois pour lui faire de beaux meubles. Tandis que les menuisiers exécutaient la commande, un copeau s'envola et pénétra dans la bouche de la reine, qui devint enceinte. Elle accoucha d'un fils qui n'était autre que Bata. Adopté par le roi d'Égypte, il devint roi plus tard, et put se venger de celle qui avait été à l'origine de tous ses maux. Ainsi le crime fut-il puni, et, la vertu, récompensée.

3. *Le conte d'Horus et de Seth.* — C'est une vieille légende religieuse qui nous est racontée dans cette œuvre : la rivalité d'Horus et de Seth qui éclata, après la mort d'Osiris, et dont l'enjeu était la succession du célèbre dieu de Busiris. En réalité, on assiste à un duel entre Seth et Isis, la rusée magicienne, dont Horus ne fait que suivre aveuglément les conseils. Il n'est pas possible de raconter les innombrables péripéties, parfois assez scabreuses, toujours vivantes et amusantes, à la suite desquelles Horus est déclaré vainqueur, et héritier de son père, Osiris. Cette œuvre nous prouve qu'il existait, à côté de la religion officielle, une religion populaire, d'inspiration nettement anthropomorphique, qui ne témoignait à la divinité aucun respect, et d'après laquelle le dieu, n'étant qu'un être un peu supérieur à l'homme, pouvait, comme celui-ci, être trompé, et même acheté.

4. *Le conte de la Vérité et du Mensonge.* — Ce conte est, sous une forme plus allégorique, une variante du conte précédent. La Vérité et le Mensonge sont personnifiés par deux

frères ennemis. Le Mensonge avait obtenu des dieux la permission de crever les yeux de son frère, la Vérité, après l'avoir préalablement fait condamner comme dépositaire infidèle. Or, Vérité était un très beau jeune homme. Une grande dame, dont le nom est malheureusement perdu, s'éprit de lui, et l'épousa, en dépit de sa cécité. De leur union naquit un fils. Mais Vérité ne tarda pas à perdre les faveurs de son épouse. Celle-ci le répudia, et le condamna à lui servir de portier. Cependant, l'enfant grandissait, et il excellait aussi bien dans les exercices de l'esprit que dans ceux du corps. A l'école, où sa mère l'avait mis, on lui demanda un jour le nom de son père ; ne sachant que répondre, il fut battu par ses camarades, qui se moquèrent cruellement de lui. Lorsqu'il fut rentré chez lui, sa mère, à sa demande, fut obligée de lui raconter l'histoire de sa naissance. L'enfant, indigné, jura de venger son père. Il se mit aussitôt en quête de son oncle, et, après l'avoir trouvé, et l'avoir fait tomber dans un piège habilement tendu, le fit condamner à son tour, comme dépositaire infidèle, par la Grande Ennéade divine. C'était ainsi qu'Osiris, d'après la légende, avait été vengé de son frère Seth par son fils Horus.

5. *Le voyage d'Ounamon.* — C'est le seul conte de la fin du Nouvel Empire qui témoigne d'un souci historique. L'action se passe, comme on l'a vu plus haut, à la fin du règne de Ramsès XI, en l'année 5 de la Renaissance. C'était l'époque où Hérihor et Smendès, sans être encore rois, exerçaient respectivement le pouvoir à Thèbes et à Tanis. Ounamon avait été envoyé au Liban par le grand prêtre de Karnak, et il avait pour mission de rapporter en Égypte le bois dont on avait besoin pour réparer la barque d'Amon.

Les événements intérieurs qui troublaient l'Égypte, à cette époque, suffisent à expliquer les nombreuses difficultés qu'Ounamon allait rencontrer pour accomplir sa mission : le messager d'un pays faible n'est, en effet, jamais bien accueilli. En route, il eut d'abord une aventure désagréable dans le pays de Tékel, qui se trouvait probablement entre Beyrouth et Haïfa. Un homme de son navire lui avait volé un certain poids d'argent et d'or. Ne pouvant se faire rendre justice, il se remboursa comme il put, et poursuivit son voyage. Après avoir fait escale à Tyr, il parvint enfin à Byblos, et exposa au roi l'objet de sa mission. On pense bien que l'affaire ne se traita pas sans de nombreuses contestations

entre le roi et le messager de Hérihor. Les négociations durèrent plusieurs mois : il fallut même envoyer en Égypte une ambassade, chargée de rapporter un complément de présents au roi de Byblos. A la fin, celui-ci, se jugeant suffisamment rémunéré, consentit à faire abattre les cèdres réclamés par le messager égyptien. Ounamon s'embarqua avec sa cargaison ; mais il ne tarda pas à faire naufrage et dut atterrir dans l'île de Chypre. Très mal accueilli par les habitants, il se fit conduire devant la reine, qui se montra pleine de bienveillance envers le malheureux Ounamon. Nous ne connaissons pas la fin de l'odyssée, car le papyrus s'interrompt fâcheusement à cet endroit.

6. *Œuvres diverses.* — Les autres œuvres livrées par les papyrus appartiennent à des genres qui ne sont pas, à proprement parler, littéraires : livres de comptes, listes de toutes sortes, qui provenaient évidemment d'archives locales, et qui intéressent plus l'administration que la littérature, comptes rendus de procès, livres funéraires, recueils magiques. Ce sont ces derniers qui offrent le plus grand intérêt littéraire. On pense, notamment, aux interprétations de songes et aux calendriers des jours fastes et néfastes, textes qui prouvent clairement que la magie dominait, nuit et jour, l'existence de l'Égyptien. Les textes juridiques sont également intéressants à différents titres ; ils nous permettent, non seulement de suivre la marche d'un procès criminel (cf. *supra* p. 357 et seq.), mais aussi de connaître certains usages relatifs aux dispositions testamentaires. Un curieux document apporte la preuve que le régime de l'adoption, dans la transmission des biens, jouait un rôle important, d'une souplesse inconnue de nos jours. Dans un ménage sans enfant, le mari pouvait adopter sa propre femme, pour éviter que celle-ci ne fût en proie aux réclamations éventuelles de la branche collatérale. Plus tard, cette même femme, qui avait été adoptée par son mari, avait pu, étant devenue veuve, adopter, à son tour, les trois enfants d'une de ses esclaves, et, en outre, son propre frère, à qui elle voulait faire épouser la fille aînée de l'esclave, celle-là même qui était devenue, par adoption, sa fille légale. Des cas aussi compliqués devaient être assez rares, mais il est intéressant de savoir que des solutions aussi extraordinaires étaient autorisées par la loi.

En résumé, la littérature du Nouvel Empire, dont il ne

reste, malheureusement, que des œuvres rares et souvent fragmentaires, a certainement été aussi riche que diverse. Elle nous a apporté une foule de renseignements dont l'intérêt varie avec le genre littéraire, mais qui sont, tous, infiniment précieux et qui, tous, ont contribué à nous faire connaître une civilisation parvenue à son apogée. Les œuvres littéraires de cette époque témoignent d'un mélange de réalisme brutal et de poésie idéaliste, et sont presque toutes pénétrées d'un esprit de superstition qui a certainement joué un grand rôle dans la vie égyptienne. Elles s'attachent à nous décrire la vie sous toutes ses formes, et, par leur dynamisme même, nous offrent un aperçu des idées et des faits, plus sincère que l'art.

CHAPITRE XI

NOTES

Bibliographie. — I. — *L'administration.* — A. *Le Roi. a)* et *b).* Ces deux paragraphes ne nécessitent pas de bibliographie spéciale. Ils résument, en quelque sorte, les faits exposés dans les deux chapitres précédents. Il n'est pas de meilleure illustration, à ces pages consacrées au roi, que le portrait que nous a laissé le vizir Rekhmirē' de son maître, Thoutmosis III : *Le roi savait tout ce qui pouvait arriver ; il n'y avait pas de difficulté qu'il ne parvînt à résoudre* (lit. *d'endroit dont il ne connût le chemin*) ; *il était Thot* (le dieu de la sagesse et de la science) *en toute chose, et il n'était rien qu'il ne menât à bonne fin* (SETHE, *Urk.*, IV, 1074 = BREASTED, *Anc. Rec.*, II, § 664).

B. *L'armée.* — 1 L'organisation de l'armée, en temps de paix, nous est connue par l'édit d'Horemheb (bibliographie, *supra*, p. 375 ; le passage se trouve dans BREASTED, *op. cit.*, III, § 56) et par différents autres documents, qui ont été étudiés par FAULKNER, *Actes du XXIe Congrès International des Orientalistes*, Paris, 1949, p. 67-68 (la communication de l'auteur doit être publiée *in extenso* dans le *J. E. A.*), par HELCK, Der Einfluss der Militärführer in der 18. ägyptischen Dynastie, Leipzig (*Untersuchungen*, XIV), 1939, et par CHRISTOPHE, *B. I. F. A. O.*, XLVIII (1948), p. 29-38 (d'après la stèle de Ramsès IV au Ouadi Hammamat). Sur les étendards militaires, cf. FAULKNER, *J. E. A.*, XXVII (1941), p. 12-18.

2. La composition de l'armée, en temps de guerre, sous Séthi I et sous Ramsès II, est précisée sur une des deux stèles de Beishan et sur les inscriptions qui relatent la bataille de Kadesh (cf. *supra*, p. 448). Ce sont les mêmes documents qui nous renseignent le mieux sur la stratégie égyptienne au Nouvel Empire.

3. L'existence d'une « classe » militaire est attestée par une inscription de la tombe du scribe royal et scribe des conscrits, Tanini (Thèbes, n° 74), publiée par SCHEILL, Le tombeau de Djanni, dans *Mém. Miss. Arch. Fr.*, V, p. 591 à 603. Les textes ont été également publiés par SETHE, *Urk.*, IV, p. 1005 et seq. Le passage relatif à la classe militaire se trouve p. 1006, l. 15 à 17 = BREASTED, *Anc. Rec.*, II, p. 165, n. *a*. Sur ce sujet, cf. aussi les remarques de KOMORZYŃSKI, dans *Archiv für ägyptische Archäologie*, I (1938), p. 266-267, et certains passages du papyrus Wilbour, qui, à diverses reprises, précise que les propriétaires imposés sont des militaires (*supra*, p. 473). Sur les « enfants du *kap* », cf. *supra*, p. 306.

4. Ce qui a été dit sur l'organisation de la marine est entièrement emprunté à SÄVE-SÖDERBERGH, *The navy of the eighteenth Egyptian Dynasty*, Uppsala, 1946, p. 71-94. On trouvera, dans cet ouvrage, beaucoup d'autres renseignements sur l'activité de la marine égyptienne à cette époque.

C. *Le Vizir.* — *a)* L'essentiel de notre documentation sur la charge de vizir est tiré des textes qui enrichissent la tombe de Rekhmirē', à Thèbes (n° 100). Une bibliographie complète est donnée par PORTER et MOSS, *Topographical Bibliography*, I, p. 129 à 133. Il suffit de citer, ici, VIREY, Le tombeau de Rekhmara, dans *Mém. Miss. Arch. Fr.*, V, 1 à 172 (44 planches) ; NEWBERRY, *The life of Rekhmara, vezir of upper Egypt under Thothmes III. and Amenhetep II.*, Westminster, 1900 ; DAVIES, Paintings from the tomb of Rekh-mi-rē' at Thebes, dans *Metrop. Mus. of Art.* Egyptian Expe-

dition, vol. X, New York, 1935, et *The tomb of Rekh-mi-rē' at Thebes*, dans la même collection, vol. XI, New York, 1943 (voir, en particulier, pl. CXVI-CXXII, les textes relatifs à l'installation et aux devoirs du vizir). Les textes ont été publiés par SETHE, *Urk.*, IV, p. 1071 à 1173 et traduits par BREASTED, *Anc. Rec.*, II, §§ 663 à 762.

b) Intronisation du vizir : SETHE, *Urk.*, IV, p. 1085 à 1093 = BREASTED, *Anc. Rec.*, II, §§ 665 à 670. Des études détaillées ont été publiées par GARDINER, *Rec. Trav.*, 26 (1904), p. 1 à 19, et par SETHE, Die Einsetzung des Veziers unter der 18. Dynastie, dans *Untersuchungen*, V, 2, Leipzig, 1902.

c) Attributions du vizir. SETHE, *Urk.*, IV, p. 1103 à 1161 = BREASTED, *Anc. Rec.*, II, §§ 671 à 762.

Une liste des vizirs du Nouvel Empire a été dressée par A. WEIL, *Die Veziere des Pharaonenreiches*, Leipzig, 1908, p. 57 à 127. On trouvera, dans le même ouvrage, la liste de tous les titres des vizirs, et, lorsqu'il y a lieu, leur généalogie. Sur Ptahmès, vizir d'Aménophis III, cf. VARILLE, *B. I. F. A. O.*, XXX (1931), p. 497-507.

D. *Le vice-roi de Nubie.* — Trois études essentielles : REISNER, *J. E. A.*, VI (1920), p. 28 à 55 ; 73 à 88 ; GAUTHIER, *Rec. Trav.*, 39 (1921), p. 179 à 238 ; SÄVE-SÖDERBERGH, *Ägypten und Nubien*, Lund, 1941, p. 175-230. C'est à ces trois études qu'ont été empruntées toutes les précisions données sur la fonction de vice-roi de Nubie et sur l'administration des provinces du Sud.

a) Sur Touri et son prédécesseur supposé, cf. GAUTHIER, *op. cit.*, p. 183-185, qui se fonde sur un texte gravé sur la statue 888 du British Museum (*Hier. Texts... in the Brit. Mus.*, V, p. 9 et pl. 25), et la réponse de SÄVE-SÖDERBERGH, *op. cit.*, p. 178. Sur les insignes du vice-roi, cf. REISNER, *loc. cit.*, pl. X. Sur l'arrivée des tributs nubiens en Égypte, cf. DAVIES et GARDINER, *The Tomb of Huy, Viceroy of Nubia, in the reign of Tut-'ankhamūn*, pl. XXIII ; XXVIII à XXX.

b) Sur l'extension du territoire soumis à l'autorité du vice-roi, cf. SÄVE-SÖDERBERGH, *op. cit.*, p. 177-180 ; sur les fonctionnaires du vice-roi, *ibid.*, p. 182 et seq. ; sur la participation indigène dans l'administration, *ibid.*, p. 184-185 ; sur la colonisation de la Nubie, *ibid.*, p. 186-205 ; sur les richesses de la Nubie et sur les produits qu'elle envoyait en Égypte (or, ébène, ivoire, bois divers, plumes et œufs d'autruches, peaux de panthères, girafes, singes, vaches, blé, etc.), cf. *ibid.*, p. 206-230.

E. *Administration des provinces d'Asie.* — Ce sont les lettres d'Amarna (cf. *supra*, p. 446) qui nous ont apporté les renseignements les plus clairs sur cette question. Elles mentionnent les noms de plus de 60 princes asiatiques. Les listes géographiques de Thoutmosis III nomment plus de 110 principautés dans l'Asie antérieure. Le récit de la bataille de Kadesh nous fait aussi connaître de nombreux princes asiatiques, alliés du roi hittite. Sur cette question, on consultera utilement MEYER, *Geschichte des Altertums*, II[1], p. 83 à 104 (peuples et villes de la Syrie et de la Phénicie) et p. 134 à 140 (organisation de l'empire égyptien d'Asie).

F. *Le grand prêtre d'Amon.* — Toute la documentation a été réunie par LEFEBVRE, *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak jusqu'à la XXIe Dynastie*, Paris, 1929 ; cf. aussi, du même auteur : *Inscriptions concernant les grands prêtres d'Amon Romê-Roy et Amenhotep*, Paris, 1929. Sur Khonsouemheb, cf. la note rectificative de LEFEBVRE, dans *Romans et Contes égyptiens*, Paris, 1949, p. 170-171.

G. *Impositions sur les grains.* — Les documents utilisés dans ce paragraphe ont tous été réunis et étudiés par GARDINER, dans les ouvrages suivants : 1° Ramesside Texts relating to the taxation and transport of corn, dans *J. E. A.*, XXVII (1941), p. 19-73 ; 2° *Ramesside administrative documents*, Londres, 1948 ; 3° *Rev. d'Ég.*, VI (1951), p. 115-133 ; 4° *The Wilbour papyrus*, t. I, planches, 1941 ; t. II, commentaires, 1948 ; t. III, traduction, 1948 ; l'index doit paraître ultérieurement. B. VAN DE WALLE a donné un compte rendu très clair de cet ouvrage magistral, dans *Chronique d'Égypte*, XXV, n° 49 (1950), p. 60-68 ; le passage cité textuellement dans notre exposé se trouve à la p. 67. Un autre compte rendu, très fouillé, rédigé par MALININE, a paru dans le *Bi. Or.*, VII (1951), p. 64-72.

II. — *L'art.* — Il faut avant tout consulter la bibliographie générale sur l'art qui a été dressée au début de cet ouvrage. On devra aussi consulter

STEINDORFF, *Die Blütezeit des Pharaonenreichs*, 2e édition, Leipzig, 1926. Cet ouvrage est spécialement consacré à la XVIIIe Dynastie, et il est enrichi de 193 planches et figures très heureusement choisies ; STEINDORFF, avec la collaboration de K. C. SEELE, a publié, sur le même sujet, un volume très séduisant, intitulé *When Egypt rules the East*, Chicago, 3e éd., 1945.

A. *Architecture.* — a) *Les temples.* — 1. Deir el-Bahari : Bibliographie complète dans PORTER et MOSS, *Topographical Bibliography*, II, p. 113 à 129. Ajouter, WERBROUCK, *Le temple d'Hatshepsout à Deir el Bahari*, Bruxelles, 1949.

2. Plan ordinaire des temples, cf. PORTER, et MOSS, *op. cit.*

3. Temples nubiens, cf. *supra*, p. 368, la liste des publications relatives aux temples de Nubie. Le plus important d'entre eux, celui d'Abou Simbel, n'a malheureusement pas encore fait l'objet d'une publication d'ensemble. Sur le temple d'Amarah, cf. FAIRMAN, *J. E. A.*, XXIV (1938), p. 154-156, et XXV (1939), p. 139-142 et pl. XIII.

4. Temple de Tell el-Amarna : PENDLEBURY, *J. E. A.*, XIX (1933), p. 113 à 117 ; pl. XIII et XIV ; *Les fouilles de Tell el Amarna*, p. 96 et seq. ; PORTER et MOSS, *op. cit.*, IV, p. 195 à 197.

b) *Les tombes.* — 1. *Les tombes royales.* — La bibliographie essentielle a été donnée *supra* (bibliographie du chapitre IX), de la p. 369 à la p. 380 ; cf. aussi PORTER et MOSS, *op. cit.*, I, p. 1 à 49. et STEINDORFF et WOLFF, *Die thebanische Gräberwelt*, Glückstadt, 1936, p. 73-94.

2. *Les tombes privées.* — Bibliographie complète dans PORTER et MOSS, *ibid.*, p. 53 et seq. On y trouvera le plan des tombes importantes ; cf. aussi BRUYÈRE, *Rapport sur les fouilles de Deir el-Médineh* (1923-1924), Le Caire, 1925, p. 5 et seq. *(Considérations sur les tombes de Deir el-Médineh)*, et, surtout, STEINDORFF et WOLF, *Die thebanische Gräberwelt*, Glückstadt, 1936, p. 44-72. Les chapelles n'étaient pas toujours rupestres, mais elles étaient toujours surmontées d'une pyramide de briques. Cf. aussi ANTHES, *Mitt. Kairo*, 12 (1943), p. 1-72 (fouilles de Möller dans la nécropole thébaine, en 1911 et 1913, publiées d'après les notes de l'archéologue allemand). Sur les tombes de Tell el-Amarna, cf. DAVIES, *The Rock Tombs of el Amarna.*

c) *Les maisons.* — α) *La maison d'un riche égyptien à Tell el-Amarna.* — La description est tirée de PENDLEBURY, *Les fouilles de Tell el Amarna*, p. 127 et seq. ; cf. aussi RICKE, *Der Grundriss des Amarna-Wohnhauses* (1932).

β) *Les villages d'ouvriers*, cf. BRUYÈRE, *Rapport sur les Fouilles de Deir el Médineh* (1932-1934), Le Caire, 1937. Une des fresques décorant le banc de la salle d'apparat a été publiée par J. VANDIER D'ABBADIE, *Rev. d'Egypt.*, III (1938), p. 27-35 et pl. III (en couleurs). Elle représente une musicienne, portant des Bès tatoués sur les cuisses.

Les maisons sont souvent représentées dans les tombes. En interprétant ces dessins, on peut donc essayer de proposer une reconstitution de ce qu'étaient réellement les maisons égyptiennes, et suppléer, ainsi, à l'extrême rareté des constructions privées, mises au jour. Ce travail a été tenté par Alexandre BADAWY, qui, étant à la fois architecte et égyptologue, était particulièrement désigné pour entreprendre une telle étude. Son ouvrage est intitulé : *Le dessin architectural chez les anciens Égyptiens*, Le Caire, 1948.

B. *La décoration murale.* — a) *La technique*, cf. MACKAY, *J. E. A.*, VII (1921), p. 154 à 168 ; pl. XXIII et XXIV ; DAVIES et GARDINER, *The tomb of Amenemhēt* (n° 82), p. 12.

b) *Caractéristiques.* — 1. *Jusqu'au schisme atonien*, cf. bibliographie générale.

La reine de Pount a été souvent reproduite ; cf., par ex., STEINDORFF, *Die Blütezeit des Pharaonenreichs*, fig. 61 (p. 70).

Parmi les plus beaux reliefs de l'époque d'Aménophis III, on doit citer ceux de la tombe de Khâemhat (Thèbes, n° 57) = WRESZINSKI, *Atlas* I, pl. 189 à 212, et ceux de la tombe de Khérouef qui, perdue, a été retrouvée, pendant la guerre (cf. FAKHRY, *An. Serv.*, XLII (1943), p. 449-508 ; pl. XXXIX-LII).

2. *Le relief amarnien.* — C'est dans l'ouvrage de DAVIES, *The Rock Tombs of el Amarna*, qu'on peut le mieux se rendre compte des caractéristiques du relief amarnien ; cf. aussi, SCHÄFER, *Ä. Z.*, 55 (1918), p. 1 à 43, et *Die Religion und Kunst von El-Amarna* Berlin, 1923 ; *Mural Painting of El'-Amarneh* (vol. édité par « Egypt Exploration Society » en mémoire de NEWTON), Londres, 1929.

3. *Les XIXe et XXe Dynasties.* — Les principaux monuments de Séthi I sont sa tombe, son temple funéraire et son sanctuaire d'Abydos. Sur la bibliographie des deux premiers, cf. *supra*, p. 376. La publication du troisième a été entreprise par « l'Egypt Exploration Society » et par « The Oriental Institute of the Univ. of Chicago ». Quatre magnifiques volumes ont déjà paru : CALVERLEY, avec la collaboration de M. F. BROOME, *The Temple of King Sethos I at Abydos*, Londres, 1933-1958.

L'art de rendre le mouvement, à la fin du Nouvel Empire, s'affirme particulièrement dans les scènes de guerre : cf. la bataille de Kadesh (planches de l'ouvrage de KUENTZ, *La bataille de Kadesh*[1]) et les guerres de Ramsès III (cf. la publication de l'Institut oriental de Chicago, dont le titre a été donné, *supra*, p. 378). Enfin, la plupart des scènes de guerre sont reproduites, en de très bonnes planches photographiques, dans WRESZINSKI, *Atlas II.*

c) *Les scènes représentées.* Cf. la bibliographie générale, et les ouvrages cités plus haut, B, a et b. On consultera spécialement l'admirable ouvrage de Mme DAVIES, *Ancient Egyptian Paintings*, 2 vol. de planches en couleurs et un vol. de texte, Chicago, 1936 ; KLEBS, *Die Reliefs und Malereien des neuen Reiches*, Heidelberg, 1934 ; WRESZINSKI, *Atlas I* (surtout pour les tombes) et *II* (surtout pour les temples) ; sur l'évolution du style dans les tombes thébaines, cf. WEGNER, *Mitt. Kairo*, IV (1933), p. 38-169 ; pl. III-XXIX ; sur l'évolution du répertoire, après l'époque amarnienne, cf. SCHOTT, *Ä. Z.*, p. 100-106.

C. *La ronde bosse.* — Il n'existe aucun ouvrage d'ensemble sur la statuaire du Nouvel Empire. Il faut donc consulter les ouvrages généraux sur l'art, qui, d'ailleurs, consacrent de longues études à la question, et les catalogues des musées. La plupart des chefs-d'œuvre de la XVIIIe Dynastie sont reproduits par STEINDORFF, *Die Blütezeit des Pharaonenreichs.* Sur la statuaire royale de la XVIIIe Dynastie, cf. VANDIER, *Mon. Piot.* 43 (1949), p. 1-12 ; sur les deux courants, idéaliste et réaliste, dans la statuaire royale, cf. VANDIER, *L'amour de l'art*, 28, n° III (1948), p. 217-222 ; sur le même sujet, cf. aussi STEINDORFF, A royal head from Ancient Egypt (*Freer Gallery of Art. Occasional Papers*, I, 5), Washington, 1951. Ces deux dernières études ne sont pas limitées à la XVIIIe Dynastie. Sur la signification des statues égyptiennes, trouvées dans les temples, cf. OTTO, *Orientalia*, 17, 4 (1948), p. 448-466 (Nouvel Empire et Basse Époque).

Thoutmosis III marchant sur les neuf arcs : Caire, 42053 (LEGRAIN, *Cat. Gén. du Musée du Caire*, pl. XXIX et XXX)[2] ;

Aménophis III : cf. par ex. British Museum, 416 (6) reproduit dans STEINDORFF, *op. cit.*, fig. 127 ;

Statues d'Aménophis IV trouvées à Karnak : CHEVRIER, *An. Serv.*, XXVI (1926), pl. II ; XXVII (1927), pl. III ; XXXI (1931), pl. IV ;

Tête d'Akhnaton, au Louvre : BOREUX, *Guide-Catalogue sommaire*, pl. LXI et p. 447 à 449 ;

Têtes amarniennes du Louvre : Tête en bois : BOREUX, *Monuments Piot*, XXXV (1936), p. 1 et seq. Buste en calcaire : BOREUX, *Bulletin des Musées de France*, IX, 5 (mai 1937), p. 65 à 67 ;

Buste de la reine Néfertiti à Berlin : reproduit, en noir ou en couleurs, dans presque tous les ouvrages récents sur l'art égyptien ; cf. BORCHARDT, *Porträt der Königin Nofret-ete*, Berlin, 1923. Sur la statuaire amarnienne, cf. aussi C. DE WIT, *La statuaire de Tell-el-Amarna*, Bruxelles, 1950.

Survivance de l'influence amarnienne dans l'art de la fin de la XVIIIe Dynastie : BOREUX, *L'Art égyptien*, Paris, 1926, pl. XLII à XLV, et p. 35 à 36 ;

Ramsès II de Turin : *ibid.*, pl. XLVII ;

Amenhotep, fils d'Hapou : Caire, 42127 (LEGRAIN, *Cat. Gén. du Musée du Caire*, pl. LXXVI) ;

1. Cf. WRESZINSKI, *Atlas II*, pl. 16-24 (Abydos) ; pl. 63-4 ; 81-89 (Louxor) ; pl. 92-106 (Ramesséum).

2. On ne citera, pour chaque objet, qu'une ou deux références.

Buste de femme de Florence : BOREUX, *op. cit.*, pl. XL et STEINDORFF, *Die Blütezeit des Pharaonenreichs*, fig. 119 (p. 134) ;

Statuettes en bois : par ex. le dame Toui (Louvre) : BOREUX, *Guide-Catalogue sommaire*, pl. LXVII et p. 483 et 484 ; FECHHEIMER, *Die Plastik der Ægypter*, p. 70 à 72.

D. *Papyrus et ostraka figurés.* — Papyrus : NAVILLE, *Das Ægyptische Todtenbuch der XVIII. bis XX. Dynastie*, Berlin, 1886 ; BUDGE, *The Book of the Dead. The papyrus of Ani*, Londres, 1913, 2 vol.

Ostraka figurés : SCHÄFER, Ägyptische Zeichnungen auf Scherben, dans : *Jahrbuch d. K. Preus. Kunstsammlungen*, 1916, Heft I et II ; DAVIES, *J. E. A.*, IV (1917), p. 234 à 240 ; J. VANDIER D'ABBADIE, *Catalogue des ostraca figurés de Deir el-Médineh* (3 fasc.), Le Caire, 1936-1946. Les scènes du papyrus de Turin sont publiées dans LEPSIUS, *Auswahl der wichtigsten Urkunden des aegyptischen Alterthums*, Leipzig, 1842, pl. XXIII, et ont été souvent reproduites.

E. *Les arts mineurs.* — 1. Sur le vêtement, il suffit de consulter les volumes consacrés aux tombes thébaines du Nouvel Empire ; cf. aussi H. BONNET, Die ägyptische Tracht zum Ende des Neuen Reiches, dans *Untersuchungen*, VII, 2, Leipzig, 1917.

Sur les objets étrangers représentés dans les tombes, cf. MONTET, Les reliques de l'art syrien dans l'Égypte du Nouvel Empire, dans *Publ. de la Fac. des Lettres de Strasbourg*, n° 76, Strasbourg, 1937. Sur le harnachement des chevaux de Toutânkhamon, cf. N. M. DAVIES, *Ancient Egyptian Paintings*, pl. LXXVII et LXXVIII.

2. En dehors des ouvrages généraux sur l'art, on peut consulter les catalogues du Musée du Caire : QUIBELL, *The Tomb of Yuaa and Thuiu*[1], BÉNÉDITE, *Les miroirs* ; VERNIER, *Bijoux et Orfèvreries*. Les catalogues des cuillers à parfums et des vases de verre n'ont pas encore été faits, mais on trouvera dans les ouvrages généraux sur l'art, les plus beaux spécimens de ces objets ; cf. STEINDORFF, *Die Blütezeit des Pharaonenreiches*, p. 150 et seq. ; FECHHEIMER, *Kleinplastik der Ägypter*, p. 127 à 150. Cf. aussi, pour le British Museum, M. FREDERICQ, *J. E. A.*, XIII (1927), p. 7 à 13.

3. Tombe de Toutânkhamon, cf. CARTER, *The Tomb of Tut. Ankh. Amen*, 3 vol., Londres, 1923-1933 ; LUCAS, *An. Serv.*, XLI (1942), p. 135-147 WINLOCK, Materials used at the embalming of King Tūt-ʿAnkh-Amūn dans *The Metrop. Mus. of Art. Papers*, n° 10, New York, 1941.

F. *La littérature.* — a) Sur les particularités de la langue, cf. ERMAN, *Neuägyptische Grammatik*, 2e éd., Leipzig, 1933, p. 1 à 26.

b) *Œuvres historiques ou à tendance historique :*

Sur les œuvres inspirées par l'expulsion des Hyksôs, cf. *supra*, p. 318 ; 321 ;

Sur les Annales de Thoutmosis III et sur le papyrus Harris : cf. *supra*, p. 443 et p. 378 ;

Sur les compositions héroïques, cf. *supra*, p. 448 (Bataille de Kadesh et Pentaour) ; p. 450 (inscription de Mineptah) ; p. 450-52 (Textes de Médinet Habou) ;

Prise de Joppé. — Texte hiératique : Papyrus Harris, 500 ; première édition : GOODWIN, *Transactions of the Society of Biblical Archeology*, III (1874), p. 340 à 348 ; Fac-similés : MASPERO, *Études Égyptiennes*, 1872, t. I, les 5 planches qui précèdent la p. 49 ; Planches photographiques : BUDGE, *Facsimiles of Egyptian Hieratic Papyri in the Brit. Mus.*, II, pl. XLVII ; traduction : MASPERO, *Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 4e éd., p. 115 et seq. ; ERMAN, *Die Literatur der Ägypter*[2], p. 216 et seq. ; LEFEBVRE, *Romans et Contes égyptiens*[3], Paris, 1949, p. 125-130 ; transcription hiéroglyphique : GARDINER, *Late-Egyptian Stories*[4], Bruxelles, 1932 (Bibliotheca ægyptiaca, I), p. 82 et seq.

1. Publié aussi sous le titre *The Tomb of Iouiya and Touiyou*, dans la collection : Th. M. Davis Excavations : Bibân el Molûk.
2. Abréviations : MASPERO, *Contes* ; ERMAN. *Lit. d. Ag.*
3. Abréviation : LEFEBVRE, *Romans.*
4. Abréviation : GARDINER, *Late-Eg. St.*

c) *Les Lettres.* — Textes hiératiques : Papyrus Anastasi I. Première édition en fac-similé : *Select papyri in the hieratic character from the collections of the British Museum* (n° 10247), pl. XXXV-LXII ; transcription, traduction et commentaires : GARDINER, *Egyptian hieratic texts*. Series I : *Literary texts of the New Kingdom*. Part I. *The papyrus Anastasi I and the Papyrus Koller*, Leipzig, 1911.

Autres lettres : GARDINER a réuni en transcription un certain nombre de lettres dans un recueil intitulé : *Late-Egyptian Miscellanies*, Bruxelles, 1937 (Bibliotheca ægyptiaca, VII). On trouvera dans cette publication le papyrus de Bologne, 1094 (LINCKE, *Correspondenzen aus der Zeit der Ramessiden*, Leipzig, 1878, pl. 1 à 13) ; les papyrus Anastasi II (British Museum, 10243) ; III (Brit. Mus., 10246) ; IV (Brit. Mus., 10249) ; V (Brit. Mus., 10244) ; VI (Brit. Mus., 10243) ; Sallier I (Brit. Mus., 10185) ; Sallier II (Brit. Mus., 10184), tous publiés en fac-similé dans *Select papyri... of the Brit. Mus.*, I, les deux derniers étant également reproduits en planches photographiques dans BUDGE, *Facsimiles of Egyptian hieratic Papyri in the Brit. Mus.*, II ; le papyrus Lansing (Brit. Mus., 9994 = BUDGE, *op. cit.* et ERMAN et LANGE, *Papyrus Lansing, eine ägyptische Schulhandschrift der 20. Dynastie*, Copenhague, 1925) ; Papyrus Koller (Berlin, 3043 = WIEDEMANN, *Hieratische Texte*, Leipzig, 1879, pl. X-XIV ; GARDINER, *The pap. Anast. I and the Pap. Koller*) ; Papyrus de Turin, nos 1882, 1881, 1917-177, 2093-167, 2087-199 (les deux premiers sont publiés dans PLEYTE et ROSSI, *Papyrus de Turin*, (pl. XVII-XIX ; LXXIII-LXXV (1882) ; pl. III-X (1881), et les trois derniers sont inédits) ; le papyrus de Leyde, 348, verso (*Æg. Hierat. Pap. von het Nederl. Mus...Leiden*, pl. CXLVII à CXLIX[1]) ; le papyrus Rainer, 52 (*Pap. Erzherzog Rainer Führer durch die Ausstellung*, Vienne, 1892, pl. II). Un autre recueil de lettre a été publié par ČERNÝ, Late Ramesside Letters, dans la *Bibliotheca ægyptiaca*, IX, Bruxelles, 1939 (la liste des documents reproduits figure aux p. VII-XI).

d) *La poésie.* — Hymnes de Tell el-Amarna : cf. *supra*, p. 374 ; hymne au Nil : il existe plusieurs variantes, réunies par MASPERO, L'Hymne au Nil, dans la *Bibliothèque d'Étude*, vol. V, Le Caire, 1912.

Les chants d'amour ont été réunis par W. M. MÜLLER, *Die Liebespoesie der alten Ägypter*, 2e éd., Leipzig, 1932. Traduits par ERMAN, *Lit. d. Äg.*, p. 303 et seq. Il faut ajouter à ces chants, connus depuis longtemps, les chants d'amour Chester Beatty publiés par GARDINER, *The Chester Beatty Papyri*, n° 1, Oxford, 1931, p. 27 à 38 ; pl. XVI-XVII ; XXII à XXVI ; XXIX et XXX. Cf. aussi GILBERT, *La poésie égyptienne*, Bruxelles, 1943, et SCHOTT, *Altägyptische Liebeslieder*, Zurich, 1950.

e) *Les contes.* — 1. Le conte du prince prédestiné (British Museum, 10060), connu sous le nom de « Papyrus Harris 500 » (cf. *supra*, « La prise de Joppé ») ; GOODWIN, *loc. cit.*, p. 349 à 356, et MASPERO, *loc. cit.*, p. 1 à 47.

Texte hiératique : BUDGE, *Facsimiles of Egyptian hieratic Papyri in the Brit. Mus.*, II, pl. XLVIII à LII (planches photographiques) ; fac-similé : MÖLLER, *Hieratische Lesestücke*, II, p. 21 à 24 ; transcription : GARDINER, *Late-Eg. St.*, p. 1 et seq. ; traduction : MASPERO, *Contes*, p. 196 et seq. ; ERMAN, *Lit. d. Äg.*, p. 209 et seq. ; LEFEBVRE, *Romans*, p. 114-124.

2. Le conte des deux frères (British Museum, 10183), connu sous le nom de « Papyrus d'Orbiney », du nom de son premier propriétaire.

Fac-similé : *Select Papyri in the hieratic character from the collections of the British Museum*, II, Londres, 1860, pl. IX à XIX ; MÖLLER, *Hieratische Lesestücke*, II, p. 1 à 20 ; transcription : GARDINER, *Late-Eg. St.*, p. 9 et seq. ; traduction : MASPERO, *Contes*, p. 1 et seq. ; ERMAN, *Lit. d. Äg.*, p. 197 et seq. ; LEFEBVRE, *Romans*, p. 137-158 ; Sur Bata, un des héros du conte, cf. VANDIER, *R. H. E.*, CXXXVI (1949), p. 5-9.

3. Le conte d'Horus et de Seth. — Texte hiératique : Papyrus Chester Beatty, publié, traduit et commenté par GARDINER, *The Chester Beatty papyri*, n° 1, Oxford, 1931, p. 8 à 26, pl. I à XVI ; *Late-Eg. St.*, p. 37 et seq. Le conte a été également traduit par LEFEBVRE, *Romans*, p. 178-203.

1. Dans cette publication, le papyrus qui nous intéresse est considéré comme le recto.

4. Le conte de la Vérité et du Mensonge. — Texte hiératique : Papyrus Chester Beatty donné par son propriétaire au British Museum et publié par GARDINER, *Hieratic Papyri in the British Museum*, third series, I, p. 2 à 6 ; II, pl. I à IV ; *Late-Eg. St.*, p. 30 et seq. ; LEFEBVRE, *Romans*, p. 159-168 (traduction).

5. Le voyage d'Ounamon. — Texte hiératique : seules les 21 premières lignes ont été publiées en phototypie par GOLÉNISCHEFF, dans le *Recueil d'articles des élèves du Pr Baron V. R. de Rosen* ; cette première page a été reproduite par MÖLLER, *Hieratische Lesestücke*, II, p. 29 ; transcription : GOLÉNISCHEFF, *Rec. Trav.*, 21 (1899), p. 74 à 102 (avec traduction) ; GARDINER, *Late-eg. st.*, p. 61 et seq. (sans traduction) ; traduction et commentaire : ERMAN, *Æ. Z.*, 38 (1900), p. 1 à 14 ; traduction : BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 537 à 591 ; MASPERO, *Contes*, p. 214 et seq. ; ERMAN, *Lit. d. Æg.*, p. 225 et seq. ; cf. aussi LEFEBVRE, Sur trois dates dans la mésaventure d'Ounamon, dans *Chronique d'Égypte*, XI (1936), p. 97 à 99, et *Romans*, p. 204-220.

6. Conclusion. — Interprétation de rêves : cf. GARDINER, *Hieratic Papyri in the Brit. Mus.*, third series (Chester Beatty Gift), I, p. 9 à 23 ; II, pl. 5 à 8 *a* ; 12-12 *a*. Cf. aussi VOLTEN, *Demotische Traumdeutung* (Pap. Carlsberg XIII, XIV, *verso*), Copenhague, 1942. Ces textes sont plus tardifs, mais s'inspirent de soucis analogues.

Calendrier des jours fastes et néfastes : BIRCH, *Select Papyri... of the Brit. Mus.*, pl. 144 et seq. ; CHABAS, *Le calendrier des jours fastes et néfastes*, Châlon-sur-Saône, 1870 ; BUDGE, *Facsimiles of Eg. hieratic Papyri in the Brit. Mus.*, II, pl. LXXXVIII et seq. ; MALININE, *Mélanges Maspero*, I, p. 879 et seq. Un nouveau document a été acquis, en 1943, par le Musée du Caire, et présenté par BAKIR, au Congrès des Orientalistes ; cf. *Actes du XXIe Congrès international des Orientalistes*, Paris, 1949, p. 63-64.

Sur le rôle de l'adoption en matière testamentaire, cf. GARDINER, *J. E. A.*, XXVI (1940), p. 23-29. Dans notre exposé, nous n'avons pas cité toutes les œuvres littéraires, entières ou fragmentaires, connues. G. POSENER, *Rev. d'égypt.*, VI (1951), p. 27-48, a dressé une liste complète de ces œuvres, de l'Ancien Empire à la fin du Nouvel Empire. Il est arrivé à réunir 58 titres, en laissant de côté, intentionnellement, les anthologies scolaires, l'hymne au Nil, l'hymne au char, le récit de la bataille de Kadesh, la campagne de Kamès et les chants d'amour. Parmi les œuvres retenues par Posener, on doit au moins citer une des plus célèbres, la Sagesse d'Ani (cf. VOLTEN, *Studien zum Weisheitbuch des Ani*, Copenhague, 1937-38). Une autre sagesse, inconnue jusqu'à ces derniers temps, mais très fragmentaire, malheureusement, a été publiée par POSENER, *Rev. d'égypt.*, VII (1950), p. 70-84. Sur les œuvres littéraires, cf. aussi VAN DE WALLE, *La transmission des textes littéraires égyptiens*, Bruxelles, 1948 (avec une annexe de G. POSENER, sur le livre *Kémit*).

CHAPITRE XII

DE HÉRIHOR A L'ÉPOQUE SAÏTE (1085-663)

L'ère des grandes épopées est désormais close pour l'Égypte. Le pays, pendant plus de quatre siècles, va être livré aux mains de souverains faibles, qui partageront le pouvoir avec une série de plus en plus nombreuse de dynastes, à peu près indépendants. La politique extérieure ignore désormais les vastes entreprises, et, à une exception près, les succès. Cette unique victoire fut obtenue grâce à l'énergie et à l'habileté du roi Sheshonq I, mais le souverain, après avoir conquis la Palestine, ne songea pas à revendiquer l'antique suzeraineté de l'Égypte sur l'Asie, et se hâta de rentrer à Bubastis, emmenant avec lui un butin considérable. D'autres interventions, sans grande importance, nous sont rapportées par la Bible.

Vers la fin du VIIIe siècle, l'anarchie était devenue si grave qu'un roi nubien, peut-être d'origine thébaine, Piânkhi, s'avisa d'intervenir en Égypte. Il s'empara d'abord de la Thébaïde, puis, sans grande difficulté, du reste du pays (730). Son œuvre ne dura pas, et ce fut sous le règne de ses successeurs que se produisirent les malheureux conflits avec l'Assyrie, qui aboutirent au sac de Thèbes et à la fuite honteuse du descendant de Piânkhi. La Dynastie éthiopienne fut remplacée par une Dynastie nationale qui réussit à libérer l'Égypte de l'étranger et à lui redonner, pour quelque temps, un peu de son antique grandeur.

I. — LA XXIe DYNASTIE (1085-950)

A) *Le début*

Hérihor était déjà âgé lorsqu'il devint roi. On ne connaît pas la durée exacte de son règne, mais il ne semble pas qu'elle ait excédé quelques années. L'autorité de roi-pontife n'était

reconnue que par la Thébaïde, et lui-même se considéra toujours comme un vassal, d'ailleurs puissant et indépendant, du souverain tanite, Smendès (en égyptien : Nésoubanebdjed). Celui-ci était, en réalité, le seul roi légitime. Aussi se croyait-il autorisé à intervenir en Haute Égypte. A vrai dire, son nom ne figure qu'une seule fois, en Thébaïde, sur un graffito des carrières de Dababieh, en face de Gébélein, qui fut gravé dans les circonstances suivantes : on était venu informer le roi, qui résidait alors à Memphis, que les eaux avaient rompu un quai, construit autrefois par Thoutmosis III, à Louxor, et qu'elles menaçaient de se répandre dans le temple ; le roi envoya un chef de travaux avec 3.000 hommes pour extraire des carrières de Gébélein les blocs nécessaires à la réparation du quai. L'inscription n'est pas datée, mais il est possible que les événements, rapportés par le texte, aient été postérieurs à la mort de Hérihor. Le fils de ce dernier, Piânhki, qui lui succéda sur le trône pontifical, ne s'attribua pas, en effet, la titulature royale, et l'Égypte, après la mort de Hérihor, retrouva, extérieurement du moins, l'unité de commandement.

Smendès, qui, on l'a vu, régnait, nominalement, sur l'Égypte entière, et, en fait, sur la partie septentrionale du pays, ne nous est guère connu que par le récit du voyage d'Ounamon et par quelques objets, trouvés dans les tombes royales de Tanis. Ancien vizir du Nord, il épousa, d'abord, Tentamon, dont il eut une fille, Hénouttaoui, puis, après son avènement, Moutnedjem, qui lui donna un fils, le futur roi Psousennès. La tombe de Smendès n'a pas été retrouvée, et le nom du roi ne figure sur aucun des vestiges architecturaux de Tanis. De grands changements se sont produits à Tanis, sous le vizirat et sous le règne de Smendès : d'abord, le nom nouveau de la ville, Tanis, n'apparaît guère qu'à cette époque[1] ; enfin et surtout, l'ancien culte de Seth fut abandonné, et remplacé par celui de la triade thébaine, Amon, Mout et Khonsou. Cette sorte de révolution religieuse est, très probablement, due à Smendès, encore qu'on n'en ait aucune preuve.

Psousennès, qui succéda à son père, Smendès, épousa sa demi-sœur, Hénouttaoui, et une autre fille de Smendès,

1. Cf. MONTET, *Le drame d'Avaris*, p. 188, et GARDINER, *Onomastica*, Oxford, 1947, II, p. 199* et seq.

Asetemakhbit. Il entretint de bons rapports avec le grand prêtre de Thèbes, mais sans rien abandonner — son protocole le prouve assez — de ses droits au gouvernement de l'Égypte entière, droits qu'il entendait faire respecter, sans les exercer réellement. A Tanis même, il restaura l'enceinte de la résidence, et éleva deux murailles pour protéger le temple, dont il entreprit la reconstruction. On ne sait à peu près rien de la politique extérieure de Psousennès, sinon qu'il reçut un collier, en lapis-lazuli, d'un roi asiatique, dont le nom n'a jamais été déchiffré. Ce collier a été découvert dans la tombe du roi, que P. Montet a mise au jour, à Tanis. Dans cette même tombe, on a retrouvé, gravé sur deux douilles d'or, ayant probablement servi à orner les deux extrémités d'un arc, le nom de Psousennès, associé à celui d'un roi Néferkarēʿ-Hékaouast, dont le nom de Rēʿ était Amenem <né> sout-Miamon. P. Montet a identifié, avec raison, ce Néferkarēʿ au Néferchérès que Manéthon cite entre Psousennès et Amenemōpe, et dont le nom n'avait jamais été attesté par les monuments. Néferkarēʿ fut donc le corégent de Psousennès, mais, jusqu'à présent, aucun document, en dehors du témoignage de Manéthon, ne permet d'affirmer qu'il eut un règne personnel.

A Thèbes, la Dynastie des grands prêtres continuait à exercer, en fait, le pouvoir. Le fils de Piânkhi, Pinedjem, succéda à son père, et il épousa une fille de Psousennès, Makarēʿ ; celle-ci apporta à son époux, outre une dot considérable, qui fut placée sous la protection d'Amon, des droits certains à la couronne, et on verra que Pinedjem était tout disposé à faire valoir ces droits.

B) *Pinedjem I*

1. *Son œuvre comme grand prêtre.* — On conçoit que Pinedjem, gendre du roi et grand prêtre d'Amon, ait été un très grand personnage, même avant son avènement, et qu'il ait exercé un pouvoir à peu près indépendant en Thébaïde : pontife suprême, maire de Thèbes et vizir, chef d'armée, il réunissait entre ses mains l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle. Si on en juge par les monuments qui nous sont parvenus, il se servit des pleins pouvoirs qui lui avaient été confiés pour accomplir des œuvres pieuses : il se plut à restaurer les temples de Karnak et de Médinet Habou, pour-

suivit la décoration du temple de Khonsou, construit jadis par Ramsès III[1], et, enfin, prit soin des momies royales. Les tentatives criminelles contre les momies royales, auxquelles on a déjà fait plusieurs fois allusion, avaient certainement continué pendant les premières années de la XXIe Dynastie, et exigeaient, sinon une répression énergique et sévère, dont les rois et les pontifes de l'époque étaient bien incapables, du moins des soins tout particuliers. Les voleurs, en effet, n'avaient pas craint de porter la main sur les momies de leurs rois, et les avaient laissées dans un tel état qu'il était devenu indispensable de les entourer dans de nouvelles bandelettes et de les enfermer dans de nouveaux cercueils[2]. Ces pieuses cérémonies étaient consignées dans des inscriptions rapidement peintes soit sur les bandelettes, soit sur les cercueils, et ce sont ces procès-verbaux qui nous ont permis, d'une part, de connaître l'ordre de succession des rois et des grands prêtres de la XXIe Dynastie, et, d'autre part, de suivre, jusqu'à leur dépôt dans la cachette de Deir el-Bahari, l'histoire des momies royales.

Au cours de son pontificat, Pinedjem restaura les momies de Thoutmosis I, d'Aménophis I, de Séthi I, de Ramsès II et de Ramsès III, entre les années 6 et 17 d'un roi qui n'est pas nommé, mais qui ne peut être que Psousennès I. Celui-ci mourut, après un règne de 46 ans (Manéthon, *ap.* l'Africain) ou de 41 ans (le même, *ap.* Eusèbe).

Pendant une longue période de son pontificat, Pinedjem, tout en reconnaissant la suzeraineté de Psousennès, se considérait comme un roi, justifiant sans doute ses prétentions, à la fois par l'exemple de son grand-père, Hérihor, et par son mariage avec Makarēʿ. Cette promotion à la dignité royale, en tout cas, n'était pas une usurpation, et on peut, aujourd'hui, tenir pour certain que Pinedjem fut associé au trône par Psousennès. Une coupe d'or, trouvée par P. Montet dans la tombe de Psousennès, porte le nom de Pinedjem, suivi d'un qualificatif, « celui qui est dans la terre », qui avait fait supposer que Pinedjem était mort avant Psousennès, et, par conséquent, qu'il n'avait pas eu de règne

1. Cf. CHEVRIER, *An. Serv.*, XXVII (1927), p. 147. La décoration intérieure commencée par Ramsès III, continuée par Ramsès IV et Ramsès XI, fut achevée par Hérihor et par Pinedjem.
2. C'est ce que les inscriptions contemporaines appellent « renouveler l'enterrement du roi ».

personnel. Une nouvelle découverte de Tanis remet tout en question : P. Montet, en effet, a mis au jour deux blocs marqués au nom de Pinedjem ; sur le premier ne figure que le cartouche du roi ; en revanche, on lit, sur le second : « Le fils de Rēʿ, qui a pris [la couronne rouge] et la couronne blanche, le maître des diadèmes, Pinedjem, [aimé de Har[akhti]. » On est donc en droit de se demander si Pinedjem, dont le nom, jusqu'à présent, n'avait jamais été attesté à Tanis, a vécu dans cette ville, au cours d'un règne personnel. L'inscription de la coupe de Psousennès, d'une part, et, d'autre part, l'existence bien attestée d'un roi Néferkarēʿ, qui fut le corégent, et, peut-être, le successeur de Psousennès, embrouillent encore une question qu'il n'est pas possible de résoudre, dans l'état actuel de nos connaissances. Quoi qu'il en soit, c'est à Thèbes que Pinedjem a, surtout, laissé des traces de son activité. A la fin de son règne, son nom, dans le temple de Khonsou[1] et ailleurs, est associé à celui d'une reine qui s'appelle Hénouttaoui ; sans doute Makarēʿ était-elle morte avant son époux. A cette époque, aussi, son fils, Mahasarté, lui avait succédé dans ses fonctions de grand prêtre d'Amon.

2. *Le pontificat de Mahasarté et celui de Menkhéperrēʿ.* — Les précautions prises par Pinedjem, au temps de son pontificat, pour mettre à l'abri les momies royales, n'avaient pas été suffisantes. En effet, le grand prêtre Mahasarté dut restaurer les momies du roi Ahmosis, de la reine Satkamès, du prince Siamon et, pour la deuxième fois, celle d'Aménophis I. Comme on le voit, les criminels, encouragés par l'impunité, multipliaient leurs exploits sacrilèges.

Mahasarté mourut peu de temps après son intronisation. A l'occasion de sa mort, ou aussitôt après elle, de graves troubles se produisirent à Thèbes. Bien que la cause de ces troubles ne soit jamais énoncée, il paraît à peu près évident qu'une partie des Thébains, sous l'impulsion d'un haut personnage de la ville, avaient voulu se libérer de l'autorité, à vrai dire légère, des rois tanites et conquérir l'indépendance complète. La mort du grand prêtre Mahasarté avait paru favorable aux rebelles pour tenter leur coup d'État. Le parti fidèle au pouvoir l'emporta sur celui des rebelles, et fit décréter, par un oracle d'Amon, une longue liste de déportations

1. Notamment sur le pylône.

dans l'oasis d'el-Khargeh. La situation, cependant, restait critique. Pour y faire face, un autre fils de Pinedjem, Menkhéperrē‘, fut nommé grand prêtre d'Amon, et fut envoyé à Thèbes, probablement à la tête d'une armée, pour rétablir l'ordre en Haute Égypte. Ces événements se passaient en l'an 25 d'un roi qui n'est pas nommé[1]. Menkhéperrē‘ fut accueilli avec enthousiasme par les Thébains : ce détail, qu'il a pris la peine de livrer lui-même à la postérité, ne doit pas être conforme à la réalité. Le parti opposé au souverain était certainement resté très puissant à Thèbes, car le premier acte du nouveau pontife fut d'obtenir d'Amon un oracle, l'autorisant à faire revenir d'el-Khargeh ceux qui y avaient été envoyés en exil. Il faut ajouter qu'il sut corriger, en partie, l'effet de cette excessive clémence en faisant punir de la peine capitale, toujours sous le couvert d'un oracle, ceux des rebelles qui s'étaient rendus coupables de meurtres.

Le pontificat de Menkhéperrē‘, très long, dura au moins 48 ans. Son autorité s'exerçait de Béni Souef à Assouan et de la mer Rouge aux oasis. Comme on le voit, l'Égypte était partagée en deux royaumes d'importance à peu près égale. C'est à dessein que le mot de royaume a été employé, car Menkhéperrē‘ s'était arrogé la dignité royale : en effet, son nom et celui de sa femme figurent, plusieurs fois, entourés d'un cartouche. Il est probable, cependant, que Menkhéperrē‘, comme autrefois Hérihor, reconnaissait la suzeraineté des rois tanites.

Il ne faut pas s'exagérer l'importance de ce petit royaume thébain. La puissance de Menkhéperrē‘ s'appuyait, en effet, sur de bien faibles moyens. Le trésor d'Amon s'était considérablement appauvri, et les coûteuses expéditions aux carrières n'étaient plus permises aux grands prêtres de la XXIe Dynastie, même aux plus puissants d'entre eux, comme Menkhéperrē‘. On ne doit donc pas s'étonner de ne trouver aucun monument important au nom du roi-pontife. Celui-ci dut se contenter de veiller, par des tournées d'inspection, à la conservation des sanctuaires et de faire restaurer ceux, parmi eux, qui tombaient en ruines. Comme ses prédécesseurs, il prit soin des momies des rois et aussi de celles des prêtres d'Amon de Karnak. Menkhéperrē‘

1. Si Pinedjem a survécu à Psousennès, ce qui est loin d'être certain ce roi est peut-être Pinedjem lui-même.

fit restaurer, pour la deuxième fois, la momie de Séthi I, ce qui prouve que les actes de vandalisme n'avaient pas cessé.

C) *La fin de la Dynastie*

Lorsque Menkhéperrē‘ mourut, le roi Amenemōpe (Amenophthis, chez Manéthon) régnait à Tanis : on ne connaît pas les liens de parenté qui unissaient le nouveau souverain à la famille de Psousennès. Cependant, comme Amenemōpe fut enterré dans la tombe de Psousennès et comme sa momie portait aux poignets des bracelets marqués au nom de ce même Psousennès, on peut supposer qu'il appartenait à la famille royale tanite, mais on ne peut affirmer, encore que le fait ne soit pas impossible, qu'il ait été le fils ou le petit-fils du successeur de Smendès. Le successeur d'Amenemōpe, Siamon, n'est guère connu que par son œuvre architecturale à Tanis ; celle-ci, d'ailleurs, fut assez considérable : il refit, notamment, la porte et l'enceinte du temple d'Anat, et acheva la restauration du sanctuaire du grand temple, en remployant, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, d'anciens matériaux. Un bas-relief de Tanis nous montre le roi, massacrant, dans l'attitude classique, un Asiatique, mais ce témoignage est trop mince pour qu'on puisse en conclure que le roi entra en conflit avec ses voisins de l'Est. Il n'est pas impossible, cependant, que ce bas-relief, comme le suppose P. Montet, évoque la victoire de Siamon sur les Philistins, et la prise de Gézer, mentionnées par le Livre des Rois (I, IX, 16). La Bible, il est vrai, ne nomme pas le conquérant de Gézer, et se contente de rapporter que la ville, prise par Pharaon, fut donnée en dot à la princesse égyptienne que Salomon épousa (cf. *infra*, p. 524). A Siamon succéda un roi, Psousennès II, sur lequel nous ne savons à peu près rien, sinon qu'il fut le dernier souverain de la XXIe Dynastie. A Thèbes, le trône pontifical fut successivement occupé par deux fils de Menkhéperrē‘, Smendès qui ne survécut guère à son père, et Pinedjem II, qui fut le contemporain de Siamon. Enfin, un Psousennès clôt la liste des grands prêtres, descendants de Hérihor. Il exerça le pontificat suprême sous le règne de son homonyme, le dernier roi tanite.

Aucun de ces trois pontifes ne s'arrogea la titulature royale. Les dates qu'on trouve sur les bandelettes des

momies doivent donc être attribuées aux règnes des rois tanites qui, jamais, ne cessèrent d'être considérés comme les souverains légitimes de l'Égypte. Un événement, qui se passa à la fin du pontificat de Pinedjem II, vient d'ailleurs confirmer cette hypothèse : à Hérakléopolis vivait une famille puissante de Libyens, dont le chef s'appelait, à cette époque, Sheshonq, celui-là même qui devait, peu après, monter sur le trône d'Égypte. Sheshonq, ayant perdu son père, Nemrod, avait demandé au roi, probablement Psousennès II, l'autorisation d'établir, pour celui-ci, un culte funéraire dans la ville sainte d'Abydos, et le droit, pour lui-même, d'exercer toutes les fonctions qui avaient été, autrefois, confiées à Nemrod. Le roi vint, en personne, à Thèbes, pour interroger Amon. L'oracle reconnut le bien-fondé des demandes du Libyen, et le roi, qui désirait montrer à Sheshonq le prix qu'il attachait à son amitié, fit envoyer en Abydos une statue de Nemrod. On voit, d'après ce fait divers, que les Libyens formaient, dès cette époque, un parti puissant qu'il convenait de ménager, et on comprend mieux ainsi la brusque apparition, vers le milieu du IXe siècle, d'une Dynastie étrangère, en Égypte.

On reviendra plus bas sur l'origine de cette Dynastie.

A la fin du pontificat de Pinedjem II, il fut décidé que les momies de Ramsès I, de Séthi I et de Ramsès II seraient retirées de la tombe de Séthi I, où elles se trouvaient groupées, et qu'elles seraient cachées dans la tombe de la reine Inhâpi. Le transfert fut consigné dans un procès-verbal, inscrit sur les cercueils des trois rois, et daté de la dixième année du règne de Siamon. Pinedjem II n'avait pas pu présider à la cérémonie, car il était mort lui-même, avant la date, fixée pour celle-ci ; il fut enterré[1] dans la tombe de la reine Inhâpi, à Deir el-Bahari, où se trouvait déjà ensevelie sa première femme, Neschons. Le transfert des trois momies royales de la XIXe Dynastie se fit le jour même de l'enterrement de Pinedjem II.

L'œuvre pieuse de Pinedjem fut achevée par son fils, le grand prêtre Psousennès. Ce fut sous son pontificat, en effet, que les momies royales, après un dernier voyage, furent

1. En déduisant le temps nécessaire à la momification, on trouve que Pinedjem II était mort au moins deux mois avant le transfert des momies royales. Le procès-verbal est daté du pontificat de Pinedjem, probablement parce que le grand prêtre avait pris l'initiative du transfert.

placées dans la cachette où elles ont été retrouvées, à la fin du siècle dernier. Le procès-verbal ne mentionne que le transfert des momies de Séthi I et de Ramsès II, qui avaient été déposées, quelques années auparavant, dans la tombe de la reine Inhâpi, mais il est probable que les autres momies qui ont été retrouvées dans la cachette, et, parmi elles, celles de Pinedjem II et de Neschons, y avaient été transportées à la même époque[1].

La XXIe Dynastie s'achève dans une obscurité complète. On ne sait pas dans quelles conditions les faibles rois tanites furent remplacés par les rudes guerriers libyens qui allaient occuper le trône pendant plus de deux siècles.

D) *L'État divin d'Amon à la XXIe Dynastie*

Ce qui va suivre ne vaut, évidemment, que pour la Haute Égypte et pour la Nubie, c'est-à-dire pour la région qui était directement soumise à la juridiction du grand prêtre. Il est d'ailleurs peu probable que la situation ait été très différente dans le Nord. Les préoccupations communes des rois tanites et des pontifes thébains impliquent, semble-t-il, une conception du gouvernement à peu près semblable.

Les relations du dieu Amon et du roi, étaient déjà, sous le Nouvel Empire, extrêmement étroites, et on a vu le rôle important que les oracles du dieu avaient joué, chaque fois qu'il fallait dénouer une crise grave. On peut même dire que le décision divine intervenait beaucoup plus souvent qu'on ne le pense généralement, et les quelques ostraka réunis et publiés par Černý prouvent assez que, même dans les cas les plus ordinaires, on attendait de la divinité le jugement définitif. Il est difficile, d'ailleurs, de savoir l'idée exacte que les Égyptiens se faisaient de l'oracle, s'ils croyaient réellement à l'intervention du dieu, ou s'ils considéraient l'oracle comme un moyen commode, dans les questions embarrassantes, de s'en remettre au hasard, un peu comme lorsque nous jouons à pile ou face. Cependant, au Nouvel Empire, les affaires judiciaires importantes étaient soumises, non pas à l'oracle, mais à la décision d'un jury, régulièrement constitué. Au contraire, à la XXIe Dynastie, de telles affaires étaient jugées par l'oracle. On a déjà vu combien variés

1. Pourtant certaines bandelettes portent les noms de Sheshonq I et du grand prêtre, Ioupout : cf. MASPERO, *Momies Royales*, p. 573.

étaient les recours à l'oracle, à cette époque : bannissement des rebelles, puis amnistie des bannis et condamnation des meurtriers, dans l'affaire révolutionnaire qui précéda l'arrivée, à Karnak, du grand prêtre Menkhéperrēʿ ; jugement favorable concernant les demandes formulées par le chef libyen, Sheshonq, qui désirait, d'une part, que son père, Nemrod, pût avoir un culte funéraire en Abydos, et, d'autre part, que lui-même succédât à son père dans toutes les fonctions que celui-ci avait exercées ; garantie de la dot de Makarēʿ, fille de Psousennès I, au moment de son mariage avec le grand prêtre Pinedjem. On pourrait multiplier les exemples de ces interventions du dieu : qu'il suffise de citer ici l'oracle qui, à deux reprises, fut rendu en faveur du haut fonctionnaire Thoutmosis, accusé de fraude. On avait placé, devant la statue du dieu, deux tablettes, l'une condamnant, l'autre acquittant l'accusé ; le dieu choisit, les deux fois, la tablette qui acquittait Thoutmosis. Évidemment, c'était le grand prêtre qui choisissait, sous le couvert de l'oracle, mais il est difficile de déceler les raisons qui l'avaient poussé à gouverner à l'aide de ce subterfuge ; on est tenté d'attribuer à la faiblesse des rois-pontifes ce désir de fuir toute responsabilité dans les affaires du gouvernement.

On peut se faire une idée de la conception que les Égyptiens se faisaient du dieu Amon, grâce aux papyrus funéraires trouvés dans les cercueils du grand prêtre Pinedjem II et de sa femme, Neschons. Amon était le dieu originel, créateur des dieux et des hommes ; comme tel, il était tout puissant, et tout ce qui existait dépendait étroitement de lui. C'était ainsi que ces interventions multiples, en n'importe quel domaine, étaient légitimées. Cette conception du dieu avait abouti à un monothéisme qui ne différait de celui qui avait régné à l'époque amarnienne que sur un point, c'est qu'il n'était pas exclusif. Le culte des autres dieux, loin d'avoir été aboli, était favorisé, et servait à glorifier le créateur, Amon. Tous les dieux, en effet, étaient considérés comme des émanations de la substance créatrice d'Amon, et ce n'était qu'en raison de leur origine qu'ils étaient honorés, à côté du démiurge universel.

Mais, naturellement, si les autres dieux étaient tolérés, les grands rôles étaient réservés à Amon. Celui-ci avait, en particulier, remplacé Osiris dans ces fonctions juridiques de l'au-delà. Il est curieux de constater que les papyrus

funéraires de Neschons et de Pinedjem II attribuent à Amon, et non pas à Osiris, le pouvoir de juger les morts, de les déifier, de leur permettre d'aller et de venir dans les champs du Ialou, d'assurer, enfin, pour l'éternité, les offrandes dont ils avaient besoin dans l'autre monde.

Les Égyptiens attribuaient au mort, ainsi déifié par Amon, une puissance très grande, qui s'exerçait, non seulement dans l'autre monde, mais aussi sur terre. Cette croyance que les morts avaient la possibilité de nuire aux vivants, ou de les favoriser, existait depuis très longtemps en Égypte[1], mais il semble qu'elle ne se soit jamais exprimée d'une façon aussi dogmatique que sous la XXI[e] Dynastie. Le papyrus de Neschons nous en fournit un bon exemple : Pinedjem avait fait rédiger, pour sa femme, un papyrus dont le texte se divise en deux parties : la première partie est consacrée à un hymne au dieu Amon, et, la seconde, à une déclaration d'Amon au sujet de la défunte, déclaration dont Pinedjem est évidemment l'inspirateur, sinon l'auteur. Le grand prêtre, qui avait peut-être quelque raison de craindre la vengeance de sa femme, fait prononcer au dieu des paroles d'apaisement, dont l'objectif principal est d'attirer, sur lui, sur son harem et sur sa famille, la protection de Neschons. Il lui fait décerner par le dieu un certificat de loyauté conjugale, qui jette un jour curieux sur les mœurs du harem égyptien, mœurs dont on pouvait se faire déjà une idée assez précise, grâce au grand procès qui fut soutenu à la fin du règne de Ramsès III (cf. *supra*, p. 357-59). Jamais, dit Amon, Neschons n'a cherché à abréger la vie de son mari, ni à la faire abréger par d'autres, et elle n'a usé, à son égard, d'aucun maléfice coupable : aussi le dieu a-t-il déifié Neschons et a-t-il « tourné son cœur » dans un sens extrêmement favorable à Pinedjem.

En somme, l'esprit religieux des grands prêtres se réduisait à un mélange d'habileté professionnelle (on ne saurait, en effet, parler de politique à leur sujet) et de superstition. On doit ajouter, cependant, que la croyance en des pratiques magiques, à vrai dire assez primitives, ne dénotait pas, de la part du pontife, une naïveté dont on serait en droit de s'étonner. Le grand prêtre connaissait l'art d'exploiter la supers-

1. Cf. Gardiner et Sethe, *Egyptian Letters to the Dead, mainly from the Old and Middle Kingdoms*, Londres, 1928.

tition générale, et savait la faire tourner à son profit exclusivement personnel. Le gouvernement des grands prêtres n'a jamais été qu'une dictature sans idéal, déguisée en théocratie.

II. — Les XXIIe et XXIIIe Dynasties (950-730)

A) *Règne de Sheshonq I* (950 *à* 929 (?))

a) *Origine de la nouvelle Dynastie.* — On a déjà signalé que le nouveau roi était ce chef libyen qui avait demandé au roi Psousennès II l'autorisation d'établir, en Abydos, un culte funéraire pour son père, Nemrod, et qui avait obtenu du souverain, pour lui-même, de grandes faveurs (cf. p. 518). Cette famille libyenne était, à cette époque, installée en Égypte depuis six générations, et descendait d'un chef mashaouash, Bouyouwawa, qui vivait, à peu près à la fin de l'époque ramesside, dans une des oasis du désert libyque.

On ne sait rien de précis sur l'origine des Mashaouash. On les a, quelquefois, associés à ces « peuples de la mer » dont les invasions successives avaient mis, plusieurs fois, l'Égypte en péril, deux ou trois siècles plus tôt (de 1227 à 1198), mais, si leurs attaques ont, parfois, coïncidé avec celles des « peuples de la mer », il ne semble pas qu'on doive attribuer aux deux groupes d'assaillants une origine commune. Il est plus vraisemblable de supposer que les Mashaouash étaient des Berbères qui, après s'être installés en Libye, s'étaient rapidement imposés aux Libyens indigènes. On a vu, plus haut (p. 434), que c'étaient eux qui avaient organisé la tentative d'invasion du Delta, sous Ramsès III. Deux fois repoussés par le Pharaon, les Libyens avaient renoncé à s'imposer par la force, mais ils avaient réussi à s'introduire pacifiquement. Essentiellement guerriers, ils s'étaient proposés aux rois d'Égypte comme mercenaires, et leurs services avaient été appréciés à un tel point qu'il est presque permis d'affirmer que l'armée égyptienne, à partir de la fin de la XXe Dynastie, en dehors de quelques Nubiens, se composait uniquement de Libyens. A vrai dire, ils n'eurent guère l'occasion d'exercer leur valeur, la paix n'ayant pas été troublée à cette époque-là. Ils avaient donc été répartis, tout d'abord, entre un certain nombre de garnisons. En guise de solde, les rois d'Égypte leur avaient fait des donations de terrains, et ce fut ainsi qu'ils purent créer, dans le

pays, des colonies militaires, dont l'importance s'accrut rapidement. Chaque colonie était commandée par un chef libyen, qui portait le titre de « grand chef des Ma », abréviation pour « grand chef des Mashaouash ». Bien qu'ils eussent continuellement vécu en colonies, les Libyens installés en Égypte s'étaient assez rapidement acclimatés, et avaient adopté la religion et les mœurs égyptiennes. On a vu plus haut que Sheshonq, prince d'Hérakléopolis, avait fait enterrer son père dans le sanctuaire d'Abydos, et qu'il s'était soumis à la décision de l'oracle, exactement comme l'aurait fait un Égyptien. Ils avaient conservé toutefois leurs noms libyens et, aussi, l'habitude de ficher une double plume dans leurs cheveux ; aussi les désignait-on souvent sous le nom de « gens portant la double plume ».

La famille du roi Sheshonq eut une destinée un peu différente. Le fils de Bouyouwawa, Mousen, fit sa carrière dans le clergé d'Harsaphès, à Hérakléopolis, où il exerçait la fonction de « père divin ». Bien que ses successeurs directs aient porté le même titre, il semble qu'ils aient rapidement acquis, dans le nome, et même en Moyenne Égypte, une influence qui dépassait, notablement, celle que pouvaient exercer de simples prêtres d'Harsaphès. En tout cas, le Nemrod dont il a été plusieurs fois question avait réussi à s'imposer comme chef à la colonie militaire libyenne qui existait vraisemblablement à Hérakléopolis : il portait en effet, à côté du titre héréditaire, celui de « grand chef des Ma » que son fils, Sheshonq, conserva, et qu'il porta jusqu'à son avènement. Malheureusement, sur cet avènement même, on ne sait absolument rien. La nouvelle Dynastie était, d'après Manéthon, d'origine bubastite, et non hérakléopolitaine. Il est probable que le fils de Nemrod avait réussi, sous le dernier roi tanite, à étendre son autorité jusqu'à Bubastis, car on a retrouvé, au cours des fouilles pratiquées sur le site, la base d'une statue marquée au nom du « grand chef des Ma, Sheshonq », statue qui est donc antérieure à l'avènement de la nouvelle Dynastie. En tout cas, il semble que le nouveau roi ne soit monté sur le trône qu'après la mort de Psousennès II. En effet, on a des preuves qu'il honora la mémoire de son prédécesseur, et on sait que, dans le désir de légitimer son avènement, il fit épouser à son fils, le futur roi Osorkon I, la fille de Psousennès II, Makarē'.

A Thèbes, il semble qu'il ait été moins bien accueilli ; le

clergé d'Amon ne pouvait pas méconnaître un événement aussi précis que l'accession au pouvoir de Sheshonq, mais il ne lui reconnut pas tout de suite la dignité royale, comme le prouve un fragment, trouvé à Karnak, et daté de *l'an 2 du grand chef des Ma, Sheshonq*. Sur le même bloc figure d'ailleurs une autre inscription datée de *l'an 13 du roi Sheshonq Miamon*[1]. On a souvent supposé qu'une partie du clergé d'Amon avait quitté Thèbes, à l'avènement de Sheshonq, et s'était réfugiée en Haute Nubie, dans la région de Napata. Telle serait l'origine des rois éthiopiens, fidèles adorateurs d'Amon, qui allaient réapparaître en Égypte, deux siècles plus tard. L'hypothèse, on le verra plus bas, n'est pas universellement admise.

b) *La politique extérieure de Sheshonq I.* — La politique extérieure des rois de la XXIe Dynastie avait été à peu près inexistante. C'était à cette époque, que la Palestine était devenue, grâce à l'énergie du roi David, un puissant État. Les seuls renseignements qui nous soient parvenus sur les rapports de l'Égypte avec le nouveau royaume israélite proviennent de la Bible. C'est ainsi que nous savons que, sous le règne de David, un prince édomite, Hadad, s'enfuit à la cour d'Égypte, avec quelques-uns de ses serviteurs, pour échapper au massacre que le général juif, Joab, faisait alors dans le pays d'Édom. Le prince fut très bien accueilli par Pharaon (c'était probablement Siamon), et épousa même la sœur de la reine d'Égypte, Tachpénès (I, Rois, XI, 14 à 22). Peu de temps après, dans des circonstances qui ne sont pas précisées, le roi d'Égypte, probablement, ce même Siamon (cf. *supra*, p. 517), monta en Canaan, prit la ville de Gézer, et l'incendia (I, Rois, IX, 16). Puis, ajoute le texte biblique, « il la donna pour dot à sa fille, femme de Salomon ». Si le mariage de Salomon avec la princesse égyptienne a été célébré aussitôt après la prise de Gézer, on est en droit de supposer que la ville n'avait pas été entièrement incendiée ; au contraire, si Gézer a été réellement détruite, on doit admettre qu'il s'était écoulé, entre les deux événements rapportés par la Bible, suffisamment de temps pour qu'on eût trouvé la possibilité

1. Une révolte se produisit, en l'an 19 de Sheshonq I, dans l'oasis de Dakhleh, mais on ne connait pas la cause de la révolte, et il serait imprudent de la lier à une opposition dynastique. L'oasis servait de bagne, et il est plus naturel de supposer que les prisonniers s'étaient mutinés ; cf. SPIEGELBERG, *Rec. Trav.*, 21 (1899), p. 12 à 21.

de reconstruire la ville. La première hypothèse, confirmée par les données archéologiques, semble être plus vraisemblable. Quoi qu'il en soit, le récit biblique apporte au moins la preuve que Siamon avait tenté un rapprochement avec son voisin de Palestine.

A la fin du règne de Salomon, Sheshonq I régnant alors en Égypte, l'Éphratien Jéroboam, à qui l'Éternel avait promis, par la bouche de son prophète, Achija, le royaume d'Israël, s'enfuit à la cour d'Égypte pour éviter la mort dont l'avait menacé Salomon (I, Rois, XI). La politique égyptienne est facile à comprendre. Les Pharaons feignaient d'être au mieux avec les puissants rois d'Israël, mais ils ne laissaient passer aucune occasion de les affaiblir, en favorisant toutes les tentatives de scission. Ils espéraient, ainsi, pouvoir intervenir un jour dans les affaires intérieures de la Palestine, et reprendre, à peu de frais, l'influence que leurs prédécesseurs avaient acquise, autrefois, au prix de longues guerres.

L'occasion n'allait pas tarder à se présenter. A la mort de Salomon, la scission, prédite par le prophète Achija, se produisit en Palestine. Jéroboam, qui était retourné en Asie, fonda le royaume d'Israël, qui englobait dix des douze tribus israélites, tandis que Roboam, fils de Salomon, forma le petit royaume de Juda avec les deux tribus qui restaient (Juda et Benjamin). Ceci se passait vers 935. Cinq ans plus tard, le roi d'Égypte décida de tenter une expédition en Palestine : *la cinquième année du règne de Roboam, Schischak, roi d'Égypte, monta contre Jérusalem. Il prit les trésors de la maison de l'Éternel et les trésors du roi, il prit tout. Il prit tous les boucliers d'or que Salomon avait faits* (I, Rois, XIV, 25-26). Comme on le voit, Sheshonq avait remporté une grande victoire. Les sources égyptiennes ne sont malheureusement pas aussi précises. Les seules allusions qui nous restent de la campagne de Sheshonq I en Palestine figurent sur la paroi extérieure du mur méridional du grand temple de Karnak. Le roi avait fait graver là une longue liste (aujourd'hui incomplète) des cités qu'il avait prises en Asie. Sur les 150 noms qui composaient, au bas mot, la liste, il en reste à peu près la moitié. Toutes les villes citées portent des noms cananéens, et étaient situées, soit, dans le royaume de Juda, soit, dans le royaume d'Israël. Pharaon ne dut guère dépasser la limite septentrionale de la Galilée (Béthanat). Le nom de Jérusalem n'apparaît pas. Il devait se trouver probablement

dans les parties actuellement perdues de la liste. Il est inutile de donner le détail de cette énumération fastidieuse : qu'il suffise de citer un endroit, appelé « Champ d'Abraham », nom dans lequel apparaît, pour la première fois, dans un document historique, le nom de l'ancêtre des Hébreux.

L'expédition de Sheshonq I eut d'heureuses conséquences pour le prestige de l'Égypte. Elle en eut également pour le trésor de l'État. David et, surtout, Salomon avaient accumulé dans leur pays des trésors incalculables, et Jérusalem, en particulier, devait être une des villes les plus riches de l'époque. Or Sheshonq, d'après la Bible, prit tout ce qui pouvait avoir une valeur quelconque, et le fait est certainement exact, car, pendant près de deux siècles, l'Égypte vécut sur le butin rapporté de Palestine par Sheshonq I. Grâce à ces nouvelles ressources, les rois de la XXIIe Dynastie purent reprendre l'œuvre architecturale de leurs prédécesseurs, et, par leurs libéralités, permirent aux temples de retrouver une partie de leur ancienne prospérité.

L'Égypte, à l'extérieur, faisait mine de grand pays. Les petits princes asiatiques respectaient à nouveau leurs anciens suzerains, et l'histoire d'Ounamon, bafoué, à la fin de la XXe Dynastie, par le roi de Byblos, n'aurait jamais pu se reproduire après la campagne de Sheshonq. Les rapports les plus cordiaux existaient entre l'Égypte et l'antique cité phénicienne : Zirbarbaal, contemporain de Sheshonq I, avait dédié à la déesse giblite, Balaat, une statuette du roi d'Égypte, et Eribaal, successeur de Zirbarbaal, avait honoré de la même manière son contemporain, Osorkon I.

Dans la lutte que les roitelets asiatiques soutiendront, deux siècles plus tard, contre les Assyriens, ce sera dans le roi d'Égypte qu'ils mettront toute leur confiance. Le prestige de l'Égypte, en Asie, avait donc survécu à toutes les épreuves que le pays des Pharaons avait traversées. On verra plus loin que l'Égypte mérita bien mal la confiance qu'on avait placée en elle, et que son armée ne put jamais résister sérieusement aux armées assyriennes.

B) *Les successeurs de Sheshonq I. L'organisation du pays sous les rois de la XXIIe Dynastie.* — L'histoire des rois de la XXIIe Dynastie est extrêmement embrouillée. Les causes de cette confusion sont multiples. La plus importante est assurément l'absence à peu près totale d'inscriptions royales historiques. On ne peut donc écrire l'histoire de cette époque

qu'en se fondant exclusivement sur des monuments de Karnak, qui concernent directement les grands prêtres, et non les rois eux-mêmes.

a) *Monuments royaux.* — Les rois de cette Dynastie vivaient surtout dans le Delta, ce qui explique la pauvreté de notre documentation[1]. Ils ont laissé, dans différents sites de Basse Égypte, et, en particulier, à Bubastis, leur ville d'origine, d'après Manéthon[2], et à Tanis qui fut, sans doute, leur résidence principale, puisqu'elle fut le lieu de leur dernier repos, les traces de leur activité architecturale. On doit ajouter, cependant, qu'ils n'avaient pas entièrement négligé le reste du pays. Sheshonq I avait fait construire à el-Hibeh, en Moyenne Égypte, un temple qui fut achevé par son fils, Osorkon I, et dont on a retrouvé les ruines. Enfin, à Thèbes, le nom des rois libyens figure sur plusieurs monuments : on a déjà vu que Sheshonq I avait élevé, à Karnak, un portique monumental qu'il avait décoré, à son retour de Palestine, d'une scène de guerre et d'une longue liste géographique. La décoration du portique fut achevée par ses successeurs, les rois Osorkon I, Takélot II et Sheshonq III. Osorkon II avait fait construire une chapelle, aujourd'hui en ruines. Takélot avait fait restaurer un sanctuaire de Thoutmosis III, et son nom figure sur un bloc retrouvé dans le temple de Khonsou. A partir du règne de Sheshonq III, les traces des rois libyens deviennent de plus en plus rares, et finissent même par disparaître : on en verra l'explication plus bas.

b) *Rois et grands prêtres jusqu'à Sheshonq III.* — Le changement de Dynastie n'avait pas modifié sensiblement la situation privilégiée de Thèbes. Sheshonq I avait nommé comme grand prêtre son fils, Ioupout. Celui-ci portait, comme ses prédécesseurs de l'époque tanite, les titres de « grand chef des troupes » et de « prince » *(haouti)*. Il eut pour successeur, non pas son propre fils, mais son cousin germain, Sheshonq, fils du roi régnant, Osorkon I, qui croyait éviter, ainsi, le danger que pouvait créer, à Thèbes, la formation d'une Dynastie de pontifes parallèle à la Dynastie royale. Le péril ne fut pas longtemps écarté. Le nouveau

1. Le climat et la nature du terrain se prêtent moins bien qu'en Haute Égypte à la conservation des objets.
2. En fait, le berceau de la famille est, presque certainement, Hérakléopolis.

pontife, Sheshonq, qui s'intitulait « maître du Sud et du Nord » et « grand chef des troupes de l'Égypte tout entière », fut assez puissant pour obtenir de son père l'autorisation d'inscrire son nom dans un cartouche. Meyer remarque avec raison qu'il ne s'agissait certainement pas d'une usurpation, ni d'une révolte contre Osorkon I, mais d'une simple entente entre le roi et le pontife, entente qui laisse entrevoir la faiblesse réelle des souverains bubastites.

La mort de Sheshonq nous apporte une nouvelle preuve de cette faiblesse. Ce fut, en effet, le fils de Sheshonq, Harsiēse I, qui lui succéda, et non un fils du roi. Comme son père, Harsiēse I usurpa la titulature royale. Il fut le contemporain des dernières années d'Osorkon I et du règne de Takélot I. A la mort de celui-ci, une réaction se produisit. Le nouveau souverain, Osorkon II, mit à la tête du clergé d'Amon, son propre fils, Nemrod. Celui-ci, lorsqu'il fut intronisé, était grand prêtre d'Harsaphès à Hérakléopolis. On se souvient que cette ville était le berceau de la famille régnante, et il est probable qu'elle n'avait jamais cessé d'être donnée en apanage à un prince royal. Nemrod se trouvait ainsi maître de toute la Haute Égypte. Sa fille, Karomama, épousa son oncle, le roi Takélot II. De cette union naquit un fils, Osorkon, qui fut installé comme grand prêtre à Thèbes, en l'année 11 de Takélot II. On ne sait si Nemrod était mort à cette époque. En tout cas, si la Thébaïde fut enlevée à sa famille, la région d'Hérakléopolis lui resta, car ses descendants portent tous le titre de grand prêtre d'Harsaphès.

C) *Le commencement de la crise.* — Osorkon devait être encore très jeune au moment de son intronisation. Il laissa à Karnak, sous la forme d'*Annales*, une longue inscription, qui nous apporte quelques renseignements sur l'histoire de plus en plus obscure de la Dynastie. Osorkon raconte, très brièvement, les événements, en laissant de côté tous les détails qui ne lui étaient pas favorables. Il fait allusion à une guerre civile, qui éclata en l'année 15 de Takélot II, et qui s'étendit rapidement à l'Égypte entière. La gravité des circonstances le contraignit à quitter sa résidence et à se réfugier dans le Sud. Il ne revint à Thèbes que lorsque la révolte fut calmée. La population l'accueillit avec enthousiasme, et, pour sceller la réconciliation, il obtint d'Amon la permission de proclamer une amnistie générale. En réalité, les faits se passèrent d'une manière un peu différente. Une révolte, vraisemblablement dirigée, à Thèbes du moins, contre Osorkon, le contraignit à s'enfuir, en l'année 15 de Takélot II. Nous savons, par une inscription de Karnak, qu'il put réintégrer Thèbes dix ans plus tard, en l'année 25 de Takélot. Peut-être fut-ce à ce moment-là que fut proclamée l'amnistie dont il a été question plus haut. L'accalmie fut de courte durée, car, quelques années plus tard, en l'année 6 de Sheshonq III[1], le trône pontifical était occupé par Harsiēse II. On ne connaît pas l'origine du nouveau pontife, mais il est à peu près certain que les circonstances qui l'avaient amené au pontificat suprême n'étaient pas étrangères à la révolte dont on vient de parler. L'exil d'Osorkon se prolongea probablement jusqu'en l'année 22 de Sheshonq III. Il ne semble pas qu'il ait dû s'éloigner une troisième fois, mais les esprits n'étaient pas pour autant calmés. En effet, une inscription, datée de l'an 39 de Sheshonq III, nous apprend que le grand prêtre d'Amon, Osorkon, célébra la fête d'Amon en compagnie de son frère, le grand prêtre d'Harsaphès, à Hérakléopolis, Bakenptah, et qu'ils anéantirent, ensemble, tous ceux contre lesquels ils combattirent.

On a vu, plus haut, que le pontificat suprême d'Hérakléopolis avait été donné à la descendance de Nemrod, grand-père maternel d'Osorkon. L'arbre généalogique de cette famille nous est connu grâce à la stèle votive qu'un de ses membres, Harpéson, avait érigée au Sérapéum, en l'année 37 du roi Sheshonq IV. Or, le nom de Bakenptah ne figure pas sur cette stèle. Il faut donc supposer que celui des descendants de Nemrod qui était grand prêtre, à cette époque-là, avait été déposé et remplacé, pour quelque temps, par un de ses cousins, Bakenptah. On est tenté d'attribuer ce changement momentané à la crise qui avait troublé la Thébaïde et qui, d'après Osorkon lui-même, s'était étendue à l'Égypte entière.

Osorkon mourut peu de temps après la répression dont il vient d'être question (an 39 de Sheshonq III). Il fut remplacé par Harsiēse II, celui-là même qui avait déjà occupé le poste, pendant le long exil d'Osorkon.

D) *Morcellement de l'autorité.* — La XXII[e] Dynastie a parcouru les étapes d'une évolution dont nous ne connais-

1. Sheshonq II, corégent de Takélot II, ne régna jamais, car il mourut avant son père.

sons, d'une manière précise, que le point de départ et le terme. Seule, la révolution dont fut victime, à deux reprises, le grand prêtre Osorkon nous apporte quelques renseignements, qui nous aident à reconstituer l'ensemble.

L'autorité exercée par Sheshonq I, après son avènement, ne pouvait guère dépasser celle d'un chef élu par ses pairs. En effet, bien qu'on ne sache pas exactement comment il était parvenu à la royauté, il est permis de supposer que l'appui de ses anciens collègues, les chefs des autres colonies militaires libyennes, ne lui avait pas été inutile. De tels services se payent, et les chefs libyens gardèrent, à l'égard de la couronne, une certaine indépendance. On sait, d'autre part, grâce à la stèle de Piânkhi, que la puissance des féodaux s'était dangereusement accrue, au cours des deux siècles qui suivirent l'avènement de la XXIIe Dynastie, et qu'elle avait fini par créer un état d'anarchie, auquel Piânkhi crut devoir mettre fin (cf. *infra*, p. 540-43). Les événements qui se passèrent sous le pontificat d'Osorkon peuvent être considérés comme les premiers symptômes de cette crise d'autorité. Mais, avant d'en voir le dénouement, il convient d'exposer ce que l'on peut savoir de l'organisation sociale de l'Égypte à cette époque. Sur ce point, ce sont les auteurs grecs qui nous renseignent. Ce qu'ils nous racontent doit être utilisé avec prudence, mais il ne fait aucun doute qu'il y a, dans leurs relations, une part de vérité.

Ce qui semble les avoir frappés le plus, en Égypte, c'est la division de la population en classes. Tous sont unanimes à parler des classes professionnelles des Égyptiens, mais ils ne sont d'accord, ni sur le nombre de ces classes, ni sur la profession de ceux qui les composaient. En règle générale, ils citaient celles des classes auxquelles ils avaient surtout eu affaire, et ils n'ont jamais tenté de faire un exposé objectif. Hérodote cite les classes des prêtres, des guerriers, des bouviers, des porchers, des marchands, des interprètes et des pilotes. Dans le *Timée*, Platon, dont on ne sait s'il a, ou non, voyagé en Égypte, donne une liste moins fantaisiste : il mentionne les prêtres, les artisans, les bergers, les veneurs, les laboureurs et les guerriers. Diodore, qui avait tiré ses renseignements d'Hékatée d'Abdère, ne parle que des bergers, des laboureurs, et des artisans. Il ajoute qu'il était absolument impossible de passer d'une classe dans une autre. Les erreurs de détail sont sans importance. Ce qu'il importe

de souligner, c'est le fait même de la division en classes, qui entraîne logiquement *l'hérédité des fonctions*, et, surtout, *l'existence d'une classe militaire* (μάχιμοι), *à laquelle il était interdit d'exercer un métier quelconque* (Hérodote, Platon).

Ces guerriers étaient divisés en deux groupes, les Calasiries et les Hermotybies, qui atteignaient respectivement le nombre de 250.000 et de 160.000 hommes. Les uns et les autres servaient dans l'infanterie. Ils se partageaient les nomes du Delta, les Hermotybies se tenant surtout à l'ouest, et, les Calasiries, au centre et à l'est. En Haute Égypte, seule, Thèbes avait une garnison, au temps d'Hérodote, mais elle n'en avait probablement pas à l'époque qui nous occupe. Memphis, Létopolis et Héliopolis, qui ne figurent pas dans la liste d'Hérodote, étaient des sanctuaires vénérés, sans doute gouvernés, comme Thèbes et Hérakléopolis, par un grand prêtre, choisi dans la famille royale.

Les guerriers recevaient chacun douze aroures de terre, franches d'impôts (soit un peu plus d'un quart d'hectare). Chaque année, un millier de Calasiries et un millier d'Hermotybies étaient détachés de leurs garnisons pour former la garde du roi.

En résumé, les grandes villes d'Égypte étaient commandées, soit par des chefs militaires, descendants des « grands chefs des Ma », soit par des grands prêtres. Telle devait être déjà la situation à l'avènement de Sheshonq III. On devine le peu d'autorité qui restait au souverain. Ce fut au cours du long règne de Sheshonq III que se produisit la première scission grave.

On a vu qu'Harsiēse II, après la mort d'Osorkon (un peu après l'année 39 de Sheshonq III), était devenu, pour la deuxième fois, grand prêtre d'Amon à Karnak. Or, les événements datés de son pontificat se rapportent, non plus aux règnes de Sheshonq III et de ses successeurs, mais à celui d'un roi, Pédoubast, qui est, chez Manéthon, le fondateur de la XXIIIe Dynastie. Donc, dès cette époque, on constate l'existence de deux Dynasties parallèles. D'après Manéthon, les rois de la XXIIIe Dynastie étaient d'origine tanite, mais ce doit être là une erreur. D'après leurs noms (Pédoubast, Osorkon, Takélot), ils appartenaient vraisemblablement à la famille des souverains légitimes de Bubastis. Peut-être s'étaient-ils établis d'abord à Tanis, qui fut, presque certainement la résidence royale, à la XXIIe Dynastie, mais, au

moment de l'expédition de Piânkhi, le représentant de la Dynastie, un Osorkon (un des successeurs d'Osorkon III), résidait, non pas à Tanis, mais précisément à Bubastis (cf. *infra*, p. 539). On ne sait pas dans quelles conditions Pédoubast se proclama roi. Il se fit probablement reconnaître, d'abord, dans le Delta, puis, après la mort du grand prêtre Osorkon, à Thèbes.

A Memphis, les prêtres étaient restés fidèles à la XXII[e] Dynastie, comme le prouvent les stèles des Apis.

Les deux branches rivales ne tardèrent pas à se réconcilier, car, sous le règne de Pédoubast, le grand commandant des troupes, à Thèbes, était un fils du roi Sheshonq III. Dès lors que le principe du partage de l'autorité était admis, il était difficile d'arrêter l'Égypte sur la pente où elle s'était engagée. A côté des deux Dynasties principales apparut, bientôt, une série de plus en plus nombreuse de dynastes qui devaient régner sur un territoire ne dépassant guère l'étendue d'un nome, et dont on ne connaît guère que le nom. Le morcellement s'accentua dès le règne de Pédoubast : en effet, l'année 16 de ce roi correspond à l'année 2 d'un roi, Ioupout, peut-être l'ancêtre du roi Ioupout qui régnait, à Tentrémon, au temps de l'expédition de Piânkhi. On pourrait citer, encore, Séheribtaoui, Pédoubast, Pefnefdoubast, Thotemhat, Nemrod, Pédouânti et plusieurs autres. Il ne saurait être question, dans l'état actuel de nos connaissances, de tenter une histoire, même superficielle, de ces lignées royales, dont le rôle se réduisit, semble-t-il, à accroître la confusion qui désolait l'Égypte à cette époque. Qu'il suffise de dire ici quelques mots sur les derniers rois des XXII[e] et XXIII[e] Dynasties et sur les grands prêtres d'Amon à Thèbes.

Le grand prêtre Harsiēse II obtint, peut-être en récompense des services qu'il avait rendus à la cause de Pédoubast, la permission d'inscrire son nom dans un cartouche. Avant la fin du règne de Pédoubast, Harsiēse mourut (?), et fut remplacé, sur le trône pontifical, par Takélot, qui appartenait vraisemblablement à la famille royale[1]. Sous son pontificat tombe la sixième année d'un roi Sheshonq IV, qui semble

1. On a voulu faire de ce grand prêtre Takélot le futur Takélot III, mais celui-ci était fils d'Osorkon III, et, bien qu'il ait pu être pontife sous le règne de Pédoubast, le fait est loin d'être démontré ; cf. GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 379, n. 3 et p. 389-90. Si le grand prêtre Takélot appartenait à la famille royale, c'était plutôt un fils de Pédoubast.

donc avoir été le successeur de Pédoubast. On ne sait rien de plus sur lui. Puis vint Osorkon III, sous le règne duquel se succédèrent deux grands prêtres, Iouwélot, qui était un fils du roi, et Smendès[1]. Sur une statue, trouvée dans la cachette de Karnak, apparaissent les noms d'un roi Osorkon et d'un roi Takélot, disposés d'une manière extrêmement curieuse : le roi de Haute et Basse Égypte, Miamon Siēse Takélot, maître du Double Pays, le fils de Rēʿ, Miamon Siēse Osorkon, maître des diadèmes. On ne saurait rêver union plus parfaite : le nom de *nésout-bit* est attribué à un roi, et, le nom de *sa-Rēʿ*, à un autre roi. Cette titulature étrange s'applique certainement à Osorkon III (le propriétaire de la statue étant un petit-fils du roi-pontife Harsiēse II, lequel vivait sous Sheshonq III et sous Pédoubast) et, par conséquent, à Takélot III, qui fut peut-être grand prêtre avant d'être associé (?) au trône, et sur lequel on ne possède à peu près aucun renseignement. Le successeur de Takélot fut un autre fils d'Osorkon III, Amonroud. Puis vint sans doute le roi Osorkon IV, qui régnait à Bubastis, au moment de l'expédition de Piânkhi dans le Delta.

Les rois de la XXIII[e] Dynastie ont laissé quelques traces en Haute Égypte, notamment à Karnak, à Louxor et à Médinet Habou. Sous le règne d'Osorkon III se produisit une crue d'une violence inouïe qui, après avoir rompu les quais, envahit le temple de Louxor, et y causa de graves dégâts. Le roi se préoccupa de les faire réparer, et commémora, dans une inscription, son œuvre pieuse. La région de Thèbes ne semble pas avoir ressenti les contre-coups de l'instabilité du Delta, et sa situation apparaît comme tout à fait semblable à celle que l'on a pu constater sous les rois de la XXII[e] Dynastie.

On doit signaler, toutefois, l'importance que le roi attachait aux richesses, encore grandes, d'Amon. Afin que les biens du dieu ne sortissent pas de la famille royale, le roi, non seulement nomma, suivant l'habitude de ses prédécesseurs, un de ses fils comme pontife suprême, mais prit l'habitude de donner une de ses filles comme épouse au dieu. Shapénoupet I, fille d'Osorkon III, ouvre la liste de ces « divines épouses d'Amon », dont l'importance allait croître

1. Entre les deux se place probablement le pontificat éphémère de Ouaskès, fils de Iouwélot ; cf. PETRIE, *History* III, p. 264-6 ; fig. 108.

rapidement aux dépens de celle du grand prêtre, et qui allaient être les maîtresses de Thèbes pendant plus de deux siècles.

A Bubastis, la XXII[e] Dynastie se prolongea plus d'un demi-siècle après l'usurpation de Pédoubast. Des deux rois qui succédèrent à Sheshonq III, Pami et Aakhéperrēʿ Setpenrēʿ Sheshonq V, on ne connaît guère que le nom. Le dernier représentant de la légitimité dut être détrôné, un peu avant 730, par le prince de Saïs, Tefnakht.

Celui-ci devant les rivalités de ses faibles collègues, avait résolu de refaire à son profit l'unité de l'Égypte. Le même désir étant venu, à peu près en même temps, au roi nubien Piânkhi, une lutte entre les deux princes était inévitable. C'est ce duel que nous étudierons un peu plus bas.

E) *La nécropole royale de Tanis.* — Avant de poursuivre l'histoire de l'Égypte à cette époque, il est indispensable d'exposer, au moins brièvement, les magnifiques découvertes, importantes, non seulement sur le plan archéologique, mais aussi sur le plan historique, faites à Tanis, depuis 1939, par P. Montet. Ces découvertes ont déjà été utilisées plus haut, mais il n'est pas inutile de grouper, ici, les principaux résultats obtenus. C'est toute une partie de la nécropole royale des XXI[e] et XXII[e] Dynasties que P. Montet a eu la bonne fortune de mettre au jour. La tombe, dans laquelle il pénétra, en premier lieu, était encadrée par les deux faces de l'angle sud-ouest du premier pylône, par la muraille de Psousennès et par le tronçon méridional du côté ouest de l'enceinte. Cette tombe et celles qui furent déblayées plus tard avaient échappé à l'attention des fouilleurs qui se sont succédé sur le site de Tanis, parce qu'elles étaient cachées par des constructions en briques, élevées, à la basse époque, à la place des édifices qui, primitivement, avaient dû servir de chapelles funéraires aux rois défunts. Il est étrange, en effet, que, jusqu'à présent, aucun lieu de culte n'ait été retrouvé à Tanis, à proximité des tombes royales. On peut donc supposer que ces chapelles funéraires s'élevaient au-dessus des tombes elles-mêmes.

La première tombe mise au jour appartenait au roi Osorkon II (870-847), qui reposait, au fond d'une chambre de granit, dans un sarcophage, taillé, lui aussi, dans un bloc de granit. Les trois autres pièces de l'appartement funéraire, dont les parois étaient décorées de scènes empruntées au répertoire des tombes royales du Nouvel Empire, étaient en calcaire. D'autres personnages, appartenant à la famille régnante, avaient été enterrés dans ces pièces : le prince Hornekht, fils d'Osorkon II et grand prêtre d'Amon, le roi Hedjkhéperrēʿ Takélot II (847-823), fils et deuxième successeur (?) d'Osorkon II[1], et un personnage anonyme, qui est, peut-être, le roi Ousirmarēʿ Sheshonq III. Il est curieux que ces rois, ou ces princes, n'aient pas eu, chacun, une tombe individuelle. A vrai dire, on a la preuve que, dans certains cas, et, au moins lorsqu'il s'agissait de rois, cette cohabitation était due à des remaniements tardifs. Sheshonq III, si l'anonyme de la tombe d'Osorkon II est bien ce roi, et Amenemōpe (cf. *infra*), avant de reposer dans les caveaux où P. Montet les retrouva, avaient eu, chacun, une tombe. Mais, ces tombes ayant été, sans doute, pillées, il avait été nécessaire de trouver pour leurs occupants, une autre demeure. Ce fut donc à la fois par raison de sécurité et par raison d'économie que les tombes les plus grandes, et les mieux préservées, furent rouvertes pour recevoir de nouveaux hôtes. On doit ajouter que les rois tanites et libyens n'hésitèrent jamais à usurper un sarcophage : le sarcophage de Takélot II ne lui appartenait pas, et celui du prince Hornekht se composait d'une cuve de granit et d'un couvercle de grès. Nous verrons d'autres cas d'usurpation. Ce sont là des signes évidents de pauvreté. Cependant, les rois enterrés à Tanis avaient conservé, dans une certaine mesure, le goût du luxe, et le mobilier funéraire qu'ils avaient fait enfermer dans leurs tombes est d'une grande richesse. Il est vrai qu'il est, lui aussi, partiellement usurpé.

La tombe n° 2 est anonyme. Les fouilleurs y ont trouvé, outre quelques amulettes et quelques scarabées, des vases canopes anonymes et un sarcophage en calcaire. Aucun indice ne permet d'identifier le propriétaire de cette tombe.

La tombe n° 3 se composait d'un couloir, d'une antichambre et de trois salles. Elle avait servi de dernière demeure à sept personnages de cette époque, dont plusieurs étaient d'origine royale.

1° Psousennès (1054-1000), le premier propriétaire, dont la momie était protégée par trois sarcophages, le premier,

1. GAUTHIER, *B. I. F. A. O.*, XI (1913), p. 198-213 ; *Livre des Rois*, III, p. 351 et seq.

en argent, le second, en granit noir, et, le troisième, qui renfermait les deux autres, en granit rose. Ce dernier avait appartenu au roi Mineptah (XIXe Dynastie).

2° Le roi Amenemōpe, ou Amenemapit (l'Amenophthys de Manéthon), un des premiers successeurs de Psousennès, qui régna, approximativement entre 1006 et 1000. Ce roi avait été enterré, primitivement, dans la tombe n° 4, et avait été transféré, à la suite d'une violation de son caveau, dans une des chambres de l'appartement funéraire de son prédécesseur. Il reposait dans un cercueil de bois, enfermé dans un sarcophage de pierre, qui, autrefois, avait abrité la momie de Moutnedjem, deuxième femme de Smendès et mère de Psousennès. Ce dernier avait, sans doute, voulu que sa mère fût ensevelie dans la même tombe que lui, mais on ne sait ce qu'il advint de la momie de la reine, après le transfert d'Amenemōpe.

3° Ankhefenmout, quatrième fils du grand prêtre Piânkhi ; son corps reposait dans un sarcophage de granit rose.

4° Le roi Hékakhéperrēʿ Sheshonq, qui occupait l'antichambre de Psousennès. Le corps était enfermé dans un sarcophage en argent à tête de faucon. Ce roi, jusqu'à présent inconnu, a régné, d'après P. Montet, entre Osorkon I et Takélot I, vers 893. Son règne fut certainement très court. On ne sait pas si ce nouveau Sheshonq fut transporté dans la tombe de Psousennès, ou si ce fut lui-même qui se fit aménager l'antichambre de son lointain prédécesseur.

5° Une concubine de Psousennès.

6° Un haut fonctionnaire du même règne.

Ces deux derniers personnages reposaient également dans l'antichambre, de chaque côté de Sheshonq. Il ne reste rien des sarcophages, probablement en bois, qu'ils avaient primitivement occupés.

7° Le chef des archers de Psousennès, Ounoudjébaouendjédet. Ce haut personnage reposait dans un caveau entièrement muré, situé à l'ouest de celui d'Ankhefenmout. Les parois en étaient décorées de scènes funéraires. Le sarcophage de granit avait, primitivement, appartenu à un prophète d'Amon, grand voyant de Rēʿ, à Thèbes, Amenhotep. Recouvert d'une couche de mastic dans laquelle avaient été gravées de nouvelles inscriptions, et plaqué d'une mince feuille d'or, ce sarcophage renfermait un cercueil de bois doré, et, celui-ci, un sarcophage anthropoïde en argent. La momie

était richement parée, et le mobilier funéraire se composait d'objets de qualité, dont plusieurs venaient au défunt de ses ancêtres. De tout cela, on peut conclure qu'Ounoudjébaouendjédet appartenait à une vieille famille, et qu'il avait joué un rôle important à la cour de Psousennès.

La tombe n° 4 était la première tombe d'Amenemōpe (cf. *supra*). Après le transfert du roi, elle fut, semble-t-il, occupée par un personnage inconnu, puis, de nouveau, violée et pillée. Les fouilleurs n'y ont guère trouvé que le couvercle d'un sarcophage qui datait de l'Ancien Empire.

La tombe n° 5 avait appartenu au roi Ousirmarēʿ Sheshonq III (823-772), le constructeur de la porte monumentale qui s'élève, à quelques mètres de la tombe. On a vu que ce roi avait probablement été transféré, après la violation de son caveau, dans la tombe de Psousennès. Le nom d'Horus du roi, Mésoutirēʿ, qui n'était pas connu, est, désormais entré dans l'histoire.

Bien des tombes manquent encore, mais tout espoir de les retrouver n'est pas perdu. On peut, en tout cas, se féliciter, dès maintenant, de la riche moisson faite par l'heureux fouilleur : sarcophages, canopes, vaisselle, amulettes, scarabées, bijoux, autant d'objets, souvent d'une très belle qualité, qui permettront d'étudier l'art de cette époque. On ne doit pas oublier non plus la décoration des chambres funéraires, dont l'importance est considérable, puisqu'elle nous renseigne à la fois sur l'art graphique et sur les usages funéraires de deux Dynasties qui, jusqu'à présent, étaient bien mal connues.

III. — Les XXIVe et XXVe Dynasties (730-663)

A) *Piânkhi et Tefnakht*

a) *Le royaume de Napata et l'intervention de Piânkhi en Haute Égypte.* — On a vu, plus haut (p. 524), que le clergé d'Amon n'avait pas admis tout de suite l'avènement de Sheshonq I, et qu'il était possible qu'une partie du clergé thébain eût émigré au Soudan, et fondé, là-bas, une théocratie amonienne de stricte observance. La capitale de ce royaume était Napata, cité soudanaise, connue depuis longtemps et située au pied du Gébel Barkal. Sur la montagne, les rois

avaient construit un temple grandiose au dieu Amon. Ils l'avaient décoré, dans un style purement thébain, de scènes traditionnelles, commentées par des inscriptions hiéroglyphiques parfaitement correctes. Si la langue égyptienne semble avoir été la langue officielle du nouveau royaume, elle ne dut pas rester longtemps la langue parlée. La plupart des noms propres que nous connaissons sont, en effet, d'origine nubienne, et il serait étrange que l'influence des populations indigènes se fût manifestée exclusivement sur l'onomastique. On doit signaler, toutefois, que Piânkhi est un nom égyptien, et qu'il fut porté par un grand prêtre d'Amon au temps de la XXIe Dynastie. Ce n'est évidemment pas une preuve que les rois napatiens descendaient de Hérihor, mais cette coïncidence peut être considérée comme un indice de leur origine thébaine.

Piânhki monta sur le trône de Napata vers 751. Il était le fils et l'héritier d'un roi, Kashta, dont on ne sait à peu près rien, sinon qu'il était le fils, ou le frère, d'un roi, Alara, et le père de la divine adoratrice, Aménardis. Il est regrettable qu'on soit si mal renseigné sur l'histoire du royaume de Napata, avant Piânkhi. On aimerait savoir, en particulier, quelle avait été, à l'égard de l'Égypte, la politique de ces rois, transplantés aux environs de la quatrième cataracte. S'étaient-ils installés, là-bas, en colons, décidés à oublier le passé, ou n'avaient-ils jamais renoncé à faire valoir de prétendus droits sur leur pays d'origine ? Il semble que la première hypothèse soit la bonne, car, autrement, on comprendrait mal qu'ils eussent attendu deux siècles pour intervenir en Égypte, alors que les prétextes d'intervention avaient été si nombreux, au cours de la XXIIe Dynastie. Donc, jusqu'à plus ample informé, il est préférable d'admettre que les rois napatéens, exclusivement occupés par les pratiques absorbantes de leur religion, se sont désintéressés des affaires d'Égypte, et que la campagne de Piânkhi doit être attribuée à l'initiative personnelle du roi. Piânhki, d'après sa longue inscription historique, nous apparaît comme un prince énergique et pieux. Sa science militaire était certainement plus grande que sa connaissance des hommes. Il savait se montrer indulgent, était sensible avec naïveté, un peu fat, mais, au fond, assez sympathique.

On ignore les mobiles qui le poussèrent à la conquête de l'Égypte. Étant donné le caractère du roi, on peut supposer

qu'il y avait, dans son désir, un mélange de zèle religieux et d'ambition personnelle.

Le récit qu'il nous a laissé des événements dont il fut le héros est daté de l'année 21 (730) de son règne, mais ne prend pas l'aventure à son début ; le commencement de la stèle, en effet, nous montre Piânkhi déjà maître de la Haute Égypte. Nous n'avons absolument aucun détail sur cette première campagne, à laquelle le roi ne participa peut-être pas. En tout cas, après sa victoire, il résidait à Napata. Il recevait là des rapports, qui lui étaient régulièrement envoyés de Thèbes. Ainsi pouvait-il suivre de loin les événements importants qui se succédaient à une cadence accélérée dans le Delta.

b) *La situation dans le Delta; l'ambition de Tefnakht, prince de Saïs.* — A l'époque qui précède immédiatement les événements qui vont être racontés, le Delta et le Nord de la Moyenne Égypte étaient, comme on l'a vu, entre les mains de chefs libyens[1], généraux ou grands prêtres, dont l'autorité ne dépassait guère les limites d'un nome. Ces dynastes, lorsqu'ils n'étaient pas grands prêtres, portaient le titre de *hatiâ* ou de *répât*, anciens titres de nomarques qui avaient été repris, à dessein semble-t-il, par les bénéficiaires de cette nouvelle féodalité. Quelques-uns d'entre eux s'étaient arrogé la titulature royale. Après la disparition du dernier souverain légitime, Sheshonq V, on comptait encore quatre rois au moins : Osorkon (IV ?), descendant de Pédoubast, à Bubastis, Ioupout, à Tentrémon, Pefnefdoubast, à Hérakléopolis et Nemrod, à Hermopolis. Il est probable que ces trois derniers rois, comme ceux de la XXIIIe Dynastie d'ailleurs, appartenaient à la famille des souverains légitimes ; s'ils purent, à la différence des autres dynastes, adopter la titulature royale, ce fut précisément parce qu'ils étaient apparentés à la famille royale[2].

Rois, dynastes et grands prêtres avaient un point commun, leur grande faiblesse. L'Égypte, à cette époque, était une proie facile pour l'étranger. Mais, heureusement pour elle,

1. D'après Piânkhi, ils portaient tous « la double plume », signe distinctif des Libyens (cf. *supra*, p. 523).
2. Il ne faut pas oublier qu'Hérakléopolis, où régnait Pefnefdoubast, avait toujours été donnée en apanage à un prince royal (cf. *supra*, p. 528). Quant aux noms de Ioupout et de Nemrod, ils faisaient partie, l'un et l'autre, de l'onomastique de la XXIIe Dynastie.

aucun de ses voisins d'Asie n'était assez puisssant pour tenter l'aventure.

Parmi les dynastes du Delta se trouvait un homme énergique et ambitieux, Tefnakht, qui présidait aux destinées de la ville de Saïs, dans le Delta occidental. L'aventure, devant laquelle avait reculé l'étranger, il résolut de la courir, et il entreprit de refaire à son profit l'unité de l'Égypte. Il n'eut pas de peine à conquérir les différents nomes du Delta occidental, puis, ceux du Delta oriental. Il ne songea d'ailleurs pas à supprimer les dynastes qui avaient fait leur soumission ; il semble que les chefs d'origine libyenne aient été incapables de concevoir un gouvernement autrement que sous la forme féodale. L'ambition de Tefnakht se réduisit à la satisfaction d'être reconnu comme suzerain par ses anciens collègues. Peut-être est-ce à cette ambition qu'il faut attribuer la disparition, à cette époque, de la XXIIe Dynastie. Il était difficile, en effet, au représentant de la légitimité de reconnaître pour suzerain un de ses anciens vassaux. Il fut remplacé à Bubastis par le descendant de Pédoubast, un roi Osorkon.

Tefnakht, une fois maître du Delta, s'attaqua à la Moyenne Égypte. Ce fut à ce moment-là qu'il trouva devant lui le roi nubien Piânkhi.

c) *La conquête de l'Égypte par Piânkhi* (730). — Piânkhi se trouvait à Napata, lorsque Tefnakht s'attaqua à la Moyenne Égypte . De Thèbes, il recevait des nouvelles alarmantes, qui ne semblaient pas le troubler : c'était la prise de Memphis, puis, la soumission du roi d'Hermopolis, Nemrod, enfin, l'avance vers le sud et le siège d'Hérakléopolis. Ce ne fut qu'à ce moment-là que Piânkhi s'émut. Il envoya l'ordre à son armée de Haute Égypte de s'opposer à l'avance de Tefnakht, et d'aller mettre le siège devant Hermopolis, la cité qui venait de se rendre au prince saïte. En même temps, il envoya de Napata une armée de secours qui ne tarda pas à parvenir à Thèbes. Sans perdre de temps, elle descendit le Nil à la rencontre de l'armée de Tefnakht, qui remontait vers la Thébaïde. Une bataille eut lieu sur le fleuve, et se termina à l'avantage des Nubiens. Les vaisseaux ennemis furent détruits, ou pris, et de nombreux prisonniers restèrent entre les mains des vainqueurs. Ceux-ci continuèrent leur avance et parvinrent à la limite du nome hérakléopolitain. Ils rencontrèrent l'armée ennemie sur la rive gauche du Bahr Youssef. Les forces nordiques furent détruites, passèrent le fleuve, et s'enfuirent vers le nord. Les Nubiens, après les avoir poursuivies quelque temps, pensèrent qu'il était préférable de retourner vers le sud, pour essayer de briser la résistance d'Hermopolis. Le roi de cette ville, Nemrod, qui avait participé à la bataille d'Hérakléopolis, s'était empressé, aussitôt après la défaite, de regagner sa ville pour organiser la défense.

Piânkhi ne fut pas satisfait des nouvelles qui lui furent données. D'après lui, les Nubiens avaient commis une faute de tactique en laissant l'ennemi s'enfuir vers le nord. Il résolut donc de prendre lui-même la direction des opérations. Il se rendit à Thèbes, où il célébra la grande fête d'Opet. Pendant ce temps-là l'armée nubienne, qui avait appris le mécontentement du roi, avait cherché à se réhabiliter, et avait emporté successivement les villes d'Oxyrhynchos, de Tehneh et de Houtbénou. En dépit de ces prouesses, Piânkhi restait sombre. Dès que les cérémonies de la fête d'Opet eurent été accomplies à Thèbes, il fit voile vers le nord, et se rendit directement sous les murs d'Hermopolis. La ville résistait toujours, et le roi désirait emporter le plus rapidement possible le dernier obstacle qui s'opposait à son avance vers le Delta. Il entoura les remparts d'un talus (?), et fit construire une tour élevée, d'où ses archers pouvaient envoyer aisément leurs flèches à l'intérieur de la ville assiégée. Nemrod, découragé, envoya, d'une part, des messagers pour négocier officiellement la reddition de la ville avec Piânhki et, d'autre part, sa femme, Nestent, avec la mission de plaider officieusement sa propre cause auprès des femmes de Piânkhi. Nestent fut assez éloquente pour obtenir la grâce de son mari. La ville se rendit alors, et les Nubiens purent y pénétrer. Piânkhi visita le palais royal, s'attendrit, détail touchant, en constatant que les chevaux de Nemrod avaient souffert de la faim, pendant le siège, et confisqua tous les biens du vaincu qu'il distribua entre le trésor d'Amon et son propre trésor.

Aussitôt après la prise d'Hermopolis, Piânkhi poursuivit son avance. Il ne rencontra aucune résistance jusqu'à Memphis. Le roi d'Hérakléopolis, Pefnefdoubast, qui avait été délivré par l'armée de Piânkhi, vint remercier son libérateur. Les dynastes qui se trouvaient sur la route de Piânkhi se soumirent les uns après les autres. Seuls, les princes de Crocodilopolis et d'Aphroditopolis s'abstinrent de rendre hommage au conquérant. Les deux villes étant en dehors du chemin de

Piânkhi, le roi préféra continuer sa route, sans faire un double crochet pour s'emparer des deux cités rebelles. Après avoir reçu la soumission de Per-Sékhemkhéperrē' (= la maison d'Osorkon I), de Meïdoum et d'Ittaoui, le roi parvint, enfin, sous les murs de Memphis. Il envoya un ultimatum à la ville, qui refusa de se rendre. Les habitants tentèrent une sortie, qui échoua. Ils se retirèrent, alors, entre les murs de leur ville, qui était puissamment fortifiée. Tefnakft, déjouant la surveillance de Piânkhi, réussit à s'introduire, avec 8.000 hommes, dans Memphis. Il établit un plan de défense. La ville n'avait pas à craindre la famine, car elle était abondamment pourvue de toutes les choses nécessaires à la vie. De plus, elle était protégée, à l'est, par les eaux qui étaient très hautes à cette époque, et, partout ailleurs, par des remparts très élevés. Après avoir ainsi encouragé les habitants, Tefnakht s'enfuit nuitamment pour réunir, dans le Delta, toutes les forces disponibles. Il comptait revenir avec cette armée et tenter une diversion pour dégager la ville.

Étonné de la résistance, Piânkhi tint un conseil de guerre. Parmi les officiers nubiens, les uns voulaient qu'on fît un siège en règle, et, les autres, qu'on tentât un assaut. Ce second projet eut les préférences de Piânkhi. Avec un sens stratégique remarquable, il décida d'attaquer la ville par l'est. Les habitants, qui se croyaient protégés par les hautes eaux, avaient négligé d'organiser la défense de ce côté-là. C'était à cet endroit, en dehors des remparts, que les vaisseaux de Memphis étaient amarrés, mais les eaux étaient si élevées que les câbles qui retenaient les bateaux étaient attachés aux maisons les plus proches des murs. Piânkhi s'empara aisément de la flotte ennemie. Il rangea ses propres vaisseaux et ceux qu'il venait de prendre le long des murailles. C'est de ce tremplin que l'armée nubienne s'élança. Les remparts furent aisément escaladés, et la ville fut envahie. Surpris, les défenseurs ne purent que se rendre. Memphis fut mise à sac, mais Piânkhi veilla à ce que les sanctuaires fussent épargnés. Lui-même se rendit au temple de Ptah, et, après les purifications d'usage, se fit reconnaître roi par le dieu.

La prise de Memphis eut les plus heureuses conséquences pour Piânkhi. Tous les dynastes de la région se soumirent aussitôt. Puis, ce fut le tour des dynastes du Delta. Le roi Osorkon IV lui-même vint rendre hommage au conquérant

éthiopien. Celui-ci, entre temps, était allé à Héliopolis, où il avait été reconnu roi par le dieu Rē'. Partout où il passait, le pieux souverain de Napata honorait les dieux locaux. Il réservait toujours, pour les temples, une partie des trésors qu'il recevait en hommage, afin que le culte des dieux fût partout rendu décemment.

Le roi établit son camp à Athribis. Le prince de la région, Pédiēse, le reçut avec magnificence, et mit tous ses biens à sa disposition. Les dynastes qui n'avaient pas encore fait leur soumission accouraient de tous les points du Delta pour rendre hommage au vainqueur. La ville de Mésed, ayant eu l'imprudence de se révolter, probablement à l'instigation de Tefnakht[1], fut sévérement châtiée, et, par la suite, donnée à Pédiēse, qui avait probablement dirigé l'opération répressive, en récompense de ses bons services.

Cependant, le principal adversaire de Piânkhi, Tefnakht, n'avait pas encore fait sa soumission. Il s'était réfugié dans les marais du Delta, près de la mer. Abandonné de tous, il décida de se rendre. Il envoya un humble message à Piânkhi, implorant sa grâce. Piânkhi qui ne tenait pas du tout à poursuivre son ennemi dans des régions d'un accès difficile et impropres à une bataille rangée, fut heureux d'accepter la reddition de Tefnakht. Celui-ci prêta serment à son suzerain. Peu après, les derniers dynastes, encore rebelles, du Delta, et le prince de Crocodilopolis imitèrent Tefnakht, et Piânkhi se trouva, dès lors, le maître unique de l'Égypte, de la mer à la quatrième cataracte.

La campagne de Piânkhi, qui aurait pu avoir pour l'Égypte les plus heureuses conséquences, ne fut, de la faute du roi, qu'une brillante aventure sans lendemain. Il est difficile de comprendre les raisons qui poussèrent le conquérant de l'Égypte à repartir, au lendemain de sa victoire, pour sa lointaine capitale de Napata. Les raisons n'étaient assurément pas politiques. Le roi n'avait destitué aucun des dynastes qu'il avait combattus, c'est-à-dire qu'il n'avait supprimé aucune des causes qui avaient plongé l'Égypte dans l'anarchie. Dans ces conditions, il était naïf de supposer que ces mêmes causes ne produiraient pas les mêmes effets. C'est ce qui n'allait pas tarder à arriver.

1. Le nom de l'instigateur est perdu. La suite du texte nous apprend qu'il (= Tefnakht ?) avait mis le feu à son trésor et à sa flotte, évidemment pour que Piânkhi ne s'en emparât pas.

Piânkhi s'en retourna sous les acclamations du peuple. Dans ses vivats, il y avait peut-être moins d'enthousiasme que de satisfaction de voir l'étranger s'éloigner.

B) *La XXIV*e *Dynastie*

Les documents égyptiens ne nous apportent à peu près aucun renseignement sur les quelques années qui s'écoulèrent entre le départ de Piânkhi et le commencement de la XXVe Dynastie. Une stèle du musée d'Athènes, datée de l'an 8 de Tefnakht, nous prouve que le prince saïte avait, de nouveau, projeté de conquérir l'Égypte, et qu'il était arrivé, en partie du moins, à réaliser son désir. Le contenu de la stèle n'apporte, malheureusement, aucun renseignement historique : il s'agit simplement d'un décret de donation promulgué en faveur de la déesse Neith de Saïs.

L'autorité de Tefnakht ne semble pas s'être étendue au delà de Memphis. Son règne se prolongea jusqu'en 720. Tefnakht est donc le véritable fondateur de la XXIVe Dynastie. D'après Manéthon, cet honneur reviendrait au fils de Tefnakht, Bocchoris, qui est cité par l'historien alexandrin comme le fondateur et l'unique souverain de la Dynastie. Le règne de Bocchoris dura six ans (720-715). Sur ce point, les monuments égyptiens (on sait qu'un Apis mourut en l'an 6 de Bocchoris) et Manéthon sont d'accord.

Tefnakht et Bocchoris ont laissé, dans l'esprit des Égyptiens, une réputation que la tradition nous a conservée. Les historiens grecs s'ingénient à nous faire valoir l'esprit de sagesse de ces deux souverains, qui d'après les mêmes auteurs, auraient compté parmi les plus justes et les plus éclairés de l'Égypte. Tout ne doit pas être faux dans ces récits, mais il est probable que la lutte que les deux rois eurent à soutenir contre les Éthiopiens, c'est-à-dire contre des étrangers, ait été, pour beaucoup, dans cette auréole de gloire qui leur fut octroyée plus tard, à une époque où de successives dominations étrangères avaient réveillé en Égypte l'esprit national (cf. *infra*, p. 616).

Bocchoris passe pour avoir été un des six grands législateurs de l'Égypte (Diodore, I, 65 ; 79 ; 94). De son œuvre législative, il ne nous reste à peu près rien, et il nous est donc difficile de contrôler le bien-fondé de cette tradition tardive. Une légende qui nous est parvenue, dans un papyrus démotique, racontait qu'un bélier, divinement inspiré, aurait annoncé à Bocchoris les tristes événements qui allaient assombrir la fin de son règne et l'histoire de l'Égypte, après sa mort. Ce bélier, qui, d'après Élien, était un animal fantastique, se réduit à des proportions beaucoup plus naturelles, dans un texte attribué à Plutarque, et qu'il faut peut-être faire remonter à Manéthon. Quoi qu'il en soit, la légende était devenue très populaire, et on disait très couramment, à l'époque grecque : « Le bélier t'a parlé », pour qualifier un récit manifestement fantaisiste.

On reviendra, plus loin, sur la politique extérieure de Tefnakht et de Bocchoris. La fin de Bocchoris fut, d'après Manéthon, tragique. Il fut fait prisonnier et brûlé par Shabaka, roi d'Éthiopie. Si le fait est exact, ceci prouve que Bocchoris avait tenté de s'opposer à la deuxième conquête de l'Égypte par les rois éthiopiens. Cette conquête doit être dlacée entre 715 et 711. On sait en effet, d'après les *Annales* de Sargon, que, en 715, le roi d'Égypte (Bocchoris) envoya des tributs au roi assyrien, Sargon II, mais que l'Égypte, en 711, était au pouvoir des Éthiopiens. On a vu, plus haut, que la date de 715 est de beaucoup la plus vraisemblable.

C) *La XXV*e *Dynastie*, 715-663

a) *La situation en Asie.* — Il convient de résumer, ici, ne fût-ce que très brièvement, les événements qui s'étaient passés dans les petits États de l'Asie antérieure, depuis la campagne de Sheshonq, vers 930. Pendant plus de trois quarts de siècle (930-860), l'ancien Empire égyptien d'Asie avait été le théâtre des luttes et des rivalités des rois de Tyr, de Sidon, de Damas, d'Israël et de Juda. On ne saurait entrer, ici, dans le détail des guerres, des alliances, des meurtres et des différentes usurpations, qui se succédèrent sans interruption. Les livres des Rois (I, XVIII à XX ; II, VIII) et des Chroniques (II, XX) nous ont gardé un tableau vivant de ces perpétuels frottements entre Philistins, Israélites et Araméens. En 860, le roi Salmanasar III monta sur le trône d'Assyrie. Le nouveau roi mit à profit les rivalités de ses faibles voisins, et intervint en Syrie et en Palestine. Le danger réconcilia les anciens ennemis, et Salmanasar se trouva en face d'une coalition dont il vint assez facilement à bout, vers 853 (bataille de Qarqar). Grâce à la résistance de

Damas, il ne put, cependant, conquérir la Syrie ; quelques années plus tard, en 848, puis en 845, il entreprit deux nouvelles campagnes, victorieuses également, mais non pas décisives. Son successeur, Shamsiadad, trop occupé par des difficultés intérieures et par des conflits avec ses voisins du Nord, n'intervint pas en Syrie ; et ce ne fut que sous le règne d'Adâdnirari, vers 805, que l'Assyrie envahit, une fois de plus, la Palestine ; après quoi, elle cessa de s'occuper de l'Asie antérieure, et se tourna contre le royaume de Babylone. Une fois le danger assyrien éloigné, les rivalités reprirent en Palestine. Téglatphalasar III, roi d'Assyrie, y mit fin à partir de 738. Il s'empara de la Syrie du Nord, puis de Damas (732), et poussa jusqu'à Askalon, aux limites de l'Arabie. Après son départ, le roi d'Israël, Osée, (II, Rois, XVII) fit alliance, contre l'Assyrie, avec le roi d'Égypte qui, à l'époque, devait être Tefnakht. Le roi d'Assyrie, Salmanasar V, résolut de punir le rebelle, et vint mettre le siège devant Samarie, capitale du royaume d'Israël. La ville fut prise, après un siège de trois ans, par le successeur de Salmanasar V, Sargon II (722). L'année suivante, Sargon II dut se rendre en Babylonie, où une révolte avait éclaté. Peu de temps après (720), Bocchoris montait sur le trône d'Égypte. Il jugea, non sans raison, que sa frontière orientale était menacée par l'approche des Assyriens, et profita du rappel de Sargon II en Babylonie pour exciter les princes palestiniens à une révolte contre l'Assyrie, révolte qu'il promit de secourir militairement. Les coalisés furent défaits à Qarqar, comme en 854. L'armée égyptienne, commandée par un général Sibo (en abrégé So), formait l'arrière-garde, et fut battue à Raphia. Sibo s'enfuit honteusement. Dès lors, Bocchoris renonça à intervenir en Asie. S'il faut en croire la tradition (cf. *supra*, p. 544), il consacra tous ses soins à la législation, jusqu'à l'arrivée du roi éthiopien, Shabaka, qui le fit mourir (715).

b) *Le règne de Shabaka* (716-701 ?)[1]. — On ne sait à peu près rien sur l'histoire du royaume de Napata pendant la fin du règne de Piânkhi (730-716). Officiellement, l'Éthiopien se considérait toujours comme le roi de Haute et Basse Égypte, mais son influence ne s'exerçait certainement pas sur le Delta. Ce qui vient d'être exposé suffit à le prouver. Piânkhi eut pour successeur Shabaka. On ignore le lien de parenté qui

1. Cf. *infra*, p. 572 et seq., les données chronologiques.

les unissait. On suppose généralement qu'ils étaient frères, mais l'hypothèse n'est que problable[1]. A Thèbes, la domination éthiopienne s'exerçait par l'entremise de la divine adoratrice d'Amon. C'était, à l'époque, une fille de Kashta, Aménardis, qui exerçait cette charge importante. Piânkhi, quand il avait conquis la Thébaïde, avait obligé la divine épouse, Shapénoupet I, fille d'Osorkon III, à adopter Aménardis. Il comptait ainsi assurer à sa Dynastie les richesses d'Amon. Shabaka résolut de rentrer en possession de la totalité de son héritage et de reconquérir l'Égypte. Il quitta donc Napata, et résida à Thèbes. Ce fut de là qu'il partit à la conquête du Delta[2]. Son règne fut pacifique : pieux comme tous les rois éthiopiens, il reprit les travaux dans les temples, et on retrouve ses traces non seulement en Haute Égypte (Karnak, Louxor, Médinet Habou, Dendérah), mais aussi en Basse Égypte (Memphis, Athribis, Bouto). Il avait repris l'exploitation des carrières du Ouadi Hammamat, pour extraire les pierres nécessaires à ses constructions. A l'égard de l'Assyrie, il pratiqua une politique de prudence ; nullement étranger aux révoltes qui éclatèrent, pendant son règne, en Syrie et en Palestine, il ne se déclara jamais ouvertement contre son puissant voisin de l'Est, et sut ainsi préserver l'Égypte de la guerre, fût-ce au prix d'une lâcheté. On sait, en effet, qu'il livra, enchaîné, au roi d'Assyrie un prince qui s'était réfugié en Égypte ; on sait également qu'il y eut, entre lui et Sargon II, des échanges de cadeaux, et il ne fait aucun doute qu'il ait été le premier à envoyer des présents. On a retrouvé à Kouyoundjik, des sceaux d'argile au nom de Shabaka, qui avaient évidemment servi à sceller un envoi de l'Éthiopien à l'Assyrien. Celui-ci ayant à son tour envoyé en Égypte des présents, Shabaka se crut autorisé à proclamer que l'Asie tout entière était tributaire de l'Égypte, et il se fit représenter, massacrant, suivant l'iconographie traditionnelle, les Asiatiques et les Africains.

c) *Shabataka et Taharqa* (701-663). — Shabaka eut pour successeur Shabataka. Ce roi, qui, fils de Piânkhi, était le neveu de son prédécesseur, joua, semble-t-il, un rôle très effacé, et abandonna le gouvernement à un autre fils de Piânkhi, Taharqa. Celui-ci avait vingt ans, lorsqu'il vint en

1. Voir les deux raisons données par GAUTHIER, *Livre des Rois*, IV, p. 9.
2. On ne sait rien sur cette conquête.

Égypte, avec d'autres braves jeunes gens du Soudan, à la demande du roi Shabataka. Taharqa, devenu roi, raconte que son prédécesseur l'avait fait venir auprès de lui, « parce qu'il l'aimait plus que tous ses frères ». En fait, il semble que Shabataka ait demandé à Taharqa de venir, non pas seulement parce qu'il l'aimait, mais aussi, et surtout, parce qu'il avait besoin de troupes sûres, et que ces troupes, il ne pouvait les trouver qu'au Soudan. La situation de l'Égypte n'était guère brillante à cette époque. Les rois éthiopiens n'avaient pas réellement unifié l'Égypte : Isaïe (chap. XIX) dans son « oracle sur l'Égypte », parle des rivalités qui opposaient les dynastes du Delta : « j'armerai l'Égyptien contre l'Égyptien, et l'on se battra frère contre frère, ami contre ami, ville contre ville, royaume contre royaume. (verset 2) »

A l'extérieur, le péril assyrien se faisait de plus en plus menaçant. Sennachérib avait succédé, depuis 705, à son père, Sargon II. Il avait décidé de faire la conquête de la Palestine. Devant le danger, comme autrefois au temps de Salmanasar (854), les différents rois de l'Asie antérieure s'étaient alliés. Le début de la campagne avait été néfaste pour les coalisés. Les villes de Samarie (II, Rois, XVIII, 33-34, et XIX, 12-13) avaient successivement succombé. Puis ce fut le tour des villes de Juda (*ibid.*, 13). Le roi de Juda essaya de traiter avec Sennachérib, qui avait établi son camp à Lakish. Celui-ci exigea le paiement d'un poids de 300 talents d'argent et de 30 talents d'or. Ézéchias s'acquitta du tribut (*ibid.*, 14 à 16). En dépit de cela, Sennachérib vint mettre le siège devant Jérusalem qui, bien fortifiée, put résister aux attaques de l'Assyrien. Le roi d'Égypte, Shabataka, avait envoyé, en Asie, une armée, commandée par Taharqa[1]. Sennachérib, qui se vante, dans ses *Annales*, d'avoir détruit, devant Altakou, une première armée égyptienne[2], se moqua du secours que pouvait apporter l'Égypte, à cette époque, à la ville assiégée. « En qui donc as-tu placé ta confiance », fait-il dire à Ézéchias, « pour t'être révolté contre moi ? Voici, tu l'as placée dans l'Égypte, tu as pris pour soutien ce roseau cassé qui pénètre et perce la main de

1. MACADAM, *Kawa I*, p. 19-20, qui place la naissance de Taharqa en 708, se refuse, naturellement, à admettre que Taharqa ait pu, en 701, commander une armée. Mais il n'est pas du tout certain que Taharqa soit né en 708. Une date sensiblement plus ancienne paraît plus vraisemblable.
2. Cf. ZEISSL, *Äthiopen*, p. 23 et p. 26.

quiconque s'appuie dessus : tel est Pharaon, roi d'Égypte, pour tous ceux qui se confient en lui » (II, Rois, XVIII, 20-21). Le mépris du roi était justifié.

Ayant quitté son camp de Lakish, Sennachérib marcha contre Taharqa. Il ne semble pas que les deux armées se soient rencontrées. Un événement providentiel sauva, à la fois, Jérusalem et Taharqa.

Nous possédons un double récit de ce miracle. Le livre des Rois (XIX, 35-36) raconte que Iaveh, pour sauver sa ville sainte, envoya un de ses anges qui fit périr par l'épée 185.000 Assyriens. On conçoit que les survivants, après un tel massacre, se soient enfuis.

Hérodote rapporte le même miracle d'une façon un peu différente : d'après lui, ce fut l'armée égyptienne qui fut bénéficiaire de l'intervention divine : l'Égypte, à cette époque, était gouvernée par un prêtre d'Héphaïstos (Ptah), Séthos, qui avait succédé à Shabaka (il s'agit évidemment de Shabataka). Séthos professait un grand mépris pour les militaires, et il avait supprimé aux soldats les 12 aroures de terre qui leur avaient été données jadis (par Sheshonq I). Lorsque Sennachérib descendit contre l'Égypte, la caste militaire, pour se venger, refusa de se battre. Ce fut alors que Séthos s'adressa à son dieu. Tandis qu'il priait, il s'endormit profondément, et le dieu lui révéla, pendant son sommeil, qu'il aurait la victoire. Séthos plein de confiance marcha contre l'ennemi à la tête d'une troupe de boutiquiers et d'artisans. La veille de la bataille, un flot de rats se répandit dans le camp des Assyriens, « rongeant les carquois, rongeant les arcs, et aussi les courroies des boucliers, si bien que, le lendemain, étant sans défense (et sans armes), ils *(les Assyriens)* prirent la fuite et périrent en grand nombre » (HÉRODOTE, II, 141, d'après l'édition Budé et la traduction de LEGRAND, p. 165).

Il est difficile de savoir quelle est exactement la vérité[1]. Un fait est certain, c'est que Sennachérib fut obligé de quitter la Palestine, et que sa retraite ne fut pas provoquée par une défaite militaire. Sur la cause réelle de cette retraite, on est réduit à des hypothèses. On admet généralement, et c'est assurément la supposition la plus vraisemblable, que l'armée assyrienne fut décimée par la peste, et que ce fut à

1. Pour l'état de la question, cf. ZEISSL, *Äthiopen*, p. 23-26.

cette épidémie que Jérusalem et Taharqa durent le salut.

Sennachérib n'intervint plus en Palestine. Il mourut, assassiné par des membres de sa famille. A cette époque, depuis 689, Taharqa remplaçait sur le trône d'Égypte Shabataka, qu'il avait fait assassiner, s'il faut en croire Manéthon.

Le nouveau roi se consacra, semble-t-il, à l'administration de son pays. Un texte, daté de l'an 6, nous le montre occupé uniquement de ses devoirs de piété envers les dieux, et d'humanité envers ses sujets. Cette année-là, il obtint, par ses prières, une crue abondante du Nil, après une période de sécheresse qui avait probablement causé un commencement de famine dans le pays. Cette crue fut si abondante qu'elle dut causer de graves dégâts en Égypte, mais le roi n'en parle pas, et se contente de souligner que la prospérité était revenue dans le pays, grâce au retour des eaux limoneuses du Nil. Le texte précise que la crue avait été causée par une chute de pluies abondantes en Nubie : c'est le seul exemple, dans la littérature égyptienne, d'une explication scientifique de la crue annuelle ; aussi convient-il de la souligner.

Le roi fit de belles constructions à Karnak. Il avait fait élever une magnifique colonnade dans la grande cour qui précède le temple d'Amon. Une colonne est encore debout, aujourd'hui, et frappe par ses dimensions majestueuses et harmonieuses. Le nom du roi se trouve aussi à Médinet Habou, à Edfou, au Ouadi Hammamat et, enfin, à Tanis. C'est dans cette dernière ville qu'il semble avoir résidé de préférence. Comme on le verra plus bas, ce choix était probablement dicté par une raison politique. Le roi avait abandonné la direction de la Haute Égypte à un fonctionnaire, Mentouemhat, qui portait les titres de quatrième prophète d'Amon, de prince de Thèbes, et de gouverneur du Sud. Son père, Nésouptah, avait déjà exercé la fonction de prince de Thèbes. Il était le représentant d'une vieille famille féodale égyptienne, et il ne semble pas, en dépit du type négroïde de son portrait du Musée du Caire, qu'il ait eu du sang nègre. Il faut noter que Mentouemhat occupait un rang subalterne dans le clergé d'Amon. Le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel étaient donc nettement séparés. Ce dernier était entre les mains de la divine adoratrice, qui était, sous le règne de Taharqa, Shapénoupet II, fille de Piânkli et, par conséquent, sœur du roi. Quant au

grand prêtre, il ne joue plus aucun rôle à cette époque.

A Napata, Taharqa avait peut-être, comme corégent, un membre de sa famille, mais aucun document, malheureusement, ne vient confirmer cette hypothèse. Il est possible que le nouveau suzerain ait réussi à mettre fin aux rivalités des dynastes de Basse Égypte, auxquelles on a fait allusion plus haut. L'énergie qu'il déploya, au cours de son règne, permet de supposer qu'il était parvenu à s'imposer comme maître unique. Cette hypothèse est, d'ailleurs, confirmée par l'attitude que Taharqa crut pouvoir prendre en politique extérieure.

On a vu que le roi avait choisi, pour résidence, Tanis. De là, il lui était aisé de surveiller les événements qui se succédaient en Asie. La campagne qu'il avait dirigée, sous le règne de Shabataka, en Palestine, lui avait donné, semble-t-il, le désir de reprendre, en Asie, le rôle qu'y avaient joué autrefois les Pharaons du Nouvel Empire.

A Ninive, Assarhaddon, fils de Sennachérib, avait succédé à son père. Il n'avait pas participé au meurtre du roi, et avait vengé la mort de son père. Au début de son règne, il s'occupa surtout de pacifier la Babylonie, mais sans perdre de vue, toutefois, ce qui se passait en Asie antérieure et en Égypte. Taharqa, pendant ce temps-là, cherchait à fomenter des révoltes en Asie, et à conclure des alliances avec les nombreux vassaux des Assyriens. Il est infiniment probable qu'il n'avait pas été étranger à la révolte de Sidon, qui fut sévèrement réprimée en 677. L'année suivante, il détermina le roi de Tyr à secouer le joug assyrien. En 674, Assarhaddon résolut de réprimer ces tentatives de rébellion et de marcher contre l'Égypte. Il ne put certainement pas réaliser son dessein, car ce ne fut qu'en 671 qu'eut lieu le premier contact entre Assyriens et Égyptiens. Cette année-là, l'armée assyrienne se mit en marche, commandée par le roi en personne. Assarhaddon mit d'abord le siège devant Tyr, mais il ne put emporter la citadelle, et se résigna à gagner l'Égypte par le désert du Sinaï. La traversée du désert se fit assez facilement, grâce à l'aide des chefs bédouins, qui fournirent à l'armée les chameaux nécessaires au transport de l'eau et des vivres. Le roi surmonta tous les obstacles, parmi lesquels il cite de dangereux serpents bicéphales, et parvint à l'entrée du Ouadi Toumilat, à Ishoupri. De là, il gagna Memphis en 15 jours, livrant sans cesse des combats victorieux. Il assiégea

Memphis, et prit rapidement la ville. Le harem de Taharqa, ses fils et ses filles, et tous ses biens, furent pris par l'Assyrien qui se vanta d'avoir extirpé d'Égypte la race éthiopienne En fait, il n'avait soumis, à ce moment-là, que le Delta. Les dynastes avaient accepté, les uns après les autres la suzeraineté d'Assarhaddon, mais Taharqa ne s'était pas avoué vaincu, et s'était vraisemblablement réfugié à Thèbes, ou, peut-être même, plus au sud encore. En effet, parmi les dynastes égyptiens, tributaires d'Assarhaddon, figure le prince de Thèbes, Mentouemhat, ce qui ne veut pas dire que l'armée assyrienne soit allée jusqu'à la ville sainte d'Amon, mais ce qui prouve que Mentouemhat, craignant, à l'avance, l'ennemi, avait préféré se concilier les bonnes grâces du vainqueur, en lui payant tribut. Le plus célèbre de ces dynastes, avec Mentouemhat, était le prince de Saïs, Nékao, un descendant de Bocchoris. Il semble que les vaincus aient fait preuve d'une grande lâcheté : Nékao donna un nom assyrien à sa ville de Saïs et à son fils Psammétique ; un autre dynaste prit le nom de Sharloudari, et il est probable que les autres princes les imitèrent. Cependant, Assarhaddon dut retourner dans son pays. Il se proclamait roi de Haute et de Basse Égypte, roi d'Éthiopie et laissait, sur sa route, des monuments commémoratifs de sa victoire. Il se faisait représenter comme un géant, dominant ses ennemis ; à Sendjirli, Taharqa est ainsi représenté à genoux, suppliant son vainqueur, et son type négroïde a été exactement observé par le sculpteur assyrien. Taharqa, cependant, ne se tenait pas pour battu. Dès que le roi d'Assyrie eut quitté l'Égypte, il tenta de soulever les dynastes contre leur nouveau suzerain, et il y réussit en partie. En 669, Taharqa avait repris Memphis, et Assarhaddon dut entreprendre une campagne pour reconquérir sa province d'Égypte. Mais l'Assyrien mourut en route, et l'Égypte fut sauvée de l'invasion. Ce fut le fils d'Assarhaddon, Assourbanipal, qui lui succéda. Pendant trois ans, Taharqa gouverna en paix ; en 666, un Apis mourut, et son enterrement fut daté de l'an 24 de Taharqa. La même année, Assourbanipal envoya en Égypte une armée puissante, composée en partie, d'Assyriens, en partie, de troupes syriennes. Memphis fut reprise, et Taharqa fut contraint de s'enfuir, une deuxième fois, à Thèbes. Les dynastes du Delta, bien que fidèles à Taharqa, ne réussirent pas à le sauver, et furent même contraints, semble-t-il, à joindre leurs forces à celles de

l'ennemi. Certains textes assyriens laissent à penser que l'armée d'Assourbanipal poussa jusqu'à Thèbes, et y campa, après avoir navigué 40 jours sur le Nil. C'est probablement de cette époque que date la grande inscription de Mentouemhat. Le puissant gouverneur du Sud parle d'une invasion étrangère, dont il avait eu à protéger la ville, et qui, en dépit de son dévouement, avait laissé à Thèbes des traces de son passage assez graves pour nécessiter, dans les sanctuaires, des travaux de restauration et des cérémonies de purification. La ville, en tout cas, ne semble pas avoir été détruite. Dans le Nord, il y eut, certainement, une conjuration des dynastes du Delta contre l'Assyrie. La révolte éclata, d'après les uns, au moment où l'armée d'Assourbanipal revint de Thèbes, d'après les autres, après que cette armée, à l'exception des troupes d'occupation, cantonnées dans les principales garnisons du pays, eut regagné ses bases de départ. Quoi qu'il en fût, les chefs du mouvement, Nékao et Sharloudari, furent envoyés à Ninive. Assourbanipal se montra magnanime, au moins envers Nékao : il le renvoya à Saïs, comblé de cadeaux, et donna à son fils Psammétique, la principauté d'Athribis. Sans doute avait-il compris qu'il ne pourrait gouverner l'Égypte que s'il s'assurait l'appui de certains princes égyptiens, particulièrement populaires.

e) *La mort de Taharqa et le règne de Tanoutamon* (663 à 655 ?). — Taharqa mourut en 663. A Thèbes, si toutefois la représentation de Taharqa qui domine la grande inscription de Mentouemhat est contemporaine de ce texte, on doit conclure que Taharqa était encore reconnu comme roi après la domination assyrienne. Il l'était aussi à Memphis, semble-t-il : en tout cas, en l'année 20 de Psammétique I, les prêtres de Memphis datèrent la naissance de l'Apis, mort cette année-là, de la vingt-sixième année de Taharqa.

Lorsque Taharqa mourut, ce fut un de ses neveux qui lui succéda. Il s'appelait Tanoutamon, et était le fils de Shabataka, ou, d'après d'autres historiens, de Shabaka et d'une sœur de Taharqa. L'existence d'une corégence de Taharqa et de Tanoutamon, encore qu'elle ne soit pas prouvée, ne doit pas être définitivement rejetée[1]. Dans une grande stèle,

1. Un passage de la stèle du Songe peut être cité en faveur de cette hypothèse, qui est soutenue, entre autres, par ZEISSL, *Äthiopen*, p. 48. Il semble, en effet, qu'il soit question de deux couronnements de Tanoutamon, l'un, en tant que corégent, et, l'autre, en tant que roi.

connue sous le nom de « stèle du Songe », Tanoutamon nous raconte comment il devint roi et comment il entreprit de reconquérir l'Égypte. Quelque temps avant la mort de Taharqa, il avait vu en songe deux serpents se dresser l'un, à sa droite, et, l'autre, à sa gauche. Le songe fut interprété comme le présage d'une carrière glorieuse, au cours de laquelle il reprendrait l'Égypte tout entière à l'Assyrie. Aussi, lorsqu'il eut appris la mort de Taharqa, il se rendit en grande hâte à Napata, où il se fit couronner roi. De là, il descendit le cours du Nil, et fut triomphalement accueilli à Éléphantine et à Thèbes. Dans cette dernière ville régnait toujours Mentouemhat, à côté de la divine adoratrice d'Amon, Shapénoupet II, qui détenait l'autorité spirituelle. Le roi continua sa marche jusqu'à Memphis. Là, il rencontra « les enfants de la rébellion », c'est-à-dire les dynastes du Delta, fidèles, cette fois-ci, à Assourbanipal. La bataille tourna à son avantage, et les rebelles se retirèrent dans leurs nomes. Le roi prétend alors qu'il passa de nombreux jours dans le Delta mais qu'il ne put rencontrer ses ennemis, car ceux-ci s'étaient enfermés dans leurs forteresses, tant ils le craignaient. Tanoutamon retourna à Memphis, et ce fut là, d'après lui, qu'il reçut l'hommage des dynastes du Delta, qui vinrent, conduits par Pakhérouri, prince de Paséped, et chargés de tributs destinés au vainqueur. L'inscription de Tanoutamon se termine sur cette apothéose. Il était naturel qu'il omît le triste dénouement de cette brève aventure : l'arrivée des Assyriens et sa fuite honteuse vers le Sud. Comme jadis Taharqa, il se réfugia à Thèbes, d'où il ne tarda pas à s'enfuir jusqu'à sa lointaine capitale de Napata. C'est que les armées assyriennes l'avaient poursuivi jusque dans la Thébaïde, et, cette fois-ci, la vieille capitale égyptienne fut prise et mise à sac par les troupes d'Assourbanipal.

Le souvenir de la prise de Thèbes et du traitement qui fut infligé à la ville était resté vivace et, un demi-siècle plus tard, quand le prophète Nahum voulut annoncer le sort qui attendait Ninive, il ne trouva pas d'exemple plus clair, pour illustrer sa prophétie, que celui de Thèbes : « Es-tu meilleure que No-Amon (= Thèbes), qui était assise au milieu des fleuves, entourée par les eaux, ayant la mer pour rempart, la mer pour muraille ? L'Éthiopie et les Égyptiens innombrables faisaient sa force, Puth et les Libyens étaient ses auxiliaires. Et, cependant, elle est partie pour l'exil, elle s'en est allée captive ; ses enfants ont été écrasés au coin de toutes les rues ; on a jeté le sort sur ses nobles, et tous ses grands ont été chargés de chaînes » (Nahum III, 8 à 10).

Il ne semble pas que Tanoutamon ait jamais tenté de revenir à Thèbes, et, pourtant, il existe, au musée du Caire, une stèle, achetée dans la région thébaine et datée de sa huitième année (655). Il faut donc conclure que la nouvelle Dynastie saïte ne fut pas reconnue tout de suite par la Haute Égypte, qui resta fidèle, quelque temps encore, à la Dynastie éthiopienne, sous la direction effective du gouverneur Mentouemhat.

La Dynastie éthiopienne se maintint plusieurs siècles dans la région de Napata-Méroé. Les successeurs de Tanoutamon perdirent bientôt les habitudes égyptiennes, cessèrent d'employer les hiéroglyphes, et adoptèrent un langage africain et une écriture spéciale qu'on appelle l'écriture méroïtique, du nom de la nouvelle capitale, Méroë. Dès lors, le royaume nubien cesse de faire partie de l'histoire d'Égypte.

CHAPITRE XII

NOTES

Bibliographie. — L'ouvrage essentiel sur cette période est l'étude si
fouillée de MEYER : Gottesstaat, Militärherrschaft und Ständewesen in Ägyp-
ten (zur Geschichte der 21. und 22. Dynastie), publiée dans *Sitzungsberichte*
der preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, *Phil.-Hist.*, *Kl.*,
1928, p. 495 à 532. Les conclusions qui ont été exposées plus haut, sont,
en grande partie, inspirées de cette forte étude objective, à laquelle on ne
peut que renvoyer le lecteur. L'article sera cité sous l'abréviation : MEYER.
Sitz. B. Berl. Ak., 1928.

Ouvrages et articles généraux ou particuliers sur cette époque :

XXIe Dynastie. — NAVILLE, *Ä. Z.*, XVI (1878), p. 29-32 ; WIEDEMANN,
Ä. Z., XX (1882), p. 86-88 ; LEPSIUS, *Ä. Z.*, *ibid.*, p. 103 à 117 ; 151 à 159 ;
NAVILLE, *Inscription historique de Pinodjem III, grand prêtre d'Amon à*
Thèbes, 1883 ; MASPERO, *Les Momies royales* (cf. *infra*, p. 557) ; DARESSY,
Rev. Arch., 3e série, XXVIII, I (1896), p. 72 à 90 ; WRESZINSKI, *Die Hohen-*
priester des Amon (1904).

XXIIe à XXVIe Dynastie. — *Sérapéum* : MARIETTE, Œuvres diverses
(dans *Bibliothèque égyptologique*, t. 18), p. 133-255 ; 265-310 ; 311-319 ;
Le Sérapéum de Memphis (publié d'après le manuscrit de l'auteur par G. MAS-
PERO, Paris, 1882) ; *Stèles du Sérapéum* : MARIETTE, *Le Sérapéum de Memphis*
découvert et décrit par Aug. Mariette, Paris, 1857 ; CHASSINAT, *Rec. Trav.*, 21
(1899), p. 56 à 73 ; 22 (1900), p. 9 à 26 ; 163 à 180 ; *Cotes du Nil à Karnak* :
LEGRAIN, *Ä. Z.*, 34 (1896), p. 111 à 121 ; *Généralités, chronologie, textes, etc.* :
LEPSIUS, Über die XXII. äg. Königsdynastie, ap. *Abhandlungen d. Kgl.-*
preus. Ak. d. Wissenschaften zu Berlin, 1856, p. 259 à 320 ; LIEBLEIN,
Rev. Arch., nouv. série, IX, 2 (1868), p. 272 à 292 ; LEGRAIN, *Ä. Z.*, 35
(1897), p. 12 à 16 + ERMAN, *ibid.*, p. 19 à 24 ; LEGRAIN, *Rec. Trav.*, 22
(1900), p. 51 à 63 ; 27 (1905), p. 72 à 81 ; 28 (1906), p. 151 à 159 ; 29 (1907),
p. 174 à 182 ; *An. Serv.*, VII (1906), p. 43 à 49 ; LEGRAIN, Statues et statuettes
de rois et de particuliers, III, Le Caire, 1914 *(Cat. Gén. du Mus. du Caire)* ;
DARESSY, *Rec. Trav.*, 18 (1896), p. 46 à 53 ; 30 (1908), p. 202 à 208 ; 35
(1913), p. 129 à 150 ; 38 (1916), p. 9 à 20 ; GAUTHIER, *B. I. F. A. O.*, XI
(1914), p. 197 à 216 ; MORET, *De Bocchori Rege*, Paris, 1903 ; REVILLOUT,
Revue égyptologique, VII (1896), p. 111 à 146 ; XII (1907), p. 124 à 141 ;
H. VON ZEISSL, *Äthiopen und Assyrier in Ägypten. Beiträge zur Geschichte*
der ägyptischen Spätzeit, Glückstadt, 1944. Cet ouvrage sera cité, en abrégé,
sous l'indication ZEISSL, *Äthiopen*. Enfin, on doit citer les ouvrages publiés
par P. MONTET, à la suite de la découverte de la nécropole royale de Tanis.
Ces ouvrages ont, sur plusieurs points, apporté d'importantes précisions,
qu'on trouvera dans les études suivantes : *Bulletin de la Faculté des Lettres*
de Strasbourg, nov. 1939 et nov. 1940 ; *An. Serv.*, XXXIX (1939), 529-539 ;
Mon. Piot, XXXVIII (1941), p. 17 et seq. ; *Rev. archéologique*, 1942-1943 ;
Le drame d'Avaris, Paris, 1940 ; *Tanis. Douze années de fouilles dans une*
capitale oubliée du Delta égyptien, Paris, 1942, p. 107-176 ; *Kêmi*, IX (1942),

p. 1-96 ; *La Nécropole royale de Tanis*, t. I, Paris, 1947, *Osorkon II*, t. II, Paris, 1951, *Psousennès* ; *An. Serv.*, XLVI (1947), p. 311-322 ; XLVII (1947), p. 249-260.

I. — *La XXIe Dynastie* (1080 à 950). — A) *Le début.* — Sur Hérihor, cf. GAUTHIER, *Livre des Rois d'Égypte*, III, p. 232 à 240 ; sur Smendès, *ibid.*, p. 287 et 288. Sur l'origine de Tentamon, femme de Smendès, cf. GAUTHIER, *ibid.*, p. 288, n. 3. Tentamon a été rattachée, par les uns, à la famille royale de la XXe Dynastie, par les autres, à la famille des grands prêtres d'Amon. En réalité, la question est assez embrouillée, notamment en ce qui concerne Hénouttaoui. On a vu que Psousennès, d'après P. MONTET (*Drame d'Avaris*, p. 189-190), avait épousé sa demi-sœur, Hénouttaoui. Cette reine n'était pas connue avant les fouilles de P. Montet. En revanche, on connaissait une Hénouttaoui, femme (ou fille, d'après DARESSY, *Rec. Trav.*, XXXII (1910), p. 185) de Pinedjem I, et cette Hénouttaoui était fille de la reine Tentamon (comme la Hénouttaoui, femme de Psousennès, découverte par P. Montet) et d'un scribe, appelé Nebséni. Y a-t-il eu deux Hénouttaoui, l'une, femme de Psousennès, et, l'autre, femme de Pinedjem, ou bien, la même Hénouttaoui a-t-elle épousé successivement Psousennès et Pinedjem ? Tentamon, d'autre part, a-t-elle été la femme de Nebséni avant d'épouser le vizir Smendès ? Est-elle mère d'une seule ou de deux Hénouttaoui ? Et, s'il y a deux Hénouttaoui, Tentamon est-elle la mère de l'une et la grand-mère de l'autre ? Il est difficile de prendre définitivement position sur une question qui sera, probablement, élucidée par P. Montet, dans l'ouvrage qu'il prépare sur Psousennès.

Sur Smendès lui-même, cf. MONTET, *Drame d'Avaris*, p. 188-190.

Inscription de Gébélein (temps du roi Smendès) : DARESSY, *Rec. Trav.*, 10 (1888), p. 135 à 138 ; traduite par BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 627 à 630.

Sur Piânkhi : cf. GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 241 à 243, et, sur Psousennès I, *ibid.*, p. 289 à 291. Sur Psousennès, et sur son œuvre à Tanis, cf. MONTET, *op. cit.*, p. 190-194 ; sur la découverte de sa tombe, cf. *supra*, à la fin du paragraphe consacré, dans la bibliographie, aux ouvrages et articles généraux. Ce qui a été dit de Psousennès, dans l'exposé, est entièrement fondé sur les études de P. Montet ; sur le roi Néferkarē', cf. *Drame d'Avaris*, p. 194.

Mariage de Makarē' et de Pinedjem et décret d'Amon pour garantir la fortune de la princesse : MARIETTE, *Karnak*, pl. 41, et surtout MASPERO, *Momies royales*, p. 694 et seq. (sur cet ouvrage, cf. *infra*).

B) *Pinedjem I. — Son œuvre comme grand prêtre.* — GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 243 à 260.

Restauration de Karnak : DARESSY, *Rec. Trav.*, 14 (1893), p. 30 (XLVIII), et PILLET, *An. Serv.*, XXV (1925), p. 3-4.

Restauration de Médinet Habou (temple de la XVIIIe Dynastie) : LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 251 *d* à *g* = DARESSY, *Rec. Trav.*, 13 (1890), p. 147 = = BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 634 et 635 ; HÖLSCHER, The temples of the eighteenth Dynasty, dans *The excavation of Medinet Habu*, vol. II, Chicago, 1939, p. 52.

Continuation du temple de Khonsou : LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 250 et 251 (*a* et *b*) = BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 631 à 634.

Soins donnés aux momies royales : il a déjà été question des tentatives criminelles faites, à l'époque de la XXe Dynastie, sur les momies royales. Les rois et les grands prêtres de la XXIe Dynastie s'ingénièrent à réparer, dans la mesure du possible, les dommages causés par les criminels. Les inscriptions qu'ils traçaient sur les bandelettes sont, comme on l'a vu, la source principale de nos renseignements sur la chronologie de cette époque (cf. aussi *infra*, p. 565). Les momies, après différents déplacements, furent déposées dans une cachette, à Deir el-Bahari, qui fut découverte par les Arabes, d'abord (dès 1871 semble-t-il), puis, enfin, par le Service des Antiquités d'Égypte, le 25 juin 1878. On lira l'histoire amusante de cette découverte dans MASPERO, Les momies royales de Déir el-Bahari = *Mém. Mis. Arch. Fr. au Caire*, I (1889), p. 511 et seq. C'est dans cet ouvrage qu'ont été réunis, avec les inscriptions des bandelettes des momies, la plupart des documents concernant la XXIe Dynastie. Le livre sera fréquemment cité sous le titre abrégé : MASPERO, *Momies royales*.

Inscriptions sur les bandelettes des momies :

	MASPERO *Momies royales*	BREASTED *Anc. Rec.*, IV, §
	—	—
An 6[1] Thoutmosis III	545-6	637
An 6 Aménophis I..............	536-7	638
An 7 Séthi I	554-5	639
An 9 Ramsès III	564-5	640-1
An 17 Ramsès II	560	642

Sur l'éventualité d'un règne personnel de Pinedjem, cf. MONTET, *Bulletin de la Société française d'égyptologie*, avril 1951, p. 29-30.

2. *Le pontificat de Mahasarté et celui de Menkhéperrēʿ*. — GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 261 à 263 ; 263 à 274.

Achèvement du temple de Khonsou : LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 251 *c* = BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 648-9.

Inscriptions sur les momies royales :

	MASPERO *Momies royales*	BREASTED *Anc. Rec.*, IV, §
	—	—
An 7 Satkamès	541	644
An 8 Ahmosis I	534	645
An 8 Siamon	358	646
An 16 Aménophis I	537	647

Révolte de Thèbes après la mort de Mahasarté. Stèle dite du bannissement : Louvre, C. 256 (an 25 d'un roi, qui est peut-être (cf. *supra*, p. 516, n. 1) Pinedjem I) : BRUGSCH, *Rec. de Monuments égyptiens dessinés sur lieux et publiés sous les auspices de S. A. le Vice-Roi d'Égypte, Mohammed-Saïd-Pacha*, Leipzig, 1862, I, XXII ; *Reise nach der Grossen Oase el Khargeh*, Leipzig, 1878, XXII. C'est l'interprétation de MEYER qui a été adoptée plus haut (cf. *Geschichte des Altertums*, II^2, p. 21 et *Sitz. B. Berl. Ak.*, 1928, p. 498) ; traduite par BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 650 à 658.

Étendue de la région soumise au grand prêtre Menkhéperrēʿ. — Au nord : cf. SPIEGELBERG, *Ä. Z.*, 53 (1916), p. 3-4 (il s'agit des lettres de la XXIe Dynastie, trouvées à El-Hibeh) ; cf. aussi les briques estampillées au nom du grand prêtre Menkhéperrēʿ (inscrit dans un cartouche) et à celui de sa femme : GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 268.

Au sud : la femme du grand prêtre était prêtresse de Iouroud, localité située tout à fait dans le sud : cf. MEYER, (*Sitz. B. Berl. Ak.*, 1928, p. 498-9), qui renvoie au papyrus Harris, 61 *b*, 7, et à MASPERO, *Momies royales*, p. 713-4. Au même endroit, Meyer doute que l'autorité du grand prêtre se soit étendue jusqu'à El-Hibeh, mais il ne mentionne pas l'article de Spiegelberg, qui apporte pourtant une raison tout à fait convaincante ;

A l'ouest : cf. la stèle du bannissement déjà mentionnée ;

A l'est : cf. SCHWEINFURTH, dans *Abh. Berl. Ak.*, 1916, p. 17 et seq.[2].

Relation d'une tournée d'inspection : BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, § 660.

Briques estampillées au cartouche de Menkhéperrēʿ, et trouvées à Karnak : GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 267-8 ; PILLET, *An. Serv.*, XXII (1922), p. 63-4.

Soins donnés à la momie de Séthi I : MASPERO, *Momies royales*, p. 555 = BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, § 661.

C) *Fin de la Dynastie*. — Rois : Amenophthis : GAUTHIER, *Livre des Rois*,

1. Du roi tanite Psousennès.

2. Les inscriptions dont il est question dans cet article sont, à vrai dire, postérieures (XXVe-XXVIe Dyn.), et concernent exclusivement les divines adoratrices, mais il est probable que les grands prêtres d'Amon, comme les divines adoratrices, qui n'ont jamais été que leurs héritières, avaient exercé leur autorité jusqu'à la mer Rouge.

III, p. 292-3 ; Siamon, *ibid.*, 294 à 298 ; Psousennès II, *ibid.*, 299-302 (les deux rois distingués par Gauthier n'en forment en réalité qu'un seul ; cf. la note de Gauthier lui-même, p. 302). Sur ces rois, cf. MONTET, *Drame d'Avaris*, p. 194-198. Sur l'épisode de la prise de Gézer, cf. MONTET, *Le drame d'Avaris*, p. 195-198, et GRDSELOFF, *Bulletin des études historiques juives*, I (1946), p. 88-93. Le nom de Tachpénès, cité par la Bible, n'est pas, d'après Grdseloff, le nom de la reine d'Égypte, mais son titre de « grande épouse royale », mal transcrit par l'auteur du récit biblique.

Grands prêtres : Smendès, GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 271 ; Pinedjem II, GAUTHIER, *ibid.*, III, p. 274 à 284 ; cf. WRESZINSKI, *Die Hohenpriester des Amon*, § 39 ; Psousennès, GAUTHIER, *ibid.*, p. 285.

L'oracle d'Amon en faveur du chef libyen Sheshonq : MARIETTE, *Abydos*, II, 36-7. Traduit par BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 669 à 687. Le texte a été interprété et commenté par MEYER, *Geschichte des Altertums*, II^2, p. 21-22, et *Sitz. B. Berl. Ak.*, 1928, p. 501-2 ; une nouvelle traduction a été donnée par BLACKMAN, *J. E. A.*, XXVII (1941), p. 83-95. La traduction est accompagnée d'un commentaire historique, qui renouvelle la question. C'est l'interprétation de Blackman qui a été adoptée plus haut.

Transfert des momies de Séthi I, de Ramsès I et de Ramsès II dans la tombe de la reine Inhâpi : MASPERO, *Momies royales*, p. 557-8 (Ramsès II) ; pl. XII (Séthi I) ; pl. X A et p. 551 (Ramsès I) = BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 664 à 667. Sur cette question, cf. ČERNÝ, *J. E. A.*, XXXII (1946), p. 24-30. Le transfert des momies royales date, non pas de l'an 16, comme on l'avait cru, mais de l'an 10 de Siamon. L'an 16 de Siamon est connu par un autre monument (MUNIER, *Mélanges Champollion*, p. 361-366).

Enterrement de Pinedjem II : MASPERO, *Momies royales*, p. 522-3 = BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, § 668.

Transfert des momies royales dans la cachette de Deir el-Bahari : MASPERO, *Momies royales*, 554 (pl. XII) et 559 = BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 691 et 692.

D) *L'État divin d'Amon*. — Sur l'oracle d'Amon, cf. par ex. MEYER, *Sitz. B. Berl. Ak.*, 1928, p. 500 à 503. L'article de ČERNÝ a paru dans le *B. I. F. A. O.*, XXXV (1934), p. 41 à 58. On a déjà donné la bibliographie des oracles qui sont cités dans ce passage, sauf celle de l'oracle concernant l'affaire du fonctionnaire Thoutmosis : cf. NAVILLE, *Inscription historique de Pinodjem III*, 1883 (il s'agit en réalité de Pinedjem II).

Le rôle d'Amon, à cette époque, peut être précisé, grâce aux inscriptions funéraires de Neschons (MASPERO, *Momies royales*, p. 594 et seq.) et de Pinedjem II (DARESSY, *Rec. Trav.*, 32 (1910), p. 175 et seq.). Voir le commentaire dans MEYER, *Geschichte des Altertums*, II^2, p. 23 et seq. et *Sitz. B. Berl. Ak.*, 1928, p. 503 à 512.

II. — *Les XXIIe et XXIIIe Dynasties* (950 à 730). — A) Règne de Sheshonq I (950 à 929 ?) : GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 307 à 324.

a) *Origine de la nouvelle Dynastie*. — Tous les renseignements qui ont permis de tracer l'histoire de cette famille libyenne sont tirés de la stèle votive, érigée au Sérapéum, en l'an 37 de Sheshonq V, par un prêtre d'Héracléopolis, Harpéson, descendant direct du chef libyen Bouyouwawa et du roi Sheshonq I. Cette stèle porte le n° 278, et a été publiée par MARIETTE, *Le Sérapéum de Memphis*, Paris, 1857, III, pl. 31 ; cf. aussi LEPSIUS, Über die XXII. ägyptische Königsdynastie nebst einigen Bemerkungen zu der XXVI. und andern Dynastien des neuen Reichs (dans *Abhandlungen der Kgl.-preus. Ak. d. Wissenschaften zu Berlin*, 1856, Phil. hist. Klasse, p. 259 à 320), p. 267 à 269 (éd. anglaise, Londres, 1858, p. 3 et seq.) ; traduite par BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 785 à 792. Cf. aussi MONTET, *Le drame d'Avaris*, p. 197. Sur les parents de Sheshonq I, cf. *ibid.*, p. 199-200, et DARESSY, *An. Serv.*, XVI (1916), p. 177.

Sur l'établissement des chefs libyens en Égypte, cf. MEYER, *Geschichte des Altertums*, II^2, p. 30 et seq.

Statue de Sheshonq, antérieure à son avènement, et trouvée à Bubastis : MASPERO, *Ä. Z.*, 22 (1884), p. 93 (LX).

Sur le mariage d'Osorkon I avec Makarēʿ, fille de Psousennès II, cf. statue du Brit. Mus., 766 (8) = LEPSIUS, *Auswahl*, pl. XV *a*, et MASPERO, *Momies royales*, p. 734-5.

Pour d'autres preuves du changement pacifique de Dynastie, cf. statue du Caire, 42192 (c'est une statue de Psousennès II, restaurée par Sheshonq I), dans LEGRAIN, *Cat. gén. du Mus. du Caire*, III, p. 1 et seq. ; SPIEGELBERG, *Rec. Trav.*, 21 (1899), p. 12 à 21, et DARESSY, *ibid.*, 38 (1916), p. 10 (stèle datée du roi Sheshonq I, dans laquelle le roi Psousennès est appelé « le grand dieu »).

Fragment de Karnak daté de l'an 2 du grand chef des Ma, Sheshonq : LEGRAIN, *Rec. Trav.*, 22 (1900), p. 54, n° 4.

b) *La politique extérieure de Sheshonq I.* — Les renvois à la Bible ont été faits au cours de l'exposé. Sur l'épisode de la prise de Gézer, cf. références, *supra*, p. 559, C. ; l'article de GRDSELOFF, cité *ibid.*, est particulièrement intéressant pour tout ce qui touche les rapports entre Israël et l'Égypte.

La liste géographique de Sheshonq à Karnak : MÜLLER, *Egyptological Researches*, I, pl. 75 à 87, et p. 51-4 ; cf. aussi BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 709 à 722 ; sur le « champ d'Abraham », cf. BREASTED, *American Journ. of Semit. Lang. and Lit.*, XXI (1904), p. 22-36 ; un fragment de stèle fait peut-être allusion à une bataille près de l'isthme de Suez : LEGRAIN, *An. Serv.*, V (1904), p. 38-39 = BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, § 724 A, et GRDSELOFF, *op. cit.*, p. 95-97, qui voit, dans cette inscription fragmentaire, l'exposé du *casus belli*. D'après Grdseloff, la guerre entreprise par Sheshonq fut une guerre de rapines et non de conquêtes. L'opération semble avoir été exactement à la mesure des possibilités de l'Égypte à cette époque.

Témoignages de respect des rois de Byblos envers Sheshonq et Osorkon : DUSSAUD, *Syria*, V (1924), p. 145 et seq. ; VI (1925), p. 101 et seq. ; MONTET, *Byblos et l'Égypte*, Paris, 1928, pl. XXXVI-XXXVIII. Les statues, de facture égyptienne, devaient avoir été envoyées par les rois d'Égypte ; cf. MONTET, *Le drame d'Avaris*, p. 201. C'est peut-être de cette époque que date une statuette publiée par STEINDORFF, *J. E. A.*, XXV (1939), p. 30-33. Ce petit monument, marqué au nom d'un messager royal en Syrie et en Canaan, est une nouvelle preuve de l'influence que les rois libyens exerçaient, ou, du moins, cherchaient à exercer, en Asie antérieure.

B) *Les successeurs de Sheshonq I. L'organisation du pays sous les rois de la XXII*e *Dynastie.* — a) *Monuments royaux.* — A Bubastis : NAVILLE, *Bubastis*, p. 46 (Sheshonq I), XVIII, XXXIX, XL, p. 47-8 ; 60 à 62 = = BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 729 et seq. (Osorkon I) ; NAVILLE, *The festival-hall of Osorkon II in the great Temple of Bubastis* ; NAVILLE, *Bubastis*, XLI, p. 49-50 (Osorkon II) ; à Tanis : LEPSIUS, *Denkmäler*, *Text*, I, 219 (monument usurpé par Osorkon II) ; PETRIE, *Tanis*, I, pl. XIV, 3 ; p. 15, 25 ; II, p. 21 (correction) (Osorkon II) ; MONTET, *Les nouvelles fouilles de Tanis* (1919-1932), p. 12 ; 46 à 54 ; 69 ; pl. X à XVIII (Sheshonq III) ; à el-Hibeh : *Drame d'Avaris*, p. 201-203. Sur la nécropole royale, cf. *infra*, p. 534, E, et *supra*, p. 556. RANKE, *Koptische Friedhöfe bei Karâra und der Amontempel Scheschonks*, Berlin, 1926, pl. 19-25 ; p. 58-68 ; à Karnak : portique des Bubastites : voir la bibliographie détaillée dans PORTER et MOSS, *Topographical Bibliography*, II, p. 13-14 ; chapelle d'Osorkon II : LEPSIUS, *Denkmäler*, *Text*, III, p. 42 ; cf. aussi Berlin, 2101 et 2102 dans *Æg. Inschr. aus den staatl. Mus. zu Berlin*, II, p. 218 ; restauration du temple de Ptah (datant du règne de Thoutmosis III) par Takélot I : SETHE, *Urk.*, IV, p. 880 C ; bloc au nom de Takélot I : LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 258, *c*, et DARESSY, *Rec. Trav.*, 18 (1896), p. 51-2. Un autre bloc est marqué au nom d'Osorkon I : *ibid.*

b) *Rois et grands prêtres jusqu'à Sheshonq III.* — GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 324 à 360. Sur la chronologie, cf. *infra*, p. 566-9.

Sur la situation de Thèbes à la XXIIe Dynastie, cf. MEYER, *Sitz. B. Berl. Ak.*, 1928, p. 513, et, sur le texte d'Osorkon II : NAVILLE, *The festival-hall of Osorkon II*, pl. 6.

Sur Ioupout : LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 253 *c* et 254 *c* ; 255 *a* et *b* ; MASPERO, *Momies royales*, p. 573 ; 730 et seq.

Sur le grand prêtre Sheshonq : LEPSIUS, *Auswahl*, XV ; Caire, 42193 ; 42194 (LEGRAIN, *Cat. gén. du Musée du Caire*).

Sur Harsiēse I : BIRCH, *Catalogue of the Collection of Egyptian Antiquities at Alnwick Castle*, Londres, 1880, n° 313 ; Caire, 42208 (LEGRAIN, *op. cit.*) ; LEGRAIN, *Rec. Trav.*, 27 (1905), p. 75 et seq.

Sur Nemrod : LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 257 *a*, et *Auswahl*, XV : MASPERO, *Momies royales*, p. 738 ; LEGRAIN, *Rec. Trav.*, 30 (1908), p. 167 ; 31 (1909), p. 3 et seq ; GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, 345 et n. 1 ; QUIBELL, *The Ramesseum*, p. 20 ; pl. II *f*, n° 8 et XXVII, n° 8 = BISSING, Steingefässe *(Cat. Gén. du Mus. du Caire)*, n° 18496.

Sur le mariage de Karomama avec Takélot II, sur l'intronisation de leur fils, Osorkon, cf. LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 256 *a* et 257 *a*, et ERMAN, *Ä. Z.*, XLV (1908-9), p. 1 et seq. = BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, § 760.

Sur la descendance de Nemrod, cf. la stèle d'Harpéson, bibliographie, *supra*, p. 559.

C) *Le commencement de la crise.* — Les Annales du grand prêtre Osorkon n'ont jamais été publiées d'une manière satisfaisante (cf. LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 256-258). Elles sont, d'ailleurs, très fragmentaires et dans un état de conservation lamentable. BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 756 à 770, sur un texte collationné par GARDINER, a donné une bonne traduction ; ERMAN, *Ä. Z.*, 45 (1908-09), p. 1 à 7, a publié une partie du texte (LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 257 *a*), et en a donné une traduction, mais, sur l'ordre des différentes inscriptions, il n'est pas d'accord avec BREASTED (*ibid.*, p. 6).

Dans l'exposé qui a été fait plus haut, on a adopté l'interprétation tout à fait objective de MEYER (*Sitz. B. Berl. Ak.*, 1928, p. 515 à 517).

Les dates sur lesquelles le raisonnement de Meyer s'appuie, sont fournies par les monuments suivants : an 25 de Takélot II : LEGRAIN, *An. Serv.*, IV (1903), p. 183 ; MASPERO, *ibid.*, 185-6 ; SPIEGELBERG, *An. Serv.*, IV (1903), p. 183 ; MASPERO, *ibid.*, 185-6 ; SPIEGELBERG, *Die demotischen papyri Hauswaldt, Verträge der ersten Hälfte der Ptolemäerzeit (Ptolemaios II-IV) aus Apollinopolis (Edfu)*, Leipzig, 1913, p. 23* ; BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, § 755.

An 6 de Sheshonq III (Harsiēse II étant grand prêtre) : LEGRAIN, *Ä. Z.*, 34 (1896), p. 114, n° 23.

An 22 de Sheshonq III (Osorkon étant grand prêtre) : LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 258 *a*, l. 12 ; MASPERO, *Momies royales*, p. 741 ; BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 770 et p. 386, n. *b* ; DARESSY, *Rec. Trav.*, 35 (1913), p. 136-7.

Sur la répression de l'an 39 de Sheshonq III : LEGRAIN, *Rec. Trav.*, 22 (1900), p. 55-6 (n° 7) = BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 775-7.

Sur la stèle d'Harpéson, cf. *supra*, p. 559.

D) *Morcellement de l'autorité.* — Organisation sociale de l'Égypte sous la XXIIe Dynastie : MEYER, *Geschichte des Altertums*, II², p. 30 à 42, et *Sitz. B. Berl. Ak.*, 1928, p. 521 à 529.

Les « classes » égyptiennes : HÉRODOTE, II, 164 ; PLATON, *Timée*, 24 *a* ; DIODORE, I, 74 ; STRABON, XVII, 1. 3 reconnaît trois classes : les soldats, les paysans et les prêtres.

Sur les Calasiries et les Hermotybies, cf. HÉRODOTE, II, 164 à 166. Cf. aussi *infra*, p. 572.

Sur Harsiēse II et Pédoubast : LEGRAIN, *Ä. Z.*, 34 (1896), p. 114, nos 24, 26, 27 et 28 (cf. rectification dans *An. Serv.*, XV (1915), p. 147 (article de DARESSY) ; autres mentions de Pédoubast : LEGRAIN, *Rec. Trav.*, 22 (1900), p. 51 à 52 ; cf. aussi GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 378 à 380, où se trouvent cités d'autres monuments du fondateur de la XXIIIe Dynastie.

Stèles des Apis mentionnant les noms des derniers rois de la Dynastie : MARIETTE, *Le Sérapéum de Memphis*, pl. 24 ; 26 à 28.

Réconciliation des deux branches rivales : LEGRAIN, *An. Serv.*, XIV (1914), p. 14, 39 et 40.

Pédoubast et Ioupout : LEGRAIN, *Ä. Z.*, 34 (1896), p. 114, n° 26.

Listes des dynastes ayant usurpé la titulature royale : GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 397 à 406. Sur Pédouânti, cf. WEILL, *B. I. F. A. O.*, XLIX (1950), p. 57-65. Il n'est pas certain que ce roi, qui n'est connu que par un fragment de son papyrus funéraire (donné au Louvre par R. Weill), ait vécu à cette époque, mais le fait est probable. Il n'est pas impossible non plus qu'il faille ajouter à cette liste de rois le nom de Shepsēskarēʿ-Irenrēʿ Gemnefkhonsoubak, attesté, pour la première fois, sur un bloc de Tanis, trouvé par P. Montet en 1951. On a vu que P. Montet, d'après le style du monument, suppose que ce roi a régné à la Ve Dynastie (*supra*, p. 203-4).

Le nom d'Harsiēse II, inscrit dans un cartouche : cf. par exemple, LEGRAIN,

An. Serv., VI (1905), p. 123 et seq., et Caire, 42210, dans le *Cat. Gén. du Mus. du Caire* (III, p. 25 ; pl. XVIII et XIX).

Sur le grand prêtre Takélot : LEGRAIN, *Æ. Z.*, 34 (1896), p. 114, n° 26 (an 23 de Pédoubast), et n° 25 (an 6 de Sheshonq IV).

Osorkon III : GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, 382 à 389.

Iouwélot : LEGRAIN, *Æ. Z.* 34 (1896), p. 113, n° 16 (an 5 d'Osorkon III). Noter que le roi n'est nommé que parce qu'il est le père du pontife : ce détail montre bien l'importance et l'indépendance croissantes des grands prêtres de Karnak ; cf. aussi LEGRAIN et ERMAN, *Æ. Z.*, 35 (1897), p. 13 à 16 ; 22 à 24 (stèle dite de l'apanage, qui reproduit un décret d'Amon sanctionnant une donation de terre faite par le grand prêtre à son fils, Khâemouast. Ce terrain lui avait été donné jadis, quand il était jeune, par le roi Osorkon III son père).

Smendès : LEGRAIN, *Æ. Z.*, 34 (1896), p. 113, n°s 18 et 19 et probablement 20 et 21.

Statue portant les noms d'Osorkon III et de Takélot III : Caire, 42211. (LEGRAIN, *Cat. gén. du Mus. du Caire*, III, p. 28 et pl. XX).

Amonroud : GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 392 à 394.

La succession des trois rois Osorkon III, Takélot III et Amonroud ressort de la chapelle qu'ils avaient fait construire à Karnak, et qui fut terminée à l'époque éthiopienne ; cf. LEGRAIN, *Rec. Trav.*, 22 (1900), p. 128 à 134. Legrain avait confondu Amonroud avec Amyrtée (Amonher), de la XXVII° Dynastie (*ibid.*, 132), mais, plus tard (*ibid.*, 28 (1906), p. 157-8), il est revenu sur son erreur.

Autres monuments de Karnak : LEGRAIN, *An. Serv.*, XIV (1914), p. 14 ; 39-40 (Pédoubast) ; à Médinet Habou : DARESSY, *Rec. Trav.*, 19 (1897), p. 20 (CXLIII) (Amonroud).

Sur la crue violente de l'année 3 d'Osorkon III, cf. DARESSY, *Rec. Trav.*, 18 (1896), p. 181 et seq. (rectification sur la date, dans *An. Serv.*, XXVI (1926), p. 7, n. 3). L'inscription se trouve dans le temple de Louxor ; VANDIER, *La famine*, Le Caire, 1936, p. 123. P. Montet croit qu'il s'agit, non pas d'une crue, mais d'une grosse pluie (communication orale).

Sur Shapénoupet : GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 388-9 ; LEGRAIN, *An. Serv.*, VII (1906), p. 41 ; 46 ; cf. aussi les études sur les divines adoratrices, citées plus bas, p. 563 C, b).

Sur la fin de la XXII° Dynastie : GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 370 à 373 (Pami) ; 373 à 375 (Sheshonq V). Les monuments de ces rois ont été trouvés, presque tous, au Sérapéum de Memphis. Les prêtres de cette ville, étaient, comme on l'a vu, restés fidèles aux souverains légitimes.

E) *La nécropole royale de Tanis.* — La bibliographie a été donnée *supra*, p. 556, à la fin du paragraphe consacré, dans la bibliographie, aux ouvrages et aux articles généraux. Les titres les plus importants sont : *Tanis. Douze années de fouilles dans une capitale oubliée du Delta égyptien ; Kêmi*, IX (1942) ; *La nécropole royale de Tanis*, I, *Osorkon II*, Paris, 1947, et II, *Psousennès*, Paris, 1951.

III. — *Les XXIV° et XXV° Dynasties.* — A) *Piânkhi et Tefnakht.* — a) *Le royaume de Napata.* — Sur Napata et le temple du Gébel Barkal, cf. REISNER, *J. E. A.*, IV (1917), p. 213 à 227 (pl. XLI à XLIX) ; V (1918), p. 99 à 112 (pl. X à XVII) ; VI (1920), p. 247 à 264 (pl. XXIX à XXXVI) ; REISNER, *Sudan notes and records*, IV (1921), p. 59 à 75 ; REISNER, *Æ. Z.*, 66 (1931), p. 76 à 100 (pl. V) ; cf. aussi GAUTHIER, *Livre des Rois*, IV, 1 à 47.

Sur Kashta, cf. GAUTHIER, *ibid.*, p. 5 à 12. Pour cet auteur, Kashta n'est pas le père de Piânkhi, mais plutôt son fils, bien que cette filiation ne puisse être prouvée (*ibid.*, 5, n. 1) ; cf. *infra*, p. 570.

Stèle de Piânkhi. Grande stèle en granit rose (1 m. 80 × 1 m. 84), conservée actuellement au Musée du Caire. Elle fut trouvée par un officier égyptien, à Napata, en 1862.

Sur la bibliographie ancienne, cf. BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, p. 406, n. *a* ; depuis, SCHÄFER a publié le texte de la stèle dans *Urk.*, III, p. 1 à 56 ; c'est la seule édition qui puisse être utilisée aujourd'hui. Traduction dans BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 796 à 883. La stèle est complétée par cinq fragments, trouvés par REISNER, au Gébel Barkal, et publiés par LOUKIANOFF, *Anc. Egypt.*, 1926, p. 86-89. Une partie du texte (instructions de Piânkhi à son armée) a été étudiée par GARDINER, *J. E. A.*, XXI (1935), p. 219-223.

b) *La situation dans le Delta.* — Tout ce que nous en savons est tiré de la stèle de Piânkhi.

c) *La conquête de l'Égypte par Piânkhi* (730). — Mêmes sources que pour le paragraphe précédent.

B) *La XXIV° Dynastie.* — *Tefnakht.* — GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 407 à 409. Stèle du Musée d'Athènes : signalée par D. MALLET, *Rec. Trav.*, 18 (1896), p. 4 à 6 ; publiée par SPIEGELBERG, *ibid.*, 25 (1903), p. 190 à 193 ; reproduite par CAPART, *Recueil de monuments égyptiens*, 2° série, 1905, pl. XCII.

Bocchoris. — MARIETTE, *Le Sérapéum de Memphis*, III, pl. 34 ; BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, § 884. A. MORET a consacré une étude en latin au roi Bocchoris : *De Bocchori Rege*, Paris, 1903.

C) *La XXV° Dynastie*, 715-663. — a) *La situation en Asie.* — En dehors de la Bible, on peut consulter les ouvrages suivants : LUCKENBILL, *Ancient Records of Assyria and Babylonia*, 2 vol., Chicago, 1926-27 ; *Historical Records of Assyria ; The Annals of Sennacherib* (publ. de l'Or. Inst. de Chicago, II), Chicago, 1924 ; DHORME, Les pays bibliques et l'Assyrie, dans la *Revue biblique*, VII (1910), p. 54-75 ; 179-199 ; 501-20 ; VIII (1911), p. 198-218 ; 345-65 ; DELAPORTE, *La Mésopotamie. Les civilisations babylonienne et assyrienne*, Paris, 1923 (coll. « L'Évolution de l'Humanité », n° 8), p. 273 à 290 ; LODS, *Israël* et *Les prophètes d'Israël* (même collection, n°s 27 et 28) ; *Cambridge History*, III ; MEYER, *Geschichte des Altertums*, III, p. 3 et seq., et, plus précisément, p. 41-2 ; 47-8 ; 76 et seq. ; MORET, *Histoire de l'Orient* (coll. « Glotz »), p. 674 et seq. ; ZEISSL, *Æthiopen*. Sur Sibo, cf. ZEISSL, *op. cit.*, p. 18-19 ; pour elle, Sibo ne doit pas être Shabaka, mais c'est probablement un Nubien, et il est certainement le général, non pas de Tefnakht, ni de Bocchoris, mais de Piânkhi. MACADAM, au contraire, revient à l'identification Sibo = Shabaka (*Kawa*, I, p. 124, n. 1 et p. 132) que repoussent J. LECLANT et J. YOYOTTE, dans leur compte rendu de Kawa, *B. I. F. A. O.*, LI (1952), p. 8.

b) *Le règne de Shabaka* (716-701 ?). — GAUTHIER, *Livre des Rois*, IV, p. 12 à 23 ; ZEISSL, *Æthiopen*, p. 12-16 (Shabaka en Égypte) ; p. 21-22 (politique extérieure).

Les monuments de la divine adoratrice d'Amon, Aménardis, sont nombreux à Karnak (cf. la liste dans GAUTHIER, *op. cit.*, p. 19 à 22). Elle n'avait certainement pas épousé, comme on l'a prétendu, le roi Shabaka. En réalité, aucune des divines adoratrices ne s'est mariée (cf. SANDER-HANSEN, *Das Gottesweib des Amun*, p. 15, et ZEISSL, *Æthiopen*, p. 64). Sur Aménardis, cf., outre les deux ouvrages qui viennent d'être cités, l'article de LICHTHEIM, *J. N. E. S.*, VII (1948), p. 163 et seq. Ces trois études ne concernent pas seulement Aménardis, mais aussi les autres adoratrices. L'article de Lichtheim est surtout consacré à Akhetimenrou, intendant de Shapénoupet II. Son prédécesseur, dans la charge d'intendant, Haroua, est connu par de nombreux documents (cf. entre autres : *B. I. F. A. O.*, XXX (1931), p. 791-815 (GUNN et ENGELBACH) ; XXXIV (1934), p. 129-133 (CLÈRE) ; p. 135-142 (GUNN) ; p. 143-163 (KUENTZ). Enfin, le chapitre de Zeissl est limité à la XXV° Dynastie. On retrouve le nom d'Aménardis au Ouadi Gasûs, au bord de la mer Rouge : cf. SCHWEINFURTH et ERMAN, *Abhandlungen der Kgl., Preus. Ak. d. Wissenschaften zu Berlin*, Phil.-hist. Klasse, 1885, p. 14, 20-21 et pl. II. C'est par cette inscription que l'on apprend que l'année 13 d'Aménardis correspondait à l'année 19 de Shapénoupet. Aucun document égyptien ne nous renseigne sur la conquête de l'Égypte par Shabaka. L'interprétation de SCHÄFER, *Æ. Z.*, 38 (1900), p. 51-52 doit donc être abandonnée (cf. *infra*, p. 570, état des questions, 2, b).

Sur les constructions de Shabaka, trouvées à Kouyoundjik : voir une reproduction dans MASPERO, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, III, p. 278 (figure) ; cf. aussi NEWBERRY, *Scarabs*, Londres, 1906, p. 187 et pl. XXXVIII, n° 7 ; HALL, *Cat. of Eg. Scarabs... in the British Museum*, Londres, 1913, I, p. 290, n°s 2775 à 2779. Sur les constructions de Shabaka, cf. bibliographie *ap.* ZEISSL, *Æthiopen*, p. 13-16.

c) *Shabataka et Taharqa* (701 à 663). — Sur Shabataka, cf. ZEISSL, *Æthiopen*, p. 27-29, et, sur Taharqa, *ibid.*, p. 30-34. Sur la politique extérieure

des deux rois, *ibid.*, p. 23-26 et p. 35-45. L'arrivée de Taharqa en Égypte est racontée sur la stèle de Tanis : PETRIE, *Tanis*, II, pl. IX, n° 163. Traduction dans BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 892-896. Plusieurs fragments de ce monument, trouvés par P. MONTET, ont été publiés, avec la partie connue de la stèle (sur cet important fragment, cf. KUENTZ, *Mélanges Maspero*, p. 430-432), par LECLANT et YOYOTTE, *Kêmi*, X (1949), p. 28-37. Une stèle de Kawa (IV, 7 et seq. = *Kawa I*, p. 15) raconte également le départ de Taharqa pour l'Égypte. C'est grâce à ce document que Macadam a pu préciser que le voyage de Taharqa avait eu lieu sous le règne de Shabataka (cf. *infra*, p. 570). Enfin, Macadam (*Kawa I*, p. 18-20, n. 30) suppose que Taharqa a été le corégent de Shabataka, pendant les six dernières années du règne de ce dernier. La question est longuement discutée par YOYOTTE et par J. LECLANT, dans *B. I. F. A. O.*, LI (1952), p. 17 et seq. Les auteurs concluent que cette corégence est peu vraisemblable.

Sur la crue du Nil de l'an 6 de Taharqa, cf. VIKENTIEV, La haute crue du Nil et l'averse de l'an 6 du roi Taharqa, dans *Recueil de Travaux publiés par la Faculté de lettres de l'Université égyptienne*, 4e fasc., Le Caire, 1930. Dans sa partie perdue, la stèle de Tanis devait, elle aussi, faire allusion à cette crue de l'an 6, que commémorent, d'autre part, des scarabées de Taharqa (cf. LECLANT et YOYOTTE, p. 37-42) et une des grandes stèles de Taharqa, trouvées à Kawa (GRIFFITH, *Mélanges Maspero*, p. 423-430, et MACADAM, *Kawa I*, p. 22-32). Sur les autres stèles de Taharqa, trouvées à Kawa, cf. MACADAM, *op. cit.*, p. 32-44.

Colonnade de Taharqa : la colonne subsistante a été restaurée par CHEVRIER : cf. *An. Serv.*, XXIX (1929), p. 134-5 et pl. I. Taharqa avait construit, à Karnak, un petit sanctuaire, connu depuis longtemps, sur lequel on consultera LECLANT, *B. I. F. A. O.*, XLIX (1950), p. 181-192. Dans cette étude, on trouvera (p. 181) la bibliographie relative à cet édifice, qui, construit, au moins partiellement, avec des pierres de Shabaka, fut, plus tard, usurpé par Psammétique II.

Sur la famille de Mentouhemhat, cf. LEGRAIN, *Rec. Trav.*, 27 (1905), p. 80-1, et ZEISSL, *op. cit.*, p. 56-60. La bibliographie de la grande inscription sera donnée plus bas.

La campagne d'Assarhaddon contre l'Égypte est racontée dans les Annales assyriennes ; cf. LUCKENBILL, *Anc. Rec.*, II, §§ 553 à 559, et Sidney SMITH, *Babylonian historical Texts relating to the capture and downfall of Babylon*, Londres, 1924, p. 3 et seq. Les passages concernant l'Égypte sont résumés par PEET, *J. E. A.*, XI (1925), p. 117 ; cf. aussi MEYER, *Geschichte des Altertums*, III, p. 76 et seq.

Stèle d'Assarhaddon dominant Taharqa et Baal, roi de Tyr, cf. BREASTED, *A History of Egypt*, 2e éd., fig. 181.

Stèle de l'Apis mort en l'année 24 de Taharqa (666) : n° 121 : MARIETTE, *Le Sérapéum de Memphis*, III, pl. 35, et CHASSINAT, *Rec. Trav.*, 22 (1900), p. 18 ; BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 917 et 918.

Inscription de Mentouemhat : elle est gravée dans le temple de Mout, à Karnak : DÜMICHEN, *Historische Inschriften*, II, 48 ; MARIETTE, *Karnak*, 42 à 44 ; traduite par BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 901 à 916, et par WRESZINSKI, *Orientalische Literaturzeitung*, XII (1910), p. 385 à 399.

e) *La mort de Taharqa et le règne de Tanoutamon* (664 à 656 ?). — D'après GOOSSENS, *Chronique d'Égypte*, XXII, n° 44 (1947), p. 239-244, il n'est pas certain que les monuments, cités dans l'exposé, au début de ce paragraphe, témoignent en faveur de la fidélité, à l'égard de Taharqa, des Égyptiens de Thèbes et de Memphis (cf. notamment, p. 242 et n. 7 de cette page). Goossens fait également des réserves sur les dates que l'on attribue, généralement, aux campagnes d'Assourbanipal en Égypte. Sur Tanoutamon cf. ZEISSL, *Äthiopen*, p. 45-50, et *infra*, p. 571. Stèle du songe : SCHÄFER, *Urk.*, III, p. 57 à 77. Stèle en granit rouge (1 m. 32 × 0 m. 72), découverte à Napata en même temps que la stèle de Piânkhi. Aujourd'hui au Caire. Traduite par BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 919 à 934. Tous les renseignements qui ont été donnés plus haut (p. 553-555) sur la campagne de Tanoutamon ont été tirés de cette stèle.

Stèle trouvée à Thèbes et datée de l'an 8 de Tanoutamon : LEGRAIN, *An. Serv.*, VII (1906), p. 190 ; 226-7.

Un autre monument de Thèbes est daté de l'an 3 : Berlin, 2097 = BRUGSCH, *Thesaurus*, 1452 à 1454.

Sur le royaume éthiopien, après la défaite de Tanoutamon, cf. *supra*, p. 555. Ajouter REISNER, *Bulletin of the Museum of fine Arts* (Boston), depuis 1917, et, surtout, MACADAM, *The temples of Kawa. I. The inscriptions*, Londres, 1949, 2 vol. Dans cet ouvrage, l'auteur publie les monuments inscrits, trouvés, en 1931-1932, au cours d'une expédition de l'Université d'Oxford, dirigée par Griffith. Ces monuments, dont quelques-uns remontent à la XXVe Dynastie, sont, pour la plupart postérieurs au règne de Tanoutamon. On trouvera, enfin, une liste des noms royaux de Napata, d'Alara à Nastasen, dans un article de DUNHAM et MACADAM, *J. E. A.*, XXXV (1949), p. 139-149. Cette généalogie va du début du VIIIe siècle jusqu'au début du IIIe. Cf. aussi DUNHAM, *Sudan Notes and Records*, 28 (1947), p. 1-10.

Sur la civilisation méroïtique, cf. bibliographie *ap.* PRATT, *Ancient Egypt* (sources of information in the New York public Library), New York, 1925, p. 139 à 141, et *Supplement*, New York, 1942, p. 105.

État des questions. — 1. *Notes sur la Chronologie.* — Il est difficile de fixer les dates précises de chacun des règnes de cette période entre toutes troublée, difficile même d'adopter un ordre de succession certain. Les tableaux qui vont suivre n'auront donc qu'une valeur historique relative. Les contacts de l'Égypte avec les pays d'Asie, et, particulièrement, avec l'Assyrie et les royaumes d'Israël et de Juda, ont permis d'attribuer à tel ou tel événement une date a peu près certaine, à partir de laquelle d'autres événements, antérieurs ou postérieurs, ont pu être datés. C'est ainsi que l'on sait que la XXIIe Dynastie commença en 950 ; encore cette date n'est-elle pas universellement admise (cf., entre autres, BLACKMAN, *J. E. A.*, XXVII (1941), p. 92, qui place la fin de la XXIe Dynastie vers 945) ; cf., cependant, *infra*, p. 566.

a) *XXIe Dynastie.* — Pour cette époque, les inscriptions peintes sur les bandelettes des momies des rois et des prêtres constituent notre principale, on pourrait dire notre unique source de renseignements ; malheureusement, les rois ne sont pas toujours nommés, ce qui rend malaisée l'utilisation de ces documents.

Le tableau suivant peut être dressé :

	Durée des règnes Manéthon		Monuments	Dates approxim.	Grands prêtres
1. Smendès	26		aucune date	1085-1054	1. *Hérihor*[1]
					2. Piânkhi
2. Psousennès I.	41[2]	....	17 + x...	....	3. Pinedjem le futur Pinedjem I (?)
3. Néferchérès ..	4	....	...	1054-1009	
Pinedjem I (?)		....	16 + x[3]..	....	4. Mahasarté
					5. *Menkhéperrê*
4. Aménophthis	9	....	49 (?) ...	1009-1000	6. Smendès
5 Osochor	6	= Siamon (?)	16 + x[4]...	1000- 984	7. Pinedjem II
Psinachès ...	9				
6. Psousennès II	35[2]	....	...	984- 950	8. Psousennès

Comme on le voit, les dates fournies par les monuments ne peuvent guère nous être utiles. Celles de Manéthon donnent un total de cent vingt-quatre ans (d'après l'Africain) ou de cent trente ans (d'après Eusèbe), total, qui corres-

1. Les noms en italique sont ceux des pontifes qui ont usurpé la titulature royale.

2. D'après l'Africain, Psousennès I a régné 46 ans, et, Psousennès II, 14 ans.

3. 40 + x, d'après BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, § 660. Mais il n'est pas certain qu'il faille attribuer cette date au règne de Pinedjem I.

4. Cf. *supra*, p. 559 C, notamment, l'article de ČERNÝ, *J. E. A.*, XXXII, (1946), p. 24-30.

pond, en gros, à la réalité. Sur les erreurs de détail, il est difficile de s'expliquer. On a vu que le Néferchérès de Manéthon, que l'on avait identifié, autrefois, à Pinedjem I, avait bien existé, et que son nom a été trouvé, à Tanis, par P. Montet. Pinedjem n'est pas cité par Manéthon, bien qu'il ait eu, probablement, un règne personnel (cf. *supra*, p. 515). Enfin, on s'explique mal que, dans la liste de Manéthon, à la place de Siamon figurent deux rois, Osochor et Psinachès, dont les noms ne peuvent pas correspondre à celui que nous ont livré les monuments. Les mêmes difficultés s'élèvent quand il s'agit de concilier les durées des règnes, telles qu'elles sont fournies par Manéthon et par les monuments. BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 606-7, a essayé de dresser un tableau chronologique, fondé sur les dates des monuments, et arrive à un total de 134 + x années. La XXI[e] Dynastie a duré, d'après lui, au moins cent quarante-cinq ans, ce qui est manifestement trop long, à moins qu'on ne défalque quinze années de corégences. Pour fixer les idées, on a donné des dates, qui suivent à peu près les données de la tradition manéthonienne, mais qui n'ont évidemment aucune prétention à être exactement conformes à la réalité historique.

b) *De la XXII[e] à la XXVI[e] Dynastie.* — **Sources.** — 1. *La Bible.* — C'est, comme on l'a vu, le livre des Rois qui nous donne l'année de l'avènement de Sheshonq I. Sa campagne en Palestine, qui date de son année 20, tombe en l'année 5 de Roboam, c'est-à-dire en 930. On doit donc placer son avènement vingt ans avant, en 950.

2. *Les cotes du Nil à Karnak.* — Legrain a trouvé, à Karnak, un quai sur lequel étaient gravées 45 inscriptions mentionnant la hauteur des crues du Nil, depuis l'an 6 de Sheshonq I jusqu'à l'an 19 de Psammétique I (945 à 645).

Ces inscriptions sont datées, soit des années du roi, sans autre mention, soit des années du roi, avec la mention du grand prêtre en exercice, à cette époque, soit des années du grand prêtre. L'utilisation de ces inscriptions est délicate, d'abord, parce que les données historiques ne sont évidemment pas disposées suivant un ordre chronologique, ensuite, parce que certains noms sont effacés ou d'une lecture douteuse ; l'existence de ces documents n'en est pas moins de toute première importance, et ce sont eux qui, bien souvent, nous ont permis de reconstituer approximativement la suite des événements (*Ä. Z.*, 34 (1896), p. 111-21).

3. *Les stèles d'Apis.* — Voici les inscriptions chronologiques que nous donnent, pour cette époque, les stèles d'Apis :

I. — Une première stèle de Pédiēse (MARIETTE, *Le Sérapéum de Memphis*, III, pl. 24 = CHASSINAT, *Rec. Trav.*, 22 (1900), p. 9-10 (n° 18), nous apprend qu'un Apis est mort en l'année 28 de Sheshonq III.

Une deuxième stèle de Pédiēse (MARIETTE, *op. cit.*, pl. 26 (n° 34) = BRUGSCH, *Thesaurus*, p. 967), nous apprend que l'Apis suivant est mort en l'année 2 de Pami, à l'âge de 26 ans. En rapprochant les deux dates, on obtient la durée exacte du règne de Sheshonq III, cinquante-deux ans.

II. — La stèle d'Harpéson, datée de l'an 37 de Sheshonq V, nous a fourni, comme on l'a vu, une longue généalogie qui inclut les rois libyens, de Sheshonq I à Osorkon II, et qui remonte à six générations avant Sheshonq I, jusqu'au chef libyen Bouyouwawa. Ce n'est pas le seul intérêt de la stèle. On sait que, cette année-là, un Apis mourut. C'était le second qui mourait depuis l'année 2 de Pami. Il était âgé de 26 ans, étant né en l'an 11 de Sheshonq V. Si on accepte la durée de six ans que les monuments donnent au règne de Pami, le taureau, qui était né en l'an 2 de ce roi, serait donc mort à 16 ans, en l'an 11 de Sheshonq V.

III. — Une inscription du Sérapéum (MARIETTE, *op. cit.*, pl. 34) nous apprend qu'un Apis est mort en l'an 6 de Bocchoris, c'est-à-dire en l'an 715. L'âge de l'Apis n'est malheureusement pas précisé. D'après les calculs précédents, ce taureau sacré aurait vécu seize ans, ce qui est assez vraisemblable.

IV. — Enfin, un Apis est mort en l'année 24 de Taharqa (n° 121) : MARIETTE, *op. cit.*, pl. 35 = CHASSINAT, *Rec. Trav.*, 22 (1900), p. 18. Le taureau suivant dut mourir en l'année 26 de Taharqa, car ce fut cette année-là que naquit le taureau mort en l'année 20 de Psammétique I, à l'âge de 21 ans : MARIETTE, *Le Sérapéum de Memphis*, III, pl. 36 = CHASSINAT, *Rec. Trav.*, 22 (1900), p. 19 = BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 959 à 962. Le taureau était

XXII[e] Dynastie				Grands prêtres	XXIII[e] Dynastie				XXIV[e] Dynastie				XXV[e] Dynastie			
Sheshonq	21	21 + x	950-929	Ioupout												
Osorkon I	15	36 + x	929-893	Sheshonq												
Hékakhéperrē' Sheshonq (?)		00														
Takélot I }	25	23 + x	893-870	Harsiēse												
Osorkon II }		23 + x	870-847	Nemrod												
Sheshonq II }		00														
Takélot II	13	25 + x	847-823													
				Osorkon (an 11 de Takélot II)	Pédoubast[1]	44	23 + x	817 (ou 800) à 763 (?)								
Sheshonq III		52	823-772	Harsiēse II (an 6 de Sheshonq III)												
				Osorkon (an 22 de Sheshonq III)												
				Harsiēse II (an 16 de Pédoubast)	Sheshonq IV		6 + x	763 (?)-757 (?)								
Pami	42	6	772-767	Takélot (an 6 de Sheshonq IV)	Osorkon III[2]	9	6 + x	757 (?)-748 (?)								
Sheshonq V		37 + x	767 à 730	Iouwélot Ouaskès ? Smendès	Takélot III Amonroud Osorkon IV	? ? ?		748 (?) à 730	Tefnakht		10	730-720	Piankhi		21	751-716
									Bocchoris	6	6	720-715	Shabaka	12	15 + x	716-701
													Shabataka	12[3]	3 + x	701-689
													Taharqa	20[4]	26	689-663
													Tanoutamon		8	663-656

1. D'après d'autres manuscrits, le règne de Pédoubast n'aurait duré que 25 ans : il s'agirait dans ce cas des années de son règne, comptées à partir du moment où il fut reconnu à Thèbes (cf. *infra*, p. 568) ; enfin une troisième version manéthonienne attribue 40 ans au règne de Pédoubast.

2. Les deux derniers rois de la Dynastie sont, chez MANÉTHON, Psammoûs, qui régna 10 ans, et Djêt, qui régna 31 ans. Au total, la Dynastie dura 89 ans, chiffre d'après lequel l'avènement de Pédoubast doit tomber en 817 ; cf. *infra*, p. 568-9, la discussion relative à la chronologie de la XXIII[e] Dynastie.

3. D'autres manuscrits donnent 14.

4. D'autres manuscrits donnent 18.

mort quelques jours avant le début de l'an 21 de Psammétique I. On en déduit que Taharqa était mort l'année même de l'avènement de Psammétique (cf. BREASTED, *Anc. Rec.*, § 959), c'est-à-dire en 663. En conséquence, l'avènement de Taharqa, qui régna vingt-six ans, se place en 689.

Ces renseignements généraux étant donnés, on peut essayer d'établir un tableau chronologique. Dans ce tableau, les chiffres qui suivent le nom de chaque roi représentent :

Dans la première colonne : la durée du règne, d'après Manéthon ;
Dans la deuxième colonne : la durée du règne, d'après les monuments ;
Dans la troisième colonne : les dates approximatives de chacun des règnes.

Remarques. — 1. La succession des rois de la XXII[e] Dynastie est certaine. Les chiffres donnés par Manéthon sont manifestement erronés. Les erreurs qui peuvent se glisser dans les dates attribuées à chacun des règnes sont insignifiantes. Les dates adoptées par MEYER (*Sitz. B. Berl. Ak.*, 1928, p. 520) pour la fin de la Dynastie sont légèrement différentes de celles qui ont été adoptées dans le tableau. Meyer, d'une part, suppose que l'année 37 de Sheshonq V n'est pas la dernière année de ce roi et, d'autre part, n'admet pas la durée de six ans qui a été attribuée au règne de Pami. Il arrive ainsi aux conclusions suivantes : Sheshonq III, 825 à 774 ; Pami : 774 à 770 ; Sheshonq V : 770 à 730.

2. Les dates de la XXIII[e] Dynastie sont très incertaines. MEYER (*loc. cit.*, p. 520) fait partir le règne de Pédoubast de l'année 800 ; on verra plus loin sur quel argument s'appuie ce choix. La date de 817, proposée plus haut, s'accorde, d'abord, avec la durée de quarante-quatre ans, attribuée par Manéthon au règne de Pédoubast et, ensuite, avec une inscription de Karnak (cote du Nil, nº 24, dans LEGRAIN, *Ä. Z.*, 34 (1896), p. 114, nº 24, avec rectification dans *An. Serv.*, XV (1915), p. 147 (article de DARESSY)), datée de « l'an 12 qui est l'an 6 du roi Ousirmarēʿ Setpénamon Miamon Pédoubast ». DARESSY (*Rec. Trav.*, 38 (1916-17), p. 11-12) suppose que cette année 12 doit être attribuée à Sheshonq III (qu'il appelle Sheshonq II). MEYER (*loc. cit.*, p. 517-18) dit que l'hypothèse de Daressy est peut-être exacte, mais, un peu plus loin (p. 520), il semble qu'il ait abandonné cette idée, puisqu'il compte vingt-cinq ans entre les avènements de Sheshonq III et de Pédoubast (respectivement fixés aux années 825 et 800), alors que la différence, d'après l'inscription de Karnak, ne doit pas dépasser six ans. Si on accepte la date de 817 pour l'avènement de Pédoubast, il reste à expliquer que les cotes du Nil, qui appartiennent au règne de ce roi, soient datées des années 16 à 23. Cette période est en effet certainement postérieure à l'année 39 de Sheshonq III[1] (785 ou 787 d'après Meyer), et c'est cette exigence qui a fait adopter à Meyer la date de 800 pour l'avènement de Pédoubast. On pourrait supposer que l'année 6 de Pédoubast qui coïncide avec l'année 12 de Sheshonq III se rapporte à une époque où Pédoubast était reconnu roi dans le Delta, mais pas encore en Thébaïde, alors que les dates 16 à 23 partent du moment où Pédoubast avait été reconnu à Thèbes comme souverain légitime par Harsiēse II. La mention de l'année 6 de Pédoubast, dans une inscription de l'année 12 de Sheshonq III, prouverait alors que l'attachement de Harsiēse II pour la nouvelle Dynastie remonterait à l'époque de son premier pontificat. Dans ce cas, le règne de Pédoubast s'est prolongé au moins jusqu'en 763, et on doit lui accorder une durée de plus de cinquante-quatre ans, durée qui dépasse celle qui nous a été transmise par la tradition manéthonienne, mais qui n'est pas toutefois contraire à la vraisemblance.

La succession des rois de la XXIII[e] Dynastie paraît à peu près établie. En effet, Takélot est grand prêtre en l'année 23 de Pédoubast et en l'année 6 d'un Sheshonq qui, n'étant ni Sheshonq III, ni Sheshonq V, ne peut être qu'un représentant de la nouvelle famille dynastique, dont la légitimité avait été reconnue à Thèbes (cf. DARESSY, *Rec. Trav.*, 35 (1913), p. 141-2, 38 (1916-17), p. 12 et seq., et MEYER, *Sitz. B. Berl. Ak.*, 1928, p. 518). C'est d'après les cotes du Nil, à Karnak, qu'on a établi la succession Sheshonq IV-

1. D'après les cotes du Nil et les Annales du grand prêtre Osorkon ; cf. *supra*, p. 529 et 561 C.

Osorkon III. Celui-ci dut prendre comme corégent son fils aîné (?), Takélot. La preuve en a été donnée *supra*, p. 533. GAUTHIER (*Livre des Rois*, III, p. 389) attribue une durée de vingt-trois ans au règne de Takélot III, mais il reconnaît lui-même (p. 390, n. 1) l'incertitude de ce chiffre. Il semble bien, en effet, que la stèle qui donne l'an 23 d'un roi Takélot doive être attribuée à un des deux prédécesseurs et homonymes de Takélot III. MEYER (*loc. cit.*, p. 520) pense que ce Takélot III appartient à la lignée légitime (XXII[e] Dynastie) et que le rapprochement de son nom et de celui d'Osorkon III prouve que les deux Dynasties s'étaient réconciliées. Cette réconciliation des deux lignées ne fait aucun doute (cf. *supra*, p. 532), mais il est impossible d'admettre, avec Meyer, que ce Takélot III appartient à la XXII[e] Dynastie. MEYER le reconnaît implicitement (*ibid.*, p. 516), quand il affirme que la succession des derniers rois de la XXII[e] Dynastie est bien établie d'après les stèles du Sérapéum. Dans la liste qu'il donne à cet endroit, on cherche vainement un roi Takélot.

Amonroud est un roi qui a laissé des traces en Haute Égypte. Il était le fils d'un roi Osorkon, avec lequel il avait fait construire un temple à Karnak (LEGRAIN, *Rec. Trav.*, 22 (1900), p. 132 et 134 ; 28 (1906), p. 156 ; DARESSY, *Rec Trav.*, 35 (1913), p. 139). Daressy, dans ce dernier article, pense qu'il est le fils d'Osorkon IV. L'opinion de GAUTHIER (*Livre des Rois*, III, p. 392, n. 3), qui fait d'Amonroud un fils d'Osorkon III, est infiniment plus vraisemblable : il ne semble pas, en effet, qu'un roi du Delta ait laissé des monuments en Thébaïde, après le passage de Piânkhi, ce qui serait le cas, si Amonroud était le fils d'Osorkon IV. C'est probablement sous le règne d'Amonroud que Piânkhi conquit la Haute Égypte. Lorsque le roi éthiopien fit sa campagne dans le Delta, le représentant de la XXIII[e] Dynastie s'appelait Osorkon. C'était probablement un fils d'Amonroud, et non, comme l'a supposé MEYER (qui ne parle pas d'Amonroud), Osorkon III lui-même (*op. cit.*, p. 521). Il est vrai que Meyer ajoute que l'Osorkon de la stèle de Piânkhi peut être aussi un successeur et homonyme d'Osorkon III. C'est, très évidemment, cette deuxième hypothèse qui doit être acceptée.

La succession des rois de la XXIV[e] et de la XXV[e] Dynastie est certaine, et la durée de leurs règnes est bien établie, grâce aux stèles des Apis, mais les historiens ne sont pas d'accord sur les dates de ces règnes (cf. p. 572).

2. *Notes sur la XXV[e] Dynastie.* — Si la succession des rois éthiopiens est bien établie, il reste, dans l'histoire de cette époque, un certain nombre de points, sur lesquels l'unanimité des historiens est loin d'être faite. Ce sont ces points que nous allons brièvement exposer ici.

a) *Origine de la Dynastie.* — On a vu que les rois éthiopiens, d'après une opinion assez généralement admise, descendaient de prêtres thébains qui, pour protester contre l'accession au trône d'une famille libyenne, se seraient établis au Soudan. Cette opinion a été combattue, il y a longtemps déjà, par REISNER, (*J. E. A.*, VI (1920), p. 61-64), qui, se fondant sur les fouilles qu'il avait dirigées à el-Kourrou, une des nécropoles des rois éthiopiens, avait proposé la reconstitution suivante des faits historiques. La plus anciene tombe d'el-Kourrou est, d'après lui, de six générations antérieure à Piânkhi ; elle remonte donc à une date qui se place, approximativement, entre 920 et 860. A cette époque, un chef des Témhou, c'est-à-dire des Libyens du Sud, imitant l'exemple de ses compatriotes du Nord, qui s'étaient établis en Basse et en Moyenne Égypte, gagna la province de Dongola, au Soudan, et s'y installa. Cette origine libyenne est confirmée par la présence, dans les plus anciennes tombes d'el-Kourrou, de flèches d'un type libyen, et par un texte, gravé sur la stèle de Tabiri, femme de Piânkhi. Celle-ci, d'après cette inscription, était fille d'Alara et de Kasaqa (et non de Kashta, comme l'avait cru Reisner — cf. MACADAM, *Kawa I*, p. 126), et portait, en outre, le titre de « grande des Libyens-Témhou ». Reisner ajoute que cette famille libyenne, aussitôt après s'être installée dans la province de Dongola, avait cherché, et avait réussi, à contrôler les routes conduisant vers l'Égypte et vers les mines d'or. Grâce à la position stratégique qu'ils occupaient, ces chefs libyens auraient rapidement étendu leur influence jusqu'en Thébaïde. L'adoption, par Shapénoupet I, fille d'Osorkon III, d'Aménardis I, fille de Kashta, daterait du règne de ce roi, et non de celui de Piânkhi. HÖLSCHER, *Libyer und Ägypter*, p. 68, s'est nettement prononcé contre l'interprétation

de Reisner. La présence de flèches libyennes dans les tombes d'el-Kourrou, d'après lui, n'est pas une preuve, ce qui est exact ; ces flèches sont, d'ailleurs en moins grand nombre que les flèches de type nubien (25 pour 36). Le titre de Tabiri, toujours d'après Hölscher, ne peut pas, à lui seul, prouver davantage l'origine libyenne de la XXV[e] Dynastie, car ce titre pouvait très bien lui être venu par les femmes ; les rois éthiopiens, en effet, ne portent jamais de titres nubiens. Et Hölscher conclut que, si Piânkhi avait été d'origine libyenne, il n'aurait jamais refusé de recevoir les dynastes libyens du Delta, sous le prétexte qu'ils étaient impurs (stèle de Piânkhi, l. 149 et seq.). C'est là le meilleur argument contre une hypothèse qui, cependant, a été reprise par MACADAM, dans son magistral ouvrage sur *Kawa* (p. 124, n. 1).

b) *Les stèles de Taharqa à Kawa.* — Plutôt que d'exposer des opinions divergentes, il s'agit, ici, de réunir quelques faits nouveaux, concernant le règne de Taharqa. Une des stèles trouvées à Kawa (IV, 8 = *Kawa I*, p. 15) a apporté la preuve que Taharqa n'était pas allé, en Égypte, en 713, avec le roi Shabaka, comme on le supposait généralement, mais qu'il avait été appelé par le roi Shabataka. MACADAM (p. 17, n. 19) suppose que Shabataka avait choisi Taharqa pour son successeur, mais qu'il avait fait venir, avec lui, plusieurs autres frères, parce que l'usage exigeait que le choix de l'héritier se fît en présence de ceux qui pouvaient présenter des droits, à ce titre. La stèle de Kawa, en apportant la preuve que Taharqa n'était pas venu en Égypte, sous le règne de Shabaka, ôte toute valeur à l'interprétation qu'on avait donnée de la stèle de Tanis, celle-ci ne faisant aucune allusion à la conquête de l'Égypte par Shabaka ; en conséquence, il n'existe plus un seul document qui nous renseigne sur cette conquête. En revanche, il est possible que Shabataka, avant de s'engager contre Sennachérib, ait été obligé de faire une campagne contre les dynastes du Delta. Cette campagne expliquerait certains passages d'une autre stèle de Kawa (VI), dans lesquels Taharqa se vante d'avoir fourni le temple, récemment restauré de Kawa, en « gens envoyés de Basse Égypte » (l. 15 = *Kawa*, I, p. 35), et en « servantes, femmes des chefs de Basse Égypte » (l. 20 = *Kawa, I*, p. 36). D'autres personnes, d'ailleurs, avaient été envoyées à Kawa : il est question des habitants de Bahriyeh (VI, 15 = *Kawa I*, p. 35), de jardiniers, pris parmi les Mentiou d'Asie (VI, 21-22 = *Kawa I*, p. 36), de prêtres, « fils de grands personnages de tout pays » (VI, 22 = *Kawa I*, p. 36), et « des enfants des chefs des Libyens-Téhénou » (III, 22 = *Kawa I*, p. 9). Enfin, une stèle, (IV, 22 = *Kawa I*, p. 16) précise que le temple de Kawa avait été reconstruit et décoré par des artisans, venus de Memphis. Ces allusions ne sont pas assez explicites pour qu'on puisse en tirer des conclusions précises et définitives. Elles permettent, cependant, de supposer que Taharqa avait dû intervenir dans le Delta, soit directement par lui-même, soit, plus vraisemblablement, sur l'ordre de Shabataka, et qu'il avait eu, en Libye et dans les oasis, une politique active (cf. aussi, sur ce point, le compte rendu de *Kawa I* par LECLANT et YOYOTTE, dans *B. I. F. A. O.*, LI (1952), p. 27). Quant aux Mentiou d'Asie, il est plus difficile de préciser les événements à la suite desquels le roi avait pu les faire venir jusqu'au lointain Soudan.

c) *Liens de parenté des rois éthiopiens.* — Alara et Kashta sont certainement les plus anciens rois connus de cette Dynastie. La stèle de Tabiri, dont il a été question plus haut (p. 569), permet d'affirmer qu'ils appartiennent à la même génération. Le premier est le père de la femme de Piânkhi, et, le second, le père de Piânkhi lui-même (*Kawa I*, p. 127). Sans doute étaient-ils frères ; il semble qu'Alara ait régné le premier, et que Piânkhi ait succédé directement à Kashta, c'est-à-dire à son père. Cette parenté, cependant, n'est pas admise par tous les historiens. REISNER, par exemple (*Ä. Z.*, 66 (1931), p. 99), suivi par LICHTHEIM (*J. N. E. S.*, VII (1948), p. 164), affirme que Piânhki est le beau-fils, et, probablement, le neveu de Kashta. Le cas de Shabaka est plus simple : on ne sait rien de sa parenté avec les autres rois de la Dynastie. Cette absence de documents a créé, de curieuse manière, une certaine unanimité parmi les historiens, qui s'accordent, généralement, à voir, dans Shabaka, un fils de Kashta, donc un frère de Piânkhi (ou un cousin, pour Reisner et Lichtheim). REISNER (*op. cit.*, p. 99), suppose, avec vraisemblance, qu'il existait une inimitié profonde entre Piânkhi et Shabaka (cf. cependant

YOYOTTE, dans *Rev. d'égypt.*, VIII (1951), p. 228. Shabataka, qui succéda à Shabaka, est, généralement, considéré, sur la foi de Manéthon, comme le fils de son prédécesseur (MEYER, *Geschichte des Altertums*, III, p. 47 ; LEFEBVRE, *An. Serv.*, XXV (1925), p. 31-32 ; GAUTHIER, *Livre des Rois*, IV, p. 22 ; ZEISSL, *Äthiopen*, p. 27, etc.). Macadam, cependant, en se fondant sur un texte de Kawa (IV, 9), cité plus haut (p. 570), conclut que Shabataka était un frère de Taharqa, et, par conséquent, un fils de Piânkhi (cf. *infra*). De Shabaka, on ne connaît, avec certitude, qu'un seul fils, le grand prêtre d'Amon, Harmakhis (LEFEBVRE, *An. Serv.*, XXV (1925), p. 15-33), mais on avait supposé, à tort si Macadam interprète correctement le texte de Kawa (*Kawa I*, p. 124), qu'il était également le père de Shabataka et, même, de Tanoutamon (cf. *infra*). Taharqa a été considéré comme le frère d'une femme de Shabataka (MEYER, *Geschichte der Altertums*, III, p. 47), comme le représentant d'une branche collatérale, c'est-à-dire comme le fils d'un personnage n'ayant pas régné (ZEISSL, *Äthiopen*, p. 30), et, enfin, comme le fils de Piânkhi (ERMAN, *Ä. Z.*, 35 (1897), p. 29, et, en dernier lieu, MACADAM, *Kawa I*, p. 121). Cette dernière hypothèse, fondée sur la « stèle du songe » (sur cette stèle, cf. *supra*, p. 564), est, de beaucoup, la plus vraisemblable. Le successeur de Taharqa, Tanoutamon, le dernier roi éthiopien ayant régné sur l'Égypte, est, d'après les documents assyriens, le fils de « Shabaku » et d'une sœur de Taharqa. La plupart des historiens ont identifié ce « Shabaku ». à Shabaka, et ont fait de Tanoutamon un fils de Shabaka. Cependant, MEYER (*Geschichte des Altertums*, III, p. 81, n. 2) a proposé de reconnaître, dans le Shabaku assyrien, non pas Shabaka, mais Shabataka. Vivement combattue par ZEISSL (*Äthiopen*, p. 47), cette hypothèse de Meyer a été reprise par MACADAM (*Kawa I*, p. 125)[1].

Dans ce paragraphe, nous n'avons cité, ni toutes les opinions, ni tous les auteurs qui se sont occupés de la question. Nous avons également omis de mentionner les noms de princesses et de reines[2], et nous n'avons pas exposé tous les éléments des discussions. Pour plus de détails, cf. MACADAM, *Kawa I*, p. 119-125. Les rois éthiopiens ne se succédaient pas de père en fils, mais de frère en frère. En s'aidant de cette règle, qui souffre, d'ailleurs, comme toutes les règles, des exceptions, MACADAM a dressé (*op. cit.*, p. 131) un tableau généalogique des rois de la XXV[e] Dynastie. Nous reproduisons, ici, en conclusion de notre exposé, ce tableau qui, même s'il n'est pas définitif, doit, cependant, être considéré, dans l'état actuel de nos connaissances, comme l'essai qui se rapproche le plus de la réalité. Nous ne conserverons, de la liste de Macadam, que les noms des rois et ceux (en italique) des divines adoratrices.

?
- Alara
- Kashta
  - Piânkhi
    - Shabataka
      - Tanoutamon
    - Taharqa
      - *Aménardis II*
    - *Shapénoupet II*
  - Shabaka
  - *Aménardis I*

1. Et, de nouveau, combattue par J. LECLANT et J. YOYOTTE, dans *B. I. F. A. O.*, LI (1952), p. 8.

2. On doit, au moins, citer la reine Irti, dont le nom a été révélé par LEFEBVRE, *An. Serv.*, XXV (1925), p. 25-33, et qui était la fille de Piânkhi et la femme de Shabataka (cf. MACADAM, *Kawa I*, p. 124-125, et ZEISSL, *Äthiopen*, p. 27-28).

d) *Tableau chronologique.* — Les dates proposées dans cet ouvrage, et qui sont le plus généralement admises, sont fondées sur des documents qui ont été discutés plus haut (p. 566). Certains historiens, cependant, ont proposé d'autres dates, et, comme, en matière de chronologie égyptienne, la certitude n'existe qu'exceptionnellement, il a semblé utile de dresser ici un tableau réunissant quelques-unes des hypothèses formulées sur cette question.

Noms des rois	Durée des règnes		Dates		
	D'après Manéthon	D'après les monuments	D'après Reisner (β)	D'après Macadam (γ)	D'après « Clio »
Kashta			750-744		
Piânkhi	21		744-710		751-716
Shabaka	12	15 (α) + x	710-700	707-696	716-701
Shabataka	12	3 + x	700-688	698-683	701-689
Taharqa	20	26	688-663	688-663	689-663
Tanoutamon		8 + x	663-653		663-655

α) ZEISSL, *Äthiopen*, p. 12-13, émet des doutes sur la réalité de cette date, dont la lecture, d'après elle, n'est pas sûre. MACADAM, *Kawa I*, p. 19, ne mentionne même pas cette date, dont l'existence, en revanche, ne fait aucun doute pour LECLANT et YOYOTTE, *B. I. F. A. O.*, LI (1952, p. 25), et YOYOTTE, *Rev. d'Eg.*, 8 (1951), p. 225.

β) *J. E. A.*, IX (1923), p. 75. Reisner a fondé sa chronologie sur des documents koushites (cf. *ibid.*, p. 34, et la bibliographie citée à cet endroit). Si on place l'avènement de Shabaka en 710 (ou en 707, comme Macadam), il est indispensable, semble-t-il, de prolonger de quelques années la durée de la XXIVe Dynastie.

γ) *Kawa I*, p. 19. Macadam suppose que Shabataka a été, pendant deux ans, le corégent de Shabaka, et que Taharqa a été, pendant six ans, le corégent de Shabataka, ces années de corégence ayant été comptées dans les années de règne. En d'autres termes, Taharqa a régné vingt-six ans, mais son règne personnel n'a duré, d'après Macadam, que vingt ans.

3. *Les Calasiries et les Hermotybies.* — L'existence de ces deux groupes de guerriers, attestée par les auteurs grecs, est certainement conforme à la réalité (on retrouve des traces de cette dualité dans le conte intitulé par MASPERO, *L'emprise de la cuirasse* (*Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 4e éd., p. 231 et seq.). En revanche, on ne connaît pas exactement la signification, ni l'origine, des noms qui désignent ces deux groupes de guerriers. Calasirie existait comme nom propre en Égypte, et le nom est parfois suivi du signe qui sert à déterminer le mot « armée », ce qui prouve que le nom propre dérivait bien du nom qui désignait une partie de l'armée (cf. SPIEGELBERG, *Ä. Z.*, 43 (1906), p. 87 à 90) ; Ranke ne le cite pas dans son dictionnaire des noms propres égyptiens, parce que le nom de Calasirie ne figure que dans les textes démotiques, c'est-à-dire dans des textes qui n'ont pas été dépouillés par Ranke. Spiegelberg suppose que Calasirie signifie « le jeune garçon », et que le mot est formé du nom nubien *Kal*, qui signifie « fils », dans certains noms propres, comme Καλαμῶν, Καλασιρῖς, fils d'Amon, fils d'Osiris, et du mot égyptien *shéri*, qui signifie : jeune, petit. Calasirie correspond, d'après cet auteur, à l'ancien égyptien *Houn-nefer*, qui désignait les jeunes recrues à l'époque classique, et dont le sens se rapproche évidemment beaucoup de celui que Spiegelberg a adopté pour Calasirie. Le même auteur ajoute que les Calasiries auraient désigné primitivement les mercenaires nubiens.

Quant aux Hermotybies, Spiegelberg suppose, dans le même article, que le mot est une transcription grecque de l'égyptien *rémet-hétérou*, « les gens des attelages », et aurait désigné la cavalerie, par opposision à l'infanterie (Calasiries).

MÖLLER (*Ä. Z.*, 56 (1920), p. 78, donne une étymologie différente : pour lui, Hermotybies vient de *Rémet djéba*, c'est-à-dire « gens des flèches » ou archers. MEYER (*Sitz. B. Berl. Ak.*, p. 525) déclare que les suppositions de Spiegelberg et de Möller sont inacceptables, mais il ne donne aucune interprétation nouvelle. C'est peut-être l'attitude la plus sage, dans l'état actuel de nos connaissances. Sur cette question, cf. aussi SCHWARTZ, *B. I. F. A. O.*, XLIX (1950), p. 67 et seq.

CHAPITRE XIII

DE PSAMMÉTIQUE I A ALEXANDRE LE GRAND (663-332)

I. — LA XXVIe DYNASTIE (663-525)

A) *L'expulsion des Assyriens*

Aucun document égyptien ne parle de l'expulsion des Assyriens. Comme, jadis, Ahmosis, Psammétique I semble avoir désiré faire le silence sur les années honteuses de la domination étrangère, et cacher ainsi à la postérité les revers de son pays.

Quelques allusions dans les textes assyriens, rapprochées du récit romancé que nous a transmis Hérodote, ont permis, cependant, de reconstituer, au moins d'une manière approximative, la suite des événements.

Après la mort du prêtre d'Héphaïstos (cf. *supra*, p. 549), les Égyptiens qui, d'après Hérodote, ne pouvaient se passer de roi, avaient partagé le pays en douze lots, qu'ils avaient attribués à douze chefs. Ceux-ci s'étaient fait une loi « de ne pas s'entre-détruire, de ne pas chercher à avoir plus l'un que l'autre, et d'être étroitement amis ». Ils craignaient, en effet, qu'un d'entre eux n'instituât une monarchie, car un oracle avait prédit le gouvernement de l'Égypte tout entière à celui des dodécarques qui ferait des libations, dans le temple d'Héphaïstos (Ptah), avec une coupe de bronze. La condition était si facile à remplir qu'il était naturel que les dynastes eussent cherché à garantir l'indépendance de chacun par un engagement mutuel.

Or, il arriva que la condition fut remplie, involontairement, dit-on, par le prince de Saïs, Psammétique, celui-là même à qui Assourbanipal avait donné, après avoir été obligé de

modifier sa politique, à l'égard de l'Égypte, la principauté d'Athribis (cf. *supra*, p. 553). A la mort de son père, Nékao I, le jeune prince avait reçu, en héritage, la région de Saïs, qui était un bien de famille. Voici dans quelles conditions fut commis le méfait : un jour que les dodécarques faisaient, dans le temple d'Héphaïstos, les libations d'usage, il se trouva que le prêtre, au lieu d'apporter les douze coupes d'or qui servaient habituellement à cette pieuse cérémonie, n'en apporta que onze. Psammétique, qui se tenait le dernier, prit, sans réfléchir aux conséquences de son acte, son casque de bronze, et fit des libations avec cette coupe improvisée. Dès lors, le sort était jeté, et la royauté devait, suivant l'oracle, revenir à Psammétique. Les collègues ne le mirent pas à mort, car ils reconnurent que le roi de Saïs avait agi de bonne foi, mais ils décidèrent de l'exiler dans les marais du Delta septentrional, là même où son aïeul, Tefnakht (et non Psammétique comme le prétend Hérodote), avait dû se réfugier au moment de la campagne de Piânkhi.

Le roi de Saïs alla consulter le célèbre oracle de Bouto. Il lui fut répondu que « la vengeance lui viendrait de la mer, quand apparaîtraient des hommes de bronze ». Peu de temps après cela, tout près de l'endroit où se tenait Psammétique, débarquèrent des pirates ioniens et cariens, revêtus de lourdes cuirasses de bronze. Psammétique, en dépit des ravages qu'ils avaient causés dans le pays, les accueillit avec bienveillance, et les décida, par de grandes promesses, à s'allier avec lui. En effet, il avait reconnu, dans ces pirates grecs, les « hommes de bronze » annoncés par l'oracle. Avec cette armée d'étrangers, il put aisément se venger de ses anciens collègues, et refaire à son profit l'unité du pays (HÉRODOTE, II, 147 ; 151 et 152).

On ne pouvait évidemment pas s'attendre à trouver, dans les *Annales* assyriennes, le récit détaillé des événements qui nous occupent. La perte d'une province n'est, évidemment, pas un exploit dont on se vante volontiers.

En l'occasion, le plus utile soutien de Psammétique I semble avoir été Gygès, un usurpateur qui s'était élevé au trône de Lydie. Au début de son règne, Gygès, qui était menacé, d'une migration indo-européenne de Cimmériens, s'était allié à Assourbanipal, mais, ayant, à la suite de deux victoires éclatantes, écarté le danger de l'invasion, il avait aussitôt entrepris de secouer le joug assyrien. Il s'était

tourné vers Psammétique I, le plus puissant des vassaux de Ninive, et, par là même, le plus apte à le seconder, et lui avait envoyé des secours militaires. Les *Annales* assyriennes font à peine allusion à l'Égypte ; en revanche, elles s'étendent avec complaisance sur la répression de la révolte lydienne. Gygès fut tué sur le champ de bataille (653), et son fils, Ardys, fut contraint d'implorer le pardon d'Assourbanipal et de le reconnaître humblement comme son suzerain.

Que s'était-il passé exactement en Égypte ? La dodécarchie, dont parle Hérodote, fait évidemment allusion au régime féodal qui s'était certainement reconstitué, en Égypte, après la défaite de Tanoutamon, sous la domination assyrienne. On a déjà vu que les rois assyriens favorisaient volontiers l'ambition des dynastes du Delta, dont les rivalités leur permettaient de se maintenir, à peu de frais, dans le pays. Les « hommes de bronze » qui débarquèrent dans le Delta et qui, selon le même historien, vinrent, si providentiellement au secours du roi de Saïs, et l'aidèrent à conquérir la primauté, ne sont autres, semble-t-il, que les mercenaires grecs envoyés à Psammétique par Gygès. Si l'alliance des deux rois fut néfaste à Gygès, elle fut, sans aucun doute, très heureuse pour Psammétique, à qui elle permit de chasser les Assyriens d'Égypte, et de se proclamer seul roi de Haute et Basse Égypte. Sur les événements mêmes, il n'est pas possible de donner de plus grandes précisions.

Psammétique dut poursuivre les Assyriens jusqu'en Palestine. D'après Hérodote, il mit le siège devant Ashdod (Azôtos, chez Hérodote, aujourd'hui Esdoud), et ne put emporter la ville qu'au bout de 29 ans (HÉRODOTE, II, 157). On a vu, plus haut (p. 301), qu'Ahmosis, en des circonstances semblables, avait également poursuivi l'ennemi jusqu'en Palestine (siège de Sharouhen). On peut donc admettre comme vraisemblable cette campagne de Psammétique I en Asie. Peut-être est-ce au cours du siège d'Ashdod que Psammétique I réussit à détourner, en s'aidant de moyens peu honorables, une invasion scythe (HÉRODOTE, I, 105).

En tout cas, lorsque Gygès mourut (653), l'Égypte était certainement libérée des Assyriens, car, depuis l'année précédente, Psammétique avait adopté, à l'égard de la Haute Égypte, une attitude qu'il n'aurait jamais pu prendre s'il n'avait pas été le maître absolu du Delta.

B) *Psammétique I et la Haute Égypte*

a) *La stèle de l'adoption.* — On a vu que le roi éthiopien Tanoutamon était encore reconnu, à Thèbes, en 655. Mais cette reconnaissance était purement nominale, et, en fait, la Haute Égypte était gouvernée par le prince de Thèbes, Mentouemhat, qui avait réussi à se maintenir dans ses fonctions, sous les différents gouvernements qui s'étaient succédé. Il était assisté de la divine épouse d'Amon, Shapénoupet II, et de sa fille adoptive, Aménardis II, qui étaient respectivement, filles de Piânkhi et de Taharqa. La présence à Thèbes d'une représentante de l'ancienne Dynastie éthiopienne ne pouvait évidemment convenir à Psammétique. D'autre part, il était difficile au roi saïte d'expulser de Karnak la divine épouse d'Amon, qui jouissait, en Haute Égypte, d'une autorité spirituelle considérable. Le problème était délicat, mais il n'était pas nouveau. Il s'était déjà posé, un peu avant 730, au moment de la conquête de la Thébaïde par Piânkhi, et il avait été résolu par l'Éthiopien de la façon suivante : il avait fait adopter sa sœur, Aménardis I, par la divine épouse, Shapénoupet I, fille d'Osorkon III. Psammétique I eut recours au même compromis : il fit adopter sa fille, Nitocris, par la divine épouse, Shapénoupet II, fille de Piânkhi. Mais la situation était plus délicate, car Psammétique n'était pas maître de la Haute Égypte. L'installation de Nitocris fut préparée par de longues négociations, au cours desquelles chacun des partis en présence défendit ses intérêts. A travers les lignes conventionnelles de la relation officielle, on devine les marchandages qui précédèrent la cérémonie. Menthouemhat et Shapénoupet II n'avaient évidemment accepté la proposition de Psammétique I qu'à la condition de garder, l'un et l'autre, la plus grande partie de leurs privilèges en Haute Égypte.

Psammétique ne vint pas en personne à Thèbes ; il délégua, pour le représenter, le prince d'Hérakléopolis, Smatoutefnakht[1]. Le cortège de Nitocris arriva à Thèbes, et fut accueilli par Mentouemhat et par Shapénoupet II. Celle-ci transmit officiellement à Nitocris « la fortune que lui avaient transmise son père et sa mère, à elle et à sa fille, Aménardis, la fille du

1. Sur ce personnage, cf. *infra*, p. 580.

roi (Taharqa) ». D'Aménardis, il ne sera d'ailleurs plus question.

Le texte qui raconte la cérémonie de l'adoption est suivi d'un inventaire des biens qui furent donnés à Nitocris. Ces biens lui venaient, en partie, de Shapénoupet, de la famille de Mentouemhat et du clergé d'Amon, en partie, du roi, son père, et des principaux sanctuaires du Delta et de la Moyenne Égypte. Ils se composaient de terrains, situés dans différents nomes de Haute Égypte et du Delta, et de revenus en nature. Nitocris est l'avant-dernière représentante de cette Dynastie féminine qui assura l'autorité spirituelle, à Thèbes, depuis le milieu du VIIe siècle jusqu'à l'invasion perse, et qui, par le moyen de l'adoption, assura, dans le gouvernement de Thèbes, une certaine continuité. Nitocris vécut jusqu'en l'année 4 d'Apriès (584). Quelques années avant sa mort (593), elle avait adopté la fille de Psammétique II, Ankhnèsnéferibrē', qui exerca les fonctions de divine adoratrice d'Amon jusqu'à l'arrivée des Perses en Égypte (525).

b) *Révolte de la garnison d'Éléphantine.* — Parmi les principaux adversaires du nouveau roi, il semble qu'il faille compter les guerriers libyens. On conçoit que ceux-ci n'aient pas vu avec satisfaction une nouvelle Dynastie s'installer en Égypte. Bien que celle-ci fût, vraisemblablement, d'origine libyenne[1], ils craignaient, non sans raison, de perdre leurs anciens privilèges. Psammétique I était un souverain énergique, qui ne paraissait pas disposé à admettre un partage de l'autorité. A cette époque, les troupes étaient massées en trois points du territoire : à Éléphantine, en face des Nubiens, à Daphnæ Pélusienne (Tell Dafenneh), en face des Bédouins et des Assyriens, et à Maréa, enfin, en face des Libyens. Cette répartition des forces militaires égyptiennes était si logique qu'elle existait encore à l'époque perse.

Hérodote raconte que, sous le règne de Psammétique I, les soldats d'Éléphantine, n'ayant pas été relevés depuis trois ans, se mutinèrent, et passèrent en Nubie. Le roi les poursuivit, parvint à les rejoindre mais ne put les convaincre de revenir en Égypte (HÉRODOTE, II, 30 et 31). Il n'est pas certain que le récit d'Hérodote ne soit pas le résultat d'une

1. DE MEULENAERE, *Herodotos*, p. 16 et seq. et p. 150, suivant, sur ce point, plusieurs historiens (Revillout, Brugsch, Schäfer, Petrie), est d'avis que la Dynastie saïte est d'origine éthiopienne.

confusion. On sait, en effet, que, sous le règne d'Apriès, la garnison d'Éléphantine se mutina, et passa en Nubie. Nésouhor, gouverneur du Sud, poursuivit les rebelles, et, après les avoir rejoints, réussit à les ramener en Égypte, et les livra à Apriès, qui les punit sévèrement de leur désobéissance.

On ne peut nier l'étroite parenté des deux récits, et il ne serait pas impossible que l'historien grec eût attribué, par erreur, au règne de Psammétique I, un événement qui s'était, en réalité, passé au temps d'Apriès. Cependant, même s'il faut admettre l'erreur d'Hérodote, il n'en reste pas moins vraisemblable que Psammétique I eut à souffrir du mécontentement des mercenaires libyens. On verra, plus loin (p. 582), la véritable cause de ce mécontentement.

c) *L'administration de la Haute Égypte sous Psammétique I.* — L'installation de Nitocris n'avait évidemment pas suffi à résoudre les différents problèmes qui se posaient en Haute Égypte. L'objectif de Psammétique semble avoir été de diminuer, dans la mesure du possible, l'autorité du gouverneur de Thèbes, Mentouemhat, dont la sympathie pour l'ancienne Dynastie éthiopienne ne faisait aucun doute. Extérieurement, la situation de Mentouemhat n'avait pas changé, mais, en fait, elle se trouvait réduite dans de fortes proportions. L'activité du prince de Thèbes, celle de son fils, Nésouptah, et celle des différents fonctionnaires de la maison de Nitocris ne s'exerçaient plus que dans le cercle restreint de Karnak. Sans doute prétendaient-ils, les uns et les autres, qu'ils exerçaient leurs fonctions dans « la Haute Égypte tout entière », mais ce n'était là qu'une formule, et ce terme ne désignait certainement plus que la Thébaïde. On a vu, plus haut, que la divine épouse d'Amon possédait des terres dans sept nomes de Haute Égypte. Or ces nomes étaient tous situés au nord de Thèbes. C'était une preuve que le roi ne voulait pas que l'activité du cénacle thébain se tournât vers le sud.

On sait que, dans cette région, Psammétique I avait installé, probablement aussitôt après la cérémonie de l'adoption de Nitocris, un de ses plus fidèles serviteurs, Nèsnaouiaou, et qu'il lui avait conféré des pouvoirs étendus. Nèsnaouiaou portait le titre des anciens nomarques, *répâthatiâ*, et il était, en outre, prêtre d'Horus Béhédéti, c'est-à-dire de l'Horus d'Edfou. C'était en effet à Edfou que le

nouveau gouverneur résidait de préférence : il pouvait ainsi surveiller facilement le nord et le sud de sa circonscription. On ne peut s'empêcher de rapprocher la mission, confiée à Nèsnaouiaou, de celle qui avait été confiée, jadis, par Pépi I à Mérirēʿnéfer surnommé Kar (cf. *supra*, p. 209). Comme ce dernier, Nèsnaouiaou était originaire du Delta, ce qui constituait, semble-t-il, une garantie de fidélité.

L'objectif du nouveau gouverneur du Sud devait être de créer une barrière entre la Nubie, où régnait encore la Dynastie éthiopienne, et la Haute Égypte. Nèsnaouiaou s'acquitta au mieux de sa mission, et il semble qu'il conserva ses fonctions jusqu'à sa mort.

Au nord de Thèbes, le personnage le plus influent était sans doute Smatoutefnakht. On a vu qu'il avait représenté le roi dans la cérémonie de l'adoption de Nitocris. Smatoutefnakt portait les titres de *répat-hatiâ*, de général d'Hérakléopolis et de chef des bateaux. Un personnage de ce nom, et portant les mêmes titres, figure sur un bloc qui, trouvé dans le temple de Mout, à Karnak avait fait partie d'une chapelle. Un autre bloc de la même série représente une barque, accompagnée de la légende : « Barque du roi Piânkhi ». Miss Benson et Miss Gourlay qui, les premières, ont publié ces blocs, les attribuent au roi Piânkhi, le conquérant de l'Égypte. Au contraire, Griffith pense qu'il s'agit d'un des rois Piânkhi qui ont régné à Napata, après la chute de la Dynastie éthiopienne en Égypte, et suppose que les blocs, trouvés à Karnak, sont les derniers témoins d'une tentative de rapprochement entre Psammétique I et la Dynastie napatéenne[1]. Cette tentative de rapprochement paraît être en contradiction avec la politique du fondateur de la XXVIe Dynastie, et il semble plus vraisemblable d'admettre la première hypothèse. Il serait intéressant de pouvoir fixer ce point de chronologie d'une manière plus précise, car cela nous renseignerait sur l'origine du fonctionnaire délégué par Psammétique I à la cérémonie de l'adoption de Nitocris. Si le Smatoutefnakht du temple de Karnak vivait réellement au temps du grand Piânkhi, il faudrait voir en lui l'ancêtre du prince d'Hérakléopolis qui figure sur la stèle de l'adoption, et, dans ce cas, celui-ci aurait été le représentant d'une des anciennes familles féodales d'origine militaire, qui avaient joué un rôle si important sous les Dynasties précédentes.

1. Dans l'hypothèse de Griffith, le Smatoutefnakht des blocs de Karnak serait le même personnage que le Smatoutefnakht de la stèle de l'adoption.

Quoi qu'il en fût, les « chefs des bateaux » exerçaient leur autorité sur toute la Haute Égypte, à partir d'une forteresse (?), située au sud de Memphis, jusqu'à Éléphantine. Mais on ne sait pas exactement quelle était la nature de cette autorité. S'étendait-elle aux affaires politiques et administratives ? Ou ne s'exerçait-elle que sur le trafic du fleuve et sur la marine fluviale ? C'est ce qu'il est difficile d'établir avec précision. La seconde hypothèse paraît, toutefois, plus vraisemblable, car on ne comprendrait plus, autrement, la mission confiée, en Haute Égypte, au fonctionnaire Nèsnaouiaou. Il n'en reste pas moins que le prince d'Hérakléopolis exerçait, en Moyenne Égypte, des pouvoirs importants, et, sur toute la Haute Égypte, un droit d'inspection qui en faisait un des fonctionnaires les plus importants du Sud. Ses attributions, en tout cas, étaient infiniment plus étendues que celles du gouverneur de Thèbes, Mentouemhat.

En résumé, Psammétique I, pour regagner, en Haute Égypte, l'influence que les Dynasties du Nord avaient perdue, depuis près d'un siècle, eut recours à une série de mesures qui, toutes, avaient pour objectif de diminuer la puissance du gouverneur de Thèbes, Mentouemhat, et du clergé d'Amon. A côté de la divine épouse, Shapénoupet II, il plaça sa propre fille, Nitocris ; à côté de Mentouemhat, il plaça, dans le Sud, un fonctionnaire fidèle, Nèsnaouiaou, et, en Moyenne Égypte, il étendit les pouvoirs d'un nomarque d'Hérakléopolis qui, même s'il appartenait, comme il est probable, à une des anciennes familles féodales, lui avait sans doute donné des preuves de son attachement.

La politique du roi réussit pleinement, et il ne semble pas que, en dehors de la mutinerie rapportée par Hérodote, la Haute Égypte ait donné à Psammétique I des causes de mécontentement.

C) *Les rois saïtes et les Grecs*

a) *Généralités.* — On a accoutumé de dire que la politique de Psammétique I, comme celle de ses successeurs, fut une politique nationale, inspirée de celle qu'avaient suivie les

anciens rois du Nouvel Empire et, surtout, du Moyen Empire. Meyer a remarqué, avec raison, qu'elle n'était que partiellement nationale : d'abord, la nouvelle Dynastie était d'origine étrangère ; ensuite, elle s'était appuyée, pour arriver au pouvoir, sur des mercenaires grecs ; enfin, elle ne cessa jamais de favoriser les étrangers, et, en particulier les Grecs, pendant tout le temps qu'elle domina en Égypte. Elle était nationale dans ce sens que, en rétablissant l'autorité dans le pays et en favorisant le commerce (même si ce commerce était entre les mains des étrangers), elle rendit à l'Égypte un peu de son antique grandeur, et elle permit aux habitants de s'enrichir et de retrouver, dans la prospérité, un bonheur relatif. Elle fut nationale, aussi, dans le désir, qu'elle ne cessa de manifester, de renouer, au moins extérieurement, avec les anciennes traditions. Ce souci d'archaïsme, dont on a fait le trait caractéristique de la nouvelle Dynastie, se retrouve, surtout, dans les formes extérieures de la religion, dans l'art et dans la littérature. On verra, plus loin, l'influence assez petite qu'il exerça sur la politique et l'administration.

b) *L'armée et la flotte.* — Psammétique I et ses successeurs semblent bien avoir dédaigné la vieille armée libyenne. Il était naturel que les Libyens défendissent leurs intérêts, et leur réaction est peut-être bien à l'origine du récit romancé d'Hérodote sur la garnison d'Éléphantine. On sait, en tout cas, que l'opposition des militaires, loin de se calmer, ne fit que s'aggraver, et, qu'elle avait créé, sous les règnes d'Apriès et d'Amasis, une situation critique.

La cause de cette opposition n'était certainement pas le fait même du changement de Dynastie, mais bien l'attitude des nouveaux rois à l'égard de l'ancienne classe militaire. Celle-ci avait pris, au cours des deux ou trois derniers siècles, un goût de l'indépendance qui la rendait particulièrement impropre au service militaire. Aussi Psammétique I, qui connaissait la valeur militaire des Grecs, pour l'avoir éprouvée lui-même, au moment de son avènement, chercha-t-il à se les attacher comme troupes régulières. Sans doute ne constituaient-ils pas toute l'armée (il restait un certain nombre de soldats libyens, et on connaît aussi l'existence de mercenaires syriens), mais ils en formaient les troupes d'élite et les cadres. Ils se battirent en Syrie (Nékao), en Nubie (Psammétique II), et, pendant la plus grande partie de la Dynastie, ils eurent,

à Daphnae[1], la garde de la frontière la plus exposée de l'Égypte. Ce ne fut qu'à l'époque d'Amasis que le roi, pour calmer l'irritation des Égyptiens contre les étrangers, ramena la garnison grecque de Daphnae à Memphis. Il se garda bien d'ailleurs de la licencier.

La flotte de guerre était également d'origine grecque. Quand Hérodote (II, 159) raconte que Nékao « fit construire des trières, les unes, à destination de la mer septentrionale, les autres, dans le golfe arabique, à destination de la mer Érythrée », c'est à dessein, semble-t-il, qu'il emploie le mot de « trière », qui désignait un nouveau modèle de navires construit par les Corinthiens. On ne sait pas si ces bateaux grecs étaient défendus par des Grecs ou par des nationaux, mais il paraît plus vraisemblable de supposer que les postes les plus importants, au moins, étaient confiés à des étrangers.

c) *Le commerce.* — Les marchands grecs ne tardèrent pas à suivre les mercenaires. Des colonies grecques s'installèrent, d'abord, dans différentes villes du Delta, particulièrement dans les villes de garnison. Plus tard, on les retrouve en Haute Égypte, où ils avaient probablement suivi les soldats grecs. Sur la côte, un trafic intense se faisait entre la Grèce et l'Égypte. Il ne fait aucun doute que les étrangers se soient rapidement enrichis, ce qui créa, chez les nationaux, une nouvelle cause de mécontentement. Lors de la crise de xénophobie qui suivit l'avènement d'Amasis, le roi crut devoir, en 565, concentrer à Naucratis, ville située sur la branche canopique du Nil, non loin de la ville actuelle d'Alexandrie, tout le commerce grec d'Égypte. La ville, s'administra elle-même à la mode grecque ; les habitants, tous Grecs, conservaient, avec leur pays d'origine, des relations courantes et amicales. Naucratis devint rapidement une des villes les plus florissantes du Delta, grâce au commerce avec les pays helléniques. La ville était, en effet, doublée d'un port franc, où devaient débarquer toutes les marchandises venant de Grèce. Ce trafic était considérable, et fut certainement la cause de l'enrichissement rapide de la plupart des intermédiaires grecs de Naucratis.

L'impulsion donnée au commerce par les Grecs détermina le successeur de Psammétique I, Nékao II (609-594), à

1. Il est très vraisemblable que les garnisons de Maréa et d'Éléphantine (cf. *supra*, p. 578) étaient également occupées par des Grecs.

établir une voie navigable entre le Nil et la mer Rouge. Il est possible que des tentatives analogues aient été faites auparavant, notamment au Moyen Empire, mais nous n'en avons aucune preuve formelle. Le canal de Nékao partait d'un point situé un peu en amont de Bubastis, et aboutissait à la mer, à peu près à la hauteur de la ville moderne d'Ismaïliah. Les travaux furent interrompus, d'après Hérodote (II, 158), à la suite d'un oracle qui avait prédit à Nékao « qu'il travaillait pour le Barbare ». Le Barbare en question, Darius, devait reprendre le projet et le mener à bonne fin.

D'après le même historien (IV, 42), Nékao envoya une flotte phénicienne pour faire le périple de l'Afrique. Il ne semble pas douteux que la recherche de nouveaux débouchés commerciaux ait été au moins pour autant que la curiosité scientifique dans cette entreprise. L'expédition dura trois ans, et fut couronnée de succès. Hérodote s'étonne que les navigateurs aient prétendu avoir eu, à un moment donné de leur voyage, le soleil à leur droite. Ce détail auquel l'historien grec se refuse de croire, est évidemment la meilleure preuve de la réussite de l'expédition phénicienne.

d) *Les interprètes.* — La différence de langue devait créer un obstacle à la fusion des Grecs et des Égyptiens. Pour supprimer cet obstacle, Psammétique I avait, dès le début de son règne, confié à ses mercenaires grecs un certain nombre de jeunes gens égyptiens que le roi destinait à devenir interprètes (Hérodote, II, 154). Le métier fut si lucratif que, plus tard, d'après le même auteur (cf. *supra*, p. 530), les interprètes formaient une des sept classes professionnelles de l'Égypte. Malheureusement, la compréhension mutuelle des deux races n'en était pas pour autant accomplie.

D) *L'administration*

On a vu avec quel soin Psammétique I s'était occupé de l'administration de la Haute Égypte. On est mal renseigné sur la manière dont Psammétique vint à bout de ses adversaires du Delta. Qu'il y ait eu lutte, comme le raconte Hérodote, cela ne fait aucun doute, mais il est extrêmement probable que le prince saïte trouva, dans le Delta même, en dehors des mercenaires grecs, d'utiles appuis. Comme jadis Mentouhotep II, il avait dû se servir habilement des rivalités entre dynastes, à peu près également puissants ; comme

Mentouhotep aussi, il avait dû, une fois la victoire acquise, récompenser ses partisans par des donations de terrains.

Donc Psammétique I, loin de supprimer tous les anciens dynastes, avait été obligé par les circonstances d'en favoriser un certain nombre aux dépens des autres (on en a vu au moins deux exemples en Haute Égypte). Or les rois saïtes n'avaient aucun intérêt à laisser subsister les anciennes familles féodales, ni à en créer de nouvelles. En Haute Égypte le problème avait été heureusement résolu. Il était peut-être plus délicat dans le Delta, qui fut toujours favorisé par les rois saïtes, ce qui rendait plus difficile une politique ferme et autoritaire. Bien que l'on soit très mal renseigné sur la vie administrative de la Basse Égypte, on peut dire, avec une assez grande vraisemblance, que les rois saïtes inaugurèrent, à l'égard des grandes familles égyptiennes, une politique tout à fait différente de celle qu'avaient adoptée leurs prédécesseurs du Moyen Empire. Ceux-ci, qui s'étaient trouvés en face des mêmes difficultés, avaient cherché à les surmonter en employant des moyens qu'utilisèrent également les saïtes (exploitation des rivalités, confiscation au profit des partisans des terrains appartenant aux adversaires), mais n'avaient pas su empêcher les nouveaux privilégiés de former rapidement une nouvelle féodalité (cf. *supra*, p. 252-53). Les rois saïtes, au contraire, tout en enrichissant leurs partisans, surent se garder de ce danger au moyen d'un ingénieux procédé.

Lorsqu'un fonctionnaire avait particulièrement bien mérité du roi, ou lorsqu'il était mis à la retraite, on lui donnait, le plus souvent, un bénéfice dans un ou plusieurs sanctuaires d'Égypte. Cette prébende consistait, presque toujours, dans le revenu d'une pièce de terrain qu'on pouvait, en principe, transmettre à ses descendants, mais qui restait, en fait, la propriété du temple, donc du roi qui, l'ayant donnée à un de ses fonctionnaires, pouvait tout aussi bien la lui reprendre pour la rendre au temple. Cette hypothèse, qui a été émise par Kees, explique, d'une manière satisfaisante, le texte de plusieurs stèles de cette époque, commémorant la donation, par un particulier, d'une pièce de terrain à un temple. Ces donations étaient faites sur l'ordre du roi, mais on laissait au donateur le soin de choisir le temple qu'il voulait faire bénéficier de sa générosité forcée. Ce fut ainsi que les rois saïtes maintinrent dans une dépendance relative

les hauts fonctionnaires, et les empêchèrent, par une habile limitation des fortunes, de créer, dans le pays, une féodalité qui aurait pu devenir dangereuse pour l'autorité du roi.

Cette hypothèse de Kees, si intéressante soit-elle, ne vaut, sans doute, que pour les donations les plus importantes. Il est probable que la plupart des donations, faites aux temples, du fait même qu'elles ne portent, généralement, que sur des terrains relativement peu étendus, étaient consenties directement par les donateurs, sans l'intervention du roi, en échange d'un certain nombre de services, vraisemblablement funéraires, qu'ils espéraient recevoir des prêtres. Ce n'est, sans doute, pas par hasard, comme l'a fait remarquer Posener, que les donations de terrains cessent brusquement avec l'arrivée des Perses en Égypte ; on ne doit pas oublier, en effet, qu'un décret fut promulgué par Cambyse, en vue de limiter les revenus des temples. Sur ce point, la politique des Saïtes ne fut pas aussi absolue. D'ailleurs, les petites donations, émanant de personnes qui appartenaient à la classe moyenne ne pouvaient, en aucune manière, inquiéter les rois de la XXVI[e] Dynastie, et il est certain qu'ils ne songèrent jamais à les contrôler et à les limiter.

Le régime de la propriété a souvent subi, en Égypte, des modifications importantes, causées par les successifs bouleversements politiques. D'abord, le roi était le seul possesseur des terres, puis, à la suite de donations nombreuses, une féodalité se créa (Ancien Empire et Première Période Intermédiaire). La réaction du Moyen Empire aboutit à une nouvelle distribution de la fortune privée et à la création d'une nouvelle féodalité, que l'on voit apparaître dès la XII[e] Dynastie, et qui atteignit son apogée à la fin de la Deuxième Période Intermédiaire (cf. *supra*, p. 295). Le Nouvel Empire fut, semble-t-il, la période égyptienne où le régime de la propriété fut le mieux équilibré. La fortune du pays était si grande qu'elle suffisait à satisfaire toutes les classes de la société : soldats, fonctionnaires, prêtres et temples, et jusqu'aux plus humbles artisans, étaient tous, dans des proportions variables, les heureux bénéficiaires des revenus considérables de l'État. A la fin du Nouvel Empire, les temples, et par conséquent les prêtres, s'efforcèrent d'accaparer la plus grande partie de ces revenus, et ils y parvinrent (XX[e] et XXI[e] Dynasties). Mais, pendant ce temps-là, une nouvelle féodalité, d'origine étrangère et militaire, s'était

formée ; il fallut bientôt compter avec elle, et procéder à une nouvelle répartition des terres (XXII[e] à XXV[e] Dynastie). Les rois saïtes, sans détruire cette féodalité, la rendirent inoffensive, en limitant les fortunes et en donnant le superflu aux temples. Plus tard, un nouveau danger se présenta : les temples avaient fini par être plus riches que l'État. Aussi, lorsque les rois de la XXX[e] Dynastie et de l'époque ptolémaïque eurent besoin d'argent, furent-ils réduits à confisquer, sous la forme d'impôts divers, une partie des biens qui s'étaient accumulés dans les temples. On a même pu dire (P. Jouguet) que les Ptolémées jouissaient de la « propriété éminente » de l'Égypte tout entière. Le régime de la propriété était donc revenu à son point de départ, naturellement avec d'importantes modifications, que les circonstances nouvelles avaient créées.

Ce qui vient d'être dit n'est pas en contradiction avec les conclusions auxquelles Revillout avait été amené, à la suite de son étude sur les contrats démotiques. D'après les données fournies par ces documents, on peut affirmer qu'il existait, en Égypte, à peu près depuis le début de l'époque éthiopienne, une législation nouvelle concernant le régime de la propriété, législation qui autorisait les propriétaires fonciers à disposer librement de leurs terres. Ceci nous montre que, en dehors de l'obligation des corvées et du paiement des impôts, l'Égyptien des classes moyennes était parfaitement indépendant à l'égard de l'État et des Grands. Cette législation nouvelle, qu'il faut peut-être attribuer à Bocchoris (cf. *supra*, p. 544), ne concernait que les petits propriétaires, ceux dont l'enrichissement ne pouvait jamais atteindre des proportions susceptibles de nuire à l'autorité royale. Quant aux grosses fortunes, elles étaient soumises, comme on vient de le voir, au régime de la donation forcée, qui, sans porter directement atteinte au droit des propriétaires, limitait leurs possibilités d'enrichissement.

Amasis s'occupa activement des impôts, et fut même, d'après HÉRODOTE (II, 177), l'inventeur de l'impôt sur le revenu. C'est sur cette relation de l'historien grec que nous terminerons ce paragraphe :

« Le règne d'Amasis est l'époque, dit-on, où l'Égypte a été le plus prospère... C'est d'autre part Amasis qui imposa cette loi aux Égyptiens : que tout Égyptien, chaque année, fît connaître au nomarque ses moyens d'existence ; que

quiconque ne le ferait pas, et ne justifierait pas de ressources honnêtes, serait puni de mort. Solon d'Athènes a pris cette loi en Égypte pour l'établir chez les Athéniens ; et ceux-ci l'observent à tout jamais comme une loi parfaite ».

E) *Le souci d'archaïsme*

a) *Généralités.* — Le retour au passé, que les Égyptiens de la XXVI[e] Dynastie s'efforcèrent d'accomplir, répondait à un grand besoin d'idéal, créé par les troubles, les guerres civiles et ces invasions étrangères dont l'Égypte sortait à peine. Il serait vain de souligner l'inutilité de ces efforts. Ce qu'il eût importé de ressusciter, c'était le dynamisme d'une époque en pleine formation. Entreprise évidemment impossible, qui fut remplacée par la création d'un monde factice, d'où la vie était absente. Les Égyptiens plus misérables que les prisonniers de Platon, n'auraient vu passer dans le fond de leur caverne que l'ombre d'une ombre, s'ils n'avaient fait preuve, dans l'application de leurs principes, d'une grande souplesse, grâce à laquelle tout ce qui était essentiel dans la vie de la nation put se développer normalement.

b) *Religion.* — En religion, le souci d'archaïsme se manifeste par le retour aux anciennes divinités nationales, Ptah et Neith en particulier, et par l'abandon du culte des divinités étrangères, Baal, Anat, Astarté, auxquelles on joignit Seth, le dieu du désert et la personnification des puissances du mal. Les vieux textes des pyramides furent remis en honneur, et on les grava dans des tombes, de préférence aux textes du Livre des Morts et aux autres recueils funéraires en usage au Nouvel Empire. Il est évident que ces tentatives ne répondaient à rien de réel, et que la religion égyptienne avait suivi, depuis le Nouvel Empire, une évolution logique. La complication des idées religieuses et l'influence de plus en plus grande de la magie n'avaient rien à faire avec le cadre simple dans lequel on s'efforçait de les placer. Mais tout cela importait peu aux Égyptiens, qui désiraient précisément ce cadre, afin d'avoir l'illusion d'un autre monde idéalisé.

c) *Art.* — C'est évidemment dans l'art que l'archaïsme saïte est pour nous le plus sensible. Encore n'en peut-on juger que par la statuaire et le bas-relief. L'architecture de cette époque et de celle qui l'a précédée ne nous est, en effet, connue que par de petites constructions que les rois, les grands prêtres et les divines épouses avaient fait élever à Thèbes. Les magnifiques temples du Delta, qui faisaient l'admiration d'Hérodote, sont à tout jamais perdus : il n'en reste plus rien, pas même le tracé du plan sur le sol.

1. *Statuaire pré-saïte.* — La cachette de Karnak nous a livré un certain nombre de statues remontant à l'époque troublée qui sépare le Nouvel Empire de la Renaissance saïte. Les statues qui proviennent d'ateliers thébains sont restées dans la tradition du Nouvel Empire. Les artistes de cette époque étaient toujours d'excellents techniciens : leurs œuvres sont généralement honorables, et certaines d'entre elles, comme la statue du grand prêtre Sheshonq, rappellent les œuvres les mieux venues de la meilleure époque ramesside. La statue du roi Osorkon, poussant devant lui une barque (dont il ne reste que la poupe) témoigne d'une habileté, à vrai dire assez conventionnelle, à rendre le mouvement, et d'une pureté de ligne qui dégage une certaine froideur, mais qui n'est pas sans mérite. Le chef-d'œuvre de cette époque est peut-être la statuette en bronze de la reine Karomama, femme de Takélot II. Cette statuette damasquinée est une œuvre de transition, dans laquelle on retrouve, à côté d'un style évidemment thébain, une perfection de modelé qui annonce, sans aucun doute, les bronzes saïtes. Ce n'est guère qu'à partir de la XXV[e] Dynastie qu'il est possible de constater un changement réel dans l'orientation artistique. Les sculpteurs reviennent à un réalisme qui puise son inspiration dans les plus anciens modèles de l'histoire artistique de l'Égypte. Il semble que les rois éthiopiens, en dépit de leur long exil, ou peut-être à cause de cet exil, aient conservé, de la tradition nationale, un souvenir plus précis que les souverains des Dynasties libyennes. Ce sont, en effet, les rois de Napata qui, les premiers, semblent avoir pris pour modèles, non pas les œuvres du Nouvel Empire, mais celles des époques antérieures, Moyen Empire et surtout Ancien Empire. En cela, les Saïtes n'ont été que leurs continuateurs. La tête colossale du roi Taharqa, le buste et la statue, admirables de vigueur et de sincérité, du gouverneur de Thèbes, Mentouemhat, offrent les meilleurs exemples de cette nouvelle tendance. Les artistes de la XXV[e] Dynastie ne furent pas toujours aussi heureux, et on peut déplorer la mollesse et la froideur de certaines œuvres comme la statue, pourtant

célèbre, de la divine épouse Aménardis, ou encore celle de Shapénoupet.

2. *Statuaire saïte ou néo-memphite.* — La répétition des anciens modèles est devenue la règle de la statuaire de la XXVI[e] Dynastie. Le désir d'un idéal ne suffit pas à excuser les artistes de cette époque, et c'est dans ce retour au passé que l'on sent le mieux l'impossibilité créatrice d'un art qui touche à sa fin. Les statues saïtes reproduisent donc les costumes et les attitudes des anciennes statues, mais elles sont, le plus souvent, sculptées, non plus dans un calcaire fin, mais dans une pierre dure, comme la brèche, le basalte ou la serpentine. Un polissage extrêmement poussé ajoute encore à la froideur que dégagent ces copies trop fidèles. Il ne faut pas toutefois enlever toute valeur, ni même toute originalité, aux sculpteurs saïtes. Ils ont, presque toujours, traité le visage avec un soin si remarquable que nous possédons, grâce à eux, une galerie étonnante de portraits, extrêmement séduisants par la vérité des détails et par la vie qui anime l'ensemble. La laideur, la vieillesse y sont rendues sans atténuation ; chacun des accidents d'un visage, généralement rond, mais sans aucune mollesse, est noté avec bonheur, et la forme du crâne, lorsqu'il n'est pas recouvert d'une perruque archaïsante, est étudiée avec une minutie unique dans l'histoire artistique de l'Égypte.

Parfois, le visage est traité avec un réalisme adouci ; ce qui caractérise les statues de ce groupe, c'est le sourire figé, différent, quoique inspiré, du sourire d'Ancien Empire, qui donne au visage une expression qui n'est, ni vivante, ni très intelligente, mais qui reste, cependant, attirante.

Ces différentes conventions se sont maintenues jusqu'à la fin des dynasties indigènes, et il ne semble pas que l'invasion perse ait exercé une influence quelconque sur l'art.

d) *Le bas-relief.* — Dans le bas-relief, on remarque, chez l'artiste, le même souci de s'inspirer des modèles anciens. On trouve, par exemple, dans les grandes tombes saïtes de la région thébaine, les mêmes scènes que dans les mastabas d'Ancien Empire, mais la vie et le pittoresque, qui faisaient le charme des tombes memphites, en sont le plus souvent absents. Quand le sculpteur ne veut pas se contenter d'une froide copie, quand il veut mettre quelque chose de lui-même, il tombe rapidement dans le maniérisme. C'est en effet une grâce un peu mièvre qui caractérise certains bas-reliefs de cette époque : ainsi la cueillette des lis du Musée du Louvre : l'œuvre ne manque pas de charme, mais elle est peu vigoureuse et peu originale.

e) *Les textes et l'écriture.* — On a déjà vu que les Saïtes faisaient volontiers graver les textes des pyramides dans leurs tombes. Ce n'est pas le seul emprunt qu'ils aient fait aux anciennes inscriptions égyptiennes. Les scènes des tombes sont souvent accompagnées de brèves légendes, directement inspirées de celles qui commentaient les scènes analogues des tombes d'Ancien Empire. Les textes biographiques qui couvrent les statues néo-memphites rappellent, également, les biographies idéalisées qui furent à la mode, à partir de la fin de l'Ancien Empire. Certains décrets de donation, comme celui du roi Apriès, qui se dresse, actuellement encore, sur le site de l'ancienne Memphis, sont servilement imités des décrets royaux d'Ancien Empire. Enfin le souci de copier fidèlement le modèle était si grand que les graveurs cherchaient à imiter jusqu'à la forme des signes anciens, et qu'ils adoptaient des graphies archaïsantes, qui sont, pour la plupart, de grossières fautes d'orthographe. C'est peut-être dans ces recherches du détail qu'on sent le mieux le caractère factice et superficiel de l'archaïsme saïte.

F) *La politique extérieure*

a) *Psammétique I* (663-609). — La politique extérieure du fondateur de la XXVI[e] Dynastie se réduisit, semble-t-il, à chasser les Assyriens d'Égypte. On a vu qu'il avait, à cette occasion, pénétré en Palestine, et qu'il avait mis le siège devant Ashdod (cf. *supra*, p. 576). En revanche, à la même époque, les pays d'Asie étaient le théâtre de troubles graves qu'il est indispensable de résumer pour la compréhension des événements qui vont suivre.

L'Assyrie avait eu à réprimer différentes révoltes qui, en retenant Assourbanipal en Mésopotamie, avaient favorisé l'émancipation de l'Égypte. La révolte avait été organisée par le frère du roi, Shamashshoumoukin, qui, de Babylone, avait gagné à sa cause l'Élam et les nomades d'Arabie. Les rebelles furent vaincus et sévèrement châtiés. Suse, la capitale de l'Élam, fut détruite ; Shamashshoumoukin fut dépossédé, et remplacé, à Babylone, par le prince Kandalounou (663-640).

Vers la même époque s'organisait, aux frontières d'Assyrie, un vaste royaume indo-européen. Déjà, sous le règne de Sargon II, plusieurs tribus Mèdes s'étaient groupées en royaume sous l'autorité d'un chef, Déiokès, qui avait choisi Ecbatane pour capitale (HÉRODOTE, I, 95 et seq.). Son fils, Phraortès, affermit le royaume, et soumit les tribus perses qui étaient installées dans le voisinage. Il fut moins heureux contre les Assyriens, et périt sur le champ de bataille (HÉRODOTE, I, 102). Son fils, Kyaxarès, réorganisa l'armée, envahit l'Assyrie, et mit le siège devant Ninive. La capitale assyrienne fut sauvée par une invasion de Scythes, qui obligea Kyaxarès à interrompre sa campagne. Les Scythes se répandirent en Syrie et en Palestine, et on a vu, plus haut, l'attitude peu glorieuse de Psammétique I devant ces nouveaux ennemis (p. 576).

Ce fut à peu près à ce moment-là (626) que les rois de Ninive et de Babylone moururent. La mort d'Assourbanipal fut suivie de la rapide décadence du royaume de Ninive. A Babylone, le fils de Kandalounou, Nabopolassar, parvint à secouer le joug assyrien, et fit alliance avec le roi des Mèdes, Kyaxarès, qui avait réussi à relever son pays, après l'invasion des Scythes. Les deux alliés attaquèrent Ninive, qui fut prise et détruite (612). La rapide ascension de Babylone semble avoir inquiété Psammétique I, qui, vers 616, fit une tentative pour secourir le roi assyrien. Cette nouvelle orientation de la politique extérieure de l'Égypte devait s'affirmer sous le règne du fils de Psammétique I.

b) *Règne de Nékao II* (609-594). — Kyaxarès et Nabopolassar, après leur victoire, s'étaient partagé l'Ancien Empire assyrien : les Mèdes s'étaient installés au nord, à l'est et à l'ouest du Tigre, et les Babyloniens, dans la Mésopotamie orientale et en Syrie. Lorsque Nékao II monta sur le trône, il crut le moment venu d'intervenir en Palestine et de reconstituer l'Ancien Empire égyptien d'Asie. L'année qui suivit son avènement (608), « il monta contre le roi d'Assyrie, vers le fleuve de l'Euphrate » (II, Rois, XXIII, 29). Il s'agissait, en réalité, d'aider le roi d'Assyrie, Assourouballit, qui, à la mort du deuxième fils et successeur d'Assourbanipal (612), avait réuni les débris de l'armée assyrienne, et guerroyait, depuis plus de trois ans, contre Nabopolassar. Le roi de Juda, le pieux Josias, prit parti pour Babylone, et marcha contre Nékao. La rencontre eut lieu à Megiddo,

et se termina à l'avantage du roi égyptien. Josias fut tué. Son fils, Joachaz, lui succéda. Son règne ne dura que trois mois. Il fut fait prisonnier par Nékao, qui l'envoya en Égypte. Pharaon mit à sa place un autre fils de Josias, Éliakim, et changea son nom en celui de Joiakim. Jérusalem dut payer au roi d'Égypte une lourde contribution de cent talents d'argent et d'un talent d'or (II, Rois, XXIII, 29 à 35). Nékao soumit sans difficulté le reste de la Syrie[1] ; il parvint à l'Euphrate, et nous le retrouverons, dans quelque temps, à Carchémish. Seule, la ville de Gaza avait essayé de se révolter, mais la rébellion fut sévèrement réprimée (Jérémie, XLVII). Ce fut à ce moment que le roi de Babylone se décida d'agir, et envoya son fils, Nabuchodonosor, à la tête d'une armée, pour s'opposer à l'avance égyptienne en Asie. Nabuchodonosor marcha contre Nékao, le rencontra à Carchémish, en la quatrième année de Joiakim (605), et lui infligea une lourde défaite (Jérémie, XLVI). Les Égyptiens s'enfuirent, et retournèrent dans le Delta. D'après le Livre des Rois (II, XXIV, 7), ils ne devaient plus revenir en Palestine, « car le roi de Babylone avait pris tout ce qui était au roi d'Égypte, depuis le torrent d'Égypte jusqu'au fleuve de l'Euphrate ».

L'Égypte fut sans doute sauvée de l'invasion par la mort de Nabopolassar (605). Nabuchodonosor se hâta de rentrer à Babylone, où il ceignit, la même année, la couronne royale.

Nékao n'avait pas perdu tout espoir. Il encouragea, sans aucun doute, la coalition qui se forma alors contre Babylone, et à la tête de laquelle se trouvait son protégé, Joiakim. Le roi de Juda avait eu tort de ne pas écouter les sages avis du prophète Jérémie (XXVII), car Nabuchodonosor envoya contre lui une armée, composée de Chaldéens, de Syriens, de Moabites et d'Ammonites (II, Rois, XXIV, 2 à 4). Le roi périt, vraisemblablement assassiné (Jérémie, XXII, 19). Jérusalem fut prise, et le nouveau roi de Juda, Joiakin, fut emmené en captivité avec l'élite de son royaume (II, Rois, XXIV, 10 à 16 ; Jérémie, XXIX, 2). Nabuchodonosor mit

1. On sait indirectement que Nékao avait remporté la victoire grâce à ses mercenaires grecs, car HÉRODOTE (II, 159) raconte que le roi « envoya au sanctuaire des Branchides, chez les Milésiens, pour être consacré à Apollon, le vêtement qu'il portait lorsqu'il avait accompli ses exploits ». La relation d'Hérodote sur les événements qui viennent d'être racontés confirme, en tout point, le récit de la Bible.

à sa place un dernier fils de Josias, Matthania, dont il changea le nom en celui de Sédécias (597). C'était exactement le procédé qu'avait employé Nékao, quelques années auparavant, pour se concilier un appui en Palestine.

Pendant toute cette campagne, Nékao n'avait pas bougé, dans la crainte, semble-t-il, d'un nouvel échec. Le roi avait formé le projet de reconquérir la Palestine, non pas en bataille rangée, car l'armée babylonienne était plus puissante que la sienne, mais par mer. A cette intention, il s'était fait construire par les Corinthiens une flotte de guerre (cf. *supra*, p. 583), et il s'assura rapidement la maîtrise des mers, aussi bien en Méditerranée qu'en mer Rouge. Le projet avait le double avantage de protéger les côtes égyptiennes et de donner au roi, contre Babylone, une armée puissante, grâce à laquelle il pourrait peut-être venger sa lourde défaite de 605 (HÉRODOTE, II, 159).

Il mourut avant d'avoir pu mettre son projet à exécution.

c) *Règne de Psammétique II* (594-588). — Le règne de Psammétique II, assez mal connu jusqu'à présent, est, aujourd'hui, grâce à une étude particulièrement poussée des rares documents historiques de cette époque qui nous soient parvenus, éclairé d'un jour nouveau. La grande idée de Psammétique II fut de combattre le péril que constituait toujours, pour l'Égypte, le royaume de Koush. Il est regrettable que les stèles de Karnak et de Tanis, érigées en souvenir de la campagne éthiopienne du roi, soient en aussi mauvais état de conservation, et qu'elles ne laissent qu'entrevoir l'ampleur de l'opération militaire menée par l'Égypte au Soudan. Cette campagne éthiopienne, à vrai dire, est connue depuis longtemps, mais n'avait jamais été estimée à sa juste valeur. L'armée de Psammétique II se composait d'Égyptiens, commandés par le général Amasis, de Phéniciens, de Juifs et de mercenaires grecs, commandés par le général Potasimto. Les Grecs, des Ioniens, des Rhodiens, et des Cariens, laissèrent, au retour de l'expédition, des graffiti sur un des colosses de Ramsès II, à Abou Simbel. Une des inscriptions précise que l'armée remonta, au delà de Kerkis, « jusqu'à l'endroit où cesse le fleuve ». Il est évident que cette expression désigne une cataracte. On avait longtemps cru qu'il s'agissait de la seconde cataracte, et que l'armée n'avait pas dépassé Ouadi Halfa. On en avait conclu que l'expédition avait été plus spectaculaire que militaire. En fait, l'importance de cette campagne fut beaucoup plus grande. Psammétique II ayant, semble-t-il, appris que le roi koushite se préparait à attaquer l'Égypte, décida de le prévenir. Il accompagna son armée jusqu'à Éléphantine, mais ne participa pas, en personne, à l'expédition, qu'il confia, on l'a vu, aux généraux Amasis et Potasimto. La stèle de Karnak dit, dans un passage malheureusement lacunaire, que l'armée atteignit Pnoubs, qui semble être une des quatre métropoles du royaume koushite. Ce texte n'indique pas, par là, que Pnoubs ait été la limite méridionale atteinte par les Égyptiens. Ceux-ci, en tout cas, à Pnoubs, avaient déjà dépassé la troisième cataracte. La stèle de Tanis cite d'autres noms de lieux, entre autres, le pays de Shas, qui est, peut-être, la province même où résidaient les rois koushites, et Ta-Déhéné, ville qu'on a voulu identifier avec la Dongolah el-Aghouz moderne ; ces nouveaux textes laissent supposer que l'armée de Psammétique II atteignit la quatrième cataracte. Enfin, si la ville de Kerkis, mentionnée par un graffito d'Abou Simbel, doit être identifiée, comme on l'a proposé, à Korkos, ce serait jusqu'à la cinquième cataracte que les mercenaires grecs auraient poussé une pointe. Ces derniers succès, qu'on attribue, parfois, aux généraux de Psammétique II, ne peuvent, dans l'état actuel de nos connaissances, être proposés que sous la forme d'une hypothèse ; en revanche on peut tenir pour certain que l'armée égyptienne dépassa la troisième cataracte et pénétra en territoire ennemi. On acquiert, ainsi, la preuve que l'expédition a été, au premier chef, militaire, et qu'elle a bien été dirigée contre les rois koushites ; cette conclusion nous amène à voir, dans Psammétique II, non pas un roi effacé, mais un souverain qui avait conscience de son rôle, et qui était capable d'avoir une politique de grandeur et d'audace.

L'armée de Psammétique emporta la victoire ; on peut supposer qu'elle revint en Égypte, chargée, non pas seulement de gloire, mais aussi de butin. Ce fut, sans doute, à la suite de cette campagne que le roi entreprit de persécuter la mémoire de ceux des souverains koushites qui avaient régné sur l'Égypte. Il fit marteler leurs noms, et supprimer également un des deux uræus qui ornaient régulièrement, sur les bas-reliefs éthiopiens, la couronne du roi. Ces martelages ne sont pas, comme on l'a cru parfois, le témoignage de rivalités ayant opposé entre eux les rois de la XXV[e] Dynas-

tie, mais la preuve que la campagne éthiopienne de Psammétique II est un épisode qui s'inscrit logiquement dans une politique générale de défiance et de haine à l'égard de la famille royale koushite.

Après la victoire de ses généraux en Éthiopie, Psammétique II fit un voyage dans le pays de Kharou. Le terme géographique est vague, et, ici, désigne probablement la Phénicie. Il ne s'agissait pas, semble-t-il, d'une expédition militaire (le roi était accompagné de prêtres), mais d'une visite diplomatique ; le séjour du roi en pays de Kharou prouve que l'Égypte n'avait pas renoncé à ses projets d'annexion en Asie antérieure. Le souverain, en outre, en se montrant en Asie, après sa victoire éthiopienne, augmentait, dans ces contrées, son influence personnelle, et ranimait la confiance des habitants à l'égard de l'Égypte. Le voyage du roi eut lieu en l'année 4 de son règne. Le papyrus qui nous rapporte ce fait ajoute que le roi mourut au retour de son voyage, ce qui est en contradiction avec l'affirmation d'Hérodote (II, 161), d'après laquelle le roi serait mort au retour de son expédition de Nubie, et avec les monuments égyptiens, qui donnent à Psammétique une durée de règne de sept ans. On verra, plus bas (p. 622), que le roi régna, en fait, approximativement six ans.

d) *Règne d'Apriès* (588-568). — HÉRODOTE (II, 161) raconte qu'Apriès « mena une armée contre Sidon et combattit sur mer le Tyrien ». MÉNANDRE (*Fragmenta historicorum græcorum*, éd. Didot, IV, p. 447) confirme le fait, et précise que le blocus de Tyr dura treize ans, et que le roi, Merbaal, moyennant un tribut, s'assura le soutien de Nabuchodonosor. Celui-ci voyait dans l'alliance avec Tyr un moyen d'attaquer Apriès par mer.

Avant cette entente (588-586), le roi de Babylone, à la suite d'une révolte du roi de Juda, avait pris une deuxième fois Jérusalem, avait détruit la ville et emmené un grand nombre de Juifs en captivité à Babylone (II, Rois, XXV). Ce fut à cette époque-là que des groupes de Juifs vinrent se réfugier en Égypte (Jérémie, XLIV, 11 et seq.). Apriès les accueillit favorablement, ce qui lui attira les malédictions du prophète Jérémie (XLIV, 30). Des colonies juives s'installèrent en Égypte. La plus méridionale d'entre elles, celle d'Éléphantine, se développa rapidement, et fut, à l'époque perse, particulièrement prospère.

Vers la fin du règne d'Apriès, un événement, qui devait coûter au roi sa couronne, se produisit en Libye. Il nous faut remonter un peu en arrière : sous le règne de Psammétique I (631), un Dorien, Battos, avait fondé sur la côte libyque, la ville de Cyrène. Pendant plus de soixante ans, les Libyens autochtones avaient supporté ce voisinage gênant. Mais, en 570, de nouveaux contingents grecs débarquèrent en Libye, et se partagèrent de vastes étendues de terrains. Les Libyens se révoltèrent alors, et appelèrent à leur secours leur suzerain naturel, le roi d'Égypte, Apriès. Celui-ci, ne voulant pas employer, contre des Grecs, ses mercenaires grecs, envoya contre Cyrène une armée égyptienne qui fut détruite (HÉRODOTE, IV, 159 et II, 161). Une révolution éclata en Égypte. Apriès envoya aux rebelles le général Amasis, avec la mission de calmer les esprits. Mais Amasis, au lieu d'accomplir la mission dont on l'avait chargé, se fit proclamer roi, et marcha contre Apriès, qui, abandonné de tous, mit tout son espoir dans ses mercenaires grecs. La rencontre eut lieu à Momenphis, en 569. Les Grecs, très inférieurs en nombre, furent battus. Apriès fut pris vivant, et fut emmené dans son ancienne résidence royale, qui était alors occupée par Amasis. Celui-ci traita bien son prédécesseur, mais les Égyptiens, mécontents de cette attitude d'Amasis, exigèrent de lui qu'Apriès leur fût livré. Amasis céda, et Apriès périt étouffé (HÉRODOTE, II, 162-3 ; 169). Les faits se passèrent d'une manière un peu différente. On sait qu'Apriès, en l'année 3 d'Amasis, marcha, à la tête de ses Grecs, contre Amasis. Il y avait donc eu coexistence, sinon corégence, des deux rois pendant plus de deux ans. Apriès fut tué, et Amasis prit soin de sa dépouille avec beaucoup de piété (cf. *infra*, p. 619).

e) *Règne d'Amasis* (568-526). — Les Égyptiens qui avaient donné la victoire à Amasis étaient probablement les descendants des guerriers libyens, c'est-à-dire les éternels adversaires des mercenaires grecs. Amasis sut habilement calmer les sentiments xénophobes de ses partisans par des mesures qui ont été exposées plus haut (p. 583). Hérodote nous a laissé un portrait amusant d'Amasis, fin diplomate, bon buveur et franc noceur. Son règne fut pacifique. Peut-être même le roi ne s'occupa-t-il pas assez des événements qui se succédaient en Asie, et qui étaient lourds de menaces pour l'Égypte. Au début de son règne, il eut à subir une

attaque du roi de Babylone. Amasis fit appel à des mercenaires grecs, mais ceux-ci furent mis en fuite. Il ne semble pas, toutefois, que Nabuchodonosor ait cherché à poursuivre son avantage. HÉRODOTE (II, 182) raconte qu'il soumit l'île de Chypre. Enfin, il entretint des relations amicales avec les Grecs de Cyrène, et il épousa même une princesse cyrénéenne, Ladiké (HÉRODOTE, II, 181). Son règne fut très prospère, mais lorsque le roi s'éteignit, les menaces d'une nouvelle invasion grondaient déjà à la frontière orientale.

f) *Règne de Psammétique III* (526-525). — L'invasion dont Psammétique III allait être la victime était la conséquence inévitable des événements qui s'étaient succédé, en Asie, depuis plus de trente ans. On ne sait à peu près rien du règne d'Astyagès (584-555), fils de Kyaxarès, roi des Mèdes. Il passa pour un tyran cruel, mais les récits qui nous sont parvenus sont contradictoires, et ne sauraient être utilisés ici. Toutefois, on peut affirmer qu'un conflit, éclata, un peu avant 555, entre les Mèdes et les Perses, et que ce conflit, tournant à l'avantage de ces derniers, aboutit à un renversement complet de la situation respective des Perses et des Mèdes (HÉRODOTE, I, 129). Le héros de cette aventure, Cyrus, était le descendant d'une famille royale qui, sous la suzeraineté des Mèdes, gouvernait depuis trois générations dans le pays d'Anzan. Cyrus réussit à vaincre Astyagès et devint le maître unique des Mèdes et des Perses (555).

La même année, Nabonid montait sur le trône de Babylone. On conçoit que les événements de Perse l'aient inquiété, et qu'il ait redouté l'ambition de son jeune voisin, Cyrus. Celui-ci s'empara d'abord de la Lydie, où régnait le célèbre roi Crésus. L'alliance que celui-ci avait conclue avec Amasis, Sparte et Babylone ne lui fut d'aucun secours, car Cyrus, après une bataille indécise qui avait rassuré Crésus, marcha contre Sardes, emporta la ville et emmena Crésus en captivité, avant que les alliés de la Lydie aient pu concentrer leurs forces (HÉRODOTE, I, 77 et seq.). Après cette victoire, il se retourna à l'est, où il était menacé par une nouvelle migration aryenne, et, pour protéger ses frontières, ravagea tous les pays de la Haute Asie, « soumettant tous les peuples, sans en omettre aucun » (HÉRODOTE, I, 177 et seq.). Ces événements se passaient entre 546 et 540.

Une fois assuré sur ses frontières orientales, il résolut d'intervenir à Babylone. Il prit la ville sans aucune difficulté, en 539. Dès lors, il était le maître incontesté de toute l'Asie antérieure. Il vécut encore dix ans, et mourut en 529 (?), dans des circonstances assez imprécises (cf. HÉRODOTE, I, 214 ; XÉNOPHON, *Cyropédie*, VIII, 7, 3 à 8).

C'est à son fils, Cambyse, que revient la gloire de la conquête de l'Égypte. Amasis n'était pas resté tout à fait inactif. On a déjà vu qu'il avait fait alliance avec Crésus, puis, qu'il avait soumis l'île de Chypre. Il faut avouer que c'était peu pour contrebalancer la formidable puissance de Cyrus. Après la chute de Crésus, Amasis fit alliance avec Polycrate, tyran de Samos (HÉRODOTE, III, 39), mais celui-ci, au moment d'intervenir pour soutenir Amasis, se soumit à Cambyse, et le roi d'Égypte resta seul contre les forces asiatiques. Sur ces entrefaites, il mourut, laissant à son fils, Psammétique III, le soin de préserver l'Égypte de l'invasion. Celle-ci se produisit au printemps de 525.

Les Perses parvinrent en Égypte par la vieille route militaire, si souvent parcourue par les Égyptiens du Nouvel Empire et qu'avaient récemment utilisée les Assyriens. Un des généraux grecs d'Amasis avait, du vivant de ce roi, trahi son maître, et avait dévoilé à Cambyse la meilleure manière d'envahir l'Égypte (HÉRODOTE, III, 4). Ce fut lui qui guida l'armée perse. Une grande bataille eut lieu à Péluse. Les Égyptiens et les Grecs se battirent bien, mais ne purent l'emporter, et se replièrent sur Memphis. Cambyse les poursuivit, et mit le siège devant l'ancienne capitale de l'Égypte. Pendant le siège, le roi perse avait reçu des messagers des Grecs de Libye, qui, lui apportant des présents, offraient au conquérant leur humble soumission (HÉRODOTE, III, 13).

Cependant, Memphis dut se rendre, et Cambyse traita d'abord favorablement Psammétique III, mais celui-ci, ayant essayé de soulever les Égyptiens contre leur nouveau maître, fut contraint, pour éviter le châtiment du roi perse, de se donner la mort (HÉRODOTE, III, 15). Cambyse conquit sans difficulté la Haute Égypte, et envoya une armée dans l'oasis de Khargeh, et, une autre, en Nubie. Lui-même commandait cette expédition (HÉRODOTE, III, 17 et seq.). A son retour en Égypte, il se livra, dit Hérodote, à des atrocités abominables, et il mourut fou, en Syrie, alors qu'il s'en retournait en Perse, en 522.

II. — La XXVII[e] Dynastie perse (525-405)

A) *Règne de Cambyse*

Les documents égyptiens ne nous ont apporté, sur la conquête de l'Égypte par Cambyse, aucune relation suivie, comparable à celle d'Hérodote. Cependant, on trouve, dans une longue inscription biographique, gravée sur la statue d'un haut personnage égyptien de l'époque, de discrètes allusions à la défaite de l'Égypte et quelques précisions sur le rôle qu'avait joué ce personnage à la cour de Cambyse.

Oudjahorresné (c'était le nom du fonctionnaire en question) avait exercé, à l'époque d'Amasis, des fonctions importantes. Au moment de l'invasion perse, il commandait la flotte égyptienne. Son attitude ne dut pas être très glorieuse, car son inscription ne donne aucun renseignement sur le conflit égypto-perse. Il est probable qu'il passa tout de suite au camp ennemi, et qu'il livra sa flotte à Cambyse. La faveur dont il jouit à la cour perse, aussitôt après la conquête de l'Égypte, vient d'ailleurs confirmer cette hypothèse. Oudjahorresné parle en termes voilés « d'un très grand trouble survenu dans le nome saïte... et dans l'Égypte tout entière, et dont le semblable n'avait pas existé ». Il lui était évidemment difficile de préciser les méfaits d'une armée, dont il servait le maître, mais ces allusions suffisent à nous convaincre que les soldats de Cambyse s'étaient conduits en pillards. On verra, plus loin, qu'ils n'avaient pas même épargné les sanctuaires.

Oudjahorresné se vante d'avoir amené Cambyse à de meilleurs sentiments à l'égard de l'Égypte. Il intervint, d'abord, auprès de son souverain, en faveur de son nome (Saïs), de ses dieux et de sa famille. Puis, il fit connaître à Cambyse les usages du pays, lui composa une titulature royale complète, et engagea le roi à honorer les divinités égyptiennes et à leur faire, en personne, des offrandes. Le roi ordonna de chasser des temples les envahisseurs qui s'y étaient installés et de réparer, dans la mesure du possible, les dégâts qu'ils y avaient faits.

Cette attitude du conquérant est, comme on le voit, tout à fait différente de celle qui lui est prêtée par Hérodote. Elle est, en tout cas, beaucoup plus conforme à la politique conciliante que son père, Cyrus, avait toujours observée à l'égard des peuples qu'il avait vaincus.

Hérodote (III, 27 à 29[1]) prétend que Cambyse, entre autres méfaits, massacra, dans un accès de fureur, un Apis. Les documents égyptiens ne font allusion à rien de tel. On sait, au contraire, que le roi fit faire un magnifique sarcophage à l'Apis qui mourut en la sixième année de son règne. On reviendra, plus loin (p. 624), sur cette question, à vrai dire assez obscure.

En résumé il est probable que, si Oudjahorresné, en bon courtisan, a idéalisé l'attitude de Cambyse à l'égard de l'Égypte, Hérodote, en revanche, qui tenait ses renseignements des prêtres égyptiens nationalistes et qui, en bon Grec, détestait les Perses, a laissé du conquérant un portrait exagérément critique.

B) *Règne de Darius* (522-485)

a) *Révolte en Libye*. — Lorsque Cambyse quitta l'Égypte, en 522, il laissa, comme satrape d'Égypte, Aryandès, qui tint sa cour à Memphis. On a vu que le roi mourut, alors qu'il regagnait la Perse. A l'avènement de son fils, Darius, une révolte se produisit, sinon en Égypte même, du moins dans les provinces libyennes. Le satrape envoya, sous le commandement du général Amasis[2], une armée en Libye pour réprimer la révolte. L'armée s'empara, par ruse, de Cyrène, mais, sur la route du retour, elle eut à souffrir des perpétuelles attaques des Libyens et des difficultés du chemin, à travers le désert, si bien que l'expédition se termina presque en défaite (Hérodote, IV, 167 à 205). Le satrape, qui se considérait comme le maître absolu de l'Égypte, et qui frappait monnaie à son effigie, fut puni de mort par Darius, très peu de temps après cette expédition (Hérodote, IV, 166).

b) *Réorganisation de l'Égypte*. — Tout à fait au début du règne de Darius, Oudjahorresné, qui était toujours bien en cour, fit un voyage en Perse, où il avait été mandé, semble-t-il par le roi[3]. A son retour, il fit reconstruire, sur l'ordre

1. Le meurtre d'Apis est confirmé par Plutarque, *De Iside*, 44 ; Justin, I, 9 ; Clément d'Alexandrie, *Protrepticus*, 4, 52, 6 (éd. Stählin).

2. C'était probablement un Perse qui avait pris un nom égyptien. En effet, Polyen (VII, 28, 1) l'appelle Arsamès. D'après Hérodote (IV, 167), il appartenait à la tribu maraphienne.

3. Cf. *infra*, p. 619 B, une autre explication du voyage en Perse d'Oudjahorresné.

de Darius, l'école de Saïs. Ce fut à peu près à la même époque que le satrape reçut l'ordre de réunir les plus savants légistes égyptiens, et de leur demander de rédiger un recueil des lois qui avaient été établies, en Égypte, jusqu'à la fin du règne d'Amasis. Il pensait, évidemment, que le meilleur moyen de gouverner ses nouveaux sujets était de les administrer suivant leurs propres lois. Ces mesures avaient probablement pour objet de calmer le mécontentement qu'avait dû créer, en Égypte, un édit promulgué, quelques années auparavant, par Cambyse, et qui ordonnait, entre autres choses, la confiscation, en totalité ou en partie, des revenus des temples, à l'exception de ceux des sanctuaires de Memphis, d'Hermopolis parva (?) et de Per-Hâpy-Ioun. La réforme de Darius fut certainement bien accueillie en Égypte.

L'année suivante (518), le roi vint lui-même en Égypte. Oudjahorresné était probablement mort, à cette époque, car le rôle qu'il avait tenu autrefois, auprès de Cambyse, est désormais joué par un personnage du nom d'Amasis. Celui-ci se vante d'avoir fait connaître les dieux égyptiens à Darius et d'avoir forcé les gouverneurs perses du Delta à apporter à l'Apis mort les offrandes d'usage. Polyen, de son côté (VII, 11, 7), rapporte que Darius donna, à cette occasion, cent talents d'or, et qu'il s'acquit, par cette générosité, la sympathie des Égyptiens qui, auparavant, étaient prêts à se révolter.

Darius fit construire le grand temple, encore debout aujourd'hui, de l'oasis d'el-Khargeh. Pour se procurer les blocs nécessaires à la construction du temple, il fit rouvrir les carrières du Ouadi Hammamat. Atiyawahi, gouverneur perse de Coptos, fut chargé de l'extraction. Pendant les trente-sept années qu'il exerça sa charge, ce fonctionnaire fit graver, au Ouadi Hammamat, plusieurs inscriptions qui montrent combien les étrangers s'étaient rapidement égyptianisés. Ils adoptèrent bientôt les divinités du pays, et finirent même par prendre des noms égyptiens ; ainsi le frère d'Atiyawahi, Ayirawrata, se fit appeler Téos *(Djed-jer)*, à la fin de sa vie.

L'exploitation économique de l'Égypte retint tout particulièrement l'attention de Darius. La nouvelle province était certainement la plus riche de l'Empire, et c'était elle qui versait les plus riches tributs à la métropole. Pour faciliter le trafic, Darius fit rouvrir le chantier, abandonné autre-

fois par Nékao, du canal de la mer Rouge. Les travaux étant déjà très avancés, les bateaux purent bientôt emprunter cette nouvelle voie de communication, qui permettait de passer facilement de la Méditerranée à la mer Rouge (HÉRODOTE, II, 158). L'idée d'achever les travaux du canal de la mer Rouge vint, peut-être, à Darius, dès 518, à l'époque de son premier voyage en Égypte. Ce trajet, qui s'effectua en pleine saison d'inondation (entre le 31 août et le 8 novembre) se fit, d'après Polyen (VII, 11,7), par le désert arabique. Il est probable que le roi emprunta la route du Ouadi Toumilat, et qu'il fut frappé, en chemin, de l'intérêt que présentait l'entreprise, inachevée, de Nékao.

C) *Fin de la domination perse*

En dépit de l'attitude bienveillante de Darius à l'égard des Égyptiens, ceux-ci supportaient difficilement le joug étranger, et ils profitèrent des premiers symptômes d'affaiblissement, chez leur suzerain, pour se révolter. En 490, les Grecs avaient infligé à Darius une lourde défaite (Marathon). Le roi, pendant trois ans, s'occupa exclusivement de préparer sa revanche. La surveillance de l'Égypte s'était probablement relâchée, pendant cette période, car, la quatrième année après Marathon (486), une révolte éclata dans le Delta (HÉRODOTE, VII, 1). Le roi décida de punir en même temps les Grecs et les Égyptiens. Mais il mourut avant d'avoir pu mettre son projet à exécution (485). Son fils, Xerxès (485-464), qu'il avait choisi pour successeur, monta sur le trône, et, la deuxième année de son règne, il marcha contre les Égyptiens (HÉRODOTE, VII, 4 à 7). Il vint assez facilement à bout de la révolte, et confia l'Égypte à son propre frère, Achéménès. A partir de ce moment, la domination perse se fit plus lourdement sentir qu'auparavant.

Les successives défaites de Xerxès, dans sa lutte contre les Grecs, encouragèrent les révoltes dans les différentes provinces de l'Empire perse. Xerxès fut assassiné, et eut pour successeur son fils, Artaxerxès I (464-424). Ce fut sous le règne de ce dernier roi, en 460, qu'une seconde révolte, beaucoup plus grave que la précédente, éclata en Égypte.

Le chef de l'opposition nationale était un dynaste libyen, Inarôs. Le mouvement s'étendit rapidement, et Inarôs fut bientôt secondé par Amyrtée, de Saïs qui appartenait

vraisemblablement à l'ancienne famille royale. Athènes, heureuse de trouver une occasion d'affaiblir un ennemi, encore dangereux, en dépit des défaites qu'il venait de subir, appuya vigoureusement les rebelles. Elle envoya une flotte de 300 trières[1] (DIODORE, XI, 71), qui remonta le Nil jusqu'à Memphis. Mais, avant que n'arrivât ce renfort, Artaxerxès avait envoyé, en Égypte, une armée de 300.000 hommes. Les Égyptiens rencontrèrent les Perses à Paprémis. Ils eurent d'abord le dessous, mais, grâce à l'arrivée des Grecs, ils finirent par l'emporter sur leurs adversaires. Le chef des Grecs, Charitimidès, et le satrape, Achéménès, étaient parmi les morts. Les survivants, parmi les Perses, se retirèrent dans Memphis. Les vainqueurs de Paprémis mirent le siège devant la ville. Les Perses durent abandonner une partie de la cité aux assiégeants, mais ils se barricadèrent dans une partie fortifiée de la ville, et résistèrent aux attaques des troupes égypto-grecques (DIODORE, XI, 74 ; HÉRODOTE, III, 12 ; KTÉSIAS, 33 (éd. DIDOT-MÜLLER[2], p. 52) ; PLINE, *Histoire naturelle*, XXXV, 11, 40 ; ISOCRATE, *Sur la paix*, § 86). Ce ne fut que dix-huit mois plus tard que les Perses prirent leur revanche. Les Grecs durent se réfugier dans l'île de Prosopitis[3]. Ils brûlèrent leurs vaisseaux, décidés à livrer un dernier combat, mais les Perses ne se soucièrent pas de les poursuivre, et ils purent regagner la Grèce, en passant probablement par la Libye (DIODORE, XI, 77). Quant à Inarôs, blessé dans un combat, il fut fait prisonnier et emmené à Suse, où Artaxerxès le fit exécuter. Les Athéniens essayèrent, une fois encore, de pénétrer dans le Delta, mais leur flotte fut anéantie par la flotte phénicienne, qui était au service des Perses (DIODORE, XI, 77 ; THUCYDIDE, I, 110 ; ARISTODÉMUS, *ap.* DIDOT-MÜLLER, V, p. 14 ; KTÉSIAS, 33-36 *op. cit.*, p. 52).

Après la mort d'Inarôs (455/4), Amyrtée resta le seul chef du mouvement national. Il réussit à se maintenir indépendant, dans le Delta, au moins jusqu'en 449. Il demanda du secours aux Athéniens, qui lui envoyèrent une flotte de 60 trières, mais celle-ci, à la nouvelle de la mort de Cimon, retourna en Grèce, avant même d'avoir atteint les côtes

1. Autres traditions : chez DIODORE lui-même (XI, 74), 200 trières ; chez THUCYDIDE (I, 104), 200 ; chez KTÉSIAS (fr. 32), 40.
2. Abréviation pour DIDOT-MÜLLER, *Fragmenta Historicorum Græcorum*.
3. Sur cette île, cf. HÉRODOTE, II, 41, et le dictionnaire d'HÉSYCHIUS.

égyptiennes (THUCYDIDE, I, 112 ; PLUTARQUE, *Cimon*, 18).

En 449, la paix fut signée entre Athènes et la Perse. Dès lors, la révolte se calma en Égypte. Le nouveau satrape se montrait d'ailleurs conciliant, et plaça Thamyras et Pausiris, fils des anciens chefs des rebelles, Inarôs et Amyrtée, à la tête des gouvernements que leurs pères avaient eus (HÉRODOTE, III, 15). En dépit de cette attitude bienveillante, l'Égypte ne s'était pas soumise tout entière. En effet, en 445, un Égyptien du nom de Psammétique envoya 30.000[1] boisseaux de blé à Athènes, et il est tout à fait vraisemblable de supposer que c'était là le prix d'un secours envoyé, ou promis, par les Grecs aux rebelles du Delta (PHILOCORUS, fr. 90 *ap.* DIDOT-MÜLLER, I, 399). Mais on ne sait rien de plus sur cette révolte.

A la mort d'Artaxerxès, des querelles dynastiques se produisirent à Suse. Un des fils du roi, Darius II, mit fin aux dissensions, et monta sur le trône (424-404). C'est, probablement, des premières années de son règne que date l'hymne à Amon qu'il fit graver dans le temple d'el-Khargeh, élevé jadis par son ancêtre Darius I. C'est une des dernières manifestations des rois perses en Égypte. Quelques années plus tard (414-3) commençait la guerre de libération.

III. — LA GUERRE DE LIBÉRATION ET LES DERNIÈRES DYNASTIES INDIGÈNES (415-338)

A) *Amyrtée*

Le chef du parti national, Amyrtée, était vraisemblablement le petit-fils du compagnon d'Inarôs, et le fils de ce Pausiris qui était rentré en grâce, sous le règne d'Artaxerxès I (cf. *supra*).

On ne sait à peu près rien de la révolte, sinon qu'elle commença avant 410, et qu'elle aboutit, en 404 (XÉNOPHON, *Anabase*, 1, 14 ; 5, 13), à la reconnaissance de l'indépendance égyptienne. En 410 se produisit, contre les Juifs d'Éléphantine, une persécution, dont la cause pourrait bien avoir été la sympathie que la colonie juive de Haute Égypte n'avait jamais cessé de témoigner aux rois perses. Le temple fut détruit : on verra plus loin que la colonie ne se dispersa pas

1. 40.000 d'après PLUTARQUE, *Périclès*, 37.

entièrement. La guerre de libération dura donc au moins six ans, et, pour la première fois, la révolte s'étendit à l'Égypte tout entière.

Le règne d'Amyrtée dura six ans (404-398). L'année de son avènement, le roi Darius II mourut. Il fut remplacé, sur le trône de Perse, par un de ses fils, Artaxerxès II. Le nouveau roi eut bientôt à se défendre contre la révolte armée de son jeune frère, Cyrus. XÉNOPHON *(Anabase)* a immortalisé cette lutte fratricide. Après la défaite de Cyrus, le chef des mercenaires grecs du jeune prince, Tamos, s'enfuit en Égypte auprès de « Psammétique », et fut mis à mort par le roi égyptien. Diodore, qui nous rapporte le fait (XIV, 35), commet évidemment une erreur sur le nom. C'était Amyrtée qui régnait, alors, en Égypte, et non Psammétique. Dans l'esprit de Diodore, il s'agit évidemment de Psammétique I, qui était vraisemblablement, comme on l'a vu plus haut, l'ancêtre du fondateur et unique roi de la XXVIIIe Dynastie[1]

Amyrtée a certainement régné sur toute l'Égypte. Un papyrus araméen d'Éléphantine, daté de l'an 5 d'Amyrtée, nous en donne la preuve. Il nous montre aussi que les Juifs, après la destruction du temple d'Éléphantine, et en dépit de l'attitude hostile des Égyptiens à leur égard, ne s'étaient pas tous dispersés. Les monuments égyptiens sont muets sur le règne d'Amyrtée, et ce silence peut paraître, à tout le moins, étrange.

B) *La XXIXe Dynastie*[2]

a) *Le règne de Néphéritès I* (398-392). — Originaire de Mendès, il est peu probable que le fondateur de la XXIXe Dynastie ait eu des attaches avec le roi précédent. Le changement de Dynastie ne semble pas avoir provoqué de troubles dans le pays, ni de modifications dans l'orientation politique des

1. On pourrait expliquer l'erreur de Diodore en supposant que le nom d'Amyrtée n'était qu'un nom d'emprunt (dont l'adoption s'explique aisément par des raisons psychologiques), et que le fondateur de la XXVIIIe Dynastie s'appelait, en réalité, Psammétique. Dès lors, il serait tentant d'admettre que c'était Amyrtée qui, en 445, alors qu'il s'appelait encore Psammétique, avait envoyé 30.000 boisseaux de blé aux Athéniens (cf. *supra*, p. 605). Si cette hypothèse, qui malheureusement n'est pas vérifiable, dans l'état actuel de nos connaissances, se trouvait conforme à la réalité, Psammétique-Amyrtée devrait être considéré comme le fils plutôt que comme le petit-fils du compagnon d'Inarôs (rien ne prouve, en effet, que ce dernier n'ait eu qu'un fils, Pausiris).
2. Sur la chronologie, cf. *infra*, p. 622.

rois. Si mal connue que soit cette politique, il est permis d'affirmer qu'elle a été exclusivement nationale, et qu'elle s'est manifestée par une défiance, d'ailleurs compréhensible, à l'égard des Perses, et par une amitié, certainement intéressée, pour les Grecs. Malheureusement, de fréquentes querelles dynastiques ont empêché les derniers souverains indigènes d'accomplir jusqu'au bout l'œuvre qu'ils avaient rêvée. Il semble que l'Égypte n'ait jamais pu se guérir entièrement du mal qui la minait depuis plusieurs siècles, et que les membres des anciennes familles féodales n'aient jamais pu voir un des leurs parvenir au trône sans essayer de le renverser. C'est à cet état d'esprit qu'il faut attribuer, semble-t-il, ces malheureuses querelles dynastiques dont la *Chronique démotique* nous a conservé le souvenir. Il est intéressant de souligner que la Chronique explique ces luttes perpétuelles, non pas par l'ambition des différents prétendants, mais par la volonté divine. Comme chez les Hébreux, le destin des derniers rois égyptiens, au moins d'après ce document, est uniquement déterminé par leur attitude à l'égard de la loi, et la punition qu'ils encourent est proportionnelle au nombre d'infractions qu'ils ont commises. Ce parallélisme dans les conceptions éthiques des deux peuples n'a, d'ailleurs, rien d'étonnant, et s'explique aisément par les perpétuels contacts qui s'étaient établis, au cours des derniers siècles, entre les deux royaumes.

Néphéritès I (398-392), fondateur de la XXIXe Dynastie, s'allia avec les Spartiates contre les Perses, et leur envoya du blé et l'équipement de 100 trières (397-6). Mais Conon d'Athènes détruisit la flotte lacédémonienne au large de Rhodes (DIODORE, XIV, 79 ; JUSTIN, VI, 2, 2). Il ne semble pas que le roi, après cet échec, ait tenté d'autres entreprises à l'étranger. Il se contenta de reprendre, en Égypte même, l'œuvre des anciens Pharaons ; mais le roi n'eut pas le temps de réaliser son désir, et son nom ne figure que sur de très rares monuments, qui sont les derniers témoins de ses secrètes ambitions.

b) *Règne d'Achoris* (391-379). — On ne sait à peu près rien des successeurs directs de Néphéritès I, Mouthis (?) et Psammouthis. Le nom du premier n'est connu que par Manéthon, et celui du second n'a été conservé que dans un petit sanctuaire de Karnak. Manéthon donne à chacun de ces règnes une durée de un an. En fait, il semble qu'ils n'aient

régné qu'un an, à eux deux (392-391). Le règne de leur successeur, Achoris, fut, relativement, beaucoup plus important. L'Égypte, à l'époque d'Achoris, fit partie d'une coalition contre la Perse. Nous savons par ARISTOPHANE (*Ploutos*, 178), que, dès 388, le roi Achoris avait conclu une alliance avec Athènes, mais cette alliance, autant qu'on peut dire, n'eut pas de conséquences militaires. Très peu de temps après, le roi de Chypre, Évagoras de Salamine, obtint l'alliance d'Achoris, des Pisidiens et des Libyens de Barké, dans une lutte qu'il soutenait contre les Perses. Le roi d'Égypte envoya du blé et 50 trières à son allié, mais celui-ci, obligé de capituler, vint se réfugier en Égypte. Achoris ne put lui fournir le secours qu'il demandait, si bien qu'Évagoras dut retourner à Chypre, et faire la paix avec Artaxerxès II. Privé des secours grecs officiels, Achoris continua la lutte contre les Perses. Il semble qu'il ait obtenu, à prix d'argent, des troupes de mercenaires grecs, avec lesquelles il résista trois ans (385-383) aux Perses. Ceux-ci ne pouvaient pas, d'ailleurs, donner tout leur effort contre l'Égypte, car ils étaient retenus en Asie Mineure par les Pisidiens[1].

En Égypte, Achoris continua, tout d'abord, l'œuvre de son prédécesseur. On a trouvé des traces de son activité architecturale à Médinet Habou, à Karnak, à el-Kab, à Tôd ; pour extraire les blocs dont il avait besoin, il avait rouvert les carrières de Tourah et de Masara. Le Delta, toujours plus pauvre en monuments, n'a fourni que quelques fragments de statues, dont la provenance exacte est d'ailleurs le plus souvent inconnue.

c) *La fin du règne d'Achoris et le règne de Néphéritès II.* — La fin du règne d'Achoris dut être troublée par des révoltes, sur l'origine et la nature desquelles nous sommes malheureusement très mal renseignés. On peut supposer, toutefois, que l'ambition du prince de Sébennytos, le futur Nectanébo I, n'y fut pas étrangère. THÉOPOMPE met, en effet, l'avènement de Nectanébo I en relation avec la guerre d'Évagoras contre les Perses (389-80). Si la relation de l'écrivain grec est fidèle[2], il faut donc conclure que Nectanébo exerça le pouvoir avant son avènement officiel. Le dernier roi de la Dynastie, Néphéritès II, sur lequel on ne sait absolument rien, fut détrôné au bout de quatre mois par Nectanébo I.

1. THÉOPOMPE, fr. 111, *ap.* DIDOT-MÜLLER, I, p. 295 ; DIODORE, XV, 2 à 4; 29. Dans ce dernier passage, Diodore confond cette guerre avec celle qui eut lieu dans les premières années de Nectanébo I (377-6) ; cf. aussi ISOCRATE, *Panégyrique*, 140.

2. Il faut faire remarquer que la chronologie, chez THÉOPOMPE, est sujette à caution. Même référence, pour THÉOPOMPE, qu'à la n. 1.

C) *La XXX*e *Dynastie* (378-341)

a) *Le règne de Nectanébo I* (378-360). — Un des premiers actes du nouveau souverain fut de promulguer un décret en faveur du temple de Neith, à Saïs. Ce décret ordonnait d'attribuer à la déesse la dîme sur les impôts perçus à Naucratis (droits de douanes et taxes sur les objets manufacturés). Ces mesures, prises dès le début du règne, sont évidemment en relation avec l'avènement du nouveau souverain. Il est infiniment probable que Nectanébo I avait dû s'appuyer sur le puissant clergé de Saïs, et que c'était pour le récompenser de son aide qu'il avait enrichi le temple de Neith, aux dépens des Grecs de Naucratis. Le roi ne devait d'ailleurs pas être bien disposé à l'égard des Grecs, à cette époque, car Athènes venait de rappeler Chabrias et les mercenaires grecs qui étaient entrés au service d'Achoris, quelques années auparavant. L'inaction d'Athènes encouragea Artaxerxès II à faire une tentative pour reconquérir l'Égypte. Il confia la direction de la campagne à son satrape de Syrie, Pharnabaze, qui réunit, à Acre, une armée de 200.000 hommes, appuyée par une troupe de 20.000 mercenaires grecs. Après de longs efforts, l'armée parvint à pénétrer dans le Delta et à s'avancer, par la branche mendésienne du Nil, jusqu'à la région de Memphis. La ville fut sauvée par les hésitations de Pharnabaze, qui eut le tort de ne pas écouter les conseils du chef des mercenaires grecs, Iphikratès. La crue du Nil, survenant alors, mit le désarroi dans l'armée perse, qui fut contrainte de battre en retraite au cœur de l'été 373 (DIODORE DE SICILE, XV, 42-3).

Après cette victoire, l'Égypte eut quelques années de répit, que Nectanébo I mit à profit pour enrichir son pays de nombreux sanctuaires. Des traces de son activité architecturale ont été retrouvées, un peu partout, en Égypte : à Bubastis, à Memphis, en Abydos, à Coptos, à Karnak, à Tôd, à Edfou et à Philæ. Le roi fit exploiter à nouveau les célèbres carrières du Ouadi Hammamat pour se procurer les blocs de pierre dont il avait besoin pour ses constructions.

Vers la fin de son règne (366), il semble qu'il ait abandonné, volontairement ou non, la direction des affaires politiques à son fils, Téos, qui avait, peut-être, été associé au trône. Le jeune prince était, avant tout, philhellène. Il chercha à renouer avec les Grecs l'alliance qui avait été abandonnée depuis le début du règne de son père. XÉNOPHON (*Agésilas*, II, 27 et seq.) raconte qu'il envoya, en 366, au roi de Sparte, Agésilas, de l'argent destiné, vraisemblablement, à recruter de nouveaux mercenaires grecs. A la même époque, ou peut-être un peu après (367/6 ou 364/3), il envoya également des messagers à Athènes (*Corpus Inscriptionum Atticarum*, II, 60). Cette attitude de Téos à l'égard des Grecs est confirmée par une remarque de PLUTARQUE (*Agésilas*, 36), qui nous montre Téos, faisant alliance et amitié, *pour la deuxième fois*, avec Sparte. Ceci se passait en 361, alors que Téos était devenu roi.

b) *Le règne de Téos* (361-359). — En réalité, il s'agissait moins d'une alliance que d'un marché. Téos s'était procuré, à prix d'argent, les secours militaires de Sparte et ceux de Chabrias. Celui-ci avait une grosse influence sur le roi, et c'est à lui, semble-t-il, qu'il faut attribuer l'idée des mesures financières qui permirent à Téos de trouver l'argent nécessaire à la solde des Grecs. A vrai dire, ces mesures n'étaient pas très honnêtes. Téos réquisitionna tout le métal précieux d'Égypte, imposa les produits de la terre, et particulièrement les céréales, augmenta les taxes d'entrée des marchandises importées, supprima les privilèges autrefois octroyés par son père au clergé de Saïs, et confisqua, enfin, une partie de la fortune colossale des sanctuaires (pseudo-ARISTOTE, *Oeconomica*, II, 25 et 37 = POLYEN, III, 11, 5 à 7). Grâce à ces mesures, il put frapper des drachmes, et payer, en argent, les mercenaires spartiates et athéniens qui refusaient le paiement en nature. Le roi prit lui-même le commandement de l'expédition, et partit pour l'Asie à la tête d'une armée qui était sans doute, la plus puissante que l'Égypte eût réunie depuis le Nouvel Empire : 1.000 hoplites spartiates, 10.000 mercenaires athéniens, 80.000 soldats égyptiens et une flotte de 200 à 300 trières. Le roi laissait en Égypte son frère comme régent.

La campagne commença par d'éclatants succès. Le roi guerroyait victorieusement en Syrie, et il semblait que l'Égypte dût reconquérir, comme au temps de Nékao II, son Empire en Asie. Malheureusement pour Téos, son frère le trahit. Il avait su exploiter habilement le mécontentement des Égyptiens, et particulièrement celui des prêtres, pressurés par les impôts successifs que Téos avait établis. Le régent rappela de Syrie, où il servait dans l'armée, son fils, Nectanébo, et lui promit la royauté. Le jeune prince se laissa séduire, et déserta. Il emmena avec lui Agésilas et ses Spartiates, et une grande partie de l'armée égyptienne. Peu de temps après, Chabrias, qui était demeuré fidèle au souverain légitime, fut rappelé à Athènes. Téos, resté seul, fut contraint de s'enfuir à Sidon, et se réfugia finalement auprès du roi de Perse.

c) *Règne de Nectanébo II* (359-341). — A peine rentré en Égypte, l'usurpateur Nectanébo eut à faire face à une grave insurrection. Le mouvement avait pris naissance à Mendès, ville d'origine des rois de la XXIXe Dynastie. Il est assez vraisemblable de supposer qu'un membre de l'ancienne Dynastie régnante, encouragé par les dissensions qui avaient opposé Téos à son frère et à son neveu, avait cherché à s'emparer du pouvoir. Quoi qu'il en fût, Nectanébo II courut un véritable danger. Assiégé dans une ville, qui n'est malheureusement pas nommée, il ne dut le salut qu'à l'habileté d'Agésilas, qui l'avait suivi en Égypte (DIODORE, XV, 92 ; PLUTARQUE, *Agésilas*, 38). Après avoir réprimé la révolte, Nectanébo II se consacra à l'organisation de son royaume. Il fut un grand constructeur, et son nom figure sur de nombreux monuments, temples, kiosques, naos, dispersés dans l'Égypte entière. L'art de cette époque est directement inspiré de l'art saïte, et a produit un certain nombre d'œuvres, un peu froides, mais séduisantes par la pureté de la ligne et la perfection de la technique. C'est évidemment à ses derniers souverains indigènes que l'Égypte doit ses derniers chefs-d'œuvre.

Tout à fait au début du règne de Nectanébo II, Artaxerxès III, surnommé Ochos (358-338), était monté sur le trône de Perse. Le nouveau roi était dominé par le désir de reprendre l'Égypte. Il ne négligea rien pour réaliser son rêve. Dès 351, il fit une première tentative, qui échoua. Nectanébo avait appelé à son aide des mercenaires grecs, commandés par Diophantos d'Athènes et par Limias de Sparte. Les troupes perses furent repoussées, et la défaite d'Artaxerxès III provoqua, en Phénicie, une série de révoltes, évidemment encouragées, par le roi d'Égypte (350-344). Ochos vint à bout des rebelles, et organisa une attaque

formidable contre l'Égypte. Il réunit une armée de plus de 300.000 hommes, appuyée par une flotte de 300 trières. L'armée de Nectanébo ne dépassait pas 100.000 hommes (60.000 Égyptiens, 20.000 Grecs et 20.000 Libyens). L'Égypte fut attaquée à la fois par mer et par terre. L'avance des Perses fut retardée par les difficultés du chemin, mais, une fois que l'armée fut dans le Delta, sa marche fut rapide. La flotte, de son côté, parvint à pénétrer dans les bouches du Nil, et bientôt Memphis, où Nectanébo s'était réfugié, fut elle-même menacée. Le roi abdiqua, et s'enfuit. Ochos ravagea le Delta, ramassa un riche butin, et, après avoir laissé Phérendarès comme satrape d'Égypte, s'en retourna en Perse (DIODORE, XVI, 43 à 51).

Ceci se passait dans l'hiver 343/342. Nectanébo s'était enfui, non pas en Éthiopie, comme le prétend Diodore, mais en Haute Égypte où il réussit à se maintenir roi pendant près de deux ans. En effet, un texte ptolémaïque mentionne les dons faits au temple d'Edfou par les rois d'Égypte *jusqu'en l'an 18 de Nectanébo II*. Or, on sait (cf. *infra*, p. 623) que l'an 16 de ce roi tombe en 343. On doit donc conclure que Nectanébo en 341, c'est-à-dire au moins dix-huit mois après la campagne victorieuse d'Ochos, faisait encore acte de souverain indépendant en Haute Égypte. Il est probable qu'une seconde campagne des Perses acheva, en 341, la conquête de l'Égypte. On ne sait rien de plus sur la fin de Nectanébo II.

D) *La seconde domination perse* (341-333)

Ochos mourut en 338. Son successeur, Arsès, ne régna guère plus de trois ans (338-335), et fut remplacé par Darius III Codoman (335-330), qui fut l'adversaire malheureux d'Alexandre. On ne sait à peu près rien sur l'histoire de l'Égypte pendant ces quelques années. La conquête d'Ochos avait laissé, dans l'esprit des Égyptiens, un souvenir odieux. Les rédacteurs de la *Chronique démotique* nous ont transmis, sous une forme prophétique, un tableau vivant des malheurs de l'Égypte à cette époque. Les maisons étaient dévastées, les habitants, massacrés, les sanctuaires, profanés, les images divines, emportées en Perse[1]. On conçoit que les

1. Plus tard, les Ptolémées se vanteront volontiers d'avoir ramené en Égypte les images divines que les Perses avaient enlevées.

Égyptiens n'aient pu supporter longtemps d'aussi cruelles atrocités. Celles-ci sont certainement à l'origine de l'insurrection que dirigea un dynaste du Delta, Khabbash[1]. Ce prince ne nous est connu que par un très petit nombre de monuments. Le plus important est, peut-être, une stèle du Sérapéum, qui mentionne la deuxième année de son règne, et qui prouve que le roi indigène était reconnu à Memphis par les prêtres du Sérapéum. On se souvenait encore, au début de l'époque ptolémaïque, des efforts que Khabbash avait faits pour libérer son pays du joug odieux des Perses (cf. stèle dite du Satrape). Mais ces efforts furent vains, et l'Égypte ne put reconquérir son indépendance. D'autres textes de cette même époque, sans mentionner Khabbash, font allusion aux troubles que provoqua, en Égypte, l'occupation étrangère. Voici, par exemple, ce qu'écrivait, vers 300, sur les parois de son tombeau de Touna el-Gébel, le célèbre Pétosiris : « Je passai sept ans comme λεσώνης de ce dieu (Thot), administrant ses biens, sans que fût trouvée de faute (dans ma gestion), alors qu'un roi des pays étrangers était en puissance sur l'Égypte. Et il n'y avait plus rien qui fût en sa place d'autrefois, depuis que des luttes se déroulaient dans l'intérieur de l'Égypte, le Sud (du pays) étant dans l'agitation et le Nord en état de révolte. Les hommes marchaient dans l'égarement, il n'y avait plus de temple qui fût à la disposition de ses desservants, et les prêtres étaient éloignés (des sanctuaires), dans l'ignorance de ce qui s'y passait... J'ai exercé les fonctions de λεσώνης de Thot, maître de Khmounou, pendant sept ans, (alors que) des hommes (venus) des pays étrangers gouvernaient l'Égypte[2]. » Ailleurs, il précise qu'aucun travail n'avait été exécuté dans le temple de Thot, depuis que des étrangers avaient envahi l'Égypte. Ces textes montrent bien quel était l'état d'esprit des Égyptiens, à l'époque de la seconde domination perse. Dans ces conditions, on comprend que la nouvelle de la défaite de Darius III, à Issos (333), lorsqu'elle parvint en Égypte, ait été accueillie avec enthousiasme. L'espoir renaquit au cœur des malheureux Égyptiens, et le vainqueur de Darius, Alexandre, leur apparut comme un libérateur.

1. Certains historiens (cf. *infra*, p. 621) supposent que la révolte de Khabbash remonte à la première domination perse.
2. Traduction G. Lefebvre.

Un Égyptien d'Hérakléopolis, Smatoutefnakht, avait réussi à joindre le roi de Macédoine, et assista, semble-t-il, à la bataille d'Issos. Il dut implorer le secours d'Alexandre. Celui-ci ne se fit pas attendre, et, la même année, le grand conquérant pénétrait en Égypte. Par son attitude habile, il sut se concilier la bienveillance de ses nouveaux sujets. Il honora les dieux d'Égypte, et se fit reconnaître roi par le dieu Amon qu'il alla visiter dans son sanctuaire de Siwa.

L'Égypte avait épuisé semble-t-il, sa puissance de réaction, et la satisfaction avec laquelle elle accueillit son nouveau maître est la meilleure preuve de sa décadence. La fin de son histoire ne saurait être traitée à part. L'Égypte fait désormais partie de ce monde oriental qui allait subir progressivement l'influence grecque. Les vieilles idées égyptiennes subsisteront encore, pendant de longs siècles, mais déformées. Accueillies et interprétées par les étrangers, elles donneront l'illusion que le rôle de l'Égypte n'est pas encore terminé, mais ce ne sera jamais qu'une ombre de lui-même que l'antique royaume projettera sur l'écran du monde.

CHAPITRE XIII

NOTES

Sources. — I. — *Sources topographiques.* — La vie de l'Égypte, à partir de la XXVIe Dynastie, s'est concentrée dans le Delta. On ne doit donc pas s'étonner de ne trouver, sur place, que les maigres reliefs d'une civilisation qui, au dire d'Hérodote, fut extrêmement brillante.

La principale ville d'Égypte, à cette époque, en dehors des vieux sanctuaires, toujours vénérés comme Thèbes et Memphis, semble avoir été Saïs, la capitale des rois de la XXVIe Dynastie. Actuellement, il ne reste rien de cette ville qui fut si célèbre. Le site a donné quelques rares fragments architecturaux et un certain nombre d'autres documents, parmi lesquels il faut mentionner tout spécialement une assez riche collection de statues. Un plan de Saïs se trouve dans Lepsius, *Denkmäler*, I, 55 ; une vue du site, dans le le même ouvrage, pl. 56 (cf. aussi, *ibid.*, *Text*, I, p. 3-4). Enfin, Daressy à fait dans les *An. Serv.*, II (1901), p. 230 à 239, un bref « *Rapport sur les fouilles à Sa el-Hagar* » (nom moderne de Saïs) ; pour le détail, cf. Porter et Moss, *Topographical Bibliography*, IV, p. 46 à 49. On ajoutera l'important article de L. Habachi, *An. Serv.*, XLII (1943), p. 369-407 et pl. XXIII-XXVIII. Tout à côté de Saïs s'était fondée, sous le règne d'Amasis, la cité grecque de Naucratis. Il semble que le rôle politique de cette ville ne fut jamais très grand, mais ce fut certainement le centre commercial le plus important de toute l'Égypte. Le résultat des fouilles de Naucratis a été publié successivement par Hogarth, *Annuals of the British School at Athens*, V (1889), p. 26 à 97 ; *Journ. of Hellenic Studies*, XXV (1905), p. 105 à 136 ; Petrie et Gardner, *Naukratis*, 2 vol., Londres, 1888 ; pour le détail, cf. Porter et Moss, *op. cit.*, p. 50-1.

A la XXIXe Dynastie, la capitale fut Mendès. Vues : Scharff, *Mitteilungen des Deutschen Instituts für ägyptische Altertumskunde in Kairo*, I (1930), p. 130 à 134 et pl. XXVI à XXIX ; cf. aussi Naville, *Archaeological Report* (1892-3), p. 1 à 8, et *Ahnas el Médineh*, p. 15 à 20. Pour le détail, cf. Porter et Moss, *op. cit.*, p. 35-6.

Sur Sébennytos (Samannûd), la capitale des rois de la XXXe Dynastie, on ne sait à peu près rien. La liste des objets qui y ont été trouvés est mentionnée dans Porter et Moss, *op. cit.*, 43-4. Cf. aussi Ahmed bey Kamal, *An. Serv.*, VII (1906), p. 87-94.

II. — *Sources épigraphiques.* — On a vu, en parcourant l'exposé qui vient d'être fait, que notre connaissance de l'histoire des dernières dynasties égyptiennes est fondée presque exclusivement sur la Bible (traduction Segond) et sur les auteurs grecs. Il est bon de dresser ici une liste alphabétique des différentse sources classiques qui ont été utilisées.

Aristodémus	Hésychius	*Ménandre*	Polyen	Xénophon
Aristophane	Isocrate	*Philocorus*	Pseudo-Aristote	
Diodore	Justin	Pline	Théopompe	
Hérodote	Ktésias	Plutarque	Thucydide	

Les auteurs dont les noms sont cités en italique figurent dans *Fragmenta historicorum graecorum* (éd. Müller, chez Didot). Pour les autres auteurs, on peut se reporter aux grandes éditions françaises (Didot, Société d'édition « Les Belles Lettres ») et allemande (Teubner). Plusieurs des textes utilisés sont reproduits, sans traduction, dans Hopfner, *Fontes historiae religionis*

aegyptiacae, Bonn, 1922-1925. Des traductions françaises, pour les principaux auteurs, existent dans les librairies classiques Hachette et Garnier. Pour les passages d'Hérodote, cités textuellement dans l'exposé, je me suis servi de la traduction LEGRAND (Société « Les Belles Lettres »). Sur Hérodote et l'Égypte, on devra consulter SPIEGELBERG, Die Glaubwürdigkeit von Herodots Bericht über Ägypten im Lichte der ägyptischen Denkmäler, dans *Orient und Antike*, 3, Heidelberg, 1926, et H. DE MEULENAERE, *Herodotos over de 26ste Dynastie*, Bibliothèque du Muséon, 27, Louvain, 1951. Ce dernier ouvrage, remarquablement documenté, constitue la plus sérieuse mise au point de la question. Les principales conclusions sont résumées en langue française (p. 149-156)[1]. Parmi les sources épigraphiques, on doit encore mentionner la Chronique Démotique, dont il a été plusieurs fois question. Le document, qui fut trouvé en Basse Égypte par les soldats de Bonaparte, a été rapporté en France, et il est conservé, actuellement, à la Bibliothèque Nationale (pap. n° 215). Il contient une prophétie sur l'histoire d'Égypte aux époques perse et grecque. L'auteur est censé avoir écrit l'œuvre sous le règne du roi Téos (361-359), mais, en fait, il s'agit d'une prophétie *post eventum*, et le papyrus a été certainement rédigé à l'époque ptolémaïque. A ce propos, il est curieux de constater la survivance, à cette époque, de sentiments nationalistes chez les Égyptiens, qui exaltent l'œuvre des derniers rois indigènes, et qui attendent l'arrivée d'un Sauveur, vrai fils d'Égypte, qui rendra l'indépendance à l'antique terre des Pharaons. Mais ce n'est pas là le seul intérêt du document : l'auteur fait de fréquentes allusions à l'histoire de l'Égypte, depuis le règne d'Amyrtée jusqu'à celui de Téos. Ces allusions sont faites sous la forme d'oracles, que l'auteur reprend et commente. Malheureusement, ces commentaires sont souvent aussi obscurs que les oracles. Cependant, il arrive, assez fréquemment, qu'ils puissent être compris, grâce aux données concordantes des sources grecques. Il est inutile de souligner le prix d'une pareille confirmation, et, à ce titre, la Chronique démotique peut être considérée comme un document d'une valeur historique presque égale à celle des grandes histoires des auteurs grecs.

Le papyrus contient encore un conte fragmentaire sur le roi Amasis. Le portrait que l'auteur égyptien fait du roi rappelle beaucoup celui que nous a laissé Hérodote (cf. *supra*, p. 597). Enfin, c'est sur ce même papyrus que figurent les deux décrets de Cambyse et de Darius I sur l'organisation de l'Égypte, décrets dont il a été question plus haut (p. 602).

Publications : REVILLOUT, *Revue Égyptologique*, I (1880), p. 49 et seq. (Amasis et les mercenaires); p. 145 et seq., et II (1881), p. 1 et seq. (prophéties patriotiques); p. 52 et seq. (données historiques du papyrus sur les XXVIIIe, XXIXe et XXXe Dynasties); SPIEGELBERG (avec la collaboration de SETHE), Die sogenannte Demotische Chronik des Pap. 215 der Bibliothèque Nationale zu Paris, nebst den auf der Rückseite des Papyrus stehenden Texten, Leipzig, 1914 (ap. *Demotische Studien*, Heft 7).

Le texte a été commenté d'une façon remarquable par Ed. MEYER, Ägyptische Dokumente aus der Perserzeit, dans *Sitzungsberichte der Kgl.-preus. Ak. der Wissenschaften*, 1915, p. 287 à 311. Au début de son article, l'auteur donne un aperçu très clair des événements historiques que commente le papyrus de la Bibliothèque Nationale, aperçu qui a été largement utilisé plus haut.

III. — *Bibliographie*. — Les références à la Bible et aux sources classiques ayant été citées au cours de l'exposé, nous n'aurons à mentionner ici que la bibliographie, assez courte d'ailleurs, des documents égyptiens. Les sources égyptiennes et les sources grecques ont été ingénieusement utilisées par WIEDEMANN, *Geschichte Ægyptens von Psammetich I. bis auf Alexander den Grossen*, Leipzig, 1880. On consultera cet ouvrage avec fruit.

I. — *La XXVIe Dynastie*. — GAUTHIER, *Livre des Rois d'Égypte*, IV, p. 65 à 134.

A) *L'expulsion des Assyriens*. — Sources classiques. Cf. aussi ZEISSL, *Äthiopen*, p. 50 (Gygès et Psammétique).

1. Cf. aussi A. ROSENWASSER, *Heródoto en Egipto. 1. El viage*, Buenos-Aires, 1951.

B) *Psammétique I et la Haute Égypte*. — a) *Stèle de l'adoption*. — Stèle en granit rose, trouvée à Karnak par LEGRAIN, et publiée par lui dans *Ä. Z.*, 35 (1897), p. 16 à 19 ; traduite et commentée par ERMAN dans le même numéro de la même revue, p. 24 à 29 ; cf. BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 935 à 938. Sur les divines adoratrices, cf. aussi bibliographie, *supra*, p. 563, C, b. LICHTHEIM, *J. N. E. S.*, VII (1948), p. 164, suivant Reisner, fait de Shaénoupet II, une cousine, et non une sœur, de Taharqa (cf. aussi *supra*, p. 570, état des questions, 2, c).

Adoption d'Ankhnèsnéferibrē' : stèle en albâtre, trouvée par LEGRAIN à Karnak, et publiée par MASPERO, *An. Serv.*, V (1904), p. 84 à 90. Cette même stèle nous fournit les dates de la mort de Psammétique II (an 7 de son règne) et de celle de Nitocris (an 4 d'Apriès) ; cf. BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 988, A à J. Enfin, on doit consulter les premières pages du très intéressant article de KEES dans *Nachrichten von der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Phil.-Hist.-Klasse*. Fachgruppe I. Altertumswissenschaft. Neue Folge. Band 1, n° 5 (1935), p. 96 à 98.

b) *La révolte de la garnison d'Éléphantine*. — La statue de Nésouhor (Louvre, A. 90) a été publiée par MASPERO, *Ä. Z.*, 22 (1884), p. 88-90 ; cf. BRUGSCH, *ibid.*, p. 93 à 97. La question a été soigneusement revue par SCHÄFER, dans *Klio*, IV (1904), p. 152 à 163 ; cf. aussi BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 989 à 995.

c) *L'administration de la Haute Égypte sous Psammétique I*. — Le plus récent article sur la question est celui de KEES, Zu Innenpolitik der Saïtendynastie, dans les *Nachrichten... zu Göttingen Phil.-Hist., Kl.*, 1935, p. 95 à 106.

Sur Mentouemhat, en plus de la grande inscription mentionnée plus haut (p. 564), cf. BENSON et GOURLAY, *The temple of Mut in Asher*, Londres, 1899, p. 350 à 358, et ZEISSL, *Äthiopen*, p. 57-60. Sur la généalogie du même personnage, cf. LEGRAIN, *Rec. Trav.*, 33 (1911), p. 180 à 192 ; 34 (1912), p. 97 à 104 ; 168 à 175 ; 35 (1913), p. 207 à 216 ; 36 (1914), p. 57 à 68 ; 145 à 152.

Sur l'activité des fonctionnaires de Karnak au début de la XXVIe Dynastie, on peut voir, par exemple, la stèle de l'intendant de Nitocris, Iba, publiée par DARESSY, *An. Serv.*, V (1904), p. 94 à 96 = BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, § 958 A à M ; cf. aussi LICHTHEIM, *J. N. E. S.*, VII (1948), p. 164-166 (bonne bibliographie).

Sur Nésnaouiaou, cf. RANKE, *Ä. Z.*, 44 (1907-08), p. 42 à 54.

Sur Smatoutefnakht, cf. KEES, *Nachrichten... zu Göttingen, Phil.-hist. Kl.*, 1935, p. 98-9 ; 101 ; BENSON et GOURLAY, *The temple of Mut in Asher*, p. 375; GRIFFITH, *Cat. of the Demotic Papyri in the John Rylands Library*, III (Manchester, 1909), p. 72 à 75 ; sur la situation privilégiée d'Hérakléopolis, cf. GRIFFITH, *ibid.*, p. 75 à 77 et KEES, *loc. cit.*

C) *Les rois saïtes et les Grecs*. — a) *Générallités*. —Cf. MEYER, *Geschichte des Altertums*, III, 147 et seq. ; cf. aussi D. MALLET, Les premiers établissements des Grecs en Égypte, Paris, 1893 (*Mém. Miss. arch. Fr. au Caire*, 12, 1).

b) *L'armée et la flotte*. — Sources classiques.

c) *Le commerce*. — La plus ancienne mention de Naucratis date de l'an 16 d'Amasis : SPIEGELBERG, Neue Urkunden zum ägyptischen Tierkultus, dans *Sitzungsberichte der Bayerischen Ak. d. Wissenschaften, Philosoph.-Philolog. und Hist. Kl.*, 1928, p. 9) ; cf. aussi l'ouvrage de MALLET, cité plus haut : p. 145 et seq. (fondation de Naucratis) ; p. 277 et seq. (commerce). Sur le commerce, on consultera également MILNE, *J. E. A.*, XXV (1939), p. 177-183. Les Égyptiens envoyaient surtout leur blé, et recevaient, en échange, de l'argent. Sur le canal de la mer Rouge, cf. le remarquable article de POSENER, *Chronique d'Égypte*, n° 26 (1938), p. 259-273. L'auteur estime qu'on doit se montrer extrêmement prudent en ce qui concerne l'existence éventuelle d'un canal de la mer Rouge avant le règne de Nékao. Même opinion chez NEWBERRY, *J. E. A.*, XXVIII (1942), p. 64-66.

d) *Les interprètes*. — Sources grecques.

D) *L'administration*. — L'exposé qui a été fait ci-dessus est inspiré des conclusions de KEES, dans son article des *Nachrichten... zu Göttingen, Phil.-Hist. Kl.*, 1935, p. 99 à 106. Le même auteur a publié, dans *Ä. Z.*, 72 (1936), p. 40 à 52, une stèle de donation (Copenhague, Glyptothèque Ny

Carlsberg A. 759) qui est un excellent modèle des documents de ce genre. Pour les donations moins importantes, dont le régime a, certainement, été différent, cf. IVERSEN, *Two inscriptions concerning private donations to temples*, Copenhague, 1941, notamment, p. 16-18. La remarque de POSENER se trouve dans *La première domination perse en Égypte*, Le Caire, 1936, p. 170, n. 6. Les donations semblent avoir existé de nouveau, mais d'une manière très sporadique, à la XXXe Dynastie (cf. VERCOUTTER, *B. I. F. A. O.*, XLIX (1950), p. 111-112). Une stèle de donation, datée de l'an 13 d'Apriès (DRIOTON, *An. Serv.*, XXXIX (1939), p. 121-125), prouve que le terrain donné était mis sous la protection du dieu. REVILLOUT a publié une grande quantité de contrats de cette époque qui sont d'une grande utilité pour l'étude de la propriété à l'époque saïte. On en trouvera la liste dans PRATT, *Ancient Egypt, Sources of informations in the New York Public Library*, New York, 1925, p. 464 à 466, s. v. REVILLOUT ; cf. aussi MORET, *Histoire de l'Orient* (coll. Glotz), p. 726-7.

E) *Le souci d'archaïsme.* — a) *Généralités.* — Pas de bibliographie.

b) *La religion.* — Sur le culte de Neith, on doit consulter D. MALLET, *Le culte de Neit à Saïs*, Paris, 1888, à partir de la p. 83.

Textes des pyramides gravés dans une tombe saïte, cf. DARESSY, *Rec. Trav.*, 17 (1895), p. 17 à 25.

c) *L'art.* — 1. *Statuaire pré-saïte.* — Les monuments trouvés dans la cachette de Karnak ont été publiés par LEGRAIN, Statues et statuettes de rois et de particuliers, dans le *Catalogue général du Musée du Caire*. Les statues de l'époque qui nous occupe figurent au vol. III (une autre cachette, moins importante, a été découverte par C. Robichon, à Karnak-Nord, en 1951).

Statue du grand prêtre Sheshonq : Le Caire, 42194 ; statue du roi Osorkon : Le Caire, 42197.

Statuette en bronze de la reine Karomama : *Encyclopédie photographique de l'Art* (éd. Tel) ; *Les antiquités égyptiennes du Musée du Louvre*, Paris, 1935, fasc. 4, p. 105 ; RANKE, *The Art of Ancient Egypt*, Vienne (sans date), n° 164. Sur la même planche figure une reproduction de la dame Takoushit (XXVe Dyn.), d'un style beaucoup plus mou (n° 163).

Buste et statue de Mentouemhat : RANKE, *op. cit.*, n° 167 ; Le Caire, 42236 (LEGRAIN, *Cat. du Mus. du Caire*, III, pl. 44 et 45) ; statue en albâtre d'Aménardis : BOREUX, *L'art égyptien*, pl. XLVIII ; statue de Shapénoupet : Le Caire, 42200 (LEGRAIN, *op. cit.*).

2. *Statuaire saïte ou néo-memphite.* — On ne donnera que quelques références. Les principales publications générales sur l'art reproduisent un grand nombre d'œuvres saïtes. Il suffira donc de se reporter à ces ouvrages, dont la liste a été donnée au commencement de ce volume, pour se faire une idée plus précise de ce qu'était l'art néo-memphite ; cf. aussi K. BOSSE, *Äg. Forschungen*, I, Leipzig, 1936 ; *Encyclopédie photographique de l'Art* (référence complète plus haut), fasc. 4, p. 107 et 108 (style archaïque très poussé) ; *ibid.*, fasc. 5, p. 138 et RANKE, *op. cit.*, n° 166 (têtes de vieillards) ; *Encyclop. phot. de l'Art*, fasc. 5, p. 136-7 (Ouahibrê') ; BOREUX, *L'art égyptien*, pl. L, B et C (têtes royales d'un réalisme adouci). Les statuettes de divinités en bronze, de l'époque saïte, qui ont été retrouvées en si grand nombre, ont fait l'objet d'une monographie : RŒDER, *Ægyptische Bronzewerke*, Glückstadt, 1937.

d) *Le bas-relief.* — La cueillette des lis : BÉNÉDITE, *Monuments Piot*, t. 25, (1921-22), p. 1 à 28 et pl. IV à VI ; *Encyclop. phot. de l'Art*, fasc. V, p. 134-5.

e) *Les textes et l'écriture.* — Un bon exemple de tombe saïte archaïsante est celui de la tombe d'Aba (Thèbes, n° 36) publiée par SCHEIL, dans *Mém. Mis. Arch. Fr.*, V, 624 à 656 avec 9 planches ; de bonnes reproductoins de cette tombe se trouvent dans WRESZINSKI, *Atlas*, I, 132 et seq.

Le décret d'Apriès a été publié par GUNN dans *An. Serv.*, XXVII (1927), p. 211 et seq.

F) *La politique extérieure.* — a) *Psammétique I* (663-609). — Sources classiques.

b) *Nékao II* (609-594). — En dehors de la Bible et des sources classiques. on peut consulte WOOLEY, *Carchemish*, II, p. 125 et seq. ; GRIFFITH, *P. S. B. A.*, XVI (1894), p. 90-1.

c) *Psammétique II* (594-588). — Expédition du roi en Nubie : en dehors d'HÉRODOTE, II, 161, on peut encore citer ARISTÉAS (éd. Moriz Schmidt, p. 15), qui fait allusion à l'emploi de mercenaires juifs en Égypte, dès le règne de Psammétique II (?) ; cf. aussi WIEDEMANN, *Geschichte Ægyptens, von Psammetich I. bis auf Alexander den Grossen*, p. 157 et seq., et MEYER, *Geschichte des Altertums*, III, p. 147 ; ROWE, *An. Serv.*, XXXVIII (1938), p. 171 et seq. ; sur les inscriptions grecques, voir : RÖHL, *Inscript. Gr. Antiquis.*, n° 482 ; LEPSIUS, *Denkmäler*, VI, 98 et seq. L'expédition est également mentionnée par une inscription fragmentaire de Karnak, publiée par MÜLLER, *Egyptological researches*, I, 12-13 (datée, par erreur, du règne de Psammétique I ; rectification, *ibid.*, II, p. 185). Sur Potasimto, cf. LEFEBVRE, *Bull. de la Société royale d'archéol. d'Alexandrie*, XXI (1925), p. 48-57. La stèle de Tanis a été publiée par MONTET, *Kêmi*, VIII (1946), p. 39-40 ; 76-82 et pl. III. Sur cette campagne de Psammétique, qui constitue, d'après DE MEULENAERE (*Herodotos*, p. 69), un tournant de la politique extérieure des Saïtes, on lira, surtout, l'excellent article, remarquablement documenté, de SAUNERON et YOYOTTE, *B. I. F. A. O.*, L (1952), p. 157-207. Sur les martelages des noms éthiopiens, cf. YOYOTTE, *Rev. d'égypt*, VIII (1951), et sur le martelage d'un des deux uraens des rois éthiopiens, LECLANT, *B. I. F. A. O.*, XLIX (1950), p. 187-190.

Le voyage de Syrie n'est cité que dans un papyrus démotique, publié par GRIFFITH, *Cat. of the demotic Pap. in the John Rylands Library*, III, p. 92 et seq. Cf. aussi YOYOTTE, *Vetus Testamentum*, I (1951), p. 140-4.

d) *Apriès* (588-568). — Le seul document égyptien qui fasse allusion à la querelle d'Apriès et d'Amasis est une grande stèle du Musée du Caire, publiée par DARESSY, *Rec. Trav.*, 22 (1900), p. 1 à 9. Ce texte nous apprend que la bataille entre les deux rois eut lieu en l'année 3 d'Amasis. Donc, s'il y eut corégence, ce fut avant cette bataille. Le roi Amasis, pour encourager ses soldats contre Apriès, leur rappelle les malheurs militaires de l'Égypte au temps d'Apriès (l'expédition de Cyrène sans doute). On sent percer aussi, dans ce texte, la haine de plus en plus grande que les Égyptiens avaient pour les Grecs, et qui détermina Amasis à prendre les mesures qui ont été exposées plus haut (p. 583). D'après notre stèle, Apriès fut tué dans le combat, enterré par les soins d'Amasis, et son culte funéraire fut soigneusement entretenu, grâce aux libéralités d'Amasis. Voir aussi : BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 1001 à 1007.

e) *Amasis* (568-525) et f) *Psammétique III* (526-525). — Seules, les sources classiques ont été utilisées.

II. — *La XXVIIe Dynastie.* — Cf. GAUTHIER, *Livre des Rois d'Égypte*, IV, p. 135 à 155. Sur cette période, on doit consulter l'ouvrage très important de G. POSENER, La première domination perse en Égypte (*Bibl. d'Études*, XI), Le Caire, 1936, et MEYER, *Der Papyrusfund von Elephantine*, Leipzig, 1912. Les papyrus eux-mêmes ont été publiés par COWLEY, *Aramaic Papyri of the Fifth Century B. C.*, Oxford, 1923.

A) *Règne de Cambyse.* — Le seul document égyptien important, sur la conquête de l'Égypte et le règne de Cambyse, est la statue naophore du Vatican (Oudjahorresné) : cf. POSENER, *op. cit.*, p. 1 à 26. On trouvera, à cet endroit, non seulement la bibliographie complète de la statue, mais une étude du texte extrêmement poussée ; cf. aussi p. 164 à 171, un exposé des résultats historiques. Un tout petit fragment d'une statue d'Oudjahorresné a été publié par MICHAÏLIDIS, *An. Serv.*, XLIII (1943), p. 101-102. L'auteur publie, dans cet article, d'autres objets inédits, d'époque perse : pour la première domination, *ibid.*, p. 91-95.

B) *Règne de Darius* (522-485). — a) *Révolte de Libye.* — Elle ne nous est connue que par les auteurs grecs. Il n'est pas impossible, on l'a vu, que la révolte de Libye ait été accompagnée d'une révolte en Égypte. CAMERON (*J. N. E. S.*, II (1943), p. 310) suppose, en effet, que les Égyptiens se révoltèrent, en 522, contre Aryandès. L'hypothèse est confirmée par POLYEN (VII, 11, 7). Cameron suppose, enfin, qu'Oudjahorresné ne fut pas mandé, en Perse, par le roi, mais qu'il dut quitter l'Égypte, à la suite de cette révolte, qui menaçait, non seulement Aryandès, mais aussi tous les fonctionnaires égyptiens qui avaient collaboré avec le vainqueur. Oudjahorresné ne revint

en Égypte, « sur l'ordre du roi », que lorsque le danger eut été écarté et que le calme eut été rétabli.

b) *Réorganisation de l'Égypte.* — Cf. POSENER, *op. cit.*, p. 171 à 190. Sur l'édit de Cambyse et sur les mesures législatives de Darius, cf. MEYER, *Sitzungsberichte des Kgl.-Preus. Ak. d. Wissenschaften zu Berlin, Phil.-Hist. Klasse*, 1915, p. 304 à 311 ; *Der Papyrusfund von Elephantine*, p. 23 et seq.

Sur le chef des soldats, Amasis : cf. POSENER, *op. cit.*, p. 41 à 47, 177-8.

Sur le temple de Khargeh, cf. BRUGSCH, *Reise nach der grossen Oase el Khargeh in der Libyschen Wüste*, Leipzig, 1878 (à partir de la p. 15 et de la pl. IV) ; WINLOCK, *Bul. of the Metrop. Mus. of Art*, IV (1909-1910), p. 199 à 201, V (1910), p. 222 à 228, et *The temple of Hibis in el Khārgeh Oasis*, Part I : *The Excavations*, New York, 1941. On consultera, surtout, HAYES, *The temple of Hibis in el Khārgeh oasis*, 2 vol., New York, 1938-1941.

Sur le canal de la mer Rouge, cf. POSENER, *op. cit.*, p. 48 à 87 ; 180 à 189. L'auteur étudie minutieusement le texte des stèles qui jalonnaient le canal du Nil à la mer Rouge. L'existence de ces stèles (on en a retrouvé 3 et il en existait certainement une quatrième) confirme le récit d'Hérodote sur le creusement de ce canal (II, 158) ; cf. aussi *supra*, C) c., et l'article de CAMERON, *J. N. E. S.*, II (1943), p. 308 et seq. Sur le voyage de Darius par le ouadi Toumilat, cf. *ibid.*, p. 311.

C) *Fin de la domination perse* (486-425). — Pour toute cette période, nous ne possédons que le témoignage des auteurs grecs et celui des Juifs d'Éléphantine. On devra consulter, sur cette période, le livre d'Ed. MEYER, *Der Papyrusfund von Elephantine*, Leipzig, 1912, p. 23 à 38 (organisation de l'Égypte à l'époque perse) ; p. 75 et seq. (destruction du temple d'Éléphantine) ; VINCENT, *La religion des Judéo-Araméens d'Éléphantine*, Paris, 1937 (compte rendu de GOOSSENS, *Chronique d'Égypte*, 29 (1940), p. 89-90).

III. — *Guerre de libération et les dernières Dynasties indigènes.* — Les documents égyptiens deviennent de moins en moins nombreux. On donnera ici une courte bibliographie générale, qui sera complétée, ensuite, par la bibliographie particulière des principaux monuments égyptiens de cette époque, avec renvoi, non pas aux différents paragraphes de l'exposé, comme dans les autres chapitres, mais aux pages de l'ouvrage, où il est question de ces monuments.

Bibliographie générale. — 1. *La Chronique démotique* (cf. *supra*, p. 616), et, tout particulièrement, le bel article que lui a consacré Ed. MEYER, dans les *Sitzungsberichte der Kgl.- preus. Ak. der Wissenschaften zu Berlin, Phil.-Hist. Kl.*, 1915, p. 287 à 304.

2. L'histoire générale de WIEDEMANN, p. 693 et seq., et son histoire d'Égypte de Psammétique I à Alexandre le Grand (cf. *supra*, p. 616), p. 261 et seq.).

3. MALLET, *Les rapports des Grecs avec l'Égypte (de la conquête de Cambyse, 525, à celle d'Alexandre, 331)*, Le Caire, 1922 (à partir de la p. 77).

4. GAUTHIER, *Livre des Rois d'Égypte*, IV, p. 157 à 160 (Amyrtée), 161 à 170 (XXIXe Dynastie) ; 171 à 192 (XXXe Dynastie[1]) ; 192 à 195 (deuxième domination perse) ; 195-6 (Khabbash) ; 199 à 203 (Alexandre le Grand).

5. Sur la XXXe Dynastie, il faut citer les deux articles importants de Ernst MEYER, *Æ. Z.*, 67 (1931), p. 68 à 70, et de BICKERMANN, *Mélanges Maspero*, Le Caire, 1934, p. 77 à 84. Ce dernier article est consacré à la chronologie de la XXXe Dynastie. On reviendra plus bas sur cette question (p. 623) ; cf. aussi W. SCHUR, *Klio*, XX (1926), p. 270 à 302.

Bibliographie particulière. — P. 609 : stèle de Naucratis. ERMAN et WILCKEN, *Æ. Z.*, 38 (1900), p. 127 à 135. Une bibliographie complète est donnée par POSENER dans *An. Serv.*, XXXIV (1934), p. 141, n. 1. Ajouter GUNN, *J. E. A.*, XXIX (1943), p. 55-59. L'auteur attribue la stèle à Nectanébo II (sur cette question, cf. *infra*, p. 623).

P. 610 : corégence possible de Nectanébo I et de Téos, cf. Ed. MEYER, *op. cit.*, p. 292.

P. 611 : une liste à peu près complète des monuments de Nectanébo II est donnée par GAUTHIER, *Livre des Rois*, IV, p. 171 à 180. Les fragments architecturaux publiés par SPIEGELBERG (*Æ. Z.*, 65 (1930), p. 102 à 104 et pl. VI) annoncent déjà le style ptolémaïque.

1. On doit intervertir l'ordre des deux rois Nectanébo (cf. *infra*, p. 624).

Le Louvre possède une très belle statue de l'époque sébennytique, celle du général Hor, gouverneur d'Hérakléopolis, de Busiris et d'Héliopolis (Louvre, A. 88). Une autre statue du même personnage, qui a survécu à la dernière Dynastie indigène, a été trouvée à Alexandrie. Les deux statues ont été publiées par VERCOUTTER, *B. I. F. A. O.*, XLIX (1950), p. 85-114, qui a traduit et commenté les textes. On trouvera, dans cet article, la bibliographie complète de ces monuments importants.

P. 613 : Le sarcophage d'un Apis qui vivait en l'année 2 de Khabbash est mentionné par BRUGSCH, *Æ. Z.*, 9 (1871), p. 13, et *Thesaurus*, p. 968 ; un vase, au nom de Khabbash, a été publié par MICHAÏLIDIS, *An. Serv.*, XLIII (1943), p. 97-99. D'autres monuments inédits, contemporains de la seconde domination perse ont été publiés dans cet article (p. 95-97 ; 99-101).

C'est la stèle du satrape qui nous donne les renseignements les plus précis sur ce roi. La meilleure publication est celle de SETHE, *Urk.*, II, p. 11 à 22 (le passage relatif à Khabbash va de la p. 16 à la p. 18). STRUVE, *Bull. de l'Ac. des Sciences de l'U. R. S. S.*, VIIe série, Cl. des Sciences hist.-phil., 1928, n° 3, p. 202-212, est revenu à l'opinion ancienne, d'après laquelle Khabbash avait vécu à l'époque de la première domination perse. P. JOUGUET, *B. I. F. A. O.*, XXX (1931), p. 518, n. 1, a exposé clairement l'état de la question. Si Khabbash a réellement vécu au milieu du ve siècle, à l'époque d'Inarôs, il n'est plus prouvé que les Égyptiens se soient révoltés contre la seconde domination perse. Il est certain, en tout cas, qu'ils n'ont supporté qu'avec peine l'occupation étrangère. Si la révolte ne fut pas effective, et il n'est pas du tout exclu qu'elle l'ait été, elle existait certainement dans les cœurs. Sur l'inscription de Smatoutefnakht, cf. SCHÄFER, *Ægyptiaca. Festschrift für G. Ebers*, p. 92 et seq. ; SETHE, *Urk.*, II, p. 1 et seq. La tombe de Pétosiris a été magistralement publiée par G. LEFEBVRE, *Le tombeau de Pétosiris*, Le Caire, 1924. Les passages cités textuellement sont empruntés aux inscriptions 81 : (l. 26-33), et 59 (l. 2). Sur l'époque à laquelle a vécu Pétosiris, cf. LEFEBVRE, *op. cit.*, p. 10-12. Le tombeau de Pétosiris, qui peu après la mort du « sage », fut considéré comme un lieu de pèlerinage, est entièrement décoré, et les bas-reliefs sont exécutés dans un style qui dénote une forte influence grecque. Pétosiris, comme beaucoup de grands personnages de cette époque, s'est certainement rallié aux nouveaux maîtres de l'Égypte. Ceux-ci trouvèrent même des partisans dans la famille des anciens rois indigènes, comme le prouvent les textes, malheureusement fragmentaires, de la statue du fils aîné de Nectanébo II, publiés par CLÈRE, *Rev. d'égypt.*, VI (1950), p. 135-156.

État des questions. — 1. *Chronologie de la XXVIe Dynastie.* — Elle est relativement bien établie. Les stèles du Sérapéum fournissent les données essentielles pour le début de la Dynastie. On a déjà vu, plus haut (p. 568), que la date de l'avènement de Psammétique I avait été fournie par la stèle 190 du Sérapéum. Le taureau qui était né en l'an 26 de Taharqa (663) mourut en l'an 20 de Psammétique, à 21 ans, 2 mois et 7 jours (643-2).

Le deuxième Apis après celui-ci était né en l'an 53 de Psammétique I ; il fut installé en l'an 54 du même roi et mourut en l'an 16 de Nékao, le 6-II, à l'âge de 16 ans 7 mois et 17 jours (Louvre, 193) ; le texte a été publié par PIEHL : *Inscriptions hiéroglyphiques*, I, XXI A et par CHASSINAT, *Rec. Trav.*, 22 (1900), p. 21. Le jour de la mort de cet Apis, Nékao avait déjà régné quinze ans, un mois et six jours. L'Apis avait donc, au moment de l'avènement de Nékao, 1 an, 6 mois et 11 jours. En ajoutant cette durée aux cinquante-deux ans, cinq mois et dix-neuf jours qui représentent la durée du règne de Psammétique I, lorsque l'Apis naquit, on obtient la durée du règne de Psammétique I, soit cinquante-quatre ans exactement. D'autres calculs similaires nous amenant à une conclusion identique, à savoir que le règne d'un roi comprend un nombre exact d'années, on est obligé de supposer que la dernière année d'un roi était attribuée au règne de son successeur, si bien que, dans les calculs que nous aurons à faire, il nous faudra enlever une année par changement de règne aux totaux obtenus.

Psammétique mourut donc en 609 ; cf. BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 974 à 980.

L'Apis suivant naquit en l'an 16 de Nékao, le 7-II fut installé le 3-XI de la première année de Psammétique II, et fut enterré en l'an 12 d'Apriès, le 2-X, à l'âge de 17 ans, 6 mois et 5 jours (Louvre, 240) : MARIETTE,

Choix de monuments... du Sérapéum, Paris, 1856, pl. VII = CHASSINAT, *Rec. Trav.*, 22 (1900), p. 167.

Cet Apis était mort en l'an 12 d'Apriès, le 12-VIII (date de l'enterrement diminuée des soixante-dix jours nécessaires à l'embaumement). L'Apis avait donc 5 ans, 10 mois et 23 jours à l'avènement d'Apriès, ce qui donne une durée (réelle) de vingt et un ans, aux règnes combinés de Nékao et de Psammétique II. L'avènement d'Apriès se place donc en 588. On sait (stèle d'Ankhnésnéferibrē' publiée par MASPERO, *An. Serv.*, V (1904), p. 84-90) que Psammétique II mourut le 23e jour de sa septième année ; il était donc monté sur le trône en 594, tout à fait à la fin de l'année, puisque la naissance de l'Apis (qui était âgé de 5 ans, 10 mois et 23 jours à l'avènement d'Apriès) tombe encore sous le règne de Nékao ; cf. BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 984 à 988.

La chronologie de la fin de la Dynastie est fondée sur les données d'une stèle funéraire érigée par un prêtre du nom de Psammétique (PIEHL, *Inscript. hiérogl.*, III, XXVIII, G et H = BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, §§ 1026 à 1029). Celui-ci était né le 1-XI de la première année de Nékao, et était mort le ... -IX de l'an 27 d'Amasis à l'âge de 65 ans, 10 mois et 2 jours. Psammétique avait donc 39 ans et 1 mois à l'avènement d'Apriès, et, comme il était né le 1-XI de la première année de Nékao, il y a donc quarante ans entre l'avènement de ce dernier roi et celui d'Amasis. Amasis est donc monté sur le trône en 569. La plus haute date connue de son règne est l'an 44 (même chiffre chez Manéthon). Amasis est donc mort en 526. Or, on sait que l'Égypte fut envahie par Cambyse en 525, sous le règne de Psammétique III, dont la plus haute date connue est l'an 2 (SPIEGELBERG, *Die demotischen Papyrus der Strassburger Bibliothek*, p. 15-16 et pl. II), mais qui ne régna, effectivement, qu'un an, d'après la remarque, qui a été faite plus haut. Comme on le voit, toutes les données concordent, et les erreurs possibles sont si minimes qu'elles peuvent être négligées. Sur cette question de la chronologie de la XXVIe Dynastie, cf. l'article de GARDINER, *J. E. A.*, XXXI (1945), p. 17-20. L'article lui-même (*ibid.*, p. 11-28) a pour objet d'étudier la manière dont les Égyptiens comptaient les années d'un règne par rapport aux années du calendrier civil. L'usage semble avoir varié d'une époque à l'autre.

2. *Chronologie des dernières Dynasties.* — *XXVIIe Dynastie.* — Les données chronologiques de la XXVIIe Dynastie perse nous sont fournies par des documents non égyptiens. Il n'en sera donc pas fait état ici.

XXVIIIe Dynastie et XXIXe Dynastie. — On a vu, plus haut (p. 605), que la date de l'expulsion des Perses se plaçait en 404 (d'après Xénophon). Cette date est donc celle de l'avènement officiel d'Amyrtée. On sait, d'une manière à peu près certaine (cf. *infra*, p. 623), que l'avènement de Nectanébo se place en 379-8. Les XXVIIIe et XXIXe Dynasties ont donc duré ensemble vingt-six ans. Rien ne nous permet de répartir, avec précision, ces vingt-six années entre les différents règnes de ces deux Dynasties. Les monuments égyptiens nous donnent en effet cinq ans pour Amyrtée[1], quatre ans pour Néphéritès I, six ans pour Achoris, et rien pour les trois autres règnes. Il faut donc avoir recours à Manéthon, qui, sur ces derniers rois indigènes, et dans la mesure où ses données peuvent être vérifiées, paraît avoir des renseignements assez précis. Voici le tableau qu'il a laissé :

Amyrtée	6 ans
Néphéritès I	6 —
Achoris	13 —
Psammouthis'	1 an
Néphéritès II	4 mois

Ce qui donne un total de vingt-six ans et quatre mois. C'est exactement la durée globale que nous avions trouvée, en nous appuyant sur d'autres documents, pour les règnes d'Amyrtée et des rois mendésiens.

Eusèbe place, entre Psammouthis et Néphéritès II, et, le Syncelle, après Néphéritès II, un roi Mouthis, qui régna un an. Comme la durée de son règne est négligée dans le total de la Dynastie, on avait, autrefois, supposé

1. COWLEY, *Aramaïc Papyri of the Fifth Century, B. C.*, Oxford, 1923, n° 35.

que Mouthis était une simple variante de Psammouthis (cf. MEYER, *Sitzungsberichte d. Kgl.-preus. Ak. d. Wissenschaften zu Berlin*, 1915, p. 290.

La *Chronique démotique* nous a laissé deux listes légèrement différentes :

Liste A	Liste B
—	—
Amyrtée	Amyrtée
Néphéritès I	Néphéritès I
	Son fils (non nommé)
	Psammouthis
Achoris	Achoris
Néphéritès II	Néphéritès II

MEYER (*op. cit.*, p. 290 ; 299-300 ; 302) a essayé de montrer que la tradition manéthonienne était, vraisemblablement, plus exacte que celle du rédacteur de la *Chronique*. Il est prouvé, aujourd'hui, que Meyer, qui s'était fondé sur une affirmation erronée de MASPERO (*Rec. Trav.*, VI (1885), p. 20, et, surtout, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, III, p. 755, n. 3), s'était trompé sur ce point. Devant le premier pylône de Karnak se trouve un petit sanctuaire, connu depuis longtemps, mais qui, à deux reprises, fut entièrement remblayé. Or, sur un bloc de ce sanctuaire (LEPSIUS, *Denkmäler* III, 259, *a* et *b*), marqué au nom de Psammouthis, le roi est représenté, adorant la barque d'Amon ; le dieu, dans le discours qu'il adresse au roi, nomme Achoris ; on en avait conclu que ce dernier était le prédécesseur de Psammouthis. DARESSY, cependant, a relevé, depuis longtemps (*An. Serv.*, XVIII (1919), p. 37-48), cette erreur de Maspero, et il a montré que le nom d'Achoris, dans le texte en question, avait remplacé celui de Psammouthis, ce dernier ayant été martelé. En 1949, le sanctuaire fut, de nouveau, déblayé par Chevrier (*An. Serv.*, XLIX (1949), p. 262). M. Lacau, qui se trouvait sur place, a pu se rendre compte que Daressy avait eu entièrement raison de relever l'erreur de Maspero. Ce petit sanctuaire apporte la preuve formelle que Psammouthis a régné avant Achoris. Les rois de la XXIXe Dynastie se sont donc succédé dans l'ordre donné par la liste B de la *Chronique démotique*. Le fils, non nommé, de Néphéritès I doit être le Mouthis cité par Eusèbe. Comme l'a déjà remarqué *(loc. cit.)* DARESSY, la version arménienne d'Eusèbe donne la même liste que la *Chronique démotique* (liste B), mais dans un ordre inversé. Mouthis n'a dû régner que très peu de temps, d'après les calculs reproduits plus haut. Signalons, enfin, à propos de ce sanctuaire de la XXIXe Dynastie, que M. Lacau a relevé un certain nombre de graffiti, laissés, semble-t-il, par des mercenaires grecs.

XXXe Dynastie. — On possède, pour la XXXe Dynastie, une date fixe. Un conte grec connu sous le nom de « Songe de Nectanébo » (WILCKEN, *Urkunden der Ptolemäerzeit (ältere Funde)*, Berlin, 2 vol. 1927-1937, I, n° 81, p. 369-74), nous dit : « L'an XVI, le 21 Pharmouti, dans la nuit qui va au 22, le roi Nectanébo, qui présidait à Memphis, ayant fait un sacrifice et prié les dieux de lui montrer l'avenir, imagina qu'il voyait en songe le bateau de papyrus, appelé Rhôps, en égyptien, aborder à Memphis... » (d'après la traduction de MASPERO, *Les contes populaire de l'Égypte ancienne*, 4e éd., p. 307).

Or, en 343, il y eut pleine lune dans la nuit du 5 au 6 juillet (= précisément 21 à 22 Pharmouti). Il est donc à peu près certain que l'année16 de Nectanébo tombe en 343. Son avènement doit donc être placé en 359-58, et si, d'autre part, on accepte les chiffres de Manéthon, pour les règnes de Téos et de Nectanébo I, on obtient comme dates respectives des avènements de ces deux rois 379-78 et 361-60 (cf. BICKERMANN, *Mélanges Maspero*, I, p. 78-79).

Par conséquent, l'année 18 de Nectanébo, qui doit être, d'après un texte d'Edfou (CHASSINAT, *Le Temple d'Edfou*, VII, p. 239), la dernière année du règne de ce roi, tombe en 341, et on est fondé de supposer, comme l'a fait BICKERMANN (*op. cit.*, p. 81-2), que Nectanébo avait réussi à se maintenir en Haute Égypte, pendant près de deux ans, après la conquête de l'Égypte par Ochos (cf. *supra*, p. 612).

MEYER, *Sitzungsberichte d. Kgl.-preus. Ak. d. Wissenschaften zu Berlin, Phil.-Hist. Kl.*, 1915, p. 293-4, avait souligné les difficultés chronologiques qui viennent d'être exposées, mais n'avait pas osé proposer une solution.

Celle de Bickermann n'est évidemment qu'une hypothèse, mais une hypothèse qui paraît très vraisemblable (cf. aussi, *infra*, p. 624-25).

3. *Sur deux rois nouveaux de l'époque saïte.* — Le nom du premier de ces rois, « Psammétique, fils de Neith, fils de Rē' Mentkhéperrē' », se lit sur une des parois de la chapelle d'Asfoun (cf. MASPERO, *An. Serv.*, VII (1906), p. 58 à 60, *Revue d'Égypte et d'Orient*, 1906, p. 47-52), et celui du second, « Amasis-Psammétique », sur un objet conservé au Musée du Caire (GAUTHIER, *An. Serv.*, XXXI (1931), p. 187 à 190).

Maspero et Gauthier ont eux-mêmes reconnu l'étrangeté de ces noms royaux. Maspero suppose que le monument où se lit le nom de Psammétique, Menkhéperrē', est un faux ptolémaïque, et Gauthier voit, dans l'inscription qui mentionne le roi Amasis, un faux moderne. Jusqu'à plus ample informé, ces deux solutions paraissent être les plus vraisemblables.

4. *Cambyse a-t-il tué un Apis ?* — Le problème se pose de la façon suivante : Un Apis a été enterré en l'an 6 de Cambyse, le 10-XI. L'Apis suivant est né en l'an 5 de Cambyse, le 29-V.

Donc les deux Apis ont coexisté au moins pendant quinze mois, ce qui est tout à fait contraire aux habitudes égyptiennes. On a vu, d'autre part, que les auteurs classiques accusaient Cambyse d'avoir tué un Apis dans un accès de fureur (cf. *supra*, p. 601). WIEDEMANN (*Geschichte Ægyptens von Psammetich I. bis auf Alexander den Grossen*, p. 226-9) avait pensé que les quinze mois, pendant lesquels les deux Apis avaient coexisté, correspondaient à la vie du taureau, tué par Cambyse. POSENER (*La première domination perse en Égypte)*, p. 174-5, a montré que cette hypothèse ne pouvait être acceptée, et propose (p. 172-3) de la remplacer par l'hypothèse suivante : la date de la mort de l'Apis (an 6 de Cambyse, le 10-XI), a été obtenue en déduisant de la date des funérailles les soixante-dix jours nécessaires à l'embaumement. Ne peut-on pas supposer que cet intervalle avait été, par suite des circonstances, beaucoup plus considérable ? L'Apis mort sous Cambyse dut mourir, non pas en l'an 6 de ce roi, mais en l'an 5, un peu avant la naissance du 2e Apis. Or, ces dates sont à peu près contemporaines de la conquête de l'Égypte. On conçoit que les troubles aient pu retarder les cérémonies des funérailles. Cf. aussi DRIOTON, *Le théâtre égyptien*, p. 103, et SCHWARTZ, *B. I. F. A. O.*, XLVIII (1949), p. 68-70, pour qui le meurtre de l'Apis n'est qu'une légende, et KLASSENS, *Jahrbericht*, 10 (1945-1948), p. 346 et seq., qui admet la réalité de ce meurtre.

5. *L'ordre de succession des deux rois Nectanébo.* — Les prénoms des deux rois Nectanébo sont : Nekhtnebef et Nekhthorheb. Pendant longtemps, on avait cru que Nekhthorheb avait régné le premier. Aujourd'hui, l'ordre inverse est généralement admis. On rappellera simplement ici les principaux arguments sur lesquels est fondée cette opinion, qui est presque une certitude.

1. Le nom de Nectanébo, par lequel les auteurs grecs désignent les deux rois est une transcription grecque de Nekhtnebef, et ne peut l'être de Nekhthorheb que par assimilation. Il est donc probable que Nekhtnebef a régné le premier.

2. Au cours des fouilles du Metropolitan Museum de New York, à el-Khargeh, on a trouvé les dépôts de fondation du pylône de Nekhthorheb. Or, ces dépôts sont marqués au nom de Nekhtnebef, ce qui prouve évidemment que celui-ci a régné le premier (communication de Davies à Spiegelberg).

3. Au Ouadi Hammamat se trouve un graffito, laissé par un fonctionnaire, qui a inspecté les carrières « au temps du roi Nekhthorheb, des Mèdes (= Perses) et des Ioniens (= Grecs) » (LEPSIUS, *Denkmäler*, VI, 69, n° 162).

4. La liste d'Edfou, dont il a déjà été question, mentionne les offrandes, faites par les rois depuis la première année de Nekhtnebef jusqu'à la dix-huitième année de Nekhthorheb, c'est-à-dire du début à la fin de la Dynastie.

5. Au Bouchéum (MOND et MYERS, *The Bucheum* (textes établis et traduits par FAIRMAN), II, p. 2 et 28 ; III, pl. XXXVII), le taureau le plus anciennement attesté est mort en l'an 14 de Nekhthorheb. Ce n'est pas une preuve, mais au moins un indice que le règne de Nekhthorheb est plus récent que celui de Nekhtnebef.

6. A. ROWE (*A. Serv.*, XL (1940), p. 12-13) a publié, dans un article consacré à la divination des personnes mortes noyées, les textes du sarcophage d'un certain Nésoumin, qui portait les titres de « prêtre de la statue de Nekhtnebef et de prêtre de Nekhthorheb ». Ce dernier nom, bien qu'il ne soit pas inscrit dans un cartouche, ne peut guère désigner que le roi de la XXXe Dynastie. On en déduit qu'il a régné après Nekhtnebef.

7. A Karnak se trouve une porte sur laquelle sont gravés les noms de Nekhtnebef et de Nekhthorheb (cf. VARILLE, *Karnak*, I, Le Caire, 1943, p. 27, fig. 22, pl. LXXVII-LXXXV). MÉKHITARIAN (*Chronique d'Égypte*, n° 48 (1939), p. 235-239), après avoir étudié soigneusement les inscriptions de cette porte, arrive à la conclusion que Nekhtnebef est le premier des deux rois Nectanébo.

Sur cette question, cf. SPIEGELBERG, *Die sogenannte demotische Chronik*, p. 6 ; 94 ; Ed. MEYER, *Sitzungberichte d. Kgl.-Preus. Ak. d. Wissenschaften, Phil.-Hist. Kl.*, 1915, p. 291 ; Ernst MEYER, *Ä. Z.*, 67 (1931), p. 68-69 ; CLÈRE, *Rev. d'Égypte*, VI (1951), 135-156. Clère prépare, en outre, un travail sur la succession des deux rois Nectanébo ; pour lui, il ne fait aucun doute que Nekhtnebef a régné le premier. Contre cette opinion, on ne peut guère citer, parmi les égyptologues qui ont récemment abordé la question, que ROEDER, *An. Serv.*, XXXIX (1939), p. 735-737, CAPART, *Chronique d'Égypte*, n° 29 (1940), p. 78, et GUNN, *J. E. A.*, XXIX (1943), p. 55.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES ROIS D'ÉGYPTE

Époques préthinite et thinite { 3000-2778 / 2850-2650[1]

MONUMENTS	LISTES (T. = Turin ; A. = Abydos ; S. = Saqqara.)	MANÉTHON
Roi Scorpion		
	Ire DYNASTIE	
Narmer	Ménès T.	Ménès
Aha	Atoti I T. A.	Athothis
Djer	Atoti II T. A.	Athothis
Ouadji	Atoti III T. A.	Kenkénès
		Ouénéphès
Oudimou	Ousaphaïs T. A.	Ousaphaïs
Âdjib	Miébis T. S. A.	Miébis
Sémerkhet	Sémempsès T. A.	Sémempsès
Ḳa	Kebhou T. S. A.	
	Baounéter T. S.	Oubienthis
	IIe DYNASTIE	
Hotepsékhemoui	Bedjaou A.	Boéthos
Nebrēʿ	Kékaou T. S. A.	Kéhkôos
Ninéter	Banétérou T. S. A.	Binothris
Ouneg	Ouadjnas T. S. A.	Thlas
Sénedj	Sendji T. S. A.	Sethénès
Péribsen	Néferkarēʿ T. S.	Chérès
Khasékhem	Néferkasokar T. S.	Néferchérès
Khasékhemoui	Houdjéfa T. S.	Sésochris
	Djadja T. S. A.	Chénérès
	Nebka T. A.	

Ancien Empire { 2778-2423 / 2650-2600

	IIIe DYNASTIE { 2778-2723 / 2650-2600	
Nétérierkhet	Djéser I T. S. A.	Nécheréphès
		Tosothros
Sanakht (Nebka)	Djéser II T. S. A.	Tureïs
		Mésochris
Khaba	{ .... djéfa T. / Sedjès A. / Nebkarēʿ S.	Souphis
		Tosertasis
Néferka	Néferkarēʿ A.	Achès
		Séphouris
Hou	Houni T. S.	Kerphérès

1. On a vu (p. 17) que certains historiens avaient tendance à abaisser les plus anciennes dates de l'histoire d'Égypte. Nous avons mis, en deuxième place, les dates que propose, pour cette chronologie courte, SCHARFF, dans SCHARFF et MOORTGAT, *Ägypten und Vorderasien im Altertum*, Munich, 1950.

Monuments	Listes (T. = Turin ; A. = Abydos ; S. = Saqqara.)	Manéthon
	IVe Dynastie { 2723-2563 / 2600-2480	
Snéfrou	Snéfrou (T.) S. A.	Sôris
Chéops	Chéops (T.) S. A.	Souphis
Didoufri	Didoufri (T.) S. A.	
Chéphren	Chéphren (T.) S. A.	Souphis
Mykérinus	Mykérinus (T.) S. A.	Menchérès
		Ratoïsès
	? (T. S.)	Bichérès
	? (T. S.)	
Shepsèskaf	Shepsèskaf (T. S.) A.	Sébérchérès
	? (T. S.)	Thamphthis

Ve Dynastie { 2563-2423 / 2480-2350

Monuments	Listes	Manéthon
Ouserkaf	S. A.	Ouserchérès
Sahourēʿ	S. A.	Sephrès
Néferirkarēʿ-Kakaï	S. A.	Népherchérès
Shepsèskarēʿ	S.	Siophès
Néferefrēʿ	S. (Khânéferrēʿ) A.	Chérès
Niouserrēʿ-Ini	A.	Rathourès
Menkaouhor-Akaouhor	T. S. A.	Menchérès
Dedkarēʿ Isési	T. S. A.	Tanchérès
Ounas	T. S. A.	Onnos

Fin de l'Ancien Empire { 2423-2220 / 2350-2190

VIe Dynastie { 2423-2263 / 2350- ? / 2314-2190[1]

Monuments	Listes	Manéthon
Téti	Téti	Othoès
Ousirkarēʿ	Ousirkarēʿ	?
Mérirēʿ Pépi I	Mérirēʿ (Pépi (I)	Phios
Mérirēʿ Antienlsaf	Mérenrēʿ (I)	Méthousouphis
Néferkarēʿ Pépi II	Néferkarēʿ (Pépi (II)	Phiops
	Mérenrēʿ (II)	Menthésouphis
	Nitocris	Nitocris

VIIe Dynastie (fictive)[2]

VIIIe Dynastie { 2263-2220 / ? -2190 / 2180-2070

Dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de dresser une liste des rois appartenant à cette Dynastie.

1. Les dates inscrites en troisième place sont celles que propose, dans son tableau chronologique, Stock, *Die erste Zwischenzeit Ägyptens*, Rome, 1949.
2. Cf. *supra*, p. 235-37, les opinions de Spiegel et de Stock sur cette Dynastie Stock la date de 2190 à 2163.

Dynasties hérakléopolitaines

IXe Dynastie { 2222-2130 / 2190- ? / 2175-2130

Méribrēʿ Khéti I (2222-2180)
Plusieurs rois dont le nom est perdu (2180-2130). Parmi eux se trouvait probablement Nebkaourēʿ Khéti II.

Xe Dynastie { 2130-2070 / ? -2052 / 2130-2040

Néferkarēʿ (2130-2120)
Ouakharēʿ Khéti III (2120-2070)
Mérikarēʿ (2070-2050)
Roi dont le nom est perdu (2050)

Moyen Empire (2160 (?)-1580)

XIe Dynastie (2160 (?)-2000)

Séhertaoui Antef I (2130-2120) ou[1] (?-2119)
Ouahânkh Antef II (2120-2070) ou (2118-2070)
Nekhtnebtepnéfer Antef III (2070-2065) ou (2069-2061)
Séânkhibtaoui Mentouhotep I { (2065-2015)
Nebhépetrēʿ Mentouhotep II { ou
Nebhépetrēʿ Mentouhotep III { (2060-2010)[2]
Séânkhkarēʿ Mentouhotep IV (2015-2007) ou (2009-1998)
Nebtaouirēʿ Mentouhotep V et période troublée (2007-2000) ou (1997-1992)

XIIe Dynastie (2000-1785)

Séhétepibrēʿ Amenemhat I	(2000-1970)	(1991-1962)	(1989-1960)
Khéperkarēʿ Sésostris I	(1970-1936)	(1971-1928)	(1969-1926)
Nebkaourēʿ Amenemhat II	(1938-1904)	(1929-1895)	(1927-1893)
Khakléperrēʿ Sésostris II	(1906-1888)	(1897-1879)	(1895-1877)
Khakaourēʿ Sésostris III	(1887-1850)	(1878-1843)	(1876-1838)
Nimaatrēʿ Amenemhat III	(1850-1800)	(1842-1797)	(1837-1789)
Maakhéroueʿr Amenemhat IV	(1800-1792)	(1798-1790)	(1789-1780)
Sébeknefrourēʿ	(1792-1785)	(1789-1786)[3]	(1779-1776)[4]

XIIIe et XIVe Dynasties (1785-1680)[5]

1. Sékhemrēʿ-Khoutaoui Amenemhat Sébekhotep
2. Séânkhtaoui Sékhemkarēʿ
3. Sékhemrēʿ-Khoutaoui Penten
4. Sékhemkarēʿ Amenemhat-Senbouf
5. Séânkhibrēʿ Améni-Antef-Amenemhat
6. Sedjefakarēʿ Kaï-Amenemhat
7. Khoutaouirēʿ Ougaf
8. Snéferibrēʿ Sésostris
9. Heribshédet Amenemhat (peut-être Amenemhat I)
10. Séhetepibrēʿ Amenemhat (peut-être Amenemhat I)

1. Ce sont les dates proposées par Stock, *Die erste Zwischenzeit Ägyptens*.
2. Peut-être un seul et même personnage ; cf. *supra*, p. 276-79.
3. Dates proposées par Parker, *The Calendars of Ancient Egypt*, p. 69.
4. Dates proposées par Edgerton, *J. N. E. S.*, I (1942), p. 314. Pour Scharff, *op. cit.*, les rois de la XIIe Dynastie se sont succédé entre 1991 et 1778. Pour les dates proposées par Alliot, cf. *supra*, p. 17, n. 3.
5. Scharff, *ibid.*, 1778-1670.

11. Ouserkarēʿ Khendjer
12. Nikhânimaâtrēʿ Khendjer
13. Sémenkhkarēʿ Mermesha
14. Snéferkarēʿ (Iby ?)
15. Sethkarēʿ
16. Sékhemrēʿ-Séouadjtaoui Sébekhotep
17. Khâsékhemrēʿ Néferhotep
18. Khânéferrēʿ Sébekhotep
19. Khâankhrēʿ Sébekhotep
20. Khâhéteprēʿ Sébekhotep
21. Mersékhemrēʿ Néferhotep
22. Merkarēʿ
23. Ouahibrēʿ Iaïb
24. Merneferrēʿ Aï
25. Merhéteprēʿ
26. Mersékhemrēʿ Ined
27. Merkaourēʿ Sébekhotep
28. Séouahenrēʿ Sénebmiou
29. Djedânkhrēʿ Mentouemsaf
30. Menkhâourēʿ Seshib
31. Hétepibrēʿ Siamou-Hornedjheriotef
32. Djednéferrēʿ Didoumès
33. Djedhéteprēʿ Didoumès
34. Néhési

XVe et XVIe Dynasties (hyksôs) 1730-1580)[1]

35. Séouserenrēʿ Chian
36. Aouserrēʿ Apopi
37. Nebkhépeshrēʿ Apopi
38. Aasehrēʿ
39. Aakénenrēʿ Apopi (+ les « petits Hyksôs »)

XVIIe Dynastie (1680 (?)-1580)[2]

40. Sékhemrēʿ-Ouahkhâou Rēʿ-hotep
41. Sékhemrēʿ-Ouadjkhâou Sébekemsaf
42. Sékhemrēʿ-Sémentaoui Djéhouti
43. Séânkhenrēʿ Mentouhotep
44. Séouadjenrēʿ Nebirieraout
45. Néferkarēʿ (?) Nebirieraout
46. Sémennéferrēʿ
47. Séouserenrēʿ
48. Sékhemrēʿ-Shedtaoui Sébekemsaf
49. Sékhemrēʿ-Hérouermaât Antef
50. Sékhemrēʿ-Oupmaât Antef
51. Nebkhéperrēʿ Antef
52. Sénakhtenrēʿ (ou Sékénanrēʿ) Taâ
53. Sékénenrēʿ Taâ
54. Ouadjkhéperrēʿ Kamès

Nouvel Empire (1580-1090)[3]

XVIIIe Dynastie (1580-1314)

Nebpehtirēʿ Ahmosis (1580-1558)
Djéserkarēʿ Aménophis I (1557-1530)
Aakhéperkarēʿ Thoutmosis I (1530-1520)
Aakhéperenrēʿ Thoutmosis II } (1520-1484)
Makarēʿ Hatshepsout }

1. Scharff, *op. cit.*, 1670-1570 ; Stock, *Studien*, 1720/10-1570/60.
2. Scharff, *op. cit.*, 1610-1570 ; Stock, *op. cit.*, 1630/20-1570/60.
3. Scharff, *op. cit.*, 1570-1085.

Menkhéperrēʿ Thoutmosis III (1504-1450)
Aakhéperourēʿ Aménophis II (1450-1425 (?))
Menkhéperourēʿ Thoutmosis IV (1425 (?)-1408)
Nebmarēʿ Aménophis III (1408-1372)
Néferkhéperourēʿ Aménophis IV-Akhnaton (1372-1354)
Sémenkhkarēʿ
Nebkhéperourēʿ Toutankhamon }
Khéperkhéperourēʿ Aï } (1354-1314)
Djéserkhéperourēʿ Horemheb }

XIXe Dynastie (1314-1200)

Menpehtirēʿ Ramsès I (1314-1312)
Menmarēʿ Séthi I (1312-1298)
Ousimarēʿ Ramsès II (1301-1235) ou[1] (1290-1224)
Mineptah (1234-1224) ou (1224-1204)
Amenmès[2] (1224-1219) ou (1204-1199)
Mineptah-Siptah (1219-1210) ou (1199-1191)
Ouserkhépérourēʿ Séthi II (1210-1205) ou (1191-1186)
Ramsès Siptah } (1205-1200) ou (1186-1171)
Iarsou }

XXe Dynastie (1200-1085)[3]

Sethnakht (1200-1198)
Ousimarēʿ Ramsès III (1198-1166)
Ousimarēʿ Setpenamon Ramsès IV }
Ousimarēʿ Sékhéperenrēʿ Ramsès V }
Nebmarēʿ Miamon Ramsès VI }
Ousimarēʿ Miamon Ramsès VII }
Ousimarēʿ Akhnamon Ramsès VIII } (1166-1085)
Néferkarēʿ Setpenrēʿ Ramsès IX }
Khépermarēʿ Setpenptah Ramsès X }
Menmarēʿ Setpenptah Ramsès XI }

Basse Époque (1085-332)

XXIe Dynastie (1985-950)

Smendès } (1085-1054)
Hérihor }
Psousennès I } (1054-1009)
Pinedjem }
Amenophthis (1009-1000)
Siamon (1000-984)
Psousennès II (984-950)

XXIIe Dynastie (950-730)[4]

Sheshonq I (950-929)
Osorkon I (929-893)
Takélot I (893-870)
Osorkon II (870-847)
Sheshonq II (847)
Takélot II (847-823)
Sheshonq III (823-772)
Pami (772-767)
Sheshonq V (767-730)

1. D'après Rowton (cf. *supra*, p. 386-87).
2. Entre les règnes d'Amenmès et de Mineptah-Siptah doit sans doute, se placer celui de Taousert (cf. *supra*, p. 355).
3. D'après Rowton, l'avènement de Ramsès III doit se placer en 1170.
4. Blackman, *J. E. A.*, XXVII (1941), p. 92, fait commencer la XXIIe Dynastie en 945 (cf. *supra*, p. 565).

XXIIIᵉ DYNASTIE (817 (?)-730)

Pédoubast (817 (?)-763)
Sheshonq IV (763-757)
Osorkon III (757-748)
Takélot III
Amonroud (748-730)
Osorkon IV

dates très approximatives

XXIVᵉ DYNASTIE (730-715)

Tefnakht (730-720)
Bocchoris (720-715)

XXVᵉ DYNASTIE (751-656)

Piânkhi (751-716)
Shabaka (716-701)
Shabataka (701-689)
Taharqa (689-663)
Tanoutamon (663-656)

XXVIᵉ DYNASTIE (663-525)

Psammétique I (663-609)
Nékao (609-594)
Psammétique II (594-588)
Apriès (588-568)
Amasis (568-526)
Psammétique III (526-525)

XXVIIᵉ DYNASTIE (525-404)

Cambyse (525 522)
Darius I (522-485)
Xerxès (485-464)
Ataxerxès (464-424)
Darius II (424-404)

XXVIIIᵉ DYNASTIE (404-398)

Amyrtée (404-398)

XXIXᵉ DYNASTIE (398-378)

Néphéritès I (398-293)
Mouthis (?) (392-391)
Psammouthis (391-390)
Achoris (390-378)
Néphéritès II (378)

XXXᵉ DYNASTIE (378-341)

Nectanébo I (378-360)
Téos (361-359)
Nectanebo II (359-341)

SECONDE DOMINATION PERSE (341-333)

Artaxerxès III Ochos (341-338)
Arsès (338-335)
Darius III Codoman (335-330)

SUPPLÉMENT

BIBLIOGRAPHIE

P. VII. — Si on excepte les revues qui avaient déjà cessé de paraître avant la guerre de 1939, la plupart des revues citées ici ont continué de paraître régulièrement. De très rares revues nouvelles seront citées dans les additions.

P. VIII et seq. — Pour mettre à jour la bibliographie, il faudrait ajouter de nombreuses pages. Le travail est inutile, puisque, chaque année, paraît, grâce à J. Janssen, une bibliographie complète de l'égyptologie. Le titre de cet ouvrage particulièrement utile, puisque Janssen donne un résumé des résultats exposés par les auteurs, est : *Annual Egyptological Bibliography*. Il est publié à Leyde depuis 1947 ; le dernier volume est celui de 1959. Un index des dix premiers volumes a également paru.

Nous ne donnons ici que quelques titres d'études historiques d'un intérêt général. Les autres ouvrages seront cités dans les additions.

ALDRED, The Egyptians, Londres, 1961 = *Ancient Peoples and Places*, XVIII.
CLÈRE, Histoire des XIᵉ et XIIᵉ Dynasties égyptiennes, dans *Cahiers d'histoire mondiale*, I (1954), p. 643-668.
DRIOTON, *L'Égypte pharaonique*, Paris, 1959.
GARDINER, *Egypt of the Pharaohs*, Oxford, 1961.
POSENER, Littérature et politique dans l'Égypte de la XIIᵉ Dynastie, Paris, 1956 = fasc. 307 de la *Bibliothèque de l'École pratique des Hautes Études*.
SPIEGEL, *Das Werden der altägyptischen Hochkultur*, Heidelberg, 1953.
VANDIER, *Manuel d'archéologie égyptienne*, t. II, *L'architecture*, Paris, 1954 ; t. III, *La statuaire*, Paris, 1958.
WOLF, *Die Welt der Ägypter*, Stuttgart, 1955. Traduction française par Jacques BOITEL, *Le monde des Égyptiens*, Paris, 1955.
YOYOTTE, L'Égypte ancienne, dans l'*Histoire universelle*. 1. *Des origines à l'Islam* (Encyclopédie de la Pléiade), I, p. 101-285, Paris, 1956 et, dans la même collection, *Histoire de l'Art*, I, p. 95-382, Paris, 1961.

CHAPITRE PREMIER. — **Introduction**

P. 15-17. — *Calendrier et chronologie*. — Plusieurs études (cf. entre autres, la 2ᵉ éd. de VAN DER MEER, *The Chronology of Ancient Western Asia and Egypt*, Leiden 1955) ont paru sur cette question (cf. JANSSEN, *An. Eg. Bibliog.*, indexes, p. 446-7, s. v. *Calendar* et *Chronology*). En fait, rien n'est plus mouvant que les dates égyptiennes. Au cours des additions, nous aurons l'occasion de signaler plusieurs des changements qui ont été proposés, mais qui, jamais, ne modifient le cadre général de la chronologie égyptienne.

CHAPITRES II ET III. — **Préhistoire et Religion**

P. 18-128. — Ces deux chapitres sont l'œuvre du regretté chanoine É. DRIOTON qui, emporté, le 17 janvier 1961, par une cruelle maladie, n'a même pas su qu'une quatrième édition de l'*Histoire d'Égypte* était prévue. En dehors de quelques corrections matérielles, nous n'avons pas voulu, par respect pour sa mémoire, ajouter quoi que ce fût à l'excellent exposé qui constitue sa contribution. La bibliographie s'est naturellement enrichie ; on trouvera la liste des études récentes dans JANSSEN, *op. cit.*, indexes, p. 464, s. v. *Prehistoric cultures*, et *Prehistory* ; p. 466-8, s. v. *Religion*.

Nous ne citerons ici que quelques titres. Pour la préhistoire, l'ouvrage essentiel est celui d'E. BAUMGATREL, *Cultures of Prehistoric Egypt*, 2e éd., Oxford, 1955 ; sur la site de Maadi, cf. M. AMER, *Cong. int. des Sciences préh. et protohist.*, *Actes* de la IIIe session, Zurich, 1953, p. 209-210 : Recent Work at the Pre-dynastic Site at Maadi ; M. AMER et S. A. HUZAYYIN, Some Physiographic Problems Related to the Pre-dynastic at Ma'adi, dans *Proceedings of the First Pan-Africa Congress on Prehistory*, Nairobi, 1947, Oxford, 1952 ; sur les fouilles de Ouadi Digla : M. AMER et I. RIZKANA, Excavations in Wadi Digla, deux rapports : *Bull. of the Fac. of Arts Fouad I Univers.*, XV, 1 (1953), p. 97-100, et XV, 2 (1953), p. 201-205. Sur le site d'El-Omari : DEBONO, Nouvelles données sur les civilisations prédynastiques d'El-Omari, dans *B. I. É.*, 37 (1956), p. 329-339. Enfin, on trouvera, sur une question très particulière, des aperçus intéressants dans l'article de W. KAISER, *Mit. Kairo*, 16 (1958), p. 183-192, intitulé : Zur vorgeschichtlichen Bedeutung von Hierakonpolis.

Sur la religion :

ALLEN, The Egyptian Book of the Dead. Documents in the Or. Inst. Mus. at the Un. of Chicago = *Un. Chicago, O.I.C.*, LXXXII, Chicago, 1960.
ANTHES, The Original Meaning of « maâ kherou », dans *J. N. E. S.*, 13 (1954), p. 21-51.
— Zum Ursprung des Nefertem, dans *Ä. Z.*, 80 (1955), p. 81-89.
— Atum, Nefertem und die Kosmogonien von Heliopolis, dans *Ä. Z.*, 82 (1957), p. 1-8.
— Das Problem des Altgottes im vorgeschichtlichen Ägypten, dans *Mit. Kairo*, 15 (1957), p. 1-12.
— Egyptian theology in the third Millenium B. C., dans *J. N. E. S.*, 18 (1959), p. 169-212.
— Mythology in Ancient Egypt, dans *Mythologies of the Ancient World*, New York, 1961, p. 15-92.
BLECKER, Die Idee der Schicksals in der altägyptischen Religion = *Numen*, Leiden, 2 (1955), p. 28-46.
— *Die Geburt eines Gottes. Eine Studie über den ägyptischen Gott Min und sein Fest*, Leiden, 1956.
BONNET, *Reallexikon der ägyptischen Religionsgeschichte*, Berlin, 1952, ouvrage très important et indispensable.
ČERNÝ, *Ancient Egyptian Religion*, Londres, 1952.
DE BUCK, *Coffin Texts*, vol. VI-VII, Chicago, 1956-1961.
DONADONI, *La religione dell'Egitto antico*, Milan, 1955.
DRIOTON, La religion égyptienne, dans *Histoire des Religions*, t. 3, p. 7-147, Paris, 1955.
FEDERN, Hetep (re)di(ou) (n) Inpou ; zum Verständnis des vor-osirianischen Opferformel, dans *Mit. Kairo*, 16 (1958) p. 120-130.
GARNOT (J. SAINTE FARE), Religions égyptiennes antiques, *Bibliographie analytique (1939-1943)*, Paris, 1952.
HELCK, Bemerkungen zum Ritual des Dramatischen Ramesseumpapyrus, dans *Orientalia*, 23 (1954), p. 383-411.
JUNKER, Die Religion der Ägypter, dans *Christus und die Religionen der Erde*, Vienne, 1951, p. 565-606.
— *Die Geisteshaltung der Ägypter in der Frühzeit*, Vienne, 1961.
MERCER, *The Pyramid texts in Translation and Commentary*, New York, 1952, 4 vol.
MORENZ, Untersuchungen zur Rolle des Schicksals in der ägyptischen Religion, Berlin, 1960 = *Abh. d. Sächsischen Ak. d. W. zu Leipzig*, Phil-hist. Kl., 52, 1.
MORENZ et SCHUBERT, *Der Gott auf der Blume*, Ascona, 1954.
OTTO, Monotheistische Tendenzen in der ägyptischen Religion, dans *Die Welt des Orients*, Göttingen [II, 2] (1955), p. 99-110.
— Das ägyptische Mundöffnungritual, Wiesbaden, 1960, dans *Ägyptologische Abhandlungen*, 3, 2 vol.
ROEDER, *Volksglaube im Pharaonenreich*, Stuttgart, 1952.
SAUNERON, *Les prêtres de l'ancienne Égypte*, Paris, 1957.

SCHWEITZER, Das Wesen des Ka, Glückstadt, 1956, *Äg. Forsch.*, 19.
SPIEGEL, Das Auferstehungsritual in den Pyramidentexten, dans *An. Serv.*, 53 (1956), p. 339-439.
ZABKAR, The Theocracy of Amarna and the Doctrine of the « Ba », dans *J. N. E. S.*, 13 (1954), p. 87-101.

CHAPITRE IV. — Époques préthinite et thinite

P. 129 et seq., 156, 159-162. — *Les serviteurs d'Horus, les listes royales et le début de l'histoire.* — D'importantes études ont été consacrées récemment à ces questions et, particulièrement, aux serviteurs d'Horus. J. v. BECKERATH, *Mit. Kairo*, 14 (1956), p. 1-10 (cf. aussi VANDIER, *Pap. Jum.*, p. 243, n. 992), a montré que cette expression ne devait pas toujours être prise dans la même acception. Les serviteurs d'Horus sont, d'abord, les dieux qui ont conduit le roi d'Hiérakonpolis à la victoire sur le Nord ; ils sont représentés, de tout temps, par des enseignes qui accompagnent le roi. Plus tard, l'expression a le sens affaibli de *courtisan* ; déterminée par une barque, elle fait allusion à l'obligation de l'impôt et aux tournées que le roi faisait régulièrement, avec ses courtisans (= la suite d'Horus), pour percevoir ce qui lui était dû. Enfin, dans la liste royale de Turin, les serviteurs d'Horus doivent être des rois originaires de Haute Égypte, qui auraient régné, avant Ménès, dans la région memphite, à l'époque de la deuxième civilisation de Nagada.

KAISER, *Ä. Z.*, 84 (1959), p. 120-132, et 85 (1960), p. 118-137, a repris, d'une manière beaucoup plus complète, l'étude de cette question ; il a relevé, notamment, à peu près toutes les mentions connues des *chemsou-Hor* (serviteurs d'Horus). J. v. BECKERATH, avait reconnu que l'expression pouvait avoir différents sens ; Kaiser ajoute d'autres nuances ; elle a été choisie comme titre d'un fonctionnaire, et, en outre, a désigné les représentants des plus anciens temps *(Vertreter der ältesten Zeiten)*, un groupe de souverains des temps primitifs *(Bezeichnung einer urzeitlichen Herrschergruppe* = papyrus de Turin), un groupe de défunts, et enfin, dans les mythes, la suite d'Horus. La plupart de ces acceptions sont récentes, et l'auteur ne retient, pour les temps primitifs *(Frühzeit)* que trois des groupes relevés : les enseignes divines, un service administratif ou cultuel, étroitement associé aux rois, et un groupe de rois des temps primitifs *(Gruppe urzeitlicher Könige)*. Il exclut la désignation des rois préhistoriques *(Herrscher der Vorzeit)* qui n'est attesté qu'à partir de la XVIIe Dynastie.

Dans un troisième article (*Ä. Z.*, 86 (1961), p. 39-61), il s'attache à étudier le groupe des rois des temps primitifs. D'après lui, les trois premiers rois *connus* de l'Égypte unifiée ont été le roi Scorpion, Ka (cf. *supra*, p. 162) et Narmer. Or, à partir du Nouvel Empire, la tradition unanime fait de Ménès le premier roi de Haute et de Basse Égypte. Kaiser, prenant pour modèle l'étude encore récente (1956) de HELCK sur Manéthon et les listes royales égyptiennes (*Unt.*, XVIII), applique la même méthode que Helck aux passages qui concernent les plus anciennes époques, et étudie successivement la pierre de Palerme et ses fragments (p. 42-54), Manéthon et le papyrus de Turin (p. 54-60). Ces trois documents, d'après lui, si fragmentaires soient-ils, s'accordent au moins sur un point : il y a eu, avant Ménès, des Dynasties royales humaines, et la dernière de ces Dynasties a régné sur l'Égypte entière. Ce ne fut qu'après la fin de l'Ancien Empire que les Égyptiens en arrivèrent progressivement à considérer ces Dynasties humaines comme des Dynasties semi-divines et à faire de Ménès le premier souverain appartenant à la race humaine, sans doute parce que ce fut sous son règne que l'écriture se forma et que fut institué le calendrier ; des rois antérieurs, on ne connaissait rien en dehors de leurs noms. Donc, la coupure qui fut établie par les Égyptiens du Moyen et du Nouvel Empire est purement arbitraire ; elle peut être soit antérieure, soit postérieure à Ménès, mais, en fait, elle doit être postérieure. La place prépondérante qu'a occupée la reine Merneith, d'une part, et d'autre part l'importance du roi Den-Oudimou semblent montrer que la véritable Ire Dynastie a commencé sous le règne de ce dernier roi. Ses prédécesseurs, Djet Djer, Aha-Ménès appartiennent, comme Narmer, Ka et le roi Scorpion à la dernière Dynastie préhistorique qui a compté de 12 à 15 rois ayant régné sur l'Égypte entière. Cette thèse,

d'après l'auteur, est confirmée par les données archéologiques, sur lesquelles il reviendra dans un prochain article qu'on attend avec intérêt.

Un effort comme celui de Kaiser est utile en soi, et il l'est aussi par les articles qu'il suscitera. Il est évident que les reconstitutions présentent aussi un danger, puisqu'elles sont nécessairement fondées sur des hypothèses, et que celles-ci sont et ne peuvent être que subjectives ; ainsi s'expliquent les contradictions (GARDINER, *Egypt*, p. 407-408, estime que la pierre de Palerme nous apporte la confirmation virtuelle que Ménès, dès la Ve Dynastie, était considéré comme le premier des Pharaons). Le procédé, cependant, même s'il offre des risques, doit être utilisé puisqu'il est le seul moyen que nous ayons de préciser progressivement nos connaissances, tant qu'un document explicite n'aura pas été mis au jour au cours des fouilles.

A propos des listes royales (p. 156 et 159), on doit citer, outre les travaux de Helck et de Kaiser, déjà mentionnés, l'admirable édition du papyrus royal de Turin, établie par GARDINER, *The royal Canon of Turin*, Oxford, 1959, et qui doit, maintenant, être préférée à l'édition de Farina.

Sur les causes de conflit qui opposa le Sud et le Nord, cf. SCHOTT, *Mit. d. D. O. G. zu Berlin*, 84 (1952), p. 1-37. L'auteur suppose que l'équilibre des forces avait été modifié, d'un côté, par les constantes luttes entre les Libyens et le Delta, luttes qui avaient affaibli le Nord, et, de l'autre, par les échanges commerciaux entre l'Asie et la Haute Égypte, celle-ci s'étant considérablement enrichie et développée grâce à ces relations.

P. 133. — *L'époque thinite et les tombes royales.* — KAPLONY a soutenu une thèse sur l'époque thinite, qui est actuellement sous presse. L'auteur a réuni et étudié tous les monuments connus de cette époque, et son travail, qu'on peut considérer comme un *Corpus* commenté, sera certainement très utile pour les recherches ultérieures. On devra aussi consulter les articles de Kaiser dont il vient d'être question, et le dernier ouvrage de GARDINER, *Egypt*, p. 402 et seq., où on trouvera, notamment, une étude détaillée du problème que pose la découverte, à Saqqarah, de grandes tombes thinites que leur inventeur, Emery, attribue, on l'a vu, aux plus anciens rois de l'Égypte. Gardiner, tout en pesant le pour et le contre, a tendance à admettre l'hypothèse d'Emery, qui est combattue par KEES (*O. L. Z.*, 52 (1957), p. 12-20, et 54 (1959), p. 566-570). Le développement de cette nécropole (EMERY, depuis 1951, a publié deux autres volumes sur ses fouilles : *Great Tombs of the First Dynasty*, II et III, Oxford, 1954 et 1958) est évidemment assez troublant, mais la question est encore loin d'être claire. A Saqqarah comme en Abydos, les grandes tombes sont entourées par des rangées de sépultures secondaires dans lesquelles Emery a parfois trouvé des squelettes d'adultes qui, ne présentant aucune trace de violence, avaient dû être empoisonnés au moment de l'enterrement du roi ou de la reine (Emery).

Sur cette question des sacrifices humains, cf. JESI, *J. N. E. S.*, 17 (1958), p. 194-203 ; les sacrifices humains disparaissent à la IIe Dynastie, probablement sous l'influence de la magie qui l'emporte, à cette époque, sur les vieux rites.

Les fouilles d'Hélouan, complémentaires de celles d'Emery, ont continué, et le fouilleur Zaki SAAD a publié deux nouveaux volumes dans les cahiers 14 et 21 des Annales du Service des Antiquités de l'Égypte : *Royal Excavations at Helwan* (1945-1947), Le Caire, 1951, et *Ceiling Stelae in Second Dynasty Tombs from the excavations at Helwan*, Le Caire, 1957.

P. 139-40, 158. — Il est prouvé aujourd'hui (cf. *infra*, p. 639) que l'inscription du Sinaï n'est pas contemporaine de la Ire Dynastie (Sémerkhet), mais qu'elle doit être attribuée à un roi de la IIIe Dynastie, Sekhemkhet.

P. 144 et seq. — Sur la signification du roi à l'aube de l'histoire, cf. HELCK, *Anthropos*, 49 (1954), p. 961-991 ; on trouvera un bon résumé de cet important article (que nous n'avons pas eu la possibilité de lire) dans JANSSEN, *An. Eg. Bibl.*, 1955, n° 3949. Sur le même sujet, cf. aussi OTTO, *Well des Orients*, I (1947-1952), 6, 1952, p. 431-433, et VIKENTIEV, *B. I. É.*, 37 (1956), p. 271-316 = JANSSEN, *op. cit.*, 1956, n° 4919. Otto s'occupe surtout de la fusion progressive entre les nomades, d'origine libyenne, et les sédentaires, et Vikentiev étudie spécialement l'action des nomades libyens, auxquels serait dû, notamment, le rite de la fête *sed*. Il est certain que la population égyptienne, à l'époque historique, n'était pas homogène, et que le caractère dualiste de la royauté doit refléter des usages remontant au delà du début de l'histoire. Il est donc tout à fait légitime d'essayer d'isoler ces usages, même si les résultats de ces recherches relèvent plus, et il ne peut en être autrement, d'une reconstitution théorique que d'une connaissance pratique des événements.

Sur le titre d'Horus du roi, cf. J. Gwyn GRIFFITHS, *An. Serv.*, 56 (1959), p. 63 ; sur les deux Horus, cf. *ibid.*, p. 64.

P. 147 et seq. — *L'administration thinite.* — Le groupe *tjet*, qui accompagne la représentation d'un fonctionnaire de Narmer sur la palette de ce roi, serait, d'après KEES, *Ä. Z.*, 82 (1957), p. 58-62, ni le titre du vizir *(tjati)*, ni celui d'un scribe, mais la désignation de gouverneur, ou de tuteur, des princes royaux (Erzieher), et correspondrait à *atjet*, titre connu, à l'Ancien Empire, sous la forme *atjou*. Plus tard, il aurait été remplacé par *menâ* = père nourricier (sur cette question, cf. aussi, *supra*, p. 158).

Sur l'administration thinite, on devra consulter l'importante étude de HELCK, Untersuchungen zu den Beamtentiteln des äg. Alten Reiches, Glückstadt, 1954 = *Äg. Forsch.*, heft 18 (cf. le résumé de JANSSEN, *op. cit.*, 1954, n° 3358, et notre compte rendu dans *Bi. Or.*, XII (1955), p. 171-173). Les titres doivent d'abord être séparés en titres effectifs et titres honorifiques, ces derniers étant presque toujours d'anciens titres effectifs, dont il convient d'étudier l'évolution pour connaître leur signification primitive et pour savoir quand ils ont cessé de correspondre à une fonction réelle. Les titres effectifs sont rattachés aux divers services de l'administration et, par là même, nous aident à mieux comprendre ces services. Il n'est pas possible d'entrer, ici, dans le détail de cette riche monographie, indispensable à tous ceux qui veulent approfondir la question de l'administration de l'Égypte.

P. 149 et seq., 156, 158-159. — Aux références citées, ajouter l'ouvrage (sous presse) de KAPLONY et les derniers ouvrages d'EMERY et de Z. SAAD mentionnés *supra*, add. à la p. 133. VIKENTIEV a étudié une tablette connue par deux exemplaires et a exprimé à ce sujet des hypothèses personnelles qu'il a résumées dans les deux dernières pages de son article (*An. serv.*, 56 (1959), p. 1-30).

P. 157. — *Djer.* — Un couteau du roi est conservé au musée de Toronto. Son manche est recouvert d'une feuille d'or, sur laquelle se lit le nom du souverain ; cf. NEEDLER, *J. E. A.*, 42 (1956), p. 41-44.

P. 158. — *IIe Dyn. 1-3 = Ninéter.* — Une statuette du roi Ninéter, provenant de la collection Michaïlidès (Le Caire), a été publiée par SIMPSON, *J. E. A.*, 42 (1956), p. 45-49.

P. 161 et seq. — *Notes diverses sur les rois thinites.* — KAPLONY, *Orientalia Suetana* VII (1959), p. 54-69, a essayé d'interpréter, en se fondant surtout sur la légende d'Osiris qui, d'après lui, jouait déjà un rôle important, quelques noms royaux de la Ire Dynastie. Nous mentionnerons ces interprétations dans les lignes qui vont suivre.

P. 161, 3. — D'après HELCK (*Z. D. M. G.*, 103 [N. F. 28], 1953, p. 354-9), Ménès était le nom d'un prince héritier qui aurait succédé à Narmer. Ménès, en tout cas, ne doit pas être identifié à Narmer. GARDINER, au contraire (*Egypt*, p. 404-408), ne pense pas que Ménès puisse être confondu avec Aha et a tendance à admettre l'équivalence Narmer = Ménès (cf. aussi le tableau de la p. 430). Sur le nom de Aha, cf. KAPLONY, *op. cit.*, p. 57-58 ; sans exclure la possibilité que le nom « le combattant » désigne le roi victorieux, il pense que l'épithète s'applique plutôt à Horus, avec lequel le roi se confondait. Sur Ménès, cf. aussi, *supra*, p. 635 (article de KAISER).

P. 162, 4. — *Djer et Ouadji.* — Le premier nom est longuement étudié par KAPLONY, *op. cit.*, p. 58-64, qui propose de lire Sekhti ou Ibetch. L'auteur cherche dans la légende d'Horus à trouver des épisodes (ou des épithètes) qui justifieraient un tel nom, celui-ci se rattachant, soit à la racine qui signifie *tisser*, soit à celle qui signifie *prendre les oiseaux au filet*. Le même auteur revient au nom de Ouadj, pour le successeur de Djer. En revanche, J. SAINTE FARE GARNOT, *Mit. Kairo*, 16 (1958), p. 138-146, après une étude très poussée des différentes hypothèses possibles, propose de lire le nom *Edjō* ou *Adjō* (GARDINER, *Egypt*, lit également ce nom *Edjō*). ANTHES, *Ä. Z.*, 83 (1958), p. 79-82, observe une attitude plus prudente ; sur le prénom, Iterty, du roi, cf. GARDINER, *J. E. A.*, 44 (1958), p. 38-39, qui propose de traduire « Two-Sides » ou « He of the Two-Sides ».

Le nom de Ka (un des prédécesseurs de Narmer) devrait, d'après KAPLONY, *op. cit.*, être lu Zékhem, ce nom pouvant aisément s'appliquer à Horus lui-même ou à Horus par rapport à Osiris. Ce roi Ka n'a jamais été identifié à Ménès et c'est avec raison, estime GARDINER, *Egypt* (p. 407).

P. 162, 5-163. — *Den-Oudimou.* — KAPLONY, *op. cit.*, p. 66-67, s'occupant du nom de ce roi, critique les deux lectures anciennes, Den et Oudimou. Pour lui, le nom doit se lire Doun qui, s'appliquant à Horus, doit signifier « celui qui étend ses ailes ». Le nom de *nebti* de ce roi (*ibid.*, p. 66-69) pourrait se lire *Septi* (?) = celui des deux nomes (divins), cette lecture étant, cependant, considérée par l'auteur comme une simple hypothèse.

P. 164, 7 ; 165, 8, 9. — *Péribsen, Khasékhem et Khâsékhemoui.* — D'après SAINTE FARE GARNOT, *B. I. É.*, 37 (1956), p. 317-328, Péribsen n'a pas été un persécuteur d'Horus, mais un serviteur fidèle de Seth, et son nom, qui signifie « leurs désirs à tous deux (Horus et Seth) se révèlent », n'exprime aucune hostilité à l'égard d'Horus. L'auteur est d'avis que le roi Sékhemib-Perenmaât désigne le roi Péribsen, et admet même que les deux noms ont pu être portés simultanément par le roi. LAUER, *B. I. F. A. O.*, 55 (1956), p. 162 et seq., suppose que Péribsen a détrôné Sékhemib-Perenmaât et qu'il a refoulé l'héritier légitime, Khâsékhem, jusqu'à Hiérakonpolis. Khâsékhem, après avoir rétabli la situation en sa faveur, aurait pris le nom de Khâsékhemoui, et l'auteur attribue à Péribsen les incendies qu'on a constatés dans les tombes royales d'Abydos et de Saqqarah. GARDINER, *Egypt.*, p. 416-419, tout en reconnaissant les difficultés que soulève le problème de ces trois rois, croit cependant qu'il est plus sage, dans l'état actuel de nos connaissances, d'admettre que Sékhemib-Perenmaât est le premier nom de Péribsen, et que Khâsékhem ne doit pas être confondu avec Khâsékhemoui. A propos du nom complémentaire de ce dernier roi, J. SAINTE FARE GARNOT, à la fin de l'article cité au début de ce paragraphe, propose de lire *Hétep-neboui-imiouief* = les deux puissants qui sont en lui se sont réconciliés ; ce même nom est traduit par ČERNÝ, *Mit. Kairo*, 16 (1958), p. 27 : les deux seigneurs se sont réconciliés en lui. De toute façon, le nom fait allusion à un apaisement, à une réconciliation.

CHAPITRE V. — **L'Ancien Empire**

P. 167-169, 195 et 200. — *La IIIe Dynastie.* — Les récentes découvertes faites à Saqqarah (sur ces découvertes, cf. le numéro spécial de la *Revue du Caire*, Les grandes découvertes archéologiques de 1954) modifient profondément l'idée que nous nous faisions, le règne de Djéser mis à part, de la IIIe Dynastie. Le point de départ de cette révision a été la mise au jour, par Zakaria GONEIM, d'une pyramide à degrés inachevée (octobre 1951). Nous ne pouvons pas citer, ici, tous les articles qui ont été consacrés à cette pyramide. Le fouilleur Z. Goneim, tragiquement disparu depuis, a publié, sur ses travaux, un livre qui a paru en anglais (*The Buried Pyramid*, 1956), en allemand (*Die verschollene Pyramide*, 1955), en néerlandais (*Die verdwenen pyramide*, 1956) et en français (*La pyramide ensevelie*, 1957) ; on consultera, en outre, EDWARDS, *Pyramids of Egypt* (2e éd.), 1961, p. 55-60, et divers articles de LAUER, que nous utiliserons dans la suite de notre exposé, et dont nous ne citons ici que les principaux : *C. R. A. I. B. L.*, 1954, p. 368-379 ; *B. I. É.*, XXXVI (1955), p. 357-364 ; *Revue du Caire*, 175 (1955), p. 81-88 ; *Revue archéologique*, 47 (1956), p. 1-19, et 51 (1960), p. 89-95. Voici comment Lauer, qui était sur place au moment de la découverte et qui prit une part active aux travaux de Z. Goneim, présente la nouvelle pyramide (*Revue du Caire*, p. 82-83) : « En octobre 1951, M. Zakaria Goneim eut son attention attirée par une très vaste butte située à l'ouest et au sud-ouest de la pyramide d'Ounas. Par places affleuraient, en effet, quelques vestiges de maçonnerie présentant de grandes analogies avec celle des massifs en calcaire grossier des monuments de Zoser (Djéser). Les recherches, qu'il entreprit alors, lui permirent d'abord de délimiter un quadrilatère d'une dizaine d'hectares, puis d'y découvrir un magnifique mur à bastions et à redans, d'aspect identique à l'enceinte de la Pyramide à degrés, s'élevant à plus de 3 mètres de hauteur sur une soixantaine de mètres de longueur. Un sondage effectué ensuite sur le centre du quadrilatère fit apparaître une imposante construction en moellons de calcaire local. La disposition de cette maçonnerie... nous fit aussitôt reconnaître la structure très particulière d'une pyramide à degrés dont il importait dès lors de déterminer le contour et de retrouver l'entrée. » Plus tard on découvrit que la pyramide avait un plan carré de 120 mètres de côté. Le caveau était accessible par une « descenderie », encore bloquée, qui prenait à une quarantaine de mètres au nord de la pyramide, et qui s'enfonçait, probablement, sous les substructures du temple funéraire, d'abord en tranchée, puis en tunnel. Le caveau, qui se trouvait à 25 mètres de profondeur, était flanqué, à l'est et à l'ouest, d'une chambre plus petite. Un sarcophage d'albâtre, malheureusement vide, était encore en place dans le caveau. Cet ensemble était complété par des galeries souterraines, disposées en dents de peigne autour de la pyramide, exactement comme dans la pyramide à degrés de Zawiet el-Aryan, sur laquelle nous reviendrons plus bas. La fouille permit de recueillir de beaux bracelets, une boîte en or repoussé et des vases d'albâtre (cf. GONEIM, *Pyr. ensevelie*, p. 126 et seq., et illustrations), mais la découverte la plus importante fut certainement celle de bouchons d'argile, marqués au nom, Sékhemkhet (sur ce nom, cf. SAINTE FARE GARNOT, *B. I. É.*, 37 (1956), à la fin de l'article ; l'auteur propose de traduire ce nom : le plus puissant des membres de la corporation des dieux), du propriétaire de la tombe, nom que l'on croyait alors inconnu. En fait, on admet unanimement aujourd'hui que ce Sékhemkhet avait laissé son nom au Sinaï ; ce nom avait été lu, jusqu'à présent, Sémerkhet, et les graffiti qui le mentionnent avaient été attribués au dernier roi de la Ire Dynastie (cf. GARDINER, PEET et ČERNÝ, *Sinaï*, I, pl. I-II, p. 53 (postscript) ; cf. *supra*, add. aux p. 139-140).

Que fallait-il faire de ce roi Sékhemkhet ? Lauer, en se fondant sur le plan architectural, estime que la nouvelle pyramide doit être placée, chronologiquement, entre la pyramide de Djéser et celle de Zawiet el-Aryan. Sékhemkhet aurait donc régné après Djéser, et il est probable, pour ne pas dire plus, qu'il a été son successeur direct. On sait, d'autre part, que le dernier roi de la Dynastie a été Houni. Les listes royales, pour cette époque, étant à peu près inutilisables, on est contraint de se fonder exclusivement sur les monuments ; or, ceux-ci nous font connaître deux autres noms certains, Sanakht et Khâba, et, d'une manière plus douteuse, un nom qui a été lu sur des blocs de la pyramide inachevée de Zawiet el-Aryan (différente, il faut le souligner, de la pyramide à degrés du même site, dont il a été question plus haut), et sur lequel nous reviendrons. Khâba, quoi qu'en ait dit Reisner (cf. *supra*, p. 185, n. 1) doit être le propriétaire de la pyramide à degrés de Zawiet el-Aryan. Reste donc Sanakht, on ne connaît pas la tombe de ce roi. Lauer avait d'abord supposé qu'elle devait se trouver sous la chaussée d'Ounas (cf. *supra*, p. 169), mais les dernières découvertes de Saqqarah l'ont amené à modifier son opinion. En effet, les tombes de Bêt-Khallâf, datées, l'une du règne de Djéser, l'autre du règne de Sanakht, prouvent d'une manière certaine que les deux rois ne peuvent pas être séparés l'un de l'autre. Par conséquent, comme Sékhemkhet a certainement vécu après Djéser, dont il est, très probablement, le successeur, comme, d'autre part, Sékhemkhet ne peut être identifié à Sanakht (les noms de Sékhemkhet, de Djéser et de Sanakht voisinent au Sinaï = *Sinaï*, édit. ČERNÝ, II, p. 52 et seq., et I, pl. I et IV), on est presque obligé d'admettre que Sanakht a régné avant Djéser ; sans doute

est-il son frère aîné (on avait déjà supposé (cf. *supra*, p. 200) qu'il était un frère, mais un *frère cadet* de Djéser). Telle est l'hypothèse que propose, avec raison croyons-nous, Lauer dans les articles que nous avons cités plus haut. Sanakht et Djéser restent donc les fils de Khâsékhemoui et de Nimaât-hep (celle-ci est qualifiée de : mère des enfants royaux ; cf. *supra*, p. 165). Cette hypothèse s'accorde également avec les listes royales, puisque le papyrus royal de Turin et la table d'Abydos citent, comme dernier roi de la IIe Dynastie, un roi Nebka qui ne peut pas être Khâsékhemoui, et que Manéthon cite, comme fondateur de la IIIe Dynastie, non pas Djéser, mais un roi Nékherophês. On convient que les équivalences ne sont pas évidentes, mais il semble assez vraisemblable d'identifier Sanakht avec Nebka (cf. *supra*, p. 169 et 200) et de supposer que le nom donné par Manéthon, ce qui arrive souvent, a été déformé ; ce serait une tentative d'helléniser le nom de Nebka(rēʿ) (cf. LAUER, *C. R. A. I. B. L.*, p. 378). Enfin, le mastaba initial de la pyramide à degrés de Djéser aurait été (*ibid.*, p. 376) le tombeau de Sanakht, cette hypothèse n'étant possible que si Sanakht a régné *avant* Djéser. En conclusion, Lauer propose, pour la IIIe Dynastie, la succession suivante (*ibid.*, p. 379) :

1. Horus Sanakht, roi Nebka, constructeur possible du mastaba initial de la pyramide à degrés de Djéser ;
2. Horus Nétérierkhet, roi Djéser, constructeur de la pyramide à degrés ;
3. Horus Sékhemkhet, roi Djéser-Téti des listes, constructeur de la nouvelle pyramide à degrés de Saqqarah ;
4. Horus Khâba, roi X, constructeur de la pyramide à degrés de Zawiet el-Aryan ;
5. Roi (ou reine) X (?), constructeur de la pyramide à degrés de Silah, au Fayoum (sur cette pyramide, cf. LAUER, *Rev. arch.*, 47 (1956), p. 6) ;
6. Houni, constructeur probable de la pyramide à degrés de Meïdoum.

Il semble plus prudent (Lauer lui-même n'en parle plus dans ses articles postérieurs) de laisser la pyramide de Silah dans le groupe inexpliqué des quatre petites pyramides à degrés (EDWARDS, *Pyramids of Egypt*, 2e éd., p. 62, et LAUER, *loc. cit.* ; les autres pyramides de ce groupe se trouvent à Zawiet el-Meitin, à Nagada et à el-Kola). Il n'est pas impossible, cependant, qu'un roi doive être placé entre Khâba et Houni. La question est extrêmement délicate.

Nous avions pensé (*supra*, p. 201) que ce roi était celui dont Barsanti avait trouvé la tombe inachevée à Zawiet el-Aryan, et dont Maspero avait lu le nom Néferka, nom qui aurait correspondu à Néferkarēʿ, prédécesseur immédiat de Houni sur la table d'Abydos. ČERNÝ, après avoir examiné avec soin les dessins de Barsanti (les blocs originaux sont malheureusement inaccessibles), a conclu que le nom devait se lire Nebka, et non Néferka (*Mit. Kairo*, 16 (1958), p. 25-29), et il rapproche ce Nebka du Nebkarēʿ qui, sur la liste de Saqqarah, précède Houni. Il hésite, cependant, à tenir pour définitivement démontrée son identification, à cause de l'opinion de Lauer sur la pyramide inachevée de Zawiet el-Aryan.

Lauer, en effet (nous en avons nous-même longuement discuté avec lui), affirme catégoriquement que cette pyramide, sur le plan architectural, ne peut pas appartenir à la IIIe Dynastie et qu'il faut en rejeter la construction à l'intérieur de la IVe Dynastie. Il est impossible d'après lui qu'on ait construit avant le milieu de la IVe Dynastie le magnifique radier fait en blocs de granit, qui a été retrouvé par Barsanti à Zawiet el-Aryan. La pyramide appartient donc à un des rois qui ont régné, d'après Manéthon et le papyrus royal de Turin (cf. *supra*, p. 202, 5 et 628), à la fin de la IVe Dynastie. Il est évident que l'emploi du granit, à la IIIe Dynastie, est extrêmement rare dans la construction des pyramides, et on ne peut guère citer comme exception que le caveau de granit qui se trouve dans les appartements de la pyramide à degrés de Djéser (LAUER, *C. R. A. I. B. L.*, p. 376, et *Pyr. à degrés*, I, p. 39, 102-104). N'étant pas architecte, il nous est difficile de prendre parti. En faveur de l'hypothèse d'une succession Khâba, Nebka et Houni, nous avons d'abord la lecture de Černý, puis la mention d'un roi Nebkarēʿ dans la liste de Saqqarah (qui est peut-être identique au Néferkarēʿ — ce serait une erreur du scribe — de la liste d'Abydos), et, enfin, la situation

de la tombe de ce roi à Zawiet el-Aryan, où se trouve déjà une tombe royale de la IIIe Dynastie. Si cette hypothèse est retenue, il faut naturellement admettre que ce Nebka est différent du Nebka qui a été identifié (cf. *supra*) à Sanakht, et qui correspond au Nékherophês de Manéthon et au Nebka de la table d'Abydos et du papyrus royal de Turin. Il est évidemment curieux que la table de Saqqarah, la seule qui cite un roi Nebka, juste avant Houni, soit aussi la seule qui ne mentionne pas un roi Nebka avant Djéser, car il n'est pas certain que le Néferkarēʿ de la table d'Abydos soit une erreur pour Nebkarēʿ. On ne peut donc pas affirmer qu'il y a eu deux rois Nebka(rēʿ) à cette époque. On doit, cependant, signaler que le conte de Westcar (cf. GARDINER, *Egypt*, p. 420) cite un roi Nebka qui doit avoir régné entre Djéser et Snéfrou et qui est peut-être celui dont le nom est attesté sur un fragment de fausse porte du musée de Berlin (*Aeg. Inschriften*, I, p. 30), appartenant à un prêtre funéraire qui vivait à l'Ancien Empire. L'argument essentiel contre la place de la pyramide inachevée de Zawiet el-Aryan entre les règnes de Khâba et de Houni reste donc la conviction de Lauer, et il est évident que la conviction d'un spécialiste aussi averti que Lauer est d'un grand poids dans la discussion. Lauer, postérieurement aux conversations que nous avions eues avec lui, a développé les arguments qu'il nous avait exposés dans un article, encore inédit, qui doit paraître dans un prochain tome de la *Rev. d'Ég.* Cette étude, que nous avons eu l'occasion de lire en manuscrit, est extrêmement poussée, surtout sur le plan architectural ; Lauer, cependant, propose également, sur le plan historique, une hypothèse qui est loin d'être invraisemblable. Il imagine que le faucon qui sert à écrire le nom du propriétaire de la pyramide inachevée de Zawiet el-Aryan doit être lu, que cette lecture soit ancienne ou qu'il s'agisse d'une interprétation récente, *bik* (désignation générique du faucon), et que le roi de Zawiet el-Aryan doit être identifié au Bichérès de Manéthon (cf. *supra*, p. 628), dont le règne se place à la fin de la IVe Dynastie, entre celui de Mykérinus et celui de Shepseskaf. Si cette hypothèse, d'ailleurs séduisante, est exacte, on doit admettre, ou bien que Houni a succédé directement à Khâba, ou bien que le roi qui les a séparés ne nous est pas connu. Sur la IIIe Dynastie, cf. aussi HELCK, *Unt.*, XVIII, p. 19-24.

P. 169, 200-201. — *Le roi Khâba.* — D'après ce qui vient d'être dit, la place de Khâba à l'intérieur de la IIIe Dynastie ne semble plus faire de doute aujourd'hui, et les réserves que nous avions faites ne sont plus justifiées. ARKELL a publié un certain nombre de coupes en pierres dures, marquées au nom de Khâba : *J. E. A.*, 42 (1956), p. 116, et 44 (1958), p. 120.

P. 169, 197, 201. — *Le roi Houni.* — GÖDICKE, *Ä. Z.*, 81 (1956), p. 18-24, propose de lire le nom de ce roi Ni-souteh ; ce serait lui qui aurait créé les postes militaires d'Éléphantine. D'après LAUER (*Prob. des Pyr.*, p. 88 ; *Rev. archéol.*, 47 (1956), p. 15, n. 1) et d'après RICKE (*Bauforschung*, Heft 5, n. 46), Houni (ou Ni-souteh) aurait commencé la pyramide de Meïdoum qui aurait été terminée par Snéfrou. Si on admet cette hypothèse, d'ailleurs vraisemblable, on ne peut plus dire qu'on ne connaît pas la tombe du dernier roi de la IIIe Dynastie.

P. 170-1, 197-198 et 201-202. — *Les rois de la IVe Dynastie.* — F. DEBONO a découvert, en 1949, un graffito inconnu du Ouadi-Hammamat, qui a été publié et étudié par É. DRIOTON, *B. S. F. É.*, 16 (1954), p. 41-49. Ce graffito a été gravé par de petits fonctionnaires memphites de la XIIe Dynastie, envoyés en mission au Ouadi-Hammamat. On ignore la raison pour laquelle ils ont estimé utile de laisser, comme trace de leur passage, une liste partielle des rois de la IVe Dynastie. Peut-être voulaient-ils honorer des souverains originaires, comme eux, de l'ancienne capitale, Memphis. La liste comprend cinq noms : Chéops, Didoufri, Chéphren, Hordjédefrēʿ et Baefrēʿ. Les trois premiers souverains sont connus et se succèdent dans l'ordre qui a été unanimement adopté par les historiens récents. Les deux derniers noms désignent des princes, fils de Chéops, comme Didoufri et Chéphren, que les textes mentionnent parfois, mais sans leur attribuer la qualité royale. Il semble, d'après ce graffito, que les princes Hordjédefrēʿ et Baefrēʿ aient régné,

très peu de temps probablement, entre Chéphren et Mykérinus. REISNER, *Mycerinus*, p. 242, 246, avait soupçonné l'existence de ces deux règnes éphémères.

P. 174 et 195. — *Ce que représente le roi à l'Ancien Empire.* — Un ouvrage récent a été consacré à cette question : GÖDICKE, Die Stellung des Königs im alten Reich, Wiesbaden, 1960 = *Äg. Abhandlung*, 2. Sur le titre *Horus d'or*, cf. Gwyn GRIFFITHS, *An. Serv.*, LVI (1958), p. 64-86. Tout récemment SCHOTT, Zur Krönungstitulatur der Pyramidenzeit = *Nach. d. Ak. d. Wis. in Göttingen*, I, Phil-hist. Kl., 1956, 4, p. 55-79, a cherché à montrer que les titres royaux « les deux maîtresses, Horus, Horus d'or » n'identifiaient pas le roi à des divinités, mais qu'ils faisaient partie intégrante des noms. POSENER, *De la divinité du Pharaon* (1960), qui partage l'opinion de Schott, conclut : « Les conséquences de ces constatations pour la doctrine monarchique sont d'autant plus importantes qu'on place généralement sous l'Ancien Empire la divinisation la plus parfaite du roi » (p. 7). On reviendra plus bas sur ce livre de Posener (cf. p. 666).

P. 176 et 198. — *L'administration.* — On consultera la monographie déjà citée (*supra*, p. 637), de HELCK, Beamtentiteln = *Äg. Forschungen*, 18, Glückstadt, 1954 (administration en général) ; FAULKNER, *J. E. A.*, 39 (1953), p. 32-36 (armée) ; HELCK, *Mit. Kairo*, 15 (1957), p. 91-111 (titres des fonctionnaires attachés au service des pyramides royales à l'Ancien Empire) ; ADAMS, *Fragen altägyptischen Finanzverwaltung, nach Urkunden des Alten und Mittleren Reiches*, Munich, 1956 (administration du trésor ; nous ne connaissons cet ouvrage que par JANSSEN, *Eg. Bibl.*, 1956, n° 4349, et par C. PRÉAUX, *Bi. Or.*, XVII (1960), p. 163).

P. 182 et 195. — *Barques de Chéops.* — On se contentera ici de signaler l'importante découverte, faite en 1954, près de la pyramide de Chéops, de deux barques, dont une seule a été dégagée. De nombreux articles ont été consacrés à cette question (cf. JANSSEN, *Eg. Bibl.*, VIII, p. 413, s. v. *Cheops, boat*). On consultera, en particulier, les nombreux articles consacrés aux barques de Chéops dans : Les grandes découvertes archéologiques de 1954 (numéro spécial de la *Revue du Caire*), Le Caire, 1955, et les articles de ČERNÝ, *J. E. A.*, 41 (1955), p. 175-179, et de MONTET, *Revue de Paris*, 63 (1956), p. 115-122. Aucune étude détaillée n'a encore paru, à notre connaissance du moins, sur cette question, et il semble qu'il soit plus prudent, pour commenter, comme elle le mérite, cette découverte importante, d'attendre que l'ensemble de la documentation ait été livré au public. Il faut se garder, en tout cas, et c'est l'avis de Černý et de Montet, d'accorder à ces barques, sans en avoir la preuve absolue, un caractère solaire.

P. 182 et seq., 195. — *La sépulture royale.* — Une seconde édition, revue et augmentée, de l'ouvrage d'EDWARDS, *The Pyramids of Egypt*, a paru à Londres, en 1961. Sur l'architecture, cf. aussi VANDIER, *Manuel d'arch. ég.*, II. On consultera également LAUER, *Mit. Kairo*, 15 (1957), p. 148-165 (évolution de la tombe égyptienne jusqu'à la pyramide à degrés) et divers articles qu'il a réunis dans : Observations sur les Pyramides = *Bibl. d'étude*, t. XXX, Le Caire, 1960.

P. 187. — *Temple funéraire de Djéser.* — MONTET, *C. R. A. I. B. L.*, 1955, p. 48-55, propose de voir dans les monuments appelés par Lauer, le monument de *heb-sed*, le temple T, la maison du Nord et la maison du Sud, des fondations pieuses du roi, dont les noms nous sont donnés par les stèles des appartements souterrains ; ces édifices ont été construits à Edfou, à el-Kab, à Hermopolis et à Létopolis.

P. 188. — *Temple funéraire de Snéfrou à Dahchour.* — Ce temple a été dégagé et publié par A. FAKHRY, *An. Serv.*, LI (1951), p. 509-522, LII (1954), p. 563-594, et par RICKE, *An. Serv.*, LII (1954), p. 603-623.

P. 189 et 118. — *Temples solaires.* — Le seul temple solaire connu, jusqu'à ces derniers temps, était celui de Niouserrē', publié par BISSING et KEES, *Das Re-Heiligtum des Königs Ne-Woser-Re (Rathures)*, Berlin, 1905. Il y a quelques années, on a mis au jour les vestiges du temple solaire d'Ouserkaf. Les résultats de ces fouilles ont été publiés par RICKE et STOCK, *Z. D. M. G.*, 105 [N. F. 30], 1955, p. 32-35, puis par RICKE, *An. Serv.*, LIV (1956), p. 75-82, et LIV, 2 (1957), p. 305-316. A ce propos, on lira les articles intéressants de KAISER, *Mit. Kairo*, 14 (1956), p. 104-116, et de WINTER, *W. Z. K. M.*, 54 (1957), p. 222-233 ; d'après Winter, les temples solaires auraient été construits, avant tout, à la mémoire du roi ; pour Kaiser, ils auraient joué un rôle dans le culte funéraire du roi ; en somme, ils ne seraient pas une preuve du développement de la religion solaire, mais un moyen détourné de lutter contre la prépondérance de cette religion.

P. 189 et seq., 196, 199 et seq. — *Les mastabas et la statuaire.* — Ajouter les références suivantes : JUNKER, *Giza*, XI, 1953, et XII, 1955 (avec le vol. XII, qui contient un index général, s'achève la remarquable publication des fouilles de Junker) ; S. HASSAN, *Giza*, VII-X (1953-1960) ; A. BAKR, *Giza*, le Caire, 1953 ; JAMES, *The Mastaba of Khentika called Ikhekhi* (avec la collaboration de APTED = *E. E. S.*, Arch. Survey of Egypt, 30, London, 1953). RACHEWILTZ, *The Rock-Tomb of* Irw-k'-Pth, Leiden, 1960 ; BLACKMAN et APTED, *Meir V* = *E. E. S.*, Arch. Survey of Eg., 28, Londres, 1953. On consultera également notre *Manuel d'archéologie égyptienne*, t. II (architecture) et III (statuaire).

P. 199. — *L'art.* — Références nouvelles : S. CURTO, *Studi Calderini-Paribeni*, II (1952), p. 1-31 (étude sur la stèle abydénienne et la dalle memphite) ; GÖDICKE, *Mit. Kairo*, 15 (1957), p. 57-67 (étude comparative des représentations royales et des représentations privées, à l'Ancien Empire) ; SPIEGEL, *Mit. Kairo*, 15 (1957), p. 225-261 (sur le réalisme qui apparaît dans les représentations des tombes privées, à la fin de la V[e] Dynastie et au début de la VI[e] Dynastie) ; VAN DE WALLE, *Mit. Kairo*, 15 (1957), p. 288-296 (étude très intéressante sur l'origine et la signification du défilé des domaines dans les tombes privées de l'Ancien Empire) ; REISNER, *The tomb of Hetep-heres, the mother of Cheops*, Cambridge, 1955 (publication, par les soins et sous la surveillance de W. St. SMITH, du mobilier funéraire trouvé dans la tombe de la reine, sur lequel nous ne possédions qu'un rapport préliminaire).

P. 201, 4. — *Didoufri*, cf. GOYON, *Wadi Hammamat*, p. 14.

CHAPITRE VI. — La fin de l'Ancien Empire et la Première Période intermédiaire[1]

P. 205 et 232. — *La mère et les femmes de Téti.* — Téti eut pour mère Zechzéchet, connue, depuis longtemps, comme la bénéficiaire d'une recette pour faire pousser les cheveux (Ebers, 66, 16). YOYOTTE, *B. I. F. A. O.*, 57 (1958), p. 94-98, a démontré que cette reine, appelée Chéché par le papyrus médical Ebers, ne pouvait être que la mère de Téti. Dans le même article (p. 91-94), Yoyotte montre que la reine Ipout, mère de Mérirē', a été la femme de Téti, celui-ci ayant eu deux épouses, Ipout et Khouit. Nous avions utilisé, dans notre 3[e] édition, cet article avant qu'il n'eût paru.

P. 205 et 228. — *Les épouses de Mérirē' Pépi I[er].* — D'après GÖDICKE, *J. A. O. S.*, 75 (1955), p. 180-183, Pépi I[er] n'aurait pas épousé les deux filles du nomarque Khoui, mais une seule de ces filles, celle qui a été la mère de

1. Wil. C. HAYES vient de faire paraître sa contribution à la 2[e] édition de *The Cambridge Ancient History*. Cette contribution intitulée *The Middle Kingdom in Egypt*, Cambridge, 1961, est consacrée à la Première Période Intermédiaire et à la XII[e] Dynastie. Elle nous est parvenue trop tard pour que nous puissions l'utiliser dans ce supplément, mais il était indispensable de signaler l'existence de cette remarquable mise au point des questions.

Pépi II. La mère de Mérenrē' n'est pas connue, mais aurait été mise en jugement assez tard dans le règne de Pépi Ier. Elle aurait été impliquée dans cette affaire du harem royal, à laquelle Ouni fait allusion dans son inscription biographique (*Urk.*, I, p. 100-101 ; sur cette question, cf. aussi GŒDICKE, *J. A. O. S.*, 74 (1954), p. 88-89) pour se vanter d'avoir été le seul juge de ce délicat procès. Ce ne serait que plus tard qu'on aurait fait, d'une fille de Khoui, la mère de Mérenrē', sans doute pour remédier à une situation difficile.

P. 207 et 227. — *Le graffito d'Iti au Ouadi Hammamat.* — A propos de ce graffito, il convient de rappeler qu'il est daté du règne d'Iti et que l'identification d'Iti et d'Ousirkarē' reste problématique (cf. *supra*, p. 232, 1). D'autres inscriptions de l'Ancien Empire ont été retrouvées au Ouadi Hammamat par GOYON, *Wadi Hammamat*, Paris, 1957, nos 16-51.

P. 208-227. — *Ouni et les Bédouins.* — GARDINER, *Egypt*, p. 98, suppose que les campagnes d'Ouni contre les Bédouins n'étaient pas dirigées contre les seuls Bédouins, car, pour cela, il eût suffi d'une armée beaucoup moins importante. Sans doute Ouni eut-il pour mission de pénétrer en Palestine pour essayer de contenir les premières vagues de ces agresseurs asiatiques qui devaient, un peu plus d'un siècle plus tard, déferler sur l'Égypte.

P. 209, 227-228. — *Les expéditions nubiennes de Herkhouf.* — EDEL, *Äg. Studien* = Festschrift Grapow, 1955, p. 51 et seq., ne pense pas que Herkhouf, au cours de sa troisième expédition, ait poursuivi le prince de Iam, lui-même en guerre contre la Libye, pour le combattre et pour pacifier le pays ; sa mission, en fait, était de conclure avec le prince nubien un accord commercial, et il dut accomplir cette mission, au mieux des intérêts de son maître, tout en satisfaisant son partenaire. Ce pays de Iam avait été situé par YOYOTTE, *B. S. F. É.*, 6 (1951), p. 9-14, et, surtout, *B. I. F. A. O.*, 52 (1953), p. 173-178, dans l'oasis de Dounkoul. Edel s'élève contre cette identification (p. 65 et seq.) et place le pays de Iam entre la troisième et la quatrième cataracte (cf. la carte de la p. 59). GARDINER, *Egypt*, p. 101, pense que le pays de Iam se trouvait au sud de la deuxième cataracte, mais ne pense pas qu'on puisse la rejeter au delà de la troisième cataracte. Enfin, EDEL, toujours dans le même article (p. 59 et seq.), place le pays de Irtet, de Zatjou et de Ouaouaat entre la première et la deuxième cataracte, Ouaouaat étant au Nord, Zatjou, au Sud, et Irtet, au centre. On sait que les princes de ces trois pays avaient projeté de s'opposer à Herkhouf, lorsque celui-ci revint, à sa troisième expédition, du pays de Iam, mais qu'ils renoncèrent sagement à leur projet dès qu'ils virent l'importance des troupes de l'envoyé égyptien. Sur le pays de Iam, cf. aussi DIXON, *J. E. A.*, 44 (1958), p. 40-55, qui, après avoir étudié minutieusement la question, conclut qu'il n'est pas possible, dans l'état actuel de nos connaissances, de proposer une solution définitive ; tout au plus peut-on dire que le pays de Iam n'était probablement pas au Sud du 22e parallèle Nord.

P. 214 et seq., 228 et seq. — *Origine des Xe, XIe et XIIe Dynasties.* — L. HABACHI a publié un important article, fondé sur des documents nouveaux et consacré à l'origine des Xe, XIe et XIIe Dynasties (*An. Serv.*, LV (1958), p. 194-203). Le titre de *père divin*, qui avait été étudié, autrefois, par BORCHARDT, *Ber. König. Sächs. Gesells.*, Phil-hist. Kl., 57 (1905), p. 254-270, et, beaucoup plus récemment, par GARDINER, *Onomastica*, I, p. 47* et seq., et par ALDRED, *J. E. A.*, 43 (1957), p. 35 et seq. (cf. *infra*, p. 661), a été porté par des personnages non royaux, mais apparentés à des rois. L. HABACHI a trouvé, d'une part, une table d'offrandes marquée au nom d'un père divin, Khéty, qui, d'après son style, doit être datée de la période hérakléopolitaine. Ce père divin Khéty pourrait donc être le père du fondateur de la Xe Dynastie. En outre, L. Habachi a mis au jour, à Éléphantine, trois statues, l'une, anonyme, la seconde, au nom du père divin Mentouhotep, et la dernière, au nom de l'Horus Ouahânkh Antef. Il est très probable que la statue anonyme représentait, comme le suppose L. Habachi, le premier roi Antef, l'Horus Séhertaouy, dont le nom a été trouvé à Tôd, et que le

père divin Mentouhotep était le père, non seulement de ce roi, mais aussi d'Antef Ouahânkh. Les deux premiers rois de la XIe Dynastie auraient donc été frères. Cette hypothèse très vraisemblable permet d'interpréter d'une manière satisfaisante les vestiges de la table de Karnak et du papyrus royal de Turin. Sur le père du fondateur de la XIIe Dynastie, cf. *infra*, add. à la p. 250.

P. 217, 229-230. — *Hérakléopolis.* — Cf. l'exposé objectif de GARDINER, *Egypt*, p. 112 et seq.

P. 217-218, 237-238. — *La carrière d'Ankhtifi.* — KEES, *Orientalia*, 21, nova series, I (1952), p. 86-97, a consacré un long article aux textes de la tombe de Mo'alla. Pour lui, il n'y a, dans la biographie d'Ankhtifi, aucune allusion politique ; ce qu'on y trouve, c'est la peinture d'une situation économique désastreuse, cause directe d'une épouvantable famine qui ravagea toute la Haute Égypte. Ankhtifi n'aurait été qu'un administrateur chargé de lever des impôts en nature dans une période particulièrement critique, et son action aurait provoqué un soulèvement des paysans. Ce serait pour réprimer cette révolte, et non pour combattre le pouvoir thébain, que le nomarque d'Hiérakonpolis aurait pris les armes. Une telle interprétation nous paraît difficile à admettre ; lorsque Ankhtifi parle de la guerre, il ne fait aucune allusion à la famine, et lorsqu'il parle de la famine, bien loin d'évoquer une quelconque violence contre les paysans révoltés, il décrit avec complaisance les mesures d'entraide qu'il a prises pour subvenir aux besoins des victimes de la catastrophe. Il s'agit, certainement, de deux moments différents de sa carrière, comme l'a bien montré POSENER, à la p. 126 de l'article qu'il a consacré à Ankhtifi (*Journ. des Savants*, 1952, p. 115-126). D'autre part, É. DRIOTON, *L'Égypte pharaonique*, p. 101-102, suppose qu'Ankhtifi, après avoir été nommé par les rois hérakléopolitains nomarque d'Edfou, s'était retourné contre eux. S'étant allié à Éléphantine il aurait attaqué Ermant, ville du nome thébain qui était restée fidèle aux Hérakléopolitains. Les textes de Mo'alla, à notre avis, si peu explicites qu'ils soient parfois, ne rendent pas évidente une telle interprétation des événements. Sur la carrière d'Ankhtifi, cf. aussi GARDINER, *Egypt*, p. 111. On doit noter que GARDINER (*op. cit.*, p. 438, et *Mit. Kairo*, 14 (1956), p. 42, n. 3) n'admet pas la place qu'ont donnée Ibscher et Farina au fragment du papyrus royal de Turin qui nomme le roi Néferkarē' et le roi Khéty. Dans son édition du Papyrus (*The royal Canon of Turin*), GARDINER a publié ce fragment parmi ceux qui n'avaient pas été placés (pl. IX, fr. 36 + 48 ; cf. aussi p. 16, IV, 22). Cette incertitude a une malheureuse répercussion sur notre tentative de rattacher Ankhtifi à un roi connu de l'époque hérakléopolitaine ; d'autres indices heureusement datent les textes de Mo'alla de la période qui a précédé l'avènement du premier Antef (Séhertaouy), et nous croyons pouvoir maintenir les conclusions que nous avons proposées (cf. aussi notre article des *Mélanges Polotsky*, qui n'a pas encore paru, encore qu'il soit imprimé depuis quatre ans déjà).

CHAPITRE VII. — Le Moyen Empire[1]

P. 247 et seq., 270-277, 274. — *Art.* — Cf. VANDIER, *Manuel d'archéologie égyptienne*, II et III, où l'architecture et la statuaire sont traitées d'une manière beaucoup plus développée. On trouvera aussi de belles illustrations dans LANGE, *Sesostris, Ein äg. König in Mythos, Geschichte und Kunst*, Munich, 1954.

P. 250, 268, 279-280. — *Origine de la XIIe Dynastie.* — Cf. CLÈRE, *Cah. hist. mondiale*, I, 3 (1954), p. 649 ; POSENER, *Lit. et Pol.*, p. 50-51 ; L. HABACHI, *An. Serv.*, LV (1958), p. 185 et seq. Ces trois auteurs admettent avec raison que le père d'Amenemhat Ier était le « père divin » (sur ce titre cf. *supra*, p. 644, et, *infra*, p. 661) Sésostris, dont nous avions fait un usurpateur éven-

1. Cf. la n. 1 de la p. 661.

tuel (*supra*, p. 280). Le titre de « père divin » est presque une preuve que ce Sésostris a été, sans être roi lui-même, le père d'un roi, et ce souverain ne peut être qu'Amenemhat Ier. L. Habachi est d'avis que ce Sésostris est probablement originaire d'Éléphantine et que la tradition que nous a rapportée la prophétie de Néferti (cf. *supra*, p. 265 et 275, et surtout POSENER *op. cit.*, p. 145 et seq.) doit être conforme à la réalité, mais il ne fonde pas son opinion sur une véritable preuve. POSENER (*op. cit.* p. 47 et seq.) est moins affirmatif. On trouvera sur cette même question d'autres références dans les trois études citées plus haut.

P. 251. — Le prince héritier, Sésostris, fils d'Amenemhat Ier, avait déjà été associé au trône par son père, dès la 21e année du règne de ce dernier. Lorsque Sésostris Ier prit son fils comme corégent, il ne fit que suivre l'exemple de son père (ce n'était donc pas, comme nous l'avons dit, une innovation), sachant par expérience combien sage et efficace était cette mesure. Cf. CLÈRE, *Cah. hist. mond.*, I, 3 (1954), p. 649 ; POSENER, *Lit. et Pol.*, p. 53, 66, 76, 89 ; VANDIER, *Rev. hist.*, 219 (1958), p. 17, n. 4. Sur la stèle de Nisoumontou qui prouve la corégence des deux premiers souverains de la XIIe Dynastie, cf. *supra*, p. 272, C., *a*, 2.

P. 252 et 271. — *Les nomarques et l'administration, à la XIIe Dynastie.* — Cf. CLÈRE, *Cah. hist. mond.*, I, 3 (1954), p. 652, et VANDIER, *Rev. hist.*, 219 (1958), p. 17-18 et 27. Sur l'administration en général, cf. HELCK, *Zur Verwaltung des Mit. und N. Reiches*, Leiden, 1958, et, sur l'administration du trésor, cf. l'ouvrage d'ADAMS, cité plus haut, p. 642. Sur l'armée, cf. FAULKNER, *J. E. A.*, 39 (1953), p. 36-41.

P. 253, 271-272. — *Suppression de la charge de nomarque.* — Cf. VANDIER, *Rev. hist.*, 219 (1958), p. 28 et seq., et *Manuel d'arch. ég.*, III, p. 283 et seq. L'étude de la statuaire, comme celle des stèles, confirme le changement social qui s'est produit, en Égypte, sous le règne de Sésostris III. On retrouve même des indices de ce changement dans la littérature (cf. *Rev. hist.*, 219 (1958), p. 30-31), ces indices nous ayant été fournis par l'ouvrage de POSENER, *Lit. et Pol.*, notamment p. 126 et seq.

P. 255-256 et 272. — *Les Asiatiques en Égypte.* — Sur cette question, cf. POSENER, *Syria*, XXXIV (1957), p. 145-163, et le livre de HAYES, *A Pap. of the Late Middle Kingdom*, New York (1955), sur lequel nous reviendrons plus bas (p. 653). Ces deux études débordent sur la XIIIe Dynastie.

P. 256-257, 272. — *Le pays de Kouch.* — Le nom du pays de Kouch apparaît, pour la première fois, sous le règne de Sésostris Ier. POSENER, *Kush*, 6 (1958), p. 39-65, a essayé de localiser cette région. Au début de la XIIe Dynastie, le pays de Kouch s'étendait au sud du pays de Ouaouat (cf. *supra*, p. 644), de Semneh à un endroit qui devait se trouver au nord de l'île de Saï. Plus tard, mais encore à la XIIe Dynastie, le terme « pays de Kouch » fut appliqué, tantôt à cette région nubienne qu'il avait désignée dès le début, tantôt à une région beaucoup plus vaste qui s'étendait assez loin vers le sud.

P. 260, 274. — *L'art.* — Cf. VANDIER, *Manuel d'Arch. ég.*, II, p. 596-658. En plus du kiosque de Sésostris à Karnak et du temple d'Amenemhat III au Fayoum, on doit citer, maintenant, un temple mis au jour par Sheḥata Adam à Ezbet Rushdi, dans la région de Zagazig. Le temple est, malheureusement, rasé, mais son plan peut encore se lire assez facilement sur le sol ; il mesurait 41,50 m sur 31 m, et se composait d'une cour, d'une salle hypostyle (deux rangs de trois colonnes) et de trois sanctuaires, s'ouvrant sur un couloir commun, le sanctuaire central, le plus important, étant sensiblement plus large que les autres. Sheḥata ADAM a mis au jour, au cours de ses fouilles, qu'il a publiées dans les *An. Serv.*, LVI (1959), p. 207-226, avec 20 planches, un grand nombre de documents remontant, en notable partie, au Moyen Empire, et présentant des textes intéressants. D'après ces objets et ces textes, Sh. ADAM croit pouvoir attribuer la fondation de ce temple à Amenemhat Ier, premier roi de la XIIe Dynastie.

P. 262 et 274. — *Monuments dits hyksôs.* — Dans notre *Man. d'arch. ég.*, III, p. 208-213, nous avons cherché à établir que ces monuments provenaient probablement d'une école du Delta ; J. v. BECKERATH, *Tanis und Theben*, p. 41-46, est plutôt partisan d'une provenance memphite. Il est possible qu'il y ait eu un mélange d'influences.

P. 268. — *Bibliographie.* — Ajouter CLÈRE, Histoire des XIe et XIIe Dynasties égyptiennes, dans *Cahiers d'histoire mondiale*, I, 3 (1954), p. 643-668, excellente mise au point, que nous avons déjà citée plusieurs fois, et qui offre une bibliographie à jour. Cf. aussi l'ouvrage de POSENER, *Lit. et Pol.*, où l'on trouve, à chaque instant, des aperçus précieux pour l'histoire de l'Égypte à la XIIe Dynastie.

P. 269, D, 2, 1°. — De nouvelles inscriptions de Nebtaouirēʿ Mentouhotep ont été publiées par GOYON, *Wadi Hammamat*, Paris, 1957, p. 76-81. Le nom de ce roi se retrouve au Ouadi el-Houdi (cf. *infra*).

P. 271, B, 1. — Ajouter : 1° Les tombes de Gaou : PETRIE, *Antaeopolis*, Londres, 1930, et STECKEWEH, *Die Fürstengräber von Qâw*, Leipzig, 1936 ; 2° Les tombes de Meir : BLACKMAN, *The Rock Tombs of Meir*, I-III, VI (ce dernier volume avec la collaboration de APTED).

P. 271, B, 3. — *Les vizirs.* — La liste donnée par Weil a été modifiée (une suppression et une addition) par SIMPSON, *J. E. A.*, 41 (1955), p. 129-130, et 43 (1957), p. 26-29.

P. 273. — *Sesostris III.* — Ajouter l'ouvrage de LANGE, *Sesostris*, cité *supra*, p. 645.

P. 273, B, 5, *d*, 1. — La nouvelle édition des textes du Sinaï, annoncée à cet endroit, a paru en 1955 et comprend un volume de texte et un volume de planches. La révision est l'œuvre de ČERNÝ.

P. 273, B, 5, *d*, 2. — De nouvelles inscriptions de la XIIe Dynastie ont été publiées par GOYON, *Wadi Hammamat*, Paris, 1957, p. 81-102. Seuls les noms de Sésostris Ier, de Sésostris III et d'Amenemhat III sont attestés.

P. 273, B, 5, 1, 4. — Les graffiti du Ouadi el-Houdi appartiennent exclusivement au Moyen Empire. Les plus anciens datent du règne de Nebtaouirēʿ Mentouhotep, les plus récents, de la Deuxième Période Intermédiaire.

P. 275, D, 6, *d*. — *Littérature.* — Ajouter l'ouvrage essentiel de POSENER, *Lit. et Pol.*, déjà cité plusieurs fois, et la monographie de HERRMANN, *Untersuchungen zur Überlieferungsgestalt mittelägyptischen Literaturwerke*, Berlin, 1957.

P. 275, D, 9. — Ajouter JACOBSOHN, *Das Gespräch eines Lebensmüden mit seinem* Ba, Zurich, 1952.

P. 276, 1. — *La XIe Dynastie.* — La plupart des égyptologues qui se sont récemment occupés de cette question acceptent l'identification des trois premiers rois Mentouhotep. L'article essentiel a été écrit par GARDINER, *Mit. Kairo*, 14 (1956), p. 42-51. Cf. aussi un bon état de la question dans CLÈRE, *Cah. d'hist. mond.*, 1, 3 (1954), p. 646 et seq. Personnellement, si nous avions eu la possibilité de faire une refonte de notre texte, nous aurions adopté la liste des rois que nous proposons comme probable à la p. 280. Nous sommes, en effet, de plus en plus convaincu que les titulatures des trois premiers rois Mentouhotep appartiennent au même souverain (cf. la réponse faite par GARDINER, *op. cit.*, p. 49-50, au seul détail qui nous avait paru gênant).

P. 280-281. — *Le roi Hor.* — MONTET a trouvé, à Tanis, un sarcophage destiné au roi Ousirmarēʿ Sheshonq, dont les éléments avaient été taillés

dans une statue colossale datée de la XIIIe Dynastie. Une partie de l'inscription originale a été conservée, et elle nous donne les noms d'Horus des deux rois, disposés de part et d'autre du signe de la vie : « Il s'agit donc », écrit MONTET (*Tanis*, Paris, 1942, p. 138), « de deux souverains associés. Le nom qui se trouve à droite, Hétepibtaoui, appartient au roi Hor... Quant au second, Khâbaou (sur ce roi, cf., *supra*, p. 323), la suite de sa titulature se lit sur un linteau de porte de Bubaste... Tous deux sont mentionnés sur le papyrus royal de Turin dans la colonne des successeurs de la XIIe Dynastie, Hor à la ligne 17, l'autre à la ligne 19 ». Et P. Montet conclut que le roi Hor appartient certainement à la XIIIe Dynastie. Le papyrus royal de Turin (VI, 17) ne donne pas le nom d'Horus du roi (Hétepibtaoui), mais son prénom Aoutibreʿ ; d'autre part, le roi cité par le canon de Turin à la l. 19 de la même colonne VI s'appelle Sékhemrēʿ-Khoutaoui Sébekhotep (cf. v. BECKERATH, *Ä. Z.*, 84 (1959), p. 82). Le nom de Khâbaou n'y figure pas, et on a souvent pensé que ce roi était Ougaf que d'autres historiens, et, parmi eux, v. BECKERATH (*ibid.*, p. 84), considèrent comme le premier roi de la XIIIe Dynastie. Toutefois, si l'Horus Hétepibtaoui de Tanis doit être identifié au roi Aoutibreʿ du papyrus de Turin (VI, 17), on est presque obligé de le rapprocher du roi Hor de Dahchour, qui portait le même nom d'Horus et le même prénom, et la conclusion de Montet paraît vraisemblable. Il reste à expliquer comment un roi de la XIIIe Dynastie a pu être associé aussi étroitement à un roi, Nimaâtrēʿ, qu'il est difficile de ne pas identifier à Amenemhat III. Cette explication nous échappe, mais on peut espérer qu'un document nouveau nous permettra de trouver la solution de cette énigme.

CHAPITRE VIII. — La fin du Moyen Empire et la Seconde Période Intermédiaire

P. 282 et seq. — *Généralités et succession des rois.* — Dans une question aussi embrouillée que celle de la fin du Moyen Empire, il est naturel que des interprétations nouvelles aient été proposées, dont la plupart ne reposent que sur de pures hypothèses. Dans cette constatation, il n'y a aucune critique. Les historiens qui se sont occupés de la Deuxième Période Intermédiaire ont presque toujours été obligés de procéder de cette manière, et il faut espérer qu'un peu de clarté sortira un jour de cette accumulation ou de cette succession d'hypothèses. Nous présenterons, ici, les principales interprétations nouvelles, sans entrer dans le détail de la discussion, l'exposé d'une question étant toujours embrouillé et long lorsqu'il n'y a pas, à l'origine, un document suffisamment clair pour orienter, au moins, la recherche. Plusieurs des hypothèses émises ont pour objet la succession des rois. La tendance, aujourd'hui, n'est pas favorable à l'ancienne hypothèse de Stock, que nous avions admise sous réserves, d'après laquelle des Dynasties parallèles auraient régné, à certaines périodes, en Égypte, au cours de la XIIIe Dynastie. HAYES (*J. E. A.*, 33 (1947), p. 3-11) a été le grand promoteur de ce mouvement, en publiant une stèle, trouvée en Haute Égypte, à Hiérakonpolis, qui apportait la preuve que le roi, à l'époque où fut gravée la stèle, résidait à Ittaouy, dans le Fayoum. Or la stèle, d'après lui, est datée, indirectement, de la fin de la XIIIe Dynastie. On serait donc en droit de conclure que la capitale de l'Égypte, pendant toute cette Dynastie, s'est maintenue, comme à la XIIe Dynastie, dans la région du Fayoum, et qu'il n'y a certainement pas eu de rois gouvernant exclusivement le Sud, confirmant une hypothèse que SMITHER (*J. E. A.*, 25 (1931), p. 36) avait proposée en étudiant les stèles de la XIIIe Dynastie, trouvées au sud de Thèbes. HAYES, dans un article très intéressant (*J. N. E. S.*, XII (1953), p. 31-39), est revenu sur cette question, au moment où il préparait l'édition du papyrus 35.1446 du Brooklyn Museum (publié en 1955, sous le titre *A Papyrus of the Late Middle Kingdom*), daté de l'an 6 d'un prédécesseur immédiat du roi Sékhemrēʿ-Séouadjtaoui Sébekhotep. Hayes étudie, d'abord, le terme administratif *ouârêt* (p. 31-33 = *supra*, p. 302 et seq.), et revient à l'opinion, exprimée autrefois par Meyer, d'après laquelle la *ouâret* du Nord désigne Memphis et le Delta, la *ouâret* du Sud, la Moyenne Égypte, et la *ouâret* de la tête du Sud, la Haute Égypte ou, plus précisément, le territoire de l'ancien royaume

thébain. Ce n'est, en effet, qu'après l'occupation de Memphis par les Hyksôs qu'apparaît, à Thèbes, la mention de *ouâret* du Nord. Dans le Fayoum, en revanche, il était naturel que les documents fissent allusion, tantôt à la *ouâret* du Nord, tantôt à la *ouâret* du Sud, puisque le Fayoum, où se trouvait la capitale, était situé à la limite des deux régions désignées par ces termes. Hayes aborde, ensuite, la question de la « Résidence » (p. 33-38), et se déclare de plus en plus convaincu (il se réfère à son article du *J. E. A.*, dont il a été question plus haut) que la capitale des rois de la XIIIe Dynastie, jusqu'à l'arrivée des Hyksôs à Memphis, n'a jamais cessé d'être Ittaouy, et que les rois de cette capitale ont régné sur une partie du Delta et sur toute la Vallée du Nil, de Memphis à Assouan. Les arguments qu'il réunit en faveur de sa thèse sont fondés sur des documents convaincants, mais qui sont tous datés de rois dont on sait qu'ils ont régné sur l'Égypte entière ; la seule exception, la stèle d'Hiérakonpolis (cf. début de ce paragraphe), n'est datée qu'indirectement. Il est donc évident que nous n'avons pas encore une preuve absolue que l'Égypte, au cours de la XIIIe Dynastie, n'a jamais été divisée en deux royaumes, on pourrait même dire en trois royaumes, puisque Hayes lui-même est d'avis que la XIVe Dynastie xoïte de Manéthon est contemporaine de la XIIIe Dynastie, mais son autorité ne s'est exercée que sur une partie du Delta (p. 38, n. 48). Cette réserve n'implique pas que nous tenions pour invraisemblable l'hypothèse de Hayes. Nous croyons simplement que, lorsqu'il s'agit de la Deuxième Période Intermédiaire, il faut se montrer d'une extrême prudence et que les hypothèses les plus séduisantes ne doivent être considérées que comme des étapes sur le chemin de la vérité. Enfin, Hayes, à la fin de son article, date le papyrus Boulaq 18 (cf. *supra*, p. 304 et seq., et 327) du règne de Sékhemrēʿ-Séouadjtaoui Sébekhotep.

J. v. BECKERATH a consacré, tout récemment, deux articles à la Deuxième Période Intermédiaire. Dans la plus ancienne de ces études (*J. N. E. S.*, XVII (1958), p. 263-268), il s'occupe surtout des vizirs Ankhou et Iymérou. Après avoir énuméré tous les documents qui les mentionnent, il conclut qu'il y a eu trois, et peut-être quatre, vizirs ayant porté le nom de Iyméou, et qu'il n'est pas impossible, dans ces conditions, qu'il y ait eu aussi plus d'un vizir Ankhou, ce dernier nom étant beaucoup plus fréquent que le précédent. L'auteur étudie ensuite la question du roi Nikhânimaâtrēʿ Khendjer, un des souverains dont Ankhou (ou un des Ankhou) fut vizir. J. v. BECKERATH, qui accepte la théorie de Hayes, dont nous venons de parler, ne croit pas que ce Khendjer ait été un contemporain de son homonyme Ouserkarēʿ Khendjer (papyrus royal de Turin, VI, 20 ; cf. aussi *supra*, p. 325 et seq.) ; il ne croit pas davantage que les deux rois Khendjer se soient succédé à Ittaouy, comme le suppose HAYES (*J. N. E. S.*, XII (1953), p. 39, n. 53) ; pour lui, il n'y a qu'un seul roi Khendjer, qui aurait changé de prénom au cours de son règne (même opinion exprimée par GARDINER, *Egypt*, p. 153), et accepte, sans discussion, l'hypothèse, d'après laquelle le premier cartouche du roi, sur la stèle du Louvre, a été gravée en surcharge (cf. cependant *supra*, p. 326). Il conclut que le vizir Ankhou, cité par la stèle du Louvre, doit être le même que celui qui est nommé par le papyrus 35.1446 du Brooklyn Museum, tout en admettant qu'il y ait pu y avoir deux vizirs Ankhou, ayant exercé leurs fonctions l'un après l'autre. Les dernières pages de l'article de J. v. Beckerath sont consacrées à la date du papyrus Boulaq 18. Personnellement, nous avons daté cet important document du règne de Khânéferrēʿ Sébekhotep (*supra*, p. 327) ; d'autre part, Hayes, on l'a vu, le fait remonter au règne de Sékhemrēʿ-Séoudjtaoui Sébekhotep, troisième prédécesseur de Khânéferrēʿ. Enfin Stock (*supra*, p. 327) et J. v. Beckerath restent fidèles à la lecture Amen... Sébekhotep (= Amenemhat-Sébekhotep), que Černý et Posener, après une collation de l'original, ont déclarée tout à fait douteuse (*supra*, p. 327). GARDINER, lui-même (*Egypt*, p. 152), dans son récent ouvrage, semble avoir renoncé à cette lecture, puisqu'il écrit que le papyrus de Boulaq 18 est daté « d'un des rois Sébekhotep ». Nous ne citons donc l'opinion de Stock et de Beckerath, que pour présenter la question dans son ensemble. Les deux historiens se séparent, d'ailleurs, sur la place qu'il faut attribuer à cet Amenemhat-Sébekhotep : STOCK en fait le premier roi de la XIIIe Dynastie (*Papyrus royal de Turin*, VI, 5), alors que J. v. BECKERATH lui donne le numéro 15 (*ibid.*, VI, 19), c'est-à-dire qu'il le fait régner

juste avant Ouserkarēʿ Khendjer (*ibid.*, VI, 20), qu'il identifie, on l'a vu, au roi Khendjer (Nikhânimaâtrēʿ) de la stèle du Louvre.

Dans son deuxième article (*Ä. Z.*, 84 (1959), p. 81-85), J. v. Beckerath étudie plus spécialement la question des rois dont le prénom est Sékhemrēʿ-Khoutaoui. Il affirme, tout d'abord, que, d'après lui, la juxtaposition de deux noms royaux sur un même monument n'indique pas que ces deux rois se sont succédé, ni qu'ils ont régné en même temps. Logique avec lui-même, il détache Khoutaouirēʿ Ougaf du roi Sédjéfakarēʿ Kaï-Amenemhat (cf. *supra*, p. 284-285), et en fait le premier roi de la XIIIe Dynastie. L'hypothèse n'est pas nouvelle (cf. *supra*, p. 322-323), et on a voulu, pour lui donner plus de poids, se fonder sur le papyrus royal de Turin. En fait, celui-ci ne cite nulle part Ougaf, ou, du moins, le nom de ce roi, qui était certainement mentionné, a été perdu ; mais comme le premier roi de la XIIIe Dynastie, d'après le papyrus royal de Turin (VI, 5), s'appelle Khoutaouirēʿ (ou Rēʿ-Khoutaoui), et non Sékhemrēʿ Khoutaoui, on avait cru, et J. v. Beckerath le croit encore, que ce roi était le Khoutaouirēʿ Ougaf, connu par les monuments. Cependant, J. v. Beckerath n'identifie pas, comme on l'avait fait auparavant (cf. *supra*, p. 322), ce Rēʿ-Khoutaoui (ou Khoutaouirēʿ) Ougaf au Sékhemrēʿ Khoutaoui des papyrus de Kahoun. Il suppose que les mots « six années manquent », qui suivent le nom de Sékhemkarēʿ (*Papyrus royal de Turin*, VI, 6), indiquent que le nom d'un roi ayant régné six ans était perdu dans le document que le scribe ramesside avait utilisé, et que ce copiste, pour économiser une ligne avait signalé la lacune à la ligne qui était consacrée au successeur du roi dont le nom était perdu. Cette hypothèse lui permet de supposer la succession suivante : Rēʿ-Khoutaoui Ougaf (VI, 5), Sékhemrēʿ-Khoutaoui (nom perdu) et Sékhemkarēʿ Khoutaoui Senbouf (VI, 6). Cette reconstitution, si elle a l'avantage d'expliquer l'absence de l'élément Sékhem dans le premier nom royal (VI, 5) du papyrus royal de Turin et la mention d'une lacune qui suit, à la ligne 6, le nom de Sékhemkarēʿ s'accorde mal avec les renseignements que nous ont apportés les papyrus de Kahoun, et avec le bloc de Médamoud auquel J. v. Beckerath a peut-être tort de refuser toute valeur historique.

P. 288 et seq., 317 et seq. — *Les Hyksôs.* — Très peu de temps avant la publication de la troisième édition de cet ouvrage, paraissait un article de Säve-Söderbergh (*J. E. A.*, 37 (1951), p. 53-71) sur la domination hyksôs en Égypte, article important que nous n'avions pas pu, à l'époque, utiliser. La première partie de cette étude est surtout négative. L'auteur cherche à prouver, et prouve souvent, que, si on se fonde exclusivement sur les données archéologiques, il n'est pas possible de rattacher à un élément ethnique particulier les objets trouvés en Égypte, même s'ils sont connus comme faisant partie d'une civilisation bien délimitée. En effet, ces objets apparaissent en Égypte dès la fin de la XIIe Dynastie et prouvent simplement que les échanges commerciaux entre l'Asie et l'Égypte s'étaient considérablement développés à cette époque. En conclusion, on ne peut voir dans les Hyksôs, ni des Hourri, ni des Aryens. Ce sont des Sémites qui se sont infiltrés lentement dans l'est de Delta et qui ont fini par occuper, ou, tout au moins, par gouverner toute l'Égypte jusqu'à la lointaine région de Kerma. C'est une Dynastie succédant à une Dynastie, et, en fait, au cours des fouilles, aucun changement important n'a été relevé dans la Vallée du Nil. Ce n'est que tout à fait à la fin de la domination hyksôs que le char de guerre a été utilisé par les souverains « étrangers », il n'a, en tout cas, joué aucun rôle dans l'occupation de l'Égypte par les Hyksôs. Dans la seconde partie de son article, Säve-Söderbergh met au point la question de la succession des rois hyksôs et celle de la guerre de libération ; nous y reviendrons plus bas, en utilisant les éléments nouveaux qui nous sont parvenus ces dernières années.

Trois années plus tard, Alt, Die Herkunft der Hyksos in neuer Sicht, dans *Ber, über die Verh. d. Sächsischen Ak. d. W. an Leipzig*, Phil.-hist. Kl., 106 (1954), 6, en se fondant sur des données très différentes, en particulier sur la situation en Asie antérieure à l'époque des Hyksôs et à l'époque antérieure (textes de proscription publiés par Sethe et par Posener = *supra*, p. 280, 3), aboutit à peu près aux mêmes conclusions : invasion lente de

l'Égypte par des éléments sémites venant de Phénicie et de Palestine, occupation progressive de l'Égypte, apparition très tardive du char de guerre, qui n'a joué aucun rôle dans l'invasion des Hyksôs. Alt admet, cependant, que, tout à fait à la fin de la Deuxième Période Intermédiaire, quelques éléments hourri et aryens ont pu se mêler aux premiers envahisseurs hyksôs.

Un troisième ouvrage que nous ne connaissons que par le résumé de Janssen, *Eg. Bibl.*, 1956, n° 4737, a été publié par Mayani, sous le titre *Les Hyksôs et le monde de la Bible*, Paris, 1956. Nous ne pouvons que le citer. Enfin, Simpson, *Chr. d'Ég.*, XXXIV, n° 68 (1959), p. 233-239, a attiré, tout récemment, l'attention sur une princesse, Tany, qui, à deux reprises, est mise en relation avec un Apopi et qui, par son nom, pourrait se rattacher également à la XVIIe Dynastie thébaine. Simpson a étudié méthodiquement les différentes hypothèses qui peuvent être proposées ; il n'arrive à aucune conclusion certaine, mais on ne peut que lui être reconnaissant d'avoir enrichi notre documentation sur une période où il reste encore tant de choses à trouver.

P. 295 et 319. — *Décret d'Antef.* — Ce texte n'apporte pas la preuve, comme nous l'avions cru, qu'il y avait, à l'époque de Nebkhéperrēʿ Antef, plusieurs roitelets en Haute Égypte ; les rois dont il est question sur cette stèle ne seraient pas contemporains ; il s'agirait de rois qui devaient régner plus tard sur l'Egypte. Cf. Säve-Söderbergh, *Bi. Or*, XIII, 3/4 (1956), p. 120 ; Gardiner, *Egypt*, p. 162.

P. 296-297. — *Les rois de la XVIIe Dynastie.* — On a vu (p. 331-332) que Winlock avait proposé une nouvelle succession des rois de la XVIe Dynastie. Pour Winlock, en effet, les souverains thébains forment deux Dynasties, la XVIe et la XVIIe, alors que, pour nous, ils n'en forment qu'une seule, la XVIIe. La question est, d'ailleurs, sans importance, et nous avons noté (*supra*, p. 283) que la division en Dynasties, lorsqu'il s'agissait de la Deuxième Période Intermédiaire, était arbitraire. Revenant à Winlock, nous rappelons simplement la liste qu'il a donnée, en établissant une concordance avec la liste de Stock (p. 297), le premier numéro étant celui de Winlock : 1 = 12 ; 2 = 1 ; 3 = 11 ; 4 = 10 ; 5 = 9 ; 6 = 3. Gardiner, *Egypt*, p. 442, donne la liste suivante : 1 — 3 = 1 — 3 de Stock ; 4 = 5 ; 5 = 12 ; 6 = 11 ; 7 = 10 ; 8 = 9 ; 9 — 11 = 13 — 15. Les trois premiers rois et les trois derniers sont les mêmes pour Stock et pour Gardiner, mais Gardiner, entre ces deux groupes extrêmes, ne cite (dans un ordre différent) que cinq rois, alors que Stock en mentionne neuf. En fait, il ne semble pas possible, dans l'état actuel de nos connaissances, d'aboutir à un résultat certain, sauf pour les trois derniers rois.

P. 298. — *Papyrus Sallier I.* — Säve-Söderbergh, *Horae Soederblomianae*, III (1953), p. 43 et seq., interprète d'une manière différente le début du papyrus Sallier I. Pour lui, Apopi ne se plaint pas du bruit que font les hippopotames à Thèbes, bruit qui l'empêcherait de dormir ; il demande simplement qu'on laisse les hippopotames en paix, parce que l'hippopotame est un animal séthien, et que Seth était le dieu que les Hyksôs avaient adopté à Avaris. Vue sous cet angle, la provocation du souverain hyksôs est plus subtile puisqu'elle se place sur le plan religieux.

P. 299 et seq., 317 et seq. — *L'expulsion des Hyksôs.* — La découverte, en 1954, parmi les blocs remployés qui avaient servi à établir les fondations d'un colosse de Ramsès II, dans la première cour de Karnak, est, sur le plan historique, un des événements les plus importants de ces dernières années. La stèle a été publiée (pour la bibliographie complète, cf. Janssen, *Eg. Bibliog.*, indexes, 1947-1956, p. 413, s. v. Kamose) par L. Habachi, *An. Serv.*, LIII (1955), p. 198 et seq., avec une planche. L'auteur a donné une analyse complète de l'inscription, et a traduit plusieurs passages, parmi les plus intéressants de cette stèle qui ne compte pas moins de 38 lignes. Le texte, sans doute la suite de la stèle historique dont Chevrier a mis au jour deux fragments (cf. *supra*, p. 321, 54), n'a pas encore fait l'objet d'une véritable

étude d'ensemble (cf. cependant, MONTET, *C. R. A. I. B. L.*, 1956, p. 112-120), mais on doit signaler le remarquable article de SÄVE-SÖDERBERGH, dans *Kush*, IV (1956), p. 54-61, article particulièrement important pour tout le passage qui concerne le Soudan. Grâce à cette stèle, nous apprenons que le roi Kamès a porté le combat jusque sur le territoire qui était considéré comme le plus solidement tenu par les Hyksôs. Kamès, en effet, raconte qu'il atteignit, avec sa flotte, la ville d'Avaris, capitale des Hyksôs, dans le nord-est du Delta. Il s'approcha si près des murs de la cité qu'il put adresser un discours menaçant aux femmes d'Avaris qui regardaient aux fenêtres les plus élevées du palais royal. Le roi se vante de n'avoir rien laissé dans Avaris. Il est donc possible qu'il ait pris la ville, mais on peut également supposer qu'il se contenta de razzier toute la région. En tout cas, il s'en retourna vers le Sud, chargé de butin. Après le départ de Kamès, Apopi envoya, par la route des oasis, un messager au roi de Kouch, avec une lettre qui fut interceptée par les gens du roi de Thèbes, et dont le contenu est cité textuellement. Apopi reproche d'abord au souverain soudanais de ne pas l'avoir avisé de son avènement. Puis il lui raconte la campagne que Kamès venait de diriger contre Avaris, campagne qui n'avait aucune raison d'être, puisque lui, Apopi, n'avait jamais attaqué le prince thébain. Il fait ensuite allusion à une expédition militaire de Kamès au Soudan, à la suite de laquelle le pays avait été ruiné, comme avait été ruinée, un peu plus tard, la région d'Avaris. Il termine en demandant au roi de Kouch de venir le rejoindre, puisque leurs intérêts étaient communs ; après la victoire complète, ils se partageraient les dépouilles du roi de Thèbes.

Que peut-on conclure de tout cela ? D'abord, l'existence d'un royaume indépendant de Kouch est confirmée. Ce royaume était déjà mentionné par la tablette Carnarvon, mais nous ne savions pas qu'il avait été attaqué par Kamès qui, désireux de tenter une expédition contre Avaris, avait tenu à protéger sa frontière méridionale avant de s'engager. Une stèle de Bouhen nous a conservé le nom, Nedjeh, d'un de ces rois Kouchites, probablement le prédécesseur de celui dont il est question ici, puisque celui-ci venait de monter sur le trône, et que la stèle de Bouhen paraît être plus ancienne que celle de Karnak. Ce roi de Kouch avait à son service des Égyptiens, descendants, semble-t-il, d'anciens fonctionnaires égyptiens de la XIIe Dynastie, qui avaient dû se fixer au Soudan. La preuve nous en est donnée par cette même stèle de Bouhen (SÄVE-SÖDERBERGH, *J. E. A.*, 35 (1949), p. 50-58) et par d'autres stèles contemporaines, trouvées sur le même site (BARNS, *Kush*, II (1954), p. 19-25). En second lieu, nous avons la certitude qu'il existait des relations assez étroites entre les Hyksôs et les Kouchites. Enfin, et c'est peut-être là le renseignement le plus inattendu de notre texte, la stèle de Karnak nous apprend que l'adversaire de Kamès était le roi Aouserrē'-Apopi que tous les historiens s'accordaient à placer dans le premier groupe des rois hyksôs (cf. *supra*, p. 293). Si le texte de Karnak nous donne un fait historique certain, devant lequel on ne peut que s'incliner, il nous oblige, en même temps, à réviser les pénibles tentatives qui avaient été faites pour établir une succession logique, ou, du moins, qui nous semblait telle, des chefs hyksôs. STOCK, d'après SÄVE-SÖDERBERGH (*Kush*, IV (1956), p. 59, n. 23), prépare une édition revue et corrigée de son étude sur la Deuxième Période Intermédiaire. Il est d'avis, maintenant, que les deux groupes des rois hyksôs sont contemporains et que les plus anciens chefs asiatiques qui sont attestés en Égypte sont ceux qui portent des noms purement sémites, comme Jacob-her et Anat-her. L'hypothèse est vraisemblable, mais il est peut-être trop tôt pour tenter, dès maintenant, une nouvelle reconstitution. Nous n'avons pas cru devoir le faire ici, mais il était indispensable de souligner que la succession que nous avons adoptée dans notre troisième édition ne peut plus être admise aujourd'hui.

La stèle de Karnak nous apprend, enfin, que Kamès, alors qu'il se trouvait à Saka, dans le XVIIe nome de Haute Égypte, envoya ses vaillantes troupes dans l'oasis de Bahrieh pour détruire les rebelles. Le texte est trop imprécis pour qu'on puisse affirmer que l'objet de cette campagne avait été d'empêcher une jonction des troupes hyksôs et kouchites, mais on peut le supposer à titre d'hypothèse, si on admet qu'Apopi avait envoyé plusieurs messagers au roi de Kouch, et qu'un de ces messagers avait pu accomplir sa

mission. Après cette répression, Kamès revint, triomphant, à Thèbes. La guerre allait reprendre sous le règne de son successeur et s'achever par la libération de l'Égypte.

Les faits ainsi décrits ne correspondent pas au tableau que nous ont laissé les textes de propagande utilisés *supra*, p. 292, et SÄVE-SÖDERBERGH (*J. E. A.*, 37 (1951), p. 55 et seq., et *Bi. Or.*, XIII, 3-4 (1956), p. 120) a sans doute raison de refuser à ces documents une réelle valeur historique. Il ne pense pas non plus que la tâche d'Ahmosis fut facilitée par un éveil du sentiment national, comme nous l'avions dit (cf. *supra*, p. 336). Certes, nous n'avons jamais prétendu que les Hyksôs n'avaient eu, chez les Égyptiens, que des adversaires : il y a toujours eu dans les périodes d'invasion des « collaborateurs », mais il n'en est pas moins probable que l'œuvre d'Ahmosis dut soulever, dans les foules, un enthousiasme qui ne fut pas sans influer sur la victoire finale.

P. 301 et seq. ; 321 et seq. — *L'administration.* — Sur la *ouâret*, cf. *supra*, p. 648. Sur le « bureau de ce que donnent les hommes » (p. 305 et seq.), cf. HAYES, *A Pap. of the Late Middle Kingdom*, p. 54-55, qui propose, avec raison, semble-t-il, de traduire : « le bureau de celui qui pourvoit les gens (peut-être les laboureurs) » ; cf. aussi HELCK, *Zur Verwaltung des M. und N. R.*, p. 192-193. Il est possible, aussi, qu'il y ait eu, dès cette époque, deux vizirs (*ibid.* p. 19-20).

La stèle de Karnak, publiée par P. Lacau, a été étudiée, sur le plan juridique, par HARARI, *An. Serv.*, LI (1951), p. 273-297 ; SEIDL, *Studi in onore di V. Arangio-Ruiz* (1952), p. 47-56 ; PIRENNE et STRACMANS, *Rev. intern. des droits de l'Antiquité*, II (1953), p. 25-44, et, en dernier lieu, dans cette même *Revue*, IV (1957), p. 33-52, V (1958), p. 33-64, et VI (1959), p. 107-130, par A. THÉODORIDÈS. Ces différents articles, très spécialisés, sont précieux pour notre connaissance du droit égyptien à la Deuxième Période Intermédiaire.

Sur la même question on doit mentionner la publication du papyrus 35.1446 du Brooklyn Museum, dont il a été plusieurs fois question, et qui a été magistralement édité par HAYES, *A Pap. of the Late Middle Kingdom*, Brooklyn, 1955. D'après l'auteur, l'élément essentiel de ce document serait un acte authentique « par lequel un fonctionnaire important, mais agissant en tant que *particulier*, et qui devait vraisemblablement être identifié au dénommé Haânkhef, « donne » à sa femme Sénebtysy la propriété des « quatre-vingt-quinze » esclaves, dont la grande liste du verso constituerait justement le relevé. Le texte du recto, qu'on peut considérer comme un extrait du registre d'écrou de la prison de Thèbes, et qui remonte à la XIIe Dynastie, nous fournirait « le pedigree de ces mêmes esclaves ». Il expliquerait pourquoi les 95 personnages nommés au verso étaient esclaves ; leurs ancêtres, sous le règne d'Amenemhat III, se seraient soustraits aux corvées infligées aux paysans libres par l'État. Si cette conclusion n'était pas acceptée, on se trouverait, d'après Hayes, devant « un extrait de registre de la grande prison thébaine (de la XIIe Dynastie), qui a servi sous la XIIIe Dynastie pour transcrire une série de documents connexes dans le but de signaler les droits d'une femme sur la propriété de quatre-vingt-quinze esclaves ». Ce résumé, cité à peu près textuellement, est dû à THÉODORIDÈS qui a consacré à l'ouvrage de Hayes une substantielle étude (*Rev. intern. des droits de l'Antiquité*, VII (1960), p. 55-145), dans laquelle il discute, sur le plan juridique, les conclusions de l'auteur. Théodoridès (p. 143 et seq.) donne lui-même un résumé de la thèse qu'il a longuement développée dans son article.

« Si vous voulons », écrit-il, « récapituler les appréciations émises ici sur les principales pièces que contient le *Pap. Brooklyn 35.1446* — en dehors du registre de prison au *recto* et de la liste des esclaves au *verso* — nous dirons donc :

« — que le *texte verso B* ne serait pas un « acte authentique » dressé en vue de la « donation » d'une propriété « privée », mais le procès-verbal d'une déclaration faite lors d'une instruction judiciaire, et où interviennent des dispositions de dernière volonté concernant une telle propriété ;

« — que l'*Insertion C* ne formerait pas un arrêté de « donation royale » au profit d'un particulier, mais un recours ouvert entre les mains du Roi, et

suivi d'un réquisitoire adressé par celui-ci au Vizir, afin d'informer contre un fonctionnaire dont la dérogation doit résulter de la requête reproduite en annexe ;

« — que l'*Insertion B* ne procurerait pas la condamnation d'un fonctionnaire à la dégradation civique, mais la dénonciation d'une malversation, à propos de quoi le Roi prescrit au Vizir d'exercer des poursuites ». Nous avons voulu montrer, en exposant brièvement les interprétations auxquelles il prête, la richesse de ce texte, sur lequel peuvent seuls avoir une opinion les juristes.

On voit que la Deuxième Période Intermédiaire, si elle nous reste encore bien mal connue sur le plan historique, nous a apporté, sur les questions de droit, une série de pièces d'une extrême importance. On doit ajouter à ces documents le papyrus 10470 de Berlin, publié par Smither, *J. E. A.*, 34 (1948), p. 31-34, et commenté par Théodoridès, dans la *Rev. intern. des droits de l'Antiquité*, VI (1959), p. 131-154.

P. 312. — *Bibliographie.* — Ajouter Weill, *XIIe Dynastie, royauté de Haute Égypte et domination hyksôs dans le Nord*, Le Caire, 1953 (d'après l'auteur il n'y aurait eu que deux générations entre la fin de la XIIe Dynastie et le début de la XVIIIe).

P. 324. — *L'Horus Hérébshédet Amenemhat.* — Il s'agit, en fait, d'Amenemhat III. Cf. Habachi, *An. Serv.*, XXXVII (1937), p. 85-95.

P. 328. — *La stèle de l'an 400.* — J. v. Beckerath, *Tanis und Theben*, p. 38 et seq., suppose que l'ère de Tanis ne coïncide pas avec la fondation de la ville par les Hyksôs, mais avec l'avènement d'une Dynastie locale, ayant régné peu de temps après le groupe des rois Sébekhotep.

Chapitre IX. — **Le Nouvel Empire (1580-1085) (Histoire intérieure)**

P. 338-340, 631. — *Dates de Thoutmosis III.* — D'après Cavaignac, qui se fonde sur les travaux de Parker, Thoutmosis III serait monté sur le trône en 1503 et serait mort en 1449 ; cf. *B. S. F. É.*, 17 (1955), p. 15-17.

P. 338 et seq. ; 370 et 381-383. — *Couronnement d'Hatshepsout.* — Schott, *Nach Ak. d. Wis. in Göttingen*, Phil.-hist. Kl., 1955, 6, p. 195-219, établit que la reine a été couronnée en l'an 2, à l'époque où elle a abandonné ses fonctions de divine adoratrice. Ce fut en l'an 9 qu'elle envoya sa célèbre expédition au pays de Pount, et les travaux qu'elle commanda à Karnak furent achevés en l'an 16. Bien que Thoutmosis III ne soit jamais nommé, les années correspondent certainement au règne de ce roi.

P. 339. — *Hapouséneb.* — Hapouséneb, encore qu'il porte le titre de vizir, n'en aurait jamais exercé les fonctions. On sait, en effet, qu'Ouseramon, dès l'an 5 d'Hatshepsout et de Thoutmosis III occupait effectivement le poste de vizir ; cf. Helck, *Äg. St.* (= *Festschrift Grapow*), 1959, p. 107-117.

P. 343-344. — *Aménophis III et Amon.* — Aménophis III, avant la révolution amarnienne, avait essayé de diminuer le pouvoir du grand prêtre d'Amon. Il avait transféré au grand prêtre de Memphis (qu'il avait intronisé lui-même) le titre de chef des prêtres de Haute Égypte qui, jusqu'alors, appartenait de droit au pontife thébain. Cf. Kees, *Götterglaube*, 2e éd., p. 368 et 495 ; Säve-Söderbergh, *Bi. Or.*, XIII, 3-4 (1956), p. 122.

P. 344 et seq. ; 374. — *Théologie amarnienne.* — Dans un important article, Fecht, *Ä. Z.*, 85 (1960), p. 83-118, étudie quelques problèmes de l'époque amarnienne, portant, notamment, sur les noms propres et sur la théologie. Cf. aussi Donadoni, *Studi classici et orientali*, I (1951), p. 19-34 (relations entre Akhnaton et son dieu).

P. 347. — *Sémenkhkarēʿ et Amon.* — Sous le règne de Sémenkhkarēʿ, les fidèles d'Amon furent autorisés à adresser, de nouveau, leurs hommages à leur dieu. Cf. Helck, *Unt.*, XIV, p. 75, et Säve-Söderbergh, *Bi. Or*, XIII, 3-4 (1956), p. 122.

P. 351 et 375. — *Le décret d'Horemheb.* — Cet important document a été de nouveau étudié et publié par Helck, *Ä. Z.*, 80 (1955), p. 109-136.

P. 352 et seq. ; 375 et seq. — *Époque ramesside.* — Sur cette époque, on lira, avec beaucoup d'intérêt, l'excellente monographie de J. v. Beckerath, Tanis und Theben = *Äg. Forsch.*, 16, Glückstadt, 1951. Nous avons eu (p. 654), et nous aurons encore l'occasion de la citer plusieurs fois.

P. 355, 377-378. — *Taousert et la fin de la XIXe Dynastie.* — J. v. Beckerath, *Tanis und Theben*, p. 70 et seq., admet l'identité de Siptah et de Ramsès-Siptah. Dans la tombe 14 de la Vallée des Rois, il estime que les cartouches de Séthi II sont antérieurs à ceux de Siptah, et il conclut que Séthi II a dû succéder directement à Mineptah, dont il a épousé la fille, Taousert. Siptah aurait régné plus tard, et Amenmès aurait été un usurpateur du parti thébain ayant régné en même temps que Siptah.

En 1954 (*J. E. A.*, 40 (1954), p. 40-44), Gardiner, en se fondant exclusivement sur les représentations et les textes de la tombe 14 de la Vallée des Rois, documents qui avaient été, à sa demande, soigneusement collationnés par Caminos, propose les conclusions suivantes ; la tombe a été préparée pour Taousert qui, un peu plus tard, a épousé Siptah ; celui-ci est représenté, dans la tombe, en avant de Taousert, et c'est lui qui célèbre le culte. Le nom de Siptah, par la suite, a été plâtré et remplacé par celui de Séthi II, dont on trouve, également, deux cartouches originaux. Enfin, la tombe fut usurpée par Sethnakht, dont elle devint la dernière demeure. En conclusion, Siptah fut le successeur de Mineptah ; après lui, Taousert eut un règne personnel, puis elle épousa Séthi II (p. 44, n. 3). Dans cet article, Gardiner ne parle pas d'Amenmès, et ne fait que mentionner Ramsès-Siptah qu'il considère comme un roi éphémère ; il y reviendra dans un second article, dont il sera question plus bas.

Caminos, *Äg. St.* (= *Festschrift Grapow*), p. 17-29, a publié, en 1955, une stèle du temple funéraire de Séthi Ier à Gourna ; cette stèle avait été manifestement commandée par et pour Amenmès, et a été usurpée par Mineptah-Siptah. Caminos conclut que Mineptah-Siptah (c'est-à-dire Siptah) a régné après Amenmès, et que Séthi II (d'après la tombe 14 de la Vallée des Rois) est postérieur à Mineptah-Siptah. Enfin, Caminos laisse volontairement de côté le rôle que la reine Taousert a pu jouer à cette époque.

La même année, Helck, *Z. D. M. G.*, 105 (N. F. 30), 1955, p. 39 à 52, en se fondant sur les textes de certains ostraka de Deir el-Médineh, cherche à démontrer qu'Amenmès a régné entre Mineptah et Séthi II. Il suppose, d'autre part, que le Syrien Iarsou, dont parle le papyrus Harris, est, en réalité, le roi Siptah, qui pouvait être d'origine syrienne ; l'intention des rédacteurs du papyrus Harris aurait été de faire accepter, en recourant au thème littéraire du roi-sauveur, l'avènement d'une nouvelle Dynastie (nous ne connaissons cet article que par le compte rendu de Janssen, *Eg. Bibliog.*, 1955, no 3948).

J. v. Beckerath, revenant (*Z. D. M. G.*, 106 (N. F. 31), 1956, p. 241-251) sur une question qu'il avait déjà étudiée (cf. *supra*, au début de ce paragraphe), propose la solution suivante : Séthi II succède à Mineptah, et ce fut sous son règne que se manifesta l'usurpateur Amenmès. A la mort de Séthi II, le trône fut occupé par Siptah. La reine Taousert épousa successivement les deux rois (Séthi II et Siptah) et, plus tard, plaça Sethnakht sur le trône. Comme Helck, J. v. Beckerath pense que Iarsou doit être identifié à Siptah.

Säve-Söderbergh, *Bi. Or.*, XIII, 3-4 (1956), p. 199, a tendance à accepter comme très vraisemblables les reconstitutions, très voisines, de Helck et de J. v. Beckerath.

L'année suivante, une nouvelle hypothèse fut proposée par Christophe, *Bi. Or.*, XIV, 1 (1957), p. 10-13. Le successeur de Mineptah fut Séthi II, qui épousa, d'abord, Takhât, puis, à la mort (?) de celle-ci, Taousert. Tau-

sert, à la mort, naturelle ou violente, de son époux, usurpa la royauté, mais fut bientôt détrônée par Ramsès-Siptah, dont le règne fut éphémère. Son successeur fut Amenmès ; un complot de harem, dirigé par Taousert, avec la complicité de Mineptah-Siptah (c'est-à-dire Siptah) et d'un haut fonctionnaire, Baï, qui eut même la permission de se faire creuser une tombe dans la Vallée des Rois (n° 13). Ce Mineptah-Siptah devait être un Syrien (ce serait le Iarsou du papyrus Harris). En conclusion, Christophe propose pour la XIXe Dynastie et pour le début de la XXe Dynastie, la succession suivante : Ramsès I (1314-1312), Séthi I (1312-1298), Ramsès II (1301-1235), Mineptah (1234-1224), Séthi II + Taousert + Ramsès-Siptah + Amenmès + Mineptah-Siptah (1224-1200), Sethnakht (1200-1198), Ramsès III (1198-1166).

Dans un deuxième article, Gardiner, *J. E. A.*, 44 (1958), p. 12-22, revient sur sa première opinion ; ayant acquis la conviction que Mineptah-Siptah devait être identifié à Ramsès-Siptah, il conclut que Mineptah-Siptah n'a pas pu régner avant Séthi II, puisque Ramsès-Siptah (qui n'est autre que Mineptah-Siptah) a régné, on en a la preuve, après ce roi (Séthi II). Les surcharges relevées dans la tombe de Taousert ne sont donc pas l'œuvre de Séthi II, mais celles d'un roi plus récent que Gardiner n'identifie pas, mais qui pourrait être Sethnakht. Lui seul, en effet, pouvait avoir intérêt à se faire considérer comme le successeur direct et légitime de Séthi II. Le procédé est bien connu (Hatshepsout et Thoutmosis III), et ne doit pas nous étonner. L'avènement de Mineptah (ou Ramsès)-Siptah fut favorisé par Taousert, veuve de Séthi II, aidée par un haut fonctionnaire, Baï, sans doute d'origine syrienne, qui se vante, lui-même, d'avoir établi un roi à la place de son père. Taousert n'épousa jamais Siptah, mais elle eut une grande influence pendant le règne, très court, du roi, et, à la mort de celui-ci, elle monta sur le trône et exerça, seule, les fonctions royales. Il est probable qu'elle continua à être soutenue par Baï, qui pourrait bien être le Iarsou du papyrus Harris.

Comme on le voit, il y a, dans les plus récentes études consacrées à la question de la fin de la XIXe Dynastie, une certaine unanimité, et, pour notre part, revenant sur ce que nous avons dit dans notre troisième édition, nous acceptons, comme la plus vraisemblable, la reconstitution des faits proposée par Gardiner. Les rois de la fin de la XIXe Dynastie se seraient donc succédé dans l'ordre suivant : Mineptah, Séthi II, Amenmès (fils de Séthi II et de Takhât), Mineptah (ou Ramsès)-Siptah, dont le nom s'abrège souvent en Siptah, et, enfin, Taousert ; cette dernière avait épousé Séthi II, mais son rôle n'est devenu important qu'à l'avènement (qu'elle avait favorisé) de Mineptah-Siptah.

P. 362 et seq. ; 381. — *Les troubles de la fin de la XXe Dynastie.* — Helck, *Mit. d. Inst. für Orientforschung*, 4 (1956), p. 161-178, suppose que la guerre menée par Panéhési contre le grand prêtre d'Amon, Amenhotep, est antérieure à l'an 12 de Ramsès XI. La première année de la Renaissance (cf. *infra*) se place au commencement de la prépondérance de Hérihor, et doit coïncider avec la disgrâce de Panéhési. Gardiner, *Egypt*, p. 301 et seq., est également d'avis que les troubles ont dû commencer dès les premières années de Ramsès XI, notamment la guerre du grand prêtre Amenhotep, à laquelle nous avions donné une date plus récente. Il estime donc que, sur le plan chronologique, il n'est pas possible de lier l'affaire du grand prêtre à celle de Panéhési, qui est connue par des documents assez tardifs dans le règne de Ramsès XI. Gardiner pense, en se fondant sur la graphie utilisée pour écrire le nom de Panéhési, que ce dernier était considéré comme un ennemi par les loyalistes de Thèbes. Il s'agissait certainement du vice-roi de Nubie, qui portait le même nom, et dont on sait qu'il fut fidèle à l'autorité légitime, au moins jusqu'en l'an 17, de Ramsès XI. La rébellion de ce haut personnage, si on admet l'opinion de Gardiner, est donc postérieure à l'an 17 du dernier des Ramsès. Une lettre, beaucoup plus tardive, semble indiquer que Panéhési s'était réfugié en Nubie, où il avait continué sa résistance (aux références que nous avons données, ajouter Peet, *Great Tomb-Robberies*, p. 124 et seq. ; Gauthier, *Rev. Trav.*, XXXIX (1921), p. 219-220 ; Černý, *Late Ramesside Letters* (1939), p. 7-8). Les textes sur

lesquels on se fonde sont, à vrai dire, assez peu précis ; ils sont, cependant, en faveur de la reconstitution de Gardiner, à laquelle il convient d'accorder, sinon une certitude, du moins une grande vraisemblance.

P. 364 et seq. ; 381 et 389, 1. — *La Renaissance.* — J. v. Beckerath, *Tanis und Theben*, p. 88 et seq., pense que l'année 1 de la Renaissance coïncide avec la victoire de Ramsès XI sur les éléments rebelles du pays (opinion à peu près analogue chez Helck ; cf. *supra*). Le roi fit confiance à Hérihor, et lui accorda les pleins pouvoirs en Haute Égypte ; Hérihor se montra digne de cette confiance, et ce fut Smendès, et non le grand prêtre d'Amon, qui détrôna Ramsès XI.

D'après Gardiner, *Egypt*, p. 304 et seq., Hérihor a dû mourir avant Ramsès XI (c'est également l'avis de Černý, avis qu'il nous a donné dans une conversation). Il se fonde sur l'oracle publié par Nims (cf. *supra*, p. 389), qui est daté de l'an 7 de la Renaissance, et qui mentionne, d'une part, Ramsès XI, et, d'autre part, le grand prêtre d'Amon, Piânkhi, fils de Hérihor, ce qui prouve, d'après Gardiner, que Hérihor, à cette époque, était mort, car, vivant, il n'aurait jamais renoncé, en faveur de son fils, à la charge de grand prêtre, à laquelle il tenait tant qu'il conserva, jusqu'au bout, comme nom de *nésout-bit*, son ancien titre « Premier prophète d'Amon » (Gardiner, *op. cit.*, p. 305). Si Hérihor a usurpé la dignité royale, il ne l'a fait que par orgueil, et son nom, en dehors du temple de Khonsou à Karnak, n'apparaît jamais dans un cartouche. Les arguments réunis par Gardiner sont très convaincants, et il est probable que les événements, à la fin de la XXe Dynastie, se sont déroulés comme il le suppose.

P. 367. — *Les capitales du Nouvel Empire.* — D'après J. v. Beckerath, *Tanis und Theben*, p. 28 et seq., Tanis (l'auteur accepte la localisation proposée par Montet) et Thèbes ont centralisé les ambitions rivales du Nord et du Sud ; cette opposition, qui n'a jamais cessé d'exister, même si elle ne s'est pas toujours manifestée de façon aiguë, permet d'interpréter la plupart des problèmes historiques qui se posent, notamment à l'époque ramesside, en Égypte. Le culte de Seth, adopté à la XIXe Dynastie, n'est pas celui du dieu local de Haute Égypte, mais celui du Seth cosmique de Sethroé, c'est-à-dire du dieu que les Hyksôs avaient adoré. Ainsi s'explique l'opposition du Sud. Lorsque l'opinion du Sud finit par l'emporter, Seth devint, tout naturellement, l'éternel ennemi. A propos de Tanis, cf. aussi Alt, *Festschrift für F. Zucken*, 1954, p. 1-13; comme Gardiner (cf. *supra*, p. 367), Alt suppose que Piramsès englobait Kantir, où se trouvaient les palais, et Tanis, qui était le centre religieux.

P. 370. — *Expédition d'Hatshepsout au pays de Pount.* — Cette expédition (cf. aussi, Davies, *J. E. A.*, 47 (1961), p. 19-23) n'est pas la seule qui ait été ordonnée au Nouvel Empire. On en connaît un autre sous le règne d'Aménophis III (cf. Helck, *Mit. d. Inst. für Orientforschung*, 2 (1954), p. 184-207, mentionnée par l'inscription 211 du Sinaï = éd. Gardiner, Peet et Černý, s. n.). Le même texte nous apprend que les Égyptiens empruntaient la voie maritime pour se rendre au Sinaï. Dans d'autres cas, les Égyptiens allaient attendre les tributaires du Pount dans un des ports de la mer Rouge, comme le prouvent les scènes, si vivantes, de la tombe anonyme de Thèbes, n° 143 ; cf. Davies, *B. M. M. A.*, II, nov. 1935, p. 46 et seq., qui ne donne qu'un choix des scènes représentées.

P. 373, n. 1. — *Tombe de la reine Tiy.* — Gardiner, *J. E. A.*, 43 (1957) p. 10-23, a prouvé, grâce à une étude minutieuse des textes, des lacunes et des corrections, que le sarcophage trouvé dans la tombe de la reine Tiy était celui d'Akhnaton (sur une opinion différente, cf. Seele, *J. N. E. S.*, XIV (1955), p. 173, n. 40). La momie qui occupait le sarcophage était, probablement (le doute vient de ce que le squelette, d'après Derry, était celui d'un homme jeune ayant, au plus, 24 ans), celle d'Akhnaton lui-même. Gardiner suppose que les fidèles de la religion amarnienne, lorsque Akhnaton mourut à Amarna, voulant éviter que la dépouille de leur maître ne fût abandonnée aux bêtes du désert, placèrent le corps dans le sarcophage qui

avait été préparé pour lui, et le transportèrent, avec une partie du mobilier funéraire, à Thèbes, où ils le déposèrent (même idée, fondée sur une étude archéologique complète, dans ROEDER, Ä. Z., 83 (1958), p. 65 et seq.) dans la tombe qui avait été préparée pour la reine Tiy, mais qu'elle n'avait jamais occupée. Si le squelette (à cause de la remarque de Derry) n'est pas celui d'Akhnaton, il n'en reste pas moins vrai que ceux qui avaient pris l'initiative de ce pieux transfert à Thèbes étaient convaincus qu'il s'agissait bien du corps de leur roi. Sur cette question, cf. aussi, *J. E. A.*, 47 (1961), p. 24-65 (articles de THOMAS, FAIRMAN, ALDRED et SANDISON).

P. 375. — *Règne d'Horemheb.* — Sur la tombe memphite du roi, cf. GARDINER, *J. E. A.*, 39 (1953), p. 3-12, et, sur le texte du couronnement, *ibid.*, p. 13-31.

P. 379. — *Fin du Nouvel Empire.* — Sur les règnes des premiers successeurs de Ramsès III, et sur Néferrenpet, vizir des rois Ramsès IV, Ramsès V et Ramsès VI, cf. CHRISTOPHE, *B. I. É.*, 37 (1956), p. 20-37. Cf. aussi *infra*, add. aux p. 388-389.

P. 380. — *Avènement de Ramsès IV.* — Ajouter aux références SCHÄDEL, *Ä. Z.*, 74 (1938), p. 96-104, avec une bibliographie de la question.

P. 381 et 631. — *Règne de Ramsès X.* — D'après PARKER, *Rev. d'Ég.*, 11 (1957), p. 163-167, Ramsès X a régné neuf ans. L'auteur ne donne pas de dates absolues.

P. 384, 3. — *Famille amarnienne. Corégence d'Aménophis III et d'Akhnaton.* — 1. GILES, *Aegyptus*, 32 (1952), p. 293-310 = JANSSEN, *Eg. Bibliog.*, 1952, nº 2352, estime qu'Akhnaton n'a joué à peu près aucun rôle dans la révolution religieuse amarnienne ; celle-ci serait entièrement l'œuvre d'Aménophis III. L'auteur admet une corégence de 11 ans ; le règne personnel d'Akhnaton aurait donc commencé en l'an 12, époque à laquelle serait né un désaccord entre le roi et Néfertiti (1364-1363). En 1361, il aurait pris Sémenkhkarēʿ comme corégent. Enfin, Giles croit qu'Aménophis III est le père d'Akhnaton, de Néfertiti, de Sémenkhkarēʿ et de Toutânkhamon, mais ceux-ci n'auraient pas tous eu la même mère.

2. HELCK, *Mit. d. Inst. für Orientforschung*, 2 (1954), p. 189-207, étudiant l'inscription 211 du Sinaï (cf. *supra*, add. à la p. 370), est arrivé à la conclusion qu'Akhnaton ne pouvait pas avoir été le corégent de son père.

3. ALDRED, *J. E. A.*, 43 (1957), p. 114-117, partisan convaincu d'une corégence très longue d'Aménophis III et d'Akhnaton, se fonde principalement sur un thème qui figure fréquemment dans le répertoire des tombes de la XVIIIᵉ Dynastie : la présentation au roi, par le propriétaire de la tombe, d'offrandes apportées par des étrangers, mais aussi par des Égyptiens. Ces scènes, d'après Aldred, ne font pas allusion à une campagne victorieuse du roi dans les pays étrangers mais évoquent l'hommage que l'Égypte et les pays étrangers rendent au souverain, à l'occasion de son couronnement. Elles rappellent donc un événement qui s'est passé à l'extrême début du règne. Or, cette scène, dans les tombes amarniennes, n'est attestée que dans les deux tombes les plus récentes, celles qui sont certainement postérieures à l'an 12. Aldred en déduit que ces deux tableaux commémorent l'avènement personnel d'Akhnaton, avènement qui a précédé de peu la douzième année de son règne. Aldred fait également état de la grande ressemblance qu'on remarque dans l'écriture des étiquettes hiératiques datées de l'an 36 d'Aménophis III et de l'an 12 d'Akhnaton. On sait que ces étiquettes accompagnent les lettres diplomatiques d'Amarna. Quelques-unes de ces lettres ont été reçues par Akhnaton à Thèbes ; l'étiquette est malheureusement incomplète, et la date n'est pas certaine. ERMAN, *Ä. Z.*, 27 (1889), p. 63, suivi par HAYES, *J. N. E. S.*, X (1951), p. 181, et par ALDRED, *op. cit.*, p. 116, estime que le chiffre 2, qui subsiste, doit être corrigé en 12, correction que GARDINER, *J. E. A.*, 43 (1957), p. 14, n. 1, n'admet pas. Il est évident que, s'il était prouvé qu'Akhnaton résidait à Thèbes en l'an 12 de son règne, on pourrait tenir l'hypothèse de la corégence pour extrêmement vraisemblable. Il fallait un événement aussi grave que l'enterrement de son père pour inciter le roi à quitter Amarna.

4. GARDINER, *J. E. A.*, 43 (1957), p. 13 et seq., se prononce catégoriquement contre la possibilité d'une telle corégence. Il se fonde principalement sur les lettres d'Amarna (KNUDTZON, *Die El-Amarna Tafeln*, I, p. 301, nº 41, l. 13-17 ; p. 179-180, nº 23) qui prouvent qu'Akhnaton n'accéda au trône qu'après la mort de son père, et à une époque où il était encore très jeune. Il est impossible de reproduire, ici, tous les passages que cite Gardiner en faveur d'une thèse qui, ainsi étayée, acquiert une valeur qu'il est difficile de sous-estimer.

5. VAN DER MEER, dans un article très documenté (*Jahrbericht... ex Oriente lux*, 15 (1957-1958), p. 74-96), après avoir réuni et discuté tous les arguments avancés en faveur d'une corégence entre Aménophis III et Akhnaton, conclut que cette corégence est vraisemblable, pour ne pas dire davantage. Elle aurait commencé en l'an 30 d'Aménophis III, et aurait duré 9 ans. L'auteur admet, d'autre part, qu'Akhnaton a régné 21 ans (cf. aussi *infra*, s. n. 9) ; cette année-là, il aurait fait épouser par Toutânkhamon, son successeur direct, Ankhésenpaaton, sa propre fille, qu'il avait lui-même épousée, peu de temps auparavant. Sur Toutânkhamon, Van der Meer partage l'opinion de Seele, que nous exposerons plus bas (s. n. 11). L'auteur termine son article par une longue étude chronologique, dépassant largement le cadre étroit de l'époque amarnienne, et qui lui permet de fixer en 1355 l'avènement de Toutânkhamon.

6. SMITH, *The Art and Architecture of Ancient Egypt* (1958), p. 184-185, présente un bon état de la question, et, sans prendre catégoriquement parti, ne pense pas que la théorie de la corégence soit vraisemblable. S'il y avait eu, écrit-il, une longue corégence entre Aménophis III et Akhnaton, la mémoire d'Aménophis III aurait été poursuivie par les partisans de l'orthodoxie amonienne, au même titre que celle d'Akhnaton. Or, ce n'est certes pas le cas ; il est donc peu probable qu'Aménophis III se soit associé aux réformes de son fils.

7. ALDRED, que l'article de Gardiner n'a pas convaincu, revient sur la question dans le *J. E. A.*, 45 (1959), p. 19-33. Il cherche à démontrer que les trois premiers jubilés de l'Aton ont coïncidé avec les jubilés d'un roi, qui ne peut pas être Akhnaton, et qui est presque certainement Aménophis III. En se fondant sur l'existence de ces jubilés et sur quelques autres documents, l'auteur dresse un tableau chronologique de la corégence, qui a duré de l'an 28 d'Aménophis III à l'année de sa mort (an 39 ; sur cette durée du règne d'Aménophis III, cf. HAYES, *J. N. E. S.*, X (1951), p. 87-88).

8. ALDRED, la même année (*J. N. E. S.*, XVIII (1959), p. 116-120), trouve, dans la carrière du vizir Ramosé, un nouvel argument en faveur de la thèse de la corégence. Le vizir est surtout connu par sa tombe, mais on sait également qu'il offrit quatre cruches de bière, à l'occasion de la fête *sed* d'Aménophis III, en l'an 30 du règne (HAYES, *J. N. E. S.*, X (1951), p. 100). On en a déduit qu'il avait été nommé vizir par Aménophis III. Il est curieux, dans ce cas, qu'il ne se soit pas fait représenter en vizir, devant Aménophis III, dans sa tombe. En revanche, une scène nous montre le vizir Ramosé offrant un bouquet à Aménophis IV, assis sous un dais. Après l'année 30 d'Aménophis III, aucun document se rapportant aux grands événements du règne ne mentionne Ramosé, ce qui ne peut s'expliquer que si Ramosé était mort. De tout cela, on doit conclure, d'après Aldred, que Ramosé a été nommé vizir par *Aménophis IV*, au cours de sa corégence avec son père (probablement en l'an 28 d'Aménophis III, correspondant à l'an 1 d'Aménophis IV) et qu'il était mort peu après l'année 30 (= année 3 d'Aménophis IV) du vieux roi. Si on n'accepte pas la corégence des deux souverains, la carrière de Ramosé ne peut plus s'expliquer.

9. REDFORD, *J. E. A.*, 45 (1959), p. 34-37, en essayant de faire le point, a établi un bon état de la question. L'auteur ne croit pas à l'existence d'une corégence, mais il admet qu'Aménophis III a survécu à la 39ᵉ ou à la 40ᵉ année de son règne, et qu'il a résidé, alors, tantôt à Thèbes, tantôt à

Amarna. En d'autres termes, Aménophis III aurait abdiqué en faveur de son fils, et Redford propose le tableau chronologique suivant :

1399-1360..........	Aménophis III..........	40 ans.
1360-1340..........	Akhnaton	21 ans, dont trois années de corégence avec Sémenkhkarē'.
1340-1332..........	Toutânkhamon..........	9 ans.
1332-1329..........	Aï	4 ans.
1329-1303..........	Horemheb.	

On voit que Redford accorde 21 ans au règne d'Akhnaton, en se fondant principalement sur un article de Seele, *J. N. E. S.*, XIV (1955), p. 175, dont nous parlerons plus bas. Par la suite, Fairman, *J. E. A.*, 46 (1960), p. 108, a montré que les dates de l'an 18 et de l'an 21 d'Akhnaton reposaient sur des erreurs de lecture, et que la plus haute date connue du fondateur d'Amarna était toujours l'an 17.

10. Tout récemment, Fairman, *J. E. A.*, 46 (1960), p. 80-82, a publié un bloc d'Athribis, sur lequel étaient gravés trois cartouches incomplets, un quatrième cartouche ayant certainement existé sur la partie, aujourd'hui perdue, du bloc. L'un des cartouches conservés est, sans aucun doute possible, celui d'Aménophis III (→), et, l'autre, celui d'un autre Aménophis (←), qui ne peut guère être qu'Aménophis IV, avant son changement de nom. Fairman voit dans ce bloc une preuve de plus de la corégence des deux rois. A Amarna même, plusieurs objets ont été trouvés, sur lesquels se lisent, côte à côte, les noms d'Aménophis III et d'Akhnaton (cf. Fairman, dans Pendlebury, *City of Akhenaten*, III (1951), p. 152 et seq., et l'article de Van der Meer (p. 76-79), cité *supra*, s. n. 5). Fairman avait déjà interprété ces documents comme autant d'indices de l'existence d'une corégence, alors que Gardiner, *J. E. A.*, 43 (1957), p. 14, n'y a vu que des témoignages de piété filiale.

Les articles dont nous allons parler maintenant sont consacrés plus à la famille amarnienne qu'à la question, plus restreinte, de la corégence, mais celle-ci peut être évoquée à l'occasion, car elle est étroitement associée à la reconstitution des liens de parenté qui unissaient les héros de l'intermède amarnien.

11. Seele, *J. N. E. S.*, XIV (1955), p. 168-180, a publié une longue étude sur le roi Aï. Nous ne donnerons, ici, que les conclusions qui sont, en partie, fondées sur des faits précis, mais, en partie aussi, sur des reconstitutions faites d'après des hypothèses ; en l'occurrence, il est bien difficile, il faut l'avouer, de faire abstraction de toute hypothèse. Aménophis III, d'après Seele, est le père d'Akhnaton et de Néfertiti, mais celle-ci était, probablement, la demi-sœur de son époux. Elle fut confiée à Tiy, femme d'Aï, qui est considérée comme sa nourrice officielle. Aï et Tiy auraient eu un fils, contemporain de Néfertiti, et ce fils aurait épousé une fille inconnue d'Aménophis III et de la reine Tiy. De cette union seraient nés Sémenkhkarē' et Toutânkhamon. Ceux-ci étaient donc des petits-fils d'Aménophis III et de Tiy, mais aussi des petits-fils d'Aï (même hypothèse dans l'article de Van der Meer, cité s. n. 5, p. 81). L'aîné, Sémenkhkarē', épousa Méritaton, fille aînée d'Akhnaton, et il fut associé au trône par le roi ; envoyé à Thèbes, soit par Akhnaton, soit par Néfertiti, il fut assassiné ainsi que sa jeune femme. Akhnaton (on sait que, pour Seele, Akhnaton régna 21 ans ; cf. *supra*, s. n. 9) fit alors épouser sa troisième fille, Ankhèsenpaaton, dont il venait lui-même d'avoir une fille (cf. *supra*, p. 386), par Toutânkhaton, et il désigna ce dernier comme son héritier. Le roi mourut peu après, et Aï fut le régent du royaume, le nouveau souverain n'ayant que 8 ou 9 ans. Ce fut Aï qui organisa le retour de Toutânkhamon à Thèbes et qui négocia sa réconciliation avec le clergé d'Amon. Plus tard, le roi prit Aï (son grand-père, d'après l'hypothèse de Seele) comme corégent, ce qui explique les inscriptions gravées sur les architraves de Karnak (cf. *supra*, p. 375). Aï n'a jamais épousé la veuve de Toutânkhamon (cf. *supra*, p. 349) et n'a eu qu'une seule femme, Tiy (même hypothèse dans l'article de Van der Meer (p. 81), cité s. n. 5), la nourrice de Néfertiti (sur ce dernier point, cf. Aldred, *J. E. A.*, 43 (1957), p. 37, n. 3 et p. 39-40).

12. Aldred, dans l'article qui vient d'être cité (p. 35-41), consacre un long paragraphe à la famille d'Aï, c'est-à-dire qu'il traite une partie du sujet étudié par Seele, mais ses conclusions ne sont pas les mêmes. Pour lui, le titre favori d'Aï, *père divin*, prouve qu'Aï était considéré comme le beau-père d'un roi ; ce roi ne peut être qu'Akhnaton, et, par conséquent, il est à peu près certain que Néfertiti était une fille d'Aï, une fille qu'il aurait eue d'un premier mariage. Tiy se serait tout naturellement occupée de la fille de son mari (sa belle-fille), ce qui explique son titre de nourrice de Néfertiti. Aï aurait eu de sa seconde femme, Tiy, une autre fille, Moutnédjémet, qui est souvent représentée dans les tombes d'Amarna ; elle est appelée la « sœur » de Néfertiti, et il semble qu'elle ait été la surveillante des nourrices attachées aux jeunes princesses. A la mort d'Akhnaton (Aldred, dans cet article, ne parle pas de Sémenkhkarē'), Toutânkhaton, probablement un fils d'Aménophis III (on a vu qu'Aldred est partisan d'une longue corégence d'Aménophis III et d'Akhnaton, ce qui lui permet de supposer que Toutânkhaton peut être le fils d'Aménophis III), épousa la troisième fille d'Akhnaton. A sa mort, Aï légitima son avènement en épousant la veuve de son prédécesseur. Horemheb, qui lui succéda, n'avait aucun droit à la couronne, mais il épousa Moutnédjémet, sœur de Néfertiti et fille d'Aï ; à ce dernier titre, elle était devenue l'héritière du royaume, et Horemheb, en épousant la fille de son prédécesseur, devint le roi légitime.

13. L'année suivante, Roeder, *Ä. Z.*, 83 (1958), p. 43-74, dans un important article, a réuni tous les monuments amarniens qui font allusion, ou qui peuvent faire allusion, à la courte carrière du roi Sémenkhkarē'. Il évoque également, encore que ce ne soit pas l'objet principal de son article, les problèmes historiques que soulève la famille royale amarnienne. Pour lui, Sémenkhkarē', qui pourrait être un fils d'Akhnaton, est plutôt un fils d'Aménophis III et de Satamon (cf. *supra*, p. 385) ; il admet que Néfertiti peut être une fille d'Aï ; enfin, il est d'avis que Toutânkhamon doit être le frère de Sémenkhkarē', donc le fils d'Aménophis III et de Satamon. Il ne s'explique pas, en revanche, la corégence d'Aï et de Toutânkhamon (cf. *supra*, p. 375).

Il est bien difficile de faire le point. Contrairement à ce que nous avions pensé, nous croyons, aujourd'hui, que Néfertiti ne peut pas être la princesse mitanienne qu'Aménophis III avait reçue dans son harem, à l'époque de sa vieillesse. Néfertiti était certainement égyptienne, et il est loin d'être impossible qu'elle ait été la fille d'Aï. Nous avons peine à croire, en revanche, et encore que plusieurs des arguments avancés par les partisans de cette thèse soient assez troublants, à l'existence d'une corégence, au moins d'une longue corégence, entre Aménophis III et Akhnaton. Aménophis III a-t-il abdiqué, comme le suppose Redford (cf. *supra*, s. n. 9) ? Rien ne permet de l'affirmer, mais il n'est pas interdit de proposer, à titre d'hypothèse, une telle explication. Il est tout aussi difficile, dans l'état actuel de nos connaissances, de prendre parti dans la question des dernières années d'Akhnaton et dans celle de sa corégence avec Sémenkhkarē'. Celui-ci peut, à la grande rigueur, être le fils de Satamon et d'Aménophis III, mais Toutânkhamon ne peut être son frère que si Aménophis III a survécu longtemps à l'avènement d'Akhnaton. L'hypothèse de Seele (cf. *supra*, s. n. 11), d'après laquelle Sémenkhkarē' et Toutânkhamon seraient les petits-fils d'Aménophis III et d'Aï est, dans un sens, plus vraisemblable, mais elle ne repose sur aucune preuve. Il ne semble pas, d'autre part, qu'on puisse rejeter l'existence d'une corégence de Toutânkhamon et d'Aï, et il peut paraître difficile, également, de nier le mariage d'Aï avec la veuve de Toutânkhamon. Nous reconnaissons, cependant que, si Aï a été le corégent de Toutânkhamon, il n'avait pas besoin d'épouser Ankhèsenpaaton pour devenir le roi légitime, et que l'argument que nous avons développé (*supra*, p. 349) garde toute sa valeur. Enfin, l'hypothèse proposée par Aldred (cf. *supra*, s. n. 12) au sujet de l'avènement d'Horemheb est ingénieuse, et peut être admise comme vraisemblable. Les discussions que nous venons de résumer sont loin d'avoir été inutiles, et il est évident que les problèmes apparaissent maintenant d'une manière plus claire. Les solutions proposées orientent les recherches, et on peut espérer qu'elles se préciseront petit à petit et qu'elles acquerront bientôt le caractère de certitude qui leur manque encore.

P. 386 et 631. — *Dates de Ramsès II.* — D'après Cavaignac, *B. S. F. É.*, 17 (1953), p. 17, les dates du roi devraient être abaissées : 1292-1226. Rowton, en revanche, qui avait, on l'a vu, proposé de dater le règne de Ramsès II de 1290 à 1224, revient sur son opinion, et, après avoir comparé la chronologie de l'Asie antérieure à celle de l'Égypte, place, désormais, l'avènement de Ramsès II en 1304 (*J. N. E. S.*, XIX (1960), p. 15-22). En revanche, J. v. Beckerath, *Ä. Z.*, 81 (1956), p. 1-3, et Helck, *Mit. Kairo*, 17 (1961), p. 110, croient que les dates les plus basses sont les plus vraisemblables.

P. 386, 4. — *L'ère de Ménophrès.* — Cf. Struve et Frantsen, *Com. intern. di Scienze storiche*, X, Rome, 1955, p. 122-124 = Janssen, *Eg. Bibliog.*, 1955, nº 4265 (nous ne connaissons cet article que par le résumé de Janssen). Les auteurs, il s'agit d'une vieille idée de Struve lui-même, admettent que l'ère de Ménophrès commença sous le règne de Séthi I, au moment où l'année sothiaque coïncida avec l'année civile (1322) ; sur cette même question, on consultera un article, déjà ancien, de P. Montet, *C. R. A. I. B. L.*, 1937, p. 418-426 ; l'auteur place le commencement de l'ère de Ménophrès sous le règne de Ramsès I, en 1321 ; Ménophrès serait une transcription de Menpehtirē', prénom de Ramsès I.

P. 388-389. — *Les successeurs de Ramsès III.* — Dans un article de *J. E. A.*, 44 (1958), p. 31-37, Černý est revenu sur cette question, encore obscure. D'après lui, Sethnakht aurait épousé deux femmes, l'une, Tiy-Mertenset, qui serait la mère de Ramsès III, et, l'autre, Hemdjéret, qui serait la mère d'Isis, femme de Ramsès III. Ramsès IV, Ramsès VI et Ramsès VIII seraient des fils de Ramsès III et d'Isis, alors que Ramsès V serait un fils de Ramsès IV. Peu de temps auparavant, Seele, *Äg. St. = Festschrift Grapow* (1955), p. 296-314, s'était attaqué au même problème, et son article avait été très longuement commenté par Nims, *Bi. Or.*, XIV (1957), p. 136-138. Nous ne faisons que signaler ces articles, car Seele, plus récemment, a consacré un nouvel article (*J. N. E. S.*, XIX (1960), p. 184-204) à la question, et c'est évidemment dans cette étude que se trouve exposée l'actuelle opinion de l'auteur. Seele, après avoir résumé les recherches antérieures, présente les arguments, solidement fondés, qui lui ont permis de proposer la solution suivante.

Ramsès III est le fils de Sethnakht et de Tiy-Mertenset. Lui-même a épousé deux femmes, Tiy, mère de Pentaour, tous deux compromis dans le complot du harem (cf. *supra*, p. 358), et Set-ta-Hemdjéret, mère de Ramsès IV. Seele, cependant, pense que Ramsès IV n'est que le beau-fils de Ramsès III ; il serait né d'un premier mariage de Set-ta-Hemdjéret avec un personnage que nous ne connaissons pas. Ramsès IV aurait eu une sœur, Isis (Set), qui aurait épousé Pentaour. De cette dernière union serait né Ramsès VI, alors que Ramsès V, lui, était le fils de Ramsès IV. Cette reconstitution explique l'inimitié que Ramsès VI, héritier légitime de Ramsès III, ne cessa de montrer à l'égard de Ramsès IV et de Ramsès V qui, en fait, n'avaient aucun droit à la couronne. Enfin, pour Seele, la paroi de Médinet Habou, sur laquelle sont représentés les princes royaux, aurait été décorée en trois temps. A Ramsès III sont dus les bas-reliefs, les cartouches de Ramsès III et les lignes qui devaient encadrer les inscriptions se rapportant aux personnages représentés. Ces inscriptions ont été gravées sous le règne de Ramsès VI, ainsi que les *uraeus* des trois premiers princes. Enfin, sous le règne de Ramsès VIII (ou de Ramsès VII), on a ajouté l'*uraeus* du quatrième prince, ainsi que les cartouches et titres royaux qui se trouvent entre la colonne 4 et la figure de ce prince. En outre, le costume de plusieurs princes a été modifié. L'étude de Seele, très minutieusement poussée, apporte des éléments nouveaux dont la valeur est indéniable, et sa reconstitution est, à notre avis, la plus vraisemblable de celles qui ont été proposées.

Enfin, sur Ramsès III lui-même, on pourra consulter Janssen, *Ramses III*, Leiden, 1948 (en néerlandais).

Chapitre X. — **Le Nouvel Empire (politique extérieure)**

P. 391. — *Expulsion des Hyksôs.* — Sur l'enthousiasme national provoqué par l'expulsion des Hyksôs, cf. *supra*, p. 653.

P. 398. — *Hatshepsout et la Nubie.* — Un graffito de Séhel, publié par L. Habachi, *J. N. E. S.*, XVI (1957), p. 99-104, prouve que la reine Hatshepsout a organisé, et dirigé en personne, une expédition contre la Nubie.

P. 401-402 et 444. — *Ardata.* — Cf. Gardiner, *Onomastica*, I, p. 131* et seq.

P. 406 et seq. ; 445 et seq. — *Campagnes asiatiques d'Aménophis II.* — Les stèles de Karnak et de Memphis ont été magistralement publiées, traduites et étudiées par Edel, *Z. D P. V.*, 69 (1953), p. 97-176, avec un addendum, *ibid.*, 70 (1954), p. 87. L'auteur étudie, en particulier (p. 146-157), les noms géographiques qui sont cités par ces stèles, et cherche à les identifier, en s'aidant des renseignements que nous donnent les documents sur le temps que l'armée avait mis à parcourir chaque étape. Il traite également du nombre des campagnes asiatiques du roi (p. 158-160), et il lui paraît difficile de renoncer à la campagne de l'an 3, qui est connue par les stèles d'Amada et d'Éléphantine (au contraire, Säve-Söderbergh, *Bi. Or.*, XIII, 3-4 (1956), p. 122, est plutôt d'avis que la campagne de l'an 3 est antidatée et qu'elle doit se confondre avec celle de l'an 7), car, d'après Edel, les quelques renseignements apportés par ces stèles diffèrent trop de ceux qui nous ont été fournis par les deux autres documents, trouvés à Karnak et à Memphis ; ce ne sont pas les mêmes événements qui sont racontés. Si tel est le cas, l'épisode des princes de Tikhési (cf. *supra*, p. 408) n'est pas à sa vraie place dans notre exposé ; il doit être daté de l'an 3, puisqu'il ne nous est connu que par la stèle d'Amada. Edel pense qu'il existe, peut-être, une quatrième campagne asiatique d'Aménophis II, cette hypothèse étant fondée sur une légende de la tombe de Kénamoun (Davies, *Ken-Amūn*, pl. XXII) ; ce texte précise qu'un char du roi s'appelait « celui d'Amor », sans doute parce qu'il avait été pris au cours d'une campagne contre ce pays, campagne qu'il est difficile, d'après Edel, d'attribuer à une des trois autres expéditions. A la fin de son article, Edel souligne les difficultés d'interprétation que soulèvent ces textes, écrits beaucoup plus pour exalter la gloire personnelle du roi que pour fixer les événements historiques du règne. Pour lui, ce fut au cours du règne d'Aménophis II que commença la diminution de l'influence égyptienne dans la Syrie du Nord, et il estime que nous avons eu tort (cf. *supra*, p. 409) de supposer, en nous fondant sur des documents de propagande, que les campagnes asiatiques d'Aménophis II avaient fait une grosse impression sur les États voisins des possessions égyptiennes (p. 173-174). Les tributs mitanniens ne doivent avoir aucune réalité historique, et le Mitanni, à cette époque, ne pouvait pas craindre la puissance hittite, puisque Tousratta a pu se vanter, au début de son règne, d'une victoire sur les Hittites. Cette interprétation correspond peut-être à la réalité, et nous ne nions pas les dangers que présente, pour l'historien, la propagande du roi. Mais, doit-on croire Tousratta, lorsqu'il se vante d'avoir vaincu les Hittites, plus qu'Aménophis II, lorsqu'il se fait gloire d'avoir reçu des tributs mitanniens ? Cette victoire, dont parle Tousratta, à l'époque où Aménophis III régnait en Égypte, ne peut-elle pas être considérée comme la preuve que les Mitanniens désiraient mettre un terme à l'accroissement du pouvoir d'un voisin qu'ils surveillaient depuis longtemps ?

La stèle de Memphis a également été étudiée par Alt, *Z. D. P. V.*, 70 (1954), p. 33-75. L'auteur se préoccupe en particulier de préciser la localisation des toponymes cités par la stèle (nous ne connaissons cet article que par le résumé de Janssen, *Eg. Bibliog.*, 1954, nº 3159). Enfin, à propos des campagnes asiatiques d'Aménophis II, on doit signaler que les archives du prince de Taanach (bibliographie *ap.* Malamat, *Studies in the Bible*, VIII (1961), p. 218, n. 1) ont livré, entre autres documents, deux lettres (5 et 6) qui présentent un intérêt certain pour l'histoire d'Égypte. Albright, *B. A. S. O. R.*, 94 (1944), p. 12-27, a montré que l'auteur de ces lettres était un Égyptien qui s'appelait Amenhotep ; il avait supposé que cet Amenhotep était le gouverneur égyptien de Canaan. Malamat, *op. cit.*, p. 218-227, cherche à démontrer, et ses arguments sont loin d'être négligeables, que les lettres avaient été envoyées par un roi d'Égypte, qu'il identifie à Aménophis II, et il montre que le contenu des lettres trouvées à Taanach s'accorde très bien avec les renseignements que nous ont apportés, sur les campagnes

asiatiques d'Aménophis II, les stèles historiques que nous avons longuement utilisées et dont il reprend l'analyse.

P. 409 et 446, 3. — *Campagne asiatique de Thoutmosis IV.* — D'après MALAMAT, *Studies in the Bible*, VIII (1961), p. 228-231, une lettre de Gézer, publiée par ALBRIGHT, *B. A. S. O. R.*, 92 (1943), p. 28-30, confirmerait les quelques indices qui permettent d'attribuer à Thoutmosis IV une campagne en Asie. Le document aurait une plus grande valeur si nous avions la preuve que l'auteur de cette lettre est un roi d'Égypte, et que ce roi est Thoutmosis IV.

P. 409, 414, etc. — *Apirou ou Khabirou.* — A la bibliographie citée p. 445, *d*, 2, β, ajouter J. v. BECKERATH, *Tanis und Theben*, p. 69, pour qui les Apirou ou Khabirou sont synonymes de *Bédouins*. En outre, ce thème a été discuté au cours d'une rencontre assyriologique, à laquelle ont participé des égyptologues, notamment G. POSENER. Le résultat des discussions a été publié par BOTTERO, *Le problème des Ḫabirou* = Société asiatique, cahier XII (1954). Posener estime, et il n'est pas le seul, que l'équation Khabirou = Hébreux est loin d'être établie, et qu'il est indispensable, en l'occurrence, de se montrer très prudent.

P. 411 et 446. — *Tadoughépa.* — On a vu plus haut (p. 661) que Tadoughépa ne pouvait pas être identifiée à Néfertiti, celle-ci étant, manifestement, une Égyptienne.

P. 414 et seq. — *Azirou.* — SÄVE-SÖDERBERGH, *Bi. Or.*, XIII, 3-4 (1956), p. 123, a tendance à être plus indulgent que nous pour Azirou. La patience d'Akhnaton à son égard ne prouve pas, à notre avis, l'innocence d'Azirou, mais la faiblesse du roi. Cette faiblesse s'explique-t-elle, en partie, comme le suppose Säve-Söderbergh, par la nécessité de conserver, en Égypte, des troupes disponibles pour éviter des troubles ? D'après l'auteur, en effet, la révolution religieuse d'Akhnaton aurait risqué de provoquer une révolution politique, si le roi n'avait pas su répartir, un peu partout dans le pays, des garnisons destinées à réprimer ou, mieux encore, à éviter tout mouvement insurrectionnel. L'hypothèse est ingénieuse, et il est possible, mais nous sommes loin, sauf pour Thèbes, d'une certitude, que les grands centres urbains aient été, à cette époque, en effervescence. Il n'en reste pas moins exact que, si Akhnaton l'avait voulu, il aurait pu aisément faire face à tous les dangers qui le menaçaient ; il suffisait, pour cela, d'un peu d'énergie.

P. 443 et seq. ; 448. — *Bataille de Kadesh.* — Toutes les inscriptions monumentales concernant la bataille de Kadesh ont été traduites et commentées par GARDINER, *The Kadesh Inscriptions of Ramesses II*, Oxford, 1960. D'autres documents, provenant des Archives hittites, ont été publiées et étudiées par EDEL, *Zeit. für Assyriologie*, N. F., XV (1950), p. 195-212 ; XVI (1951), p. 253-258. L'auteur s'occupe des positions respectives des armées de Ramsès II, au moment où commença l'attaque hittite ; il utilise également un passage d'un des papyrus Chester Beatty (GARDINER, *Hier. Pap. in the B. M.*, 3d series (Chester Beatty Gift), I, p. 23-24 (sans traduction), et II, pl. 9-10). Le passage, en grande partie reconstitué, a été traduit par Edel de la façon suivante : « L'armée d'Amon marchait derrière lui (le roi) ; l'armée de Rê' traversait le gué ; l'armée de Ptah était au sud de la ville de Hernem (var. : Arnem), à deux *itérou* de l'endroit où se trouvait Sa Majesté. » L'armée de Seth, dont il n'est pas question ici, était encore plus loin, à un *itérou* de l'armée de Ptah. Le même document nous réserve une autre surprise : on y lit que Ramsès II, « en l'an cinquième de son règne, le deuxième mois d'été, le 9, partit, pour sa deuxième expédition, pour le misérable pays de Tékhès ». Ce pays, d'après GARDINER, *Onomastica*, I, p. 150* et seq., se trouve à 60 ou 80 kilomètres de Kadesh, plutôt au nord qu'au sud, alors qu'Edel estime qu'il se trouve, probablement, à l'ouest ou au sud de Kadesh. La première campagne asiatique de Ramsès II date donc de l'an 4, et peut même être antérieure à cette année, sans qu'on soit forcé toutefois d'admettre que la stèle d'Assouan (cf. *supra*, p. 422) nous ait rapporté l'exact déroulement des faits.

Il est évident, et nous l'avons souligné nous-même, qu'il y a, dans les récits de la bataille de Kadesh, à laquelle nous revenons maintenant, une part très grande de propagande (sur ce point, cf. aussi POSENER, *De la divinité du Pharaon*, p. 77 et seq.) D'après SÄVE-SÖDERBERGH, *Bi. Or.*, XIII, 3-4 (1956), p. 121, il s'agit d'un thème, fondé sur la vieille idée religieuse, d'après laquelle le roi, lorsqu'il combat victorieusement ses ennemis, est plus ou moins identifié au créateur du monde qui repousse les puissances malfaisantes du chaos. Ce thème apparaît dès le Moyen Empire et se retrouve, au Nouvel Empire, notamment sous les règnes de Thoutmosis III et d'Aménophis II. Nous avons parlé (*supra*, p. 448, B, *b*, 2) des fragments d'un papyrus de Turin, datés du règne de Thoutmosis III, qu'on avait considérés, à la suite de leur éditeur, Botti, comme le prototype éventuel du poème de Pentaour. Une lecture plus attentive des textes, à la suite d'un nouvel assemblage des fragments, a permis de constater que le papyrus de Turin était, en fait, consacré à un conte, dont le point de départ était un épisode survenu, à l'époque de Thoutmosis III, au cours d'une expédition en Syrie (BOTTI, *J. E. A.*, 41 (1955), p. 64-66). Même si ce document doit être supprimé de la liste des textes de propagande, cette liste reste assez importante pour qu'on ne songe pas à nier que les poèmes historiques, écrits à la gloire du roi, doivent être utilisés avec prudence. CHRISTOPHE, *Rev. d'Ég.*, 6 (1951), p. 89-114, étudiant la bataille de Mégiddo, a cherché à montrer qu'il n'y a pas eu réellement une bataille de Mégiddo, et que la grande victoire du roi n'a été, finalement, qu'un demi-échec. Il établit, d'autre part, que le récit de la bataille de Kadesh a été composé sur le même plan que celui de la bataille de Mégiddo, et il conclut (p. 114) : « Il n'est pas interdit de prévoir qu'il sera possible, un jour, de mettre sérieusement en doute la valeur historique de ces deux récits. » SÄVE-SÖDERBERGH, *Bi. Or.*, XIII, 3-4 (1956), p. 122, n'est pas éloigné d'accepter cette conclusion. Pour notre part, nous estimons qu'une attitude aussi hypercritique n'est pas justifiée : une défiance exagérée peut être aussi dangereuse qu'une confiance trop absolue, et, même si on ne nie pas l'existence d'un thème de propagande, il n'en reste pas moins qu'un thème, surtout lorsqu'il s'agit d'un récit circonstancié, et non d'un éloge général et théorique, peut s'appliquer à un fait réel, historiquement certain, même si les modalités en ont été volontairement exagérées.

Sur la bataille de Kadesh, on devra également consulter l'étude de FAULKNER, *Mit. Kairo*, 16 (1958), p. 93-111.

P. 431. — *Israël et l'Exode.* — Sur la mention d'Israël que nous a conservée la stèle de Mineptah, cf. GARDINER, *Egypt*, p. 273. La question de l'Exode n'a pas été abordée dans cet ouvrage. Un des derniers travaux consacrés à cet événement est dû à É. DRIOTON, *Revue d'histoire et la philosophie religieuses*, 35 (1955), 1, p. 36-49 ; l'auteur conclut que l'Exode a probablement eu lieu sous le règne de Mineptah. Drioton ne pense pas qu'il y ait eu, à l'époque de Mineptah, une expédition en Palestine, alors que GARDINER, *Egypt*, p. 273, croit que cette expédition a réellement eu lieu. C'est également notre avis. D'autre part, sans oser rien affirmer, nous pensons que l'Exode doit se placer avant le règne de Mineptah, probablement à la fin du règne de Ramsès II. Mais il s'agit plus d'une impression que d'une opinion fondée sur une recherche exhaustive.

P. 432 et 450 ; VIII, A, *b*. — *Prêt de céréales.* — A propos de l'expédition de céréales aux Hittites, à l'époque de Mineptah, on consultera WAINWRIGHT, *J. E. A.*, 46 (1960), p. 24-28. L'auteur, en se fondant sur les Archives hittites, constate que le pays de Kharou a, effectivement, connu la faim, à cette époque, mais ajoute que cette famine était due, non pas à de mauvaises récoltes, mais à l'insécurité des temps et, plus spécialement, aux attaques des Achéens.

P. 444, c, 1. — *Annales de Thoutmosis III.* — A propos des Annales de Thoutmosis III, on devra consulter Abh. d. Deutschen Ak. d. W., Phil.-hist. Kl., 1947, 2 = GRAPOW, *Studien zu den Annalen Thutmosis des Dritten und zu ihren verwandten historischen Berichten des Neues Reiches*, Berlin, 1949.

Ajouter aussi NOTH, *Z. D. P. V.*, 66, p. 156 et seq. (nous ne connaissons cet article que par SÄVE-SÖDERBERGH, *Bi. Or.*, XIII, 3-4 (1956), p. 123).

P. 444, c, 3. — *Stèle d'Armant.* — Cf. ALT, *Z. D. P. V.*, 70 (1954), p. 33 et seq. = JANSSEN, *Eg. Bibliog.*, 1954, n° 3159.

P. 450, VIII. — *Les Peuples de la mer.* — Aux références sur les Peuples de la mer, ajouter WAINWRIGHT, *Vetus Testamentum*, IX, 1 (1959), p. 73-84.

CHAPITRE XI. — **Le Nouvel Empire (la civilisation et l'art)**

P. 453 et seq. — *Le roi.* — Il est devenu courant, surtout depuis la publication de la thèse d'A. MORET, *Du caractère divin de la royauté pharaonique*, de considérer le roi comme un être qui, aux yeux de ses sujets, passait pour être un dieu. Une récente étude de HORNUNG, Zur geschichtlichen Rolle des Königs in der 18. Dynastie = *Mit. Kairo*, 15 (1957), p. 120-133, présente encore sous cet aspect le roi de la XVIII° Dynastie : chaque roi joue, sur terre, le rôle du dieu créateur ; c'est à lui qu'incombe le maintien de l'équilibre du monde ; c'est également lui qui donne la vie aux hommes, qui détruit les rebelles et qui, seul, peut s'approcher des divinités. Notons, cependant, que, dans ce rôle, il n'est pas, et ne peut pas être, l'égal des dieux, même si les représentations des temples nous le montrent dans une étroite familiarité avec les êtres divins auxquels il s'adresse.

POSENER, dans un tout récent ouvrage, De la Divinité de Pharaon = *Cah. de la Société asiatique*, XV, Paris, 1960, s'est élevé avec raison contre une conception que démentent de très nombreux textes égyptiens. Il semble, en effet, qu'il faille établir une différenciation entre les inscriptions de propagande, composées exclusivement à la gloire du roi (cf. *supra*, p. 665, ce que nous avons dit à propos du poème de Pentaour) et les textes qui nous racontent le simple déroulement des faits. Si on se fonde sur les premiers documents, il est évident que le roi semble posséder toutes les qualités divines, mais, si on étudie attentivement ces textes, et, à plus forte raison, ceux du deuxième groupe, on s'aperçoit que le roi, même aux yeux de ses sujets, n'est qu'un homme pour qui le dieu fait des miracles, mais qui ne les fait pas lui-même, à qui le dieu accorde des faveurs, mais lorsque le roi les lui a demandées, qui ne guérit pas les malades, mais qui implore, sans toujours l'obtenir, la guérison de ceux qu'il aime. Posener, grâce à une documentation d'une extraordinaire richesse, multiplie les exemples, et conduit son lecteur à admettre, avec lui, que « les Égyptiens, tout en portant leur souverain aux nues, étaient capables de le voir tel qu'il était, avec lucidité et détachement » (p. 103). Le sujet traité par Posener est d'un très grand intérêt, et il ne fait aucun doute qu'il suscitera bien des commentaires, et, certainement, beaucoup plus d'adhésions que de critiques. Les égyptologues, en effet, qui, eux, n'ont jamais cru, même s'ils l'ont écrit ou dit, que le Pharaon était un dieu, sont tout disposés à reconnaître qu'ils partagent, sur ce point, l'opinion des anciens Égyptiens.

Mais si le roi n'est pas un dieu, quel rôle jouait-il dans l'esprit de ses sujets ? « La fonction du roi », écrit Posener (p. 42), « n'est pas exactement celle de l'intermédiaire. Le pharaon assure, sans doute, la liaison entre hommes et dieux et, pour le faire, il entre en contact avec ceux-ci. Mais il se présente devant eux comme un démarcheur venu pour procéder à l'échange ; dans cette opération, il personnifie la communauté égyptienne ; il représente ses intérêts. Les scènes qui figurent les dons réciproques et simultanés que se font le pharaon et la divinité expriment cette idée d'une façon plastique ; le roi fait toujours face aux dieux ; il ne se confond pas avec eux, mais il les affronte. Ce n'est pas la seule conception que les Égyptiens aient eue du rôle et de la place du monarque. Le nombre de témoignages invite à y voir la plus courante. Elle range le roi du côté des hommes. Les mots suivants d'Amon qu'on peut lire dans le temple de Deir el-Bahari résument assez bien la situation : « Mon nom, dit-il à Hatchepsout, est Celui qui est à la tête des dieux, ton nom est Celle qui est à la tête de tous les vivants (sc. humains), à jamais. » L'image qui ressort ainsi évoque celle d'un chef d'État disposant du pouvoir sur terre, mais apparemment dépourvu par lui-même de moyens surnaturels sans lesquels il ne pourrait pas grand-chose ; il dépend à cet égard des dieux. »

On aurait pu penser que cette image du roi n'était pas celle que se faisaient de leur souverain les petites gens. L'imagination populaire est prompte à s'enthousiasmer et à reconnaître avec naïveté le surnaturel en tout ce qui la dépasse. Si tel avait été le cas, on aurait dû trouver, dans les contes populaires, les témoignages d'une idéologie royale différente de l'idéologie officielle, et prête à accorder au roi ce caractère divin que les textes semblent, parfois, lui accorder, en théorie et par souci de propagande, mais qu'ils lui refusent toujours dans le déroulement concret des faits. Or, il n'en est rien, et c'est peut-être dans les contes (p. 89 et seq.) que le caractère humain du roi apparaît le plus nettement. Il est vrai que, dans ces mêmes contes, les dieux eux-mêmes sont dépeints beaucoup plus comme des hommes que comme des dieux, et ce dernier point nous amène à souhaiter que Posener consacre, un jour, à l'idée que les Égyptiens se faisaient de la divinité des dieux, sujet qu'il ne fait qu'aborder (p. 16 et seq.), un ouvrage aussi documenté et aussi solidement fondé que celui qu'il vient de publier sur la divinité du pharaon.

P. 455 et seq., 504. — *L'armée.* — L'article annoncé de FAULKNER a paru dans le *J. E. A.*, 39 (1953), p. 41-47. Cf. aussi CHRISTOPHE, *Rev. du Caire*, 207 (1957), p. 387-405, qui s'occupe de l'organisation de l'armée à l'époque ramesside ; à ce moment, on comptait un scribe militaire par compagnie de 250 hommes et 50 chars par division de 5 000 hommes.

P. 458 et seq., 504 et seq. — *Le vizir.* — FAULKNER, *J. E. A.*, 41 (1955), p. 18-29, a donné une nouvelle traduction commentée du grand texte d'intronisation, provenant de la tombe de Rekhmirē'. Sur le vizir, cf. aussi HELCK, *Zur Verwaltung des Mittleren und Neuen Reiches*, p. 21 et seq. On a vu, plus haut (p. 653), que la charge de vizir avait peut-être été dédoublée dès la Deuxième Période Intermédiaire ; cette pratique, au Nouvel Empire, n'est *attestée* qu'à partir du règne de Thoutmosis III. Toute cette question est traitée en détail par HELCK, *op. cit.*, p. 21-28 ; le même auteur (p. 28-43) étudie également les fonctions de vizir, en se fondant sur le décret d'intronisation et sur d'autres documents qui nous montrent ce haut fonctionnaire dans l'exercice de sa charge (p. 44-50), et il termine par un examen approfondi des différentes activités du « bureau du vizir ». Sur le vizir du Sud, Ramosé, qui exerça la charge sous les règnes d'Aménophis III et d'Aménophis IV, cf. ALDRED, *J. N. E. S.*, XVIII (1959), p. 116-120 ; l'auteur suppose que Ramosé fut intronisé, en l'an 28 d'Aménophis III, par le jeune corégent, Aménophis IV, qu'il mourut peu après et que la tombe fut achevée par le quatrième prophète d'Amon, Simout (cf. *supra*, p. 659).

P. 466-467 ; 515 E. — *L'administration de l'Asie.* — Ajouter aux références M. ABDUL-KADER MOHAMMAD, *An. Serv.*, LVI (1959), p. 105-137. L'auteur donne un bon état de la question, et insiste sur la présence, dans les provinces d'Asie, de fonctionnaires égyptiens, chargés des intérêts de leur pays, mais qui n'intervenaient pas directement dans le gouvernement, celui-ci étant laissé à des Asiatiques, soigneusement choisis par le roi d'Égypte. Cette situation semble avoir plu à la plupart des provinces qui, au moment de la décadence, firent souvent appel à Akhnaton pour éviter un changement de régime. L'apathie d'Akhnaton créa le chaos (cf. aussi *supra*, p. 664).

P. 468 et 505. — *Le clergé d'Amon.* — A propos du clergé d'Amon, cf. l'article d'ALDRED, *J. N. E. S.*, XVIII (1959), p. 113-116, sur le quatrième prophète d'Amon, Simout, qui vivait à l'époque d'Aménophis III, et, surtout, KEES, *Priestertum im äg. Staat vom neuen Reich bis zur Spätzeit*, Leiden, 1953, p. 10-29 (avant Akhnaton), p. 117-130 (époque ramesside).

P. 472 et 505. — *Imposition sur les grains et régime de la propriété.* — Sur les services économiques de l'Égypte au Moyen et, surtout, au Nouvel

Empire, cf. HELCK, *Zur Verwaltung*, p. 77-88 (le chef du trésor), p. 88-170 (l'administration du pays et de ses revenus), p. 171-179 (le cheptel), p. 180-191 (le trésor). Dans cet ouvrage sont traitées en détail des questions que nous n'avons fait qu'aborder, et que nous ne pouvions pas développer davantage, dans notre exposé. Du même auteur, on doit, au moins, signaler une étude qui vient de paraître et dont nous ne connaissons que le titre : *Materialen zur Wirtschaftgeschichte des Neuen Reiches*, I : *Die Eingentümer* ; a) *Die grossen Tempel*. II : *Eingentum und Besitz von Grund und Boden* ; b) *Die Provinztempel und säkulare Institutionen*. Les deux parties de cet ouvrage ont paru en 1961, et, venant d'un grand spécialiste des questions économiques et administratives, ne peuvent manquer d'être très intéressantes.

P. 474 et seq. ; 505-507. — *Architecture et statuaire*. — Cf. les t. II et III de notre *Manuel d'archéologie égyptienne*, où nous avons traité, beaucoup plus en détail, ces questions. Cf. aussi SMITH, *The Art and Architecture of Ancient Egypt*, 1958, et, pour la période amarnienne, l'important article de ROEDER, *A. Z.*, 83 (1958), p. 43-74, et LANGE, *König Echnaton und die Amarna-Zeit*, Munich, 1951. On trouvera aussi, avec une introduction très personnelle, d'admirables reproductions dans C. DESROCHES-NOBLECOURT, *L'Ancienne Égypte. L'extraordinaire aventure amarnienne*, Paris, 1960.

P. 481 et 508. — *Représentations des tributs étrangers*. — Sur les objets étrangers représentés dans les tombes, on devra consulter, maintenant, l'admirable thèse de J. VERCOUTTER, L'Égypte et le monde égéen préhellénique = *Bibliot. d'Ét.*, XXII, Le Caire, 1956. L'auteur s'occupe surtout des tributs des Keftiou, dont il fait, avec raison, croyons-nous, des Crétois. WAINWRIGHT, au contraire, estime que les Keftiou habitaient l'Asie Mineure et, plus précisément, la Cilicie (*Amer. Journ. of Arch.*, 56, 4 (1952), p. 196-212, et *Anatolian Studies*, IV (1954), p. 33-48).

P. 483-506. — *Tombes royales*. — Ajouter aux références la très belle publication de PIANKOFF, *The tomb of Ramesses VI*, New York, 1954, et du même auteur, sur les « chapelles » de Toutânkhamon, *Mém. de l'Inst. français d'archéologie orientale*, Le Caire, 1951-1952, t. 72 (deux fascicules), et *The Shrines of Tut-Ankh-Amon*, New York, 1955. Ce volume et celui qui est consacré à la tombe de Ramsès VI sont les t. I (Ramsès VI) et II de *Egyptians Religious Texts and Representations* = Pantheon Books, Bollingen Series, XL, 1-2.

P. 489 et 508. — *Papyrus funéraires et ostraka figurés*. — PIANKOFF, *Mythological Papyri* = *Eg. Rel. P. and Repres. III* = Bollingen Series, XL, 3 (cf. même collection que *supra*), New York, 1957. Ces papyrus, assez différents des papyrus funéraires ordinaires, datent presque tous de la XXI[e] Dynastie, nous avons cru, cependant, pouvoir les citer ici. Sur les ostraka figurés, cf. BRUNNER-TRAUT, *Die altägyptischen Scherbenbilder (Bildostraka) der Deutschen Museen und Sammlungen*, Wiesbaden, 1956, et VANDIER D'ABBADIE, *Cat. des Ostraca figurés de Deir el Médineh* = Documents de Fouilles II, 4[e] fascicule, Le Caire, 1959.

P. 509, *e*, 1. — *Prince prédestiné*. — Ajouter POSENER, *J. E. A.*, 39 (1953), p. 107.

CHAPITRE XII. — De Hérihor à l'époque Saïte

P. 511-519, 556-566. — *La XXI[e] Dynastie*. — Ajouter à la Bibliographie ELGOOD, *Later Dynasties of Egypt*, Oxford, 1951, p. 21-35 ; MONTET, Psousennès = *La nécropole royale de Tanis, II*, Paris, 1951, surtout de la p. 177 à la p. 186 ; LECLANT, *Orientalia*, 22, 4 (1953), p. 410-415 ; KEES, Das Priestertum im ägyptischen Staat zum Neuen Reich bis zur Spätzeit = *Probleme der Ägyptologie*, I, p. 160 et seq., Leiden, 1953, et, surtout, les additions, publiées en 1958, avec le sous-titre *Indices und Nachträge*, p. 15-18 ; YOYOTTE, Histoire universelle, I, Paris, 1956, p. 220 et seq. (= *Encyclopédie de la Pléiade*) ; GARDINER, *Egypt*, Oxford, 1961, p. 316 et seq.

État de la question. — On a vu (*supra*, p. 657) que, d'après Gardiner, Hérihor était mort avant Ramsès XI ; il n'avait donc pas eu un règne personnel, et, lorsque le roi légitime était mort, Smendès avait été reconnu, le plus aisément du monde, semble-t-il, comme unique roi d'Égypte, Piânkhi, fils de Hérihor, exerçant les fonctions de grand prêtre d'Amon à Thèbes. On ignore à peu près tout de l'origine de Smendès. Etait-il le fils d'un personnage appelé Menkhéperrēʿ, dont le nom figure sur les périscélides de Psousennès, trouvés dans la tombe du roi (MONTET, *Psousennès*, p. 155), et qui est cité comme étant le père du grand prêtre d'Amon, Smendès ? Il ne semble pas, car le nom de Smendès n'est pas inscrit dans un cartouche, et il est probable qu'il s'agit plutôt d'un autre Smendès, ayant exercé également les fonctions de grand prêtre d'Amon (cf. *supra*, p. 517), dont nous avions fait, d'après Daressy (cf. GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 272), un fils de Menkhéperrēʿ. Dans cette hypothèse, il faudrait prouver, et nous n'en avons aucun moyen, que le fils de Menkhéperrēʿ était déjà grand prêtre à la mort de son arrière-grand-père, Psousennès. Sur cette question, cf. aussi KEES, *op. cit.*, *Indices*, p. 16. Enfin, LECLANT, *op. cit.*, p. 411-412, pense que le Smendès nommé par les périscélides de Psousennès, n'est pas le père de celui-ci, mais « un premier prophète d'Amon, Smendès, qui est connu par d'autres monuments, mais dont la place dans la XXI[e] Dynastie reste à préciser » ; en d'autres termes, il renonce à identifier le Menkhéperrēʿ de la tombe de Psousennès au grand prêtre bien connu qui portait le même nom.

Si on ignore l'origine de Smendès, on sait au moins qu'il épousa Tentamon qui est nommée, en étroite association avec lui, dans le conte d'Ounamon (cf. *supra*, p. 501, 512). P. MONTET suppose que Smendès épousa, plus tard, Moutnédjémet, princesse ramesside, qui lui permit de se rattacher à la précédente Dynastie, et qui fut la mère de Psousennès (*Psousennès*, p. 178 et seq. ; cf. aussi *supra*, p. 536). LECLANT (*op. cit.*, p. 410), sans rejeter cette hypothèse, suggère qu'on pourrait également considérer Moutnédjémet comme la femme, et non la mère, de Psousennès. Quoi qu'il en soit, il y a certainement un lien entre Psousennès (qui se fait, parfois, appeler Ramsès-Psousennès) et la XX[e] Dynastie, et ce lien semble bien avoir été Moutnédjémet. Si celle-ci a été la femme de Psousennès, elle n'a pas été son unique épouse, puisqu'on sait que le roi se maria avec une « adoratrice d'Hathor », appelée Hénouttaoui. Un vase en or, trouvé à Tanis (MONTET, *op. cit.*, p. 180 et seq.), lui donne une épithète « mère de Khonsou », qui, d'après Montet, prouve (cf. cependant la remarque de LECLANT, *op. cit.*, p. 412, n. 3) qu'elle fut la mère du prince héritier. Cette Hénouttaoui était certainement la fille de Tentamon, femme de Smendès. En revanche, nous ignorons le nom de son père. Il est possible que celui-ci ait été Nebsény qui, dans ce cas, aurait été (P. Montet) le premier mari de Tentamon, mais on peut aussi penser, le texte du papyrus funéraire de Hénouttaoui, qui nomme Nebsény, n'étant pas d'une netteté absolue, que Nebsény, était le père, et non le premier mari de Tentamon (LECLANT, *op. cit.*, p. 412, n. 4). Cette Hénouttaoui ne fut pas, comme on l'a supposé (MACADAM, *Temples of Kawa*, I, p. 120 ; contre cette opinion : LECLANT, *op. cit.*, p. 412), la femme de Pinedjem ; elle fut la mère de Makarēʿ, sur laquelle nous reviendrons un peu plus bas, du prince héritier et d'un premier prophète d'Amon, non nommé (papyrus funéraire de la reine ; cf. GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 257 ; MONTET, *op. cit.*, p. 181). Quel fut ce prince héritier ? Sans doute Néferkarēʿ (cf. *infra*) ; peut-être fut-elle également (MONTET, *op. cit.*, p. 181) la mère d'Aménémopé.

La princesse Makarēʿ, dont il vient d'être question, a exercé, sans aucun doute, les fonctions de divine adoratrice d'Amon à Thèbes. Nous en avions fait, comme la plupart des historiens, la femme du grand prêtre Pinedjem. L'opinion contraire, émise autrefois par DARESSY (*Rec. Trav.*, XXXII (1910), p. 185 et seq.), a eu récemment des partisans (MACADAM, *Temples of Kawa*, I, p. 119-120), YOYOTTE, *Hist. universelle*, I, p. 220, et, d'une manière moins nette, GARDINER, *Egypt*, p. 318 ; KEES, *op. cit.*, *Indices*, p. 17). On remarque, en effet, que Makarēʿ, comme divine adoratrice d'Amon, était vouée au célibat. On sait, d'autre part, qu'elle ne fut pas fidèle à ce vœu, puisqu'elle fut enterrée avec un bébé mort-né, qui fut, sans doute,

la cause de son propre décès prématuré (Smith, *Royal Mummies*, 61088-61089). Le fameux décret de Karnak, qui place la dot d'une Makarēʿ sous la protection d'Amon (cf. *supra*, p. 513), n'aurait pas été pris, d'après Gardiner, *Egypt*, p. 318, en faveur de la fille de Psousennès I, mais en faveur de la fille de Psousennès II, celle qui devait épouser Osorkon I. La véritable femme de Pinedjem s'appelait Hénouttaoui, et était, probablement, une fille de Psousennès I, celle que nomme un calice d'or, trouvé à Tanis (Montet, *op. cit.*, p. 100 ; Leclant, *op. cit.*, p. 413 ; c'est la coupe 398, que nous avions déjà mentionnée *supra*, p. 514).

Ce même calice, à cause du qualificatif appliqué à Pinedjem : « celui qui est en terre », apporte la preuve que Pinedjem est mort avant Psousennès (Leclant, *op. cit.*, p. 413 ; Kees, *op. cit.*, *Indices*, p. 16). Cette opinion, jusqu'à plus ample informé, peut être considérée comme extrêmement vraisemblable. Après la mort de Pinedjem, Psousennès dut associer au trône un de ses fils, Néferkarēʿ (cf. *supra*, p. 515), qui eut un règne personnel très court (quatre ans, d'après Manéthon). Ce roi est également mentionné dans la « généalogie memphite de Berlin » (cf. Montet, *Psousennès*, p. 185 ; Leclant, *op. cit.*, p. 413-414), mais comme prédécesseur, et non comme successeur de Psousennès (Grdseloff, *An. Serv.*, XLVII (1947), p. 210-211 ; Kees, *op. cit.*, *Indices*, p. 17). Dans ce cas ce serait Psousennès qui aurait été associé au trône par Néferkarēʿ, et le successeur direct de Psousennès serait Aménémopé. Les deux thèses sont et peuvent être soutenues, et, pour notre part, nous renonçons, dans l'état actuel de nos connaissances, à faire un choix définitif. On ne sait rien de précis sur l'origine d'Aménémopé, mais on peut tenir pour vraisemblable qu'il appartenait à la famille de Psousennès, et on peut même supposer, avec P. Montet (*Psousennès*, p. 180 et seq.) qu'il était le fils du roi et de Hénouttaoui.

P. 520 et 559 D. — *Décret pour Neschons.* — Ce texte important a été publié de nouveau par Gunn, *J. E. A.*, 41 (1955), p. 83-105.

P. 520 et seq, 559 et seq. — *Origine de la XXIIe Dynastie.* — Cf. Kees, *Priestertum*, p. 172 et seq. ; l'auteur insiste sur la diplomatie dont témoigna toujours, dans ses procédés, la famille de Sheshonq, respectueuse de la légalité et de l'oracle. Elle étendit certainement son pouvoir sur Memphis, avant l'avènement de Sheshonq I. D'après Yoyotte, *Hist. universelle*, I, p. 121, la famille de Sheshonq était installée non pas à Hérakléopolis, mais à Bubastis, et, cela, dès le début de la XXIe Dynastie. La stèle d'Abydos qui nous a fait connaître l'oracle dont fut bénéficiaire Nemrod, père du futur fondateur de la XXIIe Dynastie, ne parle pas, en effet, d'Hérakléopolis, ni du dieu Harsaphès, et aucun document contemporain ne nous apporte la preuve que les ancêtres de Sheshonq étaient installés à Hérakléopolis. Cette origine est fondée sur la seule stèle d'Harpéson (cf. *supra*, p. 559, II, *a*), beaucoup plus tardive il est vrai, mais à laquelle il est difficile de refuser tout crédit ; encore cette stèle ne mentionne-t-elle pas Hérakléopolis, mais seulement le dieu local, Harsaphès, dont les ancêtres de Sheshonq étaient prêtres. Quoi qu'il en soit, il ne fait aucun doute (cf. *supra*, p. 523) que la famille de Sheshonq, au moment de l'avènement de ce dernier, exerçait son autorité sur Bubastis ; autrement, on ne comprendrait pas que Manéthon eût donné à la XXIIe Dynastie une origine bubastite. Sur cette même question, vue d'une manière plus générale, puisqu'il s'agit, en fait, de l'origine des princes libyens du Delta, Yoyotte a écrit, pour les *Mélanges Maspero* (quatrième fascicule), un long article que nous avons lu en épreuves et qui vient de paraître ; il apporte des renseignements précieux sur la féodalité de la Troisième Période Intermédiaire. Yoyotte établit d'abord qu'il faut faire une distinction très nette entre les Mashaouash et les Libou. Les uns et les autres venaient de Libye, mais, alors que les premiers s'étaient installés un peu partout en Égypte et qu'ils semblent avoir eu une préférence pour une sorte de régime féodal, les Libou, eux, s'étaient cantonnés dans l'ouest du Delta, notamment à Kôm el-Hisn, et obéissaient, autant qu'on peut dire, à un seul chef. Les Mashaouash dominèrent pendant les XXIIe et XXIIIe Dynasties ; à la fin de cette époque, un prince de Saïs, Osorkon (cf. Yoyotte, *B. S. F. É.*, 31 (1960), p. 13-21), parvint à unifier tout l'ouest du Delta, de Bouto à Kôm el-Hisn. Cet Osorkon est certainement un devancier, ou, peut-être même, le prédécesseur immédiat de Tefnakht. Il n'est pas possible d'affirmer que ces princes de Saïs étaient des Libou ; il est peut-être plus vraisemblable d'admettre qu'ils étaient des Mashaouash, mais il ne fait aucun doute qu'ils se sont appuyés sur les Libou et qu'ils ont adopté un régime d'autorité, qui a permis à Tefnakht d'être le seul adversaire efficace de Piânkhi (cf. *supra*, p. 540 et seq.). Encore y eut-il dans le camp libyen, et Yoyotte le souligne avec raison, des défections ; il est évident que Piânkhi avait des alliés notamment les princes de Sébennytos et d'Athribis (cf. *supra*, p. 543), et que ceux-ci avaient empêché Tefnakht de donner toute sa mesure. Telles sont les grandes lignes de cet important article qui contient beaucoup d'autres détails intéressants et qui éclaire d'un jour nouveau une question encore bien obscure.

D'après Albright, *B. A. S. O. R.*, 130 (1953), p. 4-11, Sheshonq I serait monté sur le trône en 935 (et non en 950, comme on l'admet généralement) ; il lui semble difficile, en tout cas, de faire remonter cet avènement au delà de 937. Sa campagne palestinienne date environ de la 18e année de son règne. Enfin, Sheshonq I serait mort en 914 (et non en 929) ; l'écart reste le même, la durée de son règne étant bien établie. A propos de la campagne du roi en Palestine, on doit signaler qu'une stèle fragmentaire, marquée à son nom, a été trouvée, en 1906, à Megiddo (cf. bibliographie *apud* Porter et Moss, *Topog. Bibliog.*, VII, p. 381).

P. 527 et 560, B, *a*. — *Le portique des Bubastites.* — Ce monument important a été publié d'une façon remarquable par l'Institut oriental de Chicago, sous le titre : The Bubastite Portal = *Reliefs and Inscriptions at Karnak*, III = U. C. O. I. P., 74 (1954).

P. 527 et 560, B, *b*. — *Ioupout.* — L'inscription du Gebel Silsileh, que nous n'avions pas mentionnée et qui commémore la réouverture des célèbres carrières, a été publiée de nouveau par Caminos, *J. E. A.*, 38 (1952), p. 46-61 (cf. aussi Maspero, *Momies royales*, p. 730 et seq.). Sheshonq I, en l'an 21 de son règne, décida d'agrandir le temple de Karnak. L'architecte Horemsaf fut envoyé sur place, et fit arriver à Karnak les blocs nécessaires pour édifier la nouvelle construction, c'est-à-dire la première cour. De ce vaste projet il reste les colonnades nord et sud et le portique. Sheshonq n'eut pas le temps de faire achever son œuvre, et le grand pylône dont parle notre texte ne fut, sans doute, jamais construit, à moins qu'il n'eût été détruit et remplacé par l'actuel premier pylône, qui est probablement ptolémaïque (Caminos, *op. cit.*, p. 60-61). Il est logique de supposer que le fils de Horemsaf, Pétékanéfer, qui est représenté, au Gebel Silsileh, près de l'inscription, a collaboré aux travaux de son père et on peut même admettre qu'il lui a succédé dans ses fonctions.

P. 528. — *Le grand prêtre Nemrod, fils d'Osorkon II.* — Il n'est pas certain que Nemrod fut intronisé dès le début du règne de son père (cf. Caminos, *Osorkon*, p. 172-173). Sans doute dut-il attendre la mort, peut-être provoquée (sa momie présente une blessure grave au crâne, au-dessus de l'œil droit), de son prédécesseur Harsiēse I (cf. Kees, *Priestertum*, p. 187) ; il n'empêche que l'intronisation de Nemrod prouve le désir qu'avait le roi de mettre, à la tête du clergé thébain, un de ces descendants directs, sans doute pour éviter la création, à Thèbes, d'une Dynastie parallèle de grands prêtres. Nemrod, on l'a vu, était, au début de sa carrière, grand prêtre d'Harsaphès à Hérakléopolis (?), ce qui semblerait prouver que cette ville était le berceau de la famille ; cf. cependant les réserves que nous avons faites *supra*, p. 670, à la suite de Yoyotte.

P. 528 et 561. — *Le grand prêtre Osorkon.* — Les Annales du grand prêtre ont été traduites et commentées par Caminos, The chronicle of Prince Osorkon = *Analecta orientalia*, 37, Rome, 1958. L'auteur, à la fin de sa remarquable étude (p. 172-180), résume le *curriculum vitae* d'Osorkon, résumé dont nous ne donnerons, ici, qu'un bref aperçu. Osorkon II, le prédécesseur de Takélot II, avait fait de grandes concessions à Thèbes,

région à laquelle il avait accordé une indépendance presque complète, reconnaissant peut-être, par cette attitude, un fait accompli. A la mort de Harsièse I (cf. *supra*, p. 671), il nomma comme grand prêtre son fils, Nemrod, qui semble avoir toujours cherché à servir les intérêts de son père. Il est probable, en tout cas, qu'il y eut, dès cette époque, des troubles à Thèbes. A la mort d'Osorkon II, en 847, Takélot II monta sur le trône, après avoir exercé, pendant six ans, la corégence avec son père. En l'année 11 de son règne, il installa son fils Osorkon, comme grand prêtre à Thèbes. Aussitôt, il y eut de graves troubles dans la cité d'Amon. Le grand prêtre, qui était également gouverneur de Haute Égypte et chef de l'armée, ne résidait pas à Thèbes, où il se rendait chaque fois que son devoir l'exigeait ; il avait établi son quartier général en Moyenne Égypte, à Tendjoï (Taïoudjaït). La révolte s'étendit rapidement, et il est possible que la bataille décisive ait eu lieu dans le nome du Lièvre. Après sa victoire, Osorkon put retourner à Thèbes où il fut accueilli avec tous les égards dus au vainqueur, et il entreprit une œuvre indispensable de restauration : réorganisation du culte d'Amon, reconstruction des villes détruites, punition des coupables. La soumission de la Haute Égypte n'était qu'apparente et, trois ou quatre ans après la fin des premiers troubles, en l'an 15 de Takélot II, une nouvelle révolte éclata, celle dont nous avons parlé plus haut et qui se termina, soit par une victoire militaire, soit, plutôt, par la lassitude des deux partis en présence, en l'an 24 ou 25 de Takélot II. Il semble, en effet, qu'une délégation de Thèbes ait été envoyée à Osorkon (celui-ci prétend que ce fut Amon lui-même qui fit cette démarche), et le grand prêtre persuada les siens d'accepter un compromis, infiniment plus avantageux que la guerre. Peu de temps après, Takélot II mourut, et fut remplacé, non pas par son fils aîné, Osorkon, mais par un prince, connu sous le nom de Sheshonq III (Sheshonq II, qui avait été corégent de Takélot II, était mort avant celui-ci ; cf. *supra*, p. 529, n. 1). Des troubles se produisirent de nouveau à Thèbes ; en tout cas, en l'année 6 de Sheshonq III, on l'a vu, Osorkon est remplacé, dans sa charge de grand prêtre, par Harsièse II. Osorkon revint, probablement en l'an 22 du roi (*Annales*, col. 12 = Caminos, *op. cit.*, § 211), et exerçait encore ses fonctions en l'an 39 de Sheshonq III. Pendant cette dernière partie de son pontificat, il fit de grands dons à Amon et aux autres dieux de Haute Égypte, cherchant, manifestement, à gagner à sa cause les différents clergés, de façon à éviter de nouveaux troubles. Cette politique, d'après Caminos, réussit (nous verrons, *infra*, p. 674, qu'un certain doute reste permis), au moins jusqu'en l'an 29 de Sheshonq III ; à cette époque, Pédoubast avait déjà fondé la XXIIIe Dynastie, et l'Égypte avait deux rois. On ignore, dit Caminos, si cet événement eut des répercussions à Thèbes (cf. cependant *infra*, p. 674). Osorkon, en tout cas, resta fidèle au souverain légitime, et date toutes les inscriptions qu'il nous a laissées du règne de Sheshonq III. A partir de l'an 29, les Annales deviennent muettes, et c'est un autre texte qui nous apprend qu'Osorkon était encore grand prêtre en l'an 39 de Sheshonq III, et qu'il dut, à cette époque, réprimer une révolte, en compagnie de son frère, Bakenptah. Osorkon avait, alors, largement dépassé 70 ans, et il est probable qu'il mourut peu après.

On a voulu, cependant, voir dans le grand prêtre Osorkon le futur Osorkon III (Gauthier, *Livre des Rois*, III, p. 383 ; Daressy, *Rec. Trav.*, XXXV (1913), p. 139 ; Anthes, *Mit. Kairo*, 12 (1943), p. 47-49 ; Hall, *Cambridge Anc. Hist.*, III, p. 264 ; Kees, *Priestertum*, p. 193). Cette hypothèse est fondée sur le fait que la mère d'Osorkon III, d'après une inscription du quai de Karnak, s'appelait Karomama, comme la mère du grand prêtre Osorkon, mais le nom de Karomama semble avoir été assez fréquent, à cette époque, comme celui d'Osorkon, d'ailleurs, et il n'est pas impossible que deux femmes, appelées Karomama, aient eu, chacune, un fils, appelé Osorkon. Si le grand prêtre est devenu roi, son avènement se place après l'an 39 de Sheshonq III (vers 784), mais, probablement, très peu de temps après, et il n'est plus possible de conserver les dates que nous avions proposées pour le règne d'Osorkon III (757-748), car celui-ci serait mort à plus de cent ans (Kees, *Priestertum*, p. 193, n. 5). D'autre part, la succession des rois de la XXIIe Dynastie est bien établie, grâce aux stèles de Sérapéum, et nous ne pensons pas que P. Montet ait eu raison de supposer qu'un roi

inconnu a régné entre Sheshonq III et Pami (*Chéchanq*, III, p. 8-9) ; nous croyons, en effet, que l'inscription 24 du quai de Karnak doit être interprétée d'après la rectification de Legrain, qu'on trouve [cf. *supra*, p. 568, 2] dans Daressy, *An. Serv.*, XV (1915), p. 147). De toute façon, ce roi inconnu ne pouvait pas être Osorkon III, dont le successeur s'appelait certainement Takélot (cf. *supra*, p. 553). On admet, d'ailleurs, unanimement qu'il n'y a pas de place pour Osorkon III dans la XXIIe Dynastie, et tous les historiens en font, avec raison, un roi de la XXIIIe Dynastie. Dans ces conditions, il serait étrange que ce roi fût l'ancien grand prêtre d'Amon, c'est-à-dire un haut dignitaire qui s'est montré, toute sa vie, fidèle aux souverains de la XXIIe Dynastie. Il est possible, cependant, que Pédoubast ait, lui-même, appartenu à la famille royale légitime, et que son accession au trône ait été consécutive à une querelle dynastique (cf. Yoyotte, *Hist. univ.*, I, p. 224), mais ce fait, même s'il était prouvé, n'expliquerait pas le brusque revirement d'Osorkon. Nous reviendrons, plus bas, sur Osorkon III.

P. 529, D. — *Morcellement de l'autorité.* — Sur la civilisation à la Troisième Période Intermédiaire (c'est ainsi qu'on appelle la période qui sépare le Nouvel Empire de l'époque saïte), cf. Yoyotte, *Hist. univ.*, I, p. 225-230, et un article important du même auteur (*Mélanges Maspéro*, fasc. 4) que nous avons analysé plus haut (p. 670) ; cf. aussi l'exposé plus analytique de Kees, *Priestertum*, chap. VII et VIII (avec les additions et corrections réunies dans *Indices*).

P. 532-533, 562, 568-569. — *Rois et grands prêtres à la fin de l'époque libyenne.* — Anthes, *Mit. Kairo*, 12 (1943), p. 47-49, qui admet, on l'a vu (p. 672), que le roi Osorkon III est l'ancien pontife de Thèbes et qu'il a régné 28 ans, dont 23 ans seul, et 5 ans avec son fils Takélot (d'après l'inscription 13 du quai de Karnak = Legrain, *Ä. Z.*, 34 (1896), p. 112), date le règne personnel du roi de 795 à 773 ; il n'aurait donc plus été grand prêtre d'Amon en l'an 39 de Sheshonq III, c'est-à-dire en 784, comme l'affirment l'inscription 22 du quai de Karnak = Legrain *op. cit.*, p. 113, et le texte publié par Legrain, *Rec. Trav.*, XXII (1900), p. 55-56 = Breasted, *Anc. Rec.*, IV, § 775-777. Anthes suppose, d'autre part, que Takélot III a régné 23 ans, en se fondant sur une stèle de Florence (cf. *supra*, p. 569 = Schiaparelli, *Firenze*, p. 516, n° 1806) qui, à notre avis, est loin d'être décisive : la date, an 23, est probable (mais seulement *probable*), et l'identité du roi Takélot est loin d'être établie. Takélot III, en tout cas, contrairement à ce que nous avions dit (cf. *supra*, p. 532, n. 1), avait été grand prêtre avant d'être roi (cf. Gauthier, *An. Serv.*, XXXVII (1937), p. 18 ; Kees, *Priestertum*, p. 193 ; Legrain, *Ä. Z.*, 34 (1896), p. 111, 4) ; le nom de la mère du grand prêtre est le même que celui de la mère du roi, et, en l'occurrence, le nom, Ta-ent-saï, étant très rare (Ranke, *Personennamen*, p. 363, 1), il est difficile d'admettre un cas d'homonymie. Même si on n'accepte pas que Takélot ait régné 23 ans, il reste qu'Osorkon III, lui, a régné 28 ans, d'après l'inscription 13 du quai de Karnak (Legrain, *Ä. Z.*, 34 (1896), p. 112) ; ce texte, en effet, donne au roi l'épithète « fils d'Isis » qui, dans la série des rois Osorkon, n'est attestée, jusqu'à présent, que pour Osorkon III. Il est vrai que le roi a certainement pris son fils pour corégent (même inscription), et il n'est pas impossible qu'il ait été, lui-même, le corégent de Sheshonq IV. Seul, il a donc pu régner, approximativement 20 ans, et non 9, comme nous l'avions supposé (cf. tableau de la p. 567). Il est donc probable que nous avons donné une durée trop longue au règne de Pédoubast. Nous pensons maintenant que les années 16 à 23 du quai de Karnak sont comptées à partir de l'avènement du roi, et non à partir du moment où Pédoubast fut reconnu à Thèbes. Si on accepte, ce qui nous paraît juste, encore que nous n'ayons pas collationné personnellement l'inscription 24 du quai de Karnak (cf. *supra*, p. 673), que l'année 12 de Sheshonq III correspond à l'année 6 de Pédoubast, il s'ensuit que la première mention de Pédoubast à Karnak date d'une époque (812-811) où on sait, d'après les Annales d'Osorkon, que de graves troubles avaient éclaté à Thèbes. La deuxième mention (Legrain, *Ä. Z.*, 34 (1896), p. 114, 26) de Pédoubast dans la ville d'Amon date de son

année 16 (802), qui correspond à l'année 22 de Sheshonq III, année où, on l'a vu (cf. *supra*, p. 672), Osorkon se vante d'être revenu à Thèbes. Il est donc probable que Thèbes, entre l'an 15 et l'an 22 de Sheshonq III, avait reconnu pour roi Pédoubast. On a supposé plus haut (cf. *supra*, p. 672), toujours d'après Caminos, qu'aucun trouble n'avait éclaté, à Thèbes, entre l'an 22 et l'an 29 de Sheshonq III (cf. aussi ce que nous avions dit *supra*, p. 529). En fait, les Annales d'Osorkon ne recommencent qu'en l'an 25 de Sheshonq III, qui correspond à l'année 19 de Pédoubast, et deux des textes du quai de Karnak sont précisément datés de l'an 19 de ce roi (LEGRAIN, *op. cit.*, p. 114, 27-28). Il semble donc que de nouveaux troubles se soient produits, à Thèbes, entre le retour d'Osorkon, en l'an 22 de Sheshonq III, et l'année 25, date à laquelle furent reprises les Annales. Il est probable qu'Osorkon n'a vraiment retrouvé son autorité qu'en l'année 25 de Sheshonq III. Enfin, Osorkon cessa de faire graver les Annales à partir de l'an 29 de ce roi, et sa présence, à Thèbes, n'est attestée que dix ans plus tard, en l'an 39 de Sheshonq III, à une époque où, en compagnie de son frère, il a dû, une fois de plus, réprimer une révolte en Thébaïde. L'année 29 de Sheshonq III correspond à l'année 23 de Pédoubast, date de la dernière cote laissée par Pédoubast à Karnak (LEGRAIN, *op. cit.*, p. 114, 29). Le parallélisme de ces dates ne nous semble pas fortuit, et nous croyons que les troubles, fréquents et graves, qui agitèrent Thèbes, à ce moment, étaient provoqués par les partisans de Pédoubast. Dans cette nouvelle perspective, il semble qu'on puisse donner une durée de 40 ans au règne de Pédoubast, chiffre qui correspond à une des traditions manéthoniennes (cf. *supra*, p. 567, n. 1). Pédoubast serait donc mort en 778, avant Sheshonq III qui, lui, a régné 52 ans. Il reste donc 48 ans pour les derniers règnes de la XXIII[e] Dynastie : Sheshonq IV (6 ans + x), Osorkon III (28 ans + x), Takélot III, Amonroud et Osorkon IV. Sans vouloir entrer dans le détail des dates absolues, on peut conclure que cette durée approximative d'un demi-siècle paraît vraisemblable (on doit noter que la XXIII[e] Dynastie, d'après Manéthon, a duré 89 ans, et que nous arrivons, dans notre reconstitution, à 88 ans). Manéthon cite, après Pédoubast, Osorkon (8 ans), Psammous (10 ans) et Djêt (31 ans). Le parallélisme (cf. aussi GARDINER, *Egypt*, p. 334) n'est pas évident. Osorkon doit être Osorkon III, mais c'est à lui qu'on doit attribuer 31 ans de règne, puisque son année 28 est attestée ; Psammous correspond-il à Takélot III et Djêt à Amonroud ? C'est possible, mais nous n'en avons réellement aucune preuve, et Manéthon, en tout cas, ne cite ni Sheshonq IV, ni Osorkon IV, le roi qui régnait au moment de la grande expédition de Piânkhi.

A propos d'Osorkon III, nous avons dit (p. 533) que, sous son règne, la charge de grand prêtre d'Amon, à Karnak, avait été exercée par deux de ses fils, Iouwélot et Smendès, en nous fondant sur LEGRAIN, *A. Z.*, 34 (1896), p. 113, 16 et seq., et sur BREASTED, *Anc. Rec.*, IV, § 794-795. En fait, rien ne prouve que le roi Osorkon, nommé par ces textes, soit Osorkon III, et il n'est pas impossible que ces deux pontifes (et, pour le même motif, Ouaskès, que nous avons mentionné à la n. 1 de la p. 533) aient été des fils du roi Osorkon I ; cf. HAYES, *J. E. A.*, 34 (1958), p. 49, et les références qu'il donne à cet endroit ; cf. aussi EDWARDS, *Hier. Pap. in the B. M.*, 4th series, I, p. XIII-XIV. KEES, enfin, après avoir soigneusement pesé le pour et le contre de l'une et l'autre date, estime que Iouwélot et Smendès sont des fils d'Osorkon I, et qu'ils ont exercé leurs fonctions sous le règne de Takélot I (*Priestertum*, p. 195 et seq.).

P. 533-534 ; 562. — *Shapenoupet.* — On doit noter quel es divines adoratrices existaient, à Thèbes, bien avant Shapenoupet, mais celle-ci ouvre, cependant, la liste d'une nouvelle série d'adoratrices ; en effet, à partir de Shapenoupet, l'adoratrice en place « adopte » la princesse qui doit lui succéder (cf. aussi LECLANT, *Enquêtes*, p. 3, n. 1). Certes, il y avait, dans cette adoption, plus de politique que de libre choix, mais le principe était nouveau, et, dans la titulature de la divine adoratrice, l'ancien titre « épouse du roi » est remplacé par celui de « mère de X », X désignant l'héritière choisie par la divine adoratrice régnante (cf. SANDER-HANSEN, *Gottesweib*, p. 9).

P. 534 et 562, E. — *Nécropole de Tanis.* — Ajouter à la bibliographie : MONTET, *Les énigmes de Tanis*, Paris, 1952 ; *La Nécropole royale de Tanis*, III, *Les constructions et le tombeau de Chéchanq III*, Paris, 1960.

P. 537 et seq. ; 569-570 ; cf. aussi p. 524. — *Origine de la Dynastie éthiopienne.* — C'est probablement à tort que nous avons admis comme vraisemblable l'origine thébaine de la Dynastie éthiopienne. Les indices, à vrai dire, en sont fragiles. KEES, *Priestertum*, p. 264-265, relève la faiblesse des arguments réunis, et conclut que la famille de Piânkhi était d'origine libyco-égyptienne. D'autre part, SÄVE-SÖDERBERGH, *Bi. Or.*, XIII, 3-4 (1956), p. 123, reprenant les arguments de Hölscher, que nous avons exposés p. 569-570, admet que la présence de flèches libyennes dans les tombes d'el-Kourrou ne constitue pas une véritable preuve de l'origine libyenne de la Dynastie kouchite, mais il ne croit pas qu'on puisse considérer l'attitude hostile de Piânkhi à l'égard des princes libyens d'Égypte (il les tenait pour impurs) comme un argument sérieux contre une éventuelle origine libyenne du roi. Säve-Söderbergh ne développe pas sa pensée et ne donne pas la raison de son opinion. On peut supposer que Piânkhi regardait les princes égyptiens comme les Libyens dégénérés, et, en fait, ils devaient l'être. En conclusion, il est difficile de donner un avis définitif sur l'origine des rois de la XXV[e] Dynastie, et, s'il n'est pas impossible de supposer qu'ils étaient des Libyens, il est peut-être plus vraisemblable d'admettre, avec YOYOTTE, *Hist. univ.*, I, p. 231, qu'ils étaient des indigènes, en d'autres termes, des Nubiens, égyptianisés depuis longtemps et convertis à une religion amonienne de stricte observance. Cette hypothèse est celle qui explique le mieux les difficultés auxquelles on se heurte lorsqu'on étudie ce problème.

P. 539. — *Conquête de la Thébaïde par Piânkhi.* — Cette conquête, d'après CHRISTOPHE, *B. I. É.*, 35 (1954), p. 141-152, qui se fonde sur la double date du texte du Ouadi Gasous (sur ce texte, cf. *supra*, p. 563 ; ajouter à la bibliographie VIKENTIEV, *An. Serv.*, LII (1952), p. 151-159), aurait eu lieu sous le règne d'Osorkon III, un intervalle de 9 ans, au moins, séparant cette conquête de la campagne de 730. Si les dates que nous avons adoptées plus haut (p. 674) sont exactes ou, du moins, proches de l'exactitude, il faut admettre, entre la conquête de la Thébaïde, en supposant que Christophe ait raison de la placer sous le règne d'Osorkon III, et la campagne de 730, un intervalle d'une vingtaine d'années.

P. 544 et 563. — *Bocchoris.* — JANSSEN, *Over Farao Boccoris* (= *Mélanges A. W. Byvanck)*, Leiden, 1954, a consacré à ce roi (p. 17-29) une étude en langue néerlandaise, qu'il a résumée dans son *Eg. Bibliog.*, 1954, n° 3380. L'auteur a donné la liste des rares monuments marqués au nom de Bocchoris. Il admet comme vraisemblable, mais non comme certaine, l'opinion qui fait de ce roi un descendant de Tefnakht ; il ne croit pas, en revanche, que sa réputation de législateur ait inspiré certaines peintures murales de Rome et de Pompéi, comme l'avait prétendu A. Moret. Enfin, il admet les dates proposées par Meyer (720-715) pour le règne du souverain. Sur l'épisode du bélier, cf. LOBEL et ROBERTS, *The Oxyrhynchus Papyri*, Part XXII = Eg. Expl. Soc. Graeco-Roman Memoirs, n° 31, Londres, 1954, l. 34.

P. 547 et 563. — *Les divines adoratrices.* — Ajouter aux références : YOYOTTE, *Rev. d'Ég.*, 8 (1951), p. 229 et n. 4-5 ; LECLANT, *Bull. de la Soc. E. Renan*, 5 (1956), p. 9-13 ; *Atti d. VIII Cong. intern. di storia delle Religione* (1956), p. 237-239 ; *Mit. Kairo*, 15 (1957), p. 166-171. Leclant, dans ce dernier article, étudie les liens qui unissent la divine adoratrice à la déesse Tefnout. Les divines adoratrices sont appelées « la main du dieu », pour rappeler par quel moyen Atoum avait mis au monde Shou et Tefnout ; ce titre montre que le rôle des divines adoratrices était d'assurer éternellement la vigueur du dieu. Enfin, dans un autre article (*Proceedings of the 22d Congress of Orientalists*, II (1957), p. 599), LECLANT étudie le privilège royal qu'avait la divine adoratrice de célébrer la fête *sed*.

P. 553 et 564. — *La victoire assyrienne.* — On a mis au jour, près de Mossoul en Iraq, les vestiges d'un palais, probablement construit par Assarhaddon ;

dans les ruines furent trouvées, en morceaux, trois statues égyptiennes, deux d'entre elles étant marquées au nom de Taharqa. SIMPSON, *Sumer. A Journ. of Arch. in Iraq*, Bagdad, 10 (1954), n° 2, p. 193-194, suppose que ces statues avaient été rapportées par Assarhaddon, après sa victoire sur Taharqa. VIKENTIEV, dans la même revue, 11 (1955), p. 111-116, croit, au contraire, que les statues ont été envoyées par Taharqa, avant l'invasion de l'Égypte par Assarhaddon. L'opinion de Simpson nous paraît plus vraisemblable.

P. 556, II. — *Bibliographie générale.* — Parmi les ouvrages généraux, on doit faire une place à part au volume d'OTTO, Die biographischen Inschriften der ägyptischen Spätzeit = *Probleme der Ägyptologie*, II, Leiden, 1954. L'auteur, en se fondant sur des inscriptions biographiques s'échelonnant de la XXIIe Dynastie à l'époque d'Hadrien, fait ressortir l'idéal de ce qu'on peut appeler « l'honnête homme » de cette époque. Il étudie son attitude à l'égard de la religion, de la vie de l'au-delà, du caractère et du sens de la vie, de la famille, de la société et, enfin, du roi. Dans ces textes, on trouve des idées très élevées, fondées sur la conscience et sur le sentiment du devoir. Si quelques-unes de ces idées sont anciennes, d'autres sont nouvelles et témoignent d'une heureuse élévation morale et d'une grande sérénité d'esprit, qui peuvent étonner, à une époque où, sur le plan historique, dominent l'instabilité, les rivalités et les guerres, et où la magie tend à remplacer, pour le plus grand nombre, la religion. Il est possible que les « mystères » aient contribué à préserver l'élite du pays du désespoir. Il est presque naturel de constater, une fois de plus, que les progrès moraux, en Égypte, sont contemporains des plus noires périodes de troubles.

P. 560, A, *b*, *ad fin*. — *Le messager royal.* — ALT, *Bi. Or.*, IX (1952), p. 163-164, pense que le personnage que représente la statuette de Baltimore est un envoyé des Philistins de Canaan à la cour du Pharaon ; sa mission lui aurait été confiée, soit par la Pentapole philistine, soit par la ville de Gaza.

P. 562 et seq. — *Vestiges architecturaux de l'époque libyenne à Médinet Habou.* — Cf. HÖLSCHER, Post-Ramessid Remains = *Medinet Habu*, V, publ. 66 (1954) de l'Institut oriental de l'Université de Chicago.

P. 563. — *XXVe Dynastie.* — Ajouter à la bibliographie : LECLANT, Enquêtes sur les sacerdoces et les sanctuaires égyptiens à l'époque dite « éthiopienne » (XXVe Dynastie = *Bibliot. d'Et.*, XVII, Le Caire, 1954). Dans ce travail, l'auteur réunit des monuments, souvent inédits, qui lui permettent d'établir la généalogie et la carrière d'un certain nombre de prêtres et de fonctionnaires de cette époque. Les textes, soigneusement traduits et commentés, sont importants, surtout pour la religion et l'histoire du clergé, mais on y trouve aussi des renseignements précieux pour l'histoire ; LECLANT, *Rev. d'Eg.*, 8 (1951), p. 101-120 (l'auteur étudie les inscriptions de Shabaka sur les portes du quatrième pylône du grand temple d'Amon, à Karnak, inscriptions qui commémorent les restaurations du souverain) ; LECLANT, *B. I. F. A. O.*, 49 (1950), p. 181-192 (édifice de Taharqa, près du lac sacré de Karnak). Les deux volumes de MACADAM, *The Temples of Kawa*, Londres, 1955, sont extrêmement importants pour l'histoire de cette époque et pour la civilisation du royaume méroïtique. Sur ce dernier point, cf. aussi les très intéressantes publications, par D. DUNHAM, des fouilles de REISNER : *Royal Cemeteries of Kush* : I, *El Kurru* ; II, *Nuri*; III, *Decorated chapels of the Meroitic Pyramids at Meroë and Barkal* (ce dernier volume est dû à S. E. CHAPMAN, avec texte de DUNHAM) ; IV, *Royal Tombs at Meroë and Barkal*, Cambridge (Mass.), 1950-1957. Cf. aussi KEES, *Priestertum*, chap. VIII.

P. 564. — *Famille de Mentouemhat.* — Ajouter KEES, *Priestertum*, p. 273 et seq. Nous avions dit, dans nos précédentes éditions, que Mentouemhat était probablement un nègre, ce qui est certainement inexact (cf. KEES, *op. cit.*, p. 276).

P. 572. — *Tableau chronologique des rois de la XXVe Dynastie.* — MACADAM, *The Temples of Kawa*, I, p. 19, revenant sur les dates qu'il avait proposées autrefois (cf. *supra*, p. 572), établit un nouveau tableau chronologique : Shabaka : 708-697 ; Shabataka : 699-684 ; Taharqa : 689-664. On voit que Macadam est partisan de longues corégences, hypothèse qui, en fait, ne doit pas être nécessairement exclue. Sa position est combattue, avec de très sérieux arguments, par LECLANT et YOYOTTE, *B. I. F. A. O.*, LI (1952), p. 24-27. Les auteurs établissent, en conclusion et sous toutes réserves, qu'il y ait eu, écrivent-ils, ou non des corégences, le tableau suivant : Shabaka : 715-701 (au plus tôt) ; Shabataka : 701 (au plus tôt)-689 ; Taharqa : 689-664. Enfin, SCHMIDT, *Kush*, 6 (1958), p. 121-129, étudiant les dates de Taharqa, propose les précisions suivantes : naissance : 710 ; corégence : 690 ; règne personnel : 689 ; mort : 663. Ces dates, comme celles de Leclant et de Yoyotte, diffèrent assez peu de celles que nous avions adoptées, et peuvent être tenues, croyons-nous, pour assez proches de la vérité.

CHAPITRE XIII. — De Psammétique I à Alexandre le Grand

P. 574 et seq. — *Début du règne de Psammétique I.* — Nékao I (cf. *supra*, p. 552-553) mourut probablement dans un combat qu'il livra à Tanoutamon, en 663. Son fils, Psammétique, se réfugia en Syrie (Hérédote, II, 152), dans une des possessions de son suzerain, Assourbanipal. Ce fut avec l'aide de ce dernier qu'il put reconquérir son royaume ; par la suite, il participa à la campagne assyrienne qui refoula Tanoutamon vers le Sud. Tanoutamon ne se tint pas pour définitivement battu, et il semble qu'il ait cherché à reconquérir la région de Memphis (SAUNERON et YOYOTTE, *B. I. F. A. O.*, L (1952), p. 200). Psammétique réussit à l'arrêter, et, dès lors, l'influence éthiopienne ne put se maintenir que dans la région thébaine. On a vu (p. 577) comment Psammétique réussit, grâce à sa diplomatie, à emporter cette dernière forteresse des anciens souverains. Cette reconstitution probable permet peut-être d'expliquer un passage de la lettre d'Aristéas à Philocrate, étudié par SAUNERON et YOYOTTE, *Vetus Testamentum*, 2 (1952), p. 131-135. L'auteur de cette lettre, faisant allusion aux 100 000 soldats juifs que Ptolémée I aurait amenés de Palestine en Égypte, invoque deux précédents, qui se seraient placés, l'un, à l'époque perse, et l'autre, sous le règne d'un des rois Psammétique, à l'occasion d'une guerre de l'Égypte contre l'Éthiopie. On suppose souvent que ce roi Psammétique est le deuxième du nom, celui dont la campagne éthiopienne est bien connue (cf. *supra*, p. 594 et seq. ; 618-619). Sauneron et Yoyotte, cependant, estiment, avec raison, que le royaume de Juda, en 591, n'aurait pu que difficilement envoyer des mercenaires juifs à Psammétique II, et pensent que la lettre d'Aristéas parle de Psammétique I, qui aurait utilisé des soldats juifs dans une des deux guerres (cf. *supra*) qu'il avait entreprises contre Tanoutamon. Des Juifs, sans aucun doute, participèrent à la campagne éthiopienne de Psammétique II (cf. *supra*, p. 594), mais ceux-ci étaient des Juifs déjà établis en Égypte, et Psammétique II ne les fit pas venir du royaume de Juda.

P. 577 et seq. ; 617. — *Les divines adoratrices.* — J. MONNET a publié, dans la *Rev. d'Ég.*, 10 (1955), p. 37-47, un socle de bronze du musée du Louvre, qui date de la corégence de Nitocris et d'Ankhnèsnéféribrē'. Enfin, CHRISTOPHE, *An. Serv.*, LIV (1956), p. 83-100, a consacré aux trois derniers majordomes de la divine adoratrice un article dans lequel il souligne que ces hauts fonctionnaires étaient soigneusement choisis par le roi parmi ses fidèles, et que l'hérédité de la charge, si elle est parfois attestée, n'était pas une règle. Dans cet article, on trouve aussi une liste (p. 93-94) des grands majordomes de la XXVIe Dynastie. Du même auteur, cf. aussi *B. I. F. A. O.*, 55 (1956), p. 65-83, un article consacré au grand majordome de Nitocris, Padehorresnet.

P. 580-581. — *La barque du roi Piânkhi.* — YOYOTTE, *Rev. d'Ég.*, 8 (1951), p. 232-233, est d'avis que les « blocs de Piânkhi » datent réellement du règne de Psammétique I et qu'ils comptent parmi les monuments égyptiens

qui, bien que postérieurs à l'expulsion de la XXV[e] Dynastie, mentionnent un des souverains éthiopiens. Il est possible que le bateau ait été ainsi nommé en l'honneur du père de Shapenoupet (*ibid.*, p. 233, n. 4), comme l'avait déjà supposé DARESSY, *An. Serv.*, XVIII (1919), p. 32.

P. 583 et 617. — *Le commerce.* — POSENER, *Rev. de Philologie*, XXI, 2 (1947), p. 117-131, a montré que les droits de douane étaient perçus aux frontières, à Assouan (le chef de ce service s'appelait le préposé à la porte des pays étrangers méridionaux), à Saft el-Henneh (le chef de ce service s'appelait le préposé à la porte des pays étrangers septentrionaux) et, probablement, à Saïs (le chef de ce service s'appelait le préposé à la porte des pays étrangers de la Grande Verte, c'est-à-dire de la Méditerranée). Ces services, au moins celui de Saïs, semblent avoir été désorganisés au moment du conflit entre Apriès et Amasis (sur ce conflit, cf. *infra*, ad. aux p. 596-598) ; Amasis, à l'époque, chargea un de ses fidèles soutiens, Nekhthorheb, de remettre un peu d'ordre dans l'administration des douanes, ce qui permit de rendre à Neith, la déesse de Saïs, les offrandes auxquelles elle avait droit, et dont une partie devait être prélevée sur les importations.

P. 592 et seq. ; 618. — *Nékao II.* — Le règne de Nékao II a été minutieusement analysé par YOYOTTE dans un article du *Dict. de la Bible. Sup.*, VI (1958), p. 365-393. L'auteur a utilisé toutes les sources, toutes les études antérieures à 1958, et, armé de cette documentation complète, a exposé, aussi clairement que possible, une question qui soulève encore bien des problèmes. Yoyotte parle d'abord de la personne du roi (p. 365-367) et de la situation de l'Égypte pendant son règne (p. 367-371). Il est évident que Nékao II s'est montré énergique et ambitieux ; il a voulu développer le commerce du pays, et a été le premier à faire creuser un canal entre le Nil et la mer Rouge, canal qui resta peut-être inachevé, comme nous l'avons dit (cf. *supra*, p. 583-584, 617), mais qui fut, peut-être, terminé, si on se fonde sur certains indices (cf. POSENER, *Domin. Perse*, p. 180-181 ; YOYOTTE, *op. cit.*, p. 369-370). Dans ce cas, Darius n'aurait fait que le remettre en état. Le périple de l'Afrique (p. 370) répond au même souci d'expansion économique. Sur un autre plan, Nékao développa, en faisant appel aux Grecs, l'armée et la flotte (p. 371-372), de façon à pouvoir jouer, de nouveau, un rôle en Asie. Les guerres asiatiques de Nékao II tiennent, naturellement, la place la plus grande dans l'exposé de Yoyotte (p. 372-391). Sans entrer dans le détail des discussions, on doit signaler que la bataille de Megiddo pourrait remonter à l'an 609 (cf. KIENITZ, *Die politische Geschichte Ägyptens*, p. 159-169 ; il y aurait eu, d'après l'auteur, deux campagnes, une, en 609, et, l'autre, en 608), c'est-à-dire précéder de quelques mois la date que nous lui avions donnée (p. 372-382 de l'article de Yoyotte) ; d'autre part, la prise de Gaza n'appartient pas, d'une façon absolument certaine, à cette campagne (p. 389-391). En effet, Hérodote (II, 159) place la prise de Gaza (Cadytis) après le percement du canal de la mer Rouge, et la met en relation avec une victoire remportée par Nékao II à Magdolos. Si on doit identifier Magdolos avec Megiddo, comme on le fait souvent, il faut supposer que les travaux du canal avaient été achevés dès la première année du règne de Nékao, ce qui paraît impossible. On doit donc, ou bien admettre qu'Hérodote s'est trompé, ou bien supposer que la ville de Gaza a été prise (ou reprise) par Nékao, au cours d'une deuxième campagne d'Asie, qui serait postérieure à 605, et qui aurait été marquée par la victoire de Magdolos. Dans la deuxième hypothèse, on doit conclure que Nékao II, à la fin de son règne, avait repris pied en Asie, ce qui explique peut-être la situation à laquelle semblent faire allusion certains documents du règne de Psammétique II (cf. paragraphe suivant).

P. 596 et 619. — *Voyage syrien de Psammétique II.* — YOYOTTE, dans l'article écrit avec la collaboration de Sauneron et que nous avons cité *supra*, p. 619 (cf. aussi la note additionnelle, *ibid.*, 2 (1952), p. 135-136), souligne, avec raison, que ce voyage du roi n'a pas été une campagne militaire ; d'après lui, il se serait agi d'une inspection, utile sur le plan diplomatique, des provinces d'Asie restées fidèles à l'influence égyptienne ; il ne serait pas impossible que Nékao (cf. le paragraphe précédent) eût remporté, dans ces régions, postérieurement à l'an 605, des succès qui expliqueraient le désir qu'avait son successeur de faire sentir, par sa présence en Asie, la continuité de la politique de l'Égypte. Le voyage est certainement postérieur à la campagne nubienne ; d'après Yoyotte, il aurait été prévu dès l'an 4 du roi, mais n'aurait eu lieu qu'en l'an 6, puisqu'on sait que Psammétique II mourut à son retour d'Asie. Chez Hérodote, qui prétend que le roi mourut peu après sa campagne nubienne, il doit y avoir eu une confusion entre la campagne du Soudan et le voyage syrien.

P. 596. — *Prise de Jérusalem par Babylone.* — D'après KIENITZ, *Die politische Geschichte Ägyptens*, p. 160-161, le commencement du siège de Jérusalem avait eu lieu sous le règne de Psammétique II, mais ce fut Apriès qui eut à faire face aux conséquences de cette victoire de Babylone.

P. 596-598 ; 619. — *Conflit entre Apriès et Amasis.* — Le conflit qui opposa Amasis à Apriès eut, naturellement, des conséquences fâcheuses pour l'Égypte ; quelques monuments égyptiens en ont conservé le souvenir, évoquant, notamment, un certain relâchement dans le service des temples. Sur cette période, cf. JELÍNKOVÁ-REYMOND, *An. Serv.*, LIV (1957), p. 251-287, et *supra*, ad. à la p. 583. Sur le conflit entre les deux rois, cf. aussi KIENITZ, *Die politische Geschichte Ägyptens*, p. 161-165, et DE MEULENAERE, *Herodotus*, p. 153 ; d'après ces auteurs, il n'y aurait pas eu de corégence entre Apriès et Amasis, et la bataille datée, par la stèle d'Amasis, de l'an 3 de son règne n'aurait pas eu lieu cette année-là. En fait, la lecture « an 3 » est presque certainement erronée. POSENER, *Rev. de Philologie*, XXI, 2 (1947), p. 129, a montré qu'il fallait probablement lire, à la ligne 1, « an 1 », et, à la ligne 14, « an 2 ». Il n'y a donc pas eu corégence, mais une simple coexistence de quelques mois, et c'est sans doute cette coexistence qu'évoque le curieux graffito du Ouadi Hammamat, publié par GOYON, *Wadi Hammamat*, pl. XXXV, n° 107, et p. 26-27.

P. 601. — *Campagne de Cambyse au Soudan.* — Hérodote (III, 17-25) et d'autres auteurs classiques (cf. KIENITZ, *Die politische Geschichte Ägyptens*, p. 130, n. 4) font allusion à une campagne que Cambyse aurait envoyée au Soudan, contre le royaume de Kouch ; très rapidement, une famine aurait obligé le roi à rebrousser chemin. Le résultat de cette expédition ne fut pas entièrement négatif, car les Nubiens, au sud de la première cataracte, intimidés par l'armée perse, acceptèrent de payer un tribut et continuèrent de le faire jusqu'au milieu du v[e] siècle, ce qui permit à Darius I de compter le royaume de Kouch parmi ses tributaires. C'était, évidemment, très exagéré, mais sans doute très agréable à l'amour-propre du roi. Sur cette question, cf. KIENITZ, *op. cit.*, p. 130-131.

P. 604. — *Paprémis.* — La ville, d'après KEES, *Paulys Real-Encyc.*, XVIII, 3 (1949), 1107 = 36. Halbband, 2. Drittel, s. v. *Papremis*, devait se trouver dans le voisinage de Saïs, peut-être à l'ouest de la branche de Rosette du Nil, sur le territoire du VII[e] nome de Basse Égypte, à l'est de Damanhour. Le nom de Paprémis viendrait de l'égyptien *pa-en-pa-rémet-méhit* et signifierait : la (ville) de l'homme du Nord. Cf. ČERNÝ, *Archiv. Orientální*, 20 (1952), p. 86-89.

P. 605-606. — *Amyrtée.* — KRAELING, *The Brooklyn Museum Aramaic Papyri* (1953), a montré que la domination des Perses était encore reconnue, à Éléphantine, en 402 ou 401 (plusieurs des documents sont datés des années 1, 3 et 4 d'Artaxercès II). Amyrtée, au début de son règne, n'exerçait donc sa souveraineté que sur une partie de l'Égypte. Un des documents (papyrus 13), malheureusement très fragmentaire, faisait, autant qu'on peut dire, allusion à la chute d'Amyrtée et à l'avènement de Néphéritès I (ces renseignements sont dus à POSENER ; cf. VANDIER, *Bi. Or.*, XI (1954), p. 190).

P. 605-614 ; 622 et seq. — *Les dernières Dynasties indigènes.* — On devra, désormais, consulter, sur cette question, KIENITZ, *Die politische Geschichte*

Ægyptens, ouvrage que nous avons déjà cité plusieurs fois. Après avoir donné, dans un tableau très clair, les différentes opinions émises sur la chronologie par les historiens, et après avoir analysé les renseignements que nous apporte Manéthon sur cette époque (p. 166-170), Kienitz reprend et discute un certain nombre de questions, en remontant dans le temps. En d'autres termes, il commence par la conquête de l'Égypte par Ochos, conquête qu'il place en 343-342 (p. 170-173), et non en 341, comme nous l'avions proposé en nous fondant sur Manéthon (cf. *supra*, p. 612). Cette différence de deux ans se retrouve, naturellement, à la XXXe Dynastie qui, d'après Kienitz (p. 173 et seq.), commence en 380, et non en 378. Le règne de Téos doit remonter à l'année 363-362, et son départ pour la Syrie doit être daté de 360. La même année auraient eu lieu l'usurpation de Nectanébo II, la fuite de Téos en Perse (en été) et la révolte de Mendès (en automne ; sur cette révolte, cf. *supra*, p. 611). Pour les XXVIIIe et XXIXe Dynasties, l'auteur propose les dates suivantes (p. 178-180) : Amyrtée : 405/404-400/399 ; Néphéritès I : 400/399-395/394 ; Mouthis et Psammouthis : 394/393 ; Achoris : 394/393-382/381 ; Néphéritès II : 381/380. L'auteur étudie, ensuite, quelques autres questions qui ne sont plus axées sur la chronologie. Il ne croit pas (p. 180-181) qu'il y ait eu une relation (tout au moins celle-ci n'est-elle pas évidente) entre la campagne syrienne de Téos et la révolte des satrapes, et il estime que la prise de Sidon par Ochos (Diodore, XVI, 40 et seq.) doit se placer au moment de la deuxième campagne du roi en Égypte, celle qui s'acheva par la conquête du pays (p. 181-184). Enfin, l'auteur (p. 185-189) date le début de la révolte de Khabbash (cf. *supra*, p. 613, 620 et 621) de l'hiver 338-337, et suppose que le roi était d'origine libyenne ou éthiopienne. L'ouvrage se termine (p. 190-232) par une liste très utile (mais qui n'est, malheureusement, plus à jour, la documentation de l'auteur s'arrêtant pratiquement à 1940) des monuments royaux égyptiens du IVe siècle.

P. 621-622. — *Chronologie de la XXVIe Dynastie.* — Kienitz, *op. cit.*, p. 154-159, propose les dates suivantes : Psammétique I : 663-610 ; Nékao II : 609-595 ; Psammétique II : 594-589 ; Apriès : 588-570 ; Amasis : 569-527 ; Psammétique II : 664. Les dates retenues par Parker, *Mit. Kairo*, 15 (1957), p. 208-214, sont à peine différentes : Psammétique I : 664-610 ; Nékao II : 610-595 ; Psammétique II : 595-589 ; Apriès : 589-570 ; Amasis : 570-526 ; Psammétique II : 526-525.

P. 627-632. — *Liste chronologique des rois d'Égypte.* — Nous n'avons pas cru devoir modifier notre liste chronologique des rois d'Égypte. Cependant, comme, au cours de ces dix dernières années, des opinions nouvelles ont été émises sur cette question, pour faciliter la recherche du lecteur, nous renvoyons, ici, aux passages de nos additions qui mentionnent ces opinions.

Addition aux pages	
164, 7	Péribsen, Khâsékhem et Khâsékhemoui (p. 627, IIe Dynastie).
167-169 ...	IIIe Dynastie (p. 627-628).
170-171 ...	IVe Dynastie (p. 628).
280-281 ...	Le roi Hor (XIIe ou XIIIe Dynastie).
282 et seq.	Succession des rois de la Deuxième Période Intermédiaire (p. 629-630).
296-297 ...	XVIIe Dynastie (p. 630).
299 et seq.	Les rois hyksôs (p. 630).
338-340 ...	Dates de Thoutmosis III (p. 631).
338 et seq.	Couronnement d'Hatshepsout (p. 630).
355.......	Taousert et la fin de la XIXe Dynastie (p. 631).
362 et seq.	Fin de la XXe Dynastie et la « Renaissance » (p. 631).
381.......	Règne de Ramsès X (p. 631).

Addition aux pages	
384, 3	Aménophis III et ses successeurs (p. 631).
386.......	Dates de Ramsès II (p. 631).
386, 4	L'ère de Ménophrès.
388-389 ...	Les successeurs de Ramsès III (p. 631).
511-519 ...	XXIe Dynastie (p. 631).
520 et seq.	Origine de la XXIIe Dynastie et dates de Sheshonq I (p. 631).
532-533 ...	Rois et grands prêtres à la fin de l'époque libyenne (XXIIe et XXIIIe Dynasties) (p. 631-632).
572.......	Chronologie de la XXVe Dynastie (p. 632).
605-614 ...	Chronologie des dernières Dynasties indigènes (p. 632).

Jacques Vandier.

INDEX[1]

A

AAKÉNENRĒ', r., 294, 298, 318.
AAPEHTISETH, r., 290.
AASEHRĒ', r., 318.
AASHAÏT, 270.
ABA, 618.
ABANA, 300, 392.
Abassièh, 23.
Abbott (papyrus), 296, 319, 330, 331, 381, 389.
ABDASHIRTA, r., 414.
ABDIHIBA, r., 446.
ABEL, 446.
ABIMILKI, r., 415.
Abisko, 243, 269.
Abou-Gourab, 118.
Abou-Roash, 171, 196, 198.
Abou-Simbel, 119, 171, 368, 392, 449, 476, 506, 594, 595.
Abousir, 34, 118, 174, 189, 196.
Abousir el-Melek, 60, 203.
ABRAHAM (champ d'), 526, 560.
Abydos, 34, 60, 68, 70, 91, 118, 119, 133-137, 143, 150, 153, 155, 157, 158, 161, 162, 164, 165, 166, 168, 195, 205, 211, 216, 219, 227, 228, 237, 245-247, 253, 258, 260, 270, 274, 295, 307, 312-315, 317, 319, 320, 323, 325, 332, 354, 370, 372, 375-377, 380, 386, 477, 507, 518, 520, 522, 523, 559, 609.
Abydos (table d'), 159, 162, 200-01, 214-15, 232-3, 236, 277, 279.
Abyssinie, 4.
ACHÉENS, 430.
ACHÉMÉNÈS, 603-4.
ACHÉROU, 69.
ACHÈS, r., 200.
Acheuléen, 3, 21.
ACHIJA, 525.
ACHILLE, 437.
ACHORIS, 607-9, 623.
Acre, 609.
ADADNIRÂRI I, r., 426.
ADADNIRÂRI III, r., 546.
ÂDJIB, r., 133, 136, 141, 145, 149, 158-9, 162-3.
Administration centrale, 147-8, 176-80, 253-4, 271, 301-8, 321-2, 351-2, 356, 432, 453-74, 504-5.
Administration de la Nubie, 464-6.
Administration des provinces d'Asie, 466-7, 505.
Administration provinciale, 148-9, 180-2, 211-3, 241-2, 252-3, 460.
Administration saïte, 584-8, 617-8.
Adoratrice divine d'Amon, 469, 533, 547, 550, 554, 558, 562-3, 577, 579, 589.
AFRICAIN (l'), 197, 292-3, 514, 565.
AFRICAINS, 547.
Afrique, 434, 584.
AGÉSILAS, r., 611.
AḪA, r., 133-7, 150, 157, 161-2.
AHHOTEP, re., 321, 332, 492.
AHHOTEP, re., 337.
AHMÈS, 300-1, 321, 392, 441, 443, 495.
AHMÈS-PENNEKHÉBET, 396, 398, 441, 443.
AHMOSIS, r., 296-7, 300-1, 330, 334, 336, 339, 369, 391-2, 396, 441, 443, 453, 463, 468, 515, 558, 574, 576.

1. Le *Supplément* n'a pas été inclus dans cet *Index*.

AHMOSIS, 332-3, 368.
AHMOSIS, 309, 322.
AHMOSIS, re., 337.
AHMOSIS, v.-r., (?), 462-3.
AHMOSIS-NÉFERTARI, re., 336, 369.
AHMOSIS-TOURI, 463.
Ahnas el-Medineh, 615.
AÏ, v. MERNÉFERRĒ', 287.
AÏ, r., 307, 316, 348-50, 375, 384-5, 446.
AKAOUASH, 430, 440.
AKAOUHOR, r., 203.
AKERBLAD, 9.
Akh, 121.
AKHET-ATON, 344.
AKHETIMENROU, 563.
AKHHOTEP, v., 212.
Akhmîm, 196, 226, 231, 271.
AKHNATON, r., cf. AMÉNOPHIS IV, 342-52, 367, 373-5, 384-6, 415-17, 446, 471, 476, 480-1, 485, 487-8, 495, 497, 507.
ALARA, r., 538, 565, 569-71.
ALBRIGHT, 5, 17, 160-1, 446.
Alep, 403-5, 414, 423, 440.
ALEXANDRE, r., 574, 612-14, 620.
ALEXANDRIE, 583, 621.
ALLEN, 230.
Alliance égypto-hittite, 425 et seq., 449.
Alliance égypto-mitannienne, 409 et seq.
ALLIOT, 17, 114, 629.
ALTAKOU, 548.
Amada, 368, 445.
Amarah, 369, 442, 448-9, 506.
Amarna (Tell el-), 85, 119, 344, 347-9, 367-9, 373-4, 384-5, 394, 410-12, 415, 446, 476, 478, 481, 485, 487-8, 506, 509.
AMASIS, r., 582-3, 587, 597-600, 602, 615-6, 619.
AMASIS, 594-5.
AMASIS, v. ARSAMÈS, 601.
AMASIS, 602, 620.
AMASIS-PSAMMÉTIQUE, r., 624.
Ambras (papyrus), 389.
AMÉLINEAU, 137, 155.
AMÉNARDIS I, a. d., 538, 547, 563, 569, 571, 577, 590, 618.
AMÉNARDIS II, a. d., 571, 577-8.
AMENEMHAT I, r., 16, 250-3, 255, 257, 264-5, 268, 272-3, 275, 279-80, 324, 334, 336.
AMENEMHAT II, r., 251-2, 256-7, 268-9.
AMENEMHAT III, r., 249, 251-2, 254-5, 259, 261-2, 268-9, 273-4, 280-1, 309.
AMENEMHAT IV, r., 251, 259, 268-9, 273-4, 284.
AMENEMHAT, v., cf. AMENEMHAT I, 240, 244-5, 269.
AMENEMHAT-SENBOUF, 284, 313.
AMENEMHAT - SÉBEKHOTEP, r., cf. SÉKHEMRĒ'-KHOUTAOUI, 284, 313, 322, 324, 327.
AMENEMHAT, r., cf. HÉRIB-SHÉDET.
AMENEMHEB, 402-5, 444-5.
AMENEMNÉSOUT-MIAMON, r. 513.
AMENEMŌPE, r., cf. AMENOPHTHIS, 513, 517, 535-7.
AMENEMŌPE, 497.
AMÉNET, d., 69.
AMENHOTEP, v.-r., 464.
AMENHOTEP, 536.
AMENHOTEP, fils d'HAPOU, 78, 342, 373, 385, 488, 507.
AMENHOTEP, g. p., 362, 364, 371, 505.
AMÉNI, 253, 271.
AMÉNI, r., surnom d'AMENEMHAT I, 265.
AMÉNI - ANTEF - AMENEMHAT, r., 284-5, 314, 324.
AMENMÈS, r., 355, 377-8.
AMÉNOPHIS I, r., 13, 114, 332, 336-7, 369, 392, 396-7, 441, 443, 462, 479, 514-15, 558.
AMÉNOPHIS II, r., 340-1, 368, 371, 393, 406-10, 414, 442, 445, 449, 504.
AMÉNOPHIS III, r., 78, 85, 89, 341-4, 351, 355, 368, 372, 376-7, 383-5, 394, 409-14, 418, 442, 446, 464, 471, 476, 480, 482, 486, 505-7.
AMÉNOPHIS IV, r., 83, 85-6, 172, 341, 343-4, 346, 373-4, 384-6, 411-12, 442, 446, 480, 488, 507.
AMÉNOPHTHIS, r., 558, 565.
Âmes de Bouto, 129.
Âmes d'Hiérakonpolis, 129.
Amherst (papyrus), 319-20, 381.
AMMONITES, 593.
AMON, d., 66-9, 78, 82-9, 111, 115-6, 118, 123, 175, 250, 307, 35, 338-9, 341, 343-7, 351, 361, 363-6, 369, 380, 387, 408, 419-20, 424, 437-8, 445, 451, 454, 464, 468-72, 501, 505, 512-3, 515-6, 518-21, 524, 528-9, 532-3, 536, 538, 541, 547, 550-1, 557, 559, 562-3, 571, 577, 578, 581, 605, 614, 623.
AMON (armée d'), 419, 423-4, 455.
AMON-RĒ', 66, 82, 84, 88, 115, 247, 347, 357, 374.
AMONROUD, r., 533, 562, 567, 569.
AMOR, v. AMOURROU, 396, 420, 422-3, 425, 433-5, 438, 440, 451, 467.
Amoritains, 364.
AMORRITES, 319, 423, 436, 448, 455.
AMOUNEDJEH, 445.
AMOURROU, 414.
Amratien, 33-4.
AMSET, d., 101.
AMYRTÉE, r., 562, 616, 620, 622-3.
AMYRTÉE, 603-6.
ANAKHÉRET, 408-440.
Anastasi I (papyrus), 497, 509.
Anastasi II à IV (papyrus), 509.
ANAT, d., 77, 517, 588.
ANAT-HER, 291, 328.
ANATOLIE, 290.
ANDJTI, d., 70.
Ani (sagesse d'), 510.
Aniba, 369, 380.
Animaux sacrés, 78-9, 114.
ANKHEFENMOUT, 536.
ANKHÈSENPAATON, 386.
ANKHÈSENPAATON, v. le mot suivant, 347-8.
ANKHÈSENAMON. re., 348-9, 374.
ANKHNESNÉFFRIBRĒ', a. d., 578, 617, 622.
ANKHOU, v., 304, 327.
ANKHTIFI, 211, 217-8, 230-1, 237, 242, 269.
Annales d'Assourbanipal, 575-6.
Annales de Sargon, 545.
Annales de Sennachérib, 547, 563.
Annales de Thoutmosis III, 398 et seq., 443-4, 496, 508.
Annales d'Osorkon, 528, 561, 568.
ANNIBAL, 402.
ANOUKIS (ANOUKET), d., 66. 68, 111.
ANOURKHAOUI, 332.
ANTEF I, r., 217-8, 230, 237, 242, 252, 278, 280.
ANTEF II, r., 217-9, 246, 278, 280.
ANTEF III, r., 217-9, 278-80.
ANTEF, 250.
ANTEF (nomarques), 217, 269.
ANTEF, corégent supposé de Mentouhotep III, 279.
ANTEF IV, cf. Sékhemrē' Hérouhermaât, r., 296-7, 320, 331.
ANTEF V, cf. Sékhemrē'Oupmaât, r., 296-7, 320, 331.
ANTEF VI, cf. Nebkhéperrē', r., 295-8, 319, 320, 331.
ANTEF, 371.
ANTEFIKER, 271.
ANTHÈS, 157, 229-30, 232, 273, 506.
ANTI, d., 232-3.
ANUBIS, d., 66, 70, 73, 75, 79, 114, 137, 146, 246, 345, 484.
ANUBIS, 113, 499, 500.
Anzan (pays d'), 598.
AOUSERRĒ' APOPI, r., 293, 332.
AOUTIBRĒ', r., cf. HOR.
AOUTIBRĒ', r., XIIIe dyn., 325.
APAKHNAM, r., 293.
APHRODITOPOLIS, 67, 207, 212, 219, 541.
APIROU, 409, 420, 440, 445, 447.
APIS, d., 70, 78, 114, 140, 142, 154, 532, 544, 552-3, 561, 564, 566, 569, 601-2, 621-2, 624.
APOPHIS, r., 80, 115, 293-5.
APOPI, r., 285, 298, 312, 318, 328, 332.
APOUIT, re., cf. IPOUT, 231.
APRIÈS, r., 578-9, 582, 591, 596-7, 617-19, 621-22.
Arabie, 546, 591.
ARAMÉENS, 419, 545.

Archaïsme saïte, 582, 588-91, 618.
Architecture, 150-1, 220-3, 247-8, 259-61, 274, 474-9, 506.
Archives de Boghazkeuy, cf. *Boghazkeuy*.
ARDYS, r., 576.
Argo (île d'), 287, 315, 392.
ARINA, 405, 440.
ARISTÉAS, 619.
ARISTODÉMUS, 604, 615.
ARISTOPHANE, 608-615.
ARKATOU, 405, 440.
ARKELL, A. J., 138.
ARKELL, 2, 14.
Armée, 149, 365, 432, 455-8, 461-2, 504, 522, 582, 610, 612, 617.
Arment (Ermant), 218, 239, 247, 250, 270-1, 274, 441, 443-4, 446.
AROUNA, 440.
ARRAPACHITÈS, 405, 440.
ARSAMÈS, 601.
ARSÈS, r., 612.
ARSINOÉ, 268.
Art, 24-25, 28-32, 59, 60, 149-154, 158, 182-94, 199-200, 220-25, 231, 247-49, 259-63, 308-11, 322, 335, 342, 474-90, 505-8, 588-91, 618.
ARTATÂMA, r., 410, 446.
ARTATÂMA, 416.
ARTASOUMARA, r., 412.
ARTAXERXÈS I, r., 603-5.
ARTAXERXÈS II, r., 606, 608-9.
ARTAXERXÈS III, r., cf. OCHOS, 611.
Arts mineurs, 153, 194, 263, 274, 335, 490-4, 508, 537.
ARVAD, 401-2, 440.
ARYANDÈS, 601-619.
Aryens, 290, 292, 395.
ARZAWA, 438, 440, 446.
ASETH, r., 318.
ASETEMAKHBIT, re., 513.
Asfoun, 624.
ASHDOD, 576, 591.
ASIATIQUES, 206-7, 216-9, 240, 255, 272, 291-2, 299, 334, 390, 417, 422, 447, 491, 547.
Asie, 206-8, 251, 255, 272, 290, 292, 334, 340-1, 350-1, 360, 390-1, 395-9, 401-2, 404, 406-7, 411-14, 417-24, 426, 428-9, 431-2, 435, 436, 438-9, 442-3, 445-6, 448, 450-1, 457, 466-7, 472, 491, 497, 499, 505, 511, 528, 540, 545-48, 551, 560, 563, 565, 570, 576, 591-3, 596-9, 608, 610.
ASKALON, 424-5, 431, 440, 448, 546.
Assarhaddon, r., 551-2, 564.
Assiout, 3, 33, 64, 70, 219, 221-2, 231, 271-2, 288, 317, 459.
Assis, r., 293-4.
Assouan, 1, 169, 226, 231, 243, 257, 272-3, 392, 422, 441-2, 448, 464, 516.
ASSOUR, cf. *Assyrie*, 406, 416.
ASSOURBANIPAL, r., 552-4, 564, 574, 576, 591-2.
ASSOUROUBALLIT I, r., 386, 413, 416.
ASSOUROUBALLIT II, r., 592.
Assyrie, 386, 395, 404, 406, 412, 425-6, 440, 449, 511, 545-7, 553-4, 563-4, 591-2, 599.
ASSYRIENS, 87, 91, 289, 395, 428, 526, 546, 549, 551, 554, 574, 576, 578, 591-2, 616.
ASTARTÉ, d., 77, 588.
ASTYAGÈS, r., 598.
Atérien, 24.
Athènes, 198, 604-5, 607, 608-9, 610-11.
ATHÉNIENS, 588, 604, 606.
ATHOTIS, r., 162.
ATHRIBIS, 68, 231, 431, 450.
ATHRIBIS, du Delta, 284, 313, 357, 543, 547, 552, 575.
ATIYAWAHI, r., 602.
ATON, d., 85-6, 343-6, 350-1, 374, 385, 476, 485.
ATOUM, d., 67, 72, 78, 81-2, 84, 116, 139.
Aurignacien, 21.
Avaris, 79-80, 288-92, 294, 298-301, 312, 317, 352-3, 365, 367, 391, 512, 556-7, 559-60.
AYIRAWRATA, 602.
AYRTON, 268, 377.
AZIROU, r., 414-7, 421, 446.
AZOTOS, v. *ASHDOD*, 576.

B

BA, 121.
BAAL, d., 77, 79, 356.
BAAL, r., 564.
BABEL, 290.

Bab Kalabsché, 269.
BABYLONE, 290, 395, 404, 406, 412-3, 422, 425-6, 428, 440, 446, 591, 593-4, 596, 598.
Babylonie, 546, 551.
BABYLONIENS, 395.
Badari, 19, 33-4, 36, 39-40, 49, 51, 53, 60.
Badarien, 33, 41-2.
BADAWI (Ahmed), 409, 445.
BADAWY (Alexandre), 506.
Bagdad, 294, 318.
Bahriyeh, 3, 570.
Bahr Youssef, 254, 540.
BAÏ, 378.
BAKENPTAH, 529.
BAKI, 109.
BAKIR, 510.
BALAAT, 526.
Balkans, 429.
Ballas, cf. Deir el-Ballas, 60, 155, 320.
BALY, 229.
BANÉTEREN, r., 163.
BAOUNÉTER, r., 163.
BARKÉ, 608.
BARSANTI, 195, 201, 290, 317.
BARTHOUX, 14.
BARUCH, 108.
BARUCQ, 372.
Bas-reliefs, 151, 191, 199, 248-9, 479 et seq., 506-7, 588, 590-1, 618.
Basse-Égypte, passim.
BASTIS (BASTET), d., 67, 78, 83, 87.
BATA, 113, 499, 500, 509.
Bataille navale, 435-6, 451.
BATTOS, 597.
BAUD, 270.
BAUMGARTEL, 59.
BEBNEM, r. (BEBLEM), 328.
Bech, 164, 165.
Bedja, 5.
BEDJAOU, r., 164.
BÉDOUINS, 139, 207-8, 214, 233, 255, 350, 390-1, 405, 419, 423, 433, 443, 578.
BEHDET, v. *Damanhour*, 67.
Béishan, 419-20, 440, 447, 504.
Beit el-Ouâli, 368.
BÉNÉDITE, 126, 157, 618.
BENFEY, 5.
Benha, cf. *ATHRIBIS* du Delta.
Béni Hasan, 70, 241, 269, 271-2, 274, 289, 476.
Béni Souef, 516.
BENJAMIN, 525.
BENNETT, 270, 374.
BENSON, 371, 580, 617.
BENTÉSINA, r., 421.
BÉON, r., 328.
BERBÈRES, 4, 421, 522.
BÉREND, 271.
BÉRÉNICE, 138, 275.
BERGMANN, 447.
BERTHELOT, 268.
BÈS, d., 77, 492, 506.
BÉTHANAT, 425, 440, 525.
Bêt-Khallâf, 34, 60, 168-9, 182, 190, 195, 197, 200.
Beyrouth, 422, 440, 501.
Biahmu, 268.
Biban el-Molouk, cf. Vallée des Rois, 104.
Bible, 498, 511, 517, 524-6, 545-6, 548-9, 559-60, 563, 566, 593, 596, 616-7.
BICHÉRÈS, r., 201.
BICKERMANN, 620, 623-4.
BIÉNÉCHÈS, r., 163.
BIKHOUROU, 415-7.
BINOTHRIS, r., 163.
BINPOU, 332-3.
BIRCH, 9, 112, 273, 378, 510.
BISSING, 118-9, 122, 196, 199, 269, 276, 561.
BISSON DE LA ROQUE, 115, 118-9, 196, 270-2, 313-5, 320.
Bit(i), 43, 45.
BIURÈS, r., 201.
BLACKMAN, 116, 121, 226, 228, 230, 233, 270, 272, 368, 559, 565, 631.
BLANKENHORN, 14.
BNON, r., 293, 328.
BOCCHORIS, r., 544-6, 552, 563, 566-7, 587.
BOESER, 199.
BOÉTHOS, r., 164.
Boghazkeuy, 347, 394, 418, 421, 426, 440, 449.
BONAPARTE, 8, 616.
BONNET, 276, 508.
BORCHARDT, 15, 17, 118, 125-6, 155, 157-8, 160, 163, 172, 184, 195-9, 203, 227-8, 235, 276, 312,

318, 321-2, 327, 368, 371, 380, 384, 507.
BOREUX, 115, 117, 199, 445, 507-8.
BOSSE, 618.
BOTTI, 379, 448.
BOUHEN, 268, 442.
BOUKHIS, 69, 78.
Boulaq (papyrus de), 304, 306-7, 321, 327.
BOUNÉFER, re., 202.
BOURIANT, 364, 375, 442, 445, 449.
BOUSIRIS, d., 114.
BOUTO, 43, 46-7, 68, 70, 129, 144, 148, 160, 176, 547, 575.
BOUYOUWAWA, 522-3, 559, 566.
BOVIER-LAPIERRE, 14, 23, 59.
BOYLAN, 112.
BRANDENSTEIN, 449.
BREASTED, 107, 110, 113, 114-5, 122-3, 156, 160, 197-8, 201-2, 227-8, 269-73, 275, 314-5, 319, 321, 326, 329, 368-70, 372-3, 375-81, 387, 394, 438, 441-52, 504-5, 510, 557-61, 564-6, 568, 617, 619, 620, 622.
J. H. BREASTED, junior, 231.
BREUIL, 59.
BRINTON, 449.
BROOME, 507.
BRUGSCH, 9, 107-8, 112, 195, 197, 270, 272, 313-4, 324, 375, 558, 565-6, 578, 617, 620-1.
BRUNNER, 196, 226, 231, 386.
BRUNTON, 59, 60, 155, 251, 274.
BRUYÈRE, 128, 370, 372, 379, 506.
BUBASTIS, 67, 78, 87, 205, 227, 274, 318, 322, 442, 510, 527, 531-2, 534, 539-40, 559-60, 584, 609.
BUCHER, 127, 370-1.
Buchéum, 624.
BUCK (de), 123, 231, 275, 379.
BUDGE, 108, 111, 121, 123, 127, 197, 201, 314-5, 320, 508-10.
BULL, 269.
BURCHARDT, 312-22, 325-6, 329-30, 332, 449.
BURNE, 448.
BURTON, 448.
BUSIRIS, 70, 75, 78, 246, 500, 621.
BYBLOS, 74-5, 228, 256, 272, 286, 315, 403, 415, 422, 440, 501-2, 526, 560.

C

Cachette de Deir el-Bahari, 362, 514, 519, 557, 559.
Cachette de Karnak, 533, 589, 618.
CALASIRIES, 531, 561, 572-3.
Calendrier, 15-7, 47, 160.
CALVERLY, 118, 507.
CAMBYSE, r., 586, 599, 600-2, 616, 619-20, 622, 624.
CAMERON, 619-20.
CAMPBELL, 117.
CANAAN, 290, 395-6, 420, 423, 425, 431, 439-40, 524, 560.
Canal de la mer Rouge, 584, 603, 617, 620.
CANANÉENS, 364, 408, 433, 448.
CANOPE, 114.
Canopes (vases), 101, 125, 280, 310, 320, 535.
CAPART, 17, 60, 117-8, 126, 157-8, 196, 199, 319, 344, 381, 444, 447-8, 563, 625.
CAPOUE, 402.
Capsien, 21.
CARCHÉMISH, 403, 414, 435, 440, 445, 593.
CARIENS, 575-594.
Carmel (mont), 436, 446.
CARNARVON, 299, 300, 321, 374-5.
CARNARVON (tablette), 299, 300, 318, 321, 331, 495.
CARTER, 127-8, 332, 369-70, 372, 375, 380, 508.
CATON-THOMPSON, 59, 60.
CAULFIELD, 118.
CAVAIGNAC, 448.
Céramique, 28, 32, 39-41, 57, 151.
Cérémonies religieuses, 93-4, 120-1.
ČERNÝ, 114, 116, 121, 158, 163-4, 227, 272, 327, 369, 379-81, 389, 470, 509, 519, 559, 565.
CHÂBAN, Mohamed effendi, 226.
CHABAS, 9, 314, 510.
CHABRIAS, 609-11.
CHACE, 317.
CHALDÉENS, 593.
Chalossien, 21.
CHAM, 5.

CHAMPOLLION, 9, 123, 261, 442, 445, 449.
Champs-Élysées, cf. Ialou, 95-6, 98.
Chaouabti, 125, 378.
CHARITIMIDÈS, 604.
Charouna, 226.
Chars de guerre, 405, 455-6, 467.
CHASSINAT, 119, 196-7, 202, 231, 556, 564, 566, 621-3.
Cheik el-Beled, 194, 199.
Chelléen, 21.
Chelléo-acheuléen, 22.
CHEMNIS, 75-6.
Chéops, r., 126, 170-1, 175, 186, 194-6, 201-2, 265.
CHÉPHREN, r., 170-1, 186, 188, 194-7, 199, 201-2, 261.
CHÉRÈS, r., 202.
Chester Beatty (papyrus), 73, 112-13, 116, 197, 509-10.
CHEVRIER, 118, 274, 299, 321-2, 331, 369, 371, 375, 379, 507, 514, 564, 623.
CHIAN, r., 293-4, 318.
CHNOUM (CHNOUPHIS), d., 66, 68-9, 71, 78, 82, 168.
CHNOUMET - NÉFRET - HEDJET, 268.
CHOU, d., 67, 70-2, 81.
CHRISTOPHE, 376, 380, 442-3, 504.
Chronique démotique, 607, 612, 616, 620, 623.
Chronologie, 11-12, 15-17, 18-19, 59.
Chypre, 405, 422, 425, 433, 435, 440, 502, 598-9, 608.
Cilicie, 433, 435, 440.
CIMMÉRIENS, 575.
CIMON, 604.
Civilisation, 24-25, 28-32, 47-49, 59, 144, 158, 174-182, 198, 259, et seq., Chap. XI, *passim*, 581-91.
CLARKE (Somers), 268.
CLÉMENT D'ALEXANDRIE, 601.
CLÈRE, 15, 157, 162, 227, 230-1, 270, 277, 313-5, 377, 379, 563, 621, 625.
Clergé, 93, 335, 339, 344-5, 347, 350, 364, 366, 468 et seq., 524, 550, 578, 581, 609-10.
Climat, 3, 4, 21, 26.
CNOSSOS, 318.
CODOMAN, r., 612.
COLIN-NALY, 111.
Colonisation de la Nubie, 209-10, 256-7, 391 et seq., 462-6.
Colonnes « protodoriques », 274, 475.
Colosses de Memnon, 342, 372.
Commerce, 206, 582-4, 617.
CONON D'ATHÈNES, 607.
Conspiration du harem, 357-9, 379.
Conte des deux frères (cf. Orbiney), 112.
COONEY, 446.
COPTOS, 68, 146, 205, 215, 234-5, 250, 274, 294-6, 319-20, 449, 602, 609.
CORINTHIENS, 583, 594.
COTTEVIEILLE - GIRAUDET, 333.
COUYAT, 227, 229, 234, 269, 273-4, 319, 380.
COWLEY, 619, 622.
Crânes, 19-20.
CRÉSUS, r., 598-9.
CRÉTOIS, 258-9, 371, 491.
CROCODILOPOLIS, 254, 541 543.
Cuillers à parfums, 493.
Culte, 61-2, 90-4, 118.
Culte des morts et croyances funéraires, 99 à 106, 125, 245-7, 270.
CURRELLY, 268.
CYNOPOLIS, 66.
CYRÉNAÏQUE, 25.
CYRÈNE, 597-8, 619.
CYRUS, r., 598, 601.
CYRUS, 606.
CYTHÈRE, 198.

D

Dababieh, 512.
DAGA, v., 241, 249, 269, 271.
Dahchour, 169-70, 252, 260, 268, 272, 274, 281, 310, 492.
DAÏT (Douat), 112.
Dakké, 368.
Dakhleh, 3, 524.
Damanhour, 67.
Damas, 420, 440, 447, 545-6.
DANANÉENS, 435, 440, 450.
DAPHNAE, 578, 583.

DAPOUR, 425, 440, 448.
DARESSY, 111, 118, 123, 133, 162, 196, 269, 270, 277, 314, 317-8, 320-1, 324, 332, 369, 372, 375, 378, 383, 556-7, 559-62, 568-9, 615, 617-19, 623.
DARIUS I, r., 584, 601-3, 605, 616, 619-20.
DARIUS II, r., 605-6.
DARIUS III, r., cf. CODOMAN, 612-3.
Dates de succession, 19.
DAVID, r., 497, 524, 526.
DAVIES (Nina de G.), 371, 445, 507-8.
DAVIES (Norman de G.), 119, 196, 226, 271, 368, 374, 384, 447, 504-6, 624.
DAVIS, 370, 375, 377, 508.
DAVY, 108.
DAWSON, 125, 228.
Debob, 269.
DÉBONO, 59, 60, 157, 159, 269.
Déchiffrement des hiéroglyphes, 8-9, 14.
Décoration murale, cf. Bas-reliefs et Peintures.
Décrets royaux, 234-5, 591.
DEDKARĒʿ, r., 173, 198, 203.
DÉIOKÈS, r., 592.
Deir el-Bahari, 89, 117-9, 219, 239-40, 247, 261, 262, 268-71, 274, 276-7, 279, 284, 299, 313, 315-6, 323, 325, 339, 369-70, 443, 453, 474-5, 483, 506, 518.
Deir el-Ballas, 34, 243, 247, 269-70.
Deir el-Gebrawi, 226, 231.
Deir el-Médineh, 128, 360, 369-70, 379, 478, 480, 506.
Deir el-Mélek, 226.
DELAPORTE, 317, 374, 447, 449.
Delta, passim.
DÉMEDJIBTAOUI, r., 235.
Demi-dieux, 76-7, 114.
DEN, r., cf. OUDIMOU.
Dendérah, 67, 91, 119, 205, 218, 226, 243, 247, 270, 277, 279, 318, 547.
DEP, cf. *Bouto.*
Derr., 368, 380.
Dêr Rifeh, 271.
Deshasheh, 173-4, 196, 198, 226.
DESROCHES - NOBLECOURT, 108, 114, 276, 306, 372.
DEVAUD, 275.
Développement historique de la religion, 83-7, 116.
DEVÉRIA, 123, 317-8, 379.
DHORME, 563.
DIDOUFRI, r., 171, 194, 198-9, 201-2.
DIDOUFRI, r. (VIIIe dyn.), 215.
DIDOUMÈS, r., cf. aussi DJEDHÉTEPRĒʿ et DJEDNÉFERRĒʿ, 288, 290-1.
Dieux cosmiques, 71-2.
Dieux étrangers, 77, 588.
Dieux locaux, 66-71, 111.
Dimeh, 27.
DIODORE DE SICILE, 100, 115, 125, 136, 155-6, 268, 530, 544, 561, 606-9, 611, 615.
DIOPHANTOS D'ATHÈNES, 611.
DIOSPOLIS PARVA, 34, 60, 69, 330.
Divinité du roi, 87-9, 117.
DJADJA, r., 166.
DJAHI, 395, 399, 401, 404-5, 415, 435, 440, 444.
DJAR, 249, 271.
DJARI, 211.
DJAT, 259.
Djed, 103, 135, 184.
DJEDÂNKHRĒʿ MENTOUEMSAF, r., 288, 317.
DJEDHÉTEPRĒʿ DIDOUMÈS, r., 288, 317.
DJEDNÉFERRĒʿ DIDOUMÈS, r., 288, 317.
DJÉHOUTI, r., cf. SÉKHEMRĒʿ-SÉMENTAOUI, 296-7, 320, 332.
DJÉMI, 230, 242.
DJER, r., 16, 133, 135, 137-8, 140, 153, 157, 161-2.
DJÉSER I, r., 78, 151, 155, 159, 165, 167-70, 175-6, 182-5, 187, 193, 195-7, 199-201, 234.
DJÉSER II, r., cf. Sanakht, 200.
DJÉSERNOUB, r., 234.
Djet (fête), 146.
DJET, r., cf. OUADJI.
Doctrine héliopolitaine, 81, 84, 88, 115, 245.
Doctrine hermopolitaine, 81, 115.
Doctrine memphite, 81-2, 109, 115.
Doctrine royale, 87-90, 117.

DODÉCHASKOÏNOS, 169-70, 197.
Dogme, 62.
DONADONI, 274.
Dongolah el-Aghouz, 595.
DOUAMOUTEF, d., 101.
Dongola, 569.
DOUSRATTA, r., cf. TOUSRATTA.
Dra ʿAbul ʿNaga, 295-6, 306, 311-2, 330-1, 361, 369.
DRIOTON, 14, 109-10, 112, 115-7, 122, 125, 127-8, 202, 232, 269, 276, 320, 373, 404, 445, 618, 624.
DÜMICHEN, 368, 564.
DUNAND, 227, 272.
DUNHAM, 230, 565.
DURKHEIM, 122.
DUSSAUD, 560.

E

EBELING, 446.
EBERS, 203.
ECBATANE, 592.
Écriture copte, 8.
Écriture démotique, 8.
Écriture hiératique, 7-8.
Écriture hiéroglyphique, 6-7, 14, 49, 60, 153.
EDEL, 374, 410.
Edfou, 34, 77, 91, 111, 114, 119, 138, 197, 209, 211-2, 237, 317, 320, 331, 376, 550, 579, 609, 612, 623-4.
EDGERTON, 15, 376, 378, 383, 440, 442, 450, 629.
Édit d'Horemheb, 351, 375, 504.
EDOM, 524.
ÉDOMITES, 448.
EDWARDS, 126, 196, 268.
Égée (mer) et *Égéennes* (îles), 406, 412-3, 428.
EHELOF, 449.
Ehnasya, 274.
El-Alamein, 449.
ÉLAM, 591.
El-Amrah, 34, 60, 155, 315, 332.
El-Arabah, 272.
El-Atouala, 317.
El-Bersheh, 231, 271.
El-Birba, 133.
ÉLÉPHANTINE, 68, 70, 77-8, 82, 104, 168, 203, 207, 209-11, 218, 227, 228, 233, 243, 247, 252, 270, 273, 285, 299, 314, 322, 446, 449, 464, 554, 578-9, 581-3, 595-6, 605-6, 617, 620.
El-Gerzeh, 34, 60.
ÉLIAKIM, r., 593.
ÉLIEN, 114-5, 545.
El-Kab, 43, 46-7, 69, 132, 144, 164, 201, 234, 286, 300-2, 307-8, 311, 315, 321, 608.
El-Kantara, 396, 419.
ELOÏM, d., 110.
Émail, 41.
ÉMERY, 125, 133-5, 140, 150, 155, 157-8.
Énéolithique, 18-19, 25, 33-58, 60.
ENGBERG, 317.
ENGELBACH, 60, 157-8, 198, 273, 315, 317, 373-4, 385, 563.
Ennéade, 81, 84, 86-8, 501.
Eocène, 1.
Épagomènes (jours), 12, 16.
Épilevalloisien, 21.
Époque prédynastique, 20.
Époque primaire, 2.
Époque quaternaire, 2.
Époque secondaire, 2.
Époque tertiaire, 2.
ÉPRON, 196.
ÉRATOSTHÈNE, 159, 162-3, 200-1.
Ère de Ménophrès, 354, 386-7.
ÉRIBAADAD I, r., 413.
ÉRIBAAL, r., 526.
ÉRICHSEN, 378-9.
ERMAN, 5, 9, 14, 107-9, 113, 115, 117, 121, 123, 126, 128, 196-7, 200, 226-8, 273-6, 281, 318, 320-1, 326, 369, 372, 374, 378, 448, 508-10, 556, 561-3, 571, 617, 620.
Ermant, Erment, cf. *Arment.*
Érythrée (mer), 583.
ESCULAPE, 167.
Esdoud, cf. *Ashdod.*
Esneh, 3, 68-9, 91.
État divin d'Amon à la XXIe Dynastie, 519-22, 559.
Éthiopie, 554, 596, 612.
ÉTHIOPIENS, 544-5.
Euphrate, 395, 397, 399, 403-4, 410, 414-6, 424, 426, 428, 438, 440, 443-4, 592-3.
EUSÈBE, 197, 514, 565, 622.

ÉVAGORAS, 608.
ÉVANS, 198, 318.
EVELYN-WHITE, 373.
EVERS, 270-1, 274, 314-5, 318, 320, 322.
ÉZÉCHIAS, 548.

F

FABRETTI, 269.
FAIRMAN, 111, 115, 369-70, 441-2, 449, 506, 624.
FAKRY, Ahmed, 273, 370, 506.
Farafra, 3.
FARINA, 113, 158, 237, 278-9, 320, 322-3, 326, 330.
FAULKNER, 111, 237, 332, 420-1, 443-5, 447-8, 504.
Fayoum, 1, 3, 23, 27, 32, 34, 67, 71, 78, 82, 104, 252, 254, 262, 271, 274, 284-7, 302, 304, 307, 314-5, 322, 324, 472.
FECHHEIMER, 321-2, 508.
Féodalité, 211 et seq., 585-7.
Figeac, 9.
FIGULA, 449.
Fils de Rēʿ (nom royal), 88, 175, 198, 203, 291, 324, 513, 515, 533.
FIRTH, 195, 199, 230-2.
FISCHER, 195.
Flotte, cf. Marine.
Formule funéraire, 246.
FORRER, 449.
Fortune d'Amon, 84.
FOUCART, 119, 125.
FOUQUET, 268.
FRANKFORT, 108, 119, 127, 229, 368.
FRASER, 111, 196, 317, 325, 373.
FRÉDÉRICQ, 508.
Frises d'objets, 223.
FROBENIUS, 25, 59.
Funérailles, 101-2, 125.

G

Galilée, cf. aussi *Hamath de Galilée*, 447, 525.
GALLAS, 4.
GARDINER, 14, 17, 109, 111-2, 116, 122, 125, 128, 133, 157-8, 160, 163, 178, 197-9, 226-30, 232, 269, 271-3, 275, 299, 301, 318-9, 321, 326-7, 349, 367, 370, 376, 386, 388, 402, 404, 442-5, 447-50, 472-4, 505-6, 508-10, 521, 561, 563, 622.
GARDNER, 615.
Garf Husein, 368.
GARSTANG, 60, 125, 155, 157, 165, 195, 197-8, 272, 274.
GAUDET, 119.
GAUTHIER, 14, 156, 159, 196, 199, 201-3, 228-9, 234, 268, 270-1, 312-326, 331-2, 368-9, 371-3, 375-9, 440, 442-3, 445, 449, 463, 505, 532, 535, 547, 556-63, 569, 571, 616, 619-20, 624.
GAUTHIER-LAURENT, 158.
GAUTIER, 268, 374.
GAYET, 270, 272, 373, 384.
GAZA, 396, 399, 400, 403, 419, 425, 436, 440, 593.
Gébel Akhmar, 23.
Gébel el-Arak (couteau du), 56, 58, 152.
Gébel Barkal, 368, 393, 400, 441, 444, 537, 562.
Gébel Chalouf, 377.
Gébélein, 27, 240, 247, 269-70, 277, 288, 293, 317-8, 512, 557.
Gébel Sedment, 254.
Gébel Sheikh Souliman, 138.
Gébel Zabara, 376.
GEMNEFKHONSOUBAK, r., 204, 561.
Génies malfaisants, 79, 114, 115.
Gerzéen, 34, 160.
Gerzeh, 268.
GÉZER, 409, 431, 440, 517, 524, 559-60.
GHEB, d., 72-3, 75-6, 81, 112-3.
GILBERT, 509.
Girga, 133.
Gizeh, 138, 162, 170, 186, 189, 195-6, 202, 341, 372.
Glaciations, 2, 21.
GLOTZ, 274.
GODRON, 131.
GOLÉNISCHEFF, 270, 272, 275, 314, 324, 376, 510.
GOODWIN, 9, 508-9.
GOOSSENS, 17, 564, 620.
GÖTZE, 447-9.
GOURLAY, 371, 580, 617.
Gournah, 375, 379, 387, 420.

Gouverneur du Sud, 212-3, 215-6, 228.
GOYON, 113, 269, 377.
Grands prêtres, 120.
Grands prêtres d'Amon, 339, 344, 362-3, 365, 380-1, 387, 454, 464, 467-72, 501, 505, 513, 515-6, 519, 521, 527-9, 531-2, 534-5, 538-9, 557-61, 565-6, 571, 589.
Grands prêtres d'Aton, 345, 374.
Grands prêtres d'Harsaphès, 528-9.
Grands prêtres de Rēʿ, 345.
Grands prêtres de Seth, 328, 353.
GRANT, 14.
GRAPOW, 107, 112-3.
GRDSELOFF, 125, 128, 142, 157-8, 161-5, 172, 198, 202-4, 328, 370, 445, 447-8, 559-60.
GRÉBAUT, 123, 231.
Grèce, 429, 583.
GRECS, 496, 581-4, 597-9, 603-5, 607, 609, 610, 617, 619.
GREEN, 60, 198, 201.
GREG (sir R.), 320.
GRESSMANN, 113.
GRIFFITH, 230-1, 272-3, 313, 318, 322, 326-7, 368, 373, 376, 564, 580, 617-9.
Groupements humains, 35-37.
GUENTCH-OGLOUEFF, 113.
Guerre civile, 218-20, 230.
GUIEYSSE, 123, 447.
GUIGNES, 8.
GUILMANT, 380.
GUNN, 197, 230-2, 275, 318, 321, 374, 563, 618, 620, 625.
GÜNN, 2.
Gurob, 268, 274, 313, 316, 318, 321-2.
GÜTERBOCK, 449.
GYGÈS, r., 575-6, 616.

H

HAÂNKHEF, 286, 327.
HAÂNKHITEF, cf. HAÂNKHEF.
HAAS, 107.
HABACHI, 111, 615.
Habitations, 29-31, 35-6, 151, 260, 478-9, 506.
HADAD, 524.
Hagarseh, 231.
Haïfa, 501.
HALL, 161, 227, 268, 274, 325, 446, 450, 563.
Hamath de Galilée, 419, 440.
HAOUNÉBOUT, 258-9, 274.
HAPI, d., 101.
HAPIDJÉFA, 64, 228, 272-3.
HAPOU, 342, 385, cf. AMENHOTEP, fils d'HAPOU.
HAPOUSÉNEB, g. p., 339, 371, 454, 471.
HÂPY (inondation), d., 4, 76, 498.
Harageh, 34, 60.
HARAKHTÈS (HARAKHTI), d., 67, 71, 84-5, 88, 116, 328, 515.
Hardaï, 363.
HARDING, 196.
HARENDOTÈS, d., 67.
HARMAKHIS, d., 67, 234, 571.
HAROËRIS, d., 67, 79.
HAROUA, 563.
HARPÉSON, 529, 559, 561, 566.
HARPOCRATE, d., 67, 79, 333.
Harris (papyrus), 356, 378-9, 434, 452, 472, 496, 508, 558.
HARSAPHÈS (HÉRI-CHEFIT), d., 67, 78, 523, 528-9.
HARSIĒSE I, g. p., 528, 560, 567.
HARSIĒSE II, g. p., 529, 531-2, 561, 567-8.
HARSIÊSIS, d., 67.
HARTLEBEN, 14.
HASSAN, Sélim., 196, 372.
HATHOR, d., 67-8, 71-2, 78, 111, 131, 172.
HATHORS (les sept), 77, 498.
HAT-NUB, 230, 232, 237.
HATSHEPSOUT, re., 89, 175, 198, 292, 317, 337-40, 368-72, 381-3, 396, 398, 442, 453, 471, 475, 483.
HATTOUSIL II, r., 414.
HATTOUSIL III, r., 426-7, 429, 448.
Hauran, 420, 440, 447.
Haute Égypte, *passim*.
Hawara, 252, 254, 261-2, 268, 274, 316.
HAY, 367.
HAYES, 127, 215, 229, 235, 270, 322, 373, 383, 620.
HÉBREUX, 265, 414, 416, 440, 446, 526, 607.
HECTOR, 437.

HÉFAT, 286, 315.
HÉKANAKHT, 242, 269-70.
HÉKATÉE D'ABDÈRE, 156, 530.
HÉKATÉE DE MILET, 155.
HÉKAYÊB, d., 77.
HÉKET, d., 77.
HELCK, 160, 373, 375-6, 504.
HÉLIOPOLIS, 33, 38, 47, 49, 60, 63-4, 67, 72, 76, 78, 81-2, 84-6, 93, 97, 106, 128, 135, 171-2, 175, 203, 220, 245, 270, 274, 345, 363, 459, 473, 483, 531, 543, 621.
Hélouan, 23-5, 33, 39, 60, 125, 135, 154-5.
HÉMAKA, 140, 142, 147, 149-50, 154-5, 157-8.
Hémamieh, 34, 36, 196.
HÉMEN, d., 286.
HÉNOU, 244, 258, 269, 274.
HÉNOUTTAOUI, re., 512, 557.
HÉNOUTTAOUI, 515, 557.
HÉPHAÏSTOS, d., 70, 549, 574-5.
HÉRAKLÉOPOLIS, 67, 78, 216, 217-20, 230, 236-7, 243, 308, 518, 523, 527-9, 531, 539-41, 559, 577, 580-1, 614, 617, 621.
Héraut (fonction de), 371, 445.
Hérédité des charges, 305-6.
HÉRENKAROU, 401, 440.
HÉRIBSHÉDET, r., 285, 314, 324.
HÉRIHOR, g. p. et r., 364-6, 381, 389, 472, 501-2, 511-2, 514, 516, 538, 557, 565.
HÉRITH, 332.
HERKHOUF, 210, 227.
HERMANN, 372.
HERMÈS, d., 76.
HERMONTHIS, 69, 78, 82, 115.
HERMOPOLIS, 71, 81-2, 219, 299, 386, 539-41.
HERMOPOLIS PARVA, 65, 602.
HERMOTYBIES, 531, 561, 571-2.
HÉRODOTE, 76, 92, 100, 115, 117, 136, 155-6, 196, 254, 268, 530-1, 549, 561, 574-6, 578-9, 581-4, 587, 589, 592-4, 596-601, 603-5, 615-6, 619-20.
Héros divinisés, 114.
HÉROUHERMAÂT, r., cf. SÉKHEMRĒ' - HÉROUHERMAÂT.
HÉSEPTI, r., cf. OUDIMOU.
HÉSYCHIUS, 604, 615.
HÉTEP, 218.
HÉTEPHÉRÈS, re., 194, 199.
HÉTEPIBRĒ', r., cf. SIAMON HORNEDJHÉRIOTEF, 288, 317.
HÉTÉRÂ, 407.
HÊTYAÏ, 116.
Hibeh (el-), 527, 558, 560.
Hiérakonpolis, 34, 43, 60, 129-32, 143, 146, 148, 151, 153, 155, 157-9, 164-6, 176, 218, 223, 231, 237, 322, 463-4.
Hittites, 290, 317, 355, 394-5, 404-5, 409-10, 413-16, 418-20, 427-8, 433, 436, 438, 440, 444, 447-9.
HOEFFER, 156.
HOGARTH, 615.
HÖLSCHER (U.), 119, 195, 375, 378, 557.
HÖLSCHER (W.), 447-50, 569-70.
HOLWERDA, 199.
Hood-Wilbour (papyrus), 119.
HOPFNER, 107, 114, 128, 615.
HOR, r., 261, 274, 280, 281, 325.
ḤOR, 621.
HOR-AḤA, v. AḤA.
HOREMHEB, r., 291, 328, 349-54, 386, 393, 417-8, 442, 447, 455, 457, 481, 487.
HOREMKHÂOUF, 322.
HORI, 303.
HORI, 497.
HOR KHENTIRITI, d., 67, 110.
HORMÉNI, 463.
HORNEDJHÉRIOTEF, r., cf. HÉTEPIBRĒ'.
HORNEKHT, 535.
HORPHRĒ', d., 69.
HORRACK (de), 123, 314, 326.
HOR SAMTAOUI, d., 68.
HORUS, d., 43, 46-7, 65, 67-8, 70-1, 73, 75-6, 78, 81-2, 84, 87-9, 97, 101, 109-12, 129, 132, 142-4, 146, 151, 153, 164-5, 172, 175, 194, 259, 295, 337, 349-50, 403, 500, 509, 579.
Horus (nom d'), 131, 142-4, 161-2, 165, 200, 202-3, 277, 284, 313, 324, 331, 537.
Horus d'or (nom d'), 175, 184, 197-8, 277, 324.

HOTEP, cf. HOTEPSEKHEMOUI, r.
HOTEPSÉKHÉMOUI, r., 142, 158, 163-4.
HOU (HOUNI), r., 169-70, 196-7, 201.
HOUDJÉFA, r., 166.
HOURRI, 290.
HOUTBÉNOU, 541.
HOUT ITEN, 346-7.
HOUTNÉSOUT, 349-50.
HOUY, v.-r., 417, 447, 463, 465, 505.
HROSNÝ, 449.
HURRY, 114, 197.
HUZAYYIN, 59.
HYKSÔS, 79, 84, 283, 285, 288-95, 299-302, 309, 312-13, 317-8, 328, 331-2, 334, 352-3, 367, 391, 395-6, 436, 441, 448, 455, 495, 508.
Hymnes d'Akhnaton, 346, 481, 497.
Hypogées, 103-5, 127.
HYPSÉLIS, 68.

I

IAIB, r., cf. OUAHIBRĒ', 287, 316.
Ialou (champs du), 521.
IAM, 209.
IAMOU, 443.
IANNAS, r., 293.
IÂRET, re., 385.
IARSOU, r., 356, 378.
IB, r., 234.
IBA, 617.
IBI, r., cf. KAKARĒ'-IBI, 229, 236, 285, 314.
IBSCHER, 159, 237, 278-9, 297, 330.
IDI, 235.
IHEM, 440.
IHI, d., 67.
IKATI, 440.
IKHERNOFRIT, 273.
IKOUDII, 273.
Illahoun (Illahun), 252, 254, 268, 274, 318.
IMHOTEP, r., 215.
IMHOTEP, 114, 167-8, 176, 182-3, 197, 232, 234.
IMOUTHÈS (le précédent divinisé), d., 78.
Impôts, 177-8, 212, 253, 304-305, 461, 472-4, 505, 587.
Impurs (guerre des), 80, 363.
INARÔS, 603-6, 621.
INDO-EUROPÉENS, 428-9, 432, 434-8, 458, 592.
Industries énéolithiques, 38-42.
Industries néolithiques, 27-8.
Industries paléolithiques, 23-4, 59.
INEBNI, 371.
INEM, 408.
INED, r., 316.
INÉNI, 371, 441.
Influence asiatique, 334-5.
INHÂPI, re., 518-9, 559.
INHER, d., cf. ONOURIS.
INI, r., cf. NIOUSERRĒ'.
Inondation, 12, 22, 48, 533.
Interprétation de la religion, 108-9.
INTI, 174.
Intronisation, 144-5, 505.
Intronisation du vizir, 459.
INY, r., cf. MERHÉTEPRĒ', 287, 316.
IONIENS, 575, 594, 624.
IOUFNI, r., 325.
IOUHETIB, 286.
IOUIYA, 508.
IOUNET, 325.
IOUNTIOU, 141.
IOUPOUT I, r., 532, 561.
IOUPOUT II, r., 532, 539.
IOUPOUT, g. p., 519, 527, 560, 567.
IOUROUD, 558.
IOUWÉLOT, g. p., 533, 562, 567.
IPEK (IPHEK), 440.
IPHIKRATÈS, 609.
IPOUT, re., 232, 318.
IPY, 241-2, 269-70.
Irrigation, 48.
IRTET, 210.
IRTI, re., 571.
IRI, 209.
IRINÉTER, cf. SÉMERKHET.
ISAÏE, 548.
ISÉSI, r., cf. aussi DEDKARĒ', 233.
ISHOUPRI, 551.
ISI, r., cf. aussi SHEPSESKAF,

ISI, 77, 114.
ISIS, d., 65, 68-70, 74-6, 81, 87, 110, 135, 361, 500.
ISIS, re., 361.
Ismaïliah, 584.
ISOCRATE, 114, 608, 615.
ISRAËL, 431, 440, 450, 525, 545-6, 560, 565.
ISRAÉLITES, 364, 545.
ISSOS, 613.
IT, r., 162.
ITA, r., 162.
ITAKAMA, r., 414, 446.
ITÉTI, r., 162.
ITI, r. (Ire Dynastie), 161.
TI, r. (peut-être Ousirkarēʿ), 205, 207, 227, 232-4.
ITTAOUI, 252, 322, 541.
IVERSEN, 618.
IY-IB-KHENT-RĒʿ, 243.
IYMÉROU, 307.

J

JACOB-HER, 291.
JACOBSOHN, 117.
JANSSEN, 272.
JENSEN, 410.
JÉQUIER, 108, 111, 118, 121, 127, 196-7, 199, 229, 231, 234, 236, 243, 268, 274-5, 285, 320, 322, 326.
JÉRÉMIE, 593, 596.
JÉROBOAM, r., 525.
JÉRUSALEM, 416, 446, 525-6, 548-50, 596.
Jirku, 442.
JOAB, 524.
JOACHAZ, r., 593.
JOIAKIM, r., 593.
JOIAKIN, r., 593.
JOLEAUD, 14.
JONATHAN, 286.
JOPPÉ, 496, 508.
JOSEPH, 499.
JOSÈPHE, 159, 289, 293, 312, 363-4.
JOSIAS, r., 592-4.
JOUBÉ, 196.
JOUGUET, 587, 621.
JOURDAIN, 440.
JUDA, 525, 545, 548, 565, 592-3, 596.
Jugement osirien, 98, 122-3.
JUIFS, 594, 596, 605-6, 620.
JULES L'AFRICAIN, cf. L'AFRICAIN, 159.
JUNKER, 59, 108-9, 115-6, 155, 157, 164, 178, 196, 199-200, 270, 275, 345.
JUSTIN, 601, 607, 615.

K

ḲA, r., 133, 141, 152, 158, 162-4.
ḲA (pseudo-roi), 162.
Ka, 94, 121-2, 192, 245.
KADESH, 398-9, 401, 403-6, 408, 414, 419-21, 423-4, 429-30, 433, 437-8, 440, 444-6, 448, 504-5, 507-8, 510.
Kafr-Tarkhan, 34, 60.
KAGEMNI, v., 63, 212, 275.
KAGEMNI, 232.
Kahoun (Kahun), 117, 252, 254, 260, 268-70, 274, 284, 287, 302-4, 313, 316, 318, 321-3.
KAÏ, 273.
KAÏ-AMENEMHAT, r., 284-5, 314, 323.
KAKAÏ, r., 203.
KAKARĒʿ-ANTEF, r., 243, 269.
KAKARĒʿ-IBI, r., 215, 231, 234.
KAKHET, r., 202.
KAMAL, Ahmed bey, 226, 313, 317, 615.
KAMARÈS, 258, 274.
KAMÊPHIS (KAMOUTEF), d., 68.
KAMÈS, r., cf. OUADJKHÉPERRĒʿ, 296-7, 299, 312, 318, 322.
KAMÈS, r. (?), 33.
KAMÈS (les), 331.
KANDALOUNOU, r., 591-2.
KANÉFERRĒʿ, r., cf. NÉFERKARĒʿ (IXe Dyn.), 237.
KANTIR, 367.
KAOUÂB, 202.
KAOUIT, 270.
KAPER, r., 436-8, 451.
KAR, cf. aussi MÉRIRĒʿNÉFER. 209, 211, 228, 580.
KARA, 394, 410, 440.
Karnak, 68-9, 85, 91, 118-9, 262, 274, 285, 287, 295-6, 299, 306-7, 312, 314-6, 319, 322, 331-2, 336, 339, 350-1, 353-4, 363-4, 367, 369-72, 374-6, 378-81, 387, 389, 398, 401, 417, 421, 424, 426, 430, 443-4, 446-50, 461, 469-70, 476-7, 487, 501, 507, 513, 516, 520, 524-5, 527-9, 531, 533, 547, 550, 557-8, 560, 562-4, 566, 568-9, 576, 579-80, 594, 607-9, 617, 619, 623, 625.
Karnak (chambre des ancêtres), 160, 260, 277, 279, 287, 316, 330.
KAROMAMA, re., 528, 561, 589, 618.
Karoun (lac), 254.
KASAGA, r., 569.
KASHTA, r., 538, 562, 570-2.
Kaires-Sayad, 226.
KASSITES, 290.
KAWA, 563-5, 569-71.
KÉBASOUMIN, 408, 440.
KEBHOU, r., 163.
KEBSY, 307.
KEES, 108-9, 111, 116, 119, 121-2, 126, 158, 178, 198-9, 228, 233, 270, 321-2, 381, 585-6, 617.
Keft-Kosseir, 59.
KÉHEK, 356, 440, 443.
KEIMER, 372.
KÉKAOU, r., 164.
KÉKHÔOS, r., cf. KÉKAOU.
KÉMAL ED-DIN, 25, 59.
KÉMI, 286.
Kémit, 510.
Kéneh, 23-4.
KENKÉNÈS, r., 162.
KERKIS, 594-5.
Kerma, 228, 273, 275.
KERPHÉRÈS, r., 200.
KHÂÂNKHRĒʿ, r., 287, 316.
KHABA, r., 169, 185, 200.
KHÂBAOU, r., 323.
KHÂBAOU, r., cf. OUADJKARĒʿ, 235.
KHABBASH, r., 613, 620-1.
KHABIROU, 414, 416-7, 440.
KHABOUR, 440.
KHÂEMHAT, 506.
KHÂEMOUAST, 562.
KHÂ-F-KHOUFOU, 196.
KHÂHÉTEPRĒʿ, r., 287, 316.
KHAMDI, r., 293.
KHÂNEFERRĒʿ, r., cf. NEFEREFRĒʿ, 203.
KHÂNEFERRĒʿ, r., cf. SÉBEKHOTEP, 286-7, 291, 307, 316, 327-9.
Khargeh (el), 3, 21, 24, 516, 599, 602, 605, 620, 624.
KHAROU, 396, 431, 440, 596.
KHÂSEKHEM, r., 143, 158, 164-5, 193, 277.
KHÂSEKHEMOUI, r., 143, 150, 153, 158, 164-5, 167, 183, 227, 277.
KHÂSÉKHEMRĒʿ, r., cf. aussi NÉFERHOTEP, 286-7, 304, 329.
KHASHÉBOU, 408, 440.
KHATITANA, 408, 440.
KHENDI, r., 215.
KHENDJER, r., cf. NIKHÂNIMAÂTRĒʿ, 314, 325, 328.
KHENDJER, r., cf. OUSERKARĒʿ, 285, 309-11, 314, 325, 328.
KHÉNEMSOU, 230.
KHENT, r., cf. DJER.
KHENTAMENTIOU, d., cf. aussi OSIRIS, 68, 70, 76, 116.
KENTEKHTAI, d., 68.
KHENTET-IABET, d., 69.
KHENTKAOUS, re., 89, 172, 201.
KHÉPERMARĒʿ SETPENPTAH, cf. RAMSÈS X.
KHÉRONEF, 506.
KHERTI, d., cf. ANTI, 232.
KHERTOS, r., 293.
KHÉTA, 406, 412-3, 416, 418, 420-1, 425, 427, 428-9, 435, 440, 449.
KHÉTI I, r., cf. MÉRIBRĒʿ.
KHÉTI II, r., cf. NEBKAOURĒʿ.
KHÉTI III, r., cf. OUAHKARĒʿ.
KHÉTI, 271.
KHMOUNOU, cf. HERMOPOLIS, 613.
KHNOUM, d., cf. CHNOUM.
KHONSOU, d., 66, 68, 380-1, 451, 487, 512, 514-5, 527, 557-8.
KHONSOUEMHEB, g. p. (?), 468, 505.
KHOPRI, d., 72.
KHORSABAD (liste de), 17
KHOUI, 205, 211.
KHOUI, 218.
KHOUIKER, r., 332.
KHOUIT, re., 232.
KHOUNÈS, 325.

KHOUTAOUIRĒʿ, r., cf. OUGAF, 284, 314.
KILOUGHÉPA, 373, 411, 446.
KINA, 400.
KLASSENS, 624.
KLEBS, 121, 126, 128, 507.
KNUDTZON, 446.
KODÉ, 435, 440.
Koller (pap.), 509.
Kôm el-Ahmar-Sawâris, 349.
Kôm-Ombo, 24-5, 67, 71, 91, 111.
KOMORZYŃSKI, 504.
Kôm-Ouchim, 27.
Konosso, 277, 315, 442.
Korkos, 595.
Korosko, 257.
KOROSTOVTSEV, 380.
Koubân, cf. Stèle de Koubân.
Koummeh, 284, 368.
Kourrou (el), 569-70.
KOUS, cf. *KUSAE*.
KOUSH, 3, 392-3, 440, 464-5, 594.
Koush (fils royal de), 394, 463.
KOUYOUNDJIK, 547, 563.
KTÉSIAS, 604, 615.
KUENTZ, 233, 377, 445, 448-50, 507, 563-4.
KUSAE, 34, 212, 299.
Kyaxarès, r., 592, 598.

L

LABIB (P.), 317, 376.
Labyrinthe, 254, 268, 271.
LACAU, 124, 128, 229, 231, 274, 312, 317, 321-2, 329-32, 369-71, 377, 442, 446, 450, 623.
Lac sacré, 92.
LADIKÉ, 598.
LAFERRIÈRE, 14.
Lahoun (Lahun), 268, 274.
Lakeita (oasis de), 23-5, 33-4.
LAKISH, 548-9.
LANGDON, 161, 449-50.
LANGE, 230, 232, 270, 273-4, 313, 316, 609.
Langue égyptienne, 5-6. 20, 495.
LANSING, 268, 373.
Lansing (papyrus), 509.
LANZONE, 107, 269.
LAROCHE, 448.
LATOPOLIS, cf. *Esneh*.
Lattaquieh. 427, 440.
LAUER, 126, 159, 169, 185, 195-6, 199, 201, 268.
LAUTH, 319.
Le Caire, 3, 22-3, 34, 156, 254.
LECLANT, 377, 564, 619.
Lee (papyrus), 379.
LEEMANS, 316, 320.
LEFÉBURE, 109, 111-3, 119, 123, 127, 374-8, 380.
LEFEBVRE, 14, 112-3, 117, 128, 199, 227, 276, 298, 313, 317-9, 321, 355, 375, 377, 380-1, 389, 449-50, 468, 499, 505, 508-10, 571, 613, 619, 623.
Légende d'Osiris, 73-7, 113-4, 220.
Légendes populaires, 72-3.
LEGGE, 157.
Légitimité, 89-90, 117.
LEGRAIN, 111, 119, 268, 314-6, 319, 374, 381, 445, 450, 507, 556, 560, 561-2, 564, 568-9, 617-8.
LEGRAND, 156, 549, 616.
LÉONTOPOLIS, 67, 72.
Léopold II (papyrus), 319-20, 381.
LE PAGE RENOUF, 108, 121, 123-4.
LEPSIUS, 5, 9, 118, 124, 158-9, 226, 270, 273, 277, 313-5, 332, 367-8, 376, 378, 442, 448-9, 508, 557-61, 615, 619, 623-4.
LÉTOPOLIS, 531
Levalloisien, 21-2.
LEXA, 128.
Liban, 425, 499, 501.
LIBOU, 363, 421, 425, 430, 434 440, 450.
LIBYE, 4, 170, 206, 251, 257, 273, 397, 422, 425, 429-30, 436, 440, 443, 448-9, 522, 570, 597, 599, 601, 604, 608, 619.
Libyens, 137, 206, 240, 258, 356, 363, 387, 420-2, 425, 430-4, 438, 447, 450-1, 518, 522-3, 554, 569-70, 578, 582, 597, 612.
LICHTHEIM, 563, 570, 617.
LIEBLEIN, 113, 201, 556.
LIMIAS, 611.
LINCKE, 509.
Lisht, 229, 261, 268, 274, 280, 286.
Listes royales, 159, 162-3, 166. 200-1, 203, 234, 277, 312.
Littérature, 263-7, 275-6, 494-503,
Livre de l'Am Douat, 104, 127, 484.

Livre de la Nuit, 104, 127, 484.
Livre des Morts, 62, 98-9, 221, 320, 484, 588.
Livre des Portes, 104, 127, 484.
LODS, 563.
LORET, 108, 114, 164, 197, 232, 268, 318, 321, 370-1, 386.
LOUKIANOFF, 562.
LOUKKI, cf. LOUKOU, 450.
LOUKOU, cf. LOUKKI, 440.
Louxor, 3, 23-4, 89, 91, 117-8, 248, 286, 325, 342, 350, 367, 373, 384, 449, 476, 512, 533, 547, 562.
LUCAS, 227, 443.
LUCKENBILL, 448, 563-4.
LUTZ, 269-70.
LYCIENS, 450.
LYDIE, 575, 598.

M

MA, abréviation pour MASHAOUASH, 523-4, 531, 560.
Maadi, 155.
MAA - HOR - NÉFROURĒʿ, re., 428, 449.
Maâ-Khérou (juste de voix), 123, 246, 277, 279, 332-3, 357.
Maandjet, 72.
MAÂT, d., 72, 112, 117, 177, 345.
MACADAM, 548, 563-5, 569-72.
MACE, 34, 60, 128, 155, 274, 315, 325, 332.
Macédoine, 614.
MAC GRÉGOR, 139, 262.
MACKAY, 60, 196, 506.
MACKENZIE, 124.
MACROBE, 115.
Magdalénien, 21.
Magie, 106, 128, 280, 588.
MAHASARTÉ, g. p., 515, 558, 565.
Mahasna, 34, 60.
MAKARĒʿ, cf. HATSHEPSOUT, re.
MAKARĒʿ, 513-5, 520, 523, 557, 9.
MALCANDRE, r., 75.
MALININE, 505, 510.
MALLET, 111, 563, 617-8, 620.
Mammisi, 92, 119.
MANÉFROURĒʿ, re., cf. MAA-HOR-NÉFROURĒʿ.
MANÉTHON, 10, 114, 133-4, 142, 155, 159, 162-4, 166-8, 200-3, 206, 214-5, 232, 235-6, 288-90, 292-4, 300, 312, 317, 326, 352, 363, 386, 513-4, 523, 527, 531, 536, 544-5, 550, 565-8, 571-2, 607, 622-3.
MAPASIN, 408, 440.
MARATHON, 603.
MARDOUK, d., 80.
MARÉA, 578, 583.
MARIETTE, 9, 108, 114, 118-9, 125, 158, 182, 194, 196, 227-8, 270, 290, 313-9, 321, 331-2, 367, 372, 376, 380, 446-7, 556-7, 559, 561, 563-4, 566, 621.
Marine, 457-8, 461-2, 582-3, 594, 600, 610, 612, 617.
Marseille (table de), 330.
MARTONNE, 14.
Masaktet, 72.
Masara, 369, 608.
MASHAOUASH, 363, 421, 425, 434, 436, 440, 448, 450-1, 522-3.
MASPERO, 9, 107-10, 112-3, 115-9, 121-8, 158, 163-4, 178, 195-7, 201, 229, 231-2, 270, 272-3, 275-6, 280-1, 298-9, 314, 319, 321, 326, 330, 365, 373, 375, 381-2, 450, 508-10, 519, 556-9, 561, 563, 572, 617, 622-4.
MASSOULARD, 14, 59, 157, 159.
Mastaba, 103, 126-7, 182-3, 189-91, 221, 260, 268, 270, 477, 590.
Matarieh, 38.
MATTHANIA, r., 594.
MATTIWAZA, 416-7.
Mayer (papyrus), 381, 389.
MAYSTRE, 112, 123, 127, 199, 272.
Mazguneh, 60, 268.
Méadi, 33, 36, 38.
Méadien, 33.
Médamoud, 69, 115, 118-9, 262, 271, 284-6, 306, 312-5, 320, 322, 329, 333, 404.
MÈDES, 592, 598, 624.
Médinet el-Fayoum, 254, 324.
Médinet Habou, 118-9, 357, 370, 372, 375, 388, 433-5, 437-8, 442, 450, 483, 496, 508, 513, 547, 550, 557, 562, 608.
Médinet - Madi (Mādinet - Mâdi), 118, 274.

Méditerranée, 1, 395, 594, 603.
Medjaou, 328, 456.
MEGIDDO, 272, 399-401, 416, 419, 440, 443-4, 448, 592.
MÉHET, d., 70.
MÉHET-OUÉRET, d., 72.
MEHTAOUI, r., 284.
MEHTI, d., fausse lecture pour ANTI.
Meïdoum, 103, 170, 186, 192, 196, 542.
Meïr, 226.
MEISSNER, 448, 450.
MÉKETATON, 373.
MÉKETRĒ', 249, 260, 270.
MÉKHITARIAN, 625.
MEKHOU, 228.
MEMPHIS, 12, 43, 60, 69-70, 78, 81-2, 84, 114-5, 131, 133, 136-7, 140, 142, 145, 159, 168, 183, 214, 219, 221, 234, 252, 289, 300, 341, 369, 386, 408-9, 430, 434, 437, 440, 473, 481, 512, 531, 532, 540-2, 544, 547, 551-4, 559, 562-4, 566, 581, 583, 591, 599, 601-2, 604, 609, 612-3, 615, 623.
MÉNANDRE, 596, 615.
MENCHÉRÈS, r., 203.
MENDÈS, 78, 114, 115, 328, 607, 611 615.
MÉNÈS, 16, 46, 114, 130, 132-4, 136, 155, 157, 160-2, 164.
MENGHIN, 60.
MENKAOUHOR, r., 203.
MENKAOURĒ', r., cf. Mykérinus.
MENKAOURĒ', r. (VIIIe Dynastie), 236.
MENKHÂOURĒ' SHESHIB, r., 317.
MENKHÉPÉROU, r., 234.
MENKHÉPEROURĒ', r., cf. THOUTMOSIS IV.
MENKHÉPEROURĒ', 234.
MENKHÉPERRĒ', r., cf. THOUTMOSIS III.
MENKHÉPERRĒ', g. p. 515-6, 520, 558, 565.
MENKHÉPERRĒ' SÉNEB, 445, 471.
MENMARĒ' SETPENPTAH, r., cf. RAMSÈS XI.
MENMARĒ', r., 389, cf. aussi Séthi I et Ramsès XI.
MENNÉFER, 386, cf. *MEMPHIS*.
MÉNOPHRÈS, 386-7. Cf. aussi Ère de Ménophrès.
MENTHÉSOUPHIS, r., cf. MÉRENRĒ' II.
MENTIOU, 570.
MENTOUEMHAT (XIIIe dyn.), 303.
MENTOUEMHAT, 550, 552-3, 555, 564, 577-80, 589, 617-8.
MENTOUEMSAF, cf. DJEDANKHRĒ', r., 288, 317.
MENTOUHERKHÉPESHEF, 388.
MENTOUHOTEP I, r., 217, 219, 240, 280.
MENTOUHOTEP II, r., 214, 220, 238, 240, 242-3, 247-8, 255, 261, 270-1, 276-9, 280, 584-5.
MENTOUHOTEP III, r., 230, 238, 240-4, 246-50, 257, 260, 268-71, 276-80, 315, 319, 475.
MENTOUHOTEP IV, r., 238, 240, 244, 247, 268-70, 276, 281.
MENTOUHOTEP V, r., 238, 240, 244, 269, 276, 278-80.
MENTOUHOTEP, r., 297, 320.
MENTOUHOTEP, 286.
MERBAAL, r., 596.
MERBAPA, r., cf. ÂDJIB.
MERCER, 107, 446.
MÉREM, 425, 440.
MÉRENRĒ' I, r., 124, 175, 205, 209-12, 221, 232-4, 236.
MÉRENRĒ II, r., 206, 214, 232, 235-6.
MERÉROUKA, 221.
MERHÉTEPRĒ' INY, r., 316, 330.
MERHÉTEPRĒ' SÉBEKHOTEP, r., 316.
MÉRIAÏ, 430.
MÉRIBRĒ' (KHÉTI I), r., 216-7, 229, 236.
MÉRIKARĒ', r., 217-9, 230, 236, 255, 264, 275-6.
Mérimde-Béni-Salamé, 27-9, 31-2, 35-6, 38, 40, 42, 60, 159.
Mérimdien, 28-31.
MÉRIMÈS, v.-r., 376.
MÉRIRĒ', r., cf. PÉPI I.
MÉRIRĒ', 374.
MÉRIRĒ' NÉFER, cf. KAR.

MÉRITATON, 346.
MÉRITIÔTÈS, 201.
MERKAOURĒ', r., 288, 316.
MERKARĒ', r., 316.
MERKHÉNÉRET, 303.
MERMESHA, r., 295, 314, 318, 327.
MERNÉFERRĒ' AÏ, r., 287, 316.
MERNEITH, re., 140-1, 152, 157.
Méroé, 555.
Merour, cf. *Moeris*.
MERPIBIA, r., cf. ADJIB.
MERSÉKHEMRĒ-INED, 316.
MERSÉKHEMRĒ', r., cf. NÉFERHOTEP, 288, 316.
MERSOU, 269.
MÈS, 386.
Mésed, 543.
MESEDSOURĒ', 358-9.
MESHESHER, 436-7.
MESKHÉNET, d., 77.
MESNIL DU BUISSON (du), 272.
MÉSOCHRIS, r., 200.
Mésolithique, 22, 24-5, 27.
Mésopotamie, 591-2.
MÉSOUTIRĒ', nom d'Horus de PSOUSENNÈS I, 537.
MÉTEN, 165, 181.
MÉTHOUSOUPHIS, r., cf. MÉRENRĒ' I.
METHYER, cf. MÉHET-OUÉRET, d.
MEULENAERE (H., de), 578, 616, 619.
MEYER (Ed.), 14-5, 47, 108, 111, 147, 159-60, 162, 164, 166, 200, 202-3, 233, 269, 276, 288, 301, 307, 322-3, 329, 374, 378-9, 382, 384, 387, 445, 447-9, 505, 528, 556, 558-61, 563, 568-9, 571, 582, 616-7, 619-20, 623-5.
MEYER (Ernst), 620-625.
MICHAÏLIDIS, 230, 385, 619, 621.
Microlithiques (formes), 27.
MIÉBIS, r., cf. ÂDJIB.
MILÉSIENS, 593.
MILNE, 617.
MIN, d., 68-9, 111, 146, 250, 295.
MINDEL, 2.
MINDJATOU, 407.
MINEPTAH, r., 86, 292, 317, 354-5, 377-8, 429-33, 437, 450, 508, 536.
MINEPTAH-SIPTAH, r., 355, 377-8.
MINHOTEP, 295.
Minieh, 3, 156.
MINMOSE, 404.
Miocène, 1.
MIOU, 442, 444.
MIRA, 428, 440.
Mishrifé, 256, 272.
MITANNI, 290, 399, 404-6, 408, 410-14, 416, 426, 428, 440, 446-7.
MITANNIENS, 394-5, 398-9, 409, 416, 419.
Mit-Farès, 262.
Mit-Rahineh, 156.
MNÉVIS, d., 78, 114, 115.
MOABITES, 593.
Mo'alla, 211, 218, 230, 236-7, 242, 269, 286, 315, 325.
Mobilier funéraire, 223-5.
Modèles, 224-5, 231, 246.
MOERIS (lac), 254, 473.
MOGENSEN, 199, 230.
MÖLLER, 232, 506, 509-10, 573.
MOMEMPHIS, 597.
Momification, 95, 99-102, 125, 484.
MOND, 443-4, 624.
Monothéisme, 63-64, 109-10, 172, 344, 520.
MONTET, 80, 115, 128, 174, 196, 198-9, 203-4, 226-7, 229, 231, 233-4, 269, 271-4, 290, 315, 317, 319, 363-5, 367, 377, 380, 445, 449, 508, 512-3, 515, 517, 534-6, 556-62, 564, 566, 619.
MONTOU, d., 66, 69, 78, 82, 111, 115, 119, 241, 250, 271, 274, 278, 306.
MORAN, 446.
MORANT, 59.
MORET, 15, 47, 108, 110-3, 117, 122, 124-6, 158, 201, 229, 345, 374, 447-8, 556, 563, 618.
MORGAN (J. de), 19, 60, 155, 158, 197, 226, 228, 268, 271-2, 274, 280-1, 315, 442, 448.
MOSS, 232, 274, 370-1, 376, 378, 443, 445, 447, 504, 506, 560, 615.
MOURSIL II, r., 418, 420.
MOUSEN, 523.
Moustérien, 3, 21.

MOUT, d., 66, 69, 420, 487, 512, 580.
MOUTEMOUÏA, re., 341, 383-5, 410.
MOUTHIS, r., 607, 622-3.
MOUTNEDJEM, re., 512, 536.
MOUTNEDJEMET, re., 350-1, 375.
MOUTNÉFRET, re., 337.
MOUWATTALI, r., 420-5, 427, 429, 448.
MÜLLER (Hugo), 117, 158, 161, 165, 198.
MÜLLER (H. W.), 127, 231, 270-1.
MÜLLER (Max), 107, 115, 164, 375, 448-50, 509, 560, 619.
MUNIER, 559.
Mur (ou barrière) du prince, 255, 272.
MURRAY, 119, 126, 196, 198-9.
MUSTAPHA AMER, 60.
MYERS, 270-1, 444, 624.
MYKÉRINUS, r., 89, 170, 174, 186, 195-6, 198, 201-3.
MYRES, 14.
Mystères d'Osiris, 246, 270.

N

NABONID, r., 598.
NABOPOLASSAR, r., 592-3.
NABUCHODONOSOR, r., 593, 596, 598.
Nagada, 34, 60, 71, 134, 136-7, 150, 155, 161-2, 320.
Nagadien, 34.
Naga ed-Deir, 60, 155, 230.
Naga Hammadi, 23.
NAGEL, 111, 379.
Nag'el-Mashāyikh, 133.
NAHARINA, 395, 397-9, 401, 403, 425, 440, 445, 499.
Nahr el-Kelb, 422-3, 440, 448.
NAHUM, 554-5.
NAKHTI, 225-231.
NALOUNA, 423, 440.
Napata, 393, 408, 440, 524, 537-40, 543, 546, 547, 551, 554-5, 562, 564-6, 580, 589.
NARAM-SIN, r., 160, 444.
NARMER, r., 131-2, 147, 160-2, 165.
NASTASEN, r., 565.
NAUCRATIS, 583, 609, 615, 617, 620.
Nauri, 376.
NAVILLE, 9, 109, 114, 118-9, 121, 123-4, 126, 161, 164, 201, 227, 268-71, 274, 279, 313, 315-8, 323, 370, 377, 382, 432, 442-3, 556, 559-60, 615.
NEBETKA, 155.
NEBHÉPETRĒʿ, r., cf. MENTOUHOTEP II, 276-9.
NEBHÉPETRĒʿ, r., cf. MENTOUHOTEP III, 276-9.
NÉBIRIERAOUT = NÉFERKARĒ ʿ(?), r., 297, 320, 330, 332-3.
NEBIRIERAOUT, r., cf. SÉOUADJENRĒʿ, 297-8, 320, 329-30, 332-3.
NEBITEF, 274.
NEBKA, r. (IIe Dyn. d'après les listes), 166, 200.
NEBKA, r., cf. SANAKHT.
NEBKAOURĒʿ, r., cf. KHÉTI II 217, 229, 236, 266.
NEBKARĒʿ, r., 200.
NEBKHAS, re., 329.
NEBKHÉPERRĒʿ-ANTEF, r., 295-7, 320.
NEBKHÉPESHRĒʿ, r., 294, 318.
NEBKHÉPROURĒʿ, r., cf. TOUTÂNKHAMON, 348.
NEBKHÉROURĒʿ, r., fausse lecture pour NEBHÉPETRĒʿ, MENTOUHOTEP III.
NEBLEM, cf. BEBNEM, 328.
NEBMAÂT (nom d'Horus du roi DJÉSER), 184.
NEBMARĒʿ MIAMON, cf. RAMSÈS VI.
NEBMARĒʿ NAKHT, v., 365.
NEBMERTOUF, 489.
NEBNÉFER, r., cf. NEBRĒʿ.
NEBPEHTIRĒʿ, r., cf. AHMOSIS.
NEBRĒʿ, r., 142, 158, 163-4.
NEBSENI, 557.
NEBTAOUIRĒʿ, r., cf. MENTOUHOTEP V.
Nebti (nom de), 136, 144, 163, 175, 324, 327, 331.
NÉCHERIPHÈS, r., 200.

Nécropole royale de Tanis, 534-37, 557, 562.
Nécropoles, 37-38, 102-3, 126, 196, 231, 268, 311, 361.
NECTANÉBO I, r., 608-9, 620, 622-5.
NECTANÉBO II, r., 611-2, 620-1. 623-5.
NÉDIA, 173, 198.
NÉFERCHÉRÈS, r., 203.
NÉFERCHÉRÈS, cf. NÉFERKARĒʿ - HÉKAOUAST, 513, 515, 565-6.
NÉFEREFRĒʿ, r., 203.
NÉFERHÉTEPÈS, 203.
NÉFERHOTEP, r., cf. KHÂSÉKHEMRĒʿ, 286-8, 315, 327-8.
NÉFERHOTEP, r., cf. MERSÉKHEMRĒʿ, 288, 304, 316.
NÉFERHOTEP, 304.
NÉFERIRKARĒʿ, r., 156, 172, 175, 196, 203, 234.
NÉFERIRKARĒʿ, r. (VIIIe Dyn.), 215, 235.
NÉFERIS, r. (?), 236.
NÉFERKA, r., 169, 185-6, 195, 200-1.
NÉFERKAOUHOR, r., cf. NÉTERIBAOU, 235.
NÉFERKARĒʿ, r. (IIe Dyn. d'après les listes), 166.
NÉFERKARĒʿ, r. (erreur pour NÉFERKA sur la liste d'Abydos), 201.
NÉFERKARĒʿ, cf. Pépi II, r.
NÉFERKARĒʿ, r. (VIIIe Dyn.), 215, 235, 237.
NÉFERKARĒʿ, r. (IXe Dyn.), 217-8, 229, 237.
NÉFERKARĒʿ, r., cf. Khendi, 229.
NÉFERKARĒʿ HÉKAOUAST, r., 513, 515, 557, 565-6.
NÉFERKARĒʿ - NÉBI, r., 236.
NÉFERKARĒʿ = NEBIRIERAOUT (?), 297, 320, 330, 332-3.
NÉFERKARĒʿ SETPENRĒʿ, v. RAMSÈS IX, r.
NÉFERKASOKAR, r. (IIe dyn. d'après les listes), 166.
NÉFERKHÂOU, r., 203.
NÉFERMAÂT, v., 147, 176, 198.
NÉFEROU, re., 271.
NÉFEROU, 321.
NÉFEROUKAÏT, 230, 236.
NÉFEROUSI, 299.
NÉFERPÉRET, 369.
NÉFERRĒʿ, r., 203.
NÉFERROHOU, cf. NEFERTI.
NÉFERSAHOR, r., cf. PÉPI I.
NÉFERTARI, re., cf. AHMOSIS-NÉFERTARI.
NÉFERTEM, d., 69-70.
NÉFERTITI, re., 345-9, 368, 374, 384-5, 411, 487, 507.
NÉFERTI, 265, 275.
NÉFROURĒʿ, 371.
NÉGEB, 403, 440, 445.
NÉHÉRI, 237-8.
NÉHÉSI, r., 288, 317.
NEITH (NEIT), d., 46, 68-9, 71, 83, 87, 111, 134, 137, 140, 544, 609, 618, 624.
NEITH, re., 231, 588.
NEITHHOTEP, re., 134, 137.
NÉKAO I, 552-3, 575.
NÉKAO II, r., 582-4, 592-3, 594, 602, 610, 617-8, 621-2.
NEKHBET, d., 43, 69, 132, 144, 164, 295.
NEKHEB, cf. *El-Kab*.
NÉKHEN, cf. *HIÉRAKONPOLIS*.
NEKHTHORHEB, r., cf. NECTANÉBO II, 624-5.
NEKHTNEBEF, r., cf. NECTANÉBO I, 624-5.
NEKHTNÉBTEPNÉFER, r., cf. ANTEF III.
NELSON, 227, 378, 379, 443, 451.
NEMROD, r., 532, 539-41.
NEMROD, g. p., 528-9, 561, 567.
NEMROD, 518, 520, 522-3.
Néolithique, 2, 18-9, 25-33, 59-60.
NÉPHERCHÉRÈS, r., cf. NEFERCHÉRÈS.
NÉPHÉRITÈS I, r., 606-7, 622-3.
NÉPHÉRITÈS II, r., 608-9, 622-3.
NEPHTHYS, d., 65, 67, 69, 75, 81, 110.
NÉPRI, d., 77.
NESCHONS, 518-21, 559.
NÉSNAOUIAOU, 579-80, 617.

NÉSOUBANEBJEB, cf. SMENDÈS, 512.
NÉSOUHOR, 579, 617.
NÉSOUPTAH, 550.
NÉSOUPTAH, 579.
NÉSOUT, 43, 45.
Nésout-bit, 44, 163.
Nésout-bit (nom de), 139. 144, 161, 163, 175, 293, 533.
NESTENT, re., 541.
NESTOR L'HÔTE, 367.
NÉTÉRIBAOU, r., 235.
NÉTÉRIERKHET, r., cf. DJÉSER.
NÉTÉRI HEDJET, cf. MENTOUHOTEP II, et surtout 276-9.
NÉTÉRIKARĒ', r., 236.
NÉTÉRIMOU, r., cf. NINÉTER.
NEUGEBAUER, 15-6.
NEWBERRY, 111, 157-8, 164, 196, 226, 228-31, 236, 269, 271-2, 279, 287, 313, 316, 324, 326-7, 372-5, 381, 384, 504, 563, 617.
NEWTON, 368, 507.
Nezlet Batran, 138, 162.
NIBKHOUROURIA = NEBKHÉPROURĒ', 348.
NIDJERRĒ', r., lecture pour KHENDJER, 326.
NIKARĒ', r., 215-229.
NIKHÂNIMAÂTRĒ'-KHENDJER, r., 314, 325-28.
NIL, *passim*.
NIMAÂTHEP, re., 165.
NIMAÂTRĒ', r., cf. AMENEMHAT III.
NIMAÂTRĒ', r., 281.
NIMS, 381, 389.
NINÉTER, r., 142, 158, 163-4.
NINIVE, 551, 553, 576, 592.
NIOUSERRĒ', r., 173, 196, 198, 203, 207.
NISOUMONTOU, 255, 272.
NITOCRIS, re., 206, 214, 236, 617.
NITOCRIS, a, d., 577-81.
NIY, 398, 404, 407, 415, 440, 444-5.
NOÉ, 5.
NOFRIT, 194, 199.
Noire (mer), 429.
NOUBTI, v. SETH., 175.
NOUBTI, peut-être le précédent, 290.
NOUGÈS, 401, 404-5, 440.
NOUOU (NOUN), d., 72, 81, 112.
NOUT, d., 72, 74-5, 81, 112, 127.
Nubie, 2-4, 33, 141, 168-9, 198, 207, 209-10, 227-8, 230, 232-3, 242-3, 251, 256-7, 269, 272-3, 299-301, 313, 321, 337, 342, 360, 368-9, 376, 378, 380, 391-7, 404, 411, 422, 441-3, 455, 457, 462-6, 472, 476, 505, 524, 578-80, 582, 596, 599, 619.
NUBIENS, 137, 143, 206, 209-10, 240, 391, 394, 406, 422, 455, 491, 522, 540-1, 578.
NÉSOUMIN, 625.

O

Oasis, 1, 3, 130, 141, 243-4, 254, 257, 371, 439, 516, 522, 570, 599.
Obélisque, 274, 311, 317, 319, 475.
OCHOS, r., 611-2, 623.
Offrandes, 105-6, 128.
Ogdoade, 81.
Omari (el-), 27, 30-3, 35-6, 38-40, 42, 59-60, 159.
OMBOS, 71, 79, 142.
ONNOS, r., 203.
ONOURIS, d., 70, 111.
OPET, d., 350, 541.
OPHOÏS, d., cf. OUPOUAT.
Oracles, 116, 338, 350, 371, 454, 470-1, 515, 518-20, 523, 548, 559, 574-5, 616.
Orbiney (papyrus d'), 73, 112, 509.
ORONTE, 401-2, 405, 407, 420, 423, 427, 439-40, 447.
ORPHÉE, 74.
OSÉE, r., 546.
OSIRIS, d., 46-7, 64-6, 69-71, 73-6, 78-9, 81, 83-4, 86, 88, 92, 96, 98-9, 101, 110, 111, 113-4, 116-7, 123-4, 135-7, 220, 245-7, 260, 270, 273, 357, 380, 476, 483, 500-1, 520-1, 572.
OSOCHOR, r., 565-6.
OSORKON I, r., 523, 526-8, 536, 542, 559-60, 567.
OSORKON II, r., 528, 534-5, 557, 560-2, 566-7.
OSORKON III, r., 407, 531-3, 547, 562, 567, 569, 577, 589, 618.
OSORKON IV, r., 532, 539-40, 542, 567, 569.

OSORKON, g. p., 528-30, 532, 567-8.
Ostraka figurés, 379, 489-90.
OTTO, 114, 121, 275, 507.
Ouâbou, 93, 468.
Ouadi Akita, 377.
Ouadi el-Houdi, 273.
Ouadi Allaki, 257, 272.
Ouadi es-Séboua, 368.
Ouadi Gasûs, 244, 258, 273, 563.
Ouadi Goudami, 173, 198.
Ouadi Halfa, 3, 257, 259, 368, 392, 594.
Ouadi Hammamat, 33, 159, 207, 227, 232, 234, 239, 244, 258, 269, 319, 380, 504, 547, 550, 602, 609, 624.
Ouadi Maghara, 139, 141, 168-70, 173, 197-8, 207, 255, 257, 273.
Ouadi Miâh, 376-7.
Ouadi Toumilat, 551, 603, 620.
OUADJET, d., 70, 144, 295, 328.
OUADJI, r., 117, 133, 137-8, 146, 149, 151-2, 157, 162, 227.
OUADJKARĒ', r., 235.
OUADJKHÂOU, r., cf. KHÂNÉFERRĒ'.
OUADJKHÉPERRĒ', r., 296-7, 321, 331.
OUAHÂNKH, r., cf. ANTEF II.
OUAHIBRĒ', r., cf. PSAMMÉTIQUE I.
OUAHIBRĒ', 618.
OUAHIBRĒ'IÂÏB, r., 287, 316.
OUAHKARĒ', r., cf. KHÉTI III, 217-8, 229, 236-7, 255.
OUÂN, 403, 440, 445.
OUAOUASH, 435, 440.
OUAOUAT, 3, 242-3, 464-5.
Ouâret (méhet, shémâou, tepshémâou), 301, 303-5, 307, 321.
OUARTET, 401, 405, 440.
OUASKÈS, g. p., 533, 567.
OUBIENTHIS, r., 163.
OUDIMOU, r., 133, 139-42, 144, 149-50, 157-8, 162-3.
OUDJAHORRESNÉ, 600-2, 619.
OUDJEBTEN, re., 230.
Ouénat (massif d'), 25, 59.
OUÉNÉPHÈS, r., 162.
OUGAF, r., 284-5, 314, 322-3, 327.
OUGARIT, 407, 440.
Ouhem mésout, cf. aussi Renaissance, 364, 389.
OUHEM MÉSOUT, nom d'Horus d'or d'AMENEMHAT I, 324.
OULLAZA, 402, 420, 440.
OUNAMON, 365, 389, 501-2, 510, 512, 526.
OUNAS, r., 64, 99, 124, 169, 195, 203, 220, 227, 231-2.
OUNEG, r., 142, 158.
OUNI, 207-9, 212-3, 228, 233, 273.
OUNOUDJÉBAOUENDJÉDET, 536-7.
OUPOUAT (OUPOUAOUT), d., 70, 146.
OUR, d., 109.
OURHITÉSOUP, 426.
OURKA, 141.
OUSAPHAÏS, r., cf. OUDIMOU.
OUSERCHÉRÈS, r., 203.
OUSÉRET, d., 250.
OUSERKAF, r., 172, 195, 198, 202-3, 234.
OUSERKARĒ' KHENDJER, r. 285, 309, 314, 325-8.
Oushebti, cf. Chaouabti.
OUSIMARĒ', r. cf. RAMSÈS II, 387-8.
OUSIMARĒ' AKHNAMON, cf. RAMSÈS VIII.
OUSIMARĒ' MIAMON, cf. RAMSÈS VII.
OUSIMARĒ' SÉKHÉPERENRĒ', r., cf. RAMSÈS IV.
OUSIRKARĒ', r., 205, 207, 232-4.
OUTO, d., cf. OUADJET.
Ouverture de la bouche, 102.
OXYRHYNCHOS, 71, 78, 541.

P

PAATONEMHEB, 350.
PAÏBAKKAMEN, 358-9.
PAÏRI, 374.
Paix égypto-hittite, 425-9, 449.
PAKHÉROURI, 554.
PAKHET, d., 70.
Pakhnem, r., 293.
PALANQUE, 231.
Paléolithique, 2-3, 18, 21-5, 59.
Palerme (pierre de), 114, 138-9, 141-2, 146, 148, 156, 160-2, 165, 169-71, 173, 202.
Palestine, 208, 251, 255, 291, 301, 350, 360, 390, 396, 399-403, 415-

7, 419-20, 422, 424, 429, 431-3, 439, 442, 496, 511, 524-5, 545-51, 566, 576, 591-4.
Palettes, 4, 53-4, 131.
PAMI, r., 534, 562, 566-8.
PANÉHÉSI, 119.
PANÉHÉSI, v.-r., 363-4.
PANOPOLIS, 69.
Panthéon, 66-80, 111-113.
PAOUR, 361-2.
PAPRÉMIS, 604.
Papyrus funéraires, 489-90, 508, 520-1, 561.
PARAMSÈS, 291, 328, 353.
PARKER, 15, 16, 161, 629.
PASBAKHÂENNIOUT, cf. PSOUSENNÈS.
PASÉPED, 554.
PASER, 361-2.
PAUSIRIS, 605-6.
PÉ, cf. *BOUTO*.
PÉDIĒSE, 543.
PEDIĒSE, 566.
PÉDOUÂNTI, r., 532, 561.
PÉDOUBAST, r., 531-3, 539-40, 561-2, 567-8.
PEET, 126, 158, 197-8, 227, 272-4, 368, 374, 379-81, 388-9, 564.
PEFNEFDOUBAST, r., 532, 539, 541.
PÉHEL, cf. *PELLA*, 419, 440.
Peintures, cf. aussi Bas-reliefs, 479 et suivantes.
PÉLÉSET, 435-6, 440, 450.
PELLA, 419, 440.
PÉLUSE, 599.
PENDLEBURY, 368, 373-4, 384-5, 506.
PENNOUT, v.-r., 380.
PENTAOUR, 448.
Pentaour (poème de), 358-9, 424, 437, 448, 496, 508.
PENTEN, r., 284, 313.
PÉPI I, r., 124, 205, 207, 209, 211-2, 223, 226-8, 231-2, 234, 236, 277, 580.
PÉPI II, r., 124, 205, 208, 210, 213, 215, 221, 228, 231, 234-7.
PÉPINAKHT, 208, 228.
Per-djet, 105, 128.
PERENMAÂT, r., 164.
PER-HÂPI-IOUN, 602.
PÉRIBSEN, r., 142-3, 148, 152, 158, 164-5.
Période sothiaque, 12, 13, 15, 16, 386.
Périple de l'Afrique, 584.
PER-IR, 430, 440.
PER - SÉKHEMKHÉPERRĒ', 542.
Perse (La), 598-9, 601, 606, 608, 611-2, 619.
Perses, 598-600, 604-5, 607-8, 622, 624.
PETÉÊSI, 120.
PÉTOSIRIS, 613, 621.
PETRIE, 19, 34, 59-60, 155-8, 160-4, 195-8, 201, 226-7, 229-34, 268-71, 276, 290, 313, 315-20, 326, 329, 332, 367-8, 372-3, 377-8, 388, 442, 446, 449-50, 560, 564, 578, 615.
Peuples de la mer, 394. 428-9, 432-6, 450, 522.
PÉZARD, 447.
PFLÜGER, 271, 375, 447.
Pharaon, 175.
PHARNABAZE, 609.
Phénicie, et côte phénicienne, 17, 227-8, 256, 395-6, 399, 416, 505, 596, 611.
PHÉNICIENS, 286, 364, 594.
PHÉRENDARÈS, 612.
PHILAE, 91, 119, 273, 315, 609.
PHILISTINS (v. PÉLÉSET), 436, 439-40, 450, 517, 545.
PHILOCORUS, 605, 615.
PHRAORTÈS, r., 592.
PIÂNKHI, r., 511, 530, 532-3, 537-44, 546-7, 550, 557, 562-3, 567-8, 570-2, 575, 577.
PIÂNKHI, g. p., 512-3, 565.
PIÂNKHI, 580.
PIANKOFF, 127, 376.
PIEHL, 375, 621.
PIEPER, 276, 312-24, 328-9, 332.
PIÉRON, 119.
PIERRET, 117, 121, 123-4, 126, 270-1, 315, 372.
PIETSCHMANN, 108.
PILLET, 118-9, 369-70, 372, 449, 557-8.
PINEDJEM I, r., 513 à 516, 520, 557-8, 565-6.
PINEDJEM II, g. p., 517-521, 559, 565.
PIPHOUROURIJA, r., 348.
PIRAMSÈS, 367.

PIRENNE, 198, 275.
PISIDIENS, 608.
PLATON, 530-1, 561, 588.
Pléistocène, 2, 22, 26.
PLEYTE, 113, 197, 271, 380, 509.
PLINE, 115, 604, 615.
Pliocène, 1.
PLUTARQUE, 73-6, 108, 113, 115, 545, 601, 605, 610-11, 615.
Pnoubs, 595.
Politique de conquête, 334 et ch. X.
Politique extérieure, 173-4, 198, 206-10, 242-5, 255-9, 280, 390-452, 524-6, 545 et seq., 560, 563-4, 591-9.
POLOTSKY, 270, 279.
POLYCRATE, 599.
POLYEN (POLYAEN), 601-3, 610, 615, 619.
Population, 4-6, 14, 19-20, 59.
PORTER, 232, 274, 370-1, 376, 378, 443, 445, 447, 504, 506, 560, 615.
Porteuses d'offrandes, 225.
PÖRTNER, 230.
POSENER, 197, 228, 233, 235-7, 275, 277, 279-80, 327, 379, 440, 443, 446, 448, 510, 586, 617-20, 624.
POTASIMTO, 594-5, 619.
POUIEMRĒ', 445.
POUNT, 208, 228, 244, 257-8, 339, 357, 370, 404, 440, 480, 483, 506.
PRATT, 14-5, 565, 618.
PRĒ' HÉROUNÉMEF, 388.
PRIAM, r., 437.
PRIAPE, d., 69.
Principe d'unité de la religion, 661-2.
PRISSE D'AVENNES, 159, 229.
Prisse d'Avennes (papyrus), 63, 196-7, 201, 275.
Problème d'Hatshepsout, 337-9, 381-3.
PROSOPITIS, 604.
PSAMMÉTIQUE I, r., 119, 155, 553, 566, 568, 574-9, 581-5, 591-2, 597, 606, 616-21.
PSAMMÉTIQUE II, r., 578, 583, 594-6, 617-9, 621-2.
PSAMMÉTIQUE III, r., 598-9-619.
PSAMMÉTIQUE (peut-être AMYRTÉE), 605-6.
PSAMMÉTIQUE, 622.
PSAMMÉTIQUE, 552-3.
PSAMMÉTIQUE MENKHÉPERRĒ', r., 624.
PSAMMOUTHIS, r., 607, 622-3.
Pschent, 44.
PSEUDO-APOLLODORE, 159.
PSEUDO-ARISTOTE, 610, 615.
PSINACHÈS, r., 565-6.
PSOUSENNÈS I, r., 512 à 517, 520, 534-7, 557-8, 562, 565.
PSOUSENNÈS II, r., 517-8, 522-3, 559-60, 565.
PSOUSENNÈS, g. p., 517-8, 559, 565.
Psychostasie, 484.
PTAH, d., 69-71, 78, 81-4, 111, 116, 167, 369, 449, 455, 542, 560, 574, 588.
Ptah (armée de), 423.
PTAHHOTEP, 63, 212, 264, 275.
PTAHMÈS, v., 505.
PTAHSHEPSÈS, 211.
PTOLÉMÉE II, r., 138, 159.
PTOLÉMÉE III, r., 119.
PTOLÉMÉE VII (ÉPIPHANE), r., 8.
PTOLÉMÉES (les), 78, 83, 91, 175, 587, 612.
PUTIPHAR, 499.
Pyramides, 102-3, 126, 170, 183-7, 195-6, 203, 220-1, 260, 274, 280, 1, 309-11, 314, 322, 477, 506.

Q

QADESH, cf. *KADESH*.
Qalaât el-Sendjar, 402.
QARQAR, 545-6.
Qasr es-Sagha, 27.
Qatna (ou *Katna*), 403, 425, 446.
Qattarah, 27.
QEBEHSENOUF, d., 101.
QÉDESH, d., 77.
Qoseir, 198.
Qoseir el-Amarna, 226.
QUIBELL, 34, 60, 124, 155, 157-9, 164, 195, 197, 226, 230-1, 320, 508, 561.

R

RADEDEF, r., v. DIDOUFRI.
RÂET-TAOUI, d., 69.
Raham, 420, 440.

RAHOTEP, 194, 199.
Rainer (papyrus), 509.
Ramesséum, 370-2, 376-7, 424-6, 448-9, 483, 488, 561.
RAMŌSE, v. 481.
RAMSÈS I, r., 352-4, 375-6, 418, 442, 457, 518, 559.
RAMSÈS II, r., 86, 116, 119, 128, 159, 290-1, 328, 340, 354-5, 362, 368, 372, 376-7, 380, 386-8, 393, 421-9, 431, 433, 439, 442, 448-50, 455, 471, 476, 482-3, 488-9, 492, 496, 498, 504, 507, 514, 518-9, 558-9, 594.
RAMSÈS III, r., 86, 128, 251, 356-60, 378-9, 388, 393, 418, 432-6, 438-9, 442, 450-2, 457, 471, 482-3, 496, 507, 514, 521-2, 558.
RAMSÈS IV, r., 127, 358-9, 379-80, 388, 439, 456, 472, 504, 514.
RAMSÈS V, r., 359, 379-80, 388.
RAMSÈS VI, r., 127, 359-60, 379-80, 388-9.
RAMSÈS VII, r., 359-60, 379-81, 388-9.
RAMSÈS VIII, r., 359-60, 379, 388-9.
RAMSÈS IX, r., 296, 319-20, 330, 359-61, 363, 379-81, 388-9.
RAMSÈS X, r., 359, 379-81, 388.
RAMSÈS XI, r., 359, 362-6, 379-81, 388-9, 464, 471-2, 501, 514.
RAMSÈS AMENHERKHÉPESHEF, 388.
RAMSÈS AMENHERKHÉPESHEF NÉTERHÉKAOU, 388.
RAMSÈS KHÂEMOUÊSE, 388.
RAMSÈS MÉRITOUM, 388.
RAMSÈS MIAMON, 388.
RAMSÈS NAKHT, g. p., 380.
RAMSÈS NEBMARĒ'-MIAMON, 388.
RAMSÈS SETHHERKHÉPESHEF, 388.
RAMSÈS-SIPTAH, r., 377-8.
RANDALL-MACIVER, 34, 60, 155, 315, 332.
RANKE, 127, 274, 329, 560, 572, 617-8.
RANSOM WILLIAMS, 325-6.
RAPHIA, 546.
Ras Shamra, 272, 407, 440.
RATHOÏSÈS, r., 201.
RATHOURÈS, r., 203.
RAUOSIS, r., 201.
RĒ', d., 64-5, 69, 72, 75, 84, 88-90, 95-7, 116, 171-2, 175, 220-1, 292, 328, 345, 358, 387, 389, 536, 543.
RĒ' (armée de), 419, 423-4, 455.
RĒ', assimilé à d'autres divinités, 82, 88, 116.
RECHEPH., d., 77.
REDDJEDJET, 171.
Rédisiyeh, 376.
Réforme d'Aménophis IV, 85-6.
RĒ'-HARAKHTÈS, d., 85, 113.
RÉHÉSOU, 71.
RÉHOB, 419, 440.
RĒ'-HOTEP, r., 296-7, 319, 331.
REINACH, 215.
REISNER, 60, 121, 125, 126, 155, 157, 164, 185, 195-6, 199, 202, 228, 274, 393, 441, 444, 505, 562, 565, 569-70, 572, 617.
REISNER (M. B.), 444.
REKHMIRĒ', v., 371, 445, 458, 464, 504-5.
RĒ'-KHOUTAOUI, r., cf. KHOUTAOUI-RĒ', 284, 314, 322.
Religion, 31, 49, 61-128.
Religion amarnienne, 116, 344-9, 374.
Religion (éléments primaires de la), 64-6, 110-1.
Religion saïte, 588, 618.
Renaissance (cf. Ouhem mésout), 365-6, 381, 389, 501.
RĒ'NEB, r., cf. NEBRĒ'.
RENNOUT, d., 77. 259.
RENSÉNEB, r., 325.
Reqaqnah, 182, 190, 195.
Rē'-Shepsès, v., 212.
RÉTÉNOU, 396-7, 399, 401, 408, 417, 425, 440.
RÉVILLOUT, 556, 578, 587, 616, 618.
Révolution sociale, 214, 221, 245, 263.
Rhind (papyrus), 293, 317-8.
Rhodes, 607.
RHODIENS, 594.
RIBADDI, 415, 446.
RICKE, 274, 368, 506.
Rifeh, cf. *Deir Rifeh*.
RISS, 2.
Rites, 64.

ROBICHON, 114, 370, 373, 375, 618.
ROBOAM, r., 525, 566.
ROCHEMONTEIX, 118.
ROEDER, 107, 109, 111-5, 121, 124-6, 269, 276, 368, 374, 618, 625.
Rogers (tablette), 116.
RÖHL, 619.
Rollin (papyrus), 379.
ROMAINS, 393, 402.
ROMÊ-ROY, g. p., 505.
Ronde-bosse, 51-56, 153, 192-4, 199-200, 222-3, 249, 261-3, 274, 309, 486-9, 507-8, 588-90, 618.
ROSELLINI, 287, 316, 442, 449.
ROSENWASSER, 616.
Rosette (pierre de), 175.
ROSSI, 113, 269, 380, 509.
ROUGÉ (E. de), 9, 108, 159, 201, 228, 317, 446, 450.
Rouge (mer), 4, 34, 69, 138, 208, 244, 258, 269, 273, 376, 516, 558, 563, 584, 594, 603, 617, 620.
ROWE, 114, 198, 272-3, 447, 449, 619, 624.
ROWTON, 386-7, 631.
Royaume des dieux des morts, 95-6, 122.
RUSH, 111-3.
Ryland (papyrus), 120.

S

SABEF, 152, 158.
SABÉNI, 228.
SABILI, r., 421.
SABOU-IBÉBI, 232.
SADJÉSER, r., cf. SANAKHT.
SA EL-HAGAR, cf. SAÏS, 615.
SAEMSAF, r., cf. MÉRENRĒ' II.
SAHATHOR, r., 287.
SAHNÉSOUT, 141.
SAHOURĒ', r., 171-4, 196, 198, 203.
Saï, 441.
SAINTE FARE GARNOT, 108, 199, 275.
Saïs, 47, 69, 71, 87, 92, 134, 137, 140, 534, 539-40, 544, 552, 574-6, 600, 602-3, 609-10, 615, 618.
Saisons, 11-2.
SAÏTÈS, r., cf. SALITIS, 292.
SALAMINE, 608.
SALITIS, r., 289, 292-4, 326, 328.
Sallier I (papyrus), 292, 298-9, 317-8, 321, 495.
Sallier II (papyrus), 509.
SALMANASAR, r., 426.
SALMANASAR III, r., 545, 548.
SALMANASAR V, r., 546.
SALOMON, r., 517, 524, 525-6.
Salt (tête), 194.
Samannûd, cf. *Sebennytos*.
SAMARIE, 408, 546, 548.
SAMOS, 599.
SAMAKHT, r., 169, 182, 185, 195, 197, 200-1, 234.
SANDER-HANSEN, 376, 563.
SANDFORD, 2, 14.
SANDMANN-HOLMBERG, 111.
SAOUK, 408, 440.
Saqqara, 64, 99, 103, 122, 124, 133, 135, 140, 143, 150-1, 154, 157, 163, 168, 182, 195-6, 205, 221, 232, 234, 243, 285, 309, 314, 326, 350, 375, 417, 447.
Saqqara (table de), 141, 159, 162-4, 200, 203, 215.
SARDES, 598.
SARGON II, 2, 545-6, 548, 592.
SATAMON, re., 385.
SATIS (SATET), d., 68, 70-1, 111.
SATKAMÈS, re., 515, 558.
SATOUNA, 425, 440, 448.
SAUNERON, 571, 619.
SÄVE-SÖDERBERG, 228, 269, 271, 277, 369, 380, 394, 441-2, 504-5.
SAYCE, 160, 201, 378.
Sbaïkien, 21.
SBEKA (?) KARĒ', r., cf. SÉDJÉFAKARĒ'.
Scarabées d'Aménophis III, 342, 372-3, 411, 446.
Scarabées de la fin du Moyen Empire, 17, 281-2, 287, 289, 291-2, 325-6, 391.
Scarabées de Thoutmosis IV, 343, n. 1.
SCHAEDEL, 378-80.
SCHAEFFER, 271.
SCHÄFER, 112, 116, 118, 156, 197-8, 227, 230, 232, 270, 273-4, 313, 316, 506, 562-3, 578, 617.
SCHARFF, 15, 17, 59-60, 111, 164-5, 199, 226, 229-30, 237, 271, 275-6, 279, 322, 615, 627, 629-30.

SCHEILL, 504.
SCHIAPARELLI, 271.
SCHIELE, 449.
SCHISCHAK, r., cf. SHESHONQ.
Schisme atonien, 343-4, 479, 480 et seq.
SCHOTT, 15, 107, 113, 507, 509.
SCHUBART, 197.
SCHUR, 620.
SCHWARTZ, 573, 624.
SCHWEINFURTH, 25, 59, 558, 563.
SCORPION, r., 130-1, 157, 160-2.
Scribe accroupi, 194, 199.
SCYTHES, 592.
SÉÂNKHENRĒʿ, r., 297, 320.
SÉÂNKHIBRĒʿ, r., cf. AMÉNI ANTEF AMENEMHAT, 284-5, 314.
SÉÂNKHIBTAOUI, r., 278.
SÉÂNKHKARĒʿ, r. (VIIIe Dyn.) 215.
SÉÂNKHKARĒʿ, 278 ; cf. aussi, MENTOUHOTEP V.
SÉÂNKHTAOUI SÉKHEMKARĒʿ, r., 283, 313.
SÉBEK, d., 67, 71, 78, 82, 254, 259, 285, 324.
SÉBÉKAÏ, r., 314, 332.
SÉBEKEMSAF, r., cf. SÉKHEMRĒʿ - SHEDTAOUI, et SÉKHEMRĒʿ-OUADJKHÂOU.
SÉBEKEMSAF (les rois), 328-9.
SÉBEKEMSAF, re., 331.
SÉBEKHOTEP, r., cf. SÉKHEMRĒʿ-GÉREGTAOUI.
— Cf. SEKHEMRĒʿ-SÉOUADJTAOUI.
— Cf. KHÂNÉFERRĒʿ.
— Cf. KHÂHÉTEPRĒʿ.
— Cf. MERHÉTEPRĒʿ.
— Cf. MERKAOURĒʿ.
SÉBEKHOTEP-RĒʿ, 325.
SÉBEKKHOU, 272-3.
SÉBEKNAKHT, 315, 322.
SÉBEKNÉFROURĒʿ, re., 251, 268-9, 283, 291.
SÉBEK-O, 114.
SÉBENNYTOS, 70, 608, 615.
Sébilien, 21, 24.
SEBNI, 303.
SED, d., 146, 187.
Sed (fête), 140, 141, 145-6, 158, 260.
SÉDÉCIAS, r., 594.
SEDJÉFAKARĒʿ, r., cf. KAÏ-AMENEMHAT, 284, 314, 323-4, 332.
Sedment (Gébel), 254.
SEELE, 376, 387-8, 506.
SEGOND, 615.
Séhel, 66, 168, 197, 273, 315, 441.
SÉHERIBTAOUI, r., 532.
SÉHERTAOUI, r., cf. Antef I.
SÉHÉTEPIBRĒʿ, r., cf. AMENEMHAT I.
SÉHÉTEPIBRĒʿ, 2 rois de la XIIIe Dyn. d'après le papyrus de Turin, 324-5.
SÉHÉTEPIBRĒʿ, r., XIIIe Dyn., 285, 314, 324.
SÉHÉTEPIBTAOUI (nom d'Horus et de nebti du précédent), 324.
SÉHÉTEPTAOUI, r., cf. TÉTI.
SÉÏRITES, 448.
SÉKÉNENRĒʿ, r., 294, 296-9, 309, 318, 320, 330-1, 495.
SÉKHEMIB, r., 164.
SÉKHEMKARĒʿ, r. (VIIIe Dyn.), 215, 229.
SÉKHEMKARĒʿ (HORUS SÉÂNKHTAOUI), r., 284, 303, 313, 322, 328.
SÉKHEMKARĒʿ AMENEMHAT-SENBOUF, 284, 313.
SÉKHEMRĒʿ - GÉREGTAOUI SÉBEKHOTEP, 323.
SÉKHEMRĒʿ - HÉROUHERMAÂT, r., 296-7, 320, 331.
SÉKHEMRĒʿ - KHOUTAOUI, r., cf. KHÂBAOU, 323.
SÉKHEMRĒʿ - KHOUTAOUI AMENEMHAT - SÉBEKHOTEP, r., 283, 313, 322-3, 327.
SÉKHEMRĒʿ - KHOUTAOUI-PENTEN, r., 284, 313, 323.
SÉKHEMRĒʿ - OUADJKHÂOU, r., 296-7, 319, 329.
SÉKHEMRĒʿ - OUAHKHÂOU RĒʿ-HOTEP, r., 319.
SÉKHEMRĒʿ - OUPMAÂT, r., 296-7, 320, 331.
SÉKHEMRĒʿ - SÉMENTAOUI, r., 296-7, 320, 332.
SÉKHEMRĒʿ - SÉOUADJTAOUI, r., 285, 315, 329.
SÉKHEMRĒʿ-SHEDTAOUI, r., 296-7, 320, 329, 331, 361.
SÉKHET, d., 77.

SÉKMEM, 255.
SEKHMET, d., 69, 70, 71.
Sélimeh, 3, 209, 243.
SELKIS, d., 71.
SÉMA (nom d'Horus d'or d'un Amenenenhat de la XIIIe dyn. ?), 324.
Sémaïnien, 34.
SÉMEMPSÈS, r., cf. SÉMERKHET.
SÉMENKARĒʿ, r., 325.
SÉMENKHKARĒʿ, r., cf. MERMÉSHA, 285, 314.
SÉMENKHKARĒʿ, r., 346-7, 373, 374, 384-5.
SÉMENNÉFERRĒʿ, r., 297, 320, 333.
SÉMENKHET, r., 133, 139-40, 145, 149, 158, 162-3.
SÉMITES, 290, 317.
Semneh, 273, 284, 314, 441.
SEMSEM, r., cf. SÉMERKHET.
SEMSOU, r., cf. SÉMERKHET.
SEMTI, r., cf. OUDIMOU.
SÉNAKHTENRĒʿ, r. (?), 296-7, 321, 330-1.
SENBOUF, r., cf. AMENEMHAT, 284.
SENDJAR, 402-3, 440, 445.
SENDJIRLI, 552.
SÉNEBMIOU, r., cf. SÉOUAHENRĒʿ, 316.
SENEBTISI, 274.
SÉNEDJ, r., 142-3, 158.
SENMOU, r., cf. KA.
SENMOUT, 339, 475.
SENNACHÉRIB, r., 548-51, 570.
SENNEDJEM, 125.
SENNOUI, 273.
SENOUSRET-ÂNKHOU, 271.
SENSÉNEB, r., 336-7.
SENSÉNEB, 329.
SÉOUADJENRĒʿ NÉBIBIERAOUT, r., 297-8, 320, 329-30, 332-3.
SÉOUDJENRĒʿ AHMOSIS, r., 332-3, cf. SÉOUADJENRĒʿ NÉBIRIERAOUT et AHMOSIS.
SÉOUADJKARĒʿ, r., 325.
SÉOUAHENRĒʿ SÉNEBMIOU, r., 288, 316.
SÉOUSERENRĒʿ, r., 297, 318, 320, 333.
SÉOUSERENRĒʿCHIAN, r., 293.
SÉPED, d. (SOPDOU), 68.
SÉPED (les), 434, 440.
SÉPHOURIS, r., 200-1.
SÉPHRÈS, r., 203.
Sépultures, 31-2.
Sérabit el-Khadim, 258, 273.
Sérapéum, 492, 529, 556, 561-4, 566, 569, 613, 621.
SÉRAPIS, d., 84.
Serdab, 103, 190, 192, 220.
SERPENT, r., cf. OUADJI.
Service des offrandes, 95, 105-6, 128.
Serviteurs d'Horus, 129, 141, 143, 156, 159-60, 162.
SÉSÉBI, 369, 442.
SÉSHAT, d., 71, 89, 146, 483.
SESHIB, r., cf. MENKHÂOURĒʿ, 288.
SÉSOSTRIS I, r., 113, 118, 251-3, 257-61, 264-5, 268, 273-5, 369.
SÉSOSTRIS II, r., 251-2, 254, 257, 260, 268-9, 273, 315, 324.
SÉSOSTRIS III, r., 13, 113, 117, 175, 198, 249, 251-3, 255-7, 260, 262, 268-74, 309, 315, 329, 441, 479.
SÉSOSTRIS, r., 280.
SÉSOSTRIS, r., cf. SÉMENNÉFERRĒʿ et SÉOUSERENRĒʿ, 333.
SÉSOSTRIS, r., cf. SNÉFERIBRĒʿ, 284-5, 314, 323.
SÉTATET, 273.
SETH, d., 46, 65, 69, 70-1, 73-79, 80-1, 109, 110-12, 115, 123, 143, 164-5, 175, 288, 290-1, 328, 352-3, 356, 363, 500-1, 509, 512, 588.
Seth (nom d'), 142-143, 165.
Seth (armée de), 419, 423, 455.
SETHE, 15, 47, 109, 111, 112, 115, 124, 125, 156, 158-65, 168, 195, 197-201, 215, 226, 228-9, 231-2, 234-5, 271-273, 275-6, 279-80, 314, 317, 321, 324, 328, 330, 344, 354, 369-71, 374-5, 382, 383, 386, 388, 389, 441-6, 449, 504-5, 521, 560, 616, 621.
SETHÉNÈS, r., cf. SÉNEDJ.
SÉTHI, 291, 328, 353, 442.
SÉTHI I, r., 73, 86, 112-3, 118-9, 127, 313, 328, 352-4, 362, 368, 370, 375-8, 386-9, 394, 418-23,

428, 429, 445, 447, 448, 455, 482, 504, 507, 514-5, 518-9, 558-9.
SÉTHI II, r., 355, 377-8.
SETHKARĒʿ, r., 285, 314.
SETHNAKHT, r., 356, 377-8, 432.
SÉTHOS, cf. SHABATAKA, 549.
SETHROÉ, 164.
SÉTIOU, 209.
SHABAKA, r., 545-7, 549, 553, 563-4, 567, 570-2.
SHABAKU, r., 571.
SHABATAKA, r., 547-51, 553, 563-4, 567, 570-2.
SHABTOUNA, 438, 440.
SHAKALESH, 430, 435, 440.
SHAMASHSHOUMOUKIN, r., 591.
SHAMSIADAD, r., 546.
SHAPÉNOUPET I, a. d., 533, 547, 562, 569, 577, 590, 618.
SHAPÉNOUPET II, a. d., 550, 554, 563, 571, 577-8, 581, 617.
SHAPÉNOUPET III, a. d., v. Nitocris.
SHARDANES, 356, 423, 430, 440, 448, 450, 455.
SHARLOUDARI, 552-3.
SHAROU, r., 201.
SHAROUHEN, 301, 321, 391, 441, 576.
SHAS (pays de), 595.
SHASOU, 396-7, 405, 419, 423, 441, 448.
Shaïb er-Rigâl, 244, 269 278, 313, 315, 319.
SHÉDET, 254, 285.
SHÉDÉTI, d. (surnom de Sébek), 324.
Sheikh Saïd, 196, 226.
SHÉMAÏ, v., 235.
SHÉMESH-EDOM, 407, 441.
SHEMSOU, r., cf. SÉMERKHET.
SHEPSESKAF, r., 171, 172, 198, 202-3, 211, 234.
SHEPSESKARĒʿ, r., 203.
SHEPSESKARĒʿ, r., cf. GEM-NEFKHONSOUBAK.
SHÉREM, 425, 440.
SHÉRET-TEP-GÉHÈS, 208.
SHÉRY, 158.
SHÉRY, r., 236.
SHESHONQ I, r., 119, 437, 511, 518-20, 522-27, 530, 545, 549, 559-60, 566-7.
SHESHONQ II, r., 529, 567.
SHESHONQ III, r., 527, 529, 531-2, 535, 537, 560-1, 566-8.
SHESHONQ IV, r., 529-32, 562, 567-8.
SHESHONQ V, r., 534, 539, 559, 562, 567-8.
SHESHONQ (HÉKAKHÉPER-RĒʿ), 536, 567.
SHESHONQ, fils d'Osorkon III, 407.
SHESHONQ, g. p., 527-8, 560 567.
SHESHONQ, 589, 618.
SHÉSHY, r., 293.
SHORTER, 343, 446.
Shounah ez-Zébib, 164.
SIAMON, r., 517-8, 524-5, 559, 566.
SIAMON, 515, 558.
SIAMOU - HORNEDJHERIO-TEF, r. (cf. HÉTEPIBRĒʿ), 288, 317.
SIBO, 546, 563.
SICHEM, 255.
SIDON, 415, 441, 545, 551, 611.
SIHATHOR, 273.
Silsileh, 442.
SIMONS, 442.
SIMYRA, 402, 405, 415, 420, 441.
SINAÏ, 4, 139, 141, 149, 158, 168, 170-1, 197, 206, 208, 227, 257, 273, 385, 388, 397-439, 551.
SINOUHÉ (SINUHE), 265, 272-3, 275.
SIOPHÈS, r., 203.
SIOUT, 230 ; cf. *Assiout*.
SIRIUS, cf. SOTHIS.
SISIRĒʿ, r., 203.
Siwa, 3, 614.
SLOLEY, 15.
SMATOUTEFNAKHT, 577-580, 617.
SMATOUTEFNAKHT, 614, 621.
SMENDÈS, r., 365, 389, 501, 512, 517, 557, 565.
SMENDÈS, g. p., 532, 559, 562, 567.
SMENDÈS, g. p., 517, 565.
SMITH (Elliot), 125, 383-4.
SMITH (Sydney), 272, 564.
SMITH (W.), 159, 199, 231.
SMITHER, 228, 270, 273.
SMOLENSKI, 226.

SNÉFERIBRĒʿ SÉSOSTRIS, r., 284-5, 314, 323.
SNÉFERKA, r., 215, 229.
SNÉFERKARĒʿ, r., 285, peut-être IBY, 314.
SNÉFROU, r., 103, 147, 169-70, 175-6, 196-7, 199, 201, 202.
SNÉFROU, 303.
SO, cf. SIBO.
SOCHO, cf. *SAOUK*, 408, 440.
SOKARIS (SOKAR), d., 70-1, 96, 116, 137, 142, 146.
Sol, 2.
Soldats de Siout, 224, 231.
Sôleb, 368-9.
SOLON D'ATHÈNES, 588.
Solutréen, 21.
Somalis (côte des), 4, 208.
SOPDOU, d., v. Séped.
SÔRIS, r., 201.
SOTHIS, d., 12, 16.
SOTTAS, 14, 236, 270.
SOUBAROU, 428, 441.
Soudan, 3, 251, 287, 314, 342, 393, 408, 449, 464, 537, 548, 569-70.
SOUKHOS, d., cf. SÉBEK.
SOUPPILOULIOUMA, r., 348, 414, 416-8, 426-7.
SOURDILLE, 114, 117.
Sous-sol, 2.
SOUTARNA, r., 412.
SPARTE, 598, 610-11.
SPARTIATES, 607, 611.
SPELEERS, 124-5, 315.
SPÉOS ARTÉMIDOS, 70, 370.
Sphinx de Gizeh, 188, 199, 341, 372.
SPIEGEL, 123, 226, 228-9, 236, 275, 374, 628.
SPIEGELBERG, 157, 230, 372, 377, 389, 447, 450, 524, 558, 560-1, 563, 572-3, 616-17, 620, 622, 624-5.
SPIELMANN, 125.
Stations préhistoriques, 22-4, 26-7, 59.
Statuaire, cf. Ronde-bosse.
Statues guérisseuses, 128.
STEINDORFF, 114, 118, 121, 125, 127, 195-6, 231, 271, 276, 319, 324, 367, 369, 370-1, 373, 380, 506-8.
Stèles, 151, 225, 230, 245-7, 270-4, 306-7, 311, 315-6, 321-2, 325-6, 331, 369, 372, 374, 377, 380, 420, 423, 442-4, 448, 529, 532, 559-61, 564, 566, 569-70, 620-1.
Stèle d'Amada, 406, 445.
Stèle d'Arment, 443-4.
Stèles de donation, 585.
Stèle de Karnak, 406 et seq., 445.
Stèle de Karnak (Psammétique II), 594-5, 619.
Stèle de Koubân, 377.
Stèle de l'adoption, 577, 580, 617.
Stèle d'el-Amanein, 449.
Stèle de l'an 400, 290-1, 317, 328, 352-3, 375.
Stèle de l'apanage, 562.
Stèle d'Éléphantine, 406, 445-6.
Stèles de lucarnes, 478.
Stèle de Memphis, 406 et seq., 445.
Stèle de Naucratis, 620.
Stèle de Piânkhi, 530, 539 et seq., 563-4, 570.
Stèle de Tanis, 564.
Stèle de Tanis (Psammétique II), 594-5, 619.
Stèle d'Israël, 377, 431-2, 450.
Stèle du bannissement, 558.
Stèle du Gébel Barkal ou de Napata, 403-4, 444.
Stèle du mariage, 449.
Stèle du Satrape, 613, 621.
Stèle du Songe, 553-4, 571.
Stèle du Sphinx, 341, 372.
Stèles fausses-portes, 184-5, 191, 201, 221, 223.
Stèles-frontières d'Amarna, 374.
Stèles-frontières, 377, 397, 403, 444.
STERN, 112, 123.
STOCK, 108-10, 122, 228-9, 232-4, 236-7, 278-9, 282, 285, 294, 312-20, 323-333, 628-30.
STOESSINGEN, 59.
STRABON, 114-5, 268, 561.
STRACMANS, 227.
STRUVE, 621.
STURM, 448.
Suez, 377, 560.
Survie (croyance en la), 94-99, 121-4.
SUSE, 591, 604-5.
SUYS, 114.
SYNCELLE (le), 159.
Syncrétisme, 82-3, 98-9, 117, 124.

SYRIENS, 174, 409, 433, 451, 593.
Syrie, 17, 75, 170, 256, 272, 396, 399, 400-2, 407, 414-6, 421-3, 426-7, 429, 433, 438, 441-2, 447, 505, 545-7, 582, 592, 593, 599, 610-1, 619.

T

TAÂ I, r., cf. SÉNAKHTENRÊ', 296-7, 321, 330-1.
TAÂ II, r., cf. SÉKENENRÊ', 294, 296-8, 309, 321, 330-2.
TAÂ (les rois), 330-1.
TAANAKHT, 443.
TABIRI, re., 569-70.
Tablettes thinites, 4, 134 et seq., 148, 152, 157, 161.
Tablettes d'Amarna, 386, 410, 412, 418, 446, 505.
TACHPÉNÈS, 524, 559.
TA-DÉHÉNÉ, 595.
TADOUGHÉPA, 384, 411, 446.
TAHARQA, r., 4, 547-54, 563-4, 566-8, 570-2, 577-8, 589, 617.
TAÏYT, 462-3.
TAKÉLOT I, r., 527-8, 536, 560, 567.
TAKÉLOT II, r., 528-9, 535, 561, 567, 589.
TAKÉLOT III, r., 531-3, 562, 567, 569.
TAKÉLOT, g. p., 532, 562, 567-8.
TAKOMPSO, 169.
TAKOUSHIT, 618.
TAMOS, 606.
TANCHÉRÈS, r., 203.
TANINI, 504.
Tanis, 80, 203, 205, 262, 285-6, 290-1, 294, 313-5, 317-9, 328, 352-3, 367, 375, 377, 389, 427, 501, 512-3, 515, 517, 527, 531-2, 534-5, 550-1, 557, 561, 564, 570.
TANOUTAMON, r., 553-5, 564-5, 567, 571-2, 576-7.
TAOUSERT, re., 355, 377-8.
Tarkhan, cf. *Kafr-Tarhan*.
TAROU, cf. *Tel*, 399, 441.
Tasa et tasien, 27-8, 32-3, 60.
TATÉNEN, d., cf. PTAH.
TEFNAKHT, r., 534, 537, 539-40, 542-6, 562-3, 567, 575.
TEFNOUT, d., 70-1, 81.
TÉGLATPHALASAR III, r., 546.
TÉHÉNOU, 421-2, 436, 441, 570.
Tehneh, 196, 472, 541.
TÊKEL, 501.
Tel, 399, 441.
Tell el-Balamoun, 67.
Tell Dafenneh, 578.
TEMHNOU, 422.
TEMHOU, 422, 441, 569.
Temples, 90-3, 118-9, 195, 247, 357, 368-9, 370, 376-8, 380, 437, 442, 445, 471-7, 506, 513-7, 525, 527, 529, 538, 542-3, 547, 550, 558, 560, 570, 580, 585-7, 589, 600, 602, 605-6, 612, 620.
Temples funéraires, 187, 196, 247-8, 276-7, 339, 342, 357, 369-72 374-8, 380, 387, 431, 474-5.
Temples rupestres, 476.
Temples solaires, 172, 189, 476-7.
TENNA, 321.
TENTAMON, re., 365, 512, 557.
Tentrémon, 532, 539.
TÉOS, r., 610-1, 616, 620, 623.
TÉOS, cf. AYIRAWRATA, 602.
Terrasses du Nil, 2, 14, 22-3.
Têtes de massues, 28, 42, 129, 132, 157.
TÉTI, r. (Ire Dyn.), 162.
TÉTI, r., cf. SANAKHT.
TÉTI (VIe Dyn.), r., 124, 205, 207, 230-4.
TÉTI, 295.
TÉTISHÉRI, re., 309, 322, 369.
Textes des Pyramides, 35, 50, 62, 64, 73, 75-6, 96, 99, 107, 110, 113, 122, 124, 220-1, 231, 588, 591, 618.
Textes des Sarcophages, 62, 99, 110, 124, 221, 223-4, 231.
THAMPHTHIS, r., 201, 202.
THAMYRAS, 605.
Théâtre, 276.
THÉBAÏDE, 511-3, 528-9, 540, 554, 568, 569, 577, 579.
THÈBES, 66, 68-9, 78, 80, 82, 87, 91, 211, 216-19, 226, 231, 237, 241-2, 246-7, 252, 268, 287, 288, 295, 299, 304, 307-8, 312, 318-9, 321, 331, 336, 342, 344, 347, 348-50, 367, 371-2, 374-8, 380, 384-5, 389, 408-9, 411, 431 442,

444-5, 450, 459, 461, 472, 477, 481, 501, 504, 511, 513, 515-18, 523-4, 527-9, 531-4, 536, 539-41, 547, 550, 552-5, 558, 560-564, 565, 567-8, 577-81, 589, 615, 618.
THEKKER, 435-6, 441, 450.
Théocratie thébaine, 86-7, 116, 519-22, 537.
Théogamie, 89, 339, 370, 384, 453.
Théologie, 80-3, 115.
Théologie osirienne, 245.
THÉON D'ALEXANDRIE, 354, 386.
THÉOPOMPE, 608, 615.
THINITES (les rois), 133 et seq.
THIS, 70, 133, 230, 278.
THOMAS, 122.
THOT, d., 65, 71, 74, 76, 78, 81, 89, 98, 112, 117, 177, 483-4, 504.
THOTEMHAT, r., 532.
THOUÉRIS, d., 77, 492.
THOUTII, 406, 496.
THOUTMOSIS I, r., 336, 339, 369, 381-3, 392, 397, 399, 403, 443, 446, 453, 514.
THOUTMOSIS II, r., 337-8, 370-1, 381-3, 394, 397, 443.
THOUTMOSIS III, r., 13, 175, 198, 337-40, 368, 370-1, 381-3, 392-3, 395, 397-8, 400-6, 411-2, 416, 418-22, 427, 439, 441-5, 448, 456, 458, 464, 470-1, 486, 496, 504-5, 507-8, 512, 527, 558, 560.
THOUTMOSIS IV, r., 234, 340-1, 343, 368, 372, 375, 383-5, 393, 409-10, 446, 464.
THOUTMOSIS, 520, 559.
THUCYDIDE, 604-5, 615.
THUREAU-DANGIN, 318.
TI, r., 162.
TI, 196.
TIAMÂT, d., 80.
Tigre (le), 394, 592.
TIKHÉSI, 340, 402-3, 408, 441, 445-6.
TIMME, 368.
TIRKA-EL, 420, 441, 447.
Titres (cf. Administration, centrale et Administration provinciale).
Titulature, 139, 143, 175, 198, 327, 337, 340, 391, 533, 600.
TIY, re., 342-4, 346, 368, 372-3, 383-5, 411, 446, 485, 487.
TIY, re., 349, 384.
TIY, re., 358-9.
Tôd, 69, 119, 239, 247-8, 256, 270-2, 274, 278, 313-5, 319, 608-9.
TODA, 125.
Tombe de Toutânkhamon, 348-9, 374, 493-4.
Tombe d'Hiérakonpolis, 57.
Tombe d'Horemheb à Saqqara, 375, 417, 447.
Tombes, 94-5, 102, 122, 125-6, 150, 221-3, 249, 271, 274, 276, 311, 360, 369-78, 380, 445, 477 et seq., 506.
TOMBOS, 392, 397, 441, 443.
TOSERTASIS, r., 200.
Toskkeh, 300, 392, 441.
TOSORTHOS, r., 200.
Touareg, 5.
TOUI, 508.
TOUIYOU, 508.
Toukh, 27, 34.
TOUKHI, 413.
TOUKOULTININOURTA, r., 428.
Touna el-Gebel, 613.
TOUNIP, 401, 405, 415, 425-6, 438, 441, 447, 449, 451.
TOUNROÏ, 159.
Tourah (Turah), *(Toura)*, 34, 60, 131, 155, 157, 608.
TOURI, v-r., 462-3, 505.
TOURSHA, 430, 441.
TOUSRATTA, r., 411, 414, 416, 446-7.
TOUTÂNKHAMON, r., 86, 112, 127, 347-51, 368, 374-5, 384-6, 417, 447, 464-5, 487, 490-1, 493-4, 505, 508.
THOUTÂNKHATON, cf. le précédent, 347, 374, 385.
TOUTHALIJA II, r., 413-4.
TOUTOU, 415, 446.
TOWERS, 116.
Traité égypto-hittite, 426-7, 449.
TRESSON, 227, 377.
Triade, 71, 81, 85, 393, 417, 451, 512-3.
TROIE, 496.
TUREIS, r., 200.
Turin (papyrus juridique de), 379.
Turin (papyrus royal de), 17, 87,

159, 163, 200, 203, 214-5, 234, 236-7, 277-80, 282, 284-8, 293-4, 297, 314, 316, 320, 322-31, 333.
TYLOR, 315, 322.
TYOU, 328.
TYPHON, d., cf. SETH.
TYR, 401, 415, 420, 446, 501, 545, 551, 596.

V

Vaisselle, v. Céramique.
Vaisselle en pierre dure, 39, 42, 151, 184.
Vallée des Reines, 342, 360, 370, 477.
Vallée des Rois, v. Biban el Molouk, 24, 348-9, 355, 360, 362, 369-72, 374-9, 385, 477.
VAN DER LEUEW, 122.
VAN DE WALLE, 319, 372, 381, 473-4, 505, 510.
VANDIER, 14, 59, 108, 157, 159, 196-7, 229-31, 237, 269, 271, 276-9, 327, 374, 447, 507, 509, 562.
VANDIER D'ABBADIE, 379, 381, 506, 508.
VARILLE, 114, 196-7, 199, 370, 372-3, 375, 385, 505, 625.
Vases thériomorphes, 57.
VASHOUGANI, 416, 441.
VERCOUTTER, 227, 259, 274, 445, 618, 621.
VERNIER, 508.
Verre (industrie du), 41-2.
Vice-roi de Nubie, 337, 363-5, 376-7, 380, 417, 454, 462-466, 505.
VIGNARD, 24, 59.
VIKENTIEV, 157, 161-2, 276, 564.
Villages d'ouvriers, 260, 478-9.
VINCENT, 447, 620.
Violations des Tombes royales, 361-3, 460, 514.
VIREY, 121, 123, 126.
Vizir, 147, 176, 198, 212, 216, 233, 240-1, 249, 269, 271, 279, 295, 305, 307, 327, 339, 353, 361-2, 365, 445, 454-5, 458-62, 464, 466, 471, 504-5, 512-3.
VOGELSANG, 227, 275.
VOGLIANO, 118, 274.
VOLTEN, 199, 227, 235, 275, 510.
Vulgarisation des destinées royales, 96-7, 122.

W

WADDEL, 159.
WAINWRIGHT, 60, 111, 157, 275, 448, 450.
WALTHER, 449.
WĂRM, 2.
WEBER, 446.
WEGNER, 507.
WEIDNER, 448-9.
WEIGALL, 116, 127, 232, 269, 321, 370, 441.
WEIL, 198, 271, 312, 505.
WEILL, 15, 17, 122, 156, 162-4, 197, 200-1, 215, 229, 235, 281, 312-27, 329-33, 367, 385, 561.
WERBROUCK, 118, 370, 506.
Westcar (papyrus), 117, 200, 202-3, 264-5, 275.
WHITTEMORE, 368.
WIEDEMANN, 109, 112, 114, 121, 123, 126, 128, 164, 201, 372-3, 447, 509, 556, 616, 619-20, 624.
WILBOUR, 273.
Wilbour (papyrus), 472-4, 504.
WILCKEN, 197, 620, 623.
WILD, 107-9, 116, 121, 126, 128, 368.
WILKINSON, 367.
WILSON, 231, 272, 378, 440, 442, 450.
WINCKLER, 446.
WINKLER, 25, 58.
WINLOCK, 15, 16, 219-20, 229-31, 268-9, 271, 274, 276, 278-80, 296-7, 318-22, 329-32, 369, 373, 375, 382, 508, 620.
WIT (C. de), 507.
WOLF, 127, 271, 276, 367, 370, 374, 384, 506.
WOOLEY, 272, 368, 618.
WRESZINSKI, 199, 226, 322, 447-8, 451, 506-7, 556, 559, 564, 619.

X

XÉNOPHON, 599, 605-6, 610, 615, 622.
XERXÈS, r., 603.
XOÏS, 78.

Y

YAMET, d., 146.
YARMOUTH, 420 441, 447.

YÉHEM, 400, 441.
YEIVIN, 442, 444, 448.
YNEK, 408, 441.
YÉNOAM, 401, 419-20, 431, 441.
YOUNG, 9.
YOYOTTE, 198, 232, 377, 388, 448-9, 563-4, 570-2, 619.

Z

ZAKI YOUSSEF SAAD, 125, 135, 155.
Zawiet el-Aryan, 169, 185, 195, 200-1.
Zawiet el-Meïten, 196, 226, 230.
Zeberged (île), 275.
ZÉMATAOUI, cf. MENTOUHOTEP III, 240, et surtout 276-9.
ZEISSL (H. v.), 548-9, 553, 556, 563, 571-2, 616-7.
ZIRBARBAAL, r., 526.
ZOEGA, 8.
ZYHLARZ, 51.

ABRÉVIATIONS

CAPITALES = noms propres.
CAPITALES ITALIQUES = noms géographiques anciens.
Minuscules italiques = noms géographiques modernes.
Minuscules ordinaires = divers.
d. = dieux et déesses.
r. = roi.
re. = reine.
g. p. = grand prêtre d'Amon.
a. d. = adoratrice divine d'Amon.
v. = vizir.
v.-r. = vice-roi de Nubie.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Bibliographie générale VII

CHAPITRE PREMIER

Introduction 1

Formation géologique (1). — Le sol et le sous-sol (2). — Divisions géographiques de l'Égypte (3). — Climat et régime des eaux (3). — Population de l'Égypte (4). — Langue égyptienne (5). — Écriture hiéroglyphique (6). — Les écritures cursives et le copte (7). — Le déchiffrement (8). — Sources de l'histoire d'Égypte (10). — Divisions de l'histoire d'Égypte (10). — Chronologie (11).

Notes 14

Bibliographie (14). — État des questions (15) : chronologie et calendrier (15).

CHAPITRE II

La Préhistoire 18

I. Généralités 18

Limites et divisions (18). — Chronologie (18). — Population égyptienne (19). — Langage (20).

II. Age paléolithique 21

Divisions (21). — Climat (21). — État de la vallée du Nil (22). — Stations humaines (22). — Industries paléolithiques (23). — Civilisation et art (24).

III. Age néolithique 25

Généralités (25). — Climat (26). — État de la vallée du Nil (26). — Stations (26). — Industries néolithiques (27). — Civilisation et art (28). — Différenciation du Nord et du Sud (32).

IV. Age énéolithique 33

Généralités (33). — Divisions et sites archéologiques (33). — Documentation (34). — Groupements humains (35). — Nécro-

PAGES

poles (37). — Industries (38). — État politique et histoire (43). — Civilisation (47). — Religion (49). — Art (51).

NOTES 59

CHAPITRE III

La religion 61

I. GÉNÉRALITÉS 61

Principe d'unité de la religion égyptienne (61). — Le dogme et les philosophies religieuses (62). — Le monothéisme (63). — Conservatisme des formules et des rites (64). — Les éléments primaires de la religion (64).

II. LE PANTHÉON 66

Les dieux locaux (66). — Les dieux cosmiques (71). — Les dieux et les légendes populaires (72). — La légende d'Osiris (73). — Les demi-dieux et les génies (76). — Les dieux étrangers (77). — Les héros divinisés (77). — Les animaux sacrés (78). — Les dieux et génies malfaisants (79).

III. LA THÉOLOGIE 80

Les systèmes théologiques (80). — Le syncrétisme (82).

IV. DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE DE LA RELIGION ÉGYPTIENNE 83

Caractères généraux (83). — Diffusion du dogme héliopolitain (84). — La fortune d'Amon (84). — La réforme d'Aménophis IV (85). — La théocratie thébaine (86). — La religion des dernières époques (87).

V. LA DOCTRINE ROYALE 87

Divinité du roi (87). — La légitimité (89). — Les devoirs du souverain (90). — Les rois morts (90).

VI. LE CULTE 90

Les temples (90). — Le clergé (93). — Les cérémonies religieuses (93).

VII. CROYANCES RELATIVES A LA SURVIE 94

La mort (94). — L'habitation de l'âme dans le tombeau (94). — Le royaume des dieux des morts (95). — La vulgarisation des destinées royales (96). — Le jugement osirien (97). — Le syncrétisme (98). — Les recueils de formules funéraires (99).

PAGES

NOTES 226

Sources (226). — Bibliographie (227). — État des questions (231) : la succession Ounas-Téti (231), Ousirkarē' (232) ; les prénoms de Pépi I (232) ; le prénom de Mérenrē' (232) ; le chef de la porte d'Éléphantine (233) ; le titre de Gouverneur du Sud (233) ; rois de cette époque qu'il est difficile de classer (233) ; les décrets de l'Ancien Empire et la pseudo-Dynastie coptite (234) ; quelques hypothèses récentes sur la Première Période Intermédiaire (235) ; la carrière d'Ankhtifi (237) ; la lutte entre Hérakléopolis et Thèbes (237).

CHAPITRE VII

Le Moyen Empire (2065-1585) 239

I. LA FIN DE LA XIe DYNASTIE 239

A) Généralités (239) ; B) Unification de l'Égypte (240) ; C) Œuvre administrative de Mentouhotep III (241) ; D) La politique extérieure (242) ; E) L'évolution des croyances funéraires (245) ; F) L'art (247).

II. LA XIIe DYNASTIE 249

A) Généralités (250) ; B) Administration (252) ; C) Politique extérieure (255) ; D) L'art et la littérature (259).

NOTES 268

Sources (268). — Bibliographie (268). — État des questions (276) : la XIe Dynastie (276) ; la fin de la XIe Dynastie (279) ; à propos des pseudo-textes comminatoires (280) ; le roi Hor (280).

CHAPITRE VIII

La fin du Moyen Empire et la seconde période intermédiaire 282

I. GÉNÉRALITÉS 282

II. L'ÉGYPTE AVANT LES HYKSÔS (1785 à 1680 (?) .. 283

III. LES HYKSÔS (1730 (?)-1580) 288

IV. LA MONARCHIE THÉBAINE ET L'EXPULSION DES HYKSÔS (1680 (?)-1580) 294

V. L'ADMINISTRATION 301

A) Généralités (301) ; B) Analyse des documents (302).

VI. L'ART 308

PAGES

NOTES 312

Sources (312). — Bibliographie (312). — État des questions (322) : Sékhemrē'-Khoutaoui et Sékhemkarē' (322) ; les Amenemhat de la Seconde Période Intermédiaire (323) ; les rois non placés du premier groupe (324) ; les rois Khendjer (325) ; la stèle de l'an 400 (328) ; les rois Sébekemsaf (328) ; les deux rois Nebirieraout (329) ; les rois Taâ (330) ; les deux Kamès (331) ; la XVIe Dynastie d'après Winlock (331) ; quelques rois non placés (332).

CHAPITRE IX

Le Nouvel Empire (1580-1085) (Histoire intérieure) ... 334

I. GÉNÉRALITÉS 334

II. L'ÉGYPTE JUSQU'AU SCHISME AMARNIEN. 336

III. AKHNATON ET SES SUCCESSEURS DIRECTS 343

IV. HOREMHEB ET LES PREMIERS ROIS DE LA XIXe DYNASTIE 349

V. DÉCADENCE ET RÉACTION 355

VI. LA FIN DU NOUVEL EMPIRE 359

NOTES 367

Sources (367). — Bibliographie (369). — État des questions (381) : le problème d'Hatshepsout (381) ; Thoutmosis IV et Aménophis III (383) ; Aménophis IV et sa famille (384) ; Ramsès II était-il prince héritier ? (387) ; la succession des derniers Ramsès (388) ; la Renaissance (389).

CHAPITRE X

Le Nouvel Empire *(suite)* **(politique extérieure)** 390

I. GÉNÉRALITÉS 390

II. LA CONQUÊTE DE LA NUBIE 391

III. L'ÉGYPTE ET LA POLITIQUE DE CONQUÊTE 395

IV. DÉCADENCE DE L'EMPIRE ÉGYPTIEN D'ASIE ... 414

PAGES

V. REDRESSEMENT DE L'ÉGYPTE 417

VI. REPRISE DE LA POLITIQUE DE CONQUÊTE 418

VII. LA PAIX ÉGYPTO-HITTITE 425

VIII. LA LUTTE CONTRE LES PEUPLES DE LA MER 430

IX. FIN DE LA XXe DYNASTIE 437

NOTES 440

Bibliographie (441).

CHAPITRE XI

Le Nouvel Empire *(suite)* **(La civilisation et l'art)** ... 453

I. L'ADMINISTRATION 453

A) Le roi (453) ; B) L'armée au Nouvel Empire (455) ; C) Le vizir (458) ; D) Le vice-roi de Nubie (462) ; E) Administration des provinces d'Asie (466) ; F) Le grand prêtre d'Amon (467) ; G) Imposition des grains (472).

II. L'ART 474

A) L'architecture (474) ; B) La décoration murale (479) ; C) La ronde-bosse (486) ; D) Papyrus funéraires et ostraka figurés (489) ; E) Les arts mineurs (490) ; F) La littérature (494).

NOTES 504

Bibliographie (504).

CHAPITRE XII

De Hérihor à l'époque Saïte (1085-663) 511

I. LA XXIe DYNASTIE (1085-950) 511

II. LES XXIIe ET XXIIIe DYNASTIES (950-730) .. 522

III. LES XXIVe ET XXVe DYNASTIES (730-663) ... 537

NOTES 556

Bibliographie (556). — État des questions (565) : notes sur la chronologie (565) ; notes sur la XXVe Dynastie (569) ; les Calasiries et les Hermotybies (572).

CHAPITRE XIII

PAGES

De Psammétique I à Alexandre le Grand (663-332) ... 574

I. LA XXVI[e] DYNASTIE (663-525) 574

A) L'expulsion des Assyriens (574) ; B) Psammétique I et la Haute Égypte (577) ; C) les rois saïtes et les Grecs (581) ; D) L'administration (584) ; E) Le souci d'archaïsme (588) ; F) La politique extérieure (591).

II. LA XXVII[e] DYNASTIE PERSE (525-405) 600

A) Règne de Cambyse (600) ; B) Règne de Darius (601) ; C) Fin de la domination perse (603).

III. LA GUERRE DE LIBÉRATION ET LES DERNIÈRES DYNASTIES INDIGÈNES (415-338) 605

A) Amyrtée (605) ; B) La XXIX[e] Dynastie (606) ; C) La XXX[e] Dynastie (609) ; D) La seconde domination perse (612).

NOTES 615

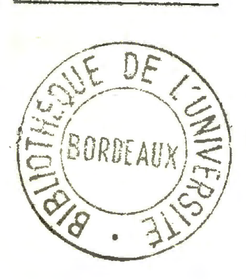
Sources (615). — Bibliographie (616). — État des questions (621) : chronologie de la XXVI[e] Dynastie (621) ; chronologie des dernières Dynasties (622) ; sur deux rois nouveaux de l'époque saïte (624) ; Cambyse a-t-il tué un Apis (624) ; l'ordre de succession des deux rois Nectanébo (624).

LISTE CHRONOLOGIQUE DES ROIS D'ÉGYPTE 627

SUPPLÉMENT 633

INDEX 683

TABLE DES MATIÈRES 719



1962. — Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme (France)
ÉDIT. N° 26 612 IMPRIMÉ EN FRANCE IMP. N° 17 143

« CLIO » INTRODUCTION AUX ÉTUDES HISTORIQUES

I. — **Les Peuples de l'Orient méditerranéen.**
1. **Le Proche-Orient Asiatique,** par Louis DELAPORTE, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Institut Catholique de Paris. — Un volume in-16 jésus de XXXVI-362 pages .... *(épuisé)*
2. **L'Égypte,** par Étienne DRIOTON et Jacques VANDIER, Conservateur en chef du Département des Antiquités égyptiennes du Musée du Louvre. — Un vol. in-16 jésus de XL-728 pages, 4ᵉ éd. augm.. **NF. 28 »**

II. — **La Grèce et l'Hellénisation du monde antique,** par Robert COHEN, Professeur au Lycée Henri-IV .... *(épuisé)*

III. — **Histoire de Rome,** par André PIGANIOL, Professeur honoraire au Collège de France. — Un volume in-16 jésus de LII-692 pages, 5ᵉ éd. augmentée .... **NF. 24 »**

IV. — **Le Monde féodal,** par Joseph CALMETTE, Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse. Nouvelle édition mise à jour avec le concours de Charles HIGOUNET. — Un volume in-16 jésus de LII-480 pages .... *(épuisé)*

V. — **L'Élaboration du monde moderne,** par Joseph CALMETTE. — Un vol. in-16 jésus de XLIV-616 pages, 3ᵉ éd. revue et corrigée. *(épuisé)*

VI. — **Le XVIᵉ siècle (Renaissance. Réforme. Guerres de religions),** par Henri SÉE, Professeur honoraire à l'Université de Rennes, et Armand RÉBILLON, Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Rennes, avec la collaboration de Edmond PRÉCLIN. — Un volume in-16 jésus, 3ᵉ éd., revue et corrigée .... **NF. 16 »**

VII. — 1. **Le XVIIᵉ siècle,** par Edmond PRÉCLIN, Doyen de la Faculté des Lettres de Besançon, et Victor-L. TAPIÉ, Professeur à la Sorbonne. — Un vol. in-16 jésus de LII-816 pages, 2ᵉ éd., rev. et corrigée. *(épuisé)*
2. **Le XVIIIᵉ siècle,** 1ʳᵉ partie : La France et le monde de 1715 à 1789, par Edmond PRÉCLIN, Correspondant de l'Institut, et Victor-L. TAPIÉ. — Un volume in-16 jésus de VIII-574 pages ..... **NF. 20 »**
3. **Le XVIIIᵉ siècle,** 2ᵉ partie : Les forces internationales, par Edmond PRÉCLIN. — Un volume in-16 jésus de VIII-422 pages. **NF. 16 »**

VIII. — **La Révolution et l'Empire (1789-1815),** par Louis VILLAT, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse.
1. **Les Assemblées Révolutionnaires (1789-1799)** .... *(épuisé)*
2. **Napoléon (1799-1815)** .... *(épuisé)*

IX. — **L'Époque contemporaine (1815-1919).**
1. **Restaurations et Révolutions (1815-1871),** par Jacques DROZ, Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Clermont-Ferrand, Lucien GENET, Professeur au Lycée Louis-le-Grand, Jean VIDALENC, Professeur à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Caen. — Un volume in-16 jésus de XVI-688 pages, 2ᵉ éd. revue .... *(sous presse)*
2. **La Paix armée et la Grande-Guerre (1871-1919),** par Pierre RENOUVIN, Professeur à la Sorbonne, Edmond PRÉCLIN, Georges HARDY, Directeur honoraire de l'Ecole Coloniale, Lucien GENET et Jean VIDALENC. — Un volume in-16 jésus de XXVIII-680 pages, nouv. éd. **NF. 26 »**

X. — **Histoire de l'Art.**
1. **Antiquité,** par Pierre LAVEDAN, Professeur à la Sorbonne, avec la collaboration de Simone BESQUES .... *(épuisé)*
2. **Moyen Age et Temps modernes,** par Pierre LAVEDAN. — Un volume in-16 jésus de VIII-588 pages, 2ᵉ éd. .... *(épuisé)*

XI. — **Textes et documents d'Histoire,** en 4 fascicules in-16 jésus par les auteurs de la Collection Clio. Fasc. 2. **Le Moyen Age,** par J. CALMETTE et Ch. HIGOUNET. — Un volume in-16 jésus de XII-376 pages **NF. 16 »**
Fasc. 4. **L'Époque contemporaine,** par Ed. PRÉCLIN et P. RENOUVIN. — Un volume in-16 jésus de VIII-328 pages, nouv. éd. ref. **NF. 12 »**
En préparation : fasc. 1. L'Antiquité ; fasc. 3. Les Temps modernes.

XII. — **Atlas historique,** en 4 fascicules in-4° tellière.
Fasc. 1, **L'Antiquité,** par L. DELAPORTE, É. DRIOTON, A. PIGANIOL et R. COHEN .... **NF. 8 »**
Fasc. 2, **Le Moyen Age,** par J. CALMETTE, 4ᵉ éd. .... **NF. 9 »**
Fasc. 3, **Les Temps modernes,** par A. RÉBILLON.......... *(épuisé)*
En préparation : fasc. 4, **L'Époque contemporaine.**

XIII. — **Chronologie des Civilisations,** par Jean DELORME. — Un volume in-4° couronne de XVI-456 pages, 2ᵉ éd. revue, relié pleine toile .... **NF. 30 »**

1962-2- Imp. des Presses Universitaires de France, Vendôme (France)
26 612. B IMPRIMÉ EN FRANCE

NF. 28 » + T.L.